
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01882467 2







LA

SAINTE BIBLE

LES MACHABÉES

IMPRIMATUR

† J. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisiis, die 1 junii 1880.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. CLXXIV, n. 9) la protestation suivante :

« *Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini, totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare.* »

LA

SAINTE BIBLE

TEXTE DE LA VULGATE, TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

AVEC COMMENTAIRES

THÉOLOGIQUES, MORAUX, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, ETC., RÉDIGÉS D'APRÈS LES MEILLEURS TRAVAUX ANCIENS ET CONTEMPORAINS.

ET ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

LES MACHABÉES

INTRODUCTION CRITIQUE

TRADUCTION FRANÇAISE ET COMMENTAIRES

Par M. l'abbé GILLET

Prêtre du diocèse de Versailles

Ignoratio Scripturarum, ignoratio Christi est.

S. Jérome.



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue Cassette, 10

1897

APPROBATION

ÉVÊCHÉ
DE
VERSAILLES

Versailles le 12 *avril* 1880.

MON CHER CURÉ,

Le savant chanoine que j'ai chargé, sur votre demande, de lire votre traduction et votre commentaire des livres des *Machabées*, me fait sur ce nouveau travail le rapport le plus favorable. Il loue particulièrement l'érudition dont vous avez fait preuve, en rendant compte des controverses qui ont existé au sujet de ces livres, et auxquelles ont pris part les Rabbins, les Pères, aussi bien que les commentateurs modernes. Vos explications lui paraissent très instructives et pleines de détails fort curieux. Il conclut que c'est un travail fort utile aux exégètes, et à tous ceux qui veulent étudier à fond les textes sacrés. Je suis heureux qu'un de mes prêtres mérite un semblable éloge, et il me tarde de pouvoir goûter par moi-même les fruits de votre érudition.

Recevez, mon cher Curé, avec mes félicitations, l'assurance de mon sincère et entier dévouemcnt en Notre-Seigneur.

† PAUL, *évêque de Versailles.*

A Monsieur l'abbé Gillet, *curé de Linas.*

LES DEUX LIVRES CANONIQUES
DES MACHABÉES

PRÉFACE

I

LES HÉBREUX DEPUIS LE RETOUR DE LA CAPTIVITÉ JUSQU'AU TEMPS DES MACHABÉES

Un grand nombre d'Hébreux, profitant de la permission accordée par Cyrus, l'an 536 avant Jésus-Christ, rentrèrent en Judée sous la conduite de Zorobabel et de Josué, et dès l'année suivante, ils commencèrent à reconstruire le temple de Jérusalem (1). Mais ils eurent à surmonter de grandes et de nombreuses difficultés, et vingt années s'écoulèrent avant l'achèvement et la dédicace de ce second temple, qui eurent lieu sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, l'an 515 avant Jésus-Christ (2). Dans la septième année du règne d'Artaxerce I, dit Longue-Main, le prêtre Esdras, ramena en Judée un second convoi d'exilés (1596 hommes). Il était muni des pleins pouvoirs du roi de Perse pour rétablir le culte du Seigneur et la législation religieuse de Moïse (3). Treize ans plus tard, dans la vingtième année de son règne, Artaxerce I envoya en Palestine Néhémie, son grand échanson. Il lui accorda, sur sa demande, l'autorisation de reconstruire les murs de Jérusalem (4). Ce fut un rude travail, pendant lequel Néhémie eut à repousser les attaques continuelles des ennemis des Juifs. Malgré toutes les faveurs accordées par les rois de Perse, la Judée n'avait pas recouvré pour cela son indépendance politique. Elle continuait à être une province de la Perse, placée sous l'autorité des satrapes commandant en deçà de l'Euphrate. Zorobabel, Josué, Esdras et Néhémie ne durent qu'à la faveur dont ils jouissaient à la cour, les privilèges obtenus pour leurs frères de Judée. La race royale de David restait oubliée et humiliée, dépossédée du souverain pouvoir. Elle ne devait renaître à la gloire qu'au

(1) I Esdras I à V.
(2) I Esdras III à V.
(3) I Esdras VII et VIII.
(4) II Esdras, I à V.

jour où paraîtrait « celui qui devait venir (1). » Quatre siècles s'écoulèrent entre le gouvernement de Néhémie et la naissance du Messie, et nous ne possédons, durant ce long espace de temps, parmi les ouvrages de l'Ancien Testament, que les livres des Machabées pour nous retracer les combats et les luttes soutenus par les Juifs, dans le but de conserver intacte la foi de leurs pères (2).

Pour bien apprécier l'importance de cette lutte, il faut se rendre compte de la situation des Juifs durant cette période de temps. Sous le rapport politique, leur position était fort précaire, entourés qu'ils étaient par des peuples infidèles qui cherchaient à leur nuire. D'un autre côté, les satrapes qui commandaient en Palestine, accablaient le peuple d'impôts et d'exactions. La misère était extrême (3), les soins de la vie matérielle absorbaient tous les esprits et occupaient tous les moments. De là une certaine indifférence religieuse, dont se plaignait déjà le prophète Aggée (4). Le manque de ressources diminua le nombre des sacrifices. Le sabbat fut profané par des transactions commerciales et par d'autres œuvres prohibées (5). Les prêtres, à qui on ne payait plus de dîmes, se dispersèrent dans la campagne, abandonnant le temple (6). Aussi, le relâchement et le découragement pénétrèrent-ils jusque dans la classe sacerdotale (7). A la place des prophètes, parurent les docteurs de la loi, סופרים, γραμματεῖς (8), qui s'occupaient, avec une autorité fort amoindrie, de l'instruction religieuse des Juifs.

Ces docteurs s'appliquent spécialement à l'interprétation des Ecritures et à l'explication de la loi. Ils recueillent les livres de l'Ancien-Testament, en dressent le canon, organisent les synagogues, cherchent à instruire le peuple et à régler le service divin par la *Midrasch* (interprétation allégorique), par la *Halacha* (la règle, le modèle) et par la *Hagada* (le récit, la narration). Pendant la première période qui suivit le gouvernement de Néhémie, les Perses guerroyèrent contre l'Egypte, sous le règne de Darius Nothus et d'Artaxerce Mnémon, et la Judée fut ravagée par les armées qui la traversèrent.

L'auteur du premier livre des Machabées rappelle d'abord (9) la conquête de la Perse par Alexandre-le-Grand, l'an 331 avant Jésus-Christ, et c'est par là que ce livre, en mentionnant l'avènement de la domination grecque qui remplaça l'empire des Perses, se rattache aux livres d'Esdras. Keil (10) fait observer que nous ne possédons que deux données historiques capables de jeter quelque lumière sur la situation religieuse et politique de la Judée pendant le laps de temps qui s'écoula depuis la trente-deuxième année du règne d'Artaxerce I, 432 avant Jésus-Christ, et qui est la der-

(1) Mich., v, 2.
(2) Keil, Commentar über die Bücher der Makkabëer, p. 2 et s.
(3) II Esdr., v, 2 et s.
(4) Aggée, i, 4.
(5) II Esdr., xiii, 15.
(6) II Esdr., xiii, 10.
(7) Malach., i, 6 et ii, 8.
(8) I Esdr., vii, 11.
(9) I Mach., i, 1-9.
(10) Keil, l. c. p. 6.

nière date indiquée par Néhémie (1), jusqu'à la conquête de la Perse, sous le règne de Darius Codoman l'an 331 avant Jésus-Christ. Le premier de ces deux faits est rapporté par l'historien Josèphe, qui nous apprend (2) que sous le règne de l'autre (ἄλλος) Artaxerce, qui est probablement Artaxerce Mnémon, et qui occupa le trône de 404 à 362 avant Jésus-Christ, le grand-prêtre Jean ou Jochanan (3), auquel son frère Josué, soutenu par Bagosès, général des Perses, disputait la dignité pontificale, tua son rival dans le temple. Comme châtiment de ce meurtre, Bagosès imposa pendant sept années un tribut pour tous les sacrifices qu'on voulut offrir à Jérusalem. Ceci indique suffisamment la décadence où était tombé le sacerdoce et l'immixtion des infidèles dans les affaires religieuses de la Judée. Eusèbe (4), Orose (5) et Abulfaradsch (6) nous rapportent le second fait, savoir, que des Juifs furent emmenés captifs en Hyrcanie sous le règne d'Artaxerce Mnémon ou Ochus. Ce transport des Juifs suppose évidemment qu'un soulèvement avait eu lieu contre l'autorité des Perses. Peut-être les Juifs prirent-ils part à la révolte des Phéniciens et des Cypriens (358 à 356 avant Jésus-Christ), qui, soutenus par Nectanebos, roi d'Egypte, tentèrent de secouer le joug des Perses. A la suite de la répression de cette insurrection, Sidon fut détruite et l'Egypte fut conquise (7). C'est probablement aussi à cet évènement qu'il faut rattacher la ruine de Jéricho, dont parle Solin (8). De ce second fait, nous pouvons conclure que le joug étranger pesait bien lourdement sur la Palestine.

Les faits particuliers à la Judée, qui s'accomplirent durant le règne d'Alexandre et jusqu'à l'avénement d'Antiochus-le-Grand, nous sont encore moins connus que ceux du siècle précédent. Nous savons qu'Alexandre, après la conquête de Tyr, s'empara de la Judée, traversa Gaza, et se rendit à Jérusalem, l'an 332 avant Jésus-Christ (9). Le souverain pontife, à la tête des prêtres et des principaux habitants de la cité, alla au-devant du vainqueur, l'introduisit dans la ville, et lui montra une prophétie de Daniel qui lui promettait la conquête de la Perse. Alexandre fut bienveillant envers les Juifs, et, quoi qu'en disent les adversaires pour infirmer le récit de l'historien Josèphe, c'est un fait incontestable et reposant sur les données les plus certaines de l'histoire, qu'Alexandre traita les Juifs avec bonté.

Après la mort d'Alexandre, la Palestine échut à Laomédon; mais elle lui fut bientôt enlevée par Nicanor, général de Ptolémée Lagus, qui possédait l'Egypte (l'an 320 avant Jésus-Christ). Nicanor s'empara de Jérusalem et déporta en Egypte un nombre considérable de Juifs (10). Quelques années plus tard, en l'an 314 avant Jésus-Christ, Ptolémée fut forcé de céder la Palestine à Antigone, mais il la récupéra de nouveau, vers l'an 295

(1) II Esdr., XIII, 6.
(2) Jos., Ant., XI, 7, 1.
(3) II Esdr., XII, 22.
(4) Euseb., Chron., II, 221.
(5) Orosius, Histor., III, 7.
(6) Abulfaradsch, Chron., p. 36.
(7) Diod. de Sic., XVI, 40.
(8) C. Julius Solinus, Polyhistor., c. 44.
(9) Jos., Antiq., XI, 8, 4.
(10) Euseb., Chron. arm. II et Jos., Ant., XII, 1.

avant Jésus-Christ, et pendant un siècle, l'Egypte posséda la Judée, pour ainsi dire sans conteste, jusqu'à ce qu'Antiochus-le-Grand s'en emparât l'an 218 avant Jésus-Christ; mais il fut bientôt obligé de la rendre au roi d'Egypte, après la bataille de Raphia. Le roi de Syrie continua néanmoins à convoiter la possession de la Palestine, et enfin, après bien des efforts, Antiochus annexa définitivement cette province à ses états après la victoire qu'il remporta à Panéas, près des sources du Jourdain, sur le général égyptien Scopas, l'an 198 avant Jésus-Christ (1).

Tel fut le commencement de ce règne des Séleucides, si désastreux pour la Judée. Les Grecs, depuis les conquêtes d'Alexandre, émigrèrent en grand nombre vers l'Orient, apportant avec eux leurs mœurs corrompues qu'ils cherchaient à faire pénétrer, et à faire prévaloir dans les pays conquis. Les rois d'Antioche les aidèrent puissamment dans cette tâche démoralisatrice, et, entre tous Antiochus Epiphane, qui régna de 175 à 163 avant Jésus-Christ, se fit remarquer par ses sanglantes persécutions contre les Juifs, par le pillage et la profanation du temple, et par la rage infatigable qu'il déploya pour détruire la religion de Moïse et pour paganiser la Palestine. Un grand nombre de Juifs apostasièrent et quittèrent les lois du Seigneur (2); ce furent « les impies », υἱοὶ παράνομοι (3), ἄνδρες παράνομοι (4) ou ἄνδρες ἄνομοι (5); ceux qui demeurèrent fidèles furent appelés « les pieux » חסידים, Ἀσιδαῖοι (6), et parmi eux, il y en eut qui firent des prodiges de fermeté, de constance et de zèle. Tels furent Eléazar, et les sept frères Machabées. Une puissante opposition se forma parmi les Juifs fidèles contre les violences de leurs oppresseurs. Le vieux prêtre Mathathias se mit à la tête du mouvement, puis successivement ses fils, Judas Machabée d'abord, qui lutta avec tant de succès et un tel héroïsme, que la puissance des Syriens fut brisée, le temple restauré et le culte du vrai Dieu rétabli, l'an 164 avant Jésus-Christ. Après Judas vinrent ses frères, Jonathan, puis Simon. Bossuet dans ses avertissements aux protestants, établit par des preuves irréfutables, la légitimité de la résistance des Machabées (7). L'histoire de ces luttes héroïques fait le sujet des deux livres canoniques des Machabées.

II

CONTENU ET CONCORDANCE DES DEUX LIVRES DES MACHABÉES

Le surnom de Machabée, Μακκαβαῖος, fut originairement donné à Judas, troisième fils de Mathathias (8) : מקבה, dont la racine est נקב. Cfr. Hab. III, 14, « le marteau », Cfr. I Rois VI, 7; Isaïe XLIV, 12; Jérém. X, 4, d'où

(1) Polyb., XXXVIII, 1, 3 et Jos., Ant., XII, 3, 3.
(2) Keil, l. c. p. 11.
(3) I Mach., I, 11.
(4) I Mach., I, 39.
(5) I Mach., II, 44.
(6) I Mach., II, 42; VII, 13 et II Mach., XIV, 6.
(7) Bossuet, cinquième avertissement aux protestants, nº XXIV.
(8) I Mach., II, 4.

est venu le nom grec Μακκαβαῖος, מקבי « le marteleur », c'est-à-dire le guerrier intrépide (1). Ce nom, dit Munk, fut donné à Judas, ainsi qu'il fut attribué plus tard à Charles *Martel,* à cause de la force de son courage, qui terrassa tant de nations (2). Il ne faut pas considérer comme sérieuse l'étymologie que l'on tire de la combinaison des lettres initiales de la phrase hébraïque, מי־כמכה באלם יהוה, « Qui parmi les dieux est comme toi, Jéhovah (3)? » L'orthographe seule s'oppose à cette hypothèse (4), car le nom s'écrit par un ק, comme le prouve d'ailleurs la version syriaque du livre des Machabées et non par un כ, auquel correspondrait l'orthographe grecque Μαχαβαῖος au lieu de Μακκαβαῖος. Il est vrai que Joseph Gorionides (5), rapportant les paroles adressées par le vieux Mathathias mourant à son fils Judas, lui fait dire : בני יהודה הנקרא מכבי על גבורתך « Mon fils, toi qui t'appelles de ton nom Machabée à cause de ta vaillance », écrit מכבי, ainsi que le fait la Gémara, et non pas מקבי. Il faut avouer, quoi qu'en dise Delitzsch (6), que ce n'est pas là une autorité suffisante et que l'opinion de Munk, qui est aussi celle de M. de Saulcy, nous paraît la seule acceptable (7). L'orthographe française devrait donc être Maccabée ; mais depuis M. de Sacy qui écrit, on ne sait pourquoi, Machabée, tous les auteurs français ont adopté cette dernière manière d'écrire, à laquelle nous croyons également devoir nous conformer.

Le nom de Machabée qui fut d'abord, comme nous l'avons vu, le surnom de Judas, fut donné ensuite à ses frères et à toute sa famille et en général aux Juifs qui, sous cette race héroïque, combattirent pour leur religion et pour leur pays contre la domination syrienne, ou qui souffrirent le martyre dans la persécution d'Antiochus Epiphane, comme Eléazar et les sept frères (8). Dans la littérature hébraïque, les fils de Mathathias portent le nom d'Asmonéens, Ἀσαμωναῖοι (9), חשמונאי (10), חשמונים ou בני חשמונאי (11). On a, dit Welte (12), interprété ce nom de différentes manières. L'interprétation la plus naturelle nous semble celle qui le fait dériver d'Asmonée, Ἀσμωναῖος, qui d'après Josèphe (13), fut le nom du grand-père de Mathathias.

Il existe quatre livres dits des Machabées ; mais le premier et le second ont seuls une autorité canonique. C'est de ces deux livres que nous allons d'abord nous occuper. Nous ajouterons, à la fin de cette préface, un chapitre spécial sur les deux livres non canoniques, parce qu'ils fournissent de très précieux documents à l'histoire de la Bible et à celle du peuple de Dieu.

Le premier livre des Machabées contient l'histoire de quarante années, depuis le commencement du règne d'Antiochus Epiphane jusqu'à la mort

(1) Guil. Gésénius, Lexicon.
(2) Munk, Palestine, p. 495, note.
(3) Exode, XV, 11.
(4) Schmith, A Dictionary, p. 164.
(5) Jos., Gor., III, 9.
(6) Delitzsch, Geschichte der jüd. Poesie, 1836. p. 26.
(7) Sept siècles de l'histoire judaïque, Paris 1874, in-12, p. 70.
(8) II Mach., VI, 18 et VII, 42.
(9) Jos., Ant., XIV. 16, 14 ; XX, 8, 11 ; X, 3.
(10) Baba bathra, f. 3, a.
(11) Jos. Gorion. et le Talmud.
(12) Dict. de Goschler, t. XIV, p. 57.
(13) Jos., Ant., XII, 6, 1.

du grand-prêtre Simon, de 175 à 135 avant Jésus-Christ. Le second livre se divise en deux parties. La première renferme deux lettres des Juifs de Palestine aux Juifs d'Egypte, engageant ces derniers à solenniser chaque année la fête de la Purification du temple par Judas (1). La deuxième partie (2) du second livre des Machabées n'est pas, comme on pourrait le supposer, la suite du récit du premier livre; elle n'est qu'un complément de ce que le premier livre n'a rapporté que succinctement concernant les combats soutenus par Judas Machabée et par ses frères. C'est, comme le dit l'écrivain sacré lui-même (3), un abrégé de l'histoire des persécutions d'Antiochus Epiphane et d'Antiochus Eupator, composé en cinq livres par Jason, dont l'ouvrage est aujourd'hui perdu (4). Au chapitre III, et au commencement du chapitre IV, l'historien sacré raconte l'histoire de la punition d'Héliodore, qui arriva sous Séleucus IV, prédécesseur d'Epiphane; dans les deux derniers chapitres du livre, nous trouvons des faits arrivés sous Démétrius Soter, successeur d'Antiochus Eupator. Le vrai fait historique, encadré dans ce second livre des Machabées, celui des combats des Juifs contre Antiochus Epiphane et contre Antiochus Eupator et qui se trouve consigné du chapitre II, 19 à XV, 39, occupe une période de quinze années, de 176 à 161 avant Jésus-Christ et correspond aux sept premiers chapitres du premier livre des Machabées, dont il forme le développement. Nous allons donner le contenu de ces deux livres, d'après la concordance qui existe entre eux et d'après la chronologie des faits qu'ils rapportent (5)

Alexandre-le-Grand, fondateur de l'empire des Grecs, défait Darius, roi des Perses, et étend ses conquêtes jusqu'aux extrémités du monde; il tombe malade, pourvoit à sa succession et meurt après un règne de douze années. Après la mort d'Alexandre, ses généraux se partagent son empire, I Mach., ch. I, 1-10. La Syrie échoit à Séleucus-Nicator. Un de ses descendants, Séleucus Philopator, envoie Héliodore à Jérusalem pour piller le trésor du temple. Frappé par l'ange du Seigneur, Héliodore est laissé pour mort; mais le grand-prêtre Onias offre pour lui un sacrifice expiatoire, et Dieu lui rend la santé. Simon, préfet du temple, accuse le grand-prêtre d'avoir attiré Héliodore dans un piège. Onias va trouver Séleucus et le prie de mettre un terme aux violences de Simon, II Mach., ch. III et IV, 1-6. Antiochus Epiphane succède à Séleucus, la cent trente-septième année du règne des Grecs, I Mach., I, 11 et II Mach., IV, 7. Jason convoite la souveraine sacrificature, II Mach., IV, 8. Des enfants de perdition paraissent dans la Judée, et séduisent un grand nombre d'Israélites, leur persuadant de suivre les coutumes païennes, et obtiennent pour cela d'Antiochus les autorisations nécessaires, I Mach., I, 12-14. Jason se rend auprès du roi, lui promettant de fortes sommes d'argent s'il veut lui permettre d'établir une académie pour former la jeunesse aux exercices des Grecs et s'il consent à faire des habitants de Jérusalem des citoyens

(1) II Mach., I, 1, à II, 18.
(2) II Mach., II, 19 à XV, 39.
(3) II Mach., II, 24.
(4) St. Clém. d'Alex., Strom., l. V, l'appelle : τῶν Μακκαβαίων ἐπιτομη.
(5) V. pour cette concordance; F. X. Patritii, De Consensu utriusque libri Machabæorum, in-4° Romæ 1856, p. 175 et s.

de la ville d'Antioche. Et le roi donne les permissions demandées, et aussitôt Jason met tout en œuvre pour paganiser la Judée et pour détruire tous les privilèges accordés antérieurement par les rois de Syrie, II Mach., IV, 8-11. Un gymnase est construit à Jérusalem et un grand nombre d'habitants se séparent de l'alliance sainte. I Mach., I, 15-16 et II Mach., IV, 12. Jason continue ses tentatives impies, et il envoie de l'argent à Tyr pour les sacrifices d'Hercule. II Mach. IV, 13-20. Première expédition d'Antiochus contre l'Egypte, I Mach., I, 17 et II Mach., IV, 21. De retour de son expédition, le roi de Syrie passe par Jérusalem, et il y est reçu magnifiquement. Ménélaüs, frère de Simon, enlève à Jason la souveraine sacrificature; Lysimaque à son tour en dépossède son frère Ménélaüs. Les habitants de Tarse et de Mallo se révoltent contre Antiochus. Le grand-prêtre Onias est tué par Andronique, sur les instances de Ménélaüs. Antiochus pleure la mort d'Onias et fait mettre à mort son meurtrier à l'endroit même où était tombé le grand-prêtre. Lysimaque, conseillé par Ménélaüs, commet des sacrilèges dans le temple et est tué par le peuple. Ménélaüs, à son tour, est accusé devant le roi par les députés des Juifs; mais il promet une grosse somme d'argent à Ptolémée qui persuade à Antiochus de déclarer Ménélaüs innocent et d'envoyer ses accusateurs au supplice, II Mach., IV, 22-50. Le roi de Syrie entreprend une seconde expédition contre l'Egypte. Des prodiges effrayants paraissent dans l'air durant quarante jours au-dessus de Jérusalem, et les Juifs conjurent le Seigneur de faire tourner ces avertissements à leur avantage. II Mach., V, 1-4. A l'approche des armées syriennes, Ptolémée, roi d'Egypte, est saisi d'épouvante et prend la fuite; il y eut une multitude de blessés et les villes fortes de l'Egypte devinrent la proie d'Antiochus. I Mach., I, 18-20. Jason se rend maître de Jérusalem et y fait un grand carnage. Il est obligé de s'enfuir et il meurt misérablement, II Mach., V, 5-10. Après avoir ravagé l'Egypte, Antiochus marche contre la Judée pour punir les Juifs, qui, trompés par le faux bruit de la mort du roi de Syrie, s'étaient réjouis de cet événement. Il entre à Jérusalem à la tête d'une puissante armée, il pénètre dans le temple, le profane, le pille, en enlève tous les trésors, quatre-vingt mille Juifs sont massacrés, quarante mille faits prisonniers, et un nombre égal traînés en esclavage, I Mach., I, 21-29 et II Mach., V, 11-16. Les péchés des Juifs, qui avaient irrité le Seigneur, étaient la cause de toutes ces calamités, II Mach., V, 17-20. Antiochus, chargé des dépouilles de Jérusalem, retourne à Antioche, I Mach., I, 24 et II Mach., V, 21. Philippe est établi gouverneur de Jérusalem, Andronique et Ménélaüs de Samarie, II Mach., V, 22-23. Deux ans plus tard, Antiochus envoie Apollonius à Jérusalem, à la tête d'une armée nombreuse. La ville est surprise, pillée et mise à feu et à sang, I Mach., I, 30-39 et II Mach., V, 24-26. Les habitants de Jérusalem s'enfuient de la ville sainte; Judas Machabée se retire comme les autres dans la montagne, I Mach., I, 40 et II Mach., V, 27. Et le sanctuaire est abandonné, et les jours de fêtes ne sont plus solennisés, I Mach., I, 41-42. Le roi Antiochus envoie un vieillard d'Antioche pour forcer les Juifs à abandonner la loi du Seigneur et il fait publier des lettres dans son royaume, afin que tous ses sujets ne fussent plus qu'un seul peuple, et que chacun abandonnât sa loi particulière, I Mach., I, 43 et II Mach., VI, 1. Et toutes les nations se conforment à cet ordre et plusieurs en Israël embrassent le culte des

idoles, I Mach., I, 44-48. Le roi de Syrie commande de profaner le temple, et d'y placer la statue de Jupiter, I Mach., I, 49-51 et II Mach., VI, 2. Les ordres d'Antiochus sont exécutés, un grand nombre de Juifs s'y soumettent, I Mach., I, 52-56 et II Mach., VI, 3-9. L'autel de Jupiter est élevé dans le temple, les livres saints sont brûlés, des sacrifices impies sont offerts en la cent quarante-cinquième année des Grecs, le quinzième jour du mois de casleu, I Mach., I, 57-62. Les femmes qui avaient circoncis leurs enfants sont tuées, I Mach., I, 63-64; deux d'entre elles sont menées par toute la ville, leurs enfants pendus à leurs mamelles, puis elles sont précipitées du haut des murailles. L'auteur du second livre avertit à cet endroit le lecteur de ne pas se scandaliser de tous les malheurs qui accablent Israël, mais de considérer que tout cela arrive pour châtier et sauver la nation, II Mach., VI, 10-17. En présence de la persécution déchaînée, plusieurs Juifs prennent la résolution de plutôt mourir que de violer la loi du Seigneur et que de se souiller en mangeant des viandes impures, I Mach., I, 65-67. Martyre du saint vieillard Eléazar; fausse compassion de ses amis; fermeté de sa foi; sa dernière prière, II Mach., VI, 18-31. Mathathias qui habitait la ville de Modin, est touché des maux de son peuple; il refuse énergiquement de sacrifier aux idoles et il tue sur l'autel profane un Juif qui s'était avancé pour leur sacrifier. Il met aussi à mort l'officier d'Antiochus qui avait entraîné cet Israélite au sacrilège; puis, appelant aux armes ses coréligionnaires, il se retire dans la montagne avec les siens, abandonnant dans la ville tout ce qu'il possédait, I Mach., II, 1-30. Sa retraite est dénoncée à Philippe, gouverneur de Jérusalem, ainsi qu'aux gens d'Antiochus, I Mach., II, 31 et II Mach., VI, 11. L'armée syrienne attaque, au jour du sabbat, les Juifs retirés dans le désert; ceux-ci n'opposent aucune résistance, I Mach., II, 32-37. Près de deux mille Israélites périssent, consumés par les flammes, dans les cavernes où ils s'étaient retirés, I Mach., II, 38 et II Mach., VI, 11. Martyre des sept frères Machabées et de leur mère, II Mach., VII, 1-42. Mathathias, désapprouvant la conduite des Juifs qui s'étaient laissé massacrer sans résistance dans le désert, à cause de la solennité du sabbat, prend la résolution de se défendre, même le jour du Seigneur, si les Syriens les attaquent. Tous les Israélites fidèles se joignent à lui, et sous sa conduite, ils détruisent partout le culte des idoles et rétablissent le culte du vrai Dieu. Sentant sa fin prochaine, Mathathias exhorte les Juifs à la fidélité à la loi, il nomme Judas Machabée, son fils, général de l'armée, il meurt et il est inhumé à Modin, dans le tombeau de sa famille, I Mach., II, 39-70. Premiers exploits de Judas Machabée, I Mach., III, 1-9 et II Mach., VIII, 1-7. Il défait et tue dans un combat Apollonius, lieutenant d'Antiochus en Judée. Séron, autre général de l'armée ennemie, dans l'espoir de se couvrir de gloire par la défaite de Judas, vient l'attaquer avec une puissante armée. Judas marche contre lui, plein de confiance dans la justice de sa cause et dans le secours de Dieu et il remporte une nouvelle victoire. Antiochus, irrité de la défaite de ses deux armées, en lève une troisième, composée de toutes ses troupes, et pour être sûr de ses soldats, il leur fait distribuer leur solde une année à l'avance, et, comme le trésor royal était épuisé et que les contributions ne produisaient presque rien à cause des guerres et des révoltes continuelles, le roi de Syrie, à la tête de la moitié de son armée, pénètre dans la Perse, afin de se procurer de l'argent par le

pillage de cette riche contrée. L'autre moitié de l'armée est confiée à Lysias, régent du royaume, qui était chargé aussi de l'éducation du jeune fils d'Antiochus, l'héritier présomptif de la couronne. Ordre est donné à Lysias de détruire entièrement la Judée et d'exterminer tous les Juifs, I Mach., III, 10-37. Philippe, gouverneur de la Judée, demande du secours contre Judas à Ptolémée, qui commandait dans la Cœlé-Syrie. Lysias envoie Ptolémée, Nicanor et Gorgias avec quarante mille hommes contre la Judée, I Mach., III, 38-39 et II Mach., VIII, 8-9. Nicanor vend d'avance les esclaves qu'il compte faire parmi les Juifs, II Mach., VIII, 10-11. Les généraux ennemis pénètrent en Judée, et viennent camper près d'Emmaüs, et les marchands d'esclaves se rendent en grand nombre au camp syrien pour acheter les captifs. Judas est informé de la présence des armées ennemies près de la frontière ainsi que de l'ordre donné par le roi d'exterminer tous les Juifs, I Mach., III, 40-42 ; il en avertit les siens, les encourageant au combat, II Mach., VIII, 12-21, auquel ils se préparent par le jeûne et par la prière, I Mach., III, 43-54. Judas divise son armée en plusieurs corps, et en donne le commandement à ses frères, I Mach., III, 55 et II Mach., VIII, 22. Après avoir renvoyé dans leurs foyers tous ceux des siens sur lesquels il croit ne pouvoir compter, il s'avance, avec son armée contre les Syriens. Il harangue ses troupes avant le combat, I Mach., III, 56-60. Gorgias, à la tête d'un détachement de l'armée syrienne, veut surprendre Judas dans la nuit; mais celui-ci, averti de ce dessein, se dérobe à l'attaque de Gorgias, et fait ses derniers préparatifs pour attaquer le camp syrien, I Mach., IV. 1-12. Défaite et déroute complète de l'armée ennemie. I Mach., IV, 13-16 et II Mach., VIII, 23-26. Judas empêche ses soldats de se jeter sur le butin, jusqu'à ce qu'ils aient défait la division que commandait Gorgias et qui s'était séparée du camp pour tâcher de surprendre Judas. Gorgias qui s'aperçoit de la déroute de l'armée, est saisi de frayeur et prend la fuite avec toutes ses troupes, I Mach., IV, 17-22. Judas alors pille le camp syrien et rend grâces à Dieu de sa victoire, I Mach., IV, 23-25 et II Mach., VIII, 27. Les Juifs célèbrent le sabbat et implorent la miséricorde du Seigneur. Nicanor s'enfuit à Antioche et y publie la puissance du Dieu d'Israël, II Mach., VIII, 28-29 et 34-36. Une autre armée syrienne, commandée par Timothée et par Bacchide est également mise en déroute. Les fuyards en apportent la nouvelle à Lysias, I Mach., IV, 26-27 et II Mach., VIII, 30-33. Antiochus Epiphane honteusement chassé de Perse, apprend près d'Ecbatane, la défaite des armées de Nicanor et de Timothée, I Mach., VI, 1-4 et II Mach., IX, 1-3. Lysias lève une nouvelle armée plus nombreuse et plus forte que les précédentes. Judas invoque le secours de Dieu, tue cinq mille hommes de l'armée ennemie et met le reste en fuite, I Mach., IV, 28-35. Judas. profitant du repos que lui laissait l'absence de Lysias, retourné à Antioche pour recruter de nouvelles troupes, va à Jérusalem, fortifie la montagne de Sion, purifie les lieux saints et y rétablit le culte du Seigneur, I Mach., IV, 35-61 et II Mach., X, 1-8. C'est cet événement qui donna lieu aux deux lettres que les Juifs de Jérusalem adressèrent à leurs frères d'Egypte et qui sont rapportées II Mach., I, 1-II, 18. La nouvelle de la défaite de Lysias et de la purification du temple parvient à Antiochus toujours occupé par son expédition de Perse. Il en tombe malade de tristesse, I Mach., VI, 5-8 et II Mach., IX, 4-10. Guerres victorieuses de Judas contre

les Iduméens, soutenus par les troupes de Gorgias, I Mach., v, 1-5 et II Mach., x, 14-18. Les Syriens se retranchent dans deux tours fortifiées. Judas abandonne à Simon et à ses frères le soin de les forcer, tandis que lui-même entreprend des expéditions plus importantes. Mais les gens de Simon se laissent corrompre par l'argent des Syriens et font évader quelques ennemis bloqués dans les tours. Judas l'apprend, accuse les traitres de haute trahison, les fait condamner à mort, s'empare des deux tours qui servaient de refuge à l'ennemi, II Mach., x, 19-22, les incendie et y tue vingt mille hommes, I Mach., v, 5 et II Mach., x, 23. Pénitence et regrets tardifs d'Antiochus Epiphane, I Mach., vi, 9-13 et II Mach., ix, 11-17. Exploits de Judas contre les Ammonites; Timothée, général syrien, est vaincu et tué, I Mach., v, 6-8 et II Mach., x, 24-38. Lysias, régent du royaume, réunit une nouvelle armée pour marcher contre la Judée, II Mach., xi, 1-4. Lettre d'Antiochus Epiphane aux Juifs. Il leur recommande son fils Antiochus, qu'il désigne pour son successeur, II Mach., ix, 18-27. Testament d'Antiochus, I Mach., vi, 14-15; il meurt sur la terre étrangère, I Mach., vi, 16 et II Mach., ix, 28. Lysias est vaincu par Judas et mis en fuite, II Mach., xi, 5-12. Ayant appris la mort du roi, il fait la paix avec les Juifs, I Mach., vi, 17 et II Mach., xi, 13-15. Mais ceux-ci continuent à être persécutés par les gouverneurs des pays voisins de la Palestine, I Mach., v, 9-13 et II Mach., xii, 1-5. Antiochus Eupator succède à Antiochus Epiphane; il confie à Lysias la conduite des affaires. Ptolémée, gouverneur de la Cœlé-Syrie, accusé de trahison, s'empoisonne, I Mach., vi, 17 et II Mach., x, 9-13. Les habitants de Joppé ayant fait périr par trahison plus de deux cents Juifs, Judas marche contre cette ville, brûle les bâtiments du port et les barques et fait passer au fil de l'épée ceux qui avaient échappé aux flammes. Puis, il apprend que les habitants de Jamnia se préparent aussi à trahir les Juifs, il s'empare du port de cette ville et en réduit tous les vaisseaux en cendres. La violence de l'incendie fut telle, que la réverbération des flammes fut aperçue de Jérusalem, éloignée de deux cent quarante stades. Judas marche ensuite contre Timothée. Il est attaqué par les Arabes qu'il défait et auxquels il accorde la paix. Il prend la ville de Casphin et y fait un horrible carnage, II Mach., xii, 6-17. Les Juifs de Galaad et ceux de Galilée, pressés par les ennemis, implorent le secours de Judas. Celui-ci, à la tête d'une partie de son armée, part pour défendre le pays de Galaad; il confie à son frère Simon la défense de la Galilée, et il laisse derrière lui, pour garder la Judée, le reste de ses troupes, sous les ordres de Joseph et d'Azarias, deux chefs du peuple, I Mach., v, 14-24. Le corps d'Antiochus Epiphane est ramené en Syrie par Philippe, son frère de lait, qui ensuite s'enfuit en Egypte (1). II Mach., ix, 29. Lettre d'Antiochus Eupator à Lysias en faveur des Juifs et lettre de Lysias aux Juifs, II Mach., xi, 15-26. Les Nabuthéens viennent au-devant de Judas et lui racontent les persécutions endurées par les Juifs de Galaad, faits prisonniers par leurs ennemis et enfermés dans les places fortes. Judas marche contre une de ces forteresses, appelée Bosor; il s'en rend maître, tue la garnison et réduit la ville en cendres,

(1) Rien ne semble s'opposer à placer dans cette concordance le transfert du corps d'Antiochus un peu avant ou un peu après l'époque où il est ici placé.

I Mach., v, 25-28. Il quitte Bosor pendant la nuit et il vient en Characa, chez les Juifs qui sont appelés Tubianéens, I Mach., v, 29 et II Mach., xii, 17. Préparatifs du combat et allocution de Judas à ses troupes, I Mach., v, 30-34. Judas remporte la victoire, ses lieutenants tuent dix mille hommes de la garnison, mais Timothée, le général ennemi, réussit à s'échapper, II Mach., xii, 18-19. Exploits de Simon Machabée en Galilée, I Mach., v, 21-23. Les villes de Galaad sont prises par Judas, I Mach., v, 35-36; mais Joseph et Azarias, laissés en arrière pour défendre la Judée, sont battus par Gorgias, I Mach., v, 55-62. Lettres adressées aux Juifs par Antiochus Eupator et par les Romains, II Mach., xi, 27-38. Timothée lève une nouvelle et puissante armée, dans laquelle il enrôle des Arabes comme troupes auxiliaires. Judas marche contre lui, à la tête de six mille hommes, I Mach., v, 37-39 et II Mach., xii, 20-21. Augure du combat donné par Timothée à ses généraux subalternes : si Judas, dit-il, traverse le torrent avec son armée, nous ne pourrons lui résister; mais s'il campe au-delà du fleuve, passons à lui, car la victoire nous est assurée. Judas arrive, passe l'eau le premier, et toute son armée le suit. Aussitôt la terreur s'empare des ennemis, la défaite est complète, le carnage immense. Les fuyards se réfugient dans le temple de Carnaïm. Judas prend la ville, brûle le temple et tue vingt mille ennemis. Timothée est fait prisonnier par les Juifs; mais il est rendu à la liberté, parce qu'il tenait un grand nombre de Juifs en son pouvoir et que les soldats de Judas craignirent pour leurs frères de cruelles représailles s'ils faisaient mourir Timothée, I Mach., v, 40-44 et II Mach., xii, 22-26. Retour de Simon à Jérusalem, I Mach., v, 23. Judas rassemble les Juifs qui étaient en Galaad et il s'avance vers Ephron, où Timothée avait conduit le reste de ses troupes; il demande le passage à travers cette ville, afin de ramener en Judée ses frères de Galaad. Le passage lui est refusé. Il fallut prendre la ville de force; vingt-cinq mille ennemis y périrent, I Mach., v, 45-51 et II Mach., xii, 27-28. Retour de Judas Machabée à Jérusalem (1), I Mach., v, 52-64 et II Mach., xii, 29-31. Après les fêtes de la Pentecôte, Judas entreprend une expédition contre Gorgias, gouverneur de l'Idumée. Celui-ci est vaincu et s'évade du champ de bataille, une épaule fracturée. Les Juifs, après la victoire, se purifient, célèbrent le sabbat, et reviennent sur le champ de bataille pour inhumer les morts. Judas fait une collecte dont il envoie le produit à Jérusalem pour offrir des sacrifices expiatoires pour ses soldats morts en combattant pour l'indépendance de leur pays; puis il continue son expédition, il prend Chébron et ses villes tributaires, traverse la Samarie, se dirige vers Azot, et rentre victorieux en Judée, I Mach., v, 65-68 et II Mach., xii, 32-46. La garnison syrienne qui occupait le fort de Sion, harcelait sans cesse les Juifs et rendait difficile l'accès du temple. Judas décide de mettre fin à toutes ces vexations et de chasser les Syriens de leur fort. Tandis qu'il en préparait le siège, quelques Syriens s'échappèrent, et, protégés par des Juifs infidèles, ils parvinrent auprès du roi Antiochus Eupator et implorèrent son secours contre les Machabées. I Mach., vi, 18-27. Antiochus transporté de colère, réunit une armée nom-

(1) Il est très possible de placer le retour de Judas à Jérusalem avant le retour de son frère Simon.

breuse et marche contre la Judée, I Mach., VI, 28-30 et II Mach., XIII, 1-2. Pendant l'expédition, le roi de Syrie fait mettre à mort l'impie Ménélaüs, qui s'était joint à lui dans l'espérance d'obtenir la souveraine autorité sur ceux de sa nation. Judas exhorte les Juifs à mettre leur confiance dans le Seigneur; ils passent trois jours dans les jeûnes et dans la prière. Ils marchent ensuite contre Eupator, attaquent son camp durant la nuit, y tuent quatre mille hommes et y jettent le trouble et l'effroi, II Mach., XIII, 3-17. Après cet échec, le roi de Syrie vient assiéger Bethsura; mais il est repoussé et battu, I Mach., VI, 31 et II Mach., XIII, 18-21. Bataille de Bethzachara, dans laquelle Judas tue six cents Syriens. Mort héroïque d'Eléazar, frère de Judas, qui pénètre au milieu des phalanges ennemies pour tuer l'éléphant qu'il croit monté par Antiochus. Les Juifs, ne pouvant soutenir les efforts des ennemis, se replient sur Jérusalem, où ils sont suivis par Antiochus, I Mach., VI, 32-48. Capitulation de Bethsura, où le roi laisse une garnison, I Mach., VI, 49-50 et II Mach., XIII, 22. Il met le siège devant Jérusalem. Les Juifs se défendent, mais les vivres viennent à manquer et les combattants commencent à évacuer la ville. I Mach., VI, 51-54 et II Mach., XIII, 23. Sur ces entrefaites, Lysias apprend que Philippe veut se rendre maître du gouvernement du royaume, il conseille au roi de faire la paix avec les Juifs. La paix est conclue. I Mach., VI, 55-61 et II Mach., XIII, 23-24. Antiochus passe par Ptolémaïde et revient à Antioche, qu'il trouve occupée par Philippe. Il chasse cet usurpateur et rentre dans sa capitale, I Mach., VI, 62-63 et II Mach., XIII, 25-26. L'an cent cinquante-et-un des Grecs, Démétrius, fils de Séleucus IV, qui était retenu à Rome comme ôtage, s'embarque clandestinement, s'empare du trône de Syrie et fait mettre à mort Antiochus Eupator et Lysias, I Mach., VII, 1-4. Cette nouvelle parvient aux oreilles de Judas, II Mach., XIV, 1-2. Excité par des Juifs infidèles qui avaient à leur tête Alcime, un prétendant au souverain pontificat, Démétrius envoie Bacchide, un de ses amis, avec une armée, contre Judas et contre les Juifs fidèles. Bacchide et Alcime tâchent de surprendre Judas Machabée; mais ils ne peuvent y réussir. Ils tuent soixante docteurs de la loi qui s'étaient fiés à leur parole et auxquels ils avaient juré de ne faire aucun mal. Bacchide fait périr plusieurs Juifs et retourne à Antioche après avoir confié le gouvernement de la province à Alcime, qui cherche à s'affermir dans la souveraine sacrificature. Des Juifs impies se joignent à Alcime et font plus de mal à leurs frères que les Syriens ne leur en avaient fait. Mais Judas s'oppose à ces désordres, I Mach., VI, 5-24. Alcime voyant que Judas était le plus fort, part pour Antioche et va l'accuser auprès de Démétrius, I Mach., VI, 25 et II Mach., XIV, 3-5. Il formule son accusation en présence du roi, II Mach., XIV, 6-11. Démétrius envoie Nicanor contre Judas avec ordre de le faire prisonnier, de disperser son armée et de rétablir Alcime dans le souverain pontificat, I Mach., VII, 26 et II Mach., XIV, 12-13. Les Gentils qui s'étaient enfuis de la Judée, se joignent aux troupes de Nicanor. Les Juifs, saisis de frayeur, invoquent le secours de Dieu, se mettent en route, et arrivent jusqu'au village de Dessau. Simon, frère de Judas, qui avait déjà livré bataille à Nicanor, est lui-même épouvanté par l'arrivée soudaine des ennemis. Tout à coup Nicanor, saisi d'admiration pour la bravoure de Judas et pour l'héroïsme de ses troupes, et aussi redoutant pour lui-même quelque catastrophe, fait la paix avec les Juifs, II Mach., XIV, 14-22. Il vient à

Jérusalem à la tête d'une armée formidable, I Mach., VII, 27, et il y établit sa demeure, II Mach., XIV, 23-25. Alcime, jaloux de l'union de Nicanor avec Judas, va diffamer ce dernier auprès du roi, qui ordonne de le lui envoyer prisonnier. Nicanor cherche une occasion favorable d'exécuter l'ordre du roi, II Mach., XIV, 26-29. Judas devinant les projets de Nicanor se retire. Alors le général syrien, transporté de colère, se met à sa poursuite et le rencontre près de Capharsalama où une bataille a lieu; mais il est vaincu, perd cinq mille hommes, et s'enfuit à Jérusalem. Là, il exige avec menaces que les Juifs lui livrent Judas Machabée, I Mach., VII, 27-38 et II Mach., XIV, 30-36. On accuse auprès de Nicanor, Razias, homme vertueux et fort zélé pour défendre les intérêts des Juifs. Nicanor envoie cinq cents hommes pour l'arrêter, dans l'espoir de le contraindre à l'apostasie. Mais Razias les prévient et se tue, II Mach., XIV, 37-46. Nicanor sort de Jérusalem et vient camper avec l'armée syrienne près de Bethoron; Judas s'arrête avec les siens près d'Adarsa, I Mach., VII, 39-40. Nicanor forme le projet d'attaquer Judas, le jour du sabbat. Ceux qui servaient dans son armée l'exhortent à respecter la sainteté du jour du Seigneur. Il répond par un blasphème. Judas met sa confiance en Dieu; il exhorte ses gens à ne point craindre les hommes; il leur rappelle les grâces qu'ils ont reçues; il les arme, non de boucliers et de dards, mais de foi et de piété. Il leur rapporte une vision, qu'il avait eue et les remplit de courage et de confiance, II Mach., XV, 1-21. Puis, il implore le secours du Très-Haut et il livre bataille. Nicanor et trente-cinq mille des siens sont tués, le camp syrien est brûlé, l'armée ennemie est mise en fuite. Judas fait couper la tête de Nicanor et la main qu'il avait levée contre le temple; il fait jeter sa langue aux oiseaux et exposer sa tête au haut de la citadelle. Les Juifs, maîtres de la ville sainte, établissent une fête solennelle pour perpétuer le souvenir de cette insigne victoire, I Mach., VII, 40-50 et II Mach., XV, 22-40 (1). Malgré tous ces succès, remportés par Judas, il était à craindre que le roi de Syrie, ne cherchât à tirer vengeance des Juifs. Judas profite du premier moment de paix, pour conclure une puissante alliance. Il a entendu parler de la vaillance des Romains, de leurs victoires, ainsi que de la bienveillance qu'ils témoignent à leurs alliés. Il envoie donc à Rome deux ambassadeurs qui négocient et concluent une alliance entre les Juifs et les Romains, I Mach., VIII. Le roi Démétrius renvoie Bacchide et Alcime dans la Judée, à la tête d'une armée nombreuse. L'aspect farouche de ces guerriers terrifie la petite troupe de Judas, qui se disperse. Huit cents hommes seulement demeurent groupés autour de lui. Le cœur brisé et tout découragé, Judas marche néanmoins contre l'ennemi. Il remporte d'abord un grand succès, mais, accablé par le nombre, il tombe sur le champ de bataille. Les frères de Judas l'enterrent avec honneur et tout le peuple le pleure pendant plusieurs jours. Les méchants profitent de sa mort pour se rendre maîtres du pays. Une grande famine se déclare. Les Juifs fidèles choisissent pour chef Jonathas, frère de Judas, qui, pour échapper aux poursuites de Bacchide, se retire dans le désert de Thécua, après

(1) Ici se termine le second livre des Machabées. Le récit historique se continue dans le premier livre.

avoir essayé de mettre ses bagages en sûreté chez ses amis les Nabuthéens. Ces bagages, confiés à Jean, frère de Jonathas, tombent dans une embuscade des fils de Jambri; Jean est tué, mais Jonathas tire de cette attaque une sanglante vengeance. Comme il revient de cette expédition, il rencontre Bacchide sur les bords du Jourdain, lui livre bataille, l'oblige à reculer; mais lui-même bat ensuite en retraite, traversant le Jourdain à la nage avec toute sa petite armée. Bacchide, maître du pays, retourne à Jérusalem, et bâtit plusieurs forteresses dans la Judée. L'impie Alcime, le grand-prêtre, tombe frappé de mort subite, au moment où il veut faire abattre les murailles du parvis du temple. Bacchide s'en retourne à Antioche et la Palestine demeure en paix pendant deux ans. Mais les Juifs infidèles rappellent le général syrien qui vient mettre le siège devant Bethbessen, dont il ne réussit pas à s'emparer; il finit par accorder à Jonathas une paix honorable et quitte la Judée pour toujours. Jonathas établit sa demeure à Machmas et il reste le chef respecté de son parti, I Mach., IX. Alexandre Balas s'empare du trône de Syrie et s'efforce de détrôner Démétrius I, qui recherche l'amitié de Jonathas; mais Alexandre offre aux Juifs des conditions meilleures et Jonathas se rallie à lui. Confirmé par Alexandre dans le souverain pontificat, Jonathas en exerce pour la première fois les fonctions à la fête des tabernacles; il lève une puissante armée, fait fabriquer des armes et reçoit de Démétrius une nouvelle lettre toute remplie de promesses magnifiques. Mais les Juifs se méfient de la sincérité de Démétrius et confirment leur alliance avec Alexandre. Ce dernier livre bataille à Démétrius qui est tué dans le combat. Alexandre demande et obtient la main de Cléopâtre, fille de Ptolémée Philométor, roi d'Egypte. Le mariage se célèbre à Ptolémaïde, où Jonathas se rend, sur l'invitation d'Alexandre, et il offre aux deux monarques et à leur suite de riches présents. Il est comblé d'honneur par Alexandre, qui renvoie honteusement ses détracteurs sans vouloir même les entendre. Démétrius Nicator revendique le trône de son frère. Son général Apollonius provoque Jonathas au combat. Celui-ci accepte le défi, s'empare de Joppé, défait l'armée d'Apollonius avec l'aide de son frère Simon, pille Azot et les villes environnantes, s'empare d'Ascalon, et s'en retourne à Jérusalem après qu'Alexandre Balas lui eut fait hommage de la ville d'Accaron avec tout son territoire, I Mach., X. Ptolémée Philométor, roi d'Egypte, feignant de vouloir secourir Alexandre Balas, son gendre, envahit la Syrie avec une armée nombreuse, place des garnisons dans les villes de la côte, se rencontre avec Jonathas qui l'accompagne jusqu'à Eleuthère, s'empare de tout le rivage de la Méditerranée jusqu'à Séleucie, puis, il fait alliance avec Démétrius II contre Alexandre. Celui-ci marche contre son beau-père, il est vaincu et s'enfuit en Arabie, où il est mis à mort par un prince arabe. Ptolémée meurt trois jours plus tard, et Démétrius II reste seul maître de la Syrie. Jonathas assiège la forteresse de Jérusalem; Démétrius, prévenu contre lui, le mande à Ptolémaïde. Jonathas s'insinue dans sa confiance malgré les calomnies de ses ennemis. Le roi de Syrie accorde, à la demande de Jonathas, plusieurs immunités et de grands privilèges aux Juifs. Il licencie son armée et ne garde que des troupes étrangères, ce qui lui attire la haine des soldats et détermine Tryphon à tenter d'élever au trône Antiochus, fils d'Alexandre, qui était auprès d'Emalchuel, roi des Arabes. Jonathas prie Démétrius de retirer les garnisons syriennes des

places de la Judée. Démétrius promet de le faire. Il lui demande du secours contre son peuple qui s'était révolté. Jonathas lui envoie trois mille Juifs qui tuent cent mille rebelles, délivrent le roi et lui soumettent la ville d'Antioche. Démétrius, au lieu de reconnaître les services rendus par Jonathas, lui fait tout le mal possible. Alors Tryphon amène le jeune Antiochus dont il fait reconnaître la souveraineté. Démétrius est battu et mis en fuite. Antiochus écrit à Jonathas, il lui confirme la souveraine sacrificature et donne à son frère Simon le gouvernement de la Phénicie et de la Palestine. Jonathas pour reconnaître les bienfaits d'Antiochus va lui soumettre les villes au-delà du Jourdain qui étaient restées fidèles à Démétrius. Il laisse à son frère Simon le soin d'achever ces conquêtes et revient au secours de la Galilée que les généraux de Démétrius avaient envahie. Il marche contre l'ennemi, le met en fuite et poursuit les fuyards jusque dans leur camp, I Mach., XI. Jonathas renouvelle l'alliance avec les Romains et avec les Spartiates; il défait l'armée de Démétrius, et tourne ses armes contre les Arabes et les Syriens. Simon s'empare des villes maritimes. Tryphon conspire contre le jeune Antiochus et cherche à s'emparer du pouvoir suprême; mais, dans la crainte de rencontrer dans la personne de Jonathas un adversaire redoutable, il l'attire à Ptolémaïde où il le fait prisonnier et tue tous ses partisans. Puis, il envoie des troupes contre l'armée que Jonathas avait laissée en Galilée; mais cette armée déploie une telle énergie et un tel courage, que Tryphon n'ose l'attaquer. La fausse nouvelle de la mort de Jonathas s'étant répandue, toute la Judée le pleure et les ennemis des Juifs reprennent courage, I Mach., XII. Simon succède à Jonathas. Il enlève le corps de son frère et bâtit un sépulcre pour son père et pour ses frères. Bientôt Tryphon met à mort le jeune Antiochus et s'empare du trône de Syrie. Simon saisit cette occasion pour se rallier à Démétrius et il obtient de lui l'affranchissement de son pays. Il assiège Gaza et s'en empare; la forteresse de Jérusalem lui est rendue et il met Jean Hircan, son fils, à la tête de l'armée, I Mach., XIII. Démétrius, ayant entrepris une expédition contre la Perse, est fait prisonnier et, tandis que Tryphon, d'un autre côté, est occupé à consolider son trône, la Judée traverse quelques années de paix, que Simon met à profit pour assurer le bien-être des Juifs et pour fortifier sa puissance en renouvelant les traités d'alliance avec les Romains et avec les Spartiates. Les Juifs reconnaissants confèrent à Simon le titre héréditaire de chef du peuple et de souverain prêtre, I Mach., XIV. En l'absence de Démétrius, prisonnier chez les Parthes, son jeune frère Antiochus VII combat l'usurpateur Tryphon; mais auparavant, il cherche à s'attacher Simon Machabée. Tryphon, vaincu, s'enfuit à Dora et Antiochus assiège cette ville par mer et par terre. Les Romains écrivent en faveur des Juifs aux rois et aux peuples, leurs voisins. Antiochus se brouille avec Simon; il poursuit Tryphon qui s'est enfui de Dora et il ordonne à Cendébée de marcher contre la Judée avec une puissante armée, I Mach., XV. Cendébée est vaincu par Judas et par Jean Hircan, les deux fils de Simon. Ptolémée, gendre de Simon, désirant s'emparer du gouvernement de la Judée, attire dans la forteresse de Doch son beau-père ainsi que deux de ses fils, Mathathias et Judas, et les fait assassiner pendant un festin. Il veut aussi tuer Jean Hircan, mais celui-ci en est informé, s'empare des meurtriers et les fait mettre à mort, I Mach., XVI.

III

DIFFICULTÉS CHRONOLOGIQUES

Les adversaires objectent la chronologie contre la concordance des deux livres des Machabées. Il est à remarquer, en effet, que le second livre date les événements qu'il rapporte d'une année en moins que le premier livre. Ainsi, par exemple, il place la guerre entre Antiochus Eupator et Judas Machabée en la cent quarante-neuvième année (1), tandis que le premier livre écrit : « en la cent cinquantième année (2) de l'ère des Grecs ». L'ère des Grecs ou des Séleucides fut créée à l'occasion des conquêtes que Séleucus Nicator fit en Babylonie et dans cette partie de l'Orient qui forma plus tard l'empire de Syrie. On l'a également appelée l'ère des Syro-Macédoniens à cause de l'origine de Séleucus qui était un des généraux d'Alexandre-le-Grand ; on l'a nommée aussi l'ère d'Alexandre, par confusion avec l'ère véritable du conquérant macédonien. Les Juifs l'adoptèrent après leur soumission aux rois de Syrie et ils l'appelèrent l'ère des contrats, מנין שטרות, parce qu'on leur imposa l'obligation de s'en servir dans les actes publics et elle resta l'ère habituellement employée par les Juifs, jusqu'au onzième siècle, où ils commencèrent à compter les années de la création du monde. On fait dater dinairement la première année de l'ère des Séleucides de l'an 312 avant Jésus-Christ, plus exactement du 1er octobre 312 ; quelques chronologistes la placent même une année plus tard, l'an 311 avant Jésus-Christ. Ensuite les peuples qui se sont servis de l'ère des Séleucides ne l'ont pas tous datée du même mois, ni du même jour. Ainsi les Grecs de Syrie la faisaient commencer au mois de septembre, et les autres Syriens le premier octobre, usage encore suivi, le premier, par les catholiques du Liban, le second, par les Nestoriens et par les Jacobites. En outre, plusieurs villes avaient leur jour particulier pour commencer l'année : c'était, par exemple, le premier juillet à Séleucie, le 24 septembre à Ephèse, le 27 octobre à Gaza, le 18 novembre à Tyr. Chez les Arabes, les uns la dataient du premier septembre, et les autres du premier octobre. D'après cet exposé, nous voyons que la première année de l'ère des Séleucides repose sur une date bien incertaine ; il n'est donc pas étonnant que les auteurs sacrés des deux livres des Machabées ne concordent pas absolument ensemble, et il nous paraît tout à fait injuste de vouloir tirer de cette circonstance une induction quelconque contre la valeur de leur travail. Les commentateurs ont cherché à expliquer cette différence chronologique. Le P. Patrizi (3) pense que l'auteur du premier livre compte les années à partir du printemps, premier jour de nisan, de l'an 312 avant Jésus-Christ, tandis que l'auteur du second livre compte à partir de l'automne de la même année. Ideler (4) croit que l'auteur du premier livre

---

(1) II Mach., XIII, 1.
(2) I Mach., VI, 20.
(3) F. X. Patritii l. c. p. 27 et suiv.
(4) Ideler, manuel de chronologie, I, 530 et s.

compte les mois à la façon des Juifs, en commençant par le premier nisan 312, par conséquent six mois avant la date ordinaire, qui est le premier octobre 312, tandis que l'auteur du second livre fait commencer son ère des Séleucides le premier jour de tischri 311. Enfin une troisième version est donnée par Welte (1) qui prétend que l'auteur du premier livre compte les années comme le faisaient les Syriens, à partir de l'automne 312; tandis que l'auteur du second livre compte selon la méthode des Babyloniens et des Chaldéens, à partir de l'automne 311 avant Jésus-Christ. De nombreux commentateurs se sont ralliés à cette interprétation qui repose sur les données suivantes. Séleucus Nicator ayant été mis en possession de la province de Babylonie, en fut chassé en 315 avant Jésus-Christ, par Antigone qui désirait s'emparer de tout le royaume d'Alexandre-le-Grand. Séleucus s'enfuit en Egypte, auprès de Ptolémée, se ligua avec lui contre Antigone, rentra en Asie à la tête d'une armée et conquit d'abord la Syrie après la bataille de Gaza, l'an 312 avant Jésus-Christ. C'est la première année de l'ère des Séleucides pour les Syriens. Séleucus poursuivit ses conquêtes, et récupéra la Babylonie et les provinces au-delà de l'Euphrate, l'année suivante, en 311 avant Jésus-Christ, qui est pour les Babyloniens et les Chaldéens, le point de départ de l'ère des Séleucides. Le P. Patrizi, qui signale lui-même cette chronologie, fait observer (2) cependant qu'il lui paraît impossible d'admettre que l'auteur du second livre des Machabées ait compté les années à la façon des Babyloniens, pour la raison que l'écrivain sacré dit lui-même (3), qu'il ne fait qu'écrire un abrégé des cinq livres de Jason de Cyrène; or, Cyrène est située en Afrique et il semble peu probable qu'un Cyrénéen ait compté l'ère des Séleucides selon la méthode des Babyloniens qui habitaient bien loin de lui, au-delà de l'Euphrate. Il a dû adopter la chronologie des Syriens qui étaient ses proches voisins, et son abréviateur, qui est l'auteur du second livre, a dû suivre aussi la même voie.

IV

CARACTÈRES HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Au siècle dernier, une contestation s'engagea entre les jésuites Erasme Froelich et Joseph Khell, d'une part, et entre les protestants Ernest Frédéric Wernsdorf et Théophile Wernsdorf, de l'autre, concernant la valeur historique des livres des Machabées. Froelich publia d'abord un écrit intitulé : *Annales compendiarii regum et rerum Syriæ nummis veteribus illustrati* (4). Il se servit pour ce remarquable travail des deux livres des Machabées comme de documents historiques absolument incontestables. E. F. Wernsdorf contesta cette valeur historique dans sa brochure : *Prolusio de fontibus historiæ Syriæ in libris Maccabæorum* (5). Froelich pu-

(1) Welte, 58.
(2) F. X. Patritii, l. c. p. 28.
(3) II Mach., II, 24.
(4) Viennæ, 1744.
(5) Leipsick, 1746

blia pour la défense de son premier travail : *De fontibus historiæ Syriæ in libris Maccabæorum prolusio in examen vocata* (1). Théophile Wernsdorf prit fait et cause pour son frère et il écrivit une brochure : *Commentatio hist. crit. de fide libror. Maccab.* (2). Il signalait avec une très grande habileté toutes les parties faibles et les arguments défectueux du travail de son contradicteur. Malheureusement, excité par son désir d'ôter aux deux livres de la Bible tout caractère historique, il alla beaucoup trop loin et s'écarta même parfois de la vraisemblance et des données de l'histoire. Le P. Khell entra en lice, à son tour, et publia : *Auctoritas utriusque libri Maccab., canonico-historica adserta et Froelichiani Annales Syriæ defensi adversus comment. hist. crit. G. Wernsdorfii,* etc. (3). Cette publication resta sans réponse de la part des adversaires et elle assura la victoire à l'opinion catholique. Depuis cette époque, le caractère historique, du moins en ce qui concerne le premier livre des Machabées, n'a plus trouvé de contradicteurs sérieux. On a bien cherché à signaler quelques inexactitudes dans les détails, par exemple, le partage qu'Alexandre-le-Grand fit de son empire entre ses généraux (4). la fausse idée que Judas s'était formée de la politique romaine (5), la captivité d'Antiochus-le-Grand tombé au pouvoir des Romains (6), la parenté des Spartiates avec les Juifs (7). Dans tous ces points, il s'agirait d'abord de prouver que c'est l'auteur sacré qui a véritablement tort, et Reusch (8) prétend que cette preuve est impossible à établir. même pour les passages incriminés du second livre. Presque toujours d'ailleurs, ajoute-t-il, la contradiction provient d'une mauvaise interprétation. D'un autre côté, supposé même qu'il existe quelques inexactitudes dans ces petits détails, elles proviendraient des préjugés de nations, des croyances populaires. Il faut tenir compte aussi des relations internationales très défectueuses dans ces temps-là. Qui sait enfin si la version grecque rend bien exactement le texte primitif hébreu qui est perdu? Il a pu se glisser dans l'ouvrage des fautes de traduction aussi bien que des fautes de copie. En tous cas, rien n'autorise à suspecter la sincérité du récit, qui, dans ses narrations sur les rois de Syrie et d'Egypte, est partout d'accord avec les historiens grecs et les historiens latins. Grimm, qui certainement n'est pas un défenseur des livres des Machabées, rend témoignage (9) à la fidélité historique des faits rapportés dans le premier livre; il accuse seulement l'auteur d'avoir souvent exagéré le nombre des soldats syriens et d'avoir diminué au contraire le nombre des combattants juifs, dans le but évident de faire ressortir la bravoure de ces derniers. Keil (10) fait observer que dans tous les passages incriminés (11) par Grimm, les chiffres sont de simples évalua-

---

(1) Vindob., 1746 in 4°.
(2) Vratisl., 1747.
(3) Viennæ, 1749.
(4) I Mach., I, 6.
(5) I Mach., VIII, 1 et s.
(6) I Mach., VIII, 7.
(7) I Mach., XII, 6 et s.
(8) Reusch, Lehrbuch der Einleitung in das alte Test., Frib., 1868, in-8° p. 137.
(9) Grimm, Exeget. Handb. zu den Apocryphen, 3e Lief. p. XIX.
(10) Keil, l. c. p. 18.
(11) I Mach., IV 14 et 24; V, 44; VI, 47; VII, 46; XI, 45-51.

tions, ne reposant même dans l'esprit de l'auteur, sur aucune donnée précise, et qu'il est impossible, en ce cas, d'en tirer aucune conclusion défavorable à l'écrivain sacré, ni de le taxer d'exagération. Nous discuterons d'ailleurs dans notre commentaire chacun de ces passages.

Quelques critiques ont prétendu que l'auteur du premier livre ne s'était servi pour sa rédaction d'aucun document original écrit, parce qu'il n'y fait jamais allusion, et qu'il insinue à la fin de son livre, qu'il n'aurait pas fait son travail, s'il avait existé des récits authentiques plus anciens et plus dignes de foi que le sien. Mais le silence gardé sur des documents écrits, n'est pas une preuve qu'il n'en ait pas existé. Les livres des Rois, par exemple, ne citent jamais aucun document écrit, et cependant il est incontestable qu'ils reposent sur des documents de ce genre. Nous dirons volontiers avec Welte (1), que l'observation de la fin du livre, qui constate qu'il existe des annales du règne de Jean Hyrcan, permet de présumer que ces annales existaient également sous ses devanciers. Et, en effet, il est dit (2) de Judas Machabée que ses exploits sont si nombreux qu'ils n'ont pas pu être tous racontés, ce qui prouve, au moins indirectement, que quelques-unes de ses actions ont été consignées par écrit. Le second livre des Machabées, du reste, nous apprend formellement (3) que Judas fit recueillir les faits de ses guerres et que ce recueil existe.

« Quoi qu'il en soit », conclut Welte (4), « il est évident qu'on s'est servi de documents écrits pour rédiger le premier livre des Machabées, puisque ce livre donne des extraits des écrits du temps des Machabées, soit textuellement, par exemple : VIII, 23-32; X, 18; XII, 25-45; XII, 6-23; XIII, 36-40; XV, 2-9; XVI, 21, etc; soit sommairement, par exemple : X, 6; XV, 22; ce qui prouve que l'auteur avait à sa disposition des sources écrites. On ne peut indiquer quels secours l'auteur a eus, outre les sources qu'il cite expressément; mais on peut encore moins affirmer que ces secours lui aient manqué, et il est très vraisemblable que ses principales sources furent des annales, peut être fragmentaires, des hauts faits des premiers Machabées ».

« Ainsi rien ne peut ébranler l'autorité de ce livre, établie sur des sources certaines que l'auteur eut à sa disposition, et confirmée par le court espace de temps qui le séparait des événements qu'il raconte. A ces motifs s'ajoutent une foule de détails très précis sur les temps et les lieux, qui trahissent une connaissance certaine des faits, et un accord remarquable avec les historiens grecs et romains qui ont parlé de l'histoire des Machabées (5). »

Quant au caractère littéraire, le premier livre des Machabées a des ressemblances frappantes avec les deux livres d'Esdras et avec le livre d'Esther. Il ressemble aux premiers par les documents qu'il rapporte; il se rapproche du dernier par la forme de sa diction, qui parfois devient absolument poétique dans la description de certains personnages et de

---

(1) Dict. de Goschler, T. XIV, p. 61.
(2) I Mach., IX, 22.
(3) II Mach., II, 14.
(4) Dict. de Goschler, l. c.
(5) Cf. Herbst, Introd., II, 3, p. 70.

quelques-unes des situations qu'il dépeint (1), même dans l'exposé de quelques faits historiques (2), sans cependant jamais en altérer la véracité.

L'autorité historique du second livre des Machabées a été plus contestée que celle du premier livre. Luther, tout en s'irritant contre l'origine apocryphe qu'il reproche aux livres des Machabées, veut néanmoins qu'ils soient conservés « à cause des belles histoires des frères Machabées et de leur mère et à cause d'autres passages encore (3). » Cependant, malgré cette assertion, le célèbre réformateur, attaquant la valeur historique du second livre, s'écrie dans ses *Propos de table* (4). « Je suis tellement hostile à ce second livre des Machabées et à Esther, que je désirerais qu'ils n'existassent pas du tout, car ils sentent par trop le Judaïsme et ils sont remplis d'extravagances païennes. »

Ce second livre, comme nous l'avons vu, se divise en deux parties fort inégales. La première renferme deux lettres des Juifs de Palestine à leur coréligionnaires d'Egypte, invitant ces derniers à se joindre à eux pour célébrer chaque année la fête de la purification du temple. L'autre partie est désignée par l'auteur lui-même (5) comme un abrégé de l'histoire de Jason de Cyrène.

Quant à la première partie, les adversaires en ont attaqué la valeur historique par la date qui se trouve à la fin de la première lettre, l'an 188 des Grecs, qui est l'année de sa rédaction, c'est-à-dire quarante ans après la purification du temple par Judas. Il est impossible, ont-ils dit, que les Juifs de Judée n'aient invité les Juifs d'Egypte à célébrer cette fête que quarante ans après son institution. Nous sommes bien obligés d'avouer que nous ne comprenons par cette impossibilité. D'ailleurs, où est la preuve que ces lettres aient été les premières adressées en Egypte? L'invitation que rapporte le second livre des Machabées, n'exclut nullement la possibilité d'un appel antérieur.

Les critiques objectent encore contre l'autorité historique de la première partie du second livre les légendes du feu sacré (6) et de l'enlèvement de l'arche d'alliance (7) qu'ils traitent de fables; ils font ressortir la contradiction qui existe entre la manière dont le grand conseil raconte dans la seconde lettre (8) la mort d'Antiochus Epiphane et la façon dont elle est rapportée dans l'histoire de Jason (9). On trouvera dans notre commentaire (II Mach., I, 17), la réfutation de cette seconde objection. Quant à la découverte du feu sacré, c'est une légende; et puis, si l'on admet que la boue extraite de la caverne, était saturée d'huile de naphte, ce qui est indiqué par le verset 36 du chapitre I, l'origine de la légende s'explique d'une manière toute naturelle. La légende de l'enlèvement de

(1) I Mach., I, 23-28 et 38-40; II, 7-13; III, 3-9; XIV, 8-15.
(2) I Mach., II, 44; III, 35-36, 45 et 51; IV, 38; VII, 17; IX, 41 et XIII, 51.
(3) Luther: « Um der schœnen Geschichte willen der sieben Mærtyrer Maccabæorum und ihrer Mutter, und anderer mehr Stücken. »
(4) Luther, Tischreden : « Ich bin dem Buche und Esther so feind, dasz ich wollte sie wæren, gar nicht vorhanden; denn sie judenzen zu sehr und haben viel heidnische Unart. »
(5) II Mach., II, 23.
(6) II Mach., I, 19 et II, 8.
(7) II Mach., II, 4.
(8) II Mach., I, 13.
(9) II Mach., IX.

l'arche d'alliance par Jérémie est déclarée fabuleuse par les adversaires parce que 1° l'arche d'alliance manquait au second temple; 2° parce que Jérémie n'aurait pas pu l'emporter avec le tabernacle; enfin 3° parce que l'arche d'alliance fut pillée et détruite par les Chaldéens, d'après le quatrième livre des Rois (1). « Mais », dit Welte (2), « le premier point n'est pas contraire au fait qu'on nie; car il n'est pas dit que l'arche se trouvât dans le second temple ou qu'elle fût cachée pour être portée plus tard dans ce temple. »

« Le second point est fondé, en ce sens que Jérémie n'aurait pu à lui seul emporter l'arche et le tabernacle; mais il n'est plus fondé, s'il prétend que le prophète ne pouvait être aidé et que les Chaldéens l'entravèrent; vu qu'on sait que Jérémie eut toujours des amis et des partisans parmi eux et qu'il jouit de la faveur de Nabuchodonosor (3), de sorte qu'il put parfaitement en obtenir l'arche d'alliance, l'autel des parfums avec le tabernacle, qui était encore conservé dans le temple de Salomon (4). »

« Enfin l'arche ne se trouvait pas parmi les objets du temple pillés par les Chaldéens, puisqu'elle n'est jamais nommée, tandis que les autres objets pillés sont spécialement énumérés (5). »

La valeur historique de la seconde partie du deuxième livre des Machabées, qui renferme l'abrégé de l'histoire de Jason, a été, aussi bien que les deux lettres que nous venons de discuter, l'objet de nombreuses attaques. « Ce récit », dit de Welte (6), « est rempli de miracles incroyables, de fautes historiques et chronologiques, de détails exagérés et arbitraires. »

Les adversaires reprochent à l'auteur d'avoir placé l'expédition de Lysias sous le règne d'Antiochus Eupator (7), tandis que le premier livre des Machabées la met (8) au temps d'Antiochus Epiphane. Quelques commentateurs, par exemple Bertheau (9) et Keil (10), tout en essayant de défendre l'auteur sacré, avouent qu'il a confondu la première expédition de Lysias en Judée avec la seconde.

Le savant travail du P. Patrizi fournit une explication de nature à satisfaire le lecteur. Dans sa concordance des deux livres des Machabées, établie sur de longues et profondes recherches chronologiques, le savant jésuite place ainsi que nous l'avons fait (11) sous le règne d'Antiochus Epiphane, la première campagne de Lysias que le premier livre des Machabées nous fait connaître (12), ainsi que l'entrée en campagne pour la seconde expédition (13) que nous trouvons rapportée dans le second livre.

La nouvelle de la première défaite de son général avait eu pour résul-

---

(1) IV Rois, xxiv, 13.
(2) Dict. de Goschler, xiv, p. 65.
(3) Jérém., xxxix, 11.
(4) III Rois, viii, 4 et II Paral., v, 5.
(5) Jérém., xlii, 17 et Esdras, i, 7-11.
(6) De Welte, *Introd.* 6e édit., p. 446.
(7) II Mach., xi.
(8) I Mach., iv, 28-35.
(9) C. Bertheau, *de secundo libro Maccab. dissert.*, p. 29.
(10) Keil, l. c. p. 263.
(11) Page 9 de la préface.
(12) I Mach., iv, 28-35.
(13) II Mach., xi, 1-4.

tat le désespoir et la mort d'Epiphane (1). Sur ces entrefaites, Lysias, parti pour sa seconde campagne, fut battu par Judas (2). Il apprit alors la mort du roi (3), et il se détermina, en suite de cette nouvelle inattendue, à faire la paix avec les Juifs (4). Cette seconde expédition, entreprise sous Epiphane, se termina donc sous le règne d'Antiochus Eupator.

Nous discuterons dans notre commentaire sur le onzième chapitre, le reproche que les adversaires adressent aux lettres concernant le traité de paix avec Lysias, et qu'ils nomment « des documents inventés. »

Grimm (5) cite un grand nombre d'autres « inexactitudes historiques. » Tous ses reproches manquent absolument de fondement. Nous les aborderons également dans le cours de notre commentaire. Toutes les prétendues exagérations dans le nombre des combattants, des ennemis tués, les apparitions de cavaliers dans les airs, toutes ces choses ne peuvent être reprochées ni à Jason ni à son abréviateur; ce sont des croyances populaires que l'auteur sacré rapporte et qui sont simplement une preuve de l'assistance efficace accordée par Dieu à son peuple.

La purification du temple que le premier livre (6) place avant la mort d'Antiochus Epiphane, semble être rapportée au second livre (7) après la mort de ce monarque. Ewald (8) fait observer que l'erreur n'est qu'apparente; et ce qui en est cause, c'est que l'auteur du second livre a voulu terminer chacune des deux parties de son histoire par le récit de l'établissement d'une fête, ayant rapport à la conservation du temple : la fête de sa dédicace après qu'il eut été purifié par Judas et la fête commémorative de la victoire remportée sur Nicanor, l'audacieux sacrilège qui avait juré de détruire le sanctuaire.

Les adversaires ont même attaqué l'orthodoxie de la doctrine du second livre des Machabées, soutenant qu'il renferme l'erreur alexandrino-judaïque qui enseigne que Dieu est absolument séparé du monde et qu'il n'agit sur lui que par des agents intermédiaires. « Mais il est évident » dit Welte (9), « que c'est à tort qu'on invoque l'apparition miraculeuse qui s'opposa à Héliodore, à son entrée dans le temple, qu'il voulait piller (10), pour prouver l'opinion avancée; le fait est plutôt une preuve du contraire, et il est parfaitement d'accord avec d'autres apparitions du même genre qui se trouvent mentionnées dans les livres de l'Ancien Testament du canon hébreu. L'observation faite par le livre des Machabées, III, 38, qu'il y avait véritablement dans le temple de Jérusalem une certaine vertu divine, Θεοῦ δύναμις, qui le protégeait, ne prétend nullement faire de cette vertu divine un des êtres intermédiaires du système de Philon; car le verset suivant, III, 39, qui explique cette vertu divine, Θεοῦ δύναμις, attribue précisément à Dieu la surveillance immédiate du lieu saint et le châtiment direct de ses profanateurs. Cette force, cette vertu n'est par

(1) I Mach., VI, 16 et II Mach., IX, 28.
(2) II Mach., XI, 5-12.
(3) I Mach., VI, 17.
(4) II Mach., XI, 13-15.
(5) Grimm, l. c. vierte Lief., p. 8 et s.
(6) I Mach., IV, 36.
(7) II Mach., X, 1-8.
(8) Ewald, Geschichte, t. IV, p. 606.
(9) Welte, l. c.
(10) II Mach., III, 7 et s.

conséquent nommée à côté de Dieu que comme ce par quoi il se manifeste réellement, de même que dans les Psaumes, xxi, 14; lxvi, 7; lxviii, 35, au livre I des Paralipomènes, xvi, 11, et il n'est pas le moins du monde question dans cet endroit d'un être indépendant de Dieu et substantiellement différent de lui. »

Comme style et comme caractère littéraire, le second livre des Machabées ne ressemble en rien au premier. L'auteur n'a qu'un but : montrer comment Dieu a protégé son peuple et son temple et comment il a puni les oppresseurs d'Israël. C'est cette pensée dominante qui fait parfois négliger à l'écrivain certains détails essentiels dans le cours des évènements qu'il rapporte. Par contre, dans le but d'édifier ses lecteurs, d'affermir leur espérance, il émaille son récit d'une foule de réflexions pieuses (1), il traite durement les profanateurs sacrilèges (2), tandis qu'il honore, par des épithètes flatteuses (3), les pieux Israélites qui combattent pour la défense de la loi et du sanctuaire, et qu'il donne leur conduite comme un exemple à suivre.

V

AUTEUR ET TEXTE ORIGINAL

Origène et S. Jérôme disent formellement que le premier livre des Machabées était écrit en hébreu, c'est-à-dire probablement en chaldéen, qui était l'hébreu parlé en Palestine depuis le retour de la captivité. Origène nous apprend (4) qu'il connaît ce texte hébreu, qui était intitulé: Sarbeth Sarbane el : ἔξω τούτων (c'est-à-dire des livres canoniques de l'Ancien Testament) ἐστὶ τὰ Μακκαβαϊκά ἅπερ ἐπιγέγραπται Σαρβὴθ Σαρβανὲ ἐλ. S. Jérôme dit en propres termes (5) : « Machabæorum primum librum hebraïcum reperi. » Malheureusement ce texte hébreu est perdu. Les nombreux et durs hébraïsmes qui se rencontrent dans le texte grec, forment, avec le témoignage des deux Pères de l'Eglise, une preuve irrécusable que le texte primitif était écrit en hébreu. Ainsi γίγνεσθαι εἰς φόρον (היה למס) (6); καὶ ἡτοιμάσθη ἡ βασιλεία (ותכן מלכות) (7); εἰς διάβολον πονηρόν (לשטן רע) (8); ἐν τῷ ἐλέῳ αὐτοῦ (בחסדו), par sa piété (3); ἀπὸ γένους τῆς βασιλείας (מזרע המלוכה) (10); καὶ ἐσείσθη ἡ γῆ ἐπὶ τοὺς ἐποικοῦντας αὐτήν (ותרעש הארץ על ישביה) (11); ἐγένετο ὁ ναὸς αὐτῆς ὡς ἀνὴρ ἄδοξος (ביתה כאיש נבזה) (12);

(1) II Mach., iv, 16; v, 17-20; vi, 12-16; ix, 6 et 28; xii, 43-45 et xiii, 7.
(2) II Mach., iv, 1 et 19; v, 9; viii, 34 et 36; ix, 8; xii, 33; xiii, 4; xiv, 27; xv, 32.
(3) II Mach., iii, 1; iv, 2 et 5; vi, 18-20 et 23-28; vii, 20-23 et 27-29; xii, 42; xiii, 14; xiv, 37 et xv, 12.
(4) Orig., dans Eusèbe, Hist., eccl., vi, 25.
(5) Hieronymus, Proleg. galeat.
(6) I Mach., i, 4.
(7) I Mach., i, 16.
(8) I Mach., i, 36.
(9) I Mach., ii, 57.
(10) I Mach., iii, 32
(11) I Mach., i, 28.
(12) I Mach., ii, 8.

δυνάμενος δυνήσεται πρὸς ἡμᾶς (יכל יוכל לנו) (1). Puis on trouve des fautes évidentes de traduction ; ainsi : ἔτι πληροῦντος Ἰούδα ταῦτα (2), où on a confondu במלל avec במלא ; ὅτι καλόν (3) au lieu de ὅτι ἀγαθός pour rendre כי טוב. On rencontre ensuite fréquemment l'emploi de l'infinitif dans des propositions subordonnées, répondant à l'infinitif hébreu avec ל (4), ainsi que le mot καὶ servant de transition d'un passage à un autre (5); on trouve les expressions οἱ λόγοι ou τα ῥήματα (6), correspondant à הדברים « les évènements ou les circonstances », et ces autres mots : οἶκος τῆς βασιλείας (7) pour désigner ce qui est subordonné à la puissance royale, comme l'hébreu בת המלכה.

En présence de ces preuves, les motifs sur lesquels s'appuie Hengstenberg (8), pour prouver que le grec est la langue originale du premier livre des Machabées, sont de nulle valeur.

L'âge du livre se déduit de ce passage : *Et cætera sermonum Joannis et bellorum ejus... ecce hæc scripta sunt in libro dierum sacerdotii ejus, ex quo factus est princeps sacerdotum, post patrem suum* (9). Il résulte en effet de ce passage que l'ouvrage a été écrit après la mort de Simon qui arriva l'an 135 avant Jésus-Christ et dans les derniers temps du sacerdoce de Jean Hyrcan, qui mourut l'an 107 avant Jésus-Christ, et non pas après la mort de Jean, comme le prétendent Eichhorn, de Welte, Ewald. Grimm, etc., parce que l'expression : *ex quo factus est*, du texte sacré, désigne le point de départ et non pas le terme final, et qu'elle établit évidemment que Jean Hyrcan était encore en vie. Après sa mort, cette observation n'eût plus été à sa place, ou bien il eût fallu y joindre également l'indication du terme final (10). Une autre preuve que le livre fut écrit du temps de Jean Hyrcan, c'est qu'il ne contient pas la moindre allusion à des faits et à des temps postérieurs ; ce qui serait arrivé certainement, si l'auteur avait écrit après la mort de Jean.

L'auteur du premier livre était évidemment un juif de Palestine. Cela ressort, non-seulement de la langue dans laquelle il écrit, mais encore de la connaissance exacte qu'il possède du théâtre des évènements. Mais c'est tout ce qu'il est possible d'affirmer. Sa personne est absolument inconnue; et tout ce qu'on a pu écrire pour attribuer ce livre soit à Jean Hyrcan, soit à un fils de Mathathias, soit aux membres de la grande synagogue, ne repose absolument sur aucune preuve et n'est propre qu'à soulever d'inextricables objections.

La langue originale du second livre des Machabées est, sans contredit, le grec; S. Jérôme en rend témoignage : « Græcus est », dit-il (11), « quod ex ipsa quoque phrasi probari potest. » Et en effet, on ne rencontre pas

---

(1) I Mach., v, 40.
(2) I Mach., iv. 19.
(3) I Mach., iv, 24.
(4) I Mach., ii, 22, 29, 34; iii, 10, 15; viii, 18.
(5) I Mach., v, i ; ix, 29.
(6) I Mach., v, 37; vii, 33.
(7) I Mach., ii, 19.
(8) Hengstenberg, Beitrr. z. Einl. in d. A. Test., i, p. 292.
(9) I Mach., xvi, 23-24.
(10) Cfr. Keil, l. c, p. 23.
(11) Hier., Proleg. galeat.

dans le texte grec de ce livre les particularités qui se présentent ordinairement dans une traduction grecque d'un texte hébreu; les hébraïsmes sont peu nombreux, et ceux qui s'y trouvent, sont des hébraïsmes que l'on trouve chez tous les auteurs juifs, qui écrivaient en grec dans les derniers siècles avant Jésus-Christ (1). Le style général du second livre est coulant, riche en tournures de phrases, et du grec le plus pur (2). Il accuse un auteur original, possédant parfaitement la langue dont il se sert, employant parfois, pour rendre sa pensée, des expressions propres qu'on ne rencontre guère ailleurs (3) et alliant volontiers deux expressions qui ont une racine commune (4). La partie principale du livre, celle qui contient l'abrégé de l'histoire de Jason de Cyrène, a dû d'ailleurs être écrite en grec, cette langue étant celle que l'on parlait à Cyrène.

Quant aux deux lettres qui sont en tête du second livre, les avis ont été partagés concernant le texte original. Bertholdt (5) pense qu'elles furent écrites d'abord en hébreu; Ewald (6) croit que la seconde eut l'hébreu pour langue originale; Schlünkes prétend que ce fut la première. Scholz, Welte, Grimm, Keil, etc., établissent avec raison que les deux lettres furent primitivement rédigées en grec, ainsi que le reste du livre. On n'y trouve, en effet, nulle part, quoi qu'en dise Bertholdt, des hébraïsmes suffisants pour prouver une traduction; dans les deux lettres, on rencontre l'expression Ἱεροσόλυμα (7), ainsi qu'elle se trouve dans la partie historique (8), tandis que le texte grec du premier livre, qui est traduit de l'hébreu, emploie partout (9) l'expression Ἱερουσαλήμ qui est un hébraïsme. Enfin ces deux lettres étaient destinées aux Juifs d'Egypte qui ne comprenaient pas l'hébreu, ainsi que le prouve la nécessité d'une version grecque de la Bible et comme l'affirme expressément Justin (10).

L'époque où fut écrite l'histoire de Jason de Cyrène, ainsi que celle où fut rédigé le second libre des Machabées est absolument incertaine. Herzfeld (11) prétend que Jason était ce fils d'Eléazar que Judas Machabée envoya à Rome avec Eupolemaüs (12), parce que, dit-il, il fallait pour cette mission un helléniste connaissant parfaitement le grec. Il faut avouer que c'est là une raison insuffisante pour prouver que Jason fût cet helléniste. Probablement que l'histoire de Jason fut écrite postérieurement à l'année 161 avant Jésus-Christ, puisque d'après l'abréviateur, qui est l'auteur du second livre, l'histoire de Jason ne va que jusqu'à cette année-là.

Impossible de fixer davantage l'époque où vécut l'abréviateur de l'his-

---

(1) On trouve, par exemple : ἀδελφοί (אחים) signifiant : concitoyens; σπέρμα veut dire : enfant; ἀποκρίνεσθαι (ענה) : prendre la parole, etc.
(2) Cfr. Keil. l. c. p. 275.
(3) Par exemple : τὰ πρωτοκλίσια, IV, 21 ; δυσπέτημα, V. 20 ; φιλοφρονεῖν εἴς τινα, II. 25; ὁπλολογεῖν, VIII. 27 et 31 ; πολεμοτροφεῖν, X, 14 et XIV ; 6 ; διάσταλσις, XIII 25 ; etc.
(4) Par exemple : ἄγειν ἀγῶνα, IV, 18 ; παραδεχθεῖς... εἰσεδέχθη, IV, 22 ; ἄλλος ἀλλαχῆ, XII, 22 ; αὐτὸς αὐτόθι XV, 37.
(5) Bertholdt. Introd., III. 1072.
(6) Ewald. Gesch., IV. p. 610
(7) II Mach., I, 1 et 10.
(8) II Mach., III. 6 et 9 ; IV, 9, etc.
(9) I Mach., I, 20, 29, 38, 40 ; II, 1, 3, 34, etc.
(10) Just., Apol., I. 31.
(11) Herzfeld. Gesch., II, p. 445.
(12) I Mach., VIII, 17.

toire de Jason. Bertheau et Grimm croient que ce livre, étant destiné aux Juifs d'Egypte, a dû être écrit en Egypte. Nous pensons, au contraire, avec Keil (1), que le vif intérêt que l'écrivain manifeste pour le temple de Jérusalem, est une preuve qu'il habitait la Judée et non pas l'Egypte.

La date de la première lettre, placée à la tête du livre, et qui est l'an 188 de l'ère des Grecs, c'est-à-dire 124 avant Jésus-Christ, témoigne que l'ouvrage n'est pas antérieur à cette époque, et qu'il doit avoir été écrit vers la fin du second siècle avant Jésus-Christ.

« L'auteur », dit Welte (2), « en est inconnu, et les opinions émises à ce sujet sont ou formellement erronées, ou du moins dénuées de preuves suffisantes. Il est faux de soutenir que l'auteur est Judas Machabée lui-même, ou Philon, ou Josèphe, car dans tous ces cas ce livre n'aurait pu paraître à l'époque que nous venons d'indiquer. Les dates ne seraient pas, il est vrai, contraires à Judas l'Essénien, à un ami ou à un contemporain d'Aristobule; mais il n'y a aucun motif plausible à alléguer pour l'un ou pour l'autre. »

VI

AUTHENTICITÉ ET CANONICITÉ

Depuis la controverse soutenue par les Jésuites Froelich et Khell contre les deux Wernsdorf, l'authenticité du premier livre des Machabées n'a pas rencontré d'adversaires sérieux. Mais il n'en a pas été de même du second livre. Presque tous les documents qu'il renferme ont été attaqués dans leur authenticité, en ce sens, qu'on a prétendu que ces documents n'appartiennent pas aux personnes auxquelles on les attribue.

Les deux lettres placées en tête du livre ont d'abord été incriminées. Les contradicteurs appuyaient leurs preuves sur les deux dates qui y sont indiquées (3), sur les fausses données concernant la mort d'Antiochus Epiphane (4), sur les légendes de la découverte du feu sacré par Néhémie (5) et de l'enlèvement de l'arche d'alliance par Jérémie (6). Nous avons réfuté ces trois objections à la page 21 de notre préface. On conteste enfin l'authenticité de ces lettres, parce qu'elles attribuent à Néhémie la construction du second temple (7). Mais les paroles : *quando Nehemias, ædificato templo et altari, obtulit sacrificia,* disent simplement que, le temple et l'autel étant construits, Néhémie offrit un sacrifice. Le texte grec, il est vrai, est plus explicite : Νεεμίας οἰκοδομήσας τό τε ἱερόν. Le participe indique que Néhémie fut le constructeur. Mais ces paroles peuvent aussi bien s'appliquer à d'importantes restaurations faites au temple par Néhémie, qu'à une reconstruction complète de l'édifice.

L'authenticité du reste du second livre, qui renferme l'abrégé de l'his-

(1) Keil, l. c. p. 276.
(2) Dict. de Goschler, XIV, p. 63.
(3) II Mach., I, 7 et 10.
(4) II Mach., I, 13.
(5) II Mach., I, 19 et II, 8
(6) II Mach., II, 4.
(7) II Mach., I, 18

toire de Jason, n'est guère contestée. Les adversaires attaquent seulement les différentes lettres qu'il renferme et refusent de les reconnaître comme venant des auteurs auxquels l'auteur les attribue expressément. Ces lettres, disent-ils, sont de pures inventions, dans le but de dramatiser l'histoire. Mais comme ils n'apportent aucune preuve de leur assertion, nous n'avons pas à la réfuter.

Malgré l'admiration profonde des Hébreux pour les héroïques martyrs et les vaillants héros dont les livres des Machabées rapportent l'histoire, ces deux livres, d'après le témoignage d'Origène et de S. Augustin, ne faisaient cependant pas partie du canon des Juifs. Origène dit formellement (1) : ἔξω τούτων (c'est-à-dire, des livres canoniques) ἐστὶ τὰ Μακκαβαϊκά. Voici les paroles de S. Augustin (2) : « Hanc quidem scripturam, quæ appellatur Maccabœorum, non habent Judæi, sicut legem et prophetas et Psalmos... sed recepta est ab Ecclesia non inutiliter, si sobrie legatur et audiatur. » Notons bien cette dernière parole de S. Augustin; il affirme absolument que l'Eglise de son temps a inscrit les deux livres des Machabées au nombre des Livres saints. Néanmoins les adversaires attaquent la canonicité de nos deux livres, ils prétendent qu'on n'en trouve aucune preuve certaine avant la définition du Concile de Trente (3). Comme l'Eglise, disent-ils, ne peut pas faire qu'un auteur inspiré ne le soit pas, ainsi elle ne peut pas, par un décret, attribuer l'inspiration, à un écrivain qui ne l'a pas eue auparavant. C'est là un argument parfaitement juste. Il ne s'agit que de prouver que les anciens auteurs ecclésiastiques ont rangé les Machabées parmi les livres apocryphes, que l'antiquité s'est expliquée d'une manière constante sur ce sujet, que les premières et les plus importantes églises ont déclaré que ces livres n'étaient pas canoniques; alors évidemment, comme dit S. Augustin (4), il faudrait suivre l'autorité du plus grand nombre d'églises. Or, cette preuve, nos contradicteurs ne la fournissent pas. Mais nous, nous allons tâcher de formuler la preuve contraire et de montrer, par la voix de tous les siècles de l'Eglise, que ces livres portent le caractère certain de leur canonicité. Avouons d'abord que Méliton ne les a pas inscrits dans son catalogue du canon, ni le concile de Laodicée; il n'en est pas fait mention davantage dans la synopse attribuée à S. Athanase. S. Cyrille de Jérusalem, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire-le-Grand (5), S. Jean Damascène (6), ne parlent pas non plus de la canonicité de nos deux livres. Mais le fait que plusieurs Pères ne parlent pas des Machabées comme de livres canoniques, n'est pas une preuve qu'ils ne le sont pas. Nous possédons au contraire de fort nombreux

---

(1) Origène, dans Eusèbe, hist. ecc., VI, 25.
(2) August., Contra ep. Gaudent., I, 31.
(3) Conc. Trid., sess. IV.
(4) August., De Doctr. Christ. l. 2. c. VIII. « In canonicis scripturis Ecclesiarum Catholicarum quamplurium auctoritatem sequatur; inter quas sane illæ sunt, quæ apostolicas sedes tenere, et epistolas habere meruerunt. Tenebit igitur hunc modum in scripturis canonicis, ut eas quæ ab omnibus accipiuntur Ecclesiis catholicis præponat eis quas quædam non accipiunt; in eis vero, quæ non accipiuntur ab omnibus, præponat eas quas plures gravioresque recipiunt, eis quas pauciores minoris auctoritatis Ecclesiæ tenent. »
(5) Grég., Moral. lib. 19, c. 21, nº 34.
(6) Damascen, l. IV, « de fide orthodoxa, » cap. XVIII. Mais ce Père, dans son discours sur les fidèles trépassés, cite le second livre des Machabées comme Ecriture divine.

témoignages des autres Pères, et des décrets d'anciens Conciles qui consacrent cette canonicité. Nous citerons d'abord S. Paul, qui dans son épître aux Hébreux (1) fait allusion au supplice du saint vieillard Eléazar, lorsqu'il parle des martyrs de l'Ancien Testament, parmi lesquels quelques-uns ont souffert le supplice du tympanum. L'auteur des canons apostoliques (2), Tertullien (3), S. Cyprien (4), Lucifer de Cagliari (5), S. Hilaire (6), S. Ambroise (7), S. Augustin (8), Cassiodore, Raban Maur, le prêtre Bellator, S. Isidore de Séville ont cité les Machabées comme des livres canoniques. Le troisième Concile de Carthage (9) les a reconnus pour livres inspirés et les a inscrits dans son Canon.

Origène et S. Jérôme se contredisent eux-mêmes en parlant des livres des Machabées. Origène, dans sa préface sur les Psaumes, exclut ces deux livres du nombre des Saintes Ecritures; dans le second livre des Principes, chap. I, et dans son commentaire sur le chap. V de l'épître aux Romains, il en parle comme de livres inspirés et d'une autorité égale aux autres livres canoniques. S. Jérôme (10) nous apprend que l'Eglise lit les livres des Machabées, mais qu'ils ne font pas partie des livres canoniques : « Machabæorum libros legit quidem Ecclesia, sed eos inter canonicas Scripturas non recipit ». Et dans un autre endroit, ce même Docteur cite les Machabées comme Ecritures divines.

Enfin, il faut remarquer que la plupart des Pères qui ont exclu ces livres du canon n'ont parlé que du canon des Juifs, qui ne les y reçoivent pas encore aujourd'hui.

Il est donc évident que les preuves et les autorités qui assurent la canonicité des deux livres des Machabées sont incontestables, et qu'elles réfutent suffisamment les objections des adversaires. Le Concile de Trente (11) en inscrivant les deux livres des Machabées dans le canon des Livres saints n'a fait que s'incliner devant l'autorité de tous les siècles chrétiens et proclamer l'opinion du plus grand nombre d'Eglises.

VI

DIFFÉRENTS TEXTES

Le texte grec (12) de l'édition sixtine des deux livres des Machabées, texte qui fut adopté pour les éditions postérieures des Septante, n'est pas

(1) Hébr., XI, 35 : Ἄλλοι δὲ ἐτυμπανίσθησαν.
(2) Can., Apost., LXXXIV.
(3) Tertull., Adversus Jud., c. IV.
(4) Cyprien, lib. de exhort. ad Martyr, c. II, et lib. III Testimon. ad Quiric., cap. XV; Epist. LV ad Cornel. Pap.
(5) Lucifer Calarit, lib. de non parcendo in Deum delinquentibus.
(6) Hilar., in Psal. CXXXIV et lib. contra Constantium Imper.
(7) Ambr., l. II de Jacob et vita beata, c. X, XI, XII et lib. I de Offic., c. XL, XLI et lib. III, c. XXIX.
(8) S. Augustin, lib. « de Cura gerenda pro mortuis », c. I, et lib. II de Doctr. Christ.; De Civit. Dei, lib XVIII, c. XXXVI, ainsi que le passage cité plus haut : Contra ep. Gaudent., I, 31.
(9) Conc. Carthag. III, can. 47.
(10) Hier., Præf. in Proverb.
(11) Conc. Trid., sessio IV.
(12) Cfr. Keil, l. c. p. 24 et 279 et Grimm, l. c. dritte Lief. p. XXX et s.

tiré, comme on pourrait le supposer, du manuscrit du Vatican qui ne contient pas les livres des Machabées ; il provient de manuscrits qui sont aujourd'hui inconnus. Le plus ancien manuscrit que nous possédions est celui d'Alexandrie qui comprend non-seulement les deux livres canoniques, mais encore les deux livres non canoniques. Le manuscrit du Sinaï, découvert par Tischendorf, et dont ce savant fait remonter l'origine au quatrième siècle, contient le premier livre seulement, et malgré quelques variantes, il concorde absolument avec le manuscrit d'Alexandrie. Nous possédons en outre seize manuscrits provenant du douzième au quatorzième siècle, dont Grimm (1) donne la description et la nomenclature, ainsi qu'il en fait ressortir les différentes variantes. Fritsche, dans son édition des apocryphes, compare entre eux ces différents textes, en y joignant le texte du manuscrit du Sinaï et il en signale aussi les variantes.

Il existe une ancienne version latine des livres des Machabées. Elle a été tirée de l'Itala, et a été reçue sans aucune modification, dans la Vulgate de S. Jérôme. C'est une traduction fort exacte de nos textes grecs. Sabatier a publié (2) un manuscrit découvert dans la bibliothèque du couvent de S. Germain de Paris et qui contient le premier livre des Machabées, jusqu'à la fin du treizième chapitre. Nous aurons plusieurs fois occasion, dans le cours de notre commentaire, de faire ressortir combien ce texte diffère de l'ancien texte latin. L'édition la plus correcte de ce texte, a été publiée par Theod. Heyse et Const. de Tischendorf à Leipsigh en 1873, dans l'édition de la « Biblia sacra latina Vet. Testamenti Hieronymo interprete ex antiquissima auctoritate in stichos descripta. »

Il existe aussi une ancienne version syriaque du premier livre des Machabées publiée au T. IX de la polyglotte de Paris et au T. IV de la polyglotte de Londres, et qui est une traduction du texte grec, comme l'a prouvé Trendelburg (3) contre J. D. Michaelis qui prétendait (4) que c'était une traduction du texte hébreu. Nous possédons aussi une version syriaque du second livre· mais elle est très défectueuse et fait preuve d'une connaissance bien superficielle du texte primitif.

VIII

PRINCIPAUX COMMENTATEURS

§ 1. *Commentateurs catholiques.*

Les commentaires généraux sur toute la Bible sont à consulter. Nous ne ferons qu'indiquer le prêtre Bellator qui publia dix livres de commentaires, aujourd'hui perdus, sur les deux livres des Machabées.

Raban Maur, qui dédia à Louis-le-Débonnaire un travail sur les Machabées, considérés au point de vue historique et selon le sens allégorique.

---

(1) Grimm, l. c. dritte Lief. XXXI et s.
(2) Sabatier, Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ, etc., II, p. 1017 et s.
(3) Trendelburg, Primi libri Maccab. græci textus cum versione syriaca collatio, dans le répertoire de la littérature biblique et orientale. T. XV, p. 58 à 153.
(4) J. D. Michaelis, Biblioth. orientale et exégétique, XII, p. 116 et s.

Nicolaüs Serrarius qui a publié : *In libros Tobiam... Machabæos commentarius,* Mogunt. 1610.

Joseph Etienne a expliqué les quatre premiers chapitres du premier livre, en un vol., in-4. publié à Valence en 1616 sous le titre : *De bello sacro Religionis causa suscepto.* Cet auteur, originaire de Valence en Espagne, fut sacré en 1594 évêque d'Origuela où il mourut en 1604.

Jean Erard Foullon, Jésuite, originaire de Liège, qui mourut en 1618, publia trois volumes sur le premier livre des Machabées, qui parurent à Liège en 1664, sous le titre : *Fullonus in Maccabæos,* 3 vol., in-fol. Ce travail renferme de précieuses notes historiques.

Le Jésuite Cornélius a Lapide fit paraître : *Comment. in Esdram, Neh... et Machabæos.* Antw. 1623.

Fabricius Paulutius : *Commentar. in Maccabæos,* Romæ, 1625, in-fol.

Théophile Raymundus : *Commentar. in libros Maccab.,* Lugd., 1651, in-fol.

Pierre Daniel Huet, évêque d'Avranches a écrit sur les Machabées dans ses Démonstrations évangéliques, Paris 1679, in-fol. et Amster., 1680, 2 vol. in-fol.

Jean Pierre Verhost, évêque d'Arba en Dalmatie, publia au commencement du dix-huitième siècle un commentaire sur le premier livre des Machabées intitulé : *Sacræ militiæ typus et historia,* Trèves 1700, in-fol. Seuls les prolégomènes de cet ouvrage offrent quelque intérêt.

Le Bénédictin Dom Augustin Calmet : *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament,* Paris 1707-1716, qui est un travail très sérieux.

Le P. Souciet, Jésuite, écrivit des dissertations critiques sur les livres des Machabées, Paris 1715, in-4.

Les brochures publiées par les Pères Froelich et Khell contre les deux Wernsdorf de 1744 à 1749.

C. Bertheau, *De secundo libro Macc.*, Goett., 1829.

Welte : *Specielle Einleitung, in die deutero-kanonischen Bücher des alten Test.,* Frib., 1844.

F. X. Patritii, S. J. : *De consensu utriusque libri Machabæorum.* Rom., 1856, in-4.

§ 2. *Commentateurs non catholiques.*

Victorin Strigelius a écrit des notes imprimées à Leipsig en 1571, 4 vol. in-8. Badwel, Albéric Gentilis, calviniste italien et professeur à Oxford, ainsi que Drusius, ont publié des notes qui se trouvent dans les grands critiques, T. V de la 5e édition. Les notes de Gentilis et celles de Drusius furent imprimées séparément à Franeker en 1600, in-4. Drusius publia de savantes recherches sur la personne des Machabées, sur la véritable signification de leur nom, etc. dans une dissertation qu'il intitula : *Drusii tractatus de Hasidæis,* Franeker, 1603, in-8.

Himmelius a écrit une analyse des livres des Machabées,

Victor Strigel : *Maccabæorum libri duo.* Leipzig 1569.

Cornelius Pellicanus publia une courte paraphrase sur les Machabées : *In libros... apocryphos... commentarii.* Tiguri 1572.

Hug. Grotii annotationes, qu'Abraham Calovius a retouchées et incorporées dans sa *Biblia illustrata*.

Etienne Morin publia à Genève en 1673 et plus tard à Dordrecht en 1700, plusieurs dissertations sur les Machabées.

Salomon Deglinguii : *De Re Nummaria veterum Hebræorum*. Leip. 1715.

J. Dav. Michælis a publié une traduction du premier livre des Machabées avec des notes fort remarquables au point de vue historique. Gott. 1778.

J. Gottfr. Hasse édita une traduction du second livre des Machabées, avec des notes de fort peu de valeur. Jéna, 1786.

Eichhorn : *Einleitung in die Apocryphen*. Leip. 1795.

Bertholdt : *Einleitung in sæmmt. kanon. und apokr. Schriften des alten und neuen Test.* Erlangen, 1813.

J. Fried. Gaab : *Handbuch zum philosoph. Verstehen der apokryph. Schriften des alten Test.* Tübing. 1818, 2 vol. C'est un travail fort superficiel.

J. M. A. Scholz publia une compilation sous le titre : *Die Bücher der Makkab... übersetz und erklært*. Francfort, 1838.

Brentano et Dereser se sont occupés également des livres des Machabées dans leurs travaux sur les saintes Ecritures de l'Ancien Testament.

Le rabbin M. Gutmann : *Die Apocryphen des A. T.* Altona, 1841.

C. Lud W. Grimm : *Kurzgef. exeget. Handbuch zu den Apokryphen des A. T.* 3e und 4e Lief. Leipzig 1853, in-8. Ouvrage fort remarquable sous le rapport philologique et historique.

Carl. Fred. Keil : *Commentar über die Bücher der Makkabaer*. Leipzig 1875, in-8. Travail savant et à juste titre fort estimé (1).

§ 3. *Auteurs à consulter.*

Parmi les anciens auteurs qui parlent des guerres de religion soutenues par les Machabées, ou des circonstances qui s'y rattachent, et dont les travaux pourront être utilement consultés pour l'exégèse et pour la critique de nos deux livres saints, nous citerons d'abord les historiens Polybe, Diodore, Appien, Tite-Live et Justin. Puis du côté des Juifs : 1° Josèphe, Antiq. XII, 5, 1-XIII, 7, 4 ainsi que son livre : De bello jud. I, 1, 2, 4. 2° מגלת אנטיוכוס, le livre d'Antiochus, publié d'abord dans : Bartolocci Biblioth. magna rabbin., I, 383, et s., puis, plus tard, en 1851, à Londres, par Filipowski. Cet ouvrage manque absolument de valeur historique. 3° L'histoire des Juifs par Joseph Gorionides (ou plus exactement Josippon ben Gorion). Ce travail, édité en dernier lieu par Breithaupt, Gotha 1707, sous le titre de : *Josephus Goronides sive Josephus Hebraïcus*, manque souvent d'exactitude et il ne faut s'en servir qu'avec une extrême circonspection. 4° Une histoire des Juifs depuis l'attentat d'Héliodore contre le temple (2) jusqu'au règne d'Hérode-le-Grand. Ce livre écrit en arabe est inti-

---

(1) Un des vingt-six oratorios de G. Fred. Hœndel, écrits au XVIIIe siècle, est intitulé; Judas Machabée.

(2) II Mach., III.

tulé : second livre des Machabées. Il a été reproduit dans la polyglotte de Paris T. IX, et dans la polyglotte de Londres T. IV (1).

IX

LE TROISIÈME ET LE QUATRIÈME LIVRE DES MACHABÉES

Outre les deux livres canoniques des Machabées, nous possédons deux autres livres apocryphes, dits troisième et quatrième livre des Machabées.

Le troisième livre des Machabées contient l'histoire de la persécution que Ptolémée Philopator, roi d'Egypte, exerça contre les Juifs de son royaume. Ce monarque, après avoir vaincu Antiochus-le-Grand, se rendit à Jérusalem, et y fit offrir des sacrifices au Dieu d'Israël. Puis il voulut pénétrer dans le sanctuaire. Arrêté par les prêtres et par le peuple, il voulut y entrer par violence; mais il fut terrassé par une force divine, et il fallut l'emporter demi-mort, loin du temple. De retour en Egypte, il résolut de se venger contre les Juifs qui habitaient son royaume. Ne parvenant pas à les faire apostasier, il les fit venir à Alexandrie, et les enferma dans l'hippodrôme pour les écraser sous les pieds des éléphants. Mais Dieu les délivra de ce danger. Il permit d'abord que le roi oubliât les ordres qu'il avait donnés; puis il envoya deux anges qui causèrent tant de frayeur au monarque, qu'il renvoya les Juifs après les avoir comblés d'honneurs.

On ne comprend guère pourquoi ce livre, qui ne fait aucune mention des Machabées, est appelé troisième livre des Machabées, à moins que ce ne soit parce que les Juifs d'Egypte déployèrent dans cette circonstance, un zèle, un courage et une énergie semblables à ceux dont les Juifs de Judée firent preuve à l'égard de leurs persécuteurs de Syrie.

Il existe un quatrième livre des Machabées, que plusieurs anciens manuscrits grecs identifient au livre « De l'empire de la raison » attribué à l'historien Josèphe. C'est l'opinion la plus répandue. Philostrate (2), Eusèbe (3), et S. Jérôme (4) ont connu ce livre « De l'empire de la raison » et ils l'ont attribué à Josèphe sous le nom de livre des Machabées. S. Grégoire de Nazianze (5), S. Ambroise (6), S. Jean Chrysostôme (7), dans les éloges qu'ils font des sept frères Machabées et du saint vieillard Eléazar, ont certainement suivi cet ouvrage.

L'auteur de ce quatrième livre n'a fait que développer l'histoire d'Eléazar et des sept frères martyrs, rapportée en abrégé dans le second livre des Machabées (8), mais il diffère souvent dans les détails qu'il emprunte au livre canonique. Ainsi il place, par exemple, la scène du

(1) Cfr. Grimm, l. c. 3e Lief. p. xxvi et s. et Keil, l. c. p. 25 et s.
(2) Philostrat., hist. Eccl.
(3) Euseb., hist. Eccl., l. III c. x.
(4) Hieronym., De Scriptorib. Eccles., et Contra Pelag., l. II.
(5) Greg. Nazianz., Orat. de Maccab.
(6) Ambr., De Vita beata, l. II, c. x, xi, xii.
(7) Chrysost., Hom. ii. in sanctos Maccab.
(8) II Mach., vi, et vii.

martyre à Jérusalem et non à Antioche; il dépêche Apollonius à Jérusalem, pour enlever les trésors du temple, lorsqu'il est historiquement prouvé que ce fut Héliodore qui reçut cette mission; il place cette tentative sacrilège sous Séleucus-Nicator, tandis qu'elle eut lieu sous Séleucus-Philopator.

Le commentateur protestant Grimm a joint à son commentaire sur les deux premiers livres des Machabées, un travail très soigné sur le troisième et le quatrième livre (1).

(1) C. L. W. Grimm, Kurzgefasstes exeget. Handbuch zu den Apokryphen des A. T., 4e Lief. Leipzig, 1856, in-8.



PREMIER LIVRE
DES MACHABÉES

CHAPITRE I

Alexandre-le Grand, roi de Macédoine, après avoir vaincu Darius, roi des Perses et des Mèdes, porte ses conquêtes jusqu'aux extrémités du monde (℣℣. 1-5); — il tombe malade, prend certaines dispositions concernant sa succession, et meurt après un règne de douze années (℣℣. 5-8); — les généraux d'Alexandre se partagent son empire (℣℣. 9-10). — Antiochus Epiphane, descendant de Séleucus, l'un des généraux d'Alexandre à qui la Syrie était échue en partage, monte sur le trône (℣. 11); — excité par les intrigues des Juifs apostats, ce monarque persécute les Israélites dans leur religion et dans leur constitution (℣℣. 12-16); — il entreprend la conquête de l'Egypte, et à son retour, il pille le temple de Jérusalem, et il souille la Ville sainte par ses meurtres (℣℣. 17-29). — Deux années plus tard, un surintendant des finances d'Antiochus s'empare de Jérusalem par surprise, y met tout à feu et à sang et fortifie une colline qui domine la ville pour y établir une garnison syrienne (℣℣. 30-39). — Le culte du vrai Dieu est supprimé, Antiochus publie un décret pour établir le paganisme comme religion universelle de tout son empire, et il veut forcer ses sujets, surtout les Juifs, à l'observation de ce décret (℣℣. 40-54). — Les tentatives d'Antiochus eurent des résultats différents. Quelques Juifs se soumirent à ses exigences (℣℣. 55-64); mais un grand nombre demeurèrent fidèles et jurèrent de mourir plutôt que d'abandonner le culte du Seigneur (℣℣. 65-67).

1. Et factum est, postquam percussit Alexander Philippi Macedo, qui primus regnavit in Græcia,

1. Et il arriva que, après qu'Alexandre, roi de Macédoine, fils de Philippe, qui régna d'abord sur la Grèce,

---

CHAP. I. — 1. — *Et factum est.* Cfr. v, 1 et x, 88, καὶ ἐγένετο ויהי, formule ordinaire en hébreu pour continuer la suite d'un récit. Ainsi commencent les livres de l'Exode, du Lévitique, des Nombres, de Josué, de Baruch, etc. L'écrivain, par cette entrée en matière, veut relier l'histoire des combats des Machabées qu'il va raconter aux évènements qui ont précédé et que les livres canoniques antérieurs ont rapportés, jusqu'à l'époque de la puissance des Mèdes et des Perses. C'est l'opinion de Keil et d'autres commentateurs. C'est à tort, pensons-nous, que Grimm p. 1, la traite d'expédient précaire. « prekære Auskunft », prétendant simplement que l'usage fréquent de cette expression dans la narration lui avait fait perdre peu à peu toute idée de relation à des faits antérieurs, et il renvoie aux livres d'Ezéchiel, de Ruth, et de Jonas, qu'il est impossible, dit-il, de rattacher à des récits précédents et qui commencent par ces mêmes mots. Cette explication nous paraît absolument insuffisante pour prouver l'opinion du commentateur. — *Postquam percussit,* πατάσσειν הכה, vaincre à la guerre; le texte syriaque dit qu'Alexandre « vainquit et tua » Darius, expression qui indique la destruction complète de la puissance de Darius. — *Alexander Philippi Macedo,* c'est Alexandre III, surnommé le Grand, né en 356, mort en 323 avant Jésus-Christ; il était fils de Philippe, roi de Macédoine de 360 à 336 avant Jésus-Christ. Daniel parle de ce monarque dans ses prophéties, Cfr. Daniel, VIII, 21 et XI, 3, sans cependant le désigner par son nom. Cfr. Droysen, Geschichte Alex. de Gr., Hambourg 1833. — *Qui primus regnavit.* En grec non pas πρῶτος qui signifierait qu'Alexandre a régné le premier en Grèce « ante quem nemo » mais

sortant de la terre de Céthim, eut battu Darius, roi des Perses et des Mèdes,

2. Il livra plusieurs combats et il prit les forterssces de tous, et il tua les rois de la terre,

3. Et il passa jusqu'aux extrémités de la terre; et il reçut les dépouilles d'une multitude de nations; et la terre se tut en sa présence.

4. Et il assembla des forces et une armée très-vaillante et son cœur s'enfla, superbe et orgueilleux.

egressus de terra Cethim, Darium regem Persarum et Medorum :

2. Constituit prælia multa, et obtinuit omnium munitiones, et interfecit reges terræ.

3. Et pertransiit usque ad fines terræ : et accepit spolia multitudinis gentium : et siluit terra in conspectu ejus.

4. Et congregavit virtutem, et exercitum fortem nimis : et exaltatum est, et elevatum cor ejus;

πρότερος *prior* « post quem aliquis » c'est-à-dire avant ceux qui sont cités plus loin I, 6 et 9 (Patrizi). Le manuscrit alexandrin dit : πρότερον, *primum*. Erasme Frœlich qui, dans son savant ouvrage « Annales regum et rerum Syriæ, nummis veteribus illustrati, Vienne 1744 », fait ressortir la concordance qui existe entre les faits et les époques de la Bible avec la numismatique, établit qu'Alexandre-le-Grand fut le premier qui sur les monnaies s'intitula roi : βασιλεύς. Alexandre d'ailleurs a bien été le premier monarque qui régna sur la Grèce. Le souverain pouvoir conféré à son pere Philippe, après la bataille de Chéronée, 338 avant Jésus-Christ, en vue de la guerre contre les Perses, n'a été pour ce monarque qu'une dignité éphémère. Alexandre, en réalité, a été : *primus qui regnavit in Græcia*. Patrizi fait remarquer que le texte grec dit, non pas ἐν Ἑλλάδι *in Græcia,* comme si Alexandre y avait eu le siège de son gouvernement, mais εἰς Ἑλλάδα, *in Græciam,* ce qui signifie qu'il régnait sur la Grèce. — *Terra Cethim*. Quelques commentateurs Grimm, Allioli, etc., pensent qu'il s'agit ici de la Macédoine proprement dite, tout en faisant ressortir que le pays de Céthim désigne les contrées maritimes et les îles de la Méditerranée à l'ouest de la Palestine. Keil fait observer que le texte grec dit ici γῆ Χεττειείμ (var. Χεττιείμ), Cfr. Jér., II, 10, tandis que la Macédoine proprement dite est nommée VIII, 5 Κιτιεῖς et Dan., XI, 30 Κίτιοι. — *Darium regem Persarum et Medorum*. C'est Darius III, Codoman, dernier roi des Perses qui régna de 336 à 331 avant Jésus-Christ. Depuis la réunion de la Médie à la Perse par Cyrus, les monarques perses s'intitulaient : roi des Perses et des Mèdes, Cfr. Esther I, 13. On connaît l'itinéraire de cette expédition d'Alexandre contre Darius. L'an 334, il passa l'Hellespont; au mois de juin de la même année, il battit au Granique le gendre de Darius; il vainquit Darius lui-même en novembre 333 près d'Issus et en octobre 331 à Gaugamela, et il subjugua tout l'empire des Perses.

2. — Ce verset et les suivants retracent les victoires et les triomphes d'Alexandre. « Cum nullo hostium unquam congressus est quem non vicerit; nullam urbem obsedit quam non expugnaverit; nullam gentem adiit quam non calcaverit. » Justin., his., lib. XII, 16. — *Interfecit reges terræ.* Ἔσφαξε, שחט, expression qui ne signifie pas : tuer dans une bataille rangée, mais « égorger des gens sans défense », Cfr. II, 24; IV Rois, X, 7 et II Mac., V, 14 ou encore « exécuter » par exemple, des prisonniers, Cfr. Jérém., XXXIX, 6. Peut-être est-il fait ici allusion à l'exécution de Bessus, le meurtrier de Darius, qui s'était fait proclamer roi des Perses. — *Reges,* en grec Βασιλεῖς sans article, peut signifier les vice-rois du roi des Perses.

3. — *Usque ad fines terræ,* jusqu'à la mer Indienne; les anciens ne connaissaient aucun territoire au delà. — *Accepit spolia multitudinis gentium,* pour « multarum gentium ». Strab., XV, 3, 9 nous apprend qu'on a évalué à quatre myriades de talents les richesses capturées par Alexandre à Suse et en Perse, sans compter l'immense butin fait à Babylone et au camp royal d'Arbèles. Suivant d'autres appréciateurs, ces trésors auraient représenté une valeur de dix-huit myriades de talents. — *Et siluit terra*, le texte syriaque dit : « et siluit et quievit. »

4. — *Et exaltatum est et elevatum cor ejus.* Ὑψώθη καὶ ἐπήρθη ἡ καρδία αὐτοῦ, וירם לבו ויגבה Cfr. Deut., XVII, 20; Dan., XI, 12; Ezéch., XXVIII, 2. Après ses succès, Alexandre qui d'abord avait été si sage, se laissa dominer par la vanité et par l'orgueil; il s'entoura de tout le luxe oriental, se fit passer pour une divinité, exigea qu'on lui rendît des honneurs divins, fit périr ceux qui, comme Callisthène, les lui refusèrent, et fit construire à sa gloire des monuments gigantesques : « aræ Alexandri ».

5. Et obtinuit regiones gentium, et tyrannos : et facti sunt illi in tributum.
6. Et post hæc decidit in lectum, et cognovit quia moreretur.
7. Et vocavit pueros suos nobiles qui secum erant nutriti a juventute : et divisit regnum suum, cum adhuc viveret.

8. Et regnavit Alexander annis duodecim, et mortuus est.
9. Et obtinuerunt pueri ejus regnum, unusquisque in loco suo.

10. Et imposuerunt omnes sibi diademata post mortem ejus, et filii

5. Et il se rendit maître des territoires des peuples et des souverains, et ils devinrent ses tributaires.
6. Et après cela il prit le lit, et il reconnut qu'il allait mourir.
7. Et il appela les grands de sa cour qui avaient été nourris avec lui dès leur jeunesse, et il leur partagea son royaume pendant qu'il vivait encore.
8. Et Alexandre règna douze ans, et il mourut.
9. Et les grands de sa cour entrèrent en possession du royaume, chacun dans son gouvernement.
10. Et tous prirent le diadème après sa mort, et leurs enfants après

---

5. — *Et tyrannos*. Ce sont les satrapes et les chefs des peuples qui portaient le titre de roi, comme ce roi des Arabes dont parle le second livre des Mach., II Mach., v, 8. Alexandre, après avoir reçu leur soumission, les confirmait dans leurs pouvoirs ; quelquefois aussi il les dépossédait. « Ex his (regibus) pro meritis singulorum alios in societatem recepit, aliis regnum ademit suffectis in loca eorum novis regibus. » Justin., xi, 10.

6. — *Post hæc*, c'est-à-dire après douze années de règne, Cfr. ℣. 8 ; Arrien dit : douze ans et huit mois. D'après Plutarque et Sénèque epist., LXXXV, Alexandre mourut d'excès de boisson : Quinte-Curce croit qu'il fut empoisonné par Antipater.

7. — *Et vocavit pueros suos*, παῖδας αὐτοῦ עבדיו, ce sont les officiers de la cour et de l'armée. — *Et divisit illis regnum suum*, etc. De tous les anciens historiens d'Occident, Q. Curce, x, 10, 5 est le seul qui raconte ce partage fait par Alexandre, encore déclare-t-il ce fait absolument dénué de fondement, sans apporter aucune preuve de cette restriction. Il existe cependant plusieurs historiens arabes et perses qui font mention de ce partage. Cfr. Herbelot, biblioth. orient. p. 318. Arrien, VII, 26 rapporte qu'Alexandre, mis en demeure, à son lit de mort, de désigner celui à qui devait appartenir son empire, aurait répondu : τῷ κρατίστῳ. Diod. de Sic., XVIII, 2 ; Justin, XII, 15 ; Q. Curce, x, 5 4. disent qu'Alexandre, pour toute réponse, aurait remis son anneau à Perdiccas, le nommant par là-même régent de l'empire, lui conférant ses pleins pouvoirs et ratifiant ainsi implicitement le partage que d'après Diod., Justin, Q. Curce, Orose, etc., Perdiccas traça des états d'Alexandre, après la mort de ce monarque, dont il était l'ami et le plus intime confident. Voir aussi Droysen : das Testament Alexanders, dans le premier supplément de son histoire de l'Hellénisme, Hambourg 1836. — La meilleure explication du texte sacré nous paraît celle que donne Patrizi. Ce texte, dit-il, ne signifie pas qu'Alexandre distribua à ses généraux ses états, afin que chacun y fût roi dans son royaume ; au contraire, il est dit plus bas. I, 10 qu'ils ne ceignirent le diadème et par conséquent ne se proclamèrent rois indépendants qu'après la mort d'Alexandre. Notre verset signifie simplement qu'Alexandre préposa à chaque province un de ses généraux, comme gouverneur ou vice-roi. Cette explication cadre parfaitement avec le récit de Q. Curce qui dit x. 10 : « Testamento Alexandri distributas esse provincias », et avec celui de Justin., xv, 2, 13 : « hujus (regii) honoris ornamentis, tamdiu omnes abstinuerunt, quamdiu filii regis sui superesse potuerunt. Tanta in illis verecundia fuit, ut cum opes regias haberent regum tamen nominibus æquo animo caruerint, quoad Alexandro justus hæres fuit. »

10. — *Et imposuerunt omnes*. Grimm fait observer, conformément à l'histoire, que, de tous les géneraux d'Alexandre, cinq seulement prirent le titre de roi, savoir : Antigone, en Asie ; Ptolémée, en Egypte ; Séleucus à Babylone ; Lysimaque en Thrace et Cassandre en Macédoine ; mais ni Perdiccas, ni Antipater, ni Méléagre, ni Pithon, ni Cratère, ni Laomédon, ni Polysperchon, ni Eumène, ni Neoptolème, ni Léonat, ni aucun des autres généraux d'Alexandre ne s'intitula roi. Tous ces généraux guerroyèrent les uns contre les autres et douze années après la mort d'Alexandre, il se forma de toutes ces provinces

eux pendant plusieurs années, et les maux se multiplièrent sur la terre.

11. C'est de là que sortit cette racine pécheresse, Antiochus l'Illustre, fils du roi Antiochus, qui avait été envoyé à Rome comme ôtage, et il fut roi la cent trente-septième année du règne des Grecs.

corum post eos annis multis, et multiplicata sunt mala in terra.

11. Et exiit ex eis radix peccatrix, Antiochus illustris, filius Antiochi regis, qui fuerat Romæ obses : et regnavit in anno centesimo trigesimo septimo regni Græcorum.

---

quatre grands royaumes : la Syrie avec Séleucus, l'Égypte avec Ptolémée, le Thrace avec Lysimaque et la Macédoine avec Cassandre pour monarques. Cfr. Daniel, VIII, 8 et 22. — *Et multiplicata sunt mala in terra,* par les guerres, les déprédations et les injustices de toutes sortes. Cette idée sert de transition à la description que l'auteur sacré va faire des crimes d'Antiochus Epiphane, de ses injustes persécutions contre les Juifs et de la révolte de ceux-ci contre les violences de leur tyran.

11. — *Et exiit ex eis,* ἐξῆλθεν, יצא, sortir de la terre, se dit des plantes qui germent. Cfr. I Rois, V, 13 et Isaïe, XI, 1. Il paraît évident, dit Keil, que l'auteur sacré avait cette expression d'Isaïe en mémoire, lorsqu'il écrivit cette phrase. — *Radix peccatrix.* Ῥίζα ἁμαρτωλός, une racine nuisible et mauvaise, dit Luther : « eine schrædlich bœse Wurzel » non pas en ce sens qu'elle était « principium ex quo Antiochi peccata pullularunt tanquam rami ex radice » (Lyra, Grot., Cornel. a Lap., Calov.), mais *radix* désigne le rejeton lui-même qui est qualifié par *peccatrix* (Grimm et Keil). Ce rejeton a poussé *ex eis,* de tous les successeurs d'Alexandre comme d'un sol maudit. — *Antiochus illustris.* Ἐπιφανής, Antiochus IV, fils d'Antiochus III ou le Grand. Ce dernier régna de 223 à 187 avant Jésus-Christ, et il eut deux fils, Séleucus IV surnommé Philopator qui lui succéda de 187 à 175 et Antiochus Epiphane qui fut envoyé à Rome comme ôtage, conformément au traité de paix qu'Antiochus III avait été obligé de subir après la bataille de Magnésie, 189 avant Jésus-Christ. D'après les stipulations de ce traité, nous dit Appien, Syriac. 38, le roi de Syrie s'était obligé à envoyer à Rome vingt otages parmi lesquels son propre fils. L'an 175, Séleucus IV fit revenir de Rome son frère Antiochus Epiphane et le remplaça par son jeune fils Démétrius, qui régna après Antiochus IV, sous le nom de Démétrius I Soter. Tandis qu'Antiochus Epiphane, revenait de Rome, Séleucus IV fut assassiné par Héliodore qui usurpa le trône. Mais il fut chassé per Antiochus Epiphane qui fut proclamé roi et reconnu par les Romains. Cfr. Appien, Syriac. XLV et Tite Live, XLII, 6. Cet évènement se passa *in anno centesimo trigesimo septimo regni Græcorum.* Les années des Grecs se comptent à partir de la fondation du royaume de Syrie; c'est l'ère des Séleucides qui commence le 1er octobre 312 avant Jésus-Christ. L'année cent trente sept de cette ère, correspond par conséquent au temps qui s'écoula du mois d'octobre 175 au mois d'octobre 174 avant Jésus-Christ. Antiochus Epiphane régna en effet de 174 à 163. Voir les prophéties concernant Antiochus Epiphane dans Daniel, VIII, 9 et XI, 21. Voir aussi la concordance du ℣. 11 à ℣. 16 avec II Mach., IV, 7-12. Keil fait ici une étude sur le caractère d'Antiochus et sur les motifs de sa haine contre les Juifs. D'après Polybe, Diodore de Sicile et Tite-Live, Antiochus était un excentrique qui cherchait par tous les moyens à se rendre populaire; il était d'un caractère vil et dépravé, fréquentait les gens des plus basses conditions; bravant publiquement la décence et l'honnêteté, il se prodiguait dans les orgies et dans les bains publics, jetait dans les rues de l'argent à pleines mains, offrait des présents considérables à des inconnus aussi bien qu'à ses amis. D'un autre côté, il ne manquait ni de talents ni de savoir-faire. Il était grand quand il le fallait. Il fonda des jeux fameux, il fit exécuter des constructions gigantesques, il dota richement les temples les plus célèbres. Polyb., XXVI, 10. Il était doué d'un grand sens politique, d'une incomparable énergie, et sans conscience pour le choix des moyens qui devaient le faire réussir, il était perfide, cruel, despotique, rien ne lui était sacré. Tout en avilissant sa dignité royale par les excès de sa vie privée, il revendiquait publiquement des honneurs divins. Il se fit appeler θεός sur ses monnaies où il était représenté la tête entourée d'un nimbe « corona radiata ». Aussi Antiochus a-t-il été bien diversement jugé par les historiens, parmi lesquels quelques-uns le considèrent comme un fou. Polybe, qui fut son contemporain au lieu de le surnommer ἐπιφανής, l'appelle ἐπιμανής. Granius Licinianus cité par J. Fr. Hoffmann, Antiochus IV Epiphanes, Kœnig von Syrien, Leipzig 1873 p. 13, note 3, résume par les paroles suivantes le caractère

12. In diebus illis exierunt ex Israel filii iniqui, et suaserunt multis, dicentes : Eamus, et disponamus testamentum cum gentibus quæ circa nos sunt : quia ex quo recessimus ab eis, invenerunt nos multa mala.

13. Et bonus visus est sermo in oculis eorum.

14. Et destinaverunt aliqui de populo, et abierunt ad regem : et dedit

12. En ces jours-là, il sortit d'Israël des enfants d'iniquité, et ils séduisirent plusieurs, disant : Allons, et incorporons-nous aux nations qui sont autour de nous, parce que, depuis que nous nous sommes retirés d'elles, beaucoup de maux ont fondu sur nous.

13. Et ce conseil parut bon à leurs yeux.

14. Et quelques-uns d'entre le peuple furent désignés, et ils allè-

---

d'Antiochus : « Bonis magnis miscebat vitia incertæ naturæ levitatisque summæ. » Voir aussi Ewald, Geschichte des Volkes Isr., IV, pp. 381 et s. Quant à la haine de ce monarque contre les Juifs, Schürer, Lehrbuch der neuesten Zeitgeschichte, Leipzig 1874, pp. 73 et suiv., pense qu'elle n'avait d'autres motifs que les caprices de ce despote, parfois aussi son avarice et sa cupidité. La simple résistance des Juifs à ses volontés, provoqua les mesures les plus extrêmes. On peut y joindre une autre cause : l'échec de l'expédition d'Egypte qu'Antiochus voulut venger par une action d'éclat, par l'oppression du peuple juif. Keil récuse absolument cette opinion de Schürer. Selon lui, l'énergie que déploya Antiochus dans ses entreprises contre les Juifs, contre leur religion, et contre leurs institutions, Cfr. I Mach., I et II, et II Mach., IV et V, prouvent qu'il y avait là un autre mobile que les caprices d'un despote. Il y avait autour du roi de Syrie les chefs de ces Juifs infidèles qui avaient abjuré la foi de leurs pères et dont l'orgueil et les intrigues poussaient à la persécution; de même que Séleucus IV avait été excité déjà contre les Juifs par les perfidies d'un certain apostat nommé Simon. Cfr. II Mach., III.

12. — *In diebus illis*, ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις, בימים ההם, c'est-à-dire pendant le gouvernement d'Antiochus Epiphane. Le ℣. 21 semble indiquer que ces événements se passèrent au commencement du règne de ce monarque. — *Filii iniqui*, υἱοὶ παράνομοι, correspond à l'expression בני בליעל, II Paral., XIII, 7, qui est plus élégamment rendue, Deut., XIII, 14 où il est dit : ἄνδρες παράνομοι, « des gens de rien ». Leur chef fut Jésus, frère du grand-prêtre Onias, qui se nomma Jason, après son apostasie, II Mach., IV, 7. Ménélas, Andronique, et d'autres, cités II Mach., V, furent aussi au nombre des apostats. Voyant la puissance de l'impie Antiochus, ils devinrent les alliés de ce prince et l'aidèrent à opprimer le peuple de Dieu pour arriver aux honneurs et à la fortune. — *Suaserunt multis*. Il ressort des ℣℣. 43 et 52 et II Mach., IV, 13 et suiv., que leurs mauvais conseils furent écoutés et suivis. — *Disponamus testamentum*, id est pactum, *cum gentibus*. Ces paroles sont en opposition avec la loi de Moïse qui défendait de faire alliance avec les peuples du pays de Canaan, Exod., XXIII, 32 et XXXIV, 15, par conséquent, avec les autres peuples païens.— *Disponamus testamentum*, διαθώμεθα διαθήκην, en général « faire alliance », mais ici « incorporer, se fondre » avec les nations païennes par rapport à la religion, aux mœurs et à la constitution (Grimm et Keil), comme au ℣. 16 : *juncti sunt nationibus*, ζεύγνυσθαι τοῖς ἔθνεσι. — *Quia ex quo recessimus*. L'histoire tout entière du peuple juif démentait cette assertion. Il était constant, au contraire, qu'aussi longtemps que les Israélites restaient attachés au culte du vrai Dieu, ils étaient heureux et invincibles; mais dès qu'ils s'éloignaient du Seigneur, c'était pour eux la défaite certaine, l'esclavage et la honte. Cfr. Judith, V, 21 et suiv.; et XI, 8 et 9. Et malgré tout, les Juifs apostats, dont il est question dans ce verset, dénaturent complètement les faits, posent le contraire en principe : le verset suivant prouve qu'ils furent crus; car, comme dit Allioli, de tout temps, une des plus terribles tentations pour les faibles, a été la crainte des maux temporels et des persécutions.

14. — *Et destinaverunt aliqui de populo.* D'après II Mach., IV, 7 l'émissaire fut Jason, d'après Josèphe, Antiq., XII, 5, 1 ce fut son frère Ménélas et les fils d'un certain Tobie.— *Et abierunt ad regem.* Il s'agit du roi Antiochus Epiphane. — *Et dedit illis potestatem, ut facerent justitiam gentium.* « De suivre les lois des gentils », surtout sous le rapport religieux, et c'est ici que l'autorisation du roi était indispensable, afin de défendre les prévaricateurs contre les sévérités de la loi de Moïse qui portait contre eux la peine de mort. L'autorisation royale non seulement

rent trouver le roi et il leur donna pouvoir de suivre les lois des gentils.

15. Et ils bâtirent un gymnase dans Jérusalem à la manière des nations.

16. Et ils dissimulèrent leur circoncision, et ils se séparèrent de l'alliance sainte, et ils s'unirent aux nations, et ils se vendirent pour faire le mal.

17. Et le gouvernement étant affermi dans les mains d'Antiochus, il pensa à être roi sur la terre d'Egypte, afin de régner sur les deux royaumes.

18. Et il entra en Egypte avec

illis potestatem ut facerent justitiam gentium.

15. Et ædificaverunt gymnasium in Jerosolymis secundum leges nationum.

16. Et fecerunt sibi præputia, et recesserunt a testamento sancto, et juncti sunt nationibus, et venumdati sunt ut facerent malum.

17. Et paratum est regnum in conspectu Antiochi, et cœpit regnare in terra Ægypti, ut regnaret super duo regna.

18. Et intravit in Ægyptum in

---

paralysait ces stipulations de la loi juive; elle permettait encore aux apostats de poursuivre leurs contradicteurs comme coupables de crime d'état et de rébellion.

15.— *Et ædificaverunt gymnasium.* Le gymnase était un lieu destiné aux exercices du corps : la course, la lutte, etc. Cfr. Petersen, das Gymnasium der Griechen, Hamb. 1858. Plus tard, on y enseigna la philosophie, la rhétorique et les autres sciences. Puis les gymnases devinrent des lieux de débauche où se commettaient surtout les crimes contre nature. D'après II Mach. IV, 12, ce gymnase paraît avoir eu une annexe de prostitution. Les Juifs apostats voulaient d'abord pervertir la jeunesse, afin d'avoir raison du vieux Judaïsme et de l'opprimer à leur aise.

16. — *Et fecerunt sibi præputia,* ἐποίησαν ἑαυτοῖς ἀκροβυστίας. C'était le résultat d'une opération chirurgicale fort douloureuse que Celse décrit, de medic., VII, 18. S. Paul, I, Cor., VII, 18 l'appelle « adducere præputium », ἐπισπᾶσθαι, en hébr., משך ערלה. Le but de cette opération, en faisant disparaître les traces de la circoncision, était de faire ressembler les Juifs aux gentils pour les exercices du gymnase où les lutteurs étaient complètement nus. Le reste du verset nous indique les suites de cette conduite des Juifs apostats : 1° *recesserunt a testamento sancto* « ils se séparaient de l'alliance sainte », dont la circoncision était le signe, Gen., XVII. Ne pas se soumettre à la circoncision, et surtout la faire disparaître, était la rupture déclarée de l'alliance avec Dieu, et la profession du paganisme. 2° *Juncti sunt nationibus* en acceptant des mœurs et des coutumes païennes et en les échangeant contre les prescriptions de la loi de Moïse. 3° *Venumdati sunt ut facerent malum,* ils devinrent volontairement esclaves du péché.

17. — *Et paratum est regnum in conspectu Antiochi.* Antiochus confirma sa puissance en Syrie en chassant l'usurpateur Héliodore, le meurtrier de son frère, et en faisant reconnaître sa royauté par les Romains. Car légalement, d'après les droits de succession, ce n'était pas à Antiochus que le trône appartenait, mais à Démétrius, le jeune fils du roi précédent et le neveu d'Antiochus, qui était à Rome comme ôtage. S. Jérôme, dans son commentaire sur Daniel, semble indiquer qu'Antiochus eut aussi à lutter en Syrie contre des adversaires qui donnaient leurs préférences à Ptolémée, roi d'Egypte, et qu'il se rallia par sa douceur : « Cui (scilicet Antiocho) primum ab his, qui in Syria Ptolemæo favebant non dabatur honor regius; sed postea simulatione clementiæ obtinuit regnum Syriæ ». Hieron., ad Dan., XI, 21. — *Ut regnaret super duo regna,* ces deux royaumes sont la Syrie et l'Egypte. — Rapprocher de ce verset II Mach., IV, 21.

18. — *Et intravit in Aegyptum.* L'histoire cite trois expéditions d'Egypte faites par Antiochus Epiphane. La première, prédite par Daniel, XI, 22-24 eut lieu à l'occasion de la mort de la reine Cléopâtre, sœur d'Antiochus Epiphane et veuve de Ptolémée V Epiphane, qui avait tenu la régence pendant la minorité de son fils Ptolémée VI Philométor. Après la mort de cette princesse, Eulaüs et Lenaüs, tuteurs du jeune roi, exigèrent d'Antiochus Epiphane la remise de la Cœlé-Syrie, aujourd'hui Becka, que son père Antiochus-le-Grand avait donnée en dot à sa fille Cléopâtre lors de son mariage avec le roi d'Egypte, et que le roi de Syrie avait



multitudine gravi, in curribus, et elephantis, et equitibus, et copiosa navium multitudine;

une puissante armée, avec des chariots et des éléphants et des cavaliers, et un grand nombre de vaisseaux.

---

toujours occupée. A cette revendication, Antiochus répondit en se précipitant à main armée sur l'Egypte, avec l'intention bien manifeste, non seulement d'empêcher la prise de possession de la Cœlé-Syrie, mais encore de s'emparer de l'Egypte et de l'annexer à son empire. Cette première invasion eut lieu l'an 171 avant Jésus-Christ. Cfr. Polyb., XXVIII, 1 16; Tite-Live, XLII, 29; Diod. de Sic.; S. Jérôme, in Dan., XI, 22 et Hitzig, sur le même prophète. Antiochus battit les Egyptiens à Péluse, s'empara du jeune roi Ptolémée Philométor, dont il se fit donner la tutelle, sous prétexte de le protéger. Sa seconde expédition est prédite par Daniel, XI, 25-28. Ptolémée Evergète II, dit Physkon (le ventru), le frère cadet de Ptolémée Philométor s'était emparé du trône d'Egypte; Antiochus pour rétablir le frère aîné dont il avait la tutelle, entreprit cette seconde invasion. Il s'empara de toute l'Egypte, à l'exception d'Alexandrie où s'était enfermé Physkon, qu'il assiégea inutilement. Il rétablit Philométor sur le trône et rentra en Syrie après avoir laissé un corps d'occupation à Péluse, la clef de l'Egypte du côté de l'Asie. Cfr. Polyb., XXVIII, 16-19 et Tite-Live, XLIV, 19. Les deux frères Philométor et Evergète se réconcilient; Evergète ouvre à son frère les portes d'Alexandrie, tous deux partagent le gouvernement et ils s'unissent pour déjouer à l'avenir les tentatives ambitieuses d'Antiochus. A cette nouvelle, le roi de Syrie fait sa troisième expédition en Egypte, Cfr. Daniel, XI, 29 et suiv.; et vient mettre le siège devant Alexandrie. Mais ses succès furent brusquement interrompus par l'arrivée de C. Popilius, venant signifier à Antiochus, au nom du sénat romain, l'ordre d'évacuer immédiatement l'Egypte et de retourner en Asie. Cfr. Polyb., XXIX, 8 et suiv.; Tite-Live, XLIV, 11 et suiv., Appien, Syr. 66; Just., XXXIV, 2. D'après Polybe, Diodore de Sic., et Appien cette troisième campagne eut lieu au printemps, 168 avant Jésus-Christ. Quelques commentateurs parlent d'une quatrième expédition, et des écrivains modernes corroborent cette opinion. Cfr. Joh. Christ. Chr. Hofmann, De bellis ab Antiocho Epiph., adversus Ptolemœos gestis, dissert., Erlang., 1835 pp. 37 et suiv., et Joh. Fr. Hoffmann, l. c. Ces auteurs s'appuient surtout sur l'indication de Daniel, XI, 40-45. Les classiques ne parlent pas d'une quatrième expédition; tous sont d'accord, d'ailleurs, pour signaler comme la dernière invasion d'Antiochus en Egypte celle qui se termina par l'intervention des Romains en faveur de Ptolémée. Grimm semble être dans le vrai quand il prétend que les quatre versets de Daniel susmentionnés ne sont pas l'exposé d'une quatrième invasion, mais qu'ils sont le résumé des expéditions précédentes. Ici se pose la question de savoir à laquelle des expéditions d'Antiochus se rapportent les paroles de notre texte sacré. Keil, l. c. p. 39, dans une note, pense qu'il s'agit de la troisième. Celle qui se termine par l'intervention de l'ambassadeur romain. Mais cette expédition n'aboutit qu'à une humiliante retraite et le résultat ne ressemble en rien à ce qui est rapporté dans le texte sacré. Hoffmann prétend qu'il est question de la première expédition et pour défendre cette opinion, il est obligé de rejeter comme erronée l'indication de II Mach. V, 1. Puis, d'après les auteurs classiques, la première expédition ne compte qu'une seule bataille, celle de Péluse, et ceci ne concorde pas avec les détails de ces versets des Mach. Nous pensons avec Patrizi l. c. p. 29 et avec Grimm l. c. p. 16, que l'auteur sacré parle ici de l'expédition que II Mach., V, 1, nomme expressément la seconde, qui eut lieu la 143e année des Séleucides, Cfr. I Mach., I, 21, c'est-à-dire, l'an 169 avant Jésus-Christ, tandis que la première, eut lieu deux années auparavant, l'an 171, et que la dernière est placée par les auteurs classiques en 168. Les détails du livre sacré ℣. 18-20 concordent absolument avec les données historiques des auteurs profanes qui nous apprennent qu'Antiochus, à cette seconde expédition, conquit presque toute l'Egypte — *In multitine gravi*, ἐν ὄχλῳ βαρεῖ « avec une armée puissante »; Daniel, XI, 25 au passage correspondant à notre verset, dit בחיל גדול. — *Curribus*, ἅρματα, les chariots de guerre; II Mach., XIII, 2 dit : « des chariots armés de faux », *currus falcati*. Cfr. Q. Curce, IV, 9, 5, App., Syr., 32. Tite-Live, XXXVII, 40, en fait la description. — *Et elephantis*. D'après les stipulations du traité de Magnésia, le roi de Syrie dut livrer aux Romains tous ses gros vaisseaux et tous les éléphants de son armée et s'engagea à ne pas s'en procurer d'autres. Cn. Manlius en prit livraison et en fit hommage au roi de Pergame. Cfr. Polyb., XXII, 26 et Tite-Live, XXXVIII, 38, 39. D'après Tite-Live, Epist., LVII, Antiochus parvint à reconstituer sa flotte et son troupeau d'éléphants en corrompant à Rome quelques patriciens haut placés, dont l'influence paralysa les réclama-

19. Il fit la guerre à Ptolémée, roi d'Egypte, et Ptolémée eut peur devant lui et il s'enfuit, et une multitude de blessés périrent.

20. Il prit aussi les villes fortes sur la terre d'Egypte, et il s'empara des dépouilles de la terre d'Egypte.

21. Et, après avoir ravagé l'Egypte, en la cent quarante-troisième année, Antiochus revint et il s'avança contre Israël.

22. Et il marcha vers Jérusalem avec une puissante armée.

23. Et il entra plein d'orgueil dans le lieu saint et il prit l'autel d'or, le chandelier de la lumière et tous ses accessoires, et la table de proposition et les bassins, et les coupes, et les encensoirs d'or, et le voile, et les

19. Et constituit bellum adversus Ptolemæum, regem Ægypti, et veritus est Ptolemæus a facie ejus, et fugit, et ceciderunt vulnerati multi.

20. Et comprehendit civitates munitas in terra Ægypti, et accepit spolia terræ Ægypti.

21. Et convertit Antiochus, postquam percussit Ægyptum in centesimo et quadragesimo tertio anno : et ascendit ad Israel,

22. Et ascendit Jerosolymam in multitudine gravi.

23. Et intravit in sanctificationem cum superbia, et accepit altare aureum, et candelabrum luminis, et universa vasa ejus, et mensam propositionis, et libatoria, et phialas, et mortariola aurea, et velum, et coro-

---

tions du sénat. Cfr. Flathe, Geschichte Macedoniens, II, 576. Grimm pense que Rome le laissa faire, afin de trouver en temps opportun un prétexte de déclarer la guerre. Appien, Syr.; Polyb., XXXI, 12 et XXXII, 7 nous apprennent cependant qu'une fois le sénat romain éleva des réclamations contre la réorganisation de la flotte syrienne et contre le nombre d'éléphants qui se trouvaient dans l'armée.

19. — *Adversus Ptolemæum*, d'après notre commentaire au ℣. 18, c'est Ptolémée Evergète ou Physkon.

21. — R marquer la concordance de ce verset avec II Mach., V, 11 à 16. — Lire la prophétie concernant le retour d'Antiochus Dan., XI, 28. — La raison de ce retour est rapportée II Mach., V, 5-10 : le faux bruit de la mort d'Antiochus s'était répandu et une révolte avait éclaté à Jerusalem.

23. — *In sanctificationem*, τὸ ἁγίασμα, dit le grec, désignant, par cette expression, le temple proprement dit, synonyme de ναός pour le distinguer de τὸ ἱερὸν qui est le temple avec toutes ses cours et ses murailles et ses constructions accessoires. Antiochus pénétra dans le sanctuaire, *cum superbia*, ἐν ὑπερηφανείᾳ, avec un insolent orgueil : c'était le fond de son caractère. Il vient, en toute connaissance de cause, s'attaquer au Dieu d'Israël, défier sa puissance, le braver jusque dans son temple. D'après II Mach., V, 21, son orgueil alla jusqu'à lui faire croire qu'il pourrait changer les lois de la nature et faire naviguer son armée sur la terre ferme. Cfr. III Mach., I, 27 et IV Mach., IV, 15. — *Et accepit altare aureum*, l'autel des parfums qui était recouvert d'une plaque d'or. Cfr. Ex., XXX, 1 et suiv.; III Rois, VII, 48 ; I Paral., XXVIII, 18 et II Paral., IV, 19. — *Candelabrum luminis* qui était le symbole de la lumière divine. Cfr. Ex., XXV, 31-39 et XXXVII, 17-23. Josèphe, à l'endroit correspondant à ce passage, Antiq., XII, 5, 4 dit au pluriel λυχνίας χρυσαῖς, non pas pour désigner plusieurs chandeliers d'or, mais peut-être, dit Grotius, à cause des sept branches du chandelier. Quelques commentateurs pensent aussi que Josèphe a pu se reporter au temple de Salomon où se trouvaient dix chandeliers. Cfr. III Rois, VII, 49 et II Paral., IV, 7. — *Et universa vasa ejus*, ce sont les accessoires du chandelier. — *Mensam propositionis*. Cfr. Ex., XXV, 23 et suiv., שֻׁלְחַן הַמַּעֲרֶכֶת I Paral., XXVIII, 16 et II Paral., XXIX, 18 «la table de la proposition » sur laquelle étaient exposés sur deux rangs les douze pains sans levain correspondant aux douze tribus d'Israël et qui étaient faits de la plus fine farine et parsemés d'encens — *Et libatoria*, σπονδεῖα קְשׂוֹת, ce sont les bassins pour les oblations du vin ; *et phialas*, φιάλαι, des coupes plates servant à l'aspersion du sang des victimes. Cfr. Ex., XXXVII, 3 ; *et mortariola aurea*, θυΐσκαι כַּפּוֹת, de petites coupes pour l'encens ; *et velum*, τὸ καταπέτασμα, qui désigne le voile qui séparait le temple du Saint des saints, פָּרֹכֶת ou bien מָסָךְ, τὸ ἐπίσπαστρον indique le voile à l'entrée du Saint, Cf. Ex., XXVI, 37 ; tandis que le voile extérieur du temple se traduit ordinairement dans les LXX par τὸ κάλυμμα, Cf. Ex. XXVII, 16. Josèphe, Antiq., XII, 5, 4 dit

nas, et ornamentum aureum quod in facie templi erat, et comminuit omnia.

24. Et accepit argentum et aurum et vasa concupiscibilia : et accepit thesauros occultos, quos invenit : et sublatis omnibus abiit in terram suam.

25. Et fecit cædem hominum, et locutus est in superbia magna.

26. Et factus est planctus magnus in Israel, et in omni loco eorum :

27. Et ingemuerunt principes, et seniores; virgines, et juvenes infirmati sunt; et speciositas mulierum immutata est.

28. Omnis maritus sumpsit lamentum : et quæ sedebant in thoro maritali, lugebant :

couronnes, et l'ornement d'or qui était devant le temple, et il brisa tout.

24. Et il prit l'argent et l'or et tous les vases précieux, et il prit aussi les trésors cachés qu'il trouva, et, ayant tout enlevé, il retourna en son pays.

25. Et il tua beaucoup d'hommes, et il parla avec grand orgueil.

26. Et il y eut un grand deuil parmi le peuple d'Israël, et dans tout leur pays.

27. Et les princes et les anciens gémirent, les vierges et les jeunes hommes se découragèrent et la beauté des femmes disparut.

28. Tous les maris s'abandonnèrent aux larmes; et les femmes, assises sur leur lit nuptial, pleuraient.

---

qu'Antiochus enleva les deux voiles du temple, interprétation que rien ne justifie. — *Et coronas;* c'est à tort que Mich. traduit : les chapiteaux des colonnes, en hébr. כתרות; jamais les LXX ne traduisent ainsi cette expression. Il faut entendre par ce mot, d'après Grot., Houbig., Grimm, Keil, Loch, etc., des couronnes d'or et d'argent qui étaient offertes au temple comme ex-voto. — *Et ornamentum aureum,* les figures dorées qui décoraient la façade du temple. Cfr. IV, 57. — *Et comminuit omnia,* en grec ἐλέπισε πάντα « il gratta, il éplucha tout » l'or qui était sur les portes, sur les murailles et sur les meubles; car il avait besoin d'or, dit Keil, pour combler le déficit de son trésor épuisé.

24. — *Et occepit argentum et aurum.* Il ne s'empara pas seulement de l'or et de l'argent attachés aux meubles, etc., (Grimm); mais il prit tout l'or et tout l'argent qu'il trouva dans le temple et dans le trésor du temple, (Keil). — *Et vasa concupiscibilia,* syn., de « pretiosa » כלי חמדה, II Paral. XXXII, 27 et XXXVI, 10 : il enleva tous les vases précieux qu'il put trouver dans le temple — *Et accepit thesauros occultos,* le trésor du temple et les dépôts d'argent dont parle II Mach., III, 10-12; ὁ ἱερὸς θησαυρός, dit Josèphe, bel. jud., II, 9, 4 et les LXX : οἱ θησαυροὶ οἱ ἀπόκρυφοι. — *Et sublatis omnibus.* II Mach., V, 21 estime le butin fait par Antiochus dans le temple à 1800 talents, à peu près 10 000.000 fr.

25. — *Et fecit cædem hominum.* Diodore, Eclog. 34, fait un récit fantaisiste de la profanation du temple par Antiochus; il y parle même de la statue de Moïse qui aurait été profanée! Josèphe, Antiq., XII, 5, 4 et XIII, 8, 2, quoique bien moins exagéré, rapporte cependant certains faits d'une véracité fort douteuse. Grimm dit qu'il faut chercher la source de ces détails I Mach., I, 46 et suiv., et que ces historiens profanes ont attribué à Antiochus, ce qui fut fait deux années plus tard par ses lieutenants. — *Locutus est in superbia magna,* contre le Seigneur et contre son peuple. Voir Daniel, XI, 32 et suiv., la prophétie de tout ce récit; on retrouve même ici les expressions du prophète Daniel, VII, 8 et XI, 36.

27. — *Et ingemuerunt principes et seniores,* ἄρχοντες καὶ πρεσβύτεροι, שרים וזקנים, ce sont les représentants du peuple auxquels incombe le soin de la prospérité publique. Nous pensons que c'est à tort que Grimm veut faire ressortir une différence entre ces deux expressions, en indiquant *principes* comme les chefs des tribus, et *seniores* comme les chefs des familles. Le texte sacré veut simplement établir la différence qui existe entre ces hommes graves et sérieux et les *virgines et juvenes.* Puis l'auteur cite les femmes juives, *speciositas mulierum,* dont la splendide beauté est défigurée par la tristesse et par le chagrin. Comparer les détails de ce deuil de tout un peuple avec les expressions employées, Jér., VII, 34; XVI, 9; XXV, 10 et Lament., I, 4 et 19.

28. — *Omnis maritus.* Même ceux qui goûtent en toute sécurité les jouissances ma

29. Et la terre trembla pour ses habitants, et toute la maison de Jacob fut couverte de confusion.

30. Et après deux ans de temps, le roi envoya dans les villes de Juda un préposé des impôts et celui-ci vint à Jérusalem avec une grande suite.

31. Et il leur adressa astucieusement des paroles de paix, et ils se confièrent en lui.

32. Et il se jeta tout d'un coup sur la ville, et il la frappa d'une grande plaie, et il tua un peuple nombreux dans Israël.

33. Il prit les dépouilles de la ville, et il la brûla, et il détruisit ses maisons, et les murs qui l'environnaient.

34. Ils emmenèrent aussi les femmes captives, et ils s'emparèrent des enfants et des troupeaux.

29. Et commota est terra super habitantes in ea; et universa domus Jacob induit confusionem.

30. Et post duos annos dierum, misit rex principem tributorum in civitates Juda, et venit Jerusalem cum turba magna.

31. Et locutus est ad eos verba pacifica in dolo : et crediderunt ei.

32. Et irruit super civitatem repente, et percussit eam plaga magna, et perdidit populum multum ex Israel.

33. Et accepit spolia civitatis, et succendit eam igni, et destruxit domos ejus, et muros ejus in circuitu :

34. Et captivas duxerunt mulieres : et natos, et pecora possederunt.

---

térielles, sont dans la tristesse, *sumpsit lamentum* qui est la traduction de l'expression נשא קינה « pousser des lamentations ». — *Et quæ sedebant in thoro,* etc., ce sont les jeunes épouses. Jérem., VII, 34; XVI, 9; XXV, 10 et Baruch., II, 23 indiquent la cessation des joies du mariage comme marque d'un immense deuil national.

29. — *Et commota est terra*, etc. Ne pas traduire avec Michaelis « la terre trembla contre ses habitants » ni avec Schleusner « sous ses habitants » ni avec de Wette « sur ses habitants » pour les engloutir, mais traduire comme Keil, conformément à l'expression ותרעש על ישביה (ou ותהם Ruth, I, 19) : « la terre trembla pour ses habitants », à cause de l'immensité du malheur qui les frappait. — *Et universa domus Jacob,* toute la famille de Jacob, c'est-à-dire le peuple juif. Cfr. Ewald, Alterthümer des Volkes Israël, Gott., 1848, p. 250. — *Induit confusionem,* ἐνδύεσθαι αἰσχύνην, לבש בשת « se revêtir de confusion », en être couvert. Cfr. Job., VIII, 32; Ps., XXXV, 26; CIX, 29 et CXXXII, 18. Ne pas admettre comme Scholz les remords de la conscience comme motif de cette honte; mais, avec Grimm, l'humiliation subie devant les autres nations qui devaient penser que la confiance des Juifs dans le Seigneur était vaine et inutile.

30. — *Et post duos annos dierum.* La première expédition contre la Judée eut lieu l'an 143 des Séleucides ℣. 21, la seconde, deux années plus tard, l'an 145 des Grecs, ou 167 avant Jésus-Christ. Antiochus venait d'être chassé d'Egypte par l'intervention de l'ambassadeur romain. Il n'est pas improbable que le dépit, la honte de cet échec ne l'ait poussé à se ruer sur le peuple juif. — *Princeps tributorum.* Ce préposé des impôts s'appelle, d'après II Mach., V, 24 Apollonius, et il avait à sa disposition 22,000 hommes qu'Antiochus avait détachés de son armée lors de son retour d'Egypte. Voir la concordance de I Mach., 30-32 avec II Mach., V, 24-26. Josèphe, Antiq., XII, 5. 4 met arbitrairement Antiochus lui-même à la tête de cette seconde expédition contre la Judée, et Flathe, Gesch. Maced., II, p 602, va plus loin encore dans les inexactitudes, en mentionnant trois expéditions personnelles du roi de Syrie contre Jérusalem.

31. — *Et locutus ad eos verba pacifica,* λόγους εἰρηνικούς, דברי שלום, Deut., II, 26 : il leur adressa des paroles de paix ; *et crediderunt ei,* καὶ ἐνεπίστευσαν αὐτῷ : ils se confièrent, ils eurent foi en lui. L'expression des LXX est peu correcte ; les classiques diraient ἐμπιστεύειν τινί τι, confier quelque chose à quelqu'un.

32. — *Et irruit super civitatem repente;* il se jeta sur la ville un jour de sabbat, Cfr. II Mach., V, 25, jour auquel les Juifs préféraient mourir que de prendre les armes pour se défendre. La cause de cette attaque reste inconnue. Peut-être, dit Keil, la ville oppo-

35. Et ædificaverunt civitatem David muro magno et firmo, et turribus firmis, et facta est illis in arcem:
36. Et posuerunt illic gentem pec-

35. Et ils fortifièrent la ville de David avec une muraille grande et forte, et des tours solides, et ils en firent leur forteresse.
36. Ils y mirent une race de péché,

---

sait-elle quelques difficultés de recevoir cette armée considérable de Syriens.

35. — *Et ædificaverunt civitatem David.* D'après II Rois v, 7 et I Paral., xi, 5 la ville de David désigne la partie de la ville située au sud-ouest, sur la colline de Sion. Dans le livre des Machabées, la ville de David signifie le fort de Jérusalem construit par les Syriens. Ce verset d'ailleurs indique suffisamment que la ville de David ne peut pas être identifiée ici avec la ville de Jérusalem, attendu que les Syriens ne fortifièrent cette citadelle qu'après avoir brûlé la ville et après avoir rasé ses murailles. La suite du récit nous montre Jérusalem occupée par les Machabées qui attaquent le fort défendu par les Syriens, Cfr. I Mach., vi, 26; x, 7-11; xi, 41; xii; 35-37; xiii, 10; xxi, 49. De Wette objecte qu'il ne peut pas être question ici de la montagne de Sion et que ce n'est pas cette colline qui a dû être fortifiée par les Syriens, parce que, d'après I Mach., iv, 60; vi, 62; x, 11, les Machabées possédaient la montagne de Sion et que les Syriens occupèrent longtemps encore leur citadelle. Cfr. I Mach., Cfr. I Mach., xiii, 50. Mais il faut ici observer une particularité de langage de l'auteur de notre livre. Il nomme iv; 37, iv, 60; v, 54; vi, 62; vii, 33 et x, 11, la montagne du temple la montagne de Sion, par opposition au fort occupé par les Syriens. Cette façon de désigner le temple par l'expression de Sion ou montagne de Sion est d'ailleurs assez fréquente dans l'ancien Testament. Cfr. Ps., ii, 6; lxxiv, 12; Is., viii, 18; xxiv, 23; Jérém., viii, 19 etc. La colline du temple, le mont Moriah, n'est appelée de ce nom que dans II Paral., iii, 1. Dans le livre des Machabées, la ville de David signifie donc la citadelle des Syriens construite sur la colline de Sion qui dominait le temple; tandis que l'expression, la montagne de Sion, désigne la colline même du temple. La partie qui s'appelait la montagne de Sion était profanée par le séjour des infidèles qui y avaient établi leur fort et qui de là attaquaient la ville sainte. La ville était partagée en deux camps. L'ancienne expression historique de montagne de Sion ne pouvait plus convenir à la partie occupée par l'ennemi. La ville de David étant aux mains des Syriens, l'idée de transporter à la montagne sainte, où était bâti le temple, le nom de colline de Sion, usité par David, Isaïe, Jérémie et les prophètes, était toute naturelle (Keil). L'opinion de Raumer (Palæstina, 3e édit. p. 380) tirée de Josèphe, Antiq., xii, 5, 4 qui place la forteresse des Syriens dans la ville basse, sur la colline d'Acra, n'est pas admissible; car il s'agit d'une colline qui dominait le temple et jamais l'Acra n'a eu cette importance. Josèphe, du reste, prend soin lui-même de réduire cette supposition à néant. Il nous raconte, Antiq., xiii, 6, 7 que Simon, après la conquête du fort des Syriens, l'avait non-seulement fait démolir, Bell. judd., i, 2, 2; mais qu'il avait fait niveler la montagne ellemême, et que tous les habitants avaient travaillé pendant trois années à cet ouvrage. Il ne s'agit donc pas du mont Acra qui est toujours resté à sa place. Mais cette dernière version de Josèphe n'est pas plus probable que celle que défend Raumer. Comment supposer, en effet, que l'écrivain sacré, qui vivait bien avant Josèphe, et qui prenait à tâche de raconter les évènements, n'eût pas fait mention de cette œuvre gigantesque de déblaiement, si réellement elle avait eu lieu? Ne semble-t-il pas ressortir, au contraire, de I Mach., xiii, 50 et xiv, 7-37 que Simon, après avoir repris la colline aux Syriens, l'utilisa comme ouvrage de défense au profit des Juifs. D'ailleurs les Syriens, cherchant une position pour dominer la ville, ne pouvaient en trouver une meilleure que cette montagne où David avait construit son château royal (Grimm). La seule circonstance qui pourrait militer en faveur de l'opinion de Josèphe, défendue par Raumer, opinion qui prétend que la citadelle des Syriens fut construite sur le mont Acra, c'est que d'après I Mach., i, 37; iv, 41; xiii, 52 et xiv, 36 cette forteresse était située tout proche du temple et que l'Acra est bien plus rapproché du Moriah que ne l'est la colline de Sion. Mais l'Acra ne domine pas le temple; la montagne de Sion seule occupe cette position stratégique. Aussi, grand nombre de commentateurs et d'écrivains, Fullon., Calov., Michael., Scholz, Crome, Robinson, Grimm, Herm. Hupfeld, Keil, etc., regardent-ils les indications de Josèphe en cet endroit comme absolument erronées. Le nom commun d'ἄκρα qui désigne dans les lxx la citadelle des Syriens, n'aurait-il pas amené, chez l'historien juif, une confusion avec le nom propre de la montagne d'Acra? Consulter sur la situation topographique l'atlas d'Ancessi pl. xvii.

des hommes corrompus, et ils s'y fortifièrent, et ils y apportèrent des armes et des vivres, et ils y rassemblèrent les dépouilles de Jérusalem.

37. Et ils s'y établirent et ils devinrent un grand piège.

38. Et ceci fut une embûche pour le sanctuaire et un mauvais génie pour Israël.

39. Et ils répandirent le sang innocent autour du lieu saint, et ils souillèrent le sanctuaire.

40. Les habitants de Jérusalem s'enfuirent à cause d'eux et elle devint la demeure des étrangers, et elle fut étrangère à ses propres enfants, et ceux qui y étaient nés, l'abandonnèrent.

41. Son sanctuaire fut désolé comme une solitude, ses jours de

catricem, viros iniquos, et convaluerunt in ea : et posuerunt arma, et escas, et congregaverunt spolia Jerusalem ;

37. Et reposuerunt illic ; et facti sunt in laqueum magnum.

38. Et factum est hoc ad insidias sanctificationi, et in diabolum malum in Israel :

39. Et effuderunt sanguinem innocentem per circuitum sanctificationis, et contaminaverunt sanctificationem.

40. Et fugerunt habitatores Jerusalem propter eos, et facta est habitatio exterorum, et facta est extera semini suo, et nati ejus reliquerunt eam.

41. Sanctificatio ejus desolata est sicut solitudo, dies festi ejus con-

---

36. — *Et posuerunt illic gentem peccatricem,* ἔθνος ἁμαρτωλόν est une expression usitée, chez les Juifs pour qualifier les Gentils : la race des pécheurs et des impies. Cfr. II, 48 et 62 ; III, 45 ; Matth., XXVI, 45 et Gal., II, 15. — *Viros iniquos* en grec ἄνδρας παρανόμους. Cette dernière expression désigne celui qui a transgressé une loi positive. Aussi plusieurs interprètes pensent-ils que ces mots se rapportent aux Juifs apostats qui s'étaient alliés aux Syriens. Grimm regrette qu'aucun critique autorisé n'ait indiqué le mot καὶ, *et,* comme ayant été omis avant *viros iniquos.* Or, cette conjonction ne s'y trouvant pas, il nous semble impossible d'interpréter ces deux mots autrement que comme apposition à *gentem peccatricem :* c'est ce peuple de péché qui se compose d'hommes pervers. — *Et congregaverunt spolia Jerusalem.* Cfr. ℣. 33.

37. — *Et facti sunt in laqueum magnum,* non pas sous le rapport moral, comme l'interprète Grotius, mais, comme dit Grimm, sous le rapport stratégique, en ce sens que le fort des Syriens, dominant la ville et le temple, les menaçait constamment. L'accès du temple était rendu difficile, sinon impossible. Cfr. IV, 41 et VI, 18.

38. — *In diabolum malum.* Les LXX ajoutent διαπαντός « constamment. » La citadelle étant plus élevée que le temple, la garnison pouvait observer ce qui se passait dans le lieu saint, et, lorsque les fidèles étaient nombreux et que les offrandes étaient abondantes, les Syriens pouvaient alors faire une sortie, tuer les Juifs et emporter un riche butin. Le grec dit εἰς διάβολον πονηρόν, qui est une mauvaise traduction de לשטן רע, d'où Michaelis et Grimm établissent une preuve en faveur d'un original hébreu.

39. — *Et contaminaverunt sanctificationem,* non seulement, comme dit Grimm, en pénétrant dans le sanctuaire et en y commettant des actes sacrilèges ; mais, comme l'explique Keil, dans un sens plus étendu, en méconnaissant et en méprisant de toutes les façons la sainteté du temple. Voir le récit de la profanation du temple, II Mach., VI, 4 et suiv.

40. — *Et fugerunt habitatores Jerusalem propter eos,* à cause de l'occupation de la citadelle par les Syriens. — *Et facta est,* etc., et la ville devint la demeure des étrangers. — *Exterorum* et *extera,* ἀλλότριοι זרים et נכרים, les peuples étrangers avec l'idée de peuples barbares et ennemis, en opposition au peuple de Dieu. Cfr. II, 7 et XV, 33. — *Semini suo.* En grec τοῖς γεννήμασιν, qui se dit surtout du germe d'une plante. Il ne s'emploie pour désigner les descendants, que dans le style poétique, Sophocl. Œd., et dans quelques endroits peu nombreux de la Bible. Cfr. II Mach., V, 27.

41. — *Dies festi ejus conversi sunt in luctum.* « Ses fêtes se changèrent en deuil. » Cfr. Tob, II, 6 et Amos, VIII, 10. — *Sabbata ejus in opprobrium.* Au jour du sabbat, les Juifs devaient tenir leurs saintes réunions en

versi sunt in luctum, sabbata ejus in opprobrium, honores ejus in nihilum.

Tob. 2, 6; *Amos.* 8, 10.

42. Secundum gloriam ejus multiplicata est ignominia ejus : et sublimitas ejus conversa est in luctum.

43. Et scripsit rex Antiochus omni regno, ut esset omnis populus, unus : et relinqueret unusquisque legem suam.

44. Et consenserunt omnes gentes secundum verbum regis Antiochi :

45. Et multi ex Israel consense-

fêtes furent changés en jours de deuil, ses jours de sabbat en opprobre, et tous ses honneurs furent anéantis.

42. Son ignominie fut multipliée à l'égal de sa gloire, et son élévation se changea en deuil.

43. Et le roi Antiochus écrivit des lettres à tout son royaume, afin que tous ne fissent plus qu'un seul peuple et que chacun abandonnât sa loi particulière.

44. Toutes les nations se conformèrent à cet ordre du roi Antiochus.

45. Et plusieurs en Israël embras-

---

présence du Seigneur מִקְרָאֵי קֹדֶשׁ; et ces réunions furent supprimées : la sainteté du jour du sabbat fut profanée par les païens. — *Honores ejus in nihilum.* Le grec dit : εἰς ἐξουδένωσιν « in contumeliam ». Ces derniers mots manquent complètement dans le manuscrit alexandrin.

42. — *Secundum gloriam ejus,* etc., c'est-à-dire, plus sa gloire avait été grande, plus son opprobre fut profond. Nous retrouvons une semblable construction Apoc., XVIII, 7 : « Quantum glorificavit se et in deliciis fuit, tantum date illi tormentum et luctum. »

43. — *Et scripsit Antiochus omni regno suo.* C'est à tort, croyons-nous, que Grimm, accuse ici l'auteur sacré d'exagération, poussé qu'il était par sa haine contre Antiochus. Le commentateur protestant prétend que la vanité a fait attribuer par l'écrivain sacré au roi de Syrie les persécutions exercées par Nabuchodonosor, Dan. III, afin de faire briller d'un plus grand éclat la valeur et la force de résistance des Machabées. Aucun auteur profane, dit-il, ne parle de cet édit établissant une religion d'état, et il croit qu'il faut réduire la persécution exercée contre les Juifs aux intrigues des Juifs apostats qui entouraient Antiochus, et à l'opiniâtre résistance des Juifs fidèles. Toutes ces raisons nous paraissent bien futiles pour révoquer en doute la véracité du récit biblique. Il est bien évident, et nous l'accordons de grand cœur, qu'Antiochus n'était pas un fanatique religieux. Ce qu'il voulait, c'est ce qu'Alexandre-le-Grand avait cherché lui-même : fondre toutes les nationalités, briser tous les obstacles qui s'opposaient à ce projet, faire pénétrer partout les mœurs et les usages grecs. Or, pour les Juifs, le lien religieux était une des plus sérieuses difficultés qui s'opposaient à l'absorption de leur nationalité. Cet obstacle n'existait pas chez les nations païennes qui admettaient facilement les dieux étrangers au nombre de leurs dieux, et il n'est pas étonnant que le décret d'Antiochus n'ayant rencontré aucune résistance de la part des Gentils, leurs écrivains n'en aient pas fait mention. Chez les Juifs ce fut autre chose. Accepter une divinité étrangère était une idolâtrie punie de mort et de là les héroïques combats des Machabées et les violences d'Antiochus. — *Ut esset omnis populus unus.* Parmi les moyens employés par Antiochus pour fonder l'union politique, il faut placer en première ligne l'établissement d'une religion d'état afin d'obtenir l'union religieuse. Et c'est une bonne chose, dit le card. Hosius, d'établir une religion d'état, lorsqu'elle est la vraie religion; mais quand c'est une fausse religion, il est nécessaire qu'elle ne soit pas unique et que la vraie religion puisse briller et s'affirmer à côté d'elle : Antiochus sévit surtout contre la solennité du sabbat et contre l'usage de la circoncision auquel les Edomites renoncèrent en réalité. Par ces tentatives sacrilèges, le roi de Syrie ne réussit qu'à soulever contre son autorité les plus fidèles de ses sujets. Voir le décret d'Antiochus II, Mach., VI, 1-9. Cfr. Josèphe, Antiq., XII, 5, 4.

45. — *Et multi ex Israel.* Beaucoup, mais non pas tous. La majeure partie des Juifs resta fidèle à Dieu; la guerre des Machabées en est la meilleure preuve. — *Consenserunt servituti ejus.* « Consentirent à cette servitude »; le grec dit : τῇ λατρείᾳ αὐτοῦ « ce culte », et c'est le vrai sens à donner au mot *servituti.* — *Et coinquinaverunt sabbatum.* La violation du sabbat était réputée un crime

sèrent ce culte, et ils sacrifièrent aux idoles, et ils violèrent le sabbat.

46. Et le roi envoya des lettres par l'entremise de messagers à Jérusalem et à toutes les villes de Juda, afin quelles suivissent les lois des nations du pays,

47. Et que l'on cessât d'offrir dans le temple de Dieu des holocaustes, et des sacrifices et des oblations expiatoires.

48. Et qu'on ne célébrât plus le sabbat et les fêtes solennelles :

49. Et il commanda qu'on souillât les lieux saints, et le peuple saint d'Israël.

50. Et il ordonna qu'on bâtît des autels et des temples, et des idoles, et qu'on sacrifiât la chair de pourceau, et des bêtes immondes,

51. Et qu'on laissât les enfants mâles incirconcis, et qu'on flétrit leurs âmes par toutes sortes de souillures et d'abominations, en sorte qu'ils oubliassent la loi et qu'ils changeassent toutes ses ordonnances.

52. Et quiconque n'agirait pas conformément à la parole du roi Antiochus, devait mourir.

runt servituti ejus, et sacrificaverunt idolis, et coinquinaverunt sabbatum.

46. Et misit rex libros per manus nuntiorum in Jerusalem, et in omnes civitates Juda : ut sequerentur leges gentium terræ,

47. Et prohiberent holocausta, et sacrificia, et placationes fieri in templo Dei,

48. Et prohiberent celebrari sabbatum, et dies solemnes :

49. Et jussit coinquinari sancta, et sanctum populum Israel.

50. Et jussit ædificari aras, et templa, et idola, et immolari carnes suillas, et pecora communia;

51. Et relinquere filios suos incircumcisos, et coinquinari animas eorum in omnibus immundis, et abominationibus, ita ut obliviscerentur legem, et immutarent omnes justificationes Dei.

52. Et quicumque non fecissent secundum verbum regis Antiochi, morerentur.

égal à l'idolâtrie et punie de la même peine, Cfr. Exod., XXXI, 14.

46. — *Et misit rex libros*, βιβλία, synon. de ספרים, des lettres.

47. — *Holocausta*, lorsque la victime était placée sur l'autel et entièrement consumée; *sacrificia*, θυσία, comprenant surtout les sacrifices d'actions de grâces *et placationes*, les sacrifices expiatoires : « placabilis hostia », Nombr., v, 8.

49. — *Et sanctum populum Israel.* Les Juifs, suivant leurs prescriptions légales, étaient souillés et profanés par l'usage des viandes défendues, II Mach., VI, 18 et suiv. et par la suppression de la circoncision ℣. 51. Cfr. II Mach., VI, 2.

50.— *Immolari carnes suillas*, ὕεια, à sousentendre θύματα. C'était le plus grand opprobre infligé aux Juifs, pour qui le porc était un animal absolument immonde, dont le contact même souillait le fidèle (Loch.). Cfr. Lévit., XI, 7; Deut., XIV, 8; Is., LXV, 4 et LXVI, 17. Les païens, au contraire, offraient des pourceaux en holocauste, surtout à Cérès. Cfr. Hérod., II, 47; Strab., IX; Varron, De re rustica II, 4, 9. — *Et pecora communia*, c'est-à-dire, des bêtes immondes. Ainsi S. Pierre, Act. Apost., X, 14 : « Absit, Domine, quia nunquam manducavi omne commune et immundum. »

41. — *Et relinquere filios suos incircumcisos.* C'était l'abolition du judaïsme par ce qui en constituait la marque extérieure. — *Coinquinari.* Le grec dit : βδελύξαι « rendre puant », Ex., V, 21; puis « souiller » τὰς ψυχάς les âmes, Lév., XI, 43 et XX, 25. Souiller les âmes, c'est souiller l'intérieur (Keil). — *Immutarent omnes justificationes.* En grec δικαιώματα, en hébr. : משפטים ou חקים, c'est-à-dire, les prescriptions de la loi qui règlent ce qui est juste et équitable.

51. — Remarquer la concordance de ce verset et des deux suivants avec II Mach., VI, 8-9.

53. Secundum omnia verba hæc scripsit omni regno suo: et præposuit principes populo, qui hæc fieri cogerent.
54. Et jusserunt civitatibus Juda sacrificare.
55. Et congregati sunt multi de populo ad eos, qui dereliquerant legem Domini: et fecerunt mala super terram:
56. Et effugaverunt populum Israel in abditis, et in absconditis fugitivorum locis.

57. Die quinta decima mensis casleu, quinto et quadragesimo et centesimo anno, ædificavit rex Antiochus abominandum idolum desolationis super altare Dei, et per universas civitates Juda in circuitu ædificaverunt aras:
58. Et ante januas domorum, et

53. Il écrivit de cette sorte dans tout son royaume, et il établit des officiers sur le peuple, pour le contraindre d'obéir.
54. Et ils commandèrent aux villes de Juda de sacrifier,
55. Et plusieurs du peuple vinrent se joindre à ceux qui avaient abandonné la loi du Seigneur, et ils firent beaucoup de mal dans le pays.
56. Et ils dispersèrent le peuple d'Israël dans des lieux écartés, et dans des endroits pouvant cacher des fugitifs.
57. Le quinzième jour du mois de casleu, en la cent quarante-cinquième année, le roi Antiochus dressa l'abominable idole de la désolation sur l'autel de Dieu et on bâtit des autels de tous côtés dans toutes les villes de Juda,
58. Et on brûlait de l'encens, et

---

53. — *Et præposuit principes.* Le grec dit : ἐπισκόπους, des surveillants.
54. — *Jusserunt civitatibus Juda sacrificare.* Les LXX disent : θυσιάζειν κατὰ πόλιν καὶ πόλιν ; en sorte que, dans chaque ville, étaient offerts des sacrifices, ce qui constituait une nouvelle violation à la loi de Moïse qui ne permettait de sacrifier que dans le temple de Jérusalem, Cfr. Deut., XII, 13.
55. — *Et congregati sunt,* etc. Beaucoup d'Israélites se joignirent aux Juifs apostats, à Jason et aux autres. Le texte grec dit qu'ils se joignirent aux surveillants envoyés par Antiochus, ce qui n'est qu'une variante d'expression qui signifie absolument la même chose.
56. — *Et in absconditis,* etc. Les employés du roi de Syrie et les Juifs apostats chassèrent dans le désert les Israélites demeurés fidèles. Loch. Cfr. II, 29.
57. — *Die quinta decima mensis casleu,* etc c'est-à-dire en décembre 167 avant Jésus-Christ. Le mois de casleu correspond à fin de novembre et au commencement de décembre. Quelques commentateurs, parmi lesquels D. Calmet, Michaelis, Grimm, etc. veulent voir dans cette indication une faute de copiste, et prétendent qu'il faut lire : *die quinta et vigesima* au lieu de *quinta decima.* Ils se reportent pour prouver leur assertion au ℣. 62 qui dit, qu'au vingt-cinquième jour du mois, on offrit des sacrifices sur l'autel érigé par Antiochus; puis ils indiquent une autre preuve prise II Mach. X, 5 et Josephe, Antiq., XII, 7, 6. où il est dit que Judas Machabée, procéda trois années plus tard à la purification du temple, le même jour, vingt-cinquième de casleu, jour anniversaire des sacrifices impies. Mais qu'est-ce qui prouve, dit le P. Patrizi l. c. p. 249, que l'autel a été érigé le même jour où fut offert le sacrifice? N'est-il pas fort possible, au contraire, que la construction de cet autel ait exigé plusieurs jours de travail et ne peut-on pas admettre que dix jours ont bien pu s'écouler entre le commencement des travaux et l'oblation du premier sacrifice? Nous ajouterons que rien ne prouve d'ailleurs que le premier sacrifice ait été offert le vingt-cinquième jour de casleu. Le ℣. 62 dit simplement que c'est ce jour-là qu'étaient offerts mensuellement les sacrifices; mais il ne dit pas que ce jour fut l'anniversaire du premier sacrifice, quoi qu'on puisse parfaitement le supposer. — *Abominandum idolum.* La statue de Jupiter (Lyran., Pellic., Drusius, Loch), etc. Cfr. II Mach., VI, 2. Les LXX disent simplement βδέλυγμα ἐρημώσεως, un objet d'abomination; ce que les commentateurs du texte grec expliquent d'un autel destiné à un culte sacrilège, mais non d'une statue d'idole. (Keil.) D'après Josèphe, Antiochus érigea sur l'autel même du temple, un autel plus petit, sur lequel on sacrifiait des pourceaux.
58. — *Et ante januas domorum et in plateis.* Les anciens sacrifiaient aux portes des

on sacrifiait devant les portes des maisons et sur les places publiques.

59. Et on jetait au feu les livres de la loi de Dieu, après les avoir déchirés.

60. Et ceux chez qui l'on trouvait les livres de l'alliance du Seigneur, et ceux qui observaient la loi du Seigneur, étaient tués, selon l'édit du roi.

61. C'est ainsi que, dans leur puissance, ils traitaient le peuple d'Israël qui se trouvait, chaque mois, dans les villes.

62. Et le vingt-cinquième du mois, ils sacrifiaient sur l'autel qui était vis-à-vis de l'autel de Dieu.

63. Et les femmes qui avaient circoncis leurs enfants, étaient tuées selon le commandement du roi Antiochus.

64. Et on leur pendait les enfants au cou dans toutes leurs maisons, et on tuait ceux qui les avaient circoncis.

65. Alors plusieurs du peuple d'Israël résolurent en eux-mêmes de ne

in plateis incendebant thura, et sacrificabant :

59. Et libros legis Dei combusserunt igni, scindentes eos.

60. Et apud quemcumque inveniebantur libri testamenti Domini, et quicumque observabat legem Domini, secundum edictum regis trucidabant eum.

61. In virtute sua faciebant hæc populo Israel, qui inveniebatur in omni mense et mense in civitatibus,

62. Et quinta et vigesima die mensis sacrificabant super aram, quæ erat contra altare.

63. Et mulieres quæ circumcidebant filios suos, trucidabantur secundum jussum regis Antiochi,

64. Et suspendebant pueros a cervicibus per universas domos eorum : et eos qui circumciderant illos, trucidabant.

65. Et multi de populo Israel definierunt apud se, ut non manduca-

---

maisons et sur les places publiques aux divinités protectrices des habitations et des cités. Ces divinités étaient Janus chez les Romains, et chez les Grecs Apollon, Hermès, Dioné, mère de Vénus et Artémis. Cfr. Hermann, gottesdienstliche Alterthümer der Griechen. § 15 et § 31.

59.— *Libros legis*, τὰ βιβλία τοῦ νόμου, désigne d'abord le Pentateuque, puis, par extension, tous les livres de l'Ancien Testament, et c'est évidemment le sens qu'il faut donner ici à ces mots. Brûler les seuls livres de Moïse n'eût pas suffi pour détruire le judaïsme.

60. — *Secundum edictum regis trucidabant eum.* Le grec τὸ σύγκριμα τοῦ βασιλέως ἐθανάτου αὐτόν : l'édit du roi le tuait.

61. — *In virtute sua*, ἐν ἰσχύϊ αὐτῶν, dans leur puissance, avec la puissance dont ils disposaient, à un certain jour de chaque mois, ils exécutaient ceux qui avaient été incarcérés pour détention des saintes Ecritures, afin de terrifier le reste des fidèles. C'est l'explication que donne Grimm d'après le texte des LXX. Tirin., Calov., Cornel., et de Wette prétendent que ce jour était celui de la nouvelle lune, parcequ'en ce jour-là les Juifs fidèles s'assemblaient dans les villes pour entendre la lecture des livres de la loi et qu'alors, il était très facile aux Syriens de les observer et de s'en rendre maîtres. C'est possible ; mais il nous semble que rien dans le texte n'autorise cette interprétation.

62. — *Sacrificabant super aram.* Le sacrifice n'était pas offert sur l'autel du vrai Dieu, sur lequel avait été placée la statue de Jupiter, ℣. 57, mais sur un autre autel érigé devant l'autel du Seigneur, peut-être pour ne pas paraître sacrifier au Dieu d'Israël.

63 et 64. — *Mulieres quæ circumcidebant.* Les mères ne donnaient pas par elles-mêmes la circoncision à leurs enfants, sauf le cas de nécessité. Cfr. Exod., IV, 25. Le ℣ 64, le prouve d'ailleurs suffisamment. Un supplice particulier était même réservé aux femmes juives pour cette infraction à la loi. D'après ℣. 64, on pendait les enfants au cou de leur mère et on les faisait mourir ensemble. Cfr. II Mach., VI, 10 et Josèphe, Antiq., XII, 5, 4. Le grec ajoute : καὶ τοὺς οἴκους αὐτῶν προενόμευσαν, « et ils pillaient leurs maisons ». — *Et eos qui circumciderant eos*, etc. Les personnes qui avaient opéré la circoncision étaient également mises à mort.

65. — *Et multi de populo*, parmi lesquels

rent immunda, et elegerunt magis mori, quam cibis coinquinari immundis :

66. Et noluerunt infringere legem Dei sanctam, et trucidati sunt :

67. Et facta est ira magna super populum valde.

rien manger d'impur, et ils préférèrent mourir que de se souiller par des viandes impures.

66. Ils ne voulurent point violer la loi sainte de Dieu, et ils furent tués.

67. Et une grande colère tomba avec force sur le peuple.

CHAPITRE II

Mathathias, qui habitait la ville de Modin, est touché des maux de son peuple (ỳỳ. 1-14). — Il refuse de sacrifier aux idoles et rejette toutes les offres qu'on lui fait pour l'engager à commettre cette impiété (ỳỳ. 15-22). — Il tue sur l'autel profane un Juif qui s'était avancé pour sacrifier aux idoles. Il tue aussi l'officier d'Antiochus qui avait entraîné l'Israélite au sacrilège (ỳỳ. 23-26), — et, appelant les Israélites aux armes, il se retire dans la montagne avec les siens, abandonnant dans la ville tout ce qu'ils possédaient (ỳỳ. 27-28). — Plusieurs Juifs fidèles s'enfuient de leur côté dans le désert. L'armée d'Antiochus vient les y attaquer le jour du sabbat. Ils se laissent tuer sans se défendre, de peur de violer le repos sacré (ỳỳ. 29-38). — Mathathias et ses gens n'approuvent pas cette conduite de leurs frères, et prennent la résolution de se défendre, même le jour du sabbat, s'ils sont attaqués (ỳỳ. 39-41). — Tous les fidèles Israélites se joignent à Mathathias, ils forment une armée, détruisent partout le culte des idoles et rétablissent le culte du vrai Dieu (ỳỳ. 42-48). — Mathathias, sentant sa mort approcher, exhorte ses enfants à être de fidèles et zélés observateurs de la loi. Il leur rappelle la piété de leurs ancêtres, la faiblesse de leurs ennemis, leur ordonne de suivre les conseils de Simon, leur frère, et d'obéir à Judas Machabée, qu'il établit leur général d'armée (ỳỳ. 49-68). — Puis après avoir béni ses enfants, il meurt, et est inhumé à Modin, dans le sépulcre de ses pères (ỳỳ. 69-70).

1. In diebus illis surrexit Mathathias filius Joannis, filii Simeonis,

1. En ces jours-là, parut Mathathias, fils de Jean, fils de Simon,

---

il faut citer le vieillard Eléazar, II Mach., vi, 18 et suiv., et les sept frères Machabées, II Mach., vii.

67. — *Et facta est ira magna.* La colère de Dieu frappe Israël, par la main d'Antiochus, en punition d'anciennes fautes. Cfr. II Mach., vii, 32. — *Valde,* σφόδρα, violemment, avec force, adverbe qui se rapporte non à l'adjectif *magna,* mais à toute la phrase.

Chap ii. — 1. — *Mathathias.* Ματταθίας, en hébreu מתתיה, c'est-à-dire : don de Dieu ou Dieudonné. Josèphe, Antiq. i, 1, 3 écrit Ματθίας. Il est à remarquer que le second livre des Machabées ne fait pas mention de ce héros. Mathathias était fils de Jean, le fils de Siméon. Josèphe, Antiq., xii, 6, 1 ajoute au nom de Siméon les mots τοῦ Ἀσαμωναίου, et ailleurs, Bell. jud., i, 1, 3, il nomme Mathathias simplement υἱὸν Ἀσαμωναίου, le fils, le descendant d'Asmonée, d'où lui vint, à lui et à sa postérité, le surnom d'Asmonéen. — *Sacerdos.* La Vulgate et le texte grec désignent Mathathias comme un simple prêtre, tandis que les traditions juives, le Targum. au Cant., vi, 6 et Joseph Gorion. iii, 7, en font un grand-prêtre. Serarius, Fullon, Tirin., Calov., et Corn., rapportent qu'en effet, après la mort d'Onias III, Cfr. II Mach., iv, 34, après l'apostasie de son frère Jason, Cfr. II Mach., iv, 7 et après la fuite en Egypte d'Onias IV, le troisième frère, le souverain pontificat revint, par droit de succession, à Mathathias. — *Ex filiis Joarib.* La famille de Joarib formait la première des vingt-deux classes des prêtres et elle descendait d'Aaron par Eléazar son fils, qui après la mort de ses deux frères Nadab et Abihu, hérita du droit d'aînesse. Cfr. I Paral., xxiv, 4-7. D'après Josèphe, Vita, 1, la première classe des prêtres jouissait d'une considération exceptionnelle chez les Juifs où elle était regardée comme la plus haute noblesse de la race sacerdo-

prêtre d'entre les enfants de Joarib, de Jérusalem, et il se retira sur la montagne de Modin.

2. Il avait cinq fils : Jean, surnommé Gaddis;

3. Simon, surnommé Thasi;

4. Judas, appelé Machabée;

5. Eléazar, surnommé Abaron; et Jonathas, surnommé Apphus.

6. Ceux-ci considérèrent les maux que l'on faisait parmi le peuple de Juda et dans Jérusalem;

7. Et Mathathias dit ces paroles : Malheur à moi! Pourquoi suis-je né pour voir l'affliction de mon peuple,

sacerdos ex filiis Joarib ab Jerusalem, et consedit in monte Modin;

2. Et habebat filios quinque: Joannem, qui cognominabatur Gaddis;

3. Et Simonem, qui cognominabatur Thasi;

4. Et Judam, qui vocabatur Machabæus;

5. Et Eleazarum, qui cognominabatur Abaron; et Jonathan, qui cognominabatur Apphus.

6. Hi viderunt mala quæ fiebant in populo Juda, et in Jerusalem.

7. Et dixit Mathathias : Væ mihi, ut quid natus sum videre contritionem populi mei, et contritionem

---

tale. — *Surrexit.* Menoch., et après lui Grimm, rattachent ce verbe aux mots *ab Jerusalem* et traduisent : Mathathias sortit de Jérusalem et se retira à Modin. Cette interprétation nous paraît en contradiction avec les ŷŷ. 17 et 70, où Modin est indiquée comme le domicile et la patrie de Mathathias. Nous préférons l'opinion de Keil et de Loch qui traduisent *surrexit* par « parut », et qui relient le mot *Jerusalem* avec *Joarib.* — *In monte Modin.* Le ŷ. 15 dit « la ville de Modin », et Josèphe, Bell. jud. I. 1, 3 la nomme κώμη, « un village ». S. Jérôme, De locis hebraicis, la désigne de la manière suivante : « Modin, vicus juxta Diospolin, unde fuerunt Machabæi, quorum hodieque ibidem sepulcra monstrantur ». Diospolis est l'ancienne Lyda ou Lod située sur la route de Jérusalem à Joppé, dont il est parlé I Mach., XI, 34. Loch, se reportant à I Mach., XIII, 27-30 place Modin tout près de la ville maritime de Joppé. Victor Guérin croit qu'elle était située à l'ouest de la Samarie. Cfr. Reland. Palæstina p. 901; Robinson t. II, p. 582 et Raumer, Palaest. p. 213.

2. — Les cinq fils de Mathathias portaient des surnoms, tirés de leur caractère, ou de leurs exploits, ou de leur destinée (Keil) Ewald, Gesch., Isr., t. III, 2. p. 353 cherche à établir que les fils de Mathathias avaient leurs surnoms déjà de leur vivant. Il faut avouer que les preuves qu'il en donne sont bien peu convaincantes. — *Joannes.* Jean יוחנן, Ἰωάννης, « le favorisé de Jahvé », est surnommé *Gaddis,* dans le syr. Gaddi et Γαδδής par Josèphe qui écrit Antiq., XIII, 1, 2 l'accus., Γαδδίν, en considérant le ς comme une terminaison grecque. D'après cette explication, ce nom correspondrait à גדי, Nombr., XIII, 11, serait dérivé de גד « la fortune » et signifierait par conséquent : « le fortuné » Michaelis tire ce nom de גדד ou de גדיד « la meule de blé ». Gaab, Grimm et Loch le font dériver d'une expression syriaque qui signifie : « celui qui a circonvenu ». Cette dernière étymologie ferait allusion à la fin tragique de Jean. Cfr. IX, 36.

3. — *Simon* est surnommé *Thasi,* que Josèphe, Antiq., XII, 6, 1 écrit Ματθῆς, ce que Grimm considère comme une faute de copiste. Keil rapproche ce mot de la forme chaldaïque חסס « l'ardent »; Grimm tire l'étymologie de ce mot de תדשי « le printemps qui paraît » ou « celui qui germe » par rapport aux actions accomplies par Simon. Cfr. XII, 33.

4. — *Judam, qui vocabatur Machabæus,* « le marteleur » à cause de ses exploits, voir la Préface, p. 4.

5. — *Eleazar.* אלעזר « secours de Dieu » est surnommé *Abaron,* d'une expression arabe qui signifie : « transpercer un animal par derrière », faisant allusion à l'éléphant qui fut tué par Eléazar. Cfr. VI, 46. — *Jonathan* יונתן ou יהונתן « Théodore » est surnommé *Apphus,* Ἀπφοῦς, חפוש « le rusé ». Cfr. XII, 1 et suiv.

6. — *Hi viderunt mala.* Les LXX disent : καὶ εἶδε : « et il (Matthathias) vit ».

7. — *Civitatis sanctæ.* Jérusalem est ainsi désignée parcequ'elle est le siège du sanctuaire. Cfr. II Mach., I. 12; III, 1; IX, 14; Is., XLVIII, 2; Nehem., XI, 1; Tob., XIII, 9; Matth., IV. 5, XXVII, 53 et Apoc., XI, 2. — *Et sedere.* En grec καθίσαι « demeurer » oisif, sans pouvoir empêcher le forfait. Grimm.

civitatis sanctæ, et sedere illic, cum datur in manibus inimicorum?

8. Sancta in manu extraneorum facta sunt; templum ejus sicut homo ignobilis.

9. Vasa gloriæ ejus captiva abducta sunt; trucidati sunt senes ejus in plateis, et juvenes ejus ceciderunt in gladio inimicorum.

10. Quæ gens non hæreditavit regnum ejus, et non obtinuit spolia ejus?

11. Omnis compositio ejus ablata est. Quæ erat libera, facta est ancilla.

12. Et ecce sancta nostra, et pulchritudo nostra, et claritas nostra desolata est, et coinquinaverunt ea gentes.

13. Quo ergo nobis adhuc vivere?

14. Et scidit vestimenta sua Mathathias, et filii ejus; et operuerunt se ciliciis, et planxerunt valde.

15. Et venerunt illuc qui missi erant a rege Antiocho, ut cogerent eos, qui confugerant in civitatem

et le renversement de la ville sainte, et pour y demeurer pendant qu'elle est livrée aux mains des ennemis?

8. Le sanctuaire est aux mains des étrangers, son temple est comme un homme infâme.

9. Les vases de sa gloire ont été emportés en captivité; ses vieillards ont été assassinés dans les rues, et ses jeunes gens sont tombés morts sous le glaive des ennemis.

10. Quelle nation n'a point hérité de son royaume, et n'a obtenu ses dépouilles?

11. Toute sa magnificence lui a été enlevée; elle, qui était libre, elle est devenue esclave.

12. Et voici que tout ce que nous avions de saint, de beau et d'éclatant, a été désolé et les nations l'ont profané.

13. Pourquoi donc vivons-nous encore?

14. Alors Mathathias et ses fils déchirèrent leurs vêtements; et ils se couvrirent de cilices, et ils furent dans une grande tristesse.

15. Et ceux que le roi Antiochus avait envoyés, vinrent pour contraindre ceux qui s'étaient retirés

---

Cfr. Lament., I, 1; Herod., I, 45; Thuc., IV, 124.

8. — *Templum ejus sicut homo ignobilis.* Cette comparaison du temple avec un homme ne paraît pas très exacte. Aussi Drusius, et après lui Allioli, ont pensé qu'au lieu de ναός il fallait lire λαός « le peuple ». Michaelis et Scholz croient qu'il faut lire dans le texte original ביתה כאיש נבזה pour ביתה כבית איש נבזה : « sa demeure est devenue comme la demeure d'une homme infâme ».

9. — *Et juvenes ejus.* Cfr. I, 23 et suiv., et Lament., II, 11 et 21.

10. — *Quæ gens non hæreditavit.* L'armée syrienne étant composée de Philistins, d'Edomites, d'Ammonéens, de Moabites, de Samaritains, d'Assyriens, de Grecs et de Macédoniens, tous ces peuples si, odieux aux Juifs, participèrent au pillage et à l'asservissement de Jérusalem. Grimm.

11. — *Omnis compositio ejus ablata est.* La ville de Jérusalem est ici personnifiée et comparée à une reine dépouillée de tous ses ornements. Osiander, cité par Calov., nous paraît avoir rendu exactement le sens de la phrase, quand il dit : « omnis ejus majestas periit ». — *Quæ erat libera.* Les Juifs, quoique depuis longtemps tributaires des Perses, d'Alexandre-le-Grand, des Ptolémées, et en dernier lieu, des Syriens, avaient conservé néanmoins leur con titution religieuse et par là même leur indépendance nationale. Aujourd'hui, que leur culte était attaqué, ils perdaient par ce fait la liberté dans son essence même.

12. — *Et ecce sancta nostra.* Scholz traduit : « tout ce que nous avions de saint, de beau et d'éclatant ».

13. — *Quo igitur,* etc. C'est par ces paroles de désespoir que Mathathias et ses fils terminent leurs lamentations.

15. — *Qui missi erant a rege Antiocho.* Le grec dit . οἱ παρὰ τοῦ βασιλέως « ceux (envoyés) par le roi », expression que Luther traduit : « les capitaines d'Antiochus ».

16. — *Sed Mathathias et filii ejus constanter*

dans la ville de Modin, de sacrifier et de brûler de l'encens, et d'abandonner la loi de Dieu.

16. Plusieurs du peuple d'Israël y consentant, se joignirent à eux; mais Mathathias et ses fils demeurèrent inébranlables.

17. Et les envoyés d'Antiochus répondant, dirent à Mathathias : Tu es le premier, et le plus considéré et le plus grand de cette ville, et entouré de tes fils et de tes frères.

18. Viens donc le premier et exécute le commandement du roi, comme ont fait toutes les nations, et les hommes de Juda, et ceux qui sont demeurés dans Jérusalem, et tu seras, toi et tes fils, parmi les amis du roi, et comblé d'or et d'argent, et de grands présents.

19. Mathathias lui répondit et dit à haute voix : Quand toutes les nations obéiraient au roi Antiochus, et que tous ceux d'Israël abandonneraient la loi de leurs pères et se soumettraient à ses ordonnances,

20. Moi et mes fils et mes frères, nous obéirons à la loi de nos pères.

21. Que Dieu nous soit propice! Il ne nous est pas utile d'abandonner la loi et la justice de Dieu.

22. Nous n'écouterons pas les paroles du roi Antiochus, et nous ne sacrifierons pas, violant les commandements de notre loi, pour aller par une autre voie.

Modin, immolare, et accendere thura, et a lege Dei discedere.

16. Et multi de populo Israel consentientes accesserunt ad eos; sed Mathathias, et filii ejus constanter steterunt.

17 Et respondentes qui missi erant ab Antiocho, dixerunt Mathathiæ : Princeps et clarissimus et magnus es in hac civitate, et ornatus filiis et fratribus;

18. Ergo accede prior, et fac jussum regis, sicut fecerunt omnes gentes, et viri Juda, et qui remanserunt in Jerusalem; et eris tu, et filii tui, inter amicos regis, et amplificatus auro, et argento, et muneribus multis.

19. Et respondit Mathathias, et dixit magna voce : Etsi omnes regi Antiocho obediunt, ut discedat unusquisque a servitute legis patrum, et consentiat mandatis ejus :

20. Ego, et filii mei, et fratres mei, obediemus legi patrum nostrorum :

21. Propitius sit nobis Deus : non est nobis utile relinquere legem et justitias Dei :

22. Non audiemus verba regis Antiochi, nec sacrificabimus transgredientes legis nostræ mandata, ut eamus altera via.

---

steterunt. En grec συνήχθησαν. Mathathias et ses fils se réunirent pour observer, et le cas échéant, pour agir ensemble, Grimm. Luther, se rattachant aux expressions de la Vulgate traduit : « demeurèrent constants ».

17. — *Princeps*, ἄρχων pour שר ou נשיא par rapport à la dignité de Mathathias comme prêtre et comme chef de famille, Keil. — *Et fratribus* c'est-à-dire, des parents. Cfr. Matth., XII, 46.

18. — *Accede*, πρόσελθε, à sous-entendre : à l'autel, peut-être pour se faire asperger avec un tison trempé dans une eau consacrée et se déclarer par là adhérent au culte d'Antiochus. Grimm. Cfr. Hermann, Gottesdienst, Alterth. der Griechen, p. 126. — *Inter amicos regis.* En grec φίλοι, ce sont les favoris du roi, d'où sont tirés les employés supérieurs pour la cour, l'armée et l'administration. Cfr. VI, 10; X, 60; XI, 26; XV, 28; II Mach., I, 14; X, 13; etc Polyb., XXXI, 3, 7 nous montre les *amici*, φίλοι d'Antiochus IV prenant rang parmi la plus haute noblesse de la cour.

19. — *A servitute* pour : « observantia ».

22. — *Non audiemus.* C'est l'ultimatum de Mathathias, la déclaration de cette guerre héroïque que les Juifs vont soutenir avec une incomparable énergie et avec une magnani-

23. Et ut cessavit loqui verba hæc, accessit quidam Judæus in omnium oculis sacrificare idolis super aram in civitate Modin, secundum jussum regis :

24. Et vidit Mathathias, et doluit, et contremuerunt renes ejus, et accensus est furor ejus secundum judicium legis, et insiliens trucidavit eum super aram :

25. Sed et virum quem rex Antiochus miserat, qui cogebat immolare, occidit in ipso tempore, et aram destruxit,

26. Et zelatus est legem, sicut fecit Phinees Zamri filio Salomi.

Num. 25, 13.

27. Et exclamavit Mathathias voce magna in civitate, dicens : Omnis qui zelum habet legis statuens testamentum, exeat post me.

28. Et fugit ipse, et filii ejus in montes, et reliquerunt quæcumque habebant in civitate.

29. Tunc descenderunt multi quærentes judicium, et justitiam, in desertum :

30. Et sederunt ibi ipsi, et filii

23. Et comme il cessait de prononces paroles, un juif s'avança aux yeux de tous pour sacrifier aux idoles sur l'autel, dans la ville de Modin, selon l'ordre du roi.

24. Et Mathathias le vit, et il fut saisi de douleur ; ses reins en furent émus, et sa colère s'alluma selon l'esprit de la loi, et, se précipitant, il tua cet homme sur l'autel.

25. Et il tua aussi l'homme que le roi Antiochus avait envoyé et qui forçait à sacrifier, et il détruisit l'autel,

26. Et il fut transporté de zèle pour la loi, comme le fut Phinée, lorsqu'il tua Zamri, fils de Salomi.

27. Alors Mathathias cria à haute voix dans la ville, disant : Quiconque a le zèle de la loi, pour garder l'alliance, me suive.

28. Et il s'enfuit lui et ses fils dans les montagnes, et ils abandonnèrent tout ce qu'ils avaient dans la ville.

29. Alors un grand nombre, qui cherchaient la loi et la justice, descendirent dans le désert,

30. Et ils y demeurèrent eux et

---

mité telle que nous n'en retrouvons pas d'exemple, même dans les plus beaux jours d'Israël.

24. — *Contremuerunt renes.* Les reins, כליות, étaient considérés chez les anciens Hébreux comme siège du sentiment. Cfr. Delitsch, System der biblischen Psychologie, 2e édit., p. 268. — *Accensus est furor ejus.* Le grec dit : ἀνήνεγκε θυμόν : il fit monter la colère, savoir, du fond de son âme. — *Secundum judicium legis.* La loi ordonnait de tuer sur le champ celui qui poussait un Israélite à l'idolâtrie, aussi bien que celui qui la pratiquait. Cfr. Deut., XIII, 6-9.

25. — *Et virum,* etc. Josèphe. Antiq., XII, 6, 2 amplifiant et falsifiant par le fait même les sources de son histoire, nomme cet officier Apelle, le même, probablement, disent Grimm et Keil, qu'il appelle Bacchide bel. jud., I, 1, 3. Or, le meurtre de Bacchide par Mathathias est en contradiction flagrante avec ce que l'auteur sacré nous rapporte de Bacchide.

26. — *Phinees Zamri, filio Salomi.* Cfr. Nombr., XXV, 13 où Salomi est nommé Salu. Consulter sur cet exploit de Mathathias et sur celui de Phinées : J. Fr. Buddeus, de jure zelotarum in gente hebræa. Halle 1694.

27. — *Omnis, qui zelum habet,* etc. — C'est l'appel aux armes, la levée de boucliers pour sauver la religion et la patrie. C'est comme le cri fameux du patriote romain dans les grands dangers de la patrie : « Qui salvam vult religionem et patriam, exeat post me ».

28. — Cfr. Matt., XXIV, 16.

29. — *Quærentes judicium et justitiam.* La loi et la justice. Cfr. Gen., XVIII, 19 ; Jér., XXII, 3 et 5 ; XXXIII, 15 ; Ezéch., XVIII, 19 ; XXI, 27 ; XXXIII, 14 ; XLV, 9. — *In desertum.* C'est le désert situé au sud de Jérusalem entre la mer Morte et les montagnes de la Judée. Il y avait dans ce désert de nombreuses grottes, des cavernes et des citernes dans lesquelles plusieurs milliers d'hommes pouvaient se cacher. Cfr. I Rois, XIII, 6 et XXIV, 4. Lire dans Jos., Antiq., XII, 6, 2, les tribulations de toutes sortes qu'endurèrent dans le désert ces pauvres fugitifs.

leurs fils et leurs femmes, et leurs troupeaux; parce qu'ils étaient accablés de maux.

31. Et on annonça aux hommes du roi, et à l'armée qui était à Jérusalem, la ville de David, que quelques gens, qui avaient méprisé l'édit du roi, s'étaient retirés dans des lieux cachés du désert, et que plusieurs les avaient suivis.

32. Aussitôt ils marchèrent contre eux, et se préparèrent à les attaquer le jour du sabbat.

33. Et ils leur dirent : Résisterez-vous maintenant encore? Sortez, et faites suivant l'ordre du roi Antiochus, et vous vivrez.

34. Et ils dirent : Nous ne sortirons point, et nous n'obéirons pas à l'ordre du roi, parce que nous violerions le jour du sabbat.

35. Alors *les soldats* engagèrent le combat contre eux;

36. Et ils ne répondirent pas : ils ne jetèrent pas une seule pierre contre eux et ils ne bouchèrent point leurs retraites.

37. Et ils disaient : Mourons tous dans la simplicité de notre coeur, et le ciel et la terre seront témoins que vous nous faites mourir injustement.

38. Et *les soldats* les attaquèrent le

eorum, et mulieres eorum, et pecora eorum : quoniam inundaverunt super eos mala.

31. Et renuntiatum est viris regis, et exercitui qui erat in Jerusalem, civitate David, quoniam discessissent viri quidam, qui dissipaverunt mandatum regis, in loca occulta in deserto, et abiissent post illos multi.

32. Et statim perrexerunt ad eos, et constituerunt adversus eos prælium in die sabbatorum,

33. Et dixerunt ad eos : Resistitis et nunc adhuc? Exite, et facite secundum verbum regis Antiochi, et vivetis.

34. Et dixerunt : Non exibimus, neque faciemus verbum regis, ut polluamus diem sabbatorum.

35. Et concitaverunt adversus eos prælium.

36. Et non responderunt eis, nec lapidem miserunt in eos, nec oppilaverunt loca occulta,

37. Dicentes : Moriamur omnes in simplicitate nostra; et testes erunt super nos cœlum et terra, quod injuste perditis nos.

38. Et intulerunt illis bellum sab-

---

30. — *Sederunt* pour « habitaverunt. » — *Quoniam inundaverunt super eos mala.* Ces paroles prouvent que la persécution était extrême et que les Juifs se trouvaient en cas de légitime défense.

31. — *Et exercitui,* etc. Le commandant de cette armée d'occupation était un Phrygien nommé Philippe qui se fit remarquer par ses cruautés. Cfr. II Mach., v, 22. et vi, 11. — *In Jerusalem civitate David.* C'est la montagne de Sion que les Syriens avaient fortifiée et où ils s'étaient retranchés. Cfr. i, 35 et le commentaire à ce verset. — *In loca occulta*, εἰς τοὺς κρύφους; Josèphe dit : ἐν τοῖς σπηλαίοις διῆγον; ce sont des cavernes souterraines.

32. — *In die sabbatorum.* Les Syriens exploitent la circonstance du repos sacré du sabbat, et, aussi lâches que cruels, ils vont massacrer des gens désarmés.

33. — *Et nunc adhuc,* ἕως τοῦ νῦν, עד עתה, expression que Grimm considère comme une interjection; Keil plus exactement comme une aposiopèse : « même maintenant encore. »

36. — *Nec oppilaverunt loca occulta.* Considérant la construction d'ouvrages de défense comme une œuvre servile, interdite le jour du sabbat, ils s'en abstinrent. C'était héroïque assurément, mais c'était aussi une interprétation fort exagérée de la loi. Nulle part, Moïse ne défend de prendre les armes le jour du sabbat, surtout pour sauver sa vie et son pays. Aussi bientôt les Juifs reconnurent cette exagération et, ℣. 41, ils résolurent de résister par les armes à leurs agresseurs, même le jour du sabbat.

37. — *In simplicitate nostra,* ἁπλότης qui signifie « la simplicité du cœur. » — *Injuste.* Le grec dit : ἀκρίτως : « sans jugement. »

38. — Cfr. II Mach., vi, 11.

batis; et mortui sunt ipsi, et uxores eorum, et filii eorum, et pecora eorum, usque ad mille animas hominum.

39. Et cognovit Mathathias, et amici ejus, et luctum habuerunt super eos valde.

40. Et dixit vir proximo suo : Si omnes fecerimus sicut fratres nostri fecerunt, et non pugnaverimus adversus gentes pro animabus nostris, et justificationibus nostris : nunc citius disperdent nos a terra.

41. Et cogitaverunt in die illa, dicentes : Omnis homo quicumque venerit ad nos in bello die sabbatorum, pugnemus adversus eum; et non moriemur omnes, sicut mortui sunt fratres nostri in occultis.

42. Tunc congregata est ad eos synagoga Assidæorum fortis viribus ex Israel; omnis voluntarius in lege,

43. Et omnes, qui fugiebant a malis, additi sunt ad eos, et facti sunt illis ad firmamentum.

44. Et collegerunt exercitum, et percusserunt peccatores in ira sua, et viros iniquos in indignatione sua; et cæteri fugerunt ad nationes, ut evaderent.

jour du sabbat, et ils furent tués, eux, leurs femmes et leurs enfants, et leurs troupeaux : près de mille hommes de troupes.

39. Mathathias et ses amis l'apprirent, et ils eurent une grande douleur à cause d'eux.

40. Alors chacun dit à son voisin: Si nous faisons tous comme nos frères ont fait, et si nous ne combattons pas contre les nations pour notre vie et pour nos droits, elles nous extermineront en peu de temps de dessus la terre.

41. Et ils décidèrent en ce jour-là et ils dirent : Tout homme, quel qu'il soit, qui viendra à nous pour le combat, le jour du sabbat, combattons contre lui; et ainsi nous ne mourrons point tous, comme nos frères sont morts dans le désert.

42. Alors se joignit à eux la troupe des Assidéens, vaillante troupe en Israël; tous ceux qui s'étaient attachés volontairement à la loi,

43. Et tous ceux qui fuyaient devant les calamités, s'unirent à eux et vinrent les fortifier.

44. Et ils formèrent une armée; et ils frappèrent les prévaricateurs dans leur colère, et les hommes impies dans leur indignation. Et tout le reste s'enfuit vers les nations pour s'échapper.

---

41. — *Omnis homo.* Cette détermination était absolument conforme à la loi de Moïse qui, Exod., XX, 10 et Deut., V, 14 défend pour le sabbat les œuvres serviles dans la vie domestique et dans la vie civile, mais n'interdit nulle part la résistance dans un cas de légitime défense. Se laisser tuer dans une guerre, sans se défendre, c'est bien vraiment une sainte simplicité qui méconnait l'esprit de la loi pour en exécuter la lettre. Cfr. Matth., XII, 2-11 ; Marc, III, 4-5 et Luc., VI, 3.

42. — *Synagoga Assidæorum.* De חסידים, « les pieux. » C'était une fraction de Juifs fidèles, qui, voyant les combats de la patrie, se joignirent aux Machabées, sans perdre absolument leur indépendance. Ainsi nous voyons II Mach., VII, 13 que les Assidéens cherchent à conclure la paix avec les Syriens, tandis que les Machabées la refusent énergiquement. Loch pense que les mots suivants : *omnis voluntarius in lege* expliquent suffisamment que les Assidéens étaient des Juifs disposés à rester fidèles à la loi et à tout subir, même la mort, pour sa défense. Cfr. II Mach., XIV, 6.

44. — *Et percusserunt peccatores... et viros iniquos.* Ce sont les Juifs apostats, contre lesquels se tournèrent d'abord le zèle et l'indignation des soldats de Mathathias. Ceux qui échappèrent à la mort, cherchèrent leur salut dans la fuite auprès des Syriens, *ad nationes.*

45. — *Et destruxerunt aras.* Les autels des idoles.

45. Et Mathathias alla partout avec ses amis : ils détruisirent les autels.

45. Et circuivit Mathathias, et amici ejus et destruxerunt aras;

46. Ils circoncirent les enfants incirconcis qu'ils trouvèrent dans tout le pays d'Israël, de vive force au besoin.

46. Et circumciderunt pueros incircumcisos, quotquot invenerunt in finibus Israel, et in fortitudine.

47. Et ils poursuivirent les enfants d'orgueil, et l'entreprise prospera en leurs mains.

47. Et persecuti sunt filios superbiæ, et prosperatum est opus in manibus eorum.

48. Et ils prirent soin de la loi contre la violence des nations et contre la puissance des rois, et ils ne courbèrent pas le front en présence du pécheur.

48. Et obtinuerunt legem de manibus gentium, et de manibus regum; et non dederunt cornu peccatori.

49. Et le jour de la mort de Mathathias s'approchant, il dit à ses fils : L'orgueil s'est affermi et le châtiment; c'est un temps de ruine et d'indignation et de colère.

49. Et appropinquaverunt dies Mathathiæ moriendi, et dixit filiis suis : Nunc confortata est superbia, et castigatio, et tempus eversionis, et ira indignationis.

50. Maintenant donc, mes enfants, soyez des zélateurs de la loi, et donnez vos vies pour l'alliance de vos pères.

50. Nunc ergo, o filii, æmulatores estote legis, et date animas vestras pro testamento patrum vestrorum.

---

46. — *Et in fortitudine.* Non pas : ils se conduisirent avec vaillance, comme traduisent Carrières, etc.; mais : ils usèrent même de violence pour circoncire les enfants, lorsque les parents, s'en étaient abstenus, par la crainte des Syriens ou par indifférence.

47. — *Filios superbiæ.* Ce sont les Syriens. Cfr. I, 23. — *In manibus eorum,* ἐν χειρί αὐτῶν, synonyme de בידם, en leurs mains, c'est-à-dire sous leur conduite.

48. — *Et obtinuerunt legem de manu gentium.* Ils prirent soin de la loi, en l'affranchissant de la violence des Gentils, c'est-à-dire qu'ils firent respecter l'observation de la loi mosaïque contre la violence des païens et contre celle de leurs rois qui voulaient l'abolir. — *De manibus regum.* Ces rois sont les gouverneurs des provinces de Syrie. — *Peccatori.* Ce pécheur, ce sont les nations païennes. Cfr. I, 36. — *Cornu.* C'est le symbole de la force. Cette image est prise des bœufs dont la force réside dans les cornes, qui leur servent d'armes de défense. Elever ou faire pousser la corne de quelqu'un signifie augmenter sa puissance, Cfr. Ps. CXXXI, 17; CXLVIII, 14; I Rois, II, 10; Eccli., XLVII, 6; abattre la corne de quelqu'un veut dire : ruiner sa puissance. Cfr. Eccli., XLVII, 8.

49. — *Et appropinquaverunt dies Mathathiæ,* etc. Καὶ ἤγγισαν..... ἀποθανεῖν, ויקרבו ימי־מתתיה למות, qui est une expression usitée dans l'Ecriture sainte pour rapporter la mort d'hommes célèbres. Gen., XLVII, 29 s'en sert pour redire la mort de Jacob; III Rois, II, 1 pour raconter celle de David. D'après ce passage du texte sacré, Mathathias mourut de mort naturelle, tandis que Porphyre, cité par S. Jérôme, dans son commentaire sur Daniel, XI, 34, nous dit qu'il fut tué dans le combat. — *Nunc confortata est,* ἐστηρίχθη, que Michaelis traduit incorrectement par : il est décrété, savoir par le Seigneur; tandis qu'il faut traduire : s'est affermi, expression que Grotius rend par « invaluit » qui est synonyme, mais qui a un sens plus précis que le *confortata est* de la Vulgate. — *Superbia.* L'orgueil des impies, par opposition à *castigatio,* au châtiment des fideles. C'est Dieu qui, pour punir les fautes d'Israël, le châtie par l'orgueil et par les persécutions du cruel Antiochus, qui devient comme le fléau dans la main du Seigneur. C'est ainsi qu'Attila, interrogé par S. Loup de Troyes, qui il était et ce qu'il voulait, répondit qu'il était le fléau de Dieu.

50. — *Æmulatores,* pour : « zelatores ». — *Animas vestras,* c'est-à-dire : votre vie. — *Pro testamento patrum vestrorum.* Pour l'alliance, c'est-à-dire, pour la loi de Dieu; car la loi fut la condition de l'alliance conclue

51. Et mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis; et accipietis gloriam magnam, et nomen æternum.

52. Abraham nonne in tentatione inventus est fidelis, et reputatum est ei ad justitiam?

Gen. 22, 2.

53. Joseph in tempore angustiæ suæ custodivit mandatum, et factus est dominus Ægypti.

Gen. 41, 40.

54. Phinees, pater noster, zelando zelum Dei, accepit testamentum sacerdotii æterni.

Num. 25, 13; *Eccli.* 45, 28.

55. Jesus, dum implevit verbum, factus est dux in Israel.

Jos. 1, 2.

51. Et souvenez-vous des œuvres de vos pères, qu'ils ont accomplies dans leurs générations, et vous recevrez une grande gloire et un nom éternel.

52. Abraham n'a-t-il pas été trouvé fidèle dans la tentation, et cela ne lui a-t-il pas été imputé à justice?

53. Joseph, dans le temps de l'affliction, a gardé les commandements, et il est devenu le maître de l'Egypte.

54. Phinéès, notre père, brûlant de zèle pour la loi de Dieu, a reçu la promesse d'un sacerdoce éternel.

55. Josué, parce qu'il accomplit la parole, est devenu chef en Israël.

---

par Abraham, par Moïse et par le peuple d'Israël avec le Seigneur. Cfr. ỷ. 27.

51. — *In generationibus suis,* c'est-à-dire au temps où ils vivaient. — *Et accipietis gloriam magnam,* etc. expression que Grimm p. 46 d'après Wahl, clav. p. 113, commente d'une manière fort inexacte en disant : profitez de l'occasion d'acquérir une grande célébrité. L'auteur protestant fait ressortir ici l'appat d'une gloire temporelle comme seul motif impulsif à de grandes actions, et il ajoute, fort légèrement, que l'espérance des récompenses éternelles était inconnue à l'écrivain sacré. Et pourquoi donc cette espérance eût-elle été inconnue? Le *nomen æternum* qui termine notre verset ne semble-t-il pas indiquer au contraire que l'auteur sacré a en vue une récompense plus grande que la gloire de ce monde? On nous dira que *æternum* signifie souvent « une longue durée », d'accord; mais pourquoi ne pas laisser ici à cette expression son sens naturel, puisque non seulement rien ne s'y oppose, mais que tout semble l'indiquer? Est-il possible d'admettre un instant que l'illustre chef des Machabées, qui a tout sacrifié à sa foi et à son pays, et qui voit venir la mort, n'entrevoie pas une plus haute récompense à tous ses sacrifices et à ses exploits que la fumée éphémère de la gloire humaine? Si, dans la suite de ce chapitre, Mathathias s'attache à énumérer les récompenses temporelles accordées par le Seigneur à la fidélité à la loi, c'est un stimulant de plus qu'il propose à la vaillance des siens; mais cet ordre d'idées n'exclut pas la pensée des récompenses de la vie future.

52. — Mathathias cite des exemples de fidélité que Dieu a pris soin de récompenser. Il nomme d'abord Abraham, le père des croyants. Cfr. Gen., xv, 6 et Rom., iv, 3.

53. — *In tempore angustiæ.* Corn. pense qu'il s'agit ici des tribulations endurées par Joseph dans sa prison après avoir résisté à la femme de Putiphar; Grimm interprète ces paroles de la résistance qu'opposa Joseph à la tentation. Il ne peut pas être question, dit-il, d'autres tribulations dans la maison de Putiphar où Joseph jouissait de tout le bien-être possible. Keil prétend que malgré tout le bien-être dont il jouissait, la condition d'esclave, qui faisait de Joseph la propriété absolue de Putiphar et de sa femme, était la plus grande de toutes les humiliations imaginables. Cfr. Act., vii, 10.

54. — *Pater noster,* c'est-à-dire : notre ancêtre. Ces paroles prouvent que Mathathias et ses enfants étaient de la tribu de Lévi et descendaient du pontife Phinéès. — *Zelando zelum Dei,* en tuant le prince qui sacrifiait à Beelphegor, *accepit testamentum,* il reçut de Dieu la promesse et l'assurance *sacerdotii æterni,* d'un sacerdoce qui durerait autant que la synagogue.

55. — *Verbum.* Cette parole est celle par laquelle Dieu ordonnait à Josué de combattre Amalec, d'explorer la terre de Chanaan et de conduire les tribus d'Israël, à travers le Jourdain, dans la terre promise. L'obéissance à cette parole lui valut de devenir le chef d'Is-

56. Caleb, parce qu'il rendit témoignage dans l'assemblée, reçut un héritage.

56. Caleb, dum testificatur in ecclesia, accepit hæreditatem.
Num. 14, 6; *Jos.* 14, 14.

57. David, par sa douceur, acquit un trône royal pour tous les siècles.

57. David in sua misericordia consecutus est sedem regni in sæcula.
II Reg. 2, 4.

58. Elie, embrasé de zèle pour la loi, a été enlevé dans le ciel.

58. Elias, dum zelat zelum legis, receptus est in cœlum.
IV Reg. 2, 11.

59. Ananias, Azarias et Misaël, parce qu'ils eurent confiance, ont été délivrés des flammes.

59. Ananias et Azarias et Mizael credentes, liberati sunt de flamma.
Dan. 3, 50.

60. Daniel, par son innocence a été sauvé de la gueule des lions.

60. Daniel in sua simplicitate liberatus est de ore leonum.
Dan. 6, 22.

61. Considérez de génération en génération, que tous ceux qui espèrent en Dieu ne succombent pas.

61. Et ita cogitate per generationem et generationem ; quia omnes qui sperant in eum, non infirmantur.

62. Et ne craignez point les paroles de l'homme pécheur ; parce que toute sa gloire n'est que fange et corruption.

62. Et a verbis viri peccatoris ne timueritis ; quia gloria ejus stercus, et vermis ejus.

63. Il s'éleve aujourd'hui, et demain, on ne le trouvera plus ; parce qu'il est retourné dans la boue, et ses pensées se sont évanouies.

63. Hodie extollitur, et cras non invenietur ; quia conversus est in terram suam, et cogitatio ejus periit.

64. Vous donc, mes fils, prenez

64. Vos ergo, filii, confortamini,

---

raël. Cfr. Exod., xvii, 9 ; Nombr., xiv, 6 ; xxvii, 18 et Jos., i, 2-10.

56. — *Caleb, dum testificatur in ecclesia.* Caleb ne voulut pas écouter les rapports des espions de Chanaan qui prétendaient que le pays était habité par des géants monstrueux et que les villes en étaient imprenables. Il soutint, qu'avec l'aide de Dieu, la conquête serait facile et qu'elle était assurée. Pour cette foi et pour cet acte de fidélité, il reçut la terre d'Hébron en héritage particulier : *accepit hæreditatem.* Voir l'éloge de Josué et de Caleb, Eccli., xlvi.

57. — *David in sua misericordia.* David fit éclater sa douceur, surtout dans sa conduite envers son persécuteur Saül. Cfr. I Rois, xxiv, 4 et xvi, 7, Keil et Loch pensent qu'on pourrait généraliser l'idée de cette expression et traduire *misericordia* par « piété. » Lire les promesses faites à David par le Seigneur II Rois, vii, 16 et Ps. lxxxviii, 36 et s.

58. — *Dum zelum zelat.* Elie fut embrasé de zèle pour la loi en tuant les prophètes et les prêtres de Baal et en résistant à Achab et à Jézabel, III Rois, xviii, 18-40, et, en récompense de son zèle, il fut enlevé au ciel : *receptus est in cœlum.* Cfr. IV Rois, ii, 11.

59. — Les exemples suivants sont tirés du livre de Daniel. — *Credentes*, πιστεύσαντες, parce qu'ils persévéraient dans la foi. Voir l'histoire de la délivrance des trois jeunes gens dans la fournaise, Dan., iii, 49, et suiv.

50. — *In sua simplicitate.* Par la simplicité de son cœur, c'est-à-dire, par son innocence. Cfr. Dan., vi, 22 et xiv, 39.

62. — *Stercus et vermis est.* Paroles prophétiques qui font allusion au genre de mort réservé à Antiochus. Cfr. II Mach., ix, 9.

63. — Cfr. Ps., xxxvi, 35 ; lxxxiii, 11 ; cxlv, 4 ; Isaïe, lxvi, 24.

64. — Mathathias cherche à exciter le zèle de tous ; il veut préparer ses fils à cette mort glorieuse qui les attend, et, pour accomplir l'œuvre héroïque qui leur incombe, il vient de leur rappeler les récompenses que Dieu a accordées à leurs pères. Et vous aussi, dit-il, vous serez comblés de gloire : *quia in ipsa gloriosi eritis*, non-seulement en ce monde,

et viriliter agite in lege; quia in ipsa gloriosi eritis.

65. Et ecce Simon frater vester, scio quod vir consilii est; ipsum audite semper, et ipse erit vobis pater.

66. Et Judas Machabæus fortis viribus a juventute sua, sit vobis princeps militiæ, et ipse aget bellum populi.

67. Et adducetis ad vos omnes factores legis : et vindicate vindictam populi vestri.

68. Retribuite retributionem gentibus, et intendite in præceptum legis.

69. Et benedixit eos, et appositus est ad patres suos.

70. Et defunctus est anno centesimo et quadragesimo sexto; et sepultus est a filiis suis in sepulcris patrum suorum in Modin, et planxerunt eum omnis Israel planctu magno.

courage, et agissez vaillamment pour la loi, parce que, par elle, vous serez dans la gloire.

65. Et voilà Simon, votre frère; je sais qu'il est homme de conseil: écoutez-le toujours, et il sera pour vous un père.

66. Et que Judas Machabée, qui fut grand en courage dès sa jeunesse, soit le chef de votre armée; et qu'il conduise le peuple au combat.

67. Et vous joindrez à vous tous les observateurs de la loi, et vous tirerez vengeance pour votre peuple.

68. Prenez votre revanche sur les nations, et soyez attentifs aux prescriptions de la loi.

69. Puis il les bénit, et il fut réuni à ses pères.

70. Et il mourut en la cent quarante-sixième année, et il fut enseveli à Modin par ses enfants, dans le sépulcre de ses pères, et tout Israël le pleura avec un grand deuil.

---

comme prétend Grimm, mais vous serez glorieux dans une autre vie, idée que renferme d'ailleurs, selon Keil, l'expression des LXX : δοξασθήσεθε.

65.— *Simon,* que le grec nomme ici Συμέων, tandis que partout, ailleurs, il écrit Σίμων. Cfr. ℣. 3. — *Vir consilii,* ἀνὴρ βουλῆς, l'homme prudent, l'homme de bon conseil, qu'il faut consulter et écouter comme un père : *ipse erit vobis pater.*

66. — Judas Machabée, Cfr. ℣. 4, est, depuis son enfance, un vaillant héros, ἰσχυρὸς δυνάμει; il sera le général des troupes : *princeps militiæ,* ἄρχων στρατιᾶς, שַׂר עָבָא. Cfr. III Rois, I, 19 et XI, 15.

67. — Les enfants de Mathathias devront s'adjoindre tous les Juifs fidèles, marcher avec eux au combat et venger Israël des païens et des apostats.

69. — *Et appositus est ad patres suos.* Il fut placé avec les âmes de ses pères, morts dans la foi, et qui attendaient la rédemption promise. Loch. Cfr. Gen., XXXVII, 35.

70. — *Anno centesimo et quadragesimo sexto,* de l'ère des Séleucides, qui équivaut à l'an 166 avant Jésus-Christ. Mathathias mourut par conséquent trois années après la profanation du temple, qui eut lieu en 169 avant Jésus-Christ, I, 21, et une année après les premiers sacrifices idolâtres offerts dans le lieu saint, dont l'auteur place la date l'an 167 avant Jésus-Christ, I, 57. — *Sepultus est a filiis suis,* etc. Son fils Simon lui éleva un monument, qui existait encore du temps de S. Jérôme. Cfr. II Mach., XIII, 27. — *Planctu magno.* « Planctus magnus non in exanimatione plangentium, sed in pompa funeris et exsequiarum frequentia intelligendus est ». S. Hier., epist., 25 ad Paulam.

CHAPITRE III

Judas Machabée succède à Mathathias son père, en qualité de chef du peuple d'Israël. Il défait et tue dans un combat Apollonius, lieutenant d'Antiochus en Judée (℣℣. 1-12). — Séron, général de l'armée de Syrie, dans l'espoir de se couvrir de gloire par la défaite de Judas Machabée, vient l'attaquer avec une puissante armée. Judas marche contre lui, plein de confiance dans la justice de sa cause et dans le secours de Dieu, et il remporte une nouvelle victoire (℣℣. 13-26). — Antiochus, irrité de la défaite de ses deux armées, en lève une troisième, composée de toutes ses troupes, et, pour être sûr de ses soldats, il leur fait distribuer leur solde une année à l'avance (℣℣. 27-28); — et, comme le trésor royal était épuisé, et que les contributions ne produisaient presque rien à cause des guerres et des révoltes continuelles, le roi de Syrie, à la tête de son armée, pénètre dans la Perse afin de se procurer de l'argent par le pillage de cette riche contrée; l'autre moitié de l'armée est confiée à Lysias, régent du royaume, qui était chargé aussi de l'éducation du prince royal, fils d'Antiochus, l'héritier présomptif de la couronne. Ordre est donné à Lysias de détruire entièrement la Judée et d'exterminer tous les Juifs (℣℣. 29-37). — Le lieutenant d'Antiochus envoie contre Judas trois de ses généraux avec quarante mille fantassins et sept mille cavaliers (℣℣. 38-41). — Les Juifs se préparent au combat par le jeûne et par la prière (℣℣. 42-60).

1. Et Judas, son fils, surnommé Machabée, se leva après lui.

2. Et tous ses frères l'aidèrent, et tous ceux qui s'étaient joints à son père : et ils combattirent avec joie les combats d'Israël.

3. Et il grandit la gloire de son peuple; il se revêtit de la cuirasse comme un géant; il se couvrit de ses armes dans les combats, et il protégea le camp de son épée.

4. Il devint semblable dans ses

1. Et surrexit Judas, qui vocabatur Machabæus, filius ejus pro eo;

2. Et adjuvabant eum omnes fratres ejus, et universi qui se conjunxerant patri ejus, et præliabantur prælium Israel cum lætitia.

3. Et dilatavit gloriam populo suo, et induit se loricam sicut gigas, et succinxit se arma bellica sua in præliis, et protegebat castra gladio suo.

4. Similis factus est leoni in ope-

CHAP. III. — 1. — *Et surrexit Judas.* Jossip. ben Gorion affirme que Judas fut sacré chef du peuple par son père Mathathias. Voici ses paroles : « Protulit Mathathias cornu cum oleo, et effundens super caput ejus unxit eum ad prælia, vociferatusque est universus populus et dixerunt : Vivat unctus ». L'historien Josèphe indique que ce sacre eut lieu dans le temple de Jérusalem, ce qui paraît assez invraisemblable, d'après le récit du chapitre précédent, et aussi d'après la situation du temple, dominé par la citadelle des Syriens, qui n'auraient pas laissé pareille cérémonie s'y accomplir sans s'y opposer par une sortie. Comparer I Mach., III, 1-9 et II Mach. VIII, 1-7.

3. — L'auteur sacré commence ici une description poétique des combats et des exploits de Judas Machabée. — *Dilatavit gloriam populo suo,* il agrandit la gloire de son peuple, *et induit se loricam sicut gigas,* il se revêtit de la cuirasse comme un géant, γίγας. Les LXX emploient cette expression, Isaïe III, 2 et XLIX, 24 comme traduction de גבור qui signifie aussi bien un héros qu'un géant. Ce mot ici indique que Judas n'était pas un guerrier ordinaire. — *Arma bellica sua,* σκεύη πολεμικά כלי מלחמה. Cfr. Deut., I, 41 et I Rois, VIII, 12. — *Protegebat castra gladio suo.* Il n'avait nul besoin de tranchées ni de terrassements; son glaive seul suffisait pour protéger son camp, c'est-à-dire son armée.

4. — *Similis factus est leoni.* Le lion est dans l'ancien Testament le symbole d'un vaillant héros. Cfr. Gen., XLIX, 9; Nombr., XXIII, 24; Osée, V, 14. — *Et sicut catulus leonis rugiens in venatione,* non pas : qui rugit de faim après sa proie, comme traduit Corn., mais : qui rugit sur sa proie; car il est démontré que le lion ne rugit pas en chassant,

ribus suis, et sicut catulus leonis rugiens in venatione.

5. Et persecutus est iniquos perscrutans eos : et qui conturbabant populum suum, eos succendit flammis ;

6. Et repulsi sunt inimici ejus præ timore ejus, et omnes operarii iniquitatis conturbati sunt : et directa est salus in manu ejus.

7. Et exacerbabat reges multos, et lætificabat Jacob in operibus suis, et in sæculum memoria ejus in benedictione.

8. Et perambulavit civitates Juda, et perdidit impios ex eis, et avertit iram ab Israel.

9. Et nominatus est usque ad novissimum terræ, et congregavit pereuntes.

10. Et congregavit Apollonius gentes, et a Samaria virtutem mul-

entreprises à un lion et à un lionceau qui rugit sur sa proie.

5. Et il poursuivit les impies, les cherchant de tous côtés; et ceux qui troublaient son peuple, il les livra aux flammes.

6. Et ses ennemis se retirèrent par crainte de lui, et tous les ouvriers d'iniquité furent dans le trouble, et le salut de son peuple fut l'œuvre de ses mains.

7. Et il provoqua la colère de plusieurs rois, et il réjouit Jacob par ses œuvres, et sa mémoire est à jamais bénie.

8. Il parcourut les villes de Juda, et il en chassa les impies, et il détourna la colère de dessus Israël.

9. Et il devint célèbre jusqu'aux extrémités du monde, et il réunit ceux qui étaient près de périr.

10. Alors Apollonius assembla les nations, et une grande et puis-

---

il ne pousse ses rugissements que lorsqu'il se précipite sur sa proie ou lorsqu'il l'a saisie.

5. — *Iniquos, perscrutans eos.* Ces méchants sont les Juifs apostats d'abord, Cfr. II, 44; mais rien n'empêche de comprendre aussi sous cette dénomination les Syriens. — *Succendit flammis.* Expression que le grec rend par ἐφλόγισε. C'est à tort, croyons-nous, que Michaelis, et après lui Grimm, pense que dans l'original hébreu, il a dû y avoir יבער qui signifie aussi bien détruire que brûler ; car nulle part les LXX n'ont traduit בער par φλογίζειν. Keil qui rejette l'interprétation de Grimm, pense néanmoins, qu'il ne faut pas oublier que l'auteur sacré fait ici une description poétique de la situation, et que le mot brûler peut bien y être synonyme de détruire. Cfr. Ps., XCVI, 3. Lire plus bas X, 84 l'incendie de la ville d'Azot et des villes environnantes.

6. — *Omnes operarii iniquitatis.* Tous les ouvriers d'iniquité : les Syriens aussi bien que les Juifs apostats. — *Salus populi.* Est une métonymie pour signifier : la victoire du peuple. Cfr. Jug., XV, 8 ; I Rois, XI, 9 ; XLIV, 45 et I Mach., IV, 25.

7. — *Reges multos.* Ces rois, sont d'abord Antiochus Epiphane et Démétrius contre lesquels Judas fit la guerre. Il ne faut pas perdre de vue néanmoins que les vice-rois, les gouverneurs des provinces, et les généraux en chef, portaient souvent le titre de rois. Cfr. Jean, IV, 46. — *Jacob* ou « domus Jacob » sont deux expressions usitées dans l'ancien Testament pour désigner le peuple d'Israël. Cfr. ℣. 45 ; Ex., XIX, 3 ; Nombr., XXIII, 21 et 23 ; XXV, 17 et 19 ; Deut., XXXIII, 10 ; Judith, XIII, 31 ; Ps., XIII, 7 ; LXXXIV, 2 ; LXXXVI, 2 ; XCVIII, 4 : CXIII, 1 ; Eccli., XXIV, Isaie, II, 3 et 5 et 6 ; etc.

8. — *Avertit iram,* ὀργή, c'est-à-dire l'affliction comme résultat de la colère de Dieu. Cfr. I, 64. Voir le zèle déployé par Judas II Mach., VIII, 1-7.

9. — *Et nominatus est*, etc. C'est-à-dire que la réputation de sa valeur parvint jusqu'aux peuples les plus éloignés. Cfr., V, 63. — *Congregavit pereuntes.* En grec ἀπολλύμενοι, correspondant à אברים, qu'il ne faut pas traduire avec Michaelis et Grimm par : ceux qui étaient perdus, que les LXX rendent toujours par τό ἀπολωλός ; mais il faut traduire avec Grot. et avec Keil : ceux qui étaient sur le point de se perdre ou de périr.

10. — *Et congregavit Apollonius.* L'auteur sacré qui ne désigne pas autrement Apollonius, tandis que ℣. 13, il prend soin d'énumérer la qualité de Séron, laisse supposer que cet Apollonius était un personnage connu du lecteur. Il était, en effet, le préposé des impôts dont il est parlé I, 30 et que II Mach., IV, 21 et V, 24 nomme expressément par son

sante armée dans Samarie pour combattre contre Israël;

11. Et Judas le sut, et il marcha contre lui, et il le défit, et il le tua; et beaucoup de blessés tombèrent, et le reste s'enfuit.

12. Et il s'empara de leurs dépouilles; et Judas prit l'épée d'Apollonius, et il combattit avec elle toute sa vie.

13. Et Séron, général de l'armée de Syrie, apprit que Judas avait réuni auprès de lui une troupe de fidèles et une assemblée.

14. Et il dit : Je me ferai un nom et je serai glorifié dans le royaume, et je vaincrai Judas et ceux qui sont avec lui, qui méprisent la parole du roi.

15. Et il se prépara; et l'armée des impies, puissant auxiliaire, monta avec lui pour tirer vengeance des enfants d'Israël.

16. Et ils s'avancèrent jusqu'à

tam et magnam, ad bellandum contra Israel.

11. Et cognovit Judas, et exiit obviam illi; et percussit, et occidit illum; et ceciderunt vulnerati multi, et reliqui fugerunt;

12. Et accepit spolia eorum; et gladium Apollonii abstulit Judas, et erat pugnans in eo omnibus diebus.

13. Et audivit Seron princeps exercitus Syriæ, quod congregavit Judas congregationem fidelium, et ecclesiam secum,

14. Et ait : Faciam mihi nomen, et glorificabor in regno, et debellabo Judam, et eos qui cum ipso sunt, qui spernebant verbum regis.

15. Et præparavit se; et ascenderunt cum eo castra impiorum, fortes auxiliarii, ut facerent vindictam in filios Israel.

16. Et appropinquaverunt usque

---

nom. Josèphe, Antiq., XII. 7, 1 l'appelle τῆς Σαμαρείας στρατηγός. — *Gentes,* ἔθνη, ce sont les nations païennes. — *A Samaria virtutem multam et magnam.* Il est bien évident que cet Apollonius n'était pas un général important, et qu'il faut, par conséquent, entendre l'expression de *virtutem multam et magnam* dans un sens relatif, c'est-à-dire comparée à la petite armée d'Israël. Il faut remarquer aussi l'empressement avec lequel les Samaritains, ces anciens ennemis des Juifs, fournirent aux Syriens une armée auxiliaire. Cfr. Esdr., IV, 1.

11. — *Et percussit et occidit illum.* Joseph Gorion, III, 10, décrit les péripéties du combat : « Cum videret Judas Apollonium stantem in medio exercitus sui, summo furore decurrit ad eum, ad medium usque castrorum, omnia penetrans ad dextram, ad sinistram fortissimos hostium prosternens, haud secus ac messor manipulos ac spicas messis suæ dejicit, pergensque ad Apollonium percutit eum sternitque suo gladio ».

12. — *Et gladium Apollonii,* etc. Voir l'usage que l'on faisait des armes provenant des dépouilles des ennemis I Rois, XVII, 51 et XXI, 9.

13. — *Seron princeps exercitus Syriæ.* Josèphe nomme Seron τῆς κοίλης Συρίας στρατηγός, gouverneur de la Coelé-Syrie. — *Congregationem fidelium.* Les soldats de Judas sont nommés une troupe, une réunion, parce qu'ils n'étaient pas encore organisés en armée disciplinée comme au ỳ. 55. — *Et ecclesiam* est un synonyme de *congregationem.*

14. — *Qui spernebant verbum regis.* Il est bien évident que tous les contradicteurs du roi de Syrie, n'étaient pas capables de porter les armes. Séron se propose donc de châtier non-seulement les soldats de Judas, mais les adversaires de toute sorte qu'il rencontrerait. Les ỳỳ. 26 et 27 indiquent suffisamment que Séron aussi bien qu'Apollonius ont agi spontanément, sans aucun ordre d'Antiochus, par dévouement pour le roi de Syrie. Séron aussi par ambition : *faciam mihi nomen,* etc.

15. — *Et ascendit,* etc. Le grec dit προσέθετο τοῦ ἀναβῆναι, il fit une seconde expédition, hébraïsme correspondant à l'expression ויסף לעלות. La première expédition était celle d'Apollonius.

16. — *Usque ad Bethoron.* בית חרון est une localité de la tribu d'Ephraïm, située sur la route qui va de Jérusalem à Emmaüs, aujourd'hui Nicopolis, à 12 lieues romaines nord-ouest de Jérusalem, d'après Eusèbe; à 100 stades, d'après Josèphe, indications qui concordent avec celle de Robinson qui fit le trajet en cinq heures. Béthoron est divisé en deux villes, séparées l'une de l'autre par un sentier étroit et escarpé : la ville haute et la ville basse, aujourd'hui

ad Bethoron; et exivit Judas obviam illis cum paucis.

17. Ut autem viderunt exercitum venientem sibi obviam, dixerunt Judæ : Quomodo poterimus pauci pugnare contra multitudinem tantam, et tam fortem, et nos fatigati sumus jejunio hodie?

18. Et ait Judas : Facile est concludi multos in manus paucorum; et non est differentia in conspectu Dei cœli liberare in multis, et in paucis;

19. Quoniam non in multitudine exercitus victoria belli, sed de cœlo fortitudo est.

20. Ipsi veniunt ad nos in multitudine contumaci, et superbia, ut disperdant nos, et uxores nostras, et filios nostros, et ut spolient nos :

21. Nos vero pugnabimus pro animabus nostris, et legibus nostris;

22. Et ipse Dominus conteret eos ante faciem nostram : vos autem ne timueritis eos.

23. Ut cessavit autem loqui, insiluit in eos subito, et contritus est Seron, et exercitus ejus in conspectu ipsius;

Béthoron, et Judas sortit au-devant d'eux avec un petit nombre.

17. Mais dès que ceux-ci virent l'armée qui marchait contre eux, ils dirent à Judas : Comment pourrons-nous, en si petit nombre, combattre contre une multitude si grande et si vaillante, fatigués que nous sommes du jeûne d'aujourd'hui?

18. Et Judas dit : Il est facile qu'une multitude soit cernée par les mains d'un petit nombre; et devant le Dieu du ciel, il n'y a point de différence d'être sauvé par un grand ou par un petit nombre.

19. Car la victoire à la guerre n'est pas dans la multitude des armées; mais c'est du ciel que vient la force.

20. Ils marchent contre nous avec une multitude insolente et avec orgueil, pour nous perdre nous et nos femmes et nos enfants, et pour nous dépouiller;

21. Mais nous, nous combattrons pour notre vie et pour nos lois.

22. Et le Seigneur lui-même les brisera devant notre face; vous donc, ne les craignez point?

23. Quand il eut cessé de parler, il se jeta aussitôt sur eux; et Séron fut battu devant lui et toute son armée.

Beit-ur el Foka, Bethoron la Haute, et Beit-ur el Tachta, Bethoron la Basse. Cette dernière, située dans la vallée, était une ville sacerdotale. Cfr. Josué, x, 10 et xxi, 22. Aujourd'hui ce sont de pauvres villages, que Josèphe, du reste, appelait déjà de son temps κώμη. Cfr. Raumer, Palæstina p. 162 et Robinson, III.

17. — *Nos fatigati sumus jejunio.* — Peut-être les troupes de Judas n'avaient-elles pas trouvé pendant la marche de quoi se ravitailler, peut-être aussi s'étaient-elles imposé un jeûne volontaire, pour fléchir le Seigneur. Cfr. ℣. 47.

18. — *Facile est concludi multos in manu paucorum.* Sous-entendu : avec l'aide de Dieu. Voir l'exemple de Gédéon qui avec 300 hommes mit en fuite 120,000 Madianites. Cfr. Juges, vii, 4. Abraham, avec 300 serviteurs, battit les quatre rois et leurs armées. Cfr. Gen., xiv. Voir aussi l'exemple de Jonathas, I Rois, xiv, 1-20.

20. — *In multitudine contumaci et superbia.* En grec : ἐν πλήθει ὕβρεως καὶ ἀνομίας, que Grotius traduit très exactement : « cum multa superbia et injuria », πλῆθος ayant le sens d'un adjectif, ainsi que cela se rencontre fréquemment dans les LXX.

21. — *Pro animabus nostris.* Synonyme de : « pro vita nostra ». — *Et legibus nostris.* La défense de la loi est le but suprême de la lutte; la mort, dans ces conditions, est un sacrifice offert au Seigneur, qui recevra dans l'autre vie sa récompense. Cfr. I Rois, xvii, 45 et suiv.

22. — *Et ipse Dominus.* Le mot *Dominus*, ὁ θεός est sous-entendu dans le texte grec.

23. — Il ressort de ce verset et du sui-

24. Et il poursuivit celui-ci à la descente de Béthoron jusqu'à la plaine; et huit cents hommes d'entre eux furent tués; et le reste s'enfuit sur la terre des Philistins.

25. Alors la terreur de Judas et de ses frères se répandit de tous côtés sur les nations voisines.

26. Et son nom parvint jusqu'au roi; et tous les peuples parlaient des combats de Judas.

27. Lors donc que le roi Antiochus eut reçu ces nouvelles, il s'irrita dans son cœur; et il envoya et il assembla des troupes dans tout son royaume, une armée puissante.

28. Et il ouvrit son trésor, il paya à ses troupes la solde d'une année, et il leur ordonna d'être prêts à tout.

29. Et il s'aperçut que l'argent des trésors manquait et que les tributs des provinces étaient faibles à cause des troubles et des maux qu'il avait faits dans le pays, en lui ôtant la loi qu'il possédait dès les anciens jours.

24. Et persecutus est eum in descensu Bethoron usque in campum, et ceciderunt ex eis octingenti viri, reliqui autem fugerunt in terram Philisthiim.

25. Et cecidit timor Judæ, ac fratrum ejus, et formido super omnes gentes in circuitu eorum;

26. Et pervenit ad regem nomen ejus, et de præliis Judæ narrabant omnes gentes.

27. Ut audivit autem rex Antiochus sermones istos, iratus est animo : et misit, et congregavit exercitum universi regni sui, castra fortia valde;

28. Et aperuit ærarium suum, et dedit stipendia exercitui in annum; et mandavit illis ut essent parati ad omnia.

29. Et vidit quod defecit pecunia de thesauris suis, et tributa regionis modica propter dissensionem, et plagam, quam fecit in terra, ut tolleret legitima quæ erant a primis diebus;

---

vant que Judas surprit l'armée des Syriens.

24. — *In campum*. C'est la plaine qui s'étend jusqu'au rivage de la mer, depuis Joppé dans la direction du midi. Les Philistins possédaient la partie méridionale de cette plaine; c'est dans cette direction que s'enfuit le reste de l'armée de Séron. Loch fait observer que les Philistins étaient assujettis aux Syriens, et, malgré cela, ils préférèrent, dans leur haine contre les Juifs, accueillir leurs oppresseurs que de s'allier à Judas Machabée pour reconquérir leur indépendance.

25. — Cfr. II Mach., VIII, 8.

27. — *Sermones istos*. Le grec dit : τοὺς λόγους τούτους « ces choses » en tant qu'elles sont l'objet d'un discours ou d'un récit. Grimm et Keil. Cfr. VI, 3; VII, 33; VIII, 10; X, 88. Cette expression correspond à l'hébreu דברים, et aussi à la signification classique du mot grec : λόγος. Cfr. Passow Lexic. et Pape, II, p. 58. Nous avons déjà constaté au ℣. 14 que Séron n'avait pas reçu d'ordre d'Antiochus pour entreprendre son expédition contre Judas et qu'il est plus que probable qu'Apollonius, ℣. 10 n'en avait pas reçu davantage. Mais, après la défaite de ces deux généraux, Antiochus dut croire son honneur engagé et il chercha à prendre une revanche, qui devenait d'autant plus nécessaire que l'exemple des Juifs pouvait devenir contagieux et entraîner d'autres peuples à la révolte. C'est pour cela que le roi de Syrie leva une armée formidable : *exercitum universi regni sui, castra fortia valde*.

28. — *Et dedit stipendia*, etc. Pour stimuler le zèle de ses soldats, Antiochus leur fit payer une année de solde, ce qui devait être un fait inouï, vu l'état déplorable des finances de la Syrie. On se demande à quelle expression du texte original a pu correspondre le terme de *stipendia*, les soldats n'étant pas salariés chez les Juifs. Michaelis pense que le texte hébreu a dû écrire מתנות « don »; Frænkel opine pour le mot שכר.

29. — *Quod defecit pecunia*. Les largesses faites par Antiochus à ses soldats avaient épuisé son trésor, et la guerre civile avait ruiné les impôts. Les Juifs fidèles, persécutés dans leur foi et dans leurs lois religieuses, avaient abandonné le pays, pour se cacher dans les cavernes et dans les déserts; les terres restaient incultes et les propriétaires disparus ne payaient plus leurs contribu-

30. Et timuit ne non haberet ut semel et bis, in sumptus et donaria quæ dederat ante larga manu, et abundaverat super reges, qui ante eum fuerant.

30. Et il craignit de ne pas avoir, comme auparavant, de quoi fournir aux dépenses et aux frais qu'il faisait avec une large profusion, car il était plus magnifique que tous les rois qui avaient été avant lui.

31. Et consternatus est animo valde, et cogitavit ire in Persidem, et accipere tributa regionum, et congregare argentum multum.

31. Et il fut dans une grande consternation et il résolut d'aller en Perse pour y lever des tributs et y amasser beaucoup d'argent.

32. Et reliquit Lysiam hominem nobilem de genere regali, super negotia regia, a flumine Euphrate usque ad flumen Ægypti;

32. Il laissa donc Lysias, prince de la maison royale, pour pourvoir aux affaires du royaume, depuis le fleuve l'Euphrate, jusqu'au fleuve de l'Egypte;

33. Et ut nutriret Antiochum filium suum, donec rediret.

33. Et pour élever son fils Antiochus, jusqu'à ce qu'il revînt.

34. Et tradidit ei medium exercitum, et elephantos, et mandavit ei de omnibus quæ volebat, et de inhabitantibus Judæam et Jerusalem;

34. Et il lui laissa la moitié de l'armée, et de ses éléphants, et il lui donna ses ordres pour tout ce qu'il voulait, et pour les habitants de la Judée et de Jérusalem;

35. Et ut mitteret ad eos exercitum, ad conterendam et extirpandam virtutem Israel, et reliquias Jerusalem, et auferendam memoriam eorum de loco;

35. Et afin qu'il envoyât une armée, pour perdre et exterminer la puissance d'Israël et les restes de Jérusalem, et pour effacer de ce lieu tous leurs souvenirs,

36. Et ut constitueret habitatores filios alienigenas in omnibus finibus eorum, et sorte distribueret terram eorum.

36. Et afin qu'il établît des fils d'étrangers dans tout leur pays pour l'habiter, et qu'il distribuât au sort leurs terres.

---

tions. Ajoutons à cela que le père d'Antiochus Epiphane, Antiochus-le-Grand, après sa défaite par Scipion, s'était engagé à verser à Rome, chaque année, la somme importante de 2,000 talents.

30. — *In sumptus et donaria.* La prodigalité et la magnificence d'Antiochus Epiphane étaient vraiment extraordinaires. Cfr. Polyb., XXVIII, 17, 11 et XXXI, 3 et 4.

31. — *In Persidem.* C'est la Perse, dans le sens large du mot, c'est-à-dire les provinces perses au-delà de l'Euphrate, qui étaient tributaires de la Syrie et que, VI, 56, désigne sous le nom de *Perside et Media.*—*Congregare argentum multum,* non-seulement en prélevant des tributs réguliers, mais en pillant les temples et les sanctuaires, Cfr. VI, 1 suiv., en trafiquant des charges et en commettant toutes sortes d'exactions, même dans les pays indépendants de la Syrie comme était l'Arménie, qui après la défaite d'Antiochus III, en 190 avant Jésus-Christ avait été annexée à l'empire romain et où Antiochus pénétra néanmoins dans cette campagne pour y faire son butin en emprisonnant le roi Artaxias. Cfr. Appien, Syr. 45; Diod. de Sic., cité dans Mülleri, frag. hist., gr., II, p. X; Porphyr., cité par S. Jérôme in Dan. XI, 44, et Strabon, XI, 14, § 15.

32. — *De genere regali.* En grec : ἀπὸ γένους τῆς βασιλείας, qui est une traduction littérale de מזרע המלוכה. Jérém., XLI, 1. Michaelis révoque en doute l'existence de ce Lysias qui pourtant joue un rôle fort important dans ce récit jusqu'en 161 avant Jésus-Christ, où il fut assassiné. Cfr. VII, 1 et suiv. La seule raison que donne Michaelis en faveur de son opinion, c'est que l'historien Josèphe ne dit rien de Lysias. Il faut convenir que ce motif est des moins concluants.

33. — *Antiochum filium suum,* surnommé Eupator, c'est-à-dire « fils d'un bon père ». Cfr. VI, 17. Ce jeune prince n'était alors âgé que de sept ans.

37. Et le roi prit la moitié de l'armée qui lui restait et il partit d'Antioche, capitale de son royaume, en la cent quarante-septième année, et il passa le fleuve l'Euphrate, et il traversa les provinces supérieures.
38. Et Lysias choisit Ptolémée fils de Dorymini, Nicanor, et Gorgias, qui étaient des hommes puissants entre les amis du roi,
39. Et il envoya avec eux quarante mille fantassins et sept mille cavaliers pour pénétrer dans la

37. Et rex assumpsit partem exercitus residui, et exivit ab Antiochia civitate regni sui anno centesimo et quadragesimo septimo; et transfretavit Euphraten flumen, et perambulabat superiores regiones.
38. Et elegit Lysias Ptolemæum filium Dorymini, et Nicanorem, et Gorgiam, viros potentes ex amicis regis;
39. Et misit cum eis quadraginta millia virorum, et septem millia equitum, ut venirent in terram Ju-

---

37. — *Partem exercitus residui.* Antiochus ayant confié à Lysias la moitié de son armée, se mit à la tête de l'autre moitié, τὰς καταλευφθείσας, pour franchir l'Euphrate. — *Ab Antiochia.* Antioche était la capitale du royaume des Séleucides. Cette ville, située sur l'Oronte, dans une vallée fertile, fut fondée sur l'emplacement de l'antique village de Daphné par Séleucus Nicator, qui la nomma Antioche, en souvenir de son père Antiochus. Cfr. Justin., hist. xv, 4; Strabon, xvi, 749. Antioche devint la troisième ville de l'Empire. Elle compta jusqu'à 700,000 habitants et fut surnommée : « la Reine de l'Orient » Ammien Marcellin, xiv, 8, la nomme « Mundo cognita civitas ». Antioche passa successivement sous la domination des Romains, des Perses, de l'empire d'Orient, des Arabes, des Croisés au xie siècle, des Mamelouks au xiiie jusqu'en 1516, où elle fut conquise par les Turcs. L'Evangile fut prêché à Antioche par les apôtres mêmes, et ce fut dans cette ville que se fonda la première communauté chrétienne dirigée par S. Paul et par S. Barnabé. S. Pierre aussi habita Antioche et ce furent les fidèles de cette ville qui reçurent les premiers le nom de chrétiens. Cfr. Act. ap., xi, 19-27. Plusieurs conciles se tinrent à Antioche qui fut longtemps le siège d'un patriarcat important, dont l'autorité s'étendit d'abord sur tout l'Orient. Depuis 1267, époque à laquelle la Syrie fut reprise par les Sarrazins, le souverain Pontife ne confère plus le titre de patriarche à l'évêque d'Antioche. Cette ville fut la patrie de S. Luc et de S. Jean Chrysostôme. Aujourd'hui c'est une triste localité nommée Antakieh, comprenant 10,000 habitants dont 3,000 chrétiens. — *Anno centesimo quadragesimo septimo,* de l'ère des Séleucides; nous sommes donc en 165 avant Jésus-Christ. — *Superiores regiones.* Ce sont les plateaux au-delà de l'Euphrate, Cfr. vi, 6, que Polyb., v, 40, 5 nomme οἱ ἄνω τόποι. Cfr. II Mach., ix, 25. Le récit de cette expédition se trouve au commencement du Chap. vi.

38. — *Ptolemæum* surnommé Macer, II Mach., x, 12, était fils de *Dorymini*, un Grec de l'Etolie qui combattit en qualité de général égyptien contre Antiochus-le-Grand, lorsque celui-ci attaqua la Cœlé-Syrie. Cfr. Polyb., v, 61, 9. Ptolémée Macer, dont il est ici question, fut nommé par Ptolémée Philométor, gouverneur de l'ile de Chypre, Cfr Polyb., xxvii, 12; mais il trahit les intérêts de l'Egypte et livra Chypre à Antiochus Epiphane, II Mach., x, 13, dont il devint le favori, II Mach., iv, 45 et suiv., et qui lui confia, II Mach., viii, 8, le gouvernement de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie comme successeur de Séron, d'après l'historien Josèphe. Cfr. ✝. 13. Puis, tombé en disgrâce auprès d'Antiochus Eupator, il s'empoisonna. Cfr. II Mach., x, 12 et suiv. Le premier livre des Machabées ne parle que dans ce seul endroit de ce personnage. — *Et Nicanorem.* Il était, d'après II Mach., viii, 9, fils d'un certain Patrocle, un ennemi acharné des Juifs, qui fut tué en combattant contre Judas. Cfr. vii, 26 et suiv., II Mach., viii, 9; xiv et xv. — *Et Gorgiam.* C'est le même qui reparaît comme général v, 56 et suiv,; II Mach., x, 14 et xii, 32. Grimm fait observer que ces trois généraux sont cités dans le même ordre dans les deux livres des Machabées et que d'après II Mach., viii, 8 et suiv., cet ordre indique leur rang hiérarchique dans l'armée.

39. — *Et misit cum eis quadraginta millia virorum.* Le texte syrien dit 10,000 fantassins, nombre d'hommes qui paraît absolument insuffisant dans un corps d'armée qui compte 7,000 cavaliers, *septem millia equitum,* surtout si l'on tient compte que la guerre avait lieu en Judée, pays montagneux, où bien souvent l'infanterie seule pouvait manœuvrer. Michaelis fait observer que Josèphe dit : μυριάδας τέσσαρας, équivalent à l'expression τεσσαράκοντα χιλιάδας des LXX et

da, et disperderent eam secundum verbum regis.

40. Et processerunt cum universa virtute sua, et venerunt, et applicuerunt Emmaum in terra campestri.

41. Et audierunt mercatores regionum nomen eorum; et acceperunt argentum, et aurum multum valde, et pueros; et venerunt in castra, ut acciperent filios Israel in servos, et additi sunt ad eos exercitus Syriæ, et terræ alienigenarum.

terre de Juda, et pour la ruiner selon les ordres du roi.

40. Et ils s'avancèrent avec toutes leurs troupes, et ils vinrent, et ils campèrent près d'Emmaüs, dans le pays de plaine.

41. Et les marchands des pays voisins apprirent leur arrivée, et ils prirent beaucoup d'argent et d'or, et des serviteurs, et ils vinrent au camp, pour acheter des enfants d'Israël comme esclaves : et l'armée de Syrie se joignit à eux, avec celle des terres étrangères.

---

qui doit être la traduction de l'hébreu : ארבע רבוא « quatre dix-mille »; d'où il est facile de déduire la supposition que le traducteur syrien a omis le mot « quatre ». Il faut du reste convenir que les textes ne sont pas d'accord sur l'importance de cette armée. Un manuscrit des LXX, dit cod. 26, écrit πεντήκοντα au lieu de τεσσαράκοντα et le deuxième livre des Machabées VIII, 9 n'indique que 20,000 hommes de troupes.

40. — *Et applicuerunt.* Le grec dit παρενέβαλον, expression synonyme du mot classique στρατοπεδεύω : camper. — *Emmaum.*. Un manuscrit d'Alexandrie dit Ἀμμαούν, Josèphe et le texte syrien disent Ἐμμαούς ou Ἀμμαούς. Cette localité était située, à 22 milles romains ou à 176 stades nord-ouest de Jérusalem et à 10 milles de Lydda, dans la plaine de Séphéla, au pied des montagnes de Juda : « ubi incipiunt montana Judææ consurgere », dit S. Jérôme in Dan., XII. Elle fut plus tard fortifiée par Bacchide, gouverneur syrien, Cfr. IX, 50; puis conquise par les Romains, Cfr. Jos., Ant. XII, 11, 2; Bell. Jud., I, 11, 2; brûlée par Quintilius Varus, Cfr. Jos., Ant., XVII, 10, 9, elle fut rebâtie sous Héliogabale. Au troisième siècle, le chroniqueur Jules l'Africain, qui était originaire d'Emmaüs, fit appeler cette ville Nicopolis c'est-à-dire, « Ville de la Victoire » en mémoire de la victoire remportée par Tite. Cfr. Chron. Pasch., ad ann. 223. Aujourd'hui c'est un pauvre village, nommé Anwas. Il ne faut confondre cette localité ni avec Emmaüs ville d'eaux, près du lac de Tibériade qui était probablement l'ancien Emath, et dont parle Jos., Ant., XVIII, 2, 3 et Bell. Jud., II, 5, 1, ni avec Emmaüs qui, d'après le témoignage de S. Luc XXIV, 13 et de Jos., Bell. Jud., VII, 6, 6 était un bourg situé à 60 stades de Jérusalem. Robinson, Neue bibl. Forsch. p. 190 commet la faute de confondre avec le bourg d'Emmaüs de S. Luc la ville d'Emmaüs du livre des Machabées. Cfr. Reland, Pal., II, 6 p. 758 et s.; Raumer, Palæstina et F. X. Patrizi, p. 253.

41. — Nicanor, dans sa confiance présomptueuse du succès, avait fait appel à tous les marchands d'esclaves de la côte, publiant d'avance qu'il céderait pour un talent quatre-vingt-dix esclaves juifs. Cfr. II Mach., VIII, 11. Lire l'exposé du trafic considérable d'esclaves qui se faisait sur les côtes de la Phénicie, dans Movers, Phœniz. II, 3 p. 70 et s. et Stark, Gaza p. 324 et s. Le II Mach., VIII, 10 et s. indique que Nicanor voulait par cette vente d'esclaves juifs réunir la somme nécessaire pour payer le tribut dû aux Romains par le roi de Syrie. — *Et pueros.* Tous les manuscrits grecs disent également καὶ παῖδας, des serviteurs pour conduire les esclaves. Grimm fait observer que Josèphe, Antiq., XII, 7, 3 au lieu de παῖδας dit πέδας « des liens », expression qui se trouve reproduite dans le texte syrien, et il conjecture de là qu'il doit y avoir dans les LXX une faute de copiste qui a donné lieu à une fausse traduction dans la Vulgate. Il faut bien avouer que pour le sens de la phrase, il serait préférable de lire que les marchands d'esclaves sont venus avec de l'or et des liens, plutôt que de lire qu'ils sont venus avec de l'or et des serviteurs. Grimm du reste, trouve un précédent à cette interprétation. Il cite un manuscrit alexandrin des LXX qui, IV Rois, XXV, 7, écrit ἐν παῖδες tandis que tous les autres manuscrits grecs disent ἐν πέδαις. — *Et additi sunt ad eos exercitus Syriæ et terræ alienigenarum.* Ces étrangers sont les Philistins. Grimm explique ce passage d'une façon très plausible en disant que l'armée de Syrie et celle des Philistins eurent ordre de se concentrer avec le grand corps d'armée qui allait envahir la Judée. Cfr. ✝. 38.

42. Et Judas et ses frères reconnurent que les maux s'étaient multipliés, et que les armées campaient à leurs frontières; ils connurent aussi l'ordre du roi, qu'il avait donné de perdre le peuple et de l'exterminer.

43. Et ils se dirent les uns aux autres : Relevons l'humiliation de notre nation, et combattons pour notre peuple et pour notre sanctuaire.

44. Et la foule s'assembla pour se préparer à combattre, et pour prier, et implorer pitié et miséricorde.

45. Et Jérusalem n'était point habitée, mais elle était comme un désert : aucun de ses enfants n'y entrait ou n'en sortait, et son sanctuaire était foulé aux pieds, et les fils des étrangers étaient dans la forteresse; là était la demeure des nations, et la joie était bannie de Jacob, et la flûte et la harpe y étaient muettes.

46. Et ils s'assemblèrent, et ils vinrent à Maspha, vis-à-vis de Jérusalem, parce qu'il y avait eu autrefois à Maspha un lieu de prière pour Israël.

42. Et vidit Judas, et fratres ejus, quia multiplicata sunt mala, et exercitus applicabant ad fines eorum; et cognoverunt verba regis, quæ mandavit populo facere in interitum et consummationem;

43. Et dixerunt unusquisque ad proximum suum : Erigamus dejectionem populi nostri, et pugnemus pro populo nostro, et sanctis nostris.

44. Et congregatus est conventus ut essent parati in prælium; et ut orarent, et peterent misericordiam et miserationes.

45. Et Jerusalem non habitabatur, sed erat sicut desertum : non erat qui ingrederetur et egrederetur de natis ejus, et sanctum conculcabatur; et filii alienigenarum erant in arce, ibi erat habitatio gentium; et ablata est voluptas a Jacob, et defecit ibi tibia, et cithara.

46. Et congregati sunt, et venerunt in Maspha contra Jerusalem; quia locus orationis erat in Maspha ante in Israel.

---

42. — Cfr. II Mach., VIII, 12 et suiv.

43. — *Erigamus*, etc. Comme s'il s'agissait de la reconstruction d'un bâtiment détruit. Cfr. Amos, IX, 11.

74. — La prière ne pouvait avoir lieu à Jérusalem, à cause de l'occupation étrangère. Les Juifs s'assemblèrent donc à Maspha qui était un lieu de prière.

45. — *Et sanctum*, c'est-à-dire le temple. — *Filii alienigenarum*, etc. Cfr. I, 33 et s. Les Juifs fidèles avaient pris la fuite; les Juifs apostats s'étaient ligués avec les Syriens; la ville était déserte, la flûte et la harpe, *tibia et cithara*, qui accompagnaient les cantiques sacrés, étaient muettes.

46. — *In Maspha*. Μασσηφά, ou Μασφά, V, 35, en hébreu מִצְפָּה. l'endroit d'où l'on observe, l'observatoire. Plusieurs localités de la Palestine portaient ce nom. Cfr. Raumer, Palæstina. Il s'agit ici de Maspha dans la tribu de Benjamin, appelée aussi Mesphé et Masphath, aujourd'hui Nebi Samvil. Cette ville était bâtie à 200 mètres au-dessus de la plaine, sur un pic élevé des environs de Jérusalem, à deux stades nord-ouest de cette dernière ville. Elle fut célèbre par la guerre que les autres tribus soutinrent contre celle de Benjamin, par la prière qu'y fit Samuel et par la victoire remportée sur les Philistins. Cfr. I Rois, VII, 5-16. Le roi Asa fortifia Maspha avec les pierres et le bois dont l'ennemi avait voulu se servir pour Rama. Cfr. III Rois, XV, 22. A cause de la situation élevée de Maspha, d'où l'on jouit d'une vue magnifique qui s'étend vers les montagnes de la mer Noire et au delà du Jourdain, le prophète Osée met cette localité en parallèle avec le Thabor. Cfr. Osée, V, 1. Après la ruine de Jérusalem, le gouverneur Godolias résida à Maspha et y fut tué. On dit que le tombeau de Samuel est renfermé dans la mosquée de Maspha. Il y avait en Judée plusieurs villes appelées

47. Et jejunaverunt illa die, et induerunt se ciliciis, et cinerem imposuerunt capiti suo, et disciderunt vestimenta sua :
48. Et expanderunt libros legis, de quibus scrutabantur gentes similitudinem simulacrorum suorum;
49. Et attulerunt ornamenta sacerdotalia, et primitias, et decimas;

47. Et ils jeûnèrent ce jour-là, ils se revêtirent de cilices, et ils se mirent de la cendre sur la tête, et ils déchirèrent leurs vêtements.
48. Et ils ouvrirent les livres de la loi, où les Gentils cherchaient à trouver des similitudes avec leurs idoles.
49. Et ils apportèrent les ornements sacerdotaux et les prémices,

---

Maspha : Maspha près d'Hermon, Cfr. Jos., xi. 3, Maspha de Galaad, Cfr. Gen., xxxi, 48; Maspha de Moab où David envoya sa famille pendant la persécution de Saül, Cfr. I Rois, xxii, 3. Il ne faut pas confondre ces trois localités avec Maspha du livre des Machabées.

48. — *Libros legis.* Ces livres de la loi étaient des rouleaux en parchemin — *De quibus scrutabantur*, etc. Il paraît évident qu'une foule de croyances et d'usages païens étaient empruntés aux livres de la loi mosaïque. Les géants, Gen., vi, 4 et Deut., ii, 20 ont pu devenir les titans des Grecs; de Moïse on a fait Minos; de Samson, Hercule; Jéhova lui-même est devenu Jupiter; le déluge de Noé a servi de prétexte à la fable de Deucalion. Tous les commentateurs catholiques du moyen-âge se rallient à cette opinion que partage le protestant Drusius. Grimm la combat par un singulier argument. Les Grecs, dit-il, ignoraient complètement l'hébreu; par conséquent, ils n'ont pu lire les livres des Juifs pour s'en approprier les dogmes et les travestir à leur profit. On est vraiment stupéfait d'une pareille argumentation. Est-il possible, en effet, d'admettre que parmi tant de savants que possédait la Grèce, plusieurs n'aient pas été familiarisés avec l'hébreu, et le chaldéen? Keil qui repousse également l'opinion des commentateurs catholiques, tire ses raisons du livre même des Machabées. Nous y lisons, dit-il, que les Grecs cherchaient à détruire le Judaïsme, i, 56-59, et qu'ils brûlaient tous les livres saints qu'ils pouvaient découvrir; cela n'indique guère, conclut-il, l'intention de s'approprier des dogmes de la loi de Moïse pour en faire des croyances païennes. Ce raisonnement peut être vrai pour le temps de la crise que traversait actuellement la Judée; mais qui prouve que cela n'ait pas eu lieu auparavant? La religion des Grecs, avec toutes ses pratiques dont plusieurs pouvaient être empruntées au Judaïsme, était faite évidemment au temps d'Antiochus Epiphane et des Machabées. Ce qui est certain d'ailleurs, c'est que les païens employaient les personnages et les faits de l'histoire sacrée, ainsi que les doctrines et les mystères de la révélation au service de leurs oracles et de leurs faux dieux. Le texte grec de l'édition de Complute dit : « Et ils étendirent le livre de la loi que les païens avaient recherché, pour y peindre les images de leurs dieux. » D'après ces expressions, il semblerait que les Syriens avaient recherché des exemplaires des livres saints et qu'ils avaient peint par-dessus le texte sacré des représentations de leurs idoles. Les Israélites déployèrent donc un rouleau de la Bible ainsi maculé par leurs persécuteurs, le présentèrent à la face du Seigneur pour lui montrer la sacrilège profanation et le conjurer d'en tirer vengeance. Ainsi Ezéchias déploya devant le Seigneur la lettre impie de Sennachérib et de son lieutenant Rabsacès. Cfr. IV Rois, xix, 14 et s. et Isaïe, xxxvii, 14. La version syr. dit : « Et ils étendirent le rouleau de la loi et ils accusèrent les Gentils auprès du Seigneur de ce qu'ils les contraignaient à se conduire d'après leurs exemples. »

49. — *Et attulerunt ornamenta sacerdotalia.* Les ornements sacerdotaux ne pouvaient servir que dans le temple de Jérusalem. Les Juifs les exposent à Maspha, en la présence du Seigneur, pour le conjurer de leur fournir les moyens de rentrer dans la ville sainte et de reprendre l'exercice de leur culte. C'est pour la même raison qu'ils présentent également les prémices et les dîmes : *et primitias et decimas*, qui ne pouvaient être offertes que dans le temple. Par prémices, que les LXX traduisent πρωτογεννήματα, expression qui ne signifie rigoureusement que les prémices des fruits de la terre, il semble qu'il faut comprendre aussi les πρωτότοκα, les premiers-nés des hommes et des animaux. Cfr. Ex., xxiii, 19; Lév., xxiii, 10 et s.; xxvii, 30 et s.; Nombr., xviii, 12 et s.; et Deut., xxvi, 2 et s. — *Et suscitaverunt Nazaræos.* Les Nazaréens étaient ceux qui avaient fait vœu de s'abstenir de vin et de toutes boissons fermentées et de ne pas couper leur chevelure. Lorsque le temps de leur vœu était accompli, ils devaient terminer leur engage-

et les dîmes; et ils firent venir les Nazaréens qui avaient accompli leurs jours.

50. Et ils s'écrièrent à haute voix vers le ciel, en disant : Que ferons-nous à ceux-ci, et où les conduirons-nous?

51. Ton sanctuaire a été souillé et foulé aux pieds : tes prêtres sont dans les larmes et l'humiliation.

52. Et voilà que ces nations se sont assemblées pour nous perdre : tu sais les desseins qu'elles méditent contre nous.

53. Comment pourrons-nous subsister devant leur face, si toi, ô mon Dieu, ne nous assistes pas?

54. Et ils firent retentir les trompettes avec un grand bruit.

55. Et après cela Judas établit des chefs du peuple, et des tribuns, et des centurions et des officiers de cinquante hommes et de dix.

et suscitaverunt Nazaræos qui impleverant dies.

50. Et clamaverunt voce magna in cœlum, dicentes : Quid faciemus istis, et quo eos ducemus?

51. Et sancta tua conculcata sunt, et contaminata sunt, et sacerdotes tui facti sunt in luctum, et in humilitatem ;

52. Et ecce nationes convenerunt adversum nos ut nos disperdant ; tu scis quæ cogitant in nos.

53. Quomodo poterimus subsistere ante faciem eorum, nisi tu, Deus, adjuves nos?

54. Et tubis exclamaverunt voce magna.

55. Et post hæc constituit Judas duces populi, tribunos, et centuriones, et pentacontarchos, et decuriones.

---

ment par un sacrifice à Jérusalem. Cfr. Nombr., vi, 13; de Welte, Archæol. § 209 et Ewald, Alterthümer des Volkes Israel. Pressés par la persécution, un grand nombre de Juifs pieux avaient fait sans doute le vœu des Nazaréens; le temple étant fermé, ils ne pouvaient y offrir leur sacrifice, Cfr. Deut., vi, 2 et s., on les amena à Maspha en présence du Seigneur, afin qu'il eût pitié d'eux et qu'il les mît au plus tôt dans la possibilité d'accomplir leurs engagements.

50. — *Quid faciemus istis et quo eos ducemus?* Quoique Maspha, le lieu de la prière, dût, dans l'esprit des Juifs, remplacer la Ville sainte, ils comprennent l'insuffisance de cette substitution, et alors, ils éclatent en plaintes et en lamentations. Les mots *istis* et *eos* se rapportent évidemment aux Nazaréens et à ceux qui ont apporté les prémices et les dîmes.

52. — *Et ecce nationes convenerunt adversum nos.* Non-seulement les nations païennes ont profané le sanctuaire, mais elles se sont encore liguées pour exterminer le peuple de Dieu. Sans un secours extraordinaire du ciel, la ruine est inévitable.

54. — *Et tubis clamaverunt.* Quelques commentateurs, Corn., Keil, etc. pensent que les Juifs sonnèrent de la trompette comme expression de leur prière et de leurs ferventes supplications; Dieu ayant commandé de sonner la trompette pour les prières publiques, en cas d'invasion et aussi aux jours de fêtes. Cfr. Nombr., iv, 7-10. D'autres commentateurs, Grimm, Loch, etc. regardent ce son des trompettes comme un signe de ralliement pour le combat qui allait s'engager.

55. — *Et post hæc constituit Judas duces populi.* D'après ces paroles on peut supposer que jusqu'à ce jour les Juifs avaient combattu par bandes, sans organisation militaire. Aujourd'hui, après avoir invoqué le secours du Seigneur, Judas prend les moyens que conseille la prudence humaine. Il organise son armée. Il la partage, pour nous servir des expressions consacrées par notre organisation moderne, en compagnies, en bataillons, en régiments et en divisions. Cette organisation, à l'exception des compagnies de dix hommes, que du reste la version syr. ne mentionne pas, était connue dès les temps les plus anciens. Cfr. I Rois, viii, 12; III Rois, i, 9 et xi, 4. Si nous ne rencontrons pas dans ces différents textes l'organisation de compagnies de dix hommes, nous la retrouvons néanmoins dans l'ordre judiciaire. Cfr. Exod., xviii, 21 et Deut., i, 15. Le II Mach;, viii, 32 nous donne les détails des divers corps d'armée de Judas, des généraux qu'il mit à leur tête et du nombre des troupes dont il dispo-

56. Et dixit his, qui ædificabant domos, et sponsabant uxores, et plantabant vineas, et formidolosis, ut redirent unusquisque in domum suam secundum legem.

Deut. 20, 5, 6; *Jud.* 7, 3.

57. Et moverunt castra, et collocaverunt ad austrum Emmaum.

58. Et ait Judas : Accingimini, et estote filii potentes, et estote parati in mane, ut pugnetis adversus nationes has, quæ convenerunt adversus nos, disperdere nos et sancta nostra :

59. Quoniam melius est nos mori in bello, quam videre mala gentis nostræ, et sanctorum.

60. Sicut autem fuerit voluntas in cœlo, sic fiat.

56. Et il dit à ceux qui venaient de bâtir des maisons, d'épouser des femmes et de planter des vignes, et à tous ceux qui étaient craintifs de retourner chacun dans leur maison, selon la loi.

57. Et ils levèrent le camp, et ils vinrent camper près d'Emmaüs, du côté du midi.

58. Et Judas dit : Préparez-vous, et soyez des hommes vaillants, et tenez-vous prêts pour le matin, afin de combattre contre ces nations assemblées pour nous perdre, nous et notre sanctuaire.

59. Car il vaut mieux pour nous mourir dans le combat, que de voir les maux de notre peuple, et de notre sanctuaire.

60. Cependant, que ce qui est ordonné dans le ciel, s'accomplisse.

---

sait. Il ne faut pas oublier que ce partage de troupes se faisait par tribus et par familles. Cfr. II Paral., xxv, 5.

56. — *Et dixit his, qui ædificabant,* etc. Conformément à la loi, Cfr. Deut., xx, 5-8, Judas renvoya de son armée ceux qui avaient bâti une maison et qui ne l'avaient pas encore habitée, ceux qui avaient planté une vigne et n'y avaient pas fait de récolte, ceux qui n'avaient pas encore épousé leur fiancée, ainsi que ceux qui avaient peur. Cfr. Juges, vii, 3. A la suite de ce licenciement, beaucoup de Juifs abandonnèrent l'armée. Cfr. II Mach., viii, 13.

57. — *Et collocaverunt ad austrum Emmaus.* Par conséquent, ils se rapprochèrent de l'ennemi.

58. — *Accingimini.* Se ceindre, c'est-à-dire se préparer au combat. L'Hébreu avait coutume de relever par la ceinture sa longue tunique lorsqu'il faisait un travail manuel, lorsqu'il voyageait ou lorsqu'il se préparait au combat. — *Et estote filii potentes* Καὶ γίνεσθε εἰς υἱοὺς δυνατούς, והיו לבני חיל, II Rois, ii, 7 et xiii, 28 : soyez courageux.

60. — L'allocution de Judas se termine par une parole de résignation et de conformité à la volonté de Dieu.

CHAPITRE IV

Gorgias, à la tête d'un détachement de l'armée syrienne, veut surprendre Judas dans la nuit (℣℣. 1-2). — Judas, averti de ce dessein, se dérobe à l'attaque de Gorgias, va lui-même surprendre le camp des ennemis, et remporte une grande victoire sur les Syriens (℣℣. 3-15). — Il empêche ses soldats de se jeter sur le butin, jusqu'à ce qu'ils aient défait la division que commandait Gorgias. Ce général s'aperçoit de la défaite de l'armée, est saisi de frayeur et prend la fuite avec toute sa troupe (℣℣. 16-22). — Judas alors pille le camp des ennemis, et rend grâces à Dieu de sa victoire (℣℣. 23-27). — Lysias lève une nouvelle armée plus nombreuse et plus forte que la précédente. Judas invoque le secours du Seigneur, tue cinq mille hommes de l'armée ennemie, et met le reste en fuite (℣℣. 28-34). — Lysias va à Antioche pour y lever de nouvelles troupes et revenir en Judée (℣. 35). — Judas, profitant du repos que lui donne l'absence de Lysias et la défaite de son armée, va à Jérusalem, purifie les lieux saints, y rétablit le culte du Seigneur, et fortifie la montagne de Sion (℣℣. 36-61).

1. Et Gorgias prit cinq mille hommes, et mille cavaliers d'élite et ils se mirent en marche durant la nuit,

1. Et assumpsit Gorgias quinque millia virorum, et mille equites electos; et moverunt castra nocte.

Chap. iv. — 1. — La plupart des commentateurs anciens et modernes parlent de la victoire dont il est question au commencement de ce chapitre, comme ayant été remportée par Gorgias, et comme ce combat est identifié avec celui qui est mentionné II Mach., viii, 24, les adversaires ne manquent pas de faire ressortir cette contradiction que, dans ce dernier passage, c'est Nicanor qui a été battu par Judas et non pas Gorgias. Nous pensons avec le P. Patrizi, l. c. p. 252, que ce fut en effet, non pas Gorgias, mais Nicanor qui fut vaincu dans le combat rapporté dans ce chapitre, bien que le nom de ce général ne soit pas cité. La preuve que ce ne fut pas Gorgias, nous la trouvons dans les péripéties mêmes du combat. Nicanor et Gorgias vinrent camper près d'Emmaüs. Cfr. iii, 40. Judas amena son corps d'armée au sud de cette localité. Cfr. iii, 57. Gorgias espérant surprendre Judas, sortit du camp pendant la nuit à la tête de 6,000 hommes, Cfr. iv, 1-2; tandis que le camp des Syriens comprenait 47.000 guerriers. Cfr. iii, 39 et 40. Judas ayant été informé du projet de Gorgias, abandonna furtivement ses retranchements pour venir surprendre à son tour et attaquer le camp d'Emmaüs ℣. 3. Comme ces deux généraux ne se sont pas rencontrés, quoique Judas marchât contre le camp des Syriens, tandis que Gorgias allait attaquer les Juifs, il s'en suit qu'ils ont dû passer par deux routes différentes. D'un autre côté, nous lisons que les ennemis virent les Juifs qui marchaient contre eux, et ils sortirent de leur camp pour les combattre ℣℣. 12 et 13, détail qu'il est impossible d'appliquer à Gorgias, mais aux Syriens restés dans le camp. Une dernière preuve en faveur de notre thèse, c'est que, après la victoire, Judas recommanda à ses soldats de ne pas se laisser distraire par le désir du pillage parce qu'ils avaient encore des ennemis à combattre : *Gorgias et exercitus ejus prope nos in monte.* ℣, 18. Et, en effet, quelques troupes syriennes parurent aussitôt sur les hauteurs, ℣. 19, c'étaient les troupes de Gorgias. ℣. 20. Et lorsque ce général vit que les Syriens du camp avaient été vaincus, il fut saisi d'une grande frayeur et il s'enfuit avec ses troupes, ℣℣. 21 et 22. D'après cet exposé, Gorgias prit la fuite, sans avoir combattu; mais il y eut un autre général qui fut vaincu dans le combat par Judas, et ce général ne pouvait être que Nicanor, qui était général en chef, tandis que Gorgias est nommé expressément son subordonné. Cfr. II Mach., viii, 9. — *Gorgias.* Cfr. iii, 38. Il est probable que Gorgias connaissait les forces de Judas et il nourrissait l'espoir de pouvoir remporter la victoire avec les soldats de sa division. Cette ruse de guerre, qui consistait à surprendre l'ennemi, avait été employée, d'après Tite-Live, par Annibal contre les Romains, et par ceux-ci contre Asdrubal, le frère d'Annibal. Lire la description de la victoire remportée par Judas : II Mach., viii, 23-36.

2. — *Et filii, qui erant ex arce,* οἱ υἱοὶ τῆς

2. Ut applicarent ad castra Judæorum et percuterent eos subito; et filii, qui erant ex arce, erant illis duces.

2. Pour s'approcher du camp des Juifs, et pour les tailler en pièces à l'improviste; et des gens qui étaient de la forteresse leur servaient de guides.

3. Et audivit Judas, et surrexit ipse et potentes, percutere virtutem exercituum regis, qui erant in Emmaum.

3. Et Judas l'apprit, et il se leva lui et les vaillants, pour battre le gros de l'armée du roi qui était à Emmaüs;

4. Adhuc enim dispersus erat exercitus a castris.

4. Car cette armée était encore dispersée, éloignée du camp.

5. Et venit Gorgias in castra Judæ noctu, et neminem invenit, et quærebat eos in montibus; quoniam dixit : Fugiunt hi a nobis.

5. Et Gorgias vint dans le camp de Judas durant la nuit, et il n'y trouva personne; alors il les chercha sur les montagnes, car il disait : Ils fuient devant nous.

6. Et cum dies factus esset, apparuit Judas in campo cum tribus millibus virorum tantum, qui tegumenta et gladios non habebant.

6. Et lorsque le jour fut venu, Judas parut dans la plaine avec trois mille hommes seulement, qui n'avaient ni boucliers ni épées :

7. Et viderunt castra gentium

7. Et ils virent la puissante armée

ἄκρας expression qui, d'après l'usage des langues sémitiques (Cfr. Matth., IX, 15. qui dit : υἱοὶ τοῦ νυμφῶνος), doit s'entendre ici des Syriens qui faisaient partie depuis longtemps de la garnison de la forteresse de Jérusalem, ce qui n'exclut pas la supposition que des Juifs apostats n'aient été parmi ces guides de l'armée ennemie, ce que prétend d'ailleurs l'historien Josèphe, qui dit que τινὲς τῶν πεφευγότων Ἰουδαίων servaient de ὁδηγοί.

3. — *Et audivit Judas*. Probablement par des rapports d'espions. — *Et potentes*, οἱ δυνατοί tantôt synonyme de גבורים, Jos., I, 14 et VIII, 3, les soldats, tantôt de בני חיל l'armée. Cette expression désigne ici les vaillants soldats de Judas. — *In Emmaum*. Voir relativement au camp d'Emmaüs III, 40.

4. — *Adhuc enim dispersus erat*, etc. Ce qu'il ne faut pas interpréter comme Grotius, Michael. et Scholz, en ce sens que Judas profita de l'instant où Gorgias était absent du camp avec sa division, et que par là même l'armée syrienne se trouvait affaiblie, car Gorgias n'avait emmené que 6000 hommes avec lui. Il faut expliquer ce passage dans le sens que Cornélius lui donne : Judas se hâta d'attaquer les Syriens tandis que l'ordre n'était pas encore établi dans leur camp, où ils venaient d'arriver et où ils n'étaient pas encore suffisamment installés. Judas se trompa évidemment dans sa supposition, comme il ressort des ᵛᵛ. 7 et 12.

5. — *Et quærebat eos in montibus*. Gorgias supposant que Judas s'était enfui à son approche, se mit à sa poursuite à travers les montagnes. Les alentours d'Emmaüs, au sud et à l'est, sont très montagneux, et comme Judas était campé au sud des Syriens, Cfr. III, 57, c'est dans cette direction que Gorgias, croyant à une déroute, se mit à la poursuite de l'armée juive. Par là même, il s'éloignait de plus en plus du camp syrien, dont il fut coupé par Judas.

6. — *Et cum dies factus esset*. En grec . ἅμα τῇ ἡμέρᾳ : en même temps avec le jour. — *Cum tribus millibus virorum tantum*. Judas avait divisé son armée en quatre corps, Cfr. II Mach., VIII, 21, texte des LXX, et les trois mille hommes qu'il commandait dans ce combat n'étaient qu'une partie de son armée. — *Qui tegumenta et gladios non habebant*. Le texte grec ajoute καθὼς ἠβούλοντο, « comme ils le désiraient» , expression qui complète le sens de la phrase. Les Juifs avaient bien des armes, mais elles se trouvaient en mauvais état, elles n'étaient pas comparables aux armes des Syriens, en un mot elles n'étaient pas ce qu'ils auraient désiré qu'elles fussent. *Tegumenta* sont les armes défensives : les casques, les boucliers, et les cuirasses par opposition à *gladios*, qui sont les armes offensives. C'est à tort que Lyranus substitue le mot *quia* au mot *qui* et traduit : « Judas emmena 3000 hommes seulement, parce qu'ils n'avaient pas... »; car les Juifs avaient en tous cas les armes prises à Apollonius, Cfr. III, 12, après sa défaite, et il ressort d'ailleurs du ᵛ. 15 qu'ils étaient armés.

des nations et les hommes couverts de cuirasses, et la cavalerie, autour d'elle; et ceux-ci étaient exercés au combat.

valida, et loricatos, et equitatus in circuitu eorum, et hi docti ad prælium.

8. Alors Judas dit aux hommes qui étaient avec lui : Ne craignez point leur multitude, et ne redoutez point leur attaque.

8. Et ait Judas viris qui secum erant : Ne timueritis multitudinem eorum, et impetum eorum ne formidetis.

9. Souvenez-vous de quelle manière nos pères furent sauvés dans la mer Rouge, lorsque Pharaon les poursuivait avec une grande armée.

9. Mementote qualiter salvi facti sunt patres nostri in mari Rubro, cum sequeretur eos Pharao cum exercitu multo.

Exod. 14, 9.

10. Crions donc maintenant vers le ciel, et le Seigneur aura pitié de nous, et il se souviendra de l'alliance avec nos pères, et il brisera aujourd'hui cette armée devant nos yeux :

10. Et nunc clamemus in cœlum : et miserebitur nostri Dominus, et memor erit testamenti patrum nostrorum, et conteret exercitum istum ante faciem nostram hodie.

11. Et toutes les nations reconnaîtront qu'il existe quelqu'un qui rachète et qui délivre Israël.

11. Et scient omnes gentes, quia est qui redimat et liberet Israël.

12. Alors les étrangers levèrent les yeux et les virent, marchant contre eux.

12. Et elevaverunt alienigenæ oculos suos, et viderunt eos venientes ex adverso.

13. Et ils sortirent du camp pour le combat; et ceux qui étaient avec Judas sonnèrent de la trompette.

13. Et exierunt de castris in prælium, et tuba cecinerunt hi, qui erant cum Juda.

---

7. — *Et viderunt castra,* etc. Les Juifs aperçurent les Syriens restés dans le camp, sous le commandement de Nicanor. — *Et equitatus in circuitu eorum.* La cavalerie ennemie faisait patrouille autour du camp. Judas n'avait pas de cavalerie; nulle part, il n'en est fait mention. La Palestine d'ailleurs, ne produisait pas de chevaux; il fallait les tirer de l'Egypte, ainsi que le fit Salomon; et Judas n'avait ni le temps, ni les moyens d'équiper ainsi un corps de cavaliers. Puis, on se demande quels services eût pu rendre un corps de cavalerie dans ces montagnes abruptes de la Judée. La force des Juifs enfin était dans leur confiance en Dieu; ils ne pouvaient pas espérer, humainement parlant, de triompher de l'armée ennemie avec leur petite troupe; ils ne pouvaient espérer qu'en la protection du Seigneur, comme l'expose Judas, ✠✠. 8-11, dans sa harangue à ses troupes : « Hi in curribus, et hi in equis; nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus » Ps., XIX, 8. Il semble d'ailleurs que Dieu avait fait défense aux Juifs d'équiper des cavaliers. Cfr. Deut., XVII, 16.

11. — *Quia est qui redimat :* il y a, il existe quelqu'un qui rachète et qui délivre Israël, ἔστιν ὁ ζητῶν Joh., VIII, 50, et non pas comme de Wette : « Israël possède un Rédempteur. »

12. — *Alienigenæ,* non pas les Philistins, comme traduit le texte syriaque, mais tous ceux qui n'étaient pas Juifs; ἀλλόφυλος dont se servent les LXX. indique, selon Keil, la différence des nationalités; il faudrait employer l'expression τὰ ἔθνη pour désigner la différence de religion. Les étrangers dont il est ici question, ne sont pas les soldats de Gorgias, comme le prétendent Loch et d'autres commentateurs, attendu que Gorgias courait les montagnes à la poursuite de Judas, ✠. 5; ce sont, au contraire, les soldats syriens restés au camp après le départ de Gorgias.

13. — *Tuba cecinerunt.* En grec σαλπίζειν, sonner la trompette, en sous entendant le complément σαλπίγξιν qu'exprime Xénophon, An., 7, 3, 32 et qu'Homère, Il., 21,388 sous-entend ainsi que le fait notre texte sacré. Ce son de la trompette sacrée, שׁוֹפָר, est le signal du combat. Cfr. Jos., VI, 4; I Rois, XIII, 3; II Rois, II, 28. Comparer ✠✠. 13-16 à II Mach., VIII, 23-26.

14. Et congressi sunt : et contritæ sunt gentes, et fugerunt in campum.

15. Novissimi autem omnes ceciderunt in gladio et persecuti sunt eos usque Gezeron, et usque in campos Idumææ, et Azoti, et Jamniæ : et

14. Et ils se rencontrèrent; et les idolâtres furent battus, et ils s'enfuirent dans la plaine.

15. Les derniers tombèrent sous le glaive et ils les poursuivirent jusqu'à Gézéron, et jusques aux champs d'Idumée, d'Azot, et de

---

14.— « Quels que fussent le courage et l'enthousiasme religieux de Judas, il est impossible, » dit Grimm l. c. p. 67 « d'admettre que 3000 hommes mal équipés, ℣. 7, aient vaincu et mis en fuite 41,000 combattants ». I Mach., III, 39 dit bien que Lysias avait donné 47,000 hommes à Ptolémée, à Nicanor et à Gorgias; et I Mach., IV, 1 nous apprend que Gorgias avait emmené 6000 hommes avec lui ; mais rien ne prouve que les 41,000 hommes restant, aient été tous réunis dans le même camp. Et quand bien même ces 41,000 soldats eussent été réunis dans le camp syrien, il n'y a qu'un commentateur rationaliste qui puisse crier à l'impossible. Judas ne répète-t-il pas, à chaque instant, qu'il ne compte pas sur la force de son armée, qu'il ne met sa confiance que dans le secours de Dieu, et l'histoire des Juifs ne nous rapporte-t-elle pas bien des victoires tout aussi merveilleuses que pouvait l'être celle ci, celle d'Abraham, par exemple, sur les quatre rois alliés, Cf. Gen., XIV, ou celle de Gédéon sur les Madianites, Cf Juges VII, 4, ou encore la victoire remportée par Jonathas? Cf. I Rois, XIV, 1-20.

15. — *Gazeron*. Γαζηρών dans l'édition de Complute; d'autres manuscrits écrivent Γαζήρων ou Γαζάρων comme génit. pl. de Γάζηρα ou Γάζαρα. Josèphe écrit Γάδαρα, ainsi que Strabon, XVI, 759. C'est גזר, Gyer, à la frontière méridionale du territoire d'Ephraïm, située, d'après Eusèbe, Onom., à quatre milles romains au nord de Nicopolis, ce qui identifierait, d'après Keil, cette localité, soit avec el K'bab, un gros village situé sur une colline escarpée à mi-chemin entre Ramleh et Jalo, soit avec Um el Amdan, dans les montagnes de Beit-Nubo, non loin de Selbit, où Sandrezki croit avoir trouvé la situation de Gazer. Cette dernière indication surtout concorde avec tous les passages de notre livre. Il est certain qu'il y a un autre Gazer, que Grimm identifie avec Yazur, situé à 16 milles de Nicopolis; et que ce commentateur prétend être le Gazeron de notre livre ; et naturellement, il tire de la grande distance qui sépare cette localité du camp des Syriens, une objection contre la véracité de notre récit, objection qui tombe d'elle-même, si nous nous rallions à l'opinion d'Eusèbe, mentionnée ci-dessus. Cfr. le commentaire à Josué, X, 33, p. 67. — *Idumææ*. L'Idumée est un pays habité par les descendants d'Edom ou d'Esaü, situé au sud de la Judée, entre la mer Morte et le golfe Elamitique. Ici se dresse encore l'objection de la grande distance qui sépare l'Idumée du champ de bataille d'Emmaüs. Loch, pour la résoudre, émet l'opinion, que cette poursuite de l'armée ennemie n'eut lieu qu'après la dispersion du corps d'armée de Gorgias, ℣. 22, ce qui n'est pas absolument impossible, quoique le ℣. 15 qui dit *et reversus est Judas et exercitus ejus*, semble placer la poursuite de l'armée ennemie avant la fuite de l'armée de Gorgias. Reland, Palestin. illustr.. cherche à prouver d'après différentes données de Josèphe que toute la partie septentrionale de la Judée s'appelait l'Idumée, les lignes de frontières entre ces deux pays ayant toujours été fort incertaines. Il faut avouer cependant qu'il est bien difficile d'étendre la dénomination d'Idumée jusqu'aux environs d'Emmaüs. Fullonius et Calov., traduisent : « les défilés qui conduisent vers l'Idumée ». Michaelis pense qu'il doit exister une erreur provenant d'une fausse interprétation du texte hébreu qui devait porter שדה אדם, « sade adom », la terre rouge ou sanglante, la terre qui a été rougie par le sang des Syriens, et que les LXX, Josèphe et le texte syr. auront lu avec changement des points voyelles : « sede Edom », les défilés d'Edom. Cfr. Gen., XXXII, 3 et Jug., V, 4. Keil indique un manuscrit d'Alexandrie qui dit : « πεδίων τῆς Ἰουδαίας au lieu de Ἰδουμαίας, et il prouve qu'une faute de copiste substitua l'Idumée à la Judée dans le texte grec qui servit de base aux versions latines et syr. et aussi à l'historien Josèphe qui, tous, ont écrit : l'Idumée. Ce commentateur observe encore que dans ce manuscrit, dont il parle, le mot Ἰουδαίας se trouve tracé d'une main ferme, nette, sans correction ni rature. — *Et Azoti*. En hébreu Asdod, aujourd'hui Esdud, ville des Philistins située à huit lieues au sud d'Emmaüs. — *Et Jamniæ*. Jamnia ou Jabne, II Paral., XXVI, 6, plus anciennement Jabneel, Jos., XV, 11, aujourd'hui Jebna, est aussi une ville des Philistins, non loin de la mer Méditerranée. Scholz et Grimm attaquent l'exactitude du récit biblique au moins dans ses

Jamnia; et près de trois mille hommes succombèrent.

16. Et Judas revint et son armée qui le suivait.

17. Et il dit au peuple : Ne convoitez point les dépouilles, parce qu'un combat est imminent;

18. Car Gorgias et son armée sont près de nous dans la montagne : mais demeurez fermes maintenant contre nos ennemis, et remportez la victoire; et après vous pourrez vous emparer de leurs dépouilles en sûreté.

19. Et Judas parlait encore, et voici qu'il apparut une division se montrant sur la montagne.

20. Là, Gorgias vit que les siens avaient pris la fuite, et que le camp brûlait; car la fumée que l'on apercevait, prouvait ce qui était arrivé :

21. Ayant vu cela, ils eurent grand'peur, attendu qu'en même temps ils aperçurent dans la plaine Judas et son armée tout prêts à combattre :

22. Et ils s'enfuirent tous au pays des étrangers.

23. Et Judas retourna pour le

ceciderunt ex illis usque ad tria millia virorum.

16. Et reversus est Judas, et exercitus ejus, sequens eum.

17. Dixitque ad populum : non concupiscatis spolia : quia bellum contra nos est.

18. Et Gorgias, et exercitus ejus prope nos in monte : sed state nunc contra inimicos nostros, et expugnate eos, et sumetis postea spolia securi.

19. Et adhuc loquente Juda hæc, ecce apparuit pars quædam prospiciens de monte.

20. Et vidit Gorgias quod in fugam conversi sunt sui, et succenderunt castra : fumus enim, qui videbatur, declarabat quod factum est.

21. Quibus illi conspectis timuerunt valde, aspicientes simul et Judam, et excercitum in campo paratum ad prælium.

22. Et fugerunt omnes in campum alienigenarum.

23. Et Judas reversus est ad spo-

---

détails; le rationaliste Eichhorn, Einl.; in d. Apokr. p. 237, cherche à prouver que l'écrivain sacré « in majorem Dei gloriam » dit-il, a altéré la vérité historique, en plaçant ℣. 25 dans une seule journée, la défaite de l'armée principale, sa poursuite, le retour et la fuite de Gorgias, tandis que la poursuite seule jusqu'à Gazeron, et de là, le long de la côte, jusqu'à l'Idumée, aurait demandé 5 à 6 jours de marche. D'après notre commentaire, l'objection est très facile à réfuter. Le combat, d'après le ℣. 6, eut lieu à l'aube du jour; Judas poursuivit l'ennemi jusqu'à Gazer, situé à 4 milles romains ou à une lieue au nord-est du champ de bataille; les fuyards se répandirent ensuite dans les plaines de la Judée, jusqu'aux villes des Philistins Azot et Jamnia, à 7 ou 8 lieues de distance, et de là, ils prirent la route de l'Idumée; car il n'est même pas nécessaire de supposer que Judas ait poursuivi l'ennemi jusque dans ces villes, ni qu'il y ait pénétré. Il put ainsi, le jour même, revenir à l'emplacement du camp des Syriens, attendre Gorgias qui descendit de la montagne et prit aussitôt la fuite, puis piller le camp ennemi et rester en repos le lendemain, comme l'indique II Mach., VIII, 28, parce que c'était le sabbat. — *Et ceciderunt ex illis usque ad tria millia virorum.* II Mach., VIII, 24, dit : *novem millia virorum.* Ce qui signifie que 3,000 hommes furent tués dans le combat d'Emmaüs; 6000 périrent dans la fuite.

19. — *Pars quædam.* Une partie, c'est-à-dire, une troupe d'ennemis.

20. — Probablement, dit Michaelis, que Judas ne tenait guère à attirer l'ennemi dans la vallée ni à remporter ce jour-là une seconde victoire; car ses troupes étaient fatiguées. Il fit donc incendier le camp afin que Gorgias pût se rendre compte, de loin, de ce qui s'était passé et qu'il n'essayât pas d'une attaque.

22. — *In campum alienigenarum.* Ces étrangers sont les Philistins, selon l'usage des interprètes grecs qui ont communément rendu le nom de « Philistins » par celui « d'étrangers » Cfr. III, 41 et Ps., LV, 1.

lia castrorum, et acceperunt aurum multum, et argentum, et hyacinthum, et purpuram marinam, et opes magnas.

24. Et conversi, hymnum canebant, et benedicebant Deum in cœlum, quoniam bonus est, quoniam in sæculum misericordia ejus.

25. Et facta est salus magna in Israël in die illa.

26. Quicumque autem alienigenarum evaserunt, venerunt, et nuntiaverunt Lysiæ universa, quæ acciderant.

27. Quibus ille auditis, consternatus animo deficiebat : quod non qualia voluit, talia contigerunt in Israel, et qualia mandavit rex.

28. Et sequenti anno congregavit Lysias virorum electorum sexaginta

butin du camp; et ils emportèrent beaucoup d'or et d'argent, et de l'hyacinthe, et de la pourpre marine, et de grandes richesses.

24. Et, en revenant, ils chantaient une hymne, et ils bénissaient Dieu dans le ciel ; car il est bon, et sa miséricorde s'étend à tous les siècles.

25. Et ce jour-là fut un jour de salut pour Israël.

26. Ceux des étrangers qui échappèrent, vinrent et annoncèrent à Lysias tout ce qui était arrivé.

27. Ce qu'ayant appris, il fut consterné dans son cœur et découragé, parce que ce qu'il avait voulu, et ce que le roi avait ordonné n'avait pu s'exécuter contre Israël.

28. Et l'année suivante, Lysias leva une armée de soixante mille

---

23. — *Et acceperunt aurum multum et argentum.* Non-seulement de l'or et de l'argent monnayés, mais des vêtements et des vases d'or et d'argent. Cfr. VI, 1. — *Et hyacinthum et purpuram marinam,* ὑάκινθον καὶ πορφύραν θαλασσίαν. L'hyacinthe, ὑάκινθον, תכלת, est la pourpre violette ou bleue foncée en opposition à la pourpre marine, ארגמן, la pourpre d'écarlate, tirée de la coquille de la pourpre, mollusque appartenant à la deuxième tribu des Buccinoïdes de Cuvier, la plus précieuse de toutes. Cfr. Diod., Sic., XVII, 70 et Polyb., XXXIX, 1, 2. Par *hyacinthum et purpuram marinam,* il faut entendre naturellement des étoffes et des vêtements de pourpre. — *Et opes magnas.* Les Juifs enlevèrent non-seulement les dépouilles de leurs ennemis, mais aussi l'argent que les marchands d'esclaves avaient apporté pour acheter les Juifs qu'on avait promis de leur vendre. Cfr. III, 41 et II Mach., VIII, 11. Remarquer la concordance de ce verset avec II Mach., VIII, 27.

24. — *Quoniam bonus est.* Les Septante disent καλόν, qui est une mauvaise traduction de טוב, que le texte grec rend ailleurs plus exactement par ἀγαθός. Cfr. Ps., CXXXV, 1. Les expressions dont se sert Judas dans ce cantique d'actions de grâces sont du reste tirées de ce même psaume.

25. — *In die illa.* Grimm, l. c. p. 70, cherche ici encore à faire ressortir l'invraisemblance du récit biblique. Il n'est pas admissible, dit-il, que Gorgias, trouvant abandonné le camp des Hébreux, et supposant qu'ils étaient en fuite dans les montagnes, ℣. 5, ait aussitôt suspendu leur poursuite, et soit revenu immédiatement au camp syrien, par conséquent, conclut-il, surtout si l'on admet d'après II Mach., VIII, 26, que le lendemain était un sabbat, l'affaire avec Gorgias a dû avoir lieu au moins deux jours après la défaite de l'armée principale. Voici, au contraire, comment nous rétablissons les faits. Gorgias part pour surprendre Judas, ℣. 1 ; il arrive au camp des Hébreux pendant la nuit, ℣. 5, et il le trouve désert. Il paraît incontestable qu'alors Gorgias ne s'occupa pas à poursuivre une armée qu'il croyait en fuite, parce que cette poursuite l'aurait trop éloigné de l'armée principale. En général habile, il rebroussa aussitôt chemin vers le camp d'Emmaüs, afin que sa retraite ne fût pas coupée par les Juifs, dont il ignorait les positions. Tout cela évidemment s'est accompli dans la même journée.

26. — *Quicumque autem alienigenarum.* Ces étrangers ici ne sont pas les Philistins, comme au ℣. 22, mais certainement les Syriens, les païens, par opposition aux Juifs.

28. — *Et sequenti anno.* Par conséquent, 164 avant Jésus-Christ. — *Virorum electorum sexaginta millia,* etc. La proportion de la cavalerie à l'infanterie était bien moindre cette fois-ci que dans la composition de l'armée précédente, qui comptait 7,000 cavaliers et 40,000 fantassins. Cfr. III, 39. Nous en trouvons la raison dans l'intention de Lysias qui se proposait dans l'expédition actuelle

hommes d'élite, et de cinq mille cavaliers, pour exterminer les Juifs.

millia, et equitum quinque millia, ut debellaret eos.

29. Et ils vinrent en Judée, et ils campèrent près de Bethoron : et Judas s'avança contre eux avec dix mille hommes.

29. Et venerunt in Judæam, et castra posuerunt in Bethoron, et occurrit illis Judas cum decem millibus viris.

30. Alors ils aperçurent une armée redoutable, et il pria et il dit : Tu es béni, Sauveur d'Israël, toi qui brisas la force d'un géant par la main de ton serviteur David, et qui livras le camp des étrangers entre les mains de Jonathas, fils de Saül, et de son écuyer.

30. Et viderunt exercitum fortem, et oravit et dixit : Benedictus es, salvator Israel, qui contrivisti impetum potentis in manu servi tui David, et tradidisti castra alienigenarum in manu Jonathæ filii Saul et armigeri ejus.

I Reg. 17, 50 *et* 14, 13.

31. Enferme maintenant cette armée dans les mains de ton peuple d'Israël, et qu'ils soient couverts de confusion avec leurs troupes et leurs cavaliers.

31. Conclude exercitum istum in manu populi tui Israel, et confundantur in exercitu suo, et equitibus.

32. Frappe-les de crainte, et abats l'audace de leur courage, et qu'ils soient ébranlés par leur défaite.

32. Da illis formidinem, et labefac audaciam virtutis eorum, et commoveantur contritione sua.

33. Détruis-les par le glaive de ceux qui t'aiment ; et que tous ceux qui connaissent ton nom, te louent dans leurs cantiques.

33. Dejice illos gladio diligentium te : et collaudent te omnes qui noverunt nomen tuum in hymnis.

---

d'attaquer les Juifs dans leurs montagnes où la cavalerie pouvait à peine pénétrer. C'est à tort que Grimm, l. c., p. 71, identifie cette expédition de Lysias, qui eut lieu sous Antiochus Epiphane, avec celle qui est rapportée II Mach., xi, 1-12, sous Antiochus Eupator ; et c'est à tort aussi qu'il attaque par cet anachronisme, la véracité du récit biblique.

29. — *In Judæam.* Le grec dit : Ἰδουμαίαν ; l'historien Josèphe écrit « la Judée » ainsi que la Vulgate, — *In Bethoron.* Non pas dans Bethoron, mais sur le territoire de Bethoron. Le grec et Josèphe, Antiq., xii, 7, 5 disent Βαιθσοῦρα, au pluriel neutre ; ce dernier dans d'autres passages, Antiq., ix, 9. 4 et xiii, 5, 6 emploie la forme Βαιθσούρα au fém. sing. ; quelques manuscrits des LXX écrivent Βηθσούρ et Βαιθσούρ ; c'est la ville de בית צור « monceau de roc » dans les montagnes de la Judée, au sud de Jérusalem, dans la direction d'Hébron. Cfr. Josué, xv, 58. Nous lisons ℣. 61 que plus tard Judas fortifia cette ville qui était proche de la frontière méridionale pour en faire une défense contre l'Idumée. Il ressort de cet exposé que Lysias, pour pénétrer en Judée, ne suivit pas le même chemin qu'avaient pris Nicanor et Gorgias. Ceux-ci étaient venus par le nord, du côté d'Emmaüs ; Lysias entra en Judée par le midi, du côté de l'Idumée, pour attaquer Judas par derrière. Cette marche de l'ennemi permet donc aussi bien l'expression de la Vulgate, au commencement de ce verset, qui dit *Judæam,* que celle des LXX, qui écrivent Ἰδυμαίαν.

30. — *Potentis,* en grec τοῦ δυνατοῦ qui est une taduction inexacte de איש הבנים que Luther, I Rois, xvii, 4, traduit « le géant », en parlant de Goliath. Les Juifs à la vue de l'armée de Lysias, si supérieure en nombre à la leur, furent saisis de crainte ; Judas, pour les fortifier, leur rappelle que souvent le Seigneur a fait triompher la faiblesse de la force, et il cite la victoire de David sur Goliath, Cfr. I Rois, xvii, 50 et s. et celle de Jonathas et de son écuyer sur toute l'armée des Philistins. Cfr. I Rois, xiv, 1 et s.

31. — *Ut confundantur,* etc. Afin, comme l'explique Loch, que les ennemis reconnaissent que le Dieu d'Israël est plus fort que les armées et que les cavaliers, et que ces ennemis soient couverts de honte, parce qu'ils auront succombé sous un très petit nombre.

32. — *Labefac,* τῆξον, c'est-à-dire « faites fondre », expression qui se dit de la cire qui fond et qui se liquéfie au feu.

34. Et commiserunt prælium : et ceciderunt de exercitu Lysiæ quinque millia virorum.

35. Videns autem Lysias fugam suorum, et Judæorum audaciam et quod parati sunt aut vivere aut mori fortiter, abiit Antiochiam, et elegit milites, ut multiplicati rursus venirent in Judæam.

36. Dixit autem Judas, et fratres ejus : Ecce contriti sunt inimici nostri : ascendamus nunc mundare sancta, et renovare.

37. Et congregatus est omnis exercitus, et ascenderunt in montem Sion.

38. Et viderunt sanctificationem desertam, et altare profanatum, et portas exustas, et in atriis virgulta nata sicut in saltu, vel in montibus, et pastophoria diruta.

39. Et sciderunt vestimenta sua, et planxerunt planctu magno, et imposuerunt cinerem super caput suum.

40. Et ceciderunt in faciem super terram, et exclamaverunt tubis signorum, et clamaverunt in cœlum.

34. Et ils engagèrent le combat, et cinq mille hommes de l'armée de Lysias tombèrent.

35. Or Lysias voyant la fuite des siens et le courage des Juifs, et ceux-ci disposés ou à vivre, ou à mourir généreusement, s'en alla à Antioche, et y choisit des soldats, pour revenir en Judée, supérieurs en nombre.

36. Et Judas et ses frères dirent : Voilà nos ennemis défaits; allons maintenant purifier le temple et le renouveler.

37. Et toute l'armée s'assembla, et ils montèrent à la montagne de Sion.

38. Et ils virent le sanctuaire désert, et l'autel profané, les portes brûlées, et dans le parvis des arbrisseaux croissant comme dans un bois et sur les montagnes; et les cellules détruites.

39. Et ils déchirèrent leurs vêtements, et ils se lamentèrent dans une grande tristesse, et ils répandirent de la cendre sur leur tête.

40. Ils se prosternèrent le visage contre terre, et ils sonnèrent les trompettes du signal, et ils poussèrent des cris jusqu'au ciel.

---

34. — *Et ceciderunt de exercitu*, etc. Le texte grec ajoute : ἐξ ἀναντίας αὐτῶν « ex adverso eorum », en leur présence, c'est-à-dire, 5000 hommes tombèrent sur le champ de bataille.

35. — *Et elegit milites*. Les LXX disent ἐξενολόγει « recruter des troupes étrangères. » — *Ut multiplicati rursus venirent*. Une variante écrit : « ut multiplicatus rursus veniret. » Le texte syr. dit : « et collegit sibi exercitum magnum et disposuit animum suum, atque tetendit ut rursus ascenderet in Judæam. »

36. — Aux ℣℣. 36-43 comparer II Mach., x, 1-3 et Jos., Antiq., xii, 7, 6, et Bell., jud., i, 1, 4. — *Mundare sancta*, καθαρίσαι, purifier le temple en faisant disparaître de son enceinte l'autel des idoles et tous les objets profanes; *renovare*, ἐγκαινίσαι, le consacrer de nouveau, par la prière et par les autres cérémonies.

37. — *Et ascenderunt in montem Sion*. Il faut entendre ici, par la montagne de Sion, la ville de Jérusalem, ou bien la montagne du temple : le mont Moria. Car la montagne de Sion était au pouvoir des Syriens qui l'avaient fortifiée. Cfr. i, 35 et le commentaire à ce verset.

38. — *Altare profanatum*. L'autel des holocaustes était profané par l'autel des idoles qui avait été construit dessus. Cfr. i, 54. — *Et portas exustas*, peut-être par l'incendie dont il est fait mention i, 33. — *Pastophoria*. C'est une traduction de לשכה, I Paral., ix, 26; xxiii, 28 et Jérém., xxxv, 4. Ce sont les cellules construites dans les cours du temple, qui servaient à ranger les ornements sacerdotaux, etc., et où se tenaient les prêtres et les lévites.

39. — Cfr. iii, 47.

40. — *Exclamaverunt tubis*. Les trompettes servaient à indiquer le commencement

41. Alors Judas commanda des hommes pour combattre contre ceux qui étaient dans la forteresse, jusqu'à ce qu'ils eussent purifié les lieux saints :

42. Et il choisit des prêtres sans tache, pleins de zèle pour la loi de Dieu.

43. Et ils purifièrent le sanctuaire, et ils emportèrent en un lieu impur les pierres profanées.

44. Et il délibéra sur ce qu'il ferait de l'autel des holocaustes qui avait été souillé.

45. Et ils prirent la bonne résolution de le détruire, de peur qu'il ne devînt pour eux un opprobre, parce que les nations l'avaient pollué, et ils le démolirent.

46. Et ils placèrent les pierres sur la montagne du temple, dans un lieu convenable, jusqu'à ce que vînt un prophète qui donnât une décision.

47. Puis ils prirent des pierres brutes, selon la loi; et ils construisirent un autel nouveau semblable au premier.

41. Tunc ordinavit Judas viros, ut pugnarent adversus eos, qui erant in arce, donec emundarent sancta.

42. Et elegit sacerdotes sine macula, voluntatem habentes in lege Dei.

43. Et mundaverunt sancta, et tulerunt lapides contaminationis in locum immundum.

44. Et cogitavit de altari holocaustorum, quod profanatum erat, quid de eo faceret.

45. Et incidit illis consilium bonum ut destruerent illud; ne forte illis esset in opprobrium, quia contaminaverunt illud gentes, et demoliti sunt illud.

46. Et reposuerunt lapides in monte domus in loco apto, quoadusque veniret propheta, et responderet de eis.

47. Et acceperunt lapides integros secundum legem, et ædificaverunt altare novum secundum illud, quod fuit prius.

---

du combat et s'employaient pour les divers signaux. Cfr. Nombr., XXXI, 6. Voir la signification de ce son des trompettes III, 54.

41. — Judas commanda des troupes pour combattre les Syriens retranchés dans le fort de Sion, Cfr. I, 35, afin de les empêcher de troubler la cérémonie de la purification du temple, afin de lui laisser le temps de se fortifier sur le mont Moria, ℣. 60, et aussi, si c'était possible, afin de débusquer cette garnison ennemie et de la mettre en fuite.

42. — *Sacerdotes sine macula.* Il ne s'agit pas ici de la pureté lévitique, telle qu'elle est décrite, Lév., XXII, 1 et s., mais de la pureté matérielle dont l'absence excluait de l'oblation des sacrifices et du service du temple. Cfr. Lév., XXI, 17-23.

43. — *Lapides contaminationis.* Ce sont les pierres qui formaient cet autel des idoles qu'Antiochus avait fait construire sur l'autel des holocaustes. Cfr. I, 17. — *In locum immundum,* ἐν τόπον ἀκάθαρτον, qui est l'endroit où étaient transportées les immondices de la ville, et qui était probablement situé dans la vallée de Josaphat. Cfr. IV Rois, XXIII, 10 et II Paral., XXIX, 16.

44. — Il se tint un conseil pour décider si l'autel des holocaustes avait été profané par la construction de l'autel des idoles et s'il était possible de le purifier. Il fut convenu de démolir l'autel, d'en mettre les pierres en réserve, et de construire un autel nouveau, conformément aux prescriptions légales. Cfr. Deutr., XXVII, 6.

46. — *In monte domus.* C'est le mont Moria, « la montagne de la maison » du Seigneur, Cfr. Isaïe, II, 2, appelé simplement הר הבית, Mich., III, 12 et Jérém., XXVI, 18. — *Quoadusque veniret propheta.* Il ne s'agit pas ici de l'avènement du Messie, comme le prétend Corn. a Lap., mais, comme dit Keil, il s'agit d'un prophète quelconque qui pût indiquer la volonté du Seigneur concernant l'emploi de ces pierres; car, depuis Zacharie et Malachie, il n'avait paru dans la Judée aucun prophète revêtu d'une mission reconnue.

47. — *Lapides integros secundum legem.* Des pierres qui n'étaient ni taillées ni polies.

48. Et ædificaverunt sancta, et quæ intra domum erant intrinsecus, et ædem, et atria sanctificaverunt.
49. Et fecerunt vasa sancta nova, et intulerunt candelabrum, et altare incensorum, et mensam in templum.
50. Et incensum posuerunt super altare, et accenderunt lucernas quæ super candelabrum erant, et lucebant in templo.
51. Et posuerunt super mensam panes, et appenderunt vela, et consummaverunt omnia opera quæ fecerant.
52. Et ante matutinum surrexerunt quinta et vigesima die mensis noni (hic est mensis casleu) centesimi quadragesimi octavi anni.
53. Et obtulerunt sacrificium se-

48. Ils rebâtirent le sanctuaire, et ce qui était au-dedans du temple, et sanctifièrent le temple et le parvis.
49. Et ils firent de nouveaux vases sacrés, et apportèrent dans le temple le chandelier, et l'autel des parfums, et la table.
50. Puis ils mirent de l'encens sur l'autel, et ils allumèrent les lampes qui étaient sur le chandelier, et qui éclairaient dans le temple.
51. Ils posèrent les pains sur la table, et ils suspendirent les voiles, et ils achevèrent tout ce qu'ils avaient commencé.
52. Et, avant le jour, ils se levèrent, le vingt-cinquième du neuvième mois, nommé casleu, en la cent quarante-huitième année;
53. Et ils offrirent le sacrifice

Cfr. Exod., xx, 25. Ce sont אבנים שלמות, des pierres que le fer n'a pas entamées. Cfr. Deut., xxvii, 6. Remarquer la concordance qui existe entre ℣℣. 47-61 et II Mach., x, 3-8.

48. — *Sancta*. C'est le temple composé du lieu saint et du Saint des saints, τὰ ἅγια. — *Et quæ intra domum erant intrinsecus*, τὰ ἐντὸς τοῦ οἴκου, l'intérieur de la construction, les murs, les planchers et les voûtes. — — *Atria*. Ils purifièrent les cours par des aspersions. Cfr. Nombr., xix, 18.

49. — *Et altare incensorum*. C'est à tort que l'édit. de Compl. et d'autres disent : θυσιαστήριον τῶν ὁλοκαυτωμάτων καὶ θυμιαμάτων au lieu de ἱλαστήριον τῶν θυμιαμάτων; il est bien évident qu'il ne peut être ici question de l'autel des holocaustes qui ne se trouvait pas dans l'intérieur du temple, et dont il a été du reste question au ℣. 47; il ne s'agit ici que de l'autel des parfums. — *Et mensam in templum*. C'est la table sur laquelle on plaçait le pain de proposition. Cfr. Exode, xxv, 23 et s. Nous lisons i, 32 qu'Antiochus avait enlevé tout le mobilier du temple; il fallut donc confectionner tout un mobilier nouveau.

51. — La plupart des éditions grecques et des commentateurs : Mich., Scholz, de Wette, Tischendorf ponctuent ce verset comme le fait la Vulgate. Grimm et Keil sont d'avis que le sens logique de ces phrases réunies par la conjonction *et*, καὶ qui est un hébraïsme fort commun, exige que ce verset soit ponctué de la manière suivante : *Et posuerunt super mensam panes, et appenderunt vela. Et consummaverunt omnia opera quæ fecerunt, et ante matutinum*, etc. « Et après qu'ils eurent achevé tout ce qu'ils avaient entrepris, le 25e jour du 9e mois, ils se levèrent avant le jour, etc. — *Et appenderunt vela*. Il s'agit ici des deux voiles qui étaient à l'entrée du saint et du sanctuaire.

52. — *Mensis noni* (*hic est mensis casleu*) *centesimi quadragesimi octavi anni*. L'année 148 de l'ère des Séleucides correspond à l'année 164 avant Jésus-Christ; le mois de casleu correspond à la fin de novembre et à la première partie de décembre. Le 25e jour de ce mois, serait la mi-décembre 164 avant Jésus-Christ. Lire cette cérémonie de la purification du temple II Mach., x, 5, qui concorde avec Josèphe, Antiq., lib. xii, 7, 6 que nous traduisons : « Tanta vera lætitia ob reductos ritus patrios et priscam religionem occupavit gentis animos, maxime quod ea felicitas ex insperato obtigerat, ut lex lata sit ad posteros, quæ juberet quotannis hoc festum reparati cum cœremoniis templi, per octo dies celebrari; et ex eo tempore mos hic apud nostros obtinuit, vocamusque hanc festivitatem luminum, opinor, ideo quod ex insperato nobis illuxit tanta felicitas », etc. Cfr. Joan., x, 22. Cette joie du peuple à la purification du temple est, dans le sens symbolique, la figure de la joie des anges et des saints à la vue d'un pécheur qui fait pénitence. Cfr. Ribera, in V. De templo, cap. xvii, et Cornel.

53. — *Obtulerunt sacrificium secundum le-*

selon la loi, sur le nouvel autel des holocaustes qu'ils avaient construit.

54. Ils le dédièrent de nouveau au bruit des cantiques et des harpes, et des lyres, et des cymbales, dans le même temps et dans le même jour où il avait été souillé par les nations.

55. Et tout le peuple se prosterna le visage contre terre et, ils adorèrent, et ils bénirent jusque dans le ciel, celui qui les avait fait réussir.

56. Et ils célébrèrent la dédicace de l'autel pendant huit jours, et ils offrirent des holocaustes avec joie, et un sacrifice d'actions de grâces et de louanges.

57. Et ils ornèrent la façade du temple avec des couronnes d'or et des écussons; et ils renouvelèrent les entrées du temple, et les cellules, et y mirent des portes.

cundum legem, super altare holocaustorum novum quod fecerunt.

54. Secundum tempus, et secundum diem in qua contaminaverunt illud gentes, in ipsa renovatum est in canticis, et citharis, et cinyris, et in cymbalis.

55. Et cecidit omnis populus in faciem, et adoraverunt, et benedixerunt in cœlum eum qui prosperavit eis.

56. Et fecerunt dedicationem altaris diebus octo, et obtulerunt holocausta cum lætitia, et sacrificium salutaris et laudis.

57. Et ornaverunt faciem templi coronis aureis, et scutulis; et dedicaverunt portas, et pastophoria, et imposuerunt eis januas.

---

gem. Il s'agit ici du sacrifice du matin, tel qu'il est prescrit par la loi. Cfr. Exod., xxix, 38 et Nombr., xxviii, 3.

54. — *Secundum tempus et secundum diem.* Le même jour et au même temps, mais trois années après la profanation par les Syriens. Cfr. i, 62. — *In canticis,* ἐν ᾠδαῖς qui est la traduction de שיר, Cfr. I Paral., xvi, 42 et qui désigne le chant des psaumes exécuté par les lévites avec accompagnement de harpes et de lyres. — Keil, l. c. p. 93, fait observer la singularité de l'expression dans les LXX, de κιθάραις καὶ κινύραις, *citharis et cinyris,* ces deux expressions étant la traduction du même mot כנור, que le grec, dans les Rois et dans les Paralip., traduit constamment par κινύρα, tandis que dans les Ps., dans Isaïe et dans Job, il écrit toujours κιθάρα. A côté de כנור, nous trouvons dans les psaumes l'instrument nommé נבל, que les LXX traduisent ἡ νάβλα, dans les Rois et dans les Paralip., et ψαλτήριον dans les Ps., et dans Isaïe. Michael., et Grimm pensent qu'à l'époque de la rédaction de notre livre le mot כנור, κινύρα, que Daniel, iii, 5 traduit par la forme chaldéique קיתרום, était synonyme de נבל, ψαλτήριον, et Grimm, pour confirmer cette opinion, renvoie à xiii, 51 où il est écrit : ἐν κινύραις καὶ ἐν κυμβάλοις καὶ ἐν νάβλαις. Keil ne trouve pas cette preuve suffisante. Il pense que dans notre passage κιθάραις, *citharis,* est la traduction de כנורות; que κινύραις, *cinyris,* correspond à נבלים; νάβλαι serait synonyme de ψαλτήρια. Il semble, du reste, que ces deux instruments, *cithara et cinyra,* qui étaient des instruments à cordes, ne différaient l'un de l'autre que par leur dimension et par la force des cordes musicales, à peu près de la même façon que le violon diffère du violoncelle.

55. — *Et benedixerunt in cœlum eum,* etc. qu'il ne faut pas traduire : « ils bénirent celui qui habite dans le ciel »; d'après les LXX εἰς οὐρανόν; « vers le ciel » ou « le visage tourné vers le ciel, ils bénirent celui », etc.

56. — *Diebus octo,* pendant huit jours, c'est-à-dire, pendant une semaine. Cfr. Exod., xxix, 37. — *Sacrificium salutaris,* non pas en ce sens qu'on n'ait offert qu'un seul sacrifice; c'était, dit Keil, une fête composée de sacrifices et célébrée par les Juifs fidèles.

57. — *Coronis aureis.* C'était des guirlandes de feuillages parsemés d'or, selon Menoch. C'était peut-être des ex-voto, dit Loch, qui alors, comme aujourd'hui encore, revêtaient souvent la forme de couronnes. Cfr. Zach., vi, 14. — *Et scutulis.* Loch prétend qu'il faut entendre par cette expression les boucliers pris sur l'ennemi; mais pourquoi, dans ce cas, n'aurait-on pris que les petits boucliers, *scutulis* diminutif de *scutis,* et pourquoi ne pas avoir employé à cette ornementation tous les boucliers, grands et petits, qui provenaient du butin? Nous lisons, III Rois, x, 17 que

58. Et facta est lætitia in populo magna valde, et aversum est opprobrium gentium.

59. Et statuit Judas, et fratres ejus, et universa ecclesia Israël ut agatur dies dedicationis altaris in temporibus suis, ab anno in annum per dies octo, a quinta et vigesima die mensis casleu, cum lætitia et gaudio.

Joan. 10, 22.

60. Et ædificaverunt in tempore illo montem Sion, et per circuitum muros altos, et turres firmas, nequando venirent gentes, et conculcarent eum sicut antea fecerunt.

61. Et collocavit illic exercitum, ut servarent eum, et munivit eum ad custodiendam Bethsuram, ut haberet populus munitionem contra faciem Idumææ.

58. Et tout le peuple fut comblé de joie, et l'opprobre infligé par les nations fut banni du milieu d'eux.

59. Et Judas avec ses frères et toute l'assemblée d'Israël, ordonna que, dans la suite des temps, on célébrerait ce jour-là la dédicace de l'autel chaque année pendant huit jours, à commencer du vingt-cinquième du mois de casleu, avec beaucoup de joie et d'allégresse.

60. Et en ce même temps, ils fortifièrent la montagne de Sion, et ils l'environnèrent de hauts murs et de fortes tours, de peur que les nations ne vinssent et ne la profanassent, comme elles avaient fait auparavant.

61. Et il y plaça un détachement pour la garder, et il la fortifia pour défendre Bethsura, afin que le peuple eût une forteresse contre l'Idumée.

Salomon plaça comme ornements dans le temple 300 boucliers. c'est-à-dire. des écussons d'or, qui furent enlevés par Sésac, et que Roboam remplaça par des écussons d'airain; Cfr. III Rois, XIV, 26 et 27. C'est en ce sens, à notre avis, qu'il faut entendre notre verset. *Scutulis* s'entend d'écussons, en forme de petits boucliers dont les Juifs ornèrent la façade du temple.

58. — Le peuple fut comblé de joie; car cette heureuse dédicace effaçait l'opprobre dont les Syriens avaient accablé Israël.

59. — *Dies dedicationis altaris.* Cette fête, ainsi que l'indique formellement II Mach., X, 6 fut instituée à l'instar de la fête des tabernacles. Cfr. Nombr., XXIX, 35 et s'appelait en grec τὰ ἐγκαίνια, Cfr. Joan, X, 22, expression que Luther traduit à cet endroit par « Kirchweihe » c'est-à-dire la consécration, la dédicace de l'église. Les Juifs nomment cette fête, qu'ils célèbrent aujourd'hui encore, חנוכה « consécration » Josèphe, Antiq., XII, 7, 7 l'appelle φῶτα « les lumières », à cause du grand nombre de lumières qui étaient allumées en signe de joie et de réjouissance.

60. — *Montem Sion.* Comme au ꝟ. 37 : la montagne du temple, et non pas le mont occupé par la forteresse des Syriens.

61. — *Et munivit eum ad custodiendam Bethsuram.* Le grec dit : « Et il fortifia, pour la (la montagne du temple) défendre Bethsura, afin que le peuple eût une forteresse contre l'Idumée; » en sorte que Judas aurait fait de Bethsura une redoute avancée pour protéger la montagne du temple du côté de l'Idumée, par où les Syriens venaient de pénétrer en Judée. Cfr. ꝟ. 29. Nous lisons, II Paral., XI, 7 que déjà Roboam avait fait de Bethsura un fort pour défendre Jérusalem et le temple.

CHAPITRE V

Guerres victorieuses de Judas contre les Iduméens et les Ammonites. Il prend la ville de Gazer et revient en Judée (ŸŸ. 1-8). — Les Juifs de Galaad et ceux qui habitaient la Galilée, implorent le secours de Judas contre leurs oppresseurs (ŸŸ. 9-15). — Judas envoie son frère Simon avec 3,000 hommes en Galilée; lui-même, à la tête de 8,000 hommes, part pour le pays de Galaad, tandis qu'il laisse un corps d'armée en Judée pour la défense du territoire (ŸŸ. 16-20). — Simon est vainqueur dans la Galilée (ŸŸ. 21-23). — Judas apprend l'état déplorable où sont réduits les Juifs de Galaad; il marche contre leurs ennemis, les défait et brûle leurs villes (ŸŸ. 24-36). — Timothée, à la tête d'une nouvelle armée, se prépare à attaquer Judas. Celui-ci le prévient, taille son armée en pièce et brûle la ville et le temple de Carnaïm où les fuyards s'étaient retirés (ŸŸ. 37-44). — Judas à la tête de son armée et accompagné des Israélites qui habitaient le pays de Galaad, reprend la route de la Judée. Il est arrêté un instant par la ville d'Ephron, qui veut lui refuser le passage; mais il triomphe de l'obstacle. Après avoir pillé et détruit la ville, il arrive à Jérusalem et y offre des sacrifices d'actions de grâces (ŸŸ. 45-54). — Joseph et Azarias, apprenant les exploits des Machabées en Galilée et au pays de Galaad, veulent se distinguer à leur tour. Malgré les ordres formels de Judas, ils attaquent l'ennemi et essuient une honteuse défaite (ŸŸ. 55-62). — Nouveaux succès remportés par Judas contre les Iduméens à Hébron, et contre les Philistins (ŸŸ. 63-68).

1. Et lorsque les nations d'alentour eurent appris que l'autel et le sanctuaire avaient été reconstruits comme auparavant, il arriva qu'elles furent très-irritées.

2. Et elles résolurent d'exterminer les descendants de Jacob qui étaient parmi eux, et elles commencèrent à tuer quelques-uns d'entre le peuple, et à poursuivre les autres.

3. Cependant Judas fit la guerre aux enfants d'Esaü dans l'Idumée; et à ceux qui étaient dans l'Acra-

1. Et factum est, ut audierunt gentes in circuitu quia ædificatum est altare, et sanctuarium sicut prius, iratæ sunt valde.

2. Et cogitabant tollere genus Jacob, qui erant inter eos, et cœperunt occidere de populo, et persequi.

3. Et debellabat Judas filios Esau in Idumæa, et eos, qui erant in Acrabathane; quia circumsedebant

Chap. v. — 1. — *Gentes in circuitu.* Ce sont les Philistins, les Iduméens, les Samaritains, les Ammonites, les Moabites et les Phéniciens. On connaît la haine de religion de ces peuples envers les Juifs, auxquels pourtant ils appartenaient par les liens du sang. Stark, Gaza. p. 481 et s. indique une autre cause d'animosité qui existait alors contre les Juifs. Les administrations des villes, et surtout les Philistins, s'étaient ralliés à la domination des Grecs, et dès lors, Judas refoulant victorieusement cette domination étrangère, était devenu pour ces peuples voisins un objet de haine politique. Comparer ce chap. ŸŸ. 1-64 à II Mach., x, 14-xii, 31.

2. — *Qui erant inter eos* pour « habitabant ».

3. — *Filios Esau.* Ce sont les Edomites. — *In Acrabathane.* Le grec dit : « dans l'Idumée, au pays d'Acrabeth. » Il ne faut pas confondre le gouvernement d'Acrabathine, au centre de la Palestine, entre Sichem et le Jourdain, et où existe aujourd'hui encore un village nommé Akrabi, Cfr. Robin Pal., iii, avec l'Acrabathane de notre verset. L'Acrabathane, dont il est ici question, était une région située dans l'Idumée, près de la frontière sud-ouest de la Palestine, et qu'on identifie avec מַעֲלֵה עַקְרַבִּים, « la montée des scorpions » Acrabim en hébreu signifiant scorpion. Cfr. Nombr., xxxiv, 4; Jos., xv, 3 et Juges, i, 36. — *Quia circumsedebant Israelitas.* Non pas en ce sens qu'ils assiégeaient les villes des Israélites, attendu que nous avons vu plus haut, iv, 60-61, que les Juifs venaient d'achever les fortifications de la

Israelitas, et percussit eos plaga magna.

4. Et recordatus est malitiam filiorum Bean, qui erant populo in laqueum, et in scandalum, insidiantes ei in via.

5. Et conclusi sunt ab eo in turribus, et applicuit ad eos, et anathematizavit eos, et incendit turres eorum igni cum omnibus, qui in eis erant.

6. Et transivit ad filios Ammon, et invenit manum fortem, et populum copiosum, et Timotheum ducem ipsorum.

7. Et commisit cum eis prælia multa, et contriti sunt in conspectu eorum, et percussit eos.

8. Et cepit Gazer civitatem, et filias ejus, et reversus est in Judæam.

bathane, parce qu'ils attaquaient les Israélites; et il les frappa d'une grande plaie.

4. Et il se souvint aussi de la malice des enfants de Béan, qui étaient comme un piège et un filet pour le peuple, lui dressant des embûches dans le chemin.

5. Et il les bloqua dans des tours et il les y investit; et il les anathématisa, et il brûla leurs tours par le feu avec tous ceux qui étaient dedans.

6. Et il passa chez les enfants d'Ammon; et il y trouva une forte armée et un peuple nombreux, et Timothée qui en était le chef.

7. Et il leur livra beaucoup de combats, et il les défit en leur présence et il les tailla en pièces.

8. Et il prit la ville de Gazer et ses villes tributaires et il revint en Judée.

---

montagne du temple et celles de Bethusa, qui étaient leurs deux forteresses; mais en ce sens, que ces Edomites, qui habitaient les frontières, faisaient de continuelles irruptions sur la terre de Judée. V. Ezéch., XXXV, 5-10 les sentiments haineux des Edomites envers les Juifs. — *Et percussit eos plaga magna*. Le texte grec ajoute : « Et il les humilia et il s'empara du butin. »

4. — *Filiorum Bean*. S. Jérôme, in locis Hébr., d'accord avec Eusèbe dit : « Bean est civitas Amorrhæorum, quæ et ipsa a filiis Ruben tenta est », confondant ainsi Bean avec Beon, Cfr. Nombr., XXXII, 3. Quelques commentateurs identifient Bean, en grec Βαίαν avec Bajjan que Robin., Palest., III, place au sud-ouest d'Hébron. Keil semble se rallier à cette opinion qu'il trouve préférable à celle de Hitzig, citée par Grimm, l. c. p. 79, et d'après laquelle Baian serait dérivé d'un mot arabe qui signifie « le fils de l'éloquence », et à cette autre opinion du Dr Sickel que rapporte également Grimm, d'après laquelle Baian, en arabe désigne la plante dite « rosa canica, » la rose de chien, une espèce d'églantine qui croissait en grande quantité dans cette région. Quoi qu'il en soit, il nous semble que « les enfants de Béan » devaient être un peuple nomade qui « tendait des embûches sur les chemins », qui possédait peut-être une ville, et qui s'était construit « des tours », ✝. 5, des espèces de redoutes, pour s'y réfugier en cas d'attaque.

5. — *Et anathematizavit eos*. Il les anathématisa, il les voua à l'anathème, au חֵרֶם, c'est-à-dire à la destruction. Voir notre commentaire de Judith, XVI, 23. Cfr. Juges, IX, 49.

6. — *Ad filios Ammon*. Les Ammonites, les descendants de Loth, habitaient au nord-est de la mer Morte, entre l'Arnon et le Jabok. Leur ville principale était Rabbat-Ammon sur le Jabok. Cfr. Deut., III, 11. Voir les prophéties concernant les Ammonéens dans Ezéch., XXV, 2 et s. — *Et Timotheum*. Il est bien difficile de décider si ce Timothée était un Ammonéen, ou un Grec que les Syriens avaient envoyé comme général aux Ammonéens. Il est certain que beaucoup de noms grecs avaient pénétré dans ce temps-là en Palestine et qu'un indigène pouvait parfaitement porter un nom grec. Quoi qu'en disent D. Calmet, le P. de Carrières et d'autres commentateurs, il nous semble que ce Timothée peut bien être le même personnage que celui dont il est parlé plus bas ✝. 11 et qui fut battu de nouveau par Judas ✝. 34.

8. — *Gazer*. Le grec écrit Ἰαζήρ, en hébr. יַעְזֵר, ou encore יַעְזִיר. Gazer, située à 15 milles romains de Hésébon, fut d'abord une ville moabite; puis, du temps de Moïse, elle fut attribuée à la tribu de Gad; elle était redevenue moabite au temps de Jérémie. Cfr.

9. Et les nations qui étaient en Galaad se réunirent contre les Israélites qui étaient sur leur territoire, afin de les exterminer; mais ceux-ci s'enfuirent dans la forteresse de Datheman.

10. Et ils envoyèrent des lettres à Judas et à ses frères, leur disant : Les nations se sont assemblées de tous côtés pour nous perdre.

11. Et elles se préparent à venir et à s'emparer de la forteresse où nous nous sommes réfugiés : et Timothée est le chef de leur armée.

12. Viens donc maintenant et délivre-nous de leurs mains; car il est déjà tombé une multitude des nôtres.

13. Et tous nos frères qui étaient dans le pays de Tubin, ont été tués : ils ont emmené en captivité leurs femmes et leurs enfants, et des dépouilles, et ils ont tué en ce lieu-là près de mille hommes.

14. On lisait encore leurs lettres, et voici qu'arrivèrent de la Galilée

9. Et congregatæ sunt gentes, quæ sunt in Galaad adversus Israelitas, qui erant in finibus eorum, ut tollerent eos; et fugerunt in Datheman munitionem.

10. Et miserunt litteras ad Judam et fratres ejus, dicentes : Congregatæ sunt adversum nos gentes per circuitum, ut nos auferant;

11. Et parant venire, et occupare munitionem, in quam confugimus; et Timotheus est dux exercitus eorum.

12. Nunc ergo veni, et eripe nos de manibus eorum, quia cecidit multitudo de nobis.

13. Et omnes fratres nostri, qui erant in locis Tubin, interfecti sunt; et captivas duxerunt uxores eorum, et natos, et spolia, et peremerunt illic fere mille viros.

14. Et adhuc epistolæ legebantur, et ecce alii nuntii venerunt de

---

Jér., XLVIII, 32. Les ruines nommées aujourd'hui es Szir semblent correspondre à l'ancienne ville de Gazer.

9.— *Quæ sunt in Galaad.* Γαλαάδ, גִּלְעָד. s'étendait au sud et au nord du Jabok, sur la rive gauche du Jourdain. Cfr. Deut., III, 10, et s. Keil fait observer qu'on nommait généralement Galaad tout le territoire enlevé aux Israélites à l'est du Jourdain, Cfr. Deut., XXXIV, 1 et Josué, XXII, 9 et s., et c'est en ce sens qu'il faut prendre ce mot dans notre verset. Cette interprétation d'ailleurs semble ressortir de l'énumération des villes au ℣. 26. — *In Datheman munitionem.* Drusius pense que le traducteur a lu דתמה au lieu de רתמה, Nombr., XXXIII, 18. Le texte syriaque écrit : « Ramoth ». Ewald croit pouvoir identifier cette localité avec les ruines de Dama, découvertes dans le Hauran par Burckhart, Syr., I, 196. Mais toutes ces suppositions sont des hypothèses : il nous paraît impossible de déterminer aujourd'hui la situation de cette forteresse.

10. *Et Timotheus.* C'est le même personnage dont il est question ℣. 6. Il se mit d'abord à la tête des enfants d'Ammon; fut battu par Judas, ℣. 7; et après le retour de ce dernier en Judée, ℣. 8, ce même Timothée vint à Galaad, ℣. 9, pour y commander la nouvelle armée qui s'était levée contre les Juifs.

13. — *In locis Tubin.* Tubin ou Tob, est une région à l'est du Jourdain, dans l'Arabie déserte, sur les confins de Galaad. Cfr Juges, XI, 5 et II Mach., XII. 17. Beaucoup de Juifs s'étaient établis dans ce pays. — *Et peremerunt illic fere mille viros* : ὡς μίαν χιλιαρχίαν ἀνδρῶν. Une chiliarchie était une division de l'armée comprenant 1000 hommes. Cfr. Nombr., XXXI, 48. Mich. et Scholz pensent qu'il s'agit ici d'une division de tribu qui aurait été complètement anéantie; Grimm et Keil croient qu'il est simplement question d'un groupe d'hommes équivalant par le nombre à une division de 1000 hommes. Le mot ἀνδρῶν semble justifier cette dernière interprétation.

14. — *De Galilæa.* La Galilée était une partie de la Palestine septentrionale, bornée à l'est par le Jourdain, au nord par la Cœlé-Syrie et la Phénicie, à l'ouest par le territoire de Ptolémaïde et au sud par la chaîne du Carmel, les montagnes de Samarie et le mont de Gelboé. Cfr. Atlas Ancessi. — *Consciss*is

Galilæa conscissis tunicis, nuntiantes secundum verba hæc.

15. Dicentes convenisse adversum se a Ptolemaida, et Tyro, et Sidone; et repleta est omnis Galilæa alienigenis, ut nos consumant.

16. Ut audivit autem Judas, et populus, sermones istos, convenit ecclesia magna cogitare quid facerent fratribus suis, qui in tribulatione erant, et expugnabantur ab eis.

17. Dixitque Judas Simoni fratri suo : Elige tibi viros, et vade, et libera fratres tuos in Galilæa; ego autem et frater meus Jonathas ibimus in Galaaditim.

18. Et reliquit Josephum filium Zachariæ, et Azariam, duces populi, cum residuo exercitu in Judæa ad custodiam;

19. Et præcepit illis, dicens : Præestote populo huic; et nolite bellum committere adversum gentes, donec revertamur.

20. Et partiti sunt Simoni viri

d'autres messagers, avec des habits déchirés, apportant de semblables nouvelles,

15. Disant que ceux de Ptolémaïde, de Tyr, et de Sidon s'étaient réunis contre eux, et que toute la Galilée était pleine d'étrangers afin de nous perdre.

16. Et lorsque Judas et le peuple eurent entendu ces discours, il se tint une grande assemblée, afin de délibérer sur ce qu'ils feraient pour leurs frères qui se trouvaient dans la tribulation et qui étaient attaqués par ceux-là.

17. Alors Judas dit à son frère Simon : Choisis-toi des hommes et va, et délivre tes frères dans la Galilée : mon frère Jonathas et moi, nous irons en Galaad.

18. Il laissa Joseph, fils de Zacharie, et Azarias chefs du peuple, avec le reste de l'armée pour garder la Judée.

19. Et il leur ordonna, disant : Gouvernez ce peuple, et ne combattez point contre les nations, jusqu'à ce que nous soyons revenus.

20. Ensuite on donna à Simon

---

tunicis. Il ne faut pas entendre ces paroles en ce sens que les envoyés auraient été maltraités en chemin par leurs ennemis. Les habits déchirés étaient simplement un signe de deuil.

15. — *A Ptolemaida*. L'ancienne Akko, עכו, du livre des Juges, I, 31, aujourd'hui S. Jean d'Acre, port de mer très important sur la Méditerranée, à l'embouchure du Bélus, au nord du Carmel et à 30 lieues nord-nord-ouest de Jérusalem. Josèphe, Diod. de Sic. et Pline appellent cette ville Ἄκη; les Arabes la nomment Akka. Voir l'intéressante description que Josèphe fait de la situation de cette ville : Bell. jud., II, 10, 2. — *Repleta est omnis Galilæa alienigenis*. Il s'agit ici de cette partie septentrionale de la Galilée qui fut habitée dès les temps les plus anciens par des Juifs et par des païens, plus tard par des Syriens et par des Arabes. Cfr. Strabon, XVI. Le grec dit : πάσης Γαλιλαίας ἀλλοφύλων, l'édit de Compl. : πᾶσαν Γαλιλαίαν ἀλλοφύλων, à sous-entendre l'inf. εἶναι, c'est-à-dire que toute la Galilée était au pouvoir des étrangers, « que toute la Galilée était remplie d'ennemis », comme traduit Luther. — *Ut nos consumant*. Il faut remarquer que cette phrase des messagers, commencée à la 3e personne : *dicentes convenire adversum se*, se termine à la 1re personne : *ut nos consumant*.

16. — *Convenit ecclesia magna*. Il ne s'agit pas ici comme l'expliquent Mich., Gaab et Scholz d'une assemblée des députés du peuple et de l'armée; encore moins du grand conseil, comme le pense Prideaux; mais mieux, d'après Grimm et Keil, d'une réunion du peuple qui était accouru en apprenant la fatale nouvelle de la persécution qui sévissait en Galilée, et qui ratifia par acclamation la proposition faite par Judas de secourir les Juifs.

18. — *Josephum filium Zachariæ et Azariam*. Ces deux chefs ne sont pas autrement connus. — *Ad custodiam*, εἰς τήρησιν : pour garder ce que les combattants laissaient en Judée, savoir : le temple, leurs familles et leurs propriétés.

20. — Simon partit donc à la tête de 3000 hommes pour la Galilée; Judas emmena

trois mille hommes pour aller en Galilée, et à Judas huit mille pour aller en Galaad.

21. Et Simon alla dans la Galilée, et il livra plusieurs combats aux nations, et les nations furent vaincues en sa présence; et il les poursuivit jusqu'à la porte

22. De Ptolémaïde, et près de trois mille hommes d'entre les nations tombèrent, et il emporta leurs dépouilles.

23. Puis, il prit avec lui ceux qui étaient dans la Galilée et dans Arbates, avec leurs femmes et leurs enfants, et tout ce qu'ils possédaient, et il les amena en Judée, avec de grandes réjouissances.

24. Cependant Judas Machabée et Jonathas son frère passèrent le Jourdain, et ils marchèrent durant trois jours dans le désert.

25. Et les Nabuthéens vinrent au-devant d'eux, et ils les reçurent dans un esprit de paix, et ils leur racontèrent tout ce qui était arrivé à leurs frères en Galaad :

26. Et comment plusieurs d'entre

tria millia, ut iret in Galilæam; Judæ autem octo millia in Galaaditim.

21. Et abiit Simon in Galilæam, et commisit prælia multa cum gentibus; et contritæ sunt gentes a facie ejus, et persecutus est eos usque ad portam

22. Ptolemaidis; et ceciderunt de gentibus fere tria millia virorum, et accepit spolia eorum.

23. Et assumpsit eos, qui erant in Galilæa, et in Arbatis, cum uxoribus, et natis, et omnibus quæ erant illis, et adduxit in Judæam cum lætitia magna.

24. Et Judas Machabæus et Jonathas frater ejus transierunt Jordanem, et abierunt viam trium dierum per desertum.

25. Et occurrerunt eis Nabuthæi, et susceperunt eos pacifice, et narraverunt eis omnia quæ acciderant fratribus eorum in Galaaditide.

26. Et quia multi ex eis com-

---

en Galaad 8000 hommes et, malgré cela, il resta encore en Judée un corps d'armée considérable, puisque 2000 Israélites périrent dans la malheureuse bataille qui fut livrée, contrairement aux ordres de Judas, Cfr. ℣ 60. L'armée des Juifs avait donc considérablement augmenté depuis le combat d'Emmaüs, Cfr. IV, 6 et s.

21. — *Usque ad portam Ptolemaidis.* Les textes grecs ont plusieurs variantes : ἕως τῶν πόλεως Πτολ.; ou bien ἕως τῶν πυλῶν Πτολ. et ailleurs ἕως τῆς πύλης Πτολ. Cette dernière variante qui concorde avec la Vulg. nous paraît être la plus exacte.

23. — *In Arbatis.* On ne connaît, en Galilée, aucune ville du nom d'Arbates. Drusius et d'autres commentateurs pensent que ce mot vient de ערבת, les plaines, et qu'il désigne les grandes vallées du Jourdain, du côté du lac de Tibériade. Keil rejette cette explication comme invraisemblable. Hitzig, Gesch. des Volk. Is., p. 397 pense qu'Arbates, Harbattot « la montagne des abimes » pourrait bien être la contrée que Josephe, bell. jud., II, 14, 5 appelle Νάρβαθα qui était une longue vallée qui commençait à 60 stades de Césarée et se prolongeait, en s'élevant insensiblement, jusqu'à Samarie. Il nous semble qu'on peut se rallier à cette interprétation. — *Et adduxit in Judæam.* Simon emmena avec lui en Judée tous ces Juifs de la Galilée, afin qu'ils ne fussent pas exposés, après son départ, aux mauvais traitements des païens.

24. *Transierunt Jordanem.* Judas traversa probablement le Jourdain par le gué indiqué Josué, II, 7. — *Viam trium dierum.* Les historiens ne sont pas d'accord pour déterminer l'espace parcouru par une armée dans une journée de marche. Hérodote, IV, 10, indique 150 stades; V, 5, il dit 200 stades; Procope 210 stades. — *Per desertum.* Ce désert est le plateau aride qui s'étend de l'Arnon jusqu'à l'Arabie déserte. Judas, d'après ces indications, pénétra en Galaad par le sud-est.

25. — *Nabuthæi,* Ναβαταίοι נביות, les descendants de Nabajoth, fils d'Ismaël. Cfr. Gen., XXV, 13. C'était une peuplade arabe, habitant en nomades l'Arabie Pétrée. Elle se montre bienveillante envers les Juifs, IX, 35.

26. — *Multi ex eis comprehensi sunt in*

prehensi sunt in Barasa, et Bosor, et in Alimis, et in Casphor, et Mageth, et Carnaim ; hæ omnes civitates munitæ et magnæ.

eux avaient été enfermés dans Barasa, et dans Bosor, et dans Alimas, et dans Casphor, et dans Mageth, et dans Carnaïm, qui toutes étaient de grandes et fortes villes.

27. Sed et in cæteris civitatibus Galaaditidis tenentur comprehensi, et in crastinum constituerunt admovere exercitum civitatibus his, et comprehendere, et tollere eos in una die.

27. Et aussi dans les autres villes de Galaad, des prisonniers étaient détenus ; et ils avaient résolu de faire marcher le lendemain leur armée contre ces villes et de les prendre, et de les perdre tous en un même jour.

28. Et convertit Judas, et exercitus ejus, viam in desertum Bosor repente, et occupavit civitatem ; et occidit omnem masculum in ore gladii, et accepit omnia spolia eorum, et succendit eam igni.

28. Et Judas marcha aussitôt avec son armée vers le désert de Bosor ; et il surprit la ville tout d'un coup, et il tua par le tranchant du glaive tous les mâles, et il enleva toutes leurs dépouilles, et il la brûla par le feu.

Bosra. Le sens du mot *comprehensi sunt* offre quelques difficultés à déterminer. Mot à mot, cette expression signifie : « appréhender, faire prisonnier. » Or, il est évident, d'après la suite du récit, que les villes, citées dans ce verset, étaient des forteresses ennemies, dont Judas s'empara et où il exerça de terribles représailles. ℣℣. 28-36. Il n'est donc pas possible, disent Mich. et Grimm, que des Juifs s'y fussent réfugiés et y aient été bloqués ; et ces commentateurs pensent qu'il faut traduire *comprehensi sunt*, par « ils étaient enfermés comme prisonniers », ou bien, on pourrait admettre peut-etre que des Juifs possédaient dans ces villes des quartiers dans lesquels ils s'étaient retranchés. — *Basara.* En grec Βόσσορα, d'autres Βοσοῤῥά, c'est-à-dire בצרה. Cfr. Gen., XXXVI, 33, où les LXX traduisent le mot hébreu par Βόσοῤῥα, tandis que la Vulg. écrit *Bosra.* C'est Bosra, ville de Moab, dont parle Jérémie, XLVIII, 24, et que Ammien Marcell. 14, 8 appelle Bostra. J. L. Porter. Five years in Damascus, Lond. 1835, II, p. 194, et Cyrille Grah. Journal of the R. Geography Soc., Vol. XXVIII, p. 226-263 constatent d'une façon péremptoire l'identité des ruines de Bosra dans le Hauran avec le Bosra de Jérémie. — *Bosor.* Βοσόρ, בצר, dit le Deut., IV, 43. Cette ville était située dans la plaine du désert et appartenait à la tribu de Ruben. C'était une ville sacerdotale et un refuge. Cfr. Josué, XX, 8 et XXI, 36. — *Et in Alimis.* En grec Ἀλέμοις ou Ἀλάμοις. Grimm pense que ce pourrait bien être Beer-Elin באר אלים, « Fontaine des héros », Nombr., XXI, 16-18 et Isaïe, XV, 8. Keil trouve cette explication absolument insuffisante, d'autant plus que Beer-Elim était située près de l'Arnon, par conséquent trop au midi, pour se trouver sur les terrains où Judas opérait avec son armée. — *Et in Casphor.* En grec Χασφώρ ; au ℣. 36, la Vulg. dit *Casbon* et les LXX écrivent Χασφώρ ; c'est la ville de Casphin du II Mach., XII, 13. — *Et Mageth.* Μακέδ, var. Μακέβ, qui est probablement Machéti au nord de Galaad. Cfr. Josué, XII, 5. — *Et Carnaim.* Cette ville nommée Gen., XIV, 5 עשתרות קרנים. Astaroth-Carnaïm, était située, d'après Hitzig, Gesch. p. 398, entre Nawa et le Jourdain, sur la route de l'Egypte. Keil identifie cette localilté avec les ruines de Khastin, situées entre Tell Aschtere et la côte orientale de la mer de Galilée.

27. — *Et in crastinum constituerunt.* Le sujet sous-entendu est : « hostes Judæorum ». Le grec dit : « Et ils se préparent à assiéger le lendemain les forteresses et à les prendre, et à détruire ceux-ci (c'est-à-dire les Juifs qui s'y trouvent), tous en un même jour ».

28. — *Et convertit Judas.* Le grec ἀπέστρεψεν ὁδόν, non pas comme l'explique Grimm : « il retourna sur ses pas », mais mieux comme Keil : « il s'écarta du chemin qu'il avait suivi jusqu'alors pour surprendre Bosor par une marche oblique » et il est impossible de déterminer si elle eut lieu du côté de l'est ou du côté de l'ouest, vu la situation incertaine de Bosor.

29. — Judas quitta Bosor pendant la nuit et marcha sur la forteresse de Datheman. Cfr. ℣. 9.

29. Et ils en sortirent pendant la nuit, et ils marchèrent jusqu'à la forteresse.

30. Et il arriva au matin, lorsqu'ils eurent levé les yeux, voilà qu'il y avait là beaucoup de peuple, en quantité innombrable, portant des échelles et des machines pour s'emparer de la forteresse, et pour les perdre.

31. Alors Judas s'aperçut que l'attaque commençait, et que le cri de guerre montait jusqu'au ciel, comme des trompettes; et un grand cri s'élevait de la ville.

32. Et il dit à son armée : Combattez aujourd'hui pour vos frères.

33. Et il marcha en trois corps derrière les ennemis, et ils firent retentir les trompettes, et ils poussèrent des cris dans leurs prières.

34. Et le camp de Timothée reconnut que c'était Machabée, et ils s'enfuirent devant lui, et on les battit avec grand carnage, et il en périt ce jour-là près de huit mille hommes.

35. Judas alla ensuite à Maspha; et il l'assiégea et il la prit, et il tua tous les mâles, et il en emporta les dépouilles, et il la brûla.

36. Delà il s'avança et il prit Casbon, et Mageth, de Bosor, et les autres villes de Galaaditis.

37. Après ces événements, Ti-

29. Et surrexerunt inde nocte, et ibant usque ad munitionem.

30. Et factum est diluculo, cum elevassent oculos suos, ecce populus multus, cujus non erat numerus, portantes scalas et machinas, ut comprehenderent munitionem, et expugnarent eos.

31. Et vidit Judas quia cœpit bellum, et clamor belli ascendit ad cœlum sicut tuba, et clamor magnus de civitate.

32. Et dixit exercitui suo : Pugnate hodie pro fratribus vestris.

33. Et venit tribus ordinibus post eos, et exclamaverunt tubis, et clamaverunt in oratione.

34. Et cognoverunt castra Timothei quia Machabæus est, et refugerunt a facie ejus; et percusserunt eos plaga magna; et ceciderunt ex eis in die illa fere octo millia virorum.

35. Et divertit Judas in Maspha, et expugnavit et cepit eam; et occidit omnem masculum ejus, et sumpsit spolia ejus, et succendit eam igni.

36. Inde perrexit, et cepit Casbon, et Mageth, et Bosor, et reliquas civitates Galaaditidis.

37. Post hæc autem verba congre-

---

30. — *Et factum est diluculo.* Il s'ensuit que Bosor était proche de Datheman. — *Ecce populus multus.* C'était le peuple ennemi. — *Portantes... ut comprehenderent... et expugnarent.* Ces pluriels se rapportent au substantif collectif *populus multus* — *Et machinas,* μηχαναί. Ce sont des machines de guerre de toutes sortes, et non pas seulement, comme traduit Grimm, « des béliers » pour battre en brèche les murailles. Les béliers s'appellent κριοί, et II Mach., XII, 15 les distingue formellement des μηχαναί.

31. — *Ascendit in cœlum sicut tuba.* Voir plus haut notre commentaire à III, 54.

33. — *Tribus ordinibus.* Trois colonnes d'attaque, trois corps d'armée. En grec, ἀρχαί, en hebr. ראשים. Cfr. Juges, VII, 16 et IX, 43. — *Exclamaverunt tubis.* C'était le signal de l'attaque. Cfr. IV, 13.

35. — *In Maspha.* Cette ville était Maspha de Galaad, Cfr. Juges, XI, 29, et non pas, comme le veut Grotius, Maspha de Moab, dont il est question I Rois, XXII, 3. Cette dernière localité était située beaucoup trop au sud pour pouvoir être le Maspha dont il est ici question.

36. — *Casbon.* Le grec dit Χασφώρ, comme au ℣. 26, ce qui indique que ces deux noms, dans la Vulg. s'appliquent a une seule et même ville. — *Mageth et Bosor,* Cfr. commentaire au ℣. 26.

37. — *Post hæc autem verba.* En grec :

gavit Timotheus exercitum alium, et castra posuit contra Raphon trans torrentem.

38. Et misit Judas speculari exercitum; et renuntiaverunt ei, dicentes : Quia convenerunt ad eum omnes gentes, quæ in circuitu nostro sunt, exercitus multus nimis;

39. Et Arabas conduxerunt in auxilium sibi, et castra posuerunt trans torrentem parati ad te venire in prælium. Et abiit Judas obviam illis.

40. Et ait Timotheus principibus exercitus sui : Cum appropinquaverit Judas, et exercitus ejus ad torrentem aquæ; si transierit ad nos prior, non poterimus sustinere eum; quia potens poterit adversum nos.

41. Si vero timuerit transire, et posuerit castra extra flumen, transfretemus ad eos, et poterimus adversus illum.

42. Ut autem appropinquavit

mothée assembla une autre armée, et il campa vis-à-vis de Raphon, au-delà du torrent.

38. Et Judas envoya reconnaître cette armée, et on lui fit un rapport, disant : Tous les peuples qui nous environnent sont assemblés autour de lui; leur armée est très-nombreuse.

39. Ils ont salarié des Arabes à leur secours, et ils sont campés au-delà du torrent; et ils se préparent à marcher au combat contre toi. Judas alors s'avança à leur rencontre.

40. Et Timothée dit aux généraux de son armée : Lorsque Judas approchera avec son armée du cours d'eau, s'il passe vers nous le premier, nous ne pourrons lui résister; parce que, puissant, il nous accablera.

41. Mais s'il craint de passer, et s'il campe au-delà du fleuve, passons à eux, et nous prévaudrons contre lui.

42. Judas étant arrivé près du

μετὰ τὰ ῥήματα ταῦτα qui est une expression fréquente dans les LXX pour rendre אחר הדברים האלה. — Timothée qui avait été battu par Judas, ✝. 7, rassembla les restes de son armée, les fortifia par l'adjonction de troupes auxiliaires et alla camper vis-à-vis de Raphon. — *Contra Raphon.* C'est la ville de Raphana, dont parle Pline, Hist. Nat., v, 16. Il ressort du ✝. 43 que Raphon n'était pas éloigné d'Astaroth-Carnaïm, et c'est cette circonstance qui va nous permettre de déterminer de quel torrent il est ici question : — *Trans torrentem.* Presque tous les commentateurs pensent qu'il s'agit ici du Jaboc, et en effet, Gen., XXXII, 24, le Jaboc est appelé simplement הנחל, et par les LXX ὁ χειμάῤῥους : le torrent. Mais le Jaboc nous semble situé bien trop au midi pour qu'il puisse être question de lui ici : la ligne d'opérations de Judas dans son expédition au pays de Galaad, ne pouvait s'étendre jusque-là. Keil est peut-être dans le vrai, lorsqu'il prétend que ce torrent doit être le Mandhur, nommé aussi le Hieromax, qui prend sa source dans le Hauran et qui se jette dans le Jourdain à deux lieues environ au-dessous du lac de Génésareth.

38. — *Omnes gentes.* Tous les peuples infidèles de la Galilée, auxquels s'étaient joints les Iduméens, les Ammonites, les habitants de Galaad et des Arabes, tous s'étaient réunis sous les ordres de Timothée. Comparer ✝✝. 38-68 avec II Mach., XII, 20 et suiv.

40. — *Si transierit ad nos prior,* etc. Grimm pense que Timothée augure de l'issue heureuse ou malheureuse du combat par la raison que la rive droite du torrent, par sa topographie, était plus dangereuse que la rive gauche, pour livrer bataille. C'est là une supposition toute gratuite. Nous préférons nous rallier au commentaire de Keil. Timothée connaissait la bravoure de Judas et l'impétuosité de son attaque. Si le premier, dit-il, Judas, se précipite sur nous, nous sommes perdus, nous ne pourrons lui résister; mais s'il hésite, s'il nous laisse franchir le torrent pour aller à lui, c'est une preuve que la supériorité numérique de nos troupes lui fait peur et alors nous pouvons espérer la victoire. Ces paroles de Timothée peuvent être comparées à celles qui furent adressées par Jonathas à son écuyer, I Rois, XIV, 8-10.

42. — *Scribas populi.* Ces scribes, γραμματεῖς, étaient des officiers de l'armée chargés

torrent d'eau, il plaça les scribes du peuple sur les bords de la rivière, et il leur ordonna, disant : Ne laissez aucun homme en arrière, mais que tous viennent au combat.

43. Et il passa l'eau le premier, et tout le peuple après lui et toutes les nations furent vaincues en leur présence et elles jetèrent leurs armes, et elles s'enfuirent dans le temple de Carnaïm.

44. Et il prit la ville et brûla le temple par le feu, avec tous ceux qui étaient dedans, et Carnaïm fut soumise, et elle ne put tenir devant Judas.

45. Alors Judas assembla tous les Israélites qui étaient en Galaad, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, avec leurs femmes et leurs enfants, et une fort grande armée, pour les emmener dans la terre de Juda.

46. Et ils vinrent jusqu'à Ephron; et cette ville est grande, située sur la route, très-fortifiée, et on ne pouvait se détourner d'elle ni à droite ni à gauche; mais le chemin passait au milieu.

Judas ad torrentem aquæ, statuit scribas populi secus torrentem, et mandavit eis, dicens : Neminem hominum reliqueritis; sed veniant omnes in prælium.

43. Et transfretavit ad illos prior, et omnis populus post eum, et contritæ sunt omnes gentes a facie eorum, et projecerunt arma sua, et fugerunt ad fanum quod erat in Carnaim.

44. Et occupavit ipsam civitatem, et fanum succendit igni cum omnibus, qui erant in ipso; et oppressa est Carnaim, et non potuit sustinere contra faciem Judæ.

45. Et congregavit Judas universos Israelitas, qui erant in Galaaditide, a minimo usque ad maximum, et uxores eorum, et natos, et exercitum magnum valde, ut venirent in terram Juda.

46. Et venerunt usque Ephron; et hæc civitas magna in ingressu posita, munita valde, et non erat declinare ab ea dextra vel sinistra, sed per mediam iter erat.

---

des enrôlements, des listes des soldats, de l'approvisionnement des troupes, des espèces d'intendants militaires, Cfr. Deut., xx, 5 et suiv. et II Paral., xxvi, 11. Ils devaient aussi faire les reconnaissances du terrain, dresser les plans de campagne, et le livre de Josué, I, 10 et III, 2, nous les représente transmettant les ordres des généraux aux différents corps et remplissant les fonctions de nos officiers d'état-major, et d'aides-de-camp; mais ils ne prenaient pas part au combat.

43. — *Quod erat in Carnaim*. Cfr. ℣. 26 et II Mach., XII, 26. Les ennemis se réfugièrent dans le temple de Carnaïm, peut-être dans l'espoir ou que leurs dieux les protégeraient, ou que la sainteté du lieu arrêterait les Juifs dans leur vengeance. Cette dernière hypothèse était évidemment un faux raisonnement, les Juifs étant les ennemis irréconciliables de toute idolâtrie et de tout temple consacré aux idoles.

45. — Simon Machabée, ℣. 23, avait fait la même chose pour protéger les habitants de la Galilée.

46. — *Et venerunt usque Ephron*. Il ne faut pas confondre cette ville avec Ephron dont parle II Paral., XIII, 79, et qui était une ville de la tribu de Benjamin. Ephron de notre verset devait être située entre Astaroth et le Jourdain; c'était, d'après la description qui en est faite ici, une ville forte, bâtie dans un défilé étroit, dont elle barrait complètement le passage. La situation de cette ville n'est pas bien connue. Loch la place près de l'endroit où le Jaboc se jette dans le Jourdain. Ancessi l'identifie à la ville de Gephros de Polybe; Hitzig. Gesch., p. 352 aux ruines de Tabaquat Fuheil. Keil fait observer avec raison que ces ruines sont situées au sud de Bethsan, tandis que, d'après notre récit, ℣. 52, Judas traversa d'abord Ephron pour arriver à Bethsan. Ce dernier commentateur pense qu'Ephron était située soit dans les environs d'el Arab soit dans les défilés de Sheriat el Mandhur. Le texte grec dit : « Cette ville est grande et très fortifiée pour le passage », c'est-à-dire qu'elle est d'un accès difficile à cause de ses fortifications.

47. Et incluserunt se qui erant in civitate, et obstruxerunt portas lapidibus; et misit ad eos Judas verbis pacificis,

48. Dicens : Transeamus per terram vestram, ut eamus in terram nostram; et nemo vobis nocebit : tantum pedibus transibimus. Et nolebant eis aperire.

49. Et præcepit Judas prædicare in castris, ut applicarent unusquisque in quo erat loco.

50. Et applicuerunt se viri virtutis; et oppugnavit civitatem illam tota die, et tota nocte, et tradita est civitas in manu ejus.

51. Et peremerunt omnem masculum in ore gladii, et eradicavit eam, et accepit spolia ejus, et transivit per totam civitatem super interfectos.

52. Et transgressi sunt Jordanem in campo magno, contra faciem Bethsan.

53. Et erat Judas congregans extremos, et exhortabatur populum per totam viam, donec venirent in terram Juda.

47. Et ceux qui étaient dans la ville s'y enfermèrent, et ils en bouchèrent les portes avec des pierres; et Judas envoya vers eux avec des paroles de paix,

48. Disant : Nous traverserons votre territoire pour aller dans notre pays, et personne ne vous nuira. Nous ne passerons qu'à pied. Mais ils ne voulurent point leur ouvrir.

49. Alors Judas fit publier dans le camp, que chacun attaquât la ville dans le lieu où il était.

50. Les hommes de l'armée s'avancèrent; et il donna l'assaut à la ville durant tout le jour et toute la nuit; et la ville fut livrée entre ses mains.

51. Et ils frappèrent tous les mâles au tranchant du glaive et il la détruisit, et il en emporta les dépouilles et il traversa toute la ville sur les cadavres.

52. Ils passèrent ensuite le Jourdain dans la grande plaine qui est vis-à-vis de Bethsan.

53. Et Judas était à l'arrière-garde la ralliant, et encourageant le peuple dans tout le chemin, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en la terre de Juda.

---

48. — *Et misit ad eos Judas.* Probablement que la ville d'Ephron ne s'était pas montrée hostile encore envers les Juifs. C'est pourquoi Judas lui fit offrir la paix, se conformant en cela aux stipulations de la loi. Cfr. Deut., XX, 10 et suiv.

48. — Cette demande de passage est presque identique dans ses expressions à celle faite par Moïse au roi des Edomites, Nomb., XX, 17, et à celle adressée à Sehon, roi des Amorrhéens, Nombr., XXI, 22. Ce dernier refusa le passage, ainsi que le refusèrent ici les habitants d'Ephron. Le texte grec de II Mach., XII, 27, nous apprend que Lysias avait son habitation à Ephron. Cette circonstance suffirait pour expliquer le refus de passage fait à Judas.

50. — *Et tradita est civitas in manu ejus.* En grec : παρεδόθη..... ἐν χερσὶν αὐτοῦ que Grotius explique ainsi : « Pervenit in ipsius potestatem, Deo sic res gerente, non enim dedita fuit urbs, sed vi capta. »

52. — *In campo magno.* Cette plaine n'est pas comme le prétend Grimm, après D. Calmet, la plaine de Jezraël en Esdrelom, qui est parfois nommée simplement la grande plaine; car cette plaine n'est pas située vis-à-vis de Bethsan, *contra Bethsan,* pour ceux qui arrivent du côté du Jourdain. Il s'agit ici de la longue vallée du Ghor, sur les rives du Jourdain, entre le lac de Tibériade et Sakut, que Josèphe, Ant., XII, 8, 5 appelle, comme notre livre μέγα πέδιον. — *Contra faciem Bethsan.* Cette ville est située à deux lieues du Jourdain. Les Grecs la nomment Σκυθόπολις, Cfr. Jos., Antiq., XII, 8, 5 et XIII, 1, 6 ou bien encore Σκυθῶν πόλις II Mach., XII, 29, « la Ville des chaumières. »

53. — *Congregans extremos.* Judas, à l'arrière-garde, excitait les traînards à avancer, ainsi que les malades, les femmes, les enfants, les vieillards, de peur que, séparés de l'armée, ils ne tombassent entre les mains des populations ennemies, qui habitaient ces contrées.

54. Puis ils montèrent sur la montagne de Sion avec joie et avec allégresse, et ils offrirent des holocaustes parce qu'aucun d'eux n'avait péri, jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés en paix.

55. Et durant les jours où Judas avec Jonathas étaient dans la terre de Galaad, et Simon, son frère, dans la Galilée devant Ptolémaïde;

56. Joseph, fils de Zacharie, et Azarias, le général, apprirent les succès et les victoires qu'ils avaient remportés.

57. Et il dit : Faisons-nous aussi un nom, et allons combattre contre les nations qui sont autour de nous.

58. Il donna donc ses ordres à ceux qui étaient dans son armée et ils marchèrent contre Jamnia.

59. Et Gorgias sortit de la ville avec ses gens, et alla au-devant d'eux au combat.

60. Et Joseph et Azarias furent mis en fuite jusqu'à la frontière de Judée, et près de deux mille hommes du peuple d'Israël périrent ce jour-là; et la déroute fut grande parmi le peuple,

61. Parce qu'ils n'avaient pas écouté Judas et ses frères, s'imaginant se conduire vaillamment.

54. Et ascenderunt in montem Sion cum lætitia et gaudio, et obtulerunt holocausta, quod nemo ex eis cecidisset, donec reverterentur in pace.

55. Et in diebus, quibus erat Judas, et Jonathas in terra Galaad, et Simon frater ejus in Galilæa contra faciem Ptolemaidis,

56. Audivit Josephus Zachariæ filius, et Azarias princeps virtutis, res bene gestas, et prælia quæ facta sunt.

57. Et dixit : Faciamus et ipsi nobis nomen, et eamus pugnare adversus gentes quæ in circuitu nostro sunt.

58. Et præcepit his qui erant in exercitu suo, et abierunt Jamniam.

59. Et exivit Gorgias de civitate, et viri ejus obviam illis in pugnam.

60. Et fugati sunt Josephus et Azarias usque in fines Judææ; et ceciderunt illo die de populo Israël ad duo millia viri, et facta est fuga magna in populo :

61. Quia non audierunt Judam, et fratres ejus, existimantes fortiter se facturos.

---

54. — *Quod nemo ex eis cecidisset,* etc. Mich. et Scholz pensent qu'il n'est question ici que des Juifs habitant Galaad que Judas emmenait avec lui et dont aucun ne périt en route. Jos. croit qu'il s'agit de tous les Juifs qui faisaient partie de l'expédition et dont aucun ne périt au cours de toutes les batailles. Pellic., Fullon, Loch., etc. voient dans cette merveilleuse conservation un miracle de la Providence. C'est une exagération historique, dit le rationaliste Grimm. Keil rapproche ce verset du ℣. 53, où sont énumérés tous les périls de la route, et il est d'avis que notre texte signifie que personne ne périt dans la route qui fut parcourue depuis le passage du Jourdain jusqu'à l'arrivée en Judée. Les dernières paroles de notre verset : *donec reverterentur in pace* semblent en effet correspondre à ces mots du ℣. 53 : *donec venirent in terram Juda.*

56. — *Res bene gestas.* En grec ἀνδραγαθία, la vaillance; au pluriel pour exprimer le résultat de la vaillance : les actes héroïques, les actions d'éclat.

57. — *Et dixit.* Le sujet de ce verbe est Joseph., c'est-à-dire : Joseph dit à Azarias.

58. — *Et præcepit suis,* etc. Le grec dit mieux : « Et præceperunt. » Cette expédition eut lieu malgré les ordres formels de Judas, Cfr. ℣. 19. L'ambition des deux chefs en fut la seule cause; aussi elle se termina par un désastre. — *Jamnia,* du pays des Philistins, voir notre commentaire à IV, 15.

59. — *Et exivit Gorgias.* Gorgias était un général syrien. Battu par Judas, il s'était refugié sur le territoire des Philistins. Cfr.

62. Ipsi autem non erant de semine virorum illorum, per quos salus facta est in Israël.

63. Et viri Juda magnificati sunt valde in conspectu omnis Israël, et gentium omnium ubi audiebatur nomen eorum.

64. Et convenerunt ad eos fausta acclamantes.

65. Et exivit Judas, et fratres ejus, et expuganbant filios Esau in terra quæ ad austrum est, et percussit Chebron, et filias ejus; et muros ejus et turres succendit igni in circuitu.

66. Et movit castra ut iret in terram alienigenarum, et perambulabat Samariam.

67. In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prælium.

68. Et declinavit Judas in Azotum in terram alienigenarum, et

62. Mais ils n'étaient point de la race de ces hommes par qui le salut est venu en Israël.

63. Or les soldats de Judas furent en grand honneur devant tout Israël et devant tous les peuples où l'on entendit leur nom.

64. Et l'on accourait autour d'eux pour les féliciter.

65. Ensuite Judas sortit avec ses frères, et ils attaquèrent les enfants d'Esaü, dans la terre qui est vers le midi, et il prit Chébron, et ses villes tributaires, et il en brûla tout autour par le feu les murailles et les tours.

66. Puis il leva son camp pour aller au pays des étrangers; et il prit sa route par Samarie.

67. Dans ce jour-là, des prêtres périrent dans le combat en voulant signaler leur courage, et s'engageant sans ordre dans la bataille.

68. Et Judas se dirigea vers Azot, en la terre des étrangers; et

---

III, 38 et notre commentaire à ce verset.

62. — *Ipsi autem non erant,* etc. Joseph et Azarias n'étaient pas de la race des Asmonéens, de la famille de Mathathias, par qui Dieu voulait sauver Israël, et ils n'avaient engagé la lutte que par orgueil et par ambition. Cfr. ℣. 57.

63. — *Et viri Juda.* Le grec dit : « Et vir Judas et fratres ejus magnificati sunt »; ὁ ἀνὴρ Ἰούδας, comme il est dit « l'homme Moïse », Ex., XI, 3, et Nombr., XII, 3.

65. — *Expugnabant filios Esau.* Ce sont les enfants d'Edom ou les Iduméens dont Judas avait déjà triomphé, ℣. 3.— *Et percussit Chebron.* Il prit Hébron, aujourd'hui El Khalil, située à huit lieues au sud de Jérusalem. Au temps de Néhémie, cette ville appartenait aux Juifs; les Iduméens s'en emparèrent à l'époque de la captivité et la possédaient encore au temps des Machabées. Voir sur cette ville Robinson, Palest., II; Raumer, Palest. et son remarquable travail publié par Charles Ritter dans la deutsch. Zeitschrift für christ. Wissenschaft, etc. Berlin, 1851, nº 15 à 18. — *Et filias ejus,* comme au ℣. 8. « Oppidula urbi subjecta quasi ab ea nata et deducta », dit Baduell. — *Et turres.* Ce sont les tours des murs d'enceinte.

66. — *In terram alienigenarum.* Non pas les étrangers ou les infidèles en général, mais les Philistins. Cela ressort du ℣. 68. Cfr. IV, 22. — *Et perambulabat Samariam.* Probablement, disent Grimm et d'autres commentateurs, dans le but d'y faire respecter ses armes ou pour y exercer quelques représailles. Quoi qu'il en soit, pour marcher d'Hébron vers le pays des Philistins, c'était certainement faire un détour que de passer par Samarie et rien n'indique que Judas eût affaire dans cette ville. Il vaudrait peut-être mieux suivre l'ancienne Vulg. qui écrit « Marisam » au lieu de « Samariam ». Josèphe, Antiq., XII, 8, 6, écrit également Μαρίσσαν. Une faute de copiste peut expliquer cette divergence. Marissa était située dans les plaines de Juda, et se trouvait sur la route qui conduit de l'Idumée au pays des Philistins. Cfr. Josué, XV, 44. Nous voyons d'ailleurs, II Mach., XII, 35 que Marissa devait renfermer des éléments hostiles à la cause de Judas.

67. — *Ceciderunt sacerdotes.* Les prêtres accompagnaient les expéditions, pour soutenir par leur présence et par leurs paroles le courage des combattants. Dans cette circonstance, ils voulurent prendre part à la lutte, et le Seigneur permit qu'ils succombassent.

68. — *In Azotum.* Cfr. IV, 15, et le com-

il renversa leurs autels, et il brûla par le feu les statues de leurs dieux, et il s'empara des dépouilles des villes, et il revint dans la terre de Juda.

diruit aras eorum, et sculptilia deorum ipsorum succendit igni; et cepit spolia civitatum, et reversus est in terram Juda.

CHAPITRE VI

Antiochus Epiphane ayant appris qu'Elimaïde, ville de Perse, possédait d'immenses trésors, résolut de s'en emparer; mais il fut vaincu par les habitants et s'enfuit vers Babylone (ꝟꝟ. 1-4). — Il apprend en route les revers essuyés par ses armées en Judée. Il en est si affligé, qu'il tombe malade et meurt. Son fils Antiochus Eupator lui succède (ꝟꝟ. 5-17). — La guerre se prépare entre ce dernier et Judas; voici à quelle occasion : la garnison syrienne qui occupait le fort de Sion, harcelait sans cesse les Juifs et rendait difficile l'accès du temple. Judas résolut d'en finir une bonne fois, et de chasser les Syriens de leur fort (ꝟꝟ. 18-19). — Tandis qu'il préparait le siège, quelques Syriens s'échappèrent, et protégés par des Juifs infidèles, ils parvinrent auprès du roi Antiochus Eupator et implorèrent son secours contre les Machabées (ꝟꝟ. 20-27). — Antiochus irrité, recrute une armée formidable et marche contre la Judée (ꝟꝟ. 28-30), — Siège de Bethsura et bataille de Bethzachara, dans laquelle Judas tue 600 Syriens (ꝟꝟ. 31-42). — Mort héroïque d'Eléazar, frère de Judas, qui pénètre au milieu des phalanges ennemies pour tuer l'éléphant qu'il croit monté par Antiochus. Les Juifs, ne pouvant soutenir les efforts des ennemis, se replient sur Jérusalem, où ils sont suivis par Antiochus (ꝟꝟ. 43-48). — Capitulation de Bethsura, où le roi de Syrie met une garnison (ꝟꝟ. 49-50). — Puis Antiochus attaque Jérusalem, les Juifs la défendent, mais les vivres viennent à manquer et les combattants commencent à se retirer (ꝟꝟ. 51-54). — Sur ces entrefaites, Lysias apprenant que Philippe veut se rendre maître du gouvernement du royaume, conseille au roi de faire la paix avec les Juifs. Cette paix conclue, Antiochus retourne à Antioche (ꝟꝟ. 55-63).

1. Cependant, Antiochus parcourait les hautes provinces, et il apprit que la ville d'Elimaïde était très célèbre en Perse, et opulente en argent et en or,

1. Et rex Antiochus perambulabat superiores regiones, et audivit esse civitatem Elymaidem in Perside nobilissimam, et copiosam in argento et auro,

---

mentaire à ce verset. — *Terra alienigenarum,* comme Matth., II. 6 : « Et tu Bethleem, terra Juda »; ce qui indique la portion de terrain sur laquelle la ville était située. Mich et Grimm.

Chap. VI. — 1. — *Antiochus.* Antiochus Epiphane, contre lequel les Juifs ont guerroyé jusqu'à présent. — *Perambulabat superiores regiones.* Cfr. III, 31-37. — *Civitatem Elymaidem.* Ἐλυμαΐς ἐν τῇ Περσίδι πόλις. Or, il existe bien en Perse une province, mais non pas une ville de ce nom. Quelques commentateurs expliquent l'erreur par une faute de traduction : מדינה, « la province » aurait été inexactement traduit par πόλις, « la ville », ainsi que les LXX l'ont fait d'ailleurs, Dan., XI, 14. Mais il ressort des ꝟꝟ. 2 et 3, qu'il s'agit ici d'une ville et non d'une province. Une erreur de traduction ne peut donc pas être admise. On peut cependant résoudre la difficulté en comparant les différents manuscrits. Le manuscrit d'Alex., et cinq manuscrits minuscules écrivent ἐν Ἐλυμαΐς, l'éd. de Compl. se sert de la même expression. le manuscrit du Sinaï dit ἐνλυμαΐς. Il semble donc qu'il s'agit ici d'une ville située en Elymaïs, province du royaume de Perse, cfr. III, 33, et dont l'écrivain sacré ignorait peut-être le nom. Cfr. II Mach., IX, 2 qui nomme cette ville Persépolis. Serarius, Sanctius, Corn., etc. pensent que Elymaïs était le nom grec de Persépolis.

2. Templumque in ea locuples valde; et illic velamina aurea, et loricæ, et scuta, quæ reliquit Alexander Philippi rex Macedo, qui regnavit primus in Græcia.

2. Et que le temple y était très riche et qu'il y avait là des voiles d'or, et des cuirasses, et des boucliers qu'avait laissés Alexandre roi de Macédoine, fils de Philippe, qui régna d'abord sur la Grèce.

3. Et venit, et quærebat capere civitatem, et deprædari eam; et non potuit, quoniam innotuit sermo his, qui erant in civitate.

3. Et il vint et il chercha à prendre cette ville, et à la piller; mais il ne le put, parce que son dessein fut connu par ceux qui étaient dans la ville.

4. Et insurrexerunt in prælium et fugit inde, et abiit cum tristitia magna, et reversus est in Babyloniam.

4. Et ils se levèrent pour le combat, et il s'enfuit, et il se retira avec une grande tristesse, et il revint à Babylone.

5. Et venit qui nuntiaret ei in Perside, quia fugata sunt castra, quæ erant in terra Juda.

5. Lorsqu'il était encore en Perse, il arriva un messager qui lui annonça que son camp, qui était dans la terre de Juda avait été détruit.

6. Et quia abiit Lysias cum virtute forti in primis, et fugatus est a facie Judæorum, et invaluerunt armis, et viribus, et spoliis multis, quæ ceperunt de castris, quæ exciderunt.

6. Et que Lysias avait marché à la tête d'une armée très forte, et qu'il avait été vaincu par les Juifs, et que ceux-ci s'étaient fortifiés par les armes et par les troupes et par toutes les dépouilles qu'ils avaient prises dans le camp qu'ils avaient forcé.

7. Et quia diruerunt abominationem, quam ædificaverat super altare quod erat in Jerusalem, et sanctificationem, sicut prius, cir-

7. Et qu'ils avaient détruit l'abomination qu'il avait élevée sur l'autel qui était à Jérusalem, et qu'ils avaient environné leur temple

---

2. — *Templumque.* Appien prétend que c'était un temple dédié à Vénus; Josèphe et S. Jérôme, in Dan., VIII, disent que c'était un temple de Diane, et Justin, lib. XXXII, un temple de Jupiter. La plupart des commentateurs modernes, se reportant à II Mach., I, 13 où il est dit que ce temple était dédié à Nanée ou Diane, se rangent à l'avis de Josèphe et à celui de S. Jérôme. — *Velamina aurea.* Le texte grec dit : « Des armures d'or ». — *Quæ reliquit Alexander.* Non pas d'anciennes richesses qu'Alexandre avait épargnées, mais des ex-voto d'actions de grâces offerts dans le temple par le monarque de Macédoine. Cfr. I, 1.

3. — *Sermo,* ὁ λόγος, c'est-à-dire « la chose, le dessein. » — *His qui erant in civitate.* Les habitants de la ville, comme X, 76; XI, 46; etc.

4. — *Et reversus est in Babyloniam.* Allioli observe que les auteurs de la lettre, II Mach., I, 13, disent qu'Antiochus fut mis à mort dans le temple. Et il ajoute qu'il a pu y être maltraité et blessé, mais en sortir encore vivant.

5. — *Et venit qui nuntiaret ei in Perside.* C'était un messager envoyé par Lysias, III, 32. D'après II Mach., IX, 3, Antiochus reçut déjà cette nouvelle à Ecbatane. Rien n'autorise la supposition de Grimm, qui pense que ce messager était sans doute Philippe, dont il est fait mention, ỳ. 14.

6. — *In primis,* ἐν πρώτοις, c'est-à-dire, « inter primos », à la tête de l'armée, comme général en chef. Cfr. IV, 28.

7. — *Abominationem.* C'est la statue de Jupiter et son autel. L'auteur sacré met dans la bouche du messager idolâtre des expressions qui sont appropriées au point de vue des Juifs. — *Et Bethsuram, civitatem suam.* Non pas : « oppidum ob situs opportunitatem Antiocho dilectum ». Comme dit Grotius ni comme Mich. « la ville du temple » c'est-à-dire la re-

de hautes murailles, comme auparavant, ainsi que Bethsura sa ville.

8. Et il arriva, lorsque le roi apprit ces nouvelles, qu'il en pâlit et qu'il fut très troublé, et il se jeta sur son lit, et il tomba dans la langueur à cause de sa tristesse, parce que rien n'était arrivé de la façon qu'il l'avait pensé.

9. Et il demeura là pendant de longs jours, parce que une grande tristesse se renouvelait en lui; et il crut qu'il allait mourir.

10. Et il appela tous ses amis, et il leur dit : Le sommeil s'est éloigné de mes yeux, et je succombe et mon cœur défaille à cause de mes chagrins.

11. Et j'ai dit dans mon cœur : Dans quelle tribulation suis-je tombé, et dans quel abîme de tristesse suis-je maintenant, moi qui étais auparavant heureux et aimé dans ma puissance.

12. Maintenant, je me souviens des maux que j'ai faits dans Jérusalem, d'où j'ai aussi emporté toutes les dépouilles d'or et d'argent, qui y étaient, et j'ai envoyé, sans provocation, pour enlever les habitants de la Judée.

13. Je reconnais donc que c'est pour cela que ces maux m'ont atteint, et voici que je meurs, d'une grande tristesse, sur la terre étrangère.

cumdederunt muris excelsis, sed et Bethsuram civitatem suam.

8. Et factum est, ut audivit rex sermones istos, expavit, et commotus est valde, et decidit in lectum, et incidit in languorem præ tristitia, quia non factum est ei sicut cogitabat.

9. Et erat illic per dies multos; quia renovata est in eo tristitia magna, et arbitratus est se mori.

10. Et vocavit omnes amicos suos, et dixit illis : Recessit somnus ab oculis meis, et concidi, et corrui corde præ sollicitudine.

11. Et dixi in corde meo : In quantam tribulationem deveni, et in quos fluctus tristitiæ, in qua nunc sum? Qui jucundus eram, et dilectus in potestate mea.

12. Nunc vero reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem, unde et abstuli omnia spolia aurea et argentea quæ erant in ea, et misi auferre habitantes Judæam sine causa.

13. Cognovi ergo quia propterea invenerunt me mala ista; et ecce pereo tristitia magna in terra aliena.

---

doute pour protéger le temple »; mais simplement : la ville appartenant sans conteste à Antiochus, attendu qu'elle était située hors du territoire de la Judée. Cfr. IV, 61.

9. — *Et erat ibi*; c'est-à-dire : « in Perside. » D'après Polyb., XXXI, 11, Antiochus mourut, dévoré de remords et de chagrins à Tabée, en Perse. S. Jérôme, in Dan., XI, 44, appelle cette ville : « Tabes oppidum Persidos. » « Tabas oppidum est in Parætacene ultimum », dit Q. Curce, V, 13, 2.

11. — Le grec traduit : « Et je disais dans mon cœur : jusqu'à quelle affliction suis-je arrivé et en quel grand abîme (κλύδων, le flot, la vague en parlant d'un malheur, par conséquent l'abîme) suis-je maintenant? J'étais bon et aimé dans ma puissance. »

12. — Lire les crimes d'Antiochus contre Jérusalem et contre les Juifs : I, 23 et III, 34-36.

13. — *In terra aliena*. La province d'Elam appartenait sans doute au royaume de Syrie; mais c'était une province fort éloignée; Antiochus y était allé dans l'intention bien manifeste d'y commettre des exactions et d'y recueillir du butin; il avait voulu s'emparer du temple de cette province, Cfr. ℣. 2, pour le piller. Il ne pouvait donc compter sur aucune sympathie parmi les habitants du pays, et cette terre, quoique lui appartenant, était

14. Et vocavit Philippum, unum de amicis suis, et præposuit eum super universum regnum suum.
15. Et dedit ei diadema, et stolam suam, et annulum, ut adduceret Antiochum filium suum et nutriret eum, et regnaret.
16. Et mortuus est illic Antiochus rex anno centesimo quadragesimo nono.
17. Et cognovit Lysias, quoniam mortuus est rex, et constituit regnare Antiochum filium ejus quem nutrivit adolescentem : et vocavit nomen ejus Eupator.
18. Et hi, qui erant in arce, concluserant Israël in circuitu sanctorum : et quærebant eis mala semper, et firmamentum gentium.
19. Et cogitavit Judas disperdere eos; et convocavit universum populum, ut obsiderent eos.
20. Et convenerunt simul et obsederunt eos anno centesimo quin-

14. Alors il appela Philippe, l'un de ses amis; et il l'établit sur tout son royaume.
15. Il lui donna son diadème et sa robe et son anneau, afin qu'il amenât son fils Antiochus, et qu'il l'élevât et qu'il le fît régner.
16. Le roi Antiochus mourut là, en l'année cent quarante-neuf.
17. Lorsque Lysias apprit que le roi était mort, il établit roi Antiochus, le fils de celui-ci, qu'il avait nourri depuis sa jeunesse, et il lui donna le nom d'Eupator.
18. Or, ceux qui étaient dans la forteresse avaient fermé à Israël toute l'enceinte du sanctuaire; et ils cherchaient toujours à lui nuire, et à fortifier les nations.
19. Alors Judas résolut de les perdre; et il convoqua tout le peuple afin de les assiéger.
20. Et ils se rassemblèrent tous ensemble, et ils les assiégèrent en

---

bien réellement pour lui une terre étrangère.

14. — *Philippum, unum de amicis suis.* II Mach., IX, 29, ajoute qu'il était son frère de lait : « collactaneus. » C'est le même Philippe qu'Antiochus avait établi gouverneur de Judée, Cfr. II Mach., V, 22 et IX, 29. Il traita les Juifs avec une extrême rigueur, Cfr. II Mach., VI, 11 et VIII, 9, et la crainte qu'il avait de Judas Machabée l'obligea à prendre la fuite. Grimm pense qu'il n'est pas impossible que ce fût ce même Philippe qui était grand-maître des éléphants à la bataille de Magnésia. Cfr. T. Live, XXXVII, 41.

15. — *Annulum,* τὸν δακτύλιον, c'est l'anneau du sceau, avec lequel le roi scellait ses décrets. En remettant à Philippe ces insignes de la dignité royale et en le nommant tuteur de son jeune fils, Antiochus révoquait par là-même les pouvoirs qu'il avait conférés à Lysias, III, 32-33. Grimm fait observer que Philippe avait dû profiter de l'éloignement de Lysias pour s'insinuer dans la confiance du roi malade et affaibli. Ce dernier, du reste, devait être assez peu satisfait de son lieutenant Lysias qui avait essuyé tant et de si rudes défaites de la part de Judas. — *Ut adduceret Antiochum filium suum.* Le grec dit : τοῦ ἀγαγεῖν Ἀντίοχον, « afin qu'il les portât (les insignes de la royauté) à Antiochus ».

16. — *Anno centesimo quadragesimo nono.* Cette date de l'ère des Séleucides correspond à l'année 163 avant J. C. Cette mort arriva au mois de mars.

17. — *Antiochum filium suum.* D'après Appien, Syr. 47 et 66, le jeune prince était âgé de neuf ans à la mort de son père; d'après Eusèbe, chron. trad. arménienne, il avait quatorze ans. Muller, Bemerk. in Frag. græc. hist., II, p. 13, pense que l'indication d'Appien est la seule admissible. Grimm et Keil partagent cet avis. — *Et vocavit nomen ejus,* En grec : ἐκάλεσε τὸ ὄνομα αὐτοῦ, hébraïsme correspondant à יקרא את־שמו Cfr. Matth., I, 21. — *Eupator.* En grec Εὐπάτορα, var Εὐπάτωρ, comme l'explique Appien, Syr. 46 : διὰ τὴν τοῦ πατρὸς ἀρετήν.

18. — *Qui erant in arce.* Cfr. I, 35 et IV, 41 et le commentaire à ces versets. — *Conclusum tenebant.* En grec : ἦσαν συγκλείοντες τὸν Ἰσρ., c'est-à-dire, comme traduit Wahl : « Conclusum tenebant Israelem », non pas en ce sens que les Syriens du fort empêchaient absolument l'entrée du temple, mais ils en rendaient l'accès difficile. Comparer ce verset et les suivants à II Mach., XIII, 1 et suiv.

20. — *Anno centesimo quinquagesimo.* C'est l'année 162 avant J. C., la seconde année du règne d'Antiochus Eupator. — *Balistas.* Le

la cent-cinquantième année; et ils construisirent des balistes et des machines.

21. Alors quelques-uns des assiégés sortirent; et quelques impies d'entre Israël se joignirent à eux,

22. Et ils allèrent vers le roi, et ils dirent : Jusqu'à quand différeras-tu à nous faire justice, et à venger nos frères?

23. Nous nous sommes engagés à servir ton père, et à marcher sous ses ordres, et à obéir à ses édits.

24. Et les fils de notre peuple, à cause de cela, sont devenus nos ennemis, et tous ceux d'entre nous qui étaient rencontrés, étaient mis à mort, et nos héritages étaient ravagés.

25. Ils ont étendu la main, non seulement sur nous, mais sur tous nos pays voisins.

26. Et vois, aujourd'hui, ils campent devant la forteresse de Jérusalem, pour l'occuper; et ils ont fortifié le fort de Bethsura.

27. Que si tu ne les préviens pas bien vite, ils feront pis que cela encore, et tu ne pourras plus les contenir.

quagesimo, et fecerunt balistas et machinas.

21. Et exierunt quidam ex eis qui obsidebantur, et adjunxerunt se illis aliqui impii ex Israël.

22. Et abierunt ad regem, et dixerunt : Quousque non facis judicium, et vindicas fratres nostros?

23. Nos decrevimus servire patri tuo, et ambulare in præceptis ejus, et obsequi edictis ejus.

24. Et filii populi nostri propter hoc alienabant se a nobis, et quicumque inveniebantur ex nobis, interficiebantur, et hæreditates nostræ diripiebantur.

25. Et non ad nos tantum extenderunt manum, sed et in omnes fines nostros.

26. Et ecce applicuerunt hodie ad arcem Jerusalem occupare eam, et munitionem Bethsuram munierunt.

27. Et nisi præveneris eos velocius, majora, quam hæc, facient, et non poteris obtinere eos.

---

grec dit βελοστάσεις, des tours pour y placer des balistes. Polyb. 9, 41 et Diod. Sic. 20, 85. « La baliste était une des plus importantes machines de guerre des anciens. Les historiens en font remonter l'invention à une époque un peu antérieure à celle d'Alexandre-le-Grand. Ordinairement elles servaient à lancer des pierres rondes ou des espèces de boulets. Quand on voulait lancer des dards, on y ajoutait une sorte de fût qui jouait le rôle du fût de l'arbalète au moyen-âge. Les auteurs anciens font mention de balistes qui lançaient des pierres pesant depuis 25 jusqu'à 150 kilogrammes. Selon l'historien Josèphe, celles que les Romains employèrent de son temps au siège de Jérusalem, sous Titus, (a. 70 après J. C.) lançaient leurs projectiles à une distance de 400 mètres. » L. Napoléon. Du passé, du présent et de l'avenir de l'artillerie.

21. — Les ouvrages d'approche et les préparations du siège de la forteresse demandèrent un certain temps pendant lequel quelques Syriens purent s'échapper. Ils furent recueillis par des Juifs impies, des traîtres jaloux de la gloire de Judas, et avec le secours de ceux-ci, ils purent arriver jusqu'à Antiochus Eupator pour lui demander aide et protection.

22. — *Fratres nostros.* Ce sont les Syriens assiégés dans leur fort de Jérusalem et les Juifs apostats, ennemis de Judas.

25. — *Sed in omnes fines nostros.* C'est-à-dire qu'ils s'attaquent en ennemis à toutes les nations voisines. Concernant ces expéditions de Judas contre les peuples limitrophes, Cfr. v, 3 et s.

26. — *Et ecce.* Les rusés messagers ont gardé pour la fin de leur discours, ce qu'ils savaient devoir faire le plus d'impression sur le jeune roi *Et ecce,* καὶ ἰδού « et vois », ils attaquent même la forteresse de Jérusalem et ils ont fortifié Bethsura, une ville qui ne leur appartient pas.

28. Et iratus est rex, ut hæc audivit; et convocavit omnes amicos suos, et principes exercitus sui, et eos, qui super equites erant.

29. Sed et de regnis aliis, et de insulis maritimis venerunt ad eum exercitus conductitii.

30. Et erat numerus exercitus ejus, centum millia peditum, et viginti millia equitum, et elephanti triginta duo, docti ad prælium.

28. Alors le roi ayant entendu tout cela, en fut irrité, et il convoqua tous ses amis, les principaux de son armée et ceux qui commandaient la cavalerie.

29. Des troupes auxiliaires vinrent aussi vers lui des royaumes étrangers et des îles maritimes.

30. Et le nombre de son armée était de cent mille fantassins, et de vingt mille cavaliers, et de trente deux éléphants dressés pour le combat.

---

28. — *Et iratus est rex.* Josèphe dit : « l'enfant roi », comme pour insinuer que cette guerre ne fut pas résolue par le roi, mais par Lysias, le régent du royaume. Il ne nous paraît pourtant pas impossible, que le roi lui-même, transporté de colère, ait décidé la guerre, surtout si on tient compte de l'éducation que recevaient les jeunes despotes d'Orient, et si l'on donne à cet Antiochus Eupator l'âge que lui attribue Eusèbe, c'est-à-dire 15 ans cette année-là qui suivait celle de la mort de son père. — *Omnes amicos suos.* Ce sont les membres du Conseil de l'Empire; *principes exercitus,* sont les généraux en chef. — *Et eos qui super equites erant.* Le grec qui dit τοὺς ἐπὶ τῶν ἡνιῶν « ceux qui sont placés sur les rênes » a donné lieu à une singulière interprétation. Quelques commentateurs ont traduit : « ceux qui tenaient les rênes de l'état. » Le contexte et le texte syr. donnent raison à la Vulg. Il s'agit évidemment des commandants de la cavalerie.

29. — *De regnis aliis.* Des royaumes de l'Asie Mineure : de Pergane, du Pont, de la Cappadoce et de la Bithynie. — *De insulis maritimis,* de Chypre, de Rhodes, de Crète et des îles de l'Archipel.

30. — *Et erat numerus exercitus ejus,* etc. II Mach., XIII, 2 n'énumère pas l'armée de Lysias au même chiffre que notre verset. Il y est dit que cette armée se composait de 110,000 fantassins, 5000 chevaux, 22 éléphants et 300 chariots armés de faux. Josèphe, Bel. jud., I, 1, 5 n'attribue à Lysias que 50,000 fantassins, 5000 cavaliers et 80 éléphants; tandis que le même auteur, Antiq., XII, 9, 3, indique les mêmes chiffres que notre verset. Cette divergence peut très bien s'expliquer par la raison que les différents auteurs ont fait à différentes époques le recensement de cette armée qui a pu diminuer ou s'accroître par les pertes des batailles ou par l'arrivée de troupes nouvelles. Quoi qu'il en soit, quelques commentateurs taxent d'exagération le nombre considérable de soldats composant cette formidable armée. Wernsdorf, De fide etc., a fait sur ce sujet un travail dans lequel il cherche à prouver l'inexactitude des chiffres 1° par la circonstance que la moitié de l'armée de Syrie était encore en Perse avec Philippe, et qu'il ne pouvait y avoir un si grand nombre d'hommes à la disposition de Lysias. 2° A la bataille de Magnésia qu'Antiochus-le-Grand livra aux Romains, à une époque où le royaume de Syrie était bien plus considérable qu'au temps des Macchabées, ce monarque ne put opposer que 80,000 hommes à ses ennemis. 3° Le traité de paix signé entre les Romains et Antiochus-le-Grand stipulait que les Syriens ne pourraient lever des troupes ni dans la Grèce, ni dans l'Archipel, ni dans aucun pays tributaire de Rome, Cfr. Polyb., XXII, 23 et Tite-Live. XXXVIII, 38, et comme toutes les îles étaient sous la domination romaine : « omnes insulæ sub imperio Romanorum », il était matériellement impossible que Lysias eût pu tirer une si grande quantité de troupes auxiliaires sans exciter la susceptibilité des Romains. 4° Une si grande armée, destinée à combattre une poignée de Juifs, eût été un embarras plutôt qu'une ressource. Quant à cette dernière objection, Keil la réfute en rappelant que, Judas « avec sa poignée d'hommes » avait déjà battu Lysias à la tête de 40,000 soldats, et plus tard à la tête de 65,000 et que maintenant qu'il avait fortifié le temple et qu'il tenait Bethsura, c'était un adversaire redoutable, avec lequel Lysias devait bien compter et auquel il devait opposer toutes les forces de l'armée. Mich. et Grimm se sont chargés de réfuter les trois premières objections. C'est précisément parce que Philippe était en Perse avec une armée considérable, que Lysias, redoutant l'arrivée de ce rival, dût mettre sur pied le plus de monde qu'il lui fut possible. Quant à l'armée de 80,000 hommes qu'Antiochus-le-Grand

31. Et ils marchèrent par l'Idumée, et ils campèrent devant Bethsura, et ils combattirent pendant beaucoup de jours, et ils construisirent des machines. Mais les Juifs firent une sortie et ils les brûlèrent, et ils combattirent vaillamment.

32. Alors Judas quitta la forteresse, et il campa devant Bethzachara, vis-à-vis le camp du roi.

33. Aussitôt le roi se leva avant le jour, et il excita vivement son armée au combat sur le chemin de Bethzachara, et les armées se préparèrent à l'attaque, et elles sonnèrent des trompettes :

34. Et ils montrèrent aux éléphants du jus de raisin et de mûres, afin de les animer au combat.

31. Et venerunt per Idumæam, et applicuerunt ad Bethsuram, et pugnaverunt dies multos, et fecerunt machinas; et exierunt, et succenderunt eas igni, et pugnaverunt viriliter.

32. Et recessit Judas ab arce, et movit castra ad Bethzacharam contra castra regis.

33. Et surrexit rex ante lucem, et concitavit exercitus in impetum contra viam Bethzacharam; et comparaverunt se exercitus in prælium, et tubis cecinerunt.

34. Et elephantis ostenderunt sanguinem uvæ et mori, ad acuendos eos in prælium.

---

opposa aux Romains à la bataille de Magnesia, il est historiquement prouvé que ce monarque avait été trompé sur les forces de ses adversaires, et qu'il avait estimé le nombre des soldats romains bien au-dessous de la réalité. Et d'ailleurs Lysias pouvait craindre, dans les circonstances actuelles, une intervention à main armée de la part des Romains qui peut-être ne voudraient pas reconnaître Antiochus Eupator, et qui pourraient prendre parti pour son oncle Démétrius; et il devait prévoir cette éventualité, en mettant sous les armes le plus grand nombre d'hommes possible, pour être prêt à défendre le jeune roi. Quant à la troisième objection, au traité de paix imposé à Magnesia au roi Antiochus, il est probable qu'il en fut de ce traité comme de bien d'autres; les stipulations n'en furent pas exactement observées. C'était d'ailleurs une des ruses de la politique romaine de laisser enfreindre les clauses de leurs traités afin d'avoir toujours un prétexte tout prêt pour déclarer la guerre, à l'heure qu'il leur conviendrait. Enfin, il n'est pas historiquement prouvé que les Romains possédassent « toutes les îles de la Méditerranée »; on ne peut par conséquent déterminer jusqu'à quel point Eupator a pu enfreindre le traité de Magnesia en recrutant des troupes dans les îles.

31. — Les assiégés de Bethsura firent une sortie et incendièrent les machines de siège des Syriens.

32. — *Bethzacaram.* Βηθζαχαρία. D'après Jos., Ant., XII, 9, 4 et bel. jud., I, 5 cette ville, dont il ne reste aujourd'hui que des ruines nommées Beit-Sakarich, était située à 70 stades au nord de Bethsura, par conséquent entre cette dernière ville et Jérusalem.

33. — *Et surrexit rex.* II Mach., XIII, 21 nous apprend que le roi avait été renseigné par un traître, nommé Rhodocus, de l'armée des Juifs. — *Et comparaverunt se exercitus in prælium.* Ces préparatifs au combat sont décrits ỳỳ. 34-41.

34. — *Ostenderunt sanguinem uvæ et mori.* Le sang du raisin est du vin rouge; le sang des mûres était une boisson spiritueuse. C'est à tort que Corn., la bible de Vence, etc. prétendent qu'on montra aux éléphants du vin rouge et du jus de mûres pour les accoutumer à voir le sang humain; le ỳ. 30 nous dit expressément que ces éléphants étaient accoutumés aux combats, *docti ad prælium.* L'explication donnée par Baduel, qui prétend que ce fut afin d'exciter par la couleur rouge la rage de ces animaux, comme on excite la colère des taureaux, est également dénuée de fondement. Les éléphants d'ailleurs ne sont pas irrités, dit-on, par le rouge, mais par la couleur blanche. Mich., Rosenm. et Scholz donnent une raison bien plus singulière encore et qui ne repose absolument sur aucun fondement: l'exhibition, disent-ils, de ces boissons était le signe du combat. Grimm et Keil nous semblent dans le vrai. Ils appuient, du reste, leur sentiment sur Elien, de Nat. animalium, XIII, 6. Les éléphants, disent-ils, sont très friands de vin et de jus de mûres. L'absorption de ces boissons enivrantes provoque leur fureur, On se contenta de leur montrer ces boissons et on ne les leur donna

35. Et diviserunt bestias per legiones; et astiterunt singulis elephantis mille viri in loricis concatenatis, et galeæ æreæ in capitibus eorum; et quingenti equites ordinati unicuique bestiæ electi erant.

35. Et ils partagèrent les bêtes par légions, et mille hommes avec des cuirasses en mailles de cuivre et des casques d'airain accompagnaient chaque éléphant; et cinq cents cavaliers d'élite furent répartis auprès de chaque bête.

36. Hi ante tempus ubicumque erat bestia, ibi erant; et quocumque ibat, ibant, et non discedebant ab ea.

36. Ceux-ci précédaient la bête partout où elle était; et là, où elle allait, ils y allaient aussi et ils ne la quittaient jamais.

37. Sed et turres ligneæ super eos firmæ protegentes super singulas bestias; et super eas machinæ; et super singulas viri virtutis triginta duo qui pugnabant desuper; et Indus magister bestiæ.

37. Et sur chacun de ces animaux, pour le protéger, étaient de fortes tours de bois, et sur celles-ci étaient des machines, et sur chacune étaient trente-deux hommes intrépides, qui combattaient là-dessus et un Indien comme conducteur de la bête.

---

pas à boire, afin d'exciter par ce moyen moral, dit Winer, l'appétit et par là l'impétuosité et la rage de ces animaux.

35. — *Et diviserunt bestias.* Les Syriens avaient conservé la fameuse « phalange », l'ordre de combat des Macédoniens. Elle est décrite par Tite-Live XXXVIII, 40 à la bataille de Magnesia, où les troupes et les éléphants furent échelonnés comme dans notre passage : « Decem et sex millia peditum more Macedonum armata fuere, qui phalangitæ appellabantur. Hæc media acies fuit in fronte in decem partes divisa. Partes eas interpositis binis elephantis distinguebat. » — *Viri in loricis concatenatis,* etc. Ce sont des cuirasses en mailles de fer. Goliath, portait une armure semblable. Cfr. I Rois, XVII, 5. — *Et quingenti equites,* etc. La mission de ces cavaliers était de garantir les flancs des éléphants.

36. — Le but de ces dispositions était d'accoutumer les éléphants à distinguer les chevaux et les hommes de l'armée de ceux de l'armée ennemie, comme aussi d'habituer les chevaux à la présence, aux cris et à l'odeur de l'éléphant dont ils ont habituellement peur.

37. — *Sed et turres ligneæ.* Aujourd'hui encore, les éléphants de guerre, dans l'Inde, portent ces sortes de tours sur leur dos. Munro, dans son ouvrage sur la guerre dans l'Inde Orientale de 1780 à 1784, Leipzig. 1791, p. 91, décrit avec beaucoup de précision ces constructions, qui, dit-il, « sont attachées sur le dos de l'éléphant avec des courroies, comme une selle. » — *Viri virtutis.* Le manuscrit latin du couvent de Saint-Germain de Paris dit : « viri fortes » qui est aussi l'expression employée par le texte syr. — *Triginta duo.* Les critiques observent avec raison, qu'une tour d'éléphant ne pouvait contenir 32 hommes. Wernsdorf, « de fide », prouve qu'elle n'en contenait que 3 ou 4, tout au plus 5. Tite-Live, XXXVII, 40 rapporte que dans l'armée d'Antiochus-le-Grand les tours d'éléphants contenaient, outre le cornac, quatre combattants. D'ailleurs l'éléphant n'aurait pas pu porter sur son dos ce poids énorme de 32 combattants. Un éléphant ne peut porter que 1600 kilogrammes, d'après D. Calmet 3.000 kilogrammes. Au milieu des péripéties du combat, la charge ne pouvait être complète, et 32 combattants armés auraient pesé, dit Grimm. au moins 2.400 kilogrammes. Il est bien évident qu'il faut expliquer ce chiffre de 32 hommes par des combattants qui se relayaient à tour de rôle; le service des javelots et des machines de guerre construites sur les éléphants était un service extrêmement pénible, qu'un même homme n'eut pu remplir longtemps sans être contraint de se reposer. Mich. fournit une autre explication. Il pense que, dans le texte original, il y avait שלש שנים « deux ou trois », d'où une faute de copiste a fait שלשים ושנים « trente-deux. » Cette hypothèse est d'autant plus admissible, qu'il est fort probable que le copiste ne connaissait ni les éléphants ni les tours qu'ils portaient sur le dos. — *Et Indus magister bestiæ.* Les éléphants venant de l'Inde étaient d'abord conduits par des Indiens qui connaissaient le mieux les mœurs et les habitudes de ces animaux géants. Plus tard,

38. Et il rangea le reste de la cavalerie sur les deux ailes, en deux divisions, pour exciter l'armée par les trompettes, et pour animer l'infanterie échelonnée en bataillons.

39. Et lorsque le soleil étincela sur les boucliers d'or et d'airain, les montagnes en resplendirent et elles brillèrent comme des lampes de feu.

40. Et une partie de l'armée du roi s'avançait sur les hautes montagnes, et l'autre marchait dans la plaine; et ils allaient avec précaution et avec ordre.

41. Et tous les habitants du pays étaient épouvantés des cris de cette multitude et de la marche des troupes, et du fracas de leurs armes qui se touchaient, car c'était une armée considérable et puissante.

42. Et Judas s'avança avec son armée pour le combat; et six cents hommes de l'armée du roi tombèrent.

43. Alors Eléazar fils de Saura aperçut une des bêtes couverte des

38. Et residuum equitatum hinc et inde statuit in duas partes, tubis exercitum commovere, et perurgere constipatos in legionibus ejus.

39. Et ut refulsit sol in clypeos aureos et æreos, resplenduerunt montes ab eis, et resplenduerunt sicut lampades ignis.

40. Et distincta est pars exercitus regis per montes excelsos, et alia per loca humilia, et ibant caute et ordinate.

41. Et commovebantur omnes inhabitantes terram a voce multitudinis, et incessu turbæ, et collisione armorum; erat enim exercitus magnus valde, et fortis.

42. Et appropiavit Judas, et exercitus ejus in prælium; et ceciderunt de exercitu regis sexcenti viri.

43. Et vidit Eleazar filius Saura unam de bestiis loricatam loricis

---

tout cornac fut nommé simplement un Indien, bien que parfois il ne fût pas de l'Inde. Le texte grec dit : « conducteur ». Il est bien évident que l'expression *bestiæ,* dans ces versets, veut dire l'éléphant.

38. — *Et residuum equitatum.* Le reste de la cavalerie qui n'avait pas été employée à protéger les éléphants. — *Turbis exercitum commovere,* etc. Ce passage est bien certainement resté obscur aux traducteurs. Le grec dit : « Il rangea le reste de la cavalerie aux deux côtés de l'infanterie, pour inquiéter (c'est-à-dire l'ennemi) et pour se mettre à l'abri dans les phalanges. »

39. — *In clypeos aureos.* Des boucliers d'or, s'écrie Grimm, mais évidemment c'est une exagération! De simples soldats pouvaient-ils avoir des boucliers d'or! Des boucliers d'or n'étaient que la propriété des princes, Cfr. III Rois, x, 16, ou une récompense accordée par eux à un acte de bravoure, Cf. XIV, 24; XV, 18, et Suet., Calig., 16. Mais il est d'abord bien évident qu'il n'était pas nécessaire que ces boucliers fusssnt en or massif pour être appelés des boucliers d'or; ensuite il ressort précisément de III Rois, x, 16, que les généraux et les soldats récompensés pour quelque action d'éclat, portaient des boucliers d'or. — *Resplenduerunt sicut lampades ignis.* S. Ambroise applique cette comparaison à des éléphants : « Hi enim, ad ortum solis, velut montes quidam armorum corusco, tanquam lampadibus ardentibus refulgebant. » Ambr. lib. I, Offic., XLI.

40. — *Et ibant caute.* Le grec dit : ἀσφαλῶς, c'est-à-dire, d'un pied ferme ou d'un pied sûr.

43. — *Eleazar, filius Saura.* Le grec n'a pas le mot *filius* que Luther a pris de la Vulg. dans sa traduction. Les LXX disent simplement Ἐλεάζαρ ὁ Σαυαράν, d'autres manuscrits Ἐλεάζαρ Αὐαράν. Eléazar était frère de Judas Machabée. Une faute de transcription a fait Saura de son surnom Abaron. Cfr. II, 5 ou Αὐαράν, et ce nom a été attribué ensuite à son père Mathathias. C'est l'opinion de Loch. — *Et visum est ei,* etc. Jos., bel. Jud., I, 15 taxe d'erronée l'opinion d'Eléazar, et cherche à démontrer que cet éléphant appartenait simplement à un particulier qui le montait, que l'action d'Eléazar était un acte de bravoure, mais qu'elle ne pouvait contribuer en rien au salut de la Judée. Michaelis, au contraire, s'efforce de prouver qu'Eléazar était dans le vrai lorsqu'il supposait que cet éléphant était celui du roi. Seulement, ajoute-t-

regis, et erat eminens super cæteras bestias; et visum est ei quod in ea esset rex.

44. Et dedit se ut liberaret populum suum, et acquireret sibi nomen æternum.

45. Et cucurrit ad eam audacter in medio legionis, interficiens a dextris et a sinistris, et cadebant ab eo huc atque illuc.

46. Et ivit sub pedes elephantis, et supposuit se ei, et occidit eum; et cecidit in terram super ipsum, et mortuus est illic.

47. Et videntes virtutem regis, et impetum exercitus ejus, diverterunt se ab eis.

48. Castra autem regis ascenderunt contra eos in Jerusalem, et

armes du roi, et elle était plus grande que toutes les autres bêtes, et il lui sembla que le roi était dessus.

44. Et il se sacrifia pour délivrer son peuple, et pour s'acquérir un nom immortel.

45. Car il courut hardiment au milieu de la légion, tuant à droite et à gauche, et ils tombèrent çà et là sous ses coups.

46. Et il se précipita sous les pieds de l'éléphant, et il se mit sous lui, et il le tua et le fit tomber par terre sous lui; et il mourut là.

47. Or, les Juifs, voyant les forces du roi, et l'impétuosité de son armée, se retirèrent.

48. En même temps, l'armée du roi marcha contre eux vers Jérusa-

---

il, le roi, qui était alors un enfant, ne prit pas part à la bataille. S'il s'y fût trouvé, sa mort, mettant fin à la régence de Lysias, les Syriens eussent probablement pris la fuite et il eût fallu attendre, pour la reprise des hostilités, le retour du nouveau roi Démétrius qui était en otage à Rome. La circonstance que le plus grand éléphant devait être celui du roi est confirmée par Plut., Alex., 60, qui rapporte que l'éléphant sur lequel se trouvait le roi Porus était plus haut que tous les autres.

44. — *Et dedit se.* Cfr. Gal, I, 4; Tit., II, 14 et I Tim., II, 6. — *Ut acquireret sibi nomen æternum.* Voir des actions d'éclat accomplies dans le but d'acquérir un nom immortel, V, 57 et 67.

45. — *A dextris et a sinistris.* Il s'agit ici des soldats rangés aux deux côtés de l'éléphant. Cfr. ℣. 35.

46. — S. Ambroise, S. Grégoire, etc. ont fait l'éloge de l'héroïsme d'Eléazar. « Quanta igitur virtus animi, primo ut mortem non timeret; deinde ut circumfusus legionibus inimicorum, in confertos raperetur hostes, medium penetraret agmen, et contempta morte ferocior, abjecto clypeo, utraque manu vulneratæ molem bestiæ subiret ac sustineret; post infra ipsam succederet, quo pleniori feriret ictu. Cujus ruina inclusus magis quam oppressus, suo est sepultus triumpho. Nec fefellit opinio virum, quamvis regius fefellerit habitus. Tanto enim virtutis spectaculo defixi hostes, inermem occupatum incursare non ausi post casum ruentis bestiæ sic trepidaverunt, ut impares se omnes unius virtuti arbitrarentur ». S. Ambr., lib. I, Offic., cap. XL, et un peu plus loin le même Père ajoute : « Itaque Eleazarus hæredem virtutis suæ pacem reliquit. » S. Grégoire fait de l'histoire d'Eléazar l'application morale suivante : « Eleazar in prælio elephantem feriens stravit; sed sub ipso, quem exstinxit, occubuit. Quos ergo iste significat, quem sua victoria oppressit, nisi eos, qui vitia superant, sed sub ipsa, quæ subjiciunt, superbiendo succumbunt? Quasi enim sub hoste, quem prosternit, moritur, qui de culpa quam superat, elevatur ». S. Greg., lib. XIX, Moralium, cap. XIII.

47. — *Virtutem regis.* Le grec dit : ἰσχὺς τῆς βασιλείας, ce qui ne signifie pas la puissance royale, comme traduit Grimm, mais : la force du royaume (Keil). Judas, voyant la force de l'ennemi, battit en retraite, avant d'avoir perdu la bataille. Cfr. II Mach., XIII, 22.

48. — *Castra autem regis,* etc. C'était l'armée principale du roi de Syrie, celle qui, de Bethzacara, avait marché contre les Juifs. Un corps d'armée était resté en arrière pour bloquer Bethsura. Cela ressort du ℣. 49. — *Ad Judæam.* Non pas en Judée, mais contre la Judée. Grimm. et avant lui Josèphe, Ant., XII, 9, 5 prétendent que Judas se retrancha avec ses troupes dans la forteresse du temple. Rien ne motive cette opinion, d'autant plus que cette année-là étant une année sabbatine, la forteresse devait être maigrement approvisionnée ainsi que cela est constaté de Bethsura, ℣. 49. Il était, d'ailleurs, peu dans les

lem, et le camp du roi s'avança en Judée, et jusqu'à la montagne de Sion.

49. Et il fit la paix avec ceux qui étaient dans Bethsura; et ils sortirent de la ville n'ayant plus de vivres, parce que c'était l'année du repos de la terre.

50. Ainsi le roi s'empara de Bethsura, et y mit garnison pour la garder.

51. Et il posa le camp devant le lieu saint pendant de nombreux jours, et il y dressa des balistes et d'autres machines et des catapultes et des instruments pour lancer des pierres et des dards, et des arbalètes pour lancer des flèches et des frondes.

52. Et les *Juifs* construisirent des machines contre les machines du roi, et ils combattirent pendant plusieurs jours.

53. Mais il n'y avait point de vivres dans la ville, parce que c'était la septième année, et que ceux d'entre les nations qui étaient demeurés dans la Judée avaient consommé les restes de ce qu'on avait mis en réserve.

54. Il ne demeura donc que peu d'hommes dans les lieux saints, parce que la faim s'était emparée d'eux, et ils se dispersèrent, chacun dans son pays.

applicuerunt castra regis ad Judæam, et montem Sion.

49. Et fecit pacem cum his qui erant in Bethsura; et exierunt de civitate, quia non erant eis ibi alimenta conclusis, quia sabbata erant terræ.

50. Et comprehendit rex Bethsuram; et constituit illic custodiam servare eam.

51. Et convertit castra ad locum sanctificationis dies multos : et statuit illic balistas, et machinas, et ignis jacula, et tormenta ad lapides jactandos, et spicula, et scorpios ad mittendas sagittas, et fundibula.

52. Fecerunt autem et ipsi machinas adversus machinas eorum, et pugnaverunt dies multos.

53. Escæ autem non erant in civitate, eo quod septimus annus esset : et qui remanserant in Judæa de gentibus, consumpserant reliquias eorum, quæ repositæ fuerant.

54. Et remanserunt in sanctis viri pauci, quoniam obtinuerat eos fames : et dispersi sunt unusquisque in locum suum.

---

habitudes de Judas de s'enfermer dans un fort.

49. — La forteresse de Bethsura, manquant de vivres, est obligée de capituler. — *Exierunt de civitate.* Il paraîtrait, d'après ces mots, que les assiégés obtinrent la libre sortie de la ville. — *Quia sabbata erant terræ.* C'était l'année du repos de la terre, qui revenait tous les sept ans et pendant laquelle le sol restait inculte. Cfr. Lév., XXV, 4 et s.

51. — *Locum sanctificationis.* C'était la montagne du temple que Judas avait fortifiée. Cfr. IV, 60. — *Balistas.* V. notre commentaire au ℣. 20. — *Et ignis jacula.* C'étaient des catapultes qui lançaient des traits enflammés. Pline attribue l'invention de cette machine de guerre aux Syriens. Diod. de Sic. en fait honneur aux Syracusains, sous le règne de Denys l'Ancien, de Sicile (430-368 av. J.-C.). — *Et scorpios.* C'étaient des espèces d'arbalètes pour lancer des flèches et qu'un seul homme pouvait manœuvrer. « Scorpiones dicebant, quas nunc manubalistas vocant; ideo sic nuncupati, quod parvis subtilibusque spiculis inferant mortem. » « F. Vegetius, de re militari, IV, 22.

53. — *In civitate.* Le manuscrit du couvent de Saint-Germain dit. : *in vasis* et il est en cela conforme aux LXX qui écrivent : ἐν τοῖς ἀγγείοις. Quelques manuscrits grecs ont pourtant, comme la Vulg. : ἐν τοῖς ἁγίοις.

54. — *In sanctis.* Dans la ville sainte, où Judas s'était retiré, ℣. 47. — *In locum suum :* Chez soi, comme S. Jean, XVI, 32, dit : *In propria.*

55. Et audivit Lysias quod Philippus, quem constituerat rex Antiochus, cum adhuc viveret, ut nutriret Antiochum filium suum, et regnaret,

56. Reversus esset a Perside, et Media, et exercitus qui abierat cum ipso, et quia quærebat suscipere regni negotia.

57. Festinavit ire, et dicere ad regem, et duces exercitus : Deficimus quotidie, et esca nobis modica est, et locus, quem obsidemus, est munitus, et incumbit nobis ordinare de regno.

58. Nunc itaque demus dextras hominibus istis, et faciamus cum illis pacem, et cum omni gente eorum.

59. Et constituamus illis ut ambulent in legitimis suis sicut prius : propter legitima enim ipsorum, quæ despeximus, irati sunt, et fecerunt omnia hæc.

60. Et placuit sermo in conspectu regis, et principum : et misit ad eos pacem facere, et receperunt illam.

61. Et juravit illis rex, et principes : et exierunt de munitione.

62. Et intravit rex montem Sion, et vidit munitionem loci : et rupit citius juramentum quod juravit : et mandavit destruere murum in gyro.

63. Et discessit festinanter, et

55. Cependant Lysias apprit que Philippe, qui avait été choisi par le roi Antiochus, lorsqu'il vivait encore, pour élever Antiochus son fils, et pour le faire régner,

56. Etait revenu de Perse et de la Médie avec l'armée qui l'y avait accompagné, et qu'il se préparait à s'emparer des affaires du royaume.

57. Il se hâta donc d'aller et de dire au roi et aux généraux de l'armée : Nous nous consumons ici tous les jours; nous avons très peu de vivres; et la place que nous assiégeons est bien fortifiée; et il nous incombe de mettre ordre aux affaires du royaume.

58. Tendons donc la main droite à ces gens et, faisons la paix avec eux et avec toute leur nation.

59. Et permettons-leur de vivre selon leurs lois, comme auparavant; car c'est à cause de leurs lois, que nous avons méprisées, qu'ils se sont révoltés et qu'ils ont fait tout cela.

60. Et cette proposition plut au roi et aux généraux, et il envoya vers eux pour traiter de la paix et ils l'acceptèrent.

61. Et le roi et ses officiers la jurèrent, et ils se retirèrent de la forteresse.

62. Et le roi se rendit sur la montagne de Sion, et il considéra les fortifications de ce lieu : et aussitôt il viola le serment qu'il avait fait; et il commanda de détruire les murs tout autour.

63. Ensuite il partit en grande

---

55. — Lysias ayant appris que Philippe, nommé par Antiochus Epiphane, sur son lit de mort, tuteur du jeune roi et régent du royaume, était de retour avec son armée, persuade à Antiochus Eupator de faire la paix avec les Juifs. Son but évident était d'avoir son armée disponible, pour la tourner, le cas échéant, contre Philippe.

59. — *Sicut prius*. Avant la domination despotique d'Antiochus Epiphane.

61. — *Et principes*. Le roi étant encore mineur, les généraux durent ratifier le traité de paix.

62. — *Montem Sion*. C'est la montagne du temple. Cfr. IV, 50. — *Rupit citius juramentum*. D'après ces paroles, il semble que le roi de Syrie s'était engagé, dans le traité de paix, à laisser subsister tous les travaux de défense construits par les Juifs.

63. — Jos., Ant., XII, 9, 7, ajoute que Phi-

hâte, et il retourna à Antioche; et il trouva que Philippe était maître de la ville; et il combattit contre lui, et il reconquit la ville.

reversus est Antiochiam, et invenit Philippum dominantem civitati : et pugnavit adversus eum, et occupavit civitatem.

CHAPITRE VII

Démétrius, fils de Séleucus IV, qui était retenu à Rome comme otage, s'embarque clandestinement, s'empare du trône de Syrie et fait mettre à mort Antiochus Eupator et Lysias (ⅴⅴ. 1-4). — Excité par des Juifs apostats, qui avaient à leur tête Alcime, un prétendant au Souverain Pontificat, Démétrius envoie Bacchide, un de ses amis, avec une armée contre Judas et contre les Juifs fidèles (ⅴⅴ. 5-9). — Bacchide et Alcime tâchent de surprendre Judas Machabée, mais il ne peuvent y réussir. Ils tuent soixante docteurs de la loi qui s'étaient fiés à leur parole, et auxquels ils avaient juré de ne faire aucun mal. Bacchide fait mourir plusieurs Juifs, laisse le gouvernement de la province à Alcime, et va retrouver le roi (ⅴⅴ. 10-20). — Alcime cherche à s'affermir dans le Souverain Pontificat. Des Juifs impies se joignent à lui et font plus de mal à leurs frères que n'en avaient fait les Gentils. Judas s'oppose à ces désordres; et Alcime le voyant plus fort que lui, va l'accuser auprès du roi, qui envoie Nicanor avec une armée contre Judas. Mais cette armée est défaite et mise en fuite (ⅴⅴ. 21-32). — Nicanor monte sur la montagne de Sion, il méprise les prêtres et les sacrifices, et il menace de brûler le temple (ⅴⅴ. 33-35). — Les prêtres ont recours à Dieu, et Judas remporte une victoire complète sur Nicanor qui est tué dans le combat (ⅴⅴ. 36-42). — Les troupes de Nicanor, ayant perdu leur chef, prennent la fuite. Judas les poursuit, les Juifs les chargent de tous côtés et en font un grand massacre. Ils rapportent de nombreuse dépouilles, et célèbrent une fête solennelle (ⅴⅴ. 44-50).

1. En la cent cinquante-unième année, Démétrius, fils de Séleucus, sortit de la ville de Rome, et il

1. Anno centesimo quinquagesimo primo, exiit Demetrius Seleuci filius ab urbe Roma, et ascen-

---

lippe fut fait prisonnier et mis à mort, tandis que II Mach., IX, 29, rapporte qu'il s'enfuit en Egypte, auprès de Ptolémée Philométor. Josèphe dit aussi, qu'Antiochus Eupator, en quittant la Judée, emmena avec lui le grand-prêtre Onias, qui avait pris le nom de Ménélas, et que, d'après les conseils de Lysias, il le fit exécuter à Beroæ, comme ayant été l'instigateur principal des troubles entre les Juifs et les Syriens. II Mach., XIII, 4-7, raconte le même évènement, mais il le place avant l'arrivée en Judée d'Antiochus Eupator et de Lysias.

CHAP. VII. — 1. — *Anno centesimo quinquagesimo primo*. C'était l'année 161 avant J.-C. — *Demetrius, Seleuci filius*. Séleucus IV, surnommé Philopator, était le fils aîné d'Antiochus-le-Grand. Lorsqu'il mourut, c'était son fils Démétrius qui aurait dû lui succéder. Mais il était alors retenu à Rome comme otage. Alors son oncle, Antiochus Epiphane, le frère cadet de Séleucus Philopator, intervertissant l'ordre de succession, s'empara du pouvoir qu'il laissa avant de mourir à son fils mineur Antiochus Eupator, avec Philippe, comme régent. Nous avons vu, VI, 14, comment Lysias fit reconnaître ce jeune monarque, qu'il avait élevé. A la nouvelle de la mort de son oncle, Démétrius fit des instances auprès du sénat romain pour obtenir l'autorisation de retourner en Syrie prendre possession du royaume de son père. Toutes ses démarches furent inutiles : le sénat refusa de rendre le jeune prince à la liberté, trouvant probablement plus avantageux pour la politique romaine de laisser un enfant sur le trône de Syrie, que d'y mettre un jeune homme intelligent et capable. Quoi qu'il en soit, Démétrius se passa de l'autorisation du sénat, s'enfuit clandestinement de Rome, et, à l'aide de l'historien Polybe, il put s'embarquer sur un vaisseau carthaginois et aborder sur la

dit cum paucis viris in civitatem maritimam, et regnavit illic.

2. Et factum est, ut ingressus est domum regni patrum suorum, comprehendit exercitus Antiochum et Lysiam, ut adducerent eos ad eum.

3. Et res ei innotuit, et ait : Nolite mihi ostendere faciem eorum.

4. Et occidit eos exercitus. Et sedit Demetrius super sedem regni sui;

5. Et venerunt ad eum viri iniqui et impii ex Israël; et Alcimus dux eorum qui volebat fieri sacerdos;

6. Et accusaverunt populum apud regem, dicentes : Perdidit Judas, et fratres ejus, omnes amicos tuos, et nos dispersit de terra nostra.

aborda avec peu de gens dans une ville maritime et il y régna.

2. Et il arriva, lorsqu'il entra dans la maison du royaume de ses pères, que l'armée se saisit d'Antiochus et de Lysias pour les lui amener.

3. Et lorsqu'il en fut averti, il dit : Ne me faites point voir leur visage.

4. Alors l'armée les tua, et Démétrius s'assit sur le trône de son royaume.

5. Alors des hommes d'Israël, iniques et impies, vinrent le trouver, et leur chef était Alcime, qui voulait être grand-prêtre.

6. Et ils accusèrent le peuple auprès du roi, en disant : Judas avec ses frères a détruit tous tes amis, et il nous a chassés de notre terre.

---

côte de Syrie. Il était alors âgé de vingt-trois ans. Cfr. Polyb., XXXI, 19-25; App., Syr., chap. XLVII, et Justin, XXXIV, 3, 4-9. — *Cum paucis viris*. D'après Polyb., XXXI, 22, 11, il était accompagné de huit amis, de cinq serviteurs et de trois enfants. — *In civitatem maritimam*. D'après II Mach., XIV, 1, cette ville était Tripoli. Ce dernier passage des Machabées dit que Démétrius était venu *cum multitudine valida*, et Grimm fait ressortir, bien à tort, la contradiction qu'il croit surprendre entre le récit du premier livre et celui du deuxième livre des Machabées. Mais on n'a qu'à lire ces deux passages pour se convaincre que le deuxième Mach. parle de l'instant où Démétrius s'embarque à Tripoli pour s'emparer du pouvoir suprême, soutenu par une puissante armée, tandis que notre verset du I Mach., parle du moment où Démétrius débarqua à Tripoli, venant de Rome, avec une suite peu nombreuse. — *Et regnavit illic*. Les Syriens étaient très-mécontents du règne d'Antiochus-Eupator et surtout de la régence de Lysias. Aussi, lorsque Démétrius arriva, prétendant qu'il était reconnu roi de Syrie par le sénat romain, il fut cru sans difficulté et l'armée se rallia à lui. Polyb., XXXI, 20, 4 nous apprend que Diodore, le précepteur de Démétrius, était allé le trouver à Rome pour l'informer de l'état des esprits et du mécontentement qui régnait contre Lysias.

2. — *Domum regni*. Le grec dit : οἶκον βασιλείας traduction de בית המלכות, Esth., I, 9; II, 16; et V, 1 : le palais royal. Cette maison du royaume de ses pères était située à Antioche, capitale de la Syrie.

3. — *Nolite mihi ostendere faciem eorum*. C'était indiquer clairement ce qu'il désirait qu'on fît des deux prisonniers. Ces paroles étaient leur arrêt de mort. Ainsi dans Esther, VIII, 8 les eunuques voilèrent la face d'Aman pour la cacher aux regards d'Assuérus, et Aman fut exécuté. Peut-être aussi Démétrius ne voulut-il pas voir ses deux adversaires afin de ne pas se laisser attendrir par la vue du jeune roi, son parent, qui était encore tout enfant. Peut-être aussi agit-il ainsi afin, le cas échéant, de se donner l'apparence auprès du sénat romain, de n'avoir pas trempé dans l'exécution de son cousin.

5. — *Alcimus*. Jos., Ant., XII, 9, 7, le nomme aussi Ἰάκειμος, c'est une forme grecque du mot hébreu אליקים. Jos., Ant., XX, 10, 1, nous apprend qu'Antiochus-Eupator, ayant fait périr le grand-prêtre Ménélaus, Cfr. II Mach., XIII, 3 et ss., il institua sur les instances de Lysias, Alcime dans le souverain pontificat. II Mach., XIV, 3 et s., nous informe du reste aussi, que cet Alcime avait été grand-prêtre, mais qu'il n'avait pas été reconnu en cette qualité par les Juifs fidèles. Le mot *sacerdos* est ici employé pour « summus sacerdos. »

6. — *Omnes amicos tuos*. Ce sont les Juifs partisans des Syriens.

7. Envoie donc maintenant un homme auquel tu aies confiance, afin qu'il aille et qu'il voie toute la désolation qu'il a répandue sur nous et sur les provinces du roi; et qu'il punisse tous ses amis, et tous ses partisans.

8. Et le roi choisit, parmi ses amis, Bacchide, qui commandait dans son royaume au-delà du grand fleuve, et qui était fidèle au roi et il l'envoya,

9. Afin qu'il constatât la désolation que Judas avait répandue; ensuite il établit l'impie Alcime dans le sacerdoce, et il lui ordonna de tirer vengeance des enfants d'Israël.

10. Et eux se levèrent et ils vinrent avec une grande armée dans la terre de Juda; et ils envoyèrent des messagers vers Judas et vers ses frères avec des paroles de paix pour les surprendre.

11. Mais ils n'écoutèrent pas leurs discours, car ils voyaient qu'ils étaient venus avec une grande armée.

12. Cependant une troupe de scribes se réunirent auprès d'Alcime et de Bacchide pour chercher le droit.

13. Et d'abord les Assidéens, qui étaient parmi les enfants d'Israël, et ils leur demandèrent la paix.

7. Nunc ergo mitte virum cui credis, ut eat, et videat exterminium omne, quod fecit nobis, et regionibus regis; et puniat omnes amicos ejus, et adjutores eorum.

8. Et elegit rex ex amicis suis Bacchidem qui dominabatur trans flumen magnum in regno, et fidelem regi; et misit eum,

9. Ut videret exterminium quod fecit Judas; sed et Alcimum impium constituit in sacerdotium, et mandavit ei facere ultionem in filios Israël.

10. Et surrexerunt, et venerunt cum exercitu magno in terram Juda; et miserunt nuntios, et locuti sunt ad Judam et ad fratres ejus, verbis pacificis in dolo.

11. Et non intenderunt sermonibus eorum; viderunt enim quia venerunt cum exercitu magno.

12. Et convenerunt ad Alcimum et Bacchidem congregatio scribarum requirere quæ justa sunt;

13. Et primi Assidæi qui erant in filiis Israël, et exquirebant ab eis pacem.

---

8. — *Trans flumen magnum.* Ce grand fleuve, c'est l'Euphrate qui souvent, dans la Bible, est appelé simplement le fleuve. Cfr. Ex., XXIII, 31. Isaïe, VIII, 7; Esdras, V, 6; et VI, 8; etc. L'historien Josèphe dit que toute la Mésopotamie avait été confiée à Bacchide.

9. — *Alcimum impium.* Alcime est appelé impie parce qu'étant grand-prêtre, il avait favorisé l'idolâtrie. Cfr. II Mach., XIV, 3. — *Constituit in sacerdotium.* Le grec dit ἔστησεν αὐτῷ τὴν ἱερωσύνην, ce qui signifie, non pas qu'il l'établit grand-prêtre, mais qu'il lui destina le souverain pontificat.

11. — *Viderunt enim quia,* etc. La vue des troupes nombreuses qui accompagnaient Bacchide et Alcime inspira de la défiance à Judas et à ses compagnons d'armes.

12. — *Congregatio scibarum.* En grec : συναγωγὴ γραμματέων, une troupe de scribes ou de docteurs de la loi qui se livraient à l'étude de l'Ecriture Sainte, surtout de la loi mosaïque. — *Requirere quæ recta sunt.* Il ne faut pas traduire avec Sacy, Mich., Grimm, etc. « pour faire des propositions très justes » ou « pour obtenir des concessions raisonnables ». Les LXX qui écrivent ἐκζητῆσαι δίκαια, nous indiquent que le mot *recta* est synonyme de « justa » ou « jus » : « pour chercher le droit ». Peut-être, dit Keil, venaient-ils demander le maintien du traité de paix conclu avec Antiochus Eupator.

13. — *Assidaei.* Cfr. II, 42. C'étaient des Juifs pieux, craignant Dieu, qui avaient laissé surprendre leur bonne foi par le caractère sacerdotal dont ils croyaient Alcime revêtu. Ils vinrent pour tâcher de mettre d'accord leur conscience avec les exigences du roi de Syrie.

14. Dixerunt enim : Homo sacerdos de semine Aaron venit, non decipiet nos.
15. Et locutus est cum eis verba pacifica; et juravit illis, dicens : Non inferemus vobis malum, neque amicis vestris.
16. Et crediderunt ei : et comprehendit ex eis sexaginta viros, et occidit eos in una die secundum verbum quod scriptum est.
17. Carnes sanctorum tuorum, et sanguinem ipsorum effuderunt in circuitu Jerusalem, et non erat qui sepeliret.

Ps. 78, 1, 3.

18. Et incubuit timor, et tremor in omnem populum; quia dixerunt : Non est veritas et judicium in eis; transgressi sunt enim constitutum, et jusjurandum quod juraverunt.
19. Et movit Bacchides castra ab Jerusalem, et applicuit Bethzecha; et misit et comprehendit mul-

14 Car ils disaient : Un homme, un prêtre de la race d'Aaron est venu, il ne nous trompera pas.
15. Et il leur dit des paroles de paix, et leur jura disant : Nous ne vous ferons aucun mal à vous, ni à vos amis.
16. Et ils le crurent; mais lui s'empara de soixante hommes d'entre eux, et il les tua en un même jour, selon la parole qui est écrite :
17. La chair de tes saints et leur sang, ils les ont répandus autour de Jérusalem et personne n'était là pour les ensevelir.
18. Alors la crainte et la terreur s'emparèrent de tout le peuple, car ils disaient : Il n'y a ni vérité ni justice parmi eux; car ils ont violé leur parole et le serment qu'ils avaient juré.
19. Ensuite Bacchide partit de Jérusalem et alla camper à Bethzécha, et il envoya et il saisit plusieurs

---

14. — *De semine Aaron.* Alcime était bien de la race d'Aaron; mais il n'était pas de la famille de Sadoc qui depuis Salomon exerçait les fonctions du Souverain Pontificat. Cfr. III Rois, II, 27 et 35.

15. — *Et locutus est,* etc. Le sujet de ce verbe et du verbe suivant, *juravit,* semble être Alcime, qui au ℣. 12 est nommé avant Bacchide. D'après les paroles du ℣. 18 : *transgressi sunt enim constitutum et jusjurandum quod juraverunt,* il ressort évidemment que Bacchide prit part à l'entrevue et qu'il prêta serment avec Alcime de protéger les Assidéens. Jos., Ant., XII, 10, 2, rapporte que le serment fut prêté par Alcime et par Bacchide et que ce fut ce dernier qui ordonna le meurtre des soixante hommes.

17. — *Carnes sanctorum tuorum.* Ces paroles sont tirées du Ps. LXXVIII, 2 et 3, mais elles ne sont pas rapportées littéralement. Le Ps. dit : « Posuerunt... carnes sanctorum tuorum bestiis terræ; effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam in circuitu Jerusalem et non erat qui sepeliret. » Grimm, combattant l'opinion opposée, émise par Hitzig, fait observer qu'il est hors de doute que l'auteur des Machabées cite ce passage du psaume, comme une parole sacrée, et qu'il reconnaît par le fait même ce psaume comme faisant partie de l'Ecriture Sainte. Il commet cependant une grosse erreur en émettant l'avis que ce psaume a dû être composé aux temps des Machabées, vers 166 ou 165 avant Jésus-Christ. Par le fait même que l'auteur de notre livre qui écrit vers 120 ou 100 avant Jésus-Christ, cite ce passage comme tiré d'un livre saint, il est absolument impossible que ce psaume se fût trouvé dans le canon des Juifs à cette époque-là s'il avait eu une origine aussi récente. Rallions-nous au sentiment catholique, qui est aussi celui du bon sens : c'est le Roi-Prophète qui, bien des siècles avant l'évènement, a vu et a prédit ce massacre des Assidéens. — *Sanctorum.* En hébreu הסידין, d'où est venu le mot *Assidæi* « les saints. »

18. — *Veritas et judicium.* « La vérité et la justice », אמת ומשפט, comme au Ps., CXI, 7.

19. — *Bethzecha.* Ce mot est écrit de plusieurs manières dans les différents manuscrits. Βηζέθ, Βαιθζαρά, Jos. écrit Βηθζηθώ, et il ajoute que c'était un village : κώμη. Michaelis et Ewald, Gesch., IV, 418 pensent qu'il s'agit de la colline de Bezetha, près de Jérusalem, sur laquelle fut construite, dans la suite, la ville neuve, qui lui fut annexée. Mais Josèphe appelle la ville neuve, Βεζεθὰ τὸ

de ceux qui s'étaient sauvés de lui, et il tua quelques-uns d'entre le peuple et il les jeta dans un grand puits.

20. Et il confia ce pays à Alcime et il lui laissa des troupes pour sa défense. Et Bacchide s'en retourna vers le roi.

21. Et Alcime se donna beaucoup de peine en faveur de son souverain Pontificat.

22. Et tous ceux qui troublaient le peuple s'assemblèrent autour de lui, et ils s'emparèrent de la terre de Juda, et ils causèrent de grands malheurs dans Israël.

23. Et Judas vit tous les maux qu'Alcime et ceux qui étaient avec lui, faisaient aux enfants d'Israël, des maux bien plus grands que les gentils.

24. Et il alla dans toutes les campagnes de la Judée, tout autour, et il tira vengeance des déserteurs : et ils cessèrent dès lors de ravager la contrée.

25. Mais Alcime vit que Judas et ses compagnons étaient devenus

tos ex eis qui a se effugerant, et quosdam de populo mactavit, et in puteum magnum projecit.

20. Et commisit regionem Alcimo, et reliquit cum eo auxilium in adjutorium ipsi. Et abiit Bacchides ad regem;

21. Et satis agebat Alcimus pro principatu sacerdotii sui;

22. Et convenerunt ad eum omnes qui perturbabant populum suum, et obtinuerunt terram Juda, et fecerunt plagam magnam in Israel.

23. Et vidit Judas omnia mala quæ fecit Alcimus, et qui cum eo erant, filiis Israël, multo plus quam gentes;

24. Et exiit in omnes fines Judææ in circuitu, et fecit vindictam in viros desertores, et cessaverunt ultra exire in regionem.

25. Vidit autem Alcimus quod prævaluit Judas, et qui cum eo

νεόκτιστον μέρος, Bel. jud., v, 4, 2. tandis qu'ici il écrit Βηζηθώ, peut-être est-ce זיתא בית, le mont des Oliviers. Quelques commentateurs indiquent la ville de Bethsetta, dans la tribu d'Issachar, dans la vallée de Jezraël, Cfr. Jug., VII, 23. Cette localité nous semble trop éloignée du théâtre des évènements pour qu'on puisse l'identifier avec Bethzecha de notre verset; car évidemment il s'agit ici d'un endroit tout proche de Jérusalem. — *Et comprehendit multos*, etc. Il est ici question de Juifs qui s'étaient d'abord ralliés aux Syriens, et qui ensuite les avaient abandonnés. Bacchide s'empare d'eux, les fait condamner, exécuter, et fait jeter les cadavres dans un puits. Cfr. Jér., XLI, 7 et s. Grimm pense qu'il est question ici de déserteurs syriens qui s'étaient ralliés à Judas et dont Bacchide réussit à s'emparer. Il fonde son opinion sur des explications philologiques du texte grec, explications qui ne nous semblent pas suffisantes pour autoriser cette interprétation. — *Quosdam de populo*. Ce sont les Juifs qui n'avaient pris parti ni pour ni contre les Syriens, par opposition à ceux qui les avaient abandonnés. — *In puteum magnum*. Le grec dit : τὸ φρέαρ : la citerne.

21. — *Et satis agebat*, etc. Alcime chercha par tous les moyens, par la douceur, par la persuasion, par la ruse et par la violence, à s'attirer les faveurs du peuple.

22. — *Perturbabant populum*. Expression identique à celle employée par S. Paul, Gal., V, 10 : « Qui autem conturbat vos. » Ce sont ici les Juifs infidèles qui cherchent à entraîner leurs frères dans l'apostasie.

23. — *Multo plus quam gentes*. Drusius dit : « In bello civili pejores sunt cives quam exteri. » Paris l'a bien éprouvé en 1871, dans les jours néfastes de la Commune.

24. — *In viros desertores*. C'est-à-dire que les Juifs infidèles, qui s'étaient ralliés aux Syriens, n'osèrent plus tenter ni de séduire leurs frères, ni de les maltraiter. — *In regionem*: En grec : εἰς τὴν χώραν, c'est la campagne, par opposition aux villes fortifiées.

25. — Il est probable qu'après la paix conclue entre Antiochus Eupator et les Juifs, Cfr. VI, 61, Judas licencia sa petite armée et se tint à l'écart. Mais il a dû conserver des

erant; et cognovit quia non potest sustinere eos, et regressus est ad regem, et accusavit eos multis criminibus.

26. Et misit rex Nicanorem, unum ex principibus suis nobilioribus, qui erat inimicitias exercens contra Israël; et mandavit ei evertere populum.

II Mach. 15, 1.

27. Et venit Nicanor in Jerusalem cum exercitu magno, et misit ad Judam et ad fratres ejus verbis pacificis cum dolo,

28. Dicens : Non sit pugna inter me et vos; veniam cum viris paucis, ut videam facies vestras cum pace.

29. Et venit ad Judam, et salutaverunt se invicem pacifice; et hostes parati erant rapere Judam.

30. Et innotuit sermo Judæ, quoniam cum dolo venerat ad eum; et conterritus est ab eo, et amplius noluit videre faciem ejus.

31. Et cognovit Nicanor quoniam

forts; et il reconnut qu'il ne pouvait leur résister, et il retourna auprès du roi, et il les accusa de plusieurs crimes.

26. Aussitôt le roi envoya Nicanor, l'un de ses plus nobles généraux, qui était hostile envers Israël, et il lui ordonna d'exterminer ce peuple.

27. Et Nicanor vint à Jérusalem avec une grande armée, et il envoya vers Judas et vers ses frères avec des paroles de paix pour les surprendre.

28. Disant : Qu'il n'y ait point de combat entre vous et moi; je viendrai avec peu d'hommes pour voir vos visages, en paix.

29. Et il vint vers Judas, et ils se saluèrent l'un l'autre pacifiquement : mais les ennemis se préparaient à s'emparer de Judas.

30. Cependant Judas connut que Nicanor était venu près de lui dans un but perfide, et, pris de crainte, il refusa de le voir davantage.

31. Alors Nicanor reconnut que

---

relations avec ses hommes, afin de pouvoir les réunir autour de lui, le cas échéant. Lorsque Démétrius monta sur le trône, et qu'il envoya Bacchide et Alcime à la tête d'une armée imposante, Judas ne se montra pas. Il ne tomba pas dans le piège où furent pris les docteurs de la loi et les Assidéens. Cfr. ✝✝. 12-16. Mais après le départ de Bacchide, lorsqu'Alcime, avec une armée moins nombreuse, tenta d'opprimer les Juifs, Judas reparut tout-à-coup sur le théâtre des opérations; il poursuivit à outrance les ennemis de son peuple, et contraignit Alcime à prendre la fuite vers la Syrie, où, par toutes sortes de calomnies contre Judas, il détermina Démétrius à envoyer en Judée une armée importante.

27. — *Et misit rex Nicanorem.* Nicanor avait déjà combattu contre les Juifs. Cfr. III, 38. D'après II Mach., XIV, 12, il commandait les éléphants de l'armée syrienne. L'historien Josèphe le désigne comme un des amis les plus intimes de Démétrius, avec lequel il s'était enfui de Rome; et cela concorde absolument avec le récit de Polyb., XXXI, 22, 4. Il est probable qu'après la mort d'Antiochus Epiphane, Nicanor, jaloux peut-être de l'influence de Lysias, se sera rendu à Rome pour se rallier au parti de Démétrius; car il était venu précédemment en Judée sous le règne d'Antiochus Epiphane, Cfr III, 38, et il était à la bataille d'Emmaüs, Cfr. IV, 6 et s. C'est sans doute de cette déroute d'Emmaüs que datait la haine de Nicanor contre les Juifs et que signale ici l'auteur sacré par ces paroles : *Qui erat inimicitias exercens contra Israel.*

28. — *Ut videam facies vestras.* Voir le visage de quelqu'un : ראות פנים, c'est-à-dire rendre personnellement visite à quelqu'un pour avoir avec lui un entretien. Cfr. Ex., X, 28.

29. — Cfr. II Mach., XIV, 23 et s.

30. — *Et innotuit sermo Judæ.* Le grec rend ici, comme III, 27, le mot *sermo* par ὁ λόγος, c'est-à-dire : la chose.

31. — *Juxta Capharsalama.* Un manuscrit d'Alexandrie écrit : Χαρφαρσαραμά; l'ortho-

son projet avait été découvert, et il marcha au combat contre Judas près de Capharsalama.

32. Et près de cinq mille hommes de l'armée de Nicanor périrent; et le reste s'enfuit dans la ville de David.

33. Et après ces événements, Nicanor monta sur la montagne de Sion; et quelques-uns des prêtres du peuple sortirent pour le saluer pacifiquement et pour lui montrer les holocaustes qui étaient offerts pour le roi.

34. Mais les raillant, il les méprisa et il les souilla, et il leur parla avec orgueil.

35. Et il jura dans sa colère, disant : Si on ne me livre entre les mains Judas et son armée, aussitôt que je serai revenu victorieux, je brûlerai cette maison. Et il partit dans une grande colère.

denudatum est consilium ejus; et exivit obviam Judæ in pugnam juxta Capharsalama.

32. Et ceciderunt de Nicanoris exercitu fere quinque millia viri, et fugerunt in civitatem David.

33. Et post hæc verba ascendit Nicanor in montem Sion; et exierunt de sacerdotibus populi salutare eum in pace, et demonstrare ei holocautomata quæ offerebantur pro rege.

34. Et irridens sprevit eos, et polluit; et locutus est superbe;

35. Et juravit cum ira, dicens : Nisi traditus fuerit Judas, et exercitus ejus in manus meas, continuo cum regressus fuero in pace, succendam domum istam. Et exiit cum ira magna;

---

graphe des autres manuscrits concorde avec la Vulgate. Cette localité est absolument inconnue. Josèphe dit que c'était un certain village : κώμη τις. En tous cas, il était situé au sud de Jérusalem, puisque Nicanor, après avoir été vaincu, continua sa route jusqu'à Jérusalem et delà à Béthoron. Cfr. ℣. 39. Mais il est impossible, comme le remarquent Grimm et Keil, d'identifier cette localité, ainsi qu'ont voulu le faire quelques commentateurs, avec Carvasalim, dont il est question dans l'histoire du pélérinage de l'année 1095, attendu que ce dernier village était situé dans les environs de Ramleh. Cfr. Robinson, Palest., II.

32. — *Quinque millia viri.* Le texte syr. et quelques manuscrits grecs disent : πενταχόσιοι : cinq cents. L'historien Josèphe présente les choses autrement. Il prétend que ce fut Nicanor qui remporta la victoire et que Judas se réfugia dans la forteresse de Jérusalem : ἐπὶ τὴν ἐν τοίς Ἱεροσολύμοις ἄκραν; Et il ne réfléchit pas que ce fort étant occupé par les Syriens, ne pouvait offrir aucun asile à Judas et à ses compagnons. On se demande comment Josèphe a pu écrire une pareille énormité, que Grotius et Calovius ont pris à tâche de défendre, et que Grimm excuse comme une faute d'attention. — *In civitatem David.* Cfr. I, 35.

33. — *In montem Sion.* C'est la montagne du temple. Antiochus Eupator en avait fait raser les murailles, Cfr. VI, 62; les Juifs ne pouvaient donc la défendre. Le fort des Syriens était plus élevé que la montagne du temple, et si le texte sacré dit ici que Nicanor monta, *ascendit,* à la montagne du temple, c'est parce qu'il considère le temple, comme une élévation au point de vue religieux, c'est la montagne de la prière, sans aucune comparaison entre l'élévation matérielle du fort des Syriens et de la montagne de Sion. — *Et demonstrare ei holocautomata quæ offerebantur pro rege.* Les Juifs priaient et offraient des sacrifices, non-seulement pour leurs rois, mais même pour les rois païens auxquels ils étaient assujettis. Cfr. I Esdr., VI, 10 et Jér., XXXIX, 7.

34. — *Et polluit.* Il n'est pas indiqué de quelle façon Bacchide souilla la personne des prêtres. Jos. Gorion, III, 21, 12 rapporte qu'il cracha dans la direction du temple, ce qui n'eût pas été pourtant une souillure personnelle pour les prêtres. — *Locutus est superbe.* Ces paroles orgueilleuses sont indiquées au verset suivant dans les menaces faites au temple, au cas où Judas ne serait pas livré aux Syriens.

35. — *Nisi traditus fuerit Judas... in manus meas.* Le grec ajoute νῦν : « Si Judas ne m'est pas livré à cet instant même. » — *In pace.* En grec ἐν εἰρήνῃ, c'est-à-dire, בשלים,

36. Et intraverunt sacerdotes, et steterunt ante faciem altaris et templi; et flentes, dixerunt :
37. Tu, Domine, elegisti domum istam ad invocandum nomen tuum in ea, ut esset domus orationis et obsecrationis populo tuo;

38. Fac vindictam in homine isto, et exercitu ejus, et cadant in gladio. Memento blasphemias eorum et ne dederis eis ut permaneant.

39. Et exiit Nicanor ad Jerusalem, et castra applicuit ad Bethoron; et occurrit illi exercitus Syriæ.

40. Et Judas applicuit in Adarsa cum tribus millibus viris; et oravit Judas, et dixit :
41. Qui missi erant a rege Sennacherib, Domine, quia blasphemaverunt te, exiit angelus, et percussit ex eis centum octoginta quinque millia.

IV Reg. 19, 35; *Tob.* 1, 21; *Eccli.* 48, 24; *Isai.* 37, 36; *II Mach.* 8, 19.

42. Sic contere exercitum istum in conspectu nostro hodie; et sciant cæteri quia male locutus est super sancta tua; et judica illum secundum malitiam illius.

36. Alors les prêtres entrèrent et se placèrent en face de l'autel et du temple, et ils dirent en pleurant :
37. Seigneur, tu as choisi cette maison, afin que ton nom y fût invoqué, et qu'elle fût une maison de prière et de supplication pour ton peuple.
38. Tire vengeance de cet homme et de son armée, et qu'ils tombent sous le glaive. Souviens-toi de leurs blasphèmes, et ne leur permets pas de subsister.
39. Nicanor partit ensuite de Jérusalem, et il vint camper près de Béthoron et l'armée de Syrie vint à sa rencontre.
40. Et Judas campa près d'Adarsa avec trois mille hommes, et Judas pria et il dit :
41. Ceux qui avaient été envoyés par le roi Sennachérib, ils t'ont blasphémé, Seigneur, et un ange vint et il leur tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes.

42. Ainsi extermine aujourd'hui cette armée en notre présence, afin que tous les autres sachent qu'il a mal parlé de ton sanctuaire; et juge-le selon sa malice.

« victorieux. » Il laisse entendre qu'il va se mettre à la poursuite de Judas, pour l'attaquer dans un nouveau combat.
36. — *Ante faciem altaris et templi.* Entre l'autel des holocaustes et le temple proprement dit.
37. — *Domine.* Plusieurs manuscrits grecs et l'ancienne Vulgate n'ont pas ce mot. — *Ut esset domus orationis.* Le temple lieu de la prière, V. Isaïe, LVI, 7 et Matth., XV, 1-36.
38. — *Et ne dederis eis ut permaneant.* En grec μὴ δῷς αὐτοῖς μονήν : « ne leur accordez pas le séjour. » Il ne faut pas comprendre cette expression comme le fait Mich., qui, s'appuyant sur le texte syr., traduit : « tenir ferme dans le combat. » Ces mots signifient : « séjourner dans le pays. » Luther traduit : « Daigne les chasser du pays et les exterminer. » La Bible de Zurich dit : « Ne les laisse pas subsister plus longtemps. »
39. — *Et castra applicuit ad Bethoron.* V. sur Bethoron et sur un premier combat qu'y livra Judas III, 16 et s. Cfr. II Mach., XV, 1-36. — *Exercitus Syriæ.* C'est un corps auxiliaire de Syriens qui vient se rallier à l'armée de Nicanor.
40. — *In Adarsa.* Jos., écrit : ἐν Ἀδασοῖς et il nomme cet endroit un village : κώμη. Les manuscrits grecs disent comme la Vulgate. D'après Eusèbe, Adasa était située à 30 stades de Béthoron, près de Gophna, actuellement Jifna, par conséquent au nord de Béthoron. — *Cum tribus millibus viris.* Jos. dit εἰς χιλίους ἅπαντας ἔχων. Le même historien évalue à 9000 hommes l'armée de Nicanor; ce chiffre est en contradiction avec II Mach., XV, 27 où il est dit que 35,900 Syriens périrent dans le combat.
41. — *Qui missi erant a rege Sennacherib.* Cfr. IV Rois, XIX, 35.

43. Ensuite, les armées livrèrent la bataille, le treizième jour du mois d'adar : et le camp de Nicanor fut détruit, et il fut tué le premier dans le combat.

44. Et lorsque ses soldats virent que Nicanor était tombé, ils jetèrent leurs armes, et ils s'enfuirent.

45. Et on les poursuivit durant une journée de chemin, depuis Adazer jusqu'à ce que l'on arrive à Gazara, et on sonna des trompettes derrière eux pour donner des signaux.

46. Et des gens sortirent de tous les villages de la Judée dans les environs, et les chargèrent de tous côtés ; et ils les attaquèrent de nouveau, et tous tombèrent par le glaive, et aucun d'entre eux n'échappa, pas même un seul.

47. Et ils prirent leurs dépouilles comme butin, et ils coupèrent la tête de Nicanor, et sa main droite qu'il avait étendue avec insolence, et ils les apportèrent et les suspendirent à la vue de Jérusalem.

43. Et commiserunt exercitus prælium tertia decima die mensis adar; et contrita sunt castra Nicanoris, et cecidit ipse primus in prælio.

44. Ut autem vidit exercitus ejus quia cecidisset Nicanor, projecerunt arma sua, et fugerunt;

45. Et persecuti sunt eos viam unius diei, ab Adazer usquequo veniatur in Gazara, et tubis cecinerunt post eos cum significationibus;

46. Et exierunt de omnibus castellis Judææ in circuitu, et ventilabant eos cornibus, et convertebantur iterum ad eos, et ceciderunt omnes gladio, et non est relictus ex eis nec unus.

47. Et acceperunt spolia eorum in prædam; et caput Nicanoris amputaverunt, et dexteram ejus, quam extenderat superbe, et attulerunt et suspenderunt contra Jerusalem.

---

43. — *Tertia decima die mensis adar.* Le mois d'adar correspond à la fin de février et au commencement de mars. Ce jour est la veille de la fête des Purim, établie en souvenir de la délivrance des Juifs par la reine Esther, IX, 21. — *Et cecidit ipse primus.* Jos. Gorion., chap. XXI, rapporte que Judas provoqua Nicanor en combat singulier et qu'il le tua : « Misit ad Nicanorem Judas, dicens : Quando accingis te, egredere in agrum, et ostendam solum virum quem etiam intra penetralia quæsisti. En is exspectat te in convalle et planitie. » Et plus loin, le même auteur continue : « Vidit Judas in pugna Nicanorem habentem in sua manu gladium evaginatum, clamansque ait : Contra te, o Nicanor, et cum curreret contra illum in fervoris sui virtute, avertit Nicanor humerum suum, et fugit a facie Judæ. At Judas apprehendit eum, percussitque gladio suo, et dissecuit in duas partes ».

45. — *Adazer.* C'est évidemment la même localité qui est nommée Adarsa au ℣. 40. — *Gazara.* Cfr. IV, 15. — *Tubis cecinerunt post eos.* A ce signal les populations rurales sortirent pour poursuivre l'ennemi en déroute.

46. — *Ventilabant eos cornibus.* Les cornes sont l'emblème de la force ; « ils les chargèrent de leurs cornes », est une expression figurée pour signifier qu'ils les vainquirent complètement. Cfr. III Rois, XXII, 11 ; Ezech., XXXIV, 21 et Dan., VIII, 4. — *Et convertebantur iterum ad eos.* Le grec dit que les Juifs cernèrent d'abord les Syriens : καὶ ὑπερεκέρων αὐτούς, et, ceux-ci environnés de toutes parts, se retournèrent une dernière fois contre l'ennemi pour tenter la défense.

47. — *Et dexteram ejus quam extenderat.* La main droite que Nicanor avait levée contre le temple. Cfr. ℣. 35. — *Et suspenderunt contra Jerusalem.* II Mach., XV, 33 nous informe que la main de Nicanor fut suspendue devant le temple. Jos. Gorion., III, 22, 12, nous apprend qu'elle fut attachée en face de la porte orientale qui, pour cette cause, fut nommée שער ניקנור « porte de Nicanor. » L'historien Josèphe ne rapporte rien de ces détails ; peut-être, dit Grimm, dans l'intérêt de ses coréligionnaires pour ne pas faire ressortir cette mutilation d'un cadavre. D'après II Mach., XV, 35 la tête de Nicanor fut suspendue au sommet de la forteresse.

48. Et lætatus est populus valde, et egerunt diem illam in lætitia magna.
49. Et constituit agi omnibus annis diem istam tertia decima die mensis adar.
50. Et siluit terra Juda dies paucos.

48. Le peuple fut rempli de joie, et ils passèrent ce jour-là dans une grande allégresse.
49. Et on ordonna que ce jour serait solemnisé, tous les ans, au treizième du mois d'adar.
50. Et la terre de Judas fut tranquille ensuite pendant un peu de temps.

CHAPITRE VIII

Malgré la nouvelle victoire remportée par Judas, il était à craindre que Démétrius ne cherchât à tirer vengeance des Juifs. Judas profita donc d'un moment de paix pour conclure une puissante alliance qui pût efficacement le protéger. Il entendit parler de la vaillance des Romains, et des victoires qu'ils remportaient sur tous leurs ennemis (℣℣. 1-11), — comme aussi de la bienveillance qu'ils témoignaient à leurs alliés (℣℣. 12-16). — Il envoya donc deux ambassadeurs à Rome, qui, après un long voyage, furent introduits au sénat, à qui ils proposèrent, au nom de Judas, de conclure une alliance offensive et défensive (℣℣. 17-20). — La proposition plut aux Romains (℣. 21), — et l'auteur cite les clauses du traité (℣℣. 22-32).

1. Et audivit Judas nomen Romanorum, quia sunt potentes viribus, et acquiescunt ad omnia quæ postulantur ab eis; et quicumque

1. Et Judas apprit le nom des Romains et qu'ils étaient très puissants, et qu'ils acquiesçaient à tout ce qu'on leur demandait et

---

49. — *Et constituit agi omnibus annis diem istum.* Cette fête était célébrée au temps de Josèphe, mais elle a cessé d'être solennisée depuis la dispersion des Juifs. Mich. et Scholz prétendent à tort qu'aujourd'hui encore cette fête est célébrée, et que, comme elle précède d'un jour la fête des Purim, elle est appelée le Petit-Purim. Grimm a étudié cette question avec soin. Il résulte de documents que lui a fournis le célèbre savant israélite, Dr David Cassel de Berlin, que des écrits juifs, tels que le Megill. Taanit, c. XII, le Talmud de Babylone Tr. Taanit.f. 88 b, et le Massechet Sofrim, 17, 4 parlent à la vérité de cette fête de Nicanor qui n'est plus célébrée nulle part depuis plus de dix siècles. Le Petit-Purim n'est pas identique à cette solennité. Le Petit-Purim c'est la petite fête d'Esther qui se célèbre le 14 d'adar dans les années bissextiles, tandis que la grande fête est transferée ces années-là au 2e jour d'adar, dans le mois intercalaire.

50. — *Et siluit terra Juda dies paucos.* D'après IX, 3 cette paix dura un mois.

CHAP. VIII. — 1. — De nombreux contradicteurs parmi lesquels dans les temps modernes, Rainold Censura libr. apocr., Tom. I, p. 1270, et suiv. et Wernsdorf De Fide libr. Mach. § 79 ont attaqué la véracité des livres des Machabées en objectant l'inexactitude du récit fait dans ce chapitre des exploits des Romains. L'écrivain, disent-ils, y rapporte des faits absolument apocryphes, dont ne parle aucun historien profane. La captivité d'Antiochus-le-Grand, par exemple, dont parle le ℣. 7, est un fait absolument contraire aux données de l'histoire. Il suffit cependant à notre avis, de lire avec un peu d'attention, ce chapitre incriminé, pour réduire cette objection à néant. Judas entendit parler du nom des Romains; il entendit conter leurs guerres. En grec : καὶ διηγήσαντο αὐτῷ τοὺς πολέμους, « on lui conta leurs guerres », ce qu'ils avaient fait en Galatie, en Espagne, leurs victoires sur Philippe et sur Antiochus, et qu'ils avaient fait ce dernier prisonnier... L'auteur sacré rapporte simplement ce qui fut dit à Judas concernant les Romains; il n'avait pas à contrôler l'exactitude historique des faits. Il est d'ailleurs très compréhensible que les Juifs confinés dans leur petit territoire, ne faisant de commerce avec aucun peuple, vivant de

qu'ils faisaient alliance avec quiconque venait à eux et qu'ils étaient puissants en force.

2. Et on apprit leurs combats et les actions d'éclat qu'ils avaient accomplies dans la Galatie, comment ils l'avaient assujettie et rendue tributaire.

3. Et ce qu'ils avaient fait dans le pays d'Espagne; et qu'ils avaient pris possession des mines d'argent et d'or qui s'y trouvent, et qu'ils avaient conquis toutes ces provinces par leur prudence et par leur patience;

accesserunt ad eos, statuerunt cum eis amicitias, et quia sunt potentes viribus.

2. Et audierunt prælia eorûm, et virtutes bonas quas fecerunt in Galatia, quia obtinuerunt eos, et duxerunt sub tributum;

3. Et quanta fecerunt in regione Hispaniæ, et quod in potestatem redegerunt metalla argenti et auri quæ illic sunt, et possederunt omnem locum consilio suo et patientia;

---

la culture de leurs terres, séparés des autres nations par leurs pratiques et par leurs prescriptions religieuses, ne se soient guère occupés de l'histoire de Rome, et que l'exactitude des faits qui leur étaient rapportés, subissait facilement certaines altérations. Mais encore une fois, cela ne regardait pas l'écrivain sacré et ne peut en rien lui être imputé. Il rapporte ce que l'on a dit, et voilà tout. — *Audivit nomen*. Cfr. III, 41.

2. — *In Galatia*. On a longtemps supposé que cette Galatie était la province centrale de l'Asie-Mineure, peuplée par des tribus d'origine gauloise, les Tectosages, les Télistoboii et les Trocmi, et qui s'étendait entre le Sangarius et l'Halys avec Tavium, Pessinonte et Ancyre comme villes principales. Polybe et Pausanias nomment indifféremment Galates ou Celtes les habitants de cette province. Cfr. Gottl. Wernsdorffii De republica Galatarum, liber singularis. Norimb. 1743. Ces Galates vaincus d'abord par Attale I, roi de Pergame, l'an 240 avant J-C., furent défaits plus tard par le consul Cn. Manlius Vulso, l'an 189 avant J.-C. Cfr. Tite-Live, XXXVIII, 12, 20. Mommsen prétend que les Galates de notre verset ne peuvent pas être ces peuples de l'Asie-Mineure, qui d'ailleurs, ne paraissent pas avoir été jamais tributaires de Rome. Cfr. T. Live XXIX, 40, tandis que le livre des Machabées dit formellement : *et duxerunt sub tributum*. Mommsen pense qu'il s'agit ici de la Gaule cisalpine, c'est-à-dire de cette partie septentrionale de l'Italie qui avait pour frontière, au nord les Alpes, au sud le Rubicon et l'Arno, à l'est le territoire de Trieste et à l'ouest le Var et les Alpes. Il y eut là, en effet, au 3e siècle avant J.-C. une guerre acharnée, faite par les Romains qui remportèrent au lac Vadimon, l'an 283 et à Populonia, 282 avant J.-C. deux grandes victoires sur les tribus gauloises des Boïens et des Sénons, qui sont devenues leurs tributaires : *et duxerunt sub tributum*. Cfr. Florus Epist., I, 13; Eutrop., II, 5 et Polyb., II, 14 à 34. Il est très possible que ces succès de Rome aient eu un grand retentissement jusqu'en Orient. Il est, d'ailleurs, à remarquer que l'auteur sacré énumérant les faits d'armes des Romains, nomme l'Espagne après avoir cité la Galatie. Or, il faut convenir que cet ordre d'idées ne s'explique guère, si nous plaçons la Galatie en Asie-Mineure, et que c'est compréhensible, si nous la plaçons dans la Gaule cisalpine. Il est enfin incontestable que Rome déploya bien plus de bravoure et d'efforts héroïques à vaincre les Gaulois, les Galates cisalpins, qu'à réduire la petite peuplade de l'Asie-Mineure. Keil se rallie absolument à cette opinion.

3. — *Hispaniæ*. Les LXX disent Ἰσπανίας qui est la dénomination romaine; quelques manuscrits écrivent Σπανίας, c'est le mot employé par les Grecs pour désigner la presqu'île ibérienne. — *Metalla argenti et auri, quæ illic sunt*. Les mines d'or, d'argent et d'autres métaux que renfermait l'Espagne, sont célèbres : « Metallis plumbi, ferri, æris, argenti, auri tota fere Hispania scatet ». Plin., hist. nat., III, 4. Cfr. Strabon, III, § 8 et Diod. Sic., V, 35. — *Consilio suo et patientia*. Après la bataille de Zama, 201 avant J.-C., les Carthaginois cédèrent l'Espagne aux Romains; mais plus de deux siècles s'écoulèrent avant que la domination romaine ne s'étendît sur toute l'Espagne. « In hac (Hispania) prope ducentos per annos dimicatum est a primis Scipionibus in Cæsarem Augustum. » Flor., II, 17. Ce fut, en effet, sous le règne de l'empereur Auguste, l'an 25 avant J.-C., qu'Agrippa soumit les Cantabres qui habitaient vers les sources de l'Ebre, et qui, les derniers, acceptèrent la

4. Locaque quæ longe erant valde ab eis, et reges qui supervenerant eis ab extremis terræ, contriverunt, et percusserunt eos plaga magna; cæteri autem dant eis tributum omnibus annis;

4. Et qu'ils s'étaient assujettis des pays très-éloignés d'eux, et des rois qui, des extrémités de la terre, avaient marché contre eux et qu'ils les avaient accablés d'une grande défaite et ceux qui avaient survécu, leur payaient un tribut, tous les ans.

5. Et Philippum et Persen Ceteorum regem, et cæteros qui adversum eos arma tulerant, contriverunt in bello, et obtinuerunt eos;

5. Et qu'ils avaient vaincu à la guerre Philippe et Persée, roi des Céthéens, et les autres qui avaient pris les armes contre eux; et qu'ils les avaient soumis.

6. Et Antiochum magnum, regem Asiæ, qui eis pugnam intulerat habens centum viginti elephantos, et equitatum, et currus, et exercitum magnum valde, contritum ab eis;

6. Et qu'Antiochus-le-Grand, roi d'Asie, qui leur avait fait la guerre, ayant cent vingt éléphants, et de la cavalerie et des chariots, et une puissante armée, avait été brisé par eux.

---

domination étrangère. A l'époque où écrit l'auteur sacré, les Romains continuaient leurs efforts pour asservir l'Espagne qu'ils ne domptèrent que par une grande prudence et par une inaltérable patience : *consilio suo et patientia*.

4. — *Et reges qui supervenerant eis ab extremis terræ*. Quelques commentateurs, Redan., Fullon., Grot., D. Calmet, etc. pensent qu'il s'agit des rois qui guerroyèrent contre les Romains : Porsenna, Pyrrhus, Syphax, etc. Grimm, qui semble se rallier à cette opinion, s'appuie sur les ℣℣. 5-7, où l'auteur, dit-il, cite quelques noms de ces rois : Philippe et Antiochus. Quant à l'expression *ab extremis terræ*, Grimm l'explique par l'exagération ou par l'ignorance géographique des Juifs, comme s'il était possible d'admettre raisonnablement que les Juifs eussent placé dans leur idée comme dans leur langage, les extrémités de la terre en Asie-Mineure ! D'autres commentateurs, Drusius, Mich., etc. pensent que ces rois sont les généraux carthaginois qui combattirent contre les Romains. Ces généraux sont, en effet, souvent nommés des rois par les auteurs profanes. « Bomilcar, rex Pœnorum », Just., XXII, 7, 7. Joseph. Gorion., III, 35, dit que Judas apprit « que les Romains avaient humilié l'orgueil d'Annibal, roi d'Afrique, qui était roi de Carthage. » Il y a, du reste, près de Carthage, les colonnes d'Hercule qui semblent expliquer l'expression *ab extremis terræ*. Keil paraît se ranger à ce sentiment ; cependant il pense qu'il faut entendre par *reges* non-seulement les généraux carthaginois, mais les chefs des peuplades espagnoles qui combattirent contre les Romains.

5. — *Philippum et Persen Ceteorum regem*. Il est bien évident que le mot *regem* se rapporte seulement à Persée, quoique Philippe fût aussi roi des Céthéens. Grimm veut lire βασιλέας au plur. au lieu de βασιλέα ; aucun document critique ne peut autoriser cette correction. Philippe dont il est ici question est Philippe III, fils de Démétrius II, qui fut vaincu aux Cynocéphales par le consul Flaminius, l'an 197 avant Jésus-Christ. Cfr. Tit. Liv., XXXI, 5 ; XXXIII, 1 et s. ; et Flor., II, 7. Persée est le fils naturel et le successeur de Philippe III ; il fut battu à Pydna, l'an 167 avant Jésus-Christ par Paul-Emile. Cfr. Polyb., XXIX, 6, 7 ; Tit. Liv., XLIV, 40 et s., Flor., II, 12 et Just., XXXIII, 2. Ces Céthéens sont les Macédoniens. V. notre commentaire à I, 1.

6. — *Antiochum regem Asiæ*. C'est-à-dire le royaume des Séleucides en Asie. Antiochus possédait presque toute l'Asie-Mineure, mais après la paix de Magnésie, l'an 189 avant Jésus-Christ, il fut contraint de céder aux Romains toutes les provinces à l'ouest du Taurus Cfr. Polyb., XXI, 13 ; Appien Syr., XV et s. ; Tit. Liv. XXXVII, 55 ; XXXVIII, 39 et Just., XXXI, 6. Les rois de Syrie conservèrent néanmoins le titre de rois d'Asie, peut-être, dit Keil, dans le but de sauvegarder leurs droits pour une revendication ultérieure. — *Habens centum viginti elephantos*. Tit. Liv., XXXVII, 39 rapporte qu'Antiochus avait cinquante-quatre éléphants à la bataille de Magnésie. Des adversaires, tels que Wernsdorf p. 127, font ressortir cette contradic-

7. Qu'ils l'avaient pris vivant, et qu'ils l'avaient obligé, lui et ceux qui régneraient après lui, de payer un grand tribut, et de donner des otages, et d'après une convention,

8. Le pays des Indiens et des Mèdes et des Lydiens, les plus belles de leurs provinces, et que les ayant reçues d'eux, ils les cédèrent au roi Eumène;

9. Et que ceux de la Grèce avaient voulu marcher et les exterminer; mais leur dessein leur fut connu;

7. Et quia ceperunt eum vivum, et statuerunt ei ut daret ipse, et qui regnarent post ipsum, tributum magnum, et daret obsides, et constitutum,

8. Et regionem Indorum, et Medos, et Lydos, de optimis regionibus eorum; et acceptas eas ab eis, dederunt Eumeni regi;

9. Et quia qui erant apud Helladam, voluerunt ire, et tollere eos; et innotuit sermo his,

---

tion, sans se rendre compte qu'Antiochus a bien pu emmener cent-vingt éléphants avec lui au début de la campagne, sans qu'il fut nécessaire que toute cette troupe prît part au combat de Magnésie. Il est très possible aussi que plusieurs de ces animaux avaient été tués dans des combats antérieurs à la bataille de Magnésie. — *Et currus.* D'après Tit. Liv., XXXVII, 41 et Appien, 33, Eumène de Pergame manœuvra de telle sorte que ces chariots d'Antiochus, qui étaient des chariots armés de faux, causèrent une grande confusion dans la propre armée des Syriens.

7. — *Et quia ceperunt eum vivum.* Nous avons déjà parlé au ℣. 1 de cette captivité d'Antiochus. Il ne nous paraît d'ailleurs pas impossible de prendre l'expression « faire prisonnier » dans un sens large pour « être à la merci de quelqu'un, avoir perdu sa liberté d'action », et c'est, en effet, ce qui eut lieu avec Antiochus, dont la défaite à Magnésie fut tellement complète, qu'il dût souscrire la paix sans discussion, aux conditions les plus humiliantes. — *Tributum magnum.* D'après Polyb., XXI, 14, 3 et s. ce tribut s'élevait à 15.000 talents, dont 500 devaient être soldés de suite, 2.500 après la ratification du traité de paix et le reste en douze annuités à raison de 1000 talents par an. Cette dernière condition ne fut pas évidemment remplie, car Tit. Liv., XLIII, 6, nous apprend que l'an 173 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire dix-sept ans après la conclusion de la paix, sous Antiochus Epiphane, cette contribution de guerre n'était pas encore complètement soldée.— *Et daret obsides.* Antiochus Epiphane, et, après lui, Démétrius avaient été à Rome en qualité d'otages, par suite du traité de paix. Cfr. I, 11 et VII, 1. — *Et constitutum.* Il faut entendre par là la cession de plusieurs provinces du royaume de Syrie, stipulée dans le traité de Magnésie.

8. — *Indorum et Medos.* Il faut convenir que ce passage est bien obscur. D'après tous les documents de l'histoire, Antiochus n'a jamais possédé les Indes, et d'un autre côté, il est bien évident qu'il n'a pas pu céder des provinces de la Médie pour constituer le royaume d'Eumène : *dederunt Eumeni regi,* ce royaume d'Eumène se trouvant à l'ouest du Taurus. Quelques interprètes pensent qu'il faut lire « des Ioniens et des Mysiens » au lieu « des Indiens et des Mèdes. » Keil croit que l'ignorance des noms géographiques chez les Juifs n'est pas une explication suffisante de cette erreur. N'oublions pas ensuite que l'auteur sacré ne fait que rapporter ce qui fut dit à Judas; il ne certifie pas la vérité historique des faits. — *Dederunt Eumeni regi.* D'après Tit. Liv., XXXVII, 55 et XXXVIII, 39, les Romains donnèrent à Eumène II de Pergame les provinces de Mysie, de Lydie et de Phrygie, en reconnaissance de son attachement et des services rendus à la bataille de Magnésie. Daniel, XI, 8 avait prédit cet événement.

9. — *Et qui erant apud Helladam.* Les Grecs sont probablement les Béotiens et les Etoliens qui s'étaient déclarés pour Antiochus-le-Grand. On connaît la menace que Damocrite, le chef des Etoliens, adressa, dans l'assemblée du peuple, à l'ambassadeur T. Quintius Flaminius qui cherchait à empêcher l'alliance avec Antiochus, l'an 192 avant Jésus-Christ. « Decretum responsumque brevi in Italia, castris super ripam Tiberis positis, daturum. » Tit. Liv., XXXV, 33, et XXXVI, 24. Il est vrai que Tite-Live a soin de faire remarquer que ces paroles étaient l'expression des sentiments personnels de Damocrite, et non pas l'opinion de l'assemblée des Grecs. Malgré cela, il n'est pas impossible que l'opinion publique n'ait pas fait cette distinction.

10. Et miserunt ad eos ducem unum, et pugnaverunt contra illos, et ceciderunt ex eis multi, et captivas duxerunt uxores eorum, et filios, et diripuerunt eos, et terram eorum possederunt, et destruxerunt muros eorum, et in servitutem illos redegerunt usque in hunc diem;

11. Et residua regna, et insulas quæ aliquando restiterant illis, exterminaverunt, et in potestatem redegerunt.

12. Cum amicis autem suis, et qui in ipsis requiem habebant, conservaverunt amicitiam, et obtinuerunt regna quæ erant proxima, et quæ erant longe; quia quicumque audiebant nomen eorum, timebant eos;

13. Quibus vero vellent auxilio esse ut regnarent, regnabant; quos autem vellent, regno deturbabant; et exaltati sunt valde.

14. Et in omnibus istis nemo por-

10. Et qu'ils avaient envoyé contre eux un seul général; qu'ils les avaient combattus, et qu'ils en tuèrent un grand nombre et qu'ils emmenèrent en captivité leurs femmes et leurs enfants, et qu'ils les pillèrent et qu'ils possédèrent leurs terres et qu'ils détruisirent leurs murailles, et qu'ils les réduisirent en servitude jusqu'à ce jour.

11. Et qu'ils avaient ravagé les autres royaumes et les îles qui autrefois leur avaient résisté, et qu'ils les avaient réduits sous leur puissance.

12. Mais qu'ils conservaient leurs alliances avec leurs amis, et avec ceux qui avaient eu confiance en eux et qu'ils avaient conquis des royaumes, voisins et éloignés, parce que tous ceux qui entendaient leur nom les craignaient.

13. Mais que ceux qu'ils voulaient aider à régner, régnaient; et qu'au contraire, ils dépossédaient du pouvoir ceux qu'il leur plaisait, et qu'ils étaient devenus très-puissants :

14. Et que malgré tout cela, nul

---

10. — *Et captivas duxerunt uxores eorum,* etc. Après la bataille de Magnésie, le consul Acilius Glabrio fit la guerre aux Etoliens, Cfr. Tit. Liv., XXXVI, 14 et s., et après lui ce fut le consul Marcus Fulvius Nobilior, Cfr. Tit. Liv., XXXVII, 50; mais évidemment ce qui est dit dans notre verset, ne fut pas du tout la façon d'agir des Romains envers les Etoliens dans le conflit dont nous avons parlé au verset précédent. Tous ces excès ne furent commis que dans la guerre contre la ligue achéenne. Alors Thèbes fut détruite, Corinthe prise d'assaut, tous les hommes massacrés, les femmes et les enfants vendus comme esclaves et la Grèce devint une province romaine sous le nom d'Achaïe. Cfr. Pausanias, VII, 16, 562, Liv. Epit., LII; Flor., II, 16 et Just., XXXIV, 2. Mais ces faits ne se passèrent qu'en 146 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire quinze années après la mort de Judas, et vingt à vingt-cinq ans avant la rédaction du livre des Mach. D'après cet exposé, il est évident que l'auteur sacré, qui connaissait tous ces évènements, après avoir raconté au verset précédent le début de la guerre contre la Grèce, a voulu simplement dans le ℣. 10 consigner la catastrophe finale.

11. — *Et insulas.* Les Romains avaient soumis la Sicile, la Sardaigne et les îles de l'Archipel qui s'étaient soulevées contre eux.

12. — *Cum amicis autem suis... conservabant amicitiam.* Grimm fait observer avec raison que les Romains restaient les amis de leurs alliés jusqu'au jour où ils jugeaient les circonstances opportunes pour les asservir et faire de leurs pays des provinces romaines. Mais il est très possible que cette politique cauteleuse des Romains, ne fût pas connue des Juifs. — *Et obtinuerunt regna.* Le sens de cette phrase est que les Romains avaient la force et la puissance nécessaires pour protéger efficacement leurs alliés contre leurs agresseurs.

13. — Ce verset est le développement de la pensée exprimée à la fin du verset précédent concernant la puissance des Romains.

14. — *Diadema nec... purpura.* Le diadème et la pourpre sont les insignes de la

d'entre eux ne portait le diadème, et ne se revêtait de pourpre pour paraître avec magnificence.

15. Et qu'ils avaient établi un sénat, et qu'ils consultaient tous les jours les trois cent vingt sénateurs qui délibéraient continuellement sur les affaires de la multitude, afin d'agir en toute dignité.

16. Et qu'ils confient chaque année la magistrature à un seul homme, pour dominer sur tous leurs états; et que tous obéissent à un seul, et qu'il n'y a parmi eux ni envie ni jalousie.

17. Aussitôt Judas choisit Eupolémus, fils de Jean, fils de Jacob, et Jason, fils d'Eléazar; et il les envoya à Rome, pour établir amitié et alliance avec eux;

18. Et pour qu'ils les délivrassent du joug des Grecs; car ils voyaient que ceux-ci réduisaient en servitude le royaume d'Israël.

19. Et ils partirent pour Rome

tabat diadema, nec induebatur purpura, ut magnificaretur in ea.

15. Et quia curiam fecerunt sibi, et quotidie consulebant trecentos viginti, consilium agentes semper de multitudine, ut quæ digna sunt, gerant;

16. Et committunt uni homini magistratum suum per singulos annos dominari universæ terræ suæ, et omnes obediunt uni, et non est invidia, neque zelus inter eos.

17. Et elegit Judas Eupolemum, filium Joannis, filii Jacob, et Jasonem, filium Eleazari, et misit eos Romam constituere cum illis amicitiam et societatem;

18. Et ut auferrent ab eis jugum Græcorum, quia viderunt quod in servitutem premerent regnum Israel.

19. Et abierunt Romam viam

---

royauté. Dans ces circonstances qu'aucun Romain, malgré toute la puissance et tous les succès, n'avait accepté la royauté et que, comme il est dit au verset suivant, toutes les affaires se traitaient par une assemblée de sénateurs, Judas crut voir une preuve du désintéressement de ce peuple et un motif puissant de rechercher son alliance.

15. — *Quia curiam fecerunt sibi.* Non pas comme Gaab : « ils se construisirent un lieu de réunion », mais « ils établirent un conseil. » — *Et quotidie consulebant trecentos viginti.* Depuis Tarquin l'Ancien jusqu'à C. Semp. Gracchus, c'est-à-dire jusqu'après la mort de Judas, le sénat romain se composa de trois cents sénateurs et non de trois cent vingt. Ces sénateurs ne se réunissaient pas tous les jours, *quotidie;* d'après Varron, cité par Gellius, N. A. XIV, 7, il leur était même interdit de se réunir tous les jours. Le sénat tenait ordinairement ses séances aux calendes, aux nones, aux ides et aux jours de fêtes. Ces inexactitudes dans les faits rapportés à Judas, prouvent l'ignorance des Juifs dans ces détails administratifs et politiques. Ne perdons pas de vue que l'auteur sacré raconte ce qui fut dit à Judas, sans avoir mission de vérifier l'exactitude des faits.

16. — *Et committunt uni homini magistratum suum per singulos annos.* Il y avait à Rome deux consuls chaque année; mais le premier consul avait seul les faisceaux, qui étaient les insignes de l'autorité suprême. Comme cette puissance n'était conférée que pour une année, il semblait que l'envie ou la jalousie, *invidia neque zelus,* devait avoir rarement occasion de se produire. Il arrivait souvent aussi, en temps de guerre, qu'un seul homme, un dictateur, était placé à la tête de la république.

17. — *Eupolemum, filium Joannis.* Ce Jean avait bien mérité de son peuple, Cfr. II Mach., IV, 11. — *Filii Jacob.* Le grec dit τοῦ Ἀκκώς. — *Et Jasonem, filium Eleazari.* Quelques commentateurs prétendent que cet Eléazar était le frère de Judas, dont il a été parlé II, 5, d'autres que c'était l'octogénaire Eléazar dont le martyre est rapporté II Mach., XVIII. Il est impossible, à notre avis, de décider cette question. Tout ce qu'on peut admettre, c'est que ce Jason, d'après son nom, devait être de la race sacerdotale.

19. — *Viam multam valde.* Le grec dit πολλὴ σφόδρα « très long. » Indépendamment de la circonstance que la navigation avait fait peu de progrès et que les vaisseaux étaient obligés de louvoyer le long des côtes,

multam valde, et introierunt curiam, et dixerunt :
20. Judas Machabæus, et fratres ejus, et populus Judæorum miserunt nos ad vos statuere vobiscum societatem et pacem, et conscribere nos socios et amicos vestros.
21. Et placuit sermo in conspectu eorum.
22. Et hoc rescriptum est, quod rescripserunt in tabulis æreis, et miserunt in Jerusalem, ut esset apud eos ibi memoriale pacis et societatis.
23. Bene sit Romanis, et genti Judæorum, in mari et in terra in æternum; gladiusque et hostis procul sit ab eis.
24. Quod si institerit bellum Romanis prius, aut omnibus sociis eorum in omni dominatione eorum;
25. Auxilium feret gens Judæorum, prout tempus dictaverit, corde pleno;
26. Et præliantibus non dabunt, neque subministrabunt triticum, arma, pecuniam, naves, sicut pla-

par un très long chemin, et ils entrèrent au sénat et ils dirent :
20. Judas Machabée et ses frères, et le peuple des Juifs, nous ont envoyés vers vous pour faire avec vous alliance et paix et pour nous déclarer vos alliés et vos amis.
21 Et cette parole leur plut.
22. Et voici la copie de ce qu'ils écrivirent sur des tables d'airain, et envoyèrent à Jérusalem, afin qu'il y demeurât comme un monument de la paix et de l'alliance :
23. Que les Romains et le peuple juif soient comblés de biens à jamais sur mer et sur terre; et que le glaive et l'ennemi s'éloignent d'eux.
24. Que s'il survient une guerre aux Romains d'abord ou à tous leurs alliés dans toute leur domination,
25. Le peuple des Juifs leur prêtera secours de tout cœur, selon que le temps le permettra;
26. Et ils ne donneront rien aux combattants, et ils ne leur fourniront ni blé, ni armes, ni argent, ni

---

ainsi que le fit celui de S. Paul, qui employa six mois à aller de Palestine à Rome, Cfr. Act., Ap., XXVII, 1-9 et XXVIII, 11-16, les envoyés de Judas eurent encore une autre raison d'allonger leur chemin. Ils durent sans doute s'embarquer clandestinement, dans la crainte des Syriens; ils ne purent donc probablement prendre la mer dans aucun port de l'Asie-Mineure. Il pourrait même se faire, dit Loch, qu'ils furent obligés d'aller jusqu'à Alexandrie par de longs détours, et de là, de côtoyer l'Afrique, pour atteindre la Sicile et Rome.

21. — *Et placuit sermo.* La proposition plut aux Romains, d'abord parce qu'ils étaient mécontents de la façon d'agir de Démétrius qui s'était enfui de Rome et qui était monté sur le trône de Syrie sans leur assentiment; ensuite parce qu'ils trouvaient là une occasion d'étendre leur autorité et de faire bientôt de nouvelles conquêtes.

22. — *Et miserunt in Jerusalem.* Josèphe nous apprend que l'original du traité d'alliance resta à Rome, gravé sur une table d'airain, comme c'était la coutume des Romains, Cfr. Polyb., III, 26, 1, et qu'une copie seulement fut apportée à Jérusalem par les envoyés.

23. — *Bene sit Romanis.* La formule officielle des Romains aurait été : « Quod bonum, faustum felixque sit populo Romano et genti Judæorum. »

24 et 25. — Ces versets contiennent le premier article du traité d'alliance. S'il survient d'abord une guerre avec Rome, ou les alliés de Rome, les Juifs leur prêteront main-forte de tout cœur, *corde pleno,* c'est-à-dire, comme l'explique Grimm, en prenant absolument et sans aucune arrière-pensée les intérêts des Romains.

26. — *Et præliantibus non dabunt,* etc. Quel est le sujet de *dabunt?* Sont-ce les Romains ou bien les Juifs? Luther, Drus., Grot., Wernsdorf croient que ce sont les Juifs et que les combattants, *præliantibus,* sont les ennemis des Romains. Mais alors comment expliquer, dit Grimm, le sens de la phrase : *sicut placuit Romanis.* Fullon., Tirin., D. Calmet, Mich., Grimm pensent qu'il s'agit des obligations des Romains envers les Juifs. Ils ne donneront aux troupes auxiliaires

vaisseaux, comme il a plu aux Romains; et ils obéiront à leurs ordres, sans rien recevoir d'eux.

27. Et de même, s'il survient d'abord une guerre au peuple Juif, les Romains les aideront de tout leur cœur, selon que le temps le leur permettra.

28. Et aux troupes auxiliaires, ne sera fourni ni blé, ni armes, ni argent, ni vaisseaux, comme il a plu aux Romains; et ils obéiront à leurs ordres sans dissimulation.

29. Selon ces paroles les Romains s'allient au peuple Juif.

30. Que si à l'avenir les uns ou les autres veulent ôter ou ajouter quelque chose à ces paroles, ils le feront de concert; et tout ce qu'ils ajouteront ou ôteront sera ratifié.

31. Et quant aux maux que Démétrius le roi leur a faits, nous lui en avons écrit, en disant : Pourquoi fais-tu peser un joug sur les Juifs nos amis et nos alliés?

32. Si, par conséquent, ils s'adressent de nouveau à nous, nous leur

cuit Romanis; et custodient mandata eorum, nihil ab eis accipientes.

27. Similiter autem et si genti Judæorum prius acciderit bellum, adjuvabunt Romani ex animo, prout eis tempus permiserit;

28. Et adjuvantibus non dabitur triticum, arma, pecunia, naves, sicut placuit Romanis; et custodient mandata eorum absque dolo;

29. Secundum hæc verba constituerunt Romani populo Judæorum.

30. Quod si post hæc verba hi aut illi addere aut demere ad hæc aliquid voluerint, facient ex proposito suo; et quæcumque addiderint, vel dempserint, rata erunt.

31. Sed et de malis quæ Demetrius rex fecit in eos, scripsimus ei, dicentes : Quare gravasti jugum tuum super amicos nostros et socios Judæos?

32. Si ergo iterum adierint nos, adversum te faciemus illis judi-

---

qu'enverront les Juifs ni vivres, ni armes; ces troupes devront s'entretenir et s'équiper à leurs propres frais. — *Sicut placuit Romanis.* Si cela plaît aux Romains; peut-être les Romains fourniront-ils les vivres à leurs alliés, mais ils ne veulent pas s'y engager. Mommsen explique les obscurités du texte de ce traité d'alliance, par les traductions qu'a du subir le texte original, écrit en latin, qui fut traduit en hébreu pour être porté à Jérusalem, et qui de l'hébreu a dû être traduit en grec par les LXX, et de nouveau en latin pour la Vulgate. Il pense qu'on pourrait rétablir le texte de la façon suivante : ℣. 26... « et militibus non daturos neque præbituros esse frumentum, arma, stipendium, naves, placuit Romanos eorumque dicto audientes eos esse cum nihil accipiant » et le ℣. 28 : « et militibus non suppeditari neque frumentum, neque arma, neque stipendium, neque naves placuit a Roma eosque dictu obtemperaturos esse sine dolo malo. » Mich. et Wernsd. ont pris ombrage du mot *naves,* les Juifs ne possédant ni un port maritime ni des vaisseaux. Mais la politique romaine si prévoyante, pouvait supposer qu'un jour peut-être les Juifs s'empareraient d'un port de la Méditerranée; et puis enfin l'expression du ℣. 25 : *prout tempus dictaverit,* et celle du ℣. 27 : *prout eis tempus permiserit* montre bien que toutes ces stipulations étaient subordonnées aux circonstances.

28. — *Sicut placuit Romanis.* Ce verset contient les obligations que Rome contracte vis-à-vis de la Judée. Il semble que de même qu'au ℣. 26 les Juifs s'engageaient à porter secours aux Romains, *sicut placuit Romanis,* les Romains devraient s'engager ici à secourir les Juifs *sicut placuit Judæis,* et non pas *Romanis.*

30. — D'après ce verset toutes les modifications désirables pourrent être apportées au traité d'alliance, du consentement mutuel des deux peuples.

31 et 32. — Ces deux versets évidemment ne faisaient pas partie du traité. La protection de Rome contre Démétrius fut assurée aux envoyés juifs soit de vive voix, soit par une lettre adressée par le sénat à Judas. Loch fait observer que Judas ayant envoyé l'ambassade à Rome immédiatement après sa victoire, VII, 41, il n'a pas pu avoir connais-

rium, et pugnabimus tecum mari terraque.

rendrons justice contre toi, et nous te ferons la guerre sur mer et sur terre.

CHAPITRE IX

Démétrius renvoie Bacchide et Alcime dans la Judée, à la tête d'une armée nombreuse (ꝟꝟ. 1-4), — dont l'aspect effraya la petite troupe de Judas, qui se dispersa. Huit cents hommes seulement demeurèrent groupés autour de lui (ꝟꝟ. 5-8). — Le cœur brisé et tout découragé, le héros marche néanmoins au combat. Il remporte d'abord un grand succès; mais, accablé par le nombre, il tombe sur le champ de bataille (ꝟꝟ. 9-18). — Les frères de Judas l'inhument avec honneur, et tout le peuple le pleure pendant plusieurs jours (ꝟꝟ. 19-22). — Les méchants profitent de sa mort pour se rendre maîtres du pays (ꝟ. 23). — Une grande famine se déclare (ꝟ. 24).— Les Juifs fidèles choisissent pour chef Jonathas, frère de Judas (ꝟꝟ. 25-31), — qui, pour échapper aux poursuites de Bacchide, se retire dans le désert de Thécua, après avoir essayé de mettre ses bagages en sûreté chez ses amis, les Nabuthéens (ꝟꝟ. 32-35). — Le train des bagages sous la conduite de Jean, frère de Jonathas, tomba près de Madaba dans une embuscade des fils de Jambri, qui surprirent Jean et firent un grand butin; mais Jonathas les surprit à son tour, et tira d'eux une éclatante vengeance (ꝟꝟ. 36-42). — Comme il revenait de cette expédition, il rencontra Bacchide sur les bords du Jourdain, lui livra bataille, l'obligea à reculer; mais lui-même battit en retraite, en traversant le Jourdain à la nage avec sa petite armée (ꝟꝟ. 43-49). — Bacchide, maître du pays, y fortifie plusieurs villes, et prend des otages pour chercher à s'assurer un peu de repos (ꝟꝟ. 50-53). — Le grand-prêtre Alcime tombe, frappé de mort subite, au moment où il veut faire abattre les murailles du parvis du temple; Bacchide va rendre visite au roi de Syrie, et la Judée a la paix pendant deux ans (ꝟꝟ. 54-57). — Puis les Juifs infidèles rappellent le général syrien, qui vient mettre le siège devant Bethbessen. Mais il ne peut s'en rendre maître, et il accorde enfin à Jonathas une paix honorable; puis il quitte la Judée pour toujours (ꝟꝟ. 58-72). — Jonathas établit sa demeure à Machmas, où il reste le chef respecté de son parti (ꝟ. 73).

1. Interea ut audivit Demetrius, quia cecidit Nicanor, et exercitus ejus in prælio, apposuit Bacchidem et Alcimum rursum mittere in Judæam, et dextrum cornu cum illis.

2. Et abierunt viam quæ ducit in

1. Cependant lorsque Démétrius apprit que Nicanor et son armée étaient tombés dans le combat, il résolut d'envoyer de nouveau Bacchide et Alcime en Judée, et l'aile droite avec eux.

2. Et ils prirent la route qui mène

---

sance de la conclusion du traité d'alliance, puisqu'il fut tué dans le premier mois de l'année suivante. Cfr. IX, 3 et 18.

CHAP. IX. — 1. — *Quia cecidit Nicanor.* Cfr. VII, 43 et s. — *Apposuit Bacchidem et Alcimum rursus mittere.* V. la première expédition de Bacchide et d'Alcime, VII, 8. Il est incontestable que cette seconde expédition contre les Juifs fut ordonnée avant la réception de la lettre adressée à Démétrius par le sénat romain. Cfr, VIII, 31 et 32. — *Dextrum cornu.* Qu'est-ce que cette aile droite de l'armée syrienne? Grotius dit que c'était : « potiorem partem sui exercitus, qui in cornu dextro, in quo rex ipse erat, præliari solebat. » Grimm pense que c'était la partie de l'armée qui campait sur la rive droite de l'Euphrate, dans la direction de l'ouest. Mich. croit que c'était la portion de l'armée qui était placée le plus au sud, par conséquent le plus proche des Juifs.

2. — *Galgala.* C'est le mot גלגל, Cfr. Josué, IV, 19; IV Rois, II, 1 ; IV, 38, etc. Il y a trois localités qui portent ce nom. La première est située entre Jéricho et le Jourdain. Il ne peut évidemment être question de celle-

à Galgala, et ils campèrent à Masaloth qui est en Arbelles; et ils la prirent, et ils tuèrent un grand nombre d'hommes.

3. Au premier mois de l'année cent cinquante deux, ils campèrent l'armée près de Jérusalem.

4. Et vingt mille hommes se levèrent et allèrent à Bérée, ainsi que deux mille cavaliers.

5. Or Judas avait établi son camp à Laïsa et trois mille hommes d'élite étaient avec lui.

6. Et ils virent la multitude de l'armée qui était grande et ils furent remplis de frayeur; et plusieurs se glissèrent hors du camp, et il ne resta d'eux pas plus de huit cents hommes.

7. Et Judas vit que son armée se

Galgala et castra posuerunt in Masaloth quæ est in Arbellis; et occupaverunt eam, et peremerunt animas hominum multas.

3. In mense primo anni centesimi et quinquagesimi secundi, applicuerunt exercitum ad Jerusalem.

4. Et surrexerunt, et abierunt in Beream viginti millia virorum, et duo millia equitum.

5. Et Judas posuerat castra in Laïsa, et tria millia viri electi cum eo.

6. Et viderunt multitudinem exercitus, quia multi sunt, et timuerunt valde, et multi subtraxerunt se de castris, et non remanserunt ex eis nisi octingenti viri.

7. Et vidit Judas quod defluxit

---

là pour une expédition de l'armée syrienne en Judée. Les deux autres sont situées, l'une au nord de Jérusalem. c'est aujourd'hui le village de Dschildschilia. Cfr. Deut., xi, 30; l'autre est située au nord-ouest de Jérusalem, c'est le village de Dschildschule, sur la route qui conduit de Damas en Egypte. Keil pense qu'il s'agit de cette dernière localité, parce que l'expression *abierunt viam quæ ducit in Galgala* semble indiquer que l'armée suivit une route fort connue, ainsi que l'était celle qui va de Damas en Egypte qui était un chemin stratégique et de grande communication. Comme on ne peut émettre, d'ailleurs, que des suppositions, quelques commentateurs, dans l'incertitude de fixer la situation de Galgala, croient qu'il faut lire « Galilæa » au lieu de Galgala. — *In Masaloth quæ est in Arbelis.* Masaloth n'est pas citée ailleurs dans la Bible; Arbelles est nommée dans le texte hébreu d'Ozée x, 14. L'historien Josèphe a été lui-même fort embarrassé de déterminer ces localités qu'il désigne par une périphrase, Ant., xii, 11, 1. D'après ce passage, Josèphe identifie Arbelles avec une localité du même nom située en Galilée, sur le rivage occidental du lac de Génézareth, au milieu d'un terrain tout rempli de grottes qui servaient de refuges et d'abris en temps de guerre. Il nous semble d'après l'expression employée par l'auteur sacré : *Masaloth quæ est in Arbelis,* qu'Arbelles ne peut être qu'une contrée dans laquelle Masaloth était située.

3. — *In mense primo anni centesimi et quinquagesimi secundi* Cette date de l'ère des Séleucides correspond au mois de nisan, c'est-à-dire à la fin de mars ou au commencement d'avril de l'année 160 avant J.-C. D'après la chronologie ordinaire, on dit au commencement de l'an 159 avant J.-C. Cfr. vii, 56.

4. — *In Beream.* Jos. écrit Βηθζηθώ, Cfr. vii. 19 et Βηρζήθ; le texte syr. dit « Birath ». Ewald pense que Berea pourrait bien être l'ancien Beeroth, aujourd'hui el Bireh, situé au sud de Gophna. C'est là une simple supposition. Beera, d'ailleurs, ne parait pas pouvoir être identifiée avec Beerat. D'après ce verset, il ressort que Bacchide campa d'abord devant Jérusalem, Cfr. ℣. 3, mais qu'il s'en éloigna bientôt pour se mettre à la poursuite de Judas.

5. — *In Laisa.* Le grec dit Ἐλεσσά, un manuscrit écrit Ἀλασά, d'où Grotius a fait Ἄδασα. Jos. rapporte, en effet, que Judas Machabée tomba à Adasa; mais son récit est tellement rempli d'inexactitudes, qu'il est impossible de lui accorder la moindre autorité sur le terrain fantaisiste où il s'est placé. Hitzig croit à l'existence d'Eléasa et d'Adasa, deux localités, dit-il, qui devaient être situées dans les déserts montagneux de la Judée méridionale. Isaïe, x, 30 parle de Laïsa, aujourd'hui el Los, dans le voisinage d'Anathoth. C'est peut-être de ce Laïsa qu'il est ici question.

7. — *Bellum perurgebat eum.* C'est-à-dire qu'il ne pouvait éviter la bataille. — *Et confractus est corde.* Comme dit S. Thomas : « Ut tædio affectus, quia ingentem habebat zelum,

exercitus suus, et bellum perurgebat eum, et confractus est corde, quia non habebat tempus congregandi eos, et dissolutus est.

8. Et dixit his qui residui erant : Surgamus, et eamus ad adversarios nostros, si poterimus pugnare adversus eos.

9. Et avertebant eum, dicentes : Non poterimus, sed liberemus animas nostras modo, et revertamur ad fratres nostros, et tunc pugnabimus adversus eos; nos autem pauci sumus.

10. Et ait Judas : Absit istam rem facere ut fugiamus ab eis; et si appropiavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, et non inferamus crimen gloriæ nostræ.

11. Et movit exercitus de castris, et steterunt illis obviam; et divisi sunt equites in duas partes, et fundibularii et sagittarii præibant exercitum, et primi certaminis omnes potentes.

dispersait, et que la bataille était proche, et son cœur fut brisé, parce qu'il n'avait pas le temps de rassembler les siens, et il perdit courage.

8. Il dit à ceux qui étaient restés : Allons, et marchons contre nos ennemis pour les combattre, si nous pouvons.

9. Mais eux l'en détournaient, disant : Nous ne le pourrons pas : mais sauvons plutôt notre vie, et retournons à nos frères; et ensuite nous combattrons contre l'ennemi; car nous sommes trop peu nombreux.

10. Alors Judas dit : A Dieu ne plaise que nous fassions cette chose, de fuir devant eux; et si notre heure est venue, mourons avec courage pour nos frères, et ne portons pas atteinte à notre gloire.

11. Et il conduisit l'armée hors du camp, et eux s'avancèrent audevant de lui; et les cavaliers se divisèrent en deux corps, et les frondeurs et les archers marchaient à la tête de l'armée, et au premier rang de la bataille étaient les plus vaillants.

---

nec eum exsequi poterat. » — *Et dissolutus est.* Non pas comme Wahl : « At multis suorum desertus et viribus militaribus debilitatus est », les paroles de l'auteur sacré signifient simplement que Judas perdit courage.

8.— Loch fait observer qu'à la vue de la défection de ses troupes, Judas sembla chancelant dans sa confiance au Seigneur, qui souvent avait accordé la victoire au petit nombre, à Judas tout le premier. La décision de livrer bataille, apparaît ici comme un acte d'audace, la confiance dans le secours de Dieu n'y était pour rien; aussi le combat se termina-t-il d'une façon malheureuse.

10. — *Absit istam rem facere.* En grec : μή μοι γένοιτο ποιῆσαι, comme en hébreu : חלילה לי מעשות « qu'il ne m'arrive pas que je fasse. » — *Et si appropiavit tempus nostrum.* Si notre heure, c'est-à-dire le moment de notre mort, est arrivée. — *Et non inferamus crimen gloriæ nostræ.* Judas, en protestant qu'il voulait mourir pour la cause de Dieu et pour la défense de sa patrie, s'acquit une gloire incomparable, ce qui fait dire à S. Ambroise : « Judas cum nongentis (Noster et Septuaginta habent octingentis) viris bellum adorsus, volentibus his cedere, ne multitudine opprimerentur, gloriosam magis mortem, quam turpem fugam suasit : ne crimen nostræ relinquamus gloriæ. Itaque commisso prælio, cum a primo diei ortu in vesperam dimicaretur, dextrum cornu, in quo valdissimam manum advertit hostium, aggressus facile avertit. Sed dum fugientes sequitur a tergo vulneri locum præbuit, ita gloriosiorem triumphis mortem invenit ». S. Ambr., lib. I. Offic., cap. XLI.

11. — *Et movit exercitus de castris.* La suite de ce verset décrit la ligne de bataille usitée chez les Syriens; par conséquent, il ne s'agit pas ici de l'armée de Judas comme l'ont prétendu quelques commentateurs, mais de l'armée ennemie. — *Et divisi sunt equites in duas partes.* Pour protéger les deux ailes de l'armée. — *Et fundibularii et sagittarii præibant.* Ils se déployèrent en éclaireurs.

12. Or Bacchide était à l'aile droite; et l'armée s'avançait des deux côtés et ils sonnaient de la trompette.
13. Et ceux qui étaient du côté de Judas sonnèrent aussi et la terre trembla du bruit des armées et le combat dura depuis le matin jusqu'au soir.
14. Et Judas reconnut que la plus forte partie de l'armée de Bacchide était du côté droit, et autour de lui se groupèrent tous ceux qui étaient vaillants de cœur.
15. Et l'aile droite fut battue par eux, et il les poursuivit jusqu'à la montagne d'Azot.
16. Et ceux qui étaient à l'aile gauche virent que l'aile droite était vaincue et ils suivirent Judas par derrière et ceux qui étaient avec lui.
17. Et le combat se ranima et beaucoup de blessés tombèrent parmi ceux-ci et parmi ceux-là.
18. Judas tomba aussi, et les autres s'enfuirent.
19. Et Jonathas et Simon emportèrent Judas, leur frère, et ils l'ensevelirent dans le sépulcre de leur père, dans la ville de Modin.

12. Bacchides autem erat in dextro cornu, et proximavit legio ex duabus partibus, et clamabant tubis.
13. Exclamaverunt autem et hi qui erant ex parte Judæ, etiam ipsi, et commota est terra a voce exercituum, et commissum est prælium a mane usque ad vesperam.
14. Et vidit Judas, quod firmior est pars exercitus Bacchidis in dextris, et convenerunt cum ipso omnes constantes corde.
15. Et contrita est dextera pars ab eis, et persecutus est eos usque ad montem Azoti.
16. Et qui in sinistro cornu erant, viderunt quod contritum est dextrum cornu, et secuti sunt post Judam, et eos, qui cum ipso erant, a tergo.
17. Et ingravatum est prælium, et ceciderunt vulnerati multi ex his et ex illis.
18. Et Judas cecidit, et cæteri fugerunt.
19. Et Jonathas et Simon tulerunt Judam fratrem suum, et sepelierunt eum in sepulchro patrum suorum in civitate Modin.

---

12. — *Legio*. Le grec dit φαλάγξ « la ligne de bataille. »

14. — *Firmior est pars exercitus*. Ce sont les troupes d'élite : τό στερέωμα τῆς παρεμβολῆς.

15. — *Usque ad montem Azoti*. Il existe une ville d'Azot au territoire des Philistins. Cfr. Josue, XI, 22. Reste à savoir si ce peut être cette localité dont il est ici question. Pour cela, il faudrait pouvoir déterminer l'emplacement du champ de bataille et préciser si l'Azoth des Philistins n'en était pas trop éloigné, pour qu'une poursuite des Syriens jusqu'à cette ville ait été possible. Quelques commentateurs, Mich., Hitzig, etc. pensent que le texte primitif devait dire : אשדות ההר, « les pentes de la montagne », et qu'un copiste ou un traducteur aura mal compris le texte. Dans ce cas, cela voudrait dire que Judas poursuivit l'aile droite jusqu'au pied de la montagne d'où les Syriens s'étaient avancés.

16. — Judas, s'élançant à la poursuite de l'aile droite des Syriens, fut aperçu par ceux de l'aile gauche qui le suivirent et tombèrent sur lui par derrière, et le massacre fut grand de part et d'autre, dit le ℣. 17, et les huit cents hommes de Judas résistèrent jusqu'au soir, et jusqu'à la mort du héros, à toute l'armée syrienne.

19. — *Tulerunt Judam fratrem suum*. L'historien Jos. qui émaille tout cet épisode d'une foule de détails apocryphes, dit que les Juifs obtinrent de l'ennemi à prix d'argent, le droit d'enlever le corps de Judas. L'exposé que fait ici l'auteur sacré nous parait bien véridique dans sa simplicité. Judas tomba au milieu de la mêlée et ses deux frères s'empressèrent d'enlever son corps pour le soustraire aux profanations des Syriens, qui se souvenant de la mort de Nicanor, et de la mutilation du cadavre par ordre de Judas, Cfr. VII, 47, n'auraient sans doute pas man-

20. Et fleverunt eum omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos.
21. Et dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel?
22. Et cætera verba bellorum Judæ, et virtutum quas fecit, et magnitudinis ejus, non sunt descripta; multa enim erant valde.

23. Et factum est, post obitum Judæ emerserunt iniqui in omnibus finibus Israel, et exorti sunt omnes qui operabantur iniquitatem.

24. In diebus illis facta est fames magna valde, et tradidit se Bacchidi omnis regio eorum cum ipsis.
25. Et elegit Bacchides viros impios, et constituit eos dominos regionis.
26. Et exquirebant, et perscrutabantur amicos Judæ, et adducebant eos ad Bacchidem, et vindicabat in illos, et illudebat.

27. Et facta est tribulatio magna in Israel, qualis non fuit ex die, qua non est visus propheta in Israel.

28. Et congregati sunt omnes amici Judæ, et dixerunt Jonathæ :

20. Et tout le peuple d'Israël le pleura avec de grands cris, et il gémit pendant plusieurs jours.
21. Et on disait : Comment donc est tombé le héros qui sauvait le peuple d'Israël !
22. Et le reste du récit des guerres de Judas et des hauts faits qu'il accomplit et de sa gloire, n'a pas été écrit; car ils étaient trop nombreux.
23. Ensuite il arriva, après la mort de Judas, que les méchants parurent dans tout le pays d'Israël, et tous ceux qui commettaient l'iniquité se montrèrent ouvertement.
24. En ces jours-là, il survint une grande famine ; et toute la terre se livra à Bacchide avec eux.
25. Et Bacchide choisit des hommes impies, et il les établit intendants de tout le pays.
26. Et ils recherchaient, et ils espionnaient les amis de Judas, et ils les amenaient à Bacchide, et il se vengeait sur eux, et il les raillait.
27. Et une grande tribulation eut lieu dans Israël, telle qu'on n'en avait point vue depuis le jour où aucun prophète n'avait plus paru dans Israël.
28. Alors tous les amis de Judas s'assemblèrent, et dirent à Jonathas :

---

qué d'exercer leur vengeance sur le corps du vaillant Machabée. — *Modin*. Cfr. II, 70.

21. — *Quomodo cecidit potens*. Cfr. II Rois, I, 19.

22. — *Et cætera verba bellorum Judas*. Les autres récits des guerres de Judas. Cette expression se rencontre plusieurs fois aux livres des Rois. Cfr. III Rois, XI, 41 et XIV, 29.

23. — Cfr. Ps. XCI, 8. — *Iniqui* sont les Juifs infidèles qui prirent la défense des Syriens et opprimèrent tous les Juifs fidèles, jusqu'au jour où Jonathas se mit à la tête du pays. Cfr. IX, 73.

24. — *Et tradidit se Bacchidi omnis regio*. « Tout le peuple », dit Luther, « se soumit à Bacchide », c'est-à-dire que même les Juifs, demeurés fidèles jusqu'alors, abandonnèrent la loi pour se rallier aux Syriens afin d'avoir du pain pour sustenter leur vie. Le texte syr. dit : « Et la terre même fut corrompue avec eux », d'où l'explication de plusieurs commentateurs que ces paroles signifient que la terre refusant la subsistance aux Juifs fidèles se fit, par là-même, l'alliée des Syriens.

26. — *Et illudebat*, ἐμπαίζειν, qui est l'insulte à la religion et à la morale.

28. — *Qualis non fuit*, etc. Grimm taxe ce passage d'exagération et il soutient que sous Antiochus Epiphane, de 169 à 167 avant Jésus-Christ, le joug syrien pesa bien plus lourdement sur la Judée. Nous ne sommes pas absolument de cet avis; du temps d'An-

29. Depuis que ton frère Judas est mort, il ne se trouve point d'homme semblable à lui pour marcher contre nos ennemis, contre Bacchide et contre ceux qui sont ennemis de notre nation.

30. C'est pourquoi nous t'avons aujourd'hui choisi afin que tu sois à sa place notre prince et notre chef, et pour commander nos combats.

31. Jonathas accepta donc en ce temps-là le commandement, et il se leva à la place de Judas son frère.

32. Et Bacchide le sut; et il cherchait à le tuer.

33. Mais Jonathas l'apprit ainsi que Simon son frère, et tous ceux qui étaient avec eux, et ils s'enfuirent dans le désert de Thécua, et ils s'arrêtèrent près des eaux du lac d'Asphar.

34. Bacchide le sut, et au jour du sabbat il vint lui-même, et toute son armée, au-delà du Jourdain.

35. Alors Jonathas envoya son frère comme chef du peuple, et il

29. Ex quo frater tuus Judas defunctus est, vir similis ei non est, qui exeat contra inimicos nostros, Bacchidem, et eos qui inimici sunt gentis nostræ.

30. Nunc itaque te hodie elegimus esse pro eo nobis in principem, et ducem ad bellandum bellum nostrum.

31. Et suscepit Jonathas tempore illo principatum, et surrexit loco Judæ fratris sui.

32. Et cognovit Bacchides, et quærebat eum occidere.

33. Et cognovit Jonathas, et Simon frater ejus, et omnes qui cum eo erant; et fugerunt in desertum Thecuæ, et consederunt ad aquam lacus Asphar.

34. Et cognovit Bacchides, et die sabbatorum venit ipse, et omnis exercitus ejus trans Jordanem.

35. Et Jonathas misit fratrem suum ducem populi, et rogavit Na-

---

tiochus, l'oppression de la Judée était grande assurément; mais il y avait des compensations. Il restait beaucoup de Juifs fidèles, de vaillants Israélites prenaient en mains la direction des affaires, Mathathias se couvrit de gloire en défendant la cause sainte. Mais aujourd'hui, après la mort de Judas, plus rien. Les fervents mêmes devinrent infidèles, et le sol, refusant sa fécondité, était, par surcroît de malheur, devenu l'allié des Syriens. — *Non est visus propheta in Israel.* Le dernier prophète fut Malachie, vers l'an 440 avant Jésus-Christ.

29. — *Et eos qui inimici sunt gentis nostræ.* Ce sont les Juifs devenus infidèles à la loi.

33. — *Et fugerunt.* Jonathas s'enfuit, non par crainte, mais parce que son armée était trop faible et parce que la résistance n'était pas encore suffisamment organisée contre les nombreux ennemis qu'il avait à combattre. — *In desertum Thecuæ.* Le désert de Thécué commence à deux lieues au sud-est de Bethléhem et s'étend jusqu'à la mer Morte. Cfr. Amos, I, 1. — *Locus Asphar.* Les LXX disent λάκκος Ἀσφάρ qui ne veut pas dire le lac Asphar, car λάκκος correspond à באר qui signifie, une citerne. Impossible de déterminer où était située cette citerne; car nous ne croyons pas exacte l'interprétation de quelques commentateurs qui prétendent qu'il s'agit ici du lac Asphaltite ou mer Morte.

34. — *Et die sabbati.* Le texte grec relie les mots *die sabbati* à la phrase précédente: « Et Bacchide le sut le jour du sabbat, et il vint. » On se demande à quoi bon indiquer la circonstance que cet avertissement fut donné au général syrien le jour du sabbat, tandis que le texte de la Vulg. fait disparaître ce point de critique: « Bacchide le sut, et le jour du sabbat il partit. » Luther pour échapper à cette difficulté, a omis dans sa traduction les mots *die sabbati* et les deux derniers mots du verset: *trans Jordanem.* En effet, qu'allait faire Bacchide au-delà du Jourdain, c'est-à-dire, dans la direction du nord-est, tandis que Jonathas s'était retiré au sud-est de Jérusalem? Aussi Keil pense que ce verset a dû être transposé, et qu'il devait être placé non ici, mais après le ℣. 42, où il se trouve répété.

35. — *Fratrem suum, ducem populi.* Ce frère de Jonathas se nommait Jean. Cfr.

buthæos amicos suos, ut commodarent illis apparatum suum, qui erat copiosus.

36. Et exierunt filii Jambri ex Madaba, et comprehenderunt Joannem, et omnia quæ habebat, et abierunt habentes ea.

37. Post hæc verba, renuntiatum est Jonathæ, et Simoni fratri ejus, quia filii Jambri faciunt nuptias magnas, et ducunt sponsam ex Madaba, filiam unius de magnis principibus Chanaan, cum ambitione magna.

38. Et recordati sunt sanguinis Joannis fratris sui; et ascenderunt, et absconderunt se sub tegumento montis.

39. Et elevaverunt oculos suos, et viderunt, et ecce tumultus, et apparatus multus; et sponsus processit, et amici ejus, et fratres ejus obviam illis cum tympanis et musicis, et armis multis.

pria les Nabuhéens, ses amis, de lui permettre de leur laisser ses bagages qui étaient fort considérables.

36. Mais les fils de Jambri sortirent de Madaba, et ils se saisirent de Jean et de tout ce qu'il avait, et ils continuèrent leur route avec tout ce butin.

37. Après cet incident, on vint dire à Jonathas et à Simon son frère, que les fils de Jambri célébraient une grande noce, et qu'ils amenaient de Madaba en grande pompe une fiancée, la fille d'un des premiers princes de Chanaan.

38. Alors ils se souvinrent du sang de Jean leur frère; et ils montèrent et ils se cachèrent dans un endroit de la montagne.

39. Et ils levèrent les yeux; et ils regardèrent; et voilà du tumulte et un grand appareil, et l'époux s'avançait et ses amis et ses frères vinrent au-devant d'eux avec des tambours et des instruments de musique, et avec beaucoup d'armes.

℣℣. 36 et 38 et II. 2. — *Nabuthæos*. Cfr. v. 25. — *Apparatum suum:* C'étaient leurs bagages qu'ils confièrent aux Nabuthéens, ainsi probablement que leurs femmes, leurs enfants et leurs vieillards.

36. — *Filii Jambri*. L'éd. de compl., Jos., et le texte syr., écrivent « Ambri. » Ces fils de Jambri ne sont pas autrement connus. Loch pense qu'on pourrait lire « Amorhi », les Amorrhéens, qui furent de tous temps très hostiles aux Hébreux. Drus. et Mich. partagent la même opinion; ils prétendent qu'au lieu des fils d'Ambri, le texte primitif devait porter בני אמרי « les descendants des Amorrhéens. » C'est possible; mais il faut avouer que la supposition est absolument gratuite. Ces fils de Jambri surprirent la caravane des bagages que Jean conduisait aux Nabuthéens, l'enlevèrent et d'après ℣℣. 38 et 42, tuèrent Jean, le frère de Jonathas. — *Madaba*. Ville frontière au sud du territoire de la tribu de Ruben; elle fut reprise plus tard par les Amorrhéens. Les ruines de cette ville existent encore. Cfr. Nomb., XXI, 30 et I Paral., XIX, 7.

37. — *Sponsam ex Madaba*. Au lieu de *Madaba*, les LXX disent Ναδαβάθ, en sorte que l'épouse était conduite de Nadabath, où demeurait son père qui était prince de Chanaan, à Madaba, la résidence du nouvel époux qui était un des fils de Jambri. Nadabath est une localité inconnue. — *Chanaan*. C'est le nom de la race de Chanaan, à laquelle appartenaient les Amorrhéens. Cfr. Josué, III, 10 et cette circonstance semblerait militer en faveur de l'opinion de Loch au verset précédent. Nous ne comprenons pas pourquoi Ewald traduit Chanaan par « des marchands. » Jos. dit que ce prince de Chanaan était un Arabe.

38. — *Et recordati sunt sanguinis Joannis*. Ils se souvinrent de la mort de Jean. Cfr. ℣. 36. — *Sub tegumento montis*, ainsi qu'il est dit « ad radices montis » I Rois, XXV, 20 qui indique un endroit caché dans la montagne.

39. — *Apparatus multos*. C'étaient probablement des chariots et des bêtes de somme pour ramener la dot de l'épouse. *Et amici ejus*. Les amis de l'épouse sont ses compagnons de jeunesse. Cfr. Juges, XIV, 11 et Matth., IX, 15. — *Et armis multis*. Le grec dit ὅπλα qui ne sont pas seulement des armes de guerre, mais qui désignent ici tous les ustensiles nécessaires à la célébration d'une noce.

40. Et ils se levèrent contre eux de leur embuscade, et ils les tuèrent en grand nombre; et beaucoup de blessés tombèrent et les autres s'enfuirent vers les montagnes; et ils emportèrent toutes leurs dépouilles.

41. Ainsi les noces se changèrent en deuil, et la voix des instruments en lamentations.

42. Et ils tirèrent vengeance pour le sang de leur frère, et ils retournèrent sur le rivage du Jourdain.

43. Et Bacchide en fut averti, et il vint le jour du sabbat, au bord du Jourdain avec une puissante armée.

44. Alors Jonathas dit aux siens : Allons et combattons contre nos ennemis; car il n'en est pas aujourd'hui comme hier et avant-hier.

45. Car voilà le combat devant nous et ici et là l'eau du Jourdain ainsi que ses rivages et ses marais et un bois, et il n'y a pas moyen de s'échapper.

46. Maintenant donc criez vers le ciel, afin que vous soyez délivrés de la main de vos ennemis! Et la bataille s'engagea.

47. Et Jonathas étendit la main

40. Et surrexerunt ad eos ex insidiis, et occiderunt eos, et ceciderunt vulnerati multi, et residui fugerunt in montes; et acceperunt omnia spolia eorum.

41. Et conversæ sunt nuptiæ in luctum, et vox musicorum ipsorum in lamentum.

42. Et vindicaverunt vindictam sanguinis fratris sui; et reversi sunt ad ripam Jordanis.

43. Et audivit Bacchides, et venit die sabbatorum usque ad oram Jordanis in virtute magna.

44. Et dixit ad suos Jonathas : Surgamus, et pugnemus contra inimicos nostros; non est enim hodie sicut heri et nudius tertius.

45. Ecce enim bellum ex adverso, aqua vero Jordanis hinc et inde, et ripæ, et paludes, et saltus; et non est locus divertendi.

46. Nunc ergo clamate in cœlum, ut liberemini de manu inimicorum vestrorum. Et commissum est bellum.

II Par. 20, 3.

47. Et extendit Jonathas manum

40, — *Et surrexerunt.* Les LXX expriment le sujet de ce verbe : οἱ περὶ τὸν Ἰωνάθαν, ce que fait aussi le texte syr.

42. — *Et reversi sunt ad ripam Jordanis.* Les LXX disent : « les marais du Jourdain » le texte syr. : « le gué du Jourdain. » D'après les rapports de l'explorateur américain Lynch, cité par Ewald, le Jourdain et la mer Morte débordent à certaines époques de l'année, sur la rive droite du fleuve, près de son embouchure. Madaba était situé en face de cet endroit, dans la direction du sud-est. Le ℣. 45 du reste désigne ce lieu sous le nom de *paludes*.

43. — L'auteur sacré reprend ici le récit de l'expédition de Bacchide, interrompu au ℣. 34. — *Usque ad oram Jordanis.* Le grec dit : ἕως τῶν κρηπίδων τοῦ Ἰορδάνου « jusqu'aux bords saillants du Jourdain, » qui sont les rivages du fleuve.

44. — Le danger devenait pressant. On voit d'après ce verset et le verset suivant que Bacchide tenait tous les gués du Jourdain, qu'il avait même probablement des troupes au nord de l'armée de Jonathas, puisqu'il cherchait à jeter les Juifs dans les marais du fleuve. Dans cette extrémité Jonathas crut pouvoir prendre immédiatement les armes et ne pas se laisser arrêter par la solennité du sabbat. — *Et pugnemus contra inimicos nostros.* Les LXX disent : πολεμήσωμεν ὑπὲρ τῶν ψυχῶν ἡμῶν. Cfr. II, 41.

46, — Cfr. III. 58.

47. — Il ne s'agit pas ici des troupes de Bacchide, comme l'explique Grimm, mais de Bacchide lui-même, qui s'avança si près de

suam percutere Bacchidem, et divertit ab eo retro.

48. Et dissiliit Jonathas, et qui cum eo erant in Jordanem, et transnataverunt ad eos Jordanem.

49. Et ceciderunt de parte Bacchidis die illa mille viri. Et reversi sunt in Jerusalem.

50. Et ædificaverunt civitates munitas in Judæa, munitionem quæ erat in Jericho, et in Ammaum, et in Bethoron, et in Bethel, et Thamnata, et Phara, et Thopo muris excelsis, et portis, et seris.

51. Et posuit custodiam in eis, ut inimicitias exercerent in Israël.

52. Et munivit civitatem Bethsu-

pour frapper Bacchide, et celui-ci se rejeta en arrière.

48. Et Jonathas se précipita dans le Jourdain ainsi que ceux qui étaient avec lui, et ils traversèrent le Jourdain après eux.

49. Et mille hommes du côté de Bacchide tombèrent en ce jour-là, et le reste retourna à Jérusalem.

50. Et ils bâtirent des villes fortes dans la Judée; et le fort qui était à Jéricho, et à Ammaüs et à Béthoron, et à Béthel, et à Thammata, et à Phara. et à Thopo, avec de hautes murailles, et des portes et des serrures.

51. Ensuite il y mit des garnisons pour exercer des inimitiés contre Israël.

52. Et il fortifia Bethsura, et

Jonathas, que celui-ci leva la main pour le tuer; mais le chef syrien se déroba au coup mortel par un mouvement en arrière. C'est là le sens du verset et il est conforme à la description que l'historien Jos. fait de cet épisode.

48. — *Et dissiliit Jonathas.* Jonathas profita de l'avantage qu'il venait de remporter sur Bacchide et sur les Syriens, non pas pour les poursuivre mais pour leur échapper. Il avait avec lui trop peu de monde pour tenter la poursuite de l'armée ennemie. Il sauta dans le Jourdain avec ses soldats, gagna à la nage la rive opposée et mit le fleuve entre lui et ses adversaires.

49. — *Et ceciderunt de parte Bacchidis..... mille viri.* Jos. dit 2000 hommes; quelques manuscrits grecs disent 3000 hommes.

50. — *Et ædificaverunt civitates munitas.* Bacchide, de retour à Jérusalem, construisit des forteresses dans toute la Judée. — *In Jericho :* Le grec dit τὸ ὀχύρωμα τὸ ἐν Ἱεριχῷ : « le fort près de Jéricho. » Strabon, XVI, nous apprend en effet qu'il existait près de Jéricho deux forts qui furent détruits par Pompée. — *In Ammaum* : C'est Emmaüs. Cfr. III, 40. — *In Bethoron*. Cfr. III, 16. — *In Bethel*. Bethel, aujourd'hui Beitin, était situé au nord de Jérusalem, sur la route de Samarie. Cfr. Gen., XII, 8. — *Thamnata et Phara.* Le grec n'a pas la conjonction *et*, il dit Θαμναθὰ Φαραδωνί. De nombreux commentateurs prétendent que c'est la ville de Thamna ou Thamnat-Sara, aujourd'hui Tibneh, dans la tribu d'Ephraïm. Cfr. Josué, XIX, 50; XXIV, 30; Juges, II, 9 et XII, 15. Keil pense, au contraire, que Thamna de la tribu d'Ephraïm est située trop loin, et que d'ailleurs elle ne pouvait pas faire partie de la Judée à l'époque dont nous parlons. Il cite deux autres Thamna, l'une dans les montagnes de Judas, Cfr. Josué, XV, 57, dont la situation n'a pas été encore précisée; une autre dans la tribu de Dan, Cfr. Josué, XV, 10; XIX, 43 et Juges XIV, 1, qui aujourd'hui se nomme Tibneh, ainsi que Thamna de la tribu d'Ephraïm. — *Et Thopo.* Le grec dit : Τεφών, quelques manuscrits Τεφώ, le texte syr. « Tephus ». Grimm identifie cette localité avec Thephua, aujourd'hui Teffuh, situé à l'ouest d'Hébron. Cfr. Josué, XV, 53. Robinson Palest., II, a constaté sous les maisons de Teffuh les traces d'anciennes fortifications. Keil fait remarquer qu'il existe deux autres Thephua en Palestine. Le premier dans la plaine de Séphéla dont la situatiou est restée incertaine; mais il ne serait pas impossible que Bacchide ait songé à élever un fort dans la plaine. C'est de cette localité que parle Josué, XII, 17 et XV, 34. Enfin, il existe un autre Thephua à l'ouest de Nablus, mais il appartenait probablement à la Samarie, et il ne peut guère en être question ici. Cfr. Josué, XVI, 8 et XVII, 7. Est-il bien certain d'ailleurs que l'on puisse identifier Thapo avec תפוח?

5. — *Et posuit custodiam in eis.* Le but de l'établissement de ces garnisons était aussi bien la défense du fort que le pillage des contrées environnantes.

Gazara, et la citadelle : il y mit des troupes et des provisions de vivres.

53. Et il prit pour otages les enfants des plus illustres des pays, et il les mit en sûreté dans la citadelle de Jérusalem.

54. Et en la cent cinquante-troisième année, au second mois, Alcime ordonna de détruire les murs intérieurs de la maison sainte et de renverser les œuvres des prophètes, et il commença à les abattre.

55. Mais en ce temps-là, Alcime fut foudroyé, et ses entreprises furent arrêtées : et sa bouche fut fermée; et il fut frappé de paralysie, et il ne put plus prononcer une parole, ni donner aucun ordre dans sa maison.

56. Et Alcime mourut en ce temps-là, dans de grandes tortures.

57. Et Bacchide vit qu'Alcime

ram, et Gazaram, et arcem, et posuit in eis auxilia, et apparatum escarum.

53. Et accepit filios principum regionis obsides, et posuit eos in arce in Jerusalem in custodiam.

54. Et anno centesimo quinquagesimo tertio, mense secundo, præcepit Alcimus destrui muros domus sanctæ interioris, et destrui opera prophetarum; et cœpit destruere.

55. In tempore illo percussus est Alcimus; et impedita sunt opera illius, et occlusum est os ejus, et dissolutus est paralysi, nec ultra potuit loqui verbum, et mandare de domo sua.

56. Et mortuus est Alcimus in tempore illo cum tormento magno.

57. Et vidit Bacchides quoniam

---

52. — *Bethsura*. Cfr. IV, 29 et 61. — *Gazaram*. Cfr. IV, 45. — *Et arcem*. Cfr. I, 33.

53. — *Principum regionis*. En grec τῶν ἡγουμένων, ce sont les chefs des tribus et les chefs des familles.

54. — *Et anno centesimo quinquagesimo tertio, mense secundo*. Cette date correspond au mois d'avril 159 avant Jésus-Christ, par conséquent une année après la mort de Judas. — *Muros domus sanctæ interioris*. Le grec dit : τὸ τεῖχος τῆς αὐλῆς τῶν ἁγίων τῆς ἐσωτέρας « les murs du parvis intérieur du sanctuaire. » C'est le parvis des prêtres. Le temple de Zorobabel n'avait que deux cours : celle des prêtres, au milieu de laquelle s'élevait l'autel des holocaustes, est expressément nommé le parvis intérieur. Cfr. III Rois, VI, 36 et II Paralip., IV, 9. La destruction de ce mur, en confondant les prêtres et le peuple, enlevait à la religion juive son caractère théocratique. — *Et destrui opera prophetarum*. Le temple et ses constructions sont appelés les œuvres des prophètes, parce qu'ils furent établis au temps des prophètes Aggée et Zacharie, dont les exhortations contribuèrent beaucoup à l'achèvement de la maison sainte.

55. — *Percussus est Alcimus*. C'est Dieu qui intervient subitement pour sauver le temple et pour punir Alcime; il le frappe d'une paralysie, bientôt suivie d'une mort atroce, douloureuse, *cum tormento magno*, ℣. 57, qui ne lui laisse pas le temps de mettre ordre à ses affaires temporelles. Ainsi moururent frappés par la main du Seigneur Nadab et Abiu, Cfr. Lév., X, 2; ainsi le roi Hérode, Cfr. Act. des Ap., XII, 23. Les commentateurs recherchent quelle fut cette maladie que l'auteur sacré nomme une paralysie, *paralysis*; il est assez incompréhensible, en effet, qu'une paralysie qui consiste dans l'engourdissement des membres, cause de grandes douleurs. Mich., Grim., etc. pensent que ce fut plutôt une attaque de tétanos, qu'une attaque de paralysie, et ils se fondent sur ce que les anciens nommaient indifféremment παράλυσις la paralysie, l'apoplexie et le tétanos. Les symptômes du tétanos concordent bien, en effet, avec la description de la maladie qui emporta Alcime. Le tétanos débute par l'impossibilité d'écarter les mâchoires; les muscles du cou et le pharynx se contractent, *occlusum est os ejus... nec ultra potuit loqui verbum*, puis tous les muscles du corps se tendent, la peau prend une teinte asphyxique, des sueurs froides inondent le malade, l'écume sort de la bouche, les yeux démesurément ouverts, sont fixes et immobiles et le malade meurt ordinairement dans d'atroces convulsions, *cum tormento magno*, ℣. 56.

57. — *Et vidit Bacchides quoniam mortuus*

mortuus est Alcimus; et reversus est ad regem, et siluit terra annis duobus.

58. Et cogitaverunt omnes iniqui, dicentes : Ecce Jonathas, et qui cum eo sunt, in silentio habitant confidenter : Nunc ergo adducamus Bacchidem, et comprehendet eos omnes una nocte.

59. Et abierunt, et consilium ei dederunt.

60. Et surrexit ut veniret cum exercitu multo; et misit occulte epistolas sociis suis qui erant in Judæa, ut comprehenderent Jonathan, et eos qui cum eo erant; sed non potuerunt, quia innotuit eis consilium eorum.

61. Et apprehendit de viris regionis, qui principes erant malitiæ, quinquaginta viros, et occidit eos.

62. Et secessit Jonathas, et Simon, et qui cum eo erant in Bethbessen, quæ est in deserto; et extruxit diruta ejus, et firmaverunt eam.

était mort, et il s'en retourna vers le roi : et le pays fut en paix pendant deux années.

58. Alors tous les impies tinrent conseil, disant : Voilà que Jonathas, et ceux qui sont avec lui vivent en paix avec confiance. Faisons donc maintenant revenir Bacchide, et il les surprendra tous durant une nuit.

59. Ainsi ils allèrent, et ils lui donnèrent ce conseil.

60. Aussitôt il se leva pour venir avec une grande armée, et il envoya secrètement des lettres à ses alliés qui étaient en Judée, afin qu'ils se saisissent de Jonathas et de ceux qui étaient avec lui; mais ils ne le purent, parce que ceux-ci connurent leurs desseins.

61. Lui au contraire, s'empara des hommes de la contrée, qui étaient les chefs du complot, au nombre de cinquante, et il les fit mourir.

62. Et Jonathas ainsi que Simon son frère, et ceux qui étaient avec lui se retirèrent à Bethbessen qui est au désert; il en répara les ruines, et les fortifia.

---

est Alcimus et reversus est. Il semblerait, d'après ces paroles que Bacchide n'était en Judée que pour soutenir les ambitieuses prétentions d'Alcime, et on est vraiment surpris de voir l'intérêt que semblent prendre les Syriens à ce triste personnage. Il est vrai qu'il faisait parfaitement leurs affaires en cherchant à paganiser la Judée. Mais à côté de cette raison, il est permis d'en chercher une autre plus prépondérante peut-être. Ne la trouverait-on pas VIII, 31 et s.? Et Bacchide ne s'empressa-t-il pas de partir, parce que la lettre écrite par le sénat romain en faveur des Juifs était parvenue à Démétrius?

58. — *Omnes iniqui.* Ce sont les Juifs infidèles et les ennemis de Jonathas. — *Confidenter.* Le grec dit : πεποιθότες, qui est la traduction de לבטח, Cfr. Lév., XXV, 19 et qui signifie « sans crainte » ou « en sûreté. » — *Et comprehendet eos omnes.* Ce dernier mot ne désigne pas évidemment tous les partisans de Jonathas, mais tous les chefs de son parti. Il est impossible de préciser les clauses de cette conjuration. Il ressort néanmoins du ℣. 60 que les Juifs infidèles s'étaient formellement engagés à prêter main-forte à Bacchide pour l'arrestation de Jonathas.

61. — *Et apprehendit.* Le sujet de ce verbe est Jonathas. Le grec dit au pluriel συνελάβοντο et quelques commentateurs, ainsi que l'historien Josèphe ont attribué à tort « les Syriens » comme sujet de ce verbe. Le sujet est certainement le même qu'en latin : Ἰωνάθας καὶ οἱ παρ' αὐτοῦ. — *De viris regionis.* Ce sont les Juifs infidèles qui habitaient le pays et dont il est fait mention au ℣. 58.

62. — *Bethbessen.* Le grec dit : Βαιθβασί, Josèphe Βηθαλάγαν. C'est une localité absolument inconnue. Elle se trouvait probablement du côté de Jéricho, proche du Jourdain. Hitzig dans son commentaire du Ps. CVII. croit que Bethbessen est identique avec Masada. Cette supposition est absolument gratuite, d'autant plus que Masada était, d'après Josèphe, Bel. jud., VIII, 8, 3, un château-fort situé sur un roc inaccessible pouvant

63. Et Bacchide le sut; et il assembla toutes ses troupes, et il recruta aussi ceux qui étaient de la Judée;

64. Et il vint et il campa au-dessus de Bethbessen; et il l'assiégea pendant de longs jours, et il construisit des machines.

65. Mais Jonathas laissa dans la ville son frère Simon, et il sortit dans la campagne, et il s'avança en nombre,

66. Et il défit Odaren et ses frères, et les fils de Phaséron dans leurs tentes : et il commença à remporter la victoire, et à croître en puissance.

67. Or Simon et ceux qui étaient avec lui sortirent de la ville; et ils incendièrent les machines.

68. Et ils attaquèrent Bacchide, et il fut vaincu par eux, et ils l'affligèrent profondément, parce que ses desseins et son expédition étaient anéantis.

69. Alors irrité contre les hommes pervers qui lui avaient conseillé de venir dans leur pays; et il en tua plusieurs; et lui-même résolut de s'en retourner en son pays avec ceux qui lui restaient.

70. Jonathas le sut et il envoya

63. Et cognovit Bacchides : et congregavit universam multitudinem suam; et his qui de Judæa erant denuntiavit.

64. Et venit, et castra posuit desuper Bethbessen; et oppugnavit eam dies multos, et fecit machinas.

65. Et reliquit Jonathas Simonem fratrem suum in civitate, et exiit in regionem, et venit cum numero.

66. Et percussit Odaren, et fratres ejus, et filios Phaseron in tabernaculis ipsorum, et cæpit cædere, et crescere in virtutibus.

67. Simon vero, et qui cum ipso erant, exierunt de civitate, et succenderunt machinas.

68. Et pugnaverunt contra Bacchidem, et contritus est ab eis; et afflixerunt eum valde, quoniam consilium ejus, et congressus ejus erat inanis.

69. Et iratus contra viros iniquos, qui ei consilium dederant ut veniret in regionem ipsorum, multos ex eis occidit; ipse autem cogitavit cum reliquis abire in regionem suam.

70. Et cognovit Jonathas, et mi-

---

renfermer huit cents hommes de garnison, tandis que Bethbessen est appelée au ℣. 65 une ville : *in civitate,* ἐν τῇ πόλει.

63. — *Et his qui de Judæa erant.* Bacchide recruta les Juifs infidèles et les ennemis de Jonathas, et il les joignit à son armée pour assiéger Bethbessen.

65. — *Et reliquit Jonathas... et exiit.* Quelques commentateurs donnent à ces deux verbes le sens du plus-que-parfait, en ce sens que Jonathas avait quitté Bethbessen avant l'arrivée de Bacchide. C'est fort possible, mais cela ne nous semble pas nécessaire. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que Bacchide ait pu, dès les premiers jours, investir toute la ville, et Jonathas a bien pu épier un moment favorable pour faire une sortie et s'échapper.

66. — *Odaren et fratres ejus et filios Phaseron.* Les LXX écrivent Ὀδοαῤῥής et Ὀδομηρά, au lieu de *Odaren.* Les fils de Phaseron étaient probablement dans les environs de Bethbessen, une tribu de bédouins arabes, dont le chef se nommait Odaren. — *Et cæpit cædere et crescere.* Le grec dit τύπτειν καὶ ἀναβαίνειν ἐν δυνάμεσι, « il commença à se battre et à s'avancer avec des forces »; et tandis qu'il harcelait l'ennemi par derrière, Simon, son frère, fit une sortie, ℣. 67; et incendia les machines de guerre des Syriens.

68. — *Contritus est ab eis.* L'armée de Bacchide fut écrasée. — *Congressus ejus,* c'est-à-dire son expédition.

69. — *Iratus est.* Cfr. III, 27. La colère de Bacchide se tourna contre les Juifs infidèles qui l'avaient appelé et il en tua un grand nombre, et il résolut de s'en retourner en Syrie.

70. — Jonathas, informé des dispositions de Bacchide lui fait proposer la paix, et lui demande de lui rendre (à Jonathas) les prison-

sit ad eum legatos componere pacem cum ipso, et reddere ei captivitatem.

71. Et libenter accepit, et fecit secundum verba ejus, et juravit se nihil facturum ei mali omnibus diebus vitæ ejus.

72. Et reddidit ei captivitatem quam prius erat prædatus de terra Juda : et conversus abiit in terram suam, et non apposuit amplius venire in fines ejus.

73. Et cessavit gladius ex Israel : et habitavit Jonathas in Machmas, et cœpit Jonathas ibi judicare populum, et exterminavit impios ex Israël.

vers lui des ambassadeurs pour faire la paix avec lui, et lui rendre les prisonniers.

71. Et Bacchide les reçut favorablement, et il agit d'après ces paroles, et il jura qu'il ne lui ferait aucun mal tous les jours de sa vie.

72. Il lui rendit les prisonniers qu'il avait faits auparavant dans la terre de Judas; et il s'en retourna et il s'en revint en son pays, et il ne recommença plus à revenir sur ce territoire.

73. Et le glaive se reposa dans Israel; et Jonathas demeura à Machmas, et il commença à y juger le peuple, et il extermina les impies dans Israël;

---

niers. Le verset 72 indique clairement qu'il ne s'agit pas de prisonniers à rendre à Bacchide, mais de prisonniers faits par celui-ci en Judée.

72. — *Et reddidit ei captivitatem.* Il ressort cependant de x, 6 que les otages juifs ne furent pas rendus et qu'ils restèrent détenus à la citadelle de Jérusalem, Cfr. ✠. 53. — *Et conversus abiit in terram suam.* Bacchide, en se retirant, laissa néanmoins des garnisons syriennes dans la citadelle de Jérusalem et dans les autres forts de la Judée. Cfr. x, 12.

73. — *Gladius* pour « bellum ». La paix dura jusqu'à l'année 160 des Grecs, c'est-à-dire 152 avant J.-C. Cfr. x, 1. — *Machmas.* C'est une ville située à neuf milles romains au nord de Jérusalem, sur les confins de la tribu de Benjamin. Cfr. I Rois, xiii, 12. Dans II Esdr., xi, 33 elle est appelée Mechmas. Aujourd'hui c'est un pauvre village du nom de Mukhmas. — *Et cœpit Jonathas ibi judicare populum.* Non pas le peuple de Machmas, mais tout le peuple juif. Ne pouvant plus combattre l'ennemi, Jonathas chercha à se rendre utile comme juge, dans l'administration intérieure du pays. — *Et exterminavit impios.* Le grec dit ἠφάνισε τοὺς ἀσεβεῖς : « il rendit les infidèles invisibles », c'est-à-dire, il les contraignit à se cacher et à cesser leurs machinations dans le but de paganiser Israël. (Grimm).

CHAPITRE X

Alexandre Balas s'empare du trône de Syrie, et cherche à détrôner Démétrius I. Ce dernier brigue l'amitié de Jonathas; mais Alexandre offre aux Juifs des conditions meilleures, et Jonathas se rallie à lui (ÿÿ. 1-20). — Confirmé par Alexandre dans le Souverain Pontificat, Jonathas en exerce pour la 1re fois les fonctions à la fête des tabernacles, il lève une puissante armée, fait fabriquer des armes, et reçoit de Démétrius une nouvelle lettre toute pleine de promesses magnifiques (ÿÿ. 21-45). — Jonathas et les Juifs se méfient de la sincérité de Démétrius, et font alliance avec Alexandre (ÿÿ. 46-47). — Ce dernier livre bataille à Démétrius qui tombe dans le combat (ÿÿ. 48-50). — Alexandre demande et obtient la main de Cléopâtre, la fille de Ptolémée Philométor, roi d'Egypte. Le mariage se célèbre à Ptolémaïde. Jonathas, sur l'invitation d'Alexandre, se rend dans cette ville, et offre aux deux monarques et à leur suite de riches présents (ÿÿ. 51-60). — Il est comblé d'honneurs par Alexandre, qui renvoie honteusement ses détracteurs sans vouloir même les entendre (ÿÿ. 61-66). — Démétrius Nicator revendique le trône de son père. Son général Apollonius provoque Jonathas au combat. Celui-ci accepte le défi, s'empare de Joppé, défait l'armée d'Apollonius avec l'aide de son frère Simon, pille Azot et les villes environnantes, s'empare d'Ascalon, s'en retourne à Jérusalem et est comblé d'honneurs par Alexandre Balas qui lui fait hommage de la ville d'Accaron, avec tout son territoire (ÿÿ. 67-89).

1. En la cent soixantième année, Alexandre, fils d'Antiochus, surnommé le Noble, partit et occupa Ptolémaïde; et ils l'y reçurent et il fut roi.

1. Et anno centesimo sexagesimo ascendit Alexander Antiochi filius, qui cognominatus est Nobilis : et occupavit Ptolemaidam : et receperunt eum, et regnavit illic.

Chap. x. — 1. — *Anno centesimo sexagesimo*. Cette date de l'ère des Grecs correspondant à l'année 152 avant J.-C., prouve que la paix conclue avec Bacchide dura cinq ans, de l'an 157 à 152 avant J.-C. — *Alexander Antiochi filius*. C'est-à-dire qu'il passait pour le fils d'Antiochus Epiphane. Voici l'histoire de ce prétendant. Démétrius Soter, par ses mauvais procédés et par ses entreprises belliqueuses, s'était aliéné trois monarques ses voisins : Ptolémée d'Egypte, Ariarathe de Cappadoce et Attale II de Pergame. Ce dernier découvrit à Smyrne un jeune homme nommé Balas, de naissance obscure (« ignotum et incertæ originis hominem. Liv., Epitom, 52), qui ressemblait étonnamment à Antiochus Eupator, le fils d'Antiochus Epiphane, que Démétrius avait fait mettre à mort. Cfr. vii, 4. Le roi de Pergame fit de ce Balas un prétendant au trône de Syrie, le nomma Alexandre, (« ... subornans pro eo » sc. Demetrio, « Balam quemdam... et ne contumeliæ quid deesset, nomen ei Alexandri inditur, genitusque ab Antiocho rege dicitur » Just., xxxv), le cacha en Cilicie, fit répandre partout le bruit de l'existence du jeune prince, et, lorsqu'il crut le moment propice, il l'envoya à Rome, en compagnie d'une jeune fille, nommée Laodice, qu'il fit passer pour sa sœur et qui était peut-être bien réellement une fille d'Antiochus Epiphane. Les deux jeunes gens furent présentés au sénat romain par Héraclide, l'ancien trésorier général d'Antiochus Epiphane. Les Romains, mécontents de Démétrius, qui s'était échappé de Rome, et très désireux de le voir disparaître, accueillirent le jeune aventurier, lui promirent aide et protection, et l'autorisèrent à lever une armée. Les rois de Pergame, d'Egypte et de Cappadoce l'aidèrent dans cette tâche, et bientôt il pénétra en Syrie. Il y fut bien accueilli, car Démétrius s'était aliéné ses propres sujets par son orgueil, son dévergondage, ses prodigalités et sa mauvaise administration. Cfr. Polyb., xxxiii, 14 et 16; Appien, Syr., 67; Athénée, v, 47 et Jos., Ant., xiii, 2, 1. Le texte grec dit : Ἀλέξανδρος ὁ τοῦ Ἀντιόχου ὁ Ἐπιφανής, ce qui paraît d'abord très inexplicable; aussi Grotius et Mich. veulent lire, d'accord avec le texte syr. ; τοῦ Ἐπιφανοῦς au lieu de ὁ Ἐπιφανής. Une pièce de monnaie d'Alexandre Balas, mentionnée par Eckhel, doctr. numm. 1, iii, 228, donne à Alexandre le titre ὁ Ἐπιφανής. Ce fait est un commentaire suffisant au texte sacré : Alexandre

2. Et audivit Demetrius rex, et congregavit exercitum copiosum valde, et exivit obviam illi in prælium.

2. Le roi Démétrius l'apprit et il leva une très puissante armée, et marcha contre lui au combat.

3. Et misit Demetrius epistolam ad Jonathan verbis pacificis, ut magnificaret eum.

3. Et Démétrius envoya à Jonathas une lettre avec des paroles de paix, lui promettant de l'honorer.

4. Dixit enim : Anticipemus facere pacem cum eo, priusquam faciat cum Alexandro adversum nos.

4. Car il disait : Hâtons-nous de faire la paix avec lui, avant qu'il la fasse avec Alexandre contre nous.

5. Recordabitur enim omnium malorum quæ fecimus in eum, et in fratrem ejus, et in gentem ejus.

5. Car il se souviendra de tous les maux que nous lui avons faits, à lui, et à son frère et à sa nation.

6. Et dedit ei potestatem congregandi exercitum, et fabricare arma, et esse ipsum socium ejus : et obsides qui erant in arce, jussit tradi ei.

6. Et il lui donna le pouvoir d'assembler une armée, et de fabriquer des armes, et d'être son allié, et il commanda qu'on lui remît les otages qui étaient dans la forteresse.

7. Et venit Jonathas in Jerusalem, et legit epistolas in auditu omnis populi, et eorum qui in arce erant.

7. Et Jonathas vint à Jérusalem, et lut les lettres devant l'assemblée de tout le peuple, et de ceux qui étaient dans la forteresse.

8. Et timuerunt timore magno, quoniam audierunt quod dedit ei rex potestatem congregandi exercitum.

8. Et ils furent saisis d'une grande crainte, lorsqu'ils apprirent que le roi lui donnait le pouvoir d'assembler une armée.

9. Et traditi sunt Jonathæ obsides, et reddidit eos parentibus suis.

9. Ensuite les otages furent livrés à Jonathas; et il les rendit à leurs parents.

10. Et habitavit Jonathas in Jerusalem, et cœpit ædificare et innovare civitatem.

10. Et Jonathas demeura dans Jérusalem; et il commença à bâtir et à renouveler la ville.

11. Et dixit facientibus opera, ut extruerent muros, et montem Sion

11. Il commanda aux travailleurs de construire des murs et d'entou-

---

Balas, comme son père putatif, se fit appeler *Nobilis*, ὁ Ἐπιφανής. — *Occupavit Ptolemaidam*. Cfr. v, 15.

3. — *Et misit Demetrius epistolam ad Jonatham*. Aussitôt que Démétrius apprit l'arrivée de son compétiteur, il écrivit à Jonathas pour s'assurer son alliance en lui promettant puissance et dignité : *ut magnificaret eum*.

6. — *Et dedit ei potestatem*, etc. Démétrius reconnaissait, par là-même, Jonathas comme prince de Juda sous la suzeraineté de la Syrie. — *Et obsides qui erant in arce*. Cfr. ix, 53.

7. — *Et eorum qui in arce erant*. Evidemment Jonathas ne pénétra pas dans la citadelle que la garnison syrienne n'abandonna pas et qu'il dut assiéger dans la suite. Ou bien Jonathas convoqua des soldats du fort à Jérusalem pour entendre la lecture de la lettre de Démétrius, ou bien il leur fit parvenir une copie de cette lettre.

8. — *Et timuerunt timore magno*. Les Syriens du fort craignaient une attaque à main armée de Jonathas, les Juifs infidèles redoutaient sa vengeance, les Juifs fidèles les horreurs d'une guerre imminente.

10. — *Et habitavit Jonathas in Jerusalem*. Jonathas quitta Machmas, pour établir à Jérusalem le siège de son pouvoir. Cfr. ix, 73.

11. — *Ut extruerent muros*. Non pas seulement les murs de la montagne du temple, mais les murs de la ville. Jonathas ordonna de reconstruire les murs et d'entourer la montagne de Sion. Ces fortifications de la montagne de Sion avaient été détruites par ordre du roi de Syrie. Cfr. vi, 62. Naturelle-

rer la montagne de Sion de pierres carrées pour la fortifier; et ils firent ainsi.

12. Alors les étrangers qui étaient dans les forteresses que Bacchide avait bâties, s'enfuirent.

13. Et chacun d'eux quitta sa demeure, et s'en retourna en son pays.

14. Quelques-uns seulement de ceux qui avaient abandonné la loi et les préceptes de Dieu. restèrent dans Bethsura parce qu'elle leur servait de retraite.

15. Cependant le roi Alexandre apprit les promesses que Démétrius avait faites à Jonathas, et on lui raconta ses combats et les faits d'armes qu'il avait acccomplis ainsi que ses frères, et les calamités qu'ils avaient endurées.

16. Et il dit : Trouverons-nous jamais encore un homme semblable? Faisons-nous-en maintenant un ami et un allié.

17. Et il écrivit une lettre et il la lui envoya, disant en ces termes :

18. Le roi Alexandre, à son frère Jonathas, salut.

19. Nous avons appris de toi que tu es un homme grand en puissance, et que tu mérites d'être notre ami.

20. C'est pourquoi nous te nommons aujourd'hui le souverain prê-

in circuitu lapidibus quadratis ad munitionem; et ita fecerunt.

12. Et fugerunt alienigenæ qui erant in munitionibus quas Bacchides ædificaverat.

13. Et reliquit unusquisque locum suum, et abiit in terram suam.

14. Tantum in Bethsura remanserunt aliqui ex his qui reliquerant legem et præcepta Dei; erat enim hæc eis ad refugium.

15. Et audivit Alexander rex promissa quæ promisit Demetrius Jonathæ; et narraverunt ei prælia, et virtutes quas ipse fecit, et fratres ejus, et labores quos laboraverunt.

16. Et ait : Numquid inveniemus aliquem virum talem? et nunc faciemus eum amicum, et socium nostrum.

17. Et scripsit epistolam, et misit ei secundum hæc verba, dicens :

18. REX ALEXANDER fratri Jonathæ salutem.

19. Audivimus de te, quod vir potens sis viribus, et aptus es ut sis amicus noster.

20. Et nunc constituimus te hodie summum sacerdotem gentis tuæ,

---

ment, Jonathas ne put faire aucun travail au fort occupé par les Syriens. Cfr. I, 33. Mich. fait observer que Jonathas devait être un grand maître dans l'art des fortifications. La citadelle du temple, dont il est ici question, fut une des plus belles forteresses de l'antiquité; trois fois, sous Pompée, sous Sosius et sous Vespasien, les Romains l'assiégèrent et ne parvinrent à s'en rendre maîtres qu'après beaucoup de temps et des efforts incroyables.

12. — *In munitionibus quas Bacchides ædificaverat*. Cfr. IX, 50-52.

15. — *Labores quos laboraverunt*. Le grec dit : τοὺς κόπους οὓς ἔσχον. Ce sont les calamités qu'ils avaient endurées.

18. — *Alexander rex fratri Jonathæ*. En nommant Jonathas son frère, Alexandre le reconnaît comme souverain indépendant. Au ℣. 20, nous voyons qu'il lui envoie les insignes de la royauté; le manteau de pourpre et la couronne. C'était là évidemment une flatterie qui devait coûter fort peu au jeune aventurier qui voulait s'emparer du trône de Syrie, mais elle était assurément destinée à faire impression sur l'esprit de Jonathas. (Grimm). — *Salutem*. C'est l'expression ordinaire de la salutation dans le style épistolaire. Cfr. Act. Apost., XV, 23; XXIII, 26 et Jacob, I, 1.

20. — *Constituimus te hodie summum sacerdotem*. Le Grand-Prêtre, chez les Juifs, n'était pas soumis à l'élection; le Souverain Pontificat y était héréditaire. Aaron eut pour successeur Eléazar, l'aîné des fils qui lui restaient, et la souveraine sacrificature appartint à la famille d'Eléazar, jusqu'à Héli qui

et ut amicus voceris regis, (et misit ei purpuram, et coronam auream) et quæ nostra sunt sentias nobiscum, et conserves amicitias ad nos.

21. Et induit se Jonathas stola sancta septimo mense, anno centesimo sexagesimo, in die solemni scenopegiæ; et congregavit exercitum, et fecit arma copiosa.

22. Et audivit Demetrius verba ista, et constristatus est nimis, et ait :

23. Quid hoc fecimus, quod præoccupavit nos Alexander apprehendere amicitiam Judæorum ad munimen sui?

24. Scribam et ego illis verba deprecatoria, et dignitates, et dona : ut sint mecum in adjutorium.

tre de ta nation; et tu t'appelleras l'ami du roi, (et il lui envoya la pourpre et la couronne d'or) et puisses-tu ressentir comme nous ce qui nous intéresse et nous conserver ton amitié!

21. Aussitôt Jonathas revêtit les ornements sacrés, au septième mois de la cent soixantième année, en la fête solennelle des Tabernacles; et il leva une armée, et fit faire beaucoup d'armes.

22. Alors Démétrius apprit ces évènements, et il en fut fort affligé, et il dit :

23. Comment avons-nous fait qu'Alexandre nous ait prévenu pour obtenir pour se fortifier l'amitié des Juifs?

24. Moi aussi je veux leur écrire des paroles de supplications, leur offrant des dignités et des dons, afin qu'ils soient mes auxiliaires.

---

descendait d'Ithamar, l'autre fils d'Aaron. Le prédécesseur d'Héli avait été déposé, d'après la tradition, pour n'avoir pas invalidé le vœu de Jephté. Cfr. Selden, de Success. in Pontif., lib. I, c. 2. La famille d'Ithamar garda le sacerdoce jusqu'au Grand-Prêtre Abiathar qui fut déposé par Salomon pour avoir pris parti pour Adonias. Cfr. III Rois, II, 26. Le Souverain Pontificat retourna alors avec Sadoc dans la famille d'Eléazar, et s'y maintint jusqu'à l'exil de Babylone, et après l'exil, il s'y perpétua par Josué jusqu'au temps de la domination syrienne, époque à laquelle Onias III fut tué, et son fils, le dernier descendant d'Eléazar, s'enfuit en Egypte. Alors la Souveraine Sacrificature devint une charge vénale. Jason tâcha par des promesses d'argent de se faire nommer Grand-Prêtre par Antiochus Epiphane. Cfr. II Mach., IV, 7 et s.. Alcime le fut par Antiochus Eupator, Cfr. IX, 56. Après la mort d'Alcime, il n'y eut pas de Grand-Prêtre pendant sept ans et cinq mois, et Jonathas, qui était de race sacerdotale, put se croire autorisé à exercer cette dignité suprême, non pas en vertu de l'investiture du roi de Syrie, mais en vertu de son droit de naissance. — (*Et misit ei purpuram et coronam auream*). Il est bien évident que cette phrase qui se trouve entre parenthèses, n'était pas dans la lettre d'Alexandre à Jonathas. Delà peut-être on pourrait conclure que l'auteur sacré n'a rapporté ici que le contenu de l'original.

21. — *Et induit se stola sancta,* etc. Jonathas se revêtit des insignes du Grand-Prêtre, *septimo mense,* dans le mois de tisri, le mois de septembre, de l'année 170 des Grecs ou 152 avant Jésus-Christ, pour la fête des Tabernacles, *in die solemni scenopegiæ,* afin de pontifier en cette solennité. Mich. attaque en cet endroit l'honorabilité de Jonathas, qui accueille Alexandre après avoir accueilli Démétrius et « qui se donne en vente au plus offrant. » Il faut d'abord remarquer que Jonathas avait entendu les propositions de Démétrius, mais il ne s'était pas engagé à son égard. Il savait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur la façon dont ce monarque tenait la foi jurée. Cfr. VII, 15 et s. Comme souverain légitime des Juifs, ni Démétrius ni Alexandre n'avaient droit à ce titre, d'après Deut., XVII, 14-20, et Jonathas ne pouvait reconnaître comme tel ni l'un ni l'autre. Mais Alexandre arrivait sous les auspices de Rome avec qui les Juifs avaient un traité d'alliance; Cfr. VIII, 23 et s.: et le sénat romain avait formellement reconnu Alexandre comme fils d'Antiochus Epiphane et héritier du trône de Syrie. Politiquement, Jonathas ne pouvait pas le repousser, sans s'exposer au blâme et à la colère des Romains.

24. — *Verba deprecatoria.* Le grec dit :

25. Et il leur écrivit en ces termes : Le roi Démétrius, au peuple Juif, salut.
26. Nous avons appris que vous avez gardé l'alliance avec nous et que vous êtes demeurés dans notre amitié, et que vous ne vous êtes point unis à nos ennemis, et nous nous en sommes réjoui.
27. Persévérez donc maintenant encore à nous garder la foi; et nous vous rendrons en bienfaits ce que vous aurez fait pour nous.
28. Et nous vous ferons grâce de beaucoup de charges, et nous vous offrirons des présents.
29. Et dès à présent je remets à vous et à tous les Juifs les tributs et je vous dispense des impôts du sel, et je renonce aux couronnes et à la troisième partie de la semence.
30. Et à la moitié des fruits des arbres. Je vous abandonne dès au-

25. Et scripsit eis in hæc verba : REX DEMETRIUS genti Judæorum salutem.
26. Quoniam servastis ad nos pactum, et mansistis in amicitia nostra, et non accessistis ad inimicos nostros, audivimus, et gavisi sumus.
27. Et nunc perseverate adhuc conservare ad nos fidem, et retribuemus vobis bona pro his quæ fecistis nobiscum.
28. Et remittemus vobis præstationes multas, et dabimus vobis donationes.
29. Et nunc absolvo vos, et omnes Judæos a tributis, et pretia salis indulgeo, et coronas remitto, et tertias seminis :
30. Et dimidiam partem fructus ligni, quod est portionis meæ, re-

λόγους παρακλήσεως « des paroles de promesses. »

25. — *Rex Demetrius genti Judæorum.* Il importe de remarquer tout d'abord que la lettre de Démétrius est adressée au peuple juif, tandis qu'Alexandre avait écrit « à son frère Jonathas », *fratri Jonathæ*. Cfr. ℣. 18. Grimm constate avec raison dans cette circonstance une preuve de l'authenticité de ces lettres. Mais le motif qu'il donne pour l'expliquer, nous paraît insuffisant; Démétrius, dit-il, connaissait le traité conclu entre Jonathas et Alexandre, c'est par dépit qu'il s'adressa au peuple et non à son chef. Nous préférons de beaucoup l'explication de Keil. Ce commentateur fait ressortir la situation différente occupée vis-à-vis des Juifs par les deux compétiteurs au trône de Syrie. Alexandre, qui venait d'usurper la royauté, avait besoin, pour affermir son pouvoir, de la puissante alliance de l'héroïque chef du peuple juif, et il cherche à s'assurer son concours en lui offrant des honneurs et des dignités. Démétrius, au contraire, qui était en possession du trône de Syrie, dont dépendait depuis longtemps la Judée, ne pouvait reconnaître Jonathas comme chef légitime de cette province. Il ne pouvait que s'adresser au peuple et chercher à se le concilier par des promesses et des témoignages de bienveillance. C'est là tout le but de sa lettre.

26. — Démétrius feint d'ignorer les propositions d'Alexandre, et il le pouvait, attendu que les Juifs n'avaient encore fait aucun acte d'hostilité contre lui.

28. — Ici Démétrius formule ses promesses, trop magnifiques pour inspirer confiance. Aussi les Juifs n'en crurent rien. Cfr. ℣. 46.

29. — *Pretia salis.* Le sel, tiré en grande quantité de la mer Morte, était frappé par le gouvernement syrien d'un droit énorme que devaient acquitter les Juifs qui exploitaient cette industrie. Cfr. XI, 35. — *Et coronas.* Ces couronnes étaient d'abord des dons gracieux offerts par les villes ou par les particuliers aux souverains, au sénat romain ou aux proconsuls victorieux. Plus tard, ces couronnes se payaient en monnaie et devenaient une lourde contribution. Telle était ici la situation. — *Tertias seminis.* On ne payait au suzerain que le tiers des semences, tandis qu'on lui abandonnait la moitié des fruits des arbres, *dimidiam partem fructus ligni*, ℣. 30, parce que l'on tenait compte de la dépense des semailles et des travaux qu'entraînait la culture des terres. Ces impôts n'étaient pas acquittés en nature, mais la récolte était estimée et la redevance était payée en argent.

30. — *Et a tribus civitatibus.* Le grec dit : νομοί « des cantons »; XI, 28, les nomme des toparchies, *toparchias*. XI, 34 désigne deux

linquo vobis ex hodierno die, et deinceps, ne accipiatur a terra Juda, et a tribus civitatibus quæ additæ sunt illis ex Samaria et Galilæa ex hodierna die et in totum tempus :

31. Et Jerusalem sit sancta, et libera cum finibus suis; et decimæ, et tributa ipsius sint.

32. Remitto etiam potestatem arcis quæ est in Jerusalem; et do eam summo sacerdoti, ut constituat in ea viros quoscumque ipse elegerit, qui custodiant eam.

33. Et omnem animam Judæorum, quæ captiva est a terra Juda in omni regno meo, relinquo liberam gratis, ut omnes a tributis solvantur, etiam pecorum suorum.

34. Et omnes dies solemnes, et sabbata, et neomeniæ, et dies decreti, et tres dies ante diem solemnem, et tres dies post diem solemnem, sint omnes immunitatis et remissionis omnibus Judæis qui sunt in regno meo :

jourd'hui tout ce qui concerne mon revenu; et à l'avenir, dès aujourd'hui et dans tous les temps, il ne sera rien prélevé ni sur la terre de Juda, ni sur les trois villes qui lui ont été réunies en Samarie et en Galilée.

31. Et que Jérusalem soit sainte et libre avec son territoire, et que les dîmes et les tributs soient à elle.

32. Je renonce aussi à la possession de la citadelle qui est à Jérusalem; et je la donne au Grand-Prêtre, afin qu'il y établisse pour la garder les hommes qu'il aura choisis.

33. Et je laisse libres sans rançon, toutes les personnes juives qui ont été emmenées captives de la terre de Juda dans tout mon royaume; et que tous soient affranchis des tributs, même sur le bétail.

34. Et que tous les jours solennels et les sabbats et les nouvelles lunes, et les fêtes ordonnées, et les trois jours avant une fête solennelle, et les trois jours après une fête solennelle, que tous soient des jours d'immunité et de franchise pour tous les Juifs qui sont dans mon royaume;

---

de ces villes, Lyda et Ramatha; le texte des LXX, même verset, contient le nom de la troisième, Alphéréma, que ne cite pas la Vulg. Il y est dit expressément que ces villes sont annexées du territoire de Samarie à la Judée. — *Et Galilæa.* On se demande ce que signifie ce mot. La Galilée était séparée de la Judée par la Samarie, et on ne comprend pas comment il pouvait être question d'une annexion quelconque de la Galilée à la Judée. Grimm croit à une interpolation. Ewald, Gesch. p. 428, pense qu'il s'agit d'une exonération d'impôts, stipulée en faveur de la Galilée. Mais, dans tout le reste des pourparlers, il n'est plus question de cette province.

31. — *Sit sancta.* En grec ἁγία, c'est-à-dire une ville sanctifiée par sa consécration au Seigneur. — *Et decimæ et tributa ipsius sint.* Le grec dit : αἱ δεκάται καὶ τὰ τέλη, l'expression *ipsius sint* ne se trouve donc pas dans les LXX, dont le texte signifie que Jérusalem, avec tout son territoire, devait être exempte de dîmes et d'impôts.

32. — *Arcis quæ est in Jerusalem.* C'est la montagne de Sion. Cfr. I, 35. — *Summo sacerdoti.* Jos. ajoute le nom de « Jonathas »; or, il nous semble évident d'après ℣. 25 que Démétrius ne voulait rien avoir à démêler avec Jonathas.

33. — *Omnem animam Judæorum.* C'est-à-dire, tous les Juifs, hommes, femmes, enfants, vieillards.

34. — *Omnes dies solemnes.* Ce sont les trois grandes fêtes, de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles. — *Dies decreti.* Ce ne sont pas, comme l'expliquent Pellic., Grotius, Loch, etc., les fêtes instituées par le peuple, comme la fête des Purim ou la fête de la dédicace du temple, mais ce sont en général les jours fixés pour le servire du Seigneur, y compris les jours de jeûne (Grimm et Keil). — *Et tres dies ante diem solemnem et tres dies post...* Les trois jours qui précédaient et les trois jours qui suivaient une fête, devaient être des jours d'immunité et de franchise, afin que les Juifs, non pas seulement ceux qui habitaient la Palestine, mais tous les Juifs de l'empire, *omnibus Judæis*

35. Et que personne n'ait pouvoir de rien faire. ni d'entreprendre aucune poursuite contre quelqu'un d'entre eux en aucune cause.

36. Ensuite on enrôlera dans l'armée du roi, des Juifs jusqu'à trente mille hommes, et on leur donnera la solde, ainsi qu'il convient à toutes les troupes du roi, et on choisira parmi eux des gens qui demeureront dans les forteresses du grand roi.

37 Et l'on établira quelques-uns d'entre eux sur les affaires du royaume, qui sont traitées en confiance ; les chefs seront pris parmi eux, et ils vivront selon leurs lois, ainsi que le roi l'a ordonné pour la terre de Juda :

38. Et les trois villes du pays de Samarie qui ont été annexées à la Judée, seront assimilées à la Judée, afin qu'elles ne dépendent que d'un seul et qu'elles n'obéissent à aucune autre puissance qu'à celle du Grand-Prêtre.

35. Et nemo habebit potestatem agere aliquid, et movere negotia adversus aliquem illorum in omni causa.

36. Et ascribantur ex Judæis in exercitu regis ad triginta millia virorum; et dabuntur illis copiæ ut oportet omnibus exercitibus regis, et ex eis ordinabuntur qui sint in munitionibus regis magni;

37. Et ex his constituentur super negotia regni, quæ aguntur ex fide, et principes sint ex eis, et ambulent in legibus suis, sicut præcepit rex in terra Juda.

38. Et tres civitates quæ additæ sunt Judææ ex regione Samariæ, cum Judæa reputentur; ut sint sub uno, et non obediant alii potestati, nisi summi sacerdotis.

---

qui sunt in regno, puissent aller librement à Jérusalem et en revenir.

35. — Aux jours des solennités, les Juifs ne pouvaient ni être cités en justice, ni être l'objet d'aucun débat judiciaire.

36. — *Ad triginta millia.* C'est bien à tort que Grimm cherche à établir l'impossibilité d'enrôler 30,000 Juifs dans les armées syriennes, la Judée, dit-il, étant trop petite, pour pouvoir fournir un pareil contingent. Mais, n'avons-nous pas vu, v, 20, que Judas Machabée mit promptement sur pied 45,000 hommes, et plus tard, xii, 40, nous voyons Jonathas marcher contre Tryphon, à la tête de 40,000 guerriers. D'ailleurs, comme le fait remarquer notre contradicteur lui-même, il n'est pas question ici de la seule province de Judée, mais de toute la Palestine. Démétrius, en incorporant 30,000 Juifs dans son armée, voulait sans doute donner aux Israélites une preuve de confiance ; il est permis néanmoins de penser qu'il trouvait dans ce contingent une excellente occasion d'accroître les forces de son armée; sans doute aussi, voyait-il là la possibilité d'empêcher toute nouvelle attaque des Juifs contre les Syriens. — *In munitionibus regis magni.* Le grec dit : ἐν τοῖς ὀχυρώμασι τοῦ βασιλέως τοῖς μεγάλοις : « dans les grandes forteresses du roi. »

37. — Les Juifs devaient désormais occuper dans leurs pays les emplois civils qui avaient été jusqu'alors confiés à des Syriens, et les soldats juifs avaient la faculté de vivre dans l'armée syrienne, conformément à leur religion. Grimm taxe d'imprudence cette concession faite par Démétrius aux soldats israélites. Il fallait, dit-il, que la situation du roi de Syrie fût bien désespérée et qu'il tînt à s'attacher les Juifs à tout prix. Qui ne voit d'ailleurs, ajoute-t-il, tout le tort fait à la discipline militaire par cette autorisation : les congés multiples, les fréquents voyages à Jérusalem aux jours solennels, etc. ? Mais ces voyages à Jérusalem, dit Keil, n'étaient pas une obligation ; le repos du sabbat, en temps de guerre, n'empêchait pas les Juifs de repousser une attaque, Cfr. ii, 41. Des Juifs, d'ailleurs, avaient servi dans les armées d'Alexandre-le-Grand, de Séleucus Nicator, de Ptolémée Soter et de Ptolémée Philadelphe, Cfr. Jos.. Ant., xi, 8, 5; xii, 3, i et xii, 2, 5 et jamais cette circonstance n'avait nui en quoi que ce fût à la discipline militaire.

38. — Cfr. ✠. 30 et xi, 34.

39. Ptolemaida, et confines ejus, quas dedi donum sanctis qui sunt in Jerusalem, ad necessarios sumptus sanctorum.

40. Et ego do singulis annis quindecim millia siclorum argenti de rationibus regis, quæ me contingunt :

41. Et omne quod reliquum fuerit, quod non reddiderant qui super negotia erant annis prioribus, ex hoc dabunt in opera domus.

42. Et super hæc quinque millia siclorum argenti quæ accipiebant de sanctorum ratione per singulos annos; et hæc ad sacerdotes pertineant, qui ministerio funguntur.

43. Et quicumque confugerint in templum quod est Jerosolymis, et in omnibus finibus ejus, obnoxii regi in omni negotio dimittantur, et universa quæ sunt eis in regno meo, libera habeant.

39. Je donne aussi Ptolémaïde et son territoire au sanctuaire qui est à Jérusalem, pour les dépenses nécessaires aux choses saintes.

40. Et je lui donne chaque année quinze mille sicles d'argent sur les revenus du roi qui m'appartiennent.

41. Et tout ce qui est en retard, et que n'ont pas payé les employés des finances pendant les années précédentes, ils le solderont à l'avenir pour le service du temple.

42. Et en outre encore les cinq mille sicles d'argent qu'ils recevaient chaque année sur les revenus du sanctuaire; que ceux-là aussi appartiennent aux prêtres qui remplissent le saint ministère.

43. Et ceux qui se réfugieront dans le temple qui est à Jérusalem, et dans tout son territoire, et qui sont redevables au roi en quelque chose que ce soit, qu'ils soient exonérés et qu'ils possèdent librement tout ce qu'ils ont dans mon royaume.

---

39. — *Ptolemaida.* D'après ℣. 1, Alexandre Balas s'était emparé de Ptolémaïde, et Démétrius donne ici cette ville au temple, afin de pousser les Juifs à en chasser Alexandre.

40. — *Et ego.* En grec κἀγώ, c'est-à-dire : moi pour ma part. — *Quindecim millia siclorum.* Le sicle, שקל, σίκλος. Il faut distinguer le sicle ordinaire du sicle du sanctuaire; ce dernier avait la double valeur du premier. Simon Machabée ayant obtenu des Séleucides le droit de frapper monnaie, Cfr. XV, 6, on a conservé beaucoup de sicles du temps des Machabées. Ces sicles du sanctuaire ont une valeur d'à peu près 1 1/2 florin ou 3 fr. 21 centimes; le sicle ordinaire a la moitié de cette valeur. Cfr. Bœckh, recherches métrologiques, Berlin, 1838. Les 15,000 sicles offerts par Démétrius équivalaient donc en sicles du sanctuaire à 48,150 fr.; en sicles ordinaires à 24,075 francs. — *De rationibus regis.* Le manuscrit du couvent Saint-Germain de Paris dit : *De thesauris;* le grec ἀπὸ τῶν λόγων, c'est-à-dire d'après les comptes, en tenant note des recettes et des dépenses. Les Septante ajoutent : ἀπὸ τῶν τόπων τῶν ἀνηκόντων : des endroits qui conviendront, c'est-à-dire des lieux d'où cette somme sera le plus commodément retirée. Plusieurs monarques, avant Démétrius, avaient doté le temple de Jérusalem : Darius, fils d'Hystaspe et Artaxerce I, Cfr. Esdras, VI, 9, VII, 21, VIII, 25; ainsi que Ptolémée Philadelphe, Antiochus-le-Grand, Cfr. Jos., Ant., XII, 2, 7; 3, 3 Séleucus Philopator, Cfr. II Mach., III, 3 et Antiochus Epiphane, Cfr. II Mach., IX, 16.

41. — *Quod reliquum fuerit.* Ce qui est en retard, ce que les employés du roi ont négligé de payer depuis Antiochus Epiphane, devra être soldé dans la suite. — *Qui super negotia erant.* Cette expression désigne les employés en général; ici ce sont les employés des finances.

42. — *Hæc quinque millia siclorum.* Ces 5,000 sicles formaient la contribution qui, chaque année, était prélevée sur les revenus du temple. Démétrius en fait la remise complète. V. au ℣. 40 la valeur de cette somme.

43. — Démétrius accorde au temple de Jérusalem le droit d'asile. D'après la loi mosaïque, le meurtre involontaire trouvait seul droit d'asile dans le temple, et encore le meurtrier devait-il se tenir au coin ou à la corne de l'autel des holocaustes. Cfr. Exod., XXI, 14 et III Rois, I, 50. Le roi de Syrie fait bénéficier le temple du droit grec. Il étend le droit d'asile non-seulement aux meurtriers,

44. Et les dépenses pour la construction et la restauration des bâtiments du sanctuaire seront prélevées sur les revenus du roi.

45. Et les frais pour la construction des murs de Jérusalem et pour les fortifier tout autour, seront prélevés sur les deniers du roi, ainsi que pour élever des murailles en Judée.

46. Quand Jonathas et le peuple entendirent ces paroles, ils ne les crurent pas, et ne les reçurent pas; parce qu'ils se ressouvinrent des grands maux qu'il avait faits en Israël, et combien il les avait accablés.

47. Et ils se décidèrent en faveur

44. Et ad ædificanda vel restauranda opera sanctorum, sumptus dabuntur de ratione regis;

45. Et ad extruendos muros Jerusalem, et communiendos in circuitu, sumptus dabuntur de ratione regis, et ad construendos muros in Judæa.

46. Ut audivit autem Jonathas, et populus sermones istos, non crediderunt eis, nec receperunt eos; quia recordati sunt malitiæ magnæ quam fecerat in Israel, et tribulaverat eos valde.

Supr. 7, 11.

47. Et complacuit eis in Alexan-

---

mais aux débiteurs du fisc, et cela sur tout le territoire du temple. Cfr. Plut., De vitando ære alien. c. III.

44. — Darius et Artaxerce avaient fait la même chose. Cfr. Esdras, VI, 8 et VII, 20.

45. — *Ad construendos muros in Judæa.* Pour la construction des murs des autres villes de la Judée qui avaient souffert des invasions syriennes. — Avant de continuer notre commentaire arrêtons-nous un instant sur l'ensemble de cette lettre de Démétrius au peuple juif. Wernsdorf la nomme : « Enormitas pollicitationum ac donorum prorsus incredibilis »; il trouve dans cette circonstance un motif de révoquer en doute l'authenticité de la lettre, et il conclut par ces paroles : « Quid enim plus perdere potuisset rex, si tota Judæa ad partes hostiles defecisset »? Ewald, Hitz., et après eux Keil, p. 178, sont d'un avis contraire; ils trouvent dans l'ensemble des promesses faites par le roi de Syrie une preuve de l'authenticité du document. Relisons attentivement les offres faites aux Juifs par Démétrius; il n'y a pas là un seul mot qui puisse supposer qu'il abdique la moindre partie de sa souveraineté sur la Judée. Il donne, à la vérité, au Grand-Prêtre le pouvoir de faire occuper la citadelle de Jérusalem, ℣. 32, et il lui confère la souveraineté sur les trois cantons de la Samarie annexés à la Judée, ℣. 38; mais il ne dit pas quel sera le Grand-Prêtre. N'avons-nous pas vu que, depuis Antiochus Epiphane, les rois de Syrie s'étaient arrogé le droit de nommer à la souveraine sacrificature, en sorte que le Grand-Prêtre n'était qu'un gouverneur syrien. D'ailleurs, l'occupation de la citadelle de Jérusalem par une garnison juive était une chose assez peu importante, si l'on considère que les autres forteresses de la Judée continuaient à être occupées par les Syriens. Quant aux concessions faites aux Juifs enrôlés dans l'armée royale, ℣. 36, de toucher leur solde et d'occuper les forteresses, non pas de la Judée, mais du royaume, d'être promus à des emplois publics, de vivre conformément à leurs lois religieuses, c'était le droit commun accordé à tous les sujets du roi. Le reste des promesses se borne au libre exercice de la religion et au paiement d'une gratification annuelle en faveur du temple, ℣℣. 39 à 42, gratification qui avait été soldée précédemment et qui n'avait été supprimée que depuis Antiochus Epiphane. La reconstruction des forteresses de la Judée avec l'argent du fisc, n'implique pas non plus l'émancipation des Juifs. Ne voit-on pas, au contraire, que c'était un moyen infaillible pour le roi, de tenir la Palestine sous sa domination? Quand une fois le pays serait couvert de bonnes citadelles, Démétrius n'avait qu'à y placer des garnisons syriennes et à transporter les 30,000 Juifs de son armée dans les autres forts du royaume, et il demeurait ainsi maître absolu de la terre de Juda. Reste donc la diminution des impôts, ℣℣. 28 à 31. C'était là une véritable faveur, mais elle ne compromettait en rien la souveraineté du roi, et elle s'explique par le désir et le besoin qu'éprouvait Démétrius de s'attacher les Juifs. Était-il bien certain, d'ailleurs, qu'il voulût tenir ses engagements? Nous avons vu, VI, 62, comment Antiochus Eupator avait tenu ses serments.

46. — *Non crediderunt eis.* Les Juifs se souvinrent de tout le mal que Démétrius leur avait causé. Cfr. ℣. 5 et VII, 9.

47. — *Princeps sermonum pacis.* « Prin-

drum, quia ipse fuerat eis princeps sermonum pacis, et ipsi auxilium ferebant omnibus diebus.

48. Et congregavit rex Alexander exercitum magnum, et admovit castra contra Demetrium.

49. Et commiserunt prælium duo reges, et fugit exercitus Demetrii, et insecutus est eum Alexander, et incubuit super eos.

50. Et invaluit prælium nimis, donec occidit sol; et cecidit Demetrius in die illa.

51. Et misit Alexander ad Ptolemæum regem Ægypti legatos secundum hæc verba, dicens :

52. QUONIAM regressus sum in regnum meum, et sedi in sede patrum meorum, et obtinui principatum, et contrivi Demetrium, et possedi regionem nostram,

53. Et commisi pugnam cum eo, et contritus est ipse, et castra ejus a nobis, et sedimus in sede regni ejus;

54. Et nunc statuamus ad invicem amicitiam; et da mihi filiam tuam uxorem, et ego ero gener tuus, et dabo tibi dona, et ipsi, digna te.

55. Et respondit rex Ptolemæus, dicens : FELIX dies, in qua reversus

d'Alexandre, parce que le premier il leur avait adressé des paroles de paix ; et ils lui portèrent secours en tout temps.

48. Et le roi Alexandre leva une grande armée, et il marcha contre Démétrius.

49. Et les deux rois engagèrent le combat, et l'armée de Démétrius s'enfuit, et Alexandre le poursuivit, et il eut sur eux l'avantage.

50. Et le combat fut rude jusqu'à ce que le soleil fut couché; et Démétrius fut tué en ce jour-là.

51. Ensuite Alexandre envoya des ambassadeurs à Ptolémée roi d'Egypte, disant en ces termes :

52. Comme je suis rentré dans mon royaume, et que je suis assis sur le trône de mes pères, et que j'ai reconquis le gouvernement et que j'ai vaincu Démétrius, et que j'ai pris possession de notre pays,

53. Et que je lui ai livré bataille, et qu'il a été défait par nous, avec toute son armée, et que nous sommes montés sur le siège de son royaume :

54. Faisons maintenant amitié ensemble. Donne-moi ta fille en mariage, et je serai ton gendre, et je t'offrirai ainsi qu'à elle des présents dignes de toi.

55. Et le roi Ptolémée répondit disant : Heureux le jour où tu es

---

ceps pacis dicitur non ordine temporis, sed dignitatis. Nam prior erat Demetrius in occupanda societate, sed Alexander dignior merito censebatur. Litteræ enim illius priores tantum potestatem tribuebant Jonathæ cogendi militem et recipiendi obsides, Alexandri autem amicitiam postulabant missis amici insignibus et Jonathani sacerdotium indulgebant ». (Calovius).

49. — *Et commiserunt prælium.* D'après Just., XXXV, 1, 10, il y eut deux batailles livrées ; dans la première, la victoire fut pour Démétrius; dans la seconde, le succès fut assez longtemps incertain. L'aile gauche de l'armée de Démétrius était victorieuse, mais l'aile droite dût battre en retraite. Démétrius fut acculé dans un marais, tomba de cheval, se défendit avec la plus grande bravoure, et tomba enfin percé de coups. Le ℣. 50 témoigne d'ailleurs, combien le combat fut opiniâtre. Cfr. Jos., Ant. Démétrius avait régné près de onze années. Il mourut l'an 151 avant J.-C.

51. — *Ad Ptolemæum.* C'est Ptolémée VI, dit Philométor qui régna de 180 à 145 avant J.-C. Pendant la minorité de ce prince, de 180 à 173 avant J.-C., la régence fut confiée à sa mère issue d'Antiochus-le-Grand et qui se nommait Cléopâtre, comme sa fille. Cfr. Jos., Ant., XIII, 3, 2.

52. — Il faut remarquer le soin que prend Alexandre d'affirmer la légitimité de sa souveraineté afin d'obtenir la main de la fille du roi Ptolémée.

rentré en la terre de tes pères, et où tu t'es assis sur le trône de leur royaume!

es ad terram patrum tuorum, et sedisti in sede regni eorum.

56. Et maintenant je ferai ce que tu as écrit; mais viens à ma rencontre à Ptolémaïde, afin que nous nous voyons mutuellement et que je te marie comme tu l'as demandé.

56. Et nunc faciam tibi quod scripsisti; sed occurre mihi Ptolemaidam, ut videamus invicem nos, et spondeam tibi sicut dixisti.

57. Et Ptolémée sortit de l'Egypte, lui et sa fille Cléopâtre, et il vint à Ptolémaïde en l'an cent soixante-deux.

57. Et exivit Ptolemæus de Ægypto, ipse, et Cleopatra filia ejus, et venit Ptolemaidam anno centesimo sexagesimo secundo.

58. Et le roi Alexandre vint au-devant de lui; et celui-ci lui donna sa fille Cléopâtre : et il célébra les noces à Ptolémaïde avec une grande magnificence, selon la coutume des rois.

58. Et occurrit ei Alexander rex, et dedit ei Cleopatram filiam suam; et fecit nuptias ejus Ptolemaidæ, sicut reges, in magna gloria.

59. Le roi Alexandre écrivit aussi à Jonathas, afin qu'il vînt au-devant de lui.

59. Et scripsit rex Alexander Jonathæ, ut veniret obviam sibi.

60. Et celui-ci alla avec un grand éclat à Ptolémaïde, et il y rencontra les deux rois; il leur offrit beaucoup d'argent et d'or et des présents; et il trouva grâce devant eux.

60. Et abiit cum gloria Ptolemaidam, et occurrit ibi duobus regibus, et dedit illis argentum multum, et aurum, et dona : et invenit gratiam in conspectu eorum.

---

56. — *Occurre mihi Ptolemaidam.* Ces paroles sont une preuve qu'Alexandre, qui d'abord s'était établi à Ptolémaïde, ℣. 1, avait quitté cette ville, pour se fixer à Antioche, la capitale de la Syrie. Grimm fait observer que cette demande en mariage était une pure formalité; ce mariage ayant dû être réglé d'avance entre Alexandre et Ptolémée qui lui prêtait aide et secours pour s'emparer du trône de Syrie. Cf. le comment. du ℣. 1. App. Syr., c. LXVIII parle aussi de ce mariage. Peut-être Ptolémée voyait-il dans cette union un espoir de récupérer la Cœlé-Syrie et la Phénicie qui avaient été séparées de l'Egypte depuis Antiochus-le-Grand. La conduite de ce prince au chap. XI, autorise ces suppositions. Cfr. Dan., II, 43.

57. — *Cleopatra, filia ejus.* Elle épousa d'abord Alexandre; puis Démétrius Nicanor. Celui-ci ayant été fait prisonnier par les Parthes, et ayant épousé pendant sa captivité Rodogune, fille du roi parthe, Cléopâtre offrit sa main et sa couronne à Antiochus Sidétès, frère de Démétrius. Démétrius étant rentré dans ses états, elle feignit de se réconcilier avec lui, mais elle ne tarda pas à s'en défaire, pour régner seule. Elle fit ensuite poignarder Séleucus, son fils aîné, qui s'était fait proclamer roi. Elle chercha aussi à faire mourir Antiochus VIII, son second fils; mais ce prince qui était en garde contre les artifices de sa mère, l'obligea à boire le poison qu'elle avait préparé pour lui, l'an 126 avant Jésus-Christ. C'est cette reine qui a fourni à Corneille le sujet de sa tragédie de Rodogune. — *Anno centesimo sexagesimo secundo.* Cette année de l'ère des Grecs correspond à l'an 150 avant Jésus-Christ.

59. — Alexandre invite Jonathas aux fêtes de son mariage afin de l'honorer comme un ami et comme un des principaux seigneurs du royaume.

60. — *Et dedit illis argentum multum,* etc. Jonathas, conformément aux mœurs de l'Orient, était forcé de faire aux deux rois ces riches présents. Mich. raille ces libéralités. D'où a-t-il pu les tirer, dit-il? Ce n'est pas sans doute, ajoute-t-il, de la succession de son frère Judas. Nous pensons qu'il les a tirées d'où il a pu, du temple, ou d'ailleurs, avec bien de la peine, peut-être, et au prix de bien grands sacrifices. Mais ces présents

61. Et convenerunt adversus eum viri pestilentes ex Israël, viri impii interpellantes adversum eum; et non intendit ad eos rex.

62. Et jussit spoliari Jonathan vestibus suis, et indui eum purpura : et ita fecerunt. Et collocavit eum rex sedere secum :

63. Dixitque principibus suis : Exite cum eo in medium civitatis, et prædicate, ut nemo adversus eum interpellet de ullo negotio, nec quisquam ei molestus sit de ulla ratione.

64. Et factum est, ut viderunt qui interpellabant gloriam ejus quæ prædicabatur, et opertum eum purpura, fugerunt omnes :

65. Et magnificavit eum rex, et scripsit eum inter primos amicos, et posuit eum ducem, et participem principatus.

66. Et reversus est Jonathas in Jerusalem cum pace, et lætitia.

67. In anno centesimo sexagesimo quinto venit Demetrius filius Demetrii, a Creta in terram patrum suorum.

61. Alors quelques hommes pervers d'Israël s'assemblèrent contre lui, des gens perfides qui portèrent plainte contre lui, et le roi ne les écouta pas.

62. Et il ordonna même que Jonathas se dépouillât de ses vêtements, et qu'il se revêtit de pourpre : et cela fut fait, et le roi le fit asseoir près de lui.

63. Et il dit aux grands de sa cour : Sortez avec lui au milieu de la ville, et publiez que personne ne se plaigne de lui en aucune chose, et que nul ne l'afflige pour quelque cause que ce soit.

64. Et il arriva que ceux qui l'avaient accusé, lorsqu'ils virent sa gloire que l'on publiait, et comment il était revêtu de la pourpre, s'enfuirent tous.

65. Car le roi l'éleva en grand honneur et le compta parmi ses principaux amis, et il le fit chef et participant au gouvernement.

66. Et Jonathas revint à Jérusalem en paix et avec joie.

67. En la cent soixante-cinquième année, Démétrius, fils de Démétrius, vint de Crète en la terre de ses pères.

étaient indispensables; refuser de les faire, eût équivalu, pour Jonathas, à une déclaration d'hostilité, et eût attiré aux Juifs une guerre prochaine. — *Et invenit gratiam in conspectu eorum*. En grec : εὗρε χάριν ἐναντίον, comme il est dit de Noé dans le Genèse : וְנֹחַ מָצָא חֵן בְּעֵינֵי. Gén., VI, 8.

61. — *Viri pestilentes*. Ce sont les Juifs infidèles. les ennemis des Machabées. Le grec dit : ἄνδρες λοιμοί qui se pourrait traduire « homines pestiferi », des hommes de rien, comme Cicéron qui dit : « Catilinam... pestem patriæ. » Cfr. Cic., Cat., II, 1.

62 et 63. — Tous ces détails sont conformes aux mœurs de l'Orient. C'est ainsi que Pharaon traita Joseph, Cfr. Gen., XLI, 42. et Xerxès Mardochée, Cfr. Esth., VI, 11. Concernant ces usages dans les temps modernes, voir Faber, Beobachtungen über den Orient II, pp. 90 et s.

65. — *Inter primos amicos*. Au ✠. 20, Jonathas était devenu l'ami, *amicus*, d'Alexandre; ici il est placé parmi ses principaux amis. Cfr. II, 18 et notre commentaire à ce verset.

66. — *Cum pace*. C'est-à-dire sans avoir plus rien à craindre de la part de ses adversaires.

67. — *In anno centesimo quinto*. Ce qui équivaut à l'année 147 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire trois ans après le mariage d'Alexandre avec Cléopâtre. — *Venit Demetrius filius Demetrii a Creta*. Lorsque, l'an 151 avant Jésus-Christ, la guerre éclata entre Alexandre Balas et Démétrius Soter. ce dernier envoya ses deux fils, Démétrius II. appelé plus tard Nicator, Cfr. App., Syr. c. 67, le même dont il est ici question, et Antiochus, chez Lasthénès, un de ses amis, à Cnide, en Carie « ut belli periculis eximerentur et, si ita fors tulisset, paternæ ultioni servarentur. » Just., XXXV, 2. Les deux fugitifs emportaient avec eux des richesses considérables. Cfr. Liv., Epit., c. LII. Alexandre Balas

68. Et le roi Alexandre le sut, et il en fut fort troublé, et il retourna à Antioche.

69. Et le roi Démétrius nomma général Apollonius, qui gouvernait la Cœlé-Syrie, et celui-ci assembla une grande armée; et il vint à Jamnia, et il envoya à Jonathas, le souverain Prêtre,

70. Pour lui dire : Seul tu nous résistes, et moi je suis devenu un sujet de dérision et d'opprobre, parce que tu exerces le pouvoir contre nous sur tes montagnes.

71. Maintenant donc, si tu as confiance dans ta force, descends vers nous dans la plaine, et mesurons-nous-y ensemble; car avec moi est la force des batailles.

72. Informe-toi, et apprends qui je suis, et quels sont ceux qui

68. Et audivit Alexander rex, et contristatus est valde, et reversus est Antiochiam.

69. Et constituit Demetrius rex Apollonium ducem qui præerat Cœlesyriæ; et congregavit exercitum magnum; et accessit ad Jamniam; et misit ad Jonathan summum sacerdotem,

70. Dicens : Tu solus resistis nobis; ego autem factus sum in derisum, et in opprobrium, propterea quia tu potestatem adversum nos exerces in montibus.

71. Nunc ergo si confidis in virtutibus tuis, descende ad nos in campum, et comparemus illic invicem; quia mecum est virtus bellorum.

72. Interroga, et disce quis sum ego, et cæteri qui auxilio sunt mihi,

---

fut un mauvais monarque. Il se fit bientôt détester et mépriser de ses sujets par ses prodigalités et ses débauches. Démétrius II profita de ces mauvaises dispositions du peuple contre le vainqueur de son père; il fit recruter par Lasthénès une armée en Crète, aborda en Cilicie, et de là, marcha contre Alexandre. Cfr. Liv. et Just. l. c. et Jos., Ant., XIII, 4, 3.

68. — *Et reversus est Antiochiam.* D'après ces paroles il est probable qu'Alexandre, après son mariage, était demeuré à Ptolémaïde.

69. — *Apollonium.* Le père de cet Apollonius avait déjà été gouverneur de la Cœlé-Syrie, Cfr. II Mach., III, 5. Celui dont il est ici question est l'ami et le confident de Démétrius Soter; il avait accompagné ce prince à Rome, tandis qu'il y était détenu comme otage. Cfr. Polyb., XXXI, 21, 2. Après la mort de Démétrius I, Apollonius se rallia à Alexandre Balas, qui lui laissa le gouvernement de la Cœlé-Syrie, que lui avait donné Démétrius I. Lorsque Démétrius Nicator voulut s'emparer du pouvoir, Apollonius abandonna le parti d'Alexandre pour soutenir le fils de son ami Démétrius Soter. Jos., Ant., XIII, 4, 3 prétend que cet Apollonius était un étranger, τὸν Δάον, un Daha, qui est un peuple de la Sogdiane. Mais un étranger, auquel Alexandre aurait confié le gouvernement d'une province et qu'il aurait comblé de ses bienfaits, ne l'aurait pas aussitôt abandonné pour soutenir Démétrius II, un prétendant qui lui était inconnu. D'un autre côté, la façon d'agir de cet étranger vis-à-vis de Jonathas, Cfr. ỷ. 70, serait inexplicable. Il faut que cet Apollonius ait été un Syrien, qui conservait des griefs et des ressentiments contre le chef des Juifs. — *Cœlesyriæ.* C'était le nom de la fertile et pittoresque vallée formée par l'intervalle qui sépare les deux chaînes du Liban et de l'Anti-Liban. Mais Polyb. désigne aussi sous cette dénomination la Syrie, la Phénicie et une partie de la Palestine jusqu'à Raphia. C'est en ce sens qu'il faut entendre ici la Cœlé-Syrie. — *Jamniam.* Ville des Philistins. Cfr. IV, 15.

70. — *Tu solus.* En grec le superlatif μονώτατος, expression que l'on rencontre parfois dans les LXX, particulièrement au troisième et au quatrième livre des Rois. Par ces paroles, Apollonius, exprime son mépris pour Jonathas. « Toi, homme si peu important, seul tu nous résistes, parce que tu peux te cacher dans les antres de tes montagnes. Mais comme je suis devenu un objet de dérision à cause de ta résistance, descends donc dans la plaine et viens te mesurer à moi.

71. — *Virtus bellorum.* Le grec dit : δύναμις τῶν πόλεων, « la force armée des villes », c'est-à-dire des puissantes villes maritimes.

72. — *Quia bis in fugam conversi sunt patres tui in terra sua.* Peut-être Apollonius fait-il allusion à deux récents échecs des Juifs contre les Syriens : le premier V, 60 d'après Grotius, mais ce combat n'a pas eu

qui et dicunt quia non potest stare pes vester ante faciem nostram, quia bis in fugam conversi sunt patres tui in terra sua;

73. Et nunc quomodo poteris sustinere equitatum et exercitum tantum in campo, ubi non est lapis, neque saxum, neque locus fugiendi?

74. Ut audivit autem Jonathas sermones Apollonii, motus est animo, et elegit decem millia virorum, et exiit ab Jerusalem, et occurrit ei Simon frater ejus in adjutorium;

75. Et applicuerunt castra in Joppen, et exclusit eum a civitate (quia custodia Apollonii Joppe erat) et oppugnavit eam.

76. Et exterriti qui erant in civitate, aperuerunt ei, et obtinuit Jonathas Joppen.

77. Et audivit Apollonius, et admovit tria millia equitum, et exercitum multum.

78. Et abiit Azotum tamquam iter faciens, et statim exiit in campum, eo quod haberet multitudinem equitum, et confideret in eis. Et inse-

sont mes alliés. Eux aussi disent que ton pied ne pourrait s'arrêter devant notre face, et que tes pères ont pris la fuite sur leurs terres.

73. Maintenant donc comment pourrais-tu résister à ma cavalerie, et à une si grande armée, dans une plaine où il n'y a ni pierres, ni rochers, ni aucun lieu pour fuir?

74. Quand Jonathas eut entendu ces paroles d'Apollonius, il fut ému en son cœur, et il choisit dix mille hommes, et il sortit de Jérusalem, et Simon son frère vint pour le secourir.

75. Et ils campèrent près de Joppé, et on lui ferma la ville, parce qu'il y avait à Joppé une garnison d'Apollonius, et il l'assiégea.

76. Et ceux qui étaient dans la ville furent épouvantés, et ils lui ouvrirent, et Jonathas prit Joppé.

77. Et Apollonius le sut, et il s'avança avec trois mille cavaliers et une nombreuse armée.

78. Et il marcha vers Azot comme pour aller plus loin et aussitôt il sortit dans la plaine, parce qu'il avait une multitude de cavaliers et

---

lieu *in terra sua*, ou II, 28 d'après Fullonius, ou encore VI, 47 d'après Mich. et Scholz; le second IX, 6 à 18. Grimm fait observer que l'expression *patres tui*, πατέρες σου, « tes ancêtres » et tout le style de la provocation semblent indiquer des victoires des temps anciens, remportées par les armées des Philistins. Elles furent nombreuses, mais évidemment Apollonius pensait aux deux plus brillantes batailles, la première qui fut au temps d'Elie, alors que l'arche d'alliance fut prise, Cfr. I Rois, IV, 10 et la seconde qui est rapportée I Rois, XXXI, 3-5 et où Saül fut tué.

73. — *Ubi non est lapis, neque saxum*. Ces expressions ne désignent pas une plaine absolument unie (Mich., Grimm, et Keil), mais un terrain propre aux combats de cavalerie, et qui n'offre à l'ennemi aucun abri. Cette description convient parfaitement à la vallée qui s'étend de Césarée jusqu'à Gaza.

74. — *Motus est in animo*. « Il fut ému dans son cœur » c'est-à-dire : il fut indigné. Et il marcha contre Apollonius à la tête d'une armée de 10.000 hommes et accompagné d'un corps de réserves, commandé par son frère Simon.

75. — *In Joppen*. Aujourd'hui Jaffa, ville très ancienne, port de mer sur la Méditerranée, dans la tribu de Dan. Cfr. I Rois, V, 9; Josué XIX. 45; et Jonas, I, 3. Apollonius campait à Jamnia, ỽ. 69; Jonathas marcha d'abord sur Joppé, située à quatre heures de marche au nord de Jamnia, où Apollonius tenait garnison, et il s'empara de cette ville, afin de ne pas laisser de corps d'armée ennemi sur les derrières de ses troupes.

77. — *Et admovit*. Le manuscrit du couvent de Saint-Germain dit : « amovit. » — *Et exercitum multum*. Ce sont les fantassins, par opposition aux cavaliers.

78. — *Et abiit Azotum*. Azot est une ville des Philistins, située au sud de Jamnia. Cfr. IV, 15. Apollonius use ici d'une ruse de guerre pour tâcher d'attirer Jonathas dans un piège. Au lieu de marcher au nord sur Joppé et de tâcher de reprendre cette ville, il

qu'il se confiait en eux. Et Jonathas le suivit vers Azot, et ils livrèrent bataille.

cutus est eum Jonathas in Azotum, et commiserunt prælium.

79. Et Apollonius avait laissé secrètement mille cavaliers derrière eux, dans un camp.

79. Et reliquit Apollonius in castris mille equites post eos occulte.

80. Et Jonathas remarqua qu'il avait une embuscade derrière lui, et eux environnèrent son camp, et lancèrent des traits contre son peuple, depuis le matin jusqu'au soir.

80. Et cognovit Jonathas quoniam insidiæ sunt post se, et circuierunt castra ejus, et jecerunt jacula in populum a mane usque ad vesperam.

81. Or le peuple resta ferme, ainsi que Jonathas l'avait ordonné et les chevaux des autres se fatiguèrent.

81. Populus autem stabat, sicut præceperat Jonathas; et laboraverunt equi eorum.

82. Alors Simon déploya son armée et attaqua les légions; car les cavaliers étaient fatigués; et ils furent vaincus par lui et ils s'enfuirent.

82. Et ejecit Simon exercitum suum, et commisit contra legionem; equites enim fatigati erant; contriti sunt ab eo, et fugerunt.

83. Et ceux qui se dispersèrent dans la plaine se refugièrent à Azot, et entrèrent dans la maison de Dagon leur idole, pour y être en sûreté.

83. Et qui dispersi sunt per campum, fugerunt in Azotum, et intraverunt in Bethdagon idolum suum, ut ibi se liberarent.

84. Alors Jonathas incendia Azot et les villes qui étaient autour, et il prit leurs dépouilles; et il brûla par le feu le temple de Dagon et tous ceux qui s'y étaient refugiés.

84. Et succendit Jonathas Azotum, et civitates quæ erant in circuitu ejus, et accepit spolia eorum, et templum Dagon; et omnes, qui fugerunt in illud, succendit igni.

---

se dirige vers le sud, dans la direction d'Azot, et semble battre en retraite devant Jonathas. Il comptait bien que celui-ci allait le poursuivre, et lorsqu'il serait descendu dans la plaine, Apollonius se proposait, par un mouvement brusque vers l'est, d'attaqner l'armée juive qu'il aurait anéantie avec sa cavalerie.

79. — *Et reliquit Apollonius.* etc. Apollonius laissa 1000 cavaliers derrière lui, dans une embuscade, pour surprendre Jonathas; mais celui-ci en fut averti et il prit ses dispositions pour se garder.

81. — *Populus autem stabat.* Josèphe, Ant., XIII, 4, 4 décrit ainsi la bataille : Jonathas forma ses troupes en carré, chaque soldat solidement couvert par son bouclier. Les cavaliers ennemis caracolaient tout autour, lançant une multitude de flèches qui s'émoussaient sur les boucliers des Juifs, et fatiguant inutilement leurs chevaux.

82. — Lorsque les chevaux, harassés de fatigue, ne purent plus combattre, Jonathas déploya son armée et attaqua les légions ennemies, *contra legionem.* c'est-à-dire l'infanterie.

83. — *Bethdagon.* Βηθδαγών, בית־דגון, Cfr. I Rois, v, 4, la maison, c'est-à-dire le temple de Dagon. Dagon était une des principales divinités des Philistins, adorée à Azot, et à Gaza. Cfr. Juges, XVI, 23. Elle était représentée sous la figure d'une espèce de triton moitié homme, moitié poisson. C'est dans le temple de Dagon que les Philistins placèrent l'arche d'alliance, enlevée aux Hébreux. Sur les monuments assyriens, Dagon apparaît avec une tête et un corps de poisson combinés avec la figure humaine. Il semble que chez les Philistins, il eut la tête, les bras et le torse d'un homme se terminant en poisson. V. planche XVI, de l'atlas d'Ancessi. Le texte grec de ce verset dit : καὶ ἡ ἵππος ἐσκορπίσθη ἐν τῷ πεδίῳ : la cavalerie se dispersa dans la campagne, et elles (les troupes) s'enfuirent à Azot. Peut-être y a-t-il dans la Vulg. une faute de copiste qui a écrit : *Et qui* au lieu de « Equi » ou « Et equi. »

84. — *Et civitates quæ erant in circuitu ejus,* non pas les faubourgs d'Azot, comme

85. Et fuerunt qui ceciderunt gladio, cum his qui succensi sunt, fere octo millia virorum.

86. Et movit inde Jonathas castra, et applicuit ea Ascalonem; et exierunt de civitate obviam illi in magna gloria.

87. Et reversus est Jonathas in Jerusalem cum suis, habentibus spolia multa.

88. Et factum est, ut audivit Alexander rex sermones istos, addidit adhuc glorificare Jonathan.

89. Et misit ei fibulam auream, sicut consuetudo est dari cognatis regum. Et dedit ei Accaron, et omnes fines ejus in possessionem.

85. Et ceux qui périrent par le glaive et ceux qui furent brûlés, étaient environ huit mille.

86. Et Jonathas leva son camp, et marcha contre Ascalon, et ceux de la ville sortirent au-devant de lui avec de grands honneurs.

87. Et Jonathas revint à Jérusalem avec les siens, qui avaient de nombreuses dépouilles.

88. Et il arriva que le roi Alexandre, lorsqu'il apprit ces nouvelles, témoigna à Jonathas encore plus d'honneurs.

89. Car il lui envoya une agrafe d'or, comme il est d'usage d'en donner aux parents des rois, et il lui donna en propre Accaron et tout son territoire.

---

l'explique Mich., mais les localités environnantes que Jos. désigne par l'expression : τὰς περὶ αὐτὴν κώμας. — *Succendit igni.* Comme cela eut lieu à Carnaïm. Cfr. v, 43.

86. — *Et applicuit ea Ascalonem.* Ἀσκάλωνα, אשקלון, au sud d'Azot, était l'une des cinq grandes villes des Philistins, dans la Séphéla, située dans une position très forte, sur la Méditerranée. Cfr. Juges, I, 18 et Raumer, Palest. Malgré sa vieille réputation d'hostilité envers les Juifs, Cfr. Jos., Bel. Jud., III, 2, 1, Ascalon semble avoir été tout à fait favorable aux Machabées. Cfr. XI, 60.

88. — *Sermones istos.* Comme III, 27.

89. — *Et misit ei fibulam auream.* Une agrafe d'or pour attacher le vêtement sur l'épaule ou sur la poitrine. C'était une marque de grande distinction parmi les Grecs et aussi parmi les Perses. D'après XI, 58 et XIV, 44 le droit de porter une agraphe d'or, était réservé aux plus hauts personnages et équivalait au droit de se vêtir de pourpre. Les Romains donnaient des chaînettes et des agrafes d'or aux héros qui avaient bien mérité de la patrie. Cfr. Tit. Liv., XXXIX, 31. — *Cognatis regum.* On se demande s'il s'agit ici des parents consanguins du roi, comme II Mach., XI, 35, ou bien s'il s'agit des membres de la haute noblesse que les Perses et Alexandre-le-Grand nommaient leurs parents et que, dans les temps modernes les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre appelaient « mon cousin. » Cfr. Diod. Sic., XVII, 59; Arrien, III, 11; VII, 11, Q. Curce, III, 3, 13; IV, 11, 1 et Xen., Cyr., I, 4, 7. — *Et dedit ei Accaron.* Ἀκκαρών, עקרון, aujourd'hui Akir est ainsi qu'Ascalon, une des cinq grandes villes des Philistins, située à l'est de Jamnia et la plus proche de Jérusalem. Elle appartint d'abord à la tribu de Juda, puis à celle de Dan. Cfr. Josué, XIII, 3 et Amos, I, 8

CHAPITRE XI

Ptolémée Philométor, roi d'Egypte, feignant de vouloir secourir Alexandre Balas, son gendre, envahit la Syrie avec une grande armée, place des garnisons dans les villes de la côte, se rencontre avec Jonathas qui l'accompagne jusqu'à l'Eleuthère, s'empare de toute la côte de la Méditerranée jusqu'à Séleucie, puis il fait alliance avec Démétrius II contre Alexandre (✝✝. 1-13). — Celui-ci marche contre son beau-père, il est vaincu et il s'enfuit en Arabie, où il est mis à mort par un prince arabe (✝✝. 14-17). — Ptolémée meurt trois jours plus tard, et Démétrius II reste seul maître de la Syrie (✝✝. 18-19). — Jonathas assiège la forteresse de Jérusalem. Démétrius prévenu contre lui, le mande à Ptolémaïde; Jonathas s'insinue dans sa confiance, et le roi de Syrie le comble d'honneurs malgré les calomnies de ses ennemis (✝✝. 20-27). — Il accorde, à la prière de Jonathas, plusieurs immunités et de grands privilèges aux Juifs (✝✝. 28-37). — Il licencie son armée et ne garde que des troupes étrangères, ce qui lui attire la haine des soldats et détermine Thryphon à tenter d'élever au trône Antiochus, fils d'Alexandre, qui était auprès d'Emalchuel, roi des Arabes (✝✝. 38-40). — Jonathas prie Démétrius de retirer les garnisons syriennes des places de la Judée. Démétrius promet de le faire, et de le combler de biens. Il lui demande du secours contre son peuple qui s'était révolté contre lui. Jonathas lui envoie trois mille Juifs qui tuent cent mille rebelles, délivrent le roi et lui soumettent la ville d'Antioche (✝✝. 41-52). — Démétrius au lieu de reconnaître les services rendus par Jonathas, lui fait tout le mal possible. Alors Tryphon amène le jeune Antiochus dont il fait reconnaître la souveraineté. Démétrius, est battu et mis en fuite. Antiochus écrit à Jonathas, il lui confirme la souveraine sacrificature, et donne à son frère Simon le gouvernement de la Phénicie et de la Palestine (✝✝. 53-59). — Jonathas, pour reconnaître les bienfaits d'Antiochus va lui soumettre les villes au-delà du Jourdain, qui étaient restées fidèles à Démétrius. Il laisse à son frère Simon le soin d'achever ces conquêtes et revient au secours de la Galilée, que les généraux de Démétrius avaient envahie (✝✝. 60-66). — Il marche contre l'ennemi, le disperse, et poursuit les fuyards jusque dans leur camp (✝✝. 67-84).

1. Et rex Ægypti congregavit exercitum, sicut arena, quæ est circa oram maris, et naves multas; et quærebat obtinere regnum Alexandri dolo, et addere illud regno suo.

2. Et exiit in Syriam verbis pacificis, et aperiebant ei civitates, et occurrebant ei; quia mandaverat Alexander rex exire ei obviam, eo quod socer suus esset.

3. Cum autem introiret civitatem

1. Après cela le roi d'Egypte assembla une armée semblable au sable qui est sur le rivage de la mer, et un grand nombre de vaisseaux; et il cherchait à s'emparer par ruse du royaume d'Alexandre, et à l'annexer à son royaume.

2. Et il marcha vers la Syrie, avec des paroles de paix, et eux ouvraient leurs villes, et venaient le recevoir, car le roi Alexandre avait ordonné d'aller au-devant de lui, attendu qu'il était son beau-père.

3. Mais aussitôt que Ptolémée

Chap. xi. — 1. — *Et rex Ægypti.* C'est Ptolémée VI Philométor, le beau-père d'Alexandre Balas. — *Sicut arena quæ est circa oram maris.* Expression que l'on rencontre plusieurs fois dans l'Ecriture-Sainte pour désigner une armée innombrable. Cfr. Josué, xi, 4; Juges, xvii, 12, et I Rois, xiii, 5. — *Quærebat obtinere regnum Alexandri dolo.* La ruse consistait en ce que Ptolémée venait sous prétexte de défendre son gendre Alexandre contre son compétiteur Démétrius; en réalité il venait pour s'emparer de ses états, ou tout au moins pour chercher à récupérer la Cœlé-Syrie, la Phénicie et la Judée qui autrefois avaient été sous la dépendance de l'Egypte.

3. — *Et cum introiret civitatem Ptolemæus, ponebat custodias.* Il laissait des gar-

Ptolemæus, ponebat custodias militum in singulis civitatibus.

4. Et ut appropiavit Azoto, ostenderunt ei templum Dagon succensum igni, et Azotum, et cætera ejus demolita, et corpora projecta, et eorum qui cæsi erant in bello, tumulos quos fecerant secus viam.

5. Et narraverunt regi quia hæc fecit Jonathas, ut invidiam facerent ei; et tacuit rex.

6. Et occurrit Jonathas regi in Joppen cum gloria, et invicem se salutaverunt, et dormierunt illic.

7. Et abiit Jonathas cum rege usque ad fluvium qui vocatur Eleutherus; et reversus est in Jerusalem.

8. Rex autem Ptolemæus obtinuit dominium civitatum usque Seleuciam maritimam, et cogitabat in Alexandrum consilia mala.

9. Et misit legatos ad Demetrium, dicens : VENI, componamus inter nos pactum, et dabo tibi filiam meam quam habet Alexander, et regnabis in regno patris tui;

10. Pœnitet enim me quod dede-

était entré dans une ville, il mettait une garnison de ses soldats dans chacune de ces villes.

4. Et lorsqu'il approcha d'Azot, on lui montra que le temple de Dagon avait été brûlé par le feu et qu'Azot, et ce qui en dépend avaient été détruits; et les cadavres épars et les tombeaux de ceux qui étaient morts à la guerre, qu'on avaient construits le long du chemin.

5. Et ils dirent au roi que c'était Jonathas qui avait fait tout cela, afin de rendre celui-ci odieux; mais le roi se tut.

6. Et Jonathas vint au-devant du roi jusqu'à Joppé, avec grand éclat, et ils se saluèrent mutuellement, et ils dormirent en ce lieu.

7. Et Jonathas accompagna le roi jusqu'au fleuve qu'on nomme Eleuthère; puis il retourna à Jérusalem.

8. Or le roi Ptolémée obtint la domination des villes jusqu'à Séleucie près de la mer; et il méditait de mauvais desseins contre Alexandre.

9. Et il envoya des ambassadeurs à Démétrius, disant : Viens, faisons alliance ensemble, et je te donnerai ma fille qu'Alexandre a épousée, et tu règneras dans le royaume de ton père.

10. Car je me repents de lui avoir

---

nisons dans chaçune des villes par où il passait, sous le prétexte que ces puissantes cités maritimes avaient pris parti pour Démétrius avec Apollonius et avaient cherché à se soustraire à la domination d'Alexandre.

4. — *Et cætera ejus.* Le grec dit : τὰ περιπόλια αὐτῆς « ses alentours », le texte syr. dit : « tout ce qui est autour. » — *Qui cæsi erant.* Les LXX disent : ἐνεπύρισεν, « qui avaient été brûlés. »

5. — *Et tacuit rex.* Ptolémée se tut, parce qu'il ne pouvait évidemment pas blâmer Jonathas qui avait agi dans l'intérêt d'Alexandre. Puis le roi d'Egypte n'avait aucun sujet d'antipathie contre les Juifs; avant de se prononcer sur leur compte, il voulait voir l'attitude qu'ils prendraient vis-à-vis de lui.

7. — *Fluvium, qui vocatur Eleutherus.* Fleuve qui prend sa source dans le Liban, coule entre la Syrie et la Phénicie et se jette au nord de Tripoli, dans la Méditerranée. Il se nomme aujourd'hui Nahr-el-Kebir. Cfr. Strab., XVI, et Robins. Pal., III.

8. — *Seleuciam maritimam.* Pour la distinguer des huit autres villes nommées Séleucie. Elle était située au nord de l'embouchure de l'Oronte, à cinq lieues environ à l'ouest d'Antioche. Elle se nommait aussi Pieria, parce qu'elle était bâtie au pied du mont Piérius.

9. — *Ad Demetrium.* C'est Démétrius II. Nicator, le même dont il est question X, 67.

10. — *Quæsivit enim me occidere.* D'après Jos., Ant., XIII, 4, 6, un favori d'Alexandre, nommé Ammonius, avait tenté d'assassiner Ptolémée, et comme Alexandre ne voulut pas

donné ma fille, parce qu'il a cherché à me tuer.

11. Et il l'accusait parce qu'il convoitait son royaume.

12. Et il enleva sa fille, et il la donna à Démétrius, et s'éloigna d'Alexandre; et sa haine fut manifeste.

13. Et Ptolémée entra dans Antioche, et se mit sur la tête deux diadèmes, celui d'Egypte et celui d'Asie.

14. Or, dans ce temps-là, le roi Alexandre était en Cilicie, parce que ceux qui étaient dans ces provinces s'étaient révoltés.

15. Et Alexandre le sut, et il s'avança contre lui au combat; et le roi Ptolémée déploya son armée et il marcha contre lui avec de grandes forces, et il le mit en fuite.

16. Alors Alexandre s'enfuit en Arabie pour être protégé : et le roi Ptolémée triompha.

17. Mais Zabdiel, l'Arabe, trancha la tête à Alexandre, et il l'envoya à Ptolémée.

18. Et le roi Ptolémée mourut le troisième jour après, et ceux qui étaient dans les forteresses furent tués par ceux qui étaient dans le camp.

rim illi filiam meam; quæsivit enim me occidere.

11. Et vituperavit eum, propterea quod concupierat regnum ejus.

12. Et abstulit filiam suam; et dedit eam Demetrio, et alienavit se ab Alexandro, et manifestatæ sunt inimicitiæ ejus.

13. Et intravit Ptolemæus Antiochiam, et imposuit duo diademata capiti suo, Ægypti et Asiæ.

14. Alexander autem rex erat in Cilicia illis temporibus; quia rebellabant qui erant in locis illis.

15. Et audivit Alexander, et venit ad eum in bellum; et produxit Ptolemæus rex exercitum, et occurrit ei in manu valida, et fugavit eum.

16. Et fugit Alexander in Arabiam, ut ibi protegeretur; rex autem Ptolemæus exaltatus est.

17. Et abstulit Zabdiel Arabs caput Alexandri; et misit Ptolemæo.

18. Et rex Ptolemæus mortuus est in die tertia; et qui erant in munitionibus, perierunt ab his qui erant inter castra.

---

livrer le meurtrier, son beau-père le rendit responsable de l'attentat. D'après Diod. Sic., Ptolémée abandonna Alexandre, lorsqu'il eut reconnu sa faiblesse et son absolue incapacité.

12. — *Alienavit se ab Alexandro.* Le grec dit : ἠλλοιώθη τοῦ Ἀλεξάνδρου, avec le génitif, pour marquer le point de départ de la rupture qui à partir de ce moment, devient définitive entre Ptolémée et Alexandre.

13. — *Et Asiæ.* V. VIII, 6 et le commentaire à ce verset.

14. — *Quia rebellabant*, etc. Les Ciliciens s'étaient déclarés en faveur de Démétrius Nicator, qui avait débarqué sur leur territoire avec son armée. Cfr. X, 67. Alexandre voulut les réduire par la force.

17. — *Et abstulit... caput Alexandri.* D'après Diod. Sic. Alexandre fut assassiné par Héliade et Kasius, deux de ses compagnons de fuite.

18.— *Et rex Ptolemæus mortuus est in die tertia.* Ptolémée mourut le troisième jour après avoir vu la tête sanglante d'Alexandre, c'est-à-dire le sixième ou le septième jour qui suivit la bataille. D'après Jos., Ant., XIII, 4, 8, Ptolémée pendant le combat fut culbuté de son cheval qui avait pris peur d'un éléphant; il fut gravement blessé à la tête par l'ennemi, et sauvé à grand'peine par ses gardes du corps. Il demeura quatre jours sans connaissance, reprit ses sens le cinquième jour, reconnut avec joie la tête d'Alexandre, et mourut bientôt après. Tite-Live confirme ce récit, Epit., LII : « Ptolemæus in caput graviter vulneratus, inter curationem, dum ossa medici terebrare contendunt, expiravit. » — *Et qui erant in munitionibus*, etc. On traduit : « ses gens qui étaient dans les forteresses furent tués par ceux du camp », ce qui signifierait que les Egyptiens

19. Et regnavit Demetrius anno centesimo sexagesimo septimo.
20. In diebus illis congregavit Jonathas eos qui erant in Judæa, ut expugnarent arcem quæ est in Jerusalem; et fecerunt contra eam machinas multas.

21. Et abierunt quidam qui oderant gentem suam viri iniqui ad regem Demetrium, et renuntiaverunt ei quod Jonathas obsideret arcem.
22. Et ut audivit, iratus est; et statim venit ad Ptolemaidam, et scripsit Jonathæ ne obsideret arcem, sed occurreret sibi ad colloquium festinato.

23. Ut audivit autem Jonathas, jussit obsidere; et elegit de senioribus Israel, et de sacerdotibus, et dedit se periculo.

24. Et accepit aurum, et argentum, et vestem, et alia xenia multa, et abiit ad regem Ptolemaidam, et invenit gratiam in conspectu ejus.

25. Et interpellabant adversus eum quidam iniqui ex gente sua.
26. Et fecit ei rex, sicut fecerant

19. Et Démétrius régna dans la cent soixante-septième année.
20. En ces jours-là, Jonathas assembla ceux qui étaient dans la Judée, pour conquérir la forteresse qui est à Jérusalem : et ils dressèrent contre elle plusieurs machines de guerre.
21. Alors quelques hommes pervers qui haïssaient leur nation, s'en allèrent vers le roi Démétrius, et lui rapportèrent que Jonathas assiégeait la citadelle.
22. Et lorsque celui-ci le sut, il fut irrité et il vint aussitôt à Ptolémaïde, et il écrivit à Jonathas de ne pas assiéger la citadelle, mais de venir le trouver immédiatement pour conférer avec lui.
23. Aussitôt que Jonathas apprit cela, il ordonna de continuer le siège; et il choisit quelques-uns d'entre les anciens d'Israël, et d'entre les prêtres, et il s'exposa au péril.
24. Et il prit de l'or et de l'argent et des vêtements, et beaucoup d'autres présents, et il se rendit auprès du roi à Ptolémaïde: et il trouva grâce en sa présence.
25. Et quelques hommes pervers de sa nation se plaignirent de lui.
26. Mais le roi fit pour lui ce

---

que Ptolémée avait laissés en garnison dans les citadelles, ℣. 3, furent tués par les soldats de Démétrius. Le grec dit : οἱ ὄντες ἐν τοῖς ὀχυρώμασιν ἀπώλοντο ὑπὸ τῶν ἐν τοῖς ὀχυρώμασι, c'est-à-dire : ceux qui étaient dans les forteresses périrent de la main des habitants des forteresses.
19. — *Et regnavit Demetrius*. Après la mort de ses deux compétiteurs, Alexandre et Ptolémée, Démétrus régna, *anno centesimo sexagesimo septimo*, c'est-à-dire, l'an 145 avant J.-C.
20. — *Ut expugnarent arcem*. Démétrius avait bien promis d'évacuer la montagne de Sion, x, 32, mais il ne l'avait pas fait, parce que les Juifs n'avaient pas accepté toutes ses propositions. Plusieurs fois déjà, les Juifs avaient tenté de s'emparer de cette citadelle, sans pouvoir y réussir. Cfr. IV, 41 et VI, 20. Jonathas fait ici une nouvelle tentative : il fait le siège de la forteresse et construit des machines de guerre pour la prendre.
22. — *Et statim venit ad Ptolemaidam*. Démétrius quitte Antioche, et se rend à Ptolémaïde. Ne voulant pas aller jusqu'à Jérusalem, il s'en rapproche néanmoins.
23. — *Jussit obsidere*. C'est-à-dire, il commanda de continuer le siège. — *Et dedit se periculo*. « Il s'exposa au danger » d'avoir à se justifier en présence du roi.
24. — *Alia xenia*. En grec : ξένια sont les présents qu'un étranger offre à son hôte. — *Et invenit gratiam*. Jonathas avait d'autant plus de motifs de redouter son entrevue avec Démétrius, qu'il ne pouvait prévoir de quelle façon le roi allait le recevoir.
26. — *Qui ante eum fuerant*. C'est-à-dire, Alexandre Balas et Ptolémée Philométor.

qu'avaient fait ceux qui avaient été avant lui, et il l'éleva en présence de tous ses amis.

27. Et il lui confirma la souveraine sacrificature, ainsi que tous les honneurs qu'il avait eus auparavant, et le déclara le premier de ses amis.

28. Et Jonathas demanda au roi d'affranchir la Judée, et les trois toparchies, et Samarie et son territoire, et il lui promit trois cents talents.

29. Et le roi y consentit, et il écrivit à Jonathas des lettres concernant tout cela, et conçues en ces termes :

30. Le roi Démétrius, à son frère Jonathas, et à la nation des Juifs, salut.

31. Nous vous avons envoyé une copie de la lettre que nous avons écrite par rapport à vous à Lasthénès notre cousin, afin que vous la connaissiez.

32. Le roi Démétrius, à Lasthénès son cousin, salut.

33. Nous avons résolu de faire du bien à la nation des Juifs, qui sont nos amis, et qui gardent ce qu'ils nous doivent, à cause de la bienveillance qu'ils ont envers nous.

34. Nous avons donc ordonné que

ei qui ante eum fuerant, et exaltavit eum in conspectu omnium amicorum suorum;

27. Et statuit ei principatum sacerdotii, et quæcumque alia habuit prius pretiosa, et fecit eum principem amicorum.

28. Et postulavit Jonathas a rege, ut immunem faceret Judæam, et tres toparchias, et Samariam, et confines ejus; et promisit ei talenta trecenta.

29. Et consensit rex; et scripsit Jonathæ epistolas de his omnibus, hunc modum continentes :

30. REX DEMETRIUS fratri Jonathæ salutem, et genti Judæorum.

31. Exemplum epistolæ quam scripsimus Lastheni parenti nostro de vobis, misimus ad vos ut sciretis.

32. Rex Demetrius Lastheni parenti salutem.

33. Genti Judæorum, amicis nostris, et conservantibus quæ justa sunt apud nos, decrevimus benefacere, propter benignitatem ipsorum, quam erga nos habent.

34. Statuimus ergo illis omnes

---

27. — Cfr. x, 65.

28. — *Et Samariam*. En grec : καὶ τὴν Σαμαρεῖτιν. On se demande, et avec raison, pour quel motif Jonathas aurait sollicité l'immunité des impôts pour la Samarie, toujours si hostile envers la Judée. Il y avait bien les trois cantons de la Samarie annexés à la Judée, mais le reste de la Samarie ne pouvait être l'objet des pourparlers de Jonathas. Cela ressort évidemment du ℣. 34 et de x, 30. Aussi quelques commentateurs, Grimm, Keil, etc., pensent qu'il faut lire τῆς Σαμαρείτιδος, *Samariæ*, au lieu de καὶ τὴν Σαμαρεῖτιν, *et Samariam*. — *Et promisit ei talenta trecenta*. Ces trois cents talents étaient-ils un tribut annuel ou une somme une fois versée? Le texte sacré autorise les deux opinions. Sulp. Sev., II, 17, 3 rapporte que Séleucus Nicator avait accordé aux Juifs la jouissance de leur constitution, moyennant un tribut annuel de 300 talents. A quelle somme équivalaient ces 300 talents? Il faudrait pour résoudre cette question être fixé sur la valeur du talent. Etait-ce le talent attique qui valait 5666 francs ou bien le talent syrien qui ne valait que 1288 francs?

30. — Cfr. x, 17.

31. — *Lastheni parenti nostro*. Lasthénès était ce Crétois qui avait reçu Démétrius, lui avait recruté sa première armée et l'avait aidé à reconquérir son trône. Cfr. x, 67. Le roi, pour le récompenser, lui donna la principale autorité et le gouvernement de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie, et ici il le nomme son parent, son cousin, dans le grec, au vers. suivant, son père, ainsi que Joseph est appelé le père de Pharaon, Gen., XLV, 8.

34. — *Lydan et Ramathan*. La Vulgate ne

fines Judææ, et tres civitates, Lydan et Ramathan, quæ additæ sunt Judææ ex Samaria, et omnes confines earum sequestrari omnibus sacrificantibus in Jerosolymis, pro his quæ ab eis prius accipiebat rex per singulos annos, et pro fructibus terræ et pomorum.

35. Et alia quæ ad nos pertinebant decimarum et tributorum ex hoc tempore remittimus eis; et areas salinarum, et coronas quæ nobis deferebantur.

36. Omnia ipsis concedimus; et nihil horum irritum erit ex hoc, et in omne tempus.

37. Nunc ergo curate facere horum exemplum, et detur Jonathæ, et ponatur in monte sancto in loco celebri.

38. Et videns Demetrius rex quod

toute la Judée, et les trois villes, Lyda et Ramatha annexées de la Samarie à la Judée, et toutes leurs dépendances soient administrées en faveur de tous ceux qui sacrifient à Jérusalem, au lieu de ce que le roi recevait d'eux chaque année, et des fruits de la terre et des arbres.

35. Et nous leur remettons dès à présent les autres choses qui nous appartenaient, les dîmes et les tributs; et les deniers des salines, et les couronnes qui nous étaient apportées.

36. Nous leur remettons toutes ces choses; et rien de tout ceci ne sera annulé dès maintenant et à jamais.

37. Maintenant donc ayez soin de faire une copie de ceci, et qu'elle soit donnée à Jonathas, et qu'elle soit placée sur la montagne sainte dans un lieu honorable.

38. Et lorsque le roi Démétrius

---

nomme pas la troisième ville de la Samarie. Les LXX l'appellent 'Αφαίρεμα; c'est sans doute la ville d'Ephraïm, au nord de Jérusalem; et que Jos., Bel. jud., IV, 9, 9 place tout proche de Béthel. Cfr. Jean, XI, 54. Lyda, Λύδδα, Lod, au sud-est de Joppé, à cinq lieues de la Méditerranée; Cfr. I Paral., VIII, 12 et II Esdras, XI, 35. Du temps des Romains, Lod était devenu une ville importante, nommée Diospolis; aujourd'hui, c'est un pauvre village appelé Ludd. Ramathan, 'Ραμαθέμ, et dans d'autres manuscrits 'Ραθαμεῖν et 'Ράμαθαΐμ, Josèphe écrit 'Ραμαθά, c'est Ramathaïmsophim, ville des montagnes d'Ephraïm, à six lieues au nord de Jérusalem. C'est là que naquit Samuel. Cfr. I Rois, I, 1. Plus tard, cette localité s'appela Arimathie, Cfr. Matth., XXVII, 57 et Jean, XIX, 33, aujourd'hui c'est un village du nom de er-Râm. — *Pro his quæ accipiebat rex.* Du grec : ἀντὶ τῶν βασιλικῶν. Les commentateurs supposent qu'il doit y avoir eu une omission de mots avant ἀντί. Wernsd. pense qu'il manque plusieurs lignes. Mich. croit que la phrase suivante a dû être omise : « Jonathas nous donnera annuellement 300 talents » au lieu des impositions que le roi retirait chaque année. Grimm et Keil pensent qu'il était inutile dans une lettre de grâces d'énumérer les charges et ils veulent seulement ajouter le mot τά avant ἀντί : « ce qui était à payer au lieu des impositions., etc.

35. — *Decimarum et tributorum.* Cfr. X, 29-31.

37. — Les concessions faites ici à Jonathas sont bien moins importantes que celles que Démétrius I voulait lui faire six années auparavant. Cfr. X, 28-45. Cette fois-ci il n'est question ni de la remise de la citadelle de Jérusalem, ni de la délivrance des prisonniers juifs, ni du don de la ville de Ptolémaïde, ni de donation pécuniaire au temple, ni de la construction de nouveaux forts dans la Judée, ni de l'admission des Juifs dans l'armée syrienne, ni d'immunités religieuses; tout se borne à une remise d'impôts et de redevances, à l'annexion des trois villes de Samarie et à la confirmation de Jonathas dans la souveraine sacrificature. Cette dernière concession impliquait, d'ailleurs, la reconnaissance des immunités religieuses. Et puis, cette fois-ci, tous ces engagements paraissaient fort sérieux, librement consentis par le roi de Syrie avec l'intention évidente de les tenir, tandis que nous avons vu au chap. X, que les offres faites par Démétrius I, ne méritaient aucune confiance.

38. — *Dimisit totum exercitum suum.* Après la mort d'Alexandre et de Ptolémée, Démétrius voyant la paix rétablie de toutes

vit que la terre se taisait en sa présence, et que rien ne lui résistait, il congédia toute son armée, chacun en sa demeure, excepté les troupes étrangères qu'il avait levées des îles des gentils, et toutes les armées de ses pères devinrent ses ennemis.

39. Or Tryphon, avait été auparavant un partisan d'Alexandre, et il vit que toute l'armée murmurait contre Démétrius, et il alla vers Emalchuel l'Arabe, qui élevait Antiochus, fils d'Alexandre,

40. Et il le pressa de le lui donner pour qu'il régnât à la place de son père, et il lui raconta ce que Démétrius avait fait, et la haine de ses troupes contre lui. Et il demeura longtemps en ce lieu.

41. Alors Jonathas envoya vers le roi Démétrius afin qu'il chassât ceux qui étaient dans la citadelle de Jérusalem et dans les autres forteresses, parce qu'ils attaquaient Israël.

42. Et Démétrius envoya vers Jonathas disant : Non-seulement je ferai ces choses pour toi et pour ta nation, mais je t'élèverai en gloire, toi et ta nation quand cela me sera possible.

siluit terra in conspectu suo, et nihil ei resistit, dimisit totum exercitum suum, unumquemque in locum suum, excepto peregrino exercitu, quem contraxit ab insulis gentium; et inimici erant ei omnes exercitus patrum ejus.

39. Tryphon autem erat quidam partium Alexandri prius; et vidit quoniam omnis exercitus murmurabat contra Demetrium, et ivit ad Emalchuel Arabem qui nutriebat Antiochum filium Alexandri;

40. Et assidebat ei, ut traderet eum ipsi, ut regnaret loco patris sui; et enuntiavit ei quanta fecit Demetrius, et inimicitias exercituum ejus adversus illum. Et mansit ibi diebus multis.

41. Et misit Jonathas ad Demetrium regem, ut ejiceret eos qui in arce erant in Jerusalem, et qui in præsidiis erant : quia impugnabant Israel.

42. Et misit Demetrius ad Jonathan, dicens : Non hæc tantum faciam tibi, et genti tuæ, sed gloria illustrabo te, et gentem tuam, cum fuerit opportunum.

---

parts, licencia son armée, et ne conserva que les troupes étrangères qu'il avait recrutées *ab insulis gentium* dans les îles de la Méditerranée surtout en Crète, Cfr. x, 67. En renvoyant dans leurs foyers les soldats indigènes, qui avaient servi sous les rois, ses prédécesseurs, *exercitus patrum ejus*, Démétrius s'attira leur mécontentement.

39. — *Tryphon*. Son vrai nom était Diodote; il ne fut surnommé Tryphon, Τρύφων, c'est-à-dire le débauché, qu'après être parvenu au pouvoir. Cfr. Diod. Sic, dans les frag. grecs de Müller II; Liv., epit., LII et LV; Appien, Syr., ch. LXVIII. D'après Strabon, XVI, et Diod., Tryphon naquit dans la forteresse de Kasiana et fut élevé à Apamée de Syrie. Il s'était fait remarquer par Alexandre Balas, qui l'avait nommé général, στρατηγός. Témoin du mécontentement éprouvé par les troupes licenciées, Tryphon profita de cette circonstance pour tâcher de replacer sur le trône de Syrie, le jeune fils d'Alexandre Balas, Antiochus, alors âgé de deux ans Cfr. Liv., epit. LII, et qui était élevé par *Emalchuel*. Ce chef arabe n'est pas autrement connu. Le grec le nomme Εἰμαλκουαί, avec les variantes Ἰμαλκουέ, Σιμαλκουή et Σιμαλκουέ; le texte syr. et le manuscrit latin de Saint Germain l'appellent Malchus; Diodore dit tantôt Dioklès et tantôt Jamblichus.

40. — *Et assidebat ei*. D'après ce verset, il ressort qu'Emalchuel se décida difficilement à confier à Tryphon le jeune Antiochus. Il redoutait sans doute les dangers auxquels l'ambitieux courtisan allait exposer le jeune prince.

41. — *Et misit Jonathas*. Jonathas profita du licenciement des troupes et du mécontentement qu'il avait excité dans la population, pour obtenir de Démétrius le retrait de la garnison qui occupait la citadelle de Jérusalem et les autres forts de la Judée.

43. Nunc ergo recte feceris, si miseris in auxilium mihi viros; quia discessit omnis exercitus meus.

44. Et misit ei Jonathas tria millia virorum fortium Antiochiam; et venerunt ad regem, et delectatus est rex in adventu eorum.

45. Et convenerunt qui erant de civitate, centum viginti millia virorum, et volebant interficere regem.

46. Et fugit rex in aulam; et occupaverunt qui erant de civitate, itinera civitatis, et cœperunt pugnare.

47. Et vocavit rex Judæos in auxilium, et convenerunt omnes simul ad eum, et dispersi sunt omnes per civitatem;

48. Et occiderunt in illa die centum millia hominum; et succenderunt civitatem, et ceperunt spolia multa in die illa, et liberaverunt regem.

49. Et viderunt qui erant de civitate, quod obtinuissent Judæi civitatem sicut volebant; et infirmati sunt mente sua, et clamaverunt ad regem cum precibus, dicentes :

43. Mais tu feras bien maintenant d'envoyer des hommes à mon secours; car toute mon armée m'a abandonné.

44. Aussitôt Jonathas lui envoya trois mille hommes très-vaillants, et ils vinrent auprès du roi, et le roi se réjouit de leur arrivée.

45. Et ceux de la ville s'assemblèrent au nombre de cent vingt mille hommes et ils voulaient tuer le roi.

46. Et le roi s'enfuit dans le palais : et ceux qui étaient dans la ville s'emparèrent des rues de la ville, et ils commencèrent à combattre.

47. Or le roi appela les Juifs à son secours, et tous s'assemblèrent auprès de lui, et ils se répandirent dans la ville.

48. Et ils tuèrent en ce jour-là cent mille hommes, et ils brûlèrent la ville, et ils remportèrent en ce jour-là un grand butin, et ils délivrèrent le roi.

49. Alors ceux qui étaient dans la ville virent que les Juifs avaient occupé la cité comme ils l'avaient voulu, et ils perdirent courage, et ils crièrent vers le roi disant :

---

43. — *Nunc ergo recte feceris*, etc. Démétrius, après avoir promis dans le ℣. 42 non seulement d'accorder à Jonathas tout ce qu'il lui demande, mais de le combler d'honneurs, aussitôt que les circonstances le lui permettront, le presse ici de lui envoyer un corps de troupes, attendu que son armée l'abandonne. Il ressort du récit précédent que c'est Démétrius lui-même qui avait renvoyé son armée; mais il est probable qu'il demande à Jonathas des troupes juives afin de châtier par elles, et non par ses troupes indigènes, les villes révoltées contre lui.

45. — La révolte éclate à Antioche; 120,000 insurgés parcourent les rues de la ville, ℣. 45, et veulent tuer le roi. Celui-ci se réfugie dans son palais, et appelle à son secours les 3000 Juifs envoyés par Jonathas, ℣. 47. L'armée juive se réunit en rangs serrés autour de Démétrius, les insurgés sont battus et dispersés, ℣. 48, laissant 100,000 des leurs sur le terrain; puis les Juifs victorieux pillent et incendient Antioche. La mort de 100,000 insurgés, parmi lesquels il y avait comme toujours des femmes et des enfants, ne nous paraît pas du tout un fait invraisemblable, ainsi que quelques commentateurs cherchent à l'insinuer. Jos., Ant., XIII, 5, 3 semble avoir puisé à une autre source les détails qu'il donne de cet évènement. D'après cet historien, les habitants d'Antioche assiégèrent le palais du roi. Celui-ci, qui s'y était retranché avec ses troupes mercenaires et les 3000 Juifs de Jonathas, attaque les insurgés, dont le nombre était immense. Alors les Juifs montent sur le toit du palais, tirent de là sur le peuple, et incendient les maisons voisines. La flamme gagne rapidement toute la ville qui était bâtie en bois. Les insurgés se débandent pour chercher à sauver ce qui leur appartient. Démétrius les charge de nouveau et les oblige à déposer les armes.

49. — Lorsque les habitants d'Antioche virent que les Juifs s'étaient rendus maîtres

50. Donne-nous la main droite, et que les Juifs cessent de combattre contre nous et contre la ville.

51. Et ils jetèrent leurs armes et ils firent la paix et les Juifs furent glorifiés en la présence du roi et en la présence de tous ceux qui étaient dans son royaume, et ils revinrent à Jérusalem en possession de nombreuses dépouilles.

52. Et le roi Démétrius s'assit sur le trône de son royaume, et la terre se tut en sa présence.

53. Mais il avait menti dans tout ce qu'il avait dit, et il s'éloigna de Jonathas, et il ne lui rendit point selon les bienfaits qu'il en avait reçus, et il l'affligea beaucoup.

54. Or, après cela, Tryphon revint, et avec lui Antiochus, jeune enfant, et celui-ci régna et il se couronna du diadème.

55. Et autour de lui s'assemblèrent toutes les troupes que Démétrius avait congédiées; elles combattirent contre celui-ci, et il s'enfuit, et il fut défait.

56. Et Tryphon s'empara des bêtes, et il occupa Antioche.

57. Alors le jeune Antiochus écrivit à Jonathas, en disant : Je te confirme dans le sacerdoce, et je

50. Da nobis dextras, et cessent Judæi oppugnare nos et civitatem.

51. Et projecerunt arma sua, et fecerunt pacem, et glorificati sunt Judæi in conspectu regis, et in conspectu omnium qui erant in regno ejus, et nominati sunt in regno; et regressi sunt in Jerusalem habentes spolia multa.

52. Et sedit Demetrius rex in sede regni sui; et siluit terra in conspectu ejus.

53. Et mentitus est omnia quæcumque dixit, et abalienavit se a Jonatha, et non retribuit ei secundum beneficia quæ sibi tribuerat, et vexabat eum valde.

54. Post hæc autem reversus est Tryphon, et Antiochus cum eo puer adolescens, et regnavit, et imposuit sibi diadema.

55. Et congregati sunt ad eum omnes exercitus quos disperserat Demetrius, et pugnaverunt contra eum; et fugit, et terga vertit.

56. Et accepit Tryphon bestias, et obtinuit Antiochiam;

57. Et scripsit Antiochus adolescens Jonathæ dicens : CONSTITUO tibi sacerdotium, et constituo te

---

absolus de la ville, ils perdirent courage, *infirmati sunt mente,* et demandèrent la paix.

50. — *Da nobis dextras.* Donner la main droite, c'est faire la paix. Cfr. VI, 58.

53. — *Mentitus est omnia..* Démétrius ne tint pas les promesses faites à Jonathas, et il paya d'ingratitude les services rendus; Josèphe rapporte qu'il menaça de guerre les Israélites, s'ils ne s'empressaient pas de solder tous les impôts tels qu'ils les payaient précédemment aux rois de Syrie.

54. — *Antiochus.* C'est Antiochus VI ou Antiochus Théos. Le récit interrompu après le ℣. 40, reprend à cet endroit.

56. — *Bestias.* Ce sont les éléphants. Cfr. VI, 35. Ici se présente la difficulté de savoir d'où les Syriens tenaient ces éléphants, attendu que d'après les stipulations du traité de paix de Magnésie, il leur avait été interdit par les Romains de nourrir des éléphants de guerre. On pourrait répondre que peut-être les clauses du traité n'étaient pas bien exactement remplies. D'un autre côté, il ne nous paraîtrait pas impossible que ces éléphants aient appartenu à l'armée de Ptolémée, et qu'après la mort de ce monarque, Démétrius s'en soit emparé.

57. — *Constituo te super quatuor civitates.* Les commentateurs ne sont pas d'accord sur ces quatre villes que les Septante nomment des territoires, νομοί. Trois de ces quatre villes sont évidemment les trois localités de la Samarie annexées à la Judée. Cfr. ℣. 34. Mais la quatrième, quelle est-elle? Grotius pense que ce pourrait bien être Ptolémaïde. Mich. le nie, car c'eût été là, dit-il, pour la Judée un accroissement beaucoup trop important pour que l'auteur sacré n'en fît pas mention. Il croit qu'il pourrait bien être question d'Accaron dont Alexandre avait fait hom-

super quatuor civitates, ut sis de amicis regis.

58. Et misit illi vasa aurea in ministerium, et dedit ei potestatem bibendi in auro, et esse in purpura, et habere fibulam auream.

59. Et Simonem fratrem ejus constituit ducem a terminis Tyri usque ad fines Ægypti.

60. Et exiit Jonathas, et perambulabat trans flumen civitates; et congregatus est ad eum omnis exercitus Syriæ in auxilium, et venit Ascalonem, et occurrerunt ei honorifice de civitate.

61. Et abiit inde Gazam; et concluserunt se qui erant Gazæ; et obsedit eam, et succendit quæ erant in circuitu civitatis, et prædatus est ea.

62. Et rogaverunt Gazenses Jonathan, et dedit illis dexteram; et accepit filios eorum obsides, et misit illos in Jerusalem; et perambulavit regionem usque Damascum.

63. Et audivit Jonathas quod præ-

t'établis sur les quatre villes, afin que tu fasses partie des amis du roi.

58. Ensuite il lui envoya des vases d'or pour son service, et il lui donna l'autorisation de boire dans l'or, et de se vêtir de pourpre, et de porter une agrafe d'or.

59. Et il établit Simon son frère gouverneur depuis les limites de Tyr jusqu'aux frontières d'Egypte.

60. Alors Jonathas sortit et parcourut les villes au-delà du fleuve, et autour de lui se réunit toute l'armée de Syrie pour l'aider, et il vint à Ascalon, et ceux de la ville allèrent au-devant de lui pour l'honorer.

61. Et de là, il alla à Gaza, et ceux qui étaient à Gaza s'enfermèrent et il l'assiégea et il incendia ce qui était autour de la ville et il la pilla.

62. Alors ceux de Gaza implorèrent Jonathas, et il leur donna la main droite : il prit leurs fils pour otages, et il les envoya à Jérusalem : et il parcourut la contrée jusqu'à Damas.

63. Ensuite Jonathas apprit que

---

mage à Jonathas. Cfr. x, 89. Gaab, Scholz, Grimm et Loch sont d'avis que la quatrième est la Judée elle-même. Keil ne partage pas cette opinion. Il est impossible, dit-il, que l'auteur ait placé la Judée dans le même ordre que les trois villes annexées de la Samarie, et s'appuyant de l'autorité de Josèphe, il pense qu'il s'agit d'un quatrième territoire donné à la Judée, peut-être Accaron comme le veut Mich.

58. — Cfr. x, 20 et 89.

59. — *A terminis Tyri.* Le grec dit : κλίμαξ Τύρου, c'est-à-dire l'échelle de Tyr. Jos., bel. jud, II, 10, 2 nous apprend que c'était une haute montagne située à cent stades au nord de Ptolémaïde. — *Usque ad fines Ægypti.* Les frontières de l'Egypte étaient formées par le torrent d'Egypte, le Ouadi el Arisch. Cfr. Nombr., XXXIV, 5. Simon était donc établi gouverneur de tout le pays des Philistins et de toutes les grandes villes maritimes.

60. — *Trans flumen.* C'est évidemment le Jourdain. Jonathas parcourt d'abord les contrées de la Palestine situées à l'est du Jourdain. Il y rallie toutes les troupes licenciées par Démétrius et qui étaient mécontentes de ce monarque. Cfr. ℣. 38. Puis il revient sur les bords de la Méditerranée vers Ascalon, Cfr. x, 86, et vers les villes des Philistins, qui étaient restées fidèles à Démétrius. Cfr. x, 75. — *Et occurrerunt ei honorifice.* Les habitants d'Ascalon l'accueillirent avec honneur. Cfr. x, 86.

61. — *Abiit inde Gazam.* Gaza, aujourd'hui Ghuzzeh, l'une des cinq grandes villes des Philistins, la dernière au sud-ouest de la Palestine, sur la route entre l'Egypte et la Syrie. Cfr. Gen., x, 19 et Jos., x, 41.

62. — *Et accepit filios eorum obsides.* Le grec dit : καὶ ἔλαβε τοὺς υἱοὺς ἀρχόντων αὐτῶν εἰς ὅμηρα : il prit les fils de leurs archontes pour otages. — *Et perambulavit regionem usque Damascum.* De Gaza Jonathas alla à Damas, c'est-à-dire de l'extrême sud-ouest, il marcha au nord-est.

63. — *Cadès.* Κάδης ou Κήδες, קדש, est une ville de refuge de la Galilée, située sur la

les généraux de Démétrius l'attaquaient à Cadès qui est en Galilée; avec une grande armée, dans l'intention de l'éloigner des affaires du royaume.

64. Et il marcha contre eux, et laissa Simon son frère, dans la province.

65. Et Simon s'avança vers Bethsura, et il l'assiégea pendant bien des jours et il la cerna.

66. Alors ils lui demandèrent de leur tendre la main droite, et il la leur donna; il les fit sortir de la ville, et il la prit, et y mit garnison.

67. Mais Jonathas et son armée s'approchèrent de l'eau de Génésar; et avant le jour, ils pénétrèrent dans la plaine d'Asor.

68. Et voilà que les troupes des étrangers s'avancèrent dans la plaine et lui dressèrent une embuscade dans les montagnes; mais il marcha droit à leur rencontre.

69. Alors l'embuscade sortit de sa cachette et commença le combat.

70. Et tous ceux qui étaient du côté de Jonathas s'enfuirent et personne ne demeura, excepté Mathathias, fils d'Absalom, et Judas, fils de Calphi, commandant de l'armée de guerre.

varicati sunt principes Demetrii in Cades quæ est in Galilæa cum exercitu multo, volentes eum removere a negotio regni;

64. Et occurrit illis; fratrem autem suum Simonem reliquit intra provinciam.

65. Et applicuit Simon ad Bethsuram, et expugnabat eam diebus multis, et conclusit eos.

66. Et postulaverunt ab eo dextras accipere, et dedit illis; et ejecit eos inde, et cepit civitatem, et posuit in ea præsidium.

67. Et Jonathas, et castra ejus applicuerunt ad aquam Genesar, et ante lucem vigilaverunt in campo Asor;

68. Et ecce castra alienigenarum occurrebant in campo, et tendebant ei insidias in montibus; ipse autem occurrit ex adverso.

69. Insidiæ vero exsurrexerunt de locis suis, et commiserunt prælium.

70. Et fugerunt qui erant ex parte Jonathæ omnes, et nemo relictus est ex eis, nisi Mathathias filius Absolomi, et Judas filius Calphi, princeps militiæ exercitus.

---

montagne de Nephtali, au sud-ouest de Tyr, aujourd'hui un misérable village. Cfr. Josué, xii, 22. — *Volentes eum removere a negotio regni.* Il ne s'agit pas ici de ses fonctions de grand-prêtre ou de gouverneur civil. sans cela il y aurait sans doute le pluriel : « a negotiis regni »; il s'agit de l'entreprise que poursuivait Jonathas de rallier le pays au jeune Antiochus. (Gaab, Scholz, Grimm, Keil, Loch). L'édit. de Compl. au lieu de *a negotio,* χρείας, dit χώρας : « de le chasser de la contrée », c'est-à-dire, de lui couper la retraite de Damas en Judée. La Vulg. et le texte syr. portant *negotio,* Keil pense que le χώρας de l'édit. de Compl. est une faute de copiste, que, la vraie expression est χεῖρας.

64. — *Fratrem autem suum Simonem reliquit.* Pour le plus-que-parfait « reliquerat. » Avant de marcher à l'ennemi, Jonathas avait laissé en arrière son frère Simon pour occuper la province.

65. — *Et applicuit Simon ad Bethsuram.* Cfr. iv, 29; vi, 50 et ix. 52.

67. — *Ad aquam Genesar.* C'est le lac de Génézareth appelé aussi mer de Tibériade, mer de Galilée et mer de Cénéreth. Le Jourdain le traverse du nord au sud. Il a environ 23 kilom. de long sur 15 de large et 50 de tour. Son niveau est à 236 mètres au-dessous de celui de la Méditerranée. — *In campo Asor.* Les LXX disent Νασώρ; le texte syr. et Josèphe écrivent comme la Vulg. *Asor.* C'est חצור. ville forte de la tribu de Nephtali. qui était à l'époque de Josué la ville principale de la Palestine du Nord. Cfr. Josué, xi, 1. Aujourd'hui probablement les ruines de Huzzur.

68. — *Castra alienigenarum.* Ce sont les étrangers, les troupes mercenaires que Démétrius avait conservées. Cfr. ♱. 38.

70. — *Nisi Mathathias... et Judas.* Ces deux généraux ne sont pas autrement connus. Le grec écrit : Ματταθίας.

71. Et scidit Jonathas vestimenta sua, et posuit terram in capite suo, et oravit.
72. Et reversus est Jonathas ad eos in prælium, et convertit eos in fugam, et pugnaverunt.
73. Et viderunt qui fugiebant partis illius, et reversi sunt ad eum, et insequebantur cum eo omnes usque Cades ad castra sua, et pervenerunt usque illuc;
74. Et ceciderunt de alienigenis in die illa tria millia virorum; et reversus est Jonathas in Jerusalem.

71. Alors Jonathas déchira ses vêtements, se mit de la poussière sur la tête et il pria.
72. Ensuite Jonathas retourna contre eux au combat, et il les mit en fuite, et ils combattirent.
73. Et ceux de son parti qui avaient fui virent cela et ils revinrent à lui, et tous firent la poursuite avec lui jusqu'à Cadès, au camp ennemi, et ils parvinrent jusque-là.
74. Et ce jour-là trois mille hommes des étrangers tombèrent, et Jonathas retourna à Jérusalem.

CHAPITRE XII

Jonathas envoie des ambassadeurs à Rome et à Sparte, pour conclure des traités d'alliance. Ces envoyés trouvent à Rome bon accueil (ⱽⱽ. 1-4). — Copie de la lettre de Jonathas aux Spartiates, à laquelle est joint un extrait d'une ancienne lettre adressée par Arius, roi de Sparte, au grand-prêtre Onias (ⱽⱽ. 5-23). — Jonathas marche au-devant de l'armée de Démétrius, qui veut le surprendre. Son arrivée met la terreur dans le camp ennemi, dont les troupes prennent la fuite. Jonathas alors attaque les Arabes et les Syriens, et son frère Simon s'empare des villes maritimes (ⱽⱽ. 24-34). — Jonathas reconstruit les murs de Jérusalem, et bâtit des forts dans la Judée; Simon de son côté, fortifie Adiada (ⱽⱽ. 35-38). — Tryphon conspire contre le jeune Antiochus, et cherche à s'emparer du pouvoir suprême; mais dans la crainte de rencontrer dans la personne de Jonathas un adversaire redoutable, il l'attire perfidement à Ptolémaïde, où il le fait prisonnier et tue tous ses partisans (ⱽⱽ. 39-48). — Puis il envoie des troupes contre l'armée que Jonathas avait laissée en Galilée; mais cette armée déploie une telle énergie et un tel courage que Tryphon n'ose l'attaquer (ⱽⱽ. 49-51). — La fausse nouvelle de la mort de Jonathas s'étant répandue, toute la Judée le pleure, et les ennemis des Juifs reprennent courage (ⱽⱽ. 52-54).

1. Et vidit Jonathas quia tempus eum juvat, elegit viros, et misit

1. Et Jonathas vit que le temps lui était favorable, et il choisit des

---

72. — *Et convertit eos in fugam.* Jonathas et deux généraux mettant en fuite l'armée ennemie, les adversaires crient à l'invraisemblance. Josèphe dit qu'il resta environ cinquante hommes avec les deux généraux; le texte syr. ajoute que les principaux capitaines tinrent bon. Le sens évidemment est celui-ci : les troupes juives surprises dans l'embuscade prirent la fuite, les deux généraux Mathathias et Judas, calmes et impassibles, demeurèrent auprès de Jonathas. Celui-ci, après s'être fortifié par la prière, marcha avec les deux généraux à l'ennemi, ralliant les fuyards de son armée, les ramenant au combat, et remporta la victoire.

73. — *Et pervenerunt usque illuc.* Jonathas, à la tête d'une très petite armée, avait battu l'ennemi, qui prit la fuite et se retrancha dans son camp. Jonathas, par prudence, n'osa pas l'y attaquer.

74. — *Et ceciderunt de alienigenis... tria millia.* L'armée des étrangers ne fut pas détruite, aussi bientôt, XII, 24, elle reparaîtra dans de nouveaux combats.

CHAP. XII. — 1. — *Elegit viros.* D'après ⱽ. 16 ces ambassadeurs furent Numénius et Antipater. Concernant l'envoi de cette ambassade que Ritschl, Berichtigung der republ. Consularfasten, place l'an 169 des Grecs ou 144 avant Jésus-Christ, voir Jos., Ant.,

hommes et il les envoya à Rome, pour établir et renouveler amitié avec ce peuple.

2. Et il envoya aux Spartiates et vers d'autres lieux des lettres dans la même forme.

3. Aussitôt ils partirent pour Rome, et ils entrèrent au sénat et ils dirent : Jonathas grand-prêtre, et le peuple des Juifs nous ont envoyés pour renouveler avec vous l'amitié et l'alliance, comme auparavant.

4. Et il leur donna des lettres pour ses agens dans chaque endroit, pour ramener ceux-ci en paix dans la terre de Juda.

5. Et voici la copie des lettres que Jonathas écrivit aux Spartiates :

6. Jonathas grand-prêtre, et les anciens du peuple et les prêtres, et le reste du peuple juif, aux Spartiates leurs frères, salut.

7. Déjà auparavant des lettres avaient été envoyées à Onias le grand-prêtre par Arius qui régnait chez vous, car vous êtes nos frè-

eos Romam statuere, et renovare cum eis amicitiam;

2. Et ad Spartiatas, et ad alia loca misit epistolas secundum eamdem formam :

3. Et abierunt Romam, et intraverunt curiam, et dixerunt : Jonathas summus sacerdos, et gens Judæorum miserunt nos, ut renovaremus amicitiam, et societatem secundum pristinum.

4. Et dederunt illis epistolas ad ipsos per loca, ut deducerent eos in terram Juda cum pace.

5. Et hoc est exemplum epistolarum quas scripsit Jonathas Spartiatis;

6. JONATHAS summus sacerdos, et seniores gentis, et sacerdotes, et reliquus populus Judæorum, Spartiatis fratribus salutem.

7. Jam pridem missæ erant epistolæ ad Oniam summum sacerdotem ab Ario qui regnabat apud vos, quoniam estis fratres nostri, sicut

---

XIII, 5, 8 et Krebs, Decreta Romanorum pro Judæis. Judas Machabée avait déjà envoyé une mission à Rome. Cfr. VIII, 1 et s.

2. — *Et ad Spartiatas.* D'après le ℣. 16 nous voyons que ce sont les mêmes ambassadeurs qui allèrent à Rome et qui, au retour, s'arrêtèrent à Sparte. — *Et ad alia loca.* Ce sont d'autres localités outre Rome et Sparte.

3. — *Secundum pristinum.* Le premier traité conclu par Judas. Cfr. VIII, 22.

4. — Ce verset signifie que le sénat remit aux ambassadeurs de Jonathas des lettres adressées aux autorités romaines et aux employés romains ainsi qu'aux princes tributaires de Rome afin que ceux-ci protégeassent les envoyés juifs pendant leur retour en Judée, et qu'ils leur prêtassent, au besoin, aide et assistance.

6. — *Seniores gentis.* Le grec dit : ἡ γερουσία τοῦ ἔθνους, « le sénat du peuple ».— *Spartiatis fratribus.* Dans le langage des Hébreux, les frères, אחים, désignent les peuples qui ont une origine commune.

7. — *Missæ sunt epistolæ ad Oniam.* Arius I, roi de Sparte qui régna de 309 à 265 avant Jésus-Christ, envoya des lettres d'alliance à Onias I, fils de Jaddus, qui fut grand-prêtre, 323-300 avant Jésus-Christ. C'est l'opinion de Scaliger, Prideaux, Petav., Palmer, Keil, etc. Il y eut un autre Arius sur le trône de Sparte, Arius II, le petit-fils d'Arius I, qui mourut l'an 257, âgé de huit ans. Quelques commentateurs, Calovius, Ewald, et l'historien Josèphe lui-même prétendent que ce fut cet Arius II qui envoya au grand-prêtre Onias II, les lettres dont il est question. Mais Onias II, fils de Simon II, fut grand-prêtre sous Séleucus Philopator qui régna de 222 à 205 avant Jésus-Christ, et ne fut pas par conséquent contemporain du roi Arius II. La Bible de Vence prétend même que ce fut à Onias III qu'écrivit Arius II. Mais Onias III qui fut grand-prêtre, l'an 206 avant Jésus-Christ, et qui fut dépossédé de la souveraine sacrificature par Antiochus Epiphane, l'an 175 avant Jésus Christ, fut encore bien moins qu'Onias II contemporain d'Arius II. C'est donc entre l'an 309, époque de l'avènement d'Arius I au trône et l'an 300 avant Jésus-Christ, époque de la mort du grand-prêtre

rescriptum continet, quod subjectum est.
8. Et suscepit Onias virum qui missus fuerat, cum honore; et accepit epistolas, in quibus significabatur de societate, et amicitia.
9. Nos, cum nullo horum indigeremus, habentes solatio sanctos libros qui sunt in manibus nostris,
10. Maluimus mittere ad vos renovare fraternitatem, et amicitiam, ne forte alieni efficiamur a vobis; multa enim tempora transierunt, ex quo misistis ad nos.
11. Nos ergo in omni tempore sine intermissione in diebus solemnibus, et cæteris quibus oportet, memores sumus vestri in sacrificiis quæ offerimus, et in observationibus, sicut fas est, et decet meminisse fratrum.
12. Lætamur itaque de gloria vestra.
13. Nos autem circumdederunt multæ tribulationes, et multa prælia, et impugnaverunt nos reges qui sunt in circuitu nostro.
14. Noluimus ergo vobis molesti

res, comme le dit la copie qui est jointe ici.
8. Et Onias reçut avec honneur l'homme qui avait été envoyé, et il accepta ses lettres, où on parlait d'alliance et d'amitié.
9. Et nous, quoique nous n'eussions pas besoin de ces choses, ayant pour notre consolation les livres saints qui sont en nos mains,
10. Nous avons mieux aimé, néanmoins, envoyer vers vous, pour renouveler l'alliance et l'amitié de peur que nous ne vous devenions étrangers, car beaucoup de temps s'est écoulé depuis que vous avez envoyé vers nous.
11. Mais nous nous sommes souvenus de vous sans cesse et en tout temps, aux jours solennels et aux autres jours où cela est nécessaire, dans les sacrifices que nous offrons et aussi dans nos observances, comme il est du devoir et comme il convient de se souvenir de ses frères.
12. Nous nous réjouissons de votre bonheur.
13. Mais, pour nous, beaucoup de tribulations et beaucoup de combats nous ont environnés et les rois qui sont autour de nous, nous ont attaqués.
14. Cependant nous n'avons pas

Onias I qu'il faut placer ces lettres adressées par Sparte à la Judée.
8. — *Qui missus fuerat.* Jos. dit que cet envoyé s'appelait Démotèle.
11. — *Et cæteris.* Ces autres jours sont les sabbats et les nouvelles lunes. Il ressort de ce verset que les Juifs priaient pour leurs alliés païens et pour les princes étrangers qui leur témoignaient de la bienveillance. Cfr. VII, 33. Ils demandaient à Dieu d'accorder à ces infidèles la grâce de le connaître. — *In observationibus.* Comme le grec dit : ἐν ταῖς προσευχαῖς « dans les prières » ; on doit se demander si la Vulgate ne contient pas une faute de copiste qui a écrit *observationibus* pour « obsecrationibus. »
12. — *Gloria vestra.* Les mots *tribulationes et prælia* qui, dans le verset suivant, forment le sens opposé au mot *Gloria,* donnent la signification qu'il faut attacher ici à cette expression. Ce n'est pas la gloire proprement dite dont il s'agit dans ce passage, mais le bien-être, la prospérité glorieuse.
13. — *Reges qui sunt in circuitu nostro.* Ce sont, non-seulement les rois de Syrie et d'Egypte, mais les chefs et les généraux des peuples dont il est question chap. V. (Keil).
14. — *Noluimus ergo vobis molesti esse.* Les Juifs n'ont pas voulu être à charge à leurs alliés en leur demandant des troupes auxiliaires pour les défendre contre leurs agresseurs. Ils savaient d'ailleurs par leurs livres saints que Dieu ne bénissait jamais les guerres entreprises avec l'aide de troupes païen-

voulu être à charge ni à vous, ni à nos autres alliés, ni à nos amis, dans tous ces combats.

15. Car nous avons reçu du secours du ciel; et nous avons été délivrés, et nos ennemis ont été humiliés.

16. C'est pourquoi nous avons choisi Numénius, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, et nous les avons envoyés vers les Romains, renouveler avec eux l'amitié et l'alliance ancienne.

17. Nous leur avons aussi ordonné d'aller vers vous et de vous saluer, et de vous apporter nos lettres concernant le renouvellement de notre fraternité.

18. Et maintenant, vous ferez bien de nous répondre sur ces choses.

19. Et voici la copie des lettres qu'on avait envoyées à Onias :

20. Arius, roi des Spartiates, au grand-prêtre Onias, salut.

21. On a trouvé dans un document qui regarde les Spartiates et les Juifs, qu'ils sont frères, et qu'ils sont de la race d'Abraham.

22. Et maintenant depuis que nous avons su ces choses, vous faites bien de nous écrire concernant votre prospérité.

23. Mais nous aussi, nous vous

esse, neque cæteris sociis, et amicis nostris in his præliis;

15. Habuimus enim de cœlo auxilium, et liberati sumus nos, et humiliati sunt inimici nostri.

16. Elegimus itaque Numenium Antiochi filium, et Antipatrem Jasonis filium, et misimus ad Romanos renovare cum eis amicitiam, et societatem pristinam.

17. Mandavimus itaque eis ut veniant etiam ad vos, et salutent vos; et reddant vobis epistolas nostras de innovatione fraternitatis nostræ.

18. Et nunc benefacietis respondentes nobis ad hæc.

19. Et hoc est rescriptum epistolarum, quod miserat Oniæ :

20. Arius, rex Spartiatarum, Oniæ sacerdoti magno salutem.

21. Inventum est in scriptura de Spartiatis et Judæis, quoniam sunt fratres, et quod sunt de genere Abraham.

22. Et nunc ex quo hæc cognovimus, benefacitis scribentes nobis de pace vestra.

23. Sed et nos rescripsimus vobis :

---

nes en qui ils mettaient leur confiance, et que ces secours étrangers leur étaient absolument inutiles lorsqu'ils mettaient en Dieu leur espérance.

16. — *Numenium... et Antipatrem.* Ce sont des noms grecs de personnages qui ne sont pas autrement connus. Jonathas devait évidemment choisir pour cette ambassade des hommes connaissant le grec. On pense que Jason, le père d'Antipater, est le même qui fut envoyé à Rome par Judas Machabée. Cfr. VIII, 17.

19. — *Quod miserat Oniæ : Arius rex Spartiarum, Oniæ.* Le grec dit : ὧν ἀπέστειλεν. Ὀνιάρης βασιλεὺς Σπαρτιατῶν Ὀνίᾳ. Keil fait observer que c'est là une faute de copiste qu'il est facile de corriger d'après le texte de la Vulgate. Il y avait primitivement dans les LXX : ΟΝΙΑΑΡΕΙΟΣ, deux mots écrits ensemble et qu'il faut séparer Ὀνίᾳ· Ἄρειος en changeant de place la ponctuation. On rétablirait donc le texte grec de la manière suivante : ὧν ἀπέστειλεν Ὀνία· Ἀρεῖος βασιλεὺς Σπαρτιατῶν Ὀνίᾳ.

21. — *Inventum est in scriptura.* Impossible de déterminer quel est cet écrit dont il est ici question.

23. — Concernant cette lettre de Jonathas aux Spartiates, Cfr. ✝✝. 5-23, Grimm pose trois questions : 1° Les Juifs et les Spartiates descendaient-ils vraiment d'une souche commune? 2° Que faut-il penser de leur alliance? 3° Quelle peut être l'authenticité de ces lettres de Jonathas et d'Arius? 1° Quant à la première question, savoir si les Juifs et les Spartiates descendaient vraiment d'une sou-

Pecora nostra, et possessiones nostræ, vestræ sunt; et vestræ nostræ; mandavimus itaque hæc nuntiari vobis.

24. Et audivit Jonathas quoniam regressi sunt principes Demetrii

avons répondu : Nos bestiaux et nos biens sont à vous, et les vôtres sont à nous, et nous avons ordonné que cela vous fût déclaré.

24. Cependant Jonathas apprit que les généraux de Démétrius

---

che commune, d'Abraham, quelques anciens théologiens, parmi lesquels Grotius, l'ont cru. Grimm ne partage pas cette opinion, que n'autorise d'ailleurs aucun document historique. Mais il est d'avis qu'aux temps des Machabées, les Juifs croyaient, à tort où à raison, mais ils croyaient à une parenté entre eux et les Lacédémoniens. Cette croyance d'ailleurs ressort de II Mach., v, 9. S'il n'y avait eu là, comme on l'a dit, qu'une simple flatterie de l'écrivain glorifiant sa nation par cette prétendue parenté avec un autre peuple, pourquoi donc aurait-il pris les Spartiates, ce petit peuple si lointain? pourquoi pas plutôt les Egyptiens, par exemple ou les Parthes? N'oublions pas aussi cette circonstance que nous avons signalée au ℣. 7 : Arius I et Onias I ont été pendant neuf années contemporains dans leurs fonctions respectives. 2º Une alliance a-t-elle réellement existé entre les Juifs et les Lacédémoniens? Grimm pense qu'il est impossible d'en douter. Dans quel but donc l'auteur aurait-il inventé l'existence de cette alliance avec ce peuple éloigné? Et quand bien-même on ne comprend pas l'intérêt qu'a pu avoir Arius de faire alliance avec Onias, ce n'est pas une raison suffisante de révoquer en doute l'existence de cette alliance. Palmer, De epistolarum quas Spartani atque Judæi invicem sibi misisse dicuntur veritate, Darmest. 1828 émet une opinion qui ne manque pas de vraisemblance. Il pense que cette alliance remonte à l'an 302 avant Jésus-Christ, lorsque Démétrius Poliorcète, après la conquête du Péloponèse, passa en Asie, pour prêter secours à Antigone, son père, contre Cassandre, Lysimaque, Ptolémée et Séleucus ligués contre lui. Les Spartiates cherchèrent alors à soulever les peuples d'Asie contre Démétrius, leur vainqueur et contre son père. Dans ces conjonctures un traité d'alliance conclu entre les Lacédémoniens avec quelques peuples d'Asie, tels que les Juifs, est chose fort possible et toute naturelle. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'en cette même année 302 avant Jésus-Christ, Arius I était roi de Sparte tandis qu'Onias I était grand-prêtre. L'objection tirée de la circonstance que depuis l'an 146 avant Jésus-Christ, Rome avait enlevé à la Grèce son indépendance, que par conséquent Sparte ne pouvait plus se créer d'alliance, et que Jonathas dans cette situation n'avait aucune raison de renouveler l'ancien traité d'Onias, cette objection n'est pas concluante. Nous lisons dans Strabon, VIII, que malgré la perte de leur indépendance, les Spartiates jouissaient de la plus grande liberté d'action, Rome se les était attachés surtout par des liens d'amitié et de bienveillance. Leurs rapports avec les nations voisines n'étaient pas entravés par l'autorité romaine. 3º Que faut-il penser de l'authenticité de la lettre aux Spartiates? La plupart des commentateurs protestants la contestent absolument. Palmer, au contraire, dans son ouvrage cité plus haut, l'affirme et la défend victorieusement par de savants et de très fins arguments. Nous venons de prouver qu'une ancienne alliance entre les Juifs et les Lacédémoniens avait dû être conclue. Evidemment il y avait des documents sur lesquels le traité était consigné, et dont le chapître XII, 20 et s. fait mention. Pour en contester l'authenticité, il faudrait en fournir la preuve, y faire ressortir des marques évidentes de falsification, ce qui est impossible. Les circonstances que cet écrit n'a aucune forme diplomatique en usage, qu'il n'est signé que du roi Arius seul, et qu'il ne porte pas la signature de son collègue dans la royauté, ni celle des éphores, ce qui, d'après la législation de Sparte, était indispensable pour la validité d'un traité, toutes ces circonstances ne suffisent pas pour prouver que la lettre n'est pas vraie; elles montreraient tout au plus que le texte sacré s'est attaché à reproduire les clauses principales du traité, sans s'attacher à copier le texte même du document. Quant à la lettre de Jonathas elle-même, la preuve de son manque d'authenticité est encore bien plus difficile à établir. La raison de Grimm qui prétend que la lettre est fausse, parce qu'il ne comprend pas le but que peut se proposer Jonathas, est une pauvre raison. Wernsdorf, qui si souvent est notre contradicteur écrit ces paroles : « In epistola Jonathanis equidem nihil reperio, quod non potuisset commode a pontifice judaico scribi. »

24. — *Regressi sunt principes Demetrii cum exercitu multo.* Sans cesse les Syriens harrassaient les Juifs. Cfr. XI. 63. La Judée n'avait la paix que lorsque les Syriens, après avoir guerroyé entre elle, se trouvaient affaiblis, ou bien lorsque les Romains intervenaient pour leur commander le repos. Et

étaient revenus avec une armée beaucoup plus grande qu'auparavant afin de les attaquer.

25. Aussitôt il sortit de Jérusalem, et alla au-devant d'eux dans le pays d'Amathis; car il ne leur donna pas le temps d'entrer sur ses terres.

26. Et il envoya des espions dans leur camp, et ils revinrent, et ils annoncèrent qu'on avait résolu de le surprendre pendant la nuit.

27. Après donc que le soleil fut couché, Jonathas commanda aux siens de veiller, et d'être en armes toute la nuit, prêts à combattre, et il mit des gardes tout autour du camp.

28. Et les ennemis apprirent que Jonathas était prêt au combat avec les siens et ils craignirent et ils tremblèrent dans leur cœur et ils allumèrent des feux dans leur camp.

29. Mais Jonathas et ceux qui étaient avec lui, ne s'aperçurent point de cela jusqu'au matin, car ils voyaient des feux allumés.

30. Enfin Jonathas les poursuivit; mais il ne les atteignit pas, car ils avaient traversé le fleuve Eleuthère.

31. Ensuite Jonathas marcha vers les Arabes, qui sont appelés Zabadéens, et il les frappa, et il prit leurs dépouilles.

cum exercitu multo supra quam prius, pugnare adversus eum;

25. Et exiit ab Jerusalem, et occurrit eis in Amathite regione; non enim dederat eis spatium ut ingrederentur regionem ejus.

26. Et misit speculatores in castra eorum; et reversi renuntiaverunt quod constituunt supervenire illis nocte.

27. Cum occidisset autem sol, præcepit Jonathas suis vigilare, et esse in armis paratos ad pugnam tota nocte, et posuit custodes per circuitum castrorum.

28. Et audierunt adversarii quod paratus est Jonathas cum suis in bello; et timuerunt, et formidaverunt in corde suo; et accenderunt focos in castris suis.

29. Jonathas autem, et qui cum eo erant, non cognoverunt usque mane; videbant autem luminaria ardentia;

30. Et secutus est eos Jonathas, et non comprehendit eos; transierant enim flumen Eleutherum

31. Et divertit Jonathas ad Arabas qui vocantur Zabadæi, et percussit eos, et accepit spolia eorum.

---

c'est justement ce dernier motif qui avait déterminé Jonathas à renouveler son alliance avec Rome.

25. — *In Amathite.* C'est la ville et le territoire d'Emath, au nord de la Palestine, habitée par les Phéniciens. En hébreu חמת, cette localité fut appelée par les Syriens Epiphanie. Cfr. Jos., Ant., I, 6, 2. Aujourd'hui elle s'appelle Hamah.

28. — *Accenderunt focos.* Les Syriens allumèrent des feux pour faire croire à Jonathas qu'ils étaient encore dans leur camp, quoiqu'ils l'eussent abandonné. Quelques manuscrits grecs ajoutent : καὶ ἀνεχώρησαν, et sont en cela d'accord avec le texte syr. Le sens même du texte indique d'ailleurs qu'il faut au moins sous-entendre ces mots « et fugerunt ». Comment sans cela expliquer le verset suivant, où il est dit que les Juifs ignorèrent jusqu'au matin le départ de l'ennemi?

30. — *Flumen Eleutherum.* Cfr. XI, 7. Jonathas ne franchit pas l'Eleuthère, non pas, comme le prétend Mich., parce que ce fleuve avait débordé, mais bien plutôt, comme dit Keil, parce que tout simplement ce fleuve formait la frontière entre la Phénicie et la Syrie et que Jonathas ne voulait pas pénétrer à main armée dans la Syrie proprement dite.

31. — *Arabas qui vocantur Zabadæi.* C'était probablement des peuples nomades qui ne sont pas autrement connus. On suppose qu'ils habitaient du côté du village de Zeb-

32. Et junxit, et venit Damascum, et perambulabat omnem regionem illam.

33. Simon autem exiit, et venit usque ad Ascalonem, et ad proxima præsidia; et declinavit in Joppen, et occupavit eam.

34. (Audivit enim quod vellent præsidium tradere partibus Demetrii) et posuit ibi custodes ut custodirent eam.

35. Et reversus est Jonathas; et convocavit seniores populi, et cogitavit cum eis ædificare præsidia in Judæa;

36. Et ædificare muros in Jerusalem, et exaltare altitudinem magnam inter medium arcis et civitatis, ut separaret eam a civitate, ut esset ipsa singulariter, et neque emant, neque vendant.

37. Et convenerunt, ut ædificarent civitatem; et cecidit murus qui erat super torrentem ab ortu solis, et reparavit eum qui vocatur Caphetetha;

38. Et Simon ædificavit Adiada in Sephela, et munivit eam, et imposuit portas et seras.

32. Puis il partit et vint à Damas, et il parcourut toute cette contrée.

33. Cependant Simon s'était avancé et il était venu jusqu'à Ascalon, et jusqu'aux forteresses voisines, et il marcha vers Joppé, et l'occupa.

34. (Car il avait su qu'on voulait livrer la place aux partisans de Démétrius) et il y mit garnison pour la garder.

35. Et Jonathas revint et il assembla les anciens du peuple, et il résolut avec eux de bâtir des forteresses dans la Judée,

36. Et de construire les murs de Jérusalem, et d'élever une grande hauteur entre la citadelle et la ville, pour la séparer de la ville, afin qu'elle fût isolée et qu'on ne pût ni y vendre ni y acheter.

37. Et ils s'assemblèrent pour bâtir la ville, et le mur qui était le long du torrent, du côté de l'orient, tomba, et Jonathas le répara, et il est appelé Caphététha.

38. Et Simon bâtit Adiada dans la Séphéla, et il la fortifia, et il y mit des portes et des serrures.

---

dini, à l'est de l'Anti-Liban, à quatre lieues de Damas, et que c'est de ce village que cette tribu aurait tiré son nom. Quant à la cause qui détermina Jonathas à attaquer ces Arabes, impossible de la préciser.

32. — *Et perambulabat omnem regionem illam.* Pour en chasser les partisans de Démétrius.

34. — *Venit usque Ascalonem.* Simon avait été établi, par Antiochus, gouverneur de ces villes qui s'étaient déclarées pour Démétrius, Cfr. XI, 59. — *In Joppen.* Jonathas avait déjà conquis cette ville. Cfr. X, 75.

36. — *Ut separaret eam a civitate.* La citadelle était toujours aux mains des Syriens. Jonathas l'entoure de telle sorte qu'il soit possible, à un moment donné, de couper toute communication à la garnison syrienne et de la forcer à capituler. Nulle part dans la suite il n'est question de cette muraille construite par Jonathas entre la ville et le fort; ce qui fait supposer qu'elle a été bientôt détruite. Cfr. Robins., Pal., II.

37. — *Et cecidit murus qui erat super torrentem.* Tandis qu'on travaillait à exhausser les murailles de Jérusalem, une partie de celles-ci, situées près du torrent, qui est le Cédron, s'écroula, probablement parce que les fondations n'étaient pas assez solides pour supporter la surcharge de la construction. Le texte grec dit : « Et il approcha de la muraille qui était le long du torrent, du côté de l'orient et ils réparèrent le mur appelé Chaphénata. » C'était évidemment la partie du mur écroulé qui portait ce nom. La Vulg. dit : *Caphetetha.* L'étymologie de ce mot est inconnue ainsi que la localité qu'il désigne. Quelques commentateurs donnent à ce nom, la signification de marais, endroit humide; et cela expliquerait assez la cause pour laquelle le mur s'écroula. Le texte syr. écrit Chesphonito; qui signifierait : argent.

38. — *Ædificavit Adiada.* Le grec dit Adida. C'est חדיד, aujourd'hui el Hadithe, à l'est de Lydda. Cfr. Esdr., II, 33 et Neh., XI, 34. D'après sa situation, cette localité était un point stratégique important, pour défendre la plaine de la Séphéla. D'après

39. Et comme Tryphon méditait de régner en Asie, et de prendre le diadème, et d'étendre la main sur le roi Antiochus,

40. Craignant que Jonathas ne l'en empêchât, et qu'il ne combattît contre lui, il chercha à le saisir et à le tuer. Et se levant, il alla à Bethsan.

41. Et Jonathas sortit au-devant de lui avec quarante mille hommes choisis pour la guerre, et il vint à Bethsan.

42. Lorsque Tryphon vit que Jonathas était venu avec une grande armée, il craignit d'étendre la main sur lui.

43. Et il le reçut avec honneur, et il le recommanda à tous ses amis, et il lui fit des présents, et il ordonna à ses armées de lui obéir comme à lui-même.

44. Il dit ensuite à Jonathas : Pourquoi as-tu fatigué tout ce peuple, puisque nous n'avons point de guerre ensemble?

45. Renvoie-les donc maintenant dans leurs maisons, et choisis-en quelques-uns pour être avec toi, et viens avec moi à Ptolémaïde; et je te la livrerai ainsi que les autres forteresses, et les troupes, et tous les préposés aux affaires; puis je m'en retournerai : c'est pour cela que je suis venu.

46. Et il le crut, et fit comme il avait dit : il renvoya l'armée, et ils s'en retournèrent en la terre de Juda.

39. Et cum cogitasset Tryphon regnare Asiæ, et assumere diadema, et extendere manum in Antiochum regem :

40. Timens ne forte non permitteret eum Jonathas, sed pugnaret adversus eum, quærebat comprehendere eum, et occidere. Et exurgens abiit in Bethsan.

41. Et exivit Jonathas obviam illi cum quadraginta millibus virorum electorum in prælium, et venit Bethsan.

42. Et vidit Tryphon quia venit Jonathas cum exercitu multo ut extenderet in eum manus, timuit,

43. Et excepit eum cum honore, et commendavit eum omnibus amicis suis, et dedit ei munera; et præcepit exercitibus suis ut obedirent ei, sicut sibi.

44. Et dixit Jonathæ : Ut quid vexasti universum populum, cum bellum nobis non sit?

45. Et nunc remitte eos in domos suas; elige autem tibi viros paucos qui tecum sint, et veni mecum Ptolemaidam, et tradam eam tibi, et reliqua præsidia, et exercitum, et universos præpositos negotii, et conversus abibo; propterea enim veni.

46. Et credidit ei, et fecit sicut dixit; et dimisit exercitum, et abierunt in terram Juda.

Jos., Bel. jud., IV, 9, 1 Vespasien fortifia Adida, lorsqu'il vint assiéger Jérusalem.

39. — *Et cum cogitasset Tryphon regnare Asiæ.* Les rois de Syrie s'intitulaient rois d'Asie, Cfr. XI, 13. — *Extendere manum.* C'est une expression fréquente dans l'Ancien Testament. Elle s'applique surtout à Dieu, et signifie tantôt tirer vengeance, et tantôt faire mourir. C'est dans ce dernier sens qu'elle doit être prise ici, appliquée à Tryphon. Celui-ci tua Antiochus Théos, alors âgé de dix ans. Cfr. XIII, 31.

40. — *In Bethsan.* Cfr. V, 52

42. — *Timuit.* Le grec dit : il craignit de mettre la main sur lui.

45. — *Veni mecum Ptolemaidam.* Démétrius I avait déjà promis Ptolémaïde à Jonathas. Cfr. X, 39. — *Et reliqua præsidia.* Ce sont sans doute les localités fortifiées de la côte de la Méditerranée jusqu'à Joppé.

46. — *Et dimisit exercitum.* Jonathas crut aux paroles de Tryphon. Il licencia son armée, Cfr. ỷ. 41, et ne conserva que 3000 hommes, dont il laissa 2000 en Galilée, et en emmena 1000 avec lui.

49. — *Et misit Tryphon exercitum et equites*

47. Retinuit autem secum tria millia virorum; ex quibus remisit in Galilæam duo millia, mille autem venerunt cum eo.

48. Ut autem intravit Ptolemaidam Jonathas, clauserunt portas civitatis Ptolemenses; et comprehenderunt eum; et omnes qui cum eo intraverant, gladio interfecerunt.

49. Et misit Tryphon exercitum et equites in Galilæam, et in campum magnum, ut perderent omnes socios Jonathæ.

50. At illi cum cognovissent quia comprehensus est Jonathas, et periit, et omnes qui cum eo erant, hortati sunt semeptipsos, et exierunt parati in prælium.

51. Et videntes hi qui insecuti fuerant, quia pro anima res est illis, reversi sunt;

52. Illi autem venerunt omnes cum pace in terram Juda. Et planxerunt Jonathan, et eos qui cum ipso fuerant, valde; et luxit Israel luctu magno.

53. Et quæsierunt omnes gentes quæ erant in circuitu eorum, conterere eos, dixerunt enim :

54. Non habent principem, et adjuvantem; nunc ergo expugnemus illos, et tollamus de hominibus memoriam eorum.

47. Et il ne retint avec lui que trois mille hommes, dont il renvoya deux mille en Galilée, et mille vinrent avec lui.

48. Mais dès que Jonathas fut entré à Ptolémaïde, les habitants de Ptolémaïde fermèrent les portes de la ville, et ils le prirent, et ils tuèrent avec le glaive tous ceux qui étaient entrés avec lui.

49. Aussitôt Tryphon envoya une armée et des cavaliers en Galilée, et dans la grande plaine pour tuer tous les compagnons de Jonathas.

50. Mais quand ceux-ci apprirent que Jonathas était pris, et qu'il avait péri, ainsi que tous ceux qui étaient avec lui, alors ils s'encouragèrent les uns les autres, et ils sortirent préparés au combat.

51. Et ceux qui les avaient poursuivis, voyant qu'ils luttaient pour leur vie, s'en retournèrent.

52. Et eux revinrent tous en paix dans la terre de Juda. Et ils pleurèrent beaucoup Jonathas, et ceux qui étaient avec lui, et tout Israël gémit dans un grand deuil.

53. Puis toutes les nations qui étaient autour d'eux cherchèrent à les perdre, car elles disaient :

54. Ils n'ont ni chef ni secours : attaquons-les donc maintenant, et effaçons leur mémoire parmi les hommes.

---

in Galilæam,... ut perderent omnes socios Jonathæ. Tryphon envoya des troupes et de la cavalerie en Galilée, et dans la grande plaine, *in campum magnum,* qui est la plaine d'Esdrelon, Cfr. v, 52, pour anéantir les 2000 hommes que Jonathas y avait laissés. Cfr. ℣. 47.

50. — *Comprehensus est Jonathas et periit.* C'était là une fausse nouvelle. Jonathas n'avait pas été tué. Cfr. XIII 12 et 15.

52. — *Illi autem venerunt omnes.* Les 2000 hommes laissés par Jonathas en Galilée, et que Tryphon n'avait pas attaqués pour ne pas les pousser à une résistance désespérée, rentrèrent en Judée.

54. — *Non habent principem et adjuvantem.* Jusqu'ici les Juifs avaient toujours eu un des compétiteurs de leur côté; aujourd'hui Tryphon aussi bien que Démétrius leur était hostile.

CHAPITRE XIII

Simon Machabée s'offre pour défendre Israël ; il est nommé général en chef à la place de son frère Jonathas (ⱱⱱ. 1-9). — Aussitôt il fortifie Jérusalem et occupe Joppé avec une garnison suffisante pour la défendre (ⱱⱱ. 10-11). — Puis il s'avance contre Tryphon qui marche sur la Judée à la tête d'une armée imposante, traînant avec lui Jonathas captif. Tryphon propose à Simon par des envoyés de rendre Jonathas à la liberté, à la condition que les Juifs lui paieront la somme de cent talents d'argent, et qu'ils lui laisseront en otages les deux fils de son prisonnier. Simon qui n'accorde aucune confiance aux propositions de Tryphon, lui envoie néanmoins l'argent demandé et les deux otages; car il ne voulait pas, par un refus, être rendu responsable de la mort de son frère (ⱱⱱ. 12-19) —Tryphon poursuit sa marche vers la Judée; mais comme Simon se tenait toujours sur les flancs de son armée, en sorte qu'il n'osait risquer une attaque, il tua Jonathas et revint vers son pays (ⱱⱱ. 20-24). — Simon fit relever le corps de son frère Jonathas, et il l'ensevelit à Modin, dans le tombeau de famille et sur ce tombeau, il éleva un superbe mausolée (ⱱⱱ. 25-30). — Bientôt Tryphon tua le jeune Antiochus et s'empara du trône de Syrie. Simon saisit cette occasion pour se rallier à Démétrius, qui confirma toutes les faveurs accordées précédemment à la Palestine. C'était la liberté pour la Judée. Simon consolida les différents forts de la contrée, il s'empara de la forteresse de Gazara, y transporta une colonie juive, et il contraignit, par la famine, la garnison syrienne de la citadelle de Jérusalem à capituler (ⱱⱱ. 31-54).

1. Or Simon apprit que Tryphon assemblait une grande armée pour venir dans la terre de Juda, et pour la dévaster.

2. Et voyant que le peuple était dans la crainte et dans l'épouvante, il monta à Jérusalem, et il assembla le peuple.

3. Et il l'encouragea et dit : Vous savez combien moi et mes frères et toute la maison de mon père, avons fait pour les lois, et les combats pour le sanctuaire, et les afflictions que nous avons subies.

4. C'est la cause pour laquelle tous mes frères ont péri pour Israël; et je suis demeuré seul.

5. Et maintenant qu'il soit loin de moi d'épargner ma vie en tout ce temps de tribulations; car je ne suis pas meilleur que mes frères.

6. Je vengerai donc mon peuple

1. Et audivit Simon quod congregavit Tryphon exercitum copiosum, ut veniret in terram Juda, et attereret eam.

2. Videns quia in tremore populus est, et in timore, ascendit Jerusalem, et congregavit populum.

3. Et adhortans dixit : Vos scitis quanta ego, et fratres mei, et domus patris mei, fecimus pro legibus, et pro sanctis prælia, et angustias quales vidimus;

4. Horum gratia perierunt fratres mei omnes propter Israel, et relictus sum ego solus.

5. Et nunc non mihi contingat parcere animæ meæ in omni tempore tribulationis; non enim melior sum fratribus meis.

6. Vindicabo itaque gentem meam,

CHAP. XIII. — 1. — *Attereret eam* En grec : ἐκτρίβειν γῆν ou χώραν c'est-à-dire, ravager un pays par le pillage, l'incendie et le meurtre.

2. — *Congregavit populum.* Ce sont les représentants du peuple.

3. — *Et adhortans.* Le grec : παρεκάλεσεν αὐτούς : il les encouragea; il leur adressa des paroles encourageantes. — *Et domus patris mei.* Ce sont les frères et les parents de Mathathias.

4. — *Fratres mei omnes.* Simon, ainsi que les autres Juifs, croyait au faux bruit de la mort de Jonathas.

6. — *Vindicabo... gentem meam.* En grec : ἐκδικήσω περὶ τοῦ ἔθνους, ce qui signifie : je me présenterai comme vengeur du peuple. Cette

et sancta; natos quoque nostros, et uxores; quia congregatæ sunt universæ gentes conterere nos inimicitiæ gratia.

7. Et accensus est spiritus populi simul ut audivit sermones istos.

8. Et responderunt voce magna dicentes : Tu es dux noster loco Judæ, et Jonathæ fratris tui.

9. Pugna prælium nostrum; et omnia quæcumque dixeris nobis, faciemus.

10. Et congregans omnes viros bellatores, acceleravit consummare universos muros Jerusalem, et munivit eam in gyro.

11. Et misit Jonatham filium Absalomi, et cum eo exercitum novum in Joppen; et ejectis his qui erant in ea, remansit illic ipse.

12. Et movit Tryphon a Ptolemaida cum exercitu multo, ut veniret in terram Juda, et Jonathas cum eo in custodia.

13. Simon autem applicuit in Addus contra faciem campi.

14. Et ut cognovit Tryphon quia surrexit Simon loco fratris sui Jonathæ et quia commissurus esset cum eo prælium, misit ad eum legatos.

et le sanctuaire, et nos enfants et nos femmes; parce que toutes les nations se sont assemblées par haine pour nous détruire.

7. Et l'esprit du peuple fut enflammé du coup, lorsqu'il entendit ces paroles.

8. Et ils répondirent à haute voix, disant : Tu es notre chef en la place de Judas et de Jonathas ton frère.

9. Dirige nos combats, et nous ferons tout ce que tu nous diras.

10. Alors, assemblant tous les hommes de guerre, il hâta l'achèvement des murs de Jérusalem, et il la fortifia tout autour.

11. Puis il envoya Jonathas fils d'Absalon, à Joppé, et avec lui une nouvelle armée; et, après qu'il eut chassé tous ceux qui étaient dedans, il s'y établit lui-même.

12. Cependant Tryphon sortit de Ptolémaïde avec une grande armée, pour venir dans la terre de Juda, et Jonathas son prisonnier, était avec lui.

13. Or Simon campa à Addus, vis-à-vis de la plaine.

14. Et lorsque Tryphon apprit que Simon s'était levé contre lui, il envoya vers lui des messagers.

---

expression, remarque Grimm, ne se rencontre que dans ce seul endroit des LXX.

8. — *Tu es dux noster*. En même temps que Simon fut nommé général en chef, il fut investi de la souveraine sacrificature; cela ressort de XIV, 35 et aussi de XIII, 36 où Démétrius II le reconnaît formellement grand-prêtre.

10. — *Acceleravit consummare universos muros Jerusalem*. Cfr. XII, 36.

11. — *Jonathan, filium Absalomi*. Cet Absalom semble être le même dont il est fait mention, XI, 7; en sorte que Mathathias, le général juif dont il est parlé à ce dernier endroit, était le frère de ce Jonathas que Simon envoie pour occuper Joppé. Comme nous avons vu, XII, 33 que Simon s'était déjà emparé de cette ville et y avait mis une garnison, des adversaires ont voulu mettre ce dernier passage en contradiction avec notre verset, où il est dit que Joppé était occupée par des ennemis qui ne pouvaient être que des soldats de Démétrius ou des troupes de Tryphon, et que Jonathas fut obligé de chasser : *et ejectis qui erant in ea*. Mais il n'est pas dit que ces gens étaient des soldats syriens; ce pouvait fort bien être les habitants mêmes de Joppé qui, se montrant hostiles aux Juifs, furent chassés de leur ville. Cette explication concorde d'ailleurs absolument avec le récit de Josèphe, Ant., XIII, 6, 3.

12. — *Jonathas cum eo in custodia*. Jonathas n'avait donc pas encore été tué, ainsi qu'un faux bruit l'avait publié, XII, 50.

13. — *Applicuit in Addus*. Le grec dit : Ἀδιδά; c'est donc la même localité dont il est question, XII, 38.

15. — *Pro urgento quod debebat frater tuus.*

15. Disant : Nous avons retenu Jonathas ton frère pour l'argent qu'il devait au roi, dans les emplois, qu'il avait exercés.

16. Et maintenant envoie cent talents d'argent, et ses deux fils pour otages afin que, lorsqu'il sera libre, il ne se tourne pas contre nous; alors nous le relâcherons.

17. Et Simon reconnut qu'il parlait pour le tromper, il ordonna néanmoins de lui livrer l'argent et les enfants, pour ne pas attirer sur lui une grande haine du peuple d'Israël, qui dirait :

18. Parce qu'on n'a pas envoyé l'argent et les enfants, c'est pour cela qu'il a péri.

19. Il envoya donc et les enfants et les cent talents : mais il ne tint pas sa parole, et il ne renvoya pas Jonathas.

20. Et ensuite Tryphon vint dans le pays pour le détruire, et il tourna par la voie qui mène à Ador : mais Simon et son armée les suivaient par tous les lieux où ils allaient.

21. Alors ceux qui étaient dans la forteresse envoyèrent des messagers à Tryphon, afin qu'il se hâtât de venir à travers le désert, et qu'il leur envoyât des vivres.

22. Et Tryphon prépara toute sa

15. Dicens : Pro argento quod debebat frater tuus Jonathas in ratione regis, propter negotia, quæ habuit, detinuimus eum.

16. Et nunc mitte argenti talenta centum, et duos filios ejus obsides, ut non dimissus fugiat a nobis, et remittemus eum.

17. Et cognovit Simon quia cum dolo loqueretur secum : jussit tamen dari argentum, et pueros; ne inimicitiam magnam sumeret ad populum Israel, dicentem :

18. Quia non misit ei argentum, et pueros, propterea periit.

19. Et misit pueros, et centum talenta; et mentitus est, et non dimisit Jonathan.

20. Et post hæc venit Tryphon intra regionem, ut contereret eam; et gyraverunt per viam quæ ducit Ador; et Simon, et castra ejus ambulabant in omnem locum quocumque ibant.

21. Qui autem in arce erant, miserunt ad Tryphonem legatos, ut festinaret venire per desertum, et mitteret illis alimonias.

22. Et paravit Tryphon omnem

Tryphon fait ici allusion à la somme d'argent que Jonathas, xi, 28 s'était engagé à payer à Démétrius comme à son suzerain. Démétrius n'étant plus roi, Jonathas ne pouvait évidemment plus le solder. Tout cela, d'ailleurs, n'était qu'un prétexte. Cfr. ℣℣. 17 et 19.

19. — *Et mentitus est.* En grec : καὶ διεψεύσατο qui peut se traduire comme la Vulg. : « Et il avait menti et il ne renvoya pas Jonathas »; ou bien : « Et il nia (d'avoir promis par ses envoyés la délivrance de Jonathas) et il ne renvoya pas Jonathas. »

20. — *Et gyraverunt per viam quæ ducit Ador.* Simon après avoir envoyé l'argent et les otages à Tryphon, quoique ne croyant pas à ses promesses, s'attacha aux flancs de son armée, pour l'empêcher d'envahir la Judée. Tryphon fit alors ce que les Syriens avaient fait deux fois déjà, Cfr. iv, 49 et vi, 31, il prit un long détour et tâcha de pénétrer en Judée par l'Idumée. *Ador,* Ἄδωρα, c'est אדורים, II Paral., xi, 9, aujourd'hui le village de Dura. Cette localité était située près de la frontière méridionale de la tribu de Juda, à trois lieues à l'ouest d'Hébron et appartenait à l'Idumée.

21. — *Qui autem in arce erant.* La garnison syrienne de la citadelle de Jérusalem était cernée, Cfr. xii, 36; elle pria donc Tryphon d'accourir à son secours : *ut festinaret pervenire desertum.* Ce désert est celui de Thécué entre Jérusalem et la mer Morte. Cfr. II Paral., xx, 20

22. — *Erat autem nix multa valde.* Il manque ici évidemment une phrase pour rendre le texte compréhensible. Cette phrase se trouve dans les LXX : καὶ ἦν χιὼν πολλὴ

equitatum, ut veniret illa nocte; erat autem nix multa valde, et non venit in Galaaditim.

23. Et cum appropinquasset Bascaman, occidit Jonathan, et filios ejus illic.

24. Et convertit Tryphon, et abiit in terram suam.

25. Et misit Simon, et accepit ossa Jonathæ fratris sui, et sepelivit ea in Modin civitate patrum ejus.

26. Et planxerunt eum omnis Israel planctu magno, et luxerunt eum dies multos.

27. Et ædificavit Simon super sepulchrum patris sui et fratrum suorum ædificium altum visu, lapide polito retro et ante.

28. Et statuit septem pyramidas, unam contra unam patri et matri, et quatuor fratribus.

29. Et his circumposuit columnas

cavalerie pour venir pendant cette nuit : mais il y avait beaucoup de neige, et il ne parvint pas au pays de Galaad.

23. Et lorsqu'il fut proche de Bascaman, il tua là Jonathas et ses fils.

24. Et Tryphon s'en alla et s'en retourna en son pays.

25. Alors Simon envoya, et il recueillit les ossements de Jonathas son frère, et il les ensevelit à Modin, la ville de ses pères.

26. Et tout Israël le pleura avec une grande tristesse, et ils le regrettèrent pendant beaucoup de jours.

27. Simon éleva ensuite sur le sépulcre de son père et de ses frères un édifice qu'on voyait de loin, dont toutes les pierres étaient polies par devant et par derrière.

28. Et il plaça sept pyramides, l'une en face de l'autre, pour son père, et sa mère, et quatre pour ses frères.

29. Et il fit élever tout autour de

σφόδρα, καὶ οὐκ ἦλθε διὰ τὴν χιόνα. καὶ ἀπῆρε καὶ ἦλθεν εἰς τὴν Γαλααδίτιν. Ce qui signifie : qu'il tomba beaucuup de neige, c'est pourquoi il n'y arriva pas (savoir à Jérusalem), mais il partit et arriva à Galaad. Le texte latin a donc omis les mots qui se trouvent dans le grec entre les deux verbes ἦλθε. Il est avéré que souvent, en janvier et en février, il tombe de la neige en Palestine ; mais elle ne séjourne pas longtemps sur la terre et elle fond promptement. En 1818, il y eut, en Judée, un pied de neige qui couvrit la terre pendant cinq jours. Cfr. Robins., Geog. de la Terre-Sainte. Au moment où Tryphon allait marcher sur Jérusalem, il fut arrêté par la neige qui tomba, les chemins devinrent invisibles, il n'osa continuer sa marche sur la ville sainte ; mais il se jeta vers l'est, contourna la côte septentrionale de la mer Morte, et arriva à Galaad.

23. — *Bascaman*. Cette localité n'est pas autrement connue. Ce pourrait bien être Basana ou Basan qui se trouvait sur la route de Tryphon pour aller à Galaad. Dans aucun cas, ce ne peut être, comme le veut Grotius, la ville de Bascat dans la Séphéla. Elle était trop éloignée du chemin que suivait Thryphon. — *Occidit Jonathas*. Le grec dit : « Il tua Jonathas et il y fut enseveli. »

26. — *In Modin*. Cfr. II, 1 et 70. — De ce que l'auteur sacré ne consacre pas quelques phrases de louanges à Jonathas, comme il le fait à Judas, III, 1-9 et à Simon, XIV, 4-12, Ewald conclut à tort que les Juifs n'estimaient pas Jonathas autant que ses frères. C'est comme si on voulait conclure de l'inscription publique dont il est fait mention, XIV, 27 et s., que Judas Machabée était moins estimé du peuple que ses deux frères, parce que cette inscription ne cite que les noms de Jonathas et de Simon et non celui de Judas. Tous les Machabées étaient tenus chez les Juifs en égale estime, et le deuil de la nation est raconté ici, pour la mort de Jonathas, dans les termes mêmes dont l'auteur sacré s'était servi pour la mort du vieux Mathathias, II, 70, et pour celle de Judas, IX, 20.

28. — *Et statuit septem pyramidas*. Simon dressa la septième pyramide pour servir à son propre tombeau.

29. — *Et his circumposuit columnas magnas*. Le grec dit : « Il les environna de μη-

grandes colonnes, et sur les colonnes des armes comme un monument éternel, et auprès des armes, des navires en sculpture, pour être vus par tous ceux qui naviguaient sur la mer.

30. C'est là le sépulcre qu'il fit à Modin, et que l'on voit encore.

31. Or Tryphon étant en voyage avec le jeune roi Antiochus, le tua par trahison.

32. Et il régna à sa place, et il mit sur sa tête le diadème d'Asie; et causa de grands maux dans le pays.

33. Et Simon édifia les citadelles de la Judée, les fortifiant de hautes

magnas; et super columnas arma, ad memoriam æternam; et juxta arma naves sculptas, quæ viderentur ab omnibus navigantibus mare.

30. Hoc est sepulchrum quod fecit in Modin, usque in hunc diem.

31. Tryphon autem cum iter faceret cum Antiocho rege adolescente, dolo occidit eum.

32. Et regnavit loco ejus, et imposuit sibi diadema Asiæ, et fecit plagam magnam in terra.

33. Et ædificavit Simon præsidia Judææ, muniens ea turribus excel-

---

χανήματα, de machines de guerre » comme traduisent quelques-uns, « ou de travaux artistiques » selon Grimm, « faisant dresser tout autour de grandes colonnes ». — *Naves sculptas*. Ces navires devaient rappeler la conquête de Joppé, qui ouvrit aux Juifs la navigation sur la Méditerranée. Cfr. XII, 33.

30. — *Usque in hunc diem*. C'est-à-dire, jusqu'à l'époque de la rédaction du premier livre des Machabées. Nous avons vu, II, 1 que Modin devait être située près de l'ancienne Lyda. Keil fait observer que, puisque le mausolée des Machabées s'apercevait de la mer, il est impossible d'identifier le lieu où il se trouvait, ni avec Soba, ni avec Beit Nuba, ainsi qu'on l'a fait pendant des siècles. Cfr. Rob., Pal. II. Peut-être pourrait-on se rallier à l'opinion de Hitzig, Gesch., qui désigne comme emplacement, un village nommé El Burdsch, situé sur un mamelon isolé. Fuhrer, Voyages en Palestine, nous rapporte, en effet, qu'il découvrit au sommet de cette colline deux ruines d'anciennes pyramides, et que de cet endroit la vue sur la mer est superbe. A cette explication, nous préférerions la suivante. Elle fut formulée dans « l'Ausland » 1871 par Sandreczki. Ce savant pense que le Modin des Machabées est le village de el Midjeh, situé à trois lieues à l'est de Lyda. On trouve, en effet, auprès de cette localité, vers l'ouest les ruines de vieux tombeaux, nommés Kubur el Jahud « tombeaux des Juifs. » De cette hauteur la vue sur la mer est splendide et ce lieu est tellement élevé, et découvert, dit l'auteur dont nous parlons, que les pyramides élevées à cet endroit sur le tombeau des Machabées n'avaient pas besoin d'être bien hautes pour pouvoir être aperçues à trois milles et demi en pleine mer, surtout lorsque les rayons du soleil éclairaient le monument.

31. — *Dolo occidit eum*. L'auteur sacré rapporte ici, après le meurtre de Jonathas, la mort du jeune Antiochus, que les auteurs profanes placent après l'expédition de Démétrius contre les Mèdes, rapportée XIV, 1 et suiv. Cfr. Jos., Ant., XIII, 7, 1; Appien, Syr., 68 et Just., hist., XXXVI, 1, 7. Il est facile, en suivant les faits historiques, la remise à Tryphon du jeune Alexandre par le prince arabe, l'indication de Tite-Live, Epit. LV, qui nous apprend qu'Alexandre mourut à l'âge de dix ans, etc., il est facile d'établir que la chronologie des auteurs profanes est exacte, que l'auteur sacré a négligé, ici, la question chronologique pour faire ressortir la cruauté de Tryphon qui, après avoir tué Jonathas, massacre le jeune roi Alexandre. Tite Live, Epist. LV, raconte cet évènement en ces termes : « Alexandri filius, rex Syriæ, decem annos admodum habens, a Diodoto, qui Tryphon cognominabatur, tutore suo, per fraudem occisus est, corruptis medicis, qui eum calculi dolore consumi ad populum mentiti, dum secant, occiderunt. »

32. — *Diadema Asiæ*. Cfr. VIII, 6. — *Et fecit plagam magnam*. Cette plaie, ces maux consistaient surtout dans les grandes cruautés exercées par Tryphon envers les membres de la famille royale et envers ses adversaires réels ou imaginaires (Loch).

33. — *Et ædificavit Simon præsidia*. Il ne s'agit pas ici de la construction de nouvelles forteresses; mais des forts déjà construits et dont il est fait mention, XII, 35 et s. Cela

sis, et muris magnis, et portis, et seris; et posuit alimenta in munitionibus.

34. Et elegit Simon viros, et misit ad Demetrium regem, ut faceret remissionem regioni; quia actus omnes Tryphonis per direptionem fuerant gesti.

35. Et Demetrius rex ad verba ista respondit ei, et scripsit epistolam talem :

36. REX DEMETRIUS Simoni summo sacerdoti, et amico regum, et senioribus, et genti Judæorum, salutem.

37. Coronam auream, et bahem quam misistis, suscepimus ; et parati sumus facere vobiscum pacem magnam, et scribere præpositis regis remittere vobis quæ indulsimus.

38. Quæcumque enim constituimus, vobis constant. Munitiones quas ædificastis, vobis sint.

tours, et de grandes murailles, et de portes et de serrures; et il mit des vivres dans les forts.

34. Et Simon choisit des hommes et il les envoya vers le roi Démétrius, afin qu'il accordât la délivrance à la contrée, car toutes les actions de Tryphon n'étaient que violence.

35. Le roi Démétrius lui répondit à ces paroles, et il lui écrivit la lettre suivante :

36. Le roi Démétrius à Simon, grand-prêtre et ami des rois, et aux anciens, et au peuple des Juifs, salut.

37. Nous avons reçu la couronne d'or et la palme que vous nous avez envoyées, et nous sommes disposés à faire avec vous une paix complète, et d'écrire aux intendants du roi qu'ils vous fassent remise de ce que nous avons accordé.

38. Car tout ce que nous avons ordonné subsistera pour vous; les forteresses que vous avez édifiées seront à vous.

---

ressort du texte grec qui écrit avec l'article : τὰ ὀχυρώματα, ce qui veut dire que les citadelles existaient déjà, mais que Jonathas acheva de les fortifier en y construisant des tours, des murs, et en les fermant avec des portes.

34. — *Ut faceret remissionem regionis.* Après le meurtre de Jonathas, Simon, pour échapper à Tryphon et à ses violences : *actus omnes Tryphonis per direptionem fuerant gesti*, cherche à se rallier à Démétrius qu'il avait autrefois combattu. Cfr. XI, 63 et s. Il envoie donc à ce dernier des messagers pour demander la paix, l'oubli des anciennes hostilités et la confirmation des franchises accordées précédemment par lui à la Judée. Cfr. XI, 28 et suiv.

36.— *Amico regum.* C'est à tort que Wernd. veut conclure de ce pluriel *regum* que Démétrius avait fait la paix avec Alexandre, et qu'ils régnaient ensemble. Alexandre ne quitta pas Tryphon, jusqu'au jour où celui-ci le fit assassiner. Mich. nous semble dans le vrai, lorsqu'il prétend que ce pluriel signifie que Simon est l'ami de Démétrius et qu'il le sera des rois, ses successeurs.

37. — *Coronam auream et bahem quam misistis.* Les messagers de Simon avaient donc apporté des présents précieux à Démétrius pour se le rendre favorable. Le terme *bahem* de la Vulgate n'est pas bien connu. Le grec écrit, τὴν βαΐνην qui semble être l'adjectif de βαΐς « la branche de palmier ». Quelques philologues ont cru qu'il y avait ici, dans les LXX, une faute de copiste qui aurait uni à βαΐν le mot suivant ἣν et qui l'aurait répété, en sorte qu'il faudrait lire : τὴν βαΐν ἣν ἀπεστείλατε. Ce serait bien alors la branche de palmier. Mais qu'était cette branche de palmier ? Ewald croit que c'était un vêtement précieux brodé de palmes d'or tel que les rois en donnaient parfois, et tel qu'ils en recevaient aussi de leurs sujets. Cf. III Rois, X, 25. D'autres commentateurs laissent l'adjectif βαΐνην et sous-entendent le substantif ῥάβδος : un bâton, un sceptre en forme de branche de palmier. Ils fondent leur opinion sur II Mach. XIV, 4 où nous lisons qu'Alcime vint offrir à un autre Démétrius une couronne d'or et un φοίνιξ, une branche de palmier : « Coronam auream et palmam ». — *Pacem magnam.* C'est une paix durable et complète.

38. — *Quæcumque enim constituimus vobis, constant.* Non pas ce que nous vous avons

39. Nous vous faisons aussi remise de toutes les fautes et tous les délits jusqu'au jour d'aujourd'hui, ainsi que de la couronne dont vous étiez débiteurs, et s'il y avait quelqu'autre chose d'imposée dans Jérusalem, qu'elle ne soit plus imposée.

40. Et si quelques-uns d'entre vous sont aptes à être enrôlés avec les nôtres, qu'ils soient enrôlés, et que la paix soit entre nous.

41. En l'an cent-soixante et dix, le joug des nations fut ôté d'Israël.

42. Et le peuple d'Israël commença à écrire sur les tables et sur les registres publics : Dans la première année, sous Simon, le grand souverain sacrificateur et le chef et le prince des Juifs.

43. En ces jours-là, Simon marcha sur Gaza, et l'investit par un siège, et il construisit des machines, et il assaillit la ville; et il s'empara d'une tour, et il l'occupa.

44. Puis, ceux qui étaient dans la machine pénétrèrent dans la ville, et un grand tumulte s'éleva dans la ville.

45. Et ceux qui étaient dans la ville montèrent sur les murailles avec leurs femmes et leurs en-

39. Remittimus quoque ignorantias, et peccata usque in hodiernum diem, et coronam quam debebatis; et si quid aliud erat tributarium in Jerusalem, jam non sit tributarium.

40. Et si qui ex vobis apti sunt conscribi inter nostros, conscribantur, et sit inter nos pax.

41. Anno centesimo septuagesimo ablatum est jugum gentium ab Israel.

42. Et cœpit populus Israel scribere in tabulis, et gestis publicis : Anno primo sub Simone summo sacerdote, magno duce, et principe Judæorum.

43. In diebus illis applicuit Simon ad Gazam, et circumdedit eam castris, et fecit machinas, et applicuit ad civitatem, et percussit turrem unam, et comprehendit eam.

44. Et eruperant qui erant intra machinam in civitatem; et factus est motus magnus in civitate.

45. Et ascenderunt qui erant in civitate, cum uxoribus et filiis supra murum, scissis tunicis suis, et cla-

---

promis précédemment, XI, 28, et que nous n'avons pas tenu (Mich); mais ce qui est ordonné dans le présent décret. (Keil).

39. — C'est une amnistie pleine et entière que Démétrius accorde aux Juif.

40. *Conscribi inter nostros.* Le grec dit : τοὺς περὶ ἡμᾶς, « ceux qui sont autour de nous », par conséquent, les gardes du corps. Cf. X, 36.

41. *Anno centesimo septuagesimo.* C'est-à-dire, l'an 142 avant Jésus-Christ. — *Ablatum est jugum gentium ab Israel.* Israël demeura sous la suzeraineté de la Syrie, mais il ne fut plus opprimé. Aussi dès cette année, le peuple juif commençait tous ses traités et tous les actes publics par ces paroles : « Dans la première année, sous Simon, le grand souverain sacrificateur et le chef et le prince des Juifs ».

43. — *A Gazam.* Le texte syriaque et les LXX, sont ici conformes à la Vulgate. Mais les Juifs occupaient Gaza. Cf. XI, 61. Jos., Ant., XIII, 6, 7 et bel. jud., I, 2, 2, dit Γάζαρα, et ce mot nous paraît plus exact que Gaza, attendu que la prise de Gazara est attribuée à Simon comme un grand exploit, XIV, 7 et 34. Cf. IV, 15. — *Et fecit machinas.* Le grec nomme ces machines des ἑλεπόλεις. C'étaient des machines de guerre d'un genre spécial, inventées par Démétrius Poliorcète et que décrit Ammien Marcel., XXIII, 4, 10.

44. — *Et eruperant qui erant intra machinam in civitatem.* Non pas que ces soldats sautèrent de la machine sur les murs de la ville (Mich.); mais de la tour qu'ils avaient prise ℣. 43 avec leur machine, ils pénétrèrent dans la ville. (Keil).

45. — *Dextras sibi dari.* Cf. XI, 50.

maverunt voce magna, postulantes a Simone dextras sibi dari.

46. Et dixerunt : Non nobis reddas secundum malitias nostras, sed secundum misericordias tuas.

47. Et flexus Simon, non debellavit eos; ejecit tamen eos de civitate, et mundavit ædes in quibus fuerant simulacra, et tunc intravit in eam cum hymnis, benedicens Dominum.

48. Et ejecta ab ea omni immunditia, collocavit in ea viros qui legem facerent; et munivit eam, et fecit sibi habitationem.

49. Qui autem erant in arce Jerusalem, prohibebantur egredi et ingredi regionem, et emere, ac vendere; et esurierunt valde, et multi ex eis fame perierunt.

50. Et clamaverunt ad Simonem ut dextras acciperent; et dedit illis; et ejecit eos inde, et mundavit arcem a contaminationibus.

51. Et intraverunt in eam tertia et vigesima die secundi mensis, anno centesimo septuagesimo primo, cum laude, et ramis palmarum, et cinyris, et cymbalis, et nablis, et hymnis, et canticis, quia contritus est inimicus magnus ex Israel.

fants, déchirèrent leurs vêtements et crièrent à haute voix demandant à Simon qu'il leur tendît la main.

46. Et ils disaient : Ne nous traite pas selon notre malice, mais selon tes miséricordes.

47. Et Simon fut apaisé et il ne les combattit pas davantage; cependant il les chassa de la ville, et il purifia les maisons où il y avait eu des idoles, ensuite il y fit son entrée bénissant le Seigneur dans ses cantiques.

48. Et après qu'il en eut ôté toute impureté, il y établit des hommes qui observaient la loi; puis il la fortifia, et il s'y construisit une demeure.

49. Or ceux qui étaient dans la citadelle de Jérusalem, étaient empêchés de sortir, et d'aller dans le pays, et d'acheter et de vendre; c'est pourquoi ils eurent faim, et beaucoup d'entre eux moururent par la famine.

50. Ils crièrent donc vers Simon de leur tendre la main, et il la leur donna; et il les chassa de là, et il purifia la citadelle de toute souillure.

51. Et le vingt-troizième jour du second mois, l'an cent-soixante et onze, on y entra avec des chants de louange et des branches de palmes et des harpes et des cymbales, et des nébels, et des hymnes, et des cantiques; parce qu'un grand ennemi avait été vaincu dans Israël.

---

48. — *Et ejecta ab ea.* Simon voulut faire de Gazara une ville juive. Il en éloigna donc tout élément païen, et il la purifia d'après les prescriptions de la loi. — *Et fecit sibi habitationem.* Il céda plus tard cette habitation à son fils Jean. Cf. ℣. 54.

49. — *Qui autem erant in arce Jerusalem,* etc. La muraille et le fossé établis par Jonathas, XII, 36 avaient coupé à la garnison syrienne du fort de Jérusalem, toute communication avec l'extérieur. Bientôt la famine se déclara parmi ces soldats étrangers, et beaucoup d'entre eux périrent de faim.

51. — *Tertia et vigesima die secundi mensis, anno centesimo septuagesimo primo.* Cette date correspond à la fin du mois de mai de l'an 141 avant Jésus-Christ. — *Ramis palmarum.* Les branches de palmiers sont des signes de réjouissance. Cf. II Mach., X, 7 et Jean, XII, 13. — *Inimicus magnus.* Ce grand ennemi est la garnison syrienne qui depuis si longtemps occupait la citadelle de Jérusalem, sans avoir jamais pu en être délogée.

52. — Cette fête ne paraît pas avoir été célébrée bien longtemps chez les Juifs. Nulle part, dans la suite, il n'en est fait mention.

52. Et il ordonna que ces jours seraient célébrés tous les ans avec allégresse.

53. Ensuite il fortifia la montagne du temple qui était à côté de la citadelle, et il y demeura ainsi que ceux qui étaient avec lui.

54. Puis Simon vit que Jean, son fils, était un homme fort dans les combats, et il l'établit général de toutes les troupes; et il fixa sa demeure à Gazara.

52. Et constituit ut omnibus annis agerentur dies hi cum lætitia.

53. Et munivit montem templi qui erat secus arcem, et habitavit ibi ipse, et qui cum eo erant.

54. Et vidit Simon Joannem filium suum, quod fortis prælii vir esset; et posuit eum ducem virtutum universarum; et habitavit in Gazaris.

CHAPITRE XIV

Démétrius, ayant entrepris une expédition contre la Perse, fut fait prisonnier, et tandis que Tryphon, d'un autre côté, était occupé à consolider son trône, la Judée trouva quelques années de paix (ⱴⱴ. 1-3), — dont Simon profita pour assurer le bien-être des Juifs et pour fortifier sa puissance en renouvelant les traités d'alliance avec les Romains et avec les Spartiates (ⱴⱴ. 4-24). — Les Juifs reconnaissants confèrent à Simon le titre héréditaire de chef du peuple et de souverain-prêtre (ⱴⱴ. 25-49).

1. En la cent-soixante et douzième année, le roi Démétrius assembla son armée, et il s'en alla en Médie, pour s'attacher des auxiliaires, afin de combattre Tryphon.

2. Et Arsace, roi de Perse et de

1. Anno centesimo septuagesimo secundo congregavit rex Demetrius exercitum suum, et abiit in Mediam ad contrahenda sibi auxilia, ut expugnaret Tryphonem.

2. Et audivit Arsaces rex Persi-

---

53. — *Et munivit montem templi.* Simon fortifia la montagne du temple, en sorte que désormais Jérusalem possédait deux forts : la citadelle occupée autrefois par les Syriens et ce nouveau fort construit ici par Simon, sur le mont Moriah.

54. — *Joannem filium suum.* Ce Jean fils de Simon, fut appelé dans la suite Jean Hyrcan I. — *Et habitavit in Gazaris.* V. notre commentaire aux ⱴⱴ. 43 et 48.

CHAP. XIV. — 1. — *Anno centesimo septuagesimo secundo.* C'est l'an 140 avant Jésus-Christ. — *Abiit in Mediam.* Cette expédition de Démétrius en Médie avait pour but, d'après le texte sacré, d'y recruter des troupes auxiliaires pour augmenter son armée afin de pouvoir attaquer plus sûrement Tryphon. Il est bien évident que Démétrius n'attendait pas ces troupes de renfort de la bonne volonté des Mèdes, puisqu'il marche contre eux à la tête d'une armée. Il voulait les vaincre d'abord, puis les forcer de marcher avec lui. Jos., Ant., XIII, 5, 11, nous apprend que ce furent les Grecs et les Macédoniens habitant la Mésopotamie et l'Assyrie qui appelèrent le roi de Syrie pour venir combattre les Mèdes. Justin, XXXV, 1, rapporte que Démétrius entreprit cette expédition dans le but d'échapper au reproche de paresse et de négligence administrative que lui adressaient ses sujets : « ad abolendam segnitiæ maculam bellum Parthis inferre statuit ». C'est à tort que Josèphe place la campagne contre les Mèdes avant le meurtre de Jonathas. D'après cette donnée de l'historien profane, cette guerre aurait eu lieu au moins deux années plus tôt que ne l'indique l'auteur sacré. Mais nous possédons un autre document qui indique à peu près la même chronologie que celle de notre livre. C'est Eusèbe, chron., qui place cette expédition dans la seconde année de la 160e olympiade, c'est-à-dire 139 avant Jésus-Christ.

2. — *Arsaces rex Persidis et Mediæ.* Arsace, est le nom commun des rois parthes, Cf.

dis et Mediæ, quia intravit Demetrius confines suos, et misit unum de principibus suis ut comprehenderet eum vivum, et adduceret eum ad se.

3. Et abiit, et percussit castra Demetrii; et comprehendit eum, et duxit eum ad Arsacem, et posuit eum in custodiam.

4. Et siluit omnis terra Juda omnibus diebus Simonis, et quæsivit bona genti suæ; et placuit illis potestas ejus, et gloria ejus, omnibus diebus.

5. Et cum omni gloria sua accepit Joppen in portum, et fecit introitum in insulis maris.

6. Et dilatavit fines gentis suæ, et obtinuit regionem.

7. Et congregavit captivitatem multam, et dominatus est Gazaræ, et Bethsuræ, et arci; et abstulit im-

Médie, apprit que Démétrius était entré sur ses frontières, et il envoya l'un de ses généraux pour le prendre vivant et le lui amener.

3. Et celui-ci alla et il s'empara du camp de Démétrius, et il le prit et le mena à Arsace, qui le mit en prison.

4. Ensuite toute la terre de Juda eut la paix durant tous les jours de Simon, et il rechercha le bien-être de sa nation, et sa puissance et sa gloire lui furent agréables durant tous ses jours.

5. Outre toutes ses actions glorieuses, il prit encore Joppé comme port; et il en fit une entrée dans les îles de la mer.

6. Et il étendit les limites de son peuple, et il défendit le pays.

7. Et il rassembla beaucoup de prisonniers et il s'empara de Gazara, et de Bethsura, et de la citadelle,

---

Strabon, xv, 702 et Just., xli, 5, 5, 8. Il s'agit ici de Mithridate I, qui règna de 164-139 avant Jésus-Christ. Ce monarque, après avoir subjugué les Mèdes, les Perses, après s'être emparé de la Babylonie et de la Mésopotamie, avait étendu sa domination depuis l'Euphrate jusqu'à l'Indus, et formé un empire plus puissant que celui des Séleucides. L'expression *Persidis et Mediæ*, comme vi, 56, désigne l'empire parthe dans ses deux plus importantes provinces. — *Ut comprehenderet eum vivum.* Cet ordre de prendre Démétrius vivant, laisse supposer qu'Arsace ne voulait pas tuer le roi de Syrie, mais s'en servir dans un but quelconque, peut-être, dit Mich., pour l'opposer, dans une circonstance opportune, comme prétendant à un compétiteur au trône des Séleucides.

3. — *Et percussit castra Demetrii et comprehendit eum.* Il semblerait, d'après ces expressions, que le général parthe fit Démétrius prisonnier dans un combat. Justin nous apprend que les chances de la guerre furent d'abord favorables au roi de Syrie, mais qu'il fut trompé « par des promesses fallacieuses de paix ». Just. xxxvi, 1. Dans un autre endroit, le même auteur dit « qu'ayant perdu son armée, il fut subitement pris dans une embuscade ». Just., xxxviii, 9. Mithridate le fit traîner de ville en ville, chargé de fers, le traita avec ignominie, voulant par là lui faire perdre son prestige et toute possibilité de remonter dans la suite sur le trône de Syrie. Bientôt cependant, il changea de conduite, le traita avec égard, lui donna même sa fille Rodogune en mariage. Jos., Ant., xiii, 8, 4 rapporte que Démétrius recouvra plus tard sa liberté et qu'il réussit à remonter sur son trône.

4. — *Omnibus diebus Simonis.* C'est un hébraïsme, qui signifie tout le temps du gouvernement de Simon. — *Et gloria.* C'est la gloire qu'il s'était acquise par ses actions d'éclat. Keil.

5. — *Accepit Joppen in portum.* Par la prise de Joppé, Cf. xiii, 29, la Méditerranée fut ouverte au commerce des Juifs et à leurs relations avec les îles du littoral, spécialement avec la Crète où habitaient de nombreux Israélites. Cf. xv, 23. — *In insulis maris.* איי הים. Cf. vi, 29.

7. — *Et congregavit captivitatem multam.* Non pas en ce sens, comme l'expliquent Grot. et Mich., qu'il fit beaucoup de prisonniers de guerre, mais plutôt avec Luther, Grimm, Keil, etc. : il délivra un grand nombre de captifs juifs et il les ramena dans leur pays. Cette interprétation ressort du texte même : *congregavit*, en grec : συνήγαγεν. — *Gazaræ.* Cf. xiii, 43. — *Bethsuræ.* Cf. xi, 65, — *Et*

et il en ôta les impuretés, et il n'y avait personne qui lui résistât.

8. Et chacun cultivait sa terre en paix, et la terre de Juda donnait ses produits, et les arbres des campagnes leurs fruits.

9. Tous les vieillards étaient assis dans les places publiques, et s'entretenaient du bien-être du pays, et les jeunes gens se revêtaient de gloire et d'habits de guerre.

10. Et il distribuait des vivres dans les villes, et il les disposait afin qu'elles fussent des places fortes, jusqu'à ce que le nom de sa gloire fût redit jusqu'aux extrémités de la terre.

11. Il établit la paix sur la terre, et Israël se réjouit d'une grande joie.

12. Et chacun s'assit sous sa vigne et sous son figuier, et personne ne leur inspirait de crainte.

13. Et nul ne les attaquait sur la terre, et les rois furent vaincus dans ces jours-là.

14. Et il donna de la force à tous les humbles de son peuple, et il rechercha la loi, et il extermina tous les injustes et tous les méchants.

15. Et il glorifia le sanctuaire, et il multiplia les vases du sanctuaire.

16. Or, on apprit à Rome et jusqu'à Sparte, que Jonathas était mort, et on en fut fort affligé.

17. Mais lorsqu'ils apprirent, que Simon, son frère, avait été fait grand-prêtre en sa place, et qu'il était maître de toute la contrée, ainsi que de toutes ses villes,

munditias ex ea, et non erat qui resisteret ei.

8. Et unusquisque colebat terram suam cum pace; et terra Juda dabat fructus suos, et ligna camporum fructum suum.

9. Seniores in plateis sedebant omnes, et de bonis terræ tractabant, et juvenes induebant se gloriam et stolas belli.

10. Et civitatibus tribuebat alimonias, et constituebat eas ut essent vasa munitionis, quoadusque nominatum est nomen gloriæ ejus usque ad extremum terræ.

11. Fecit pacem super terram, et lætatus est Israel lætitia magna.

12. Et sedit unusquisque sub vite sua, et sub ficulnea sua; et non erat qui eos terreret.

13. Defecit impugnans eos super terram : reges contriti sunt in diebus illis.

14. Et confirmavit omnes humiles populi sui, et legem exquisivit, et abstulit omnem iniquum et malum.

15. Sancta glorificavit, et multiplicavit vasa sanctorum.

16. Et auditum est Romæ quia defunctus esset Jonathas, et usque in Spartiatas; et contristati sunt valde.

17. Ut audierunt autem quod Simon frater ejus factus esset summus sacerdos loco ejus, et ipse obtineret omnem regionem, et civitates in ea;

---

non erat qui resisteret ei. Non pas en ce sens qu'il ne rencontra aucun adversaire ; mais bien qu'aucun adversaire ne pouvait lui résister.

8. — *Et terra dabat fructus suos.* Cf. Lev., XXVI, 4 : « Terra gignet germen suum », et Ezech., XXXIV, 27 : « Terra dabit germen suum », c'est-à-dire, la terre produisit une bonne récolte.

9. — *Seniores in plateis sedebant omnes.* Cf. Zach., VIII, 4. Cette expression signifie que la paix était solide et bien établie.

12. — *Et sedit unusquisque sub vite sua et sub ficulnea.* S'asseoir sous sa vigne ou sous son figuier, c'est jouir des bienfaits de la paix Cf. III Rois, IV, 25 ; Mich., IV, 4 et Zach., III, 10.

13. — *Reges contriti sunt.* Ce sont surtout les rois de Syrie, qui toujours avaient été si hostiles aux Juifs.

18. Scripserunt ad eum in tabulis æreis, ut renovarent amicitias, et societatem quam fecerant cum Juda, et cum Jonatha fratribus ejus.

19. Et lectæ sunt in conspectu ecclesiæ in Jerusalem. Et hoc exemplum epistolarum quas Spartiatæ miserunt :

20. SPARTIANORUM principes, et civitates, Simoni sacrdoti magno, et senioribus, et sacerdotibus, et reliquo populo Judæorum, fratribus, salutem.

21. Legati qui missi sunt ad populum nostrum, nuntiaverunt nobis de vestra gloria, et honore, ac lætitia; et gavisi sumus in introitu eorum.

22. Et scripsimus quæ ab eis erant dicta in conciliis populi, sic : Numenius Antiochi, et Antipater Jasonis filius, legati Judæorum, venerunt ad nos, renovantes nobiscum amicitiam pristinam.

23. Et placuit populo excipere viros gloriose, et ponere exemplum sermonum eorum in segregatis populi libris, ut sit ad memoriam po-

18. Ils lui écrivirent sur des tables d'airain, pour renouveler l'amitié et l'alliance qu'ils avaient faites avec Judas et avec Jonathas ses frères.

19. Et elles furent lues dans Jérusalem en présence de toute l'assemblée. Et voici la copie de la lettre que les Spartiates envoyèrent :

20. Les princes et les villes des Spartiates à Simon grand-prêtre, et aux anciens, et aux prêtres, et au reste du peuple des Juifs, leurs frères, salut.

21. Les ambassadeurs, qui ont été envoyés à notre peuple nous ont annoncé votre gloire, et votre honneur, et votre joie, et nous nous sommes réjouis à leur arrivée.

22. Et nous avons écrit ce qui a été dit par eux dans l'assemblée du peuple, savoir : Numénius fils d'Antiochus, et Antipater fils de Jason, sont venus vers nous pour renouveler avec nous l'ancienne amitié.

23. Et il a plu au peuple de recevoir ces hommes avec honneur, et de déposer une copie de leurs paroles dans les registres spéciaux du

---

18. — *Scripserunt ad eum.* D'après cette expression, il semble que ce furent les Romains qui, les premiers, insistèrent pour le renouvellement du traité d'alliance. D'abord nous savons par Tit. Liv., XLII, 6 ; XLV, 44 ; Polyb., XXXIII, 16, que les Romains n'avaient pas l'habitude d'offrir leur alliance ; ils attendaient qu'on vînt la solliciter, et à la mort d'un monarque, c'était son successeur qui demandait la confirmation du traité. Ce n'est pas une raison, comme le fait remarquer Keil, pour que, parfois, les Romains n'aient pas dérogé à cet usage, surtout quand ils avaient quelque motif politique de le faire. Il est bien évident qu'ici ils pouvaient être intéressés à s'attacher les Juifs contre les Syriens. Il ressort cependant de la suite du récit, ỳ. 24, que Simon envoya Numénius à Rome, avec un bouclier d'or comme présent, et dans leur lettre, XV, 16-18, les Romains accusent réception du bouclier. Ce fut donc Simon qui le premier, sollicita de Rome le renouvellement de l'alliance.

20. — *Spartianorum principes.* Ces princes sont les éphores, car depuis Pélops, qui semble avoir succédé à son père Lycurgue, l'an 211 avant Jésus-Christ, il n'y eut plus de rois à Sparte, et depuis Nabis qui fut assassiné l'an 192 avant Jésus-Christ, elle n'eut plus de tyrans (Grimm). Cet acte de reconnaissance de l'indépendance de la Judée par les Spartiates, était d'une importance considérable pour les Juifs au point de vue politique, dans leurs rapports avec la Syrie.

23. — Wernsdorf., De fide § 112 nie absolument l'authenticité de cette lettre des Spartiates. « Epistola... et fine caret et responsum nullum ad epistolam judaicam continet, sed solum id testatur, advenisse Spartam legatos judaicos et a se receptos esse honorifice ». Mais, répond Grimm, cette réception solennelle des ambassadeurs implique en elle-même la reconnaissance de l'indépendance de la Judée par les Spartiates, et la circonstance que la lettre des Juifs fut déposée aux archives publiques est une preuve que les Lacédé-

peuple, afin qu'elles fussent un mémorial pour le peuple des Spartiates. Et nous en avons écrit une copie pour Simon, le grand-prêtre.

24. Après cela, Simon envoya à Rome Numénius avec un grand bouclier d'or, du poids de mille mines, pour renouveler l'alliance avec eux. Or quand le peuple romain entendit

25. Ces paroles, il dit : Quelles actions de grâces rendrons-nous à Simon et à ses fils?

26. Car il a rétabli ses frères, et il a vaincu les ennemis d'Israël : et ils confirmèrent son indépendance, et ils l'écrivirent sur des tables d'airain, et ils les déposèrent aux archives sur la montagne de Sion.

27. Et voici la copie de cet écrit : Au dix-huitième jour du mois d'élul, en l'an cent soixante-douze, dans

pulo Spartiatarum. Exemplum autem horum scripsimus Simoni magno sacerdoti.

24. Post hæc autem misit Simon Numenium Romam, habentem clypeum aureum magnum, pondo mnarum mille, ad statuendam cum eis societatem. Cum autem audisset populus romanus

25. Sermones istos, dixerunt : Quam gratiarum actionem reddemus Simoni, et filiis ejus?

26. Restituit enim ipse fratres suos, et expugnavit inimicos Israel ab eis; et statuerunt ei libertatem, et descripserunt in tabulis æreis, et posuerunt in titulis in monte Sion.

27. Et hoc est exemplum scripturæ : OCTAVA decima die mensis elul, anno centesimo septuagesimo

---

moniens avaient approuvé le contenu de cet écrit. Donc la lettre des Spartiates est absolument appropriée, matériellement parlant, aux circonstances historiques. Et Keil ajoute que l'omission du nom des éphores et de la formule habituelle de terminaison de la lettre, n'est pas une raison pour suspecter cet écrit. Cela prouverait, tout au plus, que le document envoyé à Jérusalem n'était pas une copie littérale de l'original, mais seulement un extrait abrégé, contenant les clauses principales du traité.

24. — *Clypeum aureum magnum.* Ce bouclier envoyé en présent à Rome, était le symbole de la protection que les Juifs demandaient aux Romains. — *Pondo mnarum mille.* Quelques commentateurs font remarquer le poids invraisemblable de ce bouclier. Prenant pour base la dragme attique du poids de 4 gr. 32, cent drachmes faisant une mine, mille mines atteignent le poids de 432 kilogrammes d'or. Grimm suppose qu'il faut rayer le mot *pondo*, ὁλκῆς, et il en donne pour raison la lettre que les Romains envoyèrent en réponse à Jérusalem, lettre dans laquelle ils accusent réception de ce bouclier, « clypeum aureum mnarum mille », XV, 18. Substituant en effet, la valeur au poids, cela simplifie absolument la question. La dragme attique ne valant que 94 centimes 44 à cause de l'alliage qu'elle contenait, la mine qui contenait cent drachmes avait une valeur de 94 fr. 44 centimes ; un bouclier de mille mines aurait donc eu une valeur de 94.440 fr., ce qui est fort possible et très acceptable.

25. — *Populus Romanus.* Le grec dit simplement ὁ δῆμος, ce qui permet d'appliquer cette dénomination au peuple juif aussi bien qu'au peuple romain. Appliqué au peuple juif, notre passage signifie que les Juifs, pour reconnaître les bienfaits de Simon et de ses frères, résolurent de graver leurs hauts faits sur des tables d'airain, etc. S. Jérôme s'est éloigné de cette interprétation en désignant le peuple romain. Luther l'a imité dans sa traduction.

26. — *Et statuerunt ei libertatem.* C'est-à-dire qu'ils reconnurent l'indépendance de la Judée de la domination syrienne. Le grec donne ce verset autrement, il dit : « Car il combattit, lui et ses frères et la maison de son père; ils détruisirent les ennemis d'Israël, et assurèrent sa liberté. Et ils en firent mention sur des tables d'airain, et ils les placèrent sur des colonnes sur la montagne de Sion ».

27. — *Octava decima die mensis elul.* C'était le dix-huitième jour du sixième mois de l'année sainte, qui correspond, par conséquent, aux premiers jours de septembre. Cfr. Neh., VI, 15. — *Anno centesimo septuagesimo secundo* qui était l'an 140 avant J.-C. — *In Asaramel.* Ἐν Σαραμέλ. Les interprètes ont diversement expliqué cette expression. Luther l'a prise pour une localité; Cornélius pour le lieu de la réunion du peuple. Vatable croit à une faute de copiste, qui a écrit Asa-

secundo, anno tertio sub Simone sacerdote magno in Asaramel,

28. In conventu magno sacerdotum et populi, principum gentis, et seniorum regionis, nota facta sunt hæc : Quoniam frequenter facta sunt prælia in regione nostra,

29. Simon autem Mathathiæ filius ex filiis Jarib, et fratres ejus dederunt se periculo, et restiterunt adversariis gentis suæ, ut starent sancta ipsorum, et lex; et gloria magna glorificaverunt gentem suam.

30. Et congregavit Jonathas gentem suam, et factus est illis sacerdos magnus, et appositus est ad populum suum.

31. Et voluerunt inimici eorum calcare, et atterere regionem ipsorum, et extendere manus in sancta eorum.

32. Tunc restitit Simon, et pugnavit pro gente sua, et erogavit pecunias multas, et armavit viros virtutis gentis suæ, et dedit illis stipendia.

33. Et munivit civitates Judææ, et Bethsuram quæ erat in finibus Judææ, ubi erant arma hostium antea; et posuit illic præsidium viros Judæos.

la troisième année, sous Simon grand-prêtre, à Asaramel,

28. Dans la grande assemblée des prêtres et du peuple, des princes de la nation, et des anciens du pays, fut publié ce qui suit : Comme beaucoup de combats ont été livrés dans notre pays,

29. Simon, fils de Mathathias, des fils de Jarib, et ses frères se sont exposés au péril, et ils ont résisté aux ennemis de leur nation, afin que leur sanctuaire restât debout et leur loi, et ils ont glorifié leur nation par une grande gloire.

30. Et Jonathas rassembla sa nation, et il devint leur grand-prêtre, et il fut réuni à son peuple.

31. Alors les ennemis voulurent dévaster et ravager leur contrée, et étendre la main sur leur sanctuaire.

32. Aussitôt Simon résista et il combattit pour son peuple et il distribua beaucoup d'argent et il arma les hommes les plus vaillants de sa nation, et il leur donna une solde.

33. Et il fortifia les villes de Judée, et Bethsura qui était sur la frontière de Judée, et où avaient séjourné auparavant les armées des ennemis, et il y mit une garnison de troupes juives.

---

raël au lieu de Jérusalem. Le texte syr. dit « Israël ». D'autres commentateurs, parmi lesquels Sérarius, Wernsd., Gaab, Scholz et Grimm appliquent ce mot à Simon, et le font dériver de שר עם אל qui signifie « le prince du peuple de Dieu », en sorte que dans ce passage Simon serait reconnu tout à la fois grand-prêtre et souverain temporel. Keil fait deux objections contre cette dernière interprétation. Il se demande d'abord pourquoi l'auteur s'est servi de l'expression hébraïque sans la traduire, comme il l'a fait partout ailleurs, Cfr. XIII, 42; XIV, 35 et XV, 2; ensuite il fait observer avec raison la nécessité de supprimer la préposition *in*, ἐν, qu'il faudrait considérer comme une faute de copiste quoiqu'elle se trouve dans tous les manuscrits grecs et latins.

28. — *Sacerdotum et populi.* Cette dernière expression désigne les laïques à côté des prêtres. — *Nota facta sunt.* Les LXX disent ἐγνώρισεν ἡμῖν, l'édition d'Alde porte ἐγνωρίσαμεν ὑμῖν et elle est en cela conforme au texte syr.

29. — *Ex filiis Jarib,* variante de « Joarib, Cfr. II, 1 et I Paralip. XXIV, 7.

30. — *Et congregavit Jonathas gentem suam.* C'est-à-dire il devint le chef de son peuple, Cfr. XIX. 28, et il devient grand-prêtre : *Et factus est illis sacerdos magnus.* Cfr. X, 20. — *Et appositus est ad populum suum.* Expression souvent employée dans l'Ecriture Sainte pour signifier mourir. Cfr. II, 63.

31. — *Et voluerunt inimici eorum calcare,* etc. Concernant les entreprises des ennemis à la mort de Judas, V. XIII, 1 et suiv.

32. — *Tunc restitit Simon.* Cfr. XIII, 33.

33. — *Et Bethsuram.* Cette ville est nom-

34. Puis il fortifia Joppé, située près de la mer, et Gazara qui est sur la frontière d'Azot où les ennemis demeuraient auparavant, et il y établit des Juifs, et il y transporta tout ce qui était propre à leur bien-être.

35. Et le peuple vit la conduite de Simon, et la gloire qu'il voulait acquérir pour sa nation, et ils l'établirent leur chef, et prince des prêtres, parce qu'il avait fait toutes ces choses, et à cause de la justice et de la fidélité qu'il avait gardées envers son peuple, et il s'efforça par tous les moyens d'élever son peuple.

36. Et tant qu'il vécut, tout prospéra en ses mains au point qu'il put chasser les nations du pays, ainsi que ceux qui étaient dans la ville de David, à Jérusalem, dans la citadelle, d'où ils sortaient et profanaient tout ce qui était aux environs du sanctuaire, et faisaient grand dommage à sa pureté.

37. Et il y établit des garnisons juives pour la défense du pays et de la ville, et il exhaussa les murs de Jérusalem.

38. Et le roi Démétrius lui confirma la souveraine sacrificature.

39. En conséquence, il le déclara son ami, et l'éleva en grand honneur.

40. Car il avait appris que les Juifs étaient appelés par les Romains

34. Et Joppen munivit, quæ erat ad mare; et Gazaram, quæ est in finibus Azoti, in qua hostes antea habitabant, et collocavit illic Judæos; et quæcumque apta erant ad correptionem eorum, posuit in eis.

35. Et vidit populus actum Simonis, et gloriam quam cogitabat facere genti suæ, et posuerunt eum ducem suum, et principem sacerdotum, eo quod ipse fecerat hæc omnia, et justitiam, et fidem quam conservavit genti suæ, et exquisivit omni modo exaltare populum suum.

36. Et in diebus ejus prosperatum est in manibus ejus, ut tollerentur gentes de regione ipsorum, et qui in civitate David erant in Jerusalem in arce, de qua procedebant, et contaminabant omnia quæ in circuitu sanctorum sunt, et inferebant plagam magnam castitati.

37. Et collocavit in ea viros Judæos ad tutamentum regionis, et civitatis, et exaltavit muros Jerusalem.

38. Et rex Demetrius statuit illi summum sacerdotium.

39. Secundum hæc fecit eum amicum suum, et glorificavit eum gloria magna.

40. Audivit enim quod appellati sunt Judæi a Romanis amici, et

---

mée la première, à cause de son importance pour la défense de Jérusalem. Cf. IV, 29 et XI, 65.

34. — *Et Joppen*. Cfr. XII. 33 et XIII, 29. — *Et Gazaram*. Cfr. XIII, 43. — *Quæ est in finibus Azoti*. C'est à tort que Grimm trouve dans cette locution une inexactitude qui ne peut convenir à Gazara. Le territoire d'Azot s'étendait vers le nord-ouest jusqu'aux limites du pays montagneux, et il pouvait parfaitement aller jusqu'à Gazara, soit qu'on place cette localité au village de el Kubab, ou à Umm el Amdan, près de Selbit. Keil.

36. — *Et inferebant plagam magnam castitati*. Il ne faut pas borner, comme le fait Luther, le sens de ces mots à la destruction du culte divin, ni, comme Mich., à l'effusion du sang qui eut lieu dans le sanctuaire, mais il faut le généraliser et l'étendre à toutes les profanations dont fut souillé le lieu saint : la construction d'un autel de faux dieux, les sacrifices païens, etc.

38. — *Et rex Demetrius statuit illi summum sacerdotium*. C'est-à-dire qu'il lui reconnut cette dignité. Cfr. XIII, 36.

39. — Ce verset a rapport à la lettre de Démétrius. Cfr. XIII, 39.

40. — *Audivit enim quod appellati sunt Judæi a Romanis*. Cfr. [illegible], 16 et 24.

socii, et fratres, et quia susceperunt legatos Simonis gloriose;

41. Et quia Judæi, et sacerdotes eorum consenserunt eum esse ducem suum, et summum sacerdotem in æternum, donec surgat propheta fidelis.

42. Et ut sit super eos dux, et ut cura esset illi pro sanctis, et ut constitueret præpositos super opera eorum, et super regionem, et super arma, et super præsidia.

43. Et cura sit illi de sanctis; et ut audiatur ab omnibus, et scribantur in nomine ejus omnes conscriptiones in regione; et ut operiatur purpura, et auro.

44. Et ne liceat ulli ex populo, et ex sacerdotibus, irritum facere aliquid horum, et contradicere his quæ ab eo dicuntur, aut convocare conventum in regione sine ipso; et vestiri purpura, et uti fibula aurea.

45. Qui autem fecerit extra hæc, aut irritum fecerit aliquid horum, reus erit.

46. Et complacuit omni populo statuere Simonem, et facere secundum verba ista.

47. Et suscepit Simon, et placuit ei ut summo sacerdotio fungeretur, et esset dux et princeps gentis Judæorum, et sacerdotum, et præesset omnibus.

48. Et scripturam istam dixerunt ponere in tabulis æreis, et ponere

des amis, et des alliés, et des frères; et qu'ils avaient reçu avec grand honneur les ambassadeurs de Simon:

41. Et que les Juifs et les prêtres avaient consenti qu'il fût leur chef, et leur souverain prêtre pour toujours, jusqu'à ce que se levât un prophète fidèle.

42. Et qu'il fût leur chef et que le soin des choses saintes lui incombât, et qu'il établît des intendants sur tous leurs ouvrages, et sur le pays, et sur les armes, et sur les forteresses;

43. Et qu'il gardât le sanctuaire, et qu'il fût obéi par tous et que tous les actes publics fussent écrits en son nom dans le pays, et qu'il fût revêtu de pourpre et d'or.

44. Et qu'il ne fût permis à personne du peuple ni des prêtres, de violer aucune de ces choses, ni de contredire à ce qui aurait été ordonné par lui, ni de convoquer aucune assemblée dans le pays sans lui, ni de se revêtir de pourpre, et de porter une agrafe d'or,

45. Et quiconque agirait contre cette ordonnance, ou en violerait quelque chose, serait coupable.

46. Et il plut à tout le peuple d'établir Simon chef, et d'agir selon ces paroles.

47. Et Simon accepta, et il consentit à remplir les fonctions de grand-prêtre et d'être le chef et le prince de la nation des Juifs et des prêtres, et d'être au-dessus de tous.

48. Ils décidèrent aussi de graver ce document sur des tables d'airain

---

41. — *Donec surgat propheta fidelis.* Les anciens interprètes entendent cette expression du Messie et Luther traduit; « jusqu'à ce que Dieu suscite le vrai prophète. » Les commentateurs modernes pensent que, dans le texte grec, il faudrait l'article avant le mot prophète, dans le cas où il devrait désigner le Christ, et ils traduisent : « jusqu'à ce que paraisse un prophète digne de foi. »

42. — *Et ut sit super eos dux.* Cette réunion du suprême pouvoir religieux et du commandement en chef des troupes n'était pas inhérente aux fonctions du souverain sacrificateur. Elle tenait aux circonstances actuelles et à la personnalité des Machabées. Avant eux et aussi après eux le grand-prêtre ne fut pas général en chef.

44. — *Vestiri purpura et uti fibula aurea.* Cfr. x, 30 et 89; et xi, 58.

48. — Ces deux derniers versets évidem-

et de les placer dans la galerie du sanctuaire dans un endroit honorable.

49. Et d'en déposer une copie dans la chambre du trésor, pour servir à Simon et à ses fils.

eas in peribolo sanctorum, in loco celebri.

49. Exemplum autem eorum, ponere in ærario, ut habeat Simon et filii ejus.

CHAPITRE XV

En l'absence de Démétrius, prisonnier chez les Parthes, son jeune frère Antiochus VII combat l'usurpateur Tryphon ; mais auparavant, il cherche à s'attacher Simon Machabbée (℣℣. 1-9). — Tryphon vaincu s'enfuit à Dora, et Antiochus assiège cette ville par mer et par terre (℣℣. 10-14). — Les ambassadeurs des Juifs reviennent de Rome apportant à plusieurs rois des copies du traité d'alliance conclu, et l'ordre à ces monarques de respecter ce traité (℣℣. 15-24). — Antiochus poursuit le siège de Dora et contraint Tryphon à prendre la fuite. Simon lui envoie des troupes et de l'argent. Antiochus les refuse et le menace s'il ne se soumet à ses ordres. Il envoie ensuite Cendebée en Judée avec une grande armée pour persécuter les Juifs (℣℣. 25-41).

1. Or le roi Antiochus, fils de Démétrius, envoya des îles de la mer des lettres à Simon prêtre et prince de la nation des Juifs et à toute la nation.

1. Et misit rex Antiochus filius Demetrii epistolas ab insulis maris Simoni sacerdoti, et principi gentis Judæorum, et universæ genti ;

---

ment ne font plus partie du document. — *In peribolo sanctorum.* C'est sans doute la cour qui entourait le temple, et ce doit être la cour extérieure, celle où tout le peuple pénétrait et où il pouvait lire le document inscrit sur la table d'airain. Cfr. ℣. 26 et XI, 37.

49. — Mich. et Gaab ont contesté l'authenticité de cette table d'airain, à cause de prétendues difficultés; Grimm la conteste également à cause du manque d'exactitude chronologique dans la citation des faits; il ne voit dans le texte sacré qu'un résumé du document. Ewald et Hitzig ont suffisamment réfuté ces attaques. Keil qui partage leur avis, fait observer que si l'auteur ne s'attache pas à citer la chronologie des faits, c'est qu'il ne tenait pas à le faire et qu'il n'avait en vue que l'énumération des hauts faits qui avaient illustré Simon, et qui étaient la cause de l'insigne distinction qui lui était décernée par l'assemblée du peuple.

Chap. xv. — 1. — *Antiochus filii Demetrii.* C'est Antiochus VII, fils de Démétrius I Soter. Cet Antiochus était le jeune frère de Démétrius II, qui fut fait prisonnier par les Parthes. Cfr. XIV, 3. Il reçut plus tard le nom de Sidetès, de la ville de Sida en Pamphylie où il avait été élevé, disent les uns, Cfr. Euseb., Chron. armen. I, tandis que d'autres font dériver ce surnom de צוד, « il a chassé », à cause de la passion de ce monarque pour la chasse. Pendant la captivité de Démétrius II, la cause de ce monarque fut défendue contre Tryphon, par les généraux du roi prisonnier, par Denys en Mésopotamie, par Sarpedon et par Palamèdes en Syrie et par Aeschion en Séleucie, tandis que pendant ce temps-là Antiochus VII errait en fugitif, aucune ville ne voulant le recevoir dans la crainte de s'attirer la vengeance de Tryphon. Cfr. Diod. Sic. Démétrius II ayant épousé pendant sa captivité, Rodogune, fille du roi des Parthes, Cléopâtre, sa femme répudiée qui était en Séleucie, auprès du général Aeschion, appela auprès d'elle son jeune beau-frère, Antiochus VII, et lui offrit sa main et le trône de Syrie. C'est à tort que l'historien Josèphe, Antiq., XIII, 7, 1, 2 place la lettre adressée à Simon après le mariage d'Antiochus avec Cléopâtre. Cette lettre est bien antérieure à

2. Et erant continentes hunc modum : REX ANTIOCHUS Simoni sacerdoti magno, et genti Judæorum, salutem.

3. Quoniam quidem pestilentes obtinuerunt regnum patrum nostrorum, volo autem vendicare regnum, et restituere illud sicut erat antea; et electam feci multitudinem exercitus, et feci naves bellicas.

4. Volo autem procedere per regionem, ut ulciscar in eos qui corruperunt regionem nostram, et qui desolaverunt civitates multas in regno meo.

5. Nunc ergo statuo tibi omnes oblationes quas remiserunt tibi ante me omnes reges, et quæcumque alia dona remiserunt tibi;

6. Et permitto tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tua;

7. Jerusalem autem sanctam esse, et liberam; et omnia arma quæ fabricata sunt, et præsidia, quæ construxisti, quæ tenes, maneant tibi.

8. Et omne debitum regis, et quæ

2. Et le contenu était le suivant : Le roi Antiochus à Simon grand-prêtre, et à la nation des Juifs, salut.

3. Parce que quelques pervers se sont emparé du royaume de nos pères, je veux le revendiquer et le rétablir comme il était auparavant. C'est pourquoi j'ai levé une grande armée d'élite, et j'ai appareillé des vaisseaux.

4. Ainsi je veux pénétrer dans le pays, pour tirer vengeance de ceux qui ont ruiné nos provinces, et qui ont détruit de nombreuses villes dans mon royaume.

5. Maintenant donc je te remets tous les tributs que tous les rois, mes prédécesseurs, t'ont remis, et tous les autres dons qu'ils t'ont faits.

6. Je te permets aussi de faire battre dans ton pays la monnaie à ton empreinte.

7. Que Jérusalem aussi soit sainte et libre; et que toutes les armes qui ont été fabriquées et que toutes les forteresses que tu as construites et celles que tu occupes, te soient concédées.

8. Et toutes redevances pour le

---

cet évènement. C'est à Rhodes, où il se trouvait, qu'Antiochus apprit que son frère était prisonnier, et aussitôt il s'empressa d'écrire à Simon pour s'assurer son concours. Cfr. Appien, Syr., 68.

2. — *Rex Antiochus.* Antiochus se dit roi par droit de naissance, quoiqu'il ne fût pas encore monté sur le trône. — *Simoni sacerdoti magno et genti Judæorum.* Le grec dit : « A Simon grand-prêtre et prince, et au peuple juif. »

3. — *Pestilentes.* Même expression que x, 61. Ces corrupteurs sont Tryphon et Mithridate. Cfr. XII, 19 et XIV, 2.

5. — *Omnes ablationes.* Le grec dit : πάντα τὰ ἀφειρέματα qui pourrait se traduire par « ablationes » les levées, les impôts.

6. — *Facere percussuram proprii numismatis.* Le droit de battre monnaie était une conséquence naturelle de l'autonomie de la Judée accordée à Simon. Cfr. XIII, 42. On a cru longtemps qu'il existait des monnaies frappées par Simon Machabée. Le savant Espagnol François Perez Bayer dans son écrit « De nummis Hebræo-Samaritanis » avait démontré qu'il fallait attribuer à Simon certaines monnaies portant une ancienne inscription hébraïque, et faisant mention de la première, de la seconde, de la troisième, ou de la quatrième année de la délivrance d'Israël. F. de Saulcy, Recherches sur la numismatique judaïque, Paris 1854, et dans la Revue Numismatique 1864, p. 373, a réfuté cette opinion. Il a démontré qu'il n'existait aucune monnaie du grand-prêtre Simon; celles dont parle Perez Bayer doivent être d'après Ewald, attribuées non pas à Simon Machabée, mais à un autre Simon, surnommé Bar Kokab et qui fut l'auteur du dernier soulèvement des Juifs. Keil.

7. — De semblables concessions avaient déjà été accordées précédemment par les rois de Syrie. Cfr. x, 31 et XIV, 33.

8. — Cfr. XIII, 39.

roi, et tout ce qui appartiendra au roi, te seront remis depuis ce temps et à jamais.

9. Et lorsque nous aurons reconquis notre royaume, nous te glorifierons, toi et ton peuple et le temple, avec une grande distinction, en sorte que votre gloire sera manifestée dans toute la terre.

10. En la cent soixante-quatorzième année, Antiochus marcha vers la terre de ses pères, et toutes les troupes vinrent aussitôt vers lui, de sorte que peu d'hommes demeurèrent avec Tryphon.

11. Et le roi Antiochus le poursuivit : et il vint à Dora en s'enfuyant le long de la mer.

12. Car il vit bien que les malheurs l'accablaient et l'armée l'abandonna.

13. Et Antiochus campa devant Dora avec cent vingt mille combattants et huit mille cavaliers;

14. Et il investit la ville, et des vaisseaux s'avancèrent sur la mer; et ils pressèrent la ville par mer et par terre, sans permettre à personne d'y entrer ou d'en sortir.

15. Cependant Numénius et ceux qui avaient été avec lui revinrent de la ville de Rome, ayant des lettres écrites aux rois et aux royaumes, qui contenaient ce qui suit :

futura sunt regi, ex hoc, et in totu tempus remittuntur tibi.

9. Cum autem obtinuerimus r gnum nostrum, glorificabimus t et gentem tuam, et templum glor magna, ita ut manifestetur glor vestra in universa terra.

10. Anno centesimo septuagesin quarto exiit Antiochus in terra patrum suorum, et convenerunt eum omnes exercitus, ita ut pau relicti essent cum Tryphone.

11. Et insecutus est eum Ant chus rex, et venit Doram fugie per maritimam;

12. Sciebat enim quod congr gata sunt mala in eum, et reliq eum exercitus.

13. Et applicuit Antiochus sup Doram cum centum viginti millib virorum belligeratorum, et octo m libus equitum;

14. Et circuivit civitatem, et na a mari accesserunt; et vexab civitatem a terra et mari, et ne nem sinebant ingredi vel egre

15. Venit autem Numenius, qui cum eo fuerant, ab urbe Ron habentes epistolas regibus et reg nibus scriptas, in quibus conti bantur hæc :

---

9. — *Cum obtinuerimus regnum nostrum.* Le grec dit : κρατήσωμεν τῆς βασιλείας et l'ed. de Compl. καταστήσωμεν τὴν βασιλείαν. Le texte syr. se sert aussi de cette dernière expression.

10. — *Anno centesimo septuagesimo quarto.* C'est l'an 138 avant Jésus-Christ. — *Exiit Antiochus.* Antiochus partit de Séleucie, où il s'était uni à Cléopâtre, et il marcha droit sur la Syrie. Il savait combien Tryphon y était détesté à cause de ses cruautés, et il comptait bien bénéficier de cette situation.

11. — *Et insecutus est eum.* Jos., Antiq., XIII, 7, 2 rapporte que Tryphon s'enfuit d'abord en Phénicie, et que, pressé par son adversaire, il fut obligé de se réfugier à Dora. *Dora* ou Dor, τὰ Δωρᾶ ou ἡ Δῶρα, en hébr. דאר ou דור, était une ville chananéenne d la tribu d'Aser, donnée aux fils de Man et habitée plus tard par les descendant Joseph. Elle fut bâtie par les Phéniciens, les bords de la mer Méditerranée, près mont Carmel. Son territoire est nom III Rois, IV, 11 Néphat-Dor. Aujourd cette localité est un village du nom de T tura ou Tortura où l'on rencontre des ru considérables. Cfr. Josué, XI, 2.

14. — *Et naves a mari accesserunt.* navires venant se joindre à l'armée d'An chus, il put cerner complètement la vill Dora, de telle sorte que personne ne pou ni y entrer ni en sortir.

15. — *Venit... Numenius.* Cfr. XIV, 24 *Habentes epistolas.* Non pas les lettres aut

16. Lucius, consul Romanorum, Ptolemæo regi salutem.

17. Legati Judæorum venerunt ad nos amici nostri, renovantes pristinam amicitiam et societatem, missi a Simone principe sacerdotum, et populo Judæorum.

18. Attulerunt autem et clypeum aureum mnarum mille.

19. Placuit itaque nobis scribere regibus, et regionibus, ut non inferant illis mala, neque impugnent eos, et civitates eorum, et regiones eorum; et ut non ferant auxilium pugnantibus adversus eos.

20. Visum autem est nobis accipere ab eis clypeum.

21. Si qui ergo pestilentes refugerunt de regione ipsorum ad vos, tradite eos Simoni principi sacerdotum, ut vindicet in eos secundum legem suam.

22. Hæc eadem scripta sunt Demetrio regi et Attalo, et Ariarathi, et Arsaci;

16. Lucius, consul des Romains, au roi Ptolémée, salut.

17. Les ambassadeurs des Juifs nos amis, envoyés par Simon, le grand-prêtre, et par le peuple des Juifs pour renouveler l'ancienne amitié et l'alliance, sont venus vers nous.

18. Or ils ont apporté un bouclier d'or de mille mines.

19. C'est pourquoi il nous a plu d'écrire aux rois et aux royaumes de ne leur faire aucun mal et de ne pas les attaquer ni eux, ni leurs villes, ni leur pays, et de ne pas porter secours à ceux qui combattaient contre eux.

20. Et il nous a semblé bon de recevoir d'eux ce bouclier.

21. Si donc quelques hommes pervers se sont enfuis de leur pays vers vous, livrez-les à Simon le prince des prêtres, afin qu'il se venge d'eux selon sa loi.

22. Et les mêmes choses furent écrites au roi Démétrius et à Attale, et à Ariarathe, et à Arsace,

---

tiques, mais des copies de ces lettres; cela ressort du ℣. 24 où il est dit expressément que les Romains envoyèrent au grand-prêtre Simon une copie des lettres. — *Et regionibus*. Ce sont les pays qui vivaient indépendants sous la suzeraineté de Rome. Keil.

16. — *Lucius consul*. Ce consul était probablement Lucius Calpurnius Piso qui était premier consul et qui avait pour collègue Marcus Popillius Lénas, l'an 139 avant Jésus-Christ. — *Ptolemæo regi*. Le texte sacré ne cite que la lettre adressée au roi d'Egypte, parce que les lettres adressées aux autres monarques lui étaient semblables. Cfr. ℣. 22. Ce Ptolémée dont il est fait mention ici est Ptolémée VII, surnommé Physcon, qui régna vingt-neuf ans après la mort de son frère Philométor.

20. — *Accipere ab eis clypeum*. En acceptant le bouclier envoyé par les Juifs, les Romains s'engageaient à les protéger. Cfr. XIV, 24.

21. — *Tradite eos Simoni*. Et Wernsd. de s'écrier : « Quando Romani unquam regi imperarunt, ut noxios profugos magistratui redderet? » Malgré cette exclamation, la chose s'est faite cependant. Ewald, Gesch., IV et Jos., Ant., XVIII, 3, 5 et bell. jud., I, 24, 2 nous apprennent que le roi Hérode avait reçu de l'empereur Auguste de pleins pouvoirs pour faire arrêter dans tout l'empire les Juifs fugitifs et se les faire livrer. Cfr. Polyb., XXII, 23, 10 et Tit. Liv. XXXVIII, 38.

22. — *Scripta sunt Demetrio regi*. Cette lettre fut adressée à Démétrius soit parce que les Romains ignoraient sa captivité chez les Parthes, soit parce que ce monarque n'était pas encore prisonnier à l'époque de l'envoi de la lettre. — *Et Attalo*. Cet Attale était roi de Pergame. C'est probablement Attale II dit Philadelphus dont parle Strabon, XIII. Son successeur Attale III, dit Philométor, n'étant monté sur le trône qu'en 138 avant Jésus-Christ, il est difficile, par raison chronologique, de faire adresser la lettre à ce monarque. — *Et Ariarathi*. Ἀριαράθῃς, l'édit. de Compl. dit Ἀράθῃ, d'où Luther a fait Aretas. Ariarathe est un nom porté par dix princes qui régnèrent en Cappadoce, de l'an 370 jusqu'à l'an 92 avant Jésus-Christ. Celui dont il est ici question est Ariarathe VI, surnommé Philopator, qui mourut l'an 130 avant Jésus-

23. Et à tous les pays, et à Lampsaque, et aux Spartiates, et à Délos, et à Mynde, et à Sicyone, et en Carie, et à Samos, et en Pamphilie, et en Lycie, et à Halicarnasse, et à Coos, et à Sides, et à Aradon, et à Rhodes, et en Phasélide, et en Gortyne, et en Gnide, et à Chypre, et à Cyrène.

24. Et ils en firent une copie pour Simon, prince des prêtres et pour le peuple des Juifs.

25. Or Antiochus pour la seconde

23. Et in omnes regiones; et Lampsaco, et Spartiatis, et in Delum, et in Myndum, et in Sicyonem, et in Cariam, et in Samum, et in Pamphyliam, et in Lyciam, et in Alicarnassum, et in Coo, et in Siden, et in Aradon, et in Rhodum, et in Phaselidem, et in Gortynam, et Gnidum, et Cyprum, et Cyrenen.

24. Exemplum autem eorum scripserunt Simoni principi sacerdotum, et populo Judæorum.

25. Antiochus autem rex appli-

Christ. — *Et Arsaci.* C'est le roi des Parthes dont il a été question XIV, 2, et qui fit Démétrius prisonnier.

23. — *Et Lampsaco.* En grec Σαμψάμῃ qui est un nom inconnu. Lampsaque est une ville de l'Asie-Mineure, dans la Mysie, sur la Propontide, à l'entrée de l'Hellespont, célèbre par ses vins et le culte de Priape. Cette ville n'est mentionnée dans la Bible que dans ce seul passage. — *Et Spartiatis.* Cfr. XII, 7. — *Et in Delum.* Délos est la plus petite des îles Cyclades, dans l'archipel. Elle renfermait le mont Cynthus et était consacrée à Apollon et à Diane. Après la ruine de Corinthe, Délos devint le centre d'un commerce important. Aujourd'hui c'est une île inculte et déserte nommée Dili. — *Et in Myndum.* Ville de la Carie occidentale, située sur le golfe d'Iassus, était une colonie des Doriens. Elle est nommée aujourd'hui Mentech. — *Et in Sicyonem.* Sicyone, aujourd'hui Vasilica, ville du Péloponèse, à l'embouchure de l'Asopus, à l'ouest de Corinthe. Sa fondation remontait, disait-on, au XXIe siècle avant Jésus-Christ, et elle eut pour premiers habitants les Telchines. — *Et in Cariam.* La Carie est une province du sud-est de l'Asie-Mineure. L'édit. de Compl. écrit Καρίδα qui serait d'après Mich. une ville de Phrygie. — *Et in Samum.* Samos, en turc Sousam-Adassi, île de la mer Egée, près des côtes d'Ionie. — *Et in Pamphyliam.* La Pamphylie était une contrée de l'Asie-Mineure, sur la Méditerranée, entre la Lycie à l'ouest, et la Cilicie à l'est. C'est à tort que la Bible de Vence fait de la Pamphylie une ville de Cilicie. — *Et in Lyciam.* C'était une région de l'Asie-Mineure, située entre la Carie au nord, la Pamphylie à l'est et la Méditerranée, au sud et à l'ouest. — *Et in Alicarnassum.* Halicarnasse, aujourd'hui Bodroun, était la principale ville de la Carie, située sur une presqu'île, au nord du golfe Céramique. Elle fut la patrie d'Hérodote et de l'historien Denys d'Halicarnasse. — *Et in Coo.* Cos, petite île de la mer Egée, célèbre par ses vignobles, à l'ouest de Gnide. — *Et in Siden.* Il ne s'agit pas ici, comme l'ont prétendu quelques commentateurs, de la ville de Sidon, capitale de la Phénicie, mais de la ville de Side, en Pamphylie, port de mer entre l'embouchure du Mélas et de l'Eurymédon. Cette localité est aujourd'hui appelée Eski-Adalia. — *Et in Aradon.* Aradus, aujourd'hui Arek, île de la côte de Phénicie, à l'embouchure de l'Eleuthère. Cfr. XI, 7. Elle était jointe par un pont au continent. — *Et in Rhodum.* Ile célèbre de la Méditerranée, en face de la Carie. — *Et in Phaselidem.* Ville de Lycie avec trois ports de mer. Elle fut détruite l'an 78 avant Jésus-Christ, pendant la guerre des Romains contre les pirates. Elle fut rebâtie plus tard; mais aujourd'hui il n'en reste que des ruines. — *Et in Gortynam.* Ville de l'île de Crète, située sur la côte occidentale et sur le fleuve Léthé. — *Et Gnidum.* Non pas la péninsule de Gnide dans la mer Egée; mais la ville de Gnide en Carie. Cela ressort du texte grec qui écrit Κνίδον, tandis que l'île de Gnide s'écrirait Κνιδία. Cfr. Hérod. I 174 et Srab., X, 488. — *Et Cyprum.* Cypre ou Chypre, île de la Méditerranée, proche de la côte de Syrie. — *Et Cyrenen.* Ville importante de la Lybie, dans cette partie de l'Afrique septentrionale appelée anciennement Cyrénaïque et aussi Pentapole, située entre le territoire de Carthage à l'ouest et l'Egypte à l'est. Les Juifs habitant Cyrène, aux temps des Machabées, étaient très nombreux. Les Septante ne suivent pas le même ordre que la Vulgate dans l'énumération de ces différentes localités. Après avoir nommé Halicarnasse, le texte grec continue : « et à Rhodes et à Phasélis, et à Cos, et à Side, et à Aradus, et à Gortyne, et à Gnide, et à Cypre, et à Cyrène. »

25. — *Secundo.* Le grec dit : ἐν τῇ δευτέρᾳ, qui signifie, non pas une seconde fois, mais le second jour, c'est-à-dire après qu'il eut investi la ville. Cfr. ✝. 14. (Grimm). L'auteur

cuit castra in Doram secundo, admovens ei semper manus, et machinas faciens; et conclusit Tryphonem, ne procederet.

26. Et misit ad eum Simon duo millia virorum electorum in auxilium, et argentum, et aurum, et vasa copiosa;

27. Et noluit ea accipere, sed rupit omnia, quæ pactus est cum eo antea, et alienavit se ab eo.

28. Et misit ad eum Athenobium unum de amicis suis, ut tractaret cum ipso, dicens : Vos tenetis Joppen, et Gazaram, et arcem quæ est in Jerusalem, civitates regni mei;

29. Fines earum desolastis, et fecistis plagam magnam in terra, et dominati estis per loca multa in regno meo.

30. Nunc ergo tradite civitates quas occupastis; et tributa locorum, in quibus dominati estis extra fines Judææ;

31. Sin autem, date pro illis quingenta talenta argenti, et exterminii, quod exterminastis, et tributorum civitatum alia talenta quingenta; sin autem, veniemus, et expugnabimus vos.

32. Et venit Athenobius amicus

fois assiégea Dora, s'approchant toujours de plus près, et construisant des machines : et il enferma Tryphon, pour qu'il n'en sortît point.

26. Alors Simon lui envoya un secours de deux mille hommes d'élite; et de l'argent et de l'or, et beaucoup de vases précieux.

27. Mais il ne voulut point les recevoir, et il rompit tout ce dont il était convenu auparavant avec lui et il s'éloigna de lui.

28. Ensuite il lui envoya Athénobius, l'un de ses amis, pour traiter avec lui, disant : Vous occupez Joppé et Gazara, et la citadelle de Jérusalem, qui sont des villes de mon royaume.

29. Vous en avez désolé tous les environs, et vous avez fait un grand ravage dans le pays, et vous vous êtes emparés de beaucoup de localités dans mon royaume.

30. Maintenant donc, rendez les villes que vous avez occupées, et les tributs des lieux sur lesquels vous avez dominé hors des frontières de la Judée;

31. Sinon, donnez cinq cents talents d'argent, ainsi que cinq cents autres talents pour le dégât que vous avez fait, et pour les tributs des villes : autrement nous viendrons et nous vous attaquerons.

32. Et Athénobius, l'ami du roi,

---

sacré revient un instant dans ce verset sur le siège de Dora, mais il ne s'y arrête pas, et reprend de suite l'exposé de la conduite d'Antiochus à l'égard des Juifs, indiquant seulement en passant la défaite de Tryphon et sa fuite.

27. — *Et noluit ea accipere.* Antiochus tenant Tryphon bloqué dans Dora, comprit qu'il pouvait remporter seul la victoire et qu'il n'avait plus besoin du secours de Simon. Aussi il refusa ses présents. Il fit plus. Suivant les errements des rois syriens, ses prédécesseurs, il révoqua les promesses faites aux Juifs ℣℣. 5 et s., et il leur envoya Anthenobius pour exiger la reddition des villes occupées par Simon.

28. — *Vos tenetis Joppen.* Antiochus, pour ne pas se donner l'apparence de violer ses promesses, établit une distinction entre le territoire des Juifs « fines Judæorum » ℣. 30, et les villes qu'ils ont occupées et qu'il considère comme la propriété des Syriens. Il semble se croire fondé à réclamer même la citadelle de Jérusalem, parce qu'ayant été bâtie par son grand oncle Antiochus IV, Epiphane, elle appartenait aux rois de Syrie.

29. — *Loca multa in regno meo.* Parmi ces lieux, on peut citer Accaron, Cfr. x, 89, Gaza, Cfr. xi, 61, Adiada, Cfr. xii, 38, etc.

32. — *Gloriam Simonis.* C'est-à-dire la magnificence de sa maison. — *Claritatem in auro et argento.* Le grec dit : κυλικεῖον, le buf-

vint à Jérusalem, et il vit la gloire de Simon, et sa magnificence en or et en argent et ses grandes richesses, et il en fut étonné, et il lui rapporta les paroles du roi.

33. Et Simon lui répondit et lui dit : Nous n'avons ni pris la terre, ni retenu le bien d'autrui, mais l'héritage de nos pères, qui avait été possédé injustement par nos ennemis, pendant quelque temps.

34. Mais comme les temps nous ont été favorables, nous avons repris l'héritage de nos pères.

35. Et quant à Joppé et à Gazara, que tu demandes, elles ont causé de grands maux au peuple ainsi qu'à notre pays : cependant nous donnerons pour elles cent talents. Et Athenobius ne lui répondit pas un mot.

36. Mais il retourna tout en colère vers le roi, et il lui redit ces paroles, et la magnificence de Simon, et tout ce qu'il avait vu : et le roi fut transporté d'une grande colère.

37. Or Tryphon s'enfuit dans un navire à Orthosias.

38. Et le roi établit Cendébéus commandant du littoral, et il lui donna une armée de fantassins et de cavaliers.

39. Puis, il lui ordonna de conduire son camp contre la Judée, et il le chargea de fortifier Gédor, et de

regis in Jerusalem, et vidit gloriam Simonis, et claritatem in auro et argento, et apparatum copiosum, et obstupuit; et retulit ei verba regis.

33. Et respondit ei Simon, et dixit ei : Neque alienam terram sumpsimus, neque aliena detinemus, sed hæreditatem patrum nostrorum, quæ injuste ab inimicis nostris aliquo tempore possessa est.

34. Nos vero tempus habentes, vindicamus hæreditatem patrum nostrorum.

35. Nam de Joppe et Gazara quæ expostulas, ipsi faciebant in populo plagam magnam, et in regione nostra; horum damus talenta centum. Et non respondit ei Athenobius verbum.

36. Reversus autem cum ira ad regem, renuntiavit ei verba ista, et gloriam Simonis, et universa quæ vidit; et iratus est rex ira magna.

37. Tryphon autem fugit navi in Orthosiada.

38. Et constituit rex Cendebæum ducem maritimum, et exercitum peditum et equitum dedit illi.

39. Et mandavit illi movere castra contra faciem Judææ; et mandavit ei ædificare Gedorem, et obstruere

---

fet couvert de vases d'or et d'argent. L'autorisation d'avoir des meubles et de la vaisselle d'or et d'argent avait été accordée à Simon par Antiochus IV. Cfr. XI, 58.

35. — *Nam de Joppe et de Gazara*. Joppe et Gazara avaient fait beaucoup de mal à la Judée. Simon, conformément au droit de la guerre, avait cru pouvoir les châtier. Cependant, comme c'étaient des villes conquises, Simon offre cent talents d'indemnité au roi de Syrie. Cfr. XII, 33 et XIII, 43.

37. — *Tryphon autem fugit... in Orthosiada*. Malgré le siège de Dora, Tryphon réussit à s'échapper et gagna Orthosias, port de mer de la Phénicie, au sud de l'embouchure de l'Eleuthère, au nord de Tripoli. Josèphe, Ant., XIII, 7, 2 qui rapporte cet évènement, nous dit que Tryphon s'enfuit à Apamée, qui était une ville de Syrie. Un autre auteur, Charax, prêtre idolâtre qui écrivit à l'époque d'Adrien, et qui est cité dans Mulleri Fragm. græc. hist. t. III p. 644, fr. 14, nous apprend que Tryphon se réfugia à Ptolémaïde. Grimm, pour mettre d'accord ces trois indications, pense que Tryphon alla d'abord de Dora à Ptolémaïde, puis à Orthosias, et qu'enfin il se fixa à Apamée, où il avait été élevé, Cfr. XI, 38 et où il fut tué. Appien, Syr., 68, nous rapporte aussi que Tryphon fut mis à mort par Antiochus.

38. — *Ducem maritimum*. Il lui donna le gouvernement de toute la côte de Syrie.

39. — *Ædificare Gedorem*. Gedor, aujourd'hui Ghedera, était située sur le territoire

portas civitatis, et debellare populum. Rex autem persequebatur Tryphonem.

40. Et pervenit Cendebæus Jamniam, et cœpit irritare plebem, et conculcare Judæam, et captivare populum, et interficere, et ædificare Gedorem.

41. Et collocavit illic equites, et exercitum, ut egressi perambularent viam Judææ, sicut constituit ei rex.

fermer les portes de la cité, et de guerroyer contre le peuple. Cependant le roi poursuivit Tryphon.

40. Et Cendébéus parvint à Jamnia, et il commença à irriter la nation, et à ravager la Judée, et à faire le peuple prisonnier, et à tuer, et à fortifier Gédor.

41. Il y mit des cavaliers et une armée, afin que sortant de là, ils se répandissent sur la route de la Judée, ainsi que le roi l'avait ordonné.

CHAPITRE XVI

Simon se sentant vieillir, cède le commandement en chef de l'armée à Judas et à Jean surnommé Hyrcan, ses deux fils aînés, qui marchent contre Cendebée et remportent une victoire décisive (℣℣. 1-10). — Ptolémée, gendre de Simon, désirant s'emparer du gouvernement de la Judée, attire son beau-père ainsi que les deux fils de ce dernier, Mathathias et Judas, dans la forteresse de Doch, où il les fait assassiner pendant un festin. Il veut aussi tuer Jean Hyrcan; mais celui-ci en est informé, s'empare des meurtriers et les fait mettre à mort (℣℣. 11-22). — Conclusion du livre (℣℣. 23-24).

1. Et ascendit Joannes de Gazaris, et nuntiavit Simoni patri suo quæ fecit Cendebæus in populo ipsorum.

2. Et vocavit Simon duos filios seniores Judam et Joannem, et ait illis : Ego, et fratres mei, et domus patris mei, expugnavimus hostes Israël ab adolescentia usque in hunc diem; et prosperatum est in manibus nostris liberare Israel aliquoties.

3. Nunc autem senui, sed estote loco meo, et fratres mei, et egressi pugnate pro gente nostra; auxilium vero de cœlo vobiscum sit.

1. Or Jean monta de Gazara, et annonça à Simon son père ce que Cendébéus avait fait contre leur peuple.

2. Et Simon appela ses deux fils aînés, Judas et Jean, et il leur dit : Moi et mes frères et la maison de mon père, avons combattu contre les ennemis d'Israël, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour : et nous avons parfois réussi à délivrer par nos mains Israël.

3. Mais maintenant je suis vieux : donc vous, prenez ma place et la place de mes frères, et allez et combattez pour notre peuple; et que le secours du ciel soit avec vous.

---

des Philistins, au sud-est de Jamnia. Cfr. Josué xv. 36. Le grec dit Κεδρών, comme la Vulg. xvi, 9 Le texte syr. écrit Chebron.

40. — *Irritare plebem.* Il irrita le peuple par des invasions en Judée.

Chap. xvi. — 1. — *Ascendit Joannes de Gazaris.* Cfr. xiii, 54.

2. — *Judam et Joannem.* Simon avait un troisième fils nommé Mathathias. Cfr. ℣. 14.

3. — *Nunc autem senui.* Le grec dit :

4. Et il choisit dans la contrée vingt mille combattants et des cavaliers; et ils marchèrent contre Cendébéus, et ils campèrent la nuit à Modin.

5. Et ils se levèrent au matin et ils s'en allèrent dans la plaine, et voilà qu'une grande armée de fantassins et de cavaliers marcha contre eux; et le lit d'un torrent les séparait.

6. Et il campa en face d'eux, lui et son peuple, et il vit que son peuple craignait de traverser le torrent, il passa le premier; et ses hommes le virent et ils passèrent après lui.

7. Et il divisa le peuple, et les cavaliers au milieu des fantassins; or la cavalerie des ennemis était très nombreuse.

8. Et ils firent retentir les trompettes sacrées, et Cendébéus fut mis en fuite et toute son armée, et de nombreux blessés périrent; et le reste s'enfuit dans la forteresse.

9. Alors Judas, frère de Jean, fut blessé. Mais Jean les poursuivit, jusqu'à ce qu'il arriva à Cédron qu'il avait bâti.

10. Et ils s'enfuirent jusqu'aux tours qui étaient dans les champs d'Azot, et il les brûla par le feu.

4. Et elegit de regione viginti millia virorum belligeratorum, et equites; et profecti sunt ad Cendebæum; et dormierunt in Modin.

5. Et surrexerunt mane, et abierunt in campum, et ecce exercitus copiosus in obviam illis peditum, et equitum, et fluvius torrens erat inter medium ipsorum.

6. Et admovit castra contra faciem eorum ipse, et populus ejus, et vidit populum trepidantem ad transfretandum torrentem, et transfretavit primus; et viderunt eum viri, et transierunt post eum.

7. Et divisit populum, et equites in medio peditum; erat autem equitatus adversariorum copiosus nimis.

8. Et exclamaverunt sacris tubis, et in fugam conversus est Cendebæus, et castra ejus; et ceciderunt ex eis multi vulnerati; residui autem in munitionem fugerunt.

9. Tunc vulneratus est Judas frater Joannis; Joannes autem insecutus est eos, donec venit Cedronem quam ædificavit.

10. Et fugerunt usque ad turres quæ erant in agris Azoti, et succendit eas igni. Et ceciderunt ex illis

---

« Mais maintenant je suis vieux, et vous êtes, par la grâce (divine) devenus vaillants dans les années; prenez donc ma place et celle de mon frère », etc. Le texte syr. d'accord avec la Vulg. dit au pluriel : « mes frères », *fratres mei*.

4. — *In Modin*. Cette ville était le berceau des Machabées, Cfr. II, 1, qui y avaient leur sépulture de famille. Cfr. XIII, 25 et suiv.

6. — *Ipse*. Au ℣. 2, il a été question de deux fils de Simon. Ici évidemment, il s'agit de Jean, qui, d'après XIII, 53, était le plus vaillant et qui connaissait le mieux la contrée.

7. — *Et equites in medio peditum*. Mich. fait remarquer que dans la stratégie ordinaire, la cavalerie servait à couvrir les rangs de l'infanterie. Jean en disposa autrement cette fois, parce qu'il n'était pas assez sûr de sa cavalerie et qu'il voulait peu à peu l'habituer au combat.

8. — *Sacris tubis*. Les trompettes sont appelées saintes, parce qu'elles appartenaient au sanctuaire et qu'elles étaient sonnées par les prêtres. Cfr. Nomb., X, 9. Le mot *sacris* ne se trouve pas dans le texte syr. ni dans plusieurs manuscrits d'Alexandrie, ni dans l'édit. de Compl.

9. — *Donec venit Cedronem*. Cédron c'est Gedor. Cfr. XV. 39. Les Septante écrivent d'ailleurs aux deux endroits : Κεδρών.

10. — *Fugerunt usque ad turres*. Les fugitifs qui ne purent trouver asile à Cédron, s'enfuirent jusqu'aux tours construites pour les gardiens et pour les bergers aux champs d'Azot. — *Et succendit eas*. Le grec dit : καὶ ἐνεπύρισεν αὐτὴν : il incendia, non pas les champs d'Azot, mais la ville elle-même. —

duo millia virorum, et reversus est in Judæam in pace.

11. Et Ptolemæus filius Abobi constitutus erat dux in campo Jericho, et habebat argentum, et aurum multum;

12. Erat enim gener summi sacerdotis.

13. Et exaltatum est cor ejus, et volebat obtinere regionem, et cogitabat dolum adversus Simonem, et filios ejus, ut tolleret eos.

14. Simon autem, perambulans civitates, quæ erant in regione Judææ, et sollicitudinem gerens earum, descendit in Jericho ipse, et Mathathias filius ejus, et Judas, anno centesimo septuagesimo septimo, mense undecimo, hic est mensis sabath.

15. Et suscepit eos filius Abobi in munitiunculam quæ vocatur Doch, cum dolo, quam ædificavit; et fecit eis convivium magnum, et abscondit illic viros.

16. Et cum inebriatus esset Simon, et filii ejus, surrexit Ptolemæus cum suis, et sumpserunt arma

Et deux mille d'entre eux perirent et il retourna en paix dans la Judée.

11. Or Ptolémée, fils d'Abob, avait été établi chef dans la plaine de Jéricho, et il avait beaucoup d'or et d'argent;

12. Car il était le gendre du grand-prêtre.

13. Et son cœur s'enorgueillit; et il voulut s'emparer du pays; et il méditait une trahison contre Simon et contre ses fils pour les perdre.

14. Or Simon qui parcourait les villes qui étaient dans le pays de la Judée, et qui était pour elles plein de sollicitude, vint à Jéricho, lui, Mathathias son fils et Judas, en l'an cent soixante dix-sept, le onzième mois, qui est le mois de sabath;

15. Et le fils d'Abob les accueillit avec perfidie dans un petit fort appelé Doch, qu'il avait fait bâtir, et il leur prépara un grand festin, et il y tint des hommes cachés.

16. Et quand Simon fut enivré ainsi que ses fils, Ptolémée se leva avec les siens et ils prirent leurs

---

Et ceciderunt duo millia virorum. Le texte syr. dit : trois mille hommes; trois manuscrits alexandrins disent : mille hommes.

11. — *Filius Abobi.* Le grec dit Ἀβούβου. — *In campo Jericho.* Τὸ πεδίον Ἱεριχώ, ערבות יריחו; on entend par la plaine de Jéricho cette partie de la vallée du Jourdain près de Jéricho où elle atteint une largeur de 20 stades sur une longueur de 70 stades. Cette plaine était un point stratégique important, à cause des gués du Jourdain qui s'y trouvaient et Simon en avait confié la garde à son gendre Ptolémée. — *Et habebat argentum et aurum multum.* Cette grande fortune provenait probablement de la dot de la fille de Simon que Ptolémée avait épousée. Cela ressort du ỳ. suiv. qui donne pour raison de sa grande fortune la circonstance qu'il était le gendre du grand-prêtre. Sa conduite n'en fut donc que plus odieuse.

13. — *Et exaltatum est cor ejus.* Cfr. I, 4. — *Et volebat obtinere regionem,* c'est-à-dire la Judée.

14. — *Anno centesimo septuagesimo septimo... mensis sabath.* Le mois de sabath, שבט, Cfr. Zach., I, 7, correspond au mois de février, et l'année 177 des Séleucides à l'an 135 avant J.-C.

15. — *Filius Abobi.* Mich. pense que c'est en signe de mépris que l'auteur sacré appelle Ptolémée du nom de son père, de même que Saül donnait à David le nom de fils d'Isaï. Le texte syr. dit : « Ptolémée, fils d'Abob. » — *Quæ vocatur Doch.* Le grec dit Δώκ, dans tous les manuscrits; Luther écrit Doch comme la Vulg.; Josèphe Δαγών. Il existe encore une source du nom de Duk, « Ain Duk » dont parle Robinson, Palest. II, au nord-ouest de Jéricho. Le célèbre voyageur a trouvé non loin de cette source des ruines d'anciennes fortifications. La citadelle de Doch était probablement un des forts bâtis par les Machabées, et dont il est question, IX, 50.

16. — *Et cum inebriatus esset Simon.* « Les catholiques », dit Grimm, « qui défendent la canonicité du livre des Machabées, sont obligés, par là même, de compter Simon parmi les saints de l'ancien Testament. » On n'est pas plus naïf. Aussi nous ne prendrons pas la peine de réfuter; nous en laisserons le soin

armes, et ils entrèrent dans la salle du festin et ils le tuèrent, ainsi que ses deux fils, et quelques-uns de ses serviteurs.

17. Il commit ainsi une grande trahison en Israël, et il rendit le mal pour le bien.

18. Et Ptolémée écrivit ceci, et envoya vers le roi, afin que celui-ci lui dépêchât une armée de secours, et qu'il lui livrât la contrée et ses villes, et les tributs.

19. Et il en envoya aussi d'autres à Gazara pour perdre Jean; et il expédia des lettres aux généraux, pour qu'ils vinssent à lui; il leur donnerait de l'argent et de l'or, et des présents.

20. Et il en envoya aussi d'autres pour occuper Jérusalem, et la montagne du temple.

21. Mais quelqu'un les ayant prévenus, annonça à Jean, dans Gazara, que son père avait péri ainsi que ses frères; et qu'il envoie aussi pour te tuer toi-même.

22. Or, lorsque Jean apprit cela, il fut extrêmement épouvanté, et il s'empara des gens qui étaient venus pour le perdre, et il les tua : car il reconnut qu'ils cherchaient à le perdre.

23. Et le reste de l'histoire de Jean, et de ses guerres, et des actions d'éclat qu'il accomplit vail-

sua, et intraverunt in convivium, et occiderunt eum, et duos filios ejus, et quosdam pueros ejus;

17. Et fecit deceptionem magnam in Israel, et reddidit mala pro bonis.

18. Et scripsit hæc Ptolemæus, et misit regi, ut mitteret ei exercitum in auxilium, et traderet ei regionem, et civitates eorum, et tributa.

19. Et misit alios in Gazaram tollere Joannem; et tribunis misit epistolas, ut venirent ad se, et daret eis argentum, et aurum, et dona.

20. Et alios misit occupare Jerusalem, et montem templi.

21. Et præcurrens quidam, nuntiavit Joanni in Gazara, quia periit pater ejus, et fratres ejus, et quia misit te quoque interfici.

22. Ut audivit autem, vehementer expavit; et comprehendit viros qui venerant perdere eum, et occidit eos; cognovit enim quia quærebant eum perdere.

23. Et cætera sermonum Joannis, et bellorum ejus, et bonarum virtutum quibus fortiter gessit, et ædi-

---

à chacun de nos lecteurs. Et le commentateur protestant continue que c'est pour ne pas nuire à la sainteté de Simon, et l'innocenter du péché d'ivrognerie que les catholiques pensent que Simon et ses fils ont été enivrés par un moyen artificiel. D'abord, quelque admiration que l'on ait pour les héroïques enfants du vieux Mathathias, il est fort possible que l'un d'eux se soit un jour enivré à un festin. Mais d'un autre côté, il n'est pas impossible, il est même assez probable, que pour obtenir une ivresse simultanée de Simon et de ses deux fils, Ptolémée ait eu recours à un moyen artificiel qui lui permit d'assurer le succès de sa criminelle entreprise. Remarquons, d'ailleurs, que chez les Hébreux « inebriari » signifie souvent simplement faire bonne chère. — *Quosdam pueros ejus*. En grec : τίνας τῶν παιδαρίων. Ce sont les serviteurs.

18. — *Misit regi*. Ce roi est Antiochus Sidetès.

19. — *Et misit... in Gazaram*. Gazara était le domicile de Jean. Cfr. XIII, 54.

20. — *Et montem templi*. La montagne du temple qui avait été solidement fortifiée, dominait la montagne de Sion et toute la ville de Jérusalem. Cfr. XIII, 53.

23. — *Et cætera sermonum Joannis*. Jean, surnommé Hyrcan, conserva pendant trente-et-un ans la souveraine sacrificature. Nous retrouverons au second livre des Mach.,

ficii murorum quos extruxit, et rerum gestarum ejus;

24. Ecce hæc scripta sunt in libro dierum sacerdotii ejus, ex quo factus est princeps sacerdotum post patrem suum.

lamment et de la construction des murailles qu'il rebâtit, et de ses entreprises,

24. Voilà que tout cela est écrit au livre des jours de son sacerdoce, depuis l'époque où il fut établi le prince des prêtres après son père.

III, 11, le surnom de Hyrcan, porté auparavant par un noble Israélite. Il est possible que ce nom vienne des Juifs qui furent exilés en Hyrcanie.

24. — *In libro dierum sacerdotii ejus.* Les annales du sacerdoce de Jean Hyrcan ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Jean Hyrcan mourut l'an 106 avant J. C., et avec sa mort commença la décadence de l'illustre famille des Machabées. Les descendants de Jean, tous ambitieux et incapables, passèrent leur vie à se disputer le pouvoir, et appelèrent l'an 63 avant J.-C. Pompée comme arbitre de leurs différends. Celui-ci arriva avec ses légions, prit Jérusalem d'assaut, imposa aux Juifs la dynastie d'Hérode, jusqu'au jour où Tite, l'an 70 après J.-C. détruisit avec Jérusalem l'autonomie de la Judée.

DEUXIÈME LIVRE
DES MACHABÉES

CHAPITRE I

Après les saluts d'usage, les Juifs de Jérusalem rappellent aux Juifs d'Egypte, une lettre qu'ils leur ont adressée l'an 169 des Grecs (144 avant Jésus-Christ), pressés qu'ils étaient par toutes sortes de tribulations dont le Seigneur les a heureusement délivrés, et ils engagent leurs frères d'Egypte à s'unir d'intention à la fête établie à Jérusalem en mémoire de leur heureuse délivrance (℣℣. 1-9). — Seconde lettre des Juifs de Jérusalem aux Juifs d'Egypte. Ils rendent grâces à Dieu des périls dont il les a préservés (℣℣. 10-17); — ils expriment leur intention de célébrer la fête de la purification du temple (℣. 18). — Pour faire ressortir l'excellence du temple de Jérusalem, la lettre rapporte la légende de la découverte du feu sacré par Néhémias (℣℣. 19-36).

1. Les Juifs qui sont dans Jérusalem et dans le pays de Judée, aux Juifs leurs frères qui sont en Egypte, salut et heureuse paix.

2. Que Dieu vous comble de biens, et qu'il se souvienne de l'alliance qu'il a faite avec Abraham et Isaac et Jacob, ses fidèles serviteurs;

3. Qu'il vous donne à tous un cœur, afin que vous l'adoriez, et que vous accomplissiez sa volonté de grand cœur et de bon gré.

4. Qu'il ouvre votre cœur à sa

1. FRATRIBUS qui sunt per Ægyptum, Judæis, salutem dicunt fratres qui sunt in Jerosolymis, Judæi, et qui in regione Judææ, et pacem bonam.

2. Benefaciat vobis Deus, et meminerit testamenti sui, quod locutus est ad Abraham, et Isaac, et Jacob, servorum suorum fidelium;

3. Et det vobis cor omnibus, ut colatis eum, et faciatis ejus voluntatem corde magno, et animo volenti.

4. Adaperiat cor vestrum in lege

CHAP. I. — 1. — *Fratribus,* c'est-à-dire, les compatriotes Cfr. I Mach., XII, 6. — *Qui sunt per Ægyptum.* Le roi Ptolémée I, dit Lagus, avait vers l'an 320 avant J.-C.. transporté en Egypte un très grand nombre de Juifs qui y fixèrent dans la suite leur résidence. Plus tard, ces Juifs comblés de faveurs par les rois d'Egypte, construisirent un temple à Léontopolis, près de Héliopolis, sous le grand-prêtre Onias IV, chassé de Judée par Alcime, après le meurtre de Ménélaus, l'an 163 avant J.-C. Cfr. I Mach., VII, 9. Ce temple subsista de l'an 150 avant J.-C. jusqu'à 71 après J.-C. et il rivalisa de magnificence avec celui de Jérusalem qui lui avait servi de modèle. Les Juifs d'Egypte y célébrèrent le culte divin, ce qui constituait un schisme, attendu que d'après la loi de Moïse, Lév., XVII, 3 et Deut. XII, 5 et suiv., il était formellement défendu de sacrifier ailleurs que dans le temple de Jérusalem. Cfr. I Mach., XIV, 41. — *Qui in regione Judææ.* C'est la campagne de la Judée pour la distinguer de la ville. Cfr. Jean, XI, 55.

4. — *Adaperiat cor vestrum in lege sua et in præceptis suis.* Il ressort de ces paroles que les Juifs de Jérusalem qui demandaient au Seigneur d'ouvrir le cœur de leurs frères d'Egypte à la loi et à ses préceptes ne reconnaissaient pas comme légitime le culte du

sua, et in præceptis suis, et faciat pacem.

5. Exaudiat orationes vestras, et reconcilietur vobis, nec vos deserat in tempore malo.

6 Et nunc hic sumus orantes pro vobis.

7. Regnante Demetrio, anno centesimo sexagesimo nono, nos Judæi scripsimus vobis in tribulatione, et impetu, qui supervenit nobis in istis annis, ex quo recessit Jason a sancta terra, et a regno.

8. Portam succenderunt, et effuderunt sanguinem innocentem; et oravimus ad Dominum, et exauditi sumus, et obtulimus sacrificium, et similaginem, et accendimus lucernas, et proposuimus panes.

loi et à ses préceptes, et qu'il vous donne la paix.

5. Qu'il exauce vos prières, et qu'il se réconcilie avec vous, et qu'il ne vous abandonne point aux jours mauvais.

6. Et nous aussi, nous prions maintenant ici pour vous.

7. Sous le règne de Démétrius, l'an cent soixante-neuf, nous autres Juifs, nous vous avons écrit dans la tribulation et dans la pression qui nous étaient survenues durant ces années, après que Jason se fût retiré de la terre sainte et du royaume.

8. On brûla la porte, et on répandit le sang innocent; alors nous avons prié le Seigneur, et nous avons été exaucés; et nous avons offert le sacrifice et la fleur de farine : et nous avons allumé des lampes, et exposé des pains.

---

temple de Léontopolis. D'où il s'ensuit que les Juifs de Palestine ne demandaient pas aux Juifs d'Egypte de célébrer dans leur temple la fête indiquée au ℣. 9 ; ils les priaient de s'unir d'intention à la fête célébrée à Jérusalem, dans le seul temple du Très-Haut. C'était là, d'ailleurs, un moyen d'extirper peu à peu le schisme, et de ramener à l'unité du culte les Juifs dissidents.

6. — *Et nunc*. Et maintenant, c'est-à-dire, après vous avoir offert nos souhaits, *hic sumus,* nous sommes ici à Jérusalem priant pour vous.

7. — *Regnante Demetrio, anno centesimo sexagesimo nono.* Cette année correspond à l'an 144 avant J.-C., et le monarque dont il est question est Démétrius II, surnommé Nicator qui, après la mort d'Alexandre Balas et de Ptolémée Philométor, monta sur le trône de Syrie l'an 167 des Grecs, qui est l'an 146 avant J.-C. Cfr. I Mach., XI, 15 et suiv. — *Scripsimus vobis.* Quelques commentateurs prétendent que ce parfait de l'indicatif indique que la date citée plus haut est celle de la présente lettre et non pas celle de la lettre envoyée antérieurement. Cette difficulté se résout par le texte grec qui dit au plus-que-parfait γεγραφήκαμεν, tandis qu'il devrait employer l'aoriste ἐγράψαμεν s'il se fût agi de la lettre présente. — *Qui supervenit nobis in istis annis.* Les Juifs ne furent pas malheureux sous le règne de Démétrius qui favorisait Jonathas. Cfr. I Mach., XI, 19-38 ; aussi il ne faut pas entendre ces paroles du texte comme s'il s'agissait de malheurs qui eussent accablé les Juifs dans l'année de la rédaction de la première lettre; il s'agit d'une série de calamités dont ils ont été victimes pendant les années précédentes « in istis annis ». la défection de Jason, et ses tentatives sacrilèges, l'incendie des portes et le sang innocent répandu Cfr. ℣. 8. V. à la préface p. 26 ce que nous avons dit concernant l'authenticité de cette lettre. — *Ex quo recessit Jason.* Jason avait acheté d'Antiochus Epiphane la souveraine sacrificature et il cherchait à paganiser la Judée. Cfr. IV, 7. — *A sancta terra.* C'est la Judée, le siège du royaume de Dieu sur la terre. Ainsi Zach., II, 12 l'appelle « terra sanctificata ». — *A regno.* C'est le royaume de Dieu.

8. — *Portam succenderunt.* Quelquefois le mot *porta* est employé dans l'Ecriture Sainte pour la ville, mais alors il est toujours écrit au pluriel. Il ne faut donc pas entendre ici ce mot de la ville de Jérusalem, mais de la porte du temple. Cfr. I Mach., IV, 38. Il s'agit de la porte principale, peut-être aussi, d'après Keil, dans le sens collectif, de toutes les portes du sanctuaire. — *Et effuderunt sanguinem innocentem.* Cfr. I Mach., I, 37 et 60 et II Mach., V, 13 et 26. — *Et obtulimus sacrificium.* Le rétablissement du culte divin est rapporté I Mach., IV, 49-56.

9. Célébrez donc maintenant la fête des tabernacles du mois de casleu.

10. En l'année cent quatre-vingt-huit. Le peuple qui est dans Jérusalem et dans la Judée, le sénat et Judas, à Aristobole, précepteur du roi Ptolémée, de la race des prêtres sacrés, et aux Juifs qui sont en Egypte, salut et prospérité.

9. Et nunc frequentate dies scenopegiæ mensis casleu.

10. ANNO centesimo octogesimo octavo, populus qui est Jerosolymis, et in Judæa, senatusque, et Judas, Aristobolo magistro Ptolemæi regis, qui est de genere christorum sacerdotum, et his qui in Ægypto sunt, Judæis, salutem et sanitatem.

---

9. — *Et nunc frequentate dies scenopegiæ.* Il ne s'agit pas de la fête des tabernacles proprement dite, qui se célébrait au mois de tischi, ou mois d'octobre, mais de la fête de la dédicace du temple que Judas Machabée avait établie et qui se célébrait au mois de casleu ou mois de décembre. Cfr. x, 6 et I Mach., IV, 59. Cette fête fut encore célébrée par le Sauveur à Jérusalem. Cfr. Jean, x, 22.

10, — *Anno centesimo octogesimo octavo.* C'est l'année 124 avant Jésus-Christ. La plupart des interprètes, conformément à la ponctuation du texte, indiquent cette époque comme la date de la seconde lettre qui commence immédiatement après ces quatre mots. C'est une erreur. Bellarmin, Wernsd. Berth. Grimm et Keil fixent avec raison cette date comme celle de la première lettre adressée aux Juifs d'Egypte, et comme formant la conclusion de cette lettre. La raison de cette interprétation ressort des lettres qui sont rapportées au ch. XI de notre livre et dans lesquelles la date est toujours à la fin de l'épître, jamais au commencement. D'après cette interprétation, la seconde lettre qui commence à ce verset n'est pas datée. Schlunkes qui a édité à Cologne en 1844 une explication des deux lettres du second livre des Machabées, va plus loin encore : il réunit les derniers mots du verset précédent aux premiers mots de notre verset, et, s'appuyant sur Neh. I, 1, il prétend que la première lettre avait été écrite au mois de casleu de l'an 188. L'erreur de cette interprétation ressort de ce que jamais le mois n'est nommé avant l'année. Voir à ce sujet les trois lettres rapportées au chap. XI. — *Populus qui est.* Ce sont les premiers mots de la seconde lettre. Nous avons changé dans la traduction française, conformément au commentaire que nous venons de donner, la ponctuation de la Vulgate, en mettant un point au lieu d'une virgule avant les mots : *populus qui est.* Le P. de Carrières du reste a fait avant nous cette modification dans la ponctuation, et il se fonde sur l'opinion d'un savant abbé de son temps, qu'il ne nomme pas, mais qui est probablement l'abbé de Longuerue qui avait écrit l'histoire des Machabées. — *Senatusque.* Le grec dit : ἡ γερουσία. C'est l'autorité suprême du pays, qui I Mach., XII, 6 est nommée « seniores gentis » et que les Septante appellent comme dans ce passage ἡ γερουσία. C'est cette même assemblée qui plus tard devint le sanhédrin. — *Et Judas.* Serarius, Corn., Tirin., Fullon, et D. Calmet prétendent que ce Judas était Judas l'Essénien dont parle Jos., Ant., XIII, 11, 2 et Bel. jud., I, 3, 3, et qui fut célèbre par le don de prophétie. Il faut remarquer que quand l'historien Josèphe parle de Judas l'Essénien, il dit toujours : « un certain Judas, Ἰούδας τις » par conséquent un homme de peu d'importance, et tel n'est pas évidemment le Judas de notre verset, dont le nom est cité après le peuple et le sénat. Grotius, Scholz et Loch, s'appuyant sur les indications de Jos., Ant., XIII, 16, 17 prétendent que ce Judas était un parent de Jean Hyrcan, qui gouverna la Judée pendant que Jean guerroyait contre la Syrie. Mais Josèphe ne dit pas un mot de ce Judas, parent de Jean Hyrcan, ni dans le passage que ces interprètes invoquent, ni dans aucun autre endroit. Welte et Wahl pensent qu'il s'agit d'un personnage resté inconnu. Il faut vraiment n'avoir aucune explication à donner, pour dire pareille chose. Luther, par une raison que nous ne pouvons deviner, change le nom de Judas qui se trouve dans tous les manuscrits grecs et latins en celui de « Jean »; évidemment il pensait à Jean Hyrcan. Lyran., Bellarmin, Calov., Wernsd. Bertheau, Ewald, Grimm, Keil, etc. croient qu'il ne peut être question ici que de Judas Machabée, l'illustre chef du peuple de Dieu. Aucune date précise n'est assignée à cette seconde lettre; mais les interprètes font observer qu'en en étudiant le contenu, il semble qu'elle ait été écrite peu de temps après la mort d'Antiochus Epiphane. Or, Judas Machabée survécut quatre années à Antiochus Epiphane. Et nous savons par les données de l'histoire que le philosophe Aristobole était contemporain de cette époque, puisqu'il vécut sous Ptolémée Philométor qui régna de l'an 180 à 145 avant Jésus-Christ. — *Aristobolo magistro Ptolemæi.* Keil fait obser-

11. De magnis periculis a Deo liberati, magnifice gratias agimus ipsi utpote qui adversus talem regem dimicavimus.

12. Ipse enim ebullire fecit de Perside, eos qui pugnaverunt contra nos, et sanctam civitatem.

13. Nam cum in Perside esset dux ipse, et cum ipso immensus exercitus, cecidit in templo Naneæ, consilio deceptus sacerdotum Naneæ :

14. Etenim cum ea habitaturus venit ad locum Antiochus, et amici ejus, et ut acciperet pecunias multas dotis nomine.

15. Cumque proposuissent eas sacerdotes Naneæ, et ipse cum paucis ingressus esset intra ambitum fani, clauserunt templum.

16. Cum intrasset Antiochus : apertoque occulto aditu templi, mittentes lapides percusserunt ducem, et eos qui cum eo erant, et diviserunt membratim, et capitibus amputatis foras projecerunt.

17. Per omnia benedictus Deus qui tradidit impios.

11. Délivrés par Dieu de périls extrêmes, nous lui devons de magnifiques actions de grâces, surtout quand nous avions à combattre contre un tel roi.

12. Car il fit sortir de Perse cette multitude qui combattit contre nous et contre la ville sainte.

13. Et lorsqu'il était en Perse en qualité de chef d'armée, et avec lui une troupe innombrable, il périt dans le temple de Nanée, trompé par les conseils des prêtres de Nanée.

14. Car lorsqu'Antiochus accompagné de ses amis, vint en ce lieu comme pour y habiter avec elle. mais réellement pour s'emparer de tout l'argent à titre de dot,

15. Et lorsque les prêtres de Nanée le lui eurent montré, et que lui-même fût entré avec un petit nombre dans l'intérieur du temple, ils fermèrent le temple,

16. Après qu'Antiochus y fut entré; et ils ouvrirent une porte secrète du temple, et, jetant des pierres, ils assommèrent le chef et ceux qui étaient avec lui, et ils les coupèrent en morceaux, et, ayant tranché les têtes, ils les jetèrent dehors.

17. Dieu soit béni en toutes choses, lui qui a livré ainsi les impies.

---

ver que le mot *magister* doit être synonyme de « conseiller » et qu'il a été employé probablement parce qu'Aristobule avait écrit une explication allégorique du Pentateuque afin de familiariser Ptolémée avec les mœurs et les usages des Juifs. — *Qui est de genere christorum sacerdotum.* Aristobule était de la famille du grand-prêtre. Etant donnée, à côté de cette circonstance, la haute position qu'il occupait à la cour de Ptolémée, Aristobule paraissait le personnage le plus apte à décider les Juifs d'Egypte à s'unir à leurs frères de Jérusalem pour célébrer en commun la fête de la dédicace du temple.

11. — *Adversus talem regem.* Il s'agit d'Antiochus Epiphane qui périt dans la Perse à la suite de sa tentative de piller le temple de la déesse Nanée. Cfr. I Mach., VI, 2 et s.

12. — Le texte grec dit : « Car il (Dieu) chassa ceux qui, dans la Ville Sainte, préparaient le combat. » Et Luther traduit : « Car Dieu a chassé notre ennemi de la Ville Sainte jusques en Perse. Là, le roi... fut massacré. »

13. — *In templo Naneæ.* Le temple de Nanée ou Ananis, Artemis, c'est-à-dire Diane. Cfr. I Mach., VI, 2.

14. — *Ut acciperet pecunias multas dotis nomine.* Antiochus pénétra dans le temple de la déesse avec ses amis, sous le prétexte de l'épouser, mais en réalité avec l'intention de piller le trésor de son sanctuaire.

16. — *Apertoque occulto aditu.* C'était probablement une trappe.

17. — Grimm formule deux objections contre le caractère historique de ce récit. Le ℣. 13, dit-il, rapporte qu'Antiochus périt avec son innombrable armée dans le temple de Nanée, où il avait été attiré par la ruse des

18. Comme donc nous devons célébrer, le vingt-cinquième jour du mois de casleu, la purification du temple, nous avons jugé nécessaire de vous avertir, afin que vous célébriez aussi la fête des tabernacles, et la fête du feu qui fut donné lorsque Néhémie, après avoir rebâti le temple et l'autel, offrit des sacrifices.

19. Car lorsque nos pères furent emmenés en Perse, les prêtres qui étaient alors les serviteurs de Dieu, prirent le feu qui était sur l'autel

18. Facturi igitur quinta et vigesima die mensis casleu purificationem templi, necessarium duximus significare vobis; ut et vos quoque agatis diem scenopegiæ, et diem ignis qui datus est quando Nehemias, ædificato templo et altari, obtulit sacrificia.

19. Nam cum in Persidem ducerentur patres nostri, sacerdotes qui tunc cultores Dei erant, acceptum ignem de altari occulte absconde-

---

prêtres de la déesse, tandis que, d'après le ✠. 15, Antiochus est entré avec une suite peu nombreuse dans le temple. Il est bien évident en effet, que l'innombrable armée du roi de Syrie n'a pas pu pénétrer dans le temple; il est aussi impossible que cette armée tout entière ait pu être assommée avec des pierres lancées par les prêtres à travers une trappe du sanctuaire, ✠. 17. Il suffit de lire le texte pour réfuter l'objection. Antiochus et les principaux généraux, pénétrèrent dans le temple, ils furent tués ou blessés à coups de pierres, et l'innombrable armée des Syriens, privée de ses chefs, périt, c'est-à-dire qu'elle fut réduite à l'impuissance. C'est en ce sens qu'il faut entendre l'expression du ✠. 13 : *immensus exercitus cecidit in templo Naneæ.* La seconde objection paraît plus sérieuse. Non seulement l'histoire, mais le texte sacré lui-même, I Mach., VI, 3 et s. et II Mach., IX, 1 et s. rapporte qu'Antiochus IV fut empêché de piller le temple de la déesse par une émeute du peuple, et qu'il ne fut pas tué néanmoins dans cette émeute. Ce récit est évidemment en contradiction avec le récit de notre texte. Pour éviter l'objection, quelques auteurs, parmi lesquels Lyra et Niebuhr, dans ses « petits écrits historiques et philosophiques » I, prétendent qu'il ne s'agit pas ici d'Antiochus IV, mais d'Antiochus III, dit le Grand. Il est vrai, en effet, que Diod. Sic., frag. l. XXIX, Strabon, XVI, 744 et Just., XXXII, 2, rapportent qu'Antiochus-le-Grand, ayant conçu le projet de piller le temple de Bélus à Elymaïde, fut tué dans un soulèvement des habitants du pays et que toute son armée fut mise en déroute; et Grimm conclut que l'historien sacré a confondu Antiochus III avec Antiochus IV, et qu'il a attribué dans son récit à ce dernier l'aventure arrivée au premier. D'autres commentateurs, parmi lesquels Sérarius et Corn. pensent qu'il ne s'agit ni d'Antiochus III, ni d'Antiochus IV, mais d'Antiochus VII, dit Sidetès, sans réfléchir qu'aucun historien ne dit mot du pillage d'un temple par ce monarque, dont la mort est racontée de différentes façons. Josèphe et Justin disent qu'il fut tué par les Parthes dans un combat; d'après Appien, il se suicida après avoir été vaincu par les Parthes; d'autres historiens rapportent qu'il fut tué par son frère Démétrius, qu'Arsace avait rendu à la liberté. Keil nous paraît avoir donné la meilleure explication. Il est probable, dit-il, que cette lettre fut écrite peu de temps après que la nouvelle de la mort d'Antiochus IV en Perse, fut parvenue en Judée; or, cette nouvelle a pu être d'abord incomplète; on a pu dire qu'Antiochus était mort dans l'émeute d'Elymaïde, sans savoir d'abord qu'il avait échappé vivant à cette émeute, et qu'il n'était mort que peu après, sur la route de Babylone. Sans doute, l'inexactitude a été rectifiée plus tard; mais en aucun cas cette inexactitude ne peut être une objection contre l'authenticité de la lettre, l'auteur rapportant ce qu'il avait entendu dire à l'époque où il la rédigea.

18. — *Facturi igitur.* Le verset indique le but de la lettre qui était d'inviter les Juifs d'Egypte à s'unir aux Juifs de Jérusalem pour célébrer la fête de la purification du temple. Cfr. ✠. 9. — *Et diem ignis.* Ce passage prouve que les Juifs de Palestine réunissaient dans une même solennité la fête de la purification du temple et la fête de la découverte du feu sacré par Néhémie. Il n'était pas question du feu sacré lors de l'institution de la solennité. Cfr. I Mach., IV, 52. Concernant l'histoire du feu sacré, qui tomba du ciel, Lev., IX, 24 et II Paral., VII, 1, et qui d'après Lév., VI, 6 devait toujours être entretenu sur l'autel, voir Buxtorf, hist. ignis sacri, Bâle 1659.

19. — Ce verset et les suivants contiennent la légende du feu sacré. — *In Persidem.* C'est l'exil de Babylone dont il est ici question. Tous les pays au delà de l'Euphrate fu-

runt in valle, ubi erat puteus altus et siccus, et in eo contutati sunt eum, ita ut omnibus ignotus esset locus.

20. Cum autem præteriissent anni multi, et placuit Deo ut mitteretur Nehemias a rege Persidis, nepotes sacerdotum illorum qui absconderant, misit ad requirendum ignem; et sicut narraverunt nobis, non invenerunt ignem, sed aquam crassam.

21. Et jussit eos haurire, et afferre sibi; et sacrificia quæ imposita erant, jussit sacerdos Nehemias aspergi ipsa aqua, et ligna, et quæ erant superposita.

22. Utque hoc factum est, et tempus affuit, quo sol refulsit, qui prius erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.

23. Orationem autem faciebant omnes sacerdotes, dum consummaretur sacrificium, Jonatha inchoante, cæteris autem respondentibus.

24. Et Nehemiæ erat oratio hunc

et le cachèrent secrètement dans une vallée, où il y avait un puits profond et desséché, et ils l'y ont gardé de telle sorte que ce lieu demeura inconnu à tous.

20. Or, lorsque beaucoup d'années se furent écoulées et qu'il plut à Dieu de faire envoyer Néhémie en Judée par le roi de Perse, il dépêcha les petits-fils de ces prêtres qui avaient caché le feu, pour le chercher; et ils ne trouvèrent point de feu, comme ils nous l'ont raconté, mais seulement une eau épaisse.

21. Et il leur commanda de puiser et de lui en apporter; puis le prêtre Néhémie ordonna d'asperger avec cette eau les sacrifices, qui étaient préparés ainsi que les bois et ce qui était par dessus.

22. Et lorsque cela fut fait, et que le moment arriva où le soleil, qui jusque-là avait été couvert de nuages, resplendit, alors un grand feu s'alluma, en sorte que tous furent dans l'admiration.

23. Or, tous les prêtres firent une prière jusqu'à ce que le sacrifice fût consumé, Jonathas commençant et les autres lui répondant.

24. Et Néhémie priait en ces ter-

---

rent dans la suite nommés la Perse. Cfr. I Mach., III, 31. — *Sacerdotes... acceptum ignem... absconderunt.* D'après II, 5 il est présumable que Jérémie contribua aussi à la conservation du feu sacré.

20. — *Ut mitteretur Nehemias a rege Persidis.* Néhémie, affranchi de la captivité, fut renvoyé à Jérusalem par Artaxerce I, dit Longue-Main. Cfr. II Esdr., II, 1 et suiv. — *Sed aquam crassam.* D'après Jos. Gorion., I, 21, 1 on trouva en place du feu sacré, de l'eau semblable à de l'huile épaissie ou à du miel.

21. — *Jussit sacerdos Nehemias.* Le grec dit : « Néhémie ordonna aux prêtres d'asperger les sacrifices. » L'Ecriture Sainte, II Esdr., I, 1 d'accord avec les traditions rabbiniques, nous apprend que Néhémie était de la famille de David. Cfr. Carpzov, Introd. in libros V. Test., I, p. 338. Il n'était donc pas de race sacerdotale; aussi n'accomplit-il pas lui-même l'aspersion des victimes, mais il la fit faire par les prêtres. Grimm pense que S. Jérôme a dû avoir sur son manuscrit une faute de copiste qui aura écrit ἱερεύς au lieu de ἱερεῖς et que c'est ainsi que dans la traduction latine le mot *sacerdos* se trouverait uni au mot *Nehemias*.

23. — *Jonatha inchoante.* Ew., Grimm, Loch., etc. pensent que c'est le même Jonathas dont il est question II Esdr., XII, 11, qui fut d'abord chef des chœurs du temple et qui plus tard devint grand-prêtre. Keil ne partage pas cet avis. Il pense que Jonathas, du livre d'Esdras, l. c. est une faute de copiste qui a écrit יונתן au lieu de יוחנן, et il appuie son opinion sur Jos., Ant., XI, 7, 1 qui écrit Jochanan et non pas Jonathas. Grimm fait observer que notre verset est le seul passage de la Bible où il soit question d'un sacrifice accompagné de la solennité d'une prière publique.

24. — *Domine Deus.* Le grec dit : Κύριε, κύριε ὁ θεός. Dieu est d'abord invoqué comme

mes : Seigneur Dieu, créateur de toutes choses, terrible et fort, juste et miséricordieux, qui es le seul roi clément,

25. Seul excellent, seul juste, et tout-puissant et éternel, qui délivres Israël de tout mal, toi qui as choisi nos pères, et qui les as sanctifiés.

26. Reçois le sacrifice pour tout ton peuple d'Israël, et conserve et sanctifie ton héritage.

27. Rassemble ceux d'entre nous qui sont dispersés, délivre ceux qui sont esclaves des gentils, et regarde ceux qui sont méprisés et haïs afin que les nations connaissent que tu es notre Dieu.

28. Châtie ceux qui nous oppriment, et qui nous outragent avec orgueil;

29. Et établis ton peuple dans ton saint lieu, selon que Moïse l'a prédit.

30. Or les prêtres chantaient des hymnes, jusqu'à ce que le sacrifice fût consumé.

habens modum : DOMINE Deus, omnium creator, terribilis et fortis, justus et misericors, qui solus es bonus rex.

25. Solus præstans, solus justus, et omnipotens, et æternus, qui liberas Israel de omni malo, qui fecisti patres electos, et sanctificasti eos;

26. Accipe sacrificium pro universo populo tuo Israel, et custodi partem tuam, et sanctifica.

27. Congrega dispersionem nostram, libera eos qui serviunt gentibus, et contemptos et abominatos respice; ut sciant gentes quia tu es Deus noster.

28. Afflige opprimentes nos, et contumeliam facientes in superbia.

29. Constitue populum tuum in loco sancto tuo, sicut dixit Moyses.
Deut. 30, 3, 5; *Infr.* 2, 18.

30. Sacerdotes autem psallebant hymnos, usquequo consumptum esset sacrificium.

---

le créateur de toutes choses, *omnium creator,* puis comme le Tout-Puissant, *terribilis et fortis*, ensuite comme la Providence dans le gouvernement du monde, *justus et misericors,* enfin comme le seul souverain roi, *qui solus es... rex,* dont la bonté, *bonus,* est le caractère distinctif.

25. — Ce verset continue l'énumération des qualités de Dieu. Il est le distributeur de toutes choses, *solus præstans.* L'expression des LXX, χορηγός, désigne celui qui fournit aux frais nécessités par une entreprise; se dit surtout des frais nécessités pour l'exécution d'un chœur de musique. L'auteur sacré cite ensuite la justice de Dieu, *solus justus,* puis sa toute-puissance, *omnipotens,* et son éternité, *et æternus.* Les derniers mots indiquent les privilèges dont Dieu a comblé Israël : il le délivre de tous les maux, *qui liberas Israel de omni malo,* ayant choisi les pères, c'est-à-dire, les patriarches, *qui fecisti patres electos,* et les ayant sanctifiés, *et sanctificasti eos.*

26. — *Pro universo populo Israel.* Non-seulement pour les Juifs de Jérusalem, mais pour tous les Juifs qui vivent en dehors de la Palestine, ainsi pour ceux d'Egypte. — *Partem tuam.* Ton héritage, c'est-à-dire le peuple qui t'appartient.

27. — Ce verset indique ce qui est nécessaire à la conservation d'Israël : c'est de rassembler les Juifs dispersés, *congrega dispersionem nostram,* d'affranchir ceux qui sont esclaves, *libera eos qui serviunt gentibus,* et de regarder d'un œil favorable ceux qui sont dans l'abjection, *contemptos et abominatos respice.*

28. — Il est nécessaire aussi à la conservation d'Israël que Dieu humilie les ennemis de son peuple, *afflige opprimentes nos.* Au temps de Néhémie, les Juifs étaient surtout attaqués par les Samaritains et par les peuples voisins qui voulaient empêcher la reconstruction du temple et de la ville sainte. Cfr. Esdr., IV, 2 et s.

29. — *Constitue populum tuum in loco sancto tuo.* Ces mots forment la récapitulation des désirs exprimés dans les versets précédents. — *Sicut dixit Moyses.* Cfr. Deut., XXX, 3-5 et II Esdr., I, 8 et 9.

30. — *Psallebant hymnos.* Ces hymnes étaient les psaumes qu'on chantait ordinairement aux prières publiques.

31. — *Jussit lapides majores perfundi.*

31. Cum autem consumptum esset sacrificium, ex residua aqua Nehemia jussit lapides majores perfundi.

32. Quod ut factum est, ex eis flamma accensa est; sed ex lumine quod refulsit ab altari, consumpta est.

33. Ut vero manifestata est res, renuntiatum est regi Persarum, quod in loco, in quo ignem absconderant hi qui translati fuerant sacerdotes, aqua apparuit, de qua Nehemias, et qui cum eo erant, purificaverunt sacrificia.

34. Considerans autem rex, et rem diligenter examinans, fecit ei templum, ut probaret quod factum erat;

35. Et cum probasset, sacerdotibus donavit multa bona, et alia atque alia munera, et accipiens manu sua, tribuebat eis.

36. Appellavit autem Nehemias hunc locum Nephthar, quod interpretatur Purificatio. Vocatur autem apud plures Nephi.

31. Et quand le sacrifice fut consumé, Néhémie ordonna que l'on répandît le reste de l'eau sur de grandes pierres.

32. Aussitôt qu'on l'eut fait, il en sortit des flammes : mais elles furent absorbées par la lumière qui brillait de l'autel.

33. Lorsque cet évènement fut connu, on rapporta au roi de Perse, qu'au même lieu où les prêtres qui avaient été emmenés captifs, avaient caché le feu, on avait trouvé une eau, dont Néhémie et ceux qui étaient avec lui avaient purifié les sacrifices.

34. Or le roi ayant considéré la chose, et l'ayant soigneusement examinée, y bâtit un temple, pour certifier ce qui était arrivé.

35. Et après l'avoir certifié, il donna aux prêtres de grands biens, et beaucoup d'autres présents, qu'il prit dans ses mains et leur distribua.

36. Or, Néhémie appela ce lieu Nephtar, c'est-à-dire, purification : Mais par plusieurs il est nommé Néphi.

Néhémie fit répandre le reste de l'eau épaisse, ℣. 20, sur de grosses pierres, et elle s'alluma. C'était une preuve évidente que la combustion n'avait pas tenu au bois accumulé sur l'autel des holocaustes et à la graisse des victimes qui le recouvrait, comme on aurait pu le dire dans la suite.

32. — *Sed ex lumine quod refulsit ab altari, consumpta est.* C'était la preuve que le feu de l'autel devait seul servir de feu sacré.

33. — *Regi Persarum.* C'est Artaxerce I, dit Longue-Main. Cfr. II Esdr., I, 1.

34. — *Fecit ei templum.* Le grec dit : « Il fit enfermer ce lieu et le rendit sacré. » C'était la coutume des Grecs et des Romains, observent Wernsdorf et Keil, de clore et de déclarer sacrés les endroits où le tonnerre était tombé, dans certaines circonstances mémorables. Le roi des Perses qui était un adorateur du feu, s'empressa de reconnaître comme sacré le feu de l'autel des holocaustes.

35. — *Sacerdotibus donavit multa bona.* Le grec dit : « Et comme le roi leur était favorable, il prit et il distribua de nombreux présents ».

36.—*Hunc locum.* Le grec dit τοῦτο, « cela » qui ne signifie pas ce lieu, mais cette eau. — *Nephi.* Le grec dit : Νεφθαεί, Νεφθαί, Νεφθά, un manuscrit d'Alex. et l'éd. de Compl. répète, évidemment à tort, le premier mot Νεφθάρ, le texte syr. écrit Nephti. Loch pense que *Nephi* est une corruption de Nephtha qui signifie « pur, sans souillure ». Ce mot ne serait-il pas dérivé de νάφθα, l'huile de naphte, que les Grecs nommaient aussi Μηδείας ἔλαιον « huile de Médie »? Cfr. Dioscor. ; I, 101, et dont le nom νάφθα vient assurément du persan. Strabon, XVI, parle d'une source d'huile de naphte près du temple d'Anaea, et aujourd'hui encore, les Persans honorent ces sources d'un culte particulier, par exemple, près de Baku. D'après cette interprétation, quelques commentateurs ont cherché à expliquer l'origine de la légende du feu sacré : l'huile minérale, ont-ils dit, dont était saturée la boue retirée de la caverne a pu s'enflammer aux rayons du soleil.

CHAPITRE II

Suite de la seconde lettre qui rappelle comment Jérémie cacha la tente, l'Arche d'alliance, l'autel des parfums et le feu sacré sur le mont Nébo (℣℣. 1-12). — Les mêmes faits sont racontés dans les écrits et dans les mémoires de Néhémie, et il y est dit qu'il fonda une bibliothèque. C'est ainsi que Judas Machabée a recueilli tous les écrits perdus pendant la guerre, lesquels sont mis à la disposition des Juifs d'Egypte, s'ils en ont besoin (℣℣. 13-15). — La lettre se termine par une invitation aux Juifs d'Egypte de célébrer la purification du temple (℣℣. 16-19). — Introduction historique où l'auteur déclare qu'il va écrire un extrait des cinq livres de Jason le Cyrénéen concernant les combats livrés par les Machabées aux troupes d'Antiochus Epiphane et d'Antiochus Eupator (℣℣. 20-33).

1. Or, on trouve dans des documents du prophète Jérémie, qu'il ordonna à ceux qui émigraient, de prendre le feu, comme il a été dit et ainsi qu'il le commanda aux émigrés.

2. Et il leur donna l'ordre de ne pas oublier les commandements du Seigneur, et de ne pas s'égarer dans leur cœur, en voyant les idoles d'or et d'argent, ainsi que leurs ornements;

3. Et disant encore d'autres choses semblables, il les exhortait à n'éloigner jamais la loi de leur cœur.

4. Et il était marqué dans le même écrit comment ce prophète, par un ordre reçu de Dieu, commanda qu'on apportât avec lui la tente et l'arche,

1. Invenitur autem in descriptionibus Jeremiæ prophetæ, quod jussit eos ignem accipere qui transmigrabant; ut significatum est, et ut mandavit transmigratis.

2. Et dedit illis legem ne obliviscerentur præcepta Domini, et ut non exerrarent mentibus videntes simulacra aurea et argentea, et ornamenta eorum.

3. Et alia hujusmodi dicens, hortabatur ne legem amoverent a corde suo.

4. Erat autem in ipsa scriptura, quomodo tabernaculum et arcam jussit propheta divino responso ad se facto comitari secum, usquequo

---

CHAP. II. — 1. — *In descriptionibus*. Le grec dit : τι ἐν ταῖς ἀπογραφαῖς, expression qui signifie : dans les archives publiques. Ces écrits de Jérémie, dont il est ici fait mention, ne sont par parvenus jusqu'à nous. En étudiant du reste le texte grec, on pourrait donner à ce passage un autre sens. Les Septante disent en effet : εὑρίσκεται Ἱερεμίας ὅτι qui peut être mis pour ὅτι Ἱερεμίας : « on trouve dans des archives publiques que Jérémie commanda, etc. » Ce verset se relie à I. 19.

2. — *Et dedit illis*, etc. Cfr. Baruch, VI, 3 et s.

4. — *Erat autem in ipsa scriptura*. Ce n'est pas l'Ecriture Sainte dont il est ici question, mais le document dont il est parlé au ℣. 1. — *Quomodo tabernaculum et arcam*, etc. Fred. Wernsdorf, l. c., p. 203 traite ce récit de fable absurde. Il aurait fallu, dit-il, que Jérémie fût doué d'une force herculéenne pour emporter ainsi tout à la fois la tente, et l'arche et l'autel, à travers les rues ennemies et la ville en flammes, quand, surtout, à l'époque de la prise de Jérusalem, Jérémie était détenu dans un cachot. Voilà l'objection. Le P. Patrizi, « De consensu utriusque libri Mach., » p. x, fait d'abord remarquer que l'auteur sacré rapporte ce qu'il a lu dans certains documents, *in ipsa scriptura*. Puis Jérémie n'était pas seul, le ℣. 6 nous indique qu'il avait des compagnons, et quoique ce verset ne dise pas que ces compagnons l'aidèrent à transporter la tente, l'arche, l'autel et le feu sacré, il est pourtant bien permis de le supposer. Le contraire nous paraîtrait même inadmissible. Quant à la captivité de Jérémie, lors de la prise de Jérusalem, et à l'impossibilité qui en ressort pour le prophète

exiit in montem, in quo Moyses ascendit, et vidit Dei hæreditatem.
Deut. 34, 1.

5. Et veniens ibi Jeremias invenit locum speluncæ; et tabernaculum, et arcam, et altare incensi intulit illuc, et ostium obstruxit.

6. Et accesserunt quidam simul qui sequebantur, ut notarent sibi locum; et non potuerunt invenire.

7. Ut autem cognovit Jeremias, culpans illos, dixit : Quod ignotus erit locus, donec congreget Deus congregationem populi, et propitius fiat;

8. Et tunc Dominus ostendet hæc, et apparebit majestas Domini, et nubes erit, sicut et Moysi manifestabatur, et sicut cum Salomon pe-

jusqu'à ce qu'il fut arrivé à la montagne sur laquelle Moïse était monté, et d'où il avait vu l'héritage de Dieu.

5. Et Jérémie y étant arrivé, y trouva l'endroit d'une caverne, et il y plaça la tente, et l'arche et l'autel des parfums, et il en boucha l'entrée.

6. Or quelques-uns de ceux qui l'avaient suivi approchèrent pour remarquer ce lieu, et ils ne purent le trouver.

7. Et Jérémie l'ayant su, les blâmant, leur dit que ce lieu demeurerait inconnu jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé la famille de son peuple dispersé; et qu'il lui eût fait miséricorde;

8. Et qu'alors le Seigneur manifesterait ces choses, et que la majesté du Seigneur apparaîtrait, et qu'une nuée serait là comme elle

---

d'avoir pu contribuer à l'enlèvement du mobilier du temple, on se demande vraiment si notre contradicteur est de bonne foi lorsqu'il écrit ces choses-là. Nous lisons, en effet, dans Jérémie, XXXIX, 2 et IV Rois, XXV, 2, que Jérusalem capitula la onzième année de Sédécias, le cinquième jour du quatrième mois. Aussitôt Nabuzardan, sur l'ordre formel de Nabuchodonosor, tira Jérémie de sa prison et le rendit à la liberté. Cfr. Jérém., XXXIX, 11 à 14 et XL, 1. Or, Jérusalem ne fut incendiée que le septième jour du cinquième mois, d'après IV Rois, XXV, 8 et 9; il s'écoula donc tout un mois entre la mise en liberté du prophète et la destruction de la ville, et ce temps a pu suffire pour enlever le mobilier du temple. — *In montem*. C'est le mont Nébo. Cfr. Deut., XXXII, 49 et XXXIV, 1 et 5.

5. — *Tabernaculum*. Cette tente fut construite par Moïse et elle demeura à Gabaon, lorsque David transporta l'arche d'alliance à Jérusalem. Cfr. I Paral., XXI, 29. Après que Salomon eut construit le temple, la tente y fut placée et y fut conservée comme une relique insigne. Cfr. III Rois, VIII, 4 et II Paral., V, 5.

7. — *Culpans illos dixit*. Il est probable que les compagnons de Jérémie voulurent marquer, par un signe extérieur, l'endroit où avait eté déposé le mobilier du temple; et comme ce signe extérieur pouvait faire découvrir la cachette aux ennemis des Juifs, le prophète blâma ses compagnons de leur dessein.

8 — *Ostendet hæc*. Ce sont les objets sacrés cachés par le prophète. — *Sicut et Moysi manifestabatur*. Cela eut lieu lors de la dédicace du tabernacle. Cfr. Ex., XL, 34, et III Rois, VIII, 10. — *Ut locus sanctificaretur*. *Locus* est mis ici pour « templum. » — Tous les interprètes juifs et chrétiens sont unanimes pour placer au temps du Messie l'accomplissement de la prophétie contenue dans ce verset. Wernsdorf seul, p. 184, prétend que la prophétie fut accomplie lors du retour des Juifs de la captivité de Babylone, sous Cyrus et Artaxerce. Keil fait remarquer avec raison qu'en ce cas, il est évident que l'auteur sacré aurait raconté la découverte de l'arche d'alliance, de même qu'il rapporte la découverte du feu sacré. Or, l'arche n'a pas été retrouvée, lors du retour de la captivité; la tradition juive constate unanimement que l'arche n'a pas figuré dans le second temple; les Israélites en attendent la réapparition au temps du Messie. L'opinion des rabbins est invariable sur ce point; elle se divise seulement sur les questions de savoir comment, par qui et en quel endroit l'arche a été cachée. Cfr. Buxtorf, histor arcæ fœd., c. 22 et 23. Les commentateurs catholiques pensent que la prophétie s'accomplira et que l'arche d'alliance reparaîtra à la fin du monde, lors de la conversion générale des Juifs. « Arcam,

avait paru à Moïse, et comme elle fut manifestée lorsque Salomon demanda que le lieu fût sanctifié pour le Dieu souverain.

tiit ut locus sanctificaretur magno Deo, manifestabat hæc.

III Reg. 8, 11; *II Par.* 6, 14.

9. Car il manifestait sa sagesse d'une manière magnifique; et comme un homme rempli de prudence, il offrit le sacrifice de la dédicace et de l'achèvement du temple.

9. Magnifice etenim sapientiam tractabat; et ut sapientiam habens, obtulit sacrificium dedicationis, et consummationis templi.

10. Et de même que Moïse pria le Seigneur, et que le feu descendit du ciel et consuma l'holocauste; ainsi Salomon pria, et le feu descendit du ciel, et consuma l'holocauste.

10. Sicut et Moyses orabat ad Dominum, et descendit ignis de cœlo, et consumpsit holocaustum, sic et Salomon oravit, et descendit ignis de cœlo, et consumpsit holocaustum.

Levit. 9, 24; *II Par.* 7, 1.

11. Et Moïse dit : Parce que l'hostie qui a été offerte pour le péché, n'a point été mangée, elle a été consumée.

11. Et dixit Moyses, eo quod non sit comestum quod erat pro peccato, consumptum est;

Levit. 10, 16, 17.

12. Et pareillement, Salomon célébra pendant huit jours la dédicace.

12. Similiter et Salomon octo diebus celebravit dedicationem.

13. Ces mêmes choses se trouvaient aussi dans les écrits et dans les mémoires de Néhémie, ainsi que la façon dont il forma une bibliothèque, et rassembla de divers pays les livres des prophètes et ceux de David, et les lettres des Rois, et celles concernant les dotations.

13. Inferebantur autem in descriptionibus et commentariis Nehemiæ hæc eadem; et ut construens bibliothecam congregavit de regionibus libros, et prophetarum, et David, et epistolas Regum, et de donariis.

---

tabernaculum et altare... revelanda fore sub finem mundi, quando Deus per Eliam et Enoch populum suum, id est Judæos ad Christum convertet, eosque in unam ecclesiam cum gentibus congregabit : tunc enim Elias, ut eos in fide Christi confirmet, ostendet eis arcam hic ad illud ævum promissam ». Corn. a Lap. comment. in ℣. 7.

9. — *Magnifice enim sapientiam tractabat.* Les nombreux sacrifices offerts par Salomon le jour de la dédicace du temple, sont la preuve et la manifestation de la sagesse de ce monarque. Cfr. III Rois, VIII, 63.

10. — *Et sicut Moyses*, etc. L'auteur sacré rappelle que le feu descendit du ciel une première fois à la prière de Moïse et une seconde fois à la prière d'Elie, afin de fournir un motif de crédibilité au miracle fait par Néhémie et rapporté plus haut, I, 20-23. Cfr. Lev., IX, 24 et II Paral., VII, 1.

11. — *Et dixit Moyses.* Ces paroles de Moïse ne se trouvent pas sous cette forme dans le Pentateuque. Ce passage a trait évidemment à ce qui est rapporté, Lév., X, 16 et s., lorsque Moïse chercha le bouc offert pour le péché, et qu'il s'aperçut qu'il était brûlé, il reprocha avec colère aux prêtres Eléazar et Ithamar, les enfants d'Aaron, de n'avoir pas mangé la chair du sacrifice expiatoire au lieu de la brûler.

12. — *Similiter et Salomon.* Cfr. III Rois, VIII, 65 et II Paral., VII, 8 et s.

13. — *Inferebantur.* Ce mot a un sens impersonnel : « on disait, on racontait. » — *In descriptionibus et commentariis Nehemiæ.* Comme les prophéties de Néhémie ne parlent pas des faits rapportés dans cet endroit, il faut bien conclure qu'il s'agit ici d'autres écrits de ce prophète qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Peut-être aussi, dit D. Calmet, le livre qui nous reste de Néhémie, n'est-il qu'un abrégé de ces mémoires dont il est ici

14. Similiter autem et Judas ea, quæ deciderant per bellum, quod nobis acciderat, congregavit omnia, et sunt apud nos.

15. Si ergo desideratis hæc, mittite qui perferant vobis.

16. Acturi itaque purificationem scripsimus vobis : bene ergo facietis, si egeritis hos dies.

17. Deus autem, qui liberavit populum suum, et reddidit hæreditatem omnibus, et regnum, et sacerdotium, et sanctificationem,

18. Sicut promisit in lege, speramus quod cito nostri miserebitur, et congregabit de sub cœlo in locum sanctum.

Deut. 30, 3, 5; *Sup.* 1, 29.

19. Eripuit enim nos de magnis periculis, et locum purgavit.

20. De Juda vero Machabæo, et

14. De même Judas a recueilli tout ce qui s'était perdu pendant la guerre qui nous a atteints; et ces choses sont entre nos mains.

15. Si donc vous désirez ces choses, envoyez des personnes qui puissent vous les porter.

16. Ainsi, attendu que nous allons célébrer la purification, nous vous avons écrit; et vous ferez bien de solemniser ce jour.

17. Or, nous espérons que Dieu, qui a délivré son peuple, et qui a rendu à tous leur héritage, et le royaume, et le sacerdoce, et le sanctuaire,

18. Selon qu'il l'avait promis dans la loi, aura bientôt pitié de nous, et qu'il nous rassemblera de toutes les régions du ciel dans le saint lieu.

19. Car il nous a délivrés de grands périls, et il a purifié l'endroit.

20. Concernant Judas Machabée

---

question. — *De regionibus libros.* Le grec dit : τὰ περὶ τῶν βασιλέων « et il rassembla sur les rois les livres », etc. Ces rois sont les rois de Juda et d'Israël, et les livres dont il est ici question sont les quatre livres des Rois, peut-être aussi le livre des Juges. — *Et David.* Ce sont probablement les psaumes. Les traditions juives attribuent d'ailleurs à Néhémie une grande part dans ce qui fut fait pour collectionner et conserver les saintes Ecritures. — *Et epistolas regum et de donariis.* Ce sont les lettres des rois de Perse depuis Cyrus jusqu'à Artaxerce qui tous envoyèrent au temple de Jérusalem de riches présents. Cfr. I Esdr., VII, 11 et suiv.

14. — *Similiter autem et Judas.* On se demande si c'est de Judas Machabée qu'il est ici question. Au ℣. 20 l'auteur dit : « De Juda vero Machabæo » et l'on observe avec raison, pourquoi il le nomme ici simplement Judas. Malgré cela, il ne nous paraît pas improbable qu'il s'agisse de Judas Machabée.

15. — *Si ergo desideratis hæc.* C'est à tort que Grimm interprète ce passage dans le sens que les Juifs de Palestine possédaient un plus grand nombre de livres saints que les Juifs d'Egypte. Ce verset indique simplement que, malgré les édits d'Antiochus Epiphane ordonnant la destruction des saintes Ecritures, et malgré toutes les persécutions, les Juifs de Palestine avaient conservé tous les livres saints, et ils en offraient des exemplaires à leurs frères d'Egypte, au cas où ceux-ci en désireraient.

16. — *Acturi itaque.* Les Juifs de Palestine vont célébrer la fête de la purification du temple, Cfr. I, 5, et ils engagent leurs frères d'Egypte à s'unir à eux.

17. — *Qui liberavit populum suum,* etc. Ces deux phrases relatives sont comprises généralement comme signifiant la délivrance du joug syrien accordée à la Palestine. Cette délivrance est le prélude et comme le gage de la délivrance des Juifs dispersés dans les pays étrangers. Les Juifs de Jérusalem exposent dans ce verset et dans le verset suivant à leurs frères d'Egypte, que leur pays est tranquille, qu'ils sont paisibles possesseurs de leurs terres, que le temple est rétabli, que le service divin y est célébré. Ils expriment l'espoir que leurs frères vivant sur la terre étrangère, vont bientôt leur revenir. On devine l'espérance qu'ils conservent de voir ainsi la fin du schisme. Voir les promesses faites aux Israélites. Deut., XXX, 3 et s.

19. — *Eripuit enim nos* Nous, non pas tous les Juis, mais les Juifs de Jérusalem. Ce verset termine la seconde lettre.

20. — *De Juda vero.* Ces paroles forment les premiers mots de l'introduction au second

et ses frères, et la purification du grand temple, et la dédicace de l'autel;

21. Comme aussi concernant les combats qui ont été livrés sous Antiochus l'Illustre, et sous son fils Eupator;

22. Et concernant les apparitions qu'ont reçues du ciel ceux qui ont combattu héroïquement pour les Juifs, de telle sorte que, quoiqu'en petit nombre, ils se sont rendus maîtres de tout le pays, et ont mis en fuite une grande multitude de barbares,

23. Et ont reconquis le temple le plus célèbre qui soit dans le monde, et ont délivré la ville, et ont rétabli les lois qui avaient été abolies, le Seigneur leur étant favorable en toute bienveillance,

24. Ainsi que concernant ce qui a été consigné en cinq livres par Jason le Cyrénéen, nous avons tâché d'abréger tout cela en un seul volume.

25. Car considérant la multitude des livres et la difficulté pour ceux qui veulent apprendre les récits de l'histoire, à cause de la multiplicité des matières,

fratribus ejus, et de templi magni purificatione, et de aræ dedicatione;

21. Sed et de præliis quæ pertinent ad Antiochum Nobilem et filium ejus Eupatorem;

22. Et de illuminationibus quæ de cœlo factæ sunt ad eos, qui pro Judæis fortiter fecerunt, ita ut universam regionem, cum pauci essent, vindicarent, et barbaram multitudinem fugarent;

23. Et famosissimum in toto orbe templum recuperarent, et civitatem liberarent, et leges quæ abolitæ erant, restituerentur, Domino cum omni tranquillitate propitio facto illis;

24. Itemque ab Jasone Cyrenæo quinque libris comprehensa, tentavimus nos uno volumine breviare.

25. Considerantes enim multitudinem librorum, et difficultatem volentibus aggredi narrationes historiarum propter multitudinem rerum,

---

livre historique des Machabées. L'auteur nous informe lui-même ℣. 24, que son travail est un extrait tiré d'un ouvrage plus important, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. — *De templi magni purificatione.* Cfr. I Mach., IV, 47 et s. L'auteur sacré place par anachronisme la purification du temple avant les guerres soutenues par Judas contre les rois de Syrie. Ewald, Gesch, IV, fait observer que le but de l'auteur est de faire ressortir dans les deux parties qui divisent son récit l'institution d'une solennité. La première partie x, 6 se termine par l'institution de la fête de la purification du temple, après que Judas eut rendu celui-ci au culte; la seconde partie du récit, se termine xv, 28 par l'établissement de la fête de Nicanor, en souvenir du jour où périt ce tyran, qui avait levé la main contre le temple et juré de le détruire. — *Et fratribus ejus.* Cfr. I Mach., II, 2-5.

21. — *Sed et de præliis,* etc. Les combats que les Juifs livrèrent contre Antiochus Epiphane et contre Antiochus Eupator sont rapportés I Mach., ch. I à VI.

22. — *Et de illuminationibus.* Ce sont d'abord tous les signes manifestes de la protection divine qui furent donnés aux armées des Machabées; mais ce sont ensuite aussi les signes particuliers et miraculeux de l'intervention d'en haut, rapportés plus loin, III, 52 et V, 2. — *Barbaram multitudinem.* Les Grecs employaient l'expression de barbare pour désigner tous ceux qui n'étaient pas leurs compatriotes, y ajoutant l'idée de grossiers et de sauvages.

23. — *Ab Jasone Cyrenæo.* Voir la Préface p. 25 Cyrène était une ville importante de la Lybie dans cette partie de l'Afrique septentrionale appelée la Pentapole. Les Juifs étaient nombreux à Cyrène. Cfr. I Mach., XV, 23 et Act. des Ap., II, 10.

25. — *Multitudinem librorum.* Le gros

26. Curavimus volentibus quidem legere, ut esset animi oblectatio; studiosis vero, ut facilius possint memoriæ commendare, omnibus autem legentibus utilitas conferatur.

26. Nous avons tâché que celui-ci soit, pour ceux qui veulent lire, un délassement de l'esprit, et pour ceux qui veulent étudier, qu'ils puissent le graver plus aisément dans leur mémoire, et pour tous les lecteurs qu'il soit utile.

27. Et nobis quidem ipsis qui hoc opus breviandi causa suscepimus, non facilem laborem, immo vero negotium, plenum vigiliarum et sudoris assumpsimus.

27. Mais pour nous qui avons entrepris ce travail d'abréviation, ce n'est pas un labeur facile, mais un ouvrage exigeant des veilles et des sueurs.

28. Sicut hi qui præparant convivium, et quærunt aliorum voluntati parere propter multorum gratiam, libenter laborem sustinemus.

28. Comme ceux qui préparent un festin, cherchent à satisfaire le goût des autres, ainsi, en considérant l'avantage de plusieurs, nous entreprenons volontiers ce travail.

29. Veritatem quidem de singulis auctoribus concedentes, ipsi autem secundum datam formam brevitati studentes.

29. Nous reposant de la vérité de chaque chose sur les auteurs, nous nous sommes seulement appliqués à abréger la forme primitive.

30. Sicut enim novæ domus architecto de universa structura curandum est; ei vero qui pingere curat, quæ apta sunt ad ornatum, exquirenda sunt; ita æstimandum est et in nobis.

30. Car comme l'architecte d'une nouvelle maison doit prendre soin de toute la construction, tandis que celui qui va la peindre, doit rechercher ce qui doit l'embellir, ainsi, croyons-nous, l'on doit juger de nous.

31. Etenim intellectum colligere, et ordinare sermonem, et curiosius partes singulas quasque disquirere, historiæ congruit auctori;

31. Car il appartient à l'auteur d'une histoire d'en recueillir les matériaux, d'arranger ses périodes, et de rechercher avec grand soin les circonstances particulières.

32. Brevitatem vero dictionis sectari, et executiones rerum vitare, brevianti concedendum est.

32. Mais on doit accorder à celui qui fait un abrégé de s'appliquer à la brièveté des expressions et d'éviter la longueur des discours.

33. Hinc ergo narrationem incipiemus; de præfatione tantum dixisse sufficiat; stultum etenim est ante historiam effluere, in ipsa autem historia succingi.

33. Nous commencerons donc ici notre narration ; en fait de préface, que ce que nous venons de dire suffise, car il serait déraisonnable d'être diffus avant le récit, et d'être concis dans l'histoire même.

---

dit : τὸ χῦμα τῶν ἀριθμῶν· « la masse des chiffres. »

29. — *Veritatem quidem de singulis*, etc. Le rédacteur de notre livre accorde à Jason, l'auteur original, pleine confiance, et ne s'applique qu'à en produire un extrait. Le grec dit : « Nous avons abandonné à l'historien la recherche des détails. »

CHAPITRE III

La paix dont jouissait Jérusalem, sous le pontificat d'Onias III, est troublée par un certain Simon, qui, dans une contestation avec le grand-prêtre, avait eu le dessous (ỷỷ. 1-5). — Pour se venger, il se rendit auprès d'Apollonius, le chef militaire de la contrée, et lui découvrit que le temple renfermait d'immense richesses. Apollonius en avisa le roi Séleucus IV qui chargea Héliodore son grand chancelier, de faire main-basse sur ces trésors (ỷỷ. 5-8). — Héliodore arrivé à Jérusalem, ni les prières ni les représentations du grand-prêtre ne parviennent à le détourner de son projet sacrilége, et un jour il pénètre dans le temple pour s'emparer de l'argent du trésor (ỷỷ. 9-14). — Alors une grande agitation s'empara de toute la ville; tout le monde se mit en prière pour implorer la protection de Dieu sur le trésor du temple (ỷỷ. 15-22). — Une apparition miraculeuse arrête Héliodore dans son entreprise : un cavalier portant une armure d'or, ainsi que deux jeunes gens qui l'accompagnent, frappent le ministre du roi de Syrie, qui est transporté évanoui et à demi-mort, hors du temple (ỷỷ. 23-30). — Cédant aux sollicitations de quelques-uns de ses amis, Onias offre un sacrifice expiatoire pour obtenir la guérison d'Héliodore. Cette prière est exaucée (ỷỷ. 31-34). — Héliodore rend grâce au Seigneur, rend témoignage à la toute-puissance du Dieu d'Israël et retourne en Syrie (ỷỷ. 35-40).

1. Quand la cité sainte était habitée au milieu d'une paix parfaite, et qu'aussi les lois étaient exactement observées à cause de la piété du pontife Onias, et à cause des âmes qui haïssaient le mal;

2. Il arrivait que même des rois et des princes considéraient ce lieu comme digne d'honneur, et qu'ils ornaient le temple de dons magnifiques;

3. Au point que Séleucus, roi d'Asie, fournissait de son revenu

1. Igitur cum sancta civitas habitaretur in omni pace, leges etiam adhuc optime custodirentur, propter Oniæ pontificis pietatem, et animos odio habentes mala,

2. Fiebat ut et ipsi reges et principes locum summo honore dignum ducerent, et templum maximis muneribus illustrarent;

3. Ita ut Seleucus Asiæ rex de redditibus suis præstaret omnes

Chap. III. — 1. — Quoique l'auteur ait déclaré II, 20 et 21 qu'il se proposait de retracer les exploits de Judas Machabée et de ses frères et les guerres qu'ils soutinrent contre Antiochus Epiphane et contre Antiochus Eupator, il ne commence ce récit qu'au cinquième chapitre. Les chap. III et II, parlent des évènements survenus dans les dernières années de Séleucus Philopator, le prédécesseur d'Antiochus Epiphane, évènements qui servirent de prélude aux persécutions exercées pendant les deux règnes suivants. — *Oniæ pontificis.* C'est Onias III, qui obtint la souveraine sacrificature l'an 196 avant Jésus-Christ, et qui fut célèbre par sa piété non-seulemnnt chez ses concitoyens, mais même à la cour des rois de Syrie. Cfr. Eccli., L, 1; Jos., Ant., XII, 4, 10 et notre commentaire à I Mach., XII, 7. Les faits rapportés ici devraient s'intercaler I Mach., I, 10. Le texte grec dit : « à cause de la piété et de l'amour de la justice (mot à mot : de la haine du mal) du grand-prêtre Onias.

2. — *Fiebat ut.* L'imparfait indique que les marques de vénération furent données à plusieurs reprises. — *Et templum maximis muneribus illustrarent.* Parmi les monarques qui offrirent au temple de riches présents, on cite Ptolémée II Philadelphe, Cfr. Jos., Ant., XII, 2, 4, 5; Ptolémée III Evergète, Cfr. Jos., l. c. et Ap., II, 5; l'empereur Auguste et son gendre Agrippa, Cfr. Jos., Bel. jud., II, 17, 3; v. 13, 5; Ant., XVIII, 3, 5 et Philon, Leg. ad Caj. T. II.

3. — *Ita ut Seleucus.* C'est Séleucus IV, surnommé Philopator qui régna de 187 à 176 avant Jésus-Christ. Il succéda à Antiochus-le-Grand et était le frère aîné et le prédécesseur d'Antiochus Epiphane. — *Asiæ rex.* V. le commentaire à I Mach., VIII, 6. — *De suis reddi-*

sumptus ad ministerium sacrificiorum pertinentes.

4. Simon autem de tribu Benjamin præpositus templi constitutus, contendebat, obsistente sibi principe sacerdotum, iniquum aliquid in civitate moliri.

5. Sed cum vincere Oniam non posset, venit ad Apollonium Tharsææ filium, qui eo tempore erat dux Cœlesyriæ, et Phœnicis;

6. Et nuntiavit ei, pecuniis innumerabilibus plenum esse ærarium Jerosolymis, et communes copias immensas esse, quæ non pertinent ad rationem sacrificiorum, esse autem possibile sub potestate regis cadere universa.

toute la dépense nécessaire au service des sacrifices.

4. Mais Simon, de la tribu de Benjamin, qui était établi intendant du temple, entama une querelle, alors que le grand-prêtre l'empêcha d'entreprendre une chose illégale dans la ville.

5. Mais comme il ne pouvait résister à Onias, il vint vers Apollonius, fils de Tharsée, qui commandait en ce temps-là dans la Cœlé-Syrie et dans la Phénicie.

6. Et il lui annonça que le trésor de Jérusalem était rempli de sommes énormes et que la fortune publique était immense, qu'elle n'était pas destinée à la dépense des sacrifices, et qu'il était possible de faire passer le tout entre les mains du roi.

---

tibus præstaret omnes sumptus. Il ne faut pas prendre à la lettre l'expression *omnes sumptus;* car nous lisons au ℣. 6 que le temple possédait un trésor immense, dont les revenus étaient employés pour couvrir au moins une partie des frais occasionnés par les sacrifices. L'indication donnée ici que Séleucus faisait au temple des dons considérables, ne contredit en rien le projet conçu plus tard par le même monarque de s'emparer du trésor sacré. Après la bataille de Magnésie, les Syriens furent débiteurs de sommes énormes envers les Romains, et ils furent obligés de se les procurer par tous les moyens.

4. — *Simon... præpositus templi.* Ce Simon qui était de la tribu de Benjamin, n'était donc pas de famille sacerdotale; par conséquent il n'exerçait pas dans le temple de fonction sacrée, et n'est pas autrement connu. On se demande ce qu'était ce *præpositus templi* qui entre en lutte avec le grand-prêtre sur une question d'administration Luther le nomme le prévôt du temple; la Bible de Zurich l'administrateur du temple. Grotius l'appelle : « templi advocatus qui templi jura apud reges et magistratus defendebat, quales chrisliani... latini defensores vocabant. » C'était le gardien du trésor, dit Fullonius, et le chef de la milice du temple. Corn. le tient pour « præpositus templi in rebus politicis. » Grimm croit que c'était le gardien du trésor, chargé en même temps de recevoir toutes les livraisons. Keil se rallie à l'opinion d'Ewald qui est d'avis que ce Simon était un homme riche, qui, avec le titre honorifique d'administrateur du temple, était chargé de recevoir toutes les livraisons, et qui, par conséquent, avait une très grande influence à Jérusalem sur les cours des céréales et des autres approvisionnements. Du reste, les renseignements que ce fonctionnaire donna plus tard à Séleucus concernant le trésor du temple, démontrent qu'il n'avait qu'une connaissance bien imparfaite de ce trésor. — *Contendebat... iniquum aliquid in civitate moliri.* Le grec dit : περὶ τῆς κατὰ τὴν πόλιν ἀγορανομίας, il était en désaccord avec le grand-prêtre, concernant les fonctions de maître du marché : Ἀγορανομίας, « præfectura forensis. » Ce sont les fonctions de ἀγορανόμος. Le manuscrit du Vatic. dit comme la Vulg. παρανομίας, c'est-à-dire « prævaricationis » ou *iniquum aliquid.*

5. — *Ad Apollonium.* Cet Apollonius n'est pas autrement connu. Il est bien difficile d'admettre que ce personnage soit identique avec l'administrateur des finances dont il est question v, 24. Keil pense qu'il pourrait être le même que celui dont parle l'historien Polybe, XXXI, 21, 3, qu'il nous représente comme un homme très influent à la cour de Syrie et dont le fils Apollonius fut gouverneur de la Cœlé-Syrie. Cfr. I Mach., X, 69. Apollonius, dont il est ici question *dux Cœlesyriæ et Phœnicis* était chef militaire de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie, auxquelles provinces la Palestine se rattachait.

7. — *Heliodorum, qui erat super negotia*

7. Apollonius ayant donné au roi avis de l'argent qu'on lui avait annoncé, le roi fit venir Héliodore qui était préposé aux affaires, et il l'envoya avec ordre de faire transporter tout cet argent.

8. Héliodore se mit aussitôt en route, en apparence pour visiter les villes de Cœlé-Syrie et de Phénicie; mais en réalité pour exécuter les ordres du roi.

9. Mais lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem, et qu'il eut été reçu gracieusement dans la ville par le grand-prêtre, il raconta l'information donnée concernant l'argent, et il déclara la raison pour laquelle il était venu, et il demanda si les choses étaient ainsi.

10. Alors le grand-prêtre lui déclara que c'étaient des sommes déposées, et que c'était la substance des veuves et des orphelins;

11. Qu'une partie même de cet argent, dont l'impie Simon avait parlé, appartenait à Hircam, fils de Tobie, qui était un homme très-considérable; et que toute la somme consistait en quatre cents talents d'argent, et en deux cents talents d'or;

7. Cumque retulisset ad regem Apollonius de pecuniis quæ delatæ erant, ille accitum Heliodorum, qui erat super negotia ejus, misit cum mandatis, ut prædictam pecuniam transportaret.

8. Statimque Heliodorus iter est aggressus, specie quidem quasi per Cœlesyriam et Phœnicen civitates esset peragraturus, revera autem regis propositum perfecturus.

9. Sed, cum venisset Jerosolymam, et benigne a summo sacerdote in civitate esset exceptus, narravit de dato indicio pecuniarum; et, cujus rei gratia adesset, aperuit: interrogabat autem, si vere hæc ita essent.

10. Tunc summus sacerdos ostendit deposita esse hæc, et victualia viduarum et pupillorum.

11. Quædam vero esse Hircani Tobiæ viri valde eminentis, in his quæ detulerat impius Simon; universa autem argenti talenta esse quadringenta, et auri ducenta;

---

ejus. C'est le grand chancelier. Quelques manuscrits grecs au lieu de πραγμάτων disent χρημάτων, expression qui ferait d'Héliodore un surintendant des finances. Luther s'est attaché à ce dernier sens, qui ne parait pas être le vrai. Keil et Loch pensent que c'est cet Héliodore qui assassina bientôt après le roi Séleucus IV. Cfr. Dan., XI, 20.

8. — *Specie quidem*, etc. Le but du voyage devait rester secret, de peur que les prêtres n'enlevassent le trésor du temple et ne le cachassent en lieu sûr. Héliodore se met donc en route dissimulant sa vraie mission et se donnant l'apparence d'être envoyé en inspection dans les villes de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie.

11. — *Hyrcani Tobiæ*. Quelques commentateurs, parmi lesquels Grotius, pensent que ce Hyrcan est le même dont parle Josèphe, Ant., XII, 4, 5. D'après cet historien, Hyrcan, était né du commerce incestueux de Joseph, fils de Tobie, avec sa nièce, et il avait su à force de fourberie et d'astuce se placer en grande faveur à la cour d'Egypte. Keil fait observer avec raison que s'il était ici question de ce personnage, le texte sacré devrait dire petit-fils et non pas fils de Tobie. — *Viri valde eminentis*. Eminent par la haute position qu'il occupait. — *In his quæ detulerat*. Le grec dit : οὐχ ὥσπερ ἦν διαβάλλων, à sous-entendre εἶναι après οὐχ, ce qui signifie que la chose n'était pas ainsi que l'impie Simon l'avait rapportée, c'est-à-dire que le trésor du temple n'était pas aussi considérable qu'il l'avait dit. — *Argenti talenta esse quadringenta et auri ducenta*. Quelques commentateurs, parmi lesquels Scholz, ont pensé qu'il s'agissait ici de talents hébreux et cette interprétation paraît toute naturelle puisqu'on parle du trésor du temple. Seulement 400 talents d'argent d'après le système monétaire des Hébreux équivalaient à près

12. Decipi vero eos qui credidissent loco, et templo, quod per universum mundum honoratur, pro sui veneratione et sanctitate omnino impossibile esse.

13. At ille pro his quæ habebat in mandatis a rege, dicebat omni genere regi ea esse deferenda.

14. Constituta autem die intrabat de his Heliodorus ordinaturus. Non modica vero per universam civitatem erat trepidatio.

15. Sacerdotes autem ante altare cum stolis sacerdotalibus jactaverunt se, et invocabant de cœlo eum, qui de depositis legem posuit, ut his, qui deposuerant ea, salva custodiret.

16. Jam vero qui videbat summi sacerdotis vultum, mente vulnerabatur; facies enim, et color immutatus declarabat internum animi dolorem;

17. Circumfusa enim erat mœstitia quædam viro, et horror corporis, per quem manifestus aspicientibus dolor cordis ejus efficiebatur.

18. Alii etiam gregatim de domibus confluebant, publica supplicatione obsecrantes, pro eo quod in contemptum locus esset venturus.

19. Accinctæque mulieres ciliciis

12. Qu'au reste, il était absolument impossible de tromper ceux qui s'étaient confiés à un lieu et à un temple, qui était vénéré de toute la terre pour sa sainteté.

13. Mais lui, sur les ordres qu'il avait reçus du roi, disait qu'absolument il fallait que cet argent fût porté au roi.

14. Or, au jour marqué, Héliodore entra pour en disposer. Cependant une grande consternation régnait dans toute la ville.

15. Et les prêtres se prosternèrent devant l'autel avec leurs robes sacerdotales, et ils invoquèrent au ciel, celui qui a fait la loi sur les dépôts, afin qu'il les conservât intacts à ceux qui les avaient déposés.

16. Or, ceux qui voyaient le visage du grand-prêtre, étaient blessés jusqu'au cœur; car sa figure et l'altération de son teint témoignaient de la douleur de son âme.

17. Car une certaine tristesse s'était répandue autour de lui, et le frisson de son corps découvrait à ceux qui le regardaient l'affliction de son cœur.

18. Plusieurs accouraient aussi en foule de leurs maisons, suppliant par des prières publiques, car ce lieu allait être exposé au mépris.

19. Et les femmes, la poitrine

---

de 4.000.000 de francs et 200 talents d'or à près de 20.000.000 de francs, et c'était là assurément une somme fort considérable, et dont le grand-prêtre n'aurait pas pu dire à Héliodore, comme il vient de le faire, que Simon en avait exagéré la valeur. Il nous paraît préférable d'admettre qu'il est question de talents syriens d'une valeur bien moindre. Le talent d'argent syrien ne valait que 1288 fr. Cfr. I Mach., XI, 28.

12. — *Decipi vero eos... omnino impossibile esse.* Onias considère comme absolument impossible d'enlever ce dépôt confié au temple et destiné à l'entretien des veuves et des orphelins. Cet enlèvement, même au point de vue païen, constituait un véritable forfait. Cfr. Ps. XCIII et Ezech., XX, 7.

13. — *Omni genere.* En grec πάντως, c'est-à-dire absolument, en tous cas.

14. — *Trepidatio.* En grec : ἀγωνία, expression qui signifie d'abord « le combat »; depuis Démosthènes, elle fut employée pour désigner « l'angoisse, l'effroi, la consternation ».

15. — *Et invocabant de cœlo*, etc. Il était impossible au grand-prêtre de s'opposer par la violence aux projets sacrilèges d'Héliodore. Il ne lui restait qu'une arme pour sa défense : la prière, et tous les prêtres y eurent recours. — *Eum qui de depositis legem posuit.* Cfr. Ex., XXII, 7 et Lévit., VI, 2.

19. — *Accinctæque mulieres ciliciis pectus.* Les femmes juives vivaient dans une retraite absolue. Cfr. Dan., XIII, 7. Leur présence en

revêtue de cilices, s'assemblaient dans les rues; même les jeunes filles qui demeuraient renfermées, couraient les unes vers Onias, les autres vers les murailles, et d'autres regardaient par les fenêtres,

20. Et toutes priaient Dieu, tendant les mains vers le ciel.

21. Car l'attente de cette foule, et celle du grand-prêtre, accablés d'affliction, étaient navrantes.

22. Et, ils invoquaient le Dieu tout-puissant, afin qu'il conservât inviolable le dépôt à ceux qui l'avaient confié.

23. Et Héliodore exécutait ce qu'il avait résolu, étant dans le lieu même présent avec ses gardes auprès du trésor.

24. Mais l'esprit du Dieu tout-puissant manifesta ses volontés avec une telle précision, que tous ceux qui avaient osé paraître devant lui, furent renversés par la puissance de Dieu et furent frappés d'impuissance et de terreur.

25. Car il leur apparut un cheval monté par un cavalier terrible couvert d'ornements magnifiques, et il foula avec impétuosité Héliodore de ses sabots de devant; et celui qui le montait semblait avoir des armes d'or.

26. Deux autres jeunes hommes parurent en même temps, pleins de force, brillants de gloire et richement vêtus, qui se placèrent

pectus, per plateas confluebant; sed et virgines. quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam, aliæ autem ad muros, quædam vero per fenestras aspiciebant;

20. Universæ autem protendentes manus in cœlum, deprecabantur;

21. Erat enim misera commistæ multitudinis, et magni sacerdotis in agone constituti expectatio.

22. Et hi quidem invocabant omnipotentem Deum, ut credita sibi, his, qui crediderant, cum omni integritate conservarentur.

23. Heliodorus autem quod decreverat, perficiebat eodem loco ipse cum satellitibus circa ærarium præsens.

24. Sed spiritus omnipotentis Dei magnam fecit suæ ostensionis evidentiam, ita ut omnes qui ausi fuerant parere ei, ruentes Dei virtute, in dissolutionem et formidinem converterentur.

25. Apparuit enim illis quidam equus terribilem habens sessorem, optimis operimentis adornatus; isque cum impetu Heliodoro priores calces elisit; qui autem ei sedebat, videbatur arma habere aurea.

26. Alii etiam apparuerunt duo juvenes virtute decori, optimi gloria, speciosique amictu; qui circumsteterunt eum, et ex utraque

---

public, pour prendre part au deuil de la nation, témoigne de l'impression profonde produite par la tentative d'Héliodore. Même les jeunes filles, *sed et virgines* qui jamais ne quittaient la maison paternelle, ou qui habitaient les constructions du temple où elles vivaient dans la retraite la plus rigoureuse, même les jeunes filles couraient les unes vers Onias, les autres vers les murailles des habitations pour regarder par les fenêtres ce qui se passait. Au lieu de *procurrebant ad Oniam*, le grec dit : συνέτρεχον ἐπὶ τοὺς πυλῶνας, elles sortirent aux portes.

24. — *Ita ut omnes qui ausi sunt*, etc. Cette frayeur qui s'empara d'Héliodore et de sa troupe fut produite par l'apparition rapportée au verset suivant. Cfr. Juges, VI, 22 et Dan., VIII, 17.

25. — *Videbatur arma habere aurea.* Elisée et son serviteur virent aussi des anges armés pour le combat en faveur d'Israël. Cfr. IV Rois, VI, 17.

26. — *Alii etiam apparuerunt duo juvenes.* Ces deux jeunes gens ainsi que le cavalier étaient des anges. Cfr. Marc, XVI, 5. Tous les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui furent favorisés d'apparitions célestes, furent ravis en extase pour percevoir

parte flagellabant, sine intermissione multis plagis verberantes.

27. Subito autem Heliodorus concidit in terram, eumque multa caligine circumfusum rapuerunt, atque in sella gestatoria positum ejecerunt.

28. Et is qui cum multis cursoribus et satellitibus prædictum ingressus est ærarium, portabatur nullo sibi auxilium ferente, manifesta Dei cognita virtute;

29. Et ille quidem per divinam virtutem jacebat mutus, atque omni spe et salute privatus.

30. Hi autem Dominum benedicebant, quia magnificabat locum suum; et templum quod paulo ante timore ac tumultu erat plenum, apparente omnipotente Domino, gaudio et lætitia impletum est.

31. Tunc vero ex amicis Heliodori quidam rogabant confestim Oniam, ut invocaret Altissimum, ut vitam donaret ei, qui in supremo spiritu erat constitutus.

32. Considerans autem summus sacerdos, ne forte rex suspicaretur malitiam aliquam ex Judæis circa Heliodorum consummatam, obtulit pro salute viri hostiam salutarem.

33. Cumque summus sacerdos exoraret, iidem juvenes eisdem vestibus amicti, astantes Heliodoro,

autour de lui, et le flagellèrent chacun de son côté, et le frappèrent sans relâche d'une quantité de coups.

27. A l'instant Héliodore tomba par terre, et comme de profondes ténèbres l'avaient enveloppé, ils le placèrent sur un brancard et le portèrent dehors.

28. Ainsi celui qui était entré au trésor précédé d'un grand nombre de coureurs et de gardes, était emporté sans que personne pût le secourir, après que la puissance de Dieu se fut ouvertement manifestée.

29. Et il était là, étendu, sans voix, par la puissance divine, privé de toute espérance et de tout secours.

30. Or ils bénissaient le Seigneur, parce qu'il glorifiait son sanctuaire; et le temple qui peu auparavant était plein de frayeur et de tumulte, fut rempli de joie et d'allégresse, le Seigneur y ayant fait paraître sa toute-puissance.

31. Alors quelques-uns des amis d'Héliodore supplièrent aussitôt Onias d'invoquer le Très-Haut, afin qu'il donnât la vie à celui qui était réduit à l'extrémité.

32. Le grand-prêtre considérant que le roi pourrait peut-être soupçonner les Juifs d'avoir commis quelque attentat contre Héliodore, offrit pour la guérison de cet homme une hostie salutaire.

33. Et pendant que le grand-prêtre priait, les mêmes jeunes hommes, revêtus des mêmes habits, debout

---

ces apparitions, ainsi le serviteur d'Elisée aperçoit toute une montagne couverte de chariots de feu et de cavaliers qui entourent son maître, Cfr. IV Rois, VI, 17. Il en est de même de la vision de Zacharie et de toutes les visions de l'Apocalypse. Ici au contraire, l'apparition du cavalier et des deux anges qui l'accompagnent est sensible et matérielle.

27. — *Eumque multa caligine circumfusum.* C'est-à-dire qu'il tomba dans une profonde syncope.

28. — *Nullo sibi auxilium ferente.* Le grec dit : « ils l'emportèrent comme quelqu'un qui ne peut pas s'aider soi-même. »

32. — *Ne forte rex suspicaretur,* etc. Onias craignant que le roi de Syrie ne soupçonnât les Juifs d'avoir tendu un piège à Héliodore, céda au conseil de ses amis, et offrit au Seigneur un sacrifice pour sa guérison. — *Hostiam salutarem* Le grec dit simplement θύσιαν.

33. — *Cumque summus sacerdos exoraret.* Le grec dit : « Et tandis que le grand-prêtre offrait le sacrifice expiatoire ». — *Dominus*

près d'Héliodore, lui dirent : Rends grâce au grand-prêtre Onias; car le Seigneur t'a donné la vie à cause de lui.

34. Mais toi, ainsi châtié de Dieu, annonce à tous les merveilles de Dieu et sa puissance. Après avoir dit ces paroles, ils disparurent.

35. Or Héliodore, ayant offert un sacrifice à Dieu, et ayant fait de grandes promesses à celui qui lui avait rendu la vie, remercia Onias, et, après avoir rejoint ses troupes, il retourna vers le roi.

36. Or il rendait témoignage à tous des œuvres du Dieu suprême, qu'il avait vues de ses yeux.

37. Et le roi demandant à Héliodore qui lui paraissait propre à être envoyé à Jérusalem, celui-ci lui répondit :

38. Si tu as quelque ennemi, ou un adversaire de ton gouvernement, envoie-le là-bas, et tu le reverras déchiré de coups, si toutefois il échappe; parce qu'il y a vraiment quelque vertu divine en ce lieu.

39. Car celui qui a sa demeure dans le ciel est lui-même le gardien et le protecteur de ce lieu, et il frappe et il perd celui qui y vient pour le mal.

40. Voilà donc ce qui se passa à l'égard d'Héliodore et de la conservation du trésor.

dixerunt : Oniæ sacerdoti gratias age; nam propter eum Dominus tibi vitam donavit.

34. Tu autem a Deo flagellatus, nuntia omnibus magnalia Dei, et potestatem. Et his dictis, non comparuerunt.

35. Heliodorus autem, hostia Deo oblata, et votis magnis promissis ei, qui vivere illi concessit, et Oniæ gratias agens, recepto exercitu, repedabat ad regem.

36. Testabatur autem omnibus ea quæ sub oculis suis viderat opera magni Dei.

37. Cum autem rex interrogasset Heliodorum, quis esset aptus adhuc semel Jerosolymam mitti, ait :

38. Si quem habes hostem, aut regni tui insidiatorem, mitte illuc, et flagellatum eum recipies, si tamen evaserit; eo quod in loco sit vere Dei quædam virtus.

39. Nam ipse, qui habet in cœlis habitationem, visitator et adjutor est loci illius, et venientes ad malefaciendum percutit, ac perdit.

40. Igitur de Heliodoro, et ærarii custodia, ita res se habet.

---

tibi vitam donavit. Il est à présumer que si le Seigneur exauça la prière du grand-prêtre en faveur d'Héliodore, c'est que ce dernier, après le châtiment, avait reconnu sa faute.

34. — *Non comparuerunt.* La disparition subite des deux envoyés, établit la preuve qu'ils étaient des êtres surnaturels, des anges. Cfr. Tob., XII, 21. Un auteur profane, l'historien Polybe, semble fournir une preuve en faveur de la véracité du fait miraculeux rapporté ici. Josèphe, Ant., XII, 3, 3 cite un fragment du XVI[e] livre de l'histoire de Polybe, dans lequel cet auteur parle d'une apparition au temple, ἡ περὶ τὸ ἱερὸν ἐπιφάνεια. Or, il n'est pas impossible que Polybe, qui était l'ami et le confident de Démétrius I, le fils de Séleucus IV, ait entendu parler du miracle dont il est ici question.

35. — *Hostia Deo oblata.* Ce qui ne signifie pas qu'Héliodore offrit lui-même ce sacrifice, mais qu'il le fit offrir. En sa qualité de païen, il ne pouvait faire autre chose. Cfr. Nombr., XV, 13.

39. — *Nam ipse qui habet in cœlis habitationem, visitor et adjutor est loci illius.* Ainsi qu'Héliodore le fait ici, Nicanor, Cfr. VIII, 36 et Antiochus Epiphane, Cfr. IX, 13 et s., attestent que le Dieu souverain protège Israël.

CHAPITRE IV

Simon calomnie Onias, et le fait passer pour l'auteur de tout le mal arrivé à Héliodore. Il est soutenu par le gouverneur Apollonius. Onias va trouver le roi Séleucus pour le prier d'arrêter les violences de Simon (ﬗ. 1-6). — Après la mort de Séleucus IV, Jason obtient à prix d'argent d'Antiochus Epiphane, le nouveau roi de Syrie, la souveraine sacrificature, qu'Onias, son frère, exerçait saintement. Il commet toutes sortes d'iniquités (ﬗ. 7-17). — Il envoie de l'argent à Tyr pour les sacrifices d'Hercule. Apollonius va en Egypte. Antiochus vient à Jérusalem et y est reçu magnifiquement (ﬗ. 18-22). — Ménélaüs, frère de Simon, enlève la sacrificature à Jason, ayant offert au roi Antiochus une plus grosse somme d'argent (ﬗ. 23-28). — Antiochus ôte la dignité de grand-prêtre à Ménélaüs, faute de paiement des sommes promises, et il la donne à Lysimaque. Les habitants de Tharse et de Mallo se révoltent contre Antiochus. Ménélaüs s'empare des vases sacrés du temple. Il est blâmé par Onias qu'il fait assassiner par Andronique, le lieutenant d'Antiochus (ﬗ. 29-36). — Antiochus pleure la mort d'Onias, et la venge sévèrement. Lysimaque commet des sacrilèges dans le temple par les conseils de Ménélaüs et est tué par le peuple (ﬗ. 37-42). — Ménélaüs est accusé devant le roi par les envoyés des Juifs. Il promet une grosse somme d'argent à Ptolémée, qui engage Antiochus à déclarer Ménélaüs innocent, et à envoyer ses accusateurs au supplice (ﬗ. 43-50).

1. Simon autem prædictus pecuniarum et patriæ delator, male loquebatur de Onia, tanquam ipse Heliodorum instigasset ad hæc, et ipse fuisset incentor malorum;

2. Provisoremque civitatis, ac defensorem gentis suæ, et æmulatorem legis Dei, audebat insidiatorem regni dicere.

3. Sed, cum inimicitiæ in tantum procederent, ut etiam per quosdam Simonis necessarios homicidia fierent;

4. Considerans Onias periculum contentionis, et Apollonium insanire, utpote ducem Cœlesyriæ et Phœnicis, ad augendam malitiam Simonis, ad regem se contulit.

5. Non ut civium accusator, sed communem utilitatem apud semet-

1. Or Simon le délateur susnommé du trésor et de la patrie, parlait mal d'Onias comme si c'eût été lui qui eût entraîné Héliodore, et qu'il eût été la cause de tous ces maux.

2. Et il osait faire passer pour un adversaire du royaume le protecteur de la ville, et le défenseur de la nation, et l'observateur de la loi de Dieu.

3. Mais comme cette inimitié alla si loin qu'il se commettait même des meurtres par quelques compagnons de Simon;

4. Alors Onias, considérant le danger de ces divisions, et aussi qu'Apollonius, gouverneur de la Coelé-Syrie et de la Phénicie, se laissait entraîner à soutenir la malice de Simon, alla trouver le roi,

5. Non pour accuser ses concitoyens, mais se proposant en lui-

---

CHAP. IV. — 1. — *Simon autem... delator.* Cfr. III, 4. Simon pour se justifier de l'accusation d'avoir trahi son pays, en dénonçant le trésor du temple, chercha à attribuer cette trahison au grand-prêtre Onias, il l'accusa même d'avoir attiré Héliodore dans un piège et de l'avoir fait maltraiter par les siens. Nous avons vu, III, 23 qu'Onias lui-même avait prévu cette calomnie.

2. — *Audebat insidiatorem regni dicere.* Simon accusa formellement le grand-prêtre de haute trahison.

4. — *Apollonius.* Cfr. III, 5.

6. — *Videbat enim sine regali providen-*

même l'intérêt commun de tout son peuple,

6. Car il voyait bien qu'il était impossible de pacifier la situation sans l'intervention du roi, et que Simon ne renoncerait pas à ses folles entreprises.

7. Mais après la mort de Séleucus, Antiochus surnommé l'Illustre, lui ayant succédé dans le royaume, Jason, frère d'Onias, entreprit d'usurper le souverain sacerdoce.

8. Il vint trouver le roi, lui promettant trois cent soixante talents d'argent, et quatre-vingts talents d'autres revenus,

9. Et de plus cent cinquante autres talents, si on lui donnait le pouvoir d'établir un gymnase et une éphébie, et d'inscrire ceux qui habitaient Jérusalem comme citoyens d'Antioche.

ipsum universæ multitudinis considerans.

6. Videbat enim sine regali providentia impossibile esse pacem rebus dari, nec Simonem posse cessare a stultitia sua.

7. Sed post Seleuci vitæ excessum, cum suscepisset regnum Antiochus qui Nobilis appellabatur, ambiebat Jason frater Oniæ summum sacerdotium;

8. Adito rege, promittens ei argenti talenta trecenta sexaginta, et ex reditibus aliis talenta octoginta;

9. Super hæc promittebat et alia centum quinquaginta, si potestati ejus concederetur gymnasium, et ephebiam sibi constituere, et eos, qui in Jerosolymis erant, Antiochenos scribere.

---

tia, etc. On ne sait pas quelles furent les conséquences de ce voyage d'Onias auprès du roi de Syrie. Le ℣. 7 nous rapporte la mort de Séleucus, et le ℣. 33 nous apprend qu'Onias prit la fuite et se réfugia à Daphné, où il fut assassiné. Il est donc supposable qu'il ne rentra pas à Jérusalem. Keil fait observer avec raison que cette supposition est bien incertaine, attendu qu'Onias ne fut tué que quatre ou cinq ans après la mort de Séleucus et qu'il paraît bien difficile d'admettre qu'il fut dépossédé de la souveraine sacrificature dès les premiers jours de l'avènement d'Antiochus Epiphane. — *Nec Simonem*. La suite du récit ne dit plus rien de Simon.

7. — *Vitæ excessum*. Comme le grec : μεταλλάσσειν τὸν βίον, échanger la vie (de ce monde). — *Antiochus... Nobilis*. Cfr. I Mach., I, 11. — *Jason*. Ἰάσων est une corruption de ישוע, Ἰησοῦς, et Josèphe, Ant., XII, 5, 1, nous apprend que ce fut Jason lui-même qui changea son nom afin de lui donner l'apparence d'un nom grec.

8. — *Argenti talenta sexaginta*. Le grec emploie ici une locution assez inusitée, et qui semble familière à notre auteur. Il place le plus petit nombre avant le plus grand et les relie par le mot πρός; ainsi il dit : ἑξήκοντα πρὸς τοῖς τριακοσίοις. Jason promet de livrer au roi de Syrie 360 talents d'argent, c'est-à-dire à peu près 3,600,000 francs et d'une autre source, *ex reditibus aliis*, 80 talents, *octoginta talenta*, environ 800,000 francs, d'après le système monétaire des Hébreux. En considérant cette somme énorme, il est bien évident qu'il ne s'agit pas d'un tribut annuel, mais d'un versement unique à effectuer. D'après les expressions du texte sacré qui dit que Jason promit au roi de Syrie 360 talents d'argent, et 80 talents provenant d'autres revenus, il est permis de penser qu'il se proposait de prendre la première de ces sommes dans le trésor du temple.

9. — *Gymnasium*. Cfr. 1. Le gymnase était à l'usage des adultes, tandis que l'éphébie était fréquentée par les jeunes gens au-dessus de quatorze ans, qui y apprenaient les exercices du corps et l'oubli de toute pudeur. Le texte grec écrit ἐφηβίαν « la jeunesse », qui est un non-sens; aussi la plupart des commentateurs ont voulu corriger ce mot ainsi que S. Jérôme paraît l'avoir fait dans la Vulg., et mettre ἐφηβεῖον, « l'éphébie » au lieu de ἐφηβίαν. — *Antiochenos scribere*. C'est-à-dire, conférer aux habitants de Jérusalem les droits de citoyens d'Antioche. Ces droits, ainsi que les droits de citoyen romain, étaient accompagnés de grands privilèges, et de grandes immunités. Cfr. Act., ap., XX, 25 et s. Jason se proposait de vendre ce droit aux Juifs de Jérusalem, et c'est avec cet argent qu'il comptait payer les 150 talents qu'il promettait au roi de Syrie.

10. Quod cum rex annuisset, et obtinuisset principatum; statim ad gentilem ritum contribules suos transferre cœpit;

11. Et amotis his quæ humanitatis causa Judæis a regibus fuerant constituta, per Joannem patrem Eupolemi, qui apud Romanos de amicitia et societate functus est legatione legitima, civium jura destituens, prava instituta sanciebat.

12. Etenim ausus est sub ipsa arce gymnasium constituere, et optimos quosque epheborum in lupanaribus ponere.

13. Erat autem hoc non initium, sed incrementum quoddam, et profectus gentilis et alienigenæ conversationis, propter impii et non sacerdotis Jasonis nefarium et inauditum scelus.

14. Ita ut sacerdotes jam non circa altaris officia dediti essent, sed contempto templo, et sacrificiis neglectis, festinarent participes fieri palæstræ, et præbitionis ejus injustæ, et in exercitiis disci;

10. Le roi y ayant consenti, et lui, ayant obtenu cette dignité, il commença aussitôt à initier ses concitoyens aux coutumes des gentils.

11. Et abolissant ce qui par clémence avait été accordé par les rois aux Juifs par l'entremise de Jean, père d'Eupolème, qui avait été envoyé en ambassade vers les Romains, au sujet des traités d'amitié et d'alliance; et détruisant les droits légitimes de ses concitoyens, il établit des institutions impies.

12. Car il osa bâtir un gymnase sous la citadelle même, et exposer les jeunes gens les plus nobles en des lieux infâmes.

13. Or cela n'était pas seulement un commencement, mais un accroissement et un progrès vers le paganisme et vers les coutumes étrangères, causés par la scélératesse détestable et inouïe de Jason, l'impie si peu digne du sacerdoce.

14. En sorte que les prêtres ne s'attachaient même plus au service de l'autel; mais, méprisant le temple, et négligeant les sacrifices, ils se hâtaient de prendre part à la palestre et à ses récompenses défendues, et aux exercices du disque.

---

11. — *Quæ. . Judæis a regibus fuerant constituta.* Antiochus-le-Grand, et après lui Séleucus, avaient accordé de grandes immunités aux Juifs. Jos., Ant., XII, 3, 3 les énumère : la faculté de vivre conformément à la loi mosaïque, la remise des impôts aux prêtres et aux serviteurs du temple, des allocations prises sur le trésor royal et destinées à l'entretien du temple. Jason renonce spontanément à toutes ces concessions afin de se concilier davantage la faveur d'Antiochus Epiphane. — *Joannem patrem Eupolemi.* Jean est désigné comme le père de cet Eupolémus qui fut envoyé à Rome pour conclure un traité d'alliance. Cfr. I Mach., VIII, 17. — *Legatione legitima, civium jura.* Le texte grec unit l'adjectif *legitima,* non pas au mot *legatione,* mais au mot *jura,* τὰς νομίσμους πολιτείας, et cela paraît bien plus logique et donne un meilleur sens.

12. — *Sub ipsa arce gymnasium constituere.* Le gymnase fut construit au pied de la forteresse de Sion. Cf. I Mach., I, 35. Le texte grec ajoute le mot : ἀσμένως « avec joie ». Grimm, fait observer que la construction du gymnase au pied même de l'acropole de Jérusalem, était la preuve manifeste du mépris que Jason professait pour les institutions juives. — *In lupanaribus ponere.* Ces mauvais lieux étaient d'abord l'éphébie. Le grec dit : « il les plaçait sous le chapeau, ὑπὸ πέτασον; et il les conduisait, c'est-à-dire, il les élevait ainsi ». Ce pétasus était un chapeau à larges bords dont on se servait pour se garantir du soleil et de la pluie ; on s'en couvrait dans les exercices du gymnase et dans ceux de l'éphébie, et il devint ainsi l'emblème de Mercure, qui était le patron des jeux corporels, et dont la tête était couverte de ce large chapeau.

14. — *Participes fieri palæstræ.* Les académies d'athlètes étaient les palestres proprement dites. Plus tard, cette dénomination fut employée pour désigner les gymnases en

15. Et, ne faisant aucun cas des postes d'honneur dans leur pays natal, ils tenaient en haute estime les distinctions des Grecs.

16. C'est pourquoi de dangereuses calamités les atteignirent et ils enviaient les coutumes de ceux qui avaient été leurs ennemis et leurs oppresseurs et ils désiraient leur être en tout semblables.

17. Mais on ne viole point impunément les lois divines; la suite de ce récit le démontrera.

18. Pendant que l'on célébrait à Tyr les fêtes quinquennales, le roi étant présent,

19. L'impie Jason envoya de Jérusalem des hommes pervers porter trois cents dragmes d'argent pour le sacrifice d'Hercule. Et ceux mêmes qui les apportaient demandèrent qu'elles ne fussent pas employées à ces sacrifices, parce que ce n'était pas nécessaire, mais qu'on s'en servît pour d'autres dépenses.

15. Et patrios quidem honores nihil habentes, græcas glorias optimas arbitrabantur;

16. Quarum gratia periculosa eos contentio habebat, et eorum instituta æmulabantur, ac per omnia his consimiles esse cupiebant, quos hostes et peremptores habuerant.

17. In leges enim divinas impie agere impune non cedit; sed hoc tempus sequens declarabit.

18. Cum autem quinquennalis agon Tyri celebraretur, et rex præsens esset,

19. Misit Jason facinorosus ab Jerosolymis viros peccatores, portantes argenti didrachmas trecentas in sacrificium Herculis; quas postulaverunt hi qui asportaverant ne in sacrificiis erogarentur, quia non oporteret, sed in alios sumptus eas deputari.

---

général. — *In exercitiis disci*. Le disque était une sorte de palet de pierre ou de fer que les anciens, dans leurs jeux et dans leurs exercices, jetaient au loin pour faire paraître leur force et leur adresse.

15. — *Et patrios... honores nihil habentes*, etc. Ces honneurs de leur pays natal étaient d'abord les postes d'honneur, parmi les anciens du peuple, les docteurs de la loi, les princes des prêtres; puis, par extension, tout ce qui était en honneur chez les Juifs, les coutumes, les observances légales, l'honnêteté et la conscience. Les prêtres, dit l'auteur, méprisaient tout cela, et n'estimaient que ce qui était en honneur chez les Grecs, les titres, les grandeurs, les distinctions, l'adresse dans les jeux publics et l'obtention de prix d'honneur.

18. — *Cum... quinquennalis agon Tyri celebraretur*. Ces fêtes quinquennales de Tyr étaient probablement une imitation des jeux olympiques, qui se célébraient tous les quatre ans. On les nomme ici quinquennales, parce que les Grecs avaient coutume de compter les deux années de la célébration des jeux. Ainsi Pindare, Olymp 10, 69, dit : πενταετερὶς ἑορτά en parlant des jeux olympiques. (Grimm).

19. — *Viros peccatores portantes*. Le grec dit : θεωροὺς .... Ἀντιοχεῖς ὄντας, c'est-à-dire : Jason envoya de Jérusalem des spectateurs qui étaient citoyens d'Antioche, en vertu des droits civiques accordés à certains Juifs, d'après le ℣. 9. Θεωρός mot à mot le spectateur; dans le langage classique, cette expression désigne l'envoyé d'une ville pour la représenter dans une fête ou dans les jeux publics. — *Argenti didrachmas trecentas*. Le grec dit dragmes au lieu de didragmes. Cela provient peut-être de ce que le didragme valait deux dragmes d'Alexandrie et une dragme romaine, ce qui équivaut à une valeur de 240 francs. C'était un mince présent pour une ville telle que Jérusalem. Aussi quelques commentateurs se demandent si l'auteur sacré, par dragme, n'a pas voulu désigner une monnaie syrienne, frappée sous le règne des Séleucides, dont il reste plusieurs exemplaires dans nos collections modernes, et qui avaient la valeur d'un sicle hébreu. Cette interprétation donnerait aux 300 dragmes, une valeur de près de 1,000 francs. Le texte syr. écrit 3,000 dragmes. — *In sacrificium Herculis*. Les Grecs appelaient Hercule le dieu phénicien Melkart, qui était le dieu de la richesse, de l'industrie et de la navigation, et le dieu tutélaire des Tyriens. On le considérait comme l'image du soleil; une flamme éter-

20. Sed hæ oblatæ sunt quidem ab eo qui miserat, in sacrificium Herculis; propter præsentes autem datæ sunt in fabricam navium triremium.

21. Misso autem in Ægyptum Apollonio Mnesthei filio, propter primates Ptolemæi Philometoris regis, cum cognovisset Antiochus alienum se a negotiis regni effectum, propriis utilitatibus consulens, profectus inde venit Joppen, et inde Jerosolymam.

22. Et magnifice ab Jasone et civitate susceptus, cum facularum luminibus, et laudibus ingressus est; et inde in Phœnicem exercitum convertit.

23. Et post triennii tempus misit

20. Ainsi elles furent offertes pour les sacrifices d'Hercule par celui qui les avait envoyées; mais à cause de ceux qui les apportèrent, on les employa à la construction des navires.

21. Cependant Apollonius, fils de Mnesthée, ayant été envoyé en Egypte à cause des grands de la cour du roi Ptolémée Philométor, Antiochus reconnut qu'on y était antipathique aux affaires de son royaume, et, songeant à ses propres intérêts, il partit de là, vint à Joppé, et ensuite à Jérusalem.

22. Il fut reçu magnifiquement par Jason et par toute la ville, et il y fit son entrée à la lumière des flambeaux et au milieu des acclamations, et de là il conduisit son armée en Phénicie.

23. Après un laps de temps de

---

nelle brûlait dans son temple. Il était adoré non-seulement à Tyr, mais dans toutes les colonies phéniciennes : à Carthage, à Gadès, à Malte où l'on voit encore les ruines d'un de ses temples. — *Quas postulaverunt... ne in sacrificiis erogarentur.* Ces paroles prouvent que les envoyés de Jason étaient bien réellement des Juifs. Leur conscience se réveille à la pensée de participer à un sacrifice idolâtre, et ils demandent à employer leur présent, non pas à l'oblation d'un sacrifice à Hercule, ainsi que Jason l'avait spécifié, mais à une une autre destination.

20. — *Sed hæ oblatæ sunt,* etc. Ces paroles signifient que d'après les intentions de Jason, l'argent apporté à Tyr était destiné à un sacrifice à Hercule, mais, par condescendance pour les envoyés juifs, qui en exprimaient le désir, les Syriens lui donnèrent une autre destination : ils l'employèrent à la construction de trirèmes, *triremium,* navires à trois rangs de rames, dont on attribue l'invention au Corinthien Ameinoclès, environ 700 ans avant notre ère.

21. — *Apollonio Mnesthei filio.* Il faut distinguer cet Apollonius qui était fils de Mnestheus, d'Apollonius fils de Tharsée. Cf. III, 5 et 7 et IV, 4. Keil pense que c'est probablement le même personnage que Tite-Live, 42, 6, cite comme le chef de l'ambassade envoyée à Rome par Antiochus Epiphane. — *Propter primates.* Le grec dit : διὰ τὰ πρωτοκλίσια ce qui pourrait signifier : à cause du mariage de Ptolémée. Mais comme l'époque dont il est ici question, coïncide avec l'époque de la majorité de ce monarque, et de son émancipation de la régence de sa mère, qui eut lieu l'an 173 avant Jésus-Christ, alors que le jeune roi était âgé de treize ans, on peut traduire l'expression grecque par « l'intronisation » du roi Ptolémée. Cléopâtre, fille d'Antiochus le Grand, et sœur d'Antiochus Epiphane était la mère des deux rois d'Egypte, Ptolémée Physcon, et Ptolémée Philométor. Son père lui donna en dot la Cœlé-Syrie, la Phénicie et la Palestine, lorsqu'elle épousa Ptolémée Epiphane. Lorsque Physcon chercha à s'emparer du trône de son frère Philométor, Antiochus Epiphane envoya Apollonius en Egypte, Cfr. I Mach., III, 10 et X, 75, et il apprit par lui que les Egyptiens se préparaient à revendiquer, même par les armes, les provinces promises en dot à Cléopâtre. Pour s'opposer à cette attaque, Antiochus se rendit d'abord à Joppé, qu'il occupa ; puis, pour se rapprocher du théâtre des évènements, il vint à Jérusalem. — *Inde venit Joppen.* V. notre commentaire I Mach., X, 75.

22. — *Et inde in Phœnicen.* Il pénétra en Phénicie dans le même but qu'il était venu à Jérusalem, savoir, pour veiller à ses intérêts, *propriis utilitatibus consulens.* Cfr. ℣. 21.

23. — *Et post triennii tempus.* Ces trois années ne sont pas à compter à partir des évènements qui viennent d'être rapportés aux versets précédents, mais à partir de la prise

trois années, Jason envoya Ménélaüs, frère de Simon, dont il a été parlé auparavant, pour porter l'argent au roi, et pour connaître sa réponse sur des affaires importantes.

24. Or Ménélaüs se recommanda au roi, louant la grandeur de sa puissance, et il prit pour lui-même la souveraine sacrificature, en offrant trois cents talents d'argent de plus que Jason.

25. Et ayant reçu les pleins pouvoirs du roi, il revint n'ayant rien qui fût digne du sacerdoce, et n'apportant que les instincts d'un tyran cruel et la colère d'une bête farouche.

26. Ainsi Jason, qui avait surpris son propre frère, fut trompé lui-même; et ayant été chassé, il se réfugia au pays des Ammonites.

27. Or Ménélaüs obtint le souverain pouvoir; mais il n'envoya pas l'argent promis au roi, quoique Sostrate, qui commandait dans la forteresse, le lui réclamât.

28. (Car il avait l'intendance des tributs). C'est pourquoi tous deux furent mandés auprès du roi.

Jason Menelaum, supradicti Simonis fratrem, portantem pecunias regi, et de negotiis necessariis responsa perlaturum.

24. At ille commendatus regi, cum magnificasset faciem potestatis ejus, in semetipsum retorsit summum sacerdotium, superponens Jasoni talenta argenti trecenta.

25. Acceptisque a rege mandatis, venit, nihil quidem habens dignum sacerdotio; animos vero crudelis tyranni, et feræ belluæ iram gerens.

26. Et Jason quidem, qui proprium fratrem captivaverat, ipse deceptus, profugus in Ammonitem expulsus est regionem.

27. Menelaus autem principatum quidem obtinuit; de pecuniis vero regi promissis nihil agebat, cum exactionem faceret Sostratus qui arci erat præpositus;

28. (Nam ad hunc exactio vectigalium pertinebat) quam ob causam utrique ad regem sunt evocati.

---

de possession de la souveraine sacrificature par Jason. Cfr. ℣. 10. — *Menelaum supradicti Simonis fratrem.* Jos., Ant., XII, 5, 1, désigne Ménélaüs comme le frère d'Onias, le grand-prêtre destitué, et il ajoute qu'il se nommait lui-même aussi Onias. D'un autre côté, nous avons vu que Simon était de la tribu de Benjamin, Cfr. III, 4, par conséquent, qu'il n'était pas apte à exercer les fonctions de grand-prêtre, lesquelles devaient toujours appartenir à la tribu de Lévi. Il est vrai qu'Antiochus ne se laissait guère arrêter par les prescriptions de la loi mosaïque. Il paraît possible cependant de tourner cette difficulté, et de ne pas mettre l'auteur sacré en désaccord avec l'historien Josèphe en donnant à l'expression *fratrem* le sens de frère en opinions, ou peut-être encore par alliance. Keil et avant lui Bertheau repoussant comme inexacte l'indication de Josèphe, d'abord par la raison qu'il leur semble invraisemblable que Simon ait donné à ses deux fils le même nom d'Onias, ensuite parce que la joie des Assidéens en voyant arriver Alcime, qui était de la race d'Aaron, I Mach., VII, 14, ne pouvait s'expliquer que parce que Ménélaüs, son prédécesseur, n'en était pas.— *Portantem pecunias regis.* Ménélaüs était chargé de remettre à Antiochus Epiphane l'argent que Jason s'était engagé à lui verser. Cf. ℣. 8 et 9.

24. *At ille commendatus regi,* etc. Le Grec dit : « Mais celui-ci, se recommandant au roi, et le louant avec son extérieur (sa tournure) d'un homme haut placé », etc.

25. — Ce verset dépeint le caractère de Ménélaüs, qui était un homme vil, irascible et cruel.

26. — *Qui proprium fratrem captivaverat.* Cf. ℣℣. 7 et s.

27. — *Principatum... obtinuit.* Cette souveraine puissance est la souveraine sacrificature qui conférait en même temps une grande puissance politique. — *Sostrates qui arci erat præpositus.* Sostrate avait la garde de la forteresse de Jérusalem, qu'il occupait probablement avec une garnison, afin de pouvoir maintenir l'ordre.

28. — *Utrique ad regem sunt evocati.* Sostrate, outre la garde du fort, était aussi chargé

29. Et Menelaus amotus est a sacerdotio, succedente Lysimacho fratre suo : Sostratus autem prælatus est Cypriis.

29. Et Ménélaüs fut déposé du sacerdoce et Lysimaque son frère lui succéda, et Sostrate fut gouverneur des Cypriens.

30. Et cum hæc agerentur, contigit Tharsenses, et Mallotas seditionem movere, eo quod Antiochidi regis concubinæ dono essent dati.

30. Et pendant que ces choses se passaient, les habitants de Tharse et de Mallo excitèrent une sédition, parce qu'ils avaient été donnés en présent à Antiochide, concubine du roi.

31. Festinanter itaque rex venit sedare illos, relicto suffecto uno ex comitibus suis Andronico.

31. C'est pourquoi le roi vint en hâte pour les apaiser, ayant laissé comme son lieutenant Andronique, un de ses compagnons.

32. Ratus autem Menelaus accepisse se tempus opportunum, aurea quædam vasa e templo furatus donavit Andronico, et alia vendiderat Tyri, et per vicinas civitates.

32. Or, Ménélaüs croyant que cette occasion lui était favorable, déroba au temple quelques vases d'or, en donna une partie à Andronique, et vendit les autres à Tyr et dans les villes voisines.

33. Quod cum certissime cognovisset Onias, arguebat eum, ipse in loco tuto se continens Antiochiæ secus Daphnem.

33. Onias ayant su ceci très certainement, le lui reprocha, se tenant à Antioche dans un lieu sûr près de Daphné.

34. Unde Menelaus accedens ad Andronicum, rogabat ut Oniam in-

34. C'est pourquoi Ménélaüs alla trouver Andronique, et le pria de

---

de la perception des impôts. Comme Ménélaüs ne payait pas à Sostrate les sommes qu'il avait promises aux rois de Syrie, et que Sostrate, ne les ayant pas touchées, ne pouvait les verser dans le trésor royal, tous deux furent mandés auprès d'Antiochus.

29. — *Et Menelaus amotus est a sacerdotio.* Le grec dit : « Et Ménélaüs laissa pour le remplacer comme grand-prêtre son frère Lysimaque et Sostrate (laissa) Cratès, gouverneur des Cypriens ». — *Cypriis.* L'île de Chypre, anciennement Cypre, n'appartenait que temporairement au royaume de Syrie; les Romains l'avaient attribuée à l'Egypte. Cf. I Mach., xv, 23.

30. — *Tharsenses et Mallotas.* Tharse et Mallo étaient deux villes de la Cilicie, situées non loin des côtes de la mer. Ces deux villes furent données en présent par Antiochus à Antiochide, l'une de ses concubines; aussitôt elles se révoltèrent, soit qu'elles se trouvassent, par cette donation, atteintes en leur honneur, soit qu'elles craignissent que des exactions ne fussent exercées contre elles. I Mach., x, 89 nous rapporte de même cette coutume asiatique de donner des villes en présent. Cicéron en parle également : Cicero, in Verrem, II, 3, 43.

31. — *Festinanter.* Le grec emploie le comparatif θᾶττον, c'est-à-dire qu'Antiochus partit pour apaiser les villes insurgées avant que l'affaire de Ménélaüs et de Sostrate ne fût terminée x, 32. — *Aurea quædam vasa e templo furatus.* Ménélaüs n'était plus à Jérusalem; mais il y avait Lysimaque son gérant, qui par son ordre enleva les vases d'or du temple. Cfr. ℣. 39. Ménélaüs fit présent d'une partie de ces trésors à Andronique, le lieutenant d'Antiochus, afin de le corrompre et d'obtenir de lui que la somme promise ℣. 24 ne fût pas exigée.

33. — *Secus Daphnem.* Daphné était un délicieux petit village au sud-ouest d'Antioche dont il n'était séparé que par l'Oronte. Il avait un temple fameux consacré à Apollon et à Diane, et il était considéré comme un asile inviolable ainsi que son territoire à deux lieues à la ronde. Cfr. Strab., XVI, 750. Onias s'y tint réfugié jusqu'à sa mort qu'il endura en dehors du lieu de refuge. Cfr. ℣. 34,

34. — *Accedens ad Andronicum.* Le grec dit : λαβὼν ἰδίᾳ τὸν Ἀνδρόνικον : prenant Andronique à part. — *Rogabat ut Oniam interficeret.* Le motif de cette demande n'était pas, comme le pense Grimm, la crainte qu'Antiochus, voyant que Ménélaüs ne payait pas la

tuer Onias. Lequel étant venu où était Onias, et lui ayant donné la main droite avec serment (quoique celui-ci le tînt pour suspect), il lui persuada de sortir du lieu de refuge, et il le tua aussitôt, sans égard à la justice.

terficeret. Qui cum venisset ad Oniam, et datis dextris cum jurejurando (quamvis esset ei suspectus) suasisset de asylo procedere, statim eum peremit, non veritus justitiam.

35. C'est pourquoi non-seulement les Juifs, mais les autres nations mêmes s'indignèrent et supportaient impatiemment l'injustice de la mort d'un si grand homme.

35. Ob quam causam non solum Judæi, sed aliæ quoque nationes indignabantur, et moleste ferebant de nece tanti viri injusta.

36. Et le roi étant revenu de Cilicie, les Juifs ainsi que les Grecs vinrent le trouver auprès d'Antioche, se plaignant du meurtre si injuste d'Onias.

36. Sed regressum regem de Ciliciæ locis, adierunt Judæi apud Antiochiam, simul et Græci, conquerentes de iniqua nece Oniæ.

37. Antiochus fut contristé dans son cœur à cause d'Onias, et touché de compassion, il répandit des larmes se souvenant de la modération du défunt et de sa modestie.

37. Contristatus itaque animo Antiochus propter Oniam, et flexus ad misericordiam, lacrymas fudit, recordatus defuncti sobrietatem, et modestiam;

38. Et plein de colère, il ordonna qu'on dépouillât Andronique de la pourpre, et qu'on le menât à travers toute la ville; et que ce sacrilège fût tué au même lieu où il avait commis cette impiété contre Onias, le Seigneur lui rendant ainsi la punition si justement méritée.

38. Accensisque animis, Andronicum purpura exutum, per totam civitatem jubet circumduci; et in eodem loco, in quo in Oniam impietatem commiserat, sacrilegum vita privari, Domino illi condignam retribuente pœnam.

39. Or Lysimaque ayant commis plusieurs sacrilèges dans le temple par le conseil de Ménélaüs, et le bruit s'en étant répandu, le peuple s'assembla contre Lysimaque, car beaucoup d'or avait déjà été enlevé.

39. Multis autem sacrilegiis in templo a Lysimacho commissis Menelai consilio, et divulgata fama, congregata est multitudo adversum Lysimachum, multo jam auro exportato.

40. Comme donc la foule s'insur-

40. Turbis autem insurgentibus,

---

somme convenue, ne rétablît Onias dans la souveraine sacrificature, mais bien plutôt, selon l'opinion émise par Keil, la colère qu'éprouva Ménélaüs en voyant qu'Onias avait découvert ses spoliations sacriléges.

36. — *Adierunt Judæi apud Antiochiam.* Le grec dit οἱ κατὰ πόλιν Ἰουδαῖοι : « les Juifs qui se trouvaient dans la ville d'Antioche », par opposition aux Juifs qui habitaient la campagne voisine.

38. — *Andronicum purpura exutum.* Ce vêtement de pourpre n'était pas la marque de la dignité royale, mais une faveur accordée au courtisan par le roi. — *Vita privari.* Le grec dit ἀπεκόσμησε expression qui signifie tantôt « faire disparaître », Cfr. Hom., Od., 7, 232, tantôt « dépouiller des honneurs », et dans la forme med. « se dépouiller des honneurs ». Cfr. Pausan., 7, 26, 3. L'édit. d'Ald. porte : ἀπέκλεινε « il tua ».

39. — *Lysimacho.* Le frère de Ménélaüs. Cfr. ℣. 29. — *Menelai consilio.* Le grec dit : μετὰ τῆς γνώμης, « avec le consentement de M. », auquel beaucoup d'argent était nécessaire pour conserver les bonnes grâces des Syriens.

40. — *Iniquis manibus uti cœpit.* On lit dans le grec : κατήρξατο χειρῶν ἀδίκων que

et animis ira repletis, Lysimachus armatis fere tribus millibus iniquis manibus uti cœpit, duce quodam tyranno, ætate pariter et dementia provecto.

41. Sed, ut intellexerunt conatum Lysimachi, alii lapides, alii fustes validos arripuere; quidam vero cinerem in Lysimachum jecere.

42. Et multi quidem vulnerati, quidam autem et prostrati, omnes vero in fugam conversi sunt; ipsum etiam sacrilegum sècus ærarium interfecerunt.

43. De his ergo cœpit judicium adversus Menelaum agitari.

44. Et cum venisset rex Tyrum, ad ipsum negotium detulerunt missi tres viri a senioribus.

45. Et cum superaretur Menelaus, promisit Ptolemæo multas pecunias dare ad suadendum regi.

46. Itaque Ptolemæus in quodam atrio positum quasi refrigerandi gratia regem adiit, et deduxit a sententia;

geait, et que les esprits étaient enflammés de colère, Lysimaque ayant armé environ trois mille hommes, commença à user de violence, sous le commandement d'un certain tyran, homme également avancé en âge, et en perversité.

41. Mais lorsqu'ils reconnurent la violence de Lysimaque, les uns prirent des pierres, les autres de gros bâtons, et quelques-uns jetèrent de la cendre sur Lysimaque.

42. Et beaucoup de ses gens furent blessés et quelques-uns furent tués, et tous furent mis en fuite; et le sacrilège fut aussi tué lui-même auprès du trésor.

43. Puis on commença une instruction contre Ménélaüs.

44. Et le roi étant venu à Tyr, trois hommes envoyés par les anciens, lui soumirent la cause.

45. Et Ménélaüs se voyant vaincu, promit de donner à Ptolémée une grande somme d'argent, s'il persuadait le roi.

46. Ptolémée aborda donc le roi, l'entraîna dans un vestibule, sous prétexte de prendre l'air et le fit changer de résolution.

Grimm traduit inexactement par : « il fit par des actes de violence le commencement »... Keil regarde cette expression comme synonyme de ἄρχεσθαι πολέμου « ouvrir les hostilités ». Wahl qui traduit : « manibus injustis uti cœpit » se rapproche du texte de S. Jérôme. — *Duce quodam tyranno.* Quelques manuscrits grecs au lieu de τυράννου écrivent Αὐράνου. Ce tyran était le commandant des hordes de Lysimaque. Ce nom se retrouve comme substantif propre Act. Ap., XIX, 9.

41. — *Quidam vero cinerem in Lysimachum jecere.* Le grec dit : « Quelques-uns prirent de la cendre qui était là, et après l'avoir mélangée, ils la jetèrent sur les partisans de Lysimaque », probablement dans l'intention de les aveugler, et de les rendre incapables de combattre.

42. — *Ipsum etiam sacrilegum.* C'est-à-dire Lysimaque.

43. — *Cœpit judicium adversus Menelaum agitari.* Tous ces sacrilèges envers le temple ayant été commis d'après le conseil de Ménélaüs, Cfr. ℣. 39, celui-ci fut mis en jugement.

44. — *Ad ipsum negotium detulerunt.* Ils portèrent les poursuites judiciaires commencées contre Ménélaüs en présence du roi, pour le faire juge de la cause. — *Missi tres viri.* Trois délégués furent envoyés, afin que le nombre des témoins requis par la loi fût complet. Cfr. Deut., XIX, 15.

45. — *Promisit Ptolemæo.* Concernant ce Ptolémée, fils de Dorymini, V. I Mach., III, 38.

46. — *In quodam atrio.* En grec : εἴς τι περίστυλον « la galerie » qui conduisait à la salle de justice où la cause était appelée. Grimm trouve invraisemblable que Ménélaüs, étant accusé en justice, ait joui d'une liberté telle qu'il lui ait été permis de communiquer de la sorte avec Ptolémée. Il ne faut pourtant pas nous imaginer qu'Antiochus ait de prime abord traité Ménélaüs, le grand-prêtre, comme un criminel ordinaire, et il ne nous

47. Et il déclara Ménélaüs innocent, quoiqu'il fût convaincu de tous les crimes, et il condamna à la mort des malheureux qui auraient été jugés innocents, s'ils avaient plaidé leur cause même devant des Scythes.

48. Et sans aucun délai, ceux qui s'étaient interessés à la ville et au peuple, et aux vases sacrés, subirent l'injuste sentence.

49. C'est pourquoi les Tyriens mêmes en furent indignés, et se montrèrent fort généreux à l'occasion de la sépulture de ceux-ci.

50. Cependant Ménélaüs se maintint dans l'autorité à cause de l'avarice de ceux qui possédaient la puissance; et il grandit en malice, pour le malheur de ses concitoyens.

47. Et Menelaum quidem universæ malitiæ reum criminibus absolvit; miseros autem, qui, etiamsi apud Scythas causam dixissent, innocentes judicarentur, hos morte damnavit.

48. Cito ergo injustam pœnam dederunt, qui pro civitate, et populo, et sacris vasis causam prosecuti sunt.

49. Quamobrem Tyrii quoque indignati, erga sepulturam eorum liberalissimi extiterunt.

50. Menelaus autem, propter eorum qui in potentia erant, avaritiam, permanebat in potestate, crescens in malitia ad insidias civium.

CHAPITRE V

Des prodiges effrayants paraissent dans l'air, pendant quarante jours, au-dessus de Jérusalem. (℣℣. 1-4). — Jason se rend maître de la ville et y fait un grand carnage; mais il est forcé de s'enfuir, et il meurt misérablement (℣℣. 5-10). — Antiochus se défie des Juifs, et entre en fureur contre eux. Il s'empare de la ville de Jérusalem, et en fait mettre à mort les habitants par ses soldats; il entre dans le temple et en profane les vases sacrés (℣℣. 11-20). — Il enlève les richesses du temple et s'en retourne à Antioche; mais il laisse dans la Judée des hommes méchants pour tourmenter le peuple. Il envoie aussi Apollonius qui y exerce de grandes cruautés (℣℣. 21-26). — Pendant ce temps, Judas Machabée demeure caché dans le désert (℣. 27).

1. En ce temps-là Antiochus prépara une seconde expédition contre l'Egypte.

1. Eodem tempore Antiochus secundam profectionem paravit in Ægyptum.

---

semble pas impossible que ce dernier, quoique traduit en justice, ait fort bien pu communiquer librement avec un courtisan ou un haut personnage de la cour du roi de Syrie.

47. — *Miseros autem.* Ce sont les trois envoyés chargés de porter la cause de Ménélaüs devant le roi. Cfr. ℣. 44. — *Qui etiam apud Scythas causam dixissent, innocentes judicarentur.* Pour faire ressortir l'iniquité de la sentence, l'auteur sacré constate que les envoyés juifs eussent été absous même par les Scythes qui passaient chez les Grecs et chez les Romains pour le peuple le plus barbare. Cicéron émet la même idée sur les Scythes, lorsqu'il dit : « si hæc apud Scythas dicerem, non hic in tanta multitudine civium romanorum.... tamen animos etiam barbarorum hominum permoveret ». Cic. in Verr., II, 5, 58. — *Hos morte damnavit.* Ils furent condamnés à mort comme faux témoins. Cfr. Deut., XIX, 18 et s.

49. — *Quamobrem Tyrii... indignati erga sepulturam eorum liberalissimi extiterunt.* Et ils attestèrent par là l'iniquité de la sentence.

Chap. V. — 1. — *Antiochus secundam profectionem paravit in Ægyptum.* L'auteur sa-

2. Contigit autem per universam Jerosolymorum civitatem videri diebus quadraginta per æra equites discurrentes, auratas stolas habentes, et hastis, quasi cohortes, armatos;

2. Or il arriva que dans toute la ville de Jérusalem on vit pendant quarante jours des cavaliers courant à travers les airs, avec des vêtements d'or et des lances, armés comme des cohortes.

3. Et cursus equorum per ordines digestos, et congressiones fieri cominus, et scutorum motus, et galeatorum multitudinem gladiis districtis, et telorum jactus, et aureorum armorum splendorem, omnisque generis loricarum.

3. Puis des courses de chevaux placés par rangs, et des combats qui avaient lieu de main à main, et le mouvement du bouclier et une multitude de gens couverts de casques avec les épées nues, et des dards lancés, et des armes d'or brillantes, et des cuirasses de toutes sortes.

4. Quapropter omnes rogabant in bonum monstra converti.

4. C'est pourquoi tous priaient pour que ces apparitions leur fussent favorables.

5. Sed cum falsus rumor exisset, tanquam vita excessisset Antiochus, assumptis Jason non minus mille

5. Mais comme le faux-bruit se répandit qu'Antiochus était mort, Jason ne prit pas moins de mille

---

cré suppose les trois expéditions d'Antiochus en Egypte connues du lecteur, et il fait ici mention de la seconde qui eut lieu l'an 170 avant Jésus-Christ. Cfr. I Mach., I, 17 et s.

2. — *Per aera*. Quelques manuscrits grecs, parmi lesquels le manuscrit d'Alexandrie disent comme la Vulg. : τῶν ἀέρων; mais la plupart emploient le nombre singulier : τοῦ ἀέρος. — *Equites discurrentes*. D'après les auteurs sacrés et aussi d'après les auteurs profanes, des événements importants furent souvent signalés d'avance, par une disposition particulière de la Providence, par des apparitions dans les airs. Josèphe rapporte que la destruction de Jerusalem par Titus fut précédée de semblables phénomènes. Cfr. Jos., Bel. jud., VI, 5, 3 et Tacite confirme par son autorité le récit de l'historien juif : « Visæ per cœlum concurrere acies, rutilantia arma, et subito nubium igne collucere templum ». Cfr. Tacit., Histor., V, 13. S. Grégoire, homil. I in Evangelium, raconte les apparitions qui annoncèrent l'invasion des Lombards en Italie. Eutrope, hist., lib. VI; Pline, lib. II, cap. LVII; Appien, lib. IV Civilium; Jul. Obsequens, au IVe siècle, de Prodig. VI et VII, rapportent des faits semblables qui se sont produits à différentes époques. Claude Ptolémée, astronome grec au IIe siècle, pense que ces phénomènes se produisaient d'une façon naturelle par l'influence des astres, surtout par la constellation de Persée. Cfr. C. Ptolém., Centiloquium, IX. Augustin Niphus, Meteor., lib. I, philosophe scolastique au XVe siècle, enseigna cette opinion, qui fut adoptée par plusieurs auteurs. Le chrétien préfère voir une disposition spéciale de la Providence, dans tous ces faits extraordinaires, soit qu'ils soient produits par l'influence des astres, soit, comme le pense Cornélius a Lap., par les anges qui, par ordre de Dieu, disposent les nuages, leur couleur, leur forme, leur marche d'une manière particulière et propre à produire ces apparitions, soit enfin par une manifestation personnelle des esprits célestes. Cfr. III, 25.

3. — *Et cursus equorum*. Ces apparitions représentaient deux armées ennemies se livrant un combat. L'auteur sacré décrit d'abord l'engagement du corps de cavalerie, puis il dépeint les différentes pièces qui composaient l'armure des cavaliers. Puis viennent les combats de main à main, c'est-à-dire les attaques de l'infanterie, et la description de son armement.

4. — *Omnes rogabant in bonum monstra converti*. Ces apparitions étant des signes de guerre, tous les Juifs demandaient que cette guerre leur fût avantageuse.

5. — *Jason... repente aggressus est civitatem*. Jason qui s'était réfugié au pays des Ammonites. Cfr. IV, 26, ayant entendu dire qu'Antiochus venait de mourir pendant sa seconde expédition contre l'Egypte, crut l'occasion favorable de rentrer en possession de la souveraine sacrificature, dont Antiochus l'avait dépouillé au profit de Ménélaüs. Il se mit donc à la tête d'un millier d'hommes,

hommes, et il attaqua tout à coup la ville; et les citoyens accoururent aux murailles; mais comme enfin la ville fut prise, Ménélaüs s'enfuit dans la forteresse.

viris, repente aggressus est civitatem: et civibus ad murum convolantibus, ad ultimum apprehensa civitate, Menelaus fugit in arcem;

6. Cependant Jason n'épargnait pas dans le carnage ses concitoyens, et il ne considérait pas que la chance des combats contre ses proches est le plus grand des malheurs, il croyait remporter un trophée sur des ennemis, et non sur des concitoyens.

6. Jason vero non parcebat in cæde civibus suis, nec cogitabat prosperitatem adversum cognatos malum esse maximum, arbitrans hostium et non civium se trophæa capturum.

7. Et cependant, il ne put pas s'emparer du pouvoir; mais le fruit de sa supercherie fut sa propre confusion; et il se retira de nouveau, comme fugitif chez les Ammonites.

7. Et principatum quidem non obtinuit, finem vero insidiarum suarum confusionem accepit, et profugus iterum abiit in Ammaniten.

8. Enfin il fut, pour sa perte, pourchassé par Arétas, roi des Arabes; et s'enfuyant de ville en ville, haï de tous comme un violateur des lois, et exécré comme un ennemi de sa patrie et de ses concitoyens, il fut chassé jusqu'en Egypte.

8. Ad ultimum, in exitium sui conclusus ab Areta Arabum tyranno, fugiens de civitate in civitatem, omnibus odiosus, ut refuga legum et execrabilis, ut patriæ et civium hostis, in Ægyptum extrusus est.

9. Et lui qui avait banni tant de personnes de leur patrie, périt lui-

9. Et qui multos de patria sua expulerat, peregre periit, Lacedæ-

---

s'empara de Jérusalem, et força Ménélaüs à chercher un refuge dans la citadelle. Josèphe, Ant., XII, 5, 1 rapporte que Jason avait conservé à Jérusalem, parmi les Juifs infidèles, de nombreux partisans, qui l'aidèrent à s'emparer de la ville. On pourrait, il nous semble, trouver une explication toute naturelle dans ces paroles de notre texte : *repente aggressus est civitatem,* l'attaque fut si brusque que Jérusalem fut prise sans coup férir, et pour ainsi dire sans combat.

6. — *Jason vero non parcebat,* etc. Ce verset indique dans deux phrases, sous forme de sentences, l'opinion de l'auteur sur la façon d'agir de Jason.

7. — *Et principatum quidem non obtinuit.* Ce pouvoir est la souveraine sacrificature. Cfr. IV, 27. Le texte sacré ne dit pas comment Jason, malgré sa victoire et les sanglantes représailles qu'il exerça contre ses ennemis, fut obligé de quitter Jérusalem et de se réfugier de nouveau au pays des Ammonites. Peut-être Ménélaüs, retranché dans la citadelle, attaqua-t-il son adversaire, et remporta-t-il l'avantage. Peut-être aussi Jason apprit-il qu'Antiochus n'était pas mort, et qu'il marchait contre lui à la tête d'une armée imposante; alors, pour échapper à la défaite, il s'enfuit.

8. — *Conclusus ab Areta.* Nous ne traduirons pas, comme on l'a fait jusqu'à présent, le mot *conclusus* par « il fut mis en prison ». La suite du verset qui nous montre Jason fuyant de ville en ville et se réfugiant enfin sur la terre d'Egypte, prouve qu'il ne fut pas emprisonné par Arétas. Le grec dit : ἐγκλεισθεὶς πρὸς Ἀρέταν « enfermé, serré, mis à l'étroit auprès d'Arétas » c'est-à-dire, « pourchassé » probablement sur la demande d'Antiochus qui exigeait son extradition. — *Ar ta Arabum tyranno.* Arétas est une expression générale pour désigner les chefs arabes. L'Arétas dont il est ici question possédait probablement le pays des Ammonites. II Cor., XI, 32, parle d'un autre Arétas qui était beau-père d'Hérode Antipas. — *In Ægyptum extrusus est.* Antiochus venant de guerroyer contre l'Egypte, Jason se crut plus en sûreté dans ce pays-là que dans tout autre.

9. — *Qui multos de patria sua expulerat, peregre periit.* L'auteur sacré s'attache à montrer la peine du talion qui frappe Jason.

monas profectus, quasi pro cognatione ibi refugium habiturus;

10. Et qui insepultos multos abjecerat, ipse et illamentatus, et insepultus abjicitur, sepultura neque peregrina usus, neque patrio sepulchro participans.

11. His itaque gestis, suspicatus est rex societatem deserturos Judæos; et ob hoc profectus ex Ægypto efferatis animis, civitatem quidem armis cepit.

12. Jussit autem militibus interficere, nec parcere occursantibus, et per domos ascendentes trucidare.

13. Fiebant ergo cædes juvenum, ac seniorum, et mulierum et natorum exterminia, virginumque et parvulorum neces.

14. Erant autem toto triduo octoginta millia interfecti, quadraginta millia vincti, non minus autem venumdati.

15. Sed nec ista sufficiunt; ausus est etiam intrare templum universa terra sanctius, Menelao ductore, qui legum et patriæ fuit proditor;

16. Et scelestis manibus sumens

même sur la terre étrangère, après s'être rendu à Lacédémone pour y trouver un refuge, à cause de la parenté.

10. Et lui qui avait laissé une multitude sans sépulture, fut laissé lui-même sans être ni pleuré ni enséveli, car ni la sépulture de l'étranger ne lui fut accordée, ni le tombeau de famille ne fut son partage.

11. Ces choses s'étant passées ainsi, le roi soupçonna que les Juifs voulaient abandonner son alliance; c'est pourquoi il arriva d'Egypte, l'esprit furieux, et il prit la ville par la force des armes.

12. Et il ordonna aux soldats de tuer ceux qu'ils rencontreraient, et de ne pas les épargner, et d'égorger ceux qui fuiraient sur les maisons.

13. C'est ainsi que les jeunes gens et des vieillards furent massacrés, des femmes et des enfants, furent exterminés, et des jeunes filles et des nourrissons égorgés.

14. Il en fut tué quatre vingt mille pendant trois jours; quarante mille furent faits captifs; et on en vendit un nombre égal.

15. Mais cela ne suffit pas; il osa même entrer dans le temple, le plus saint de toute la terre, conduit par Ménélaüs, traître aux lois et à la patrie.

16. Et prenant avec ses mains

Lui, qui avait envoyé tant de Juifs en exil, il mourut sur la terre étrangère. Il avait refusé la sépulture à un grand nombre de ses concitoyens, il fut lui-même privé de sépulture, ce qui chez les Juifs, et même chez les païens était regardé comme une grande honte et comme le châtiment de grands forfaits. Cfr. III Rois, XIII, 22; Ps. LXXVIII, 3; Jérém., VII, 33. — *Lacedæmonas profectus, quasi pro cognatione.* Cfr. I Mach., XII, 21.

11. — *Efferatis animis.* En grec : τεθηριωμένος τῇ ψυχῇ « animalisé dans son âme », c'est-à-dire, devenu semblable à une bête féroce par sa rage et par sa cruauté. — *Civitatem... armis cepit.* Cet évènement eut lieu l'an 168 av. Jésus-Christ. Cfr. I Mach., I, 16-28.

12. — *Occursantibus* Ceux qu'on rencontrait dans les rues, par opposition à *per domos ascendentibus,* ceux qui se tenaient dans les maisons, et qui, par les toits plats des constructions, cherchaient à s'évader.

14. — *Non minus autem venumdati.* Josèphe, Ant., XII, 5, 4, n'indique qu'environ 10,000 esclaves.

15. — *Intrare templum... sanctius.* Cfr. I Mach., 23 et suiv.

16. — *Quæ ab aliis regibus... erant posita.* Cfr. III, 2.

criminelles les vases sacrés, que les autres rois et les villes avaient placés en ce lieu pour en être l'ornement et la gloire, il les traitait indignement et il les profanait.

17. Ainsi Antiochus, ayant perdu l'esprit, ne considérait pas que Dieu était irrité pour peu de temps contre les habitants de la ville à cause de leurs péchés, et que c'était pour cela que la profanation s'était approchée de ce lieu.

18. Car autrement, s'ils n'avaient été coupables de plusieurs péchés, à l'exemple d'Héliodore qui fut envoyé par le roi Séleucus pour piller le trésor, lui aussi, aurait, dès son arrivée, été flagellé et arrêté dans son audace.

19. Mais Dieu n'a pas choisi le peuple à cause du temple; il a choisi au contraire le temple à cause du peuple.

20. C'est pourquoi ce lieu a participé aux maux du peuple, comme il sera associé aussi à ses biens; et après avoir été quelque temps abandonné, à cause de la colère du Dieu tout-puissant, il sera élevé à une souveraine gloire, lorsque le grand Dieu se réconciliera avec son peuple.

21. Antiochus ayant donc emporté du temple dix-huit cents talents, retourna promptement à Antioche; il pensait dans son orgueil, et dans l'enivrement de son cœur pouvoir naviguer sur la terre, et faire marcher ses troupes sur la mer.

sancta vasa, quæ ab aliis regibus et civitatibus erant posita ad ornatum loci, et gloriam, contrectabat indigne, et contaminabat.

17. Ita alienatus mente Antiochus, non considerabat quod propter peccata habitantium civitatem, modicum Deus fuerat iratus; propter quod et accidit circa locum despectio;

18. Alioquin nisi contigisset eos multis peccatis esse involutos, sicut Heliodorus, qui missus est a Seleuco rege ad expoliandum ærarium, etiam hic statim adveniens flagellatus, et repulsus utique fuisset ab audacia.
Supr. 3, 25-27.

19. Verum non propter locum, gentem; sed propter gentem, locum Deus elegit.

20. Ideoque et ipse locus particeps factus est populi malorum; postea autem fiet socius bonorum; et qui derelictus in ira Dei omnipotentis est, iterum in magni Domini reconciliatione cum summa gloria exaltabitur.

21. Igitur Antiochus mille et octingentis ablatis de templo talentis, velociter Antiochiam regressus est, existimans se præ superbia terram ad navigandum, pelagus vero ad iter agendum deducturum propter mentis elationem.

---

17. — *Alienatus mente*. Le grec dit ἐμετεωρίζετο « il s'enorgueillit dans son esprit. »

18. — *Sicut Heliodorus*. Cfr. III, 25.

19. — *Non propter locum, gentem,* etc. Ce lieu dont il est ici parlé, est le temple. Le sens de ce verset est que le temple est comme le centre de la vie religieuse du peuple juif, et qu'il doit servir à le maintenir dans la soumission due au Seigneur. Le peuple ayant rompu son alliance avec Dieu, le temple devenait inutile, puisqu'il ne pouvait plus remplir son but. Cfr. Marc., II, 27.

21. — *Mille et octogentis ablatis... talentis.* Ces 1,800 talents en monnaies juives formaient une valeur de plus de 17,500,000 fr.; si c'étaient des talents syriens, ils n'avaient que la moitié de cette valeur. Cette somme évidemment représentait tout ce qu'Antiochus enleva du temple, non-seulement le trésor, mais l'autel d'or, les chandeliers, les bassins, les coupes, les encensoirs, etc. Cfr. I Mach., I, 23 et 24. — *Velociter*. Le grec dit θᾶττον, « velocius », c'est-à-dire, plus vite qu'on ne l'aurait supposé.

22. Reliquit autem et præpositos ad affligendam gentem; Jerosolymis quidem Philippum genere Phrygem, moribus crudeliorem eo ipso, a quo constitutus est;

23. In Garizim autem Andronicum et Menelaum qui gravius quam cæteri imminebant civibus.

24. Cumque appositus esset contra Judæos, misit odiosum principem Apollonium cum exercitu viginti et duobus millibus, præcipiens ei omnes perfectæ ætatis interficere; mulieres ac juvenes vendere.

25. Qui cum venisset Jerosolymam, pacem simulans, quievit usque ad diem sanctum sabbati, et tunc feriatis Judæis, arma capere suis præcepit.

26. Omnesque qui ad spectaculum processerant, trucidavit; et civitatem cum armatis discurrens, ingentem multitudinem peremit.

27. Judas autem Machabæus, qui

22. Il laissa aussi des employés pour tourmenter le peuple : dans Jérusalem, Philippe, originaire de Phrygie, plus cruel que celui qui l'avait établi;

23. Et à Garizim, Andronique et Ménélaüs, qui étaient plus acharnés que les autres contre leurs concitoyens.

24. Et comme il était irrité contre les Juifs, il leur envoya l'odieux général Apollonius, avec une armée de vingt deux mille hommes, et lui ordonna de tuer tous ceux qui seraient dans la force de l'âge, et de vendre les femmes et les jeunes gens.

25. Lors donc qu'il fut arrivé à Jérusalem, il feignit de vouloir la paix, et il se tint tranquille jusqu'au saint jour du sabbat, mais tandis que les Juifs le célébraient, il ordonna aux siens de prendre les armes.

26. Et il tua tous ceux qui étaient venus comme spectateurs; et, traversant la ville avec ses soldats, il tua une grande multitude.

27. Cependant Judas Machabée,

---

22. — *Philippum genere Phrygem.* Ce Philippe devint plus tard régent du royaume et tuteur d'Antiochus Eupator. Cf. I Mach., VI, 14. — *Moribus crudeliorem.* Cf. VI, 11 et VIII, 8. — *Eo ipso, a quo,* c'est-à-dire, Antiochus.

23. — *In Garizim.* C'est sur le mont Garizim, près de Sichem, que les Samaritains, après le retour de la captivité, bâtirent leur temple. Cf. VI, 2 et Jos., Ant., XI, 8, 2. — *Andronicum.* Andronique était l'ancien gouverneur d'Antioche. Cf. IV, 31. — *Et Menelaum.* Ce Ménélaüs est incontestablement le grand-prêtre. Cfr. IV, 25 et V, 15. Le grec dit : « Il laissa dans Jérusalem Philippe... et Andronique à Garizim, et outre ces deux, Ménélaüs qui plus méchant que les autres, s'élevait insolemment au-dessus de ses concitoyens. »

24. — *Apollonium.* Cet Apollonius est le trésorier en chef dont il est fait mention Mach., I, 29.

25. — *Quievit usque ad diem sanctum sabbati.* L'indignité de la conduite d'Apollonius ressort de ce fait qu'il se tint d'abord tranquille, affectant des sentiments de paix, et qu'il attendit le jour du sabbat pour attaquer les Juifs, parce qu'il savait que, ce jour-là, ils ne se défendraient pas. Cfr. I Mach., II, 32 à 41 et IX, 44.

26. — *Omnesque qui ad spectaculum.* En grec : ἐπὶ τὴν θεωρίαν; ce spectacle est le service divin célébré dans le temple. C'est l'opinion de la plupart des commentateurs parmi lesquels Calov., Cornel., et même Grimm. Keil et avant lui Luther n'acceptent pas cette interprétation. S'il s'était agi, dit Keil, du service divin, l'auteur sacré qui était un pieux Israélite, se serait certainement servi d'une expression plus précise que celle de « spectacle », et qui aurait fait ressortir davantage le caractère impie de l'attaque faite par Apollonius; puis il y a l'expression ἐξελθεῖν ἐπὶ τὴν θεωρίαν « sortir pour le spectacle » que l'on ne peut guère appliquer à l'assistance aux offices divins. Il pense donc qu'il s'agit ici d'une revue ou d'une parade des troupes, qui eut lieu un jour du sabbat et que les Juifs étaient allés voir.

27. — *Qui decimus fuerat.* Quelques commen-

qui était le dixième, s'était retiré, en un lieu du désert, où il vivait avec les siens parmi les bêtes sauvages sur les montagnes : et ils demeuraient là, et ils mangeaient des herbes comme nourriture, afin de ne pas prendre part à la souillure.

decimus fuerat, secesserat in desertum locum, ibique inter feras vitam in montibus cum suis agebat; et fœni cibo vescentes, demorabantur, ne participes essent coinquinationis.

CHAPITRE VI

Antiochus force les Juifs d'abandonner la loi du Seigneur, pour embrasser le culte des idoles. Il fait profaner le temple de Jérusalem, qu'il consacre à Jupiter (ỳỳ. 1-9). — Cruautés exercées contre les Juifs fidèles (ỳỳ. 10-11). — Desseins de Dieu, en permettant cette horrible persécution (ỳỳ. 12-17). — Martyre du saint vieillard Eléazar ; fausse compassion de ses amis ; fermeté de sa foi ; prière qu'il fait en mourant (ỳỳ. 18-31).

1. Peu de temps après, le roi envoya un vieillard d'Antioche, pour forcer les Juifs à abandonner les lois de Dieu, et celles de leur patrie ;

2. Pour profaner aussi le temple de Jérusalem, et le dédier à

1. Sed non post multum temporis misit rex senem quemdam Antiochenum qui compelleret Judæos, ut se transferrent a patriis et Dei legibus ;

2. Contaminare etiam quod in Jerosolymis erat templum, et cogno-

---

tateurs, parmi lesquels Lyranus, traduisent : « qui devint le dixième grand-prêtre » après Jaddus, qui fut souverain prêtre sous le règne d'Alexandre-le-Grand. Loch traduit à tort « avec ses neuf frères et sœurs ». Le texte grec qui dit simplement δέκατός που γενηθείς « devenu le dixième » donne le vrai sens de l'expression latine qui signifie que Judas rallia neuf autres compagnons autour de lui avec lesquels il s'enfuit au désert. Ce verset sert de préparation à la suite du récit, qui, au chap. VIII, nous montre Judas organisant la résistance contre les Syriens. C'est pour cette raison que l'auteur sacré ne cite que le nom de Judas, tandis que nous savons par I Mach., II, 27 et suiv., que Mathathias se retira au désert avec ses fils, parmi lesquels Judas était le plus vaillant.

CHAP. VI. — 1. — Ce chapitre et le suivant, sont en concordance avec I Mach., I, 41-64, auquel ils fournissent des détails historiques très-importants. Ce premier livre des Machabées, en effet, fait bien mention de l'édit de persécution, Cfr. I Mach., I, 41, et de la construction d'un autel idolâtre à la place de l'autel des holocaustes, Cfr. I Mach., II, 54 ; mais le second livre nous initie à la sanglante persécution qui désola les Juifs fidèles, puis VI, 18 à VII, 42, il fait ressortir la constance du peuple juif qui fournit à la cause sainte tant d'illustres martyrs. — *Non post multum temporis*. C'est-à-dire, peu de temps après la mission d'Apollonius. Cfr. V, 54. — *Senem quemdam Antiochenum*. « Un vieillard d'Antioche » ainsi que traduisent Luther et la Bible de Zurich, et non pas un sénateur d'Antioche, comme le prétend Corn., et Loch après lui. Le grec dit : γέροντα Ἀθηναῖον qu'il faut traduire, avec Castellio, Wernsd., Wahl, Grimm et Keil, « un vieillard d'Athènes » et non pas un vieillard nommé Athénaüs, comme le prétend Prideaux. Le nom de cet envoyé d'Antiochus n'est pas autrement indiqué dans notre livre. Jos. Gorion., III, 4, dit que l'exécuteur des ordres royaux fut le même Philippe, dont il est fait mention plus haut. Cf. V, 22. Concernant les citoyens d'Antioche, Cfr. IV, 9 et I Mach., I, 46 à II, 26.

2. — *Contaminare... templum*. Le temple fut profané par sa consécration à Jupiter Olympien, car cette consécration entraînait avec elle l'établissement du culte païen. Et

minare Jovis Olympii; et in Garizim, prout erant hi qui locum inhabitabant, Jovis Hospitalis.

3. Pessima autem et universis gravis erat malorum incursio;

4. Nam templum luxuria et comessationibus gentium erat plenum, et scortantium cum meretricibus, sacratisque ædibus mulieres se ultro ingerebant, intro ferentes ea quæ non licebat.

5. Altare etiam plenum erat illicitis, quæ legibus prohibebantur.

6. Neque autem sabbata custodiebantur, neque dies solemnes patrii servabantur, nec simpliciter Judæum se esse quisquam confitebatur.

7. Ducebantur autem cum amara necessitate in die natalis regis ad sacrificia; et cum Liberi sacra celebrarentur, cogebantur hedera coronati Libero circuire.

Jupiter Olympien; et le temple de Garizim, à Jupiter l'Etranger, ainsi qu'étaient ceux qui habitaient en ce lieu.

3. Et l'invasion de ces maux fut mauvaise et dure pour tous.

4. Car le temple était rempli de dissolutions, et des festins des Gentils, et d'hommes impudiques avec des courtisanes; et des femmes entraient aussi dans les édifices sacrés, y introduisant des choses qui étaient défendues.

5. Même l'autel était couvert de choses prohibées, qui étaient interdites par les lois.

6. Et on n'observait point les sabbats et on ne gardait plus les fêtes solennelles de la patrie; et nul n'avouait volontiers qu'il était Juif.

7. Par contre, ils étaient menés avec une dure violence aux sacrifices, le jour de la naissance du roi; et lorsque l'on célébrait la fête de Bacchus, ils étaient forcés d'aller par les rues couronnés de lierre, en l'honneur de Bacchus.

---

en effet, nous lisons ℣℣. 4 et 5, que le temple devint le théâtre de scènes de débauches indescriptibles. Le premier livre des Machabées, I, 54, rapporte qu'un autel fut construit sur l'autel des holocaustes. Le second livre ne mentionne pas ce fait, et Grimm en conclut, bien à tort, qu'il était ignoré de l'auteur. — *Jovis Olympii.* Jupiter qui trône dans l'Olympe, au ciel. — *Jovis Hospitalis.* Ζεὺς Ξένιος, Jupiter, le protecteur des étrangers et de ceux qui leur accordent l'hospitalité. Les habitants de Garizim étaient venus des provinces étrangères, et y avaient été accueillis avec bienveillance. Cfr. IV Rois, XVII, 24 à 41. Les Samaritains s'étaient construit un temple, parce qu'au retour de la captivité, les Juifs leur avaient refusé de participer à la reconstruction du temple de Jérusalem. Cfr. I Esdr., IV. 2 et s. C'est à tort, que Josèphe, Ant., XII, 5, 5, rapporte que le temple samaritain fut dédié à Ζεὺς Ἑλλήνιος.

4. — *Comessationibus.* Les repas qui suivaient l'oblation des sacrifices avaient dégénéré en orgies. — *Sacrisque ædibus mulieres,* etc. On lit dans le grec : «... et (était rempli) par des gens qui, dans les parvis, avaient commerce avec des femmes, et qui, de plus, introduisaient les choses défendues ».

5. — *Altare... plenum erat illicitis.* Des viandes de porc et de chien y furent sacrifiées. Cfr. I Mach., I, 50.

6. — *Neque... sabbata custodiebantur.* L'observation des fêtes et l'accomplissement de la circoncision étaient empêchées par la violence. Cfr. I Mach., I, 47-51. — *Nec simpliciter Judæum se esse quisquam confitebatur.* Non pas, comme l'explique Grimm, en ce sens, que personne, même un apostat, n'osait avouer qu'il était Juif d'origine, et que le nom de Juif devait être supprimé, mais simplement « nul n'osait avouer qu'il était Juif », c'est-à-dire, professer le Judaïsme par sa manière de vivre.

7. — *In die natalis regis.* Le grec ajoute : κατὰ μῆνα, la fête du roi qui était célébrée tous les mois. La célébration annuelle de l'anniversaire de la naissance du roi, se trouve chez presque tous les peuples de l'antiquité. La Genèse, XL, 20, rapporte qu'elle avait lieu chez les Egyptiens; Platon, Alcib.,

8. Un ordre, suggéré par les Ptolémées, parut aussi dans les villes environnantes, pour les obliger d'agir de la même sorte contre les Juifs, et de les contraindre à sacrifier,

9. Ou de tuer ceux qui ne voudraient point embrasser les coutumes des gentils ; alors la misère fut extrême.

10. Car deux femmes ayant été accusées d'avoir circoncis leurs enfants, furent menées publiquement à travers la ville, avec ces enfants pendus à leurs mamelles; et elles furent précipitées du haut des murailles.

11. D'autres s'étant assemblés en des cavernes voisines, et y célébrant secrètement le jour du sabbat furent dénoncés à Philippe, et ils furent brûlés par le feu parce que, par piété et par obéissance, ils n'osèrent pas se défendre de leur propre main.

12. Je conjure ceux qui liront ce livre, de ne pas se scandaliser de tant de malheurs, mais de considérer qu'ils sont arrivés, non pour la ruine, mais pour l'amendement de notre nation.

8. Decretum autem exiit in proximas gentilium civitates, suggerentibus Ptolemæis, ut pari modo et ipsi adversus Judæos agerent, ut sacrificarent;

9. Eos autem qui nollent transire ad instituta gentium interficerent; erat ergo videre miseriam.

10. Duæ enim mulieres delatæ sunt natos suos circumcidisse; quas, infantibus ad ubera suspensis, cum publice per civitatem circumduxissent, per muros præcipitaverunt.

11. Alii vero, ad proximas coeuntes speluncas, et latenter sabbati diem celebrantes, cum indicati essent Philippo, flammis succensi sunt, eo quod verebantur, propter religionem et observantiam, manu sibimet auxilium ferre.

12. Obsecro autem eos qui hunc librum lecturi sunt, ne abhorrescant propter adversos casus, sed reputent, ea quæ acciderunt, non ad interitum, sed ad correptionem esse generis nostri.

---

et d'Hérodote nous disent qu'elle existait chez les Perses. Elle était établie à la cour d'Hérode Antipas comme l'atteste S. Matthieu XIV, 6. Mais Keil fait observer, avec raison, que nulle part nous ne lisons qu'elle était solennisée tous les mois. Peut-être, ajoute le même auteur, l'envoyé d'Antiochus multiplia-t-il mensuellement les fêtes en l'honneur du roi, afin d'avoir occasion de contraindre plus fréquemment les Juifs à participer à ces festins et à manger des viandes défendues, ou en cas de refus, à les poursuivre comme ennemis du souverain. — *Hedera coronati*. Le lierre était une plante consacrée à Bacchus.

8. — *Decretum*. En grec ψήφισμα un plébiscite, puis un ordre ou un décret. — *Suggerentibus Ptolemæis*. La plupart des commentateurs pensent qu'il s'agit de Ptolémée, fils de Dorymini, dont il a été question, IV, 45 et I Mach., III, 38. Il nous semble, en effet, impossible d'admettre avec quelques interprètes que l'auteur sacré ait voulu désigner les Ptolémées, rois d'Egypte, qui se sont toujours montrés bienveillants envers les Juifs. Il est vrai que la forme du pluriel est assez inexplicable. Keil fait remarque que dans le grec il manque dans tous les manuscrits l'article τῶν qui serait nécessaire pour désigner la race des Ptolémées. Il existe ensuite plusieurs manuscrits grecs, entre autres le manuscrit d'Alexandrie, qui écrivent au singulier Πτολεμαίου.

9. — *Ad instituta gentium*. On lit dans les LXX : « les coutumes des Grecs. » — *Eos... interficerent*. Cfr. I Mach., I, 52.

10. — *Quas... per muros præcipitaverunt*. Cfr. I Mach., I, 63. — *Delatæ sunt*. On lit dans le grec : « elles furent extraites » savoir de leurs maisons.

11. — *Philippo*. Cfr. V, 22. — *Eo quod verebantur, propter religionem*, etc. Cfr. I Mach., II, 38 et s.

12. — *Non ad interitum, sed ad correptionem*. Cfr. VII, 33 ; Sag., XI, 9 et XII, 22.

13. Etenim multo tempore non sinere peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium.

14. Non enim, sicut in aliis nationibus, Dominus patienter expectat, ut eas, cum judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat;

15. Ita et in nobis statuit, ut, peccatis nostris in finem devolutis, ita demum in nos vindicet.

16. Propter quod nunquam quidem a nobis misericordiam suam amovet; corripiens vero in adversis, populum suum non derelinquit.

17. Sed hæc nobis ad commonitionem legentium dicta sint paucis. Jam autem veniendum est ad narrationem.

18. Igitur Eleazarus unus de primoribus scribarum, vir ætate provectus, et vultu decorus, aperto ore hians compellabatur carnem porcinam manducare.

19. At ille gloriosissimam mortem magis quam odibilem vitam com-

13. Car c'est le signe d'une grande bienveillance de ne pas laisser les pécheurs vivre longtemps selon leurs désirs, mais d'employer promptement les châtiments.

14. En effet, le Seigneur n'agit pas comme à l'égard des autres nations qu'il souffre avec patience pour les punir dans la plénitude de leurs péchés, lorsque le jour du jugement sera venu.

15. Et il n'attend pas de même pour nous punir, que nos péchés soient montés à leur comble.

16. C'est pourquoi il ne retire jamais sa miséricorde de nous, mais il châtie son peuple par l'adversité, et il ne l'abandonne pas.

17. Que ceci soit dit par nous en peu de mots pour l'instruction des lecteurs. Maintenant reprenons notre narration.

18. Ainsi Eléazar, l'un des premiers d'entre les docteurs de la loi, homme avancé en âge et d'un visage vénérable, fut pressé, la bouche grande ouverte, de manger de la chair de porc.

19. Mais lui, préférant une mort pleine de gloire à une vie crimi-

---

14 et 15. *Non enim sicut in aliis nationibus,* etc. L'auteur sacré montre ici que Dieu n'agit pas envers les Juifs comme il a coutume de le faire envers les nations païennes. Il laisse ces dernières commettre le mal, jusqu'à ce que la mesure soit comble, se réservant de les punir au jour du jugement « ad interitum » ℣. 12, tandis qu'il châtie les Juifs, avant qu'ils n'aient atteint la plénitude de leurs péchés, pour les corriger « ad correptionem », ℣. 12, et pour les sauver.

16. — *Numquam... a nobis misericordiam suam amovet.* Suivant la promesse d'Isaïe. Cfr. Is. LIV, 7 et s.

18. — *Igitur Eleazar.* Eléazar, un des principaux docteurs de la loi, *de primoribus scribarum,* était un vieillard de quatre-vingt dix ans. Cfr. ℣. 24. Le quatrième livre de Machabées, v, 3, dit qu'il était de race sacerdotale et Jos. Gor., III, 2 et 4 prétend même qu'il fut grand-prêtre, et il ajoute qu'il fut un des septante interprètes de la version grecque de la Bible, ce qui donnerait à Eléazar au moins cent vingt ans d'âge et non pas quatre-vingt-dix ans. Toutes ces indications n'ont absolument aucune valeur historique. S. Grégoire de Naz., orat. 22 De Machabæis, et S. Ambroise, lib. II. De Jacob et vita beata, X et XI, nomment Eléazar « patrem », c'est-à-dire docteur, et ils prétendent qu'il fut le maître des sept frères Machabées, dont le martyre est raconté au chapitre suivant. C'est pourquoi, dit S. Grégoire, l. c., les frères Machabées répondirent à Antiochus : « Eleazari discipuli sumus, pater prius decertavit, filii postea certabunt ». Et S. Ambroise, l. c., « Sequimur patrem filii, discipuli doctorem ». — *Vultu decorus.* En grec : « étant le plus beau par l'aspect du visage ». — *Carnem porcinam manducare.* Le porc était, d'après la loi mosaïque, une viande impure, dont l'usage était défendu aux Juifs. Cfr. Lev., XI, 7.

19. — *Ad supplicium.* Le grec dit : « le supplice du tympanum ». Le tympanum était un instrument de torture sur lequel le supplicié était étendu, pour recevoir la bas-

nelle, marcha volontairement au supplice.

20. Et considérant ce qu'il lui faudrait souffrir, l'endurant patiemment, il résolut de ne faire rien de défendu par amour pour la vie.

21. Or ceux qui étaient présents, touchés d'une coupable compassion, à cause de l'ancienne amitié envers cet homme, le prirent à part, et le supplièrent en secret de faire apporter des viandes dont il était permis de manger, pour feindre d'avoir mangé des viandes du sacrifice, ainsi que le roi l'avait ordonné,

22. Afin, lorsqu'il aurait fait cela, de se sauver de la mort. Ils usaient donc de cette miséricorde à cause de leur ancienne amitié à l'égard de cet homme.

23. Mais lui commença à considérer la vénérable dignité de son âge et de sa vieillesse, et les cheveux blancs qui honoraient encore son illustre origine, et cette vie sans tache depuis son enfance, et les commandements de la loi sainte établie par Dieu, et aussitôt il répondit, en disant qu'il voulait descendre dans le tombeau,

24. Car il n'est pas digne de notre vieillesse, dit-il, de feindre, en sorte que beaucoup de jeunes gens, s'imaginant qu'Eléazar, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, aurait passé à la manière de vivre des païens,

25. Seraient eux-mêmes trompés par cette ruse, et à cause de la courte durée de cette vie passagère; et j'attirerais par là la honte et l'exécration sur ma vieillesse.

plectens, voluntarie præibat ad supplicium.

20. Intuens autem, quemadmodum oporteret accedere, patienter sustinens, destinavit non admittere illicita propter vitæ amorem.

21. Hi autem, qui astabant, iniqua miseratione commoti, propter antiquam viri amicitiam, tollentes eum secreto rogabant afferri carnes, quibus vesci ei licebat, ut simularetur manducasse, sicut rex imperaverat, de sacrificii carnibus :

22. Ut, hoc facto, a morte liberaretur; et propter veterem viri amicitiam, hanc in eo faciebant humanitatem.

23. At ille cogitare cœpit ætatis ac senectutis suæ eminentiam dignam, et ingenitæ nobilitatis canitiem, atque a puero optimæ conversationis actus; et secundum sanctæ et a Deo conditæ legis constituta, respondit cito, dicens, præmitti se velle in infernum.

24. Non enim ætati nostræ dignum est, inquit, fingere; ut multi adolescentium, arbitrantes Eleazarum nonaginta annorum transisse ad vitam alienigenarum;

25. Et ipsi propter meam simulationem, et propter modicum corruptibilis vitæ tempus decipiantur; et per hoc maculam, atque execrationem meæ senectuti conquiram.

---

tonade, jusqu'à ce que mort s'en suivît. L'auteur sacré n'indique pas le lieu où Eléazar souffrit le martyre. Les commentateurs pensent que ce fut plutôt à Antioche qu'à Jérusalem.

20. — *Intuens autem*, etc. Le grec dit : « Mais l'ayant crachée (la viande de porc ℣. 18), il s'avança, ainsi qu'il convient à ceux qui ont le courage de repousser loin d'eux ce qu'il n'est pas permis de manger par amour pour sa conservation ».

23. — *Præmitti se velle in infernum.* Eléazar base sa décision sur deux motifs qu'il développe dans les quatre versets suivants. Il préfère la mort, 1° parce qu'à son âge une feinte hypocrite serait un acte honteux qui déshonorerait sa vie et qui donnerait le mauvais exemple aux jeunes gens, et 2° parce que, quand bien même il aurait la vie sauve, les justes jugements de Dieu l'atteindraient tôt ou tard.

24. — *Ætati nostræ.* C'est-à-dire mon âge et l'âge de mes semblables.

26. Nam, etsi in præsenti tempore suppliciis hominum eripiar, sed manum Omnipotentis nec vivus, nec defunctus effugiam.

27. Quamobrem fortiter vita excedendo, senectute quidem dignus apparebo;

28. Adolescentibus autem exemplum forte relinquam, si prompto animo, ac fortiter pro gravissimis ac sanctissimis legibus honesta morte perfungar. His dictis, confestim ad supplicium trahebatur.

29. Hi autem qui eum ducebant, et paulo ante fuerant mitiores, in iram conversi sunt propter sermones ab eo dictos, quos illi per arrogantiam prolatos arbitrabantur.

30. Sed, cum plagis perimeretur, ingemuit, et dixit : Domine, qui habes sanctam scientiam, manifeste tu scis, quia, cum a morte possem liberari, duros corporis sustineo dolores; secundum animam vero propter timorem tuum libenter hæc patior.

31. Et iste quidem hoc modo vita decessit, non solum juvenibus, sed et universæ genti memoriam mortis suæ ad exemplum virtutis et fortitudinis derelinquens.

26. Car quand bien même j'échapperais présentement aux supplices des hommes, je ne pourrais néanmoins fuir la main du Tout-Puissant, ni durant ma vie, ni après ma mort.

27. C'est pourquoi, en quittant courageusement cette vie, je paraîtrai digne de ma vieillesse.

28. Et je laisserai aux jeunes gens un exemple de fermeté, souffrant avec constance et avec joie une mort honorable pour nos vénérables et saintes lois. Lorsqu'il eut achevé ces paroles, il fut aussitôt traîné au supplice.

29. Et ceux qui le conduisaient et qui peu auparavant avaient semblé plus doux envers lui, entrèrent en colère, à cause des paroles qu'il avait dites, et qu'ils croyaient avoir été prononcées par orgueil.

30. Lorsqu'il fut près de mourir sous les coups, il soupira et dit : Seigneur, toi qui possèdes une science toute sainte, tu sais certainement qu'ayant pu me délivrer de la mort, je souffre dans mon corps de grandes douleurs; mais dans mon âme je les supporte avec joie à cause de ta crainte.

31. Et c'est ainsi qu'il quitta la vie, laissant non-seulement aux jeunes gens, mais aussi à tout son peuple le souvenir de sa mort comme un exemple de vertu et de fermeté.

---

30. — *Qui habes sanctam scientiam*. La sainte sagesse c'est-à-dire la sagesse, la science qui n'est troublée par aucune erreur.

31. — *Et iste... hoc modo vita decessit*. S. Grégoire de Naz., nomme Eléazar le premier des martyrs de l'Ancien Testament, parce que le premier de tous il fut publiquement et solennellement mis à mort en haine de la foi. « Hic Eleazarus primitiæ eorum qui ante Christum passi sunt, quemadmodum Stephanus eorum qui post Christum, vir sacerdos et natu grandis, tum capillis, tum prudentia canus, prius quidem pro populo sacrificia et preces adhibens, nunc autem seipsum quoque Deo offerens, perfectissimam hostiam, ac totius populi expiatricem, faustum certaminis præludium, loquens pariter, ac tacens exhortatio : septemque insuper filios offerens, institutionis suæ fructum, hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, omni legali sacrificio clariorem et puriorem. Filiorum enim virtutes parentibus adscribere æquissimum ac justissimum est ». Greg. Naz. l. c.

CHAPITRE VII

Mort des sept frères Machabées et de leur mère (ŷŷ. 1-42).

1. Il arriva aussi que l'on prit sept frères avec leur mère, et que le roi voulut les contraindre à manger contre la défense de la loi, de la chair de porc, en les faisant battre avec des fouets et des lanières.

2. Mais l'un deux, qui était l'aîné, lui dit : Que demandes-tu, et que veux-tu apprendre de nous? Nous sommes prêts à mourir, plutôt que de violer les lois du Dieu de nos pères.

3. Le roi irrité, ordonna de chauffer des poëles et des chaudières d'airain; et aussitôt qu'elles furent brûlantes,

4. Il ordonna qu'on coupât la langue à celui qui avait parlé le pre-

1. Contigit autem et septem fratres una cum matre sua apprehensos, compelli a rege edere contra fas carnes porcinas, flagris et taureis cruciatos.

2. Unus autem ex illis qui erat primus, sic ait : Quid quæris, et quid vis discere a nobis? parati sumus mori, magis quam patrias Dei leges prævaricari.

3. Iratus itaque rex, jussit sartagines et ollas æneas succendi : quibus statim succensis,

4. Jussit, ei qui prior fuerat locutus, amputari linguam; et, cute

---

CHAP. VII. — 1. — *Contigit autem.* Cette expression relie le récit qui va suivre au chapitre précédent. — *Septem fratres.* Ces sept frères sont appelés les frères Machabées, parce qu'ils souffrirent le martyre à l'époque des Machabées, et que leur supplice est raconté au livre des Machabées. Ils n'étaient pas parents de Judas Machabée. On croit qu'ils souffrirent le martyre à Antioche. La présence du roi Antiochus au supplice des sept frères, milite en faveur de cette opinion. S. Jérôme, nous apprend que, de son temps, le tombeau des frères Machabées existait encore près d'Antioche, et S. Augustin, Serm. CIX De Tempore, VI, nous dit qu'à son époque, à Antioche, il existait une basilique dont les frères martyrs étaient les patrons. Le martyrologe romain qui place au premier jour d'août la fête des sept frères Machabées et de leur mère, nous apprend que leurs reliques furent plus tard transportées à Rome et placées dans l'Eglise de S. Pierre-aux-Liens qui en possède une partie. Il est certain aussi que la ville de Cologne, dans la province rhénane, en possède d'autres parties très-considérables surtout leurs chefs sacrés, qui y furent transférés, sous l'empereur Frédéric Barberousse, par Regnault son chancelier et archevêque de Cologne. On les voit dans une église qui leur est dédiée, l'église des Machabées, au-dessus du maître-autel. L'historien Josèphe, dans son panégyrique des Machabées, nous donne les noms des sept frères. L'aîné, dit-il, se nommait Machabée, le second Aber, le troisième Machir, le quatrième Judas, le cinquième Achas, le sixième Areth, le septième Jacob.

2. — *Qui erat primus.* Le grec dit προήγορος, celui qui prend la parole au nom des autres. — *Quid quæris et quid vis discere a nobis?* Cette question suppose qu'Antiochus avait manifesté l'intention d'amener les sept frères à l'apostasie par la flagellation ou par d'autres supplices.

3. — *Sartagines.* Ce sont des poëles pour faire frire, tandis que *ollas* sont des chaudières pour faire bouillir. Le supplice du condamné brûlé vif existait chez les Babyloniens, Cfr. Jér., XXIX, 22, et chez les Perses, et nous lisons, II Rois, XII, 31, que David l'infligea aux Ammonites qu'il avait faits prisonniers.

4. — *Cute capitis abstracta.* Scalper la tête d'un ennemi était une coutume en usage chez les peuples les plus sauvages, en particulier chez les Scythes. Cfr. Hérod., IV, 64, qui désigne ce supplice par le mot σκυθίζειν du nom du peuple Scythe. — *Summas... manus*

capitis abstracta, summas quoque manus et pedes ei præscindi, cæteris ejus fratribus et matre inspicientibus.

5. Et, cum jam per omnia inutilis factus esset, jussit ignem admoveri, et adhuc spirantem torreri in sartagine; in qua cum diu cruciaretur, cæteri una cum matre invicem se hortabantur mori fortiter,

6. Dicentes : Dominus Deus aspiciet veritatem, et consolabitur in nobis, quemadmodum in protestatione cantici declaravit Moyses : Et in servis suis consolabitur.

Deut. 22, 36.

7. Mortuo itaque illo primo, hoc modo, sequentem deducebant ad illudendum; et, cute capitis ejus cum capillis abstracta, interrogabant, si manducaret prius quam toto corpore per membra singula puniretur.

8. At ille, respondens patria voce, dixit : Non faciam. Propter quod et iste, sequenti loco, primi tormenta suscepit :

9. Et in ultimo spiritu constitutus, sic ait : Tu quidem, sceles-

mier, qu'on lui arrachât la peau de la tête et qu'on lui coupât l'extrémité des mains et des pieds, en présence de ses frères et de sa mère.

5. Et après qu'il l'eût ainsi tout mutilé, il ordonna qu'on l'approchât du feu, et qu'on le fît rôtir tout vivant sur le gril. Et pendant qu'il y était longtemps torturé, ses autres frères s'encourageaient avec leur mère à mourir courageusement,

6. En disant : Le Seigneur Dieu verra la vérité et il aura pitié de nous, selon que Moïse l'a déclaré avec serment dans son cantique disant : Et il fera miséricorde à ses serviteurs.

7. C'est pourquoi le premier étant mort, ils amenèrent le second pour l'outrager; et, lui ayant arraché la peau de la tête avec les cheveux, ils lui demandèrent s'il voulait manger, plutôt que d'être torturé par tout son corps, membre par membre.

8. Mais lui, répondant dans la langue de ses pères, dit : Je n'en ferai rien C'est pourquoi il souffrit aussi en second lieu les mêmes tourments que le premier.

9. Et près d'expirer, il dit : Toi, le plus scélérat *des tyrans,* tu nous

---

et pedes ei præscindi. En grec ἀκρωτηριάζειν, c'est-à-dire, « couper les membres extrêmes », les mains, les pieds, les oreilles, le nez. — *Cæteris ejus fratribus et matre inspicientibus.* Ce spectacle était destiné à effrayer la mère et les six autres frères Machabées.

5. — *In qua cum diu cruciaretur.* Le grec dit : « Et lorsque l'odeur du gril se répandit au loin », les autres frères etc.

7. — *Si manducaret.* Savoir de la chair de porc. Cfr. ℣. 1.

8. — *Respondens patria voce.* Non pas : il répondit d'une voix ferme et mâle comme l'aurait fait son père, et non d'une voix enfantine et hésitante; mais : il répondit dans sa langue paternelle qui était l'hébreu ou plutôt le chaldéen. S. Ambroise fait un magnifique éloge de ce second martyr : « Secundus accessit, nec degener fratris munia piæ confessionis implevit. Et cum detraheretur membrana capitis, respondit : Aufertis quidem membranam, sed habeo galeam spiritualem, quam non potestis auferre. Et vere hanc galeam nemo auferre potest : sicut postea Apostolus docuit in Ecclesia Domini, quia caput viri Christus est, et ejus sumus membra. Recte puer istam divino spiritu doctrinam apostolicam prævidebat . Exuebant immanes bestiæ corium capitis, et pardalicis feritatibus sæviebant. At ille deficiens : Quam dulce est, inquit, mori pro religione! quam suavis omnis acerbitas mortis pro pietate! quia manet horum remuneratio laborum. Tua sunt, rex, graviora tormenta, tu tuis vehementer torqueris suppliciis, quia vides vinci in potestate ». S. Ambr., De Jacob et vita beata, lib. II, c. XI.

9. — *In æternæ vitæ resurrectione suscitabit.* Le martyr, sur le point d'expirer, ex-

perds, pour la vie présente; mais le roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, nous qui sommes morts par amour pour ses lois.

10. Après celui-ci, on outragea le troisième. Et on lui demanda sa langue, qu'il présenta aussitôt, et il tendit courageusement ses mains,

11. Et il dit avec confiance : Je les ai reçues du ciel; mais je les dédaigne maintenant à cause des lois de Dieu; car j'espère qu'il me les rendra.

12. En sorte que le roi, et ceux qui étaient avec lui admiraient le courage du jeune homme, parce qu'il considérait comme rien les tortures.

13. Et celui-ci étant mort de la sorte, ils tourmentèrent le quatrième, le martyrisant de la même manière.

14. Et comme il était près de la mort, il dit : Il est avantageux que ceux qui sont voués à la mort par

tissime, in præsenti vita nos perdis; sed rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit.

10. Post hunc tertius illuditur, et linguam postulatus cito protulit, et manus constanter extendit;

11. Et cum fiducia ait : E cœlo ista possideo, sed propter Dei leges nunc hæc ipsa despicio, quoniam ab ipso me ea recepturum spero;

12. Ita ut rex, et qui cum ipso erant, mirarentur adolescentis animum, quod tamquam nihilum duceret cruciatus.

13. Et hoc ita defuncto, quartum vexabant similiter torquentes.

14. Et, cum jam esset ad mortem, sic ait : Potius est ab hominibus morti datos spem expectare a

---

prime sa foi dans la résurrection et dans l'immortalité. Cfr. Job, XIX, 25; Isaïe, XXVI, 19 et Ezech., XXXVII, 1. — *In æternæ vitæ*, c'est l'éternité bienheureuse, Cfr. Matth., XXV, 46.

10. — *Et manus constanter extendit.* S. Cyprien paraphrasant ces paroles, dit : « Manus amputandas constanter extendit multum beatus genere isto supplicii, cui contigit extensis ad pœnam manibus passionis Dominicæ instar imitari ». S. Cypr., De exhort. martyr.

11. — *Quoniam ab ipso me ea recepturum spero.* Cfr. ℣. 9. S. Ambroise paraphrasant ces paroles, et y ajoutant les indications fournies par l'historien Josèphe, fait dire à ce troisième martyr les paroles suivantes : « Non faciam voluntatem tuam, non succumbam imperio tuo. Per beatam illam fratrum passionem et nobilem vitam non negabo piam germanitatem. Quæ vis adhibeto supplicia, quibus magis urgeas : hoc proficies asperitate pœnarum, ut majora testimonia nostræ germanitatis accipias. Jussit itaque ei linguam amputari. Et ille exclamans : Victus es, inquit, Antioche, qui organum vocis abscindi jubes. Confessus es te respondere non posse rationi, majoraque probas linguæ nostræ flagella, quam tua verbera. Nos enim tua verbera non timemus, tu nostræ vocis flagella non potes sustinere. Sed hæc pietatis flagella sunt, tua flagella perfidiæ. Sed etiam sublata, gravius te suo cadens murmure flagellabit. Evadere tu putas, Antioche, si vocem eripias? Et tacentes Deus audit, et magis audit. Ecce aperui os meum, laxavi linguam meam, abscinde linguam; sed non abscindes constantiam, non virtutem auferes, non rationem obliterabis, non eripies testimonium veritatis, non eripies cordis clamorem. Si lingua amputatur, sanguis clamabit, et dicetur tibi : Vox sanguinis fratris tui clamat ad me... Loquaciora sunt vulnera, etsi vulnera teguntur, etsi abscondatur cicatrix, non absconditur fides; nec tamen plaudas, quod auferendo linguam, confessionem laudis eripias. Satis enim Deum sermone laudavi, nunc passione laudemus ». S. Ambr., De Jacob et vita beata, cap. XI.

14. — *Tibi enim resurrectio ad vitam non erit.* Les méchants ressusciteront, mais pour la mort éternelle, et non pour la vie éternelle. Cfr. Isaïe, XXVI, 14 et 19; Ezéch., XXXVII, 1-14; Dan., XII, 2; Jean, V, 29. S Ambroise dépeint en ces termes la mort du quatrième martyr : « ...jussit quartum vinciri ad rotam, ut ejus vertigine membris omnibus solveretur. At ille cum torqueretur

Deo, iterum ab ipso resuscitandos : tibi enim resurrectio ad vitam non erit.

les hommes, puissent attendre de Dieu avec confiance, qu'il les ressuscitera : car toi tu ne ressusciteras pas à la vie.

15. Et cum admovissent quintum, vexabant eum. At ille respiciens in eum, dixit :

15. Et ayant amené le cinquième ils le tourmentèrent. Mais lui regardant son bourreau dit :

16. Potestatem inter homines habens, cum sis corruptibilis, facis quod vis; noli autem putare genus nostrum a Deo esse derelictum;

16. Comme tu exerces le pouvoir parmi les hommes, quoique tu sois mortel, tu fais ce que tu veux; mais ne t'imagine pas que notre nation soit abandonnée de Dieu.

17. Tu autem patienter sustine, et videbis magnam potestatem ipsius, qualiter te et semen tuum torquebit.

17. Attends seulement un peu, et tu verras sa grande puissance, comme il te tourmentera, toi et ta race.

18. Post hunc ducebant sextum, et is, mori incipiens, sic ait : Noli frustra errare; nos enim propter nosmetipsos hæc patimur, peccantes in Deum nostrum, et digna admiratione facta sunt in nobis;

18. Après celui-ci, ils amenèrent le sixième; et comme il était près de mourir, il dit : Ne t'abuse pas en vain; car nous souffrons ceci à cause de nous-mêmes, ayant péché contre notre Dieu, et ce qui nous arrive est vraiment admirable.

19. Tu autem ne existimes tibi impune futurum, quod contra Deum pugnare tentaveris.

19. Mais toi, ne t'imagine pas que tu demeureras impuni, après avoir tenté de combattre contre Dieu.

---

immaniter : Dissolvis, inquit, corporis membra, sed adjungis gratiam passioni, nec eripis solatium morti. Est enim vox tonitrui in rota, quia in bono et inoffenso vitæ istius cursu cœleste resultat oraculum, sicut in Joanne et Jacob filiis tonitrui resultabat. Itaque illud quod legi, nunc manifestius recognosco, quia rota intra rotam currit, nec impeditur. Teres enim vita sine ulla offensione in quavis passione versatur, et intra hanc quoque rota currit ». S. Ambr., De Jacob, cap. XI.

16. — *Facis quod vis.* Les rois doivent compte à Dieu du pouvoir suprême qu'il leur a confié. Cfr. Jean XIX, 11.

17. — *Qualiter te et semen tuum torquebit.* La réalisation de cette prophétie sur la personne d'Antiochus est racontée au chap. IX. Quant au châtiment infligé aux enfants du roi impie, nous connaissons la fin tragique de son fils Antiochus Eupator. Cfr. I Mach., VII, 4. S. Ambroise dit : « Quintus cum sisteretur, cæso prius, eidem jussit ignes admoveri, subjici, incendi. Manabat e vulneribus cruor, et effossis ulceribus sanguis effusus ipsos flammarum extinguebat globos. At ille inter flammarum crepitus audiebatur dicens : Gratias tibi, Domine, quod dedisti nobis dicere : Transibimus per ignem. Et sicut alibi idem tuus dicit Propheta : Igne nos examinasti, sicut igne examinatur argentum. Adstabo tibi sicut aurum purgatus incendio : et si quid fuit culpæ, ignis exussit. Itaque et iste transfiguratus e corruptela ad incorruptionem, vitam exhalavit ». S. Ambr., l. c.

18 — *Nos enim propter nosmetipsos.* Nous, non pas les frères Machabées, mais nous, le peuple Juif. C'est l'exposé de la doctrine de la solidarité sociale : le peuple ayant péché, l'innocent était châtié avec le coupable. Mais l'expiation accomplie, la prospérité revenait à Israël avec les bénédictions du Seigneur. Cfr. VI, 12 et s. S. Ambroise paraphrase de la manière suivante les paroles du sixième martyr : « Nostrorum hoc delictorum est pretium, ut peccantes puniamur. Et gratias Domino, quod hic a nobis duplicia peccata exiguntur, ut ibi nobis consolatio deferatur. Gratias autem et tibi, quod tam durus et immitis es, ut talibus nostris suppliciis, Dominus in quem peccavimus genti nostræ propitius fiat. Nos quoque ablevamus ærumnam, dum fidei passionibus delectamur. Et iste duris et asperis laceratus suppliciis appositus est ad fratres suos ». S. Ambr., l. c.

20. Cependant surtout la mère était admirable, et digne du souvenir des bons, car elle vit périr en un même jour ses sept fils, et elle le supporta avec constance, à cause de l'espérance qu'elle avait en Dieu.

21. Elle exhortait fortement chacun d'eux dans la langue de ses pères, toute remplie de sagesse; et alliant un courage mâle avec la tendresse d'une femme,

22. Elle leur disait : Je ne sais comment vous avez paru dans mon sein : car ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit, l'âme ni la vie, et ce n'est pas moi qui ai assemblé les membres de chacun de vous,

23. Mais bien le Créateur du monde, qui a réglé la formation de

20. Supra modum autem mater mirabilis et bonorum memoria digna, quæ pereuntes septem filios sub unius diei tempore conspiciens, bono animo ferebat, propter spem quam in Deum habebat;

21. Singulos illorum hortabatur voce patria fortiter, repleta sapientia; et, femineæ cogitationi masculinum animum inserens,

22. Dixit ad eos : Nescio qualiter in utero meo apparuistis, neque enim ego spiritum et animam donavi vobis et vitam, et singulorum membra non ego ipsa compegi;

23. Sed enim mundi Creator qui formavit hominis nativitatem, qui-

---

20. — *Mater mirabilis.* Après le martyre des six aînés. Antiochus veut faire une tentative sur le plus jeune, le septième, et il compte se servir de l'influence de la mère pour amener le jeune homme à apostasier sa foi. Avant de raconter cette scène, l'auteur nous montre, dans ce verset et dans les trois versets suivants, l'attitude de la mère des Machabées et son héroïsme pendant le supplice de ses six enfants. Le calendrier des Grecs nomme Salomé la mère des Machabées, Josèphe l'appelle Salomona, et S. Thomas Machabæa, ce dernier nom probablement parce qu'elle était la mère des Machabées. — *Sub unius diei tempore.* Comme en grec : μιᾶς ὑπὸ καιρὸν ἡμέρας.

21. — *Voce patria.* Cfr. ℣. 8. Les saints Pères ont célébré en termes magnifiques l'héroïsme de l'incomparable mère des Machabées. « Tam grande martyrium Deo præbuit virtute oculorum suorum, quam præbuerunt filii ejus tormentis et passione membrorum ». S. Cypr., De exhort. ad martyrium. « Mater martyrum septies ipsa martyrium præstitit; dum enim illi torquebantur, illa plagam accipiebat ». S. Chrysost., hom. IV. De verbis Isaiæ. « Spectabat læta filiorum, quot funera, tot trophæa, et morientium vocibus plusquam psallentium cantibus delectabatur : pulcherrimam ventri sui cytharam (septem quodammodo fidibus instructam) in filiis suis cernens et pietatis harmoniam omni lyræ numero dulciorem ». S. Ambr., lib. I Offic., cap. XLI. « O virilem animum in muliebri corpore! O sacrificium, Abrahæ sacrificio majus et præstantius! Nam ille unum alacri animo obtulit, hæc autem populum universum filiorum Deo consecravit ». S. Greg. Naz., Orat. XXII. Et le même Père continue : « Strenua mater, et vere illorum tali virtute præditorum parens; illa, inquam, præclara et magnanima legis alumna, prius quam gaudio, simul ac timore afficiebatur, atque in duorum affectuum confinio posita erat : nam ut ex eorum fortitudine, iisque quæ videbat lætitiam capiebat; sic rursus cum incertum pugnæ eventum, incredibilemque tormentorum magnitudinem secum reputaret, timore angebatur : ac proinde illos non secus atque avicula pullos suos arripiente angue, aut alia quapiam insidiosa fera, circumvolabat, stridebat, obsecrabat, una cum ipsis certabat, nihil denique non dicebat ac faciebat, quo illos ad victoriam paratiores alacrioresque redderet. Cruoris guttas rapiebat, fragmenta membrorum excipiebat, reliquias adorabat, hunc colligebat, illum porrigebat, alium parabat, omnibus acclamabat : Euge, filii mei, euge strenui mei milites, euge in corporibus ferme incorporei, euge legis canæque senectutis meæ atque civitatis quæ vos aluit, et ad eam virtutis magnitudinem evexit, præsidium ac propugnaculum. Paulum adhuc et vicimus, defatigantur carnifices : hoc unum extimesco. Paulum adhuc, et ego inter mulieres beata, et vos inter adolescentes beati. At fortasse matris vos desiderium angit? nequaquam vos deseram. Hæc vobis polliceor, non tam liberos meos odi ».

22. — *Qualiter in utero meo apparuistis.* En grec : ὅπως ... ἐφάνητε εἰς κοιλίαν « de quelle

que omnium invenit originem, et spiritum vobis iterum cum misericordia reddet et vitam, sicut nunc vosmetipsos despicitis propter leges ejus.

l'homme, et qui a déterminé l'origine de toutes choses; et, dans sa miséricorde, il vous rendra l'esprit et la vie, parce que, maintenant, vous vous méprisez vous-mêmes à cause de ses lois.

24. Antiochus autem, contemni se arbitratus, simul et exprobrantis voce despecta, cum adhuc adolescentior superesset, non solum verbis hortabatur, sed et cum juramento affirmabat, se divitem et beatum facturum, et translatum a patriis legibus amicum habiturum, et res necessarias ei præbiturum.

24. Or Antiochus se crut humilié, la voix de ses avertissements n'étant pas écoutée, et comme il restait encore le plus jeune, non seulement, il l'exhorta par ses paroles, mais il affirma par serment, qu'il le rendrait riche et heureux, et que lorsqu'il aurait abandonné les lois de ses pères, il en ferait son ami et lui donnerait tout ce qui lui serait nécessaire.

25. Sed ad hæc cum adolescens nequaquam inclinaretur, vocavit rex matrem, et suadebat ei ut adolescenti fieret in salutem.

25. Mais le jeune homme ne consentant pas à tout cela, le roi appela sa mère, et il l'invita à s'employer à sauver le jeune homme.

26. Cum autem multis eam verbis esset hortatus, promisit suasuram se filio suo.

26. Après donc qu'il l'eut engagée par beaucoup de paroles, elle promit d'exhorter son fils.

27. Itaque inclinata ad illum, irridens crudelem tyrannum, ait patria voce : Fili mi, miserere mei, quæ te in utero novem mensibus

27. Elle se tourna donc vers lui et se moquant de ce cruel tyran, elle dit dans la langue de ses pères : Mon fils, aie pitié de moi, qui t'ai

---

manière vous avez apparu dans mon corps ».

24. — *Contemni se arbitratus.* La mère des Machabées parlant à ses enfants en langue chaldéenne, *patria voce*, ℣. 21, Antiochus ne comprenait pas cette langue, et il crut que la mère des frères martyrs le méprisait. — *Sed etiam cum juramento affirmabat.* Antiochus, supposant qu'il ne serait pas cru sur parole, promit avec serment de rendre riche et heureux le septième frère Machabée, s'il voulait apostasier. — *Et res necessarias ei præbiturum.* Le grec dit : « de le traiter en ami et de lui confier des emplois ».

27. — *Patria voce.* Cfr. ℣℣. 8 et 21. S. Grégoire paraphrase de la manière suivante les paroles de cette mère héroïque : « Mater omnium matrum sacratissima effecta sum, nihil mundo reliqui feci; omnia Deo tradidi; thesaurum meum, spes meas, senectutis altrices. Quam magnifice honorata sum! Quam excellenter senectus mea curata atque tractata est! Habeo educationis vestræ præmia, o filii, quoniam omnes virtutis causa decertantes vidi, omnes victores aspexi : mihi vero, carissimi filii, nequaquam mortui atque exstincti; sed Deo oblati estis nec lacerati, sed compacti et coagmentati, non fera vos abripuit, non fluctus obruit, non latro jugulavit, non hostis oppressit, non vis belli sustulit, non denique ullus humanus casus ». S. Greg. Naz., Ort. 22 De Machabæis. Et S. Ambroise exprime de la façon suivante la suprême exhortation de la mère à son septième fils : « Miserere mei, quæ te in utero tot mensium curriculo portavi, ne uno momento confundas senectutem meam, ne decolores tot fratrum tuorum trophæa, ne sacrum eorum comitatum relinquas, ne consortium deseras. Te adhuc isti exspectant triumphi. Aspice in cœlum, unde hausisti spiritum, ad Patrem omnium : aspice in terram, quæ tibi ante alimoniam ministravit; aspice ad fratres, qui collegam requirunt : aspice ad matrem, quæ tibi lac dedit : redde mercedem pii sanguinis, noli a fratribus, noli a matre divelli. Temporales opes sunt, quas promittit Antiochus temporales honores : perpetua corona quæ a Deo omnipotente defertur. Vos mihi septem dierum lumina dedit Dominus, sextum jam diem clausi, et omnium opera bona valde.

porté neuf mois dans mon sein, et t'ai allaité de mon lait pendant trois ans, et t'ai nourri et t'ai élevé jusqu'à cet âge.

28. Je te conjure, mon fils, de regarder le ciel et la terre, et toutes les choses qui y sont, et comprends bien que Dieu a créé toutes ces choses de rien, ainsi que le genre humain.

29. Alors il arrivera que tu ne craindras pas ce bourreau; mais que tu deviendras le digne compagnon de tes frères; accepte la mort, afin que par la même miséricorde, tu me sois rendu de nouveau avec tes frères.

30. Comme elle parlait encore, le jeune homme dit : Qu'attendez-vous? Je n'obéis point au commandement du roi, mais aux préceptes de la loi qui nous a été donnée par Moïse.

31. Quant à toi, qui es l'auteur de toutes les calamités pour les Hébreux, tu n'échapperas pas à la main de Dieu.

32. Car pour nous, c'est à cause de nos péchés que nous souffrons ces choses.

33. Et si, pour notre châtiment et pour notre correction, le Seigneur notre Dieu s'est irrité contre nous pour un peu de temps, cependant, il se réconciliera de nouveau avec ses serviteurs.

portavi, et lac triennio dedi et alui; et in ætatem istam perduxi.

28. Peto, nate, ut aspicias ad cœlum et terram, et ad omnia quæ in eis sunt : et intelligas, quia ex nihilo fecit illa Deus, et hominum genus :

29. Ita fiet, ut non timeas carnificem istum; sed dignus fratribus tuis effectus particeps, suscipe mortem, ut in illa miseratione cum fratribus tuis te recipiam.

30. Cum hæc illa adhuc diceret, ait adolescens : Quem sustinetis? non obedio præcepto regis, sed præcepto legis quæ data est nobis per Moysen.

31. Tu vero, qui inventor omnis malitiæ factus es in Hebræos, non effugies manum Dei.

32. Nos enim pro peccatis nostris hæc patimur.

33. Et si nobis propter increpationem et correptionem Dominus Deus noster modicum iratus est : sed iterum reconciliabitur servis suis.

Debes mihi, fili, ut quæ in illis sex laboravi, in te requiescam septimo, tanquam a sæculi operibus jam feriata ». S. Ambr., lib. II De Jacob., cap. XI et XII. — *Lac triennio dedi.* Le temps de l'allaitement dure aujourd'hui encore en Orient parfois pendant trois années. Déjà la Genèse XXI, 8 et l'Exode II, 9 nous indiquent que cette époque durait longtemps.

28. — *Ut aspicias ad cœlum.* Après avoir exprimé à son fils comme premier motif de persévérance son amour maternel et les soins qu'elle avait prodigués à son enfant pendant son jeune âge, la mère des Machabées expose ici un second motif de persévérance. C'est la pensée de la toute-puissance du Seigneur. Le Dieu qui a tout créé de rien pourra bien aussi reconstituer nos corps et les ressusciter. Cfr. ℣. 23.

29. — *Ut... cum fratribus tuis te recipiam.* La mère espère que Dieu a eu miséricorde pour ses six fils martyrs; elle supplie le septième de se rendre digne de la même grâce, afin que tous soient réunis dans l'attente de la bienheureuse éternité.

30. — *Quem sustinetis.* En grec : τίνα μένετε « qu'attendez-vous encore »?

31. — *Non effugies manum Dei.* Cette menace est développée dans les versets suivants. C'est ce qui explique le mot *enim* au ℣. 32.

32. — *Nos... pro peccatis nostris... pati-*

34. Tu autem, o scelestе et omnium hominum flagitiosissime, noli frustra extolli vanis spebus in servos ejus inflammatus;

35. Nondum enim omnipotentis Dei, et omnia inspicientis judicium effugisti.

36. Nam fratres mei, modico nunc dolore sustentato, sub testamento æternæ vitæ effecti sunt : tu vero judicio Dei justas superbiæ tuæ pœnas exsolves.

37. Ego autem, sicut et fratres mei, animam et corpus meum trado pro patriis legibus : invocans Deum maturius genti nostræ propitium fieri, teque cum tormentis et verberibus confiteri quod ipse est Deus solus.

38. In me vero et in fratribus meis desinet Omnipotentis ira quæ super omne genus nostrum juste superducta est.

39. Tunc rex accensus ira, in hunc super omnes crudelius desævit, indigne ferens se derisum.

40. Et hic itaque mundus obiit, per omnia in Domino confidens.

34. Mais toi, scélérat et le plus abominable de tous les hommes, tout en sévissant contre ses serviteurs, ne t'élève pas inutilement par de vaines espérances.

35. Car tu n'as pas encore échappé au jugement du Dieu tout-puissant, qui voit toutes choses.

36. Quant à mes frères, après avoir supporté une douleur passagère, ils sont entrés maintenant dans l'alliance de la vie éternelle; mais toi, tu subiras au jugement de Dieu les justes châtiments de ton orgueil.

37. Moi, ainsi que mes frères, je livre volontiers mon âme et mon corps pour les lois de mes pères, en conjurant Dieu de se rendre bientôt propice à notre nation, et que tu confesses dans les tourments et dans les épreuves, que lui seul est Dieu.

38. Mais en moi et en mes frères s'arrêtera la colère du Tout-Puissant, qui est tombée justement sur tout notre peuple.

39. Alors le roi enflammé de colère, sévit plus cruellement encore contre celui-ci que contre tous les autres, ne pouvant souffrir d'être ainsi méprisé.

40. Et c'est ainsi que mourut ce saint enfant, se confiant absolument dans le Seigneur.

---

mur. Nos est mis pour le peuple juif, auquel Dieu pardonnera lorsque l'expiation sera accomplie.

35. — *Nondum enim omnipotentis Dei... judicium effugisti.* Cfr. ℣. 17.

36. — *Nam fratres mei,* etc. Le grec dit : « Car nos frères, après avoir enduré une courte torture, sont échus à l'alliance de Dieu pour la vie éternelle; mais toi, tu emporteras, par le jugement de Dieu, le juste châtiment de ton orgueil ». S. Ambroise parlant du septième martyr, dit : « Itaque proripiens se juvenis, ait : Quid sustinetis? Et multa vociferans, quod nequaquam divelli posset a fratrum consortiis, quorum multo beatiora essent funera quam regis imperia; dum argueret conviciis regem, et ipse acerbis excruciatus tormentorum generibus, vitæ hujus munus absolvit ». S. Ambr., l. c.

37. — *Deum... genti nostræ propitium fieri.* Le jeune martyr exprime dans ce verset et dans le verset suivant une double prière. Il demande à Dieu 1° d'avoir pitié de son peuple et d'amener Antiochus par des châtiments terribles à confesser sa foi au vrai Dieu; 2° d'apaiser sa colère envers son peuple après le martyre des sept frères. — *Teque... confiteri quod ipse est Deus solus.* Cfr. IX, 5-28.

40. — *Mundus.* En grec καθαρὸς expression que quelques interprètes, parmi lesquels Wahl, traduisent à tort par « innocent », et

41. Et, en dernier lieu, après tous ses fils, la mère fut elle-même exécutée.

42. Mais nous avons assez parlé de sacrifices et d'exécrables cruautés.

41. Novissime autem post filios et mater consumpta est.

42. Igitur de sacrificiis, et de nimiis crudelitatibus satis dictum est.

---

que la Vulgate rend avec beaucoup d'exactitude par *mundus*, « pur », nulla idololatria pollutus » dit Grotius.

41. — *Novissime autem... et mater consumpta est.* Ces quelques mots forment avec la description des tortures infligées aux sept frères, un contraste saisissant. « Quis hanc beatam neget », dit S. Ambroise, en parlant de la mère martyre, « quæ quasi septem vallata mœnibus, inter corpora filiorum nullum sensit mortis incursum? Quis, inquam, dubitet de ejus beatitudine, quæ septem turribus circumdata in paradisi sedem caput extulit; quæ septem filiis cincta, sacratissimum Deo chorum, non solum canorum vocibus, sed etiam passionibus ad concinendas Domini laudes cœlestibus invexit altaribus? Quam bonus fidei partus, quam tutus portus iste pietatis, quam splendida lucerna Ecclesiæ, septeno fulgens lumine, et octavo utero cunctis luminibus oleum subministrans »! S. Ambr., lib. II De Jacob, cap. XI. Et plus loin au livre VII, chap. XII, du même ouvrage, ce Père ajoute : « Non sic luna inter stellas refulget, ut inter filios mater : et cum eos ad martyrium illuminatura deduceret, refulgebat, et cum amplexata victores in medio filiorum jaceret. O vere mater adamante fortior, melle dulcior, flore fragrantior! o indissolubile pietatis vinculum! o vere valida charitas sicut mors dura, sicut inferi zelus devotionis ac fidei! Nulla tantarum diluvia passionum tuam potuerunt charitatem excludere, nulla inundare eam flumina tantarum acerbitatum. Sicut arca in illo mundi diluvio totius orbis spatiis innocua ferebatur, ita et tu adversus fluctus tam gravium passionum pietate immobilis restitisti, et cum posses salutem filiorum eligere, noluisti ». S. Augustin donne la sainte martyre comme un exemple à imiter par les femmes chrétiennes : « Discant feminæ de matris illius tanta patientia, ineffabili virtute, quæ noverat conservare filios suos. Habere noverat, quæ perdere non timebat. Isti in se singuli sentiendo, illa vivendo in omnibus passa est. Facta mater septem martyrum, septies martyr, a filiis non separata spectando et filiis addita moriendo. » S. Augus., serm. CIX, De diversis, cap. VI. Le martyre des sept frères Machabées et de leur mère a été célébré par S. Grégoire de Nazianze, qui lui a consacré tout un discours, Orat. 22; par S. Ambroise; par S. Augustin, In Epist. I. S. Joannis, tract. VIII, et serm. CIX, De diversis; par S. Cyprien, lib. IV, epist. VI; par S. Chrysostôme, hom. De Nativitate septem Machab.; par S. Prudence, dans son hymne : De Romano martyr.; par S. Gaudence de Brixia, tract. De Machabæis; par S. Léon, serm. in Nativit. 7 Machabæis; par S. Ephrem, serm. De morte; par S. Prosper, part. II, Præd. cap. XL; par S. Bernard, epist., XCVIII, et par Théophile d'Alexandrie, epist. III Paschali. Keil, commentateur protestant, prend à tâche d'établir contre ses contradicteurs la vérité historique du martyre d'Eléazar et des sept frères Machabées. Le premier livre des Machabées atteste d'ailleurs qu'à la suite de l'édit d'Antiochus, ordonnant la destruction du judaïsme, beaucoup d'Israélites subirent le martyre. Cfr. I Mach., I, 57-62. Mais Keil relègue parmi les légendes populaires les détails du martyre des sept frères. Toute cette description, dit-il, dénote une gradation qui n'a pu prendre sa source que dans l'imagination de l'écrivain et dans son désir de poser les sept frères Machabées comme modèles de la fidélité inébranlable à la loi. Mais bien plus que chez l'écrivain sacré, cette gradation a pu exister dans la pensée des saints martyrs. Chacun des frères entendait les paroles suprêmes de ses aînés expirant dans les tortures; chacun d'eux a bien pu surenchérir sur les paroles du martyr qui venait de mourir avant lui.

42. — *Igitur de sacrificiis.* Le grec dit : περὶ σπλαγχνισμούς, et le manuscrit d'Alexandrie dit : περὶ τοὺς σπλαγχνισμούς « concernant les repas des sacrifices ». Cfr. VI, 7.

CHAPITRE VIII

Judas Machabée réunit autour de lui une petite armée et, harcelle les troupes ennemies. Avec le secours de Dieu, il réussit dans toutes ses attaques (℣℣. 1-7). — Philippe, gouverneur de la Judée, demande du secours contre Judas à Ptolémée gouverneur de la Cœlé-Syrie, qui lui envoie Nicanor et Gorgias à la tête d'une armée de vingt mille hommes. Nicanor vend d'avance les esclaves qu'il comptait faire avec les prisonniers juifs (℣℣. 8-11). — Judas, instruit de l'arrivée des Syriens, encourage les Juifs à la résistance, il divise son armée en plusieurs corps, attaque les ennemis et les met en fuite (℣℣. 12-24). — Les Juifs s'emparent de l'argent des marchands d'esclaves venus pour les acheter et de toutes les dépouilles des Syriens; ils célèbrent le sabbat et prient le Seigneur de leur faire miséricorde (℣℣. 25-29). — Ils remportent de nouveaux avantages sur leurs ennemis, et s'emparent de plusieurs villes. Nicanor s'enfuit à Antioche, en publiant la puissance du Dieu des Juifs (℣℣. 30-35).

1. Judas vero Machabæus, et qui cum illo erant, introibant latenter in castella; et convocantes cognatos et amicos, et eos qui permanserunt in Judaismo assumentes, eduxerunt ad se sex millia virorum.

2. Et invocabant Dominum, ut respiceret in populum qui ab omnibus calcabatur; et misereretur templo quod contaminabatur ab impiis;

3. Misereretur etiam exterminio civitatis quæ esset illico complananda, et vocem sanguinis ad se clamantis audiret,

4. Memoraretur quoque iniquissimas mortes parvulorum innocentum, et blasphemias nomini suo illatas, et indignaretur super his.

1. Cependant Judas Machabée, et ceux qui étaient avec lui, entraient secrètement dans les villages, et rassemblaient leurs parents et leurs amis; ils prirent ainsi avec eux ceux qui étaient restés dans le Judaïsme, et ils réunirent autour d'eux six mille hommes.

2. Et ils invoquaient le Seigneur, afin qu'il regardât son peuple qui était foulé aux pieds par toutes les nations, qu'il eût compassion pour son temple qui était profané par les impies;

3. Afin qu'il eût pitié aussi de la dévastation de la ville qui allait être détruite, et qu'il écoutât la voix du sang qui criait vers lui;

4. Et afin qu'il se souvînt des massacres si injustes d'enfants innocents, et des blasphèmes proférés contre son nom, et qu'il tirât vengeance de tout cela.

CHAP. VIII. — 1. — *Judas vero Machabæus.* Ce chapitre ℣℣. 1-22 est la continuation de v, 27; il résume succinctement ce qui est raconté plus en détail I Mach., III, 2. Judas Machabée qui s'était retiré dans le désert, Cfr. v, 27, profita de ce séjour pour rallier autour de lui les Juifs fidèles, qui bientôt composèrent une armée de 6 000 combattants. — *Introibant.* Le grec dit παρειπορευόμενοι « pénétraient par des routes détournées ».

2. — *Ut respiceret.* « Regarder » favorablement. Cfr. I, 27. — *Templo quod contaminabatur.* Cfr. I Mach., I, 23 à 65.

3. — *Vocem sanguinis.* La voix du sang des martyrs qui criait vengeance contre les meurtriers. Cfr. Gen., IV, 10.

4. — *Mortes parvulorum innocentum.* Cfr. VI, 10 et I Mach., I, 64. Ces enfants innocents sont les enfants qui n'ont pas encore commis de péchés actuels. Evidemment il ne peut être ici question de l'innocence originelle, ainsi que le prétend Grimm, l. c., pas

5. Or Machabée, ayant rassemblé une grande multitude, devenait invincible aux nations; car la colère du Seigneur s'était changée en miséricorde.

6. Et, surprenant à l'improviste les villages et les villes, il les brûlait, et, occupant les lieux les plus avantageux, il infligeait aux ennemis de nombreuses défaites.

7. Mais il faisait principalement la nuit ces sortes d'expéditions et le bruit de sa valeur se répandait de toutes parts.

8. Or Philippe, voyant que cet homme progressait insensiblement, et que la plupart de ses entreprises réussissaient, écrivit à Ptolémée, qui commandait dans la Cœlé-Syrie et dans la Phénicie, d'apporter du secours aux affaires du roi.

9. Et celui-ci lui envoya aussitôt Nicanor, fils de Patrocle, l'un des plus nobles parmi les familiers, à qui il ne donna pas moins de vingt mille hommes, de diverses nations, afin qu'il exterminât toute la na-

5. At Machabæus, congregata multitudine, intolerabilis gentibus efficiebatur : ira enim Domini in misericordiam conversa est.

6. Et superveniens castellis civitatibus improvisus, succendbat eas : et opportuna loca occupans, non paucas hostium strages dabat.

7. Maxime autem noctibus ad hujuscemodi excursus ferebatur, et fama virtutis ejus ubique diffundebatur.

8. Videns autem Philippus paulatim virum ad profectum venire, ac frequentius res ei cedere prospere, ad Ptolemæum ducem Cæle-Syriæ et Phænicis scripsit, ut auxilium ferret regis negotiis.

9. At ille velociter misit Nicanorem Patrocli de primoribus amicum, datis ei; de permistis gentibus, armatis non minus viginti millibus, ut universum Judæorum genus deleret, adjuncto ei et Gorgia viro

---

plus qu'il n'en est question lorsque nous parlons des saints Innocents massacrés par Hérode.

5. — *Ira... Domini in misericordiam conversa est.* C'est l'accomplissement de la prière du plus jeune des sept frères Machabées. Cfr. VII, 38.

6. — *Castellis et civitatibus.* Ce sont les villes occupées par les Syriens ou par les Juifs infidèles. — *Opportuna loca.* Ces localités sont celles qui étaient situées avantageusement pour les opérations stratégiques de Judas.

7. — *Fama virtutis ejus ubique diffundebatur.* Judas ayant battu Apollonius et Séron, les deux généraux d'Antiochus, le bruit de ses victoires se répandit bien loin au-delà de la Palestine. Cfr. I Mach., III, 9-25.

8. — *Philippus.* Cfr. V, 22. — *Ptolemæum.* Cfr. IV, 45 et I Mach., III, 38. Il est bien évident que l'auteur sacré expose les combats de Judas le plus succinctement possible, et ce n'est pas une raison pour prétendre, ainsi que le fait Grimm, qu'il ait ignoré les détails et les péripéties de ces luttes. L'écrivain poursuit le but qu'il s'est proposé. Il retrace la défaite de Nicanor, le principal ennemi des Juifs, et il montre combien Dieu a eu de nouveau pitié de son peuple, et comment il lui a fait miséricorde.

9. — *Nicanorem... et Gorgia.* Cfr. I Mach., III, 38. — *Non minus viginti millibus.* Pas moins de 20 000 hommes. I Mach., III, 38 dit qu'il y avait 40 000 fantassins et 7 000 cavaliers. Les adversaires de nos livres sacrés font ressortir une contradiction qui existe entre notre passage et le premier livre des Machabées. Il est dit, en effet, I Mach., III, 38, que l'expédition contre la Judée fut organisée par Lysias, qui était régent du royaume pendant l'expédition d'Antiochus contre la Perse, et que ce fut lui qui envoya en Palestine Ptolémée, Nicanor et Gorgias; tandis que le second livre des Machabées nous apprend que ce fut Ptolémée, gouverneur de la Cœlé-Syrie, qui envoya Nicanor et Gorgias contre les Juifs. Il nous paraît bien simple cependant de mettre d'accord ces deux passages : évidemment aucune expédition ne pouvait avoir lieu sans l'ordre de Lysias, le régent du royaume, qui chargea Ptolémée d'organiser l'expédition contre les Juifs ; celui-ci s'ad-

militari, et in bellicis rebus experientissimo.

tion juive et il lui adjoignit Gorgias, un homme d'épée, fort expérimenté dans les choses de la guerre.

10. Constituit autem Nicanor, ut regi tributum quod Romanis erat dandum, duo millia talentorum, de captivitate Judæorum suppleret.

10. Et Nicanor résolut de couvrir avec la vente des captifs juifs le tribut de deux mille talents que le roi devait payer aux Romains.

11. Statimque ad maritimas civitates misit, convocans ad coemptionem Judaicorum mancipiorum, promittens se nonaginta mancipia talento distracturum, non respiciens ad vindictam quæ eum ab Omnipotente esset consecutura.

11. C'est pourquoi il envoya aussitôt vers les villes maritimes, fit inviter à l'achat des esclaves juifs, promettant de livrer quatre-vingt-dix esclaves pour un talent, et il ne songeait pas au châtiment qui devait l'atteindre de la part du Tout-Puissant.

12. Judas autem ubi comperit, indicavit his qui secum erant Judæis, Nicanoris adventum.

12. Or, lorsque Judas eut apprit ces choses, il avertit les Juifs qui étaient avec lui de l'arrivée de Nicanor.

13. Ex quibus quidam formidantes, et non credentes Dei justitiæ, in fugam vertebantur.

13. Quelques-uns d'entre les siens qui étaient des lâches, et qui n'avaient aucune confiance en la justice de Dieu, prenaient la fuite.

14. Alii vero si quid eis supererat vendebant, simulque Dominum deprecabantur, ut eriperet eos ab impio Nicanore qui eos, priusquam cominus veniret, vendiderat.

14. D'autres vendaient tout ce qui leur restait encore; et en même temps ils conjuraient le Seigneur de les délivrer de l'impie Nicanor, qui les avaient vendus avant même d'être arrivé auprès d'eux.

---

joignit Nicanor et Gorgias, et tous trois partirent pour la Palestine. C'est ainsi que le premier livre des Machabées a dit que Lysias avait envoyé Ptolémée, et que le second livre a pu dire que Ptolémée, commandant en chef de l'expédition, avait dépêché en sous-ordre Nicanor et Gorgias.

10. — *Tributum, quod Romanis erat dandum.* Nicanor voulait faire prisonniers le plus de Juifs qu'il lui serait possible, et les vendre comme esclaves à si bas prix qu'il trouverait nécessairement des acheteurs; et avec cet argent, il se proposait de payer le tribut dû aux Romains, et qui n'avait pas été acquitté depuis bien des années. Cfr. I Mach., III, 41 et Dan., XI, 18.

11. — *Judaicorum mancipiorum.* Le grec dit Ἰουδαϊκῶν σώματα « des corps des Juifs. » — *Nonaginta mancipia talento distracturum.* Comme, d'après le verset précédent, Nicanor se proposait de solder 2 000 talents aux Romains avec le produit de la vente des esclaves juifs, et qu'il offrait quatre-vingt-dix esclaves pour un talent, il s'ensuit qu'il comptait sur une capture de plus de 180.000 Juifs. Il est évidemment question ici de talents attiques. Cfr. Polyb., XXII, 24, 19 et T. Liv., 38, 38. D'après ce calcul chaque esclave aurait été vendu à peu près pour la somme de quarante francs, ce qui était un prix dérisoire. Des siècles auparavant Joseph fut vendu par ses frères vingt pièces d'argent ou sicles valant environ soixante-quatre francs. Concernant la réalisation du calcul fait par Nicanor, l'auteur sacré ajoute : *non respiciens ad vindictam, quæ eum ab Omnipotente esset consecutura.*

14. — *Alii vero si quid eis supererat vendebant.* Ils vendirent tout ce qui leur restait après les exactions de Ménélaüs, Cfr. IV, 25, après les combats soutenus entre Jason et ses adversaires, Cfr. V, 6, ainsi qu'après les déprédations exercées par le roi, Cfr. V, 11 et par Apollonius, Cfr. V, 24. (Grimm). Ils vendirent tout, observe Keil, soit pour se créer des moyens de subsistance pendant la lutte, soit pour empêcher ce qui leur restait de biens de tomber aux mains des ennemis.

15. Et si ce n'était pas pour eux, au moins à cause de l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères, et aussi parce que son nom saint et auguste avait été prononcé sur eux.

16. Lorsqu'ensuite Machabée eut assemblé les sept mille hommes qui étaient avec lui, il les conjura de ne pas se réconcilier avec leurs ennemis, et de ne pas craindre cette multitude d'adversaires qui marchaient injustement contre eux, mais de combattre vaillamment;

17. Ayant devant les yeux la profanation si indigne dont ils avaient deshonoré le lieu saint, ainsi que les insultes de la ville traitée outrageusement, enfin la violation des lois des ancêtres.

18. Car eux se confient bien dans leurs armes, dit-il, et en même temps dans leur audace; mais nous, nous mettons notre confiance dans le Seigneur tout-puissant, qui peut renverser d'un seul signe aussi bien tous ceux qui viennent contre nous, que le monde entier.

19. Il les fit souvenir aussi des secours de Dieu qui avaient été donnés à leurs pères; et des cent quatre-vingt-cinq mille hommes qui périrent au temps de Sennachérib.

20. Et de la bataille qu'ils avaient livrée contre les Galates en Baby-

15. Et si non propter eos, propter testamentum tamen quod erat ad patres eorum, et propter invocationem sancti et magnifici nominis ejus super ipsos.

16. Convocatis autem Machabæus septem millibus qui cum ipso erant, rogabat ne hostibus reconciliarentur, neque metuerent inique venientium adversum se hostium multitudinem, sed fortiter contenderent.

17. Ante oculos habentes contumeliam quæ loco sancto ab his injuste esset illata, itemque et ludibrio habitæ civitatis injuriam: adhuc etiam veterum instituta convulsa.

18. Nam illi quidem armis confidunt, ait, simul et audacia; nos autem in omnipotente Domino, qui potest et venientes adversum nos, et universum mundum uno nutu delere, confidimus.

19. Admonuit autem eos et de auxiliis Dei, quæ facta sunt erga parentes; et quod sub Sennacherib centum octoginta quinque millia perierunt,

IV Reg. 19, 35; *Tob.* 1, 21; *Eccli.* 48, 24; *Isai.* 37, 36; *I Mach.* 7, 41.

20. Et de prælio quod eis adversus Galatas fuit in Babylonia, ut

---

15. — *Propter invocationem sancti... nominis ejus super ipsos.* Dieu avait lui-même déclaré qu'Israël était son peuple. Les guerriers de Judas supplient le Seigneur de leur accorder la victoire, afin de prouver au monde que c'était en toute justice qu'ils portaient son nom et se nommaient le peuple de Dieu.

16. — *Septem millibus*: Le grec dit : ἑξακισχιλίους « six mille ». Trois mille de ces combattants soutinrent la première attaque, I Mach., IV, 6. Cfr. I Mach., III, 57-60.

18. — *Audacia*. En grec : τόλμαις « des attaques audacieuses. » — *In... Domino qui potest et venientes adversum nos et universum mundum uno nutu delere.* Cfr. Ps., XX, 8. Comme exemples de cette protection divine dans l'histoire d'Israël, voir Juges VII, 7. Cfr. I Rois XIV, 6 et XVII, 47.

19. — *Quod sub Sennacherib,* etc. Cet événement est raconté IV Rois, XIX, 35. Cfr. I Mach., IV, 8 et VII, 41.

20. — *Adversus Galatas*. Il est difficile de déterminer à quelle époque les Juifs alliés aux Macédoniens, c'est-à-dire, aux Syriens, combattirent contre les Galates. Nous savons par l'histoire, que les Galates attaquèrent l'empire syrien, qui comprenait la Babylonie, sous Antiochus Soter, (281 à 262 avant Jésus-Christ), et sous Antiochus-le-Grand (224 à 187 avant Jésus-Christ). Il s'agit probablement de l'expédition que ce dernier monarque fit contre Molon, gouverneur de Médie; l'histoire

omnes, ubi ad rem ventum est, Macedonibus sociis hæsitantibus, ipsi sex millia soli peremerunt centum viginti millia, propter auxilium illis datum de cœlo, et beneficia pro his plurima consecuti sunt.

lonie, comment, lorsqu'on en vînt aux mains, après que les Macédoniens, leurs alliés, chancelèrent, eux, au nombre en tout de six mille, tuèrent cent vingt mille hommes, à cause du secours qu'ils avaient reçu du ciel; et obtinrent à cause de cela, pour récompense, les plus grandes faveurs.

21. His verbis constantes effecti sunt, et pro legibus et patria mori parati.

21. Par ces paroles ils furent remplis de courage, et furent prêts à mourir pour les lois et pour la patrie.

22. Constituit itaque fratres suos duces utrique ordini, Simonem, et Josephum, et Jonathan, subjectis unicuique millenis et quingentenis.

22. Alors il établit chef de corps pour les deux combats ses frères, Simon, Joseph et Jonathas, et confia à chacun d'eux mille cinq cents hommes.

23. Ad hoc etiam ab Esdra lecto illis sancto libro, et dato signo adjutorii Dei, in prima acie ipse dux commisit cum Nicanore.

23. Ensuite, après que le livre saint leur eut été lu par Esdras, et qu'ils eurent reçu l'assurance du secours de Dieu, le général lui-même, à la tête du premier rang, marcha contre Nicanor.

---

en effet, rapporte que des mercenaires galates se trouvaient en grand nombre dans les deux camps. Cfr. Wernsd. de republ. Galat., p. 137. — *Macedonibus sociis.* Le grec dit : « 4 000 Macédoniens ». Que les Macédoniens soient les Syro-Macédoniens ou les Syriens sous l'ère des Séleucides, nous en trouvons la preuve dans Strab., XVI, 744; dans Ptol., X, 7 et dans Jos., Ant., XII, 5, 4. — *Sex millia soli.* Wernsdorf exagère sa critique, quand il prétend que d'après ces paroles l'armée syrienne n'aurait compté que 6 000 Juifs, (le grec dit 8 000 Juifs), avec les 4 000 Syriens, en tout 10 000 ou 12 000 hommes. Grimm cherche à défendre le texte sacré : C'était, dit-il, probablement, un corps d'armée syrien qui heurta à l'improviste sur l'armée ennemie. Wernsdorf va plus loin encore dans ses attaques. Dans son ouvrage « De fide hist. libr. Macc. p. 97 », il qualifie le récit de cette bataille de « omni fide destitutam » parce qu'il n'est ni possible ni vraisemblable que le corps d'armée juif et syrien dont il est ici question, ait pu tuer 120 000 ennemis. La première raison qu'il en donne, c'est que ce fait n'est mentionné nulle part ailleurs par les historiens. C'est là, il faut l'avouer, une bien pauvre raison. Que de faits, en effet, surtout dans l'histoire ancienne, qui ne se trouvent rapportés que par un seul auteur. Puis il ne faut pas perdre de vue que cette victoire est citée comme un fait miraculeux, dû à l'intervention de Dieu, *propter auxilium illis datum de cœlo,* dit le texte sacré. Le P. Patrizi « De consensu utriusque libri Machab. », p. X, fait observer d'ailleurs, que, quand bien même il y aurait exagération, elle ne pourrait être imputée à l'écrivain sacré qui reproduit simplement les paroles adressées par Judas à ses troupes.

22. — *Constituit itaque fratres suos.* Grimm trouve ici une opposition avec ce qui est rapporté I Mach., III, 55, concernant la division de l'armée juive par Judas. Keil prétend, au contraire, que notre passage est une explication de ce qui est dit d'une façon générale, au premier livre; concernant l'établissement d'un chef à la tête de chaque millier d'hommes. — *Et Josephum.* Le nom de Joseph ne se trouve point parmi les frères de Judas. Quelques commentateurs pensent qu'il faut lire Jean au lieu de Joseph. Cfr. I Mach., II, 2; IX, 36 et 38; d'autres croient que ce Joseph était simplement parent de Judas.

23. — *Ab Esdra.* Le grec dit « Eléazar ». Ordinairement le grand-prêtre lisait aux guerriers avant le combat les passages les plus encourageants de la loi. Cfr. Deut., XX, 6 et XXVIII, 1; Esdras remplissait probablement les fonctions sacerdotales dans l'armée de Judas,

24. Et comme le Tout-Puissant lui vint en aide, ils tuèrent plus de neuf mille hommes; ils forcèrent la plus grande partie de l'armée de Nicanor, affaiblie par les blessures, à prendre la fuite.

25. Ils prirent aussi tout l'argent de ceux qui étaient venus pour les acheter, et ils les poursuivirent de tous côtés.

26. Mais ils revinrent pressés par l'heure, parce que c'était la veille du sabbat; ce qui fut cause qu'ils ne continuèrent pas à les poursuivre.

27. Ayant ensuite rassemblé les armes et les dépouilles ennemies, ils célébrèrent le sabbat, bénissant le Seigneur, qui les avait délivrés pour ce jour en répandant sur eux le commencement de sa miséricorde.

28. Or, après le sabbat, ils firent part des dépouilles aux infirmes, et aux orphelins et aux veuves; et ils gardèrent le reste pour eux et pour les leurs.

29. Et après que cela se fut passé ainsi, ils firent tous ensemble une prière, implorant le Seigneur miséricordieux, afin qu'il se réconciliât enfin avec ses serviteurs.

30. Et ils tuèrent plus de vingt mille hommes de ceux qui combattaient contre eux avec Timothée et

24. Et facto sibi adjutore Omnipotente, interfecerunt super novem millia hominum; majorem autem partem exercitus Nicanoris vulneribus debilem factam fugere compulerunt.

25. Pecuniis vero eorum qui ad emptionem ipsorum venerant, sublatis, ipsos usquequaque persecuti sunt.

26. Sed reversi sunt hora conclusi; nam erat ante sabbatum; quam ob causam non perseveraverunt insequentes.

27. Arma autem ipsorum et spolia congregantes, sabbatum agebant; benedicentes Dominum, qui liberavit eos in isto die, misericordiæ initium stillans in eos.

28. Post sabbatum vero, debilibus, et orphanis, et viduis diviserunt spolia; et residua ipsi cum suis habuere.

29. His itaque gestis, et communiter ab omnibus facta obsecratione, misericordem Dominum postulabant, ut in finem servis suis reconciliaretur.

30. Et ex his qui cum Timotheo et Bacchide erant contra se contendentes, super viginti millia inter-

---

Cfr. I Mach., III, 48. Le combat dont il est question, fut livré près d'Emmaüs, Cfr. I Mach., IV, 3. — *Dato signo adjutorii Dei.* Le grec dit : δοὺς σύνθημα θεοῦ βοηθείας, c'est-à-dire : après leur avoir donné comme mot d'ordre le secours de Dieu. Cfr. XIII, 15.

24. Voir les suites de la bataille I Mach., IV, 14 et s.

25. — *Pecuniis eorum,* etc. Cfr. ℣. 11. — *Usquequaque.* Le grec dit : ἐφ' ἱκανόν, « assez loin » ou comme traduit Keil : « assez longtemps ».

26. — *Hora conclusi.* Ils rentrèrent pressés par l'heure. Le combat avait eu lieu un vendredi, et comme le sabbat commençait au coucher du soleil, ils rentrèrent avant ce moment, afin de ne pas profaner le jour du Seigneur.

27. — *Benedicentes.* Le grec dit : εὐλογοῦντες καὶ ἐξομολογούμενοι, comme en hébreu ברך, הודה « bénissant et louant ». — *In isto die.* « Pour ce jour », et non pas « dans ce jour », c'est-à-dire, afin qu'ils pussent célébrer le sabbat en paix; cette traduction ressort du texte des Septante qui dit : εἰς τὴν ἡμέραν ταύτην. — *Stillans.* Quelques manuscrits grecs et l'éd. de Compl. écrivent στάζοντος, expression qui correspond au mot de la Vulgate *stillans*; mais la plupart des éditions grecques disent τάξαντος qui pourrait se traduire en latin par « ordinans ».

28. — *Diviserunt spolia.* Cfr. I Rois, XXX, 24-26.

30. — *Timotheo et Bacchide.* L'auteur sacré fait entrer en scène ces deux généraux, sans en avoir parlé au lecteur. Grimm conclut de là, que dans l'ouvrage primitif de Jason, dont le second livre des Machabées n'est

fecerunt, et munitiones excelsas obtinuerunt; et plures prædas diviserunt, æquam portionem debilibus, pupillis, et viduis, sed et senioribus facientes.

31. Et cum arma eorum diligenter collegissent, omnia composuerunt in locis opportunis, residua vero spolia Jerosolymam detulerunt.

32. Et Philarchen qui cum Timotheo erat, interfecerunt, virum scelestum qui in multis Judæos afflixerat.

33. Et cum epinicia agerent Jerosolymis, eum qui sacras januas incenderat, id est Callisthenem, cum in quoddam domicilium refugisset, incenderunt, digna ei mercede pro impietatibus suis reddita.

34. Facinorosissimus autem Nicanor qui mille negotiantes ad Judæorum venditionem adduxerat,

35. Humiliatus auxilio Domini ab his quos nullos existimaverat, deposita veste gloriæ, per mediterranea fugiens, solus venit Antiochiam, summam infelicitatem de interitu sui exercitus consecutus.

36. Et qui promiserat Romanis

Bacchide, et ils s'emparèrent de forteresses importantes, et ils partagèrent un grand butin, en accordant des parts égales, non seulement aux malades, aux orphelins, et aux veuves, mais encore aux vieillards.

31. Et ayant soigneusement rassemblé les armes, ils les mirent toutes dans des endroits convenables; mais le reste du butin ils le portèrent à Jérusalem.

32. Et ils tuèrent Philarque, homme pervers, qui accompagnait Timothée, et qui avait fait aux Juifs beaucoup de mal.

33. Et tandis qu'ils fêtaient cette victoire à Jérusalem, ils firent périr par le feu celui qui avait incendié les portes sacrées, Calisthène, qui s'était sauvé dans une maison particulière, et lui donnèrent ainsi le juste salaire de ses impiétés.

34. Or l'infâme Nicanor, qui avait amené mille marchands, pour leur vendre les Juifs,

35. Humilié par le bras du Seigneur et par ceux mêmes qu'il avait méprisés, s'enfuit à travers le pays, dépouillé de son vêtement de gloire, et il arriva seul à Antioche, ayant trouvé le comble du malheur dans la perte de son armée.

36. Et lui qui avait promis de

---

qu'un abrégé, Cfr. II, 24, l'historien devait indiquer que Timothée et Bacchide avaient été envoyés contre la Judée en même temps que Nicanor qui était leur chef de corps, et qu'ils avaient sous leurs ordres une armée bien supérieure en nombre à celle de leur général en chef. Ce commentaire ressort évidemment non-seulement du texte même de ce passage, mais encore de cette circonstance que la fuite de Nicanor, ℣. 34, n'est rapportée qu'après la défaite de Timothée et de Bacchide. Le premier de ces deux généraux fut battu par Judas, Cfr. I Mach., v, 6; le second, qui devint gouverneur, fut envoyé plusieurs fois contre Judas par Démétrius Soter, Cfr., I Mach., VII, 8. — *Super viginti millia.* Grotius pense que ce chiffre représente le nombre des combattants morts pendant plusieurs engagements successifs.

32. — *Philarchen.* C'est un nom propre, probablement le nom d'un chef subalterne du corps de Timothée. Rien n'autorise l'interprétation de Luther qui en fait un nom appellatif, dérivé de φυλή, « le commandant d'une compagnie ».

33. — *Id est Callisthenem.* Callisthène n'est pas plus connu que Philarque du verset précédent. C'était probablement un syrien qui s'était fait remarquer au pillage du temple. Cfr I Mach., IV, 38.

34. — *Qui mille negotiantes,* etc. Cfr. ℣. 11.

35. — *Deposita veste gloriæ.* Ce vêtement de gloire est le costume de général que Nicanor portait ordinairement, et qu'il quitta

payer le tribut aux Romains avec ceux qui devaient être faits prisonniers à Jérusalem, il publiait maintenant que les Juifs avaient Dieu pour protecteur, et que par lui ils étaient invulnérables, parce qu'ils observaient les lois qu'il leur avait données.

se tributum restituere de captivitate Jerosolymorum, prædicabat nunc protectorem Deum habere Judæos, et ob ipsum invulnerabiles esse, eo quod sequerentur leges ab ipso constitutas.

CHAPITRE IX

Antiochus Epiphane échoue dans sa tentative de piller le temple de Persépolis et il revient à Ecbatane, où il reçoit la nouvelle de la défaite de son armée de Judée (℣℣. 1-3). — Transporté de colère, il veut marcher sur Jérusalem et tirer des Juifs une terrible vengeance (℣. 4); — mais Dieu le frappe d'une plaie terrible, qui change le cours de ses pensées : il se tourne vers le Seigneur, promet de rendre Jérusalem libre, d'indemniser largement le temple de toutes les spoliations qu'il avait endurées; il s'engage même à se faire Juif et à parcourir toute la terre pour publier la toute puissance de Dieu (℣℣. 5-17). — Voyant que son mal empirait, et désespérant de guérir, il écrit aux Juifs une lettre toute gracieuse, les informe de sa maladie, et, au cas où il viendrait à mourir, il implore leur bienveillance en faveur de son fils qui doit lui succéder (℣℣. 18-27). — Mort d'Antiochus. Philippe, qu'il avait institué régent du royaume, prend la fuite (℣℣. 28-29).

1. En ce temps-là, Antiochus revint honteusement de Perse.

2. Car il était entré dans la ville appelée Persépolis, et il tenta de piller le temple et d'opprimer la ville, mais comme tout le peuple courut aux armes, il fut mis en fuite; et ainsi il arriva qu'Antiochus, après cette fuite, retourna sur ses pas.

1. Eodem tempore Antiochus inhoneste revertebatur de Perside.

2. Intraverat enim in eam quæ dicitur Persepolis, et tentavit expoliare templum, et civitatem opprimere; sed multitudine ad arma concurrente, in fugam versi sunt; et ita contigit ut Antiochus post fugam turpiter rediret.

---

pour ne pas être reconnu dans sa fuite. Luther, pour une raison qui nous parait inexplicable, a omis dans sa traduction les quatre derniers versets de ce chapitre.

Chap. ix. — 1. — *Inhoneste.* C'est la traduction exacte du mot grec : ἀκόσμως, qu'il ne faut pas rendre ainsi que le fait Wahl, par : « en désordre » (par rapport à l'armée syrienne), mais, « honteusement, sans honneur » ou « avec honte », comme traduit Luther.

2. — *Persepolis.* Persépolis situé au confluent du Mède et de l'Araxe, était la capitale de la province de Perside. En vieux Persan, elle se nommait Parçakarta c'est-à-dire : Persebourg, capitale de la Perse. Cfr. Lassen, Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, vi, 78. Elle devint sous le nom d'Istakhar, la résidence des Sassanides. Cela ressort des inscriptions persanes que l'on y trouve à côté des inscriptions cunéiformes. Elle fut prise par Alexandre, en 330 avant Jésus-Christ, pillée et incendiée; mais elle ne fut pas détruite. Diod. Sic., xix, 22 nous apprend qu'elle demeura pendant de longs siècles encore une ville importante. Elle paraît avoir été détruite par les Arabes au viie ou au viiie siècle. Aujourd'hui les Persans appellent les ruines de Persépolis : Takht-i-Dschemsi, (le trône de Dschemsid) ou : Tchil-Minar (les quarante colonnes). On y trouve, en effet, les restes d'un superbe édifice orné d'un grand nombre de colonnes en marbre gris, et de statues colossales représentant des animaux. Ces merveilles d'un art

3. Et cum venisset circa Ecbatanam, recognovit quæ erga Nicanorem et Timotheum gesta sunt.

4. Elatus autem in ira, arbitrabatur se injuriam illorum qui se fugaverant, posse in Judæos retorquere; ideoque jussit agitari currum suum, sine intermissione agens iter, cœlesti eum judicio perurgente, eo quod ita superbe locutus est se venturum Jerosolymam, et congeriem sepulcri Judæorum eam facturum.

5. Sed qui universa conspicit Dominus Deus Israel, percussit eum insanabili et invisibili plaga. Ut enim finivit hunc ipsum sermonem,

3. Lorsqu'il fut arrivé vers Ecbatane, il apprit ce qui était arrivé à Nicanor et à Timothée.

4. Or, transporté de colère, il s'imaginait qu'il pourrait retourner contre les Juifs l'injure de ceux qui l'avaient mis en fuite; et c'est pourquoi, il ordonna de conduire vivement son char et de poursuivre le voyage sans délai; car la vengeance du ciel le poursuivait, parce qu'il avait dit insolemment qu'il irait à Jérusalem, et qu'il en ferait le tombeau de tous les Juifs.

5. Mais le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui voit tout, le frappa d'une plaie incurable et invisible; car dès qu'il eut proféré cette parole, il fut

---

supérieur à celui de l'Egypte, ont été décrites par E. Flandin dans « son voyage de Perse », 1843. — *Et tentavit expoliare templum.* C'était probablement un temple dédié à Nanée ou Diane. Cfr. II Mach., I, 13. V. notre commentaire I Mach., VI, 1-2.

3. — *Et cum venisset circa Ecbatanam.* Ecbatane, capitale de la province de Médie, au pied du mont Oronte, était située à peu près à cent quatre-vingts lieues au nord de Persépolis. Les adversaires reprochent ici à l'auteur sacré une inexactitude historique. Antiochus, disent-ils, retournant à Babylone, a dû prendre la route de Suse et non la route d'Ecbatane. Keil se rallie à cette opinion des critiques, appuyant son avis sur la circonstance que, d'après Polyb., XXXI, 11, Antiochus mourut à Tabée; or, cette ville est bien située sur la route de Persépolis à Ecbatane, à cinquante-six lieues de cette première ville. Il faudrait donc admettre que le roi de Syrie, après avoir battu en retraite de Persépolis à Ecbatane, fut revenu sur ses pas, marchant de nouveau vers Persépolis, jusqu'à ce que la mort l'arrêtât à Tabée. Il nous semble d'abord bien difficile de tracer une route et de la faire suivre par une armée en déroute; elle prend souvent le premier chemin venu; or, il n'y avait que trois routes qui traversaient Persépolis; la première allait au nord par Tabée et Aspadana vers Ecbatane; la seconde gagnait les provinces de l'est, du côté de la Bactriane; la troisième traversait Suse et Ur, et sans monter à Babylone, elle rejoignait l'une des deux routes qui conduisaient de Damas en Egypte. Les fuyards n'ont pu prendre qu'une de ces trois voies; ils ont pris certainement celle qui se trouvait devant eux. Keil qui prétend qu'Antiochus a dû prendre la route de Suse, parce qu'il est mort à Tabée, et qu'il avait dû d'Ecbatane retourner sur ses pas pour revenir à Tabée, serait bien embarrassé d'expliquer comment de la route de Suse, Antiochus a pu parvenir à Tabée, cette route ne communiquant avec Tabée qu'en traversant Persépolis. Rien d'ailleurs n'indique qu'il soit question ici de la capitale de la Médie. Or, il existait, précisément dans la province de Perside, non loin de Persépolis, une autre Ecbatane, dite « Ecbatana Magorum », parce qu'elle renfermait un collège de mages, c'est aujourd'hui la ville de Gherden. Cette dernière explication suffit, ce nous semble, pour justifier l'auteur sacré. Mais, supposons qu'il soit question de la capitale de la Médie, le texte même qui dit: *circa Ecbatanam*, indique qu'Antiochus n'arriva pas jusqu'à Ecbatane, et on peut parfaitement supposer qu'il s'arrêta sur la route d'Ecbatane à la ville de Tabée, où il trouva la mort.

4. — *Eo quod ita... locutus est.* C'est la traduction du grec : γὰρ... εἶπε. Cet *eo quod ita* donne la raison des deux phrases qui précèdent : il accélère son voyage pour se venger des Juifs. — *Congeriem sepulcri.* Le grec dit: πολυάνδριον, expression qui désigne d'abord un endroit où un grand nombre d'hommes se réunissent; puis le lieu des sépultures communes par opposition aux sépultures de familles. La pensée d'Antiochus, la voici : il se proposait de détruire Jérusalem de fond en comble, de sorte qu'il n'en restât que le sol pour y enterrer les cadavres de tous les Juifs tués.

5. — *Qui universa conspicit.* Expression

saisi d'une douleur violente dans les entrailles, et d'affreuses tranchées intérieures.

6. Et c'était assez juste; puisqu'il avait déchiré lui-même les entrailles des autres par un grand nombre de nouveaux tourments, et qu'il n'avait nullement depuis renoncé à sa malice.

7. Puis, il était rempli d'orgueil, ne respirant dans son cœur que feu et flamme contre les Juifs, et comme il commanda d'accélérer le voyage, il arriva que précipitant sa course, il tomba de son char et par de graves lésions de son corps, ses membres furent tout meurtris.

8. Et ainsi, celui qui croyait pouvoir commander aux flots de la mer, et dans son orgueil surhumain pouvoir peser dans la balance les hauteurs des montagnes, fut emporté, humilié jusqu'à terre, dans une litière, rendant témoignage à la puissance de Dieu, qui se manifestait sur lui.

9. En sorte qu'il sortait des vers du corps de cet impie; et vivant

apprehendit eum dolor dirus viscerum, et amara internorum tormenta.
II Par. 16, 9.

6. Et quidem satis juste, quippe qui multis et novis cruciatibus aliorum torserat viscera, licet ille nullo modo a sua malitia cessaret.

7. Super hoc autem superbia repletus, ignem spirans animo in Judæos, et præcipiens accelerari negotium, contigit illum impetu euntem de curru cadere, et gravi corporis collisione membra vexari.

8. Isque qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare, supra humanum modum superbia repletus, et montium altitudines in statera appendere, nunc humiliatus ad terram in gestatorio portabatur, manifestam Dei virtutem in semetipso contestans :

9. Ita ut de corpore impii vermes scaturirent, ac viventis in doloribus

---

correspondant au grec : πανεπόπτης « celui qui voit et qui surveille tout. »

6. — *Satis juste.* Le grec dit « en toute justice » : πάνυ δικαίως. — *Viscera.* Les entrailles sont prises ici pour le siège du sentiment. S. Jérôme, In Dan., XI, 36, ajoute : eum « quibusdam phantasiis et terroribus versum in amentiam », et il est d'accord avec Diodore.

7. — *Contigit illum... de curru cadere,* etc. Jos. Gorion, lib. III, c. 22, raconte cet évènement de la manière suivante : « Contigit autem, cum jam veheretur et comitaretur exercitum suum, ut currus ejus transiret contra elephantem quemdam, et elephas vociferari inciperet, atque ex barritu ejus equi terrerentur, calcitrarent et subverterent currum, caderetque Antiochus de curru, et confringerentur omnia ossa ejus siquidem erat homo gravis et crassus ». Et l'historien juif est d'accord avec le récit de l'Histor. Maccab. arab., 8 : « Erant autem in exercitu regis elephanti quam plurimi. Accidit ergo, ut quidam eorum fugeret et barritum ederet, quam ob rem diffugerunt equi portantes lectum, in quo jacebat Antiochus, et excusserunt illum ».

8. — *Fluctibus maris imperare.* C'est la puissance de Dieu. Cfr. Job, XXXVIII, 11; Ps., LXV, 8; LXXXIX, 10; CVI 9; Isaie, LI, 15. — *Supra humanum modum superbia repletus.* C'est un orgueil qui dépasse la mesure de l'orgueil humain : un orgueil diabolique. — *Montium altitudines in statera appendere.* C'est encore un attribut de Dieu. Cfr. Is., XL, 12 et Ps., LXV, 7. — *Humiliatus ad terram.* Les Septante disent : « étendu par terre »; κατὰ γῆν γενόμενος.

9. — *Ita ut de corpore... vermes scaturirent.* Les anciens commentateurs, Serarius, Tirinus, Corn. ont cru qu'il s'agissait ici de la maladie appelée en médecine phthiriase ou maladie pédiculaire, qui est causée par le développement rapide, presque instantané, d'une quantité énorme de poux sur le corps et sur la tête. D'autres interprètes, parmi lesquels Friedreich, la Bible, I, p. 203, pense que la maladie dont il est ici question est la gangraine qui se déclara dans les membres d'Antiochus, meurtris par sa chute de voiture.

carnes ejus effluerent, odore etiam illius et fœtore exercitus gravaretur;

10. Et qui paulo ante sidera cœli contingere se arbitrabatur, eum nemo poterat propter intolerantiam fœtoris portare.

11. Hinc igitur cœpit ex gravi superbia deductus ad agnitionem sui venire, divina admonitus plaga, per momenta singula doloribus suis augmenta capientibus;

12. Et cum nec ipse jam fœtorem suum ferre posset, ita ait : Justum est subditum esse Deo, et mortalem non paria Deo sentire.

13. Orabat autem hic scelestus Dominum, a quo non esset misericordiam consecuturus.

14. Et civitatem ad quam festinans veniebat ut eam ad solum deduceret, ac sepulcrum congestorum faceret, nunc optat liberam reddere;

15. Et Judæos quos nec sepultura quidem se dignos habiturum, sed avibus ac feris diripiendos traditurum, et cum parvulis exterminaturum dixerat, æquales nunc

au milieu de tant de douleurs toutes ses chairs se décomposaient et toute l'armée était incommodée par cette odeur et par cette puanteur.

10. Et personne ne pouvait transporter à cause de son infection, celui qui peu auparavant s'imaginait atteindre jusqu'aux astres.

11. Il commença donc alors à revenir de ce grand orgueil à la connaissance de lui-même, averti par le châtiment divin, ses douleurs redoublant à chaque moment.

12. Et comme il ne pouvait plus lui-même supporter son infection, il dit : Il est juste de se soumettre à Dieu, et, simple mortel, de ne pas s'égaler à Dieu.

13. Or ce pervers priait le Seigneur, de qui il ne devait point obtenir miséricorde.

14. Et la ville, vers laquelle il accourait en hâte pour la raser jusqu'à terre, pour n'en faire qu'un monceau de tombes, maintenant il veut la rendre libre.

15. Et il promet maintenant d'égaler aux Athéniens ces mêmes Juifs qu'il avait jugés indignes de la sépulture, et de qui il avait dit : qu'il livrerait en proie leurs cada-

---

Mais il ne faut pas oublier que la maladie s'était déclarée avant la chute de voiture; le ℣. 5 dit expressément : *apprehendit eum dolor dirus viscerum et amara tormentorum tormenta.* Les critiques modernes disent généralement que cette maladie était la helminthiase, causée par la présence des helminthes, vers parasites qui se forment dans les intestins. Ces vers, en effet, perforent parfois les intestins, et produisent des ulcères et des abcès, nommés « ulcera verminosa » qui répandent une odeur insupportable. Cette maladie était fréquente dans l'antiquité, et elle était souvent regardée comme un châtiment de Dieu. Josèphe, Ant., XVII, 6, 5 rapporte qu'Hérode-le-Grand, l'assassin des saints Innocents, mourut de ce mal. S. Luc, Act. Ap., XII, fait mourir du même mal Hérode Agrippa, le meurtrier de l'apôtre S. Jacques, et qui aurait aussi mis à mort S. Pierre, si l'ange du Seigneur, n'avait délivré celui-ci. Hérodote, IV, 205 raconte qu'une princesse africaine mourut dévorée vivante par les vers. D'après Eusèbe, VIII, 18, l'empereur Maximien, le persécuteur des chrétiens, périt de cette même maladie, ainsi que, au rapport de Sozomène, V, 8, Hunéric, le roi arien des Vandales. Elle fut aussi, d'après Th. de Bèze, vie de Calvin, la cause de la mort du célèbre réformateur.

12. — *Justum est subditum esse*, etc. C'est ici l'accomplissement de la prophétie du septième frère Machabée, qui s'écria en mourant : « Invocans Deum maturius genti nostræ propitium fieri, teque cum tormentis et verberibus confiteri, quod ipse est Deus solus ». II Mach., VII, 37. Concernant la reconnaissance des torts d'Antiochus envers les Juifs, Cfr. I Mach., VI, 11-13.

15. — *Æquales... Atheniensibus facturum.* Antiochus promet, non plus seulement d'accorder aux Juifs les privilèges des citoyens

vres aux oiseaux du ciel et aux bêtes féroces, et qu'il les exterminerait jusqu'aux plus petits enfants.

16. Et d'orner de dons précieux le saint temple qu'il avait pillé auparavant; et de multiplier les vases sacrés, et de fournir de ses revenus les dépenses nécessaires aux sacrifices;

17. Et même de se faire Juif, et de parcourir tous les endroits de la terre et de publier la toute-puissance de Dieu.

18. Mais comme ses douleurs ne cessaient pas, parce que le juste jugement de Dieu l'avait atteint, il fut saisi de désespoir et écrivit aux Juifs une lettre en forme de supplication, qui contenait ce qui suit :

19. Aux Juifs, les meilleurs citoyens, salut, santé et bonheur, le roi et prince Antiochus.

20. Si vous êtes en santé, vous et vos enfants, et si tout vous réussit selon vos désirs, nous en rendons de grandes grâces à Dieu.

21. Et moi couché dans mon infirmité, je pense à vous avec bienveillance, et de retour du pays de Perse, mais accablé d'une grave maladie, j'ai crû nécessaire de prendre soin des intérêts publics.

22. Ne désespérant pas de moi-même, mais conservant une grande confiance de guérir de mon infirmité.

Atheniensibus facturum pollicetur.

16. Templum etiam sanctum quod prius expoliaverat, optimis donis ornaturum, et sancta vasa multiplicaturum, et pertinentes ad sacrificia sumptus de redditibus suis præstaturum;

17. Super hæc, et Judæum se futurum, et omnem locum terræ perambulaturum, et prædicaturum Dei potestatem :

18. Sed non cessantibus doloribus (supervenerat enim in eum justum Dei judicium) desperans scripsit ad Judæos in modum deprecationis epistolam hæc continentem.

19. OPTIMIS civibus Judæis plurimam salutem, et bene valere. et esse felices, rex et princeps Antiochus.

20. Si bene valetis, et filii vestri, et ex sententia vobis cuncta sunt, maximas agimus gratias.

21. Et ego in infirmitate constitutus, vestri autem memor benigne, reversus de Persidis locis, et infirmitate gravi apprehensus, necessarium duxi pro communi utilitate curam habere;

22. Non desperans memetipsum, sed spem multam habens effugiendi infirmitatem.

---

d'Antioche, comme il est dit IV, 9, mais de leur accorder comme aux Athéniens, une république indépendante.

16. — *Templum... quod prius expoliaverat.* Cfr. v. 16 et I Mach., I, 23. — *Pertinentes ad sacrificia sumptus.* Déjà Séleucus et Antiochus-le-Grand avaient contribué aux dépenses du temple, Cfr. III, 3.

17. — *Judæum se futurum.* Il ne faut pas étendre cette résolution jusqu'à l'idée d'embrasser le Judaïsme et la circoncision; Antiochus s'engageait à reconnaître le Dieu des Juifs comme Dieu tout puissant et à publier ses grandeurs; cela ressort évidemment de la phrase suivante. Cfr. Keil, l. c. p. 371.

18. — *Desperans.* C'est-à-dire : désespérant de sa guérison.

19. — *Optimis civibus Judæis... rex et princeps Antiochus.* Le nom de l'envoyeur d'une lettre précède ordinairement le nom du destinataire. Le contraire se rencontre ici, ainsi que I. 1.

20. — *Si bene valetis et filii vestri.* Ainsi les consuls romains dans leurs rapports officiels au sénat, écrivaient : « Si vos liberique vestri valetis, bene est ». — *Maximas agimus gratias.* Le texte grec, qui diffère ici de la Vulgate, dit : « J'en rends de grandes grâces à Dieu, plaçant mon espérance dans le ciel ».

23. Respiciens autem quod et pater meus, quibus temporibus in locis superioribus ducebat exercitum, ostendit qui post se susciperet principatum;

24. Ut si quid contrarium accideret, aut difficile nuntiaretur, scientes hi qui in regionibus erant, cui esset rerum summa derelicta non turbarentur.

25. Ad hæc considerans de proximo potentes quosque et vicinos temporibus insidiantes, et eventum expectantes, designavi filium meum Antiochum regem, quem sæpe recurrens in superiora regna multis vestrum commendabam; et scripsi ad eum quæ subjecta sunt.

26. Oro itaque vos, et peto memores beneficiorum publice et privatim, ut unusquisque conservet fidem ad me et ad filium meum.

27. Confido enim, eum modeste et humane acturum, et sequentem propositum meum, et communem vobis fore.

28. Igitur homicida et blasphemus pessime percussus, et ut ipse alios tractaverat, peregre in montibus miserabili obitu vita functus est.

23. Mais considérant que mon père. dans les temps où il conduisait une armée dans les hautes provinces, désigna celui qui devait régner après lui,

24. Afin que, s'il arrivait malheur, ou qu'on publiât quelque fâcheuse nouvelle, ceux qui étaient dans les provinces connussent celui à qui le pouvoir était transmis, et qu'ils ne se troublassent pas;

25. Et sachant de plus, que quelques potentats des environs et quelques voisins observent les temps et attendent les événements, j'ai désigné pour roi mon fils Antiochus, que je vous recommandais souvent lorsque je me transportais dans les royaumes supérieurs, et je lui ai écrit ce qui suit.

26. Je vous prie donc et je vous conjure de vous souvenir des bienfaits en général et en particulier, afin que chacun soit fidèle envers moi et envers mon fils.

27. Car j'ai confiance qu'il sera modeste et humain, et que. suivant mes conseils, il sera plein de condescendance envers vous.

28. Ainsi donc ce meurtrier et ce blasphémateur, souffrant cruellement, ainsi qu'il avait lui-même traité les autres, mourut sur les montagnes, dans la terre étrangère, d'une mort misérable.

---

23. — *Pater meus... ostenderet qui post se susciperet principatum.* Antiochus-le-Grand avait désigné pour son successeur, Séleucus Philopator, son fils aîné. — *In locis superioribus.* Ce sont les pays situés à l'est de l'Euphrate, surtout l'Arménie. Cfr. I Mach., III, 37.

24. — *Si quid contrarium accideret.* S'il arrivait un malheur, c'est-à-dire, s'il venait à mourir.

25. — *Vicinos temporibus insidientes.* Antiochus-Epiphane pensait bien que Démétrius. le fils de Séleucus. qu'il avait exclu du trône, chercherait à y remonter et à en déposséder son fils Eupator. Il essaie donc de gagner les Juifs à la cause de son fils, même en leur prodiguant des flatteries exagérées. — *Designavi filium meum Antiochum.* Antiochus-Epiphane désigna, pour son successeur, son fils Antiochus-Eupator, alors âgé de neuf ans, et il établit Philippe tuteur du jeune roi pendant sa minorité, et régent du royaume. Cfr. I Mach., VI, 14 et s. — *Et scripsi ad eum quæ subjecta sunt.* L'auteur sacré n'a pas joint à son travail, cette lettre qui se trouvait certainement dans l'histoire de Jason dont il a écrit l'abrégé. Cfr. II, 24.

28. — *In montibus.* Antiochus mourut à Tabée, qui, d'après l'indication de Strabon, XVI, 512, est située dans un endroit montagneux, et était habitée par des bandits. — *Miserabili obitu vita functus est.* Cfr. I Mach., VI, 16.

29. Et Philippe son frère de lait ensevelit son cadavre, et craignant le fils d'Antiochus, il s'en alla en Egypte vers Ptolémée-Philométor.

29. Transferebat autem corpus Philippus collactaneus ejus, qui metuens filium Antiochi, ad Ptolemæum Philometorem in Ægyptum abiit.

CHAPITRE X

Purification du temple et fondation d'une fête commémorative (ỳỳ. 1-9). — Le nouveau roi, Antiochus Eupator, confère la régence à Lysias, ainsi que le gouvernement de la Syrie et de la Phénicie, après que Ptolémée Macer, gouverneur de ces provinces, tombé en disgrâce à cause de ses bonnes intentions envers les Juifs, se fut suicidé (ỳỳ. 10-13). — Gorgias et les Iduméens attaquent les Juifs. Judas assiège les forteresses de l'Idumée et s'en empare. Il découvre des traitres parmi les gens de son frère Simon, et il les fait mettre à mort (ỳỳ. 14-23). — Timothée s'avance contre la Judée à la tête d'une nombreuse armée. Une grande bataille s'engage dans les environs de Jérusalem. L'apparition de six cavaliers célestes obtient aux Juifs une éclatante victoire. Timothée s'enfuit dans la forteresse de Gazara. Les Juifs l'y assiègent et le tuent (ỳỳ. 24-38).

1. Or Machabée et ceux qui étaient avec lui, reprirent avec la protection du Seigneur, le temple et la ville;

2. Et ils détruisirent les autels que les infidèles avaient dressés sur les places publiques ainsi que les temples.

3. Et après avoir purifié le temple, ils construisirent un autre autel; et après avoir tiré de pierres à feu des

1. Machabæus autem, et qui cum eo erant, Domino se protegente, templum quidem, et civitatem recepit;

2. Aras autem quas alienigenæ per plateas extruxerant, itemque delubra demolitus est;

3. Et purgato templo, aliud altare fecerunt; et de ignitis lapidibus igne concepto sacrificia obtulerunt post

29. — *Philippus... qui metuens filium Antiochi... in Ægyptum abiit.* Philippe ne craignait pas tant le jeune Antiochus, que Lysias, le précepteur du jeune prince. Cfr. I Mach., VI, 17. Il s'enfuit en Egypte, n'y resta que peu de temps, et. après s'être assuré les sympathies de Ptolémée Philométor, il s'empara du gouvernement d'Antioche, dont Lysias chercha à le déposséder. Cfr. I Mach., VI, 63. Josèphe, Ant., XII, 9, 7, est dans l'erreur lorsqu'il nous apprend que Lysias s'empara de Philippe et le fit mettre à mort. Il est probable que la raison de cette faute se trouve dans la circonstance que Josèphe puisait surtout ses renseignements au premier livre des Machabées, et que ce premier livre, dans la suite, ne fait plus mention de Philippe.

CHAP. X. — 1. — Voir la purification du temple par Judas, I Mach., IV, 36-61.

2. — *Delubra.* Les Septante disent : τεμένη, ce qui ne signifie pas : des temples, ainsi que traduisent la Vulgate et Luther, mais des bois sacrés. Cfr. I Mach., I, 47. Concernant l'établissement du culte des idoles à Jérusalem, Cfr. I Mach., I, 58.

3. — *Et de ignitis lapidibus igne concepto.* En frottant ou en frappant des pierres les unes contre les autres, ils firent jaillir des étincelles, qui produisirent du feu. Même chez les Grecs et chez les Romains, lorsque le feu était éteint dans un sanctuaire, on ne le rallumait pas avec du feu profane; ou bien on allait chercher du feu à un autre sanctuaire, ou bien on allumait du feu nouveau, soit aux rayons du soleil avec un verre caustique, soit en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre. Cfr. Bœtticher Tektonik der Hellenen, II, p. 193. — *Sacrificia obtulerunt,* V. la construction du nouvel autel des

biennium, et incensum, et lucernas, et panes propositionis posuerunt.

4. Quibus gestis, rogabant Dominum prostrati in terram, ne amplius talibus malis inciderent; sed et, si quando peccassent, ut ab ipso mitius corriperentur, et non barbaris ac blasphemis hominibus traderentur.

5. Qua die autem templum ab alienigenis pollutum fuerat, contigit eadem die purificationem fieri, vigesima quinta mensis, qui fuit casleu.

6. Et cum lætitia diebus octo egerunt in modum tabernaculorum, recordantes quod ante modicum temporis, diem solemnem tabernaculorum in montibus et in speluncis more bestiarum egerant.

7. Propter quod thyrsos, et ramos virides, et palmas præferebant ei qui prosperavit mundari locum suum.

8. Et decreverunt communi præcepto et decreto universæ genti Judæorum omnibus annis agere dies istos.

9. Et Antiochi quidem qui appellatus est Nobilis, vitæ excessus ita se habuit.

10. Nunc autem de Eupatore An-

étincelles, ils offrirent des sacrifices deux ans après, et ils y mirent l'encens et les lampes et les pains de proposition.

4. Cela étant fait, prosternés par terre, ils prièrent le Seigneur de ne plus les laisser tomber dans de tels maux; mais s'ils l'offensaient jamais, de les punir avec plus de douceur, et de ne plus les livrer aux barbares et aux blasphémateurs.

5. Et il arriva que la purification du temple eut lieu le même jour où il avait été profané par les étrangers, le vingt-cinquième jour du mois de casleu.

6. Et ils passèrent huit jours dans la joie, comme pour la fête des tabernacles, se souvenant qu'ils avaient célébré peu de temps auparavant la fête solennelle des tabernacles sur les montagnes et dans les cavernes, comme des bêtes sauvages.

7. C'est pourquoi ils portaient des thyrses et des rameaux verts, et des palmes en présence de celui qui les avait mis à même de purifier son temple.

8. Et ils résolurent par une ordonnance générale et par un décret, que tout le peuple juif célèbrerait tous les ans cette fête.

9. Telle fut donc la mort d'Antiochus, qui fut appelé l'Illustre.

10. Or nous raconterons main-

---

holocaustes I Mach., IV, 47. — *Post biennium.* « Après une couple d'années »; c'est une simple évaluation, car en comparant I Mach., I, 57 à I Mach., IV, 52, nous voyons que la profanation du temple dura trois ans.

4. — *Prostrati in terram.* En grec : πεσόντας ἐπὶ κοιλίαν : le corps couché par terre. C'était la marque d'une humilité profonde.

5. — Ce verset concorde avec I Mach., IV, 52 et 54.

6. — *In modum tabernaculorum.* La fête de la purification du temple est appelée fête des tabernacles, I Mach., I, 9. Cfr. I Mach., IV, 59. Le sens de ce verset est que les Juifs se proposèrent de célébrer en même temps que la fête de la purification du temple, la fête des tabernacles, qu'ils n'avaient pû solenniser au temps légal.

7. — *Propter quod.* « C'est pourquoi », parce qu'ils voulaient célébrer la fête de la purification du temple, à la manière de la fête des tabernacles, ils portèrent des branches de feuillage et des rameaux, etc. — *Thyrsos.* Ce sont des branches revêtues de leur feuillage. Jos., Ant., XIII, 13, 4 : θύρσους ἐκ φοινίκων καὶ κιτρίων des branches de palmiers et de myrthes.

10. — *Nunc autem de Eupatore,* etc. Ce

tenant ce que fit Eupator, fils de l'impie Antiochus, et nous abrègerons le récit des maux qui sont arrivés pendant ses guerres.

tiochi impii filio, quæ gesta sunt narrabimus, breviantes mala quæ in bellis gesta sunt.

11. Quand il monta sur le trône, il établit sur les affaires du royaume un certain Lysias, chef de l'armée de Phénicie et de Syrie.

11. Hic enim suscepto regno, constituit super negotia regni Lysiam quemdam, Phœnicis et Syriæ militiæ principem.

12. Car Ptolémée, surnommé Macer, résolut d'être juste envers les Juifs, principalement à cause du tort qui leur avait été fait, et d'agir avec eux dans un esprit de paix.

12. Nam Ptolemæus qui dicebatur Macer, justi tenax erga Judæos esse constituit, et præcipue propter iniquitatem quæ facta erat in eos, et pacifice agere cum eis.

13. Mais à cause de cela, il fut accusé auprès d'Eupator par des amis, et comme il était souvent qualifié de traître, parce qu'il avait abandonné Chypre que le roi Philométor lui avait confié, et que, passant dans le parti d'Antiochus l'Illustre, il s'était aussi éloigné de lui, il finit sa vie par le poison.

13. Sed ob hoc accusatus ab amicis apud Eupatorem, cum frequenter proditor audiret, eo quod Cyprum creditam sibi a Philometore deseruisset, et ad Antiochum Nobilem translatus etiam ab eo recessit, veneno vitam finivit.

14. Or Gorgias, qui était devenu gouverneur de ces contrées, rassembla des troupes étrangères, et combattit souvent contre les Juifs.

14. Gorgias autem, cum esset dux locorum, assumptis advenis frequenter Judæos debellabat.

15. Mais les Juifs, qui occupaient des forteresses avantageuses, rece-

15. Judæi vero qui tenebant opportunas munitiones, fugatos ab Je-

---

verset sert de titre à la seconde moitié de la partie historique du second livre des Machabées. L'auteur a raconté jusqu'ici les persécutions d'Antiochus Epiphane; il va rapporter maintenant celle d'Antiochus Eupator. Cfr. I Mach., VI, 17 à VII, 4.

11. — *Lysiam quemdam.* Ce mot *quemdam* ne désigne pas ici un homme obscur et inconnu, car au chapitre suivant ℣℣. 1 et 35, l'auteur sacré nous apprendra que Lysias était ministre du roi et son parent; le mot *quemdam* est plutôt ici un terme de mépris.

12. — *Nam.* Cette conjonction indique le motif pour lequel Lysias fut nommé gouverneur de la Syrie et de la Phénicie, en même temps qu'il était investi de la régence du royaume. — *Ptolemæus, qui dicebatur Macer.* Ptolémée, surnommé Macer, Μάκρων, la longue tête et non pas : le maigre, avait été jusqu'alors gouverneur de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie. Cfr. VIII, 8. C'est évidemment le même dont il est question IV, 45 et VI, 8, et qui est désigné dans le premier de ces passages par le texte grec comme fils de Dorymini. Il fut favorable aux Juifs, devint suspect, et Lysias fut nommé à sa place. Ce Ptolémée avait été auparavant gouverneur de l'île de Chrypre qui appartenait au roi d'Egypte, Ptolémée Philométor, et qu'il livra au roi de Syrie, Antiochus Epiphane. Crf. ℣. 13. La circonstance que Ptolémée, dont il est ici question, était favorable aux Juifs, tandis que Ptolémée dont il est fait mention, IV, 45 et VI, 8, était leur ennemi, ne nous semble pas suffisante pour affirmer qu'il s'agit ici de deux personnages différents; car il est dit précisément dans notre verset que Ptolémée s'était rendu compte qu'on traitait injustement les Juifs, et cela avait fort bien pu modifier ses sentiments.

13. — *Ab amicis.* C'est-à-dire les amis du roi. — *Frequenter.* Le grec dit : παρ' ἕκαστα : à chaque occasion.

14. — *Assumptis advenis.* Il organisait des corps de mercenaires ou des légions étrangères. Concernant les combats de Gorgias contre les Juifs, Cfr., I Mach., V, 59 et s.

15. — *Judæi... qui tenebant opportunas munitiones.* Les Juifs occupaient la forteresse de Bethsura, Cfr. I Mach., IV, 61, et ils y

rosolymis suscipiebant, et bellare tentabant.

16. Hi vero qui erant cum Machabæo, per orationes Dominum rogantes ut esset sibi adjutor, impetum fecerunt in munitiones Idumæorum;

17. Multaque vi insistentes, loca obtinuerunt, occurrentes interemerunt, et omnes simul non minus viginti millibus trucidaverunt.

18. Quidam autem, cum confugissent in duas turres valde munitas, omnem apparatum ad repugnandum habentes,

19. Machabæus ad eorum expugnationem, relicto Simone, et Josepho, itemque Zachæo, eisque qui cum ipsis erant satis multis, ipse ad eas quæ amplius perurgebant, pugnas conversus est.

20. Hi vero qui cum Simone erant, cupiditate ducti, a quibusdam qui in turribus erant, suasi sunt pecunia, et septuaginta millibus didrachmis acceptis, dimiserunt quosdam effugere.

21. Cum autem Machabæo nuntiatum esset quod factum est, principibus populi congregatis, accusavit, quod pecunia fratres vendidissent, adversariis eorum dimissis.

22. Hos igitur proditores factos interfecit, et confestim duas turres occupavit.

vaient ceux qui étaient chassés de Jérusalem, et essayaient de faire la guerre.

16. Cependant ceux qui étaient avec Machabée, conjurèrent dans leurs prières le Seigneur de venir à leur secours, et ils attaquèrent les forteresses des Iduméens.

17. Et déployant un grand courage, ils prirent les places, tuèrent ceux qui leur résistaient, et en massacrèrent environ vingt mille.

18. Et comme quelques-uns s'étant enfuis dans deux tours fortifiées, et qu'ils avaient toutes armes nécessaires pour se défendre,

19. Machabée laissa pour les forcer Simon, Joseph, et Zachée, ainsi que ceux qui étaient avec eux en nombre suffisant, et lui-même partit pour les combats où il y avait le plus de danger.

20. Mais ceux qui étaient avec Simon, poussés par l'avarice, furent séduits par l'argent de ceux qui étaient dans les tours, et ayant reçu soixante-dix mille drachmes, ils en laissèrent échapper quelques-uns.

21. Mais lorsqu'on eût rapporté à Machabée ce qui s'était passé, il assembla les princes du peuple, et il les accusa devant eux d'avoir vendu leurs frères pour de l'argent, en laissant échapper leurs ennemis.

22. Il fit donc mourir ceux qui étaient devenus des traîtres, et bientôt il prit les deux tours.

---

accueillirent les Juifs fidèles chassés de Jérusalem, tandis que les Iduméens possédaient Hébron, où les Juifs infidèles s'étaient retirés, Cfr. I Mach., v, 65. — Le texte grec de ce verset, différant de la Vulgate, dit : « En même temps que lui, les Iduméens, qui possédaient de bonnes forteresses, inquiétèrent les Juifs et ils accueillirent les fuyards de Jérusalem ».

16. — V. la concordance de ce passage avec I Mach., v, 3-65.

18. — *Quidam autem*. Les Septante au lieu de *quidam* disent : neuf mille. Concernant la prise de ces tours, v. : I Mach., v, 5.

19. — *Simone et Josepho, itemque Zachæo.* Zachée était sans doute un parent de Judas; Simon et Joseph ou plutôt Jean, étaient ses frères. Cfr. VIII, 22.

20. — *Hi... qui cum Simone erant.* Οἱ περὶ τὸν Σίμωνα, ne sont pas tous les soldats de Simon, mais son plus proche entourage, ses capitaines. — *Septuaginta millibus didrachmis*, c'est-à-dire, quinze talents et demi. Voir la valeur du talent dans notre commentaire à III, 11.

23. — *Plusquam viginti millia.* Evidemment ces vingt mille combattants n'étaient pas réfugiés dans les tours. Le ℣. 18, dans le texte

23. Et comme tout cédait heureusement à ses armes et à ses efforts, il tua dans ces deux forteresses plus de vingt mille hommes.

24. Mais Timothée, qui auparavant avait été vaincu par les Juifs, leva une armée de troupes étrangères, et, ayant assemblé de la cavalerie d'Asie, il s'avança pour conquérir la Judée par les armes.

25. Or, comme il approchait, Machabée, et ceux qui étaient avec lui prièrent le Seigneur, couvrant leurs têtes de terre et ceignant leurs reins de cilices,

26. Prosternés au pied de l'autel, afin qu'il leur fût favorable, et qu'il fût l'ennemi de leurs ennemis, et l'adversaire de leurs adversaires, comme le dit la loi.

27. Et, après la prière, ils prirent les armes, et s'avancèrent loin de la ville, et, lorsqu'ils furent près des ennemis, ils s'arrêtèrent.

28. Aux premiers rayons du soleil, tous deux marchèrent l'un contre l'autre, les uns ayant, outre leur valeur, le Seigneur même pour garant de la victoire et du succès, et les autres ayant pour guide dans le combat leur courage.

29. Mais au fort du combat cinq hommes apparurent du ciel à leurs ennemis sur des chevaux ornés de brides d'or et servant de guides aux Juifs.

30. Et deux d'entre eux tenaient Machabée au milieu d'eux, et, le couvrant de leurs armes, le rendaient invulnérable, et ils lançaient des traits et la foudre contre ses enne-

23. Armis autem ac manibus omnia prospere agendo, in duabus munitionibus plusquam viginti millia peremit.

24. At Timotheus qui prius a Judæis fuerat superatus, convocato exercitu peregrinæ multitudinis, et congregato equitatu asiano, advenit quasi armis Judæam capturus.

25. Machabæus autem, et qui cum ipso erant, appropinquante illo, deprecabantur Dominum, caput terra aspergentes, lumbosque ciliciis præcincti,

26. Ad altaris crepidinem provoluti, ut sibi propitius, inimicis autem eorum esset inimicus, et adversariis adversaretur, sicut lex dicit.

27. Et ita post orationem, sumptis armis, longius de civitate procedentes, et proximi hostibus effecti, resederunt.

28. Primo autem solis ortu utrique commiserunt; isti quidem victoriæ et prosperitatis sponsorem cum virtute Dominum habentes; illi autem ducem belli animum habebant.

29. Sed, cum vehemens pugna esset, apparuerunt adversariis de cœlo viri quinque in equis, frenis aureis decori, ducatum Judæis præstantes;

30. Ex quibus duo Machabæum medium habentes, armis suis circumseptum incolumem conservabant; in adversarios autem tela et fulmina jaciebant, ex quo et cæci-

---

grec dit d'ailleurs que neuf mille syriens s'abritèrent dans les tours. Ces tours étaient des redoutes derrière lesquelles s'était réfugiée une armée plus nombreuse.

24. — *At Timotheus.* Loch pense que ce Timothée n'est pas le même que celui dont il est question XII, 2. Cfr. VIII, 30 et I Mach., V, 6 et 37. — *Equitatu asiano.* Ce n'est pas l'Asie des Romains en l'année 133 avant Jésus-Christ, dit Grotius, c'est-à-dire, les provinces de Mysie, de Lydie et de Carie qui n'appartenaient plus au royaume des Séleucides, mais il faut entendre par là la Médie, renommée par sa race chevaline. Grimm et Keil.

26. — *Sicut lex dicit.* Cfr. Exod. XXIII, 22.

28. — Cfr. I Mach., V, 30-34.

29. — Cfr. III. 25 et s. et V, 2.

tate confusi, et repleti perturbatione cadebant.

31. Interfecti sunt autem viginti millia quingenti, et equites sexcenti.

32. Timotheus vero confugit in Gazaram præsidium munitum, cui præerat Chæreas.

33. Machabæus autem, et qui cum eo erant, lætantes obsederunt præsidium diebus quatuor.

34. At hi qui intus erant, loci firmitate confisi, supra modum maledicebant, et sermones nefandos jactabant.

35. Sed cum dies quinta illucesceret, viginti juvenes ex his qui cum Machabæo erant, accensi animis propter blasphemiam, viriliter accesserunt ad murum, et feroci animo incedentes ascendebant;

36. Sed et alii similiter ascendentes, turres portasque succendere aggressi sunt, atque ipsos maledicos vivos concremare.

37. Per continuum autem biduum præsidio vastato, Timotheum occultantem se, in quodam repertum loco peremerunt; et fratrem illius Chæream, et Apollophanem occiderunt.

38. Quibus gestis, in hymnis et confessionibus benedicebant Domi-

mis, qui tombaient frappés d'aveuglement et remplis de confusion.

31. Or vingt mille cinq cents furent tués, et six cents cavaliers.

32. Et Timothée s'enfuit à Gazara, qui était une place forte, où commandait Chéréas.

33. Mais Machabée et ceux qui étaient avec lui, tout remplis de joie, assiégèrent cette forteresse pendant quatre jours.

34. Ceux au contraire qui étaient dedans, se confiant sur la force de la place, les maudissaient extraordinairement, et proféraient des paroles outrageantes.

35. Mais, le cinquième jour étant arrivé, vingt jeunes gens, de ceux qui étaient avec Machabée, irrités par ces blasphèmes, s'approchèrent vaillamment de la muraille, et ils y montèrent avec un indomptable courage.

36. Et d'autres y montèrent ensuite et commencèrent à incendier les tours et les portes, et à brûler tout vivants ceux qui les maudissaient.

37. Et ils pillèrent la place pendant deux jours entiers, et ils trouvèrent Timothée qui se cachait dans un certain lieu, et ils le tuèrent ainsi que son frère Chéréas et Apollophanes.

38. Et après que cela fut accompli, ils bénissaient par leurs hymnes et

---

32. — *In Gazaram.* Gazara était située sur le territeire des Philistins; mais l'endroit précis est difficile à déterminer. La supposition d'Ewald, Gesch. IV, qui identifie Gazara avec Astera ou Astarot Karnaim, et la supposition de Calovius de Wernsdorf et de Grimm qui l'assimnent à la forteresse de Jazer, Cfr. I Mach., v, 8, sont dénués de fondemen. — *Chæreas.* C'était un frère de Timothée, Cfr. ℣. 37.

33. — *Lætantes.* En grec : ἄσεμοι, c'est-à-dire, avec un nouveau courage, un nouvel entrain.

34. — *Loci firmitate consiti.* Gazara, très-fortifiée, devint plus tard le lieu de séjou de Jean Machabée, Cfr. I Mach., XIII, 54.

36. — *Alii similiter ascendentes.* Le texte grec ajoute : « D'autres brisèrent les portes, et, laissant pénétrer le reste de l'armée, ils conquirent la ville.

37. — *Per continuum autem biduum præsidio vastato.* Ce passage manque dans les Septante. — *In quodam repertum loco.* Le texte grec et le syriaque disent : « dans une fosse », c'est-à-dire, dans une citerne désséchée. Quelques interprètes pensent que le

par leurs cantiques le Seigneur qui avait fait de grandes choses en Israël, et qui lui avait donné la victoire.

num, qui magna fecit in Israel, et victoriam dedit illis.

CHAPITRE XI

Lysias pénètre en Judée à la tête d'une armée nombreuse pour la subjuguer. Il assiège Bethsura, mais il est battu sous les murs de Jérusalem par les Juifs conduits par un envoyé céleste. Il offre à Judas Machabée la paix, que celui-ci s'empresse d'accepter (ỳỳ. 1-15). — Quatre documents concernant ce traité de paix : 1o lettre de Lysias aux Juifs (ỳỳ. 16-21); — 2o lettre du roi de Syrie à Lysias (ỳỳ. 22-26); — 3o lettre du roi aux Juifs (ỳỳ. 27-33); — et 4o lettre des envoyés romains aux Hébreux (ỳỳ. 34-38).

1. Peu de temps après, Lysias tuteur du roi et son parent, et régent du royaume, supportant avec peine ce qui était arrivé,

2. Assembla quatre-vingt mille hommes et toute sa cavalerie, et marcha contre les Juifs, s'imaginant qu'il prendrait la ville, et qu'il en ferait une demeure pour les gentils,

3. Et qu'il tirerait de l'argent du temple, comme des autres temples des païens, et qu'il vendrait tous les ans le sacerdoce.

4. Ne songeant aucunement à la puissance de Dieu, mais plein d'orgueil dans son esprit, il se confiait à la multititude des fantassins et des cavaliers et à ses quatre-vingts éléphants.

1. Sed parvo post tempore, Lysias procurator regis, et propinquus, ac negotiorum præpositus, graviter ferens de his quæ acciderant,

2. Congregatis octoginta millibus, et equitatu universo, veniebat adversus Judæos, existimans se civitatem quidem captam gentibus habitaculum facturum,

3. Templum vero in pecuniæ quæstum, sicut cætera delubra gentium, habiturum, et per singulos annos venale sacerdotium :

4. Nusquam recogitans Dei potestatem, sed mente effrenatus, in multitudine peditum, et in millibus equitum, et in octoginta elephantis confidebat.

texte portait *lacu* au lieu de *loco : — Apollophanem*. Cet Appollophanes n'est pas autrement connu.

Chap. xi. — 1. — *Lysias, procurator regis*. Antiochus Epiphane avait déjà nommé Lysias régent du royaume et précepteur de son fils, Antiochus Eupator. Cfr. I Mach., iii, 32. Lysias entreprit contre les Juifs une première expédition qui eut une issue malheureuse, Cfr. I Mach., iv, 28 et s. Il attaqua une seconde fois la Judée et c'est cette seconde campagne qui est racontée ici ỳỳ. 1-15, et que presque tous les interprètes confondent avec la première rapportée au premier livre des Machabées.

2. — *Civitatem... captam*. C'est la ville de Jérusalem.

3. — *Templum... in pecuniæ quæstum*. Cet impôt sur le temple fut réellement établi et il ne fut supprimé que par Démétrius Soter. Cfr. I Mach., x, 31. — *Per singulos annos venale sacerdotium*. Lysias se proposait de conférer chaque année au plus offrant la souveraine sacrificature, qui, d'après la loi, était héréditaire et à vie. Cfr. iv, 7 et s. (Loch.).

4. — *Mente effrenatus*. En grec : πεφρενωμένος ; φρενοῦν chez les auteurs classiques signifie : rendre prudent. — *In octoginta elephantis*. Nous nous demandons pourquoi Keil trouve ce nombre d'éléphants exagéré. Concernant

5. Ingressus autem Judæam, et appropians Bethsuræ quæ erat in angusto loco, ab Jerosolyma intervallo quinque stadiorum, illud præsidium expugnabat.

6. Ut autem Machabæus, et qui cum eo erant, cognoverunt expugnari præsidia, cum fletu et lacrymis rogabant Dominum, et omnis turba simul, ut bonum angelum mitteret ad salutem Israël.

7. Et ipse primus Machabæus, sumptis armis, cæteros adhortatus est simul secum periculum subire, et ferre auxilium fratribus suis.

8. Cumque pariter prompto animo procederent, Jerosolymis apparuit præcedens eos eques in veste candida, armis aureis hastam vibrans.

9. Tunc omnes simul benedixerunt misericordem Dominum, et convaluerunt animis; non solum homines, sed et bestias ferocissimas, et muros ferreos parati penetrare.

10. Ibant igitur prompti, de cœlo habentes adjutorem, et miserantem super eos Dominum.

11. Leonum autem more impetu irruentes in hostes, prostraverunt ex eis undecim millia peditum, et equitum mille sexcentos;

12. Universos autem in fugam verterunt, plures autem ex eis vulnerati nudi evaserunt. Sed et ipse Lysias turpiter fugiens evasit.

5. Il pénétra donc en Judée, et s'étant approché de Bethsura, qui était dans un lieu difficile, distant de cinq stades de Jérusalem, il attaqua cette forteresse.

6. Lorsque Machabée et ceux qui étaient avec lui apprirent qu'il assiégeait la forteresse, ils prièrent le Seigneur par des pleurs et des larmes, et le peuple avec eux, d'envoyer un bon ange pour le salut d'Israël.

7. Alors Machabée prit lui-même le premier les armes, et il exhorta les autres à s'exposer comme lui au péril, et à porter secours à leurs frères.

8. Et comme tous marchaient le cœur content, un cavalier parut, près de Jérusalem, marchant devant eux avec une robe blanche et des armes d'or, et brandissant sa lance.

9. Alors tous ensemble bénirent le Seigneur miséricordieux et ils s'animèrent dans leur cœur, prêts à attaquer non-seulement les hommes, mais les bêtes les plus féroces et des murailles de fer.

10. Ils marchaient donc prêts pour le combat ayant du ciel un protecteur, et le Seigneur, qui les prenait en pitié.

11. Et comme des lions, se jetant impétueusement sur leurs ennemis, ils tuèrent onze mille fantassins et seize cents cavaliers.

12. Et ils les mirent tous en fuite, et plusieurs d'entre eux furent blessés et s'échappèrent sans armes, et Lysias lui-même échappa s'enfuyant honteusement.

---

l'emploi des éléphants à la guerre, Cfr. I Mach., vi, 30-37.

5. — *Bethsuræ*. Cfr. I Mach. iv, 61. — *Intervallo quinque stadiorum*. Bethsura était éloigné de Jérusalem de cent cinquante stades, à peu près sept lieues et demie. A moins que l'on ne se rallie à des recherches modernes, qui identifient Bethsura avec le village de Bet-Sahur, situé une demi lieue au sud-est de Jérusalem. Cfr. Tobler, Denkblætter, p. 616. Loch pense qu'au lieu de cinq stades il faudrait lire : cinq heures.

8.— *Eques in veste candida*. Les Juifs furent favorisés plusieurs fois, en ces temps-là, de ces secours visibles et immédiats, envoyés par le Seigneur. Cfr. iii, 23 et x, 29.

12. — *Nudi*. Le grec dit : γυμνοί, c'est-à-dire : sans armes et sans armures.

13. Et comme il était prudent, considérant en lui-même la perte qu'il avait faite, et reconnaissant que les Hébreux étaient invincibles, parce qu'ils s'appuyaient sur le secours du Dieu tout-puissant, il envoya vers eux.

14. Et il leur promit de consentir à tout ce qui serait juste, et de persuader au roi de devenir leur ami.

15. Machabée consentit aux désirs de Lysias, pensant en toute chose à ce qui était utile, et tout ce que Machabée écrivit à Lysias pour les Juifs, le roi l'accorda.

16. Or des lettres furent écrites par Lysias aux Juifs, conçues en ces termes :

Lysias au peuple des Juifs, salut.

17. Jean et Abesalon qui avaient été envoyés par vous, me remirent vos lettres, et demandèrent que j'accomplisse ce qu'elles contenaient.

18. Tout ce qui a pu être exposé au roi, je le lui ai communiqué, et il a accordé ce que permettaient les circonstances.

19. Si donc vous conservez la fidélité dans les affaires, je tâcherai à l'avenir de consolider votre bien-être.

20. Pour ce qui regarde le reste, j'ai chargé verbalement pour les détails les uns et les autres qui vous ont été envoyés par moi, d'en conférer avec vous.

21. Portez vous bien. En l'an cent

13. Et quia non insensatus erat, secum ipse reputans factam erga se diminutionem, et intelligens invictos esse Hebræos, omnipotentis Dei auxilio innitentes, misit ad eos ;

14. Promisitque se consensurum omnibus quæ justa sunt, et regem compulsurum, amicum fieri.

15. Annuit autem Machabæus precibus Lysiæ in omnibus utilitati consulens ; et quæcumque Machabæus scripsit Lysiæ et Judæis, ea rex concessit.

16. Nam erant scriptæ Judæis epistolæ a Lysia quidem hunc modum continentes :

LYSIAS populo Judæorum salutem.

17. Joannes, et Abesalom, qui missi fuerant a vobis, tradentes scripta, postulabant ut ea quæ per illos significabantur, implerem.

18. Quæcumque igitur regi potuerunt perferri, exposui ; et quæ res permittebat, concessit.

19. Si igitur in negotiis fidem conservaveritis, et deinceps bonorum vobis causa esse tentabo.

20. De cæteris autem per singula verbo mandavi, et istis, et his qui a me missi sunt, colloqui vobiscum.

21. Bene valete. Anno centesimo

---

13. — *Diminutionem.* C'est la traduction exacte du mot : ἐλάσσωμα, qui signifie : la défaite.

16. — *Lysias populo Judæorum.* Cette lettre adressée aux Juifs par Lysias, est le premier des quatre documents que contient la fin de ce chapitre, et qui ont trait à la conclusion du traité de paix. Cette lettre va de ℣℣. 16-21.

17. — *Joannes et Abesalom.* Ces deux envoyés des Juifs ne sont pas autrement connus. Le but de leur mission se déduit du ℣. 25.

19. — *Deinceps bonorum vobis causa esse tentabo.* Lysias n'a pas jugé à propos de soumettre à l'approbation du roi tout ce que les Juifs ont demandé, Cfr. ℣. 18. Mais il les engage à remplir fidèlement ce que le roi attend d'eux, et il les assure que cette fidélité leur obtiendra d'autres concessions. Loch.

21. — *Anno centesimo quadragesimo octavo.* Comme le second livre des Machabées compte un an en retard sur le premier livre ses années de l'ère des Séleucides, cette date de l'an 148 correspond à l'an 149 du premier livre ou 163 avant Jésus Christ. Les adversaires ont cru découvrir ici une inexactitude historique, la lettre suivante et le traité de

quadragesimo octavo, mensis dioscori die vigesima et quarta.

22. Regis autem epistola ista continebat : REX ANTIOCHUS Lysiæ fratri salutem.

23. Patre nostro inter deos translato, nos volentes eos qui sunt in regno nostro, sine tumultu agere, et rebus suis adhibere diligentiam :

24. Audivimus Judæos non consensisse patri meo ut transferrentur ad ritum Græcorum, sed tenere velle suum institutum, ac propterea postulare a nobis concedi sibi legitima sua.

25. Volentes igitur hanc quoque gentem quietam esse, statuentes judicavimus, templum restitui illis, ut agerent secundum suorum majorum consuetudinem.

26. Bene igitur feceris, si miseris ad eos, et dexteram dederis; ut cognita nostra voluntate, bono animo

quatre-vingt-huit, le vingt-quatrième jour du mois de dioscore.

22. Et la lettre du roi contenait ces paroles : Le roi Antiochus à Lysias, son frère, salut.

23. Depuis que notre père a été transféré parmi les dieux, nous avons désiré que ceux qui sont dans notre royaume vivent sans tumulte et qu'ils prennent soin de leurs affaires;

24. Nous avons appris que les Juifs n'ont pas consenti aux ordres de mon père alors qu'ils devaient adopter les coutumes des Grecs, mais qu'ils veulent garder leurs lois; et que, pour cette raison, il nous demandent qu'il leur soit permis de conserver leurs droits.

25. C'est pourquoi, voulant que ce peuple vive aussi en paix, nous avons arrêté d'ordonner que leur temple leur fut rendu, afin qu'ils puissent vivre selon la coutume de leurs ancêtres.

26. Tu feras donc bien d'envoyer vers eux, et de leur tendre la main, afin qu'ayant connu notre volonté,

---

paix étant d'Antiochus Eupator. Ils n'ont pas fait attention à la différence d'une année qui existe dans la chronologie des deux livres, et prenant l'an 148 qu'indique l'auteur sacré comme année syro-macédonienne, ils arrivent à constater qu'elle correspond à 164 avant Jésus-Christ qui est l'année avant la mort d'Antiochus Epiphane, époque à laquelle son fils Eupator n'étant pas encore monté sur le trône, n'a pu faire, par la ratification d'un traité de paix, acte de souverain. Antiochus Epiphane mourut en mars 163, Lysias écrivit sa lettre aux Juifs cette même année, le vingt-quatrième jour du mois de dioscore : *mensis dioscori die vigesima et quarta*. On ne connaît pas chez les Grecs de mois de dioscore. Quelques commentateurs pensent qu'il s'agit du mois de dios des Macédoniens, qui correspond à notre mois de novembre. La lettre de Lysias aurait donc été écrite huit mois après la mort d'Antiochus Epiphane.

22. — Ce verset et les quatre suivants contiennent une lettre adressée par Antiochus Eupator à Lysias. — *Lysiæ fratri*. Le titre de frère est donné à Lysias à cause de sa parenté avec la famille royale. Xénophon, Cyrop., I, 5, 4 et Tit. Liv., 35, 10 emploient le même mot dans le même sens. Cfr. I Mach., X, 18.

23. — *Patre nostro inter deos translato*. Quelques commentateurs, parmi lesquels Grimm, Loch., etc. pensent qu'il n'est pas question ici de décerner à Antiochus-Epiphane des honneurs divins; que les paroles citées sont une simple expression du respectueux souvenir d'Antiochus-Eupator pour la mémoire de son père. Il existe cependant un certain nombre de monnaies où Antiochus-Epiphane est appelé θεός; aussi quelques critiques, tels que Baduell et Corn. a Lap., etc. ont-ils cru qu'il s'agissait d'une véritable apothéose. — *Qui sunt in regno nostro*. Ce sont les sujets.

24.—*Ac propterea postulare*. C'est Lysias qui avait transmis cette demande au roi, afin de pouvoir obtenir la paix avec les Juifs. Loch.

25. — *Templum restitui*. La restitution du temple, c'est la traduction exacte de l'expression grecque : τὸ ἱερὸν ἀποκατασθῆναι, qu'il ne faut pas traduire avec Wernsdorf : « res-

ils reprennent courage, et qu'ils s'appliquent à leur propre bien-être.

27. La lettre du roi aux Juifs contenait ce qui suit : Le roi Antiochus au sénat des Juifs, et aux autres Juifs, salut.

28. Si vous vous portez bien, vous êtes en l'état que nous souhaitons : et nous nous portons bien aussi nous-même.

29. Ménélaüs est venu vers nous, et il nous a dit que vous désirez vous rendre chez les vôtres qui sont auprès de nous.

30. A ceux donc qui voudront venir jusqu'au trentième jour du mois de xanthicus, nous tendons la main, en signe de sécurité.

31. Afin que les Juifs puissent user de leur viande et de leurs lois comme auparavant, et qu'aucun d'eux ne soit poursuivi en aucune manière pour ce qu'ils pourront avoir commis par ignorance.

32. Du reste, nous avons aussi envoyé Ménélaüs qui en confèrera avec vous.

33. Portez-vous bien. En l'an cent quarante-huit, le quinzième jour de xanthicus.

34. Les Romains envoyèrent aussi une lettre en ces termes : Quintus Memmius, et Titus Manilius, légats

sint, et utilitatibus propriis deserviant.

27. Ad Judæos vero regis epistola talis erat :

REX ANTIOCHUS senatui Judæorum, et cæteris Judæis salutem.

28. Si valetis, sic estis ut volumus; sed et ipsi bene valemus.

29. Adiit nos Menelaus, dicens velle vos descendere ad vestros qui sunt apud nos.

30. His igitur qui commeant usque ad diem trigesimum mensis xanthici, damus dextras securitatis,

31. Ut Judæi utantur cibis et legibus suis, sicut et prius; et nemo eorum ullo modo molestiam patiatur de his quæ per ignorantiam gesta sunt.

32. Misimus autem et Menelaum qui vos alloquatur.

33. Valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, xanthici mensis quinta decima die.

34. Miserunt autem etiam Romani epistolam, ita se habentem;

QUINTUS MEMMIUS et TITUS MA-

---

taurationem templi velut disjecti et diruti. »

27. — Ce verset et les six suivants contiennent une lettre adressée aux Juifs par le roi Antiochus-Eupator.

29. — *Menelaus.* Ce Ménélaüs est probablement l'ancien grand-prêtre. Cfr. IV, 23 et 50. Le sens de ce verset est que : Ménélaüs demandait d'autoriser les Juifs de Palestine à fréquenter librement les Juifs habitant les autres provinces du royaume. Le grec dit que Ménélaüs demandait que les Juifs s'en retournassent et qu'ils désiraient habiter dans leurs propriétés, c'est-à-dire que les Juifs prisonniers dans les forteresses des Syriens demandaient à être rendus à la liberté et à retourner en Palestine.

30. — *Mensis xanthici.* Le xanthicus est le sixième mois macédonien, Cfr. Jos., Ant., I, 3, 3; 10, 3; son nom fut admis plus tard dans le calendrier syrien et correspondait au mois de nisan des Hébreux. Luther a traduit très exactement par : avril. — *Damus dexteras,* nous donnons la main droite, c'est-à-dire, l'assurance; *securatis,* le grec dit : μετὰ τῆς ἀδείας, avec la sécurité.

31. — *Ut Judæi utantur cibis,* etc. Ce verset contient l'abolition des cruels édits publiés par Antiochus-Epiphane. Cfr. I Mach., I, 13 et suiv.

34. — *Miserunt autem etiam Romani.* Ce verset et les quatre versets suivants contiennent le quatrième document concernant le traité de paix d'Antiochus-Eupator avec les Juifs : c'est une lettre adressée par les Romains aux Juifs. — *Quintus Memmius et Titus Manilius.* Ces noms sont écrits différemment dans les manuscrits. Le grec dit : Μάνλιος et Μάνιος; le syriaque : Quintus Menisthius

des Romains, au peuple des Juifs, salut.

35. Ce que Lysias, parent du roi, vous a accordé, nous vous l'accordons nous-mêmes.

36. Et pour ce qu'il a cru devoir être rapporté au roi, envoyez au plus tôt quelqu'un, après en avoir murement délibéré entre vous, afin que nous en décidions, comme il vous convient; car nous allons à Antioche.

37. C'est pourquoi, hâtez-vous de nous récrire, afin que nous sachions aussi dans quelle intention vous êtes.

38. Portez-vous bien. En l'an cent quarante-huit, le quinzième jour du mois de xanthicus.

NILIUS, legati Romanorum, populo Judæorum salutem.

35. De his quæ Lysias cognatus regis concessit vobis, et nos concessimus.

36. De quibus autem ad regem judicavit referendum, confestim aliquem mittite, diligentius inter vos conferentes, ut decernamus, sicut congruit vobis; nos enim Antiochiam accedimus.

37. Ideoque festinate rescribere, ut nos quoque sciamus cujus estis voluntatis.

38. Bene valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, quinta decima die mensis xanthici.

Manius; Luther écrit : Mucius au lieu de Memmius; un manuscrit latin porte Titius pour Titus. Ces légats romains ne sont pas autrement connus, et précisément parce qu'ils sont inconnus, les adversaires attaquent l'authenticité de cette lettre des Romains. La dernière ambassade, dit Grimm, envoyée à Antiochus-Epiphane, peu avant son expédition de Perse, était composée de Caj. Sulpicius et de Manius Sergius. Cfr. Polyb., XXXI, 9, 6. Après la mort d'Epiphane, Cn. Octavius, Spurius Lucretius et Lucius Aurelius furent envoyés pour régler les affaires de Syrie. Cfr. Polyb., XXXI, 12, 9. Or, entre ces deux ambassades, il paraît bien difficile à notre contradicteur de placer celle dont il est ici question. C'est C. Bertheau, p. 34 qui va répondre à cette objection : « Totus fere terrarum orbis a Romanis legatis et civibus erat obsessus (qui populi Romani auctoritate freti omnibus se immiscebant rebus, præsertim quum regnum nomini Romano infestorum potestatem possent infringere), quorum nomina nobis servata non putem ». Il résulte de ces paroles que la circonstance que les historiens profanes ne parlent pas de cette ambassade envoyée par les Romains aux Juifs, n'est pas du tout un motif suffisant pour la révoquer en doute. Cfr. Keil, l. c. p. 392. Loch pense qu'il pourrait bien être question de Quintus Mucius Scævola qui fut consul l'an 174 avant Jésus-Christ, et de Titus Manlius Torquatus, qui le fut l'an 165 avant Jésus-Christ. Ce n'est là qu'une simple supposition.

36. — *Aliquem mittite... nos enim Antiochiam accedimus.* Les légats romains engagent les Juifs à envoyer à Antioche, où ils se rendent, des ambassadeurs à Antiochus-Eupator, pour lui présenter leurs demandes, qu'ils promettent d'appuyer.

37. — *Ideo festinate scribere.* Probablement cette lettre fut écrite dès que les envoyés abordèrent à la côte de Phénicie; ils prient les Juifs de leur faire parvenir une réponse, tandis qu'ils vont faire route pour Antioche. Loch.

CHAPITRE XII

Les gouverneurs syriens n'exécutent pas à l'égard des Juifs, les stipulations accordées par Antiochus Eupator. Judas tire vengeance des habitants de Joppé et de Jamnia qui s'étaient attaqués aux Juifs (℣℣. 1-9). — Non loin de Jamnia, Judas engage un combat opiniâtre avec des populations arabes; il en sort vainqueur, et, à la prière de ces peuples, il leur accorde une paix toute à son bénéfice (℣℣. 10-12). — Siège et prise de la forteresse de Casphin (℣℣. 13-16). — Expédition de Characa, vers les Juifs Tubianéens. Prise d'une forteresse dans laquelle est massacrée une garnison établie par Timothée. Campagne contre Timothée qui est fait prisonnier, puis relâché après l'engagement qu'il prend de rendre à la liberté des Juifs qu'il retient captifs (℣℣. 17-25). — Prise des forteresses de Carnion et d'Ephron. Expédition contre Scythopolis. Cette ville est sauvée par le témoignage que rendent les Juifs qui demeuraient dans cette localité en faveur de ses habitants. Retour à Jérusalem pour les fêtes de la Pentecôte (℣℣. 26-31). — Attaque contre Gorgias, qui faillit être fait prisonnier et dont l'armée est mise en fuite (℣℣. 32-37). — Judas conduit son armée à Odolla et célèbre le sabbat. En relevant les Juifs morts sur le champ de bataille, on trouva sous leurs tuniques des offrandes des faux dieux de Jamnia. On reconnut dans cette faute la cause de leur mort qui était une punition de Dieu. Une collecte est faite par Judas, et le produit en est destiné à offrir dans le temple des sacrifices expiatoires en faveur de ces morts (℣℣. 38-45).

1. Ces conventions ayant été faites, Lysias s'en retourna vers le roi, et les Juifs s'appliquèrent à l'agriculture.

2. Mais ceux qui étaient demeurés, Timothée et Appollonius, fils de Gennée, ainsi que Jérôme et Demophon, et Nicanor, gouverneur de Chypre, ne les laissaient point vivre en paix ni en repos.

3. Ensuite les habitants de Joppé commirent cet autre crime : ils prièrent les Juifs, avec lesquels ils habitaient, de monter avec leurs femmes et leurs enfants sur des barques qu'ils avaient préparées, comme s'il n'y avait pas eu d'inimitié entre eux.

1. His factis pactionibus, Lysias pergebat ad regem, Judæi autem agriculturæ operam dabant.

2. Sed hi qui recederant, Timotheus, et Apollonius Gennæi filius, sed et Hieronymus et Demophon super hos, et Nicanor Cypriarches, non sinebant eos in silentio agere, et quiete.

3. Joppitæ vero tale quoddam flagitium perpetrarunt; rogaverunt Judæos, cum quibus habitabant, ascendere scaphas quas paraverant, cum uxoribus et filiis, quasi nullis inimicitiis inter eos subjacentibus.

Chap. xii. — 2. — *Timotheus :* Timothée était gouverneur des provinces situées à l'est du Jourdain. Cfr. I Mach., v, 6 et 11. Mais nous ne pensons pas, comme Keil, qu'il soit nécessaire de l'identifier à Timothée dont la mort est racontée x, 37. C'est se créer très gratuitement une difficulté, et l'on peut fort bien admettre qu'il y a eu dans cette histoire deux Timothée. — *Apollonius Gennæi filius.* Apollonius était gouverneur de la Cœlé-Syrie; et il est précisément désigné sous le nom de fils de Gennée, pour le distinguer de deux autres Apollonius, du fils de Tharsée dont il est fait mention iii, 5 et 7 et du fils de Mnesthée, dont parle iv, 21. — *Hieronymus et Demophon.* Ces deux gouverneurs ne sont pas autrement connus. — *Nicanor Cypriarches.* Nicanor, qui avait été gouverneur de l'île de Chypre, lorsque Antiochus-Epiphane la posséda un instant, pour distinguer ce Nicanor d'un autre Nicanor, fils de Patrocle, qui commandait les éléphants sous le règne de Démétrius. Cfr. viii, 9 et xiv, 12 Keil pense pouvoir faire de *Cypriarches*

4. Secundum commune itaque decretum civitatis, et ipsis acquiescentibus, pacisque causa nihil suspectum habentibus; cum in altum processissent, submerserunt non minus ducentos.

4. Comme ceux-ci y consentirent, et ne conçurent aucun soupçon, à cause de la paix, ils en noyèrent conformément à une résolution générale de la ville, environ deux cents, lorsqu'ils se furent avancés en pleine mer.

5. Quam crudelitatem Judas in suæ gentis homines factam ut cognovit, præcepit viris, qui erant cum ipso; et invocato justo judice Deo,

5. Quand Judas apprit que cette cruauté avait été commise contre les gens de sa nation, il donna des ordres à ceux qui étaient avec lui, et après avoir invoqué Dieu, le juste juge,

6. Venit adversus interfectores fratrum, et portum quidem noctu succendit, scaphas exussit, eos autem qui ab igne refugerant, gladio peremit.

6. Il marcha contre les meurtriers de ses frères, il incendia leur port pendant la nuit, brûla les barques, et fit périr par le glaive ceux qui s'étaient échappés des flammes.

7. Et cum hæc ita egisset, discessit quasi iterum reversurus, et universos Joppitas eradicaturus.

7. Et après avoir fait cela, il partit dans le dessein de revenir et d'exterminer tous les habitants de Joppé.

8. Sed cum cognovisset et eos qui erant Jamniæ, velle pari modo facere habitantibus secum Judæis,

8. Mais comme il apprit que ceux de Jamnia voulaient agir de la même façon à l'égard des Juifs qui demeuraient avec eux,

9. Jamnitis quoque nocte supervenit, et portum cum navibus succendit; ita ut lumen ignis appareret

9. Il surprit aussi la nuit les habitants de Jamnia, et il brûla leur port avec leurs vaisseaux; en sorte

---

Συριάρχαι, par analogie à Ἀσιάρχαι, le préposé des « sacra » c'est-à-dire, des jeux établis en l'honneur des dieux. — *Non sinebant eos in silentio agere.* Ces paroles signifient que les gouverneurs des provinces n'exécutèrent pas les concessions faites par Antiochus-Eupator en faveur des Juifs.

6. — *Et portum quidem noctu succendit* Il incendia les constructions du port. — *Scaphas exussit.* Il mit le feu aux barques pour empêcher les habitants de Joppé de s'en emparer et de fuir. — *Eos autem qui ab igne refugerant, gladio peremit.* Le grec dit : « Et ceux qui s'y (dans le port) étaient réfugiés, il les tua ».

7. — *Et cum hæc ita egisset, discessit.* Les Septante disent : « Et comme la place était fermée, il s'en retourna », ne voulant pas faire le siège de Joppé, peut-être parce qu'il n'était pas muni des choses nécessaires pour assiéger cette forteresse. C'est à tort que Grimm veut attaquer le caractère historique de cet épisode, parce que le premier livre des Machabées rapporte une autre attaque faite contre Joppé sous le grand-prêtre Jonathas, et que ce fut là, dit le critique, que les Juifs entrèrent en lutte pour la première fois avec les habitants de Joppé. Cfr. I Mach., x, 74 et suiv. Mais Grimm tout seul affirme que ce fut la première lutte, il ne le prouve pas, tandis que notre texte sacré atteste qu'il y avait eu une lutte antérieure au pontificat de Jonathas, celle dont il est ici fait mention. Rien non plus n'autorise le même critique à prétendre que tous les Juifs habitant la ville de Joppé, si considérable alors et si commerçante, n'étaient qu'au nombre de deux cents; car l'auteur de notre second livre ne nous dit pas que les deux cents Juifs qui se rendirent sur les barques étaient tous les Juifs de la ville.

8. — *Jamniæ.* Jamnia était situé au sud de Joppé. Cfr. I Mach., IV, 15. — *Habitantibus secum Judæis.* Le grec exprime le mot : *habitantibus* par : παροικοῦσιν qui signifie habiter une ville, mais comme étranger, et sans y jouir des droits de citoyen. Keil.

9. — *Ita ut lumen ignis appareret Jerosolymis a stadiis ducentis quadraginta.* Ce qui fait une distance de onze lieues et demie.

que la lumière de l'incendie s'aperçut à Jérusalem, éloignée de deux cents quarante stades.

10. Lorsqu'ils se furent éloignés de-là de neuf stades, marchant contre Timothée, ils furent attaqués par des Arabes, cinq mille fantassins et cinq cents cavaliers.

11. Et après que le combat fût devenu rude, et qu'avec l'aide de Dieu, il se fût heureusement terminé, les Arabes survivants, vaincus, demandèrent à Judas de leur tendre la main, promettant de lui donner du bétail, et de lui être utiles en d'autres choses.

12. Et comme Judas les croyait vraiment utiles en beaucoup de choses, il leur promit la paix; et après qu'ils eurent serré sa main, ils s'en retournèrent dans leurs tentes.

13. Il attaqua aussi une place forte nommée Casphin, défendue par des ponts et par des murailles, et qui était habitée par une foule de divers peuples.

14. Or, ceux qui étaient dedans, se confiant dans la force de leurs murailles, et dans l'abondance des vivres dont ils avaient provision, étaient fort insouciants, et excitaient Judas par des injures, et blasphémaient, et disaient ce qui n'était pas juste.

15. Alors Machabée invoqua le grand maître du monde, qui au temps de Josué fit tomber Jéricho sans béliers et sans machines, et il assaillit vaillamment les murailles.

Jerosolymis a stadiis ducentis quadraginta.

10. Inde cum jam abiissent novem stadiis, et iter facerent ad Timotheum, commiserunt cum eo Arabes, quinque millia viri, et equites quingenti.

11. Cumque pugna valida fieret, et auxilio Dei prospere cessisset, residui Arabes victi, petebant a Juda dextram sibi dari, promittentes se pascua daturos, et in cæteris profuturos.

12. Judas autem, arbitratus vere in multis eos utiles, promisit pacem; dextrisque acceptis, discessere ad tabernacula sua.

13. Aggressus est autem et civitatem quamdam firmam, pontibus murisque circumseptam, quæ a turbis habitabatur gentium promiscuarum, cui nomen Casphin.

14. Hi vero qui intus erant, confidentes in stabilitate murorum, et apparatu alimoniarum, remissius agebant, maledictis lacessentes Judam, et blasphemantes, ac loquentes quæ fas non est.

15. Machabæus autem, invocato magno mundi Principe, qui sine arietibus et machinis temporibus Jesu præcipitavit Jericho, irruit ferociter muris.

Jos. 6, 20.

10. — *Arabes.* Ces Arabes étaient des Bédouins habitant de temps immémorial les confins de l'Egypte et de la Palestine, d'où ils pénétraient parfois jusqu'au pays des Philistins. En comparant ce passage au I Mach., v, 39, on serait tenté de croire que ces Arabes étaient des alliés de Timothée.

11. — *Promittentes se pascua daturos.* Ces Arabes étaient des tribus nomades, que le grec nomme expressément Νομάδες et qui promirent d'indemniser les Juifs avec les ressources dont ils disposaient : savoir leurs troupeaux.

13. — *Cui nomen Casphin.* Casphin est ordinairement identifié à Casphor ou Casbon, dont il est fait mention I Mach., v, 26 et 36, et répond à la situation des ruines de Khastin, à l'est du lac de Génésareth. — *Firmam pontibus.* Les ponts ne servent pas ordinairement à fortifier une ville, bien au contraire; à moins qu'il ne soit ici question de ponts-levis.

15. — *Jesu.* C'est Josué. Cfr. Josué, VI, 1-20.

16. Et capta civitate per Domini voluntatem, innumerabiles cædes fecit, ita ut adjacens stagnum stadiorum duorum latitudinis, sanguine interfectorum fluere videretur.

17. Inde discesserunt stadia septingenta quinquagenta, et venerunt in Characa ad eos, qui dicuntur Tubianæi, Judæos;

18. Et Timotheum quidem in illis locis non comprehenderunt, nulloque negotio perfecto regressus est, relicto in quodam loco firmissimo præsidio.

19. Dositheus autem et Sosipater, qui erant duces cum Machabæo, peremerunt a Timotheo relictos in præsidio, decem millia viros.

20. At Machabæus, ordinatis circum se sex millibus, et constitutis per cohortes, adversus Timotheum processit, habentem secum centum viginti millia peditum, equitumque duo millia quingentos.

21. Cognito autem Judæ adventu, Timothæus præmisit mulieres, et filios, et reliquum apparatum, in præsidium quod Carnion dicitur; erat enim inexpugnabile, et accessu difficile propter locorum angustias.

16. Et ayant pris la ville par la volonté du Seigneur, il y fit un carnage indescriptible, de sorte qu'un étang qui avait deux stades de largeur, semblait couler du sang des morts.

17. De là, ils marchèrent sept cent cinquante stades, et ils vinrent à Characa chez les Juifs qui étaient appelés Tubianéens.

18. Et ils ne rencontrèrent pas Timothée en ce lieu là; parce que, comme il n'avait pû rien y faire, il s'en était retourné après avoir laissé une garnison dans une place très fortifiée.

19. Mais Dosithée et Sosipater, qui étaient chefs avec Machabée, tuèrent ceux que Timothée avait laisssés dans le fort, au nombre de dix mille hommes.

20. Cependant Machabée ayant rassemblé autour de lui six mille hommes, et les ayant disposés par cohortes, marcha contre Timothée, qui avait avec lui cent vingt mille fantassins, et deux mille cinq cents cavaliers.

21. Lorsque Timothée apprit l'arrivée de Judas, il envoya les femmes, les enfants, et le reste des bagages dans un fort nommé Carnion, qui était inexpugnable et d'un accès difficile, à cause des défilés de la contrée.

---

17. — *Stadia septingenta quinquaginta.* Cela fait à peu près trente-cinq lieues. — *Characa.* Cette localité, ainsi que l'indique le nom de ses habitants, était située au pays de Tob, entre la terre des Ammonites et la Syrie. C'est à tort que Loch confond cette ville avec Kir-Moab, situé à l'est de la mer Morte, attendu que cette dernière était placée au pays des Moabites, et non pas au pays de Tob. Keil pense que *Characa* pourrait bien ne pas être un nom propre, mais un nom commun, l'accusatif de χάραξ qui signifie : « un camp retranché ». Le texte grec qui écrit avec l'article εἰς τὸν Χάρακα, et les mots du verset suivant qui nous apprennent que Judas ne put prendre Timothée en ce lieu, *in illis locis,* semblent donner quelque vraisemblance à l'interprétation de Keil.

18. — *Regressus est.* Timothée s'était retiré sur la terre de Moab. Cfr. I Mach., v, 6 et suiv.

20. — *Ordinatis circum se sex millibus.* C'est-à-dire ayant rangé ses troupes en pelotons, en ordre de bataille. Comparer ce passage à I Mach., v, 37-44.

21. — *Timotheus præmisit mulieres et filios.* Timothée avait dans son armée de nombreuses hordes nomades qui étaient accompagnées de leurs femmes et de leurs enfants. — *Quod Carnion dicitur.* Carnion est la ville de Carnaim dont il est fait mention I Mach., v, 26 et 44, et qui est généralement identifié avec Astharot-Carnaim.

22. Et dès que la premiere cohorte de Judas parut, la terreur s'empara des ennemis, à cause de la présence de Dieu qui voit tout; et ils prirent la fuite les uns après les autres, de telle sorte qu'ils étaient partout dispersés par les leurs, et qu'ils périssaient par les coups de leurs propres glaives.

23. Et Judas les poursuivit avec vigueur, punissant ces profanes; et il tua trente mille hommes.

24. Or Timothée tomba entre les mains de Dosithée et de Sosipater, et il les conjura avec de grandes instances, de le relâcher vivant, parce qu'il avait en son pouvoir les parents et les frères de beaucoup d'entre les Juifs, et qu'il arriverait, qu'après sa mort, ils seraient perdus.

25. Et après qu'il eut juré de les leur rendre conformément aux conventions, ils le relâchèrent sain et sauf, sans lui faire aucun mal à cause du salut de leurs frères.

26. Et Judas s'avança vers Carnion, où il tua vingt-cinq mille hommes.

27. Après la fuite et le carnage de ceux-ci, il conduisit son armée vers Ephron, ville forte où habitait une grande multitude de divers peuples; et de courageux jeunes gens se placèrent devant les murailles et les

22. Cumque cohors Judæ prima apparuisset, timor hostibus incussus est, ex præsentia Dei, qui universa conspicit, et in fugam versi sunt alius ab alio, ita ut magis a suis dejicerentur, et gladiorum suorum ictibus debilitarentur.

23. Judas autem vehementer instabat puniens profanos, et prostravit ex eis triginta millia virorum.

24. Ipse vero Timotheus incidit in partes Dosithei et Sosipatris; et multis precibus postulabat ut vivus dimitteretur, eo quod multorum ex Judæis parentes haberet, ac fratres, quos morte ejus decipi eveniret.

25. Et cum fidem dedisset restiturum se eos secundum constitutum, illæsum eum dimiserunt propter fratrum salutem.

26. Judas autem egressus est ad Carnion, interfectis viginti quinque millibus.

27. Post horum fugam, et necem, movit exercitum ad Ephron civitatem munitam, in qua multitudo diversarum gentium habitabat; et robusti juvenes pro muris consistentes fortiter repugnabant; in hac autem

---

22. — *Ita ut magis a suis dejicerentur.* Dieu permit parfois que les ennemis de son peuple se tuassent eux-mêmes sur les champs de bataille. Cfr. Juges, VII, 22; I Rois, XIV, 20 et II Paral., XX, 23.

23. — *Triginta millia virorum.* Le grec dit : « environ 30,000 hommes, » ce qu'indiquerait une simple évaluation. I Mach., V, 34 n'accuse que 8,000 morts. Il peut très-bien se faire que ce dernier chiffre indique le nombre des morts pendant la bataille, tandis que dans notre passage, il s'agirait des soldats tombés non-seulement pendant l'action du combat, mais aussi dans la poursuite qui succéda à la défaite.

24. — *Et multis precibus postulabat.* Le grec dit : ἠξίου μετὰ πολλῆς γοητείας : « il conjurait sous beaucoup de prétextes », expression qui semblerait indiquer que Timothée ne disait pas la vérité, lorsqu'il affirmait tenir beaucoup de Juifs en son pouvoir.

26. — *Ad Carnion.* Cfr. ℣. 21. Le texte grec ajoute : καὶ τὸ Ἀταργατεῖον, c'est le temple de la déesse Atargatis ou Atergatis ou Derketo, situé à Carnion. Cfr. I Mach., V, 44. Atargatis était une déesse syrienne, adorée surtout par les Ascalonites. Elle avait le visage et la tête d'une femme et le reste du corps d'un poisson. Elle symbolisait l'eau, qui humecte et fait fructifier la nature. Cfr. Stark, Gaza p. 251; Movers, Relig. der Phœniz. p. 590.

27. — *Ad Ephron.* Cfr. I Mach., V, 46. — *Robusti juvenes.* Ce sont de jeunes soldats. Cfr. X, 35.

machinæ multæ, et telorum erat apparatus.

28. Sed cum Omnipotentem invocassent, qui potestate sua vires hostium confringit, ceperunt civitatem; et ex eis qui intus erant, viginti quinque millia prostraverunt.

29. Inde ad civitatem Scytharum abierunt, quæ ab Jerosolymis sexcentis stadiis aberat.

30. Contestantibus autem his qui apud Scythopolitas erant, Judæis, quod benigne ab eis haberentur, etiam temporibus infelicitatis quod modeste secum egerint;

31. Gratias agentes eis, et exhortati etiam de cætero erga genus suum benignos esse, venerunt Jerosolymam die solemni Septimanarum instante.

32. Et post Pentecosten abierunt contra Gorgiam præpositum Idumææ.

33. Exivit autem cum peditibus tribus millibus, et equitibus quadringentis.

34. Quibus congressis, contigit paucos ruere Judæorum.

35. Dositheus vero quidam de Bacenoris eques, vir fortis, Gorgiam tenebat; et, cum vellet illum capere

défendaient vigoureusement; et il y avait dedans de nombreuses machines et une provision de javelots.

28. Mais quand ils eurent invoqué le Tout-Puissant, qui, par son pouvoir renverse les forces des ennemis, ils prirent la ville, et tuèrent vingt-cinq mille hommes de ceux qui étaient dedans.

29. De là, ils allèrent vers la ville des Scythes, qui était éloignée de Jérusalem de six cents stades.

30. Mais comme les Juifs qui demeuraient avec les Scythopolitains attestaient que ceux-ci les traitaient avec bienveillance, et qu'ils avaient usé de modération à leur égard dans le temps même de l'adversité,

31. Ils les remercièrent, et les exhortèrent de continuer dans la suite à être bienveillants envers leur nation, et ils revinrent à Jérusalem la fête des semaines étant proche.

32. Et après la Pentecôte, ils marchèrent contre Gorgias, gouverneur de l'Idumée.

33. Et celui-ci sortit avec trois mille fantassins et quatre cents cavaliers.

34. Et lorsqu'ils en furent venus aux mains, il arriva que peu de Juifs périrent.

35. Un certain Dosithée, cavalier de Bacénor, homme vaillant, se saisit de Gorgias : et comme il vou-

---

29. — *Ad civitatem Scytharum.* C'est la ville de Scythopolis ou de Bethsan. Cfr. I Mach., v, 52.

31. — *Die solemni septimanarum.* La fête des semaines, c'est la Pentecôte, ainsi nommée parce qu'elle se célébrait sept semaines après Pâques. Cfr. Exod., XXIII, 15 et suiv.

32. — *Gorgiam præpositum Idumææ.* Grotius au lieu de 'Ιδουμαίας prétend qu'il faut lire ici 'Ιαμνείας et il ne donne aucune raison de ce changement, sinon qu'il renvoie à I Mach., v, 58 et à Jos., Ant., XII, 8, 6, et qu'il prétend que notre passage est une description inexacte de ce qui est rapporté à ces deux endroits. Les circonstances que, d'après le ℣. 38, la ville d'Odolla était située dans les environs, et que d'après ℣. 40 on trouva sous les tuniques des morts, des idoles ou des objets venant des idoles de Jamnia, ne prouvent rien autre chose, sinon que la bataille eut lieu dans la partie occidentale de la Judée, non loin du territoire des Iduméens et des Philistins. Cfr. Keil, l. c. p. 401.

33. — *Exivit autem.* C'est à tort que Grimm donne Judas comme sujet du verbe *exivit.* Le sujet est évidemment Gorgias. Cela ressort des quatre cents cavaliers qui furent envoyés, Judas n'ayant pas de cavalerie dans son armée.

35. — *Dositheus vero quidam de Bacenoris.* Bacénor est un général juif, et Dosithée, dont il est ici question, appartenait au corps

lait le prendre vivant, l'un des cavaliers de Thrace se précipita sur lui, et lui coupa l'épaule, et c'est ainsi que Gorgias s'enfuit à Marésa.

36. Et ceux qui étaient avec Esdrin, combattaient depuis longtemps, et se trouvaient fatigués, Judas invoqua le Seigneur, afin qu'il devînt lui-même leur protecteur et leur chef dans le combat.

37. Et il commença dans la langue de ses pères, et il entonna des hymnes comme cri de guerre, et il mit en fuite les soldats de Gorgias.

38. Alors Judas rassembla son armée, et vint à la ville d'Odolla, et, lorsque le septième jour arriva, ils se purifièrent selon la coutume, et célébrèrent le sabbat au même lieu.

39. Le jour suivant, Judas vint avec les siens pour emporter les corps des morts, et pour les déposer avec leurs parents dans les sépulcres de leurs pères.

40. Mais ils trouvèrent sous les tuniques des morts des ex-voto des idoles qui étaient à Jamnia, chose que la loi interdit aux Juifs. Tout le monde reconnut donc que c'était là la cause de leur mort.

41. C'est pourquoi tous bénirent le juste jugement du Seigneur, qui avait manifesté ces choses secrètes.

vivum, eques quidam de Thracibus irruit in eum, humerumque ejus amputavit; atque ita Gorgias effugit in Maresa.

36. At illis, qui cum Esdrin erant, diutius pugnantibus et fatigatis, invocavit Judas Dominum adjutorem et ducem belli fieri;

37. Incipiens voce patria, et cum hymnis clamorem extollens, fugam Gorgiæ militibus incussit.

38. Judas autem collecto exercitu venit in civitatem Odollam; et cum septima dies superveniret, secundum consuetudinem purificati, in eodem loco sabbatum egerunt.

39. Et sequenti die venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tolleret, et cum parentibus poneret in sepulcris paternis.

40. Invenerunt autem sub tunicis interfectorum de donariis idolorum quæ apud Jamniam fuerunt, a quibus lex prohibet Judæos; omnibus ergo manifestum factum est, ob hanc causam eos corruisse.

Deut. 7, 25.

41. Omnes itaque benedixerunt justum judicium Domini, qui occulta fecerat manifesta.

---

d'armée de Bacénor, et ne doit pas être confondu avec Dosithée mentionné au ℣℣. 19 et 24. — *Eques quidem de Thracibus.* La cavalerie thrace fut célèbre dans toute l'antiquité. — *In Maresa.* Cfr. I Mach., v, 66 et Josué, xv, 44. Au lieu de Maresa, le texte syriaque dit : la Samarie.

36. — *Cum Esdrin.* Esdrin était un général subalterne de l'armée de Judas, qui n'est pas autrement connu. Aussi quelques manuscrits et l'édition d'Alde, écrivent « Gorgias » au lieu d'Esdrin, et Luther, dans sa traduction s'est rallié à cette opinion.

37. — *Cum hymnis clamorem extollens.* Ce sont probablement des psaumes tels que psaume CXIII, CXVIII, CXXIII, ou CXLIX qui servaient de mot de ralliement. Cfr. Keil, l. c. p. 402.

38. — *In civitatem Odollam.* Odolla, עֲדֻלָּם, était une ville de la Séphéla, du côté des montagnes de Judas, dont la situation n'a pu être précisée. Cfr. Josué, xv, 35. — *Secundum consuetudinem purificati.* Ces paroles désignent une purification légale, mais dont on ne trouve nulle part la description.

40. — *De donariis idolorum.* « Des ex-voto des idoles » que les soldats avaient peut-être dérobées dans le temple de Jamnia ou qu'ils s'étaient procurées d'une autre manière. Le texte grec dit : ἱερώματα τῶν εἰδώλων, expression que Luther traduit par : « des bijoux des idoles » Baduell et Stark pensent que c'étaient de petites statues des faux dieux que les soldats portaient sur eux comme des amulettes. Cfr Keil, l. c. — *A quibus lex prohibet Judæos* : C'est-à-dire que la loi de Moïse interdisait

42. Atque ita ad preces conversi, rogaverunt, ut id quod factum erat delictum oblivioni traderetur. At vero fortissimus Judas hortabatur populum conservare se sine peccato, sub oculis videntes quæ facta sunt pro peccatis eorum qui prostrati sunt.

43. Et facta collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium, bene et religiose de resurrectione cogitans.

44. (Nisi enim eos qui ceciderant, resurrecturos speraret, superfluum videretur et vanum orare pro mortuis).

45. Et quia considerabat quod hi qui cum pietate dormitionem acce-

42. Puis ils se mirent en prières, ils demandèrent que la faute qui avait été commise fût vouée à l'oubli. Et là-dessus, l'héroïque Judas exhortait le peuple à se conserver sans péché, en voyant devant leurs yeux ce qui était arrivé à cause des péchés de ceux qui avaient été tués.

43. Et, après avoir fait une collecte, il envoya à Jérusalem douze mille drachmes d'argent, afin qu'un sacrifice fût offert pour les péchés des morts, ayant de bonnes et de religieuses pensées concernant la résurrection.

44. (Car, s'il n'avait espéré que ceux qui avaient été tués ressusciteraient, il eût paru superflu et inutile de prier pour les morts).

45. Et il considérait qu'une récompense précieuse était réservée

---

aux Juifs de porter sur eux de semblables objets. Cfr. Deuter., VII, 26. Leur désobéissance fut punie de mort. Cfr. Josué, VII, 21.

43. — *Duodecim millia drachmas.* Le texte grec dit 2,000 dragmes, le texte syriaque 3,000; tous les manscrits latins portent 12,000 dragmes.

44. — *Nisi enim eos qui ceciderant, resurrecturos speraret.* Ces mots indiquent le premier motif pour lequel Judas fait offrir des sacrifices pour ses morts : c'est la foi dans la résurrection des corps, déjà exprimée VII, 9, et dans l'immortalité de l'âme.

45. — *Et quia considerabat,* etc. Ce verset nous donne un second motif qui détermine Judas à faire cette collecte : c'était la pensée de la grande miséricorde réservée à ceux qui sont morts dans la piété. Evidemment les adversaires ont incriminé par tous les moyens ces derniers versets de notre chapitre, qui fournissent à l'Eglise catholique une preuve si convaincante en faveur du dogme du purgatoire. Ils ont dit d'abord que rien ne prouve que Judas ait fait offrir des sacrifices pour les morts, mais que ces sacrifices ont été offerts afin que les péchés des morts ne fussent pas imputés aux vivants. Mais cette foi exprimée en la résurrection des morts et aux récompenses de l'éternité, prouve bien qu'il s'agissait du salut des morts eux-mêmes qui pouvaient être délivrés de leurs péchés. Puis les critiques protestants ont dit que, quand bien même Judas, ou même l'auteur sacré, aurait eu cette croyance, ni l'un ni l'autre n'étaient des hommes inspirés de Dieu pour établir par leur affirmation la croyance d'un dogme de foi. Dans tous les cas, ils montraient que ce dogme était cru de leur temps. Nous trouvons dans les paroles de notre texte la persuasion exprimée que les morts peuvent se trouver dans un état où les bonnes œuvres leur deviennent utiles. Cfr. Tobie, IV, 18. Les soldats de Judas ont quitté la vie en état de péché, ℣. 40, ils n'ont donc pas pu prendre tout de suite possession du bonheur éternel. Pourtant ils ont payé leur faute de leur vie, et ils sont morts en défendant la cause sainte, ils ne pouvaient par conséquent être voués au malheur éternel, et Judas croyait que les prières et les sacrifices pouvaient leur être profitables, et que les vivants obtiendraient pour les morts décédés dans le Seigneur, *qui cum pietate dormitionem acceperant,* la remise de certaines fautes qui les plaçaient, dans l'autre monde, dans un état transitoire. Aussi lisons-nous dans S. Augustin ces paroles : « In Machabæorum libris legimus oblatum pro mortuis sacrificium; sed et si nusquam in Scripturis veteribus legeretur, non parva est universæ Ecclesiæ quæ in hac consuetudine claret auctoritas, ubi in precibus sacerdotis, quæ Domino Deo ad ejus altare funduntur, locum suum habet, etiam commendatio mortuorum ». Et S. Jean Damascène, Orat. pro defunctis, dit : « Animadvertite quid Scriptura Sacra de Juda Machabæo memoriæ prodiderit, nimirum eum, in Sion regis magni civitate, cum

à ceux qui étaient morts dans la piété.

46. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

perant, optimam haberent repositam gratiam.

46. Sancta ergo, et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur.

CHAPITRE XIII

Judas apprend qu'Antiochus Eupator et son lieutenant Lysias s'avancent vers la Judée, à la tête d'une nombreuse armée ; (✡✡. 1-2). — Exécution de Ménélaüs, l'ancien grand prêtre (✡✡. 3-8). — Les Juifs se préparent à la lutte (✡✡. 9-15). — Ils surprennent le camp syrien (✡✡. 16-17). — Les Syriens assiègent Bethsura ; Rhodocus, un juif traître à sa patrie, est pris et mis en prison. Un traité est conclu avec la garnison de Bethsura (✡✡. 18-22). — Antiochus Eupator attaque Judas; mais il est vaincu et il fait la paix avec les Juifs, afin de retourner à Antioche pour combattre contre Philippe. Les habitants de Ptolomaïde se plaignent amèrement du traité de paix accordé aux Juifs (✡✡. 23-26).

1. En la cent quarante-neuvième année, Judas apprit qu'Antiochus Eupator marchait avec une armée nombreuse contre la Judée.

2. Et avec lui Lysias, tuteur et régent du royaume, suivi de cent dix mille fantassins, de cinq mille cavaliers, de vingt-deux éléphants, et de trois cents chars armés de faux.

3. Ménélaüs se rendit aussi auprès d'eux, et, avec une grande perversité, il excitait Antiochus, non pour le salut de sa patrie, mais dans l'espérance d'être rétabli dans la souveraine autorité.

1. Anno centesimo quadragesimo nono, cognovit Judas Antiochum Eupatorem venire cum multitudine adversus Judæam,

2. Et cum eo Lysiam procuratorem et præpositum negotiorum, secum habentem peditum centum decem millia, et equitum quinque millia, et elephantos viginti duos, currus cum falcibus trecentos.

3. Commiscuit autem se illis et Menelaus; et cum multa fallacia deprecabatur Antiochum, non pro patriæ salute, sed sperans se constitui in principatum.

---

populum, cui præerat, ab exteris hostibus cæsum et truncatum vidisset, sinusque eorum excutiens, condita in ipsis idola comperisset, statim expiandi hujusce sceleris causa, Domino ad misericordiam prompto atque propenso, pro unoquoque eorum munera obtulisse, in eaque re summæ pietatis et charitatis munere perfunctum esse. Unde etiam factum est ut divina Scriptura, quemadmodum omnibus aliis nominibus, ita hoc quoque nomine summis eum laudibus evexerit, ac mirifice commendarit ».

CHAP. XIII. — 1. — *Anno centesimo quadragesimo nono*. Presque tous les commentateurs identifient cette expédition contre la Judée, avec celle qui est rapportée I Mach., VI, 28-63. Le premier livre la place l'an 150 de l'ère des Grecs, qui correspond à l'an 162 avant Jésus-Christ, par conséquent une année après la mort d'Epiphane. Il ne faut pas perdre de vue que le second livre des Machabées fait commencer l'ère des Séleucides une année plus tard que le premier livre.

2. — *Peditum centum decem millia*, etc. Cfr. I Mach., VI, 30.

3. — *Commiscuit autem se illis et Menelaus*. Ménélaüs est l'ancien grand-prêtre, qui avait obtenu, dans le temps, par ses artifices, la souveraine sacrificature, dont il fut bientôt dépossédé. Cfr. IV, 24-29. Il vient se joindre

4. Sed Rex regum suscitavit animos Antiochi in peccatorem; et suggerente Lysia hunc esse causam omnium malorum, jussit (ut eis est consuetudo) apprehensum in eodem loco necari.

5. Erat autem in eodem loco turris quinquaginta cubitorum, aggestum undique habens cineris; hæc prospectum habebat in præceps;

6. Inde in cinerem dejici jussit sacrilegum, omnibus eum propellentibus ad interitum.

7. Et tali lege prævaricatorem legis contigit mori, nec terræ dari Menelaum.

8. Et quidem satis juste; nam quia multa erga aram Dei delicta commisit, cujus ignis, et cinis erat sanctus; ipse in cineris morte damnatus est.

9. Sed rex mente effrenatus veniebat, nequiorem se patre suo Judæis ostensurus.

10. Quibus Judas cognitis, præcepit populo ut die ac nocte Domi-

4. Mais le Roi des rois suscita le cœur d'Antiochus contre ce pécheur, et Lysias lui ayant dit que c'était lui qui était la cause de tous les maux, il ordonna (ainsi que c'est la coutume) qu'on l'arrêtât et qu'on le fît périr au même lieu.

5. Or, il y avait en cet endroit une tour de cinquante coudées, qui était environnée de toutes parts d'un monceau de cendres, et elle offrait un aspect comme un précipice.

6. Il ordonna donc que de là le sacrilège fût précipité dans les cendres, car tous le poussaient à la mort.

7. Ce fut de la sorte que mourut ce prévaricateur de la loi, et Ménélaüs ne fut pas déposé dans la terre.

8. Et cela avec pleine justice; car comme il avait commis beaucoup d'impiétés contre l'autel de Dieu, dont le feu et la cendre étaient saints, il fut lui-même condamné à mourir dans la cendre.

9 Cependant le roi transporté de fureur s'avançait pour se montrer envers les Juifs encore pire que son père.

10. Judas en ayant été averti, ordonna au peuple d'invoquer le

---

à Antiochus Eupator, et, dans l'espoir d'être reintégré dans le souverain sacerdoce, *sperans se constitui in principatum*, il tâche de persuader au roi, que le bien-être de la Judée dépend de la destruction du vieux parti juif. L'auteur sacré ajoute, qu'il ne disait pas cela en vue de procurer le salut de sa patrie : *non pro patriæ salute*.

4. — *Rex regum*. C'est Dieu, Cfr. Deut., x, 17; I Tim., vi, 15 et Apoc., xvii, 14 et xix, 6. — *Apprehensum in eodem loco necari*. Le texte grec dit que le roi ordonna de le conduire à Beroa, et de l'y faire mourir d'après la coutume du lieu. Béroa, ville de Syrie, située entre Hiérapolis et Antioche, fut construite par Séleucus. La coutume du lieu dont il est ici fait mention, est décrite dans les deux versets suivants. Le premier livre des Machabées ne parle pas de l'exécution de Ménélaüs; mais elle est rapportée par Josèphe qui la place après la conclusion de la paix. Rien n'empêche d'ailleurs de mettre cet historien d'accord avec l'auteur sacré; car celui-ci ne dit pas que la sentence fut exécutée avant la fin de la guerre, et il n'est pas impossible d'admettre qu'il ait voulu simplement rapporter la mort de l'impie, sans faire attention à la chronologie. Il paraît, en effet, assez difficile de supposer qu'Antiochus, qui entreprenait son expédition contre la Judée, ait été transporté de colère contre Ménélaüs l'encourageant dans son projet, au point de le faire mettre à mort. Il est probable que ceci se passa après la paix, alors que Ménélaüs, ainsi que l'indique Josèphe, chercha de nouveau à exciter le roi contre les Juifs.

5. — *Erat autem in eodem loco turris*, etc. Le texte grec dit, qu'il y avait là une tour, haute de cinquante coudées, remplie de cendres; elle avait une machine tournante, faisant le cercle, ὄργανον περιφερές, déclinant de tous côtés vers la cendre.

8. — *Quia multa erga aram Dei delicta commisit*. Cfr. iv, 39.

9. — *Rex... veniebat, nequiorem se patre*

Seigneur jour et nuit, afin qu'il les assistât, ainsi qu'il l'avait toujours fait.

11. Car ils craignaient d'être privés de la loi, et de la patrie et du saint temple; et afin qu'il ne permît pas que son peuple, qui commençait seulement à respirer un peu, fût assujetti de nouveau aux nations qui blasphèment le Seigneur.

12. Tous firent donc ces choses ensemble, et implorèrent la miséricorde du Seigneur par leurs larmes et par leurs jeûnes, se tenant prosternés devant lui durant trois jours. Alors Judas les exhorta à se tenir prêts.

13. Et il résolut avec les plus anciens, de marcher avant que le roi ne pénétrât en Judée avec son armée et ne se rendît maître de la ville, et d'abandonner au jugement du Seigneur l'issue de l'entreprise.

14. C'est pourquoi, attribuant à Dieu créateur du monde la puissance de toutes choses, et exhortant les siens à combattre vaillamment et à rester debout jusqu'à la mort pour les lois, pour le temple, pour la ville, pour la patrie et pour les citoyens, il fit camper son armée près de Modin.

15. Et ayant donné aux siens pour mot d'ordre : La victoire par Dieu, il choisit les plus braves d'entre les jeunes gens, et durant la nuit il attaqua la tente du roi, et il tua dans son camp quatre mille hommes, et le plus grand des éléphants avec tous ceux qu'il portait.

num invocarent, quo, sicut semper, et nunc adjuvaret eos;

11. Quippe qui lege, et patria, sanctoque templo privari vererentur; ac populum qui nuper paululum respirasset, ne sineret blasphemis rursus nationibus subdi.

12. Omnibus itaque simul id facientibus, et petentibus a Domino misericordiam cum fletu, et jejuniis, per triduum continuum prostratis, hortatus est eos Judas ut se præpararent.

13. Ipse vero cum senioribus cogitavit prius quam rex admoveret exercitum ad Judæam, et obtineret civitatem, exire, et Domini judicio committere exitum rei.

14. Dans itaque potestatem omnium Deo mundi creatori, et exhortatus suos ut fortiter dimicarent, et usque ad mortem pro legibus, templo, civitate, patria, et civibus starent, circa Modin exercitum constituit.

15. Et dato signo suis Dei victoriæ, juvenibus fortissimis electis, nocte aggressus aulam regiam, in castris interfecit viros quatuor millia, et maximum elephantorum cum his qui superpositi fuerant;

---

suo Judæis ostensurus. Cfr. III Rois, XII, 14.

14. — *Dans... potestatem omnium Deo mundi creatori*. Le texte grec dit : « Abandonnant le soin de la guerre au créateur du monde, il exhorta les siens », etc. — *Modin*. Cette ville était le berceau de la famille des Machabées. Cfr. I Mach., II, 1. D'après le premier livre des Machabées, Judas campa près de Bethzachara, en face du camp syrien, au nord de Bethsura. Cfr. I Mach., VI, 32.

15. — *Et dato signo suis Dei victoriæ*. Ces paroles rapprochées du texte grec, semblent indiquer que Judas donna comme mot d'ordre à ses troupes le cri : la victoire par Dieu. Cfr. VIII, 23. — *Viros quatuor millia*. Certains manuscrits grecs disent 2.000 hommes; le texte syriaque, 1.000 hommes. — *Et maximum elephantorum*. Cfr. I Mach., VI, 43.

16. Summoque metu, ac perturbatione hostium castra replentes, rebus prospere gestis, abierunt.

16. Et ayant rempli le camp des ennemis d'un grand trouble et d'effroi, ils s'en retournèrent, cette entreprise ayant été terminée heureusement.

17. Hoc autem factum est die illucescente, adjuvante eum Domini protectione.

17. Ceci eut lieu à la pointe du jour : le Seigneur les assistant de sa protection.

18. Sed rex, accepto gustu audaciæ Judæorum, arte difficultatem locorum tentabat.

18. Mais le roi ayant expérimenté l'audace des Juifs, employa la ruse contre les endroits inaccessibles.

19. Et Bethsuræ, quæ erat Judæorum præsidium munitum, castra admovebat; sed fugabatur, impingebat, minorabatur.

19. Il vint donc mettre le siége devant Bethsura, qui était une citadelle des Juifs très fortifiée ; mais il fut repoussé, renversé et affaibli.

20. His autem qui intus erant, Judas necessaria mittebat.

20. Or Judas envoyait à ceux qui étaient dedans les choses nécessaires.

21. Enuntiavit autem mysteria hostibus Rhodocus quidam de Judaico exercitu, qui requisitus comprehensus est, et conclusus.

21. Cependant un certain Rhodocus, de l'armée des Juifs, révéla les secrets aux ennemis ; mais il fut recherché, arrêté et enfermé.

22. Iterum rex sermonem habuit ad eos qui erant in Bethsuris ; dextram dedit ; accepit ; abiit.

22. Le roi parlementa une seconde fois avec ceux qui étaient dans Bethsura, il leur donna la main, la reçut d'eux et se retira.

23. Commisit cum Juda ; superatus est. Ut autem cognovit rebellasse Philippum Antiochiæ, qui relictus erat super negotia, mente consternatus, Judæos deprecans, subditusque eis, jurat de omnibus quibus justum visum est ; et reconciliatus obtulit sacrificium, honoravit templum, et munera posuit ;

23. Il combattit contre Judas, et il fut vaincu. Mais ayant appris qu'à Antioche Philippe, qu'il avait laissé à la tête des affaires, s'était révolté, il en fut consterné, s'excusa auprès des Juifs, leur fit des concessions, jura tout ce qui parut équitable ; et, après s'être réconcilié avec eux, il offrit un sacrifice, honora le temple, et y présenta des offrandes.

---

18. — *Arte difficultatem locorum tentabat.* C'est-à-dire qu'il chercha à s'emparer des places fortes, par la ruse.

19. — *Et Bethsuræ.* Cfr. I Mach., VI, 31.

21. — *Enuntiavit autem mysteria hostibus Rhodocus quidam de Judaico exercitu.* Ce traître n'est pas autrement connu. Il révéla les secrets aux ennemis; ce sont les secrets de l'armée juive dont il est ici question : sa force, ses positions, les plans de ses chefs, les côtés attaquables de la place assiégée. Cfr. Grimm, l. c.

22. — *Iterum rex sermonem habuit.* Le roi parlementa une seconde fois, c'est-à-dire après une seconde attaque avec la garnison de Bethsura. En comparant notre récit au récit du premier livre, il est probable que la ville fut réduite par la famine; mais le roi ne la traita pas avec rigueur. Cfr. I Mach., VI, 49.

23. — *Rebellasse Philippum Antiochiæ.* Philippe avait été établi régent du royaume par Epiphane mourant, Cfr. I Mach., VI. 14 Mais Lysias dominait le jeune roi Eupator qui ne confirma pas Philippe dans la régence : il marcha contre lui à Antioche et le chassa Cfr. I Mach., VI, 63. Afin de pouvoir faire cette expédition, sans avoir à craindre une

24. Il embrassa Machabée, et le fit chef et prince depuis Ptolémaïde jusqu'aux Gerréniens.

25. Mais quand il vint à Ptolémaïde, les habitants supportèrent avec peine le traité d'amitié, et s'indignèrent par crainte que l'alliance ne fut rompue.

26. Alors Lysias monta sur son tribunal, et il exposa les raisons, et il apaisa le peuple et il retourna à Antioche. Ce fut ainsi qu'eurent lieu le départ et le retour du roi.

24. Machabæum amplexatus est, et fecit eum a Ptolemaide usque ad Gerrenos ducem et principem.

25. Ut autem venit Ptolemaidam, graviter ferebant Ptolemenses amicitiæ conventionem, indignantes ne forte fœdus irrumperent.

26. Tunc ascendit Lysias tribunal, et exposuit rationem, et populum sedavit, regressusque est Antiochiam; et hoc modo regis profectio, et reditus processit.

---

attaque des Juifs, le roi conclut la paix avec Judas, fit toutes les concessions possibles, témoigna publiquement de son respect envers le temple. Cependant avant de partir de Jérusalem, il viola déjà ses engagements en faisant détruire les murailles qui entouraient le temple. Cfr. I Mach., vi, 62 et Loch.

24. — *A Ptolemaide usque ad Gerrenos.* Ptolemaïde était située sur la mer Méditerranée, Cfr. I Mach., v, 15, les Gerréniens sont, dit Loch et quelques autres commentateurs, les habitants de la ville de Gérara, entre Pélusium et Rhinocosura. Cfr. Strabon, xvi, 760. Mais d'autres critiques ont objecté que Gérara n'appartenait pas alors au royaume de Syrie, attendu que les possessions du roi d'Égypte s'étendaient, sous Antiochus V, jusqu'à la ville de Rhinocosura inclusivement, et ils pensent que les Gerréniens étaient les habitants de l'ancienne ville de Gérar, située au sud-est de Gaza. Cfr. Keil, l. c. En tous cas, ce verset indique évidemment qu'Eupator donna à Judas le commandement de la côte depuis Ptolémaïde jusqu'à la frontière d'Egypte.

25. — *Graviter ferebant Ptolemenses.* Les habitants de Ptolémaïde, qui furent toujours mal disposés envers les Juifs, Cfr. I Mach., v, 15 ne voulaient pas accepter le traité de paix conclu entre Eupator et Judas. C'est à grand'peine que Lysias parvint à apaiser leur mécontentement. Cfr. Loch. Quelques commentateurs ont voulu faire passer l'épisode de Ptolémaïde comme historiquement impossible. L'auteur sacré trouve ici pour le défendre Grimm, un avocat auquel il n'est guère habitué. La haine que les peuples de la côte portaient aux Juifs aux temps des Machabées est une chose trop connue, dit ce critique, pour pouvoir être révoquée en doute. Or, il n'y a rien d'étonnant à ce que le mécontentement d'une population aussi nombreuse que celle de Ptolémaïde, ne se manifestât publiquement, lors du passage du roi, à cause des libertés religieuses accordées aux Juifs. Cfr. Keil, l. c. p. 412.

CHAPITRE XIV

Démétrius I, devenu roi de Syrie, est excité contre les Juifs par Alcime, grand-prêtre prévaricateur; il envoie Nicanor contre Judas, et il confirme à Alcime la souveraine sacrificature (℣℣. 1-14). — Les Juifs se préparent au combat. Bataille de Dessau. Nicanor conclut avec Judas une paix honorable (℣℣. 15-25). — Alcime, exaspéré par ce résultat, retourne auprès de Démétrius, qui, sur ces instances, ordonne à Nicanor de s'emparer de Judas, et de l'amener à Antioche. Nicanor, très-contrarié, se prépare néanmoins à obéir, et il cherche les moyens de se saisir de Judas par la ruse (℣℣. 26-29); — mais ne pouvant y parvenir, il se rend au temple, et ordonne aux prêtres, avec des menaces et des blasphèmes, de lui livrer le Machabée (℣℣. 30-34). — Prière des prêtres pour la conservation du temple (℣℣. 35-36). — Razias, un des anciens de Jérusalem, jouissant d'une des meilleures réputations auprès de ses concitoyens, se suicide pour ne pas tomber entre les mains de Nicanor (℣℣. 37-46).

1. Sed post triennii tempus cognovit Judas, et qui cum eo erant, Demetrium Seleuci cum multitudine valida, et navibus, per portum Tripolis ascendisse ad loca opportuna,

2. Et tenuisse regiones adversus Antiochum, et ducem ejus Lysiam.

3. Alcimus autem quidam qui sum-

1. Mais trois ans après, Judas et ceux qui étaient avec lui, apprirent que Démétrius, fils de Séleucus, s'était avancé avec une grande multitude et des vaisseaux, par le port de Tripoli, vers des positions avantageuses.

2. Et qu'il avait pris possession du pays contre Antiochus, et son chef Lysias.

3. Or, un certain Alcime, qui avait

Chap. xiv. — 1. — *Post triennii tempus.* Il faut compter ces trois années à partir de la date indiquée xiii, 1, mais il faut faire ce calcul ainsi qu'il a lieu dans les évangiles, quand il y est dit : « après trois jours », c'est-à-dire qu'il faut compter l'année qui forme le point de départ et l'année qui forme le terme final comme années entières. Ainsi il ne faut pas dire l'an 152 (149 + 3), mais l'an 151 des Séleucides qui est l'année indiquée au ℣. 4 par les textes grecs et qui concorde avec I Mach., vii, 1. Ce chapitre et le suivant rapportent l'histoire citée au chap. vii du premier livre des Machabées. L'expédition de Bacchide, Cfr. I Mach., vii, 5-25, qui n'a eu d'ailleurs aucun résultat séreux, n'est pas mentionnée au second livre; mais il retrace avec bien plus de détails que le premier livre, I Mach., vii, 26 et s., l'expédition de Nicanor, II Mach., xiv, 15-25, et il mentionne plusieurs épisodes que nous ne trouvons pas au premier livre, par exemple : la tentative de Nicanor de s'emparer de Razias. Grimm signale dans ces deux chapitres une foule de prétendues contradictions, qui toutes, dit Keil, sont le résultat de fausses interprétations. — *Demetrium Seleuci* Cfr. I Mach., vii, 1. — *Per portum Tripolis* Il ne faut pas comprendre cette expression ainsi que Grimm le fait, en ce sens, que Démétrius ait abordé au port de Tripoli, ce qui permet au critique protestant de mettre les mots suivants de ce passage: *cum multitudine valida* en contradiction avec I Mach., vii, 1 qui dit : *cum paucis viris. Per portum Tripolis ascendisse ad loca opportuna,* signifie que Démétrius s'embarqua et non pas débarqua, au port de Tripoli, pour prendre terre à un autre endroit, peut-être, dit Keil, dans le port de Séleucie, situé à l'embouchure de l'Oronte et à 120 stades d'Antioche, la capitale du royaume. Tripoli (les trois villes) était un port des Phéniciens situé au nord de Sidon. Elle tirait son nom de ce qu'elle était composée de trois quartiers qui étaient dans l'origine trois villes distinctes, bâties l'une par les Tyriens, l'autre par les Sidoniens et la troisième par des Aradiens.

3. — *Alcimus autem quidam.* Concernant ce triste personnage, Voir I Mach., vii, 9 et 25. — *Qui summus sacerdos fuerat.* Cette expression ne signifie pas, ainsi que Grimm

été grand-prêtre, mais qui s'était volontairement souillé au temps du désordre, considéra qu'il ne pouvait y avoir de salut pour lui, ni d'accès près de l'autel,

4. Et il vint trouver le roi Démétrius en la cent cinquantième année, et il lui fit offrir une couronne d'or et une palme puis des rameaux qui semblaient appartenir au temple. Et ce jour-là, il garda le silence.

5. Mais ayant trouvé une occasion favorable à sa perversité, appelé au conseil par Démétrius et interrogé sur quels fondements et sur quels conseils les Juifs s'appuyaient;

6. Il répondit : Ceux des Juifs qu'on nomme Assidéens, dont Judas Machabée est le chef, entretiennent la guerre, excitent des séditions, et ne souffrent pas que le royaume soit en paix.

7. Car moi-même, dépouillé des honneurs de mes pères (je dis du souverain sacerdoce), je suis venu ici;

8. Premièrement, pour garder fidélité aux intérêts du roi, et secondement, pour procurer ceux des conci-

mus sacerdos fuerat, sed voluntarie coinquinatus est temporibus commistionis, considerans nullo modo sibi esse salutem, neque accessum ad altare,

4. Venit ad regem Demetrium centesimo quinquagesimo anno, offerens ei coronam auream, et palmam, super hæc et thallos, qui templi esse videbantur. Et ipsa quidem die siluit.

5. Tempus autem opportunum dementiæ suæ nactus, convocatus a Demetrio ad consilium, et interrogatus quibus rebus et consiliis Judæi niterentur,

6. Respondit : Ipsi qui dicuntur Assidæi Judæorum, quibus præest Judas Machabæus bella nutriunt, et seditiones movent, nec patiuntur regnum esse quietum :

7. Nam et ego defraudatus parentum gloria (dico autem summo sacerdotio) huc veni :

8. Primo quidem utilitatibus regis fidem servans, secundo autem etiam civibus consulens, nam illo-

---

le prétend, qu'Alcime avait rempli les fonctions de grand-prêtre ; mais, ainsi que Keil l'interprète, qu'il avait été nommé grand-prêtre par Lysias après l'exécution de Ménélaüs. Cette interprétation concorde avec les indications données par l'historien Josèphe, Ant., XX, 10, 1. — *Nullo modo sibi esse... accessum ad altare.* Malgré toutes les libertés religieuses octroyées aux Juifs par Eupator, Alcime, établi grand-prêtre par Lysias, fut empêché par les Juifs d'approcher de l'autel et de remplir les fonctions de son suprême sacerdoce, parce qu'il s'était souillé volontairement, *voluntarie coinquinatus est,* au temps où les nations furent mêlées, *temporibus commistionis,* au temps qui s'écoula entre l'expulsion du grand-prêtre Onias par Jason, et l'exécution de Ménélaüs, époque à laquelle Antiochus-Epiphane chercha à paganiser la Judée.

4. — *Venit ad regem.* Alcime vint trouver le roi, et lui offrit une couronne d'or, symbole de la royauté, Cfr. I Mach., X, 29, une palme signe de la victoire, Cfr. I Mach., XIII, 37, et une branche d'olivier pour symboliser la protection pacifique. — *Centesimo quinquagesimo anno.* Tous les textes grecs disent : l'an cent cinquante-et-unième, et cette date est plus conforme à la vraie chronologie. Le premier livre des Machabées parle de deux visites faites par Alcime au roi Démétrius, la première au ℣. 5 du chap. VII, la seconde au ℣. 25. C'est de cette seconde visite qu'il est ici question, disent Grimm et Keil. La première visite d'Alcime n'est pas rapportée au second livre, pas plus que n'est rapportée l'expédition de Bacchide, parce que ces deux événements furent sans importance. D'après le ℣. 26 Alcime retourna plus tard une troisième fois auprès du roi.

6. — *Ipsi qui dicuntur Assidæi.* Cfr. I Mach., II, 42.

7. — *Ego defraudatus parentum gloria.* Alcime était de la race d'Aaron, Cfr. I Mach., VII, 14; mais il n'est pas certain qu'il ait rempli les fonctions de grand-prêtre, il semble plutôt qu'il ait pris cette chose comme prétexte pour expliquer la visite au roi.

8. — *Illorum pravitate.* C'est-à-dire des Assidéens, Cfr. ℣. 6.

rum pravitate universum genus nostrum non minime vexatur.

9. Sed oro his singulis, o rex! cognitis, et regioni, et generi secundum humanitatem tuam pervulgatam omnibus, prospice :

10. Nam, quamdiu superest Judas, impossibile est pacem esse negotiis.

11. Talibus autem ab hoc dictis, et cæteri amici, hostiliter se habentes adversus Judam, inflammaverunt Demetrium.

12. Qui statim Nicanorem præpositum elephantorum ducem misit in Judæam.

13. Datis mandatis, ut ipsum quidem Judam caperet; eos vero qui cum illo erant, dispergeret, et constitueret Alcimum maximi templi summum sacerdotem.

14. Tunc gentes quæ de Judæa fugerant Judam, gregatim se Nicanori miscebant, miserias, et clades Judæorum prosperitates rerum suarum existimantes.

15. Audito itaque Judæi Nicanoris adventu, et conventu nationum, conspersi terra rogabant eum, qui populum suum constituit, ut in æternum custodiret; quique suam portionem signis evidentibus protegit.

16. Imperante autem duce, statim

toyens ; car par leur perversité toute notre nation n'est pas peu tourmentée.

9. Or je te supplie, ô roi, lorsque tu connaîtras tout cela, de secourir le pays et la nation, selon ta bonté si connue de tous.

10. Car tant que Judas vivra, il est impossible que la paix soit dans les affaires.

11. Après qu'il eut parlé de la sorte, tous ses autres amis qui étaient hostiles à Judas excitèrent Démétrius,

12. Qui envoya aussitôt Nicanor, chef des éléphants, comme général contre la Judée,

13. Et il lui ordonna de s'emparer de Judas en vie, et de dissiper ceux qui étaient avec lui, et d'établir Alcime souverain prêtre de l'illustre temple.

14. Alors les païens qui s'étaient enfuis de la Judée loin de Judas, se joignirent par troupes à Nicanor, regardant les misères et les défaites des Juifs comme une prospérité pour leurs propres affaires.

15. C'est pourquoi les Juifs, ayant appris l'arrivée de Nicanor, et l'alliance des nations, se couvrirent de terre, et ils prièrent celui qui s'était choisi un peuple et qui protège son héritage par des miracles, de le conserver éternellement.

16. Et quand leur chef l'ordonna, ils

---

9. — *Et generi*. Le grec dit : καὶ τοῦ περιϊσταμένου γένους ἡμῶν : « de notre nation opprimée ».

11. — *Cæteri amici*. Ce sont les amis du roi Démétrius dont il est ici question. On voit par ce mot *cæteri*, « les autres amis » qu'Alcime, nommé grand-prêtre par Lysias était lui-même compté parmi les amis du roi. — *Inflammaverunt*. Les Septante disent : προσεπύρωσαν, expression qui signifie : enflammer davantage.

12. — *Nicanorem*. Cfr. I Mach., III, 38 et VII, 26. — *Præpositum elephantorum*. Le grec dit : τὸν γενόμενον ἐλεφαντάρχην : « qui avait été chef des éléphants ». Nicanor avait en effet rempli ces fonctions sous le règne d'Antiochus-Epiphane ; mais, après la mort de ce monarque, il s'était rendu à Rome auprès de Démétrius.

14. — *Quæ de Judæa fugerant Judam*. Non pas qui avaient été mis en fuite par Judas, ce qui serait contraire aux données de l'histoire, mais qui s'étaient enfuis devant Judas ou loin de Judas.

15. — *Signis evidentibus*. Il est fait allusion ici aux miracles que Dieu a opérés naguère pour sauver Israël et dont les Juifs ont conservé le souvenir. Cfr. III. 25 ; X, 29 et XI. 8.

16. — *Ad castellum Dessau*. Quelques commentateurs ont voulu identifier cette localité

partirent de là, et vinrent se rencontrer au village de Dessau.

17. Simon, frère de Judas, avait livré bataille à Nicanor, mais il fut repoussé par l'arrivée soudaine des ennemis.

18. Or, Nicanor apprenant la valeur des compagnons de Judas, et la grandeur de courage qu'ils avaient dans les combats pour leur patrie, craignait d'amener une décision par le sang.

19. C'est pourquoi il envoya Posidonius, Théodotius, et Matthias pour leur tendre la main et pour la recevoir.

20. Et cette délibération ayant duré longtemps, et le chef ayant exposé lui-même la chose à son armée, tous furent d'avis d'accepter l'accord.

21. C'est pourquoi, ils choisirent un jour pour en conférer entre eux en secret, et des sièges furent apportés et placés pour chacun.

22. Cependant Judas avait ordonné que des gens armés se tinssent dans des endroits avantageux, de peur que les ennemis n'entreprissent tout d'un coup quelque chose d'hostile; puis ils se consultèrent en commun.

23. Et Nicanor demeura à Jérusalem, et il n'y fit rien de mal, et il

inde moverunt, conveneruntque ad castellum Dessau.

17. Simon vero frater Judæ commiserat cum Nicanore : sed conterritus est repentino adventu adversariorum.

18. Nicanor tamen, audiens virtutem comitum Judæ, et animi magnitudinem quam pro patriæ certaminibus habebant, sanguine judicium facere metuebat.

19. Quamobrem præmisit Posidonium et Theodotium, et Matthiam, ut darent dextras atque acciperent.

20. Et cum diu de his consilium ageretur, et ipse dux ad multitudinem retulisset, omnium una fuit sententia amicitiis annuere.

21. Itaque diem constituerunt, qua secreto inter se agerent : et singulis sellæ prolatæ sunt, et positæ.

22. Præcepit autem Judas armatos esse locis opportunis, ne forte ab hostibus repente mali aliquid oriretur; et congruum colloquium fecerunt.

23. Morabatur autem Nicanor Jerosolymis, nihilque inique agebat,

---

avec Adarsa, Cfr. I Mach., VII, 40 ; cette opinion est tout à fait arbitraire. Dessau, dont il n'est question nulle part ailleurs dans l'Ecriture sainte, est absolument inconnu.

17. — *Conterritus est* Le grec dit : βραχέως ἐπταικώς : il chancela un peu de temps. Il ressort de cette expression que Simon subit un petit échec.

18. — *Sanguine judicium facere metuebat.* Nicanor craignit que la retraite de Simon ne fut une ruse de guerre pour l'attirer dans une embuscade; d'ailleurs redoutant la valeur de Judas, il ne voulait pas risquer dans une grande bataille le succès de son expédition. Cfr. Loch.

20. — *Et cum... consilium ageretur.* Les Juifs tinrent conseil pour décider si l'on accorderait un entretien à Nicanor, parce que Judas n'avait en lui aucune confiance. Cfr. I Mach., VII, 30. — *Ad multitudinem.* C'est-à-dire : aux troupes.

21. — *Itaque diem constituerunt.* Les deux généraux, Judas et Nicanor, fixèrent un jour pour traiter de la paix.

22. — *Congruum colloquium fecerunt.* L'auteur n'indique pas ici quel fut le sujet de cet entretien, ni quelle en fut la conclusion. Il est facile de se rendre compte par la suite du récit, que les deux généraux firent la paix ensemble.

23. — *Morabatur autem Nicanor Jerosolymis.* Ce verset et les six versets suivants, donnent le développement de ce qui est rapporté I Mach., VII, 28.

gregesque turbarum, quæ congregatæ fuerant, dimisit.

24. Habebat autem Judam semper charum ex animo, et erat viro inclinatus.

25. Rogavitque eum ducere uxorem, filiosque procreare. Nuptias fecit, quiete egit, communiterque vivebant.

26. Alcimus autem, videns charitatem illorum ad invicem, et conventiones, venit ad Demetrium, et dicebat Nicanorem rebus alienis assentire, Judamque regni insidiatorem successorem sibi destinasse.

27. Itaque rex exasperatus, et pessimis hujus criminationibus irritatus, scripsit Nicanori, dicens : graviter quidem se ferre de amicitiæ conventione, jubere tamen Machabæum citius vinctum mittere Antiochiam.

28. Quibus cognitis, Nicanor consternabatur et graviter ferebat, si ea quæ convenerant, irrita faceret, nihil læsus a viro.

29. Sed, quia regi resistere non poterat, opportunitatem observabat, qua præceptum perficeret.

30. At Machabæus, videns secum austerius agere Nicanorem, et con-

congédia les troupes de l'armée qui étaient réunies.

24. Et il aimait toujours Judas de tout cœur, et il était sympathique à cet homme.

25. Et il le pria de prendre femme et d'engendrer des enfants. Il célébra les noces, et il se tint tranquille, et ils vivaient en commun.

26. Or, Alcime voyant leur amitié mutuelle et leur accord, vint auprès de Démétrius, et dit que Nicanor prêtait la main à l'ennemi et qu'il avait destiné pour son successeur, Judas, l'ennemi du royaume.

27. Alors le roi en fut exaspéré, et transporté de colère par les calomnies détestables de ce méchant homme, il écrivit à Nicanor, qu'il trouvait mauvais la convention d'amitié, et qu'il ordonnaît que Machabée fût conduit sans retard prisonnier à Antioche.

28. Nicanor, ayant su ces choses en fut consterné, et il regretta beaucoup de violer ce dont ils étaient convenus ; car il n'avait été offensé en rien par cet homme.

29. Mais, parce qu'il ne pouvait résister au roi, il cherchait une occasion favorable pour exécuter l'ordre.

30. Cependant, Machabée voyant que Nicanor le traitait plus dure-

---

24. — *Habebat... Judam semper charum.* Le grec dit : ἐν προσώπῳ : il avait Judas en sa présence, c'est-à-dire, qu'il le fréquentait. C'est à tort que Grimm nie l'existence de cette sympathie que Nicanor témoigna à Judas par la raison qu'il n'en est pas fait mention I Mach., VII, 29, et le commentateur protestant croit voir ici une contradiction entre ces deux passages. Le septième chapitre du premier livre, qui donne les détails avec bien plus de concision que le second livre parle du traité de paix conclu entre Judas et Nicanor, et comme la suite du récit n'avait rien à faire avec l'amitié que ces deux généraux s'étaient vouée, il passe sur cette circonstance et rapporte immédiatement la rupture de la paix et la tentative déloyale de Nicanor pour se saisir de la personne de Judas. Le premier livre, VII, 29, dit pourtant ces paroles, qui semblent indiquer les bons rapports qui ont existé entre Judas et Nicanor : *Et salutaverunt se invicem pacifice.* Cfr. Keil, l. c. p. 417.

25. — *Rogavitque eum ducere uxorem.* Nicanor conseille à Judas de se marier, d'abandonner la vie des camps, et de mener une existence paisible.

26. — *Judamque... successorem sibi destinasse.* C'est-à-dire, qu'Alcime accusa Nicanor d'avoir désigné Judas comme grand-prêtre à la place d'Alcime. Etait-ce une calomnie ou bien Alcime avait-il réellement la preuve de ce qu'il disait ? le texte sacré ne fournit aucun document pour résoudre cette question.

ment, et qu'il se conduisait plus sournoisement lorsqu'ils s'abordaient, et reconnaissant que cette conduite n'avait aucune bonne raison, il assembla quelques-uns des siens et il se déroba à Nicanor.

31. Lorsque Nicanor sut que Judas l'avait courageusement prévenu, il vint dans le plus grand et dans le plus saint des temples; et comme les prêtres offraient les victimes ordinaires, il leur ordonna de lui livrer le héros.

32. Et comme ils assuraient avec serment, qu'ils ne savaient pas où il était, il étendit la main vers le temple,

33. Et il jura, disant : Si vous ne me livrez Judas prisonnier, je raserai jusqu'au sol ce sanctuaire de Dieu, et je renverserai cet autel, et je consacrerai ce temple au dieu Bacchus.

34. Et après avoir dit ces choses, il s'en alla. Or les prêtres, levant leurs mains vers le ciel, invoquaient celui qui toujours avait été le défenseur de leur nation, disant :

35. Seigneur de toutes choses, qui n'as besoin de personne, tu as voulu que le temple de ta demeure fut construit au milieu de nous.

36. Maintenant donc, Dieu très saint, maitre de l'Univers, garde éternellement sans tache cette maison qui vient d'être purifiée.

37. On accusa alors près de Nicanor un des anciens de Jérusalem, Razias, un homme qui aimait la cité

suetum occursum ferocius exhibentem, intelligens non ex bono esse austeritatem istam; paucis suorum congregatis, occultavit se a Nicanore.

31. Quod cum ille cognovit fortiter se a viro præventum, venit ad maximum et sanctissimum templum : et sacerdotibus solitas hostias offerentibus, jussit sibi tradi virum.

32. Quibus cum juramento dicentibus nescire se ubi esset qui quærebatur, extendens manum ad templum,

33. Juravit, dicens : Nisi Judam mihi vinctum tradideritis, istud Dei fanum in planitiem deducam, et altare effodiam, et templum hoc Libero patri consecrabo.

34. Et his dictis, abiit. Sacerdotes autem protendentes manus in cœlum, invocabant eum qui semper propugnator esset gentis ipsorum, hæc dicentes :

35. Tu, Domine universorum, qui nullius indiges, voluisti templum habitationis tuæ fieri in nobis.

36. Et nunc, sancte sanctorum, omnium Domine, conserva in æternum impollutam domum istam, quæ nuper mundata est.

37. Razias autem quidam de senioribus ab Jerosolymis delatus est Nicanori, vir amator civitatis, et

30. — *Paucis suorum congregatis*. Le grec dit : οὐκ ὀλίγους τῶν περὶ ἑαυτόν : pas peu, pas un petit nombre des siens.

31. — *Fortiter*. Γενναίως, que Luther traduit inexactement par : prudemment, au lieu de courageusement. — *Et sacerdotibus solitas hostias offerentibus*. Nicanor pénétra dans le temple pendant la célébration du service divin, et il ordonna aux prêtres de lui livrer cet homme, *sibi tradi virum*, c'est-à-dire, Judas. Cf. I Mach., I, 33 et s.

33. — *Juravit, dicens*, etc. Grimm prétend mettre ce verset, et les ŷŷ. 3 et 5 du ch. XV, en contradiction avec le récit de VIII, 36. Keil lui répond que dans cette objection il montre bien peu de connaissance du cœur humain.

35. — *Qui nullius indiges*. Cfr. III Rois, VIII, 27.

36. — *Quæ nuper mundata est*. Cfr. X, 3.

37. — *Razias*. En grec Ῥαζίς; Keil pense que ce nom vient de רזי dérivé de רזה, être maigre.

bene audiens; qui pro affectu pater Judæorum appellabatur.

38. Hic multis temporibus continentiæ propositum tenuit in judaismo, corpusque et animam tradere contentus pro perseverantia.

39. Volens autem Nicanor manifestare odium, quod habebat in Judæos, misit milites quingentos, ut eum comprehenderent;

40. Putabat enim, si illum decepisset, se cladem Judæis maximam illaturum.

41. Turbis autem irruere in domum ejus, et januam disrumpere, atque ignem admovere cupientibus, cum jam comprehenderetur, gladio se petiit;

42. Eligens nobiliter mori potius, quam subditus fieri peccatoribus, et contra natales suos indignis injuriis agi.

43. Sed, cum per festinationem non certo ictu plagam dedisset, et turbæ intra ostia irrumperent, recurrens audacter ad murum, præcipitavit semetipsum viriliter in turbas:

44. Quibus velociter locum dantibus casui ejus, venit per mediam cervicem;

45. Et cum adhuc spiraret, accensus animo, surrexit: et cum sanguis ejus magno fluxu deflueret, et gravissimis vulneribus esset saucius, cursu turbam pertransiit:

46. Et stans supra quamdam petram præruptam, et jam exsanguis

et était d'une bonne renommée, et que, à cause de sa bienveillance, on appelait le père des Juifs.

38. Pendant tout le temps de la persécution, il avait tenu au judaïsme, prêt à livrer son corps et sa vie pour sa croyance.

39. Or, Nicanor, voulant témoigner de la haine qu'il avait contre les Juifs, envoya cinq cents soldats pour le prendre.

40. Car il croyait que s'il trompait cet homme, il porterait aux Juifs un grand coup.

41. Lors donc que la foule commença à se précipiter sur sa maison, et à en rompre la porte, et à y mettre le feu, et comme déjà il allait être saisi, il se perça de son glaive,

42. Préférant mourir noblement, que d'être assujetti aux pécheurs et de souffrir des outrages indignes de sa naissance.

43. Mais comme, dans sa précipitation, il ne s'était pas frappé d'un coup assuré, et comme la foule pénétrait par les portes, il courut hardiment vers la muraille, et il se précipita lui-même courageusement au milieu de la foule.

44. Et comme elle s'écarta promptement pour qu'il tombât, il fut précipité sur la tête.

45. Et comme il respirait encore, enflammé de courage, il se releva; et quoique son sang coulât à grands flots, et qu'il fût couvert de blessures très graves, il traversa la foule en courant.

46. Et se plaçant sur un roc escarpé, ayant déjà perdu son sang, il

---

44. — *Venit per mediam cervicem.* Le grec dit, qu'il « tomba au milieu de la place laissée libre », par la foule qui s'était écartée pour ne pas être écrasée par sa chute.

46. — *Super turbas.* C'est la foule de ses persécuteurs. — *Ut hæc illi iterum redderet.* Concernant la croyance à la résurrection des corps, V. VII. 23, Luther et d'autres adversaires, reprochent au second livre des Machabées, de faire ici l'apologie du suicide. S. Augustin avait fait la réponse bien avant que l'objection ne fût formulée. L'auteur sacré, dit-il, loue Razias à cause de sa fidélité à observer la loi de Moïse, à cause de son amour de la patrie, et à cause de sa foi inébranlable, mais non à cause de son suicide. Et ce saint docteur continue : « Humilitatem inter manus inimicorum non valens ferre, non plane

saisit ses entrailles, et de ses deux mains les jeta sur la foule, invoquant l'arbître de la vie et de l'âme, afin qu'il les lui rendît, et c'est ainsi qu'il quitta la vie.

effectus, complexus intestina sua, utrisque manibus projecit super turbas invocans dominatorem vitæ ac spiritus, ut hæc illi iterum redderet; atque ita vita defunctus est.

CHAPITRE XV

Nicanor veut attaquer les Juifs le jour du sabbat. Ceux qui servaient dans son armée l'exhortent à respecter la sainteté de ce jour. Mais il ne peut néanmoins exécuter son dessein (ỳỳ. 1-5). — Il espère bien cependant défaire entièrement les Juifs. Judas Machabée met sa confiance en Dieu, et il exhorte ses troupes au combat. Il les arme de foi et de piété. Il leur rapporte une vision qu'il a eue et dans laquelle il a vu le grand-prêtre Onias priant pour le peuple, et il avait reçu de Jérémie un glaive d'or pour mettre les ennemis en fuite (ỳỳ. 6-16). — Encouragée par les paroles de Judas, l'armée juive résolut d'attaquer l'ennemi, qui de son côté se prépare au combat. Judas supplie le Seigneur de lui accorder la victoire (ỳỳ. 17-24). — Défaite et mort de Nicanor. Judas lui fait couper la tête et la main qu'il avait étendue contre le temple; il fait donner sa langue à manger aux oiseaux, et exposer sa tête au haut de la citadelle (ỳỳ. 25-35). — Les Juifs établissent une fête pour célébrer à jamais la mémoire de cette victoire. Ils demeurent maîtres de Jérusalem. Et l'auteur finit là sa narration (ỳỳ. 36-40).

1. Or, comme Nicanor apprit que Judas était sur les terres de Samarie, il résolut de livrer bataille avec toutes ses forces le jour du sabbat.

2. Cependant, les Juifs qui le suivaient par nécessité disaient : N'agis pas aussi cruellement ni aussi inhumainement; mais rends

1. Nicanor autem, ut comperit Judam esse in locis Samariæ, cogitavit cum omni impetu die sabbati committere bellum.

I Mach. 7, 26.

2. Judæis vero qui illum per necessitatem sequebantur, dicentibus : Ne ita ferociter et barbare feceris, sed honorem tribue diei sanctifica-

sapientiæ, sed insipientiæ dedit exemplum, non Christi martyribus, sed Donati Circumcellionibus imitandum ». Et plus loin il ajoute : « Unde illi tanquam homini subrepsit humilitatis impatientia, ut prius mori vellet, quam hostibus subjici. Dictum est quod elegerit nobiliter mori; melius vellet humiliter, sic enim utiliter. Illis autem verbis historia gentium laudare consuevit, sed viros fortes hujus sæculi, non martyres Christi. Dictum est quod se viriliter de muro præcipitavit in turbas, nec nos dicimus eum hoc fecisse muliebriter, quamquam vos qui multum exemplo isto profecistis, etiam feminas vestras hoc facere docuistis. Sed fatemur etiam ipsas hoc non facere muliebriter, sed viriliter; non tamen salubriter, quia non fideliter ». S. Aug., lib. II Contra epist. Gaudentii, cap. XXIII. L'auteur sacré cite simplement les faits tels qu'ils se sont passés, sans apprécier leur moralité. Il les raconte tels qu'ils ont eu lieu; mais non pas dans l'intention d'exciter à les imiter. Cfr. S. Thom., Summa Theol., 2-2, q. LXIV, 5, 5 m.

CHAP. XV. — 1. — *Judam esse in locis Samariæ :* D'après I Mach., VII, 40, Judas était campé à Adarsa entre Bethoron et Gophna, où fut livrée la bataille contre Nicanor. — *Cogitavit... die sabbati committere bellum.* Nicanor résolut d'attaquer les Juifs le jour du sabbat, parce qu'il espérait qu'ils ne se défendraient pas ce jour-là, ainsi que cela avait déjà eu lieu. Cfr. I Mach., II, 36-41.

2. — *Judæis... qui illum per necessitatem sequebantur.* Ce sont les Juifs que Nicanor avait incorporés de force dans son armée et qu'il contraignait à combattre contre leurs frères.

tionis, et honora eum qui universa conspicit;

3. Ille infelix interrogavit, si est potens in cœlo, qui imperavit agi diem sabbatorum.

4. Et respondentibus illis : Est Dominus vivus ipse in cœlo potens qui jussit agi septimam diem.

5. At ille ait : Et ego potens sum super terram, qui impero sumi arma, et negotia regis impleri. Tamen non obtinuit ut consilium perficeret.

6. Et Nicanor quidem cum summa superbia erectus, cogitaverat commune trophæum statuere de Juda.

7. Machabæus autem semper confidebat cum omni spe auxilium sibi a Deo affuturum;

8. Et hortabatur suos ne formidarent ad adventum nationum, sed in mente haberent adjutoria sibi facta de cœlo, et nunc sperarent ab omnipotente sibi affuturam victoriam.

9. Et allocutus eos de lege et prophetis, admonens etiam certamina quæ fecerant prius, promptiores constituit eos;

10. Et ita animis eorum erectis, simul ostendebat gentium fallaciam, et juramentorum prævaricationem.

honneur au jour de la sanctification, et honore celui qui voit tout.

3. Alors, ce malheureux demanda, s'il y avait dans le ciel un maître qui eût commandé de célébrer le jour du sabbat.

4. Eux lui ayant répondu : Il est un Seigneur vivant qui est puissant dans le ciel, et qui a ordonné de garder le septième jour,

5. Il dit : Et moi je suis puissant sur la terre, et je commande de prendre les armes, et d'obéir aux ordres du roi. Cependant il ne parvint pas à exécuter son entreprise.

6. Et Nicanor s'enfla d'un suprême orgueil, et il songea à ériger un trophée de toutes ses victoires sur Judas.

7. Mais Machabée espérait toujours avec une entière confiance, que le secours de Dieu serait avec lui.

8. Et il exhortait les siens à ne pas craindre l'approche des nations; mais à se souvenir dans leur esprit des secours qui leur avaient été accordés du ciel, et à espérer encore présentement que la victoire leur serait assurée par le Tout-puissant.

9. Et il leur parla de la loi et des prophètes, et leur rappelant les combats qu'auparavant ils avaient livrés, il les rendit plus assurés.

10. Et après avoir relevé ainsi leur courage, il leur montra en même temps la perfidie des Gentils, et leur violation des serments.

---

3. — *Si est potens in cœlo qui imperavit agi diem sabbatorum*. Cette question n'est pas la négation de l'existence de Dieu, mais seulement de l'institution du sabbat.

4. — *Qui jussit agi septimam diem*. Cfr. Exod., xx, 8-11.

5. — *Tamen non obtinuit ut consilium perficeret*. En grec : « Il ne fut pas en son pouvoir d'accomplir ses mauvais desseins. » L'auteur sacré n'indique pas quel fut l'obstacle qui empêcha Nicanor d'attaquer Judas le jour du sabbat.

6. — *Nicanor... cogitaverat commune trophæum statuere de Juda*. Nicanor se proposa d'élever un trophée pour perpétuer le souvenir de toutes les défaites infligées à Judas. Ces sortes de monuments étaient ordinairement placés à l'endroit où l'adversaire avait été mis en fuite, et ils se composaient d'armes, de boucliers et de casques pris à l'ennemi.

8. — *Adjutoria sibi facta de cœlo*. Cfr. xiv, 15.

10. — *Gentium fallaciam et juramentorum prævaricationem*. Concernant cette perfidie et cette violation des serments, V. I Mach., vi. 62, II Mach., iv, 34; v, 25; xii, 3, etc.

11. Et il les arma tous, non à l'aide de boucliers et de lances, mais avec d'excellentes paroles et des exhortations, leur rapportant un songe digne de foi, par lequel il les réjouit tous :

12. Or ce songe était le suivant : Onias qui avait été grand-prêtre, homme bon et doux, d'un aspect vénérable, modeste en ses mœurs, et éloquent en ces discours, et qui dès son enfance s'était exercé dans la vertu, avait étendu les mains pour prier pour tout le peuple des Juifs :

13. Et ensuite avait paru un autre homme distingué par son âge, et par sa gloire, et portant sur lui de magnifiques ornements.

14. Or, Onias avait répondu et dit : Celui-ci est l'ami de ses frères et du peuple d'Israël, c'est lui qui prie beaucoup pour le peuple et pour toute la cité sainte : c'est Jérémie, le prophète de Dieu.

15. Et Jérémie avait étendu la main droite, et avait donné à Judas un glaive d'or disant :

16. Prends cette sainte épée comme un présent de Dieu, avec lequel tu renverseras les ennemis de mon peuple d'Israël.

17. Ainsi excités par ces excellentes paroles de Judas, qui étaient capables d'enflammer l'enthou-

11. Singulos autem illorum armavit, non clypei et hastæ munitione, sed sermonibus optimis, et exhortationibus, exposito digno fide somnio, per quod universos lætificavit.

12. Erat autem hujuscemodi visus : Oniam, qui fuerat summus sacerdos, virum bonum et benignum, verecundum visu, modestum moribus, et eloquio decorum, et qui a puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo Judæorum :

13. Post hoc apparuisse et alium virum, ætate et gloria mirabilem, et magni decoris habitudine circa illum.

14. Respondentem vero Oniam dixisse : Hic est fratrum amator, et populi Israel; hic est qui multum orat pro populo, et universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei.

15. Extendisse autem Jeremiam dextram, et dedisse Judæ gladium aureum, dicentem :

16. Accipe sanctum gladium munus a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel.

17. Exhortati itaque Judæ sermonibus bonis valde, de quibus extolli posset impetus, et animi ju-

---

C'était une croyance généralement répandue que le parjure ne pouvait plus être heureux dans aucune de ses entreprises.

11. — *Exposito digno fide somnio.* Le mot *somnio* est rendu dans le grec par ὕπαρ qui signifie une réelle apparition, par opposition à ὄναρ ou ὄνειρος, un songe. Cfr. dict. de Passow.

12. — *Onias, qui fuerat summus sacerdos.* Cfr. III. 1 et IV, 34. — *Orare pro omni populo Judæorum.* L'auteur sacré, après avoir énuméré les titres qui affirment la sainteté d'Onias, nous apprend que Judas le vit prier Dieu pour le peuple d'Israël. Cet épisode est une preuve irrécusable que l'auteur du livre, aussi bien que ses lecteurs, croit à l'intercession des saints, en faveur des hommes qui vivent sur la terre.

14. — *Hic est fratrum amator,* etc. Ces paroles d'Onias doivent montrer à Judas que cet autre personnage de l'apparition est un intercesseur plus puissant encore qu'Onias lui-même, et que la prière de ce haut protecteur est un gage certain de la victoire.

15. — *Gladium aureum.* Un glaive d'or, pour désigner son origine céleste ; l'or par son éclat incomparable est le symbole le plus naturel de la lumière divine et céleste, de la magnificence et de la majesté de Dieu. Cfr. Baehr, Symbolik. I, p. 307.

17. — *Statuerunt dimicare et confligere fortiter*. Le grec dit : « Ils résolurent de ne pas

venum confortari, statuerunt dimicare et confligere fortiter, ut virtus de negotiis judicaret; eo quod civitas sancta et templum periclitarentur.

siasme, et d'animer le courage des jeunes gens, ils résolurent de combattre et de se défendre vaillamment, afin que la valeur décidât des affaires, parce que la cité sainte et le temple étaient en péril.

18. Erat enim pro uxoribus, et filiis, itemque pro fratribus, et cognatis minor sollicitudo; maximus vero et primus pro sanctitate timor erat templi;

18. Car ils se mettaient moins en peine pour leurs femmes et pour leurs enfants, pour leurs frères, et pour leurs parents; mais leur plus grande et leur première crainte était pour la sainteté du temple.

19. Sed et eos qui in civitate erant, non minima sollicitudo habebat pro his qui congressuri erant.

19. Et ceux qui étaient dans la ville éprouvaient aussi beaucoup de sollicitude pour ceux qui devaient combattre.

20. Et, cum jam omnes sperarent judicium futurum, hostesque adessent, atque exercitus esset ordinatus, bestiæ, equitesque opportuno in loco compositi,

20. Et comme tous attendaient une prompte décision, et comme les ennemis étaient en présence, l'armée était rangée en bataille, et les bêtes et les cavaliers placés en un lieu convenable,

21. Considerans Machabæus adventum multitudinis, et apparatum varium armorum, et ferocitatem bestiarum, extendens manus in cœlum, prodigia facientem Dominum invocavit, qui non secundum armorum potentiam, sed prout ipsi placet, dat dignis victoriam.

21. Machabée, considérant l'arrivée de la multitude et l'appareil des armes diverses, et la férocité des animaux, tendit les mains vers le ciel, invoqua le Seigneur qui fait les prodiges, et qui donne la victoire, comme il lui plait, non selon la puissance des armes, mais à ceux qui en sont dignes.

22. Dixit autem invocans hoc

22. Et priant, il parla ainsi : C'est

---

camper et de combattre courageusement ». — *Sancta et templum.* Cette chose sainte qui est exposée au danger en même temps que le temple, est toute la vie religieuse, la constitution légale du peuple juif.

18. — *Maximus vero et primus pro sanctitate timor erat templi.* Les Juifsc raignaient pour le temple la réalisation des menaces que Nicanor avait faites, Cfr. XIV, 33. Concernant la sainteté du temple, Cfr. I Mach., VII, 37.

19. — *Non minima sollicitudo habebant pro his qui congressuri erant.* Les Juifs restés à Jérusalem étaient dans la plus grande inquiétude concernant Judas et ses combattants, parce que Nicanor avait menacé de les exterminer. Cfr. ℣. 6.

21. — *Ferocitatem bestiarum.* Ces animaux sont les éléphants. Cfr. I Mach., VI, 34. Nous lisons dans Polyb., XXXI, 12 et dans Appien, Syr., c. 46 qu'après la mort d'Epiphane, lorsque Démétrius, qui se trouvait à Rome, comme otage, se fut présenté devant le sénat pour revendiquer à son profit le trône de Syrie, les Romains envoyèrent des légats en Asie avec ordre de tuer tous les éléphants de l'armée syrienne et d'incendier tous les vaisseaux de guerre. Quelques critiques ont fait ressortir la contradiction qui existe entre ces deux auteurs profanes et le récit de notre livre qui fait figurer des éléphants dans l'armée syrienne. Mais il est certain, par les données mêmes de l'histoire, que Démétrius arrivant en Syrie, y trouva une flotte, quoique les légats romains eussent brûlé les vaisseaux de guerre. Qu'y a-t-il donc alors d'extraordinaire à ce que des partisans du roi d'Antioche aient rétabli des éléphants dans son armée? Cfr. Keil, l. c. p. 425

22. — *Dixit autem invocans,* etc. V. la

toi, Seigneur, qui as envoyé ton ange au temps d'Ezéchias, roi de Judas, et qui as tué cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib;

23. Maintenant, dominateur des cieux, envoie ton bon ange devant nous par la terreur et l'effroi de la puissance de ton bras,

24. Afin qu'ils tremblent ceux qui marchent contre ton saint peuple. C'est ainsi qu'il pria.

25. Cependant Nicanor et ceux qui étaient avec lui, s'approchaient avec leurs trompettes, et leurs chants de guerre.

26. Mais Judas, et ceux qui étaient avec lui, ayant invoqué Dieu, s'avancèrent au combat en priant;

27. Et combattant des mains, ils priaient dans leurs cœurs, et ils ne tuèrent pas moins de trente-cinq mille hommes, comblés de joie par la présence de Dieu.

28. Et le combat étant fini, tandis qu'ils s'en retournaient pleins de joie, ils reconnurent que Nicanor était tombé avec ses armes.

29. Et ayant jeté un grand cri, et un trouble s'étant produit, ils bénirent le Seigneur tout-puissant dans la langue de la patrie.

30. Or, Judas qui était toujours prêt de corps et d'esprit à mourir pour ses concitoyens, ordonna de

modo : Tu Domine, qui misisti angelum tuum sub Ezechia rege Juda, et interfecisti de castris Sennacherib centum octoginta quinque millia;

Supr. 8, 19.

23. Et nunc, Dominator cœlorum, mitte angelum tuum bonum ante nos in timore, et tremore magnitudinis brachii tui;

24. Ut metuant qui cum blasphemia veniunt adversus sanctum populum tuum. Et hic quidem ita peroravit.

25. Nicanor autem, et qui cum ipso erant, cum tubis et canticis admovebant.

26. Judas vero, et qui cum eo erant, invocato Deo, per orationes congressi sunt;

27. Manu quidem pugnantes, sed Dominum cordibus orantes, prostraverunt non minus triginta quinque millia, præsentia Dei magnifice delectati.

28. Cumque cessassent, et cum gaudio redirent, cognoverunt Nicanorem ruisse cum armis suis.

29. Facto itaque clamore, et perturbatione excitata, patria voce omnipotentem Dominum benedicebant.

30. Præcepit autem Judas qui per omnia corpore, et animo mori pro civibus paratus erat, caput Ni-

---

prière de Judas, I Mach., VII, 41. — *Et interfecisti de castris Sennacherib.* Cfr. VIII, 19 et IV Rois, XIX, 35.

25. — *Canticis.* En grec παιάνων, des chants solennels, des chants de guerre. Hesychius distingue deux chants de guerre usités dans les batailles. Le premier se chantait avant le combat et était adressé à Mars, le second après la victoire était une invocation à Apollon. Cfr. Keil l. c. et Schleuszner. Thesaur. IV, p. 159.

27. — *Præsentia Dei.* En grec. Τῇ τοῦ Θεοῦ... ἐπιφανείᾳ comme XII, 22 et XIV, 15 et qui signifie « le secours visible ou sensible ».

28. — *Cumque cessassent.* Le grec dit cette affaire de guerre étant terminée, c'est-à-dire le combat ayant cessé. — *Cognoverunt Nicanorem ruisse cum armis suis.* L'armement dont Nicanor était revêtu en sa qualité de général en chef, le faisait facilement reconnaître parmi les morts. Cfr. I Mach., VII, 44 et suiv.

29. — *Facto... clamore et perturbatione.* Le trouble fut produit par l'empressement des Juifs à accourir de toutes parts pour se rendre compte par eux-mêmes de la mort de leur redoutable ennemi.

30. — *Judas qui... paratus erat.* Le texte grec ajoute : « et qui avait toujours conservé la bienveillance qu'il avait nourrie dès

canoris, et manum cum humero abscissam, Jerosolymam perferri.

31. Quo cum pervenisset, convocatis contribulibus, et sacerdotibus ad altare, accersiit et eos qui in arce erant.

32. Et ostenso capite Nicanoris, et manu nefaria, quam extendens contra domum sanctam omnipotentis Dei, magnifice gloriatus est,

33. Linguam etiam impii Nicanoris præcisam jussit particulatim avibus dari, manum autem dementis contra templum suspendi.

34. Omnes igitur cœli benedixerunt Dominum, dicentes : Benedictus qui locum suum incontaminatum servavit.

35. Suspendit autem Nicanoris caput in summa arce, ut evidens esset et manifestum signum auxilii Dei.

36. Itaque omnes communi consilio decreverunt nullo modo diem

couper la tête de Nicanor, et sa main avec l'épaule, et de les porter à Jérusalem.

31. Lorsqu'il y fut arrivé, il convoqua ceux de sa tribu et les prêtres devant l'autel, ainsi que ceux qui étaient dans la forteresse.

32. Et ayant montré la tête de Nicanor, et la main criminelle qu'il avait étendue contre la maison sainte du Dieu tout puissant, en se glorifiant avec insolence,

33. Il commanda aussi qu'on coupât la langue de l'impie Nicanor, et qu'on la donnât à manger en petits morceaux aux oiseaux, et qu'on suspendît devant le temple la main de cet insensé.

34. Et tous bénirent le Seigneur du ciel, disant : Béni soit celui qui a gardé pure sa demeure sainte.

35. Il suspendit aussi la tête de Nicanor au sommet de la forteresse, afin qu'elle fut un signe évident et manifeste du secours de Dieu.

36. C'est pourquoi tous décidèrent d'un commun accord que ce

---

sa jeunesse (τῆς ἡλικίας) envers ses concitoyens ». Ces paroles prouvent que Judas avait dépassé les années de sa jeunesse (ἡλικία). — *Caput Nicanoris et manum*, etc. Cfr. I Mach., VII, 47.

31. — *Eos qui in arce erant.* Grimm conclut de ces paroles que l'auteur croit que les Juifs avaient reconquis la citadelle de Jérusalem, ce qui est une erreur; car elle ne leur fut rendue que plus tard, sous Simon, l'an 171 des Grecs. Cfr. I Mach., XIII. 49-51. Cette critique est absolument imméritée. Rien n'autorise à supposer que l'écrivain sacré ait cru la citadelle au pouvoir des Juifs. Bien au contraire l'expression dont se sert le texte grec : τοὺς ἐκ τῆς ἄκρας prouve que la garnison de la citadelle était composée de soldats étrangers, tandis qu'après sa reddition à Simon ce fort fut occupé par des ὁμοεθνεῖς. Les paroles de notre texte indiquent simplement que Judas convoqua à Jérusalem probablement quelques chefs de la garnison syrienne qui occupait la citadelle pour leur donner la preuve de la mort de Nicanor dans le but de les effrayer.

33. — *Manum autem dementis.* Luther traduit ces mots par : « la main avec laquelle il avait commis la folie ». C'est la main que Nicanor avait insolemment levée contre le temple, en jurant de le détruire. — *Contra templum suspendi.* La tête, pour ne pas polluer le temple, fut suspendue, en dehors de l'enceinte sacrée, en face du temple.

35. — *Suspendit... Nicanoris caput in summa arce.* Il n'est pas nécessaire de trouver dans ces paroles, ainsi que fait Grimm, une nouvelle preuve que l'auteur croit que les Juifs possédaient la citadelle. Judas fit attacher la tête extérieurement aux murs du fort pour rappeler aux Juifs le secours que Dieu leur avait accordé, et aussi peut-être comme signe de dédain pour la garnison ennemie qui occupait la citadelle. Nous avons déjà vu dans Judith, XVI, 1 cette coutume d'exposer publiquement la tête de l'ennemi vaincu.

36. — *Nullo modo diem istum absque celebritate prœterire.* C'est-à-dire, qu'ils décidèrent de solenniser chaque année l'anniversaire de ce jour.

jour là ne s'écoulerait pas sans solennité ;

37. Et que la célébration aurait lieu le treizième jour du mois d'adar, qui dans la langue syriaque, est appelé la veille du jour de Mardochée.

38. Ces choses se passèrent au sujet de Nicanor, et depuis ce temps-là, la cité fut possédée par les Hébreux ; c'est pourquoi je terminerai ici mon récit.

39. Et s'il est bien, et tel que l'histoire le demande, c'est ce que je souhaite moi-même ; si au contraire, il a moins de valeur, qu'on soit indulgent envers moi.

40. Car, comme il est contraire de boire toujours du vin, ou de boire toujours de l'eau, et qu'il est agréable d'en user alternativement, ainsi pour ceux qui lisent, si le récit était toujours uniforme, il ne plairait pas. Qu'il soit donc terminé ici.

istum absque celebritate præterire ;

37. Habere autem celebritatem terna decima die mensis adar, quod dicitur voce Syriaca, pridie Mardochæi diei.

38. Igitur his erga Nicanorem gestis, et ex illis temporibus ab Hebræis civitate possessa, ego quoque in his faciam finem sermonis.

39. Et si quidem bene, et ut historiæ competit, hoc et ipse velim ; sin autem minus digne, concedendum est mihi.

40. Sicut enim vinum semper bibere, aut semper aquam, contrarium est : alternis autem uti, delectabile ; ita legentibus, si semper exactus sit sermo, non erit gratus. Hic ergo erit consummatus.

---

37. — *Mensis adar.* Ce mois comprenait la dernière moitié de février et la première moitié de mars. — *Voce Syriaca,* c'est-à-dire le dialecte que les Juifs de Palestine parlaient à cette époque-là. — *Mardochæi diei.* C'est la fête des Purim instituée en souvenir de la délivrance des Juifs par Esther sous le roi Assuérus. Cfr. Esther, IX, 23 et 31.

38. — *Ex illis temporibus ab Hebræis civitate possessa.* Grimm est dans l'erreur lorsqu'il prétend que ces paroles signifient que les Juifs ne furent plus inquiétés à Jérusalem ; elles indiquent simplement que les Juifs restèrent en possession de la ville et que les ennemis ne parvinrent pas à la leur reprendre ni à la détruire, ainsi qu'Antiochus-Epiphane et Nicanor avaient voulu le faire. Cfr. IX, 14 et XIV, 33 et Keil, l. c.

39. — *Si autem minus digne, concedendum est mihi.* L'auteur sacré réclame l'indulgence du lecteur pour les fautes d'imperfection qui ont pu se glisser dans sa narration. Quand à l'exactitude et à la véracité des faits, l'assistance de l'Esprit de Dieu qui a éclairé l'écrivain, a empêché qu'elles ne fussent altérées. Comme dit S. Paul, II Cor., XI, 6 : « Nam etsi imperitus sermone, sed non scientia : in omnibus autem manifestati sumus vobis ». Cfr. Loch.

40. — *Si semper exactus sit sermo.* Grimm pense que ces paroles signifient : « l'alternative dans la narration du beau et de l'exact, du mauvais et du médiocre ». Cette interprétation est évidemment absurde. L'auteur sacré veut indiquer par ce verset qu'un simple exposé des faits sans rapport avec l'intervention divine, de même qu'un continuel récit de la protection du Seigneur qui ne serait pas appuyé sur des faits, ne saurait, à son avis, contenter le lecteur, et atteindre le but qu'il s'est proposé en écrivant, savoir : de l'instruire et de le délasser. Cfr II, 26.

FIN DU COMMENTAIRE SUR LES LIVRES DES MACHABÉES

TABLE DES LIVRES DES MACHABÉES

PRÉFACE

PREMIER LIVRE

TEXTE, TRADUCTION, COMMENTAIRES.

DEUXIÈME LIVRE

FIN DES LIVRES DES MACHABÉES

LA

SAINTE BIBLE

INTRODUCTION GÉNÉRALE AUX ÉVANGILES

IMPRIMATUR

Parisis, die 9 octboris 1888

† FRANCISCUS, Archiepiscopus Parisiensis.

LA

SAINTE BIBLE

TEXTE DE LA VULGATE, TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

AVEC COMMENTAIRES

THÉOLOGIQUES, MORAUX, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, ETC., RÉDIGÉS D'APRÈS LES MEILLEURS TRAVAUX ANCIENS ET CONTEMPORAINS

INTRODUCTION GÉNÉRALE AUX ÉVANGILES

Par M. l'abbé L. Cl. FILLION

Prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Lyon



PARIS

P. LETHIELLEUX, EDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

1896

INTRODUCTION GÉNÉRALE AUX ÉVANGILES



§ I. — LE MOT *ÉVANGILE*

1° Etymologiquement, ce mot signifie : bonne nouvelle, joyeuse nouvelle; car il provient de la double racine grecque εὖ, « bien », et ἀγγέλλω, « j'annonce ». Suidas le définit ainsi : εὐαγγέλιον, τὰ κάλλιστα διάγγελον (1).

Néanmoins, les écrivains grecs les plus anciens, d'Homère à Plutarque, l'emploient de préférence pour désigner soit la récompense que l'on donne au porteur d'une bonne nouvelle (2), soit le sacrifice offert aux dieux en action de grâces de cet heureux message (3). Ce n'est qu'un peu plus tard qu'il servit à marquer directement la nouvelle même ; par exemple, dans ce passage d'Appius (4), relatif à la mort de Cicéron : Τῷ Ἀντωνίῳ εὐαγγέλιον διαφέροντες, « apportant à Antoine une bonne nouvelle ». Comp. Lucien, *Asin.*, 26, et, dans les Septante, II Reg. XVIII, 20, 22, 25 ; IV Reg. VII, 9.

2° C'est toujours dans ce sens de bonne et joyeuse nouvelle que les écrivains sacrés du Nouveau Testament emploient le mot Evangile. Mais il s'agit alors, évidemment, de la bonne nouvelle par excellence, c'est-à-dire du salut apporté par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et, conséquemment, de la doctrine chrétienne. Matth. IV, 23 : « Prædicans evangelium regni » ; XXIV, 14 : « Prædicabitur hoc evangelium » ; Marc. I, 1 : « Initium evangelii Jesu Christi » ; XVI, 15 : « Prædicate evangelium omni creaturæ » ; Act. XX, 24 : « Ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu, testificari evangelium gratiæ Dei » ; Rom. I, 1 : « Paulus..., segregatus in evangelium Dei » ; X, 16 : « Non omnes obediunt evangelio » ; Gal. I,

---

(1) « Evangile, ce qui annonce les choses les plus excellentes. » *Lexic.*, s. v. εὐαγγέλιον Comp. Suiceri, *Thesaur. eccles.*, s. v.

(2) Dans Homère, *Odyss.*, XIV, 152 et 166, un messager de ce genre s'écrie : Εὐαγγέλιον δέ μοι ἔστω (littéralement : Donnez-moi un *évangile*). On lui répond : Ὦ γέρον, οὔτ' ἄρ' ἐγὼν εὐαγγέλιον τόδε τίσω (O vieillard, je ne te donnerai pas cet *évangile*). Ces lignes de Cicéron, *ad Attic.*, II, 12, sont bien connues : « O suaves epistolas tuas, uno tempore mihi datas, duas ! Quibus εὐαγγέλια quæ reddam, nescio ; deberi quidem plan e fateor ». Comp. S. Jean Chrysost., *Hom.* XIX *in Acta*, et surtout la traduction des Septante au passage II Rois, IV, 10 (εὐαγγέλια y correspond à « mercedem pro nuntio » de la Vulgate).

(3) Comp. Xénoph., *Hell.*, I, 6, 37 : Ἔθυε τὰ εὐαγγέλια (il immolait les *évangiles*) ; Diod. Sic. XV, 74 : Τοῖς θεοῖς εὐαγγέλια θύσας (ayant immolé aux dieux des *évangiles*). Etc. Voyez H. Etienne, *Thesaurus linguæ græcæ*, édit. Firmin Didot, t. III, col. 2174, et Cremer, *Biblisch-theologisches Wœrterbuch der neutestam. Græcitæt*, 3e édit., Gotha 1883, p. 29

(4) *Civ.*, IV, 20.

6 : « Miror quod sic tam cito transferimini... in aliud evangelium » ; I Tim. I, 11 : « Evangelium gloriæ beati Dei, quod creditum est mihi ». Etc. (1).

Pris dans ce sens, le substantif Evangile a sa source jusque dans l'Ancien Testament, comme l'idée même de la rédemption messianique. Il équivaut alors à l'hébreu בשׂרה (*b^eçôrah*), nom dérivé du verbe בשׂר (*bâçar*) (2), lequel, à la forme *piel*, signifie précisément, dans plusieurs passages d'Isaïe, « annoncer la bonne nouvelle du salut ». Comp. Is. XL, 9 : « Super montem excelsum ascende, tu qui *evangelizas* Sion » exalta in fortitudine vocem tuam, qui *evangelizas* Jerusalem... Dic civitatibus Juda : Ecce Deus vester ». LII, 7 : « Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis (hébr. : *m^ebaççer* ; les Septante : εὐαγγελιζομένου) pacem, annuntiantis (hébr. : *m^ebaççer* ; les Septante : ὡς εὐαγγελιζόμενος) bonum... » LX, 6 : Laudem Domino annuntiantes (les Septante : εὐαγγελιοῦνται). » LXI, 1 : « Spiritus Domini super me, eo quod unxerit Dominus me ; ad annuntiandum mansuetis (hébr. : לבשׂר ענוים ; les Septante : εὐαγγελίσασθαι πτωχοῖς) misit me (3). »

3° Vers le milieu du second siècle, εὐαγγέλιον reçut peu à peu une acception nouvelle, et, par suite d'une métaphore très heureuse et très simple, il servit à désigner les écrits mêmes dans lesquels la bonne nouvelle du salut avait été consignée. De là l'usage du pluriel, τὰ εὐαγγέλια, « les évangiles », puisqu'il y avait quatre écrits de ce genre. C'est saint Justin qui paraît avoir le premier fait usage de cette dénomination (4). Rien de plus clair, en effet, que les passages suivants, extraits de ses œuvres. *Dial.*, 10, il prête aux Juifs cette réflexion : Τὰ ἐν τῷ λεγομένῳ εὐαγγελίῳ παραγγέλματα, « les préceptes (contenus) dans ce qu'on appelle l'évangile. » *Apologia*, I, 66 : Οἱ γὰρ ἀπόστολοι ἐν τοῖς γενομένοις ὑπ' αὐτῶν ἀπομνημονεύμασιν, ἃ καλεῖται εὐαγγέλια, οὕτως παρέδωκαν, « les apôtres, dans les mémoires nommés *évangiles* qu'ils nous ont laissés, donnent cette tradition... (5). »

Peu à peu, ce sens devint le plus fréquent : chez les grecs d'abord, puis chez les latins (6), et finalement dans toutes les langues issues du latin. Le *gospel* des Anglais provient de la double racine saxonne *god*, bonne, et *spell*, nouvelle ; c'est donc une simple traduction du nom latin.

---

(1) En prenant une concordance grecque ou latine de la Bible, au mot εὐαγγέλιον ou *evangelium*, le lecteur pourra étudier avec intérêt et avec profit les nuances diverses de son emploi dans le Nouveau Testament. Voyez aussi Cremer, *l. c.*, et ΝΙΚ. Μ. ΔΑΜΑΛΑΣ Ἑρμηνεία εἰς τὴν Καίνην Διαθήκην, Athènes 1876, τόμος Α. p. 32-34.

(2) Voyez Gesenius, *Thesaurus philologicus criticus linguæ hebrææ et chaldææ Veteris Testam.*, t. I, p. 248.

(3) Cf. Luc. IV, 18, dans le texte grec.

(4) Peut-être même saint Ignace, *Epist. ad Phil.* 5, et *Epist. ad Smyrn.* 7. Cf. Kaulen *Einleitung in die heil. Schrift Alten und Neuen Testamentes*, Fribourg-en-Brisgau, 1886, t. II, p. 373.

(5) Comp. l'*Epître à Diognète*, 11, et Orig. *In Joan.*, t. I, 6,

(6) Tertullien préfère encore le nom de *commentarii*, calqué sur le grec ἀπομνημονεύματα, et il appelle les évangélistes des « Evangelii commentatores ». Cf. *De carn. Christi*, c. 22. Mais S. Jérôme écrit, comme on le ferait de nos jours : « Matthæus evangelium Christi composuit. » *Catal.*, c. 3

4° Il existait dans le grec classique jusqu'à dix-huit expressions dérivées, comme εὐαγγέλιον, des mots εὖ, ἀγγέλλω. Quelques-unes seulement ont passé dans l'idiome du Nouveau Testament. Les plus célèbres sont εὐαγγελίζομαι, j'évangélise (la forme active n'apparaît qu'en deux passages : Apoc. x, 7 ; xiv, 6 ; la forme passive, rare aussi, est un peu plus fréquente : Luc. xvi, 16 ; Gal. i, 11 ; Hebr. iv, 2, 6, etc.) ; προευαγγελίζομαι, j'annonce d'avance la bonne nouvelle (Gal. iii, 8) (1) ; εὐαγγελιστής, évangéliste, ou prédicateur de l'évangile (cf. Act. xxi, 8 ; Eph. iv, 11 ; II Tim. iv, 5).

§ II. — LE NOMBRE DES ÉVANGILES

1° En réalité, et selon toute la rigueur du terme, il n'y a qu'un seul évangile, de même qu'il n'existe qu'une seule bonne nouvelle.

Les Pères aimaient à insister sur cette idée, riche et profonde.

« Le Christ, dit S. Irénée (2), nous a donné un évangile sous quatre formes » (τετράμορφον τὸ εὐαγγέλιον). Origène affirme (3) que « l'évangile est unique en vérité, quoiqu'il provienne de quatre écrivains » (τὸ ἀληθῶς διὰ τεσσάρων ἕν ἐστιν εὐαγγέλιον). De même le faux Origène (4) : « Evangelistæ quidem quatuor, sed evangelium unum ». Après avoir écrit : « In quatuor evangeliis », S. Augustin (5) éprouve une sorte de scrupule et se reprend : « Vel potius quatuor libris unius evangelii ». Le Vénérable Bède (6) exprime gracieusement la même pensée : « Evangelistæ, cùm sint quatuor, non tam quatuor evangelia, quam unum quatuor varietate pulcherrima consonum ediderunt ». Etc.

2° Mais, les textes qui précèdent le montrent déjà pleinement, lorsqu'on ne songe plus à s'en tenir à la rigueur théologique, et qu'on veut déterminer le nombre exact des évangiles reçus par l'Eglise comme canoniques et inspirés, on dit qu'ils sont au nombre de quatre, composés, sous l'inspiration divine, par S. Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean.

Nec plura nec pauciora, ainsi que l'ont décrété les conciles (7), en s'appuyant sur une tradition unanime, qui remonte à la plus haute antiquité.

Les citations pourraient être innombrables. Nous n'en ferons qu'un petit nombre, et nous nous arrêterons à la fin du second siècle, car il serait superflu de descendre plus bas.

1. *Témoignage des Pères.* — Plaçons encore en tête le glorieux S. Irénée, qui, d'un côté par son origine et en tant que disciple de S. Polycarpe, lequel avait été disciple de S. Jean, d'un autre côté par le théâtre de son apostolat, résume les traditions de l'Orient et de l'Occident : « Tanta est

---

(1) Expression tout à fait délicate. « Suavissime ! » dit Bengel, *Gnomon*, h. l. Il s'agit d'Abraham, recevant l'évangile. Voyez Cremer, *l. c.*, p. 32.

(2) *Contr. hær.*, iii, 11, 8.

(3) *Comm. in Joan.*, t. i, 5; ou encore : ἡ τῶν εὐαγγελίων ἁγία τετρακτή.

(4) *De vera fide*, 1.

(5) *Tract. in Joan.* xxxvi, 1. Cf. *Serm.* ccxxxi, 1.

(6) *In Luc. Proœm.*

(7) Qu'il suffise de mentionner les plus récents, ceux de Trente, Sess. iv, et du Vatican, *Const. dogm.*, ii, can. 4.

circa evangelia hæc firmitas, ut et ipsi hæretici testimonium reddant eis, et ex ipsis egrediens unusquisque eorum conetur suam confirmare doctrinam. Ebionæi enim eo evangelio quod est secundum Matthæum solo utentes, ex illo ipso convincuntur non recte præsumentes de Domino. Marcion autem, id quod est secundum Lucam circumcidens ex his quæ adhuc servantur apud eum, blasphemus in solum existentem Deum ostenditur. Qui autem Jesum separant a Christo, et impassibilem perseverasse Christum, passum vero Jesum dicunt, id quod secundum Marcum est præferentes evangelium, cum amore veritatis legentes illud corrigi possunt. Hi autem qui a Valentino sunt, eo quod est secundum Joannem plenissime utentes ad ostensionem conjugationum suarum (1), ex ipso deteguntur nihil recte dicentes. Quum ergo hi, qui contradicunt, nobis testimonium perhibeant, et utantur his, firma et vera est nostra de illis ostensio. »

Origène, Clément d'Alexandrie et Tertullien sont les garants les plus autorisés des traditions de l'Eglise d'Afrique. « Ecclesia quatuor habet evangelia, dit Origène (2), hæresis plurima ». Et ailleurs (3) : « Quatuor tantum evangelia sunt probata, e quibus sub persona Domini et Salvatoris nostri profunda sunt dogmata. Scio quoddam evangelium quod appellatur secundum Thomam, et juxta Mathiam, et alia plura legimus... Sed in his omnibus nihil aliud probamus nisi quod Ecclesia, id est, quatuor tantum evangelia recipienda (4). »

Avant Origène, et s'appuyant d'une manière très expresse sur ceux qui l'avaient précédé lui-même (« traditionem quamdam, quam a vetustioribus presbyteris acceperat ») (5), Clément d'Alexandrie reconnaissait nos quatre évangiles, et rien de plus (6). Tertullien n'est pas moins précis qu'Origène : « Constituimus imprimis evangelicum instrumentum apostolos auctores habere, quibus hoc munus evangelii promulgandi ab ipso Domino sit impositum : si et apostolicos, non tamen solos, sed cum apostolis et post apostolos ; quoniam prædicatio discipulorum suspecta fieri possit de gloriæ studio, si non assistat illi auctoritas magistrorum, imo Christi, qui magistros apostolos fecit. Denique nobis fidem ex apostolis Joannes et Matthæus insinuant, ex apostolicis Lucas et Marcus instaurant (7). »

Ainsi, nos quatre évangiles canoniques, et rien de plus.

2. *Témoignage des anciennes traductions.* — Nous voulons parler surtout de la version italique et de la version grecque, qui datent pour le moins du milieu du second siècle (8), et qui contiennent nos quatre évangiles sous leur forme actuelle.

---

(1) Les fameuses syzygies, ou couples mystiques. Voyez notre commentaire sur l'évangile selon S. Jean, Paris 1887, p. 4.

(2) *Hom.* I *in Luc.*

(3) *In Jos. hom.* VII, 1.

(4) Ou encore, cette énergique parole citée par Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 25 : Μόνα ἀναντίῤῥητά ἐστιν ἐν τῇ ὑπὸ τὸν ουρανόν ἐκκλησίᾳ τοῦ Θεοῦ.

(5) Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 14.

(6) *Strom.*, III, 13.

(7) *Contr. Marc.*, IV, 2, 5.

(8) Voyez F. Vigouroux, *Manuel biblique*, t. I, nn. 122, 125.

L'harmonie évangélique de Tatien (1), qui remonte à cette même époque, et dont le tissu a été visiblement formé par les textes des évangiles canoniques, fournit une preuve identique. Son seul nom est une démonstration ; car elle avait été intitulée : le *Diatessaron*, τὸ διὰ τεσσάρων (« ex quatuor concinnatum »). C'est donc que, dès ces temps reculés, on admettait quatre évangiles ; ni plus, ni moins de quatre (2). Fait d'autant plus remarquable, qu'il y avait eu, dès l'origine du christianisme, S. Luc l'affirme en propres termes (I, 1-4) (3), des efforts multiples pour composer des vies abrégées de N.-S. Jésus-Christ. Mais rien ne nous est resté de tout cela : les évangiles canoniques ont seuls survécu. Et s'il a existé à côté d'eux des évangiles apocryphes, dont nous aurons à parler plus loin (4), la différence a toujours été nettement marquée, et l'Eglise a de bonne heure empêché toute méprise.

3° Pourquoi précisément ce chiffre de quatre? Aux temps anciens, l'on aimait à en chercher les raisons mystiques, et il ne sera pas sans intérêt de relater les dires des Pères à ce sujet, car nous ajouterons ainsi une nouvelle force aux arguments qui précèdent.

S. Irénée fut des premiers à jeter sur cette question son regard si intelligent : « Neque autem plura numero hæc sunt, neque rursus pauciora capit esse evangelia. Quoniam enim quatuor regiones mundi sunt, in quo sumus, et quatuor principales spiritus, et disseminata est Ecclesia supra omnem terram, columna autem et firmamentum Ecclesiæ est evangelium et Spiritus vitæ, consequens est quatuor habere eam columnas undique flantes incorruptibilitatem, et vivificantes hominem (5). »

S. Cyprien, et d'autres après lui, établissent un rapprochement entre les quatre fleuves du paradis terrestre, s'échappant d'une même source, et l'unique évangile à quatre formes (6).

S. Augustin revient à la pensée de S. Irénée. « Isti quatuor evangelistæ, universo terrarum orbi notissimi, et ad hoc fortasse quatuor, quoniam quatuor sunt partes orbis terræ, per cujus universitatem Christi Ecclesiam dilatari ipso sui numeri sacramento declararunt (7). »

Alii aliter. Ces combinaisons, plus ou moins ingénieuses, montrent du moins que l'on s'en tenait strictement, dès la plus haute antiquité, à nos quatre évangiles canoniques.

---

(1) Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 29 ; T. Zahn, *Forschungen zur Geschichte des neutestamentl. Kanons*, t. I, *Tatian's Diatessaron*, Erlangen, 1881.

(2) S. Jérôme parle aussi d'une autre harmonie évangélique, composée pareillement au milieu du second siècle par S. Théophile, évêque d'Antioche : « Quatuor evangelistarum in unum opus dicta compingens, ingenii sui nobis monumentum reliquit. » *Ad Algas.*, ep. CXXI, 6. Cf. *De vir. illustr.*, 25.

(3) Voyez notre commentaire, p. 27.

(4) Voyez le § XIV.

(5) *Contr. hær.*, III, 11, 8. Comp. Orig. *In Joan.*, tom. I, 6, et *Hom.* I *in Luc.*

(6) S. Cypr., *Epist. ad Jubaian.*, 10; S. Jérôme, *In Matth. Prologus;* S. Isid. Hisp., *Quæst. in Gen.*, III, 3, etc.

(7) *De cons. evang.*, I, 2.

§ III. — L'ORDRE ET LA SUCCESSION DES ÉVANGILES DANS LE CANON DU NOUVEAU TESTAMENT

1° L'ordre actuel est certainement le plus ancien. et il offre le plus de garanties. C'est celui de S. Irénée (1), d'Origène (2), du fragment de Muratori (3), de toutes les versions antiques, de tous les catalogues qui mentionnent la série des livres du Nouveau Testament. Il existait donc dès le second siècle.

Sa raison d'être n'est autre que l'apparition chronologique des quatre évangiles : celui de S. Matthieu. vers l'an 45 ; celui de S. Marc, vers l'an 50 ; celui de S. Luc, vers l'an 60 ; celui de S. Jean, un peu avant l'an 100 (4). Origène le dit formellement : « Sacerdotali tuba primus in evangelio suo Matthæus increpuit ; Marcus quoque, Lucas, et Joannes suis singulis tubis sacerdotalibus cecinerunt (5). » De même Eusèbe de Césarée (6), S. Augustin (7), etc.

2° Parfois, mais beaucoup plus rarement, on rangeait les quatre évangiles d'après un autre principe, celui de la dignité. Alors, les deux évangélistes apôtres passent avant les autres ; ce qui produit l'ordre suivant : S. Matthieu, S. Jean, S. Marc, S. Luc (8). Il arrive aussi que S. Jean est placé avant S. Matthieu, S. Luc avant S. Marc ; par exemple, dans ce passage de Tertullien, déjà cité : « Nobis fidem ex apostolis Joannes et Matthæus insinuant, ex apostolicis Lucas et Marcus instaurant (9). »

§ IV. — LES REPRÉSENTATIONS SYMBOLIQUES ET ARTISTIQUES DES QUATRE ÉVANGÉLISTES.

1° De très bonne heure, dès le second siècle, on eut la pensée de comparer les quatre évangiles au char célèbre de la vision d'Ézéchiel, I, 5 et ss., tout à la fois unique et quadruple (10), ou aux quatre animaux de l'Apocalypse, IV, 6-10, dont la description s'appuie sur cette même vision

Toutefois, il y eut des variantes assez notables dans l'application, car trois systèmes principaux ont été admis tour à tour.

Le premier système est celui de S. Irénée (11), d'après lequel S. Matthieu est représenté par l'homme, S. Marc par l'aigle, S. Luc par le taureau,

---

(1) *C. hær.* III, 1, 1.
(2) *In Matth.* tom. I.
(3) Voyez Vigouroux, *Manuel biblique* t. I, n° 40.
(4) Voyez nos commentaires sur S. Matthieu, p. 14-15 ; sur S. Marc, p. 14 ; sur S. Luc, p. 18 ; sur S. Jean, p. XLVI-XLVII.
(5) *Hom.* VII *in Josue.*
(6) *Hist. eccl.*, VI, 25.
(7) *De cons. evang.*, I, 3.
(8) Cf. Mansi, *Coll. Concil.*, t. IV, p. 733 et ss. ; les *Constit. apostol.*, II, 57 ; les *Cod.*, Vercell. et Veron. de l'Itala ; la version gothique, etc. Voyez aussi Tischendorf, *Nov. Test.*, édit. 8, vol. III, p. 137.
(9) *C. Marcion.*, IV, 2.
(10) Voyez notre *Atlas archéologique de la Bible*, pl. CV, fig. 7 de la 2e édition.
(11) *Contr. hær.*, III, 11.

S. Jean par le lion. Juvencus l'a plus tard traduit par ces vers bien connus (1) :

> Matthæus instituit virtutum tramite mores,
> Et bene vivendi justo dedit ordine leges ;
> Marcus amat terras inter cælumque volare,
> Et vehemens aquilæ stricto secat omnia lapsu ;
> Lucas uberius describit prælia Christi,
> Jure sacer vitulus, qui mœnia fatur avita.
> Joannes fremit ore leo ; similis rugienti
> Intonat æternæ pandens mysteria vitæ.

Le second système est celui de S. Augustin, qu'adopta ensuite le Vénérable Bède (2). Le grand évêque d'Hippone l'oppose directement à celui de S. Irénée. « Mihi videntur qui ex Apocalypsi illa quatuor animalia ad intelligendos quatuor evangelistas interpretati sunt, probabilius aliquid attigisse illi qui leonem in Matthæo, hominem in Marco, vitulum in Luca, aquilam in Joanne intellexerunt, quam illi qui hominem Matthæo, aquilam Marco, leonem Joanni attribuerunt (3). »

Le troisième système, dont les principaux partisans parmi les Pères sont S. Ambroise (4), S. Jérôme, S. Grégoire le Grand (5), ne tarda pas à supplanter les deux autres, et il est devenu traditionnel dans l'Eglise latine. Voici en quels termes il est exposé par S. Jérôme (6), qui, à l'application, ajoute aussi les motifs qui ont déterminé son choix. « Hæc igitur quatuor evangelia multo ante prædicta Ezechielis quoque volumen probat, in quo prima visio ita contexitur : *Et in medio sicut similitudo quatuor animalium, et vultus eorum facies hominis, et facies leonis, et facies vituli, et facies aquilæ.* Prima hominis facies Matthæum significat, qui quasi de homine exorsus est scribere : *Liber generationis Jesu Christi.* Secunda Marcum, in quo vox leonis in eremo rugientis auditur : *Vox clamantis in deserto, Parate viam Domini.* Tertia vituli, quæ evangelistam Lucam a Zacharia sacerdote sumpsisse initium præfigurat. Quarta Joannem evangelistam, qui, assumptis pennis aquilæ et ad altiora festinans, de Verbo Dei disputat (7). »

Ce dernier système a été chanté en vers, comme le premier (8). Nous pensons faire plaisir au lecteur en citant intégralement une des plus belles hymnes du moyen-âge, composée sur ce sujet par Adam de S. Victor (9).

---

(1) *Evang. hist. Præf.* Cf. Theophylact., *In Marc. præfat.*
(2) *In Luc. Præf.*
(3) *De consens. evang.* I, 6, Cf. *In Joan. tract.* XXXVI, 5.
(4) *Expos. Evang. S. Luc., Proœm.*
(5) *In Ezech. Hom.* I, 4, 1.
(6) *In Ezech.* I, 7. Cf. *In Matth. Prolog.*
(7) Voyez aussi Alcuin, *Disput. puer.*, 9; etc.
(8) Cf. Sedulius, *Carmen pasch.*
(9) Il vivait au XII[e] siècle. Cf. Trench, *Sacred Latin Poetry*, p. 67.

Supra cælos dum conscendit
Summi Patris comprehendit
    Natum ante sæcula;
Pellens nubem nostræ molis
Intuetur jubar solis
    Joannes in aquila.

Est leonis rugientis
Marco vultus, resurgentis
    Quo claret potentia :
Voce Patris excitatus,
Surgit Christus, laureatus
    Immortali gloria.

Os humanum est Matthæi,
In humana forma Dei
    Dictantis prosapiam;
Cujus genus sic contexit
Quod a stirpe David exit
    Per carnis materiam.

Ritus bovis Lucæ datur,
In qua forma figuratur
    Nova Christus hostia :
Ara crucis mansuetus
Hic mactatus, sicque vetus
    Transit observantia.

Paradisi hic fluenta
Nova fluunt sacramenta
    Quæ descendunt cælitus :
His quadrigis deportatus
Mundo Deus, sublimatur
    Istis arca vectibus.

2° L'art chrétien ne manqua pas de s'emparer de ces symboles, pour représenter les quatre évangélistes. Ils apparaissent pour la première fois sur la mosaïque de sainte Pudentienne, qui date, d'après MM. de Rossi et Garrucci, des dernières années du IVe siècle (1). Le Christ, entouré des apôtres, est assis sur un trône, à la partie inférieure de la mosaïque; en haut, on voit les figures ailées de l'homme, du lion, du taureau et de l'aigle. Les mosaïques de sainte Sabine et de sainte Marie-Majeure reproduisent les mêmes types (2). D'autres mosaïques un peu plus récentes, notamment celles de S. Paul-hors-les-Murs (de 440 à 461), modifient légèrement la représentation, en ajoutant à chaque animal un nimbe et un livre fermé (3) : coutume qui alla se perpétuant sur les ivoires, les croix pectorales, les monnaies, les miniatures soit de l'antiquité, soit du moyen-âge (4).

(1) Voyez Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, Rome 1864, tav. CCVIII
(2) Garrucci, *ibid.*, tav. CCX, CCXI.
(3) Garrucci, *ibid.*, tav. CCLIII, CCLVII, CCLXV.
(4) Voyez F. X. Kraus, *Real-Encyklopædie der christlichen Alterthümer*, Fribourg en Brisgau, 1879 et ss., p. 460 461; Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, aux mots Evangélistes, Evangiles : Viollet-Leduc, *Dictionnaire de l'architecture française du XIe siècle au XVIe siècle*, t. I, p. 20 et s., t. V, p. 350.

Plus tard, aux quatre symboles on ajouta quatre personnages nimbés, tantôt debout, et tenant à la main un livre fermé (très rarement ouvert) ; tantôt assis, et écrivant, ou bien ayant simplement à côté d'eux une petite table munie de tout ce qu'il faut pour écrire (1).

M. Rohault de Fleury, dans son bel ouvrage *l'Evangile, Etudes iconographiques et archéologiques* (2), reproduit au frontispice du tome I, d'après une gravure conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal, une carte des voyages de N.-S. Jésus-Christ, au sommet de laquelle on voit ce charmant croquis : un personnage assis, qui écrit, dans une belle et grave attitude ; son siège est supporté par un lion et un taureau ailés ; au-dessus de sa tête planent un ange et un aigle. Spirituelle traduction de l'εὐαγγέλιον τέτραμορφον (3).

3° Signalons encore d'autres représentations artistiques des quatre évangélistes, mais indépendantes des symboles dont nous venons de parler.

Des monuments très anciens désignent les quatre biographes de Jésus par de simples rouleaux ou *volumina* (4), déposés aux pieds du divin Maître, et marqués aux noms de MATTHÆUS, MARCUS, LUCAS, JOANNES (5) ; ou bien, par quatre fleuves qui ont leur source auprès de l'Agneau de Dieu, ou de son monogramme (6). Quelquefois, comme sur le sarcophage d'Apt, les rouleaux sont placés aux pieds des évangélistes eux-mêmes (7). Sur le sarcophage d'Arles, auprès du Sauveur assis, on voit S. Marc et S. Jean tenant l'un et l'autre un livre ouvert, tandis que S. Matthieu et S. Luc ont un rouleau à la main (8).

Le fragment de sarcophage découvert à Spolète par M. de Rossi présente un intérêt tout spécial au point de vue qui nous occupe. Cette sculpture, qui paraît remonter au IVe siècle, figure la barque mystique de l'Eglise : Jésus-Christ lui-même la dirige, assis au gouvernail ; les quatre évangélistes rament avec vigueur, encouragés par la main et la parole de leur céleste capitaine (9).

Sur une mosaïque du Xe siècle, les évangélistes sont enfermés dans une sorte de forteresse. Ils se penchent, soit pour écrire sur les rouleaux

---

(1) Voyez Garrucci, *Storia*, tav. CCLXI, CCLXIII ; F. X. Kraus, *l. c.*, p. 462 ; Cahier, *Caractéristique des Saints*, t. I, p. 395.

(2) Tours, 1874.

(3) Voyez la page 3.

(4) Voyez Kraus, *loc. cit.*

(5) Garrucci, *l. c.*, tav. XVII, 2 ; CCLIV.

(6) *Ibid.*, tav. CCVII, 1. S. Paulin, *Epist.* XII, a décrit cette représentation dans les trois vers suivants :

> Petram superstat Ipse petra Ecclesiæ,
> De qua sonori quatuor fonte meant
> Evangelistæ, viva Christi flumina.

(7) Voyez Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n. 624 ; Garrucci, *l. c.*, tav. CCCXXX, 2.

(8) Le Blant, *Sarcophage d'Arles*, n. 6, p. 7 et suiv. ; Garrucci, *l. c.*, tav. CCCXLIII, 3.

(9) Voyez Garrucci, *loc. cit.*, tav. CCCXCV, 6 ; F. X. Kraus, *Real-Encyklopædie*, t. I, p. 459 ; t. II, p. 731.

de parchemin qu'ils tiennent sur leurs genoux, soit pour prêter l'oreille à un cinquième personnage, qui tient un livre ouvert et leur fait la dictée (1).

Un des vitraux de la cathédrale de Chartres offre aux regards « un tableau dont l'invention et la composition paraîtront d'une singulière hardiesse. L'artiste a voulu représenter d'une manière figurée que l'ancienne loi est le fondement et le support de la loi nouvelle, et voici le moyen qu'il a employé pour que sa peinture présentât cette pensée aux yeux et à l'esprit. Il a dessiné chacun des quatre grands prophètes (de l'Ancien Testament) portant sur ses épaules un des quatre hérauts de l'évangile de Jésus-Christ... (Malgré l'étrangeté du coup d'œil), rien ici n'est inconvenant ni ridicule, parce que les poses sont naturelles et décentes, et que la dignité des personnages n'est point altérée. L'expression de leur figure est sérieuse, calme et tranquille ; rien dans leur attitude n'éloigne notre esprit de la gravité d'une peinture religieuse, malgré le mode vulgaire et peu relevé employé par le peintre. C'est une des prérogatives des âges primitifs que cette naïveté et cette simplicité enfantines... Le prophète Ezéchiel porte S. Jean ; le prophète Daniel porte S. Marc ; Isaïe porte S. Matthieu ; Jérémie porte S. Luc... Les noms des prophètes et des évangélistes sont écrits en grandes lettres (2). »

4° Evidemment, les peintres modernes n'ont pas manqué de s'intéresser

---

(1) Rohault de Fleury, *l'Évangile, Etudes iconographiq. et archeolog.*, t. II, p. 305.

(2) P. Durand, *Monographie de Notre-Dame de Chartres : Explication des Planches*, p. 129-131, Paris 1881, Imprimerie Nationale. M. Durand ajoute : « Ces figures de Prophètes et d'Apôtres ainsi réunies sont encore une manière de nous montrer la connexion de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'était, au moyen âge, un sujet que l'on aimait à montrer aux fidèles, et dont nous trouvons de nombreux exemples. Cette allégorie de la réunion de l'Ancien et du Nouveau Testament se retrouve non seulement dans les œuvres savantes des théologiens, mais aussi dans une foule de compositions littéraires et artistiques à l'usage du public moins lettré. Elle s'y montre quelquefois développée avec des détails fort étendus. Ainsi, dans les calendriers qui sont au commencement de plusieurs magnifiques manuscrits de livres d'Heures dans notre Bibliothèque Nationale à Paris, on voit les Prophètes et les Apôtres tenant en main des portions de texte où les deux lois sont mises en parallèle. Dans un autre manuscrit, où sont renfermées un grand nombre d'histoires et de moralités tirées de la Bible et de la Vie des Saints, on lit au commencement que ce livre va nous parler du *plus bel du vieil Testament et du Nouvel conjont* ensemble. L'*Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrade, précieux manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg, détruit en 1870 par les bombes ennemies, contenait une grande miniature qui portait pour titre : *Vetus Testamentum cum novo conjunctum,* et j'ai pu copier dans ce même manuscrit quatre médaillons dans lesquels on voit, deux par deux, un Prophète et un Evangéliste (ou plutôt son symbole) semblant converser ensemble : Isaïe, en face de l'Ange de S. Matthieu : Jérémie, en face de l'Aigle de S. Jean; Ezéchiel et le Lion de S. Marc ; Daniel avec le Bœuf de S. Luc. Chacune des grandes cathédrales de France contenait autrefois un vitrail dans lequel on pouvait contempler, dans une suite de compartiments, les principaux évènements du Nouveau Testament mis en parallèle avec les évènements de l'Ancien Testament qui en étaient la figure et l'annonce. Ces peintures, exposées aux regards du public, présentaient aux fidèles, d'une manière quotidienne et perpétuelle, les principales vérités de la religion, que les faits historiques gravaient dans leur mémoire. Un semblable vitrail existe à Chartres ; malheureusemant il est incomplet. » Voyez notre *Idée centrale de la Bible*, Lyon, 1888.

à ce sujet, digne des pinceaux les plus habiles; et plusieurs d'entre eux ont laissé des portraits remarquables des quatre évangélistes.

Les plus célèbres de ces tableaux sont : les quatre évangélistes du Corrège, associés aux quatre grands docteurs de l'Eglise latine (S. Jean et S. Augustin, S. Matthieu et S. Jérôme, S. Marc et S. Grégoire, S. Luc et S. Ambroise; coupole de l'Eglise de S. Jean, à Parme); un saint Jean, du même; le saint Jean du Dominiquin; les portraits des quatre évangélistes, du même (fresques aux pendentifs de l'église de Saint-André-della-Valle, à Rome); portraits des quatre évangélistes, par fra Angelico; S. Marc, de fra Bartolomeo; les quatre évangélistes, de Valentin (palais de Versailles); les évangélistes inspirés par l'Esprit saint, tableau de Le Nain, etc.

On a de Thorwaldsen quatre belles statues représentant chacun des évangélistes.

§ V. — LES TITRES DES ÉVANGILES

1° En tête de chaque évangile, on trouve, dans presque tous les manuscrits grecs, les formules εὐαγγέλιον κατὰ Ματθαῖον (ou Μαθθαῖον), εὐαγγέλιον κατὰ Μάρκον, εὐαγγέλιον κατὰ Λουκᾶν, εὐαγγέλιον κατὰ Ἰωάννην, qui ont passé ensuite dans les éditions imprimées. On les appelait des ἐπιγραφαί, ou, chez les Latins, des *tituli*, des *signa* (1).

Dans quelques anciens *Codices* (2), ces titres ou inscriptions apparaissent sous la forme abrégée : κατὰ Ματθαῖον, κατὰ Μάρκον, κατὰ Λουκᾶν, κατὰ Ἰωάννην. La *Peschito* syriaque les emploie, au contraire, sous une forme plus développée : « Le saint évangile, la prédication de l'apôtre Matthieu; le saint évangile, la prédication de l'évangéliste Marc », etc.

2° Ils ont été parfois attribués aux écrivains sacrés eux-mêmes, mais sans raison suffisante. D'une part leur uniformité, de l'autre les variantes assez considérables qui viennent d'être signalées, vont à l'encontre de cette assertion. De plus, ces sortes de titres étaient alors fort peu de mode (3). « Moyses, écrit Jean Chrysostome (4), libris quinque a se scriptis nusquam nomen suum apposuit, neque illi qui res gestas post ipsum scripserunt; sed neque Matthæus, neque Joannes, neque Lucas, neque Marcus (5). »

Néanmoins, il est certain qu'ils remontent à une très haute antiquité. S. Irénée et Clément d'Alexandrie les connaissent et les emploient : τὸ μὲν κατὰ Ἰωάννην, ...τὸ δὲ κατὰ Λουκᾶν (6), ἐν τῷ εὐαγγελίῳ τῷ κατὰ Λουκᾶν, ἐν τῷ κατὰ Ματθαῖον εὐαγγελίῳ (7). Le canon de Muratori en fait usage dans sa

(1) Cf. Reithmayr, *Einleitung in die canon. Bücher des neuen Bundes*, Ratisbonne 1852, p. 125.

(2) ℵ, B. De même quelques manuscrits de l'Itala et de la Vulgate.

(3) Cf. Reithmayr, *l. c.*

(4) *Hom.* I *in epist. ad Rom.*, n. 1. Cf. *Hom* I *in Matth.*, n. 2.

(5) Le saint docteur suppose pourtant que S. Matthieu plaça le simple mot εὐαγγέλιον en avant de son volume.

(6) S. Irén., *C. Hær.*, III, 11.

(7) Clém. Alex., *Strom.*, I, 21.

nomenclature des livres du Nouveau Testament : « Tertium evangelii librum secundum Lucam... ». Tertullien en tire un argument pour démontrer le caractère tout humain et la fausseté de l'évangile composé par Marcion : « Marcion evangelio, scilicet suo, nullum adscribit auctorem ; quasi non licuerit illi titulum quoque affingere, cui nefas non fuit ipsum corpus evertere. Et possem hic jam gradum figere, non agnoscendum contendens opus quod nullam constantiam præferat, quod non erigat frontem, nullam fidem repromittat de plenitudine tituli et professione debita auctoris (1). » Cette dernière ligne surtout est pleine de force.

Ces titres, ainsi employés à la fin du second siècle, remontaient évidemment beaucoup plus haut ; peut-être, comme on l'a dit, jusqu'aux dernières années du premier siècle (2). Ils fournissent donc une excellente preuve pour démontrer l'authenticité de nos évangiles canoniques.

3° Leur forme est vraiment remarquable. Pourquoi n'a-t-on pas dit, à la façon accoutumée : Evangile de S. Matthieu, Evangile de S. Marc, etc., mais : Evangile selon (κατὰ, *secundum*) S. Matthieu, selon S. Marc, etc. ? Déjà, suivant S. Augustin (3), le Manichéen Faustus s'appuyait sur ce fait pour affirmer que les quatre évangiles n'avaient pas été rédigés par S. Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean, mais par des auteurs inconnus, et seulement *d'après* la prédication ou les notes de S. Matthieu, etc.

Plusieurs rationalistes contemporains ont tiré la même conclusion : « Les formules *selon Matthieu*, *selon Marc*, *selon Luc*, *selon Jean*, n'impliquent pas que, dans la plus vieille opinion, ces récits eussent été écrits d'un bout à l'autre par Matthieu, par Marc, par Luc, par Jean ; elles signifient seulement que c'étaient là les traditions provenant de chacun de ces apôtres et se couvrant de leur autorité. » (4) Mais cette preuve est tellement faible, qu'elle a été abandonnée par ceux-là même qui en faisaient usage, et par le plus grand nombre des autres rationalistes (5).

Non, « les formules κατὰ Ματθαῖον, κατὰ Μάρκον, etc., n'expriment pas le moindre doute relativement aux auteurs traditionnels » des évangiles (6). La phrase suivante d'Eusèbe de Césarée (7), suffirait à elle seule pour indiquer dans quel sens l'antiquité chrétienne les entendait : Ματθαῖος γραφῇ παραδοὺς τὸ κατ' αὐτὸν εὐαγγέλιον, « Matthæus qui *scripto dedit* evangelium *secundum ipsum*. » Les Septante et plusieurs Pères emploient une tournure identique pour marquer les auteurs de divers écrits. Par exemple, au passage II Mach. II, 13, nous lisons dans le texte grec : ἐν τοῖς ὑπομνηματισμοῖς τοῖς κατὰ Νεεμίαν, et dans la Vulgate : « In commentariis Nehemiæ ». S. Epiphane désigne ainsi la Genèse : ἡ πρώτη βίβλος τῆς κατὰ Μωυσέα

(1) *Contr. Marcion.*, IV, 2.
(2) Voyez Routh, *Reliq. sacr.*, t. I, p. 405.
(3) *Contr. Faust.*, XVII, 2.
(4) E. Renan, *Vie de Jésus*, Paris, 1863, p. XVI. Comp. Volkmar, *Ursprung der Evangelien*, Zurich 1866, p. 7 ; etc.
(5) Par M. Renan dans les éditions les plus récentes de sa *Vie de Jésus*. Voyez aussi de Wette, *Einleitung in's N. Testam.*, 6e édition, Berlin, 1860, p. 143.
(6) Hilgenfeld, partisan de la critique négative, *Einleitung*, p. 149.
(7) *Hist. eccl.*, III, 24

πεντατεύχου, « le premier livre du Pentateuque de Moïse (1). » D'autres Pères grecs emploient les expressions : ἡ πάλαια διαθήκη ἡ κατὰ τούς ἑβδομήκοντα, ἡ ... κατὰ 'Ακύλαν, etc., « l'Ancien Testament selon les Septante, selon Aquila », etc.

La proposition κατά est même classique en ce sens, comme on le voit par ces mots de Diodore de Sicile : ἡ κατ' Ἡρόδοτον ἱστορία, « historia secundum Herodotum » ; pour dire : l'histoire d'Hérodote.

Mais allons plus loin, et ajoutons que, pour ce qui concerne les évangiles, cette formule est d'une très grande délicatesse, et qu'elle convient beaucoup mieux que ce qu'on nomme le *genitivus auctoris*, pour exprimer le rôle des quatre évangélistes en tant qu'écrivains sacrés. Ainsi qu'il a été dit plus haut (2), il n'y a qu'un seul évangile, qu'une seule bonne nouvelle, et c'est Dieu, ou Jésus-Christ, qui en est l'auteur véritable : εὐαγγέλιον τοῦ θεοῦ (Rom. I, 1), εὐαγγέλιον Ἰησοῦ Χριστοῦ (Marc. I, 1). S. Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean ont raconté, exposé, cet évangile, mais non pas à la manière ordinaire d'un écrivain ; ils ne sont pas les « auteurs » de leurs livres dans la signification habituelle de ce mot (3).

En outre, puisqu'ils ont été plusieurs à exposer cette unique bonne nouvelle, il était juste de différencier ainsi leur rédaction. « Illud κατὰ non diversam doctrinam atque sententiam, sed diversos tantum auctores et modum scribendi diversum declarat », dit fort bien Maldonat (4).

Au surplus, l'emploi du *genitivus auctoris*, quoique rare dans l'antiquité, n'y est pas absolument inconnu ; témoin ce texte des *Canons apostoliques*, c. 85 : εὐαγγέλια τέσσαρα Ματθαίου, Μάρκου, Λουκᾶ, Ἰωάννου.

§ VI. — LE CONTENU DES ÉVANGILES.

I. — S. Jean Chrysostome a sur ce point des développements oratoires pleins d'intérêts.

« Opus autem suum jure evangelium inscripsit (Matthæus). Sublatam enim pœnam, peccatorum veniam, justitiam, sanctificationem, redemptionem, adoptionem, cælorum hereditatem, consanguinitatem cum Filio Dei omnibus annuntiare voluit, inimicis, improbis, sedentibus in tenebris. Quid tam bono nuntio possit æquiparari ? Deus in terra, homo in cœlo : factaque omnium commixtione, angeli cum hominibus choreas agentes, homines cum angelis aliisque cœlestibus potestatibus conversantes ; diuturnum bellum solutum, et fœdus a Deo cum natura nostra initum ; diabolus pudore affectus, dæmones fugati, mors devicta, paradisus apertus, maledictio irritata, peccatum de medio sublatum, error depulsus, veritas reducta, verbum pietatis ubique disseminatum et crescens, superna vitæ

(1) *Adv. hær.*, VIII, 4.
(2) Page 3, 1°.
(3) Comparez les locutions analogues : Ὅμηρος κατὰ 'Αρίσταρχον, κατὰ Ζηνώδοτον, κατὰ 'Αριστοφάνην.
(4) *Comm. in Matth.* I, 1. Cf. F. Delitzsch, *Untersuchungen über Entstehung und Anlage der kanon. Evangel.*, Leipzig, 1853, t. I, p. 7.

ratio in terra insita, virtutes illæ familiariter nobiscum agentes, angeli frequenter in terra versantes, magna spes futurorum. Ideo historiam Evangelium vocavit, quia scilicet alia omnia verba rebus sint vacua, veluti opes multæ, vis potentiæ, principatus, gloria, honores, ceteraque omnia quæ apud homines bona esse putantur, illa e contra quæ a piscatoribus promissa sunt, vere ac proprie evangelia dicantur; non solum quia firma immobiliaque bona sunt, nostramque exsuperant dignitatem, sed etiam quia cum omni facilitate nobis dantur. Neque enim ex labore aut sudore nostro, neque ex nostris ærumnis, sed ex Dei erga nos amore hæc suscepimus (1). »

Egalement oratoires, les esquisses suivantes du P. Lacordaire serrent de plus près le sujet.

« Que je vous initie aux mystères de la vie chrétienne..., que je parcoure avec vous les sentiers de l'Evangile sans vous rien cacher ; que je vous conduise, voyageur attentif et convaincu..., de l'étable de Bethléem au chaume de Nazareth, de la barque des pêcheurs de Galilée au puits de la Samaritaine, du désert de S. Jean au tombeau de Lazare, et que, suspendu partout aux lèvres du Sauveur, j'amène enfin votre âme, de proche en proche et de lumière en lumière, à regarder la croix et à la porter (2). »

« Le temple (de Jérusalem) renaît... Il voit venir le Fils de Dieu dans les bras d'une Vierge, et, de ses portiques au sanctuaire, du sanctuaire au Saint des Saints, il se redit la parole suprême du vieillard Siméon : *Maintenant, Seigneur, vous laisserez aller votre serviteur en paix..., parce que mes yeux ont vu votre salut, le salut que vous avez préparé à la face de tous les peuples*... Jésus-Christ est venu. L'Evangile succède à la loi et aux prophéties, et la vérité, accomplissant la figure, resplendit sur le passé, qu'elle explique après en avoir reçu le témoignage. Tous les temps se rencontrent dans le Christ, et l'histoire prend sous ses pas son éternelle unité. C'est lui qui est tout désormais... Le Jourdain le reçoit dans ses eaux sous la main du Précurseur qui le baptise ; les montagnes le voient gravir leurs pentes suivi de tout un peuple, et elles entendent de sa bouche cette parole qu'aucun autre n'avait encore proférée : *Bienheureux les pauvres, bienheureux ceux qui pleurent*. Les lacs prêtent leurs bords à ses discours, et leurs flots à ses miracles. D'humbles pêcheurs plient leurs filets en le voyant, et le suivent pour devenir sous lui des pêcheurs d'hommes. Les sages le consultent dans l'ombre de la nuit, les femmes l'accompagnent et le servent à la clarté du jour. Tout malheur vient le trouver, toute blessure espère en lui, et la mort lui cède, pour les rendre à leurs mères, des enfants déjà pleurés. Il aime S. Jean, le jeune homme, et Lazare, l'homme mûr. Il parle à la Samaritaine, et bénit l'étrangère. Une pécheresse embaume sa tête et baise ses pieds, une adultère trouve grâce devant lui. Il confond la vaine sagesse des docteurs, et chasse du temple ceux qui faisaient un lieu de trafic du lieu de la prière. Il se dérobe à la multitude qui veut le proclamer roi, et, lorsqu'il

---

(1) *Hom.* I *in Matth.* I, 2.
(2) *Lettres à un jeune homme sur la Vie chrétienne*, Paris, 3e édition, p. 16-17.

entre à Jérusalem précédé des hosannah qui saluent en lui le fils de David et le rédempteur du monde, il y rentre sur une ânesse recouverte des habits de ses disciples. La synagogue le juge, la royauté le méprise, Rome le condamne; il meurt sur une croix en bénissant le monde; et le centurion, qui le voit mourir entre les insultes de la foule et les blasphèmes des grands, reconnaît, en frappant sa poitrine, qu'il est le Fils de Dieu. Un tombeau le reçoit des mains de la mort; mais le troisième jour, ce tombeau, gardé par la haine, s'ouvre de lui-même et laisse passer triomphant le maître de la vie. Ses disciples le voient: leurs mains le touchent et l'adorent, leur bouche le confesse; ils reçoivent de lui ses dernières instructions, et, tout ce qui doit être visible étant consommé pour l'homme, le Fils de Dieu et le fils de l'homme prend sur une nuée le chemin du ciel, laissant à ses apôtres le monde à vaincre (1). »

II. — Mais il faut mettre une limite aux éloquentes paroles, et exposer d'une manière tout à la fois plus simple et plus scientifique le contenu des Evangiles.

Sous ce rapport, nous pouvons dire que l'évangile est un exposé sommaire de la vie et de la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le divin fondateur du christianisme. — C'est presque la définition de S. Augustin: « Originem, facta, dicta, passiones Domini Nostri Jesu Christi narrant (2). »

1° *Exposé sommaire*, et même, en un sens, tout à fait sommaire. Les évangélistes montrent très clairement, bien plus, ils avouent tous de la façon la plus expresse, qu'ils n'ont pas voulu écrire une biographie proprement dite, raconter la vie complète de Jésus-Christ.

---

(1) *Ibid.*, p. 117-122. Nous espérons ne pas abuser du droit de citation en transcrivant encore les pages 180-182 du même opuscule, dont la diction poétique met si bien en relief la vérité des faits. De telles splendeurs sont un repos pour l'exégète comme pour ses lecteurs.

« Vous commencerez donc par l'Évangile, qui est Jésus-Christ vivant. Là, dans sa chair, expression de son âme et voile transparent de sa divinité, vous le verrez lui-même. Ce n'est pas Moïse, ni David, ni le prophète Isaïe, si grands qu'ils soient, qui vous parleront de lui: c'est sa propre bouche qui vous dira sa pensée, ses regards qui vous diront son amour, sa main qui pressera la vôtre pour vous encourager en vous bénissant. Vous le verrez naître dans le silence d'une nuit, sur la paille d'une étable, et vous lui apporterez avec d'humbles bergers les prémices de l'adoration du genre humain. L'Orient, terre antique des ressouvenirs, enverra visiter son berceau, et, dès cet éveil d'une gloire qui doit remplir le monde, le sang innocent coulera pour l'étouffer. Une terre impure recevra dans l'exil l'enfant qui justifiera tout et fera de l'univers une seule patrie. Vous reviendrez avec lui au toit de ses ancêtres, non plus le palais de David, dont il est le dernier fils, mais l'obscure maison d'un artisan qui vit de ses mains, et là vous admirerez cette enfance, objet de tant présages et ensevelie dans de si simples vertus. Vous retiendrez votre souffle pour entendre le sien, et l'histoire, muette tout exprès, ne vous appportera qu'un mot ou deux, mots énigmatiques qu'une mère alarmée pèse dans le sanctuaire de son inaltérable virginité. Sion enfin s'émeut, la Judée se trouble; toutes les douleurs accourent au devant de Celui qu'elles attendaient; Jean le baptise, le peuple l'écoute, les docteurs le haïssent et le persécutent, les pêcheurs quittent leurs barques pour le suivre, et la parole de Dieu, s'échappant de sa source à toute heure, court du tombeau des âmes au tombeau des corps pour rappeler partout la vie. L'homme voit ce qu'il n'avait jamais vu, la souveraine bonté dans la souveraine puissance, et la plus haute lumière dans la plus populaire simplicité. »

(2) *Contr. Faust.* v, 2.

Ils le montrent par des formules générales, qui résument des catégories entières de faits ou de discours : *Et Jesus proficiebat sapientia et ætate et gratia, apud Deum et homines* (1). *Post hæc venit Jesus et discipuli ejus in terram Judæam, et illic demorabatur cum eis* (2). *Et regressus est Jesus... in Galilæam;... et ipse docebat in synagogis eorum et magnificabatur ab omnibus* (3). *Et relicta civitate Nazareth, venit et habitavit in Capharnaum maritima.... Exinde cœpit Jesus prædicare* (4). *Et erat prædicans in synagogis eorum et in omni Galilæa, et dæmonia ejiciens* (5). *Et circuibat Jesus omnes civitates et castella, docens in synagogis eorum, et prædicans evangelium regni, et curans omnem languorem et omnem infirmitatem* (6). Etc.

Ils l'avouent en termes exprès : *Multa quidem et alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum suorum, quæ non sunt scripta in libro hoc* (7). *Sunt autem et alia multa quæ fecit Jesus; quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos qui scribendi sunt libros* (8).

Ils se sont donc simplement proposé de livrer à leurs contemporains, chacun d'après un plan spécial que nous avons tâché de déterminer dans nos introductions particulières à leurs récits (9), un extrait de l'histoire et de l'enseignement de l'Homme-Dieu. C'est pour cela que les premiers écrivains chrétiens donnaient aux évangiles le nom de « Mémoires », ἀπομνημονεύματα (10).

Non seulement chaque évangile pris à part est incomplet ; mais alors même qu'on réunit, sous forme d'Harmonie ou de Concorde, tous les éléments contenus dans la quadruple narration, on n'obtient encore qu'un résumé, qu'un abrégé de la vie du Sauveur. Que savons-nous des trente premières années de N.-S. Jésus-Christ ? Que savons-nous des quarante jours qui s'écoulèrent entre sa résurrection et son ascension ? Que savons-nous de la vie publique du Messie, bien qu'elle constitue en réalité le fond de l'histoire évangélique ? Sur toutes ces époques nous n'avons que des extraits.

Néanmoins, hâtons-nous de le dire, ces extraits suffisent amplement pour nous faire connaître Jésus-Christ autant qu'il importait à l'œuvre de la rédemption. Nous possédons l'essentiel. Les quatre portraits aux physionomies distinctes, et pourtant si ressemblantes, nous révèlent le Maître aussi pleinement qu'il entrait dans les desseins de Dieu. Le choix des actions de Jésus, de ses miracles, de ses discours, a été fait de telle sorte, sous l'inspiration divine, qu'un nombre même illimité d'actions,

(1) Luc. II, 52.
(2) Joan. III, 12.
(3) Luc. IV, 14-15.
(4) Matth. IV, 13-17.
(5) Marc. I, 39.
(6) Matth. IX, 35.
(7) Joan. XX, 30.
(8) Joan. XXI, 25. Voyez notre commentaire, p. 388.
(9) Evangile selon S. Matthieu, p. 16-18 : Evangile selon S. Marc, p. 9 et ss., 15 et ss., 18 ; Evangile selon S. Luc, p. 13 ; Evangile selon S. Jean, p. XLI et ss.
(10) Voyez la page 2, 3° et note 6.

de miracles, de paroles analogues, ne nous apprendrait rien de plus pour nous démontrer la divinité de N.-S. Jésus-Christ.

D'ailleurs, était-il donc possible de réaliser d'une manière complète et adéquate l'idée de l'évangile absolu, c'est-à-dire, de peindre le Fils de Dieu et ses mystères selon toute leur vérite, toute leur beauté? Non ; et S. Jean, aux passages cités plus haut, nous a dit avec une grande profondeur que le sujet est inépuisable. « Il n'est pas de narration qui puisse exposer totalement et complétement l'évangile, l'œuvre du salut ; tout récit quel qu'il soit, même le plus parfait, ne peut atteindre sous ce rapport qu'une perfection relative (1) ».

2° Exposé sommaire de *la vie et de la doctrine* de Jésus.

Il y a donc, dans les évangiles, d'une part des faits, de l'autre des paroles. Les faits consistent dans les actions du divin Maître : mystères joyeux, douloureux et glorieux ; miracles de toute espèce ; fréquents voyages à travers toute la Palestine, et spécialement en Galilée ; souvent actions d'éclat, non moins souvent actions marquées au sceau de la simplicité et de l'humilité ; le tout, vraiment divin. Les paroles sont tantôt d'assez longs discours, tantôt des réflexions rapides et familières, tantôt de gracieuses comparaisons (2).

A ces deux éléments, les évangélistes ajoutent, mais assez rarement, quelques réflexions personnelles, pour en faire ressortir l'importance et l'intérêt. Par exemple : *Et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre... De plenitudine ejus nos omnes accepimus* (3). *Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes, et quia opus ei non erat ut quis testimonium perhiberet de homine; ipse enim sciebat quid esset in homine* (4), etc.

Les faits et les paroles s'entremêlent sans art, quoique d'une façon très naturelle, en général d'après l'ordre chronologique. S. Luc et S. Jean sont particulièrement fidèles à suivre cet ordre des temps (5) ; S. Matthieu prend d'assez fréquentes libertés avec la chronologie dans la première

(1) Grimm, *Die Einheit der vier Evangelien*, Ratisbonne 1868, p. 28. « Relativement au Christ, écrit le même auteur, *ibid.*, l'histoire ne peut qu'enregistrer les phénomènes, les manifestations visibles et constatées, qui nous font conclure à une nature supérieure placée à leur base, et dans lesquels apparaît la divinité même. Qu'un évangéliste, S. Matthieu, ou S. Jean, me rapporte une série de faits miraculeux où se révèle une puissance supérieure et cachée : cela me suffit. Cent miracles ne me disent rien de plus que dix, qu'un seul, dès que cette apparition d'une force divine est historiquement prouvée. Et quant à l'enseignement du Messie, sans doute les Evangiles pourraient être plus explicites ; mais une exposition plus détaillée n'épuiserait pas la substance de la nouvelle doctrine, ni son caractère divin. Bien plus, la plupart des développements que nous pourrions souhaiter sous ce rapport n'appartiennent point à la prédication terrestre du Christ ; ils étaient réservés aux révélations ultérieures de l'Esprit-Saint, parce qu'on n'en aurait pas eu avant lui l'intelligence. Ainsi donc, un évangile très complet pourrait bien nous donner quelques détails de plus, mais nullement cette exposition absolument exacte et achevée de la doctrine messianique que l'on pourrait souhaiter ».

(2) Voyez notre commentaire sur l'Evangile selon S. Matthieu, pp. 65, 96-97.

(3) Joan. I, 14, 16.

(4) Joan. II, 24, 25. Cf. XX, 30 ; XXI, 25. La plupart de ces réflexions sont propres au quatrième évangéliste.

(5) C'est sur leurs narrations que l'on s'appuie de préférence quand on veut composer une Synopse des Évangiles.

partie de la vie publique de Notre-Seigneur, à cause de son plan spécial (1); S. Marc tient le milieu entre ces deux méthodes.

Quant au choix des matériaux, indépendamment de l'inspiration, il fut dirigé par la prédication apostolique, — le κήρυγμα, comme disaient les anciens, — qui avait fixé de bonne heure soit la méthode générale, soit les traits particuliers de l'enseignement chrétien. Plusieurs faits nous apprennent qu'elle servit de type et de modèle aux évangélistes, spécialement à S. Matthieu, à S. Marc et à S. Luc; à S. Jean aussi dans une certaine mesure.

D'après les Actes des apôtres et les épîtres de S. Paul, la vie publique du Sauveur, ses discours, ses miracles, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension, formaient le thème principal de la prédication des apôtres. Voyez Act. I, 24; II, 32; III, 18; IV, 33; V, 42; VIII, 5; IX, 20; X, 40; XI, 23; XIII, 30, 34, 37; XVII, 3, 18; XIX, 13; Rom. V, 9; I Cor. I, 13, 23; II, 2; XV, 3, 12; II Cor. I, 19; IV, 5; XI, 4; Phil. I, 15; Hebr. XIII, 12; I Petr. II, 21; III, 18; IV, 1, etc. (2).

Les Pères parlent en termes encore plus formels, lorsqu'ils assurent, comme Papias (3), S. Irénée, Clément d'Alexandrie (4), que S. Marc « nous a livré par écrit les choses prêchées par Pierre », et que S. Luc « a consigné dans son livre l'évangile prêché par Paul (5). » « Non enim, dit encore S. Irénée (6), per alios dispositionem salutis nostræ cognovimus, quam per eos per quos evangelium pervenit ad nos; quod quidem tunc præconaverunt, postea vero per Dei voluntatem in Scripturis nobis tradiderunt. »

III. — Pour mieux manifester encore le contenu des Evangiles, nous allons les faire passer en quelque sorte, et à plusieurs reprises, sous les yeux du lecteur, comme un panorama grandiose, en résumant les harmonies évangéliques, ou les Vies de N.-S. Jésus-Christ, composées par les meilleurs auteurs contemporains. Nous obtiendrons ainsi ces vues d'ensemble que tout voyageur sérieux aime à se procurer quand il visite une ville ou une contrée nouvelle. L'étude des détails, ainsi préparée, devient ensuite beaucoup plus fructueuse (7).

1° La division adoptée par M. Fouard (8) plaît par sa netteté et sa simplicité.

---

(1) Voyez nos commentaires sur S. Luc, p. 27; sur S. Jean, pp. L, LVII-LVIII.

(2) Cf. Kraus, *Einleitung in die heil. Schrift Alten und Neuen Testamentes*, Fribourg en Brisgau, 1885, t. II, p. 374.

(3) Ap. Euseb., *Hist. eccl.* III, 39.

(4) *Ibid.*, II, 15; VI, 14.

(5) Ce sont les paroles de S. Irénée, *Adv. Hær.*, III, 1, 1 : Μάρκος... τὰ ὑπὸ Πέτρου κηρυσσόμενα ἐγγράφως ἡμῖν παρέδωκεν... καὶ ὁ Λουκᾶς.... τὸ ὑπὸ Παύλου κηρυσσόμενον εὐαγγέλιον ἐν βιβλίῳ κατέθετο. Voyez nos commentaires sur S. Marc, pp. 4-5, 11-12, et sur S. Luc, p. 9-11.

(6) *Adv. Hær.*, III, 1. Cf. Euseb., *Hist. eccl.*, III, 24, 6. Sur les rapports exacts de cette prédication ou de l'évangile *oral*, avec l'évangile écrit, voyez le § VII.

(7) Voyez Danko, *Historia revelationis Novi Testamenti*, p. XIX et ss.; Cornely, *Historica et critica introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. III, p. 278-281, et notre *Synopsis evangelica, seu quatuor sancta Jesu Christi evangelia secundum Vulgatam editionem in ordine chronologico in harmoniam concinnata*, Paris 1882.

(8) *La Vie de N.-S. Jésus-Christ*, Paris 1882 (2e édit.). Les titres mis entre parenthèses sont ceux des chapitres.

Livre premier : L'enfance de Jésus (la naissance du Précurseur, l'Incarnation, la Nativité, l'Épiphanie, Jésus à Nazareth).

Livre second : Les débuts du ministère de Jésus (les temps et les lieux où Jésus exerça son ministère, la mission de Jean-Baptiste, la tentation, le témoignage de Jean-Baptiste et les premiers disciples de Jésus, les noces de Cana, Génésareth).

Livre troisième : Première année du ministère de Jésus (la première Pâque de la vie publique de Jésus, le dernier témoignage de Jean-Baptiste, la Samaritaine, Jésus chassé de Nazareth, les premiers actes du ministère de Jésus en Galilée).

Livre quatrième : Deuxième année du ministère de Jésus (la deuxième Pâque de la vie publique de Jésus, les douze apôtres, le sermon sur la montagne, Capharnaum et Naïm, les paraboles, miracles de Gergésa et de Capharnaum, mission des apôtres, mort du Précurseur, le pain de vie).

Livre cinquième : Troisième année du ministère de Jésus (séjour de Jésus à Tyr et dans la Décapole, la confession de S. Pierre, la Transfiguration, la fête des Tabernacles, les soixante-douze disciples, les Pharisiens de la Pérée, l'anniversaire de la Dédicace, dernier séjour de Jésus en Pérée, la résurrection de Lazare, le dernier voyage de Jésus à Jérusalem, Jéricho et Béthanie).

Livre sixième : La grande semaine (le triomphe de Jésus, le dernier jour du ministère de Jésus, les dernières prophéties, la Cène, les derniers discours de Jésus).

Livre septième : La passion et la résurrection de Jésus (Jésus au jardin des Oliviers, le jugement de Jésus, Jésus au prétoire et devant Hérode, la condamnation de Jésus, le crucifiement, mort de Jésus, le tombeau de Jésus, la Résurrection, les quarante jours).

2° Nous signalerons seulement les grandes lignes du plus récent des ouvrages de M. Bernhard Weiss (1), qui a fait un assez grand bruit en Allemagne.

Livre I : les sources.

Livre II : le temps de la préparation (de la naissance de Jésus au premier miracle de Cana).

Livre III : le temps des semailles (depuis la première Pâque de la vie publique jusqu'à la résurrection de la fille de Jaïre).

Livre IV : le temps des premières luttes (depuis l'ambassade du Précurseur jusqu'à la première multiplication des pains).

Livre V : le temps de la crise (depuis la première multiplication des pains jusqu'au moment où Jésus quitta définitivement la Galilée).

Livre VI : le temps passé à Jérusalem (depuis la fête des Tabernacles jusqu'au discours relatif à la ruine de Jérusalem et à la fin du monde).

Livre VII : le temps de la passion (du jeudi saint à l'Ascension). — Ces divisions sont assez exactes, bien qu'elles visent un peu à l'effet.

3° M. Edersheim ouvre sa *Vie de Jésus* (2) par un *Livre préliminaire :* la préparation à l'évangile (état politique, religieux, etc., des juifs et de

(1) *Das Leben Jesu*, Berlin 1882.
(2) *The Life and Times of Jesus the Messiah*, Londres, 1883.

la Palestine avant la naissance du Christ). Il partage ensuite l'histoire évangélique en quatre autres livres, dont voici les principaux linéaments.

Livre II : de la crèche de Bethléem au baptême du Jourdain.

Livre III : la montée, c'est-à-dire, de la vallée du Jourdain à la montagne de la Transfiguration (la tentation de Jésus, les témoignages de Jean-Baptiste, les premiers disciples de Jésus, les noces de Cana, la première purification du temple, Jésus et Nicodème, Jésus en Judée, Jésus au puits de Sichar, la synagogue de Nazareth, le premier ministère de Jésus en Galilée, miracle de la piscine de Béthesda, appel définitif des premiers disciples et pêche miraculeuse, Capharnaum, vocation de S. Matthieu, appel des douze apôtres, le discours sur la montagne, guérison du serviteur du centurion, le fils de la veuve de Naïm, la pécheresse, blasphèmes contre Jésus, les paraboles, la tempête apaisée, les démoniaques de Gérasa, l'hémorrhoïsse et la fille de Jaïre, mission des Douze, martyre de S. Jean-Baptiste, la première multiplication des pains, Jésus le pain de vie, la Chananéenne, controverses à propos du sabbat, seconde multiplication des pains, voyage à Césarée de Philippe, confession de S. Pierre).

Livre IV : la descente, c'est-à-dire, de la montagne de la Transfiguration à la vallée de l'humiliation et de la mort (derniers incidents en Galilée, le dernier voyage à Jérusalem, Marthe et Marie, la fête des Tabernacles, séjour en Pérée, la fête de la Dédicace à Jérusalem, retour en Pérée, résurrection de Lazare, les aveugles de Jéricho, Jésus à Béthanie).

Livre V : la croix et la couronne (Semaine sainte, Passion, Résurrection et Ascension).

4° La *vie de N.-S. Jésus-Christ* par M. l'abbé E. Le Camus (1) comprend trois parties, intitulées : Les commencements de Jésus, la vie publique du Sauveur, la fin du Messie. En voici les grandes subdivisions.

Ire Partie. — *Livre premier* : Le Messie apparaît en Israël (le Précurseur ; le Messie est manifesté à Jean-Baptiste).

Livre second : Histoire rétrospective du Messie (la généalogie de Jésus, la conception de Jésus, naissance de Jésus à Bethléem, la circoncision, la visite des Mages, Purification et Présentation, persécution et fuite en Egypte, l'enfance à Nazareth, de douze à trente ans).

Livre troisième : Préparation immédiate à la vie publique (la retraite au désert, la tentation, Jean-Baptiste présente le Messie à Israël).

IIe Partie. — *Livre premier* : Période d'exploration générale. — Section I : Jésus se révèle comme Messie (vocation de quelques disciples, noces de Cana, Jésus affirme son autorité dans le temple, entretien avec Nicodème, Jésus dans les campagnes de Judée, Jésus et la Samaritaine). — Section II : Premiers résultats de cette révélation (foi naissante en Galilée, vive opposition à Jérusalem, emprisonnement du Précurseur et retraite de Jésus en Galilée).

---

(1) Nouvelle édition, Paris, 1887.

Livre second: Période de création en Galilée. — Section I : Jésus réunit les premiers éléments de son Eglise (tentative infructueuse à Nazareth, vocation définitive des quatre, Jésus à Capharnaum, visite aux villes voisines, retour à Capharnaum, Jésus ouvre les portes de l'Eglise aux publicains, l'hémorrhoïsse et la fille de Jaïre, tempête sur le lac et visite au pays de Gergésa, suite des miracles qui achèvent de préparer les premiers éléments de l'Eglise, visite à Nazareth et à Naïm, les envoyés de Jean-Baptiste, choix des douze apôtres). — Section II : Jésus-Christ instruit son Eglise (le discours sur la montagne, la pécheresse chez Simon le Pharisien, polémique avec les Pharisiens, les paraboles aux bords du lac, la mission des Douze). — Section III : Jésus aguerrit son Eglise (Hérode a fait tuer Jean-Baptiste, Jésus multiplie les pains et marche sur les eaux, discours du pain de vie, les Pharisiens reprennent l'offensive, Jésus se retire vers la frontière phénicienne, voyage à Césarée de Philippe, la transfiguration, dernière apparition à Capharnaum, fin du ministère galiléen).

Livre troisième: Période de combat en Judée. — Section I : première lutte à la fête des Tabernacles (Jésus quitte la Galilée pour paraître au milieu de ses ennemis, son apparition subite à Jérusalem et ses discours pendant la fête, la femme adultère, l'aveugle-né, le Christ et son troupeau, chez Marthe et Marie, plusieurs leçons de sagesse). — Section II : nouvelle lutte à la fête de la Dédicace (Jésus à Jerusalem à l'occasion de cette solennité, voyage en Pérée, résurrection de Lazare, retraite à Ephrem, mission des soixante-douze disciples, divers enseignements du Sauveur). — Section III : le dernier voyage à Jérusalem pour la fête pascale (Jéricho, station à Béthanie, l'entrée triomphale à Jérusalem, le lundi saint, le mardi saint, le grand discours prophétique, le résultat final des missions de Jésus).

III[e] Partie. — *Livre premier :* la mort. — Section I : les préliminaires de la fin (Juda propose au sanhédrin de lui livrer Jésus, la dernière cène, discours d'adieu, la prière de Jésus). — Section II : le procès du Messie (l'agonie à Gethsémani, l'arrestation de Jésus, la procédure religieuse, le procès civil). — Section III : la catastrophe (Jésus est supplicié, Jésus est enseveli).

Livre second : la vie (le jour de la résurrection, l'octave de la résurrection, apparition de Jésus sur les bords du lac de Tibériade, manifestation de Jésus à l'Eglise naissante).

Livre troisième : la gloire (l'Ascension).

5° Un coup d'œil jeté sur notre *Synopsis evangelica*, ou sur l'harmonie évangélique qui termine ce volume, montrera les points sur lesquels nous sommes d'accord, ou en désaccord, avec ces savants auteurs. Sans entrer ici dans des détails, qui, quoique très intéressants, nous conduiraient trop loin (1), nous nous contenterons de présenter à notre tour un plan général.

---

(1) Si nous nous sommes arrêté assez longuement sur ce sujet, c'est que nous avons été à même de voir, par une fréquente expérience, combien il présente d'utilité, soit en fournissant des plans aux prédicateurs, soit en facilitant, en jalonnant pour ainsi dire, la lecture des saints Evangiles. Nos élèves ont toujours beaucoup goûté ces sommaires.

Comme tout ce qui appartient au temps, la Vie de N.-S. Jésus-Christ présente trois phases distinctes : le commencement, le milieu et la fin. Le commencement, c'est l'enfance et la vie cachée du Sauveur ; le milieu, c'est sa vie publique ; la fin, c'est sa passion et sa mort. La vie cachée est la phase la plus douce, mais la moins connue ; la vie publique forme la période la plus riche en évènements, et c'est elle qui nous apprend le mieux à comprendre le divin Maître ; la passion est la phase la plus émouvante.

Ou bien, drame sublime, qui se divise en trois actes : l'enfance et la vie cachée, la vie publique, la Passion ; le tout, précédé d'un céleste prologue, et suivi d'un épilogue non moins céleste.

Le Prologue ou prélude se compose de deux parties. 1° Dans la vie de N.-S. Jésus-Christ, il y a ce que nous pourrions appeler les temps préhistoriques : ils correspondent à l'existence éternelle du Verbe dans le sein de son Père (Joan. I, 1-18). 2° De ces temps mystérieux, nous passons à l'histoire proprement dite. Mais Jésus ne nous apparaît pas encore immédiatement ; nous ne faisons que l'entrevoir d'une manière médiate, soit dans les témoignages antérieurs des prophètes, que résume celui du Précurseur (Joan. I, 6-8, etc.), soit dans ses ancêtres, que nous fait connaître sa généalogie (Matth. I, 1-17 ; Luc. III, 23-38).

Premier acte : l'Enfance et la Vie cachée du Sauveur. — Quoique le plus court des trois sous le rapport des faits racontés, cet acte est en réalité le plus long, si l'on considère sa durée de trente ans. Il nous présente, en huit tableaux distincts, les huit événements de la vie cachée de Jésus dont l'Evangile nous a gardé le souvenir. — Premier tableau, qui se dédouble : l'annonciation de Zacharie, et l'annonciation de la sainte Vierge. Deuxième tableau : la Visitation de Marie, suivie de la nativité de Jean-Baptiste et de la révélation faite à Joseph sur l'état de sa sainte épouse. Troisième tableau : Noël ; l'Enfant-Dieu naît à Béthléem, les anges l'annoncent, et les pasteurs viennent l'adorer. Quatrième tableau : la circoncision au huitième jour. Cinquième tableau : la purification de Marie et la présentation de Jésus au temple. Sixième tableau : la visite des Mages. Septième tableau : la fuite en Egypte, sous le coup des persécutions d'Hérode le Grand. Huitième tableau : le séjour à Nazareth, coupé en deux parties par le voyage à Jérusalem que raconte S. Luc (II, 40-52) (1).

Deuxième acte de la divine tragédie : la vie publique de N.-S. Jésus-Christ. — Suivant les calculs qui nous paraissent les plus probables (2), cet acte comprend une période d'un peu plus de trois ans. Les quatre provinces qui formaient alors l'état juif servent de scène ; mais c'est surtout en Galilée et à Jérusalem que Jésus accomplit son divin ministère. La multiplicité des faits, — et pourtant nous ne mentionnerons que les principaux, — nous oblige de fixer quelques jalons pour nous orienter : les grandes solennités juives, qui conduisirent à divers intervalles le Sauveur à Jérusalem, remplissent parfaitement ce but.

(1) Voyez notre *Synopsis evangelica*, p. 3-8.
(2) Voyez le § VIII.

Première section : Depuis l'apparition du Précurseur jusqu'à la première Pâque de la vie publique (1). — Débuts du ministère de Jean-Baptiste, sa prédication, ses témoignages ; le baptême de Jésus, sa tentation au désert ; les premiers disciples ; le premier miracle aux noces de Cana.

Deuxième section : Entre la première et la seconde Pâque de la vie publique (2). — Jésus à Jérusalem ; les vendeurs chassés du temple ; entretien avec Nicodème ; ministère préliminaire et préparatoire de Jésus-Christ en Judée ; l'entretien avec la Samaritaine ; Jean-Baptiste est mis en prison ; débuts du ministère de Jésus en Galilée ; repoussé de Nazareth, Notre-Seigneur fixe son séjour à Capharnaum ; pêche miraculeuse et vocation définitive des quatre premiers disciples ; nombreux miracles à Capharnaum ; Jésus parcourt la Galilée en prêchant le royaume des cieux ; vocation de Lévi.

Troisième section : Entre la seconde et la troisième Pâque de la vie publique (3). — Jésus guérit un malade à Jérusalem auprès de la piscine de Béthesda et démontre aux Juifs sa divinité ; retour en Galilée, et conflit avec les Pharisiens à l'occasion de plusieurs autres miracles accomplis le jour du sabbat ; Jésus sur les bords du lac du Tibériade et entouré de foules nombreuses ; élection des apôtres ; discours sur la montagne ; guérison du serviteur du centurion ; résurrection du fils de la veuve de Naïm ; l'ambassade du Précurseur au Messie ; la pécheresse chez Simon le Pharisien ; Jésus parcourt de nouveau la Galilée en prêchant ; lutte ouverte avec les pharisiens, qui l'accusent d'être l'instrument de Satan ; les paraboles du royaume des cieux ; la tempête apaisée ; Jésus à Gérasa ; retour sur la rive occidentale du lac ; guérison de l'hémorrhoïsse et résurrection de la fille de Jaïre ; le Messie est encore repoussé par les habitants de Nazareth ; il parcourt pour la troisième fois la Galilée, en envoyant ses apôtres devant lui ; martyre de S. Jean-Baptiste ; première multiplication des pains ; discours solennel à Capharnaum, et promesse de l'Eucharistie, qui détermine une crise parmi les disciples.

Quatrième section : Depuis la troisième Pâque de la vie publique du Messie jusqu'à la fête suivante des Tabernacles (4). — Controverse avec les pharisiens au sujet des traditions ; Jésus sur les confins de la Phénicie, et guérison de la fille de la Chananéenne ; grand voyage au nord de la Galilée, et retour sur les bords du lac par la Décapole ; seconde multiplication des pains ; les Sadducéens unis aux Pharisiens contre Jésus ; l'aveugle de Bethsaïda ; la confession de S. Pierre ; mystère de la transfiguration ; voyage secret à travers la Galilée ; départ pour Jérusalem, à l'occasion de la fête des Tabernacles ; mission des soixante-douze disciples ; Jésus chez Marthe et Marie.

Cinquième section : De la fête des Tabernacles à celle de la Dédicace (5). — Arrivée soudaine de Jésus-Christ à Jérusalem pendant la fête ; discours

---

(1) Voyez notre *Synopsis evangelica*, p. 9-13.
(2) *Ibid.*, p. 14-23.
(3) *Ibid.*, p. 24-55.
(4) *Ibid.*, p. 56-69.
(5) *Ibid.*, p. 69-87.

où il affirme sa divinité; épisode de la femme adultère; le bon Pasteur; instructions et exhortations aux disciples; paraboles de la brebis perdue, de la drachme égarée, de l'enfant prodigue, de l'économe infidèle, du mauvais riche; guérison des dix lépreux; premier séjour en Pérée; les petits enfants et le jeune homme riche.

Sixième section : Depuis la Dédicace jusqu'à l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem (1). — Séjour à Jérusalem pendant la fête de la Dédicace; retour en Pérée; résurrection de Lazare; séjour à Ephrem; les aveugles de Jéricho et Zachée: l'onction de Béthanie.

Troisième acte : La Passion de N.-S. Jésus-Christ. C'est le dénouement du drame grandiose, dans la capitale juive. La durée est d'une semaine, du dimanche au samedi soir (2). — Dimanche de la semaine sainte: l'entrée solennelle de Jésus à Jérusalem. Lundi saint : le figuier desséché; Jésus règne en maître dans le temple, dont il chasse une seconde fois les venteurs. Mardi saint: les ennemis du Sauveur essayent de l'embarrasser et de le compromettre, échec complet de leurs misérables tentatives; Jésus dénonce leur hypocrisie ; discours relatif à la ruine de Jérusalem et à la fin des temps. — Le mercredi fut sans doute passé à Béthanie, dans la retraite ; nous n'en connaissons pas les détails. — Le jeudi saint introduit les grands événements de la fin, et nous montre successivement : Jésus s'occupant des préparatifs de la Pâque; Jésus au cénacle, mangeant l'agneau pascal avec ses apôtres, instituant l'Eucharistie et le sacerdoce, adressant aux siens ses dernières recommandations; Jésus à Gehtsémani dans sa triple lutte et sa triple victoire, trahi par Juda et arrêté au nom du Sanhédrin; Jésus devant Anne et devant Caïphe, jugé, condamné, maltraité, renié par S. Pierre. — Le vendredi saint achève l'œuvre commencée dans la soirée du jeudi : Jésus devant Pilate (péripéties douloureuses: le désespoir du traître, les accusations lancées contre Jésus par le peuple et par ses chefs spirituels, l'interrogatoire au tribunal de Pilate, Jésus devant Hérode, nouvel interrogatoire au prétoire, la flagellation, le couronnement d'épines, la sentence définitive): Jésus au Golgotha (la *via crucis*, le crucifiement, les sept paroles du Christ mourant, l'agonie, le dernier soupir); Jésus au tombeau (le *crurifragium*, la descente de croix et la sépulture). — Le samedi saint est un jour mystérieux, sur lequel les évangélistes gardent le silence; la sainte âme de l'Homme-Dieu descend aux limbes, son corps demeure dans le tombeau.

Epilogue ou conclusion (3). — Deux grands mystères, la Résurrection et l'Ascension. La Résurrection nous est racontée sous la forme d'apparitions faites par le divin ressuscité à ses disciples, pendant les quarante jours qu'il passa encore sur la terre avant de remonter au ciel : apparitions en Judée (à Marie-Madeleine, aux saintes femmes, aux deux disciples sur la route d'Emmaüs, aux apôtres réunis dans le cénacle, de nouveau dans le cénacle huit jours plus tard) : apparitions en Galilée (devant quelques apôtres sur les bords du lac de Tibériade, devant une foule con-

(1) *Synopsis evangelica*, p. 88-93.
(2) *Ibid.*, p. 94-132.
(3) *Ibid.*, p. 132-138.

sidérable de disciples réunis sur une montagne). — L'Ascension nous ramène à Jérusalem ; c'est une dernière apparition de Jésus ressuscité, suivie de son retour dans le ciel.

§ VI. — RAPPORTS DES QUATRE ÉVANGÉLISTES ENTRE EUX : LEURS RESSEMBLANCES ET LEURS DIFFÉRENCES : LES RAISONS DE CES RESSEMBLANCES ET DE CES DIVERGENCES.

Question délicate, « épineuse » (1), qui a étonnamment occupé les exégètes et les critiques contemporains (2), et sur laquelle s'est formée une littérature que l'on a justement traitée d'incommensurable. Il faudrait un petit volume, uniquement pour exposer l'histoire abrégée des systèmes qui se sont peu à peu formés sur ce point (3).

Hâtons-nous de dire que cette question, qui roule au fond sur la composition des évangiles, est loin d'avoir pour nous, catholiques, la même importance que pour les protestants, et spécialement pour les rationalistes (4). Nous croyons à l'authenticité et à l'inspiration des saints évangiles ; ils ont été composés, avec le divin concours, par les apôtres et les disciples auxquels la tradition les attribue : c'est l'essentiel. Quant à la manière dont chacun d'eux s'y sera pris, humainement parlant, pour réunir et agencer ses matériaux, c'est là quelque chose de très accessoire.

Néanmoins, il ne serait pas possible de négliger un point sur lequel on discute autour de nous avec une si vive ardeur, d'autant mieux que les rapprochements qui ont dû être établis entre les quatres évangiles à propos de cette discussion, nous ouvrent sur eux des horizons nouveaux, intéressants. Nous ne craindrons donc pas d'aborder un certain nombre de détails, quoique avec la concision nécessitée par notre plan.

I. — L'ÉTAT DE LA QUESTION

Constatons d'abord un double fait, et établissons en même temps une division générale qui simplifiera beaucoup l'examen auquel nous allons nous livrer.

---

(1) Reithmayr, *Einleitung in die canon. Bücher des neuen Bundes*, p. 345 : « eine dornige Aufgabe ».

(2) « Vix alia est quæstio, quæ nostra hac ætate interpretum Novi Testamenti ingenia magis exercuerit magisque vexaverit. Innumera sunt systemata excogitata..., et vix non quotannis novum systema veteribus additur ». Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. III, p. 170.

(3) Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*. Zurich, 1867, t. I. p. 44, dit à bon droit que « la critique des Évangiles est devenue une science à part. » — « L'enquête qui porte sur l'origine et la dépendance mutuelle des trois premiers évangiles est aujourd'hui le plus souvent nommée : *La question synoptique*, ou : *La question des Evangiles*. Cette question est surtout traitée par des savants protestants ; depuis Lessing, elle forme chez les protestants, au grand détriment de la science et de la foi, le point principal des études relatives au Nouveau Testament, et, spécialement durant les trente dernières années, elle a suscité une immense série (*eine unübersehbare Reihe*) d'articles et de volumes. » Kaulen, *Einleitung in die h. Schrift*, t. II, p. 379 et suiv. Cf. Langen, *Grundriss der Einleitung in das Neue Testament*, Fribourg en Brisgau, 1868, p. 54.

(4) Keim, *l. c.*, avoue que cette « science à part » est une « science douteuse et contestable » dans les conditions où elle se trouve actuellement.

Premier fait. — Ainsi que nous avons essayé de le démontrer à chaque page de nos commentaires, et aussi dans nos introductions spéciales placées en tête de chacun des évangiles, il est certain que les quatre biographes de N.-S. Jésus-Christ ont tous leurs particularités, leur caractère distinct. Un auteur anglais contemporain nous a paru fort bien marquer ces diverses nuances, dans une page qu'on nous permettra de citer intégralement.

« 1° Sous le rapport des traits et des caractères extérieurs, nous sommes peut-être autorisé à dire : *a*) que le point de vue du premier évangile est surtout israélite ; celui du second, gentil ; celui du troisième, universel ; celui du quatrième, chrétien : *b*) que l'aspect général (et pour ainsi dire la physionomie) du premier est surtout oriental : celui du second, romain ; celui du troisième, grec ; celui du quatrième, spirituel : *c*) que le style du premier est pompeux et rhythmé ; celui du second, élégant et précis ; celui du troisième, calme et abondant ; celui du quatrième, sans art et familier : *d*) que le caractère le plus frappant du premier est la symétrie : celui du second, la compression ; celui du troisième, l'ordre : celui du quatrième, le système : *e*) que la pensée et le langage sont hébraïques dans le premier, hellénistes dans le troisième ; tandis que, dans le second, la pensée est souvent occidentale, quoique le langage soit hébraïque, et, dans le quatrième, le langage est helléniste et la pensée hébraïque. — 2° Sous le rapport du sujet et du contenu, nous pouvons dire peut-être : *a*) que, dans le premier évangile, nous avons de la narration ; dans le second, des mémoires ; dans le troisième, de l'histoire ; dans le quatrième, des portraits dramatiques : *b*) que le premier présente d'ordinaire les faits sous le rapport de leur accomplissement ; le second, dans leur détail ; le troisième, dans leur connexion ; le quatrième, dans leur relation avec les enseignements spirituels qui en émanent : *c*) qu'ainsi, dans le premier, ce sont des impressions que nous trouvons le plus souvent notées ; des faits, dans le second ; des motifs, dans le troisième : des paroles, dans le quatrième : *d*) enfin, que la narration du premier est souvent collective et souvent antithétique ; celle du second, graphique et circonstanciée ; celle du troisième, didactique et réfléchie ; celle du quatrième, choisie et supplémentaire. — 3° Nous pouvons conclure en disant que, pour ce qui concerne le portrait de Notre-Seigneur, le premier évangile nous présente surtout Jésus comme Messie ; le second, surtout comme Dieu-homme ; le troisième, comme Rédempteur ; le quatrième, comme Fils unique de Dieu (1) ».

Deuxième fait. — Bien qu'en réalité les quatre narrations évangéliques s'occupent d'une seule et même biographie, et qu'elles possèdent beaucoup de matériaux communs (2), cependant, en un sens, elles peuvent se ré-

---

(1) Ellicott, *Life of Christ*, p. 46, note.

(2) « Par un prodige non moins admirable que (l'Evangile) lui-même, quatre hommes l'ont écrit sous l'inspiration de Celui qui l'avait parlé, et, malgré la différence personnelle de leur caractère et de leur génie, on retrouve en tous quatre le même naturel sublime et simple, le même accent, la même vérité, le même amour et le même Dieu. C'est toujours l'évangile, parce que c'est toujours Jésus-Christ ». Lacordaire, *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, p. 184 de la 3e édition.

duire à deux récits: un premier récit, formé par la combinaison des évangiles selon S. Matthieu, S. Marc et S. Luc; un second récit, que nous fournit l'évangile selon S. Jean.

Il y a donc, pour ainsi dire, deux groupes, deux types d'évangiles, qui ont leurs dissemblances très accentuées. — 1° A part la Passion, S. Matthieu, S. Marc et S. Luc ne racontent à peu près rien du ministère de N.-S. Jésus-Christ à Jérusalem ; presque toujours, leur divin héros agit et prêche en Galilée, en Pérée. D'après S. Jean, au contraire, Jésus vit et agit surtout en Judée et à Jérusalem ; le disciple bien-aimé ne signale guère que deux épisodes du ministère galiléen du Sauveur (1), et n'a qu'un mot sur son séjour en Pérée (2). 2° Dans les trois premiers évangiles, les actes et les paroles de Jésus revêtent un caractère plus simple, en quelque sorte plus populaire, conformément au milieu où s'exerçait alors l'activité messianique. Le quatrième évangile a une forme plus relevée, plus spirituelle, parce qu'il nous montre surtout le Messie parmi les classes dirigeantes de la société juive. S. Matthieu, S. Marc et S. Luc sont plutôt historiens ; S. Jean est davantage théologien (3).

Pour mieux manifester les ressemblances frappantes qui existent entre les trois premiers évangiles, on a eu, vers la fin du XVIIIe siècle, l'heureuse pensée de les imprimer en regard les uns des autres, sur des colonnes parallèles formant une *Synopse* (4) : de là l'épithète de *synoptiques* (5), dont on se sert pour les désigner en bloc, par abréviation.

Toutefois, à côté de leur harmonie remarquable, dont on ne trouve pas d'exemple dans l'histoire de la littérature, les évangiles synoptiques présentent des divergences d'ensemble et de détail qui n'excitent pas moins notre admiration (6).

Ainsi, pour traiter sous toutes ses faces le problème dont nous avons entrepris l'étude, il conviendra d'envisager successivement : 1° les rapports mutuels des Synoptiques, 2° les rapports du quatrième évangile avec les trois premiers. — Relativement aux Synoptiques, nous parlerons d'abord de leurs ressemblances, puis de leurs divergences, enfin des systèmes par lesquels on a essayé d'expliquer ces rapports soit de ressemblance, soit de différence.

II. — RAPPORTS MUTUELS DES ÉVANGILES SYNOPTIQUES

I. *Rapports de ressemblance.* — Il n'est pas besoin de longues recherches, pour s'apercevoir qu'il règne entre les évangiles selon S. Matthieu, selon S. Marc et selon S. Luc une vraie « parenté fraternelle », comme

---

(1) Joan. IV, 45 et ss. ; VI, 1 et suiv.
(2) Joan. X, 40-42.
(3) Voyez notre commentaire de l'évangile selon S. Jean, p. XLI et ss., XLVIII et ss.
(4) Σύνοψις, ce qu'on contemple d'un seul coup d'œil.
(5) « C.-à-d. susceptibles d'être mis en regard les uns des autres ». Reuss, *Histoire évangélique : Synopse des trois premiers évangiles*, Paris 1876, p. 15. « Ils nous présentent la vie de Jésus *sous un même aspect* », dit un autre auteur.
(6) « Étonnant mélange d'harmonie et de différence », dit H. W. Meyer, *Krit.-exeget. Handbuch über das Evangelium des Matthæus*, 2e édit., p. 23.

on a dit justement (1). Ils surprennent vraiment le lecteur par leur grande harmonie, qu'un certain nombre de divergences ne mettent que davantage en relief.

Leurs coïncidences concernent tout à la fois le fond et la forme.

1° Ressemblances au point de vue du fond, ou du sujet traité. — Déjà nous l'avons insinué précédemment (2), les Synoptiques ont en général le même fond historique et dogmatique, ils exposent la même série de faits et de discours ; un nombre considérable de matériaux leur est commun. La prédication de S. Jean-Baptiste, le baptême et la tentation de Jésus-Christ, le ministère du Sauveur en Galilée durant plusieurs années, son voyage à Jérusalem pour la dernière Pâque, sa passion, sa mort et sa résurrection : voilà l'abrégé sommaire de leur triple narration (3). Ce point est si évident, qu'il est tout à fait inutile d'y insister.

« Notre-Seigneur guérit une multitude innombrable de malades ; mais les trois synoptiques choisissent toujours les mêmes cas de guérison pour les raconter plus pleinement. De même, les paroles de Jésus ont été très nombreuses ; mais nos trois évangélistes sont d'accord pour choisir les mêmes discours (4) ».

2° Les ressemblances au point de vue de la forme comporteraient d'assez longs développements. Nous nous bornerons à quelques traits, choisis parmi les plus saillants.

Ces ressemblances s'étendent non seulement à l'arrangement général des matériaux, c'est-à-dire au plan de chaque évangéliste considéré dans son ensemble, à la combinaison des faits et des discours : non seulement à l'arrangement particulier, détaillé, de chacun de ces faits ou de ces discours ; mais encore à la diction même, par conséquent aux expressions, aux tournures, aux transitions, à des phrases entières, qui ont été coulées dans un moule identique.

Chacune de ces assertions donne lieu à des rapprochements des plus intéressants.

A. Coïncidence pour l'arrangement général des matériaux. — Ces matériaux, que nous avons dit être en grande partie les mêmes pour les synoptiques, sont en outre combinés, organisés d'après un plan unique dans chacun des trois évangiles.

Prenons d'abord une série de faits. Comparez, dans une synopse (5), les passages suivants : Matth. III, 1-IV, 12 ; Marc. I, 1-14 ; Luc. III, 1-IV, 14, qui racontent la prédication de S. Jean-Baptiste, le baptême et la tentation de N.-S. Jésus-Christ et son arrivée en Galilée pour y inaugurer son ministère. Tout ne se suit-il pas d'après le même ordre général ?

---

(1) Keim, *l. c.*, p. 45.
(2) Pages 26 et 27.
(3) Voyez notre *Synopsis evangelica*, passim ; Reithmayr, *Einleitung*, p. 348-349. La ressemblance commence dès la prédication de Jean-Baptiste ; elle atteint son maximum pour les récits de la Passion.
(4) W. Thomson, *Word, Work and Will*, Londres, 1879, p. 5.
(5) Dans la nôtre, pp. 9 et ss.

En rapprochant ces autres passages, Matth. viii, 23-ix, 26 ; Marc. iv, 35-v, 43 ; Luc. viii, 22-56 (1), également relatifs à des faits, nous constatons le même phénomène. Les trois évangélistes exposent dans un ordre semblable les divers incidents d'un voyage que Jésus accomplit sur le lac de Tibériade et aux environs : tempête apaisée, guérison des démoniaques de Gérasa, guérison d'un paralytique, à Capharnaum, guérison de l'hémorrhoïsse et résurrection de la fille de Jaïre.

Prenons aussi une ou deux séries de paroles prononcées par Notre-Seigneur, et nous assistérons encore à la reproduction du fait signalé. Par exemple, la réponse de Jésus au blasphème des pharisiens : Matth. xii, 22-45 ; Marc. iii, 20-30 ; Luc. xi, 14-21 (2) ; ou bien, dans la journée du mardi saint, les répliques énergiques et victorieuses du Sauveur à tous ses ennemis : Matth. xxi, 23-xxii, 46 ; Marc. xi, 27-xii, 37 ; Luc. xx, 1-44. C'est, de part et d'autre, — et de même en divers endroits analogues, — une suite identique de raisonnements, en des occasions identiques (3).

B. La coïncidence n'est pas moindre pour l'arrangement détaillé des circonstances particulières des faits considérés isolément. Il arrive très fréquemment que les trois récits s'harmonisent de la manière la plus intime, la plus minutieuse, pour de très petits incidents. Ici, il nous faut citer les textes mêmes, afin de rendre cette ressemblance tout à fait palpable.

Voici d'abord la guérison de la belle-mère de S. Pierre à Capharnaum (4) :

Matth. viii, 14-15.	Marc. i, 29-31.	Luc. iv, 38-39.
	Et protinus egredientes	Surgens autem Jesus
	de synagoga,	de synagoga,
Et cum venisset Jesus in domum	venerunt in domum	introivit in domum
Petri,	Simonis et Andreæ,	Simonis.
	cum Jacobo et Joanne.	
vidit socrum ejus jacentem	Recumbebat autem socrus Simonis	Socrus autem Simonis
et febricitantem.	febricitans;	tenebatur magnis febribus;
	et statim dicunt ei de illa.	et rogaverunt illum pro ea.
	Et accedens elevavit eam	Et stans super illam
Et tetigit manum ejus,	apprehensa manu ejus,	
		imperavit febri;
et dimisit eam febris,	et continuo dimisit eam febris	et dimisit illam.
et surrexit		Et continuo surgens
et ministrabat eis.	et ministrabat eis.	ministrabat illis.

Un peu plus loin, Jésus est à table chez S. Matthieu, attaché récemment à sa personne, et les disciples du Précurseur lui posent cette question insidieuse :

(1) Voyez notre *Synopsis*, p. 37 et ss.
(2) *Ibid.*, p. 44 et ss.
(3) Cf. Ebrard, *Wissenschaftliche Kritik der evangelischen Geschichte*, Francfort-sur-le-Mein, 1842, §§ 28-30, 35.
(4) Voyez notre *Synopsis*, p. 20.

Matth. IX, 14-15.	Marc. II, 18-20.	Luc. V, 33-35.
Quare nos et pharisæi jejunamus frequenter,	Quare discipuli Joannis et pharisæorum jejunant,	Quare discipuli Joannis jejunant frequenter et obsecrationes faciunt; similiter et pharisæorum :
discipuli autem tui non jejunant?	tui autem discipuli non jejunant?	tui autem edunt et bibunt?
Et ait illis Jesus :	Et ait illis Jesus :	Quibus ipse ait :
Numquid possunt filii sponsi lugere	Numquid possunt filii nuptiarum,	Numquid potestis filios sponsi,
quamdiu cum illis est sponsus?	quamdiu sponsus cum illis est, jejunare? Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare.	dum cum illis est, facere jejunare?
Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus; et tunc jejunabunt.	Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus; et tunc jejunabunt in illis diebus.	Venient autem dies cum ablatus fuerit ab illis sponsus; tunc jejunabunt in illis diebus.

Nous pourrions faire passer de la même manière une partie considérable des évangiles synoptiques sous les yeux du lecteur.

Qu'il veuille bien comparer lui-même, à l'aide d'une *Synopsis*, ces autres passages intéressants : Matth. VIII, 1 et ss.; Marc. I, 40 et ss.; Luc. V, 12 et ss. — Matth. IX, 7 et ss.; Marc. II, 1 et ss.; Luc. V, 17 et ss. — Matth. IX, 9 et ss.; Marc. II, 13 et ss.; Luc. V, 27 et ss. — Matth. XVI, 15 et ss.; Marc. VI, 36 et ss.; Luc. IX, 12 et ss. Les récits de la Passion se prêtent souvent aussi à des rapprochements de ce genre.

C. Coïncidence dans les expressions mêmes, ou ressemblances verbales. — Il arrive, en effet, et le cas est loin d'être rare, que les synoptiques exposent une action, une parole de Notre-Seigneur ou d'autres personnages, absolument dans les mêmes termes, ou du moins à peu près dans les mêmes termes.

Cette fois, c'est le texte grec que nous devons citer, pour ne rien enlever de sa force à la démonstration.

Prenons comme premier exemple la guérison du paralytique à Capharnaum.

Matth. IX, 5-6.	Marc. II, 9-10.	Luc. V, 23-24.
Τί γὰρ ἐστιν εὐκοπώτερον εἰπεῖν·	Τί ἐστιν εὐκοπώτερον εἰπεῖν τῷ παραλυτικῷ·	Τί ἐστιν εὐκοπώτερον εἰπεῖν·
ἀφέωνταί σου αἱ ἁμαρτίαι,	ἀφέωνταί σου αἱ ἁμαρτίαι,	ἀφέωνταί σοι αἱ ἁμαρτίαι σου,
ἢ εἰπεῖν·	ἢ εἰπεῖν·	ἢ εἰπεῖν·
ἔγειρε καὶ περιπάτει;	ἔγειρε καὶ ὕπαγε;	ἔγειρε καὶ περιπάτει;
ἵνα δὲ εἰδῆτε ὅτι ἐξουσίαν ἔχει ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου	ἵνα δὲ εἰδῆτε ὅτι ἐξουσίαν ἔχει ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου	ἵνα δὲ εἰδῆτε ὅτι ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου ἐξουσίαν ἔχει
ἐπὶ τῆς γῆς ἀφιέναι ἁμαρτίας,	ἐπὶ τῆς γῆς ἀφιέναι ἁμαρτίας,	ἐπὶ τῆς γῆς ἀφιέναι ἁμαρτίας,
τότε λέγει τῷ παραλυτικῷ·	λέγει τῷ παραλυτικῷ· σοί λέγω,	εἶπεν τῷ παραλυτικῷ· σοί λέγω,
ἐγερθεὶς	ἔγειρε,	ἔγειρε,
ἆρόν σου τὴν κλίνην	ἆρον τὸν κράβαττόν σου	καὶ ἄρας τὸ κλινίδιόν σου
καὶ ὕπαγε εἰς τὸν οἶκόν σου.	καὶ ὕπαγε εἰς τὸν οἶκόν σου.	πορεύου εἰς τὸν οἶκόν σου.

Autre exemple, emprunté au récit de la guérison d'un lépreux au début du ministère de Jésus en Galilée.

Matth. VIII, 2-3.	Marc. I, 40-41.	Luc. V, 12-13.
λέγων·	λέγων·	καὶ λέγων αὐτῷ·
Κύριε, ἐὰν θέλῃς,	Ὅτι, ἐὰν θέλῃς,	Κύριε, ἐὰν θέλῃς,
δύνασαί με καθαρίσαι.	δύνασαί με καθαρίσαι.	δύνασαί με καθαρίσαι.
	Ὁ δὲ Ἰησοῦς σπλαγχνισθεὶς,	
Καὶ ἐκτείνας τὴν χεῖρα,	ἐκτείνας τὴν χεῖρα,	Καὶ ἐκτείνας τὴν χεῖρα,
ἥψατο αὐτοῦ ὁ Ἰησοῦς,	ἥψατο αὐτοῦ,	ἥψατο αὐτοῦ,
λέγων·	καὶ λέγει αὐτῷ·	εἰπών·
Θέλω, καθαρίσθητι.	Θέλω, καθαρίσθητι.	Θέλω, καθαρίσθητι.

Et encore :

Matth. XXI, 23 et ss.	Marc. XI, 28 et ss.	Luc. XX, 2 et ss.
Ἐν ποίᾳ ἐξουσίᾳ	Ἐν ποίᾳ ἐξουσίᾳ	Ἐν ποίᾳ ἐξουσίᾳ
ταῦτα ποιεῖς;	ταῦτα ποιεῖς;	ταῦτα ποιεῖς;
καὶ τίς σοι ἔδωκε	καὶ τίς σοι	ἢ τίς ἐστιν ὁ δούς σοι
τὴν ἐξουσίαν ταύτην;	τὴν ἐξουσίαν ταύτην ἔδωκεν,	τὴν ἐξουσίαν ταύτην;
	ἵνα ταῦτα ποιῇς;	
Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Ἰησοῦς	Ὁ δὲ Ἰησοῦς ἀποκριθεὶς	Ἀποκριθεὶς δὲ
εἶπεν αὐτοῖς·	εἶπεν αὐτοῖς·	εἶπε πρὸς αὐτούς·
Ἐρωτήσω ὑμᾶς κἀγὼ	Ἐπερωτήσω ὑμᾶς κἀγὼ	Ἐρωτήσω ὑμᾶς κἀγὼ
λόγον ἕνα...	ἕνα λόγον...	ἕνα λόγον...

Parfois, on a noté que ces coïncidences verbales ont lieu dans des circonstances trop extraordinaires pour qu'on puisse les attribuer simplement au hasard. Ainsi, dans le triple récit de la guérison du paralytique (1), nous avons rencontré la forme rare et irrégulière ἀφέωνται, et, en outre, la parenthèse assez étrange : « il dit au paralytique ». Aux passages Matth. XIX, 23 ; Marc. X, 23 ; Luc. XVIII, 24, les synoptiques emploient de concert l'adverbe δυσκόλως, qui n'apparaît pas ailleurs dans le Nouveau Testament. De même pour ces autres locutions peu communes : οἱ υἱοὶ τοῦ νυμφῶνος (Matth. IX, 15 ; Marc. II, 19 ; Luc. V, 34), γεύσασθαι θανάτου (Matth. XVI, 28 ; Marc. IX, 1 ; Luc. IX, 27), κολοβόω (Matth. XXIV, 22 ; Marc. XIII, 20), le diminutif ὠτίον (Matth. XXVI, 51 ; Marc. XIV, 47 ; Luc. XXII, 51), le double augment ἀπεκατεστάθη (Matth. XII, 13 ; Marc. III, 5 ; Luc. VI, 18), etc.

Ou encore, les synoptiques, dans certaines citations de l'Ancien Testament, abandonnent tous ensemble soit l'hébreu, soit la traduction des Septante, pour adopter une rédaction nouvelle et identique.

Matth. III, 3.	Marc. I, 3.	Luc. III, 4.
Φωνὴ βοῶντος	Φωνὴ βοῶντος	Φωνὴ βοῶντος
ἐν τῇ ἐρήμῳ·	ἐν τῇ ἐρήμῳ·	ἐν τῇ ἐρήμῳ·
Ἑτοιμάσατε	Ἑτοιμάσατε	Ἑτοιμάσατε
τὴν ὁδὸν Κυρίου,	τὴν ὁδὸν Κυρίου,	τὴν ὁδὸν Κυρίου,
εὐθείας ποιεῖτε	εὐθείας ποιεῖτε	εὐθείας ποιεῖτε
τὰς τρίβους αὐτοῦ.	τὰς τρίβους αὐτοῦ.	τὰς τρίβους αὐτοῦ (2).

L'hébreu porte, pour les derniers mots : « Aplanissez dans le désert une route pour notre Dieu », et les Septante traduisent : εὐθείας ποιεῖτε τὰς τρίβους τοῦ θεοῦ ἡμῶν.

La citation suivante de Zacharie, XIII, 7, ne répond non plus ni complètement à l'hébreu, ni complètement à la version des Septante.

---

(1) Page 30.
(2) Cf. Is. XL, 3.

Matth. XXVI, 31.	Marc. XIV, 27 (1).
Πατάξω τὸν ποιμένα καὶ διασκορπισθήσονται τὰ πρόβατα τῆς ποίμνης.	Πατάξω τὸν ποιμένα καὶ τὰ πρόβατα διασκορπισθήσονται.

La vraie traduction de l'hébreu serait : « Frappe le pasteur, et que les brebis se dispersent » (Septante : πατάξατε, à l'impératif mais au pluriel) (2).

Les ressemblances verbales n'ont pas toujours lieu entre les trois synoptiques, mais çà et là elles n'affectent que deux d'entre eux, la troisième rédaction revêtant une forme indépendante. Par exemple :

Matth. VIII, 3.	Marc. I, 42.	Luc. V, 13
Θέλω, καθαρίσθητι. Καὶ εὐθέως ἐκαθαρίσθη αὐτοῦ ἡ λέπρα.	Θέλω, καθαρίσθητι. Καὶ εὐθὺς ἀπῆλθεν ἀπ'αὐτοῦ ἡ λέπρα, καὶ ἐκαθαρίσθη.	Θέλω, καθαρίσθητι. Καὶ εὐθέως λέπρα ἀπῆλθεν ἀπ'αὐτοῦ.

Ne croirait-on pas voir, dans S. Marc, une combinaison des deux dernières phrases de S. Matthieu et de S. Luc? — Le plus souvent, dans ces sortes de cas, c'est entre S. Matthieu et S. Marc qu'existe la coïncidence. Au reste, les ressemblances verbales ne sont jamais bien longues ; elles cessent après quelques versets.

En résumé, « ces trois livres offrent une ressemblance frappante entre eux, non seulement quant aux matériaux dont ils se composent, mais encore en ce qui concerne la méthode de la rédaction, la succession des faits, et même les formes du langage, à l'égard desquelles on peut souvent constater une identité absolue de la phraséologie (3) ».

Concluons par cette simple réflexion : des écrivains totalement indépendants les uns des autres présenteraient-ils des coïncidences si considérables (4) ?

II. *Rapports de différence entre les synoptiques.* — « A côté de cette ressemblance, ces mêmes livres offrent aussi des caractères tout opposés. La diversité y est quelquefois plus remarquable encore : l'ordre des matières se trouve interverti, les éléments sont déplacés et combinés autrement, l'expression varie, la couleur change, de nombreuses omissions et additions rendent tantôt l'un, tantôt l'autre recueil plus complet quant au fond, plus circonstancié dans les détails, et il n'est pas rare d'y rencontrer des divergences telles, qu'elles frisent la contradiction (5) ».

Nous allons reprendre notre division antérieure, et démontrer de nouveau par des exemples l'exactitude de toutes ces assertions.

1° Dissemblances au point de vue du fond, ou du sujet traité. — Chacun

---

(1) S. Luc n'a point ce passage.
(2) Comparez aussi Matth. XV, 8 ; Marc. VII, 6 ; et Is. XXIX, 13, d'après l'hébreu et les Septante.
(3) Reuss, *Histoire évangélique*, p. 15.
(4) Et qu'on veuille bien remarquer que nous avons à peine effleuré ce sujet. Voir, en appendice (Append. I), plusieurs tableaux qui aideront le lecteur à faire des comparaisons plus complètes.
(5) Reuss, *ibid.*

des synoptiques introduit dans sa narration des fragments plus ou moins considérables, parfois des épisodes complets, qu'on ne trouve pas chez les deux autres évangélistes. S. Marc passe entièrement sous silence l'enfance et la vie cachée du Sauveur ; S. Matthieu et S. Luc, qui la racontent, n'en exposent généralement pas les mêmes faits. Nous chercherions également en vain, dans le second évangile, le discours sur la montagne. S. Luc est seul à narrer en détail le voyage que le Sauveur fit de Galilée à Jérusalem à l'occasion de la dernière Pâque de sa vie mortelle (1). D'autre part, S. Matthieu, XIV, 22-XVI, 12, et S. Marc, VI, 45-VIII, 26, ont une série d'incidents galiléens qui manquent absolument dans le troisième évangile. S. Marc, malgré sa brièveté accoutumée, a deux miracles (2) et deux paraboles (3) qui lui appartiennent en propre. S. Matthieu omet complétement le récit de l'Ascension.

Et nous ne signalons que les grands épisodes. Que n'aurions-nous pas à dire, si nous voulions relever les petits détails particuliers à chaque synoptique ? Mais nous les avons fidèlement notés dans nos commentaires, page par page ; et on les y retrouvera sans peine (4).

Quelquefois, les divergences du fond sont si considérables, qu'on serait porté tout d'abord à les regarder comme des contradictions proprement dites. C'est le cas pour la double généalogie de Jésus d'après S. Matthieu, I, 1-17, et d'après S. Luc, III, 23-38 ; pour les démoniaques de Gérasa (Matth. VIII, 28 ; Marc, V, 1-2 ; Luc. VIII, 27) ; pour les aveugles de Jéricho (Matth. XX, 30 ; Marc. X, 46 ; Luc. XVIII, 35) ; pour la pétition de la mère des apôtres S. Jacques et S. Jean (Matth. XX, 20-28 ; Marc. X, 35-45), et pour plusieurs autres traits analogues. En réalité, les adversaires du christianisme, à tous les âges, n'ont pas manqué en ces différentes occasions de crier à l'antilogie ; et l'on a dû composer des ouvrages spéciaux pour les réfuter : notamment, Eusèbe de Césarée (5) et S. Augustin (6) dès les premiers siècles (7).

2° Divergences sous le rapport de la forme. — Nous les rassemblerons sous trois chefs, comme les ressemblances de la même espèce, et nous verrons, sous chacun de ces chefs, des particularités étonnantes.

A. Rien de plus varié, d'abord, et de plus personnel, que le groupement général des faits par chacun des synoptiques. Ainsi, tandis que S. Matthieu relate tout d'un trait le discours sur la montagne (8) et les

---

(1) Luc. IX, 51 et ss. Voyez notre *Synopsis evangelica*, p. 66 et ss.
(2) Marc. VII, 31 et ss. ; VIII, 22 et ss.
(3) Marc. IV, 26 et ss. ; XIII, 33 et ss.
(4) Voyez aussi notre *Synopsis*, passim. On n'a qu'à y jeter un coup d'œil rapide pour se rendre compte de cette dissemblance de la matière. Voir d'ailleurs l'Appendice I.
(5) Ζητήματα καὶ λύσεις, ouvrage intitulé aussi Περὶ τῆς τῶν εὐαγγέλιων διαφωνίας, ap. Mai, *Scriptur. veter. nova Collectio*.
(6) *De consensu evangelistarum libri quatuor*.
(7) Pour notre époque, indépendamment des commentaires, voyez Patrizi, *De evangeliis libri tres*, passim : Grimm, *Die Einheit der vier Evangelien*, Ratisbonne, 1858 : Cornely, *Historica et critica introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. III, p. 189-205.
(8) Cf. V, 1-VII, 29.

paraboles du royaume des cieux (1). S. Luc partage ce double sujet en plusieurs fragments, qu'il rattache à des circonstances distinctes (2). Il est reconnu que S. Matthieu combine et arrange, en divers endroits, les événements d'après un ordre systématique (3); S. Marc et S. Luc suivent davantage l'ordre chronologique : de là, naturellement, des transpositions multiples pour l'ensemble de la narration (4).

M. le Dr Wetzel, dans son récent volume sur les évangiles synoptiques (5), exprime ce fait d'une manière aussi simple qu'ingénieuse. Cinq pages à trois colonnes, en forme de tableaux. Chaque colonne est subdivisée en petits quadrilatères, qui contiennent le titre d'un événement de la vie de Jésus. La première colonne appartient à S. Matthieu, et va de Matth. IV, 18 à Matth. XXI, 27; la seconde porte le nom de S. Marc, et s'étend de Marc. I, 16 à Marc. XVI, 7; la troisième, consacrée à S. Luc, va de Luc. IV, 16 à Luc. XXIV, 9. La deuxième colonne est prise pour centre de comparaison, et ses quadrilatères sont numérotés de 1 à 83; les quadrilatères des deux autres colonnes portent des chiffres qui renvoient aux nombres correspondants de S. Marc. — Maintenant, veut-on quelques exemples ? Le chiffre 1 de la première et de la seconde colonne fait face à 24 de la troisième; le 16e quadrilatère du premier évangile a pour voisins les carrés 4 de S. Marc et de S. Luc. Dans la colonne de S. Matthieu, je lis 59; 7 dans celle de S. Marc, 6 dans celle de S. Luc. Plus loin, je vois : 18, 10, 9; 27, 47, 50; 34, 53, 57; 40, 59, 66; 48, 68, 76; 57, 77, 83. Etc. Certes, cela ne prouve pas un ordre complètement identique pour la marche générale.

B. Il y a aussi des variantes notables dans l'arrangement particulier des faits ou des paroles. Alors même qu'un épisode se compose des mêmes éléments, ces éléments changent souvent de place dans l'une ou l'autre des narrations; ou bien, quelqu'un des synoptiques supprimera, ajoutera un trait, de manière à modifier l'incident.

La vigoureuse réponse de Jésus à l'accusation blasphématoire des Pharisiens est très instructive sous ce rapport (6). En réalité, nous avons un récit commun et identique dans les trois volumes; et pourtant, quelles différences nombreuses dans chaque évangile pour les détails et pour leur agencement ! S. Marc est seul à faire connaître l'occasion générale : « Et ils vinrent à la maison, et la foule s'y assembla de nouveau, à tel point qu'ils ne pouvaient pas même manger » (7). Mais il omet de marquer ensuite l'occasion particulière du blasphème : « Alors on présenta à Jésus un homme aveugle et muet, possédé du démon, et il le guérit, de sorte qu'il parlait et voyait. Et tout le peuple stupéfait disait : Celui-ci n'est-

(1) XIII, 1-53.
(2) Voyez notre *Synopsis*, p. 23 et ss. : 40 et ss.
(3) Voyez notre commentaire sur l'Evang. selon S. Matth., p. 27.
(4) Cf. A. Maier, *Einleitung in die Schriften des Neuen Testamentes*, Fribourg-en-Brisgau, 1852, p. 13, note, et notre *Synopsis*, passim.
(5) *Die synoptischen Evangelien*, Heilbronn, 1883.
(6) Cf. Matth. XII, 22-45; Marc. III, 20-30; Luc. XI, 14-36. Voyez notre *Synopsis*, p. 37-39.
(7) Marc. III, 20.

il point le fils de David (1) ? ». Les trois narrations se rencontrent ensuite pour signaler l'outrage : « Celui-ci ne chasse les démons que par Béelzébub, prince des démons » ; mais elles se séparent presque aussitôt, S. Luc insérant dès lors un petit trait entièrement omis par S. Marc, et rejeté plus loin par S. Matthieu (2) : « D'autres, pour le tenter, lui demandaient un signe du ciel » (3). Que de divergences déjà ! Et nous ne sommes qu'au début du récit. Jésus commence son argumentation ; mais ses raisonnements ne sont pas absolument les mêmes, et ils ne se suivent point dans le même ordre d'après les différentes rédactions. Remarquez surtout la transposition extraordinaire de ce qui concerne l'esprit immonde chassé de sa maison, et y rentrant avec une nouvelle puissance.

Il y aurait cent autres traits analogues à signaler. L'un des plus saisissants nous serait fourni par les récits du reniement de S. Pierre, où l'on rencontre tant de divergences associées à une très grande coïncidence (4).

On pourrait établir également avec fruit des comparaisons entre les synoptiques, pour les incidents relatifs à la passion et à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C. Les divergences de diction, ou divergences verbales, frappent l'esprit et le regard plus aisément encore que celles qui se rapportent aux matériaux et à leur organisation.

Qu'on veuille bien se reporter aux textes transcrits plus haut (5). Ils avaient cependant pour but d'établir des relations d'intime ressemblance entre les évangiles synoptiques ; mais ils ne marquent pas moins les différences du fond, et surtout de la forme. Nous pouvons, du reste, ajouter quelques passages nouveaux et caractéristiques.

1° Mise en scène, à propos d'une exhortation à l'humilité adressée aux apôtres par Jésus-Christ.

Matth. XVIII, 2-3.	Marc. IX, 36.	Luc. IX, 47-48.
Καὶ προσκαλεσάμενος ὁ Ἰησοῦς	Καὶ λαβὼν	Ἐπιλαβόμενος
παιδίον	παιδίον	παιδίου
ἔστησεν αὐτὸ	ἔστησεν αὐτὸ	ἔστησεν αὐτὸ
ἐν μέσῳ αὐτῶν,	ἐν μέσῳ αὐτῶν,	παρ' ἑαυτῷ.
	καὶ ἐναγκαλισάμενος αὐτὸ,	
καὶ εἶπεν.	εἶπεν αὐτοῖς.	καὶ εἶπεν αὐτοῖς.

Ce passage est du nombre de ceux qui présentent une véritable coïncidence verbale ; et pourtant, sur six lignes minuscules, il n'y en a qu'une qui soit absolument la même dans les trois narrations.

---

(1) Matth. XII, 22-23. Cf Luc. XI, 14.
(2) Matth. XII, 38.
(3) Luc. XI, 6.
(4) Cf. Matth. XXVI, 69-75 ; Marc. XIV, 66-72 ; Luc. XXII, 56-62. Voyez notre *Synopsis*, p. 121-122.
(5) Pages 29-32.

Remarquez surtout les nuances du verbe dans la première (1).

2° Variantes par l'emploi de synonymes :

S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.
VIII, 14 ἔρχεσθαι εἰς	I, 29 ἔρχεσθαι εἰς	IV, 38 εἰσέρχεσθαι εἰς
— 16 προσφέρειν	— 32 φέρειν	— 40 ἀγαγεῖν
— — κακῶς ἔχειν	— — κακῶς ἔχειν	— — ἀσθενεῖν
— 2 προσκυνεῖν	— 40 γονυπετεῖν	V, 12 πίπτειν ἐπὶ τὸ πρόσωπον.
— 4 παρακαλεῖν	— — παρακαλεῖν	— — δεῖσθαι
IX, 6 κλίνη	II, 9 κράβαττος	V, 24 κλινίδιον
— 9 ὁρᾶν	— 14 ὁρᾶν	— 27 θεᾶσθαι
XII, 1 παραπορεύεσθαι	— 23 παραπορεύεσθαι	VI, 1 διαπορεύεσθαι
— 50 θελήμα τοῦ θεοῦ	III, 35 θελήματα τοῦ θεοῦ	VIII, 21 ὁ λόγος τοῦ θεοῦ
XIII, 19 ὁ πονηρός	IV, 15 ὁ σατανᾶς	XI, 12 ὁ διάβολος
VIII, 25 κύριος	— 38 διδάσκαλος	VIII, 24 ἐπιστάτης
— 28 ἔρχεσθαι	V, 1 ἔρχεσθαι	— 26 καταπλεῖν
— 34 ἀποθανεῖν	— 13 πνίγεσθαι	— 33 ἀποπνίγεσθαι
XVIII, 6 συμφέρει	IX, 42 καλόν ἐστιν	XVII, 2 λυσιτελεῖ
XIX, 22 λυπούμενος	X, 22 λυπούμενος	— 23 περίλυπος
— 24 τρύπημα	— 25 τρυμαλία	— 25 τρῆμα
XX, 34 εὐθέως	— 52 εὐθύς	— 42 παραχρῆμα
XXI, 7 ἐπιτιθέναι	XI, 7 ἐπιβάλλειν	XIX, 35 ἐπιρρίπτειν
— 25 διαλογίζεσθαι	— 31 λογίζεσθαι	XX, 5 συλλογίζεσθαι
XXII, 18 γνούς	XII, 15 εἰδώς	— 23 κατανοήσας
— — πονηρία	— — ὑπόκρισις	— — πανουργία
XXIV, 15 ἔστησαν	XIV, 11 ἐπηγγείλαντο	XXI, 5 συνέθεντο
XXVII, 2 ἀπάγειν	XV, 1 ἀποφέρειν	XXIII, 1 ἄγειν
— 54 ἀληθῶς	— 39 ἀληθῶς	— 47 ὄντως
XXVIII, 8 ἀπελθοῦσαι	XVI, 8 ἐξελθοῦσαι	XXIV, 9 ὑποστρέψασαι

3° Variantes par l'emploi de temps divers :

S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.
VIII, 15 λέγει	I, 30 λέγει	IV, 38 l'aoriste
IX, 2 l'aoriste	II, 5 le présent	V, 20 le présent
— 17 ῥήγνυνται	— 22 ῥήσσει	— 25 ῥήξει
XVI, 13 ἐπηρώτα	VIII, 27 ἐπηρώτα	IX, 18 l'aoriste
XIX, 12 ἅψηται	X, 13 ἅψηται	XVIII, 15 ἅπτηται
XXVII, 38 σταύρωσον	XV, 13 σταύρωσον	XXIII, 21 σταύρου

Et vingt autres exemples analogues.

4° Variantes dans l'emploi des prépositions :

S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.
IX, 4 λέγει αὐτοῖς	II, 8 λέγει αὐτοῖς	V, 2 πρὸς αὐτούς
XIII, 3 ἐν παραβολαῖς	IV, 2 ἐν παραβολαῖς	VIII, 4 διὰ παραβολῆς
V, 15 ἐπὶ τὴν λυχνίαν	— 21 ἐπὶ τὴν λυχνίαν	— 16 ἐπὶ λυχνίας
VIII, 30 πρὸς τῷ ὄρει	V, 11 πρὸς τῷ ὄρει	— 32 ἐν τῷ ὄρει
XXI, 8 ἔστρωσαν ἐν	XI, 8 ἔστρωσαν εἰς	XIX, 36 ἔστρωσαν ἐν
XXVI, 20 μετά	XIV, 17 μετά	XXII, 14 σύν, etc. (2)

5° Variantes aussi par de courtes gloses, que l'un ou l'autre des synoptiques ajoute à un même nom, à un même détail :

(1) « Si l'on compare S. Matthieu, XI, 25-27, et S. Luc, X, 21-22, on voit qu'ils rapportent les paroles de Notre-Seigneur avec une coïncidence si parfaite, qu'il serait impossible de trouver deux écrivains traduisant en grec, d'une manière aussi complètement semblable, un seul et même passage, quoique bien court. Et pourtant, quoique la ressemblance aille jusqu'aux expressions les moins importantes, il y a une variante d'une certaine gravité. Au lieu de *connaît le Fils*, S. Luc dit : *connaît qui est le Fils*. La divergence ne porte que sur trois mots ; la coïncidence portait sur plus de cinquante : et néanmoins, cette divergence suffit pour démontrer l'indépendance des deux récits. » Thomson, *Word, Work and Will*, Londres, 1879, p. 6.

(2) Variantes semblables dans l'emploi des conjonctions, de l'article, etc.

S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.
III, 1 Jean	I, 4 Jean	III, 2 Jean, fils de Zacharie
— 16 l'Esprit de Dieu	— 10 l'Esprit	— 22 le saint Esprit
VIII, 17 il commença à prêcher	— 14 il prêcha	IV, 15 il commença à prêcher dans leurs synagogues
— 14 il vint	— 29 il vint	— 38 il se leva et il vint
IX, 4 il dit	II, 8 il dit	V, 22 il répondit et dit
— 14 jeûner	— 18 jeûner	— 33 jeûner souvent
— 17 du vin	— 22 du vin	— 39 du vin nouveau
XII, 9 une main	III, 1 la main	VI, 6 la main droite
XIII, 4 les oiseaux	IV, 4 les oiseaux	VIII, 5 les oiseaux du ciel
— 17 la parole du Seigneur	— 14 la parole	— 11 la parole de Dieu. Etc.

Ces divergences ont quelquefois lieu en des circonstances particulières, où l'on serait en droit de s'attendre à une entière identité des expressions ; notamment, pour les paroles par lesquelles Jésus institua la divine Eucharistie (Matth. XXVI, 26-29 ; Marc. XIV, 22-25 ; Luc. XXII, 15-20) (1), et pour celles qui formaient le titre placé au sommet de la croix (Matth. XXVII, 37 ; Marc. XV, 26 ; Luc. XXIII, 38) (2).

Et qu'on nous permette de répéter encore que nos exemples ne représentent pas la centième partie de ceux qui pourraient être allégués. Mais il est aisé à chacun de les multiplier au moyen d'une synopse grecque (3), ou à l'aide des ouvrages spéciaux qui ont été composés sur ce sujet (4).

III. *Quelques chiffres pour marquer les degrés de ressemblance et de différence entre les synoptiques.* — Les critiques qui sont entrés le plus avant dans l'analyse du problème que nous étudions, ont résumé en des chiffres assez éloquents les résultats de leurs savantes et minutieuses recherches. Les calculs diffèrent tant soit peu, parce qu'on n'a pas toujours pris exactement les mêmes bases d'opération ; du moins, ils donnent tous une idée assez nette des faits qu'on s'est proposé de mettre plus vivement en relief par leur intermédiaire.

1° D'après M. Stroud (5), si l'on représente par 100 l'ensemble des matériaux évangéliques, on obtient le tableau suivant :

	Particularités	Ressemblances	Total
S. Matthieu.	42	58	100
S. Marc.	7	93	100
S. Luc	59	41	100

C'est-à-dire que S. Matthieu a 42 passages qui lui appartiennent en propre ; S. Marc, seulement 7 ; S. Luc 59 ; tandis que S. Matthieu se rencontre avec les deux autres synoptiques en 58 endroits ; S. Marc en 93 ; S. Luc en 41. De plus, les passages communs aux trois évangélistes sont

(1) Voyez notre *Synopsis*, p. 113.
(2) *Ibid.*, p. 128. Cf. Joan. XIX, 19-22.
(3) Nous recommandons surtout l'ouvrage de Patrizi : *De Evangeliis libri* III. déjà cité, et Stroud, *A new greek Harmony of the four Gospels*, Londres, 1853.
(4) Voyez spécialement J. A. Scholten, *Das Paulinische Evangelium*. traduction allemande, Elberfeld, 1881. Les conclusions de l'auteur sont, il est vrai, ultra-rationalistes et insensées ; mais les comparaisons entre les récits des synoptiques sont tout à fait complètes et intéressantes. Le Dr Hug, *Einleitung in die Schriften des Neuen Testamentes*, t. II, passim, a aussi quelques bons tableaux comparatifs.
(5) *Loc. cit.*, p. CXVII.

au nombre de 53 ; les passages communs à S. Matthieu et à S. Marc, au nombre de 20 ; S. Matthieu et S. Luc ont 21 fragments parallèles ; S. Marc et S. Luc, 6 seulement.

Autres chiffres, d'après une autre base. On partage les évangiles, réunis à la façon des évangéliaires du moyen âge, en 150 petits paragraphes, et l'on trouve :

14	paragraphes propres		à S. Matthieu.
2	—		à S. Marc.
37	—		à S. Luc.
65	paragraphes	communs	à nos trois évangélistes.
15	—	—	à S. Matthieu et à S. Marc.
12	—	—	à S. Matthieu et à S. Luc.
5	—	—	à S. Marc et à S. Luc.

En divisant en 124 sections les récits combinés des synoptiques, M. Reuss est arrivé, de son côté, aux résultats suivants (1) :

Sections propres	à S. Matthieu	17
—	à S. Marc.	2
—	à S. Luc	38
Sections communes	aux trois synoptiques . . .	47
—	à S. Matthieu et à S. Marc.	12
—	à S. Matthieu et à S. Luc.	2
—	à S. Marc et à S. Luc . . .	6

Et « en somme, sur les 124 sections, S. Matthieu en a 78, S. Marc 67, S. Luc 93 ».

Le même auteur (2) fait l'évaluation d'une manière encore plus exacte, en supputant, non plus par sections plus ou moins étendues, mais d'après les versets tels que les contiennent depuis longtemps nos Bibles. Or, le texte de S. Matthieu contient 330 versets qui ne se trouvent pas ailleurs ; celui de S. Marc, 68 ; celui de S. Luc, 541. Les deux premiers évangélistes ont de 170 à 180 versets qui manquent dans le troisième ; S. Matthieu et S. Luc en ont de 230 à 240 qui manquent dans S. Marc ; S. Marc et S. Luc, environ 50 qui manquent dans S. Matthieu. La somme des versets communs aux trois narrateurs n'est que de 330 à 370. « Ces chiffres, ajoute M. Reuss, sont en partie approximatifs, parce que les versets dans le second évangile sont généralement plus courts, ce qui empêche une évaluation mathématiquement exacte (3) ».

En résumé, nous pouvons dire que les deux tiers à peu près des détails sont communs aux synoptiques, tandis que l'autre tiers ne se rencontre que dans l'une ou l'autre des narrations. S. Matthieu possède ab-

(1) *Histoire évangélique*, p. 20. Voyez aussi, du même auteur, *Die Geschichte der heilig. Schriften Neuen Testaments*, p. 163 de la 3e édition.

(2) *Histoire évangélique*, p. 21, note.

(3) Si l'on divise d'après les « canons » d'Eusèbe (*Epist. ad Carp.* Cf. S. Jérôme, *ad Damas. Præf. in Evang.*), c'est-à-dire en 554 sections (très inégales), la matière traitée par les synoptiques, on trouve 182 sections communes aux trois évangélistes, 73 communes à S. Matthieu et à S. Marc. 103 communes à S. Matthieu et à S. Luc, 14 communes à S. Marc et à S. Luc. S. Matthieu possède en propre 73 de ces sections ; S. Marc, 20 ; S. Luc, 93.

solument en propre la sixième partie de son évangile; S. Luc environ le quart du sien.

2° Les chiffres qui précèdent s'appliquaient surtout au fond, aux matériaux. On en a établi quelques autres encore, pour déterminer plus spécialement la part des coïncidences verbales.

Reprenons la première des divisions qui précèdent, celle de M. Stroud. Des 58 centièmes que S. Matthieu a de communs avec les deux autres synoptiques, 16 seulement présentent des ressemblances de forme aussi bien que de sujet; les 93 centièmes de S. Marc se réduisent également à 16; les 41 de S. Luc baissent jusqu'à 10.

Ces coïncidences verbales (1) ont lieu surtout, on le conçoit, quand les écrivains sacrés citent les paroles de Notre-Seigneur (2), ou de quelque autre personnage, ou des textes empruntés à l'Ancien Testament.

On a calculé qu'elles forment un peu moins de la sixième partie du premier évangile; sur cette quantité, il y a $\frac{7}{8}$ pour les paroles, $\frac{1}{8}$ pour le récit. Dans S. Marc, la somme totale est de $\frac{1}{6}$, et, sur cela, $\frac{1}{5}$ seulement pour le récit. Dans S. Luc $\frac{1}{10}$ en tout, moins de $\frac{1}{20}$ pour le récit.

Que ces divers traits suffisent. Au reste, les ouvrages ne manquent pas où les calculateurs pourront puiser des bases de nouveaux calculs (3).

IV. — *Systèmes auxquels on a eu recours pour expliquer ce double phénomène des ressemblances et des divergences entre les synoptiques.* — Tel est donc le problème, problème entièrement unique dans l'histoire de la littérature, car on ne saurait citer rien de semblable parmi les écrivains anciens et modernes, c'est-à-dire, un mélange si étonnant de variété et d'harmonie, de différences et de coïncidences.

Il est essentiel d'insister sur ces deux éléments qui le composent; sans quoi, il ne serait qu'imparfaitement résolu. Les ressemblances, si elles n'étaient pas associées à de si grandes divergences, n'offriraient aucune difficulté; on les expliquerait en disant, comme on l'a dit en effet, que les trois premiers évangélistes se sont copiés les uns les autres, ou qu'ils ont puisé à une source commune. D'un autre côté, sans leur association

---

(1) Entre les trois synoptiques, ou seulement entre deux d'entre eux.

(2) Il est bon de remarquer que ces citations sont des traductions, puisque Jésus parlait le syro-chaldaïque, dialecte usité de son temps en Palestine. Cette considération ne rend pas les ressemblances moins frappantes.

(3) Voyez en particulier Marsh, *A Dissertation on the Origin and Composition of the three first canonical Gospels*, Cambridge 1801; Patrizi, *De Evangeliis libri tres*. t. I, p. 52-61, 73 et ss., 84 et ss.; Norton, *The Evidences of the Genuineness of the Gospels*, Londres 1868, t. I, p. 240 et ss.; Westcott, *An Introduction to the Study of the Gospels*, Londres 1875 (5e édit.); F. Kaulen, *Einleitung in die heilige Schrift Alten und Neuen Testamentes*, Fribourg en Brisgau 1881, t. II, p. 378-379. On voit par là combien minutieusement la question a été étudiée; ç'a été souvent un vrai travail de dissection. « Décomposant le texte des deux Evangiles (S. Matthieu et S. Marc) jusque dans ses derniers éléments, je plaçai en regard l'un de l'autre les passages correspondants; je pus ainsi les comparer phrase par phrase, et en quelque sorte mot par mot ». G. d'Eichthal, *Les Evangiles*, Paris 1863, t. I, p. 31. Et divers critiques ont de beaucoup dépassé M. d'Eichthal dans ces travaux d'analyse.

avec de telles coïncidences de fond et de forme, les divergences prouveraient que les synoptiques, en racontant substantiellement la même Vie, ont été tout à fait indépendants les uns des autres. Ce sont ces ressemblances et ces différences combinées entre elles qui constituent le problème dont nous cherchons en ce moment la solution (1).

Dans l'antiquité, ce problème inquiéta fort peu les Pères et les Docteurs. Ils s'efforçaient d'établir l'accord entre les évangélistes là où ils apercevaient des contradictions apparentes, ainsi qu'il a été dit plus haut (2) : cela leur suffisait. La genèse même et l'origine des évangiles ne présentaient pour eux aucun intérêt spécial. D'une part, ces livres venaient de Dieu ; de l'autre, ils avaient été écrits réellement par les auteurs auxquels une tradition constante les attribuait : que fallait-il de plus à des hommes et à des temps de foi ?

Plus tard, les partisans rigides de l'inspiration verbale tranchèrent le nœud gordien à la façon d'Alexandre, en disant que Dieu lui-même avait dicté mot pour mot aux évangélistes ce qu'ils devaient écrire. Mais on rejette aujourd'hui à bon droit cette théorie arbitraire, qui est refutée par les écrivains sacrés eux-mêmes (3).

Les tentatives qui ont eu lieu depuis les dernières années du XVIIIe siècle, et de nos jours surtout, pour expliquer la difficulté proposée, sont tellement nombreuses, qu'il est beaucoup plus facile de les grouper par catégories que de les énumérer toutes. Il en est, d'ailleurs, de si originales, et même de si absurdes, que « les discuter au long serait peine perdue » (4). Elles vont, du reste, se multipliant à tout instant : on dirait, suivant la très fine observation de M. Kaulen (5), que chaque nouveau venu sur le domaine de la critique évangélique « cherche pour ainsi dire à gagner ses éperons en inventant une nouvelle théorie. » Aussi, est-ce souvent le règne de l'arbitraire et de « l'extravagance » (6). Les rationalistes eux-mêmes en rient : Strauss, par exemple, d'après lequel ces théories ne démontrent qu'une chose, « l'incertitude et l'extrême faiblesse de la critique » (7) ; Keim également, qui les appelle des « hypothèses stériles, sans fondement solide (8). »

Et cependant, avec quelle hardiesse, — nous dirions presque avec quelle arrogance, — sont exposées ces combinaisons impossibles ! « Il semble

---

(1) Cf. Thomson, *Word, Work and Will*, Londres 1879, p. 3 et ss.
(2) Page 33.
(3) Cf. II Mach. II, 25-33 ; Luc. I, 1-4.
(4) Davidson, *An Introduction to the Study of the New Testament*, Londres, 1868, t. I, p. 450.
(5) *Einleitung in die heilige Schrift Alten und Neuen Testaments*, t. II, p. 381.
(6) Keil, *Commentar über das Evangelium des Matthæus*, Leipzig 1877, p. 37. Voyez aussi les pages 38-39. « Nous montrerons, dit Mgr Meignan, *Les Evangiles et la critique au XIXe siècle*, p. 410 de la première édition, l'intempérance et souvent la puérilité d'une critique dont les prétentions touchent quelquefois au ridicule ». Parfois, à la manière des inventeurs qui se munissent d'un brevet, nos critiques « prennent date », pour bien marquer qu'ils ont la priorité de temps sur leurs rivaux. Voyez A. Réville, *Etudes critiques sur l'Evangile selon S. Matthieu*, Leyde, 1862, p. XVIII.
(7) Cité par O. Zœckler, *Handbuch der theologischen Wissenschaften*, t. I, p. 391.
(8) *Geschichte Jesu von Nazara*, t. I, p. 44.

que leurs auteurs répètent pour leur compte le mot du fabuliste : J'y étais, telle chose m'advint (1). »

De quelque façon que l'on s'y prenne, une solution absolument sûre est impossible ; mais, on ne peut se lancer dans l'étude de cette question délicate avec quelque espoir de la trancher convenablement, qu'à la condition très expresse de ne pas quitter le domaine de l'histoire. Sans une base historique, il n'y a de place que pour la confusion et l'arbitraire (2).

Les systèmes qui nous ont paru mériter une mention se ramènent à deux chefs, selon qu'ils supposent que les synoptiques se sont copiés les uns les autres (3), ou qu'ils ont eu recours à une source commune. Cette source pouvant être ou écrite (4) ou orale (5), de là résultent trois hypothèses principales. Il s'en est formé encore une quatrième, appelée l'hypothèse de combinaison (6), parce qu'elle combine de différentes manières les éléments propres aux trois autres (7).

1. *Premier système.* — Il consiste, dans son ensemble, à dire que nos trois évangélistes ont fait un usage réciproque de leurs compositions, du moins d'après l'ordre de leur apparition historique ; ils se seraient même littéralement copiés, lorsque la ressemblance est complète entre eux. Le premier des synoptiques aura donc écrit sa narration d'une façon indépendante ; le second se sera servi de cette narration pour composer la sienne ; le troisième aura utilisé les deux autres.

Cette théorie est évidemment la plus simple, et celle qui se présente tout d'abord à l'esprit quand on étudie le problème proposé. Aussi a-t-elle eu et conserve-t-elle encore de nombreux partisans. Mais, lorsqu'il s'agit de préciser en détail, elle se décompose en six hypothèses distinctes (8),

---

(1) E. de Pressensé, *Jésus-Christ, sa vie, son temps, son œuvre*, Paris 1865, p. 177.

(2) « Prænotemus autem quæstionem hanc, quum de evangeliorum origine agatur, esse historicam; in dijudicandis ergo systematibus, historica argumenta primum tenere locum, nec meris conjecturis commentisque arbitrarie excogitatis rem definiri. Systema igitur quodcumque non ideo jam sufficere est dicendum, quia ejus ope relatio illa mutua, de qua quæritur, quoquo modo explicatur ; sed fundamentum historicum habeat, vel saltem cum illo rerum statu quem sæculo primo christiano extitisse monumenta testantur, plene consonet necesse est ». Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. III, p. 170. Cf. Reithmayr, *Einleitung in die canonischen Bücher des Neuen Bundes*, Ratisbonne 1852, p. 347 ; A. Maier, *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments*, p. 16. Keim dit aussi, *loc. cit.*, qu'il faut qu' « un œil historique surveille les opérations de la critique ». Et M. E. Reuss, non moins rationaliste que le Dr Keim, ajoute : « La plupart des choses qui ont été dites et écrites jusqu'ici (1863) sur ce sujet ont plutôt contribué à accroître les difficultés qu'à les faire disparaître, à cause des conjectures dénuées de fondement, et parce qu'on a négligé des faits réels ». *Geschichte der heiligen Schriften Neuen Testaments*, édit. de 1864, p. 154.

(3) *Die Benutzungshypothese*, comme on dit en Allemagne.

(4) *Das Urevangelium*, ou l' « Evangile primitif. »

(5) *Die Traditionshypothese.*

(6) *Die Combinationshypothese.* Cf. H. W. Meyer, *Kritisch-exegetischer Commentar üb. das N. Test.*, t. I, p. 32 et ss. de la 2e édit. Nous ne nous en occupons pas d'une manière spéciale, car elle a fort peu d'importance.

(7) Sur ces divers systèmes, voyez F. Keil, *Commentar über das Evangelium des Matthæus*, Leipzig, 1877, p. 32 et ss. ; J. Langen, *Grundriss der Einleitung in das Neue Testament*, p. 54 et ss.

(8) Toutes celles qui étaient mathématiquement possibles.

chacun des synoptiques ayant été placé tour à tour, sous le rapport chronologique, au premier rang, au deuxième et au troisième.

1° S. Matthieu, paraissant en premier lieu, a servi de modèle à S. Marc; S. Luc les a eus l'un et l'autre sous les yeux pour écrire sa rédaction. Telle est l'opinion d'un assez grand nombre d'exégètes catholiques contemporains, notamment des Drs Hug (1), Danko (2), Reithmayr (3), Schanz (4), des Pères Patrizi (5) et Coleridge (6), de MM. de Valroger et Bacuez (7); comme aussi de divers critiques protestants (8).

2° S. Luc serait venu immédiatement après S. Matthieu, dont il aurait mis à profit la narration; S. Marc, paraissant le dernier des trois, utilisa les deux premiers récits. C'est le sentiment de plusieurs exégètes catholiques d'Allemagne, en particulier de MM. A. Maier (9), Langen (10), et J. Grimm (11). Son principal fauteur parmi les protestants fut le célèbre Dr Griesbach (12), auquel les adhérents n'ont pas manqué.

3° S. Marc est le plus ancien des trois synoptiques; S. Matthieu d'abord, puis S. Luc, l'ont imité et développé. Cette opinion a été et est encore célèbre parmi les six qui forment le premier groupe; elle a son nom à part, *die Markushypothese* (13), et de nombreux partisans (14). Néanmoins aucun écrivain catholique, que nous sachions, ne s'y est jamais rallié, car elle est très opposée à la tradition ecclésiastique, qui affirme nettement que l'évangile selon S. Matthieu fut le premier au point de vue du temps.

Le second évangile est le plus court de tous; il omet les discours pour ne s'occuper que des faits; quoique très bref et très rapide, il contient néanmoins la plupart des matériaux que nous ont conservés S. Matthieu et S. Luc : voilà les principaux motifs qui ont mis en faveur « l'hypothèse de Marc » dans les cercles protestants et rationalistes.

4° S. Marc, toujours le premier, sert de base à S. Luc; S. Matthieu appuie son récit sur les leurs (15).

---

(1) *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments*, t. II, p. 1-204 de la 3me édit.
(2) *Historia revelationis Novi Testamenti*, p. 279 et ss.
(3) *Einleitung*, p. 346 et ss.
(4) *Commentar üb. das Evangelium des heilig. Marcus*, p. 24 et ss.; *Commentar über das Evang. des h. Lukas*, p. 12 et ss.
(5) *De Evangeliis*, lib. I, p. 52-62, 79-92.
(6) *The Life our life*, p. XLV et ss.
(7) *Manuel biblique*, t. III, p. 42.
(8) Keil, *Commentar über die Evangelien des Marcus und Lukas*, p. 11 et ss., 174 et ss. Etc.
(9) *Einleitung*, p. 29 et ss.
(10) *Grundriss der Einleitung...*, p. 59.
(11) *Die Einheit der vier Evangelien*, Ratisbonne, 1868, p. 507 et ss.
(12) *Commentatio qua Marci evangelium totum e Matthæi et Lucæ commentariis descriptum esse demonstratur*, Iéna, 1789. Cf. Theile, *De trium priorum Evangeliorum necessitudine*, Leipzig 1825; H. J. Mayboom, *Geschiedenis en Critik der Markushypothese*, Amsterdam 1866; etc.
(13) « L'hypothèse de Marc. »
(14) Pour son histoire et sa réfutation, voyez Schanz, *Die Markus-hypothese*, dans la *Theologische Quartalschrift* de Tubingue, 1871, p. 489 et ss.
(15) Cf. Wilke, *Der Urevangelist*, Dresde 1838. Etc.

5° S. Luc a la priorité, S. Matthieu l'imite et le reproduit en partie ; S. Marc les utilise l'un et l'autre (1).

6° S. Luc paraît de nouveau le premier, il est abrégé par S. Marc ; S. Matthieu, venu le troisième, combine leurs deux narrations (2).

Mais ce n'est pas tout pour ce premier groupe de théories. On a encore greffé des suppositions accessoires sur ces hypothèses principales. Ainsi, d'après Düret (3), S. Marc aurait mis à profit l'évangile araméen de S. Matthieu : le traducteur grec de cet évangile se servit ensuite de l'œuvre de S. Marc; S. Luc fit une compilation basée sur ses deux devanciers. Ou bien, S. Marc copie plus ou moins, en les abrégeant, les récits de S. Matthieu et de S. Luc ; mais ceux-ci avaient été tout à fait indépendants l'un de l'autre. Etc. Puis il y a d'autres complications : un *Urmatthæus*, ou Prôto-Matthieu, composé presque uniquement de discours, et servant de base à notre S. Marc actuel ; ces deux sources ont servi à former le premier évangile tel que nous le possédons aujourd'hui ; S. Luc, enfin, a remanié l'*Urmatthæus* et S. Marc (4). Ou encore, un *Urmarkus*, c'est-à-dire Prôto-Marc, servant lui-même à des combinaisons de divers genres (5). Etc.

2. *Deuxième système.* — Les synoptiques ont puisé à tour de rôle à un *Urevangelium*, ou « évangile primitif », composé par un auteur inconnu, pièce qui circula de très bonne heure dans les rangs des premiers chrétiens, mais qui ne tarda pas à disparaître (6). On comprend, d'après cela, qu'il existe des ressemblances très frappantes de fond et de forme entre les trois premiers évangiles, puisqu'ils ont puisé plus ou moins à cette source et qu'ils l'ont même parfois copiée intégralement. On ne s'explique pas moins leurs divergences : elles ont lieu quand ils abandonnent leur modèle commun, pour puiser à d'autres documents, ou quand le modèle a été modifié, altéré.

Tel est le second système, réduit à sa plus simple expression. Mais il se complique à son tour d'une façon prodigieuse, quand on le suit dans les divers développements qu'il a reçus. On assiste à des fusions étranges, à des remaniements qui n'en finissent plus.

1° D'après Eichhorn (7), l'*Urevangelium*, écrit en syro-chaldéen, la langue alors parlée en Palestine, aurait circulé sous quatre formes ou recensions distinctes : S. Matthieu mit à profit la première (A), S. Luc la seconde (B) ; S. Marc utilisa la troisième (C), qui était une combinaison des deux précédentes (A+B) ; la quatrième (D) servit, avec la première, à S. Matthieu et à S. Luc.

---

(1) Cf. Evanson, *The Dissonance of the four generally received Evangelies*, Ipswich 1792 ; etc.

(2) Vogel, dans *Gabler's Journal für theologische Literatur*, 1804, t. I, p. 1 et ss.

(3) *Wiener theolog. Zeitschrift*, 1852, t. IV, 1er et 2e fascicules.

(4) B. Weiss, *Das Marcusevangelium und seine synoptischen Parallelen*, Berlin 1872, préface.

(5) Voyez A. Réville, *Etudes critiques sur l'Evangile selon S. Matthieu*, Leyde, 1862, p. 149 et ss.

(6) Lessing pense que l'*Evangelium ad Hebræos*, serait l'« Evangile source ». Voyez notre commentaire sur l'Evangile selon S. Matth., p. 24-25.

(7) *Allgemeine Bibliothek*, t. V, p. 427 et ss.

2° L'évêque anglican Marsh (1) ne se contente pas de ces cinq documents primitifs (le texte et ses quatre copies altérées) ; il en veut six, savoir :

1) א, l'original araméen de l'évangile source ;
2) א *g*, sa traduction en grec ;
3) א+α+A, c'est-à-dire, une copie de א, mais altérée et renfermant de nouveaux passages ;
4) א+β+B, autre copie de א, avec d'autres altérations et d'autres additions :
5) א+γ+Γ, troisième copie remaniée de א ;
6) ב, une collection de discours, paraboles et autres paroles de Jésus, compilée sans ordre chronologique.

Cela posé, il reconstitue comme il suit nos trois synoptiques : l'évangile hébreu de S. Matthieu est formé de א+ב+α+A+γ+Γ ; l'évangile selon S. Marc a pour bases : א+α+A+β+B+א*g* ; l'évangile selon S. Luc : א+ב+β+B+γ+Γ+א*g* ; enfin, l'évangile grec de S. Matthieu est une traduction de son évangile hébreu, avec des additions empruntées à א*g*, et aux livres de S. Marc et de S. Luc.

3° Comme si Eichhorn eût été jaloux d'une telle richesse, il ne tarda pas à modifier son système, en ajoutant aux quatre copies de l'*Urevangelium* leurs traductions en grec, et plusieurs autres combinaisons qui portèrent à douze le nombre des documents nécessaires (2).

4° Gratz (3) chercha, un peu plus tard, à simplifier cette genèse par trop compliquée des synoptiques, et il se contenta de trois documents: l'*Urevangelium* syro-chaldéen, sa traduction grecque, et quelques fragments évangéliques très courts.

5° Au lieu de cet évangile primitif, unique malgré ses remaniements, Ewald, Wittichen, etc., ont admis plusieurs sources écrites, qui, a-t-on dit finement, se seraient superposées dans nos évangiles comme les couches d'un terrain d'alluvion.

D'après Ewald, il y aurait eu : *a*) un évangile primitif, écrit en grec et racontant les principaux traits de la vie de Notre-Seigneur : *b*) une collection des discours de Jésus (4), composée en hébreu par S. Matthieu ; *c*) l'évangile actuel de S. Marc, rédigé à l'aide soit de cet évangile primitif, soit de cette collection de discours ; *d*) un livre contenant les faits les plus relevés de la vie de Jésus-Christ (5), tels que la tentation, etc. ; *e*)

(1) Dans un ouvrage traduit par Rosenmüller, sous ce titre : *Abhandlung über Entstehung und Abfassung unserer drei ersten Evangelien*, Gœttingue, 1804, p. 284 et ss. Cf. H. W. Meyer, *Das Evangelium des Matthæus*, 3e édit., p. 25 ; Δαμαλᾶς, Ἑρμηνεία εἰς τὴν Καινὴν Διαθήκην, t. I, p. 127 et suiv. ; Thomson, *Word, Work and Will*, p. 9 et suiv.

(2) *Einleitung in das Neue Testament*, t. I, p. 353 et ss.

(3) *Neuer Versuch die Entstehung der drei ersten Evangelien zu erklæren*, Tubingue 1812. Bertholdt, *Histor.-krit. Einleitung in sæmmtliche kanon. und apocryph. Schriften des Alt. und Neuen Testam.*, p. 1295 et ss., se contente de l'Évangile primitif ; de même Bleek, *Einleitung in das Neue Testament*, p. 259 et ss. de la deuxième édition.

(4) *Die Spruchsammlung*, comme s'exprime Ewald.

(5) *Das Buch der hœheren Geschichte.*

l'Évangile actuel de S. Matthieu ; *f, g, h*), trois autres écrits renfermant divers autres récits (1) ; *i*) enfin, l'Évangile actuel de S. Luc, qui serait la résultante des huit documents qui précèdent, fondus ensembles, ou la neuvième transformation de l'Évangile primitif (2).

Au dire de M. Wittichen (3), trois documents principaux, plus ou moins remaniés, suffisent pour tout expliquer : A servit de base première à S. Marc : B, à S. Matthieu et à S. Luc ; C, à S. Jean. Quelque temps avant la ruine de Jérusalem, un compilateur palestinien forma un *Urmatthæus* ou *Prôto-Matthieu*, au moyen de la source A remaniée, et de B. Plus tard, après la ruine de Jérusalem, et en dehors de la Palestine, un autre compilateur retravailla le document A, le combina avec B, et forma *Prôto-Luc*, après avoir ajouté divers traits empruntés ailleurs. Plus tard encore, en Palestine, nouvelle recension de *Prôto-Matthieu ;* et à Rome, remaniement analogue de *Prôto-Luc*, de manière à produire *Deutéro-Matthieu* et *Deutéro-Luc*, lesquels, par l'insertion des récits relatifs à l'enfance de Jésus et de quelques autres épisodes, devinrent peu à peu nos évangiles actuels selon S. Matthieu et selon S. Luc. Enfin, notre S. Marc canonique est un mélange de A et de *Deutéro-Matthieu*.

M. Renan aussi est d'un avis semblable, qu'il développe à sa manière pittoresque, moins lourde que le gros genre allemand : « Il y avait, avant la rédaction du premier évangile, des paquets de discours et de paraboles, où les paroles de Jésus étaient classées d'après des raisons purement extérieures. L'auteur du premier évangile trouva ces paquets déjà faits et les inséra dans le texte de Marc, qui lui servait de canevas, tout ficelés, sans briser le léger fil qui les reliait (4). »

3. *Troisième système.* — On a essayé enfin d'expliquer les rapports d'harmonie et de divergence que nous avons signalés entre les évangiles synoptiques, par l'existence d'une tradition orale, qui se serait formée de très bonne heure sur l'histoire de N.-S. Jésus-Christ, mais qui n'eût pas été absolument la même partout, présentant au contraire çà et là des variantes plus ou moins accentuées. Nos trois évangélistes mirent à profit cette tradition pour la composition de leurs récits : ils se ressemblent toutes les fois que leur source orale était identique en tous lieux ; ils diffèrent les uns des autres quand elle avait subi des modifications, ou lorsqu'ils ne s'astreignent pas à la suivre servilement.

Tel est l'énoncé général de cette troisième hypothèse, qui a toujours été la plus en faveur auprès des exégètes catholiques (5), et qu'ont aussi adoptée beaucoup de critiques protestants (6).

---

(1) *Das sechste nachweisbare Buch, das siebente nachweisbare Buch, das achte nachweisbare Buch.*

(2) Ewald, *Geschichte Christus*, 3e édit., 1867, p. 188 et ss. Mais voyez surtout le volume intitulé *Die drei ersten Evangelien*, Gœttingue 1850, et notre Appendice II.

(3) *Leben Jesu*, 1876, p. 42 et ss.

(4) *Les évangiles et la première génération contemporaine*, Paris 1877, p. 177. Ce n'est pas plus difficile que cela !

(5) Entre autres, les Drs Haneberg, Friedlieb, Bisping, Kaulen, les Pères Knabenbauer et Cornely, Mgr Meignan, M. l'abbé Le Camus, etc.

(6) Qu'il suffise de mentionner, parmi les plus connus, Herder, Credner, Guericke, de Wette, Norton, Westcott, Wetzel, Keil, et surtout Gieseler. *Histor.-kritischer Versuch, über die Entstehung und die frühesten Schicksale der schriftlichen Evangelien*, Leipzig 1878.

Il sera bon d'ajouter quelques détails, qui permettront de mieux comprendre notre bref exposé.

« Les apôtres du Christ, dit l'historien Eusèbe (1), purifiés dans leur vie et ornés de toutes les vertus dans leur âme, mais rudes et incultes dans leur langage, ont annoncé le règne de Dieu au monde entier, avec le seul secours de la puissance de Jésus-Christ, par laquelle ils ont opéré tant de miracles. Ils n'étaient pas préoccupés d'écrire des livres, étant revêtus d'un ministère bien autrement grand et surhumain ».

Cette prédication, ou κήρυγμα, comme la nomme S. Paul (2), s'exerça aussitôt après la Pentecôte, selon l'ordre du Sauveur lui-même (3), et elle répandit peu à peu l'évangile dans tout le monde romain.

Elle était avant tout historique. Nous l'avons dit plus haut (4), ses principaux éléments consistaient dans les actions, les paroles, les souffrances, la mort et la résurrection de N.-S. Jésus-Christ. Assidue et fréquente, elle dut bientôt prendre une forme arrêtée, et pour l'ensemble des faits à exposer, et pour les détails secondaires, et même jusqu'à un certain point pour les expressions et la diction. En effet, quand un même homme, — prédicateur, orateur civil, professeur, cicérone, — a souvent à parler des mêmes choses, il ne tarde pas à le faire d'après une marche uniforme, et en reproduisant ses premiers récits. Qui n'a été témoin vingt fois de ce phénomène?

Les apôtres avaient, d'ailleurs, un grand intérêt à fixer au moins en gros la matière et la forme de la prédication évangélique, pour la mieux inculquer aux missionnaires secondaires qu'ils envoyaient dans toutes les directions. Nous disons : « au moins en gros », car le Dr Gieseler, et d'autres à sa suite, ont beaucoup exagéré, en prétendant que « la tradition primitive avait été fixée d'autorité, et qu'elle était devenue le catéchisme obligatoire des missionnaires du texte apostolique » (5).

Ainsi se forma, d'abord en syro-chaldéen pour les juifs de Palestine, puis en grec pour les juifs dits hellénistiques, puis encore en grec, mais avec des remaniements pour les païens, une παράδοσις (tradition orale) assez fixe. Les πολλοί dont parle S. Luc dans son prologue (6) la fixèrent davantage encore, lorsqu'ils en consignèrent différentes portions par écrit : les évangélistes canoniques firent le reste.

V. — *Examen des systèmes.* — Rappelons d'abord le principe cité plus haut (7) : on ne peut se lancer dans l'étude de cette question délicate avec quelque espoir de la trancher convenablement, qu'à la condition expresse de ne pas quitter le domaine de l'histoire.

1. Le *premier système* a précisément contre lui : 1° le manque d'une

---

(1) *Hist. eccl.*, III, 24.
(2) Tit. III, 3.
(3) Matth. XXVIII, 19 : « Euntes docete omnes gentes ».
(4) Pages 15-18.
(5) F. Godet, *Commentaire sur l'Evangile de S. Luc*, Neuchatel 1872, 2e édit., t. II, p. 553 et ss.
(6) I, 1. Voyez notre commentaire, p. 27.
(7) Page 41.

base historique sérieuse. On a pourtant essayé, avec un grand déploiement d'érudition, de lui trouver des partisans chez les Pères et au moyen-âge, longtemps avant qu'il fût de mode de s'occuper *ex professo* des rapports mutuels des synoptiques (1). C'est ainsi qu'ont été allégués divers passages de Victor d'Antioche (2), de S. Epiphane (3), d'Origène (4), et plus particulièrement les lignes suivantes de S. Augustin : « Marcus eum (Matthæum) subsecutus, tanquam pedisequus et breviator ejus videtur. Cum solo quippe Joanne nihil dixit ; solus ipse perpauca, cum solo Luca pauciora ; cum Matthæo vero plurima, et multa pene totidem atque ipsis verbis, sive cum solo, sive cum ceteris consonante... Et quamvis singuli suum quemdam narrandi ordinem tenuisse videantur, non tamen unusquisque eorum velut alterius præcedentis ignarus voluisse scribere reperitur, vel ignorata prætermisisse quæ scripsisse alius invenitur, sed sicut unicuique inspiratum est, non superfluam cooperationem sui laboris adjunxit » (5).

Mais n'a-t-on pas pressé, plus qu'il ne convenait, le sens de tous ces textes ? C'est ce que nous croyons avec le P. Cornely (6), dont nous citerons intégralement la brève, mais énergique protestation : « (Hi) textus patristici *plerique* nihil aliud dicunt, nisi alterum evangelistam altero brevius vel fusius scripsisse, *pauci* etiam probant ex *juniorum* quorumdam Patrum sententia posteriores evangelistas priorum opera cognovisse. At animadvertas velim a.) Patres illos juniores hanc sententiam non velut traditam referre, sed ex Evangeliorum indole quodammodo derivare ; b.) systematis, quod impugnamus, patronos aliquid omnino diversi statuere, quum priorum evangelistarum opera posterioribus *fontes* fuisse dicant, quod nullus ex Patribus insinuavit ; c.) antiquiores demum Patres non tantum *mutuum usum*, sed etiam *cognitionem* præcedentium evangeliorum negare. Quam longe autem juniores abfuerint, ut evangelistas prædecessorum opera velut fontes adhibuisse dicerent, inter alios præclare docet S. Chrysostomus, qui... *frequenter* inculcat apparentes inter Evangelia contradictiones ideo esse permissas, ne quis *ex mutuo et humano consensu* ea esse conscripta putaret, utque omnes consonantiam eorum a Spiritu Sancto ducere originem viderent ».

2° Non seulement ce système ne s'appuie pas sur la tradition historique, mais plusieurs des théories subsidiaires qui le composent dans son ensemble (7) sont directement et ouvertement en lutte avec cette tradition,

---

(1) Voyez surtout Schanz, *Probleme der Einleitung bei den Vætern*, Theolog. Quartalschrift de Tubingue, 1879, p. 72 et ss. ; *Commentar über das Evangelium des heil. Marcus*, 1881, p. 24 et suiv. ; *Die Traditionshypothese*, Theolog. Quartalschrift, 1885, p. 222 et suiv.
(2) Cf. Cramer, *Catena in Marc.*, I, 13, 15, etc.
(3) *Hær.* LI, 6.
(4) *Homil. in Joan.*, *tom.* IX.
(5) *De consensu evangelist.*, I, 2, 4.
(6) *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. III p. 183. Les mots soulignés l'ont été par l'auteur lui-même.
(7) Voyez les pages 41-43.

puisqu'elles font apparaître les trois synoptiques dans un ordre chronologique contredit par elle (1).

3° Rien de plus subjectif, partant de plus arbitraire, que les détails de ce système. Comment n'en serait-il pas ainsi, quand on se fait fort, par exemple, de démontrer par le menu des propositions du genre de celle-ci : « Une foule de phénomènes tentent à démontrer que le premier évangéliste a transcrit le *Prôto-Marc* de mémoire, tandis que le second l'aurait plutôt copié » (2)?

4° Aussi, nous l'avons vu, les partisans de ce système ne peuvent-ils s'accorder entre eux; ils se réfutent par là-même réciproquement. « Keim voit clairement que le but de S. Marc a été de réunir les deux autres évangiles dans le sien, en se mettant, dans la première partie de son récit, sous la conduite de S. Luc; dans la seconde, sous celle de S. Matthieu. MM. Reuss et Réville ne voient pas avec moins de clarté que S. Marc est vraiment le plus original des trois synoptiques. Néanmoins, d'après Hilgenfeld, le second évangile ne dépend que du premier et est tout à fait indépendant du second (3). » Quelle conclusion tirer de ce « chaos d'opinions (4) », sinon que c'est la méthode même qui est en faute? « Les critiques les plus éminents, une fois abandonnés à une appréciation tout individuelle, sans être guidés par aucune tradition, portent les jugements les plus divers sur les mêmes textes... Il en résulte que la science ne possède aucun critère certain pour opérer des distinctions si délicates; nous sommes même persuadé qu'elle ne le possèdera jamais, et que, dans cette voie, il n'y a pas de limite à l'arbitraire de la critique » (5).

5° Ce système peut, jusqu'à un certain point, expliquer l'harmonie souvent très remarquable des synoptiques; mais il a le tort de ne pas rendre compte de leurs divergences, et aussi de la méthode propre à chacun. « D'où vient que la ressemblance est intermittente, et cela non seulement dans le même récit, mais dans le même paragraphe, dans la même phrase? S. Luc copierait servilement S. Matthieu pendant un quart de ligne; puis il s'affranchirait de lui dans le quart suivant? Mais, c'est un jeu, si le sens est le même; c'est pis encore, si le changement modifie le sens... Voilà donc notre auteur empruntant trois mots à un document, deux à un autre..., et cela dans chaque phrase d'un bout à l'autre de son écrit! Qui peut admettre l'idée d'un pareil placage?... Non, une pareille œuvre de marqueterie ne fût jamais devenue cette narration constante, simple

---

(1) Voyez nos introductions particulières aux trois premiers évangiles.

(2) A. Réville, *Etudes critiques sur l'Evangile selon S. Matthieu*, p. 151 et ss.

(3) Thomson, *Word, Wortk and Will*, p. 21.

(4) *Ibid.*, p. 19.

(5) De Pressensé, *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre*, p. 18) et suiv. de la 1re édition. Cf. Westcott, *An Introduction to the Study of the Gospels*, 5e édit., p. 197. « On a parcouru le cercle des six hypothèses possibles, en donnant la priorité absolue ou relative, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, sans arriver à une conclusion satisfaisante : et ce que l'on trouve de plus incontestable dans la masse des arguments exposés, c'est qu'impitoyablement ils se ruinent les uns les autres. » Le Camus, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. I, p. 36.

et limpide que nous admirons dans notre évangile (1). » C'est là, certainement, une difficulté insurmontable.

6° De plus, ce système est contraire au genre de composition qui existait au temps apostolique, spécialement parmi les Juifs ; il suppose des habitudes littéraires beaucoup plus semblables aux nôtres qu'à celles de cette lointaine époque. Aujourd'hui, on cite volontiers, on fait des assemblages de textes plus anciens, etc. : pratiques alors inconnues.

7° Enfin, la méthode ainsi prêtée aux écrivains sacrés est-elle bien digne d'eux? Sans doute, elle n'a rien d'absolument contraire au dogme de l'inspiration ; néanmoins, un pareil amalgame, une telle liberté prise avec les paroles et les actions du Sauveur seraient choquants et irrespectueux : cela « laisserait croire que les évangélistes n'ont pas eu l'un vis-à-vis de l'autre la haute idée d'exactitude et de véracité que nous leur supposons » (2). Ils sembleraient, en effet, se contredire mutuellement.

En somme, le premier système est « tout à fait invraisemblable, et il est surprenant qu'on ait fait pour lui une telle dépense de temps et de science » (3). Et qui ne se chargerait, en vingt-quatre heures, de faire paraître un nouvel évangile d'après ce procédé?

2. Nous rejetterons le *second système*, pour des motifs tout à fait semblables à ceux qui nous ont forcé d'attaquer le premier.

1° Lui aussi, il est dépourvu de toute base historique. Et pourtant, s'il eût existé autrefois un *Urevangelium* écrit, son importance l'aurait certainement empêché de disparaître ; il se serait conservé à côté des évangiles secondaires auxquels on prétend qu'il a servi de source (4). Les évangiles apocryphes nous sont bien parvenus ! On ne conçoit pas la perte d'un tel document, qui, nous dit-on, circulait de main en main parmi les premiers chrétiens ; or, non seulement l'original araméen a péri, mais toutes les traductions grecques qu'on prétend en avoir été faites sont elles-mêmes perdues. Cet évangile-source et toutes les autres pièces analogues supposées par Ewald, etc., sont donc des chimères.

On a essayé, il est vrai, de découvrir dans l'antiquité des traces de l'*Urevangelium*, et l'on a allégué en faveur de son existence plusieurs passages qui remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Par exemple, cette ligne de Celse, citée par Origène (5) : « Les chrétiens μεταχαράττουσι τὸ εὐαγγέλιον ἐκ τῆς πρώτης γραφῆς ». Ou ces mots de S. Epiphane (6) : « Les trois premiers évangiles ont puisé ἐξ αὐτῆς τῆς πηγῆς, à la

---

(1) Godet, *Commentaire sur l'Evangile de S. Luc*, t. II, p. 534 de la 2e édition. « Faut-il supposer que saint Marc, par exemple, en composant son évangile, a pris entre ses mains l'évangile de saint Matthieu, qu'il a ici laissé le texte intact, que là il a effacé et plus loin ajouté suivant l'opportunité? J'ai peine à supposer ce travail de révision ; et si les additions ne me répugnent point, les suppressions m'étonnent. L'intérêt croissant qui s'attachait aux évangiles faisait désirer des additions et non des retranchements ». Mgr Meignan, *Les Evangiles et la critique au XIXe siècle*, 1864, p. 415.

(2) Le Camus, *loc. cit.*, p. 37.

(3) L. Abbott, *Matthiew and Mark*, p. 36.

(4) « Les copies et les commentaires ne détruisent pas les textes originaux. » Mgr. Meignan, *Les Evangiles et la critique*, p. 412 de la 1re édit.

(5) *C. Cels.*, II, 27.

(6) *Hær.*, II, 51, 6.

même source ». Surtout, la phrase célèbre de Papias (1) : « S. Matthieu a écrit en hébreu les λόγια du Seigneur, et chacun les a interprétés selon qu'il en était capable (2) ». Mais la πρώτη γραφή de Celse, la πηγή de S. Epiphane, les λόγια de Papias n'ont rien de commun avec l'*Urevangelium* écrit : Celse désigne simplement nos évangiles canoniques ; S. Epiphane veut dire que les évangélistes ont été inspirés par le même Esprit de Dieu ; les λόγια de Papias ne diffèrent pas de l'évangile selon S. Matthieu tel que nous le lisons aujourd'hui. Par conséquent, *falsum suppositum*.

2° Si le premier système était arbitraire, que dire de celui-ci ? On l'a vu par son seul énoncé, il est, dans son ensemble et dans ses détails, une œuvre de pure imagination. Il multiplie les suppositions de la façon la plus gratuite, créant tout exprès de nouveaux documents selon les besoins de la cause, et sans autres motifs que ces besoins mêmes. M. Wallon (3) flagelle ce procédé comme il le mérite : « A l'aide de ces machines, on parvient à faire fonctionner assez convenablement l'Evangile primitif. Mais que devient le sens commun ? Cela nous rappelle le temps où les astronomes faisaient tourner le ciel autour de la terre. Le soleil, les étoiles, enchâssés dans leur sphère respective, tournaient sans donner aux savants trop d'embarras ; mais les planètes, celles qui renferment la terre dans leur orbite et celles qui, enfermées dans l'orbite de la terre, demandent, pour présenter les mêmes apparences, une combinaison de mouvements bien plus compliqués ! Les savants ne s'étaient pas découragés pourtant ; et à force de chercher, on avait trouvé un système de rouage si habilement disposé, qu'on rendait raison de tout. Mais cela, au fond, était absurde ».

3° Rien de plus incompatible encore avec la simplicité des écrivains de ces temps, et surtout avec l'originalité de chacun de nos évangélistes sous le double rapport des idées et du style. Et puis, phénomène étrange, « à une même source, un littérateur grec, tel que S. Luc, puise ses araméismes ; un juif, comme S. Matthieu, emprunte son grec souvent très pur, et S. Marc, ses expressions latines grécisées » (4).

4° Et, de nouveau, le côté théologique de la question. « Que l'on prenne, par exemple, l'oraison dominicale (dans les récits de S. Matthieu et de S. Luc). Il n'est pas moins impossible d'imaginer un texte commun, d'où les deux évangélistes auraient tiré la teneur de ce formulaire que chacun nous a transmise, que de faire dériver une de ces recensions de l'autre, à moins d'attribuer à l'un ou à l'autre, à l'égard d'une très solennelle parole du Maître, une inconcevable liberté » (5). Quelle confiance mériteraient nos synoptiques, s'ils s'étaient bornés à faire d'un bout à l'autre de leurs écrits un amalgame de ce genre ?

---

(1) Ap. Euseb., *Hist. eccl.*, III, 40, 17.
(2) Nous ne parlons que pour mémoire de l'opinion d'après laquelle les textes de S. Paul, Rom. II, 16, et I Thess. IV, 15, démontreraient l'existence du fameux document en question.
(3) *De la croyance due à l'Évangile*, Paris 1858, p. 172-173.
(4) Le Camus, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e édit., t. I. p. 36, d'après M. Godet.
(5) Godet, *Commentaire de l'Evangile selon S. Luc*, 3e édit., t. II, p. 545.

D'où il suit que la seconde théorie « possède presque tous les défauts que l'on peut reprocher à une hypothèse de ce genre (1) », et qu' « elle ne se légitime ni en fait ni en droit ». M. Davidson (2) la juge brièvement, mais énergiquement, lorsqu'il l'accuse d'être *clumsy*, *laboured*, *inadequate*, c'est-à-dire, « gauche, pénible, insuffisante ».

3. *Critique du troisième système.* — Autant il nous paraît difficile d'expliquer par les deux hypothèses qui précèdent le problème exégétique dont nous cherchons la solution, autant la tradition orale nous semble trancher la difficulté dans tous les sens. Cette théorie, en effet, réunit de très précieux avantages, et elle évite, d'autre part, les inconvénients signalés.

1° Elle est très conforme, on l'a vu par son seul exposé (3), à l'histoire de la fondation du christianisme, telle que nous la représentent le livre des Actes et les épîtres apostoliques.

Lisez, en les comparant l'un à l'autre, le discours de S. Pierre à Césarée (4) et le discours de S. Paul à Antioche (5) : c'est, de part et d'autre, la même méthode, un abrégé de la vie de N.-S. Jésus-Christ pour démontrer qu'il est le Christ, Fils de Dieu; et cette méthode est celle que nous retrouvons, agrandie et développée, dans les récits évangéliques (6). S. Luc ne dit-il pas en propres termes, dès les premières lignes de sa narration (7), qu'il s'est appuyé tout spécialement sur la tradition orale? Notez en particulier les mots καθὼς παρέδοσαν ἡμῖν οἱ ἀπ' ἀρχῆς αὐτόπται καὶ ὑπηρέται γενόμενοι τοῦ λόγου, et περὶ ὧν κατηχήθης λόγων, si expressifs dans le texte grec, puisqu'ils mentionnent directement ce qu'on appelait la « paradose », la « catéchèse », ou la tradition orale remontant jusqu'aux témoins oculaires, les apôtres.

2° Les premiers écrivains ecclésiastiques, lorsqu'ils signalent les sources immédiates auxquelles puisèrent les évangélistes, ne manquent pas de nous renvoyer, à leur tour, à la tradition apostolique. Ils affirment d'une voix unanime que la catéchèse de S. Pierre servit de base à saint Marc pour la composition de son évangile. « Ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, ne rien admettre qu'il ne l'eût appris de la bouche de Pierre », voilà sa règle, d'après Papias (8). De là le titre d'ἑρμηνευτὴς Πέτρου, *interpres Petri*, que S. Marc porta de très bonne heure; de là le nom de « Mémoires de Pierre », appliqué par S. Justin à sa composition (9). De même pour S. Luc, dont S. Paul fut l'*illuminator* (10), et dont

---

(1) Smith, *Dictionary of the Bible*, au mot Gospel.
(2) *Introduction to the Study of the New Testament*, t. I, p. 451.
(3) Pages 45-46.
(4) Act. x. 34-43.
(5) Act. xiii, 16-41.
(6) Voyez aussi Act. i, 22; ii, 42, etc.
(7) Luc. i, 1-4. Voyez notre commentaire.
(8) Ap. Euseb., *Hist. eccl.*, iii, 39.
(9) Voyez les textes, intégralement cités dans notre commentaire sur l'Evangile selon S. Marc, p. 4-5, 11.
(10) Tertullien, *Contr. Marcion.*, iv, 1.

l'évangile n'est autre que celui de l'apôtre des nations (1). N'est-ce pas là, en vérité, une grande force pour le système de l'évangile oral, servant de source aux premiers évangiles écrits ? Nous n'argumentons pas, nous, d'après un raisonnement *a priori*, mais « nous sommes en présence d'un fait positif », ainsi qu'on l'a dit très justement.

3° De plus, ce système est parfaitement d'accord avec les habitudes littéraires des anciens en général, et particulièrement des Juifs.

Qui ne connaît ce trait, raconté par Denys d'Halicarnasse, à propos des chantres qui portaient en tous lieux les poésies d'Homère, longtemps avant qu'elles ne fussent écrites ? « Ils distribuaient, dit-il (2), leurs récits par nations et par villes, ne les reproduisant pas toujours dans le même ordre, mais ayant toujours en vue le but unique et commun de faire connaître tous ces souvenirs autant qu'ils s'étaient conservés, sans y rien ajouter comme sans en rien perdre. » Quant aux Juifs, c'était chez eux un principe rigoureux, d'après lequel le Talmud entier fut composé, que lorsqu'on cite les paroles d'un maître, — et ce genre de paroles forme le fond des évangiles, — il faut toujours les citer littéralement : *Verba præceptoris sine ulla immutatione, ut prolata ab illo fuerant, erant recitanda, ne diversa illi affingeretur sententia* (3). Aujourd'hui, on ne voudrait plus s'astreindre absolument à cette méthode, parce qu'on désire la variété et l'originalité ; mais, alors, sa monotonie même plaisait aux auditeurs, sans compter qu'elle facilitait singulièrement la tâche des prédicateurs (4).

4° Les actes et les discours qui formaient le fond de cette tradition orale, et qui forment encore le fond de nos évangiles, sont simples, saillants, relativement peu nombreux ; par suite, faciles à retenir. S. Irénée raconte (5) que S. Polycarpe avait gardé le souvenir détaillé de tout ce que les apôtres lui avaient appris : « Illa quæ ab eis de Domino audierat *deque miraculis et doctrina ejus omnia*, quomodo ab iis qui Verbi vitam ipsi conspexerant, acceperat, *fideliter retulisse Scripturis consona.* » Nous trouvons un trait semblable dans les *Recognitiones apostolicæ* (6), où l'on prête ce langage au prince des apôtres : « In consuetudine habui verba Domini mei (Jesu Christi), quæ ab ipso audieram, revocare ad memoriam, et pro ipsorum desiderio suscitari animis meis et cogitationibus imperavi, ut evigilans ad ea *et singula quæque recolens et retexens possim memoriter retinere* ».

5° Enfin, cette théorie est celle qui explique le mieux, sans violence d'aucune sorte, les deux parties du problème, c'est-à-dire, tout ensemble, les ressemblances et les divergences qui existent entre les trois premiers évangélistes. « Puisant tous à une même source, ils se ressemblent ; mais

---

(1) S. Irénée, Origène, etc. Voyez notre commentaire sur l'Evangile selon S. Luc, p. 9 et suiv.
(2) *Judic. de Thucyd.*, édit. Sylburg, t. II, p. 138.
(3) Traité *Schabbat*, fol. 15, a.
(4) S. Basile le Grand, raconte, *De Spiritu sancto*, c. 27, que jusqu'à son époque les prières et les formules liturgiques se transmirent de mémoire, « par un enseignement non écrit ».
(5) *Ad Florin. fragm.* Cf. Euseb. *Hist. eccl.*, v, 20.
(6) II, 1.

la source étant orale, moins précise qu'un écrit, plus d'une fois ils peuvent varier » (1). Harmonie dans le choix des matériaux, dans leur arrangement général et particulier, coïncidences verbales, tout cela se conçoit très naturellement ; mais on comprend aussi les différences, la catéchèse n'étant point partout absolument la même, sans parler de l'individualité des écrivains.

La tradition orale, tel fut donc, selon toute vraisemblance, le noyau primitif des évangiles synoptiques. Toutefois, nous n'embrassons pas ce système d'une manière exclusive. En lui donnant la part principale, nous ne saurions exclure, dans une certaine mesure, l'emploi des documents écrits. S. Luc semble affirmer qu'il a eu recours à des sources de ce genre pour composer sa narration : *Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt rerum* (2). Du reste, il était difficile d'exposer certains détails, comme les généalogies (3), sans avoir sous les yeux des documents en quelque sorte officiels. Peut-être aussi S. Luc, venu en dernier lieu, aura-t-il fait un usage, mais très modéré, des œuvres de ses devanciers ; de même que S. Marc a pu avoir entre ses mains l'évangile selon S. Matthieu.

III. — LES RAPPORTS DU QUATRIÈME ÉVANGILE AVEC LES TROIS PREMIERS.

Ici, le problème change de forme, et la question est beaucoup moins compliquée ; car, à vrai dire, le quatrième évangile est seul de son espèce, et ne ressemble à aucun des trois premiers.

« Il est impossible, dit M. Westcott (4), de passer des évangiles synoptiques à celui de S. Jean, sans s'apercevoir que cette transition implique le passage d'un monde de la pensée à un autre monde. Pour faire disparaître le contraste qui existe, soit pour la forme, soit pour l'esprit, entre les premières narrations et la dernière, il ne suffit ni d'être familiarisé avec l'enseignement général des évangiles, ni de posséder une large conception du caractère du Sauveur. La reconnaissance pleine et entière de ce contraste est la première condition requise pour comprendre l'harmonie essentielle des récits ».

Déjà, et à plusieurs reprises (5), nous avons nous-même reconnu sans ambages ce fait indéniable ; il ne nous reste qu'à mettre davantage encore les divergences en relief par quelques citations détaillées (6).

---

(1) Le Camus, *loc. cit.*, p. 39.
(2) Luc. I, 1.
(3) Matth. I, 1-18 ; Luc. III, 23-38.
(4) *Introduction to the Study of the Gospels*, p. 249 de la 5e édition.
(5) Pages 26-27.
(6) Voyez Mœller, *De genii et indolis evangelii Joannis priorumque evangeliorum diversa ratione*, Vratisl. 1816 ; F. Fleck, *De imagine Christi Joannea et synoptica*, Leipzig 1831 ; J. Langen, *Grundriss der Einleitung in das Neue Testament*, p. 76 et ss. ; J. Grimm, *Die Einheit der vier Evangelien*, p. 590 et ss. ; Westcott, *An introduction to the Study of the Gospels*. p. 249 et ss. de la 5e édit. ; Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. III, p. 261 et ss. : F.-X. Pœlzl, *Kurzgefasster Commentar zu den vier heilig. Evangelien*, t. III, p. XIX et ss.

I. *Les différences entre le quatrième évangile et les trois premiers.* — Ouvrez un *Synopsis*, et vous verrez promptement, d'un seul coup d'œil, combien sont rares les passages où S. Jean se rencontre avec les trois autres évangélistes. On a calculé que les points communs aux quatre narrations n'équivalent pas à la douzième partie du récit de l'apôtre bien-aimé (1). « On ne peut comparer le quatrième évangile avec les premiers, car il occupe un terrain différent (2). »

Presque tout, en effet, est nouveau : des voyages spéciaux en Judée et à Jérusalem, à l'occasion de plusieurs fêtes ; très peu de faits, mais, en grande partie, des discours qu'on ne retrouve pas ailleurs ; ces faits, nouveaux eux-mêmes, tandis que des épisodes du plus grand intérêt, et, ce semble, de la dernière importance, sont passés sous silence : par exemple, la tentation de Notre-Seigneur, son baptême, sa transfiguration, l'institution de l'Eucharistie, etc. Aspect très différent des actes et de l'enseignement de Jésus : au lieu de converser familièrement avec les siens ou avec le bon peuple de Galilée, il discute avec les hiérarques dans la capitale juive ; et, même quand il adresse la parole à ses disciples, sa prédication revêt un caractère plus relevé, plus abstrait (3). La « manière », en somme, n'est plus la même, de sorte que la divergence semblerait porter jusque sur la personne du divin Jésus des évangiles.

Ce fait, du reste, a été constaté de longue date, et les saints Pères lui ont fort bien assigné sa vraie cause. « Quum duæ virtutes, dit S. Augustin (4), propositæ sint animæ humanæ, una activa, altera contemplativa, illa qua itur, ista qua pervenitur, illa qua laboratur, ut cor mundetur ad videndum Deum, ista qua vacatur et videtur Deus : illa est in præceptis exercendæ vitæ hujus temporalis, ista in doctrina vitæ illius sempiternæ, ac per hoc illa operatur, ista requiescit, quia illa est in purgatione peccatorum, ista in lumine purgatorum ; ac per hoc in hac vita mortali, illa est in opere bonæ conversationis, ista vero magis in fide et apud perpaucos per speculum in ænigmate et ex parte in aliqua visione incommutabilis veritatis... Ex quo intelligi datur, si diligenter advertas, tres Evangelistas temporalia facta Domini et dicta, quæ ad informandos mores vitæ præsentis maxime valerent, copiosius persecutos, circa illam activam virtutem fuisse versatos, Joannem vero facta Domini multo pauciora narrantem, dicta vero ejus, ea præsertim quæ Trinitatis unitatem et vitæ æternæ felicitatem insinuarent, diligentius et uberius conscribentem, in virtute contemplativa commendanda suam intentionem prædicationemque tenuisse ».

C'est ce que Clément d'Alexandrie a exprimé plus brièvement et plus énergiquement par deux épithètes célèbres, en donnant aux trois premiers évangiles le surnom de σωματικά, c'est-à-dire, de corporels, de matériels d'une certaine manière, par comparaison avec le quatrième, qui est tout spirituel, πνευματικόν (5).

(1) Voyez F. Kaulen, *Einleitung*, p. 377. Cf. A. Maier, *Einleitung*, p. 125 et ss.
(2) Thomson, *Word, Work and Will*, p. 2.
(3) Voyez notre commentaire sur l'Evangile selon S. Jean, Introduction, p. LI-LII.
(4) *De consensu evangel.*, I, 5.
(5) Ap. Euseb., *Hist. eccl.* VI, 14. Voyez notre *Commentaire de l'Evangile selon S. Jean*, p. LI.

Mais, hâtons-nous d'ajouter qu'il y a bien loin de cette divergence, quelque grande qu'elle soit, à la contradiction perpétuelle, de sujet et de genre, que les rationalistes contemporains prétendent découvrir entre S. Jean et les synoptiques.

L'œuvre est « foncièrement différente », écrit M. Reuss, l'un des auteurs qui se sont occupés le plus récemment de cette question (1). « Aussi, continue-t-il en son langage passionné, rien n'est obscur comme l'amalgame du texte de ce dernier (S. Jean) avec le leur (celui des synoptiques), tel qu'on le voit dans certaines éditions modernes de la Synopse. Par cette sotte méthode, le texte johannique, dont tous les éléments se tiennent..., est affreusement disloqué, déchiré, écartelé; le plan du livre est voilé, et ce qu'il a de plus caractéristique, de plus individuel, est décoloré, rendu méconnaissable, et se perd, sans que l'intelligence y gagne le moins du monde. Et tout cela par suite de cette ridicule lubie, qui prétend reconstruire, ou plutôt découvrir, la chronologie des événements, dont les évangélistes ne savaient plus rien eux-mêmes » (2).

La tendance polémique a égaré tristement M. Reuss, qui, souvent, fait preuve d'un jugement plus sûr. Elle a égaré plus d'un autre partisan de la critique dite négative; par exemple, ceux qui prétendent que le Jésus des synoptiques est un simple moraliste, tandis que celui du quatrième évangéliste serait « un mystique spéculatif ». Mais, pour pouvoir rejeter l'œuvre de S. Jean comme apocryphe, il fallait bien recourir à des moyens semblables, et la montrer comme la contre-partie de celle des premiers évangiles. Tout ce que prouvent ces soi-disant critiques, en parlant de la sorte, c'est, dit fort bien M. Kaulen (3), qu'ils ont un esprit très superficiel. Ce fait ressortira, nous l'espérons, des considérations que nous avons encore à faire sur les rapports du quatrième évangile avec les trois autres.

II. *Rapports de ressemblance.* — Nous indiquerons successivement : les coïncidences évidentes des faits; les ressemblances de paroles; les passages où S. Jean suppose dans ses lecteurs la connaissance des synoptiques, ce qui est encore une catégorie de ressemblances; enfin, l'identité du portrait représenté de part et d'autre.

1° Quoique en réalité peu nombreuses, les coïncidences évidentes des faits sont significatives, car elles manifestent l'unité générale des vues et du but dans les quatre évangélistes.

Rien pour la vie cachée. Pour la vie publique, trois faits seulement : le miracle de la multiplication des pains (Joan. VI, 1-15; cf. Matth. XIV,

---

(1) *La théologie johannique*, Paris, 1879, p. 12.

(2) M. Reuss ne s'écarte pas moins de la vérité, lorsqu'il établit dans les termes suivants la différence des paroles de Notre-Seigneur dans l'une et l'autre rédaction : « Là (dans les synoptiques) Jésus a recours tantôt à la simple narration parabolique, pour inculquer un précepte de morale, ou pour caractériser le but de toute son œuvre, tantôt à l'exagération paradoxale, pour frapper à la fois l'imagination et la conscience; ici (dans S. Jean) il se complaît dans une exposition où la science des écoles, tout exercée qu'elle est à se rendre compte des choses abstraites et de tout ce qui dépasse l'horizon de la vie ordinaire, a tant de peine à suivre le fil de ses idées et à pénétrer dans les profondeurs de ses pensées religieuses ». *Ibid.*, p. 8.

(3) *Einleitung*, t. I, p. 443.

13-21, et les passages parallèles de S. Marc et de S. Luc) (1), la marche de Jésus sur les eaux (Joan. VI, 16-21; cf. Matth. XIV, 22-36 et parall.) (2), l'onction de Marie (Joan. XII, 1-8; cf. Matth. XXVI, 6-13 et parall.) (3).

Pour la vie souffrante, les coïncdiences sont plus nombreuses : l'entrée triomphale à Jérusalem (Joan. XII, 9-19; cf. Matth. XXI, 1-11 et parall.) (4), la désignation du traître (Joan. XIII, 21-26; cf. Matth. XXVI, 21-25 et parall.) (5), la prédiction du reniement de S. Pierre (Joan. XIII, 36-38; cf. Matth. XXVI, 33-35 et parall.) (6), et la plupart des scènes de la passion proprement dite (7).

Il règne aussi une assez grande ressemblance pour divers épisodes de la résurrection (8).

Par conséquent, malgré les détails propres à S. Jean qui se retrouvent dans tous ces passages communs, nous pouvons affirmer que « les points cardinaux » de la vie de N.-S. Jésus-Christ, comme on les a fort bien nommés, sont les mêmes de part et d'autre.

2° Les coïncidences entre les paroles proférées par Jésus d'après la double rédaction sont plus fréquentes. Elles concernent les images, les pensées exprimées, les expressions mêmes (9).

a). Coïncidences des images et comparaisons :

Le fiancé : Joan. III, 29 ; Matth. IX, 15 et parall.
La moisson : Joan. IV, 35 et ss. ; Matth. IX, 37 et s.
Le bon pasteur : Joan. X, 7 ; Matth. XVIII, 12.
Le maître remplissant le rôle de serviteur : Joan. XIII, 4 et ss. ; Luc. XII, 37 ; XXII, 17.
Le maître par rapport au disciple : Joan. XIII, 16 ; Matth. X, 24-25.
La vigne : Joan. XV, 1 et ss.; Matth. XXI, 33.
L'arbre stérile : Joan. XV, 2; Matth. VII, 19.

b). Coïncidences de pensées.

Le Fils de l'homme venu pour sauver : Joan. III, 17 ; Luc. IX, 56.
Le prophète sans honneur dans son pays : Joan. IV, 44 ; Matth. XIII, 57 ; Marc. VI, 4; Luc. IV, 24.
La volonté de Dieu : Joan. V, 30 ; Matth. XXVI, 39 et parall.
Le Père, connu du Christ : Joan. VII, 29 ; Matth. XI, 27.
La cécité morale : Joan. IX, 39 ; Matth. XIII, 13.
Perdre son âme et la sauver : Joan. XII, 25; Matth. X, 39; Luc. XVII, 33.
Recevoir un apôtre c'est recevoir Dieu : Joan. XIII, 20 ; Matth. X, 40.
Les chrétiens persécutés : Joan. XVI, 2; Matth. XXIV, 9.

c). Coïncidences verbales :

Ego vox clamantis..., Joan. I, 23; Matth. III, 3 et parall.
Ego baptizo in aqua..., Joan. I, 26-27; Matth. III, 21 et parall.

---

(1) Voyez notre *Synopsis*, p. 51 et ss.
(2) *Ibid.*, p. 53.
(3) *Ibid.*, p. 93.
(4) *Ibid.*, p. 94-95. L'épisode des vendeurs chassés du temple (Joan. II, 13-22; cf. Matth. XXI, 12-17 et parall.) n'est pas le même dans les deux narrations, comme le montre la diversité des temps. Voyez notre commentaire de l'Evangile selon S. Jean, p. 40-41.
(5) *Synopsis evangelica*, p. 112.
(6) *Ibid.*, p. 113-114.
(7) *Ibid.*, pp. 120 et ss.
(8) *Ibid.*, pp. 132, 134, 136.
(9) Nous en empruntons en grande partie la liste à M. Westcott, *Introduction to the Study of the Gospels*, p. 291 de la 5e édit., et *St. John's Gospel*, Londres 1880, p. LXXXII-LXXXIII.

Descendentem quasi columbam, Joan. I, 32 ; Luc. III, 22.
Sequere me, Joan, I, 43 ; Matth. VIII, 22, etc.
Introire in regnum Dei, Joan. III, 5 ; Marc. IX, 46; Luc. XI, 52.
Surge, tolle grabatum... Joan. V, 8 ; Marc. II, 9.
Ego sum, nolite timere... Joan. VI, 20 ; Matth. XIV, 27.
Gustabit mortem... Joan. VIII, 52 ; Marc. IX, 1.
Quare hoc unguentum... Joan. XII, 5 ; Marc. XIV, 5.
Unus ex vobis tradet me, Joan. XIII, 21 ; Marc. XIV, 18.
Pax vobis, Joan. XX, 19; Luc. XXIV, 36, etc. (1).

Dans les passages qu'il possède de concert avec les synoptiques, S. Jean semble s'attacher généralement à S. Matthieu plutôt qu'aux deux autres évangélistes. Néanmoins, on a remarqué qu'il emploie, çà et là, des expressions propres tantôt à S. Marc, tantôt à S. Luc.

(1) Voici encore d'autres coïncidences plus ou moins frappantes :

Joan. I, 18.	Matth. XI, 27.
— 33.	— III, 11.
III, 18.	Marc. XVI, 16.
IV, 44.	— VI, 4.
V, 22.	Matth. VII, 22-23.
VI, 7, 10.	Marc. VI, 37-39.
— 35.	Matth. V, 6.
— 37.	— XI, 28.
— 39.	— XVIII, 14.
— 46.	— XI, 27.
— 70.	Luc. VI, 13.
VII, 45-46.	Matth. VII, 28.
IX, 16.	— XII, 2.
X, 15.	— XI, 27.
XI, 25.	— X, 39.
XII, 8.	— XXVI, 11.
— 13.	Marc. XI, 9.
— 44.	Luc. IX, 48.
XIII, 1.	Marc. XIV, 41.
— 3.	Matth. XI, 27.
— 16.	— X, 24.
— 20.	— X, 40.
— 21.	Marc. XIV, 18-27.
XIV, 18.	Matth. XXVIII, 20.
— 28.	Marc. XIII, 32.
XV, 8.	Matth. V, 16.
— 14.	— XII, 49-50.
— 20.	— X, 25.
— 21.	— X, 22.
XVI, 1-2.	— X, 17 et s.; XIII, 21.
XVII, 2.	— XXVIII, 18.
XVIII, 11.	— XXVI, 42, 52.
— 18, 22.	Marc. XIV, 64-65.
— 20.	Matth. XXVI, 55.
— 39.	Marc. XV, 6.
XIX, 1-3, 17.	— XV, 16, 19, 22.
— 6.	Luc. XXIII, 21.
— 19.	— XXIII, 38.
XX, 14.	Marc. XVI, 9.
— 23.	Matth. XVI, 19.

Par exemple : Joan. v, 8-9, et Marc. II, 9, 11-12, nous lisons le mot latinisé κράββατος, alors que S. Matthieu a κλίνη, S. Luc κλινίδιον.

S. Marc, VI, 37, et S. Jean, VI, 7, sont seuls à évaluer à 200 deniers le pain nécessaire pour nourrir la foule ; seuls aussi (Marc. XIV, 3 ; Joan. XII, 3), ils nomment νάρδος πιστική le parfum versé par Marie sur la tête de Jésus. Comparez aussi les passages Marc. XV, 9, et Joan. XVIII, 39 ; Marc. XVI, 9, et Joan. XX, 14, etc. (1).

D'autre part, voici une liste de coïncidences intéressantes entre divers passages de S. Jean et de S. Luc.

S. JEAN.	S. LUC.
I, 19 et ss.	III, 15-16.
VI, 42.	IV, 22.
X, 27 et ss.	XII, 32.
XIII, 1 ; XIV, 30.	IX, 51 ; XXII, 53.
XIV, 4 et ss.	XXII, 27.
— 17.	XI, 28.
— 22.	XXII, 23.
— 27.	— 3.
— 37.	— 33.
XIV, 30.	IV, 13.
XVI, 7.	XXIV, 49.
XVIII, 36-37.	XVII, 20-21
— 38.	XXIII, 4.
XX, 3, 6.	XXIV, 12.
— 19 et ss.	— 36 et ss.

3° Passages dans lesquels S. Jean suppose chez ses lecteurs la connaissance des synoptiques, auxquels il renvoie par là-même d'une manière tacite.

Ces passages sont multiples et évidents. « Nous posons en fait que l'auteur du quatrième évangile s'adresse à des lecteurs qui étaient censés connaître l'histoire de Jésus dans ses traits généraux et essentiels, de sorte qu'il n'avait pas besoin de la raconter de nouveau avec tous ses détails ». C'est M. Reuss (2), qui fait cette concession, et il serait bien difficile, même aux adversaires les plus acharnés de l'authenticité du quatrième évangile, de ne point la faire.

Parmi les coïncidences de ce genre, nous ne mentionnerons encore que les plus remarquables (3). Elles consistent, d'ordinaire, en de simples notes très concises, mais qui, pour quiconque connaît tant soit peu les évangiles, trouvent aussitôt leur développement, leur commentaire, dans tel ou tel récit des synoptiques.

Les détails donnés par S. Matthieu, I, 18-25, et par S. Luc, I, 26-37, sur la conception virginale de Jésus ne sont-ils pas résumés dans cette profonde parole de S. Jean, I, 14 : *Et Verbum caro factum est ?* La mère du Verbe incarné n'apparaît que deux fois dans le quatrième évangile, II, 3-5 ; XIX, 25-27, et d'une manière très rapide ; et pourtant, ces

(1) Cf. J. Langen, *Grundriss der Einleitung in das Neue Testament*, p. 89-90

(2) *La théologie johannique*, p. 52.

(3) Voyez Westcott, *Introduction to the Study of the Gospels*, p. 289 et ss. de la 5e édition.

quelques lignes supposent vraiment entre elle et son divin Fils les relations si douces et si intimes que S. Luc a parfaitement décrites (1). S. Joseph a aussi, dans l'évangile selon S. Jean, les mêmes relations avec Jésus que dans les synoptiques : il n'est que le protecteur, le nourricier du Christ, et il passe pour son père devant la foule. Cf. Joan. I, 45 ; VI, 42, et Matth. XIII, 54-58 et parall.

Le témoignage du Précurseur est le même de part et d'autre (Joan. I, 19 et ss. ; cf. Matth. III, 1 et ss., et les passages parallèles de S. Marc et de S. Luc). S. Jean ne raconte pas explicitement le baptême de Jésus ; mais une déclaration du Précurseur (2) nous rappelle de la façon la plus nette cet important épisode. Le passage Joan. VII, 41-42 n'établit pas moins clairement la différence qui existait entre le lieu de la naissance de Jésus-Christ, et la Galilée, où il passa la plus grande partie de sa vie : différence que les synoptiques avaient exposée en termes plus complets.

Joan. VI, 71, il est question des « Douze », et plus loin, Joan. XXI, 2, des « fils de Zébédée », sans aucun autre détail. C'est que l'auteur du quatrième évangile savait ces personnages suffisamment connus, grâce aux écrits de ses devanciers.

Ailleurs, Joan. IV, 44, n'avons-nous pas une réminiscence visible de l'indigne traitement que le Sauveur reçut de ses compatriotes (3)?

La note Joan. III, 24, *nondum enim missus fuerat Joannes in carcerem*, ne s'explique qu'autant qu'elle résume les narrations plus explicites des autres évangélistes sur l'emprisonnement de Jean-Baptiste.

On a prétendu que, d'après S. Jean, le ministère de N.-S. Jésus-Christ ne s'exerça qu'en Judée et à Jérusalem ; mais les traits suivants, Joan. VI, 2 ; VII, 1, 3 ; X, 40-42, nous montrent le Messie agissant et prêchant aussi en Galilée et en Pérée, de même que d'après les trois premiers évangiles.

Il y aurait une étude intéressante à faire sur les caractères des principaux personnages de l'évangile, d'après les quatre rédactions. L'on verrait alors jusqu'à quel point ils sont identiques, d'une part dans S. Jean, de l'autre dans les synoptiques, quoique ceux-ci donnent généralement plus de détails.

S. Jean n'expose d'une manière proprement dite ni l'institution du sacrement de baptême, ni celle de l'Eucharistie ; mais il a l'équivalent de la première dans l'entretien avec Nicodème, Joan. III, 5, et l'équivalent de la seconde dans le discours prononcé à Capharnaum après la multiplication des pains, Joan. VI. De même pour l'Ascension, qu'il rappelle d'un seul mot, Joan. XX, 17.

En fin de compte, on voit combien l'harmonie est réelle entre l'œuvre de S. Jean et celle des synoptiques, malgré les grandes divergences qui ont été indiquées plus haut. L'unité est réelle, parfaite, et s'opère sans violence. Les synoptiques laissent çà et là comme des brèches et ouvertures, par où l'on peut introduire très simplement et très naturellement les faits

---

(1) Luc. II, 40-52.
(2) Joan. I, 34.
(3) Cf. Luc. IV, 16.

propres à S. Jean ; et S. Jean, de son côté, a des espaces vides pour recevoir les matériaux propres aux synoptiques (1). Ces derniers n'excluent pas plus le ministère messianique du Sauveur à Jérusalem durant sa vie publique (2), que S. Jean n'exclut le ministère de Jésus en Galilée pendant la même période. Ainsi qu'on l'a dit, « la parfaite indépendance (des quatre évangélistes) se résout en une parfaite harmonie (3). »

4° Cela n'est pas moins vrai du portrait de N.-S. Jésus-Christ, tel qu'il se dégage de nos deux groupes de narrations. Il faut avoir les préventions, la cécité volontaire des rationalistes contemporains, pour ne pas reconnaître des deux côtés le même Dieu-homme, le même Jésus-Messie, simplement présenté sous des aspects divers.

On a comparé de nos jours cette différence extérieure, d'une façon exacte et délicate, à celle qui existe entre la physionomie de Socrate d'après les écrits de Platon et ceux de Xénophon. De même que Xénophon dépeint davantage l'activité pratique de son héros, tandis que Platon en retrace surtout l'activité philosophique : de même S. Jean décrit l'être supérieur de Jésus-Christ, alors que les synoptiques insistent plutôt sur les faits extérieurs de sa vie (4).

Mais, des deux parts, c'est le même Jésus, le même Rédempteur de l'humanité, le même Fils de Dieu.

Pour ce qui concerne les discours et les paroles du Maître, S. Jean a des pages simples et populaires, qui rappellent le Discours sur la montagne ou les paraboles (5). D'un autre côté, les passages Matth. XI. 25-30, et Luc. x, 21-24 n'atteignent-ils pas une hauteur digne du quatrième évangile?

D'après S. Jean comme d'après les synoptiques, Jésus aime à s'appliquer l'appellation significative de « Fils de l'homme », pour marquer le côté plus humble de sa nature (6). Mais aussi, d'après les synoptiques comme d'après S. Jean, il parle et agit constamment comme Fils de Dieu, faisant partout de sa personne le centre de son enseignement, de toute la rédemption.

La liste suivante, que nous pourrions beaucoup allonger, le démontre surabondamment : Matth. VII. 22, *Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo dæmonia ejecimus...?* Matth. IX, 2 et ss., *Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua.* Matth. x, 1, *Dedit illis potestatem spirituum immundorum, ut ejicerent eos...* Matth. XI, 27, *Omnia mihi*

---

(1) Cf. Joan. II, 12 ; IV, 43, 54 ; V, 1 ; VI, 1 ; VII, 1, etc.

(2) Cf. Matth. IV, 25 ; XXIII, 37-39 ; XXVII, 57 ; Marc. III, 7 ; Luc. X, 38 ; XIII, 34. L'enfant qui, dès sa douzième année (Luc. II, 41), va si fidèlement célébrer la Pâque à Jérusalem, n'aura-t-il pas accompli avec la même régularité les pèlerinages sacrés pendant le reste de sa vie ?

(3) Westcott, *loc. cit.*, p. 288. Cf Luthardt, *Der johanneische Ursprung des vierten Evangeliums*, Leipzig 1874, p. 154-203. Quant aux difficultés spéciales, provenant de contradictions apparentes, voyez notre commentaire sur l'évangile selon S. Jean, *passim* ; Cornely, *Introductio*, t. III, p. 268 et ss. ; Kaulen, *Einleitung*, p. 443-444.

(4) Voyez notre commentaire de l'Evangile selon S. Jean, p. LI.

(5) Voyez en particulier les allégories du Bon Pasteur, Joan. x, 1-18, de la vigne, Joan. xv, 1-11, etc.

(6) Cf. Joan. I, 51 ; III, 13, 14, etc.

tradita sunt a Patre meo, et nemo novit Filium, nisi Pater... Matth. XIII, 41, *Mittet Filius hominis angelos suos...* Matth. XVIII, 20, *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.* Matth. XX, 28, *Filius hominis... venit... dare animam suam redemptionem pro multis.* Matth. XXI, 37, *Verebuntur filium meum.* Matth. XXII, 45, *Si David vocat eum Dominum...* Matth. XXV, 31, *Cum venerit Filius hominis in majestate sua...* Matth. XXVI, 28, *Sanguis meus Novi Testamenti...* Matth. XXVIII, 20, *Ecce ego vobiscum sunt omnibus diebus...* Luc. XXI, 15, *Ego dabo vobis os et sapientiam cui non poterunt resistere... omnes adversarii vestri.* Luc. XXIV, 49, *Ego mitto promissum Patris mei in vos.* Etc. (1)

Et encore, dans S. Jean comme dans les synoptiques, la preuve de la divinité n'est-elle pas sans cesse appuyée sur les miracles, — miracles qui sont, il est vrai, racontés en petit nombre d'une manière explicite (2), mais qui portent des noms caractéristiques, et qui apparaissent seulement à la façon d'exemples choisis dans une immense catégorie de faits semblables? Σημεῖα, *signa,* Joan. II, 23 ; III, 2 ; IV, 48. Σημεῖα καὶ τέρατα, *signa et prodigia*, Joan. V, 19, 21, 36 ; VI, 2, 14, 26 ; VII, 3, 31 ; IX, 3, 4. Ἔργα τοῦ Θεοῦ, *opera Dei*, Joan. IX, 16. Πόλλα σημεῖα, Joan. XII, 18, 37-43 ; XIV, 10-13 ; XV, 24 (3).

III. *Explication du double phénomène des ressemblances et des différences.* — Pour les coïncidences, rien de plus simple : le fond commun de l'histoire évangélique. Inutile d'insister sur ce point ; mais il faut appuyer sur les causes des différences, puisque c'est là l'élément qui domine dans les rapports du quatrième évangile avec les précédents.

1° S. Jean écrivit son évangile assez longtemps après l'apparition de ceux des synoptiques, et, en partie notable, pour les compléter, comme l'affirme la tradition (4). Il omit donc la plupart des choses qu'ils avaient suffisamment racontées, se contentant d'y renvoyer par des insinuations et des formules générales, et il inséra d'autres faits à leur place.

2° A cette époque plus tardive, la lutte s'est accentuée entre le christianisme et le monde, entre l'Eglise et la synagogue. Les germes des premières hérésies ont apparu. La société chrétienne a des besoins spéciaux soit au dedans, soit au dehors. De là le but spécial aussi que se proposa S. Jean, lorsqu'il entreprit la composition de son évangile. Aux premiers chrétiens, à l'Eglise encore au berceau, le lait de la doctrine suffisait (cf. Hebr. V, 12), et les premiers évangélistes le leur fournirent concurremment avec la prédication orale ; à l'Eglise déjà parvenue à sa maturité, mise en contact avec les systèmes philosophiques de l'Asie-Mineure, S. Jean offre des mets plus solides, sous la forme des profonds mystères qu'il avait puisés au cœur même de N.-S. Jésus-Christ. « Nihil humanum dicit, sed quidquid loquitur, ex spiritualibus abyssis haustum est, ex arcanis illis, quæ antequam fierent, ne angeli quidem no-

---

(1) Voyez Westcott, *St. John's Gospel*, p. LXXXVIII.
(2) Cinq seulement.
(3) Cf. Hug, *Einleitung in die Schriften des Neuen Testamentes*, t. II, p. 192 et ss. de la 3e édit.
(4) Voyez ce qui a été dit à la p. 58. Les rationalistes nomment cela « les rectifier et les corriger » (Reuss, *La théologie johannique*, p. 32).

verant » (1). De là vient, comme le dit S. Jérôme, que « ipsum ejus evangelium multum distat a ceteris » (2). En effet, la différence du but devait nécessairement créer la différence de la méthode (3).

3° Enfin, nous l'avons vu, puisque S. Jean et les synoptiques se rencontrent rarement dans leurs récits, puisqu'ils n'offrent tous qu'une biographie incomplète du Sauveur, quoi d'étonnant qu'ils diffèrent entre eux ? L'auditoire auquel Jésus s'adresse n'est pas le même; de là les différences de ton et de langage. En un mot, « les divergences du fond et de la forme correspondent à des différences de personnes et de localités » (4).

Concluons et résumons cette longue discussion sur les rapports mutuels des évangélistes, en réitérant le mot de S. Irénée : εὐαγγέλιον τετράμορφον. Il n'y a réellement qu'une seule histoire évangélique, qu'un évangile unique, bien que cet évangile ait paru sous une forme quadruple. Ses quatre rédactions canoniques, malgré leurs différences nombreuses, sont étroitement reliées entre elles par l'unité des faits, l'unité de la doctrine, et l'unité de l'esprit.

§ VIII. — LA CHRONOLOGIE DES ÉVANGILES

Autre question embarrassante, qui laisse l'exégète encore plus perplexe que celle des rapports mutuels des évangélistes.

Ici, le problème est absolument insoluble, comme le prouvent les divisions sans fin des astronomes et des mathématiciens de premier ordre qui s'en sont occupés. Les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles ne l'ont pas traité *ex professo ;* ils se contentent, à l'occasion, de données rapides ; et pourtant, ces données sont déjà discordantes. Ainsi, la certitude complète est tout à fait impossible.

« Pour la naissance de Jésus-Christ, dit M. Wallon dans son excellente dissertation sur ce point (5), toutes les années ont été proposées et défendues jusqu'aux limites les plus invraisemblables, depuis l'an 22 avant l'ère vulgaire jusqu'à l'an 9 de cette même ère ».

C'est-à-dire que l'on a fait à trente-et-une années consécutives l'honneur de les regarder comme ayant été témoins de la naissance du Sauveur.

A ne citer que les opinions sérieuses, quelles divergences apparaissent aussitôt !

747 de la fondation de Rome, 7 ans avant l'ère vulgaire : San Clemente, Ideler, M. Wallon, M. Mémain, etc.

---

(1) S. Jean Chrysostome. *Homil. in Joan.* I, 2.

(2) *Contr. Jovinian.*, I.

(3) « Ex finibus diversis quos evangelistæ tres priores et quartus in narrationibus suis persecuti sunt, rerum narratarum diversitas abunde explicatur ». Cornely, *Introductio*, t. III. p. 264.

(4) Westcott. *St. John's Gospel*, p. LXXX.

(5) *De la croyance due à l'Evangile*, Paris, 1858, p. 342 et ss.

748 u. c. (1), 6 ans avant l'ère vulgaire : Képler, le P. Cornely, etc.
749 u. c., 5 années avant notre ère : Tillemont, Pétau, Anger, Wieseler, Greswell, les D[rs] Friedlieb, Schegg, Schanz, M. Fouard, etc.
750 u. c., 4 ans avant notre ère : Lamy, Bengel, etc.
751 u. c., ou 3 ans avant l'ère vulgaire : Tertullien, S. Jérôme, Baronius, Bosanquet, Lauth, Volkmar, etc.
752 u. c., 2 années avant notre ère : Clément d'Alexandrie, S. Epiphane, Caspari, le Père F. Riess, etc.
753 u. c., 1 an avant l'ère vulgaire : Pearson, Hug, etc.
754 u. c., l'an 1 de notre ère : Denys le Petit, etc.

De même, continue M. Wallon (2), « l'année que S. Luc désigne pour la mission de Jean-Baptiste est celle qu'un grand nombre d'anciens et quelques-uns des chronologistes modernes adoptent pour celle de la Passion ».

De là, encore, une étonnante variété pour fixer la date de la mort de N.-S. Jésus-Christ.

782 u. c., ou 29 de notre ère, d'après Tertullien, Lactance, San Clemente, Ideler, Patrizi, Sepp, Zœckler, etc.
783 u. c., 30 de l'ère vulgaire : Wieseler, Caspari, Friedlieb, Schegg, Bisping, M. Fouard, etc.
784 u. c., 31 de notre ère : le P. Pétau, Anger, Ljungberg, etc.
785 u. c., 32 de notre ère : Baronius, Weigel, etc.
786 u. c., 33 de l'ère vulgaire : Scaliger, Usher, Hase, Bosanquet, M. Wallon, le P. Riess, M. Mémain, etc.
787 u. c., 34 de l'ère vulgaire : S. Jérôme, les D[rs] Volkmar, Sevin, etc.
788 u. c., 35 de notre ère : Bunsen, Hausrath, Keim, etc.
789 u. c., 36 de notre ère : Hitzig, etc.

Comment expliquer de telles divergences ? Il faut, évidemment, que les bases des calculs, c'est-à-dire, les données des écrivains sacrés, soient assez flottantes, puisque tous les auteurs que nous venons de citer prétendent s'appuyer sur elles pour établir leur opinion.

Heureusement, et la conduite des Pères le montre bien (3), cette question n'est nullement vitale pour l'histoire évangélique ; elle est au contraire fort accessoire en elle-même, à côté des actions et de la doctrine de N.-S. Jésus-Christ contenues dans les saints évangiles. « Qu'il faille mettre quelques années plus tôt ou plus tard la naissance de Notre-Seigneur, et ensuite prolonger sa vie un peu plus ou un peu moins, c'est une diversité qui provient autant des incertitudes des années du monde que de celles de Jésus-Christ. Et quoi qu'il en soit, un lecteur attentif aura déjà pu reconnaître qu'elle ne fait rien à la suite ni à l'accomplissement des conseils de Dieu. Il faut éviter les anachronismes qui

(1) *Urbis conditæ*, comme l'on dit.
(2) *Loc. cit.*, p. 382.
(3) « Les Anciens n'ont jamais attaché beaucoup d'importance à cette question, et une date plus ou moins précise leur paraissait chose très secondaire, à une époque où il fallait proclamer, au péril de la vie, les grandes vérités de la foi chrétienne. » Mémain, *La connaissance des temps évangéliques*, Paris, 1886, p. 3. Cf. Zumpt, *Das Geburtsjahr Christi*, Leipzig 1869, p. 3 et ss.

brouillent l'ordre des affaires, et laisser les savants disputer les autres » (1).

Il importe, néanmoins, par respect pour l'évangile et pour la vie de Jésus, que nous cherchions à nous approcher le plus possible de la vérité, même sur ce point secondaire.

Au reste, la difficulté consiste plutôt à fixer d'une manière approximative les dates principales de la vie de N.-S. Jésus-Christ, qu'à les établir avec une certitude rigoureusement mathématique : le premier point est relativement clair et aisé (2) ; c'est le second qui est obscur, et tel est sans doute le motif pour lequel il a passionné un si grand nombre de savants.

Les volumes composés sur cette question dépassent le chiffre de cent (3); les simples dissertations, celui de mille. Parmi les auteurs contemporains que nous avons mis plus ou moins à profit pour composer ces pages, nous citerons surtout Wieseler (4), Seyffarth (5), le P. Patrizi (6), le P. Ammer (7), M. Chavannes (8), les Drs Zumpt (9), Caspari (10), Sevin (11), Ljungberg (12), le P. F. Riess (13), M. Schegg (14), M. le chanoine Mémain (15), et d'excellentes pages de M. H. Wallon (16), de MM. Fouard (17) et Schanz (18).

Nous avons à chercher trois dates principales : Quand Jésus-Christ est-

---

(1) Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, 1re partie, xme époque.

(2) « Ainsi, tout le monde sait, d'une manière certaine, que le Sauveur est né sous l'empire d'Auguste, et qu'il est mort sous celui de Tibère ; que sa naissance remonte au plus cinq ou six ans avant le commencement de notre ère ; qu'il avait environ trente ans au commencement de sa prédication, et que cette prédication a duré environ trois ans ». Mémain, *loc. cit.*, p. 3.

(3) Les principaux sont ceux de Kepler, *De Jesu Christi vero anno natalitio*, Francfort 1806 ; de Scaliger, *De emendatione temporum*, Iéna 1629 ; de Pétau, *Rationarium temporum*, Paris 1633; d'Usher, *Chronologia sacra*, Oxford 1668 ; *L'art de vérifier les dates*, Paris 1770 ; San Clemente, *De Vulgaris aeræ emendatione*, Rome 1773 ; Ideler, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, Berlin 1825.

(4) *Chronologische Synopse der vier Evangelien*, Hambourg 1843 ; *Beitræge zur richtigen Würdigung der vier Evangelien und der evangelischen Geschichte*, Gotha 1869.

(5) Chronologia sacra. *Untersuchungen über das Geburtsjahr des Herrn und die Zeitrechnung des Alten und Neuen Testamentes*, Leipzig 1846.

(6) *De Evangeliis libri III*, Fribourg-en-Brisgau 1853.

(7) *Die Chronologie des Lebens Jesu Christi*, Straubing 1855.

(8) *Essai sur la détermination de quelques dates de l'histoire évangélique*, dans la *Revue de théologie*, 1863, série I, 3.

(9) *Das Geburtsjahr Christi. Geschichtlich-chronolog. Untersuchungen*. Leipzig, 1869.

(10) *Chronologisch-geographische Einleitung in das Leben Jesu Christi*, Hambourg 1869.

(11) *Chronologie des Lebens Jesu*, 2e édit., Tubingue, 1874.

(12) *Chronologie de la Vie de Jésus*, Paris, 1879.

(13) *Das Geburtsjahr Christi. Ein chronologischer Versuch mit einem Synkronismus über die Fülle der Zeiten*, Fribourg-en-Brisgau, 1880.

(14) *Das Todesjahr des Kœnigs Herodes und das Todesjahr Jesu Christi*, Munich, 1882.

(15) *La connaissance des temps évangéliques*, Paris, 1886.

(16) *De la croyance dûe à l'Evangile*, 2e partie, chapitre III.

(17) *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, p. 121 et ss. de la 2e édit.

(18) Article dans le *Kirchenlexicon* de Wetzer et Welte, 2e édit., t. III, p. 335 et ss. — Voyez aussi de bonnes indications bibliographiques dans K. Hase, *Leben Jesu*, 5e édit., p. 64 et ss., et W. H. Scott et Formby, *De annis Christi tractatus*, Londres 1872.

il né? En quelle année a commencé son ministère public? Quelle fut l'année de sa mort?

I. — L'ANNÉE DE LA NAISSANCE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

Rappelons d'abord que c'est à Denys-le-Petit, abbé romain qui vivait au milieu du VIe siècle, que nous devons l'origine de l'ère dite vulgaire, parfois appelée, de son nom : *æra dyonisiaca.*

Jusqu'à lui, on avait supputé les années ecclésiastiques d'après l'ère dioclétienne, nommée aussi « ère des martyrs »; mais l'abbé Denys eut l'heureuse pensée de réaliser d'une façon nouvelle la si riche expression de S. Paul, *plenitudo temporum* (1), et de rattacher la chronologie ancienne, présente et future, à l'année de la naissance du Christ. Adoptée peu à peu par l'Eglise, cette ère finit par passer également, vers le XIe siècle, dans l'usage civil pour tous les peuples chrétiens.

Malheureusement, par suite de calculs erronés, elle est fausse dans son point de départ, fixé à l'an 754 depuis la fondation de Rome. Elle est en retard de plusieurs années, tout le monde en convient; quoique les chronologistes, à cause de la diversité de leurs propres systèmes, ne soient pas d'accord pour déterminer le nombre précis des années.

Pour calculer la date de la naissance du Sauveur, nous avons quelques indications assez directes des évangiles.

1° S. Matthieu, II, 9 (2), et S. Luc, I, 5 (3), racontent en termes explicites que Jésus naquit pendant le règne d'Hérode-le-Grand, et que l'exil momentané du divin Enfant en Egypte (4) prit fin à la mort de ce prince. Or, divers détails de l'historien Josèphe nous permettent de reconstituer les dates principales de la domination d'Hérode. Monté sur le trône sous le consulat de Cn. Domitius Calvinus et de C. Asinius Pollio, c'est-à-dire l'an 714 après la fondation de Rome (5), il n'acheva son long règne qu'au début de l'année 750, entre la fin de mars et les premiers jours d'avril (6), par conséquent l'an 4 de l'ère vulgaire.

Cette date est très sûre si on la maintient dans sa généralité : N.-S. Jésus-Christ n'est pas né plus tard que le mois d'avril 750 u. c. Seulement, la divergence provient de ce que les commentateurs et les chronologistes demandent un intervalle plus ou moins considérable pour l'accomplissement des mystères de la Sainte-Enfance, à partir de Noël jusqu'au massacre des Innocents, fait qui précéda de peu de temps la mort d'Hérode (7). Pour nous, qui croyons que quelques semaines purent suffire, nous n'avons aucune peine à placer la naissance de Jésus vers la fin de décembre 749.

---

(1) Gal. IV, 4. Jésus-Christ, le centre de l'histoire et de tous les temps.
(2) *Cum ergo natus esset Jesus in Bethlehem Juda, in diebus Herodis regis.*
(3) *Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam nomine Zacharias*
(4) Matth. II, 19.
(5) Jos., *Ant.* XIV, 14, 5; XVII, 6, 4; 9, 3.
(6) Jos., *Ant.* XVII, 8, 1. Voyez Wieseler, *Chronologische Synopse*, p. 49-132; Wallon, *De la croyance dûe à l'Evangile.* p. 343-349. C'est sans raison suffisante que Caspari et le P. Riess reculent la mort d'Hérode jusqu'en 753.
(7) Voyez Macrobe, *Sat.* II, 4.

2° D'après S. Luc, II, 1-15, il y eut, vers l'époque de la naissance du Christ, un recensement universel dans tout l'empire romain ; et cette opération avait précisément lieu en Judée, quand Marie mit au monde l'Enfant-Dieu à Bethléem,

Est-il possible d'établir exactement la date de ce dénombrement, et surtout celle de son exécution dans la province de Judée ? Nous aurions alors une autre base importante pour nos calculs.

Malheureusement, rien n'est bien certain, surtout pour ce qui concerne le recensement partiel des provinces, comme le démontrent encore les divergences qui existent entre les meilleurs auteurs (1). Du moins, à défaut de résultat décisif, nous pouvons dire qu'il paraît sûr que l'édit fut promulgué en 746 u. c., et qu'il avait reçu sa complète exécution en 750.

3° Nous n'arrivons à rien de plus certain par les calculs relatifs à l'étoile et à la visite des Mages, quoique ce soient des hommes de la trempe de Képler, de San Clemente, d'Ideler, de Wieseler, etc., qui les aient mis autrefois à la mode.

Képler, témoin, en 1603 et en 1604, d'une conjonction remarquable de Jupiter, de Saturne et de Mars dans le signe des Poissons, avait pensé que l'étoile des Mages aurait bien pu consister dans une conjonction analogue des mêmes astres. Ses tables astronomiques lui apprirent, en effet, qu'elle avait eu lieu en 747 et 748 de la fondation de Rome, de sept à six ans avant l'ère vulgaire ; et, finalement, il adopta l'année 748 comme date de la naissance de Jésus-Christ, sans exclure pourtant l'année 749. Mais, ces calculs sont si peu sûrs, que d'autres, prenant le même point de départ, adoptent les années 747 ou 750 (2).

D'ailleurs, *falsum suppositum*, car l'ἀστήρ ou étoile des Mages désigne difficilement une conjonction de ce genre (3). Ce fut sans doute un simple météore, qui disparut sans laisser de traces.

4° Un détail en apparence insignifiant de S. Luc, I, 5, *Zacharias de vice Abia*, a également servi de point d'appui à de savantes recherches pour supputer l'année de la naissance du Christ.

Cette classe sacerdotale d'Abia était la huitième de celles que David avait instituées (au nombre de vingt-quatre) lorsqu'il organisa le culte divin. Or, on sait que chaque classe était de service au temple pendant une semaine ; l'évangéliste nous dit, d'autre part, que la classe d'Abia était en fonctions peu de temps avant la conception de S. Jean-Baptiste, six mois avant le mystère de l'Incarnation (4), par conséquent, quinze mois avant Noël. On conçoit donc que les chronologistes aient éprouvé le désir de retrouver l'ordre de service des différentes classes.

---

(1) Voyez Wieseler, *Beitræge*, p. 16 et ss. ; Zumpt, *Das Geburtsjahr Christi*, p. 20-224 ; Wallon, *De la croyance dûe à l'Evangile*, II° partie, chap. III ; Mémain, *La Connaissances des temps évangéliques*, p. 60 et ss.

(2) Sur ces variantes, viennent s'en greffer d'autres, occasionnées par les mots *a bimatu et infra, secundum tempus quod exquisierat a Magis*, Matth. II, 26, auxquels on fait signifier à tort que Jésus était né juste deux ans avant le cruel édit d'Hérode. Le tyran élargit évidemment les limites, pour être plus sûr d'atteindre sa victime.

(3) Voyez nos commentaires sur l'Evangile selon S. Matthieu, p. 52.

(4) Cf. Luc. I, 16.

Deux voies étaient possibles, et elles ont été suivies tour à tour : redescendre à partir de telle ou telle période, jusque vers l'époque de la naissance de Notre-Seigneur, ce qu'a fait Scaliger depuis la domination de Judas Machabée, mais avec des résultats assez vagues ; remonter, au contraire, à partir de la ruine de Jérusalem jusqu'à cette même période, en rebroussant le cours des années.

Voici de quelle manière on a procédé d'après la seconde méthode. Le Talmud et Josèphe disent expressément que les Romains s'emparèrent de la capitale juive le 9 Ab 823 u. c., c'est-à-dire, le 5 août 70 de l'ère vulgaire. Ils ajoutent que, la veille de ce jour, la première classe sacerdotale entrait en fonctions. D'où il suivrait que la huitième, celle d'Abia, avait été de service du 17 au 23 avril et du 3 au 9 octobre 748. Par l'addition de quinze mois à cette dernière date, on obtient le commencement de janvier 750.

Ce résultat ne nous déplaît pas, puisque c'est à peu près celui que nous avons adopté précédemment (1) ; mais le raisonnement est bien aléatoire, car, en un temps où le souverain pontificat appartenait au plus offrant, est-on bien sûr que l'ordre des classes sacerdotales ait été rigoureusement suivi?

Concluons, d'après la seule base qui nous semble solide jusqu'ici, que les plus grandes vraisemblances sont pour la fin de 749 u. c., ou de l'an 5 avant l'ère vulgaire.

Quant au jour, il est absolument impossible de le déterminer scientifiquement. Cependant, la pratique de l'ancienne Eglise nous apprend ce qui suit. « Il est incontestable que la fête du 25 décembre a été célébrée depuis la plus haute antiquité par l'Eglise de Rome et dans tout l'Occident ; mais ce n'est qu'au quatrième siècle que les chrétiens d'Orient adoptèrent complètement cette fête, et commencèrent, eux aussi, à la célébrer le 25 décembre. Ils ne connaissaient jusque-là que celle de l'Epiphanie, et quelques-uns rattachaient à ce même jour du 6 janvier toutes les grandes manifestations, τὰ Ἐπιφανία, de Notre-Seigneur : la Nativité, l'adoration des Mages, le Baptême du Sauveur et le miracle des noces de Cana. C'était beaucoup pour le même jour. La tradition de l'Eglise romaine, rapportant la Nativité au 25 décembre, parut mieux fondée que le sentiment contradictoire ; aussi toutes les Eglises, ainsi que tous les docteurs d'Orient, s'empressèrent d'y adhérer. (2) »

II. — DÉBUT ET DURÉE DE LA VIE PUBLIQUE DE JÉSUS.

1° *Le début de la vie publique de N.-S. Jésus-Christ.* — Deux textes évangéliques nous fournissent à ce sujet une lumière plus ou moins vive.

---

(1) Page, 65, au 1°.

(2) Mémain, *Connaissance des temps évangéliques*, p. 97-98. Voyez, *ibid.*, les notes complémentaires, n. 7. « Ce jour de la Nativité, dit S. Jean Chrysostome, *Serm. de Nat.*, v, a été connu et solennisé dès l'origine par tous les peuples qui habitent l'Europe, depuis les rivages de la Thrace jusqu'à ceux de Gadès, et la connaissance de ce jour a été transmise à nous-mêmes par les chrétiens de Rome, qui en avaient conservé l'indication précise d'après une antique tradition ».

Joan. II, 20, les Juifs adressent cette réponse à Jésus, qui se faisait fort, en signe de ses divins pouvoirs, de rebâtir *templum hoc* en trois jours (1) : *Quadraginta et sex annis ædificatum est templum hoc, et tu in tribus diebus excitabis illud ?* Il y a là, évidemment, une date à faire valoir.

Il s'agissait du second temple, dit de Zorobabel, construit sur les bases de celui de Salomon après le retour de l'exil (2), et qu'Hérode-le-Grand avait entrepris de restaurer, d'agrandir. D'après Flavius Josèphe (3), cette reconstruction, inaugurée vingt ans avant l'ère vulgaire, l'an 734 de Rome, ne fut achevée que longtemps après, en 817 ou 818 u. c., presque au moment où il allait être détruit. Mais, en ajoutant 46 à 734, on obtient 780 pour la première Pâque de la vie publique de Jésus.

S. Luc, III, 1-3, 23, nous fournit un document plus sûr encore, que l'on regarde à juste titre comme le plus important de tous ceux que contiennent les évangiles sur cette question chronologique (4). *Anno... quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris*, écrit-il, *procurante Pontio Pilato Judæam,... factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto; et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ...* (5). C'est dire, aussi nettement que possible, que le Précurseur commença son ministère en la quinzième année de Tibère. Or, à cette époque, continue l'évangéliste (vers. 23), *ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta* (6).

Quelle est donc cette quinzième année de Tibère ? Est-il possible que les avis se soient partagés sur une date aussi claire ? Malheureusement c'est ce qui est arrivé, car on la suppute d'après deux méthodes différentes, de manière à produire une variante de deux années, et, par suite, une grande incertitude.

Les uns, — et, à première vue, il semble que ce procédé soit le plus naturel, — comptent les années du règne de Tibère à partir de la mort d'Auguste, qui eut lieu le 19 août 767 u. c., l'an 14 de l'ère vulgaire. La quinzième année du successeur d'Auguste devrait donc courir, d'après cela, du 19 août 781 au 19 août 782 (28-29 de l'ère vulgaire) ; mais alors, en retranchant de ce chiffre les « trente années environ » qu'avait Jésus, on obtiendrait, comme date de sa naissance, 751 ou 752 : résultat condamné d'avance par la nécessité de placer le premier Noël chrétien au plus tard vers le début de l'année 750 (7). Sans doute, la particule ὡσεί, *quasi*, est élastique et nous laisse quelque marge : les partisans de l'interprétation qui précède en profitent pour donner au Sauveur, à cette date, jusqu'à trente-trois ans au besoin ; ce qui est certainement exagéré,

---

(1) Le narrateur ajoute, vers 21 : *Ille autem dicebat de templo corporis sui.*
(2) Voyez la prophétie d'Aggée.
(3) *Ant.* XV, 11, 1.
(4) « Der Angelpunkt der ganzen Streitfrage » (le point qui sert de gond à toute la discussion), dit le P. Ammer, *Chronologie des Lebens Jesu Christi*, p. 120.
(5) Voyez notre commentaire sur l'Évangile selon S. Luc, p. 90.
(6) D'après le grec : καὶ αὐτὸς ἦν ὁ Ἰησοῦς ὡσεὶ ἐτῶν τριάκοντα ἀρχόμενος. Voyez notre commentaire de ce passage, p. 101.
(7) Voyez la page 65, 1°.

car les paroles de S. Luc ne nous permettent guère de dépasser la trentième année.

A cause de cette difficulté très réelle, la plupart des exégètes contemporains ont pensé qu'il valait mieux compter les années de Tibère à partir du moment où il fut associé à Auguste en qualité de « collega imperii » et de « consors tribuniciæ potestatis » (1), ce qui eut lieu dès l'année 765 u. c., c'est-à-dire l'an 12 de l'ère vulgaire. Cette quinzième année courrait donc de 779 à 780, ce qui coïnciderait fort bien avec les « trente ans environ » de Jésus, comptés à partir de 749-750.

A cela, les partisans de la première opinion objectent, il est vrai, qu'on ne trouve pas d'exemple, dans les usages romains, d'une supputation semblable des années d'un règne (2); mais, comme nous l'écrivions dans notre commentaire sur l'évangile selon S. Luc (3), « Wieseler a récemment démontré, à l'aide d'inscriptions et de médailles, que cette manière de calculer le temps du règne des empereurs était usitée dans les provinces de l'Orient » (4). Elle était, en effet, très conforme à l'étiquette orientale (5), alors même qu'elle convenait moins aux mœurs occidentales : or, nous sommes précisément transportés en Orient pour cette question.

2° *Durée de la vie publique de N.-S. Jésus-Christ.* — Signalons tout d'abord une erreur de plusieurs auteurs ecclésiastiques des premiers siècles. Prenant trop à la lettre cette parole du prophète Isaïe : *(Misit me) prædicare annum Domini acceptum* (6), dont le divin Maître se fit un jour à lui-même l'application dans la synagogue de Nazareth (7), ils concluaient que la vie publique de Jésus n'avait duré qu'une seule année (8). De nos jours, le Dr Keim a essayé de ressusciter ce sentiment, afin d'opposer les synoptiques à S. Jean et pour mieux rejeter le quatrième évangile.

Comme si les synoptiques eux-mêmes ne supposaient point, çà et là, que le ministère du Sauveur dura plus d'une année! Par exemple, S. Marc (9), lorsqu'il raconte ce simple trait : *Et factum est..., cum Dominus sabbatis ambularet per sata, et discipuli ejus cœperunt progredi, et vellere spicas*, suppose en toute rigueur que la vie publique de Jésus dura environ deux ans, puisque, en Palestine, la maturité du blé a lieu après la Pâque (10).

---

(1) Cf. Tacite, *Ann.*, I, 3; Velleius Paterc. II, 121.
(2) Cf. Mémain, *loc. cit.*, p. 126 et ss.
(3) Page 31.
(4) Cf. *Beitræge zur richtigen Würdigung der Evangelien*, 191-194.
(5) Voyez Riehm, *Handwœrterbuch des biblischen Altertums für gebildete Leser*, p. 709.
(6) Is. LXI, 2.
(7) Cf. Luc. IV, 19.
(8) Ainsi pensèrent, entr'autres, Clément d'Alexandrie, *Strom.* I, 21; Origène, *Philocal.*, I, et *Hom.* XXXII *in Luc.*: plusieurs sectes gnostiques, Jules l'Africain, Tertullien, Lactance, etc. Voyez quelques textes dans Reithmayr, *Einleitung*, p. 460.
(9) II, 23 et ss.
(10) Voyez les passages parallèles, Matth. XII, 1 et ss., Luc. VI, 1 et ss. Cet épisode suppose donc au moins deux Pâques dans la vie publique de Notre-Seigneur d'après les synoptiques, et un ministère d'au moins deux ans entre le baptême de Jésus et sa passion.

Mais le quatrième évangile, nous l'avons déjà dit à une autre occasion (1), jette les plus vives clartés sur la durée du ministère public du Christ, par la mention si exacte de certaines solennités religieuses, et des voyages que Jésus fit ou ne fit pas à Jérusalem, pour les célébrer au centre de la théocratie (2).

D'après le récit de S. Jean, trois Pâques au moins sont tout à fait certaines durant cette période : l'une, quelque temps après le baptême du Sauveur, Joan. II, 13 et ss., probablement en 780 u. c., selon ce qui a été marqué plus haut (3) ; la seconde, Joan. VI, 1-4, rattachée au miracle de la première multiplication des pains ; la troisième, Joan. XI, 55. et XII, 1, qui fut témoin de la passion et de la mort de Jésus.

Entre la première et la seconde de ces Pâques, S. Jean signale une fête, qu'il désigne un peu vaguement par les mots *dies festus Judæorum* (4). Serait-ce, comme on l'a pensé parfois (5), la fête des *Purim* ou des Sorts, qui se célébrait au mois de mars, peu de temps avant les solennités pascales? Serait-ce la Pentecôte, le *Yôm Kippour*, la Dédicace, la fête des Trompettes? Ces divers sentiments ont été soutenus par d'excellents exégètes (6). Mais nous pensons sans hésiter, à la suite de S. Irénée (7), qu'il s'agit d'une autre Pâque, à intercaler entre celles des chapitres II et VI ; ce qui fait quatre Pâques en tout pour la vie publique de Jésus, par conséquent trois années complètes, de 780 à 783 u. c. (27 à 30 de l'ère vulgaire), entre la première Pâque, Joan. II, 13, et la quatrième, Joan. XII, 1, avec quelques mois à ajouter avant la première, pour le baptême, la tentation et divers autres faits préliminaires (8). Donc, environ trois ans et demi en tout, comme l'ont admis Eusèbe et S. Jérôme (9).

III. — L'ANNÉE DE LA MORT DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

Sa fixation dépend, nous venons de le voir, de la durée qu'on aura accordée à l'ensemble de la vie publique.

Essayons, comme précédemment, de ne nous appuyer que sur des données solides.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort *sub Pontio Pilato*, comme nous le disons au symbole, d'après l'évangile ; donc, sa vie ne s'est pas prolongée au-delà de l'année 36 de notre ère (789 u. c.), puisque Ponce-Pilate gouverna la Judée jusqu'à cette date.

---

(1) Voyez nos commentaires, p. LXVII et ss.

(2) Voyez l'Harmonie évangélique, § XV.

(3) Page 69.

(4) Ἑορτή (ou peut-être ἡ ἑορτή) τῶν Ἰουδαίων. Nous avons discuté ce texte dans notre commentaire sur l'Evangile selon S. Jean, p. 91 et s.

(5) Wieseler, *Chronolog. Synopse*, p. 205 et ss. ; L. Hug, *Einleitung*, t. II, p. 229 et ss. ; de Valroger, *Introduction*, t. II, pages 137 ; etc.

(6) Voyez notre commentaire sur l'Evangile selon S. Jean, p. 93.

(7) *Contr. Hær.*, II, 22.

(8) Voyez notre *Synopsis*, p. 14 et ss.

(9) L'opinion que l'on adopte relativement au *dies festus* de Joan. VI, 1, a une grande importance pour la chronologie des Evangiles, puisqu'on peut gagner ainsi ou perdre toute une année.

D'un autre côté, d'après les quatre évangélistes, Jésus est mort un vendredi (1), le jour le plus solennel de la Pâque juive, c'est-à-dire le 15 nisan. Si l'on calcule les années où le 15 nisan tomba un vendredi durant le dernier quart du VIIIe siècle de Rome, on trouve précisément l'année 783, la trentième de l'ère vulgaire (le 7 avril), à laquelle nous avaient conduit nos précédents calculs.

Il est aisé de déterminer, d'après cela, le nombre total des années de N.-S. Jésus-Christ. Né le 25 décembre 749, il avait, le 7 avril 783, jour de sa mort, trente-trois ans, trois mois, treize jours (2).

§ IX. — LE TEXTE PRIMITIF DES ÉVANGILES ET LA CRITIQUE DU TEXTE (3).

1° Nous avons dit et démontré, dans chacune de nos introductions spéciales (4), que S. Matthieu composa son évangile en hébreu, ou plutôt dans l'idiome araméen parlé en Palestine au temps de Jésus-Christ (5), et que S. Marc, S. Luc et S. Jean écrivirent primitivement les leurs en grec; de plus, que le texte araméen du premier évangile fut de très bonne heure traduit en grec (6). Cette traduction ayant bientôt fait disparaître l'original et étant devenue officielle, c'est donc le grec qui est en réalité pour nous le texte unique.

2° Ce grec n'est point, tant s'en faut, celui des écrivains classiques, c'est-à-dire le dialecte attique. Il consiste dans ce qu'on nommait διάλεκτος κοινή, ou dialecte vulgaire et populaire, lequel se forma peu à peu, à partir de l'époque d'Alexandre-le-Grand, et qui alla recevoir sa dernière forme en Egypte, à Alexandrie surtout. Il devint la langue des Septante, non sans se laisser imprégner d'une senteur toute hébraïque; il fut aussi, avec des transformations nécessitées par de nouvelles idées qu'il fallait exprimer au moyen de mots anciens, l'idiome du Nouveau Testament en général, et des Evangiles en particulier. Depuis Scaliger (7), il est souvent désigné par le nom de *grec hellénistique*.

Ce dialecte, devenu si intéressant par là-même, a été l'objet d'études spéciales, qui nous ont valu de précieux ouvrages de lexicographie, de

(1) Cf. Matth. XXVII, 62; Marc. XV, 42; Luc. XXIII, 54; Joan. XIX, 31.

(2) Sur les cinquante années que lui attribue S. Irénée, d'après Joan. VIII, 56-57, voyez notre commentaire de l'Evangile selon S. Jean, p. 188.

(3) Notre savant collaborateur, M. l'abbé Trochon, a très bien traité, au tome Ier de son *Introduction générale à la Sainte Bible*, p. 293-362, tout ce qui concerne l'histoire du texte du Nouveau Testament, d'après les meilleurs travaux contemporains. Nous nous contenterons ici de quelques notes, en nous bornant exclusivement au texte évangélique. Voyez aussi Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. I, p. 276 et ss.

(4) *Evangile selon S. Matthieu*, p. 18 et ss.; *Evangile selon S. Marc*, p. 13 et s.; *Evangile selon S. Luc*, p. 16 et ss.; *Evangile selon S. Jean*, p. LIV.

(5) M. Roberts, dans un récent ouvrage intitulé : *Greek, the Language of Christ and of his Apostles*, Londres 1888, essaye de prouver que Jésus et ses apôtres parlaient habituellement le grec. C'est une exagération évidente. Du moins, le docte auteur réussit à montrer que le grec était assez généralement connu en Palestine à cette époque. Voyez *The Academy*, n° du 19 mai 1888.

(6) Voyez notre commentaire, p. 24-25.

(7) *Animadversiones in Euseb.*, p. 134.

grammaire, de synonymie, etc., grâce auxquels la tâche de l'exégète est singulièrement facilitée (1).

3° Les manuscrits originaux des Evangiles (2) paraissent avoir promptement disparu (3); mais on en avait fait des copies, qui allèrent se multipliant de plus en plus. Toutefois, Dieu ne fit pas un miracle spécial pour sauvegarder la parfaite exactitude du texte primitif composé sous son inspiration : les Evangiles n'échappèrent donc pas au sort des livres ordinaires, et des fautes assez nombreuses se glissèrent partout (4).

Origène s'en plaignait déjà (5), et il a pris soin d'en noter quelques-unes (6). Au siècle dernier, on comptait, pour tous les écrits du Nouveau Testament, environ 30,000 variantes; aujourd'hui, on admet qu'il en existe 150,000 au moins (7), car on connaît un nombre beaucoup plus considérable de manuscrits, et chaque manuscrit nouvellement découvert, ou étudié plus à fond, apporte son contingent spécial de fautes ou de leçons. Mais, sur ce chiffre qui paraît énorme à première vue, il n'y a pas plus de 1200 à 1300 passages où la leçon primitive soit l'objet d'une véritable incertitude. Presque toujours, il s'agit ou de simples variations dans l'orthographe, ou de mots transposés, ou d'expressions synonymes. Les variantes sérieuses, qui affectent le sens, sont extrêmement rares, comme le disait Origène au païen Celse, qui s'appuyait sur cette diversité pour attaquer le fond même du récit sacré (8). En vérité, nous possédons, dans les détails comme dans l'ensemble, le texte original et authentique des évangélistes.

4° Comme Origène, S. Jérôme travailla à rétablir, en collationnant les

---

(1) Voici quelques-uns des principaux. 1° Pour la lexicographie : Chr. Schœttgen, *Novum Lexicon græco-latinum in N. T.*, 1re édit. à Leipzig, 1746; J. T. Schleusner, *Novum Lexicon græco-latin. in N. T.*, Leipzig 1792 (2e édit. en 1819): Bretschneider, *Lexicon manuale græco-latin. in libros N. T.*, Leipzig 1824 (autre édition en 1840); Ch. G. Wilke, *Clavis Novi Testamenti philologica*, Leipzig 1839 (éditions entièrement remaniées par W. Grimm, Leipzig 1868 et 1877-1879); Cremer, *Bibl.-theologisches Wœrterbuch der neutestament. Græcitæt*, 3e édit., Gotha 1881. 2° Pour la grammaire : B. G. Winer, *Grammatik des neutestamentlichen Sprachidioms*, Leipzig 1822 (7e édit., révisée par Lünemann, 1867); J. T. Beelen, *Grammatica græcitatis Novi Testamenti*, Louvain 1857; A. Buttmann, *Grammatik des neutestam. Sprachgebrauchs*, Berlin 1859; Schirlitz, *Grundzüge der neutest. Græcitæt*, Giessen 1861. 3° Pour la synonymie : Tittmann, *De synonymis in Novo Testamento*, Leipzig 1829-1832; Trench, *Synonymes du Nouveau Testament*, trad. de l'anglais, Bruxelles 1869. 4° Sur les hébraïsmes mêlés au grec du Nouveau Testament : J. Vorst, *De hebraismis Novi Testamenti commentarius*, Leyde 1658-1665; D. Schilling, *Commentarius exegetico-philologicus in hebraismos Novi Testamenti*, Malines 1886.

(2) Ce que Tertullien, *De Præscript.*, c. XXXVI, appelle : « ipsæ authenticæ litteræ ».

(3) S. Jean, dans deux de ses épitres, mentionne simplement *chartam et atramentum*, comme lui ayant servi de matériaux. Cf. II Joan. 12.

(4) Sur leurs causes, soit involontaires, soit volontaires de la part des *amanuenses*, voyez Trochon, *loc. cit.*, p. 303 et ss.; Cornely, *Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. I, p. 293 et ss.

(5) *In Matth.*, tom. XV, 14.

(6) Par exemple : Matth. VIII, 28, « Gadaréniens » et « Géraséniens » : Joan. I, 28, « Béthanie » et « Béthabara » ; Matth. XXVII, 17 : « Barabbas » et » Jésus Barabbas » ; etc.

(7) Voyez A. Roberts, *Companion to the Revised Version of the English New Testament*, Londres, s. d., p. 1.

(8) *Contr. Cels.*, II, 27.

meilleurs manuscrits, ce qu'il nomme quelque part la *veritas græca* (1), c'est-à-dire le texte primitif, tel qu'il sortit de la plume des évangélistes et des autres auteurs inspirés du Nouveau Testament. De nos jours plus que jamais, on s'est livré à cette étude utile et intéressante. Assurément, il faut renoncer à reconstituer d'une manière adéquate cette *veritas græca;* néanmoins, tout effort sérieux, en vue de rendre aussi pur que possible le texte qui raconte l'histoire de N.-S. Jésus-Christ, est digne d'encouragements et d'éloges (2). Les matériaux abondent; il s'agit seulement de les mettre en œuvre d'une manière judicieuse.

5° Dans nos commentaires, nous avons signalé fidèlement les principales variantes, en indiquant d'ordinaire celle qui avait obtenu nos préférences. Il nous reste à ajouter ici quelques détails techniques, pour renseigner le lecteur sur nos citations forcément abrégées.

Les matériaux qui servent à la critique du texte, et auxquels nous avons si fréquemment renvoyé, sont de trois sortes: les manuscrits, les versions, les citations des Pères.

α. — Les manuscrits se divisent en deux catégories: ceux qui sont écrits en lettres dites *onciales*, ou *majuscules*, et ceux où l'on a employé l'écriture *cursive*, ou les caractères *minuscules*. Les premiers sont les plus anciens, et, par suite, les plus importants; les autres, quoique beaucoup

---

(1) *Præfat. ad Damasum.*

(2) « Considérons un moment cette étude critique de la parole de Dieu.... Eusèbe, Origène, S. Jérôme, S. Augustin, Alcuin et beaucoup d'autres s'y sont appliqués sérieusement, et leurs travaux ont été récompensés par les suffrages de l'Eglise. Le concile de Trente, en ordonnant qu'on fît une édition revue, et portant un nouvel examen de la Vulgate, commanda qu'on se livrât aux recherches de la plus sévère critique, qui étaient nécessaires pour cet objet.... Quiconque s'appliquera à l'étude critique de la Bible, trouvera nécessairement cette étude remplie de charme et d'élévation : elle sera pour lui un auxiliaire puissant, qui l'aidera à mieux apprécier les beautés réelles du livre divin, et lui révèlera l'existence de plus d'un trésor caché. En même temps, il sera en position d'apprécier tout ce qu'elle a de solide et de convaincant; il reconnaîtra qu'elle repose sur des principes irréfragables, et qu'elle est comme un monument à la fois utile et d'une structure élégante, que l'industrie des hommes aurait élevé, en lui donnant pour fondement le roc inébranlable de la vérité. Elle est semblable à un bastion avancé, construit en dehors d'une forteresse inexpugnable, ou à une digue jetée en avant d'un port sûr, creusé dans un rivage entouré de rochers.... Nulle branche de la science biblique n'a plus complètement déçu l'attente impie des incrédules, ou répondu plus fidèlement aux espérances catholiques, que l'étude critique de la Sainte Ecriture. Nous exciterons sans doute une certaine surprise chez nos lecteurs, en disant que ce genre d'étude est plein de charme et d'élévation. Peut-être, dira-t-on, ne manque-t-il pas de solidité, mais qu'offre-t-il qui soit de nature à captiver l'esprit ou à conquérir l'admiration ? Il va de soi-même que nous voulons parler ici de cette étude faite dans l'esprit du catholicisme.... Que le sentier qui y conduit soit rude, escarpé, couvert de broussailles, et, par conséquent, fatiguant, je ne le nierai point; en effet, il n'y a point de grande route pour arriver à la science: c'est là un axiome dont on peut reconnaître la justesse, ici comme ailleurs. Il faut de la patience pour apprendre la partie technique de cette étude, pour se familiariser avec sa phraséologie particulière, pour retrouver son chemin dans le labyrinthe des divers systèmes de classification et de vérification. Peut-être, même, pour atteindre ce but, sera-t-il nécessaire d'apprendre plus d'une langue bizarre à l'œil, rude à l'oreille, étrange à l'esprit. Puis il est indispensable d'acquérir une certaine habilité pratique, une dextérité dont l'apprentissage est pénible, et exige de la persévérance. Mais, une fois que ces formalités préliminaires ont été remplies, la science elle-même nous semble pleine d'intérêt et de charme ». Wiseman, *Mélanges religieux, scientifiques et littéraires*, Paris 1858, p. 70 et ss.

plus nombreux, ne jouisset pas d'une aussi grande autorité. Ils sont, pour la plupart, du xe siècle et des siècles suivants. Parmi ces divers manuscrits, aucun n'est antérieur au IVe siècle.

On compte, pour les évangiles, 34 manuscrits onciaux, et 601 minuscules, contenant le texte en tout ou en partie; de plus, près de 250 évangéliaires, également manuscrits (1). Chacun de ces documents est désigné soit par une lettre majuscule, lorsqu'il s'agit de manuscrits en caractères onciaux, soit par un chiffre, pour les manuscrits en écriture cursive.

Le tableau qui suit résume les détails qu'il est utile de connaître touchant les principaux manuscrits onciaux ou majuscules relatifs aux évan-

Désignation abrégée du manuscrit	Son nom complet	Lieu où il se trouve actuellement	Date probable	Son contenu
B	*Vaticanus.*	Palais du Vatican.	IVe siècle	Tous les évangiles.
א	*Sinaiticus.*	S. Pétersbourg.	IVe »	Tous les évangiles.
A	*Alexandrinus.*	Musée britannique.	Ve »	S. Matth. à partir de xxv. 6; S. Marc; S. Luc; S. Jean, moins vi, 50-viii, 52.
C	*Ephræmi rescriptus.*	Paris.	Ve »	Des fragments des quatre évangiles; environ les 2/5 du texte.
Q	*Guelpherbitanus* B.	Wolfenbüttel.	Ve »	235 versets de S. Luc et de S. Jean.
Σ	*Rossanensis.*	Rossano.	VIe »	Jusqu'à S. Marc. xvi, 14.
D	*Bezæ.*	Cambridge.	VIe »	Les quatre évangiles, avec des lacunes.
P	*Guelpherbitanus* A.	Wolfenbüttel.	VIe »	486 versets pris dans tous les évangélistes.
Z	*Dublinensis.*	Dublin.	VIe »	290 versets de S. Matthieu.
R	*Nitriensis.*	Musée britannique.	VIe »	516 versets de S. Luc.
N	*Purpureus.*	Dispersé en divers lieux.	VIe »	Quelques fragments.
E	*Basiliensis.*	Bâle.	VIIe »	Tout, à part Luc. iii, 4-15; xxiv, 47-53.
L	*Regius.*	Paris.	VIIIe »	Tout, à part Matth. iv. 22-v. 14; xxviii, 17-20; Marc. x, 16-30; xv, 2-20; Joan. xxi, 15-25.
V	*Mosquensis.*	Moscou.	VIIIe »	Tout, à part Matth. v, 44-vi. 12; ix, 18-x, 1; xxii, 14-xxiii, 35; Joan. xxi, 12-25
Y	*Barberini.*	Rome.	VIIIe »	S. Jean, xvi, 3-xix, 41.
Ξ	*Zacynthius.*	Londres.	VIIIe »	S. Luc, i, 1-xi, 33.
H	*Wolfii* B.	Hambourg.	IXe »	Des fragments.
K	*Cyprius.*	Paris.	IXe »	Les quatre évangiles.
F	*Boreeli.*	Utrecht.	IXe »	Fragments.
Γ	*Tischendorfianus* IV.	Londres.	IXe »	S. Luc en entier, S. Marc à part 103 versets, 531 versets de S. Matthieu et de S. Jean.
Δ	*Sangallensis.*	S. Gall.	IXe »	Tout, excepté Joan. xix, 17-35.
Π	*Petropolitanus*	S. Pétersbourg.	IXe »	Tout, à part Matth. iii, 12-iv, 18; xix, 12-xx, 3; Joan. viii, 6-39.
M	*Campianus.*	Paris.	IXe »	Tout.
X	*Monacensis.*	Munich.	IXe »	Sérieuses lacunes.
U	*Nanianus* I.	Venise.	Xe »	Tout.
S	*Vaticanus* 354.	Vatican.	Xe »	Tout.
G	*Harleianus.*	Musée britannique	Xe »	Fragments.

(1) 58 en lettres onciales, 183 en caractères cursifs. Voyez Scrivener, *A plain Introduction to the Criticism of the New Testament*, 3e édit., Londres 1883, p. 225. Ces évangéliaires, ou εὐαγγελιστάρια, ne contenaient que les évangiles du Dimanche et des fêtes; c'étaient des livres liturgiques avant tout.

giles. On pourra facilement les compléter à l'aide des pages de M. Trochon que nous avons signalées plus haut (1).

β. — Les traductions anciennes auxquelles nous avons le plus souvent renvoyé dans nos notes critiques sont les versions syriaques, latines, égyptiennes et gothique (2).

Parmi les premières, il faut surtout nommer, avec la *Peschito,* qui date du second siècle, et dont l'importance est très considérable pour la fixation du texte, celle qui porte le nom du savant anglais qui l'a mise en lumière, le Dr Cureton (3) : elle contient des fragments de S. Matthieu, de S. Luc, de S. Jean, et seulement les quatre derniers versets de S. Marc. Peut-être remonterait-elle encore plus haut que la *Peschito*.

Quant aux versions latines, l'Itala et la Vulgate, elles ne jouissent pas d'une moindre influence relativement à l'étude critique du texte des évangiles. Les manuscrits qui nous en restent, ou les éditions imprimées, sont d'un grand secours aux critiques (4).

On s'accorde aussi à accorder une grande autorité aux deux traductions égyptiennes : l'une dite de Memphis, écrite dans le dialecte de la Basse-Égypte; l'autre, appelée sahidique, ou de Thèbes, et composée dans le dialecte de la Haute-Egypte. On croit qu'elles datent l'une et l'autre du IIIe siècle de notre ère (5).

La version gothique d'Ulfilas n'est pas antérieure au VIe siècle (6).

γ. — Les citations des Pères ont pareillement une très grande valeur, surtout quand elles proviennent des plus anciens et de ceux qui ont écrit en langue grecque. On les a recueillies en divers ouvrages, et, avec elles, on peut reconstituer les évangiles à peu près en entier (7).

6° A l'aide de ces divers documents, combinés entre eux d'après des règles plus ou moins généralement admises, on a composé, depuis le XVIe siècle (8), des éditions imprimées, dites critiques, que le commentateur des saints Evangiles doit avoir habituellement sous les yeux pendant son travail. Outre le *Textus receptus* (9), qui a tant de qualités, nous

---

(1) *Introduction générale*, t. I, p. 320 et ss. Voyez aussi Tischendorf, *Novum Testamentum græc.*, edit. VII minor, Leipzig 1859, p. LXXXV-CII ; Smith, *Dictionary of the Bible*, t. II, p. 513 et ss.; A. Maier, *Einleitung in die Schriften des N. Testam.* p. 530 et ss.; E. Miller, *A Guide to the textual Criticism of the N. Test.*, Londres 1886, p.105-112.

(2) Voyez A. Maier, *loc. cit.*, p. 538 et ss.

(3) *Remains of a very ancient Recension of the four Gospels in Syriac, hitherto unknown in Europe*, Londres 1858. Voyez aussi Le Hir, *Etude sur une ancienne version syriaque des évangiles*, Paris 1859 (ou *Etudes bibliques*, t. I, p. 251 et ss.).

(4) Cf. Sabatier. *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ seu vetus Italica*, Paris 1739-1749 ; Rœnsch, *Itala und Vulgata*, 2e édit., Marbourg 1875; F. Kaulen, *Einleitung in die heilig. Schrift*, t. I, p. 108 et ss.

(5) Cf. A. Maier, *l. c.*, p. 548 et ss.; Kaulen, *l. c.*, p. 129 et ss.

(6) Cf. Kaulen, *l. c.*, p. 137 et ss.

(7) Voyez Smith. *Dictionary of the Bible*, t. II, p. 520; A. Maier, *l. c.*, p. 528 et ss.

(8) Le texte grec du Nouveau Testament fut imprimé pour la première fois dans la Polyglotte de Complute, en 1514.

(9) Le texte de la 2e édition des Elzévir, publiée à Leyde en 1643. On le désigne ainsi d'après ces mots de la Préface : « Textum ergo habes nunc ab omnibus receptum ».

avons surtout employé les éditions de Tischendorf (1), de MM. Westcott et Hort (2), et du Dr von Gehbardt (3), non sans éprouver un vif et constant désir que quelque savant catholique de France nous donne prochainement un texte grec des évangiles, ou plutôt du Nouveau Testament tout entier, d'après des principes plus sûrs et plus « critiques » que ceux qui ont guidé souvent les auteurs protestants (4).

7° Terminons par un ou deux exemples, pour montrer la manière dont nous procédions pour former notre jugement, au moyen de ces éléments si variés.

α. — Dans le cantique des anges. Luc. II, 14, faut-il lire ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας, *hominibus bonæ voluntatis* (Vulg.) ou ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία, « hominibus bona voluntas » ? — La première leçon a pour elle l'appui des manuscrits anciens א, A, B, D, de l'Itala, de la Vulgate, de la version gothique, de plusieurs Pères (surtout parmi les latins). La seconde est favorisée par tous les autres manuscrits minuscules (E, G, H, K, L, M, P, S, U, V, L, Δ, Λ, Ξ), l'unanimité des minuscules, la Peschito, les deux versions égyptiennes, la plupart des Pères grecs et syriens, etc. Les suffrages extérieurs se contrebalancent ; mais la dernière leçon ajoute au cantique une répétition inutile ; elle nous parait, en somme, moins garantie.

β. — Les mots suivants du quatrième évangile (5), ὁ ὤν ἐν τῷ οὐρανῷ, *qui est cœlo*, sont-ils vraiment authentiques ? Ils sont omis par א, B, L, T, par un manuscrit de la traduction de Memphis, par quelques Pères ; mais nous les trouvons dans A, E, G, H, K, M, S, U, V, Γ, Δ, Λ, Π, dans presque tous les manuscrits en caractères cursifs, dans toutes les versions syriaques, dans la plupart des Pères.

---

(1) *Novum Testamentum græce*, editio VII minor, Leipzig 1859.
(2) *The New Testament in the original Greek*, Cambridge 1881.
(3) *Novum Testamentum græce*, Leipzig 1881.
(4) MM. Westcott et Hort, en suivant d'une manière à peu près exclusive le texte des manuscrits א et B, ont obtenu çà et là des résultats étranges. Ils regardent comme des interpolations les douze derniers versets du chap. XVIe de S. Marc, la note de S. Luc relative à la sueur de sang et à l'apparition de l'ange (Luc. XXII, 43-44 : voyez nos *Essais d'exégèse*, Lyon 1884, p. 404 et ss.), l'épisode de la femme adultère (Joan. VII, 53-VIII, 11). Et pourtant le *Codex* B, malgré sa valeur réelle, fourmille d'erreurs manifestes : dans les seuls évangiles, il omet plus de 2550 fois des mots, ou même des phrases entières (330 fois dans S. Matthieu, 365 dans S. Marc, 439 dans S. Luc, 357 dans saint Jean, le reste pour les autres livres du N. T.). Il y a donc vraiment là « une adulation servile » pour ces deux manuscrits, aux dépens des autres. D'autres critiques retranchent du texte sacré les passages Luc. XXIII, 34 ; Joan. V, 3-4 ; Jean. XXI ; etc. Même parmi les protestants, il y a de nos jours un heureux mouvement de réaction contre ces fâcheuses tendances. Voyez Scrivener, *A plain Introduction to the criticism of the New Testament*, Londres, 1883 (3e édit.) ; Miller, *A Guide to the textual criticism of the New Testament*, Londres, 1886 ; P. Martin, *Introduction à la critique textuelle du Nouv. Test.*, Paris 1882 ; Mac Clellan, *The New Testament of our Lord and Saviour Jesus Christ*, Londres 1875, t. I, p. VII et ss. Non qu'il faille regarder le *Textus receptus* comme absolument parfait ; mais on aurait grand tort, d'autre part, à vouloir le bouleverser tout entier, comme on a essayé de le faire récemment. Pour les autres éditions imprimées du texte des évangiles et du Nouveau Testament, voyez Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. I, p. 305 et ss.
(5) Voyez notre commentaire, p. 71.
(6) Joan. III, 13. Voyez notre commentaire, p. 50-51.

Y a-t-il à hésiter? l'évidence n'est-elle pas pour l'authenticité? Et pourtant divers critiques sacrifient ce passage (1)!

§ X. — LES ÉVANGILES ET LA CRITIQUE RATIONALISTE.

Nous n'avons à nous occuper que d'une façon très succinte de ce triste sujet, qui ne nous concerne pas directement. Au reste, les bonnes expositions et les excellentes réfutations ne manquent pas (2). Ajoutons que, le plus souvent, l'exposition claire et nette de la vérité suffit pour prévenir la plupart des objections et pour les réduire à néant. C'est ce principe qui nous a servi habituellement de règle dans nos quatre volumes de commentaires.

Les attaques du rationalisme contre les évangiles remontent à la seconde moitié du XVIIIe siècle. En voici les principales phases.

1° Elles commencèrent par les grossières impiétés des déistes anglais, bientôt accompagnées des injures non moins triviales, soit des encyclopédistes français, soit de quelques libres-penseurs allemands. John Toland, Tindal et Woolston en Angleterre, Voltaire en France, Lessing et Reimarus en Allemagne, se distinguèrent entre tous dans cette guerre brutale, où la mauvaise foi n'est pas moindre que la vulgarité des procédés (3). « Jésus-Christ était un visionnaire; les apôtres, des imposteurs; les premiers chrétiens, des fanatiques. Les faits évangéliques avaient été inventés par un sacerdoce ambitieux, rédigés par des faussaires, et crus par des imbéciles. Voilà, sans les voiler sous la phrase, les aménités des incrédules du XVIIIe siècle à l'égard de cette primitive Eglise, dont le touchant souvenir charmera éternellement les consciences chrétiennes... Un mot sans cesse répété, celui d'*imposture*, expliquait l'Evangile. La naissance de Jésus-Christ d'une vierge était une imposture; la vie miraculeuse du Sauveur, une imposture; sa résurrection, une imposture; la divine mission des apôtres, scellée par le miracle de la Pentecôte, une imposture » (4).

Le scandale fut tel, que des hommes du calibre de Jean-Jacques Rousseau se crurent obligés de protester publiquement. C'est ce qui nous a valu les paroles célèbres : « La majesté de l'Evangile m'étonne; sa sain-

---

(1) C'est avec une vive tristesse que nous voyons des interprètes catholiques suivre les critiques protestants et rationalistes sur cette voie dangereuse, et dépouiller les évangiles ou les autres écrits du Nouveau Testament, sans raison suffisante, de quelques-unes de leurs plus belles perles.

(2) Voyez surtout Dehaut, *L'Evangile expliqué, défendu, médité*, t. I, p. 94 et ss. de la 4me édit.; E. H. Plumptre, *Christ and Christendom*, Londres 1867, p. 328 et ss.; Mgr. Meignan, *Les Evangiles et la critique au XIXe siècle*, p. 3 et ss. de la 1re édit.; F. Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, t. I, p. 1-115 de la 4e édition; Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. I, p. 712 et ss. On trouvera une bibliographie assez complète du sujet dans O. Zœckler, *Handbuch der theologischen Wissenschaften*, t. I, p. 480 et suiv. de la première édition.

(3) M. Vigouroux en retrace admirablement l'histoire. Voyez *la Bible et les découvertes modernes*, t. I, p. 1-24, et surtout *Les Livres saints et la critique rationaliste*, t. II, p. 212 et ss.

(4) Mgr. Meignan, *Les Evangiles et la critique au XIXe siècle*, p. 4 et 25.

teté parle à mon cœur... Ce n'est pas ainsi qu'on invente; l'inventeur serait plus étonnant que le héros ».

Malheureusement, un grand mal fut produit, et beaucoup niaient la divinité de Jésus-Christ, tout en reconnaissant au Sauveur les titres de grand homme et de moraliste distingué.

2° Avec Semler (1), qui est regardé comme le père du rationalisme proprement dit, la question évangélique subit une certain transformation. Jésus et ses apôtres cessèrent d'être regardés comme des imposteurs vulgaires; toutefois, on ne craignit pas d'affirmer qu'ils s'étaient « accommodés » — ce fut le mot reçu — aux idées, même fausses, de leurs contemporains, dans l'espoir de les amener ainsi plus aisément à un état supérieur de sainteté. Par exemple, c'est par une accommodation de ce genre que Jésus consentit à passer pour le Messie.

En réalité, l'imposture serait-elle beaucoup moins grande?

3° Vint ensuite — car cela même parut trop fort et absolument injustifiable, — le système de l'interprétation naturelle, dont Paulus (2) fut le principal coryphée.

Pas de miracle, pas de surnaturel dans l'Evangile, bien entendu; d'ailleurs, aucune de ces écoles n'en veut, et elles ne diffèrent guère les unes des autres que par les méthodes qu'elles emploient pour exclure cet élément (3). D'un autre côté, pas d'imposture ni de fraude. Seulement, les évangélistes ont parlé la langue imagée et exagérée de l'Orient; il nous appartient à nous, Occidentaux, de traduire leurs récits dans notre idiome plus simple, c'est-à-dire, de réduire à leurs justes proportions ces miracles apparents.

Tel est le principe. On prend donc les faits l'un après l'autre, pour en écarter les détails trop « orientaux », et pour les ramener à leur *substratum* primitif.

A quelles curieuses découvertes l'on arrive de cette sorte! Les pasteurs de Béthléem virent un simple feu follet, et ils crurent que c'étaient des anges. Les ressuscités de l'évangile n'étaient pas morts, mais seulement en léthargie; Jésus lui-même fut ramené à la vie par les aromates dont on avait entouré son corps. « Les commentateurs de S. Jean disent que, aux noces de Cana, Jésus changea l'eau en vin. Erreur d'interprétation! C'était l'usage, chez les juifs, d'offrir pour cadeaux de noces aux nouveaux mariés des présents de vin ou d'huile. Jésus ayant amené à Cana, sans qu'ils fussent invités, cinq nouveaux disciples qu'il venait d'attacher à sa personne, prévit qu'on serait à court de vin, et il en fit apporter en quantité. Cependant, *par plaisanterie*, il tint son présent caché jusqu'au mo-

---

(1) Mort en 1791. Parmi ses ouvrages, ceux qui nous concernent sont intitulés : *Apparatus ad librorum Novi Testamenti interpretationem*, 1767; *Freimüthige Briefe zur Erleichterung der Privatreligion der Christen*, 1784.

(2) Professeur à l'université d'Heidelberg, mort en 1851. Il a exposé et appliqué ses principes dans les deux ouvrages suivants : *Leben Jesu*, 1878; *Exegetisches Handbuch über die drei ersten Evangelien*, 1830-1833. Voyez Vigouroux, *Mélanges bibliques*, Paris 1882, p. 166 et ss.

(3) « Nous maintiendrons ce principe de critique historique, qu'un récit surnaturel ne peut être admis comme tel, qu'il implique toujours crédulité ou imposture ». E. Renan, *Vie de Jésus*, p. LV.

ment où le vin manqua. Alors il fit verser de l'eau d'une cruche pour s'amuser; mais le vin se trouva dans les autres cruches où il avait été mis. La *gloire* qu'il en retira, comme dit S. Jean, fut sa réputation de bonne humeur » (1). De même, ou à peu près, pour les multiplications des pains, etc.

Comme Strauss se moque, et à bon droit, de ces puérilités, qui sont aujourd'hui presque complètement oubliées (2) !

4° Le système du *mythe*, inauguré par Eichhorn, Vater, de Wette, etc., »our l'Ancien Testament (3), s'est personnifié dans Strauss pour ce qui dpgarde les évangiles (4). Des volumes pleins de science, ou plutôt d'une r érudition indigeste » (5), témoignant aussi d'une hardiesse effrontée (6), eéveloppent les idées suivantes, que le Dr Luthardt a groupées habilement dans son excellente réfutation : *Les historiens modernes de la vie de Jésus* (7). « Que savons-nous maintenant de Jésus ? Extrêmement peu. Avant tout, nous savons ceci, que dans sa personne et dans son œuvre il n'y avait ni surnaturel, ni miracle, et cette négation est le point fondamental. En ce qui concerne son côté positif, nous devons avouer qu'il est peu de grands hommes de l'histoire sur lesquels nous soyons aussi imparfaitement renseignés que sur Jésus (8). Combien plus nette et plus distincte nous apparaît la figure de Socrate, qui pourtant est de quatre siècles plus éloignée ! C'est étonnant. Personne n'a fait sur les hommes une impression aussi profonde que Jésus ; personne n'a laissé des traces de son activité aussi durables que les siennes ; et il est celui sur le compte duquel on a le moins de renseignements ; et cependant, il n'appartient pas aux temps nébuleux de l'antiquité, mais aux temps sereins de l'histoire. La faute en est aux évangélistes ; ils ont laissé envahir sa biographie de tant de formations mythiques, qu'elle en est entièrement voilée, et même effacée » (9).

Mais, en revanche, le Christ des évangiles est presque entièrement idéal ; sa vie n'est guère composée que de fictions. Car voilà, au fond, ce que Strauss et ses adeptes entendent par le mot *mythe* (10). « Le mythe est, comme l'apologue, le fruit de l'imagination ; mais il en diffère en ce

(1) Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, t. I, p. 36.
(2) Cf. Cornely, *l. c.*, p. 719.
(3) *Ibid.*, p. 719-720.
(4) Voyez F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, t. III, p. 432 et ss.
(5) Mgr Meignan, *l. c.*, p. 15.
(6) Les plus célèbres sont *Das Leben Jesu kritisch bearbeitet*, 1re édit., 1835-1836, traduit en français par M. Littré sous le titre de *Vie de Jésus ; Das Leben Jesu für das deutsche Volk bearbeitet*, 1863 ; *la Nouvelle vie de Jésus*, trad. franç.
(7) *Conférence sur les écrits de Strauss, Renan et Schenkel*, trad. de l'allemand par Ph. Corbière, Paris 1865.
(8) « Si ei (Strauss) fides esset adhibenda, nihil aliud omnia evangelia nos docerent, nisi certum aliquem Judæum, Jesum Nazarethanum, ab Joanne quodam baptizatum, Palæstinam cum discipulis quibusdam peragrasse, ut ad regnum messianicum populum invitaret ; at quum Pharisæorum doctrinas impugnasset, illorum odio et invidiæ eum succubuisse et in crucem actum esse ». Cornely, *loc. cit.*, p. 720.
(9) Pages 26-27.
(10) Du grec μῦθος, fable, légende.

point, qu'il est une sorte d'incarnation des idées populaires, à un moment donné. Les aspirations d'une époque, sa manière de concevoir les choses, ses désirs et ses idées prennent un jour · un corps, son idéal se personnifie dans un être ou dans un récit imaginaire : voilà le mythe. Ce n'est pas l'écrivain qui nous le raconte qui en est le créateur, ce n'est pas non plus tel ou tel individu isolé ; non ! C'est une création collective, anonyme, spontanée, inconsciente, dans laquelle chacun a fourni quelque trait, quelque élément, sans qu'il soit possible de départir à chacun la part qui lui revient. C'est de cette manière que les évangiles ont été composés par l'imagination populaire, avant d'être écrits par les quatre évangélistes... Les apôtres annoncent au monde que leur maître crucifié est sorti vivant du sépulcre au troisième jour. De deux choses l'une, disait la critique ancienne : ou bien l'évènement a réellement eu lieu, ou bien il n'a pas eu lieu ; dans le premier cas, les apôtres ont dit la vérité ; dans le second, ils ont menti. Selon la critique nouvelle, d'après Strauss, il y a un milieu entre les deux membres du dilemme, entre la réalité du fait et la fourberie des disciples de Jésus : c'est le mythe. La supposition de la réalité du fait n'est pas admissible, à cause de l'impossibilité du miracle. Celle de la fourberie est discutable. Qui nous prouve que les apôtres ont dû savoir que Jésus n'était pas ressuscité ? Qui nous prouve que l'imagination populaire n'avait pas imaginé réellement le mythe de la résurrection du Messie, et que les apôtres n'ont pas cru sincèrement au mythe? Ils peuvent ainsi avoir agi et parlé en toute honnêteté, et nous voyons disparaître de la sorte la contradiction insupportable entre un mensonge conscient et une foi assez ardente pour changer la face du monde. D'après la croyance de l'Eglise, Jésus est revenu miraculeusement à la vie ; d'après l'opinion des déistes, comme Reimarus, son cadavre a été dérobé par les disciples ; d'après l'exégèse des rationalistes, comme Paulus, Jésus n'était mort qu'en apparence, et il est revenu naturellement à la vie ; d'après Strauss, *c'est l'imagination des disciples qui, sollicitée par leur cœur ému, leur a représenté comme revenu à la vie le Maître qu'ils ne pouvaient se résoudre à croire mort. Ce qui, pendant des siècles, avait passé pour un fait extérieur, envisagé comme merveilleux d'abord, puis comme frauduleux, et enfin comme simplement naturel, est aujourd'hui rangé parmi les phénomènes de la vie de l'âme, redevient un fait purement psychologique* (1), le produit de l'imagination populaire, un mythe » (2).

Pour tout résumer en quelques mots, les espérances et les désirs des hommes, leur respect comme leurs craintes, ont toujours eu une tendance à se transformer en mythes. Ainsi, au premier siècle de notre ère, les juifs attendaient un Messie ; vers ce même temps apparut un maître, Jésus, qui semblait réaliser tous leurs souhaits. Son nom devint aussitôt le centre autour duquel se groupèrent tous les désirs, toutes les imaginations : désirs et imaginations qui ne tardèrent pas à prendre la forme sous laquelle ils nous été conservés dans les Evangiles (3).

---

(1) Les paroles soulignées sont celles du Dr Strauss lui-même.
(2) F. Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, t. I, p. 61 et suiv.
(3) Voyez Plumptre, *Christ and Christendom*, p. 333.

Monstrueux système, en vérité, qui souleva de tous côtés des protestations, même dans l'Allemagne protestante et rationaliste. Nous lui devons les beaux ouvrages de Néander (1), de J.-P. Lange (2), d'Ebrard (3), de Tholuck (4), sur les saints Evangiles. Mais on frémit vraiment, quand on pense à tout ce qu'il y a d'habilement satanique dans les attaques de Strauss, et au mal qu'elles auraient pu produire sur des esprits légers ou mal disposés.

5° L'hypothèse dite des *tendances* apparut quelque temps après Strauss, avec son contingent spécial de négations et son nouveau mode d'attaque. Elle eut pour principal auteur Ferdinand-Christian Baur (5), chef de la fameuse école de Tubingue, et, pour principaux adeptes, quelques-uns des disciples du maître, tels que Schwegler, Zeller, Ritschl, Hilgenfeld, Volkmar, Kœstlin, etc. (6). Ils admettent, à part les miracles, le caractère historique de la plupart des faits racontés dans l'évangile, et la réalité de l'enseignement de Jésus ; mais, suivant eux, les évangiles doivent leur origine, comme la plupart des autres écrits du Nouveau Testament, à des luttes intestines qui auraient mis l'Eglise naissante à deux doigts de sa perte.

Laissons encore la parole à M. Vigouroux : « L'idée fondamentale de la critique de Baur, celle qui lui a fait son nom, c'est qu'il a existé deux partis opposés au sein du christianisme primitif, l'ébionitisme, ou *pétrinisme*, dérivé de l'essénisme, et le *paulinisme*. L'antagonisme entre les partisans de Pierre et les partisans de Paul, voilà la clef qui ouvre toutes les portes fermées jusque-là à l'intelligence critique ; voilà la solution de tous les problèmes des origines chrétiennes.... Les évangiles sont le reflet, non pas de l'objet qu'ils retracent, mais des *tendances* belliqueuses ou conciliatrices de leurs auteurs. Ils nous racontent moins l'histoire de Jésus que celle de l'Eglise et des théories diverses de chaque fraction de l'Eglise sur son fondateur » (7).

Ainsi, comme nous l'avons dit ailleurs (8), S. Matthieu, d'après ce système, aurait écrit un évangile pour soutenir la faction judaïsante, ou le

---

(1) *Vie de Jésus*, traduite de l'allemand sur la 4e édit., par Pierre Goy, Paris 1852. Néander était un juif converti.

(2) *Das Leben Jesu nach den vier Evangelien dargestellt*, Heidelberg, 1844-1848.

(3) *Wissenschaftliche Kritik der evangelischen Geschichte*, Francfort-sur-le-Mein, 1842. Lire surtout la page 115, intitulée : « Recette pour composer une vie de Jésus à la manière de Strauss ».

(4) *Essai sur la crédibilité de l'histoire évangélique, en réponse au Dr Strauss*, traduction abrégée et annotée par le P. de Valroger, Paris 1847. Voyez aussi J. Sepp, *Das Leben Christi*, Ratisbonne 1843-1846, dont M. Ch. Sainte-Foi a donné une traduction abrégée (*La vie de N.-S. Jésus-Christ*, Paris 1854) ; du même, *Jésus-Christ, Etude sur sa vie et sa doctrine dans leurs rapports avec l'histoire de l'humanité*, Bruxelles 1866.

(5) Mort en 1860. Voyez S. Berger, *Origines de l'Ecole de Tubingue et ses principes*, Strasbourg 1867.

(6) Voyez F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, t. II. p. 446 et ss. ; Ebrard, *Wissenschaftliche Kritik der evangel. Geschichte*, p. 810 et ss. ; notre *Commentaire sur l'Evangile selon S. Jean*, p. XXXIV et ss.

(7) *La Bible et les découvertes modernes*, t. I, p. 79 et 80 de la 4e édit.

(8) *Commentaire sur l'évangile selon S. Marc*, p. 10.

parti des *Pétriniens;* un autre, un peu plus tard, se serait jeté dans la mêlée avec l'évangile qui porte le nom de S. Luc, en vue de défendre la faction libérale ou *paulinienne.* L'évangile selon S. Marc tendait la main aux deux partis hostiles, afin de ménager entre eux une réconciliation.

Voilà dans son essence le système des *tendances*, qui n'est pas moins en contradiction avec l'histoire que tous ceux qui l'avaient précédé.

6° Ce ne sont plus des écoles proprement dites, mais de simples nuances divergentes, que représentent les noms d'Ewald, de M. Renan, de Schenkel, de Keim, de l'auteur de l'*Ecce homo*, de Volkmar, etc.

Le Dr Ewald (1), si heureusement doué sous le rapport exégétique, mais dont la hardiesse et les idées rationalistes ont gâté en grande partie le talent, s'est surtout occupé de l'Ancien Testament. Néanmoins, son *Histoire du peuple d'Israël* l'amena plus tard à s'occuper de la vie de Jésus, à laquelle il a consacré un volume entier (2), indépendamment du livre sur les évangiles dont il a été question plus haut (3). Naissance tout humaine de son héros, et, néanmoins, la résurrection jusqu'à un certain point; réalité du miracle de Cana, de plusieurs des guérisons évangéliques, etc. : on le voit, singulier mélange du divin et de l'humain dans N.-S. Jésus-Christ.

M. E. Renan a été jugé depuis longtemps comme critique. Simple « écho » de la « voix » allemande (4), et cependant maltraité par ses bons amis d'Allemagne, aux inventions desquels il avait « donné quelque lustre » (5), grâce à la souplesse et au coloris de son langage; traité par eux de « dilettante sentimental » (6) ; à la remorque de tous et en contradiction avec tous; poussant la mobilité et la versatilité au point de ne pouvoir se mettre d'accord avec lui-même.

Les rationalistes l'ont jugé avec plus de sévérité peut-être que les catholiques. « L'ouvrage (7), tel qu'il est composé, fait peu d'honneur au pays qui l'a produit, et il ne pouvait guère sortir autre chose du milieu où il a été conçu ». Ces paroles d'Ewald sont peu flatteuses pour la science française; elles sont moins flatteuses encore pour M. Renan. Keim frappe plus fort et moins délicatement, s'il est possible : « Le livre de M. Renan est avant tout un livre parisien, un produit superficiel ; il est nul pour le savant, qui ne saurait rien y trouver à son usage » (8). Sans doute, un grand scandale a été produit; mais il y a eu aussi, en raison même de l'énormité du scandale, un heureux mouvement de réaction, qui a donné naissance, non seulement à de nombreuses brochures, auxquelles on a dû de voir

(1) Mort en 1875.
(2) *Geschichte Jesu und seiner Zeit*, 1855.
(3) Page 45, note 2.
(4) Mgr Meignan, *L'évangile et la critique au XIXe siècle*, p. 5.
(5) Fouard, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, t. I, p. x de la 2e édit.
(6) Hagenbach, *Encyklopædie und Methodologie der theologisch. Wissenschaften*, p. 206, 8e édit.
(7) *Vie de Jésus*, Paris 1863.
(8) Voyez Mgr Meignan, *M. Renan réfuté par les rationalistes allemands*, Paris 1863.

immédiatement la faiblesse de cette *Vie* fantaisiste (1), mais à des ouvrages de longue haleine, attrayants et solides tout ensemble, qui contribueront longtemps à faire connaître et aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ, beaucoup plus que M. Renan n'a réussi à le faire blasphémer (2).

Qu'il suffise de citer les titres des ouvrages des Drs Schenkel, Seeley, Keim, dont il faudrait parler trop longuement, si nous voulions analyser ce qu'ils contiennent de spécial en fait d'erreur (3). Au surplus, rien de bien nouveau, rien de caractéristique : c'est plutôt de l'éclectisme, formé d'emprunts aux quatre grands systèmes qui ont été décrits plus haut : système du grossier blasphème, système de l'explication naturelle, système du mythe, système des tendances (4).

7° Évidemment, ce n'est pas ici le lieu de réfuter en détail toutes les attaques dirigées contre les évangiles (5). Nous nous bornerons donc, d'une part, à rappeler quelques principes ; d'autre part, à insérer quelques bonnes et belles citations qui développeront les principes.

a) Ces divers systèmes sont psychologiquement impossibles. Ils mettent tous un roman quelconque à la place de l'histoire véritable ; car comment expliquer, si les évangiles sont d'une manière ou de l'autre remplis de faussetés, le prompt et universel établissement de l'Eglise, sa durée, le témoignage des martyrs?

Ces divers systèmes se contredisent l'un l'autre, et ils ont réussi merveilleusement à se renverser l'un l'autre, tandis que les évangiles demeureront à tout jamais.

Ces divers systèmes ont l'abritraire pour base, et ils ont tous un point de départ absolument opposé à la vraie science ; nous voulons dire, la négation absolue, *a priori*, du surnaturel.

Ces divers systèmes ne tiennent aucun compte de la saisissante harmonie qui règne entre les évangiles et les prophéties de l'Ancien Testament

---

(1) Voyez en la liste assez complète dans l'opuscule de Luthardt, *Les histoires modernes de la vie de Jésus*, p. 85-87 de la traduction française.

(2) Il nous est particulièrement agréable de citer ici, quoiqu'elles soient partout connues, les deux biographies du divin Maître composées par M. Fouard (*La vie de N.-S. Jésus-Christ*, déjà trois éditions), et par M. Le Camus (*La vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e édition en 1887). — *Jésus-Christ*, tome II du *Christianisme et les temps présents* de Mgr Bougaud, est un ouvrage écrit avec tout le charme qui caractérise cet illustre prélat. C'est aussi pour réfuter indirectement M. Renan que M. de Pressensé a composé le beau volume intitulé : *Jésus-Christ, sa vie, son temps, son œuvre*, Paris 1865, malheureusement entaché de graves erreurs dogmatiques.

(3) D. Schenkel, *Das Charakterbild Jesu*, 1864 ; Seeley, *Ecce homo*, Londres 1866 (ce volume, dont le seul titre marque le but, parut d'abord sous l'anonyme) ; Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, 1867-1872 ; G. Volkmar, *Jesus Nazarenus und die erste christliche Zeit nach den Schriftzeugen des ersten Jahrhunderts*, Zurich 1881-1882.

(4) Nous ne mentionnerons que pour mémoire les grossières conceptions du juif Salvador (*Jésus-Christ et sa doctrine, histoire de la naissance de l'Eglise*... Paris 1838), de M. Jules Soury (*Jesus et les évangiles*, Paris 1878) et de M. Havet (*Revue des deux Mondes*, 1er avril 1881 ; puis *Revue nouvelle*, 1881). Jésus aurait été, d'après le premier, un démagogue réformateur au sein du judaïsme ; d'après le second, un simple halluciné ; d'après le troisième, un être créé à peu près de toutes pièces par les évangélistes. Voyez nos *Essais d'exégèse*, Lyon, 1884, p. 129 et ss.

(5) Voyez les beaux ouvrages de M. Vigouroux, de Mgr Meignan, de M. Wallon, mentionnés à plusieurs reprises, et les traités de *Vera Religione* dans les cours dogmatiques.

relatives au Messie, c'est-à-dire, entre la période d'accomplissement et la période de préparation, entre la réalité et la figure (1).

b) Maintenant écoutons. Les porte-parole appartiendront à toutes les catégories religieuses; leur accord surprenant n'en aura que plus de force.

« Que peuvent importer à l'homme sérieux le Christ selon Seeley, Keim, Renan, Schleiermacher, Strauss et Paulus, quand nous avons le Christ selon l'Evangile? Il en est d'une biographie comme d'une peinture. La mieux venue pour la famille et pour le public est, non pas celle où l'homme de génie met une idée personnelle, mais celle où la vérité et l'exactitude créent la ressemblance. En somme, après tant d'efforts de la science au service de la libre pensée, quels sont les résultats acquis par la critique négative? Remontez à un siècle d'ici, et voyez. Eichhorn a tué Reimarus, l'inconnu des *Fragments de Wolfenbüttel;* Paulus a tué Eichhorn; Strauss a tué Paulus; Baur a tué Strauss, laissant à Renan et à Keim le soin d'achever sa sépulture. Depuis, tant d'autres ont tué M. Renan, et la chaîne se déroulera dans l'avenir comme dans le passé, sans autres variantes. C'est l'histoire des faux témoins qui se contredisaient au tribunal de Caïphe : *Multi testimonium falsum dicebant adversus eum, et convenientia testimonia non erant* » (2).

« Oui le caractère du Christ dépasse absolument le domaine de ses apôtres; et c'est pourquoi je le crois vrai » (3).

« Je tiens les Evangiles pour authentiques; car il s'y fait sentir l'éclat d'une grandeur qui émanait de la personne du Christ, et qui est d'un genre divin comme jamais le divin n'est apparu sur la terre » (4).

« Je me fais fort de montrer que le caractère du Christ des Evangiles est parfaitement réel et constant dans tous ses traits essentiels, et qu'en même temps c'est un caractère si particulier, si individuel, qu'il ne saurait avoir été inventé par le génie d'aucun auteur, encore moins par ce qu'on appelle la conscience d'un siècle. Et si le caractère peint dans les Evangiles est réel et historique, comment pourrait-on ne pas admettre que les Evangiles sont dignes de foi » (5)?

« Cela n'a pas pu être inventé; aucun homme naturel n'en était capable » (6).

« Quand un si grand nombre de théologiens libres-penseurs me certifient qu'ils ne sont mus que par l'intérêt historique, je me garde bien de les croire, attendu que cette position n'est ni louable, ni même possible. Quand on écrit sur les pharaons, on peut être mu par un intérêt historique; mais le christianisme est une force tellement vivante, il renferme de telles conséquences pour les temps présents, qu'il faudrait n'être

---

(1) Voyez notre *Idée centrale de la Bible*, Lyon 1888.
(2) Le Camus, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, t. I, p. XIX de la 2e édit. Voyez Mgr Meignan, *loc. cit.*, p. 2 .
(3) Channing, *Essai sur le caractère du Christ*, p. 194.
(4) Gœthe, *Entretiens avec Eckermann*, t. III, p. 371.
(5) Seeley, *Ecce Homo*, cité par Mgr Bougaud, *Jésus-Christ*, p. 131-132 de la 4e édition.
(6) Niebuhr, *Lebensnachricht.*, t. I, p. 470.

qu'un chercheur idiot (*sic*) pour ne décider cette question qu'au point de vue de l'histoire » (1).

« Ni un écrivain, ni plusieurs, s'entendant ou ne s'entendant pas, n'auraient pu créer un caractère qui dépasse si complètement et si absolument les données de l'esprit humain ; et on veut qu'il soit sorti de l'incubation lente, profonde, inconsciente du peuple ! Le plus beau livre qui ait jamais éclairé, consolé, enchanté l'humanité, aurait été créé par tout le monde, c'est-à-dire par personne ! Cette figure que nul pinceau, fût-il tenu par la main magistrale d'un Raphaël, d'un fra Angelico, d'un Léonard de Vinci, d'un Van Eyck, n'a pu embellir, qui reste plus belle que la beauté, se serait faite toute seule ! Elle serait sortie, par embellissements successifs, du cœur et des entrailles des premières communautés chrétiennes ! Mais on me permettra de poser ici une seule question : Ces communautés, qui les a faites ? Comment sont-elles devenues chrétiennes ? N'est-ce pas le Christ connu, aimé, adoré comme Dieu et comme homme, qui a fait le peuple chrétien ? Alors, comment est-ce donc le peuple qui a fait le Christ » (2) ?

« Nous disons (3) que si, dans les actes de Jésus, il n'y avait rien eu qui dépassât l'expérience de tous les jours, son histoire n'en deviendrait que plus incompréhensible. Ses prédications morales eussent-elles été, par impossible, dix fois plus saisissantes et plus sublimes qu'elles ne le sont en effet, elles n'auraient certainement pas produit à elles seules ce mouvement extraordinaire, dans une population si peu préparée à s'en pénétrer, si peu à même de les apprécier à leur juste valeur, si incapable d'en mesurer la portée. Il fallait bien à ces masses quelque autre chose qui les soulevât, qui les entraînât, qui ne risquât pas de s'évanouir dans leur esprit mal affermi encore, lorsque une catastrophe inattendue semblait devoir provoquer une réaction funeste et définitive.

» A moins de dire que tout ce que nos Evangiles racontent de l'enthousiasme du peuple, de ses jugements, de ses velléités politiques surtout, à propos de la personne du prophète de Nazareth, n'est que fable et mensonge, il faut bien qu'il y ait eu là un autre élément encore, un mobile tout nouveau, nous voudrions dire un ressort palpable, qui ait donné l'impulsion dans une sphère où la puissance des idées n'est pas ordinairement la plus grande. Qui ne songerait ici tout d'abord à ces guérisons nombreuses qui forment, à côté de la partie didactique, le vrai fonds de l'histoire de Jésus ? Oserait-on dire qu'il a pu, en se donnant de son chef des airs de thaumaturge, audacieusement abuser de la crédulité de son entourage ? Pour des moyens si mesquins, si indignes, son but était bien trop grand et trop pur. Et si, d'autre part, on voulait se retrancher derrière la supposition que cette même crédulité a pu se méprendre sur la nature des effets produits, ou que la renommée a pu en exagérer les

---

(1) Strauss, cité par O. Zœckler, *Handbuch der theologischen Wissenschaften*, t. I, p. 467 de la 1re édition.

(2) Mgr Bougaud, *Jésus-Christ*, p. 652-653 de la 4e édition.

(3) E. Reuss, *Histoire évangélique: Synopse des trois premiers évangiles*, Paris, 1876, p. 108-111.

proportions, il ne faut pas perdre de vue qu'à mainte époque de l'histoire chrétienne, des phénomènes analogues se sont produits, en relation intime avec de grands mouvements religieux, et dans des circonstances où les témoignages des contemporains ne sauraient être écartés par la question préalable...

» Mais il y a encore à faire valoir une autre considération en faveur de nos écrivains. Il est de toute évidence qu'ils ne racontent que ce qu'on croyait de leur temps. Ils n'ont pas inventé les faits qu'ils relatent. Ce ne sont point eux qui ont pris l'initiative de la foi et de la tradition de l'Eglise. Celle-ci a existé avant leurs écrits, et elle a existé, en partie du moins, parce qu'elle croyait à ces faits. Or une institution comme l'Eglise ne peut pas avoir pour base une simple illusion. Nous pourrions dire que nos Evangiles, dans leurs premières ébauches, sont trop rapprochés de l'époque de Jésus, pour qu'il y ait de la marge pour une transformation complète, fabuleuse, mythique de son histoire ; mais nous irons bien plus loin : nous dirons que lors même que nous posséderions des livres plus anciens, plus rapprochés encore des événements, il n'est pas probable qu'il nous les représentassent sous un autre jour. De prime abord, la foi des individus, comme celle de la communauté, tout en conservant religieusement ce qui constituait l'essence de l'enseignement du Maître, s'est appuyée sur autre chose encore, sur des faits matériels qui ne risquaient pas de se dissoudre en fumée au contact d'une discussion contradictoire avec ces premiers témoins... Le commentateur n'a donc point la mission, tout aussi peu qu'il en aurait les moyens, de réduire leurs récits à des proportions plus simples, ou, comme on dit, plus naturelles. L'expérience a prouvé que toutes les tentatives de ce genre aboutissent fatalement à des résultats mesquins et invraisemblables » (1).

---

(1) Il ne faut pas oublier les heureux résultats produits par la violence et la multiplicité des efforts du rationalisme contre les évangiles; le suivant, par exemple :

« C'est ici qu'il faut admirer cette sainte nouveauté des choses antiques, ce mouvement harmonieux qui amène à chaque siècle le genre de preuves qui lui convient. Autrefois, on ne voyait en Jésus-Christ que le Dieu incarné. Les beautés humaines de son esprit, de son cœur, de son caractère, se perdaient dans les splendeurs de sa divinité. Voilà qu'aujourd'hui on écarte du doigt ces auréoles, ces nuages d'encens. Une foi affaiblie, une critique irrévérencieuse ne veulent plus voir en Jésus-Christ que l'homme. Vous croyez que Jésus-Christ va disparaître. Il apparaît plus beau. Nul siècle n'a connu la beauté humaine de Jésus-Christ comme le nôtre. Cherchez dans Bossuet; il la soupçonne à peine. Cherchez dans S. Thomas, dans S. Augustin, dans les anciens ; vous trouverez quelques pieux commentaires, quelques effusions mystiques sur cette parole : « Il a été le plus beau des enfants des hommes ». Mais une étude scientifique sur les beautés d'esprit, de cœur, de caractère, qui sont en Jésus-Christ, notre siècle seul l'a essayée. Tout le monde y a mis la main, les protestants avec autant de bonheur quelquefois et d'éloquence que les catholiques, et les incrédules eux-mêmes avec un accent qui a étonné et touché. L'œuvre commence à peine, et déjà cette étude a créé une sorte d'enthousiasme pour la personne de Jésus-Christ au cœur même de ceux qui n'ont plus de foi. Jésus-Christ y protège, du sentiment exquis de sa beauté, la Religion défaillante. Et si, dans ces dernières années, un roman coupable, aujourd'hui oublié, a pu un instant séduire quelques âmes, c'est qu'à travers les outrages et les soufflets sacrilèges apparaissait encore quelque ombre de l'adorable beauté ». Mgr Bougaud, *le Christianisme et les temps présents*, t. I, p. 54-55 de la quatrième édition.

Parmi les *Vies* de N.-S. Jésus-Christ que ce mouvemement rationaliste nous a values de la

§ XI. — DIVINITÉ DES ÉVANGILES (1)

Comme les autres parties de l'Ancien et du Nouveau Testament, les Evangiles sont divins parce qu'ils sont inspirés : *Deum habent auctorem*, ainsi que s'exprime le Concile du Vatican (2). Le Concile de Florence avait dit avec moins de concision : *Firmissime credit, profitetur et prædicat* (Sacrosancta Romana Ecclesia) *unum verum Deum, Patrem et Filium et Spiritum Sanctum, esse omnium visibilium et invisibilium creatorem... Unum atque eumdem Deum Veteris et Novi Testamenti, hoc est Legis, et Prophetarum, atque* EVANGELII *profitemur auctorem* (3).

Nous n'avons pas, ici, à insister sur cette thèse, qui est avant tout dogmatique. Il nous a paru bon, néanmoins, surtout à cause de l'importance spéciale qui s'attache à l'histoire évangélique, et aussi à cause des attaques du rationalisme, de rappeler sur ce point quelques-uns des vrais principes.

1° Tout le monde connaît la célèbre parole de S. Augustin (4) : *Ego... evangelio non crederem, nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas.*

Rien de plus fondé que ce paradoxe apparent.

Qui me dira, en effet, que tel ou tel livre est inspiré, par conséquent divin, sinon une autorité infaillible, qui ne saurait ni se tromper, ni me tromper? Et cette autorité, c'est l'Eglise, ainsi que l'ont enseigné tous les siècles chrétiens (5).

Et rien de plus naturel, puisque l'Eglise est, soit au point de vue du temps, soit sous le rapport de l'autorité, antérieure et supérieure aux évangiles. Elle était fondée et constituée d'assez nombreuses années avant leur apparition; c'est elle qui les a reçus et conservés comme un dépôt sacré; elle qui leur a donné et maintenu leur véritable interprétation; elle qui, en les insérant dans le canon des saintes Ecritures, a proclamé leur inspiration et leur divinité. Et ce fait, tout historique, devient encore

---

part d'auteurs catholiques, nous citerons encore les suivantes, qui sont excellentes à divers points de vue : H. J. Coleridge, *The Life of our Life*, Londres, 1874 et ss. (le P. Petit en a commencé la traduction sous ce titre : *Histoire de N.-S. Jésus-Christ, ou la Vie de notre Vie)*; P. Schegg, *Sechs Bücher des Lebens Jesu*, Fribourg en Brisgau 1874; J. Grimm, *Das Leben Jesu nach den vier Evangelien*, Ratisbonne, 1876 et ss. — *Das Leben Jesu* de Bernhard Weiss, Berlin 1882, est d'un rationalisme mitigé, qui a fait regarder l'auteur comme un réactionnaire par les écrivains de son parti.

(1) Voyez H. Wallon, *De la croyance due à l'Evangile*, passim; Dehaut, *L'Evangile expliqué, défendu, médité*, t. I, p. 143 et ss. de la 4e édit.; Ch. Lenormant, *De la divinité du Christianisme dans ses rapports avec l'histoire*, Paris 1869, p. 213 et ss.; les Introductions générales au Nouveau Testament, aux paragraphes qui traitent de l'inspiration; les traités dogmatiques *De Scriptura sacra et traditione* (spécialement Franzelin, *Tractatus de divina traditione et Scriptura*, 2e édit., Rome, 1885), etc. Voyez aussi Westcott, *A General Survey of the History of the Canon of the New Testament*, 2e édit. Londres 1880.

(2) Sess. III, Constit. dogmat., c. 2. Cf. *Conc. Trident.*, Sess. IV : « Cum utriusque (Testamenti) Deus sit auctor ».

(3) Ap. Pallavicini, *Hist. Conc. Trid.*, t. VI, c. XI, n. 11.

(4) *Contr. Epistol. Manichæi*, V, 6.

(5) *Spiritu Sancto inspirante conscripti..., tales ipsi Ecclesiæ traditi sunt.* Conc Vat., *l. c.*

beaucoup plus facile à comprendre, si l'on se souvient que les auteurs mêmes — après Dieu — des Evangiles, avaient directement travaillé à fonder l'Eglise par leur prédication, avant de consigner la vie de Jésus par écrit. « Ceux-là même, dit S. Irénée (1), qui nous ont fait connaître l'évangile, ont d'abord prêché ; ensuite, par la volonté de Dieu, ils ont déposé dans les Ecritures le fondement futur et la colonne de notre foi ».

2° Le témoignage général de l'Eglise en faveur de la divinité des Evangiles se décompose, dans le détail, en des milliers d'attestations privées, qui forment l'admirable et solide faisceau de la tradition (2).

Les textes que nous avons allégués, dans nos précédents volumes (3), pour démontrer l'authenticité de chacun des évangiles pris à part, prouvent en même temps leur canonicité, conséquemment leur inspiration. Mais nous en citerons quelques autres encore, qui se rapportent très directement à notre sujet actuel (4).

L'Epître de S. Barnabé (5) : « Attendamus ne forte, *sicut scriptum est*, multi vocati, pauci electi inveniantur ». — Les mots ὡς γέγραπται rattachent de la façon la plus évidente le passage emprunté à S. Matthieu, et, par suite, le premier évangile tout entier, aux livres inspirés et divins.

S. Ignace d'Antioche (6) : « Oportet attendere Prophetis, *præcipue autem Evangelio*, in quo passio nobis ostensa et resurrectio perfecte demonstrata est ». — Voilà les évangiles assimilés aux prophètes, ou plutôt, placés au-dessus des prophètes, dont les écrits étaient regardés comme certainement divins (7).

S. Clément Romain, Basilide, etc., citent çà et là des passages empruntés aux évangiles, avec la mention expresse : *Scriptura dicit, scriptum est.*

Dans le fragment antique attribué, quoique faussement, au prêtre Caius, nous lisons (8) : « Quoique divers principes soient inculqués dans chaque évangile, néanmoins, la foi des croyants demeure la même, puisque tout ce qui concerne la nativité, la passion et la vie (du Sauveur) est raconté par eux tous *uno et principali Spiritu* » (9).

Théonas d'Alexandrie (10) : « Laudabitur interim *Evangelium* et apostolus (c'est-à-dire, le reste du Nouveau Testament) *pro divinis oraculis* ».

(1) *Contr. hær.*, III, 1.

(2) « La tradition, après avoir distingué, entre les nombreux écrits dont l'objet était de faire connaître les actions et les paroles du Christ, ceux qui portaient le caractère incontestable de l'authenticité, en a protégé la transition à travers les obstacles de tout genre que rencontrent les monuments littéraires ». Ch. Lenormant, *loc. cit.*, p. 213.

(3) Voyez nos introductions particulières aux Evangiles selon S. Matthieu, selon S. Marc, etc.

(4) Voyez Cornély, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, p. 153 et ss. ; Westcott, *An Introduction to the Study of the Gospels*, p. 413 et ss. de la 5e édition.

(5) N. 4. Cf. Matth. IX, 13.

(6) *Ad Smyrn.*, 7.

(7) S. Ignace dit encore, *loc. cit.*, 8 : « Confugiamus ad Evangelium, *tanquam ad corporaliter præsentem Christum* ».

(8) Ap. Routh, *Reliquiæ sacræ*, t. IV, p. 3.

(9) D'après le grec, « l'Esprit qui dirige », qui a l'hégémonie.

(10) Routh, *l. c.*, t. III, p. 443.

Théophile d'Antioche (1) : « Etiam de justitia, quam lex præcipit, consentaneæ inveniuntur *Prophetarum et Evangeliorum* sententiæ, *quia omnes uno Dei Spiritu pleni locuti sunt* ».

Clément d'Alexandrie (2) : « Il n'y a pas de dissonnance, mais une parfaite harmonie, entre la Loi et l'Évangile, car ils procèdent d'un seul et même auteur, Jésus-Christ ».

Origène (3) : « Les récits des évangiles *sont des oracles du Seigneur*, des oracles très purs, comme l'argent qui a été purifié sept fois au feu ».

Du premier et du second siècle, nous passons tout à coup à ce beau texte de S. Augustin (4), qui est comme un résumé des croyances de la tradition entière : « Cum isti (les prophètes et les apôtres) scripserunt quæ ille (Christus) ostendit ac dixit, nequaquam dicendum est quod ipse non scripserit; quandoquidem membra ejus id operata sunt, quod dictante capite cognoverunt. Quidquid enim ille de factis suis et dictis nos legere voluit, hoc scribendum illis, tanquam suis manibus, inspiravit. *Hoc unitatis consortium quisquis intellexerit, non aliter accipiet quod narrantibus discipulis Christi in evangelio legerit, quam si ipsam manum Dei, quam in proprio corpore gestabat, scribentem conspexerit* ».

Au reste, N.-S. Jésus-Christ n'avait-il pas, dans les termes les plus solennels, promis une inspiration spéciale à ses apôtres et à ses disciples pour leur prédication, toutes les fois qu'ils auraient à lui rendre témoignage? Matth. x, 19-20 : *Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini; dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini. Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.* Matth. xxviii, 18-20 : *Euntes docete omnes gentes... Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus.* Joan. xiv, 26 : *Paraclitus.. Spiritus sanctus,.. ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis* (5). Cette inspiration ne pouvait manquer aux évangélistes, pour le genre le plus relevé, le plus important de leur ministère.

3° Le culte soit public soit privé des évangiles, depuis les premiers siècles de l'Eglise, est encore une preuve de la croyance à leur inspiration, par conséquent une preuve de leur divinité.

Nous avions relevé à ce sujet un certain nombre de traits archéologiques. Les trouvant ensuite fort bien groupés par M. Martigny, dans son célèbre *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, nous avons voulu rendre un humble hommage à la mémoire de ce savant vénéré, en citant intégralement deux de ses pages (6).

A. *Culte public.* « Le livre des saints Évangiles fut de tout temps dans l'Eglise l'objet d'un culte religieux. Le quatrième concile de Constantinople, Act. x, can. 3, ap. Labbe, t. X, p. 634, ne fit que renouveler la doctrine du deuxième de Nicée, qui elle-même n'était que l'expression de l'esprit primi-

(1) *Ad Atuol.*, iii, 12.
(2) *Strom.*, ii, 23.
(3) *De princ.*, iv, 14.
(4) *De consensu evangelistarum*, lib. i, n. 54.
(5) Cf. Joan. xvi, 12-13; Gal. i, 11-12.
(6) P. 299-301, d'après la 2e édition, Paris 1877. Voyez aussi F.-X. Kraus, *Real-Encyklopædie der christlichen Altertümer*, t. I, p. 456-458.

tif du christianisme, en décrétant qu'on devait rendre au livre de l'évangile le même culte qu'à l'image même de Jésus-Christ. Les Pères mettaient un zèle infini à en conserver le texte dans toute sa pureté et intégrité, et ils en écrivaient souvent des copies de leur propre main. C'est ce qu'on sait en particulier de S. Pamphile (Hier., *De vir. illustr.* LXXV), d'Eusèbe (*ibid.*, LXXXI), de S. Jérôme (*Epist.* VI). Les deux premiers, unis, comme on sait, par les liens d'une étroite amitié, s'associèrent plusieurs fois dans un zèle pieux pour cette œuvre importante. Il nous reste encore aujourd'hui plusieurs manuscrits syriaques et grecs, où sont fidèlement reproduites les souscriptions qu'avaient mises ces deux grands hommes à la fin des exemplaires corrigés par leurs soins (voyez de Rossi, *Bolletino*, ann. I, p. 67) : *Corrigendo accurate ego Eusebius correxi, Pamphilo collationem instituente ; Pamphilus et Eusebius sedulo correxerunt ; manu propria sua Pamphilus et Eusebius correxerunt ; iterum manu nostra nosmet Pamphilus et Eusebius correximus*, etc......

» Pour obtenir la correction des copies, on ne reculait devant aucune dépense, ainsi que nous le voyons par les prix marqués à la fin de certains manuscrits plus remarquables (Borgia, *De cruce Velit.*, 183). Dans le principe, chaque évangile était écrit dans un volume à part. S. Jérôme (Honor. Augustod., *Gemm. anim.* lib. II, c. 88) est le premier qui ait formé ce qu'on a appelé depuis un *lectionnaire* et un *évangéliaire*, et le pape Damase en prescrivit la lecture pendant la liturgie. Cette lecture se faisait dans toutes les langues parlées par les différentes personnes présentes ; à Scythopolis, Procope, qui était lecteur et exorciste (Ruinart, édit. Veron., p. 311), lisait l'évangile en grec et l'expliquait en langue syro-chaldaïque.

» Le plus souvent, on tenait ces livres sacrés dans des bibliothèques spécialement destinées à cet usage ; plus tard, on les plaça dans un des *secretaria* qui s'ouvraient des deux côtés de l'autel, dans l'abside (Paulin., *Ep. ad Sev.*, XII). S. Ambroise nous apprend (*Epist.* IV, class. 1), qu'à Milan on les renfermait dans une châsse ornée d'or : *ibi arca Testamenti undique auro tecta, id est doctrina Christi.* Parmi les richesses que le roi Childebert avait apportées d'Espagne, S. Grégoire de Tours (*Hist. Franc.*, l. III, c. 10) compte vingt châsses d'or pur, ornées de perles, et destinées à contenir le livre des Evangiles : *viginti Evangeliorum capsas detulit, ex auro puro ac gemmis ornatas.* Telle est aussi la description qu'il donne d'une cassette du même genre, exécutée par les ordres de la fille de l'empereur Léon : *capsam ad sancta Evangelia recludenda ex auro puro pretiosisque lapidibus præcepit fabricari* (*De glor. confess.*, c. LXIII). Le même usage existait à Rome, car il est dit dans l'Ordre romain (p. 7) que le sous-diacre, ayant fait baiser l'Évangile au clergé et au peuple, le renfermait dans la cassette précieuse que tenait l'acolythe.

» On peut voir dans les monuments liturgiques de tous les rites les cérémonies pleines de respect et de solennité qui présidaient à la lecture de l'Evangile dans la liturgie sacrée. Il nous est impossible d'entrer dans ce détail, si intéressant qu'il soit.

» Dans les conciles, on plaçait l'Évangile sur un trône élevé, couvert de riches draperies, d'où il semblait présider ces saintes assemblées (voyez Martène, *De antiq. Eccl. rit.*, l. II, c. 1, § 9). Une mosaïque du baptistère

de Ravenne nous a conservé la représentation de ce solennel usage. On y voit l'Evangile ouvert, déposé sur un *suggestus* soutenu par quatre colonnes, et de chaque côté, dans une niche absidale, est figurée une chaire épiscopale: c'est l'image abrégée d'un concile (voyez Ciampini, *Vet. mon.*, I, tab. XXXVII).

» Les empereurs chrétiens faisaient placer de même le livre des Evangiles dans les tribunaux, pour rappeler sans cesse aux juges la loi divine, qui est la source et le type de la loi humaine. Les premiers chrétiens avaient coutume de jurer sur les saints Évangiles ; et on connaît la célèbre formule d'anathème DA SCA XPI QUATUOR EVANGELIA (1), qui se lit sur le *titulus* de Bonusa et de Menna illustré par Jacutius (Rome, 1758).

» Avec la paix de l'Eglise arriva le luxe des manuscrits et des couvertures, nouvelle manière de témoigner la vénération qu'on professait pour la parole du Sauveur. On l'écrivit en lettres d'or et sur des membranes teintes en pourpre; S. Jérôme et S. Ephrem attestent que les moines du quatrième siècle occupaient leurs loisirs à faire de ces riches copies. Le monastère de S. Dimitri, sur le mont Ossa (ancienne Magnésie), possède un magnifique manuscrit, contenant les quatre Évangiles écrits en lettres d'or sur parchemin, et avec une admirable finesse, orné de miniatures réprésentant les quatre évangelistes, et enrichi de notes marginales que la tradition attribue à S. Achillios, évèque de Larisse, et l'une des lumières du concile de Nicée (V. *Archives des miss. scient. et litt.*, t. III, p. 250). On montre aussi à la bibliothèque de Munich un évangéliaire latin du neuvième siècle, écrit en lettres d'argent sur vélin pourpre.

» On vit des évangéliaires revêtus de couvertures où brillaient l'argent, l'or, les pierres précieuses, et d'autres ornés de saintes images sculptées par les plus habiles artistes sur des tablettes d'ivoire ou de bronze. Constantin (Cedren., *In Constantin.*, ann. 21) avait offert à la basilique de Latran les volumes des Evangiles reliés avec une magnificence extraordinaire. La reine Théodelinde fit un don de même nature à la basilique de Monza (Maffei, *Storia diplom.*, p. 319). On voit dans l'ouvrage de Gori (*Thes. diptych.*, t. III et passim) un grand nombre d'ivoires du cinquième et du sixième siècle, couverts de sculptures chrétiennes, et qui ont servi de couvertures à des évangéliaires. On se servit même souvent pour cet objet de diptyques consulaires (V. Ciamp., *Vet. mon.*, I, p. 132), et on employa pour ornement des saints Livres des pierres antiques réprésentant des sujets profanes (Marangoni, *Cose gent.*, p. 70).

» Qui ne connaît le dessin de M. Albert (*Mém. de la Société nation. des antiquaires de France*, t. XXXV, 4e série, t. V), représentant la couverture d'un évangéliaire manuscrit attribué à Charlemagne? Les ornements d'orfèverie dont il est couvert sont cloués sur un ais de bois dur. Au centre de la composition se voit le Christ assis sur un trône, la tête entourée du nimbe crucifère bordé d'un rang de perles, bénissant à la manière latine, et tenant de la main gauche le livre des évangiles. La figure est exécutée au repoussé dans une plaque d'or fin. Le trône est décoré d'arcatures, et à double baguette. Une inscription en émail cloi-

(1) C.-à-d. : Soyez maudit *par les quatre saints Évangiles du Christ.*

sonné borde les quatre côtés du tableau central. Les caractères qui la composent sont des majuscules latines d'un blanc opaque, se détachant sur un fond d'émail bleu translucide, entouré lui-même d'un filet vert opaque semé de points jaunes régulièrement espacés. La bande d'inscription est brisée en plusieurs endroits, surtout au-dessus de la tête du Christ ; mais il est facile de reconstituer les deux héxamètres dont elle se compose. Les voici d'après M. Albert, à qui nous empruntons également la subtance de la description qui précede :

> Matheus et Marcus, Lucas, sanctusque Joannes,
> Vox horum quatuor reboat te, Christe Redemtor.

» B. *Culte privé.* Les premiers chrétiens montraient surtout leur respect pour les saints évangiles par leur assiduité à les lire et à se pénétrer de la divine doctrine qu'ils renferment. Les SS. Pères ne cessaient de leur conseiller cette lecture, et la leur faisaient envisager comme la meilleure préparation à l'accomplissement de tous les devoirs de la vie (Gregor. Magn., *Epist.* LXXVIII). S. Jérôme (*Epist.* XXII), dans ses conseils à Eustochium, veut que « le sommeil la surprenne avec ce livre à la main, et que sa tête appesantie par la fatigue ne tombe que sur une page sainte ». Et le plus bel éloge qu'il croit pouvoir faire du prêtre Népotien (*Epitaph. Nepotiani ad Heliodor.*, ep. LX, n. 2), c'est de dire que, à force de lire et de méditer les saints évangiles, ce saint prêtre avait fait de son cœur la bibliothèque du Christ : *pectus suum fecerat bibliothecam Christi.*

» La dévotion des fidèles pour ces livres sacrés se manifestait sous toutes les formes. Ils les portaient suspendus à leur cou dans leurs voyages, et même dans la vie ordinaire. Le diacre Euplius, qui souffrit en 304, fut martyrisé avec son Évangile suspendu au cou (Ruinart, édit. Ver., p. 371). Ils le portaient en guise d'amulettes ou de phylactères, pour écarter les maladies (S. J. Chrys., *Homil.* XIX) ; on voit dans les catacombes (V. Bottari, XCIII, 2), aux pieds de certaines *orantes*, de petits coffrets, *scrinia sacra* (Prudent., *Perist.*, h. XIII, 7), munis d'une bandelette servant à les suspendre au cou, et qui contenaient quelques parties des saints Evangiles. S. Grégoire-le-Grand avait envoyé à la reine Théodelinde, pour ses enfants, deux reliquaires de bois précieux renfermant, l'un un fragment de la vraie croix, et l'autre un morceau de l'Evangile. On peut voir un fac-similé de ces petits monuments dans les *Tavole della storia eccl.* de Mozzoni, t. VII, p. 79. On plaçait ce livre divin dans les sépultures ; témoin cet exemplaire de S. Matthieu qui fut trouvé sur la poitrine de S. Barnabé au sein du tombeau de cet apôtre, découvert dans l'île de Chypre (Baron., ad ann. 485). On le conservait dans les maisons pour écarter les démons (S. Chrysost., *In Joan.* hom. XXXI), pour apaiser les incendies (Greg. Turon., *Vit. Patr.*, VI) ; plus tard, l'Evangile fut mis au nombre des insignes de l'empire : Lothaire désigna son fils Louis le Débonnaire pour son successeur, en lui remettant la couronne, le glaive et l'Evangile» (Lami, *De crudit. apostol.*, p. 530).

4° A toutes ces preuves extrinsèques, qui démontrent si bien la divinité des saints Evangiles, ajouterons-nous ce qu'on nomme « l'évidence interne », c'est-à-dire quelques preuves intrinsèques?

En soi, ce n'est pas nécessaire, puisque les premiers arguments suffisent, et qu'ils sont en réalité les seuls convaincants. Cependant, on peut au moins indiquer rapidement quelques-unes de ces preuves intrinsèques, à condition de leur laisser leur caractère accessoire.

α. Nous l'avons dit à une autre occasion (1), quoique très incomplets dans leurs narrations, les évangiles nous tracent de Jésus le portrait le plus parfait et le plus ressemblant qu'il nous fût permis de souhaiter. On a trouvé, et non sans fondement, que c'est là quelque chose de surhumain. Jamais, ce semble, les écrivains doués de ressources purement naturelles n'ont si bien atteint leur but (2).

β. Comparez les évangiles apocryphes (3) aux évangiles canoniques ; c'est alors que vous verrez, dans les détails comme dans l'ensemble, la différence qui sépare le divin de l'humain. Mais n'anticipons pas.

γ. La variété dans l'unité, l'admirable adaptation des évangiles canoniques à tous les temps et à tous les pays, cela encore n'est-il pas du divin ?

δ. Ajoutez l'absence complète de toute erreur, malgré les apparences de flagrantes contradictions. L'histoire, la géographie, la numismatique, l'archéologie, tout confirme la véracité, l'authenticité, la divinité des Evangiles (4).

ε. Ajoutez enfin la beauté du fond et de la forme, dont il va être immédiatement question, et vous serez tenté d'appliquer aux évangélistes ce que l'on disait autrefois de Jésus : *Nunquam sic locutus est homo sicut hic homo* (5).

---

(1) Pages 16-17.

(2) « C'est pourquoi, après tant de chefs-d'œuvre des plus fameuses littératures, l'Évangile est demeuré un livre unique au monde, un livre reconnu inaccessible à l'imitation ». Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame de Paris*, Paris 1855, p. 429. « Dans l'Évangile, c'est le calme de la possession, la paix ravissante qui suit un immense désir satisfait, la tranquillité sereine du ciel même. Celui que la terre attendait est venu : *Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père*; pour nous élever jusqu'à lui, il vient à nous *plein de douceur*. Sa parole est simple, et cette parole est visiblement celle d'un Dieu. Voyez, dans saint Jean, l'entretien avec la Samaritaine; voyez le sermon sur la montagne; le discours après la Cène, dont chaque mot est une source de vérité et d'amour, inépuisable ici-bas à notre cœur et à notre intelligence ; voyez le récit de la passion ; voyez tout, car tout est également divin. *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Laissez les petits enfants venir à moi. Venez à moi, vous qui souffrez et qui êtes oppressés, et je vous ranimerai; Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes; car mon joug est aimable et mon fardeau léger.* Jamais rien de semblable ne sortit d'une bouche humaine. Et cette prière qui contient tout ce qu'une créature peut demander, tout ce qu'elle peut désirer ; cette prière merveilleuse qui est comme le lien du ciel et de la terre, est-elle d'un homme ? Est-ce un homme qui a dit *Tout est consommé?* Non, non, cette parole qui annonce le salut du monde n'appartient qu'à celui qui le créa ». Lamennais, *Essais sur l'indifférence*, t. IV, p. 176. Voyez aussi Bossuet, *Panégyrique de S. André ;* Mgr. Bougaud, *Jésus-Christ*, p. 649 et ss. de la 4e édition.

(3) Voyez le § XIV.

(4) Voyez Mgr Meignan, *Les Evangiles et la critique au XIXe siècle*, p. 192-281 ; Wallon, *De la croyance dûe à l'Evangile*, passim ; Tholuck, *Die Glaubwürdigkeit der evangelischen Geschichte*, passim.

(5) Joan. VII, 46.

§ XII. — BEAUTÉ DES ÉVANGILES (1).

C'est ici surtout que nous aimerons nous-même à écouter, plutôt qu'à prendre la parole. Tant d'hommes célèbres se sont justement extasiés ! Leurs dires auront cent fois plus de force que nos expressions personnelles. Comme en maint autre endroit de nos commentaires, nous donnerons simplement une chrestomathie, dont les matériaux seront fournis par des écrivains de tous les partis (2). Pour les questions de cette sorte, les citations empruntées aux incrédules n'ont pas moins de force que les paroles des écrivains croyants. C'est à dessein que nous négligerons les plus connues, pour en signaler de plus neuves.

Legebam, et ardebam. Tout n'est-il pas déjà dans ce mot si simple de S. Augustin (3).

Encore un beau résumé, d'après Hugues de S. Victor (4) : *In iis quidquid docetur, veritas; quidquid præcipitur, bonitas; quidquid promittitur, felicitas est.*

Laissons maintenant la parole aux contemporains.

« Quoique je ne sois pas aussi ennemi de la matière que je devrais l'être pour mon salut, j'ai toujours aimé l'idéal. Je l'ai cherché longtemps dans les rêves des poètes et dans mes propres songeries ; je le poursuis encore à travers les enchantements de la nature : jamais il ne m'est apparu comme à travers les pages de l'Evangile. C'est dans ce livre sacré que j'ai vu le divin fantôme » (5).

« Tout se tient en Jésus, dit Bossuet ; sa vie, sa doctrine, ses miracles. L'Evangile est un tissu serré dont on ne peut détacher un fil, un iota. La morale, la doctrine et le récit s'y entrelacent d'une manière indissoluble. Le miracle y est le plus souvent l'occasion du précepte, et le précepte, l'intention du miracle : pour tout dire, le fait n'y est autre chose que la morale en action et la doctrine en résultat..... L'Evangile est comme la robe du Christ, sans couture ; on ne saurait le partager (6). »

« Il en est de l'effet que l'Evangile produit d'abord sur nous, quand nous passons de toute autre lecture à celle-là, comme de l'air raréfié des hauteurs à celui qui s'y élèverait de la plaine : plus il est pur, plus il est vital, et moins il satisfait des organes habitués aux miasmes de la terre. Mais on se fait à cette simplicité incomparable, et on finit par reconnaître qu'il ne manque à son effet, pour paraître sublime, que de ne pas être continu, c'est-à-dire qu'on est dans la région même du sublime. Le sublime humain est une échappée vers l'infini, un éclair qui le découvre :

---

(1) Voyez Bacuez, *Manuel biblique*, t. III, num. 50 et 51 ; J. Verniolles, *Les récits évangéliques et leurs beautés littéraires*, Paris 1888.

(2) Mgr Landriot, dont la mémoire nous est demeurée chère comme celle d'un père, nous avait habitué à ce genre par son haut exemple.

(3) *Confess.*, IX, 4.

(4) *De anima.*

(5) Paul de Molènes, *Soirées du Bordj*, cité par Mgr Baunard, *Le Doute et ses victimes*, p. 438 de la 7e édition.

(6) Aug. Nicolas, *La divinité de Jésus-Christ*, p. 186, de la 3e édit.

de là vient que l'expression en est toujours simple, parce qu'il ne saurait être cherché et qu'il se suffit à lui-même. L'Evangile est le sublime à ciel ouvert, le surnaturel dans son naturel » (1).

« L'avouerai-je? dit M. Laboulaye (2). Quand, à la suite de guides aussi savants, j'ai traversé cette mêlée de doctrines (3), au sortir de ce bruit et de cette poussière, je me trouve plus instruit sans doute, et cependant je me sens triste et découragé. Involontairement, je pense à Faust et à cette science qui, en nous enseignant que nous ne pouvons rien savoir, nous ôte toute croyance, toute joie, tout amour. Las et abattu comme un homme accablé par un rêve pénible, j'ouvre l'Evangile; il me semble que je sors de l'empire des ombres, pour entrer dans le royaume de la vérité. Ce langage familier qui a charmé mon enfance m'étonne par sa profondeur; j'y vois, j'y sens une science qui dépasse de bien loin toutes les conceptions humaines. Après dix-huit siècles, la sagesse du siècle nous ramène aux doutes d'un monde expirant; après dix-huit siècles, le Christ nous parle de Dieu, de notre âme, du salut, de la liberté, du devoir, de la justice, comme s'il venait d'entendre notre voix émue, comme s'il répondait au cri de notre cœur troublé! Voyez ce que Hégel a péniblement enfanté après une vie de méditations et de recherches; étudiez ces constructions tourmentées, suivez la subtilité de ces raisonnements où les mots prennent la place des choses; et maintenant, prenez l'Evangile, et lisez au hasard un discours du Christ; mettez sans crainte à côté de Spinosa et de Hégel la douce et sereine figure de Jésus. Où est l'idéal du beau, du vrai, du bien? Où est la doctrine qui puisse charmer les plus grands esprits et consoler les plus petits? Où trouve-t-on la règle des mœurs pour l'homme, la règle du devoir et de la justice pour le citoyen? Où est la vie, où est l'espoir? Encore une fois, oubliez votre église, ou votre école, et regardez froidement. Les systèmes de Spinosa n'ont pas survécu à leur maître. Le système de Hégel est mort et ruiné, comme toutes les œuvres humaines. Une seule philosophie est debout; dix-huit siècles l'ont si peu usée, que c'est à peine si l'humanité commence à la comprendre. C'est la doctrine de celui qui seul a pu dire aux hommes: « Si vous tenez à ma parole, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira » (4).

« La divinité de Jésus-Christ... transparaît partout dans l'Evangile. Il en est tout rayonnant; et, ce qui est admirable et vraiment divin, c'est que, selon l'état et les dispositions de l'âme, on y découvre toujours de nouveaux aspects, de nouveaux sens, de nouvelles lumières, on en ressent de nouvelles effluves de force, de beauté, de beaume, de parfums régénérateurs et consolateurs appropriés à nos besoins et à nos maux; c'est que, en son sobre style, ce livre miraculeux défraie d'un seul de ses mots la science des plus grands orateurs, en même temps qu'il semble n'être fait que pour évangéliser les pauvres. Il en est de l'Evangile comme

---

(1) Aug. Nicolas, *La Raison et l'Évangile*, p. 196.
(2) *Etudes morales et philosophiques*, p. 56.
(3) Les systèmes philosophiques.
(4) Joan. VIII, 32.

des grands spectacles de la nature, dont on ne saurait se faire une idée, et qu'elle seule se réserve de faire voir, de la mer, des montagnes. Quelle diversité de mouvements dans le changement général de la mer! Quels changements à vue dans l'immutabilité même des montagnes! Ainsi de l'Evangile » 1).

« Ouvrons l'Evangile. Quel parfum de vérité! et comment la méconnaître à cette simplicité, à cette indigence, à cette nudité, si j'ose ainsi parler, du discours? Pas le plus petit ornement, pas la plus légère émotion, pas la plus courte réflexion. C'est le fil tout seul du récit. La main qui le déroule se dérobe entièrement; on ne sait si elle est celle d'un ami ou d'un ennemi. Comme cela convenait bien au sujet! comme le Dieu se reconnaît bien là, à ce refus, à cette inutilité pour lui-même de tout ce luxe d'éloquence et de poésie dont il a revêtu ses précurseurs! comme cette froide impartialité sied bien à la constatation que les évangélistes avaient à faire, ainsi qu'en un sublime procès-verbal, des grands évènements sur lesquels devaient être contrôlées les prophéties! En même temps combien le tableau ressort par l'absence même de tout artifice! et que cette ingénuité est imposante » (2)!

« J'ai lu le livre de Strauss avec attention et labeur, et voici comment je m'y prenais. Après avoir étudié un paragraphe, toujours fort long, — et il y en a cent-quarante-neuf distribués en quatre volumes, — je fermais le livre pour me remettre un peu de la fatigue, et d'une sorte de frayeur involontaire, causée par l'abondance de l'érudition. Puis, ouvrant l'Evangile, que je baisais respectueusement, je lisais les textes qui avaient été l'objet de la discussion, pour voir si, par les seules lumières d'une littérature commune, et sans le secours d'aucun commentaire, je ne parviendrais pas à rompre le nœud de la difficulté. Eh bien! à part trois ou quatre passages, il ne m'a jamais fallu plus de dix minutes pour dissiper le charme d'une vaine science, et sourire au-dedans de moi de l'impuissance à laquelle Dieu a condamné l'erreur » (3).

« Je me rappelle le moment où, après avoir lu les dernières pages des anciennes Ecritures, j'ouvris pour la première fois le Nouveau Testament. Il était neuf heures du soir. Mon âme s'attacha si fortement à cette lecture, que je ne pus la quitter durant une partie de la nuit; et d'un seul trait j'avalai la coupe d'eau vive de l'Evangile de saint Matthieu. Il m'en arriva de même avec l'Evangile de saint Jean; et à deux reprises, je ne pus le laisser qu'après l'avoir lu tout entier » (4).

« Rappelez-vous l'Evangile véritable... Rien n'est moins facile à imiter

---

(1) Aug. Nicolas, *La Raison et l'Evangile*, p. 202. Et encore, *ibid.*, p. 213 : « Quand on ouvre l'Evangile, et à mesure qu'on y pénètre, à quelque endroit qu'on le prenne,... on devient plus léger, comme si on déposait le poids du temps; l'âme se sent, pour ainsi parler, pousser des ailes, à la divine chaleur de cette beauté et de l'amour qu'elle inspire... On reconnaît en lui (Jésus-Christ), à ne pouvoir en douter, le Maître, auprès duquel les plus fameux sont effacés, et dans le maître, le médecin, l'ami, le Sauveur, le Dieu de toute miséricorde et de toute consolation. »

(2) Aug. Nicolas, *Etudes philosophiques*, t. IV, p. 147 de la 7e édit.

(3) Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame de Paris*, 43e conf., 1846.

(4) Th. Ratisbonne, *Philosophie du christianisme*, Préface.

que le divin. Les mythologues ont beau s'y essayer ; il y aura toujours en celui-ci un arôme, une saveur goûtée de l'âme, que leurs romans n'exhaleront pas. Un des plus solides caractères de toute la vérité chrétienne, c'est l'impossibilité où était l'homme de l'inventer ; et ceci est applicable à l'histoire de cette vérité, comme à ses dogmes et à sa morale, car les faits de l'Evangile sont aussi introuvables pour nous que ses maximes » (1).

« Moi, disait Herder à Lavater (2), moi écrire la vie de Jésus !... Ne songeons pas à écrire, mais à pratiquer (3). Et d'ailleurs, qui oserait, après S. Jean, se charger d'une pareille tâche» ?

« La vie de Jésus s'étale à nos yeux (dans les Évangiles), toute grande ouverte comme une ravissante prairie, au-dessus de laquelle ne se montre pas le plus petit nuage pour arrêter les rayons du soleil. A chaque pas nous sentons, avec les plus vives et les plus saintes délices, que nous la découvrons davantage... ; nous nous promenons sur elle, le cœur doucement agité par des pressentiments sublimes, et, après peu d'instants, elle devient comme notre patrie, dans laquelle il nous plairait, soit dans la joie, soit dans la tristesse, de vivre et de mourir » (4).

« L'Evangile n'est pas un simple livre, c'est une créature vivante, douée d'une vigueur, d'une puissance qui conquièrent tout ce qui s'y oppose. Vous voyez sur cette table le livre des livres ; je ne me fatigue pas de le lire, et chaque jour je le lis avec un nouveau plaisir. L'âme, charmée par la beauté de l'Evangile, ne s'appartient plus à elle-même ; Dieu la possède entièrement ; il en dirige les pensées et les facultés ; elle est à lui » (5).

« De même que Dieu et la suprême réalité et le suprême idéal, l'Evangile, cette histoire du Dieu fait homme traversant le monde en faisant le bien, est à la fois la plus vraie des histoires et le plus sublime des poèmes. L'idéal divin respire à chaque page dans les récits évangéliques » (6).

« Rien de plus facile, de plus varié, de plus reposant, de plus doux, mais aussi rien de plus grand et de plus fort que ce divin livre. Tout y marche dans un calme, dans un naturel, dans une sérénité qui pénètrent l'âme et la sanctifient. Tout y est simple, et tout y est divin. Jésus-Christ n'y est point défiguré, comme tant de fois par la main des hommes : ce que vous voyez de lui dans l'Evangile, c'est lui-même qui vous le montre ; c'est de sa bouche adorable que tombe cette parole, qui, depuis dix-neuf siècles, sèche des larmes et relève des ruines » (7).

« L'Evangile est au monde, immortel désormais, plus profond que les sages, plus pur que les vierges, plus fort que les rois... Oh ! qu'écrirai-je de l'évangile, puisque l'évangile est écrit ? Ouvrez-le,... et après y avoir

(1) Caussette, *Le bon sens de la foi*, t. I, p. 393 de la 2e édition.
(2) Cité par Néander, *Vie de Jésus*, t. I, p. 1-2 de la traduction française.
(3) « Marie de Schumann déclarait que vouloir raconter la vie de Jésus, c'est vouloir représenter le soleil avec un charbon. C'est la vie des chrétiens, ajoutait-elle, qui est le meilleur portrait du Christ. » *Ibid.*, p. 2.
(4) Karl Ritter, cité par Hagenbach, *Encyklopædie und Methodologie der theolog. Wissenschaften*, 8e édit., p. 203, note.
(5) Napoléon Ier, dans les *Mémoires de Sainte-Hélène*.
(6) Nettement, *Poètes et artistes contemporains*.
(7) H. Perreyve, *Journée des Malades*, p. 178.

imprimé vos lèvres,... livrez-vous à lui comme à l'âme de votre mère. Votre mère venait de Dieu, et elle vous aimait ; l'évangile aussi vient de Dieu, et c'est le seul livre qui ait reçu le don d'aimer » (1).

« Plus on les regarde (les évangélistes), plus ils nous apparaissent prosternés dans une admiration qui n'a pas sa pareille dans le monde. Ils songent bien, vraiment, à créer ou à embellir la physionomie de leur Maître ! Ils sont à genoux devant sa perfection morale, et ils y entraînent le monde avec eux. Ce n'est pas, remarquez-le bien, qu'ils se répandent en professions d'enthousiasme, en cris d'admiration. Ce n'est pas que, par un art ingénieux, ils soulignent et notent du doigt les actes qui montrent la grandeur de leur Maître. Loin de là, ils croiraient faire injure à celui qu'ils appellent le Seigneur, s'ils hasardaient le moindre mot de louange. Ils écrivent avec une foi calme en Jésus, avec le sentiment profond qu'il n'a nul besoin d'eux, avec la certitude qu'il est plus grand que toute louange. Et de là ce désintéressement de leur personne. Pas un mot sur eux, ou s'ils en parlent, c'est comme d'un autre.... Et de là aussi ce mépris pour toute espèce d'art. Pas le plus petit ornement. A quoi bon ? Est-ce qu'on peint l'inexprimable ? Est-ce qu'on peut grandir ce qui est divinement et absolument grand ?.. Absence d'art ! mais en apparence seulement ; car au fond, et à l'insu des évangélistes, il n'y eut jamais de plus grand art... La figure adorable du Sauveur se montre à travers ce style, sans aucune atténuation de contour, comme au travers d'une glace pure. C'est plus qu'une reproduction, c'est quelque chose de la réalité ; comme si les faits, les discours, les guérisons, les miracles, se renouvelaient sous nos yeux. Je vois, j'entends Jésus-Christ. Nul intermédiaire entre lui et moi... Jésus-Christ est là, seul à seul avec moi, vivant, parlant, agissant... Livre admirable, fait pour être lu..., non par la curiosité qui se précipite et cherche un drame, mais par l'amour qui contemple, et s'oublie en adorant » (2).

« Si on considère attentivement ce recueil biographique, rien n'est plus surprenant que sa simplicité, ou même son insuffisance scientifique, en regard de l'impression immense qu'il a produite sur l'humanité. Incomplet, sans prétentions, sans art, il semble rédigé au courant d'une conversation familière. C'est comme une esquisse crayonnée au hasard ; mais l'effet obtenu est celui du tableau le plus grandiose et le plus saisissant. Elle ne s'efface plus, l'image qui surgit de ces lignes, où la chaleur court partout, à travers le calme du récit le plus simple ; où l'admiration, en se laissant entrevoir, reste toujours pleine de réserve ; où enfin, dans un style ni concis ni diffus, les matières les plus ardues sont traitées avec une clarté et une délicatesse incomparables. On croit voir agir le Maître. Sa parole jaillit toute brûlante encore de sa bouche miséricordieuse et

(1) Lacordaire, *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, p. 183 de la 3e édit. Du même, *Conférences de Notre-Dame de Paris*, t. II, p. 433 de la 1re édit. : « Aucune vie d'ici-bas ne présente un tel tissu de lumière et d'amour. Chaque parole de Jésus-Christ est un accent de tendresse et une révélation sublime ; au même moment où il nous ouvre l'infini par son regard, il nous presse de ses deux bras sur son sein. On croit s'envoler par la pensée, on est retenu par la charité ».

(2) Mgr Bougaud, *Jésus-Christ*, p. 132-135 de la 4e édit

persuasive. Jamais ni artistes consommés, ni génies puissants n'ont buriné si fortement le portrait de leurs héros. Une âme droite ne lit pas dix lignes de ce livre, sans être émue et travaillée du désir de devenir meilleure. On s'y trouve subitement transporté dans un monde nouveau, avec des horizons plus larges, un ciel plus pur. D'où peut venir un si étrange phénomène, sinon de la personnalité que ces pages mettent en lumière ? S'il n'y avait qu'une légende dans un si beau livre, l'humanité l'aurait-elle arrosé de tant de larmes, couvert de tant de baisers pieux, honoré de tant de vertueux transports ? Non, assurément. Une œuvre de l'esprit ou de l'imagination n'irait pas droit au cœur de tous les hommes, avec une telle sûreté et une si longue persistance » (1).

« Il faut étudier comme à genoux, et le cœur plein de prière, les annales qui racontent cette vie » (2).

« Cette absence complète de réflexions et d'ornements relève les faits, et leur donne un aspect frappant de rigoureuse fidélité : c'est plus qu'une reproduction, c'est quelque chose de la réalité, comme si les faits eux-mêmes étaient venus s'imprimer sur ce fond de candeur inaltérable. Une pieuse tradition rapporte que lorsque Jésus-Christ allait au supplice, tombant sous le poids de sa croix, une sainte femme perça la foule acharnée de ses bourreaux, et, s'approchant de sa personne, appliqua sur sa face adorable un linge blanc pour en essuyer la sueur et le sang dont elle était dégouttante, et, qu'en récompense de cette courageuse compassion, il se fit un miracle : les traits de l'auguste Victime restèrent empreints sur le voile consolateur. Ainsi, peut-on dire, l'Evangile nous reproduit les traits de la vie de Jésus-Christ, et, dans sa touchante et véridique simplicité, il est pour nous comme le voile de Véronique.... Le caractère de l'Evangile jure pour lui » (3).

« Nous venons aujourd'hui, Messieurs, appeler votre attention sur tout ce qu'il y a de plus vénérable, de plus sacré pour le chrétien, et nous pouvons dire même, de plus digne des hommages de tout homme, qui, sans avoir le bonheur de professer le Christianisme, n'est point insensible aux beautés d'une morale pure, à l'héroïsme de la vertu ; nous venons vous entretenir de nos Evangiles,... qui sont le code sacré, la règle inviolable de la foi, de la morale et du culte de Jésus-Christ.... Depuis dix-sept siècles,... on voyait dans l'Evangile un livre admirable par la simplicité, la lumière, la perfection de ses maximes ; et il n'y a pas jusqu'à Mahomet qui n'en ait parlé dans les sentiments et les termes de la vénération la plus profonde » (4).

« Depuis Valmiki et Homère, un fait extraordinaire et imprévu a eu lieu. Au milieu des poèmes orphiques et védiques, tout à coup, on a vu tomber du ciel... un petit livre, un tout petit livre, dont le contenu ne remplirait pas un chant de l'Iliade ou du Ramayana, et ce petit livre racontait aux hommes la plus merveilleuse histoire qu'ils eussent jamais

---

(1) Le Camus, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, t. I, p. 20 de la 2e édition.
(2) Plumptre, *Christ and Christendom*, p. 26.
(3) Aug. Nicolas, *Etudes philosophiques*, t. IV, p. 154 de la 7e édition.
(4) Frayssinous, *Défense du Christianisme*, Conférence sur l'autorité des Evangiles

entendue, et leur proposait la morale la plus pure, la plus intelligible, la plus consolante et la plus profitable qui eût jamais été proclamée sur la terre. L'humanité se sentit tout à coup une âme nouvelle, à la voix de certains rapsodes venus du petit pays de Judée, récitant et propageant par le monde leur poème qu'ils déclaraient divin, avec tant de conviction et d'enthousiasme qu'ils se laissaient mettre en croix ou livrer aux bêtes plutôt que d'en désavouer un mot. Les poèmes religieux de l'antiquité s'effacèrent alors, sinon de la mémoire, du moins de la conscience des hommes, comme au premier rayon de soleil s'éteignent les étoiles qui ne sont lumière que pour la nuit » (1).

« Ce que la Cène vit, et ce qu'elle entendit,
Est écrit dans le livre où pas un mot ne change
Par les quatre hommes purs, près de qui l'ont voit l'ange,
Le lion et le bœuf, et l'aigle et le ciel bleu.
Cette histoire par eux semble ajoutée à Dieu,
Comme s'ils écrivaient en marge de l'abîme ;
Tout leur livre ressemble au rayon d'une cime.
Chaque page y frémit sous le frisson sacré ;
Et c'est pourquoi la terre a dit : Je le lirai,
Les peuples qui n'ont pas ce livre le mendient;
Et vingt siècles penchés dans l'ombre l'étudient » (2).

§ XIII. — LA LITTÉRATURE, LES ARTS ET L'ÉVANGILE.

Dans nos commentaires, nous nous sommes procuré le plaisir — et on a bien voulu nous dire que le plaisir n'avait pas été pour nous seul — de signaler un à un les principaux chefs-d'œuvre littéraires et artistiques que les divers épisodes des saints Evangiles ont suscités dans la suite des temps. Car c'est là aussi une exégèse *sui generis*, et il nous semblait que nous aurions été incomplet si nous n'en avions pas tenu compte. Non qu'elle soit parfaite à tous égards; car, plus d'une fois, il est arrivé à l'artiste ou au littérateur de ne pas saisir le vrai sens d'un récit; ou bien, l'histoire et l'archéologie ont été souvent ignorées, par conséquent blessées. Néanmoins, l'ensemble demeure comme une magnifique couronne tressée par la littérature et par les arts en l'honneur des évangiles.

Ici, nous avons à donner sur ce même point quelques indications générales, pour aider tant soit peu ceux de nos lecteurs qui auraient de l'attrait pour cette sorte d'étude.

1° *La littérature et l'Evangile.* — Il s'agit surtout des traductions ou des développements poétiques auxquels les évangiles ont donné lieu. Ces poèmes sont de trois sortes : lyriques, épiques, dramatiques.

M. Nettement, dans son intéressant ouvrage *Poètes et artistes contemporains*, déjà cité à propos des beautés de l'Evangile, relève fort bien les difficultés spéciales que présente aux poètes le choix d'un thème si déli-

---

(1) Alexandre Dumas fils, *Discours en réponse à M. Lecomte de Lisle*, Paris 1887, p. 39.

(2) V. Hugo, *La fin de Satan* (conclusion de la *Légende des siècles*)

cat. « Jean le Précurseur,... les Mages,... la colère d'Hérode, la fuite en Egypte, l'Enfant-Jésus croissant en sagesse,... les noces de Cana,... les paraboles,... la passion, etc., ce sont là autant de souvenirs doux, touchants, terribles ou glorieux, source éternelle de méditations saintes, et en même temps d'inspirations sublimes. Il faut ajouter cependant que ce sujet a ses dangers, ses écueils. Sans adopter l'anathème de Boileau contre les poètes qui osent prendre les vérités mystérieuses du Christianisme pour sujet de leurs vers, il faut cependant ajouter que les mystères du Christianisme doivent être traités avec une précision rigoureuse. Quand il s'agit de l'Evangile, il est aussi difficile de retrancher que d'ajouter. Mêler des pensées humaines aux pensées divines, prêter des paroles au Verbe éternel, c'est là une œuvre ardue, et avec les meilleures intentions du monde, il est à craindre que l'intelligence ne fléchisse dans ce combat de Jacob avec l'ange ».

A. Les poèmes lyriques. — 1. A cette catégorie se rapporte en premier lieu une partie notable de l'hymnologie sacrée, toute une série de proses et d'hymnes plus ou moins anciennes, plus ou moins réussies, dont la collection roule sur la vie entière de N.-S. Jésus-Christ, et chante tour à tour ses différents mystères. Les joyaux précieux ne manquent pas dans cet écrin que toutes les langues ecclésiastiques ont contribué à enrichir: la latine, la grecque, la chaldéenne, l'arabe, la syrienne, l'arménienne, etc.

Dom Guéranger en a réuni un assez grand nombre dans son bel ouvrage *L'année liturgique*, plusieurs fois réédité (1). Pour les poèmes latins, nous possédons les excellents recueils de A. Daniel (2), de F. J. Mone (3), de Trench (4), etc., en attendant celui que prépare M. Ulysse Chevalier pour les *Analecta Bollandiana*, où nous retrouverons toute l'érudition et l'exactitude du savant professeur des Facultés catholiques de Lyon.

Les poètes auxquels nous devons les plus belles hymnes sur l'évangile sont: S. Ephrem, S. Grégoire de Nazianze, S. Hilaire, S. Ambroise, Prudence, Sédulius, Fortunat : noble pléiade, comme on voit (5).

2. Parmi les compositions lyriques relatives aux évangiles, il faut compter, en second lieu, ces milliers de petits poèmes et de cantiques, tantôt graves, tantôt naïfs, tantôt très élevés, tantôt d'un genre tout à fait populaire, tantôt légendaires, tantôt fidèlement historiques, qui ont été composés à partir du moyen âge dans les différentes langues de l'Europe. Ils forment, à eux seuls, une littérature à part, des plus intéressantes à étudier. En les réunissant, on reproduirait un gracieux Evangile poé-

---

(1) Voir aussi J. Rambach, *Anthologie christlicher Gesœnge aus allen Iahrhunderten der Kirche*, Leipzig 1817.

(2) *Thesaurus hymnologicus*, Leipzig 1841-1856.

(3) *Hymni latini medii œvi*, Fribourg-en-Brisgau, 1853-1856.

(4) *Sacred latin Poetry*, Londres. Voyez aussi S. G. Pimont, *Les hymnes du bréviaire romain*, Paris 1874-1878.

(5) Voyez Wetzer et Welte, *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, t. XVII, p. 393 et ss. de la traduction française.

tique. Ils abondent surtout en Italie, en Espagne, en Allemagne (1). Les patois de la France en fournissent un contingent considérable; mais, en se bornant simplement aux poésies de ce genre composées dans notre langue classique, on formerait un très beau volume.

Les scènes de l'enfance de Jésus et de sa passion ont été le plus souvent chantées. La vie publique se prêtait moins à l'essor lyrique; néanmoins, il y aurait une riche gerbe à glaner sur ce terrain.

B. Les poèmes épiques ne manquent pas non plus sur ce glorieux sujet. « Dès que l'art, dit Karl Hase (2), eut acquis droit de cité dans l'Église, l'histoire de Jésus fut représentée sous forme d'épopée ». Mais, nous l'avouons dès l'abord, les poètes chrétiens ont beaucoup moins bien réussi dans ce genre que dans le précédent : d'ailleurs, c'est ici spécialement qu'existent les écueils dont parle M. Nettement, et plus d'un littérateur est venu se briser contre eux. Celles des épopées évangéliques qui ne sont pas des traductions, ou plutôt des paraphrases monotones, tombent trop souvent dans l'humain, et introduisent dans l'histoire sacrée de N.-S. Jésus-Christ des détails qui lui conviennent peu.

Et pourtant, ces réserves faites, nous avons encore le droit d'être fiers des œuvres produites en ce sens.

La plus ancienne est celle du prêtre espagnol Juvencus, qui vivait au IVe siècle. Elle est intitulée *Historia evangelica* (3), et chante en vers hexamètres, en quatre livres, et dans un langage qui ne manque ni de dignité ni de grandeur, les événements de la vie de Jésus, d'après l'ordre chronologique. Juvencus suit de très près le texte sacré, se contentant çà et là d'une explication rapide. Voici son prologue, qui donnera une idée de son style :

Immortale nihil mundi compage tenetur;
Non orbis, non regna hominum, non aurea Roma,
Non mare, non tellus, non ignea sidera cœli.
Nam statuit Genitor rerum irrevocabile tempus
Quo cunctum torrens rapiet flamma ultima mundum.
Nam mihi carmen erunt Christi vitalia gesta
Divinum populis falsi sine crimine donum (4).

Un peu plus tard, au début du Ve siècle, Nonnus de Panople publia en vers grecs une « paraphrase épique de l'évangile selon S. Jean » (5). Le langage est brillant, recherché, souvent obscur. L'intérêt qu'il inspire est plutôt exégétique que littéraire; il aide en plusieurs passages à interpréter le texte de S. Jean.

Plus tard encore, au milieu du Ve siècle, Cœlius Sédulius composa son *Carmen Paschale in librum Evangeliorum*, intitulé aussi *Mirabilium divinorum libri quinque*. La vie de N.-S. Jésus-Christ y est en effet décrite

(1) Voyez Wetzer et Welte, *loc. cit.*, p. 402 et ss. Voir aussi E. Schæfer, *Das Evangelium in Munde deutscher Dichter vor einem Jahrtausend*, Werdau, 1884.
(2) *Das Leben Jesu*, p. 49 de la 5e édition.
(3) Migne, *Patrol. lat.*, t. XIX.
(4) Voyez Alzog, *Grundriss der Patrologie*, Fribourg en Brisgau 1866, p. 410.
(5) C'est la traduction littérale du titre Παράφρασις ἐπικὴ τοῦ εὐαγγελίου κατὰ Ἰωάννην. On a eu naguère la fantaisie de traduire ce livre en vers allemands. Voyez Hase, *l. c.*, p. 82.

comme un perpétuel prodige. Sédulius y vérifie, par un bon nombre de vers heureux et par l'accent d'une vraie poésie, l'éloge qui a été fait de lui par Dom Cellier : « Cœlium Sedulium poetam inter Christianos nemini secundum » (1). Voici les premiers vers :

Cum sua gentiles studeant figmenta poetæ
Grandisonis pompare modis tragicoque boatu
Ridiculove Getæ seu qualibet arte canendi :
Cur ego, Davidicis adsuetus cantibus odas
Chordarum resonare decem sanctoque verenter
Stare choro et placidis cœlestia cantare verbis,
Clara salutiferi taceam miracula Christi ?

Parmi les poètes du moyen âge qui chantèrent les récits de l'Evangile sous une forme épique, nous rencontrons d'abord l'anglo-saxon Cædmon, mentionné avec éloge par le Vén. Bède (2). Il vivait dans la seconde moitié du VIIe siècle. Cet humble moine du Northumberland ne manque pas de souffle poétique, et ses vers, qui embrassent l'Ancien Testament comme le Nouveau, produisirent un bien durable parmi ses compatriotes (3).

Le poème célèbre *Heliand* fit ensuite son apparition (4). Il est écrit en langue saxonne, et raconte, en des termes pleins de fraîcheur, avec une charmante simplicité, les traits principaux de la vie du « Sauveur » (car tel est le sens du mot *Heliand*). Rien, ou à peu-près rien de l'Orient ; le coloris est tout à fait germanique, et Jésus-Christ nous apparaît comme un bon roi de ce temps et de ce pays au milieu de ses sujets.

Le *Liber Evangeliorum* d'Ottfried de Wissembourg, écrit en vieilallemand vers la même époque, réflète à peu près le même caractère, quoiqu'il soit moins candide dans l'ensemble. C'est, au fond, une harmonie des évangiles entremêlée de cantiques (5).

Nous devons maintenant passer jusqu'aux premières années du XVIe siècle pour rencontrer d'autres essais épiques sur les saints évangiles : la *Christeis* de Sannazar (6), et la *Christiade* de Vida (7), qui groupent les épisodes les plus importants des évangiles, l'un autour de la crèche, l'autre autour de la croix. De part et d'autre, les beautés poétiques ne manquent pas ; mais quel monstrueux mélange d'éléments chrétiens et d'éléments païens, et, pour ce qui concerne la forme, combien souvent la poésie n'est-elle pas remplacée par la versification (8) !

---

(1) Voyez Alzog, *loc. cit.*, p. 412.
(2) *Hist. Angl.*, IV, 23.
(3) Ils furent publiés pour la première fois en 1655, par Franc. Junius, sous ce titre : *Cædmonis monachi paraphrasis poetica Genesios ac præcipuarum sacræ paginæ historiarum, abhinc annos MLXX anglo-saxonice conscripta.*
(4) Vers 820. *Heliand, Poema saxonicum seculi noni*, Munich, 1830. On l'a traduit à plusieurs reprises en vers allemands. Nous avons sous les yeux la belle édition de K. Simrock, *Heliand, Christi Leben und Lehre, nach dem Altsæchsischen*, Elberfeld 1866, 2e édition. Voyez Wetzer et Welte, *loc. cit.*, au mot Héliand.
(5) Voyez la bibliographie dans K. Hase, *Lebên Jesu*, p. 53 de la 5e édition.
(6) *Christeis, sive de partu Virginis libri III.*
(7) *Christias, libri VI.* Vida était archevêque d'Albe. Il mourut en 1566.
(8) Voyez K. Hase, *l. c.*, p. 52-53. Vers la même époque parurent plusieurs centons évangéliques (un centon est un ouvrage fait de morceaux empruntés), composés uniquement de vers pris çà et là dans les œuvres d'Homère et de Virgile. Notamment : *Centones, de fidei nostræ mysteriis e Maronis carminibus excerptum Opusculum*, Paris, 1550 ; *Virgilii evangelizantis Christiados libri XIII*, Rotterdam, 1653, etc.

Nous n'avons pas à nous étendre sur les œuvres si connues de Milton (1), de Lavater (2), de Klopstock (3), de Rückert (4), non plus que sur leurs défauts associés à tant de grandeurs. N'est-ce pas Lamartine qui disait : « Les Hébreux n'ont pas d'épopée, parce que la Bible entière est une épopée ? ». De même, aucun poème épique, quel qu'en soit l'auteur, ne saurait lutter avec les évangiles.

En France, dans le genre épique, nous n'avons guère à mentionner que les *Poëmes évangéliques* de M. de Laprade (5), dont l'ensemble forme une sorte d'épopée. C'est une œuvre de jeunesse. « Il y a partout de bonnes intentions;... dans un grand nombre de pages, de nobles et touchantes inspirations ; à chaque page, de beaux vers ; mais on trouve dans quelques endroits des témérités poétiques », a dit à bon droit M. Nettement (6).

C. On le conçoit, à part la passion de N.-S. Jésus-Christ, bien peu de récits de l'Evangile pouvaient s'accommoder au genre tragique ; aussi est-ce elle surtout qui a été parfois représentée sous cette forme : dès l'antiquité par saint Grégoire de Nazianze, dans son Χριστὸς πάσχων (7); au moyen-âge, en de nombreux *Mystères*, où l'on aimait à grouper toute l'histoire biblique autour du tombeau du Christ; de nos jours, dans le célèbre drame représenté d'une manière si vivante à Oberammergau (8), dans le Tyrol. Il existe aussi une tragédie française assez récente, de Fr. Cristal (9), qui n'est pas sans mérite, mais qui a le grave inconvénient de former une pièce de théâtre tout à fait moderne.

2° *Les arts plastiques et l'Evangile.* — Quel beau commentaire encore de la vie de N.-S. Jésus-Christ! Ou plutôt, quelle dette les arts plastiques n'ont-ils pas contractée envers les saints évangiles, qui leur ont fourni des thèmes d'inspiration nombreux et grandioses (10)!

---

(1) *The Paradise regained* (1671), que l'auteur préférait, bien à tort, à son « Paradis perdu ».

(2) *Jesus Messias, oder Die Evangelien und Apostelgeschichte in Gesængen.* Winterthür, 1783-1786.

(3) *Der Messias*, Halle, 1760-1773. Trop de merveilleux; de l'onction qui dégénère souvent en sentimentalité; ton majestueux, mais qui fatigue.

(4) *Leben Jesu ; Evangelienharmonie in gebundener Rede*, Stuttgart, 1839. Rückert conserve assez bien la simplicité primitive des évangiles et leur coloris oriental. — Voyez dans K. Hase, *Das Leben Jesu*, p. 54-55 de la 5e édition, d'autres épopées évangéliques plus récentes, en langue allemande. On signale comme des nouveautés intéressantes *Der Heiland* par H. Langen, Paderborn 1885 (voyez la *Literarische Rundschau*, 1885, col. 156-157), et F. W. Helle, *Jesus Messias*, Prague, 1886.

(5) Paris 1852.

(6) *Poëtes et artistes contemporains.* On trouvera un exemple de ces témérités dans le poème relatif à la tentation du Christ. Voici le titre des poèmes isolés : Invocation, le royaume du monde, le baptême au désert, le Précurseur, la tentation, les œuvres de la foi, l'évangile des champs, la tempête, la Samaritaine, la résurrection de Lazare, larmes sur Jérusalem, la colère de Jésus, les parfums de Madeleine, le Calvaire, la cité des hommes, la cité de Dieu, action de grâces, conclusion.

(7) « Christ souffrant ».

(8) Cf. E. Devrient, *Das Passionspiel in Oberammergau und seine Bedeutung für die neue Zeit*, Leipzig 1851 ; L. G. Seguin, *The Country of the Passion-Play*. Londres, s. d.; F. Schœberl, *Das Oberammergauer Passions-Spiel*, Stuttgart 1870, 6e édition.

(9) *La Passion de Jésus-Christ*, Paris 1833.

(10) « La vie de N.-S. Jésus-Christ est l'œuvre d'art par excellence, puisqu'elle est la

La matière à traiter était si riche, que tous les arts ont pu y puiser l'un après l'autre sans l'appauvrir, et sans s'appauvrir eux-mêmes. La peinture, par des tableaux multiples, tantôt isolés et ne reproduisant que telle ou telle scène spéciale, tantôt formant toute une galerie évangélique, comme celle de Duccio dans la chapelle S. Ansano à Sienne (1); la sculpture, dans le même sens, c'est-à-dire, ou par des statues isolées, ou, comme dans nos grandes cathédrales, par des séries de bas-reliefs représentant sinon en tout, du moins en partie considérable, la biographie du divin Maître; de même la tapisserie, l'émaillerie, la mosaïque, etc. Les chefs-d'œuvre ont été réunis en des ouvrages spéciaux; de savantes monographies décrivent, en les appréciant, les galeries et les séries; les grands ouvrages d'art contiennent aussi d'intéressantes notices. Quoique nécessairement incomplète, la liste suivante pourra suffire, les livres auxquels elle renvoie devant eux-mêmes fournir de plus amples renseignements sur les détails.

Pour le portrait de N.-S. Jésus-Christ : *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ, sur celle de Marie,...* par un ancien bibliothécaire, Dijon 1829; T. Heaphy, *Examination into the Antiquity of the Likeness of Our Blessed Lord* (2); Christ. Marianus, *Jesus und Maria in ihrer œusseren Gestalt,* Cologne 1870; l'article « Christusbilder » dans le *Kirchenlexikon* de Wetzer et Welte, t. III, col. 294 et ss. de la deuxième édition allemande; Th. Heaphy, *The Likeness of Christ, being an Enquiry into the Verisimilitude of the received Likeness of Our Blessed Lord*, Londres 1887.

Pour l'archéologie chrétienne en général, dans ses rapports avec l'é-

---

manifestation parfaite du vrai, du beau et du bien absolus; mais cette vie et cette lumière divines, dont l'action si puissante s'imposait à l'univers entier, ne pouvaient rester sans effet sur l'art qui est le mode expressif et permanent de la vie sociale. Aussi l'art a-t-il été régénéré par le Verbe divin. Il a été baptisé, il a vécu de la vie du Christ, et en vertu de son affranchissement et de sa fécondité nouvelle, l'art chrétien a contribué à étendre le règne de celui auquel Dieu avait donné les nations en héritage: et il lui a élevé des temples magnifiques, où la louange et l'adoration se manifestent par l'éloquence et la variété d'innombrables chefs-d'œuvre... L'art avait déserté ses relations divines, pour se faire le courtisan et l'esclave d'une société corrompue. N.-S. Jésus-Christ pouvait seul le racheter de l'erreur et le rendre à la sainteté de son origine. Jésus-Christ est venu relever l'art de sa chute.... L'Homme-Dieu est l'artiste parfait.... Comme Dieu, il est l'art du Père par .... sa génération éternelle, puisqu'il est la splendeur, la forme de sa substance.... Comme homme, le Verbe est le type du beau naturel et surnaturel. Non seulement il est le plus beau des enfants des hommes, mais il est le plus saint, le seul saint même, car la sainteté, qui est la beauté morale de tous les êtres, ne peut être qu'un écoulement, une participatien de sa sainteté.... Notre-Seigneur a été le rédempteur de l'art, en lui donnant, avec son sang, sa science et son amour. Il lui a fait connaître le Père, et lui a laissé les deux commandements qui n'en font qu'un.... Notre-Seigneur a confié l'art à son Eglise.... L'Eglise a chargé l'art de pourvoir à toutes les magnificences de son culte.... L'histoire de l'art, les causes de ses grandeurs et de ses décadences ne se peuvent comprendre qu'à la lumière du Christ ». E. Cartier, *Jésus-Christ dans l'art*, p. 471 et ss. de *Jésus-Christ* par L. Veuillot, Paris 1875.

(1) M. Rio a dit de cette série de vingt-sept compartiments : « Ce sont les traits les plus touchants et les plus pathétiques qui sont rendus avec le plus de bonheur ».

(2) Dans *Art Journal*, nouvelle série, VII. 1861.

vangile : Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, Paris (2e édition) ; F. X. Kraus, *Real-Encyklopædie der christlichen Altertümer*, Fribourg-en-Brisgau, 1882 et ss. ; Ch. Rohault de Fleury, *L'Evangile, Etudes iconographiques et archéologiques*, Tours, 1874 (1).

Pour les peintures des catacombes : les grands recueils de MM. Perret (*Catacombes de Rome*, Paris 1851 et ss.) et de Rossi (*Roma sotterranea*, Rome 1864 et ss.); l'excellent manuel de MM. J. Spencer et W. R. Brownlow, *Rome souterraine, résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines*, traduit en français par Paul Allard, Paris 1874 (2).

Pour les peintures plus récentes : en premier lieu, les recueils spéciaux, tels que F. T. Palgrave, *The Life of Jesus Christ illustrated from the Italian Painters of the Fourteenth, Fifteenth, and Sixteenth Centuries.* Londres 1885 ; *Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ illustré*, Paris (Firmin Didot) (3) ; *The New Testament of Our Lord and Saviour Jesus Christ, illustrated with Engravings on wood after Paintings by Fra Angelico, P. Perugino, Francia, Lorenzo di Credi, Fra Bartolomeo, Titian, Raphael,... and other Masters, chiefly of the early Italian School*, Londres ; *Les saints Evangiles, traduction tirée des œuvres de Bossuet par H. Wallon, enrichie de* 128 *grandes compositions à l'eau forte d'après les dessins originaux de Bida*, Paris (Hachette). — En second lieu, les monographies des peintres les plus célèbres, ou les histoires de la peinture ; par exemple . J. D. Passavant, *Raphaël d'Urbin et son père Giovanni Santi*, traduction française, Paris 1860 ; Charles Blanc, *Histoire des peintres de toutes les écoles, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours*, Paris (Renouard) ; *Albums des peintres* (ibid.), surtout l'*Album religieux* et *Les peintres de l'histoire sacrée* (4).

Pour la sculpture : Viollet-Leduc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française au Moyen-Age*, Paris 1854 et ss. ; et les monographies composées de nos jours sur les cathédrales les plus célèbres (C. Cerf, *Histoire et description de Notre-Dame de Reims*, Reims 1861 ; *Monographie de Notre-Dame de Chartres*, t. I, Atlas, Paris 1867 ; tome II, explication des planches, Paris 1881 ; etc).

Pour les verrières, qui représentent si souvent des sujets évangéliques : les mêmes monographies, et, de plus, Cahier et Martin, *Vitraux de Bourges*, Paris 1841-1844.

Pour tous ces sujets réunis : Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne, Histoire de Dieu*, Paris 1843 ; d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*, Paris 1823 et ss. ; J. G. D. Armengaud, *Les chefs-d'œuvre de l'art chrétien*, Paris 1858 et ss. ; Mrs Jameson and Lady Eastlake, *The history of Our Lord as exemplified in Works of Art, with that of his types*. etc.. Londres 1864 (2e édition) ; L. Veuillot, *Jésus-Christ, avec une étude sur*

---

(1) Voyez aussi, du même auteur, *La Sainte Vierge, Études archéologiques et iconographiques*, Paris (Poussielgue).

(2) Voir surtout le livre IV, p. 370 et ss.

(3) Les gravures principales ont été empruntées à l'école italienne de la renaissance.

(4) Voyez aussi U. Maynard, *La sainte Vierge*, Paris (Firmin-Didot), ouvrage illustré de nombreuses gravures.

l'art chrétien par E. Cartier, Paris 1875; A. F. Rio, *De l'art chrétien*, Paris 1874 (2e édition); Comte de Grimouard de S. Laurent, *Guide de l'art chrétien, études d'esthétique et d'iconographie*, Paris 1872 et ss.; *Inventaire général des richesses d'art de la France*, Paris 1876 et ss., etc.

3° *La musique et les évangiles.* — Nous avons moins d'œuvres générales à signaler ici; mais nous en avons noté un assez grand nombre de particulières, à propos de l'enfance du Christ, de sa vie publique et de sa passion.

Au reste le *Messie* de Hændel, les *Dialogues musicaux* de Hammerschmied sur les évangiles, le *Christus* de Kiel, celui de Listz, celui de Mendelsohn, les oratorios évangéliques de Gounod sont aussi, à leur manière, des commentaires splendides.

Rien pourtant, comme nous aimons à le répéter dans nos cours toutes les fois que nous touchons à ces questions d'art, rien n'égalera jamais les beautés artistiques, plus simples, mais plus réelles, des évangiles euxmêmes.

§ XIV. — LES ÉVANGILES APOCRYPHES

Autre sujet intéressant, pour l'étude duquel on possède, aujourd'hui, non seulement d'excellents recueils où les matériaux ont été réunis de la façon la plus savante, mais, en outre, des monographies solides qui mettent en œuvre ces matériaux.

Parmi les recueils, nous citerons ceux de Fabricius (1), de Thilo (2), de Tischendorf (3), de G. Brunet (4). Les meilleurs ouvrages de classification et de critique ont été composés par Hofmann (5), MM. Michel Nicolas (6), et J. Variot (7). Nous en extrairons quelques pensées, que nous

(1) *Codex apocr. Novi Testamenti*, Hambourg 1703 (d'autres éditions en 1719 et 1743). Comparez Birch, *Auctuarium codicis apocryphi Novi Testamenti Fabriciani*, Copenhague 1804.

(2) *Codex apocryphus Novi Testamenti*, Leipzig 1832, t. I.

(3) *Evangelia apocrypha, adhibitis plurimis codicibus græcis et latinis maximam partem nunc primum consultis...*, Leipzig 1853.

(4) *Les évangiles apocryphes traduits et annotés d'après l'édition de Thilo*, Paris 1863 (2e édition).

(5) *Das Leben Jesu nach den Apokryphen im Zusammenhang aus den Quellen erzæhlt und wissenschaftlich untersucht*, Leipzig 1851.

(6) *Etudes sur les Evangiles apocryphes*, Paris 1866. Les tendances sont très rationalistes.

(7) *Les Evangiles apocryphes; Histoire littéraire, forme primitive, transformations*, Paris 1878. Excellent travail. — Voyez aussi Tischendorf, *De Evangeliorum apocryphorum origine et usu disquisitio histor.-critica*, Hagæ Comitum 1851; Ellicott, *On the Apocryphal Gospels*, Cambridge-Essays, 1856; Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques et leur époque*, Paris 1859, p. 28-68; Kitto, *Cyclopædia of Biblical Literature*, au mot Gospel, Spurious, t. II, p. 162 et ss.; N. M. Δάμαλας, Ἑρμηνεῖα εἰς τὴν Καίνην Διαθηκήν, Athènes 1876, t. I, p. 226 et ss.; Wetzer et Welte, *Kirchenlexikon*, 2e édit., t. I, col. 1067 et ss.; F. Vigouroux, *Manuel biblique*, t. I, nn. 66-59; Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, Paris 1885, p. 220 et ss.; Trochon, *Introduction générale à la Sainte Bible*, Paris 1886, t. I, p. 488, et ss.; Corluy, *Les Evangiles apocryphes*, dans *la Controverse et le Contemporain*, nos du 15 oct. et du 15 nov. 1887.

grouperons autour de ces trois chefs : l'origine des évangiles apocryphes, leur nature, leur utilité.

I. *Origine des Evangiles apocryphes* (1). — Le mot de S. Luc dans la petite préface de son évangile, I, 1, *Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt, rerum*, montre avec quel empressement on se mit à écrire, dès les premiers jours du christianisme, ce que l'on connaissait de la vie de son divin Fondateur. Mais S. Luc insinue, en exposant sa propre méthode (2), que ces essais péchaient par le double défaut d'ordre et d'exactitude. S. Jérôme le dit plus clairement encore : *Qui sine Spiritu et gratia Dei conati sunt magis ordinare narrationem, quam historiæ texere veritatem* (3). On a donc supposé avec beaucoup de vraisemblance que ces sortes de récits devinrent les premiers noyaux des évangiles apocryphes (4).

Mais l'histoire nous permet d'être encore plus précis, et nous pouvons attribuer à deux causes très distinctes l'origine de cette littérature singulière : l'hérésie, et une fausse piété.

1° On conçoit que les hérétiques, qui surgirent dès les premiers jours de l'Eglise, ne trouvant pas de bases pour leurs systèmes dans la sainte Ecriture, aient eu recours à la supercherie pour s'en créer. Ils confectionnèrent donc, sous le nom de tel ou tel apôtre, ou même de tous les apôtres réunis, des évangiles où étaient habilement insérées leurs principales erreurs. Le mot de S. Epiphane est bien connu : *Sexcenta apud eos* (Gnosticos) *scripta audacter conficta sunt* (5). Ainsi donc, « chaque hérésiarque ou chef de secte se faisait un évangile en harmonie avec ses doctrines. Le plus souvent même, c'était un des évangiles canoniques altérés ou défigurés selon les besoins de la cause. De là les récriminations des Pères... contre les mutilations et falsifications faites par les Cérinthe, les Basilide, les Valentin, les Tatien, les Marcion et d'autres » (6).

Ces évangiles hérétiques représentent fort bien, par leur double tendance, les deux factions si funestes contre lesquelles l'Eglise eut tant à lutter au premier et au second siècle : la faction ébionite ou judaïsante, et le parti antijudaïsant de Marcion.

L'ébionisme eut surtout à son service l'*Evangelium juxta Hebræos*, ou, comme l'appellent les Pères grecs, εὐαγγέλιον κατ' Ἑβραίους, dont nous avons parlé dans l'Introduction particulière qui précède nos commentaires sur S. Matthieu (7). Cet écrit, composé en araméen, avait de telles ressem-

---

(1) Nous n'avons pas à expliquer ici en détail le sens historique de ce mot. Dérivé du grec (ἀπόκρυφος), et signifiant d'abord « caché », il devint, dans le langage chrétien, opposé à « canonique », et servit à désigner les ouvrages exclus du canon sacré, malgré quelques essais d'introduction.

(2) Luc. I, 3.

(3) Voyez notre commentaire sur l'Evangile selon S. Luc, p. 27-30.

(4) Corluy, *La Controverse*, 15 nov. 1887, p. 324.

(5) *Hær.* XXVI, 8, 12. Le grec dit μυρία, dix mille.

(6) Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques*, p. 33. Voyez des notes intéressantes sur cette première catégorie des évangiles apocryphes dans Westcott, *An Introduction to the Study of the Gospels*, p. 462-473 de la 5e édition.

(7) Page 24.

blances avec notre premier évangile canonique, que S. Jérôme le prit un instant pour le texte original de S. Matthieu (1) ; il le traduisit en grec et en latin. Les hérétiques qui s'en servaient l'attribuèrent fièrement aux douze Apôtres ; de là cet autre nom : « L'évangile des Douze » (2). Il date probablement de la fin du premier siècle, car il est cité par les écrivains ecclésiastiques les plus anciens. Papias (3), S. Ignace Martyr (4), Origène (5), Clément d'Alexandrie (6), etc. Nous n'en possédons que des fragments, extraits de ces divers écrivains, et collationnés par Fabricius (7).

Le gnosticisme de Marcion est représenté par l'évangile qui porte le nom de ce fameux hérésiarque. Nous l'avons fait connaître dans l'introduction à nos commentaires sur l'évangile selon S. Luc (8).

Les Pères citent encore çà et là l'*Evangile de Cérinthe et de Carpocrate* (9), l'*Evangile de Pierre* (10), qui n'étaient guère que l'Evangile des Douze, remanié pour les besoins de nouvelles doctrines hérétiques ; et aussi l'*Evangile des Egyptiens*, dont les Sabelliens firent plus tard un assez grand usage (11). Mais ils ont également péri presque en entier.

2° Lés évangiles apocryphes de la seconde catégorie durent leur origine, non pas à l'imposture, comme les premiers, mais à un zèle exagéré, à une dévotion plus ardente que sage et éclairée pour la personne de N.-S. Jésus-Christ. On voulait tout savoir sur le divin Maître, sur sa Mère, sur son père nourricier ; on désirait spécialement des lumières sur les points de leur vie laissés dans l'ombre par les vrais évangiles. Ces détails, ne les possédant pas, on les a inventés peu à peu.

Ou, pour exprimer autrement la même pensée, « si vous cherchez la cause de la faveur démesurée dont ces légendes ont été l'objet durant quatorze siècles, si vous demandez le motif de leur multiplicité, interrogez ce besoin de merveilleux dont l'homme a constamment subi l'influence, qui s'est à chaque instant manifesté dans l'Orient avec une vivacité toute particulière, et dont la société nouvelle ne pouvait se défendre malgré la sévérité, malgré la gravité de ses croyances immuables. Ces gentils encore imbus des fables de la mythologie, ces juifs convertis, mais la tête pleine des merveilles qu'enfantait l'imagination des rabbins,

---

(1) *De viris illustr.*, c. 3.
(2) Τὸ ἐπιγραφόμενον τῶν δώδεκα, dit Théophylacte, *in Luc.* I, 1. Et le Vén. Bède, *ad Luc.* I, 1 : « Duodecim apostolorum titulo... inscriptum. » Cf. S. Jérôme, *Adv. Pelag.* III, 2; *Procem in Matth.*
(3) Ap. Euseb., *Hist. eccl.*, III, 39.
(4) *Epist. ad Smyrn.*, 3.
(5) *Hom.* I *in Luc.*
(6) *Strom.*, II, 9. Voyez aussi S. Jérôme, *De viris illustr.*, c. 16; *Commentar. in Is.* XI, 1.
(7) *Codex pseudepigr. Nov. Testam.*, t. I, p. 339-340, 346-349, 351-370. Cf. Hilgenfeld, *Novum Testamentum extra canonem receptum*, p. 3 et ss.
(8) Page 7-8.
(9) Cf. Epiph., *Hær.* XXVIII, 3; XXX, 14; LI, 7.
(10) Euseb., *Hist. eccl.*, III, 3; Orig., *In Matth.* X, 17; S. Jérôme, *De viris illustr.*, c. 41. Cf. Hilgenfeld, *loc. cit.*, p. 39.
(11) Cf. S. Clément Romain, *Ep.* II, 12; Clément d'Alex., *Strom.* III, 9, 13: S. Epiph., *Hær.* LXII, 2 ; Hilgenfeld, *l. c.*, p. 43.

ces néophytes d'hier, épars à Jérusalem, à Alexandrie, à Ephèse, ne pouvaient si vite vaincre leur penchant pour les fictions. Ce fut toujours le propre des peuples d'Orient d'entremêler le conte, la parabole, aux matières les plus graves. Aussi,... les écrits apocryphes surgissent(-ils) de toute part » (1).

Ces écrits furent beaucoup plus nombreux que ceux qui provenaient d'une tendance hérétique. D'après les citations qu'en font les Pères, on en compterait plus de cinquante ; mais il est vriseamblable qu'un seul et même évangile est désigné sous divers noms. Plusieurs ont disparu complétement, entre autres l'Evangile d'Eve, l'Evangile de Saint Barnabé, l'Evangile de Judas Iscariote; mais il nous en reste sept à l'état complet, dont nous allons désormais nous occuper exclusivement.

II. *Nature des évangiles apocryphes.* — Orthodoxes dans la plus grande partie de leurs récits, ils reflètent çà et là les erreurs du temps, et ils portent presque tous des traces manifestes de l'existence du gnosticisme (2).

Aucun d'eux n'embrasse le cycle entier de l'histoire évangélique ; mais ils se bornent à raconter, avec des détails multiples, tantôt l'histoire de l'enfance de N.-S. Jésus-Christ et de sa vie cachée, à laquelle ils rattachent parfois celle de Marie ou de Joseph, tantôt l'histoire de sa passion et de sa mort. C'est même au premier de ces deux sujets qu'ils se consacrent plus volontiers, car des révélations nouvelles sur la vie cachée du Sauveur intéressaient particulièrement la curiosité des fidèles, vu le petit nombre de faits racontés par les évangiles canoniques. De là deux classes très distinctes, dont l'une comprend les écrits relatifs à la naissance, à l'enfance et à l'adolescence de Jésus; l'autre, les récits qui prétendent compléter l'histoire de sa passion et de sa résurrection.

1° Première classe : les évangiles apocryphes des premières années du Sauveur. — Ils sont au nombre de six : le Protévangile de Jacques, l'Evangile de Thomas l'Israélite, l'Histoire de Joseph le Charpentier, l'Evangile du Pseudo-Matthieu, l'Evangile de la Nativité de Marie, l'Evangile arabe de l'Enfance. Les trois premiers ont servi visiblement de types aux trois autres, qui ne sont guère que des œuvres de seconde main, empruntant, groupant et remaniant les épisodes primitifs. Ajoutons encore que, dans le Protévangile de S. Jacques, dans l'Evangile de Thomas l'Israélite et dans l'Evangile du Pseudo-Matthieu, la sainte Vierge joue le rôle principal, de même que S. Joseph obtient la part prépondérante dans l'Histoire de Joseph le Charpentier. — Nous allons décrire rapidement chacune de ces six narrations.

α. — Le *Protévangile de Jacques* fut publié pour la première fois à Bâle, l'an 1552, en langue latine, quoique l'original ait été écrit en grec (3). Il raconte la nativité, l'enfance et la jeunesse de Marie, le choix que Dieu fit

(1) Brunet, *Les évangiles apocryphes*, p. III-IV. Cf. Variot, *Les évangiles apocryphes*, p. 218 et ss.

(2) « Certaines expressions empruntées au vocabulaire gnostique ne laissent aucun doute sur les rapports des évangiles apocryphes avec les sectes du second siècle ». Corluy, *La Controverse*. 15 nov. 1887, p. 324.

(3) Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, p. 1-49; Brunet, *Evangiles apocryphes*, p. 111-137.

d'elle pour qu'elle devînt la mère du Christ, la naissance de Jésus à Bethléem et l'adoration des Mages. Il était en grande vénération dans l'Eglise d'Orient, et les Pères grecs l'ont fréquemment cité dans leurs homélies. Il date, croit-on, du second siècle, car Origène (1) et Clément d'Alexandrie (2) l'ont connu. Il a généralement un ton plus digne et plus simple que les autres évangiles apocryphes. En voici quelques passages (3).

Chapitre II. — Anne, femme de Joachim, souffrait d'un double chagrin, et elle était en proie à une double douleur, disant : Je déplore mon veuvage et ma viduité. La grande fête du Seigneur (4) survint, et Judith, la servante d'Anne, lui dit : Jusques à quand affligeras-tu ton âme ? Il ne t'est pas permis de pleurer, car voici le jour de la grande fête. Prends donc ce manteau, et orne ta tête. Tout aussi sûr que je suis ta servante, tu auras l'apparence d'une reine. Et Anne répondit : Eloigne-toi de moi ; je n'en ferai rien. Dieu m'a fortement humiliée. Crains que Dieu ne me punisse à cause de ton péché. La servante Judith répondit : Que te dirai-je, puisque tu ne veux pas écouter ma voix ? C'est avec raison que Dieu a fermé ton sein, afin que tu ne donnes pas d'enfant à Israël. Et Anne fut très affligée, et elle quitta ses vêtements de deuil ; elle orna sa tête, et elle se revêtit d'habits de noces. Et vers la neuvième heure, elle descendit dans le jardin pour se promener, et voyant un laurier, elle s'assit dessous, et elle adressa ses prières au Seigneur, en disant : Seigneur, Dieu de mes pères, bénis-moi et exauce ma prière, ainsi que tu as béni les entrailles de Sara et que tu lui as donné Isaac pour fils.

Chapitre III. — En regardant vers le ciel, elle vit sur le laurier le nid d'un passereau, et elle s'écria avec douleur : Hélas ! A quoi puis-je être comparée ? A qui dois-je la vie, pour être ainsi maudite en présence des fils d'Israël ? Ils me raillent et m'outragent, ils m'ont chassée du temple du Seigneur. Hélas ! à quoi suis-je semblable ? Je ne puis être comparée aux oiseaux du ciel, car les oiseaux sont féconds devant vous, Seigneur. Je ne puis être comparée aux animaux de la terre, car ils sont féconds. Je ne puis être comparée ni à la mer, car elle est peuplée de poissons ; ni à la terre, car elle donne des fruits en leur temps, et elle bénit le Seigneur.

Chapitre IV. — Et voici que l'ange du Seigneur vola vers elle, lui disant : Anne, Dieu a entendu ta prière ; tu concevras et tu enfanteras, et ta race sera célèbre dans le monde entier. Anne dit : Vive le Seigneur mon Dieu ; que ce soit un fils ou une fille que j'enfante, je l'offrirai au Seigneur....

Chapitre V. — Anne conçut, et, le neuvième mois, elle enfanta ; et elle dit à la sage-femme : Qu'ai-je enfanté ? Et l'autre répondit : Une fille. Et Anne dit : Mon âme s'est réjouie à cette heure. Et Anne allaita son enfant, et lui donna le nom de Marie.

Chapitre VI. — L'enfant se fortifia de jour en jour. Lorsqu'elle eut six mois, sa mère la posa à terre pour voir si elle se tiendrait debout. Et elle fit sept pas en marchant, et elle vint se jeter dans les bras de sa mère Et Anne dit : Vive le Seigneur mon Dieu ; tu ne marcheras pas sur la terre jusqu'à ce que je t'aie offerte dans le temple du Seigneur....

Chapitre VII. — Quand Marie eut deux ans, Joachim dit à Anne, sa femme : Conduisons-la au temple de Dieu, afin d'accomplir le vœu que nous avons formé. Et Anne dit : Attendons la troisième année, de crainte qu'elle ne redemande son père et sa mère. Et Joachim dit : Attendons. Et l'enfant atteignit l'âge de trois ans. Et Joachim dit : Appelez les vierges sans tache des Hébreux, et qu'elles prennent des

---

(1) *Hom. in Matth.* x, 17.

(2) *Stromat.*, vii, 16. Voyez aussi S. Epiph., *Hær.* lxxix, 5 ; S. Grég. de Nysse, *Orat. in diem nat. Christi.*

(3) D'après la traduction de Brunet.

(4) Quelqu'une des grandes solennités juives.

lampes et qu'elles les allument, et que l'enfant ne se retourne pas en arrière, et que son esprit ne s'éloigne pas de la maison de Dieu. Et les vierges agirent ainsi, et elles entrèrent dans le temple. Et le prince des prêtres reçut l'enfant, et il l'embrassa, et il dit : Marie, le Seigneur a donné de la grandeur à ton nom dans toutes les générations, et, à la fin des jours, le Seigneur manifestera en toi le prix de la rédemption des fils d'Israël. Et il la plaça sur le troisième degré de l'autel ; et le Seigneur répandit sa grâce sur elle, et elle tressaillit de joie en dansant avec ses pieds, et toute la maison d'Israël la chérit.

Chapitre VIII. — Et ses parents descendirent, admirant et louant Dieu de ce que l'enfant ne s'était pas retournée vers eux. Marie était élevée comme une colombe dans le temple du Seigneur, et elle recevait de la nourriture de la main des anges. Quand elle eut atteint l'âge de douze ans, les prêtres se réunirent dans le temple du Seigneur, et ils dirent : Voici que Marie a passé dix ans dans le temple ; que ferons-nous à son égard ?... Et les prêtres dirent au prince des prêtres : Va devant l'autel du Seigneur, et prie pour elle ; et ce que Dieu t'aura manifesté, nous l'accomplirons. Le prince des prêtres, ayant pris sa tunique garnie de douze clochettes, entra donc dans le Saint des saints, et il pria pour Marie. Et voici que l'ange du Seigneur lui apparut, et lui dit : Zacharie, Zacharie, sors et convoque ceux qui sont veufs parmi le peuple, et qu'ils apportent chacun une baguette, et celui que Dieu désignera sera l'époux donné à Marie pour la garder. Les hérauts allèrent donc dans tout le pays de Judée, et la trompette du Seigneur sonna, et tous accouraient.

Chapitre IX. — Joseph, ayant jeté sa hache, vint avec les autres. Et s'étant réunis, ils allèrent vers le grand-prêtre, après avoir reçu des baguettes. Le grand-prêtre prit les baguettes de chacun, il entra dans le temple, et il pria, et il sortit ensuite, et il rendit à chacun la baguette qu'il avait apportée ; et aucun signe ne s'était manifesté : mais, quand il rendit à Joseph sa baguette, il en sortit une colombe, et elle alla se placer sur la tête de Joseph. Et le grand-prêtre dit à Joseph : Tu es désigné par le choix de Dieu, afin de recevoir cette vierge du Seigneur pour la garder auprès de toi.

β. — L'*Evangile de Thomas l'Israélite* est pareillement cité par Origène (1), ce qui lui assure une très haute antiquité. Il en existe trois recensions assez dissemblables : deux en grec, une en latin (2). Cette collection légendaire dépasse toutes les autres par la singularité des récits, par la grossièreté de la forme et la barbarie du langage. Jésus nous y apparaît, de 5 à 8 ans, ou à 12 ans, comme un véritable « enfant terrible », capricieux, et même froidement cruel.

Chapitre II. — L'enfant Jésus, étant âgé de cinq ans, jouait sur le bord d'une rivière, et il recueillit dans de petites fosses les eaux qui coulaient ; et aussitôt elles devinrent pures, et elles obéissaient à sa voix. Ayant fait de la boue, il s'en servit pour façonner douze oiseaux ; et c'était un jour de sabbat. Et beaucoup d'autres enfants étaient là, et jouaient avec lui. Un certain juif, ayant vu ce que faisait Jésus, et qu'il jouait le jour du sabbat, alla aussitôt, et dit à son père Joseph : Voici que ton fils est au bord d'une rivière, et il a façonné douze oiseaux avec de la boue, et il a profané le sabbat. Et Joseph vint à cet endroit, et ayant vu ce que Jésus avait fait, il s'écria : Pourquoi as-tu fait, le jour du sabbat, ce qu'il est défendu de faire ? Jésus frappa des mains, et dit aux oiseaux : Allez ! Et ils s'envolèrent en poussant des cris. Les juifs furent saisis d'admiration à la vue de ce miracle, et ils allèrent raconter ce qu'ils avaient vu faire à Jésus.

Chapitre III. — Le fils d'Anne le scribe était venu avec Joseph, et prenant une branche de saule, il fit écouler les eaux que Jésus avait amassées. Jésus

(1) *Hom.* I *in Luc.* Cf. S. Jérôme, *In Matth. Prologus* ; S. Ambroise, *Expos. in Luc.* I, 1.
(2) Voyez Cornely, *Introd.*, t. I, p. 220. Cf. Tischendorf, *l. c.*, p. 134-170 ; Brunet, *l. c.*, p. 139-154.

voyant cela, fut irrité et lui dit : Homme injuste, impie et insensé, quel tort te faisait cette eau ? Tu vas être comme un arbre frappé de sécheresse et privé de racines, qui ne produit ni feuilles ni fruits. Et aussitôt il se dessécha tout entier. Jésus s'en alla ensuite au logis de Joseph. Les parents de l'enfant qui s'était desséché le prirent dans leurs bras, en déplorant le malheur qui le frappait dans un âge aussi tendre, et ils le portèrent à Joseph, contre lequel ils s'élevaient vivement de ce qu'il avait un fils qui faisait de semblables choses.

Chapitre IV. — Jésus traversait une autre fois un village, et un enfant, en courant, lui choqua l'épaule. Et Jésus, irrité, lui dit : Tu n'achèveras pas ton chemin. Et aussitôt l'enfant tomba et mourut. Des gens, voyant ce qui s'était passé, dirent : D'où est né cet enfant ? chacune de ses paroles se réalise aussitôt. Et les parents de l'enfant qui était mort s'approchèrent de Joseph et lui dirent : Tu as un enfant tel, que tu ne peux habiter le même village que nous ; ou bien, apprends-lui à bénir et non à maudire, car il fait mourir nos enfants.

Chapitre V. — Et Joseph, appelant à lui l'enfant, l'admonestait, disant : Pourquoi fais-tu ces choses-là ? On prend de la haine contre nous, et nous serons persécutés. Jésus répondit : Je sais que les paroles que tu viens de prononcer ne sont pas de toi... ; je me tairai cependant à cause de toi ; mais eux, ils subiront leur châtiment. Et aussitôt ses accusateurs devinrent aveugles... Et Joseph se levant, prit Jésus par l'oreille, et le tira avec force. L'enfant fut courroucé et lui dit : Qu'il te suffise de chercher et de ne pas trouver ; tu as agi en insensé. Je suis à toi pour que tu ne me molestes nullement.

Chapitre IX. — Peu de jours après, Jésus jouait sur une terrasse au sommet d'une maison, et l'un des enfants qui jouaient avec lui tomba du toit et mourut. Les autres enfants voyant cela, s'enfuirent, et Jésus descendit seul. Et lorsque les parents de l'enfant qui était mort furent venus, ils accusaient Jésus de l'avoir poussé du haut du toit, et ils le chargeaient d'outrages. Et Jésus descendit du toit et il s'approcha du cadavre de l'enfant, et il éleva la voix et dit : Zénîn (c'était le nom de l'enfant), lève-toi, et dis-moi si c'est moi qui t'ai fait tomber. Et l'enfant, se levant aussitôt, répondit : Non, Seigneur, tu n'as point causé ma chute, et bien au contraire, tu m'as ressuscité...

Chapitre XI. — Lorsqu'il eut l'âge de dix ans, sa mère, lui donnant une cruche, l'envoya puiser de l'eau pour la rapporter à la maison, et dans la foule, la cruche, s'étant choquée contre une autre, se brisa. Et Jésus étendit le manteau dont il était revêtu, le remplit d'eau et le porta à sa mère. Et sa mère, voyant le miracle qu'il venait de faire, l'embrassa, et elle conservait dans son cœur le souvenir des merveilles qu'elle le voyait accomplir.

Chapitre XIV. — Joseph, voyant que l'enfant croissait en âge, voulut qu'il apprît les lettres, et il le conduisit à un autre maître (1). Et ce maître dit à Joseph : Je lui enseignerai d'abord les lettres grecques, et ensuite les lettres hébraïques. Le maître connaissait toute l'habileté de l'enfant, et il le redoutait. Il écrivit cependant l'alphabet, et quand il voulut interroger Jésus, Jésus lui dit : Si tu es vraiment un maître, et si tu as la connaissance exacte des lettres, dis-moi quelle est la force de la lettre *alpha* (2), et je te dirai qu'elle est la force de la lettre *bêta* (3). Le maître irrité le poussa, et le frappa à la tête. L'enfant courroucé de ce traitement, le maudit, et aussitôt le maître tomba sans vie sur son visage. Et l'enfant revint au logis de Joseph. Joseph fut très affligé, et il dit à la mère de Jésus : Ne le laisse pas franchir la porte de la maison, car tous ceux qui provoquent son courroux sont frappés de mort ».

γ. — *L'histoire de Joseph le Charpentier* (4), qui raconte assez longuement la vie et la mort de S. Joseph, date probablement du ɪᴠᵉ siècle.

---

(1) Un premier maître, d'après les chap. ᴠɪ et ᴠɪɪ, avait été couvert de confusion par l'enfant.

(2) La première lettre de l'alphabet grec.

(3) La seconde lettre du même alphabet.

(4) Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, p. xxxɪᴠ-xxxᴠɪɪɪ, 115-133 ; Brunet, *Les Evangiles apocryphes*, p. 17-15 ; Thilo, *Codex apocr. N. T.*, p. 3 et ss.

Nous la possédons en arabe et en copte. C'est en arabe qu'elle fut publiée pour la première fois, avec une traduction latine, l'an 1722, d'après un manuscrit du XIIIe siècle; mais le copte paraît avoir été la langue originale de ce curieux récit, qui est placé sur les lèvres de Jésus lui-même. Les coptes schismatiques estiment beaucoup l'*Historia Josephi fabri lignarii*, dont ils font solennellement la lecture le jour de la fête du saint patriarche. Elle se compose de deux parties, dont la première est très simple et très naïve, tandis que la seconde, chargée de dogme et de morale, est lourde, pauvre et fastidieuse.

Chapitre I. — Il arriva un jour que le Sauveur, notre Dieu, Seigneur et maître, Jésus-Christ, était assis avec ses disciples sur le mont des Oliviers; et il leur dit : O mes frères et mes amis, enfants du Père qui vous a choisis parmi tous les hommes, vous savez que je vous ai souvent annoncé qu'il fallait que je fusse crucifié, et que je mourusse à cause du salut d'Adam et de sa postérité... J'ai à vous confier la doctrine du saint Evangile, qui vous a déjà été annoncée afin que vous la prêchiez dans le monde entier... Vous annoncerez à toutes les nations la pénitence et la rémission des péchés...

Chapitre II. — Il fut un homme dont le nom était Joseph, qui était originaire de Bethléem... Il était instruit et savant dans la doctrine de la loi, et il fut fait prêtre dans le temple du Seigneur. Il exerça aussi la profession de charpentier en bois, et, selon l'usage de tous les hommes, il prit une épouse. Et il engendra d'elle des fils et des filles; savoir, quatre fils et deux filles. Et les noms des fils sont Jude, Juste, Jacques et Simon. Les noms des deux filles étaient Assia et Lydia. La femme de Joseph le Juste mourut enfin, après avoir eu la gloire de Dieu pour but dans chacune de ses actions. Et Joseph, cet homme juste..., le fiancé de Marie ma mère, travaillait avec ses fils, s'occupant de son métier de charpentier.

Chapitre X. — Les années s'écoulaient; le vieillard s'avança grandement en âge. Il n'éprouva cependant aucune infirmité corporelle; la vue ne le quitta point et aucune des dents de sa bouche ne tomba, et son esprit ne connut jamais un moment de délire. Mais, semblable à un enfant, il portait dans toutes ses occupations la vigueur de la jeunesse. Et il conservait ses membres entiers et exempts de toute douleur. Et sa vieillesse était fort avancée, car il avait atteint l'âge de cent onze ans.

Chapitre XII. — Il arriva ensuite que l'instant de la mort du pieux vieillard Joseph approcha, et que vint le moment où il devait quitter ce monde, comme les autres hommes qui sont assujettis à revenir à la terre. Et son corps étant près de sa destruction, l'ange du Seigneur lui annonça que l'heure de sa mort était proche. Alors la crainte s'empara de lui, et son esprit tomba dans un trouble extrême. Et se levant, il alla à Jérusalem, et étant entré dans le temple du Seigneur, et répandant des prières devant le sanctuaire, il dit:

Chapitre XIII. — O Dieu, auteur de toute consolation, Dieu de toute miséricorde et Seigneur du genre humain tout entier, Dieu de mon âme, de mon esprit et de mon corps, je t'adore en suppliant... Si mes jours sont déjà consommés et si le temps arrive où je dois sortir de ce monde, envoie, je te prie, le grand Michel, le prince de tes anges, et qu'il demeure avec moi, afin que mon âme misérable sorte de ce corps débile sans souffrance, sans crainte et sans impatience....

Chapitre XV. — L'âme de mon père, ce juste vieillard, arriva ainsi à cent-onze ans, mon Père céleste l'ayant voulu ainsi. Et le jour auquel son âme se sépara de son corps était le vingt-sixième jour du mois d'abib. Il commença à perdre un or d'une splendeur éclatante, c'est-à-dire son intelligence à la science. Il prit du dégoût pour les aliments et la boisson, et il perdit toute son habileté dans l'art de charpentier.

Chapitre XIX. — Et Marie, ma mère sans tache, alla donc, et elle entra dans l'endroit où était Joseph; et j'étais assis à ses pieds, la regardant. Les signes de la mort apparaissaient déjà sur son visage. Et ce bienheureux vieillard, levant la tête, me regarda en fixant sur moi les yeux. Mais il n'avait nullement la force de

parler, à cause de la douleur de la mort qui le tenait enveloppé, et il poussait de grands soupirs. Et je tins ses mains durant l'espace d'une heure entière. Et lui, ayant tourné son visage vers moi, me faisait signe de ne point l'abandonner. Ayant posé ma main sur sa poitrine, je pris son âme, déjà près de sa gorge et au moment de sortir de sa retraite.

Chapitre XXIII. — Michel et Gabriel vinrent vers l'âme de mon père Joseph, et l'ayant prise, ils la plièrent dans un linceul éclatant. Il rendit ainsi l'esprit dans les mains de mon Père miséricordieux, et la paix lui fut accordée, et aucun de ses enfants ne sut qu'il s'était endormi. Mais les anges préservèrent son âme des démons de ténèbres qui étaient sur la route, et louèrent Dieu jusqu'à ce qu'ils l'eussent conduite au lieu qu'habitent les justes.

3. — *L'Evangile du Pseudo-Matthieu* porte aussi le nom de *Liber de ortu Beatæ Mariæ et infantia Salvatoris* (1). « Les manuscrits ne s'accordent pas sur l'auteur de la composition ; ils la donnent également comme de S. Matthieu, de S. Jacques et de S. Jean ; l'un d'eux l'attribue même à Onésime, l'esclave en faveur duquel S. Paul écrivit son épître à Philémon. Mais le nom de S. Matthieu réunit le plus de suffrages... Pour donner quelque vraisemblance à cette supposition, les anciens copistes ont inventé une correspondance entre S. Jérôme et deux de ses amis, les évêques Chromatius et Héliodore. Ces derniers profitent du séjour de S. Jérôme en Palestine et de la connaissance qu'il a acquise de l'hébreu, pour lui demander une traduction, faite sur l'original hébreu, de l'Evangile de l'enfance. Réponse de S. Jérôme, qui ne peut rien refuser à ses anciens amis d'Aquilée, surtout à deux amis qui sont évêques, et dont les désirs sont pour lui des ordres. Toute cette correspondance précède le texte du Pseudo-Mathieu » (2). Il date du vi^e^ ou du viie siècle, et ne fait guère que reproduire soit le Protévangile de Jacques, soit l'Evangile de Thomas, avec des additions et remaniements de divers genres. En voici quelques traits, d'après Thilo (3) et Brunet (4).

Chapitre XXV. — Et Jésus accomplit sa troisième année. Et voyant les enfants qui jouaient, il se mit à jouer avec eux; et ayant pris un poisson desséché qui était imprégné de sel, il le posa dans un bassin plein d'eau, et il lui ordonna de palpiter; et le poisson commença à palpiter. Et Jésus, adressant derechef la parole au poisson, lui dit : Rejette le sel que tu as en toi, et remue-toi dans l'eau. Et cela se fit ainsi. Les voisins, voyant ce qui se passait, l'annoncèrent à la veuve dans la maison de laquelle habitait Marie. Et quand elle apprit ces choses, elle les renvoya avec précipitation de chez elle.

Chapitre XXVI. — Et Jésus, passant avec Marie sa mère sur la place de la ville, vit un maître qui enseignait ses élèves. Et voici que sept passereaux, se battant entre eux, tombèrent du haut d'un mur dans le sein du maître qui instruisait les enfants. Quand Jésus vit cela, il se mit à rire. Le maître, s'en apercevant, fut rempli de colère, et il dit à ses disciples: Allez, et amenez-le moi. Lorsqu'ils le lui eurent conduit, il le saisit par son manteau, et il lui dit : Qu'as-tu vu qui ait provoqué ton rire? Et Jésus dit: Maître, voici ta main pleine de froment; les passereaux se disputaient pour le partage de ce froment.

Tout cela encore est bien puéril, et à peine racheté par le dernier chapitre, que nous donnons d'après une autre recension (5).

(1) Tischendorf, *l. c.*, p. 50-105.
(2) J. Variot, *Les Evangiles apocryphes*, p. 51.
(3) *Codex apocryphus Vet. Testamenti*, p. cx.
(4) *Loc. cit.*, p. 177.
(5) Tischendorf, *loc. cit.*, p. 104 et 105.

Chapitre XLII. — Personne n'osait manger ou boire, s'asseoir à table, ou rompre le pain, avant que l'Enfant eût béni la table et commencé le repas. S'il était absent, on attendait qu'il eût pris place.... Tous, en effet, avaient les yeux sur lui comme sur une lumière vive, et l'entouraient dans les sentiments d'une sainte frayeur. Et lorsque Jésus dormait, soit le jour, soit la nuit, la clarté de Dieu resplendissait en lui.

ε. — L'*Evangelium de nativitate Mariæ* (1) traite à peu près du même sujet que le précédent, mais d'une façon plus brève, car il ne s'étend pas au delà de Noël ; et non seulement d'une façon plus brève, mais aussi avec plus de goût et de mesure. Le trait suivant mérite d'être relevé. Après avoir raconté, avec les enjolivures accoutumées, le mystère de l'Annonciation, l'auteur ajoute : « Il serait long peut-être, et fastidieux pour quelques-uns, si nous voulions insérer dans ce petit livre tout ce que nous avons lu sur les événements qui précédèrent ou suivirent la Nativité du Seigneur. Nous négligeons à dessein des faits qui sont racontés en détail dans l'Evangile, et nous ne nous attachons qu'aux circonstances qui n'ont pas encore été exposées » (2).

ζ. — L'*Evangelium infantiæ Salvatoris arabicum*, ainsi nommé parce qu'il fut d'abord publié en arabe (3), quoique l'original paraisse avoir été écrit en syriaque, est aussi une compilation des récits canoniques et apocryphes relatifs à l'enfance de Jésus (4).

Chapitre II. — L'an trois cent soixante neuf de l'ère d'Alexandre, Auguste ordonna que chacun se fît enregistrer dans sa ville natale. Joseph se leva donc, et conduisant Marie son épouse, il vint à Jérusalem, et il se rendit à Béthléem pour se faire inscrire avec sa famille dans l'endroit où il était né. Lorsqu'ils furent arrivés tout proche d'une caverne, Marie dit à Joseph que le moment de sa délivrance était venu, et qu'elle ne pouvait aller jusqu'à la ville ; mais, dit-elle, entrons dans cette caverne. Le soleil était au moment de se coucher. Joseph se hâta d'aller chercher une femme qui assistât Marie dans l'enfantement, et il rencontra une vieille Israélite qui venait de Jérusalem, et la saluant, il lui dit : Entre dans cette caverne, où tu trouveras une femme sur le point d'être mère.

Chapitre III. — Et après le coucher du soleil, Joseph arriva avec la vieille devant la caverne, et ils entrèrent. Et voici que la caverne était toute resplendissante d'une clarté qui surpassait celle d'une infinité de flambeaux, et qui brillait plus que le soleil en son midi. L'enfant, couvert de langes et couché dans une crèche, tétait le sein de sa mère. Tous deux restèrent frappés de surprise à l'aspect de cette clarté ; et la vieille demanda à Marie : Es-tu la mère de cet enfant ? Et Marie ayant répondu affirmativement, la vieille lui dit : Tu n'es pas semblable aux filles d'Eve. Et Marie repartit : De même qu'il n'y a parmi les enfants aucun qui ressemble à mon fils, de même sa mère est sans pareille parmi toutes les femmes.

Chapitre XXIII. — Ils arrivèrent ensuite près d'un désert (5), et comme ils apprirent qu'il était infecté de voleurs, ils se préparèrent à le traverser pendant la nuit. Et voici que tout d'un coup, ils aperçurent deux voleurs qui étaient endormis, et près d'eux ils virent une foule d'autres voleurs qui étaient les camarades de ces gens, et qui étaient aussi plongés dans le sommeil. Ces deux voleurs se nommaient Titus et Dumachus. Et le premier dit à l'autre : Je te prie de laisser ces voyageurs aller en paix, de peur que nos compagnons ne les aperçoivent. Dumachus s'y refu-

(1) Cf. Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, p. 106-114.
(2) *Evangelium de nativitate Mariæ*, ch. IX.
(3) A Utrecht, en 1697, par H. Sike.
(4) Voyez Tischendorf, *l. c.*, p. 171-203 ; Brunet, *loc. cit.*, p. 53-109.
(5) Au moment de la fuite en Egypte.

sant, Titus lui dit : Reçois de moi quarante drachmes, et prends ma ceinture pour gage. Et il la lui présentait en même temps, le priant de ne pas appeler et de ne pas donner l'alarme. Marie, voyant ce voleur si bien disposé à leur rendre service, lui dit : Que Dieu te soutienne de sa main droite, et qu'il t'accorde la rémission de tes péchés. Et le Seigneur Jésus dit à Marie : Dans trente ans, ô ma mère, les Juifs me crucifieront à Jérusalem, et ces deux voleurs seront mis en croix à mes côtés, Titus à ma droite, et Dumachus à ma gauche ; et, ce jour-là, Titus me précèdera dans le paradis. Et lorsqu'il eut ainsi parlé, sa mère lui répondit : Que Dieu détourne de toi semblables choses, ô mon fils. Et ils allèrent ensuite vers une ville des idoles, et, comme ils en approchaient, elle fut changée en un monceau de sable.

Chapitre XXXV. — Il y avait dans cette même ville (Nazareth) une autre femme dont le fils était tourmenté par Satan. Il se nommait Judas, et toutes les fois que le malin esprit s'emparait de lui, il cherchait à mordre ceux qui étaient près de lui ; et s'il était seul, il mordait ses propres mains et ses membres. La mère de ce malheureux, entendant parler de Marie et de son fils Jésus, se leva, et tenant son fils dans ses bras, elle le porta à Marie... Judas s'approcha et s'assit à la droite de Jésus ; et quand Satan commença à l'agiter comme d'ordinaire, il cherchait à mordre Jésus, et comme il ne pouvait l'atteindre, il lui donnait des coups dans le côté droit, de sorte que Jésus se mit à pleurer. Et, en ce moment, Satan sortit de cet enfant, sous la forme d'un chien enragé. Et cet enfant fut Judas Iscariote, qui trahit Jésus...

Chapitre LII. — Il y avait aussi parmi eux (les docteurs de Jérusalem) un philosophe très savant en médecine et dans les sciences naturelles ; et lorsqu'il demanda au Seigneur Jésus s'il avait étudié la médecine, celui-ci lui exposa la physique, la métaphysique, l'hyperphysique et l'hypophysique, les vertus du corps, les humeurs et leurs effets, le nombre des membres et des os, des artères et des nerfs, les divers tempéraments, chaud et sec, froid et humide, et quels sont leurs résultats ; quelles sont les opérations de l'âme dans le corps, ses sensations et ses vertus, les facultés de la parole, de la colère, du désir, et d'autres choses que l'intelligence d'aucune créature n'a pu saisir. Alors ce philosophe se leva, et il adora le Seigneur Jésus en disant : Seigneur, désormais je serai ton disciple et ton serviteur.

2° *Deuxième classe :* les pièces apocryphes relatives aux dernières années de Jésus.

α. — De ces pièces, la plus importante est, sans contredit, celle qui a été longtemps si populaire sous le nom d'*Evangile de Nicodème*. Elle se compose de deux écrits très disparates, dont l'un est intitulé *Acta* ou *Gesta Pilati ;* l'autre, *Descensus Christi ad inferos* (1). Le grec semble avoir été la langue originale de ce double document.

La première partie comprend les seize premiers chapitres. Elle raconte, avec force légendes et embellissements, le procès de N. S. Jésus-Christ devant Pilate et son horrible supplice. Les nombreux miracles qu'elle entremêle à ces scènes douloureuses ont pour but évident de glorifier le *Christus patiens*, et de diminuer le plus possible pour les Juifs le *scandalum crucis* (2).

Dans la seconde partie, deux frères, Lucius et Casinus, qui sont censés être sortis miraculeusement du tombeau à la mort de Jésus (3), racontent comme témoins oculaires la descente du Sauveur aux enfers, parmi ceux que S. Pierre appelle les esprits emprisonnés (4).

---

(1) Voyez Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, p. 203-410 ; Brunet, *l. c.*, p. 215 et ss.
(2) Cf. I Cor. i, 23.
(3) Cf. Matth. xxvii, 52.
(4) I Petr. iii, 19-20 ; iv, 6. Cf. Apoc. xx, 14. Voyez A. Maury, *Croyances et légendes de l'antiquité*, p. 289-332.

L'original des deux parties est grec; il fut publié pour la première fois par Birch en 1804. L'époque de la composition est très incertaine : on l'a placée entre le ve et le xiiie siècle.

Chapitre I. — Le gouverneur (Pilate) dit au messager : Sors et introduis-le. Et le messager alla vers Jésus et lui dit : Seigneur, entre, car le gouverneur t'appelle. Jésus étant entré, les images que les porte-drapeaux portaient au-dessus de leurs enseignes s'inclinèrent d'elles-mêmes, et elles adorèrent Jésus. Les juifs, voyant que les images s'étaient inclinées pour adorer Jésus, crièrent fortement contre les porte-drapeaux. Alors Pilate dit aux juifs : Vous ne rendez pas hommage à Jésus, devant lequel les images se sont inclinées pour le saluer; mais vous criez contre les porte-enseignes, comme s'ils avaient eux-mêmes incliné leurs drapeaux et adoré Jésus. Et les juifs dirent : Nous les avons vu agir de la sorte. Le gouverneur, appelant à lui les porte-drapeaux, leur demanda : Pourquoi avez-vous fait cela? Ils répondirent à Pilate : Nous sommes païens et esclaves des temples; comment aurions-nous voulu l'adorer? Les enseignes que nous tenions se sont courbées d'elles-mêmes pour l'adorer. Pilate dit aux chefs de la synagogue et aux anciens du peuple : Choisissez vous-mêmes des hommes forts et robustes, et ils tiendront les enseignes, et nous verrons si elles se courberont d'elles-mêmes. Les anciens des juifs prirent douze hommes très robustes et leur mirent les enseignes dans les mains, et les rangèrent en présence du gouverneur. Pilate dit au messager : Conduis Jésus hors du prétoire et introduis-le ensuite. Et Jésus sortit du prétoire avec le messager. Et Pilate, s'adressant à ceux qui tenaient les enseignes, leur dit, en faisant serment par le salut de César : Si les enseignes s'inclinent quand il entrera, je vous ferai couper la tête. Et le gouverneur ordonna de faire entrer Jésus une seconde fois. Et le messager pria derechef Jésus d'entrer... Jésus le fit, et lorsqu'il entra, les enseignes s'inclinèrent et l'adorèrent.

Chapitre VI.— Un des juifs s'avança, et demanda au gouverneur la permission de parler; et Pilate dit : Ce que tu veux dire, dis-le. Et ce juif parla ainsi : Depuis trente-huit ans, je gisais dans mon lit, et j'étais constamment en proie à de grandes souffrances, et en danger de perdre la vie. Jésus étant venu, beaucoup de démoniaques et de gens affligés de diverses infirmités furent guéris par lui. Et quelques jeunes gens m'apportèrent dans mon lit et me menèrent à lui. Et Jésus me voyant fut touché de compassion, et il me dit : Lève-toi, prends ton lit et marche. Et aussitôt je fus complètement guéri; je pris mon lit, et je marchai. Les juifs dirent à Pilate : Demande-lui quel jour il fut guéri. Et il répondit : Le jour du sabbat. Et les juifs dirent : Ne disions-nous pas qu'il guérissait les malades et qu'il chassait les démons le jour du sabbat? Et un autre juif s'avança et dit : J'étais aveugle de naissance; j'entendais parler et je ne voyais personne. Et Jésus ayant passé, je m'adressai à lui en criant à haute voix : Fils de David, prends pitié de moi! Et il eut pitié de moi, et il posa sa main sur mes yeux, et aussitôt je recouvrai la vue. Et un autre s'avança et dit : J'étais courbé, et il m'a redressé d'un mot. Et un autre s'avança aussi et dit : J'étais lépreux, et il m'a guéri d'un mot.

Passons à une scène du *Descensus ad inferos*. L'âme du Christ, malgré les efforts des démons, a pénétré dans le triste séjour; l'heure de la délivrance a sonné pour les justes.

Chapitre XXV. — Le Seigneur, étendant sa main, dit : Venez à moi, vous mes Saints, qui avez mon image et ma ressemblance. Vous qui avez été condamnés par le bois, le diable et la mort, vous verrez que le diable et la mort sont condamnés par le bois. Et aussitôt tous les Saints furent réunis sous la main du Seigneur. Et le Seigneur, tenant la main droite d'Adam, lui dit : Paix à toi, avec tous tes fils, mes justes. Adam, se prosternant aux genoux du Seigneur, le supplia en versant des larmes, disant d'une voix haute : Seigneur, je te glorifierai, car tu m'as accueilli, et tu n'as pas fait triompher mes ennemis au-dessus de moi. Seigneur mon Dieu, j'ai crié vers toi, et tu m'as guéri, Seigneur. Tu as retiré mon âme des enfers, tu m'as sauvé en ne me laissant pas avec ceux qui descendent

dans l'abîme. Chantez les louanges du Seigneur, vous tous qui êtes ses Saints... Et tous les Saints de Dieu, se prosternant pareillement aux genoux du Seigneur, dirent d'une voix unanime : Tu es venu, Rédempteur du monde, et tu as accompli ce que tu avais prédit par la loi et par les prophètes. Tu as racheté les vivants par ta croix, et, par la mort de la croix, tu es descendu vers nous pour nous arracher des enfers et de la mort par ta majesté. Seigneur, ainsi que tu as placé le titre de ta gloire dans le ciel, et que tu as élevé le titre de la rédemption, ta croix, sur la terre ; de même, Seigneur, place dans l'enfer le signe de la victoire de ta croix, afin que la mort ne domine plus. Et le Seigneur, étendant sa main, fit un signe de croix sur Adam et sur tous ses Saints, et, tenant la main droite d'Adam, il s'éleva des enfers. Et tous les Saints le suivirent. Alors le prophète David s'écria avec force : Chantez au Seigneur un cantique nouveau, car il a fait des choses admirables. Sa droite et son bras nous ont sauvés... Et toute la multitude des Saints répondit, en disant : Cette gloire est à tous les Saints. Ainsi soit-il. Louez Dieu. Et alors le prophète Habacuc s'écria, disant : Tu es sorti pour le salut de ton peuple, pour la délivrance de tes élus. Et tous les Saints répondirent, disant : Béni celui qui vient au nom du Seigneur, le Seigneur Dieu, et qui nous éclaire. Pareillement le prophète Michée s'écria, disant : Quel Dieu y a-t-il comme toi, Seigneur, ôtant les iniquités et effaçant les péchés?... Tu as eu pitié de nous et tu nous as absous de nos péchés, et tu as plongé toutes nos iniquités dans l'abîme de la mort, ainsi que tu l'avais juré à nos pères... Et tous les Saints répondirent : Il est notre Dieu à jamais et pour les siècles des siècles, il nous régira dans tous les siècles. Ainsi soit-il. Louez Dieu. Et de même tous les prophètes, récitant des passages de leurs anciens chants consacrés à la louange du Seigneur, et tous les Saints.

Chapitre XXVI. — Et le Seigneur, tenant Adam par la main, le remit à Michel archange, et tous les Saints suivirent Michel. Il les introduisit tous dans la grâce glorieuse du paradis.

β. — A l'Evangile de Nicodème se rattachent diverses pièces d'une moindre importance et généralement assez courtes. Nous nous bornerons à en indiquer les titres et la substance : 1° une *Lettre de Pilate* à l'empereur Claude (Tibère), racontant la mort et la résurrection de Jésus ; 2° une seconde *Lettre de Pilate* à Tibère ; le *procurator* s'excuse d'avoir condamné Jésus malgré son innocence, et il rejette sur les Juifs tout l'odieux de cette inique sentence ; 3° la *Correspondance de Pilate et d'Hérode*, consistant en deux lettres où ces deux personnages exposent les motifs de leur conversion au christianisme (1) ; 4° le *Rapport* (ἀναφορά) *de Pilate* à l'empereur sur les miracles, la mort et la résurrection de Jésus ; 5° l'*Arrestation* (παράδοσις) *de Pilate* et son châtiment d'après les ordres de Tibère ; 6° la *Mort de Pilate*, lequel se suicide en apprenant que l'empereur l'a condamné ; 7° la *Narration de Joseph d'Arimathie* nouveau récit de la passion du Sauveur ; 8° la *Vengeance du Sauveur*, composée de deux parties distinctes, dont l'une est relative à la guérison miraculeuse de Titus, prince d'Aquitaine, grâce à un mouvement de foi en Jésus-Christ, tandis que l'autre contient la légende de Véronique (2).

Ces courtes notices et les citations qui les accompagnent ont suffisamment montré en quoi consiste la nature des Evangiles apocryphes. « Amas de prodiges extravagants et inutiles,... traits d'un caractère vulgaire et trivial, qui ne s'accordent nullement avec la dignité de

---

(1) Voyez le texte dans J. Variot, *Les Evangiles apocryphes*, p. 112-116.
(2) Sur toutes ces pièces, voyez J. Variot, *loc. cit.*, p. 100-138.

l'Homme-Dieu et avec l'idée qu'on doit se faire de sa sublime mission (1)... Le Sauveur (nous y apparaît souvent comme) un magicien jouant aux miracles, sans autre résultat que de se faire admirer par une foule avide de merveilles, et de causer des embarras à ses parents..., (sans parler des) détails obscènes et répugnants que l'on trouve (çà et là) » (2). Donc du merveilleux, de la légende, des traits pour le moins puérils, le tout dénué de vraisemblance et indigne du Messie.

Aussi l'on comprendra sans peine cette pressante recommandation de S. Jérôme (3): *Caveat omnia apocrypha... Sciat multa his admixta vitiosa, et grandis esse prudentiæ aurum in luto quærere.* Quelques paillettes d'or, tout à fait rares (4), qu'il faut chercher dans la boue : on ne pouvait mieux caractériser ces pièces apocryphes.

De là encore le mot sévère du grave Dr F. Delitzsch, dans une allocution à de jeunes ouvriers : « Même comme simples fictions, ces récits merveilleux sont si dépourvus de sens et de délicatesse, que je croirais presque commettre un péché, si je chargeais votre imagination de ces caricatures » (5).

Et pourtant, ces récits ont une utilité véritable, ainsi qu'il nous reste à l'indiquer.

III. *Utilité des évangiles apocryphes.* — Elle est multiple : nous pouvons l'envisager sous le rapport de la critique biblique, de l'exégèse, de l'art et de la littérature.

1° Sous le rapport de la critique biblique. Nous avons vu, dans un des paragraphes qui précèdent (6), de combien de manières on a attaqué l'authenticité et la véracité des évangiles canoniques. Or, « le principal mérite, le sens le plus important pour nous des évangiles apocryphes, c'est qu'ils nous préparent à estimer à leur juste valeur » ces quatre évangiles dans lesquels l'Eglise a toujours reconnu la seule histoire véritable de N. S. Jésus-Christ, son divin Fondateur.

a. « Les Evangiles apocryphes témoignent d'abord en faveur des évangiles canoniques, comme toute contrefaçon nous reporte d'une manière nécessaire à l'œuvre originale : *Veritas falsum præcedat necesse est,*

---

(1) Corluy, dans la *Controverse*, n° du 15 oct. 1887, p. 177.
(2) *Ibid.*, p. 174.
(3) *Epist. ad Læt.*, *Præfat. ad libr. Regum.*
(4) Le chapitre xxv de l'*Evangile de Nicodème* contient une de ces paillettes (voyez la page 118). Rien de plus beau, en effet, que l'invitation adressée au Sauveur de planter sa croix comme un trophée au cœur même des enfers. Voici une autre paillette d'or, extraite de l'*Evangile arabe* de l'Enfance, chap. XLI (cf. Brunet, *Les Evangiles apocryphes*, p. 50 de la 2e édition) : « Jésus rassembla les enfants (de Nazareth), et les fit ranger comme étant leur roi. Ils avaient étendu leurs vêtements à terre pour qu'il s'assît dessus. Ils avaient posé sur sa tête une couronne de fleurs, et, comme des satellites qui accompagnent un roi, ils s'étaient rangés à sa droite et à sa gauche. Si quelqu'un passait par là, les enfants l'arrêtaient de force, et lui disaient. Viens et adore le roi, afin que tu obtiennes un heureux voyage ». Ce trait est vraiment plein de sens.
(5) *Handwerkerleben zur Zeit Jesu,* Erlangen 1868, p. 79.
(6) § X, p. 77 et ss.

dit Tertullien (1). Le cadre évangélique est accepté pour tous les récits de la société chrétienne... Il y a aussi les noms qui nous sont connus par l'évangile... Les évangiles apocryphes faisaient plus encore; leurs récits n'étaient parfois qu'un commentaire, qu'une paraphrase des faits du Nouveau Testament; ils procédaient par allusion évidente aux textes, et quelquefois les citaient même intégralement... Les évangiles apocryphes rendent donc témoignage au cadre des évangiles canoniques, à leurs personnages, à leurs textes, et à toutes les traditions de la prédication évangélique.

b. » Ils rendent en outre un autre témoignage non moins sensible par leurs défauts mêmes, par leur manque de doctrine (2), par la puérilité du merveilleux... Lorsqu'on les rapproche des évangiles canoniques, on sent mieux que ces compositions ont tous les dehors chrétiens qu'elles sont susceptibles d'avoir, mais qu'elles ne connaissent pas le fond de l'enseignement évangélique. D'où viennent les détails puérils? Ils ont évidemment une origine populaire... Ceux qui rédigeaient de semblables compositions n'avaient pas senti ce qui fait la véritable grandeur de Jésus-Christ dans les évangiles canoniques, où les merveilles n'y paraissent pas comme des tours de force, mais comme des bienfaits pour tous les hommes.

c. » Le texte (des évangiles apocryphes) ne fut jamais respecté. Chacun le modifia à sa guise dès le commencement, en Syrie, en Asie, à Rome; tant cette parole, cette forme extérieure du texte, était humaine et appartenait à l'homme. Il n'en fut jamais ainsi du texte des évangiles canoniques... On a pu comparer les éditions du texte du Nouveau Testament et celles des évangiles apocryphes... Dans le texte du Nouveau Testament, les variantes n'atteignent jamais la substance du récit; dans l'édition des apocryphes, on se trouve en face d'additions, d'amplifications qui changent à vue selon les différents manuscrits... Que conclure, sinon que l'une des histoires vient de Dieu, et que l'autre émane des hommes (3)?

d. » Aussi bien, quand les rationalistes affectent de mettre les évangiles canoniques sur le même pied que les évangiles apocryphes, et de les re-

---

(1) *Adv. Marcion.*, IV, 6. « C'est une proposition devenue banale à force d'être répétée, que la fausse monnaie prouve l'existence de la véritable. Si celle-ci n'existait pas, personne ne songerait à fabriquer ni à répandre celle-là. On a appliqué avec raison cette proposition aux évangiles apocryphes. Contrefaçon manifeste des évangiles canoniques, ces productions bizarres ont essayé en vain de se ranger à côté des récits inspirés; elles n'ont abouti qu'à faire mieux ressortir le caractère véridique et divin (des vrais évangiles) ». Corluy. *La Controverse*, nº du 15 oct. 1887, p. 161.

(2) « Vous y cherchez en vain l'enseignement du Sauveur ou sa prédication. L'élément doctrinal y manque entièrement... L'absence complète de l'élément doctrinal dans les évangiles apocryphes interdit toute comparaison (avec les évangiles canoniques) ». Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques*, p. 31 et 36.

(3) J. Variot, *Les Evangiles apocryphes*, p. 481-493. Voyez aussi d'intéressants parallèles du même genre dans Farrar, *The Life of Christ*, t. I, p. 58-60 de la 23e édit.; Westcott, *An Introduction to the Study of the Gospels*, p. 473 de la 5e édition; Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques*, p. 36 et ss.; Corluy, *La Controverse*, 15 nov. 1887, p. 341-343.

garder, les uns et les autres, comme des produits pour ainsi dire « inconscients et impersonnels des traditions populaires, où le vrai se croise avec le faux, l'imaginaire avec l'historique », de sorte que les premiers n'auraient réussi que peu à peu à se dégager du pêle-mêle où ils étaient tous plongés à l'origine dans les croyances de l'Eglise (1), il est aisé de leur répondre en les renvoyant à l'histoire.

Quelle différence dans la manière dont les Pères les plus anciens citent les évangiles apocryphes et les évangiles canoniques! Reproduisons un texte d'Origène : « L'Eglise a quatre évangiles ; les hérésies en ont un grand nombre... Il n'y a que quatre évangiles qui soient approuvés, sur l'autorité desquels il faut proposer les dogmes dans la personne de notre Sauveur. Je connais un certain évangile que l'on appelle selon Thomas, un selon Mathias; et nous en avons lu plusieurs autres pour que nous ne paraissions rien ignorer, à cause de ceux qui pensent savoir quelque chose, s'ils connaissent nos livres. Mais, dans toutes ces choses, nous n'approuvons que ce qu'approuve l'Eglise, à savoir qu'il ne faut accepter que quatre évangiles » (2). C'est pourquoi les papes et les conciles, lorsqu'ils proscrivirent plus tard les évangiles apocryphes, ne furent que les échos de la tradition ecclésiastique (3).

2° Sous le rapport de l'exégèse, on peut parfois se servir des évangiles apocryphes pour éclairer certains points de l'histoire évangélique demeurés obscurs, et pour enrichir de traits précieux la vie de N.-S. Jésus-Christ. Car, dans ces récits, tout n'est pas absolument faux et exagéré ; tels ou tels traits reproduisent des traditions tout à fait respectables, qui présentent les meilleures garanties d'authenticité, et qui, par là-même, comblent de la façon la plus heureuse certaines lacunes laissées par les évangiles canoniques (4).

Par exemple, dit Dom Calmet (5), « rien n'obligeait ceux qui composaient le Protévangile dans un temps si voisin des apôtres et où la mémoire des père et mère de la sainte Vierge était si récente, de feindre les noms de Joachim et d'Anne ». La présentation de Marie au temple dès son jeune âge, l'éducation qu'elle y reçut avec d'autres jeunes vierges d'Israël, son vœu de complète chasteté, etc., sont des traits également signalés par les saints Pères, et qui méritent toute créance. Il en est de même de la naissance de N. S. Jésus-Christ dans une grotte (6), de la rencontre du divin *Cruciarius* et de sa mère sur le chemin du Calvaire, de la ceinture qu'on lui mit autour des reins avant de le crucifier, de la couronne d'épines qu'il porta même sur la croix (7), etc. Mais il est bien évident

(1) « Les quatre évangiles actuels, a osé dire Lutzelberger, ne sont pas plus édifiants que les apocryphes, car ce sont tous des édifices conçus et exécutés d'après le même plan » (cité par Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques*, p. 36, note).

(2) *In Luc*, I. Cf. S. Irénée, *Adv. Hær.*, I, 17 ; S. Epiphane, *Hær.*, LI, 20; LII, 2; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 25; VI, 15; S. Ambroise, *In Proœm. Luc.;* S. Jérôme, *Præf. in Matth.*, etc.

(3) Voyez Corluy, *l. c.*, p. 333-340.

(4) Voyez Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques*, p. 45-46.

(5) *Dissertation sur les Evangiles apocryphes.*

(6) Voyez notre commentaire de l'Evangile selon S. Luc, p. 67.

(7) Voyez Corluy, *La Controverse*, n° du 15 oct. 1887, p. 177 et ss.

qu'il ne faut admettre ces renseignements qu'à bon escient, et avec une certaine réserve.

3° Sous le rapport de l'art. « Loin d'être restées stériles, ces légendes ont eu, pendant une longue suite de siècles, l'action la plus puissante sur le développement... des arts : ... la peinture, la sculpture du moyen-âge n'ont fait faute d'y puiser à pleines mains. Laisser de côté l'étude des évangiles apocryphes, c'est renoncer à découvrir les origines de l'art chrétien. Ils ont été la source, où, dès l'extinction du paganisme, les artistes ont puisé toute une vaste symbolique que le moyen-âge amplifia. Diverses circonstances rapportées dans ces légendes, et consacrées par le pinceau des grands maîtres de l'école italienne, ont donné lieu à des attributs, à des types que reproduisent chaque jour les arts du dessin » (1).

Pourquoi le bœuf et l'âne auprès de la crèche du divin Enfant ? Pourquoi la verge fleurie dans la main de S. Joseph ? Pourquoi ce juif qui brise au contraire sa baguette au mariage de Marie et de Joseph, sur une toile célèbre ? Pourquoi le repos de la sainte Famille au désert, sous un palmier qui abaisse ses feuilles? Pourquoi le vieillard Siméon en costume de grand-prêtre? Ces divers traits, et beaucoup d'autres, seraient inexplicables aujourd'hui sans la connaissance des évangiles apocryphes.

4° Sous le rapport littéraire. Mêmes réflexions à faire qu'au point de vue de l'art. Au moyen-âge, les récits des évangiles apocryphes envahirent toute la littérature ; poèmes lyriques et *Noëls* plus ou moins gracieux, poèmes dramatiques sous la forme des célèbres *Mystères*, poèmes épiques ou vies rimées de Joachim, d'Anne, de Joseph, de Marie : tout s'en ressent. Bien plus, n'est-ce pas de cette source que proviennent aussi les poèmes modernes de Milton et de Klopstock (2) ?

On voit, par tous ces détails, qu'on ne saurait absolument négliger ces écrits, malgré leur singularité.

§ XV. — HARMONIE ÉVANGÉLIQUE

Le tableau qui suit est entièrement basé sur notre *Synopsis evangelica*, à part deux ou trois traits que nous avons cru devoir modifier.

On pourra le comparer avec les « Concordes » du même genre que donnent le *Dictionary of the Bible* de Smith (3), le révérend L. Abbott (4), M. Fouard (5), M. Bacuez (6), et le P. Cornély (7).

Nous avons marqué en caractères gras les passages pour l'arrangement desquels il règne une plus grande incertitude.

---

(1) G. Brunet, *Les Evangiles apocryphes*, p. v-vi. Voyez aussi Mgr Freppel, *l. c.*, p. 63-64.

(2) Voyez Mgr Freppel, *loc. cit.*, p. 64-66 ; J. Variot, *Les Evangiles apocryphes*, p. 427 et ss.

(3) T. I, p. 720-723, article du Rév. W. Thomson.

(4) *The New Testament with Notes and Comments*, t. I, *Matthew and Mark*, p. 44-46.

(5) *La Vie de N.-S. Jésus-Christ*, t. II. p. 509 et ss. de la 2e édition.

(6) *Manuel biblique*, à la fin du tome III.

(7) *Introductio specialis in singulos Novi Testamenti libros*, Paris 1886, p. 285-302.

PRÉLUDE	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Préface de S. Luc à Théophile........	»	»	I, 1-4.	»
Génération éternelle du Verbe........	»	»	»	I, 1-18.
Généalogie de N.-S. Jésus-Christ selon la chair........................	I, 1-17.	»	III. 23b-38.	»

Ire PARTIE. — Enfance et vie cachée de Jésus-Christ

(août 748 u. c. — automne de 779, années 6-26 de l'ère vulgaire).

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
L'annonciation et la conception de S. Jean-Baptiste..................	»	»	I, 5-25.	»
L'annonciation et l'Incarnation du Verbe	»	»	I, 26-38.	»
La Visitation de la Ste Vierge.........	»	»	I, 39-56.	»
Nativité de S. Jean-Baptiste; sa circoncision et sa vie au désert...........	»	»	I, 57-80.	»
Les soupçons de S. Joseph calmés par un ange..........................	I, 18-25.	»	»	»
Noël..............................	»	»	II, 6-20.	»
Circoncision de Jésus................	»	»	II, 21.	»
Purification de Marie et présentation de Jesus au temple...............	»	»	*II, 22-38.*	»
Adoration des Mages...............	*II, 1-12.*	»	»	»
Fuite en Egypte et massacre des SS. Innocents.....;..................	*II, 13-18.*	»	»	»
Retour de la Ste Famille à Nazareth...	II, 19-23.	»	II, 39.	»
Jésus parmi les docteurs.............	»	»	II, 40-50.	»
Résumé de la vie cachée.............	»	»	II, 51-52.	»

IIe PARTIE. — Vie publique de N.-S. Jésus-Christ

§ I. — *Depuis l'apparition du Précurseur jusqu'au premier voyage de Jésus à Jérusalem pour la Pâque.*

(automne de 779 — printemps de 780 u. c., 26-27 de l'ère vulgaire).

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Apparition de Jean-Baptiste..........	III, 1-6.	I, 1-6 a.	III, 1-6.	»
Sa prédication.....................	III, 7-10.	»	III, 7-14.	»
Premier témoignage de St Jean, devant la foule........................	III, 11-12.	I, 6b-8.	III, 15-18.	»
Baptême de Jésus..................	III, 13-17.	I, 9-11.	III, 21-23 a.	»
Jeûne et tentation de Jésus...........	IV, 1-11.	I, 12-13.	IV, 1-13.	»
Second témoignage de St Jean, devant les envoyés du Sanhédrin..........	»	»	»	I, 19-28.
Troisième témoignage de St Jean devant ses propres disciples........	»	»	»	I, 29-34.
Les premiers disciples du Sauveur...	»	»	»	I, 35-51.
Premier miracle de Jésus à Cana.....	»	»	»	II, 1-12.

§ II. — *De la première à la seconde Pâque.*

(printemps de 780 — printemps de 781 u. c.; 27-28 de l'ère vulgaire).

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Jésus se rend à Jérusalem à l'occasion de la Pâque et chasse les vendeurs du temple..........................	»	»	»	II, 13-25.
Entretien avec Nicodème............	»	»	»	III. 1-21.
Dernier témoignage de St Jean.......	»	»	»	III, 22-36.
Entretien de Jésus avec la Samaritaine.	»	»	»	IV, 1-42.
Emprisonnement de St Jean-Baptiste..	»	»	III, 19-20.	»
Retour de Jésus en Galilée. Il prêche le royaume des cieux.............	IV, 12.	I, 14-15.	IV, 14-15.	*IV, 43-45.*
Jésus dans la synagogue de Nazareth.	»	»	*IV, 16-30.*	»
Il guérit à Cana le fils d'un officier royal..............................	»	»	»	IV, 46-54.

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Il se fixe à Capharnaum	IV, 13-17.	»	»	»
Vocation de Simon et d'André, de Jacques et de Jean	IV, 18-22.	I, 16-20.	*V, 1-11.*	»
Guérison d'un possédé à Capharnaum.	»	I, 21-28.	IV, 31-37.	»
Guérison de la belle-mère de St Pierre.	VIII, 14-17.	I, 29-34.	IV, 38-41.	»
Jésus se retire au désert et parcourt la Galilée, prêchant et faisant des miracles	IV, 23.	I, 35-39.	IV, 42-44.	»
Guérison d'un lépreux	VIII, 2-4.	I, 40-45.	V, 12-16.	»
Retour à Capharnaum et guérison d'un paralytique	IX, 1-8.	II, 1-12.	V, 17-26.	»
Vocation de S. Matthieu	IX, 9-17.	II, 13-22.	V, 27-39.	»

§ III. — *De la seconde à la troisième Pâque.*

(printemps de 781 — printemps de 782 ; 28-29 de l'ère vulgaire).

Guérison d'un malade auprès de la piscine probatique	»	»	»	*V, 1-47.*
Épis rompus en un jour de sabbat	XII, 1-8.	II, 23-28.	VI, 1-15.	»
Guérison de la main desséchée	XII, 9-14.	III, 1-6.	VI, 6-11.	»
Jésus vient auprès de la mer de Galilée et guérit de nombreux malades	XII, 15-21. IV, 24-25.	III, 7-12.	VI, 17-19.	»
Choix définitif des apôtres	X, 2-4.	III, 13-19.	VI, 12-16.	»
Sermon sur la montagne	V — VII.	»	VI, 17-49.	»
Guérison du serviteur du centurion	VIII, 5-13.	»	VII, 1-10.	»
Résurrection du fils de la veuve de Naïm	»	»	VII, 11-17.	»
L'ambassade de Jean-Baptiste à N.-S. Jésus-Christ	XI, 2-30.	»	VII, 18-35.	»
Jésus chez Simon le pharisien	»	»	VII, 36-50.	»
Les saintes femmes à la suite du Messie.	»	»	VIII, 1-3.	»
Les parents de Jésus veulent se saisir de lui	»	*III, 20-21.*	»	»
Guérison d'un démoniaque aveugle et muet	XXI, 22-23.	»	XI, 14.	»
Jésus réfute les calomnies des Pharisiens	XII, 24-45.	III, 22-30.	XI, 15-32.	»
Quels sont les vrais parents de Jésus?	*XII, 46-50.*	*III, 31-35.*	*VIII 19-21.*	»
Parabole de la semence	XIII, 1-9.	IV, 1-9.	VIII, 4-8.	»
Pourquoi Jésus parle en paraboles	XIII, 10-17.	IV, 10-12.	VIII, 9-10.	»
Explication de la parabole de la semence	XIII, 18-23.	IV, 13-20.	VIII, 11-15.	»
Écouter la parole de Dieu	»	IV, 21-25.	VIII, 16-18.	»
Parabole de la graine qui germe doucement	»	IV, 26-29.	»	»
La bonne semence et l'ivraie	XIII, 24-30.	»	»	»
Le grain de sénevé et le levain	XIII, 31-35.	IV, 30-34.	*XIII, 18-21.*	»
Explication de la parabole de l'ivraie	XIII, 36-43.	»	»	»
Le trésor caché et la perle précieuse	XIII, 44-46.	»	»	»
Le filet jeté à la mer	XIII, 47-53.	»	»	»
Miracle de la tempête apaisée	VIII, 18, 23-27.	IV, 35-40.	VIII, 22-25.	»
Guérison des démoniaques Gérasé-niens	VIII, 28-34.	V, 1-20.	VIII, 26-39.	»
Guérison de l'hémorrhoïsse et résurrection de la fille de Jaïre	IX, 18-26.	V, 21-43.	VIII, 40-56.	»
Guérison de deux aveugles et d'un démoniaque muet	IX, 27-34.	»	»	»
Jésus est de nouveau méprisé à Nazareth par ses compatriotes	XIII, 54-58.	VI, 1-6 a.	»	»
Troisième voyage à travers la Galilée	IX, 35-38.	VI, 6 b.	»	»
Discours aux Apôtres ; leur mission	X, 1-42. XI, 1.	VI, 7-13.	IX, 1-6.	»
Ce qu'Hérode pense de Jésus	XIV, 1-2.	VI, 14-16.	IX, 7-9.	»

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Martyre de St Jean-Baptiste...........	XIV, 3-12.	VI, 17-29.	»	»
Première multiplication des pains.....	XIV, 13-21.	VI, 30-44.	IX, 10-17.	VI, 1-13.
Jésus marche sur les eaux.............	XIV, 22-33.	VI, 45-52.	»	VI, 14-21.
Il parcourt le territoire de Génésareth.	XIV, 34-36.	VI, 53-56.	»	»
Discours sur le pain de vie...........	»	»	»	VI, 22-VII, 1.

§ IV. — *De la troisième Pâque à la fête des Tabernacles.*

(avril à octobre 782 ; 29 de l'ère vulgaire).

Discussion avec les Pharisiens au sujet des traditions.....................	XV, 1-20.	VII, 1-23.	»	»
Guérison de la fille de la Chananéenne.	XV, 21-28.	VII, 24-30.	»	»
Retour vers la mer de Galilée, par la Phénicie et la Décapole............	XV, 29-31.	VII, 31-37.	»	»
Seconde multiplication des pains......	XV, 32-39.	VIII, 1-10.	»	»
Les Pharisiens et les Sadducéens demandent un signe.................	XVI, 1-4.	VIII, 11-13.	»	»
Le levain des Pharisiens et des Sadducéens............................	XVI, 5-12.	VIII, 14-21.	»	»
Guérison d'un aveugle à Bethsaïda....	»	VIII, 22-26.	»	»
La confession de St Pierre............	XVI, 13-19.	VIII, 27-29.	IX, 18-20.	»
Prédiction de la Passion..............	XVI, 20-28.	VIII, 30-39.	IX, 21-27.	»
La Transfiguration..................	XVII, 1-13.	IX, 1-12.	IX, 28-36.	»
Guérison d'un lunatique.............	XVII, 14-20.	IX, 13-28.	IX, 37-44a.	»
Nouvelle prédiction de la Passion et de la Résurrection...................	XVII, 21-22.	IX, 29-31.	IX, 44b-45.	»
Le didrachme........................	XVII, 23-26.	»	»	»
Enseignements du Sauveur sur l'humilité............................	XVIII, 1-5.	IX, 32-36.	IX, 46-48.	»
Sur la tolérance....................	»	IX, 37-40.	IX, 49-50.	»
Sur le scandale.....................	XVIII, 6-9.	IX, 41-49.	»	»
Sur le grand prix des âmes.........	XVIII, 10-14.	»	»	»
Sur la correction fraternelle et le pardon des injures............	XVIII, 15-35.	»	»	»
Jésus se rend à Jérusalem à l'occasion de la fête des Tabernacles..........	»	»	»	VII, 2-10.
Il passe par la Samarie.............	»	»	*IX, 51-56.*	»
Qualités d'un vrai disciple de Jésus-Christ............................	VIII, 19-22.	»	IX, 57-62.	»
Mission des 72 disciples.............	»	»	X, 1-16.	»
Leur retour.........................	»	»	X, 17-24.	»
Parabole du bon Samaritain..........	»	»	X, 25-37.	»
Marthe et Marie.....................	»	»	X, 38-42.	»

§ V. — *De la fête des Tabernacles à celle de la Dédicace.*

(octobre à décembre 782 ; 29 de l'ère vulgaire).

Jésus prêche sous les parvis du temple.	»	»	»	VII, 11-VIII, 1.
La femme adultère...................	»	»	»	VIII, 2-11.
Jésus affirme sa divinité............	»	»	»	VIII, 12-59.
Guérison de l'aveugle-né.............	»	»	»	IX, 1-41.
Allégorie du bon pasteur............	»	»	»	X, 1-21.
Jésus apprend à ses disciples à prier..	»	»	XI, 1-13.	»
Malédictions contre les Pharisiens et les docteurs de la loi.............	»	»	XI, 37-54.	»
Exhortations contre l'hypocrisie.......	»	»	XII, 1-3.	»
Sur la confiance en Dieu...........	»	»	XII, 4-12.	»
Contre l'avarice...................	»	»	XII, 13-21.	»
Contre les sollicitudes mondaines...	»	»	XII, 22-34.	»
Sur la vigilance...................	»	»	XII, 35-53.	»
Les signes des temps................	»	»	XII, 54-59.	»

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Nécessité de la pénitence et parabole du figuier	»	»	XIII, 1-9.	»
Femme guérie le jour du sabbat	»	»	XIII, 10-17.	»
La porte étroite	»	»	XIII, 22-30.	»
Les embûches d'Hérode	»	»	XIII, 31-35.	»
Jésus chez un Pharisien en un jour de sabbat	»	»	XIV, 1-24.	»
Ce que doivent être les disciples de Jésus-Christ	»	»	XIV, 25-35.	»
Parabole de la brebis perdue	»	»	XV, 1-7.	»
Parabole de la drachme perdue	»	»	XV, 8-10.	»
Parabole de l'enfant prodigue	»	»	XV, 11-32.	»
Parabole de l'économe infidèle	»	»	XVI, 1-13.	»
Réponse aux murmures des Pharisiens	»	»	XVI, 14-18.	»
Lazare et le mauvais riche	»	»	XVI, 19-31.	»
Du scandale, du pardon des injures, de la foi et de l'humilité	»	»	XVII, 1-10.	»
Les dix lépreux	»	»	XVII, 11-19.	»
Le mariage et la virginité	XIX, 1-12.	X, 1-12.	»	»
De l'avènement du royaume de Dieu	»	»	XVII, 20-37.	»
Parabole du juge et de la veuve	»	»	XVIII, 1-8.	»
Le Pharisien et le publicain	»	»	XVIII, 9-14.	»
Jésus bénit les petits enfants	XIX, 13-15.	X, 13-16.	XVIII, 15-17.	»
Le jeune homme riche	XIX, 16-30.	X, 17-31.	XVIII, 18-30.	»
Les ouvriers de la vigne	XX, 1-16.	»	»	»

§ VI. — *De la fête de la Dédicace à l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem*

(Décembre 782 à avril 783 ; 29-30 de l'ère vulgaire).

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Fête de la Dédicace	»	»	»	X, 22-39.
Second séjour de Jésus en Pérée	»	»	»	X, 40-42.
Résurrection de Lazare	»	»	»	XI, 1-46.
Colère des hiérarques ; Jésus se retire à Ephrem	»	»	»	XI, 47-56.
Nouvelle prédiction de la Passion	XX, 17-19.	X, 32-34.	XVIII, 31-34.	»
Les fils de Zébédée et leur mère	XX, 20-28.	X, 35-45.	»	»
Les aveugles de Jéricho	XX, 29-34.	X, 46-52.	XVIII, 35-43.	»
Zachée	»	»	, 1-10.	»
Parabole des mines	»	»	XX, 11-28.	»
Jésus chez Lazare à Béthanie	XXVI, 6-13.	XIV, 3-9.	»	XII, 1-11.

IIIe PARTIE. — VIE SOUFFRANTE ET GLORIEUSE DE JÉSUS-CHRIST.

(avril 763 ; 30 de l'ère vulgaire).

§ I. — *Jésus dans le Temple de Jérusalem.*

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Entrée triomphale de Jésus à Jérusalem	XXI, 1-11.	XI, 1-11.	XIX, 29-44.	XII, 12-19.
Le figuier maudit	XXI, 18-19.	XI, 12-14.	»	»
Seconde expulsion des vendeurs du temple	XXI, 12-17.	XI, 15-19.	XIX, 45-48.	»
Le figuier desséché ; puissance de la foi	XXI, 20-22.	XI, 20-26.	»	»
Jésus interrogé sur son autorité	XXI, 23-27.	XI, 27-33.	XX, 1-8.	»
Parabole des deux fils envoyés dans la vigne	XXI, 28-32.	»	»	»
Parabole des vignerons perfides	XXI, 33-46.	XII, 1-12.	XX, 9-19.	»
Parabole du festin nuptial	XXII, 1-14.	»	»	»
Les Pharisiens et l'impôt romain	XXII, 15-22.	XII, 13-17.	XX, 20-26.	»
Les Sadducéens et la résurrection	XXII, 23-33.	XII, 18-27.	XX, 27-40.	»
Le grand commandement de la loi	XXII, 34-40.	XII, 28-34.	»	»

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Le Christ, fils de David	XXII. 41-46.	XII, 35-37.	XX, 41-44.	»
Contre les scribes et les pharisiens	XXIII, 1-39.	XII, 38-40.	XX, 45-47.	»
Le denier de la veuve	»	XII, 41-44.	XXI, 1-4.	»
La ruine de Jérusalem	XXIV, 1-35.	XIII, 1-31.	XXI, 5-33.	»
Exhortation à la vigilance	XXIV, 36-51.	XIII, 32-37.	XXI, 34-36.	»
Parabole des dix vierges	XXV, 1-13.	»	»	»
Parabole des talents	XXV, 14-30.	»	»	»
Le jugement dernier	XXV, 31-46.	»	»	»
Des gentils demandent à voir Jésus	»	»	»	XII, 20-36.
Aveuglement des Juifs et mission divine de Jésus-Christ	»	»	»	XII, 37-50.
Abrégé des derniers jours de la vie de Jésus	»	»	XXI, 37-38.	»

§ II. — *Passion de N.-S. Jésus-Christ.*

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Conspiration contre Jésus	XXVI, 1-5.	XIV, 1-2.	XXII, 1-2.	»
Judas promet de livrer son Maître	XXVI, 14-16.	XIV, 10-11.	XXII, 3-6.	»
La Cène légale	XXVI, 17-20.	XIV, 12-17.	XXII, 7-14.	»
Contestation entre les apôtres	»	»	XXII, 24-30.	»
Le lavement des pieds	»	»	»	XIII, 1-17.
Désignation du traître	XXVI, 21-25.	XIV, 18-21.	XXII, 21-23.	XIII 18-30.
La charité fraternelle	»	»	»	XIII, 31-35.
Institution de l'Eucharistie	XXVI, 26-29.	XIV, 22-25.	XXII, 15-20.	»
Prédiction du reniementde St Pierre	XXVI, 30-35.	XIV, 26-31.	XXII, 31 34.	XIII, 36-38.
Le glaive	»	»	XXII, 35-38.	»
Les discours d'après la Cène	»	»	»	XIV- XVI.
Prière sacerdotale de Jésus	»	»	»	XVII.
L'agonie au jardin de Gethsémani	XXVI. 36-46.	XIV, 32-42.	XXII, 39-46.	XVIII, 1.
Arrestation de Jésus	XXVI, 47-56.	XIV, 43-52.	XXII, 47-53.	XVIII, 2-11.
Jésus devant Anne	»	»	»	XVIII, 12-14.
Jésus chez Caïphe	XXVI, 57-66.	XIV, 53-64.	XXII, 54.	XVIII. 19-24.
Triple reniement de St Pierre	XXVI, 69-75.	XIV, 66-72.	XXII, 55-62.	XVIII, 15-18, 25-27.
Jésus outragé par les valets du Sanhédrin	XXVI, 67-68.	XIV. 65.	XXII, 63-65.	»
La condamnation à mort	XXVII, 1.	XV, 1ª.	XXII, 66-71.	»
Jésus est amené au prétoire	XXVII, 2.	XV, 1b.	XXIII, 1.	XVIII, 28.
Désespoir et mort de Judas	XXVII, 3-10.	»	»	»
Jésus devant Pilate	XXVII, 11-14.	XV, 2-5.	XXIII, 2-5.	XVIII, 29-38.
Jésus devant Hérode	»	»	XXIII, 6-12.	»
Jésus et Barabbas	XXVII, 15-23.	XV, 6-14.	XXIII, 13-23	XVIII, 39-40.
Flagellation et couronnement d'épines; dernier effort de Pilate pour délivrer Jésus	XXVII, 24-30.	XV, 15-19.	XXIII, 24-25.	XIX, 1-16ª.
Du prétoire au Golgotha	XXVII, 31-34.	XV, 20-23.	XXIII, 26-32.	XIX, 16b-17.
Le crucifiement	XXVII, 35-38.	XV, 24-28.	XXIII, 33-34, 38.	XIX, 18-24.
Les insultes; le bon Larron	XXVII, 39-44.	XV, 29-32	XXIII, 35-37, 39-43.	»
La mère de Jésus et St Jean	»	»	»	XIX, 25-27.
Dernier soupir de Jésus	XXVII. 47-50.	XV, 33-37.	XXIII, 44-45ª, 46.	XIX, 28-30.
Prodiges à la mort du Sauveur; le centurion	XXVII, 51-56.	XV, 38-41.	XXIII, 45b, 47-49	»
Le côté de Jésus ouvert	»	»	»	XIX, 31-37.
Sépulture du Sauveur	XXVII. 57-61.	XV, 42-47.	XXIII, 50-56.	XIX, 38-42.
La garde du sépulcre	XXVII, 62-66.	»	»	»

§ III. — *La Résurrection et l'Ascension.*

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Les saintes femmes au sépulcre	XXVIII, 1.	XVI, 1-4.	XXIV, 1-2.	XX, 1.
La pierre du tombeau est renversée par un ange	XXVIII. 2-4.	»	»	»
S. Pierre et S. Jean au sépulcre	»	»	*XXIV, 12.*	*XX, 2-10.*
Apparition d'anges aux saintes femmes	*XXVIII, 5-7.*	*XVI, 5-7.*	*XXIV, 3 8.*	»

	S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	S. Jean.
Les saintes femmes de retour auprès des disciples	*XXVIII, 8.*	*XVI, 8.*	*XXIV, 9-17.*	»
Jésus apparaît à Marie Madeleine...	»	*XVI, 9-11.*	»	*XX, 11-18.*
Il apparaît aux saintes femmes.....	*XXVIII, 9-10.*	»	»	»
Les gardes soudoyés par les princes des prêtres	XXVIII, 11-15.	»	»	»
Apparition aux disciples d'Emmaüs....	»	XVI, 12-13.	XXIV, 13-35.	»
Apparition aux apôtres, en l'absence de S. Thomas	»	XVI, 14.	XXIV, 36-43.	XX, 19-23.
Apparition aux apôtres et à S. Thomas.	»	»	»	XX, 24-29.
Apparition près du lac de Tibériade...	»	»	»	XXI, 1-24.
Apparition sur une montagne de Galilée	XXVIII, 16-20.	»	»	»
Dernières instructions de Jésus à ses disciples	»	XVI, 15-18.	XXIV, 44-49.	»
L'Ascension	»	XVI, 13-20.	XXIV, 50-53.	»
ÉPILOGUE				
Conclusion de l'Évangile selon S. Jean	»	»	»	XX, 30-31. XXI, 25.

Appendice I

Relations mutuelles des évangélistes synoptiques.

! *Liste des passages où il existe une harmonie générale de fond et de forme entre S. Matthieu, S. Marc et S. Luc.*

S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.
III, 1-12.	I, 2-8.	III, 1-18.
III, 13-17.	I, 9-11.	III, 21-22.
IV, 1-11.	I, 12-13.	IV, 1-13.
IV, 12-17.	I, 14-15.	IV, 14-15.
IV, 18-22.	I, 16-20.	V, 1-11.
V, 15.	IV, 21.	VIII, 16 et XI, 33.
VIII, 2-4.	I, 40-45.	V, 12-16.
VIII, 14-17.	I, 29-34.	IV, 38-41.
VIII, 23-27.	IV, 36-41.	VIII, 22-25.
VIII, 28-34.	V, 1-20.	VIII, 26-39.
IX, 1-8.	II, 1-12.	V, 17-26.
IX, 9.	II, 13-14.	V, 27-28.
IX, 10-17.	II, 15-22.	V, 29-39.
IX, 18-26.	V, 22-43.	VIII, 41-56.
X, 1.	VI, 7.	IX, 1.
X, 2-4.	III, 16-19.	VI, 13-16.
X, 5-14.	VI, 8-11.	IX, 2-5.
XII, 1-8.	II, 23-28.	VI, 1-5.
XII, 9-14.	III, 1-6.	VI, 6-11.
XII, 22-30.	III, 22-27.	XI, 14-23.
XII, 46-50.	III, 31-35.	VIII, 19-21.
XIII, 1-23.	IV, 1-25.	VIII, 4-15.
XIV, 1-2.	VI, 14-15.	IX, 7-8.
XIV, 3-4.	VI, 17-18.	III, 19-20.
XIV, 13-21.	VI, 30-44.	IX, 10-17.
XVI, 13-28.	VIII, 27-IX, 1.	IX, 18-27.
XVII, 1-8.	IX, 2-8.	IX, 28-36.
XVII, 14-18.	IX, 14-27.	IX, 37-43.
XVII, 22-23.	IX, 30-32.	IX, 43-45.
XVIII, 1-5.	IX, 33-41.	IX, 46-50.
XIX, 13-15.	X, 13-16.	XVIII, 15-17.
XIX, 16-30.	X, 17-31.	XVIII, 18-30.
XX, 17-19.	X, 32-34.	XVIII, 31-34.
XX, 29-34.	X, 46-52.	XVIII, 35-43.
XXI, 1-9.	XI, 1-10.	XIX, 29-38.
XXI, 12-13.	XI, 15-17.	XIX, 45-46.
XXI, 23-27.	XI, 27-33.	XX, 1-8.
XXI, 33-46.	XII, 1-12.	XX, 9-19.
XXII, 15-22.	XII, 13-17.	XX, 20-26.
XXII, 23-33.	XII, 18-27.	XX, 27-40.
XXII, 41-46.	XII, 35-37.	XX, 41-44.
XXIII, 1-14.	XII, 38-40.	XX, 45-47.

S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.
XXIV, 1-36.	XIII, 1-32.	XXI, 5-33.
XXVI, 1-5.	XIV, 1-2.	XXII, 1-2.
XXVI 14-16.	XIV, 10-11.	XXII, 3-6.
XXVI, 17-29.	XIV, 12-25.	XXII, 7-23.
XXVI. 36-56.	XIV, 32-52.	XXII, 40-53.
XXVI, 57-58.	XIV, 53-54.	XXII, 54-55.
XXVI, 69-75.	XIV, 66-72.	XXII, 56-71.
XXVII, 1-2.	XV, 1.	XXIII, 1.
XXVII, 11-23.	XV, 2-14.	XXIII, 2-23.
XXVII, 26.	XV, 15.	XXIII, 24-25.
XXVII, 32.	XV, 21.	XXIII, 26.
XXVII, 33.	XV, 22.	XXIII, 33.
XXVII, 34-38.	XV, 24-28.	XXIII, 33-34 38.
XXVII, 39-56.	XV, 29-41.	XXIII, 35-49.
XXVII, 57-61.	XV, 42-47.	XXIII, 50-56.
XXVIII, 1-8.	XVI, 1-8.	XXIV, 1-9.

2° Passages communs à S. Matthieu et à S. Marc.

. Matthieu.	S. Marc.
X, 42.	IX, 41.
XIII, 34-35.	IV, 33-34,
XIII, 54-58.	VI, 2-6.
XIV, 6-12.	VI, 21-29.
XIV, 22-23.	VI, 45-46.
XIV, 28-36.	VI, 50-56.
XV, 1-20.	VII, 1-23.
XV, 21-29.	VII, 24-31.
XV, 30-39.	VIII, 1-10.
XVI, 1-4.	VIII, 11-13.
XVI, 5-12.	VIII, 14 21.
XVII, 9-13.	IX, 9-13.
XVII, 19-21.	IX, 28-29.
XVIII, 6-9.	IX, 42-48.
XIX, 1-9.	X, 1-12.
XX, 20-28.	X, 35-45.
XXI, 17-22.	XI, 11-14. 19-26.
XXII, 34-40.	XII, 28-34.
XXIV, 22-26.	XIII, 20-23
XXVI, 6-13.	XIV, 3-9.
XXVI, 42-46,48.	XIV, 39-42, 44
XXVI, 59-68.	XIV, 55-65.
XXVII, 15-18.	XV, 6-10.
XXVII, 27-31.	XV, 16-20.
XXVII, 46-49.	XV, 34-36.
XXVIII, 7.	XVI, 7.

3° Passages communs à S. Matthieu et à S. Luc.

S. Matthieu.	S. Luc.
IV, 3-11.	IV, 3-13.
V, 1-12.	VI, 20-23.

S. Matthieu.	S. Luc.
v, 39-48.	vi, 27-36.
v, 18.	xvi, 17.
v, 25-26.	xii, 58-59.
vi, 7-13.	xi, 1-4.
vi, 19-21.	xii, 33-34.
vi, 22-23.	xi, 34-36.
vi, 24.	xvi, 13.
vi, 25-33.	xii, 22-31.
vii, 1, 2, 3-5, 12, 16-20, 24-27.	vi, 31, 37-38, 41-42, 44-49.
viii, 5-13.	vii, 1-10.
viii, 19-22.	xi, 57-60.
ix, 37-38.	x, 2.
x, 12-13.	x, 5-6.
x, 15.	x, 12.
x, 16.	x, 3.
x, 19-20.	xii, 11-12.
x, 24.	vi, 40.
x, 26-33.	xii, 2-9.
x, 34-35.	xii, 51-53.
xi, 2-19.	vii, 18-35.
xi, 21-23.	x, 13-15.
xi, 25-27.	x, 21-22.
xii, 23.	xi, 14.
xii, 38-42.	xi, 16, 29-31
xii, 43-45.	xi, 24-26.
xiii, 33.	xiii, 20-21.
xviii, 12-14.	xv, 4-7.
xxiii, 37-39.	xiii, 34-35.
xxiv, 45-51.	xii, 42-48.
xxv, 14-30.	xix, 11-28.

4° Passages communs à S. Marc et à S. Luc.

S. Marc.	S. Luc.
i, 21-28.	iv, 31-37.
i, 35-39.	iv, 42-44.
i, 45.	v, 15-16.
ii, 4.	v, 19.
iii, 13-15.	vi, 12-13.
iv, 21-25.	viii, 16-18.
v, 4.	viii, 27.
v, 9-10.	viii, 30-31.
v, 29-33.	viii, 45-47.
v, 35-37.	viii, 48-51.
vi, 15-16.	ix, 8-9.
vi, 30-31.	ix, 10.
viii, 38.	ix, 26.
ix, 38-40.	ix, 49-50.
xi, 18.	xix, 47-48.
xii, 41-44.	xxi, 1-4.
xiii, 9-11.	xxi, 12-15.

5° *Quelques coïncidences verbales entre les trois synoptiques.*

S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.
III, 3	I, 3.	III, 4.
III, 11.	I, 7.	III, 16.
VIII, 2-4.	I, 40-44.	V. 12-14.
VIII. 15.	I. 31.	IV. 39.
IX, 2, 4-6.	II, 5, 8-10.	V, 20, 22-24.
IX, 15.	II, 20.	V. 35.
IX, 22.	V, 34.	VIII, 48.
IX, 24.	V. 39.	VIII. 52.
XII, 13.	III, 5.	VI, 10.
XIV, 19-20.	VI, 41-43.	IX, 16-17.
XVI, 21.	VIII, 31.	IX, 22.
XVI, 24-26.	VIII. 34-37.	IX. 23-25.
XVI, 28.	IX, 1.	IX, 27.
XVII, 5.	IX, 7.	IX, 35.
XVII, 17.	IX, 19.	IX, 41.
XIX, 29.	X, 29.	XVIII, 29.
XXI, 12-13.	XI, 15-17.	XIX, 45-46.
XXI, 23.	XI, 28.	XX, 2.
XXI, 25-27.	XI, 30-33.	XX, 4-5, 6-8.
XXI, 42.	XII, 10.	XX, 17.
XXII, 44.	XII, 3	XX, 42-43.
XXIV, 6-9.	XIII, 7-13.	XXI, 9-17.
XXIV, 19.	XIII,	XXI, 23.
XXIV, 30.	XIII, 2.	XXI, 27.
XXIV, 35.	XIII, 31	XXI, 33.
XXVI, 29.	XIV, 25.	XXII, 18.

6° *Quelques coïncidences verbales entre S. Matthieu et S. Marc.*

S. Matthieu.	S. Marc.
XIV, 22,34.	VI, 45,53.
XV, 7-10.	VII, 6-7, 14.
XV, 26,32.	VII, 27 ; VIII, 1-2.
XIX. 5-6.	X, 7-9.
XX, 22-28.	X, 38-45.
XXIV, 22.	XIII, 20.

7° *Coïncidences verbales entre S. Matthieu et S. Luc*

S. Matthieu.	S. Luc.
V, 44.	VI, 27-28.
VII, 5.	VI, 42.
VIII, 8-10.	VII, 6-9.
VIII. 20,22.	IX, 58,60.
XI, 3-11.	VII, 19-28.
XI, 16-19.	VII, 31-35.
XII, 41-45.	XI, 24-26, 31-32.
XIII, 33.	XIII, 20-21.
XXIII. 37-38.	XIII. 34-35.
XXIV. 46-50.	XII. 43-46.

8° Coïncidences verbales entre S. Marc et S. Luc.

S. Marc.	S. Luc.
I, 24-25.	IV, 34-35.
VIII, 38.	IX, 26.
IX, 38,40.	IX, 49,50.

Ces listes sont empruntées à Davidson. *An Introduction to the Study of the New Testament*, Londres 1868, tome I, p. 456-461.

Appendice II

Le système d'Ewald exposé typographiquement

a. L'Évangile-source.
b. *La collection des discours.*
c. L'évangile actuel de S. Marc.
d. *Le livre de l'histoire plus relevée.*
e. L'évangile actuel de S. Matthieu.
f. *Le sixième document.*
g. Le septième document.
h. *Le huitième document.*
i. **L'évangile actuel de S. Luc.**

Dans son ouvrage sur les trois synoptiques, le Dr Ewald a essayé de reconstituer ces neuf documents, et de les placer sous les yeux de ses lecteurs en employant des types de différents calibres. Nous allons lui emprunter deux ou trois pages. Ce sera le meilleur exposé — ajoutons aussitôt : la meilleure réfutation — de ces étranges systèmes.

S. MATTHIEU

III. — [1] In diebus autem illis venit Joannes Baptista prædicans in deserto Judææ, [2] et dicens: Pœnitentiam agite; appropinquavit enim regnum cœlorum. [3] Hic est enim qui dictus est per Isaiam prophetam, dicentem : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini; rectas facite semitas ejus.

[4] *Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos; esca autem ejus erat locustæ et mel silvestre.* [5] *Tunc exibat ad eum Jerosolyma, et omnis Judæa, et omnis regio circa Jordanem.* [6] *Et baptizabantur ab eo in Jordane confitentes peccata sua.* [7] *Videns autem multos pharisæorum et sadducæorum venientes ad baptismum suum, dixit eis : Progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere a ventura ira?.....*

[13] Tunc venit Jesus a Galilæa in Jordanem ad Joannem, ut baptizaretur ab eo. [14] Joannes autem prohibebat eum, dicens : Ego a te debeo baptizari, et tu venis ad me ! [15] Respondens autem Jesus, dixit ei : Sine modo; sic enim decet nos implere omnem justitiam. Tunc dimisit eum.

[16] Baptizatus autem Jesus, confestim ascendit de aqua. Et ecce aperti sunt ei cœli ; et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam, et venientem super se. [17] Et ecce vox de cœlis dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui.

IV. — [1] *Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.* [2] *Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit.* [3] *Et accedens tentator, dixit ei : Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant.* [4] *Qui respondens dixit : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.....*

12 Cum autem audisset Jesus quod Joannes traditus esset, secessit in Galilæam ; 13 et relicta civi-
tate Nazareth, venit et habitavit in Capharnaum maritima, in finibus Zabulon et Nephthalim : 14 ut
adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam : 15 Terra Zabulon, et terra Nephthalim, via
maris trans Jordanem, Galilæa gentium. 16 Populus qui sedebat in tenebris, vidit lucem magnam ;
et sedentibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. 17 Exinde cœpit

Jesus prædicare, et dicere : Pœnitentiam agite ; appropinquavit enim regnum
cœlorum. 18 Ambulans autem Jesus juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simo-
nem, qui vocatur Petrus, et Andream, fratrem ejus, mittentes rete in mare : erant
enim piscatores. 19 Et ait illis : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores ho-
minum. 20 At illi continuo, relictis retibus, secuti sunt eum.....

23 Et circuibat Jesus totam Galilæam, docens in synagogis eorum, et prædicans evangelium regni,
et sanans omnem languorem, et omnem infirmitatem in populo.

S. LUC

II. — 40 *Puer autem crescebat, et confortabatur, plenus sapientia ; et gratia Dei erat in illo.*

41 *Et ibant parentes ejus per omnes annos in Jerusalem, in die solemni Paschæ. 42 Et cum fac-*
tus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Jerosolymam secundum consuetudinem diei festi,
43 *consummatisque diebus, cum redirent, remansit puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt*
parentes ejus. 44 Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant
eum inter cognatos et notos. 45 Et non invenientes, regressi sunt in Jerusalem, requirentes eum.
46 *Et factum est, post triduum invenerunt illum in templo, sedentem in medio doctorum,*
audientem illos et interrogantem eos. 47 Stupebant autem omnes qui eum audiebant super
prudentia et responsis ejus. 48 Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum : Fili,
quid fecisti nobis sic? ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te. 49 Et ait ad illos : Quid est
quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse? 50 Et ipsi non
intellexerunt verbum quod locutus est ad eos. 51 Et descendit cum eis, et venit Nazareth ; et erat
subditus illis.

Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo. 52 Et Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia apud Deum
et homines.
III. — 1 Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ
Herode, Philippo autem, fratre ejus, tetrarcha Ituræe et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilinæ tetrarcha, 2 sub princi-
pibus sacerdotum Anna et Caipha, factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto. 3 Et venit in om-
nem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum, 4 sicut scriptum est in libro sermo-
num Isaiæ prophetæ : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini ; rectas facite semitas ejus. 5 Omnis vallis implebi-
tur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas ; 6 et videbit omnis caro
salutare Dei. 7 Dicebat ergo ad turbas quæ exibant ut baptizarentur ab ipso :

Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira ? 8 Facite
ergo fructus dignos pœnitentiæ ; et ne cœperitis dicere : Patrem habemus
Abraham. Dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare
filios Abrahæ. 9 Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis
ergo arbor non faciens fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur

10 Et interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus ? 11 Respondens autem dicebat illis : Qui habet
duas tunicas, det non habenti ; et qui habet escas, similiter faciat. 12 Venerunt autem et publicani ut baptiza-
rentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus ? 13 At ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod cons-
titutum est vobis faciatis. 14 Interrogabant autem eum et milites, dicentes : Quid faciemus et nos ? Et ait illis :
Neminem concutiatis, neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris.

15 Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus, 16 res-
pondit Joannes, dicens omnibus :

Ego quidem aqua baptizo vos ; veniet autem fortior me, cujus non sum
dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus : ipse vos baptizabit in Spiritu
sancto et igni ; 17 cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam,

et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

[18] Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo.

[19] Herodes autem tetrarcha, cum corriperetur ab illo de Herodiade, uxore fratris sui, et de omnibus malis quæ fecit Herodes, [20] adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcere. [21] Factum est autem, cum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato et orante, apertum est cœlum; [22] et descendit Spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum ; et vox de cœlo facta est : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi.

[23] Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur

filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat, [24] qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Joanne, qui fuit Joseph, [25] qui fuit Mathathiæ, qui fuit Amos, qui fuit Nahum, qui fuit Hesli, qui fuit Nagge.....

IV. — [1] *Jesus autem, plenus Spiritu sancto, regressus est a Jordane, et agebatur a Spiritu in desertum* [2] *diebus quadraginta, et tentabatur a diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis ; et consummatis illis, esuriit...*

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imprimerie Vve Albouy, 75, avenue d'Italie.

SYNOPSIS EVANGELICA

IMPRIMATUR

† J. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisiis, die 1ª januarii 1882.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. CLXXIV, n. 9) la protestation suivante :

Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini, totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare. »

LA SAINTE BIBLE

TEXTE DE LA VULGATE, TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

AVEC COMMENTAIRES

THÉOLOGIQUES, MORAUX, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, ETC., RÉDIGÉS D'APRÈS LES MEILLEURS TRAVAUX ANCIENS ET CONTEMPORAINS

SYNOPSIS EVANGELICA

Par M. l'abbé L. Cl. FILLION

Prêtre de Saint-Sulpice, Professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Lyon

Ignoratio Scripturarum, ignoratio Christus est.
S. Hieron.



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue Cassette, 10

1895

MARIÆ

VIRGINI DEIPARÆ

IN ALMO FORVERII COLLE

REGNANTI

HUMILLIME AC DEVOTISSIME

DICATUM.

PRÆFATIO AUCTORIS

Licet, decenniis proxime elapsis, nonnulla opera, huic nostro quod hodie in lucem edimus similia, typis mandata fuerint (1), *confidimus tamen et nostrum nec supervacanee nec inutiliter evulgandum fore.*

Et primum, hanc Concordiam commentariis nostris in SS. Evangelia (2) *adjungendam esse censuimus, uti complementum, ne dicamus necessarium, saltem perutile. In illis quippe commentariis, sæpissime Evangelistas inter se contulimus, ut eorum in plerisque mira consensio splendesceret, et in quibusdam discrepantiæ declararentur necnon componerentur : in hac vero Concordia ipsosmet quatuor Evangelistarum textus, parallelo ordine conscriptos, præ oculis lectorum ponimus, ut explanationes in præfatis commentariis insertas promptiori et luculentiori studio percipiant.*

Insuper, pleræque Evangeliorum Harmoniæ, usque in hanc diem editæ, juxta textum græcum digestæ fuerunt, dum nostra juxta Vulgatam editionem, versionem scilicet authenticam Ecclesiæ Romanæ, composita, forsan pluribus faciliori aditu patebit, sive propter ipsam linguam communius notam, sive propter tenuitatem pretii, quod Editor noster, precibus annuens, in quantum potuit benevole submisit.

Curavimus hanc Concordiam accommodari recentioribus investigationibus chronologicis, et præcipue eruditis computationibus quas nuper proposuerunt clari Wieseler (3), *Patrizi* (4), *Caspari* (5), *Sevin* (6), *F. Riess* (7), *Zumpt* (8), *etc. Eorum quidem*

---

(1) Inter quæ :
De Wette et Lucke, Synopsis Evangeliorum Matthæi, Marci et Lucæ cum parallelis Joannis pericopis, Berolini, 1818 (1842);
M. Rœdiger, Synopsis Evangeliorum Matthæi, Marci et Lucæ cum Joannis pericopis parallelis. Halis Saxon., 1829 (1839);
Chapman, A greek Harmony of the Gospels. Lond. 1836;
Gehringer, Synoptische Zusammenstellung des griech. Textes der vier Evangelien. Tubing., 1842.
Robinson, A Harmony of the four Gospels in greek, Boston, 1845;
Friedlieb, Quatuor Evangelia sacra Matthæi, Marci, Lucæ, Joannis, in Harmoniam redacta. Vratisl., 1847 (1869);
Tischendorf, Synopsis evangelica, Lipsiæ, 1854 (1857);
W. Stroud, A new greek Harmony of the four Gospels, Lond., 1853.
H. J. Coleridge, S. J., Vita Vitæ nostræ. Lond., 1869.
(2) L'Evangile selon S. Matthieu, Paris 1878; l'Evangile selon S. Marc, 1879; l'Evangile selon S. Luc, 1881.
(3) Chronologische Synopse der vier Evangelien, Hamburg 1843; Beitraege zur richtigen Würdigung der Evangelien, Gotha 1869.
(4) De Evangeliis libri tres. Friburg. 1855.
(5) Chronologisch geograph. Einleitung in das Leben Jesu Christi, Hamburg, 1869.
(6) Chronologie des Lebens Jesu. Tubing. 1874 (2e édit.).
(7) Das Geburtsjahr Christi. Ein chronologischer Versuch. Fribourg Br. 1880.
(8) Das Geburtsjahr Christi; geschichtlich-chronologische Untersuchungen. Leipzig, 1869.

conclusiones non semper et indiscriminatim admittendas esse duximus; quemnam enim, paululum Scripturas callentem, lateret, chronologiam evangelicam maximis difficultatibus intricari, et proinde laboriosissimam esse quatuor Evangeliorum coordinationem et continuam dispositionem? Eheu! postquam interpres in vera factorum serie indaganda multum insudaverit, sæpe ad id tandem compellitur ut candide fateatur non pauca remanere incerta. Quid igitur? Hac in obscuritate, ordinem, quem probabilioribus momentis fundatum existimat, anteponit, facta ceteris licentia abeundi in aliam, si magis placuerit, sententiam.

Quæ quum ita sint, præcipua Harmoniæ nostræ loca, in quibus verus ordo factorum dubius est, accurate designavimus : nempe 1° *in Indice post hanc præfatiunculam posito, typis specialibus* (ægyptiis *scilicet, ut aiunt*), *et* 2° *in ipsius operis decursu, aliquot brevibus notulis. Quibus in notis, brevitatis causa, et quia non erat hic locus, omnem opinionum disceptationem omittendam censuimus, remisso studioso lectore sive ad nostra commentaria, sive ad alia ejusdem generis opera, in quibus difficultates opportunius et fusiori sermone agitatas inveniet.*

Uti par erat, operam sollicite dedimus ut textus hujus Concordiæ foret emendatissimus. Si pauca excipias et minoris momenti, satis conformis est textui quem P. Vercellone olim Romæ vulgabat secundum Vaticanam editionem et correctoria Romana (1).

Lugduni, in festivitate Annuntiationis B. Virginis Mariæ, 1881.

ALOISIUS-CLAUDIUS FILLION.

---

(1) Anno 1861. Cfr. etiam V. Loch, Nov. Testam. juxta Vulgatæ editionis exemplaria et correctoria romana auctoritate S. Pontif. Pii IX. Ratisbonæ, 1863.

INDEX GENERALIS ARGUMENTORUM

SECTIO IV. A TERTIO PASCHA VITÆ PUBLICÆ CHRISTI USQUE AD PROXIMUM FESTUM SCENOPEGIÆ.

TERTIA PARS

Vita Christi patientis et triumphantis.

SECTIO II. CHRISTUS PATIENS.

SECTIO III. CHRISTI RESURRECTIO ET ASCENSIO.

APPENDIX AD VITAM CHRISTI.

INDEX TEXTUUM EVANGELICORUM

Evangelium Matthæi.

Evangelium Marci.

Evangelium Lucæ.

Evangelium Joannis.

PROOEMIUM VITÆ CHRISTI

§ 1.

Lucæ præfatio ad Theophilum.

Luc. I, 1-4.

1 Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ
sunt, rerum, 2 sicut tradiderunt nobis, qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt
sermonis; 3 visum est et mihi, assecuto omnia a principio diligenter, ex ordine tibi
scribere, optime Theophile, 4 ut cognoscas eorum verborum, de quibus eruditus es,
veritatem.

§ 2.

Joannis de Verbo Dei prologus.

Joan. I, 1-18.

1 In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.
2 Hoc erat in principio apud Deum. 3 Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso
factum est nihil quod factum est. 4 In ipso vita erat, et vita erat lux hominum;
5 et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. 6 Fuit homo
missus a Deo, cui nomen erat Joannes. 7 Hic venit in testimonium, ut testimonium
perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum. 8 Non erat ille lux, sed ut
testimonium perhiberet de lumine. 9 Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem
venientem in hunc mundum. 10 In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et
mundus eum non cognovit. 11 In propria venit, et sui eum non receperunt. 12 Quot-
quot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in
nomine ejus, 13 qui non ex sanguinibus neque ex voluntate carnis, neque ex volun-
tate viri, sed ex Deo nati sunt. 14 Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis:
et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis.
15 Joannes testimonium perhibet de ipso, et clamat dicens: Hic erat quem dixi:
Qui post me venturus est, ante me factus est; quia prior me erat. 16 Et de pleni-
tudine ejus nos omnes accepimus, et gratiam pro gratia; 17 quia lex per Moysen
data est, gratia et veritas per Jesum Christum facta est. 18 Deum nemo vidit
unquam: unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit.

§ 3.

D. N. Jesu Christi genealogia secundum carnem.

Matth. I, 1-17.

1 Liber generationis Jesu Christi filii David,
filii Abraham. 2 Abraham genuit Isaac.

Luc. III, 23-38.

23 (Jesus), ut putabatur, filius Jo-
seph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat,

Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit
Judam et fratres ejus. 3 Judas autem genuit
Phares et Zaram de Thamar. Phares autem
genuit Esron. Esron autem genuit Aram.
4 Aram autem genuit Aminadab. Aminadab
autem genuit Naasson. Naasson autem genuit
Salmon. 5 Salmon autem genuit Booz de
Rahab. Booz autem genuit Obed ex Ruth.
Obed autem genuit Jesse. Jesse autem genuit
David regem. 6 David autem rex genuit
Salomonem ex ea quæ fuit Uriæ. 7 Salomon
autem genuit Roboam. Roboam autem genuit
Abiam. Abias autem genuit Asa. 8 Asa autem
genuit Josaphat. Josaphat autem genuit Joram.
Joram autem genuit Oziam. 9 Ozias autem
genuit Joatham. Joatham autem genuit Achaz.
Achaz autem genuit Ezechiam. 10 Ezechias
autem genuit Manassen. Manasses autem genuit
Amon. Amon autem genuit Josiam. 11 Josias
autem genuit Jechoniam et fratres ejus in
transmigratione Babylonis. 12 Et post trans-
migrationem Babylonis, Jechonias genuit
Salathiel. Salathiel autem genuit Zorobabel.
13 Zorobabel autem genuit Abiud. Abiud
autem genuit Eliacim. Eliacim autem genuit
Azor. 14 Azor autem genuit Sadoc. Sadoc
autem genuit Achim. Achim autem genuit
Eliud. 15 Eliud autem genuit Eleazar.
Eleazar autem genuit Mathan. Mathan autem
genuit Jacob. 16 Jacob autem genuit Joseph
virum Mariæ, de qua natus est Jesus qui
vocatur Christus. 17 Omnes itaque genera-
tiones ab Abraham usque ad David, generatio-
nes quatuordecim ; et a David usque ad trans-
migrationem Babylonis, generationes quatuor-
decim ; et a transmigratione Babylonis usque
ad Christum, generationes quatuordecim.

24 qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui
fuit Janne, qui fuit Joseph, 25 qui
fuit Mathathiæ, qui fuit Amos, qui
fuit Nahum, qui fuit Hesli, qui fuit
Nagge, 26 qui fuit Mahath, qui fuit
Mathathiæ, qui fuit Semei, qui fuit
Joseph, qui fuit Juda, 27 qui fuit
Joanna, qui fuit Resa, qui fuit Zoro-
babel, qui fuit Salathiel, qui fuit
Neri, 28 qui fuit Melchi, qui fuit
Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elma-
dan, qui fuit Her, 29 qui fuit Jesu,
qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui
fuit Mathat, qui fuit Levi, 30 qui
fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit
Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Elia-
kim, 31 qui fuit Melea, qui fuit
Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit
Nathan, qui fuit David, 32 qui fuit
Jesse, qui fuit Obed, qui fuit Booz,
qui fuit Salmon, qui fuit Naasson,
33 qui fuit Aminadab, qui fuit Aram,
qui fuit Esron, qui fuit Phares, qui
fuit Judæ, 34 qui fuit Jacob, qui
fuit Isaac, qui fuit Abrahæ, qui fuit
Thare, qui fuit Nachor. 35 qui fuit
Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Pha-
leg, qui fuit Heber, qui fuit Sale,
36 qui fuit Cainan, qui fuit Ar-
phaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe,
qui fuit Lamech, 37 qui fuit Mathu-
sale, qui fuit Henoch, qui fuit Jared,
qui fuit Malaleel, qui fuit Cainan,
38 qui fuit Henos, qui fuit Seth, qui
fuit Adam, qui fuit Dei.

Cf. Gen. v, vi, x, xi, xxi, xxv, xxix, xxx, xxxv, xxxviii, xli, ; Ruth iv, 18 et ss. ; I Par. i-iv ; Esdr. iii, 2, etc.

PRIMA PARS

CHRISTI VITA ABSCONDITA

---

§ 4.

Præcursor Domini ex mira angeli promissione concipitur.

Luc. I, 5-25.

5 Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam nomine Zacharias de vice
Abia, et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elisabeth. 6 Erant autem justi
ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine
querela, 7 et non erat illis filius, eo quod esset Elisabeth sterilis, et ambo proces-
sissent in diebus suis. 8 Factum est autem, quum sacerdotio fungeretur in ordine
vicis suæ ante Deum, 9 secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum
poneret, ingressus in templum Domini; 10 et omnis multitudo populi erat orans
foris hora incensi. 11 Apparuit autem illi angelus Domini, stans a dextris altaris
incensi. 12 Et Zacharias turbatus est videns, et timor irruit super eum. 13 Ait
autem ad illum angelus : Ne timeas, Zacharia : quoniam exaudita est deprecatio tua ;
et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabis nomen ejus Joannem ; 14 et erit
gaudium tibi et exsultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt; 15 erit enim
magnus coram Domino, et vinum et siceram non bibet, et Spiritu sancto replebitur
adhuc ex utero matris suæ ; 16 et multos filiorum Israel convertet ad Dominum
Deum ipsorum ; 17 et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ : ut con-
vertat corda patrum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino
plebem perfectam. 18 Et dixit Zacharias ad angelum : Unde hoc sciam ? ego enim
sum senex, et uxor mea processit in diebus suis. 19 Et respondens angelus dixit ei :
Ego sum Gabriel, qui adsto ante Deum ; et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evan-
gelizare. 20 Et ecce eris tacens, et non poteris loqui usque in diem quo hæc fiant,
pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo. 21 Et erat
plebs exspectans Zachariam ; et mirabantur quod tardaret ipse in templo. 22 Egres-
sus autem non poterat loqui ad illos, et cognoverunt quod visionem vidisset in templo.
Et ipse erat innuens illis, et permansit mutus. 23 Et factum est, ut impleti sunt dies
officii ejus, abiit in domum suam : 24 post hos autem dies concepit Elisabeth uxor
ejus, et occultabat se mensibus quinque, dicens : 25 Quia sic fecit mihi Dominus in
diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.

ỷ. 17. Mal. IV, 5, 6; Eccli. XLVIII, 10.

§ 5.

Beatæ Mariæ Virginis annuntiatio et Verbi divini incarnatio.

Luc. I, 26-38.

26 In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui
nomen Nazareth, 27 ad virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph, de domo

David, et nomen virginis Maria. 28 Et ingressus angelus ad eam dixit : Ave gratia
plena : Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus. 29 Quæ quum audisset, turbata
est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio. 30 Et ait angelus ei :
Ne timeas, Maria : invenisti enim gratiam apud Deum; 31 ecce concipies in utero,
et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. 32 Hic erit magnus, et Filius Altis-
simi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus; et regnabit in
domo Jacob in æternum, 33 et regni ejus non erit finis. 34 Dixit autem Maria ad
angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? 35 Et respondens
angelus dixit ei : Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit
tibi. Ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. 36 Et ecce
Elisabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua; et hic mensis sextus
est illi quæ vocatur sterilis; 37 quia non erit impossibile apud Deum omne verbum.
38 Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Et
discessit ab illa angelus.

ỳ. 31. Cf. Is. VII, 14.–ỳ. 33. Cf. Dan. VII, 14, 27; Mich. IV, 7.

§ 6.

Maria visitat Elisabeth.

Luc. I, 39-56.

39 Exsurgens autem Maria in diebus illis abiit in montana cum festinatione, in
civitatem Juda; 40 et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. 41 Et
factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exsultavit infans in utero ejus,
et repleta est Spiritu sancto Elisabeth; 42 et exclamavit voce magna, et dixit :
Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui. 43 Et unde hoc mihi
ut veniat mater Domini mei ad me? 44 Ecce enim ut facta est vox salutationis
tuæ in auribus meis, exsultavit in gaudio infans in utero meo, 45 et beata quæ
credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino. 46 Et ait Maria :
Magnificat anima mea Dominum; 47 et exsultavit spiritus meus in Deo salutari
meo; 48 quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent
omnes generationes. 49 Quia fecit mihi magna qui potens est; et sanctum nomen
ejus. 50 Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum. 51 Fecit
potentiam in brachio suo; dispersit superbos mente cordis sui. 52 Deposuit potentes
de sede, et exaltavit humiles. 53 Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.
54 Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ, 55 sicut locutus est
ad patres nostros, Abraham et semini ejus in sæcula. 56 Mansit autem Maria cum
illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam.

ỳ. 55. Cf. Gen. XXII, 16; Is. XLI, 8, 9.

§ 7.

Joannis Baptistæ nativitas, circumcisio et vita in deserto.

Luc. I, 57-80.

57 Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium. 58 Et
audierunt vicini et cognati ejus quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum
illa, et congratulabantur ei. 59 Et factum est in die octavo, venerunt circumcidere
puerum, et vocabant eum nomine patris sui Zachariam. 60 Et respondens mater
ejus dixit : Nequaquam, sed vocabitur Joannes. 61 Et dixerunt ad illam : Quia nemo
est in cognatione tua qui vocetur hoc nomine. 62 Iannebant autem patri ejus, quem
vellet vocari eum. 63 Et postulans pugillarem scripsit, dicens : Joannes est nomen

ejus. Et mirati sunt universi. 64 Apertum est autem illico os ejus et lingua ejus, et
loquebatur benedicens Deum. 65 Et factus est timor super omnes vicinos eorum; et
super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc; 66 et posuerunt
omnes qui audierant, in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit? Etenim
manus Domini erat cum illo. 67 Et Zacharias pater ejus repletus est Spiritu sancto;
et prophetavit dicens : 68 Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit
redemptionem plebis suæ; 69 et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri
sui, 70 sicut locutus est per os sanctorum, qui a sæculo sunt, prophetarum ejus :
71 salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos; 72 ad facien-
dam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti; 73 jus-
jurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis : 74 ut
sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi, 75 in sanctitate
et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris. 76 Et tu, puer, propheta Altissimi
vocaberis; præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus, 77 ad dandam
scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum : 78 per viscera
misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos Oriens ex alto, 79 illuminare his qui
in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.
80 Puer autem crescebat, et confortabatur spiritu; et erat in desertis usque in diem
ostensionis suæ ad Israel.

℣. 73. Cf. Gen. XXII, 16.

§ 8.

Joseph edoctus ab angelo B. Mariam Virginem in matrimonium ducit.

Matth. I, 18-25.

18 Christi autem generatio sic erat : Quum esset desponsata mater ejus Maria
Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto.
19 Joseph autem vir ejus quum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occulte
dimittere eam. 20 Hæc autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit in somnis
ei, dicens : Joseph fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam : quod enim
in ea natum est, de Spiritu sancto est. 21 Pariet autem filium, et vocabis nomen
ejus Jesum : ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum. 22 Hoc autem
totum factum est ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem :
23 Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium : et vocabunt nomen ejus Emmanuel,
quod est interpretatum, Nobiscum Deus. 24 Exsurgens autem Joseph a somno, fecit
sicut præcepit ei angelus Domini, et accepit conjugem suam. 25 Et non cognoscebat
eam donec peperit filium suum primogenitum; et vocavit nomen ejus Jesum.

℣℣. 22 et 23. Is. VII, 14

§ 9.

Jesus in Bethlehem nascitur et circumciditur.

Luc. II, 1-21.

1 Factum est autem in diebus illis, exiit edictum a Cæsare Augusto ut describere-
tur universus orbis. 2 Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino
3 Et ibant omnes ut profiterentur singuli in suam civitatem. 4 Ascendit autem et
Joseph a Galilæa de civitate Nazareth in Judæam in civitatem David, quæ vocatur
Bethlehem, eo quod esset de domo et familia David, 5 ut profiteretur cum Maria
desponsata sibi uxore prægnante. 6 Factum est autem, quum essent ibi, impleti sunt
dies ut pareret. 7 Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et
reclinavit eum in præsepio : quia non erat eis locus in diversorio. 8 Et pastores erant

in regione eadem vigilantes et custodientes vigilias noctis super gregem suum 9 Et ecce angelus Domini stetit juxta illos, et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno. 10 Et dixit illis angelus : Nolite timere; ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo : 11 Quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David. 12 Et hoc vobis signum : Invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio. 13 Et subito facta est cum angelo multitudo militiæ cœlestis laudantium Deum, et dicentium : 14 Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. 15 Et factum est, ut discesserunt ab eis angeli in cœlum, pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. 16 Et venerunt festinantes; et invenerunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in præsepio. 17 Videntes autem cognoverunt de verbo quod dictum erat illis de puero hoc. 18 Et omnes qui audierunt, mirati sunt, et de his quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos. 19 Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. 20 Et reversi sunt pastores, glorificantes et laudantes Deum in omnibus quæ audierant et viderant, sicut dictum est ad illos. 21 Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur.

ỳ. 21. Cf. Lev. XII, 3.

§ 10.

Maria in templo legem purificationis adimplet et puer Jesus Deo sistitur.

Luc. II, 22-38. *

22 Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino, 23 sicut scriptum est in lege Domini : Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur; 24 et ut darent hostiam, secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum. 25 Et ecce homo erat in Jerusalem, cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, exspectans consolationem Israel; et Spiritus sanctus erat in eo. 26 Et responsum acceperat a Spiritu sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini. 27 Et venit in Spiritu in templum. Et quum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo, 28 et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit : 29 Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum, in pace; 30 quia viderunt oculi mei salutare tuum, 31 quod parasti ante faciem omnium populorum; 32 lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israel. 33 Et erat pater ejus et mater mirantes super his quæ dicebantur de illo. 34 Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur; 35 et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes. 36 Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser; hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua. 37 Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor; quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die. 38 Et hæc, ipsa hora superveniens, confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui exspectabant redemptionem Israel.

ỳ. 22. Cf. Lev. XII, 4.–ỳ. 23. Ex. XIII, 2; Num. VII, 17.–ỳ. 24. Lev. XII, 6, 8.

* Plures alium ordinem admittunt, Matthæum II, 1-18 ante Lucam II, 22-38 ponentes (seu §§ 11 et 12 ante § 10). Plures etiam res sequenti modo ordinant : Matth. II, 1-12 (§ 11), Luc. II, 22-38 (§ 10), demum Matth. II, 13-18 (§ 12). Eventuum series, prout hic indicatur a nobis, est hodie communior et probabilior videtur. Confer commentaria quæ in Luc. II, 39 edidimus.

§ 11.

Magi Christum adorant.

Matth. II, 1-12.

1 Quum ergo natus esset Jesus in Bethlehem Juda in diebus Herodis regis, ecce
Magi ab Oriente venerunt Jerosolymam, 2 dicentes : Ubi est qui natus est rex
Judæorum ? Vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. 3 Audiens
autem Herodes rex turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo. 4 Et congregans
omnes principes sacerdotum et scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus
nasceretur. 5 At illi dixerunt ei : In Bethlehem Juda; sic enim scriptum est per
Prophetam : 6 Et tu Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus
Juda; ex te enim exiet dux qui regat populum meum Israel. 7 Tunc Herodes, clam
vocatis Magis, diligenter didicit ab eis tempus stellæ quæ apparuit eis. 8 Et mittens
illos in Bethlehem, dixit : Ite, et interogate diligenter de puero : et quum inveneritis,
renuntiate mihi, ut et ego veniens adorem eum. 9 Qui quum audissent regem,
abierunt; et ecce stella quam viderant in Oriente antecedebat eos, usque dum veniens
staret supra ubi erat puer. 10 Videntes autem stellam, gavisi sunt gaudio magno
valde. 11 Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus, et pro-
cidentes adoraverunt eum : et apertis thesauris suis, obtulerunt ei munera, aurum,
thus, et myrrham. 12 Et responso accepto in somnis ne redirent ad Herodem, per
aliam viam reversi sunt in regionem suam.

ỳỳ. 5 et 6. Mich. v, 1.

§ 12.

Fuga in Ægyptum. Herodes iratus occidit multos pueros.

Matth. II, 13-18.

13 Qui quum recessissent, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens :
Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum, et esto ibi usque dum
dicam tibi : futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum. 14 Qui
consurgens accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum. 15 Et
erat ibi usque ad obitum Herodis ; ut adimpleretur quod dictum est a Domino per
prophetam dicentem : Ex Ægypto vocavi filium meum. 16 Tunc Herodes videns
quoniam illusus esset a Magis, iratus est valde; et mittens occidit omnes pueros qui
erant in Bethlehem, et in omnibus finibus ejus, a bimatu et infra, secundum tempus
quod exquisierat a Magis. 17 Tunc adimpletum est quod dictum est per Jeremiam
prophetam dicentem : 18 Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus :
Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.

ỳ. 15. Os. XI, 1.–ỳ. 18. Jer. XXXI, 15. Cf. Gen. XLVIII, 7.

§ 13.

Sancta familia, ex Ægypto redux, habitat in Nazareth.

Matth. II, 19-23.	Luc. II, 39.
19 Defuncto autem Herode, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto, 20 dicens :	

Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade
in terram Israel : defuncti sunt enim qui quærebant
animam pueri. 21 Qui consurgens, accepit puerum
et matrem ejus, et venit in terram Israel. 22 Audiens
autem quod Archelaus regnaret in Judæa pro
Herode patre suo, timuit illo ire; et admonitus in
somnis, secessit in partes Galilææ. 23 Et veniens
habitavit in civitate quæ vocatur Nazareth ; ut adimpleretur
quod dictum est per prophetas : Quoniam
Nazaræus vocabitur.

39 Et ut perfecerunt omnia
secundum legem Domini,
reversi sunt in Galilæam in
civitatem suam Nazareth.

§ 14.

Jesus in medio doctorum; mirum ipsius incrementum, vitæque absconditæ compendium.

Luc. II, 40-52.

40 Puer autem crescebat, et confortabatur plenus sapientia; et gratia Dei erat in
illo. 41 Et ibant parentes ejus per omnes annos in Jerusalem, in die solemni Paschæ.
42 Et quum factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Jerosolymam secundum
consuetudinem diei festi, 43 consummatisque diebus, quum redirent, remansit
puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt parentes ejus. 44 Existimantes autem
illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant eum inter cognatos et notos.
45 Et non invenientes, regressi sunt in Jerusalem, requirentes eum. 46 Et factum
est, post triduum invenerunt illum in templo sedentem in medio doctorum, audientem
illos, et interrogantem eos. 47 Stupebant autem omnes qui eum audiebant, super
prudentia et responsis ejus. 48 Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad
illum : Fili, quid fecisti nobis sic? ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.
49 Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris
mei sunt oportet me esse? 50 Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad
eos. 51 Et descendit cum eis, et venit Nazareth; et erat subditus illis. Et mater
ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo. 52 Et Jesus proficiebat sapientia,
et ætate, et gratia, apud Deum et homines.

SECUNDA PARS

CHRISTI VITA PUBLICA

SECTIO I

A PRÆCURSORIS APPARITIONE USQUE AD ITER CHRISTI IN JERUSALEM OCCASIONE PASCHÆ.

§ 15.

Prodit Joannes Baptista Christo viam parans.

Matth. III, 1-6.

1 In diebus autem illis venit Joannes Baptista prædicans in deserto Judææ, 2 et dicens : Pœnitentiam agite : appropinquavit enim regnum cœlorum. 3 Hic est enim qui dictus est per Isaiam prophetam dicentem : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. 4 Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum et zonam pelliceam circa lumbos suos : esca autem ejus erat locustæ et mel silvestre. 5 Tunc exibat ad eum Jerosolyma et omnis Judæa et omnis regio circa Jordanem, 6 et baptizabantur ab eo in Jordane confitentes peccata sua.

ỹ. 3. Is. XL, 3.

Marc. I, 1-6.

1 Initium evangelii Jesu Christi, Filii Dei. 2 Sicut scriptum est in Isaia propheta : Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. 3 Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. 4 Fuit Joannes in deserto baptizans, et prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum. 5 Et egrediebatur ad eum omnis Judææ regio et Jerosolymitæ universi, et baptizabantur ab illo in Jordanis flumine, confitentes peccata sua. 6 Et erat Joannes vestitus pilis cameli, et zona pellicea circa lumbos ejus; et locustas et mel silvestre edebat.

ỹ. 2. Mal. III, 1. ỹ. 3. Is. XL, 3.

Luc. III, 1-6.

1 Anno autem quinto decimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, Philippo autem fratre ejus tetrarcha Iturææ et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilinæ tetrarcha, 2 sub principibus sacerdotum Anna et Caipha, factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto; 3 et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum, 4 sicut scriptum est in libro sermonum Isaiæ prophetæ : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus; 5 omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur; et erunt prava in directa, et aspera in vias planas; 6 et videbit omnis caro salutare Dei.

ỹ. 4. Is. XL, 3-5.

§ 16.

Joannis prædicatio tum generalis tum specialis.

Matth. III, 7-10.

7 Videns autem multos Pharisæorum et
Sadducæorum venientes ad baptismum
suum, dixit eis : Progenies viperarum, quis
demonstravit vobis fugere a ventura ira?
8 Facite ergo fructum dignum pœnitentiæ.
9 Et ne velitis dicere intra vos : Patrem
habemus Abraham; dico enim vobis quo-
niam potens est Deus de lapidibus istis sus-
citare filios Abrahæ. 10 Jam enim secu-
ris ad radicem arborum posita est. Omnis
ergo arbor quæ non facit fructum bonum
excidetur, et in ignem mittetur.

Luc. III, 7-14.

7 Dicebat ergo ad turbas quæ exibant
ut baptizarentur ab ipso : Genimina vipe-
rarum, quis ostendit vobis fugere a ven-
tura ira? 8 Facite ergo fructus dignos
pœnitentiæ, et ne cœperitis dicere :
Patrem habemus Abraham; dico enim
vobis quia potens est Deus de lapidibus
istis suscitare filios Abrahæ. 9 Jam
enim securis ad radicem arborum posita
est. Omnis ergo arbor non faciens fruc-
tum bonum excidetur, et in ignem mit-
tetur.
10 Et interrogabant eum turbæ di-
centes : Quid ergo faciemus? 11 Res-
pondens autem dicebat illis : Qui habet
duas tunicas, det non habenti; et qui
habet escas, similiter faciat. 12 Ve-
nerunt autem et publicani ut baptiza-
rentur, et dixerunt ad illum : Magister,
quid faciemus? 13 At ille dixit ad eos :
Nihil amplius quam quod constitutum
est vobis, faciatis. 14 Interrogabant
autem eum et milites dicentes : Quid
faciemus et nos? Et ait illis : Neminem
concutiatis, neque calumniam faciatis,
et contenti estote stipendiis vestris.

§ 17.

Præcursoris de Messia mox apparituro testimonium primum, ad turbas.

Matth. III, 11-12.

11 Ego quidem baptizo
vos in aqua in pœniten-
tiam : qui autem post me
venturus est, fortior me
est, cujus non sum dignus
calceamenta portare; ipse
vos baptizabit in Spiritu
sancto et igni; 12 cujus
ventilabrum in manu sua,
et permundabit aream
suam, et congregabit tri-
ticum suum in horreum :
paleas autem comburet
igni inextinguibili.

Marc. I, 6-8.

6 Et prædi-
cabat dicens :
7 Venit fortior
me post me; cu-
jus non sum di-
gnus procum-
bens solvere
corrigiam cal-
ceamentorum
ejus. 8 Ego
baptizavi vos
aqua; ille vero
baptizabit vos
Spiritu sancto.

Luc. III, 15-18.

15 Existimante autem populo, et co-
gitantibus omnibus in cordibus suis de
Joanne, ne forte ipse esset Christus,
16 respondit Joannes dicens omnibus :
Ego quidem aqua baptizo vos; veniet
autem fortior me, cujus non sum dignus
solvere corrigiam calceamentorum ejus;
ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et
igni, 17 cujus ventilabrum in manu
ejus, et purgabit aream suam, et con-
gregabit triticum in horreum suum :
paleas autem comburet igni inextingui-
bili. 18 Multa quidem et alia exhor-
tans evangelizabat populo.

§ 18.

Jesus a Joanne baptizatur.

Matth. III, 13-17.

13 Tunc venit Jesus a Galilæa in Jordanem ad Joannem, ut baptizaretur ab eo. 14 Joannes autem prohibebat eum, dicens : Ego a te debeo baptizari, et tu venis ad me? 15 Respondens autem Jesus dixit ei : Sine modo; sic enim decet nos implere omnem justitiam. Tunc dimisit eum. 16 Baptizatus autem Jesus, confestim ascendit de aqua; et ecce aperti sunt ei cœli, et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam et venientem super se. 17 Et ecce vox de cœlis dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui.

Marc. I, 9-11.

9 Et factum est, in diebus illis venit Jesus a Nazareth Galilææ; et baptizatus est a Joanne in Jordane. 10 Et statim ascendens de aqua, vidit cœlos apertos, et Spiritum tanquam columbam descendentem et manentem in ipso. 11 Et vox facta est de cœlis : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui.

Luc. III, 21-23.

21 Factum est autem quum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato, et orante, apertum est cœlum : 22 Et descendit Spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum; et vox de cœlo facta est : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi. 23 Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta.

§ 19.

Christi jejunium et tentatio.

Matth. IV, 1-11.

1 Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo. 2 Et quum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit. 3 Et accedens tentator dixit ei : Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant. 4 Qui respondens dixit : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. 5 Tunc assumpsit eum diabolus in sanctam civitatem, et statuit eum super pinnaculum templi, 6 et dixit ei : Si Filius Dei es, mitte te deorsum. Scriptum est enim : Quia angelis suis mandavit de te, et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. 7 Ait illi Jesus : Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

Marc. I, 12-13.

12 Et statim Spiritus expulit eum in desertum. 13 Et erat in deserto quadraginta diebus et quadraginta noctibus, et tentabatur a Satana; eratque cum bestiis, et angeli ministrabant illi.

Luc. IV, 1-13.

1 Jesus autem plenus Spiritu sancto regressus est a Jordane; et agebatur a Spiritu in desertum 2 diebus quadraginta, et tentabatur a diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis, et, consummatis illis, esuriit. 3 Dixit autem illi diabolus : Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat. 4 Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est : Quia non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei. 5 Et duxit illum diabolus in montem excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terræ in momento temporis, 6 et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam et gloriam illorum; quia mihi tradita sunt, et cui volo do illa. 7 Tu ergo si adoraveris coram me, erunt tua omnia. 8 Et respondens Jesus dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. 9 Et duxit illum in Jerusalem, et statuit eum super pinnam templi, et

8 Iterum assumpsit eum diabolus in montem excelsum valde : et ostendit ei omnia regna mundi et gloriam eorum. 9 Et dixit ei : Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me. 10 Tunc dicit ei Jesus : Vade, Satana : scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. 11 Tunc reliquit eum diabolus : et ecce angeli accesserunt, et ministrabant ei.

℣. 4. Deut. viii, 3. ℣. 6. Ps. xc, 11. ℣. 7. Deut. vi, 16. ℣. 10. Deut. vi, 13.

dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum. 10 Scriptum est enim quod angelis suis mandavit de te, ut conservent te; 11 et quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. 12 Et respondens Jesus ait illi : Dictum est : Non tentabis Dominum Deum tuum. 13 Et, consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo, usque ad tempus.

℣. 4. Deut. viii, 3. ℣. 8. Deut. vi, 13. ℣℣. 10 et 11. Ps. xci, 11 et 12. ℣. 12. Deut. vi, 16

§ 20.

Secundum Joannis Baptistæ de Messia testimonium, ad legatos Synedrii.

Joan. i, 19-28.

19 Et hoc est testimonium Joannis, quando miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes et levitas ad eum ut interrogarent eum : Tu quis es? 20 Et confessus est, et non negavit; et confessus est : Quia non sum ego Christus. 21 Et interrogaverunt eum : Quid ergo? Elias es tu ? Et dixit : Non sum. Propheta es tu? Et respondit : Non. 22 Dixerunt ergo ei : Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos? Quid dicis de te ipso? 23 Ait : Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta. 24 Et qui missi fuerant, erant ex Pharisæis. 25 Et interrogaverunt eum, et dixerunt ei : Quid ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Elias, neque propheta? 26 Respondit eis Joannes, dicens : Ego baptizo in aqua; medius autem vestrum stetit, quem vos nescitis. 27 Ipse est qui post me venturus est, qui ante me factus est, cujus ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti. 28 Hæc in Bethania facta sunt trans Jordanem, ubi erat Joannes baptizans.

℣ 23. Is. xl, 3.

§ 21.

Tertium Joannis de Jesu Messia testimonium, ad proprios discipulos.

Joan. i, 29-34.

29 Altera die vidit Joannes Jesum venientem ad se, et ait : Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi. 30 Hic est de quo dixi : Post me venit vir qui ante me factus est, quia prior me erat. 31 Et ego nesciebam eum; sed ut manifestetur in Israel, propterea veni ego in aqua baptizans. 32 Et testimonium perhibuit Joannes dicens : Quia vidi Spiritum descendentem quasi columbam de cælo, et mansit super eum. 33 Et ego nesciebam eum : sed qui misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit : Super quem videris Spiritum descendentem, et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu sancto 34 Et ego vidi; et testimonium perhibui quia hic est Filius Dei.

§ 22.

Plures e Joannis Baptistæ discipulis Jesu consociantur.

Joan. I, 35-51.

35 Altera die iterum stabat Joannes, et ex discipulis ejus duo. 36 Et respiciens Jesum ambulantem, dicit : Ecce agnus Dei. 37 Et audierunt eum duo discipuli loquentem, et secuti sunt Jesum. 38 Conversus autem Jesus, et videns eos sequentes se, dicit eis : Quid quæritis? Qui dixerunt ei : Rabbi (quod dicitur interpretatum Magister), ubi habitas? 39 Dicit eis : Venite, et videte. Venerunt, et viderunt ubi maneret, et apud eum manserunt die illo; hora autem erat quasi decima. 40 Erat autem Andreas frater Simonis Petri, unus ex duobus qui audierant a Joanne, et secuti fuerant eum. 41 Invenit hic primum fratrem suum Simonem, et dicit ei : Invenimus Messiam (quod est interpretatum Christus). 42 Et adduxit eum ad Jesum. Intuitus autem eum Jesus dixit : Tu es Simon filius Jona; tu vocaberis Cephas (quod interpretatur Petrus). 43 In crastinum voluit exire in Galilæam, et invenit Philippum. Et dicit ei Jesus : Sequere me. 44 Erat autem Philippus a Bethsaida, civitate Andreæ et Petri. 45 Invenit Philippus Nathanael, et dicit ei : Quem scripsit Moyses in lege, et Prophetæ, invenimus Jesum filium Joseph a Nazareth. 46 Et dixit ei Nathanael : A Nazareth potest aliquid boni esse? Dicit ei Philippus : Veni, et vide. 47 Vidit Jesus Nathanael venientem ad se, et dicit de eo : Ecce vere Israelita, in quo dolus non est. 48 Dicit ei Nathanael : Unde me nosti? Respondit Jesus et dixit ei : Priusquam te Philippus vocaret, quum esses sub ficu, vidi te. 49 Respondit ei Nathanael et ait : Rabbi, tu es Filius Dei; tu es rex Israel. 50 Respondit Jesus et dixit ei : Quia dixi tibi : Vidi te sub ficu, credis; majus his videbis. 51 Et dicit ei : Amen, amen dico vobis : videbitis cœlum apertum, et angelos Dei ascendentes et descendentes supra Filium hominis.

§ 23.

Jesus Canæ primum suum operatur miraculum indeque Capharnaum descendit.

Joan. II, 1-12.

1 Et die tertia nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ; et erat mater Jesu ibi. 2 Vocatus est autem et Jesus et discipuli ejus ad nuptias; 3 et deficiente vino, dicit mater Jesu ad eum : Vinum non habent. 4 Et dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est, mulier? nondum venit hora mea. 5 Dicit mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite. 6 Erant autem ibi lapideæ hydriæ sex positæ secundum purificationem Judæorum, capientes singulæ metretas binas vel ternas. 7 Dicit eis Jesus : Implete hydrias aqua. Et impleverunt eas usque ad summum. 8 Et dicit eis Jesus : Haurite nunc, et ferte architriclino. Et tulerunt. 9 Ut autem gustavit architriclinus aquam vinum factam, et non sciebat unde esset, ministri autem sciebant qui hauserant aquam, vocat sponsum architriclinus, 10 et dicit ei : Omnis homo primum bonum vinum ponit; et quum inebriati fuerint, tunc id quod deterius est : tu autem servasti bonum vinum usque adhuc. 11 Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilææ, et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus. 12 Post hoc descendit Capharnaum ipse, et mater ejus, et fratres ejus, et discipuli ejus; et ibi manserunt non multis diebus.

SECTIO II

DE HIS QUÆ FECIT ET DOCUIT JESUS INTER PRIMUM ET SECUNDUM PASCHA VITÆ SUÆ PUBLICÆ.

---

§ 24.

Occasione Paschæ ascendit Jerusalem et vendentes ejicit e templo.

Joan. II, 13-25.

13 Et prope erat Pascha Judæorum, et ascendit Jesus Jerosolymam; 14 et
invenit in templo vendentes boves et oves et columbas, et nummularios sedentes.
15 Et quum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo, oves quoque
et boves, et nummulariorum effudit æs, et mensas subvertit. 16 Et his qui columbas
vendebant, dixit : Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei, domum ne-
gotiationis. 17 Recordati sunt vero discipuli ejus quia scriptum est : Zelus domus
tuæ comedit me. 18 Responderunt ergo Judæi et dixerunt ei : Quod signum ostendis
nobis quia hæc facis? 19 Respondit Jesus et dixit eis : Solvite templum hoc, et in
tribus diebus excitabo illud. 20 Dixerunt ergo Judæi : Quadraginta et sex annis
ædificatum est templum hoc, et tu in tribus diebus excitabis illud? 21 Ille autem
dicebat de templo corporis sui. 22 Quum ergo resurrexisset a mortuis, recordati
sunt discipuli ejus quia hoc dicebat, et crediderunt Scripturæ, et sermoni quem dixit
Jesus. 23 Quum autem esset Jerosolymis in Pascha in die festo, multi crediderunt
in nomine ejus, videntes signa ejus quæ faciebat. 24 Ipse autem Jesus non credebat
semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes; 25 et quia opus ei non erat ut quis
testimonium perhiberet de homine ; ipse enim sciebat quid esset in homine.

℣. 17. Ps. LXVIII, 10.

§ 25.

Jesu colloquium cum Nicodemo.

Joan. III, 1-21.

1 Erat autem homo ex Pharisæis Nicodemus nomine, princeps Judæorum. 2 Hic
venit ad Jesum nocte, et dixit ei : Rabbi, scimus quia a Deo venisti magister; nemo
enim potest hæc signa facere quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo. 3 Respondit
Jesus et dixit ei : Amen, amen dico tibi : nisi quis renatus fuerit denuo, non potest
videre regnum Dei. 4 Dicit ad eum Nicodemus : Quomodo potest homo nasci, quum
sit senex ? Numquid potest in ventrem matris suæ iterato introire, et renasci ? 5 Res-
pondit Jesus : Amen, amen dico tibi : nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu
sancto, non potest introire in regnum Dei. 6 Quod natum est ex carne, caro est ; et
quod natum est ex spiritu, spiritus est. 7 Non mireris quia dixi tibi : Oportet vos
nasci denuo. 8 Spiritus ubi vult spirat; et vocem ejus audis, sed nescis unde veniat,
aut quo vadat ; sic est omnis qui natus est ex spiritu. 9 Respondit Nicodemus et
dixit ei : Quomodo possunt hæc fieri ? 10 Respondit Jesus et dixit ei : Tu es magis-
ter in Israel, et hæc ignoras ? 11 Amen, amen dico tibi quia quod scimus loquimur,
et quod vidimus testamur, et testimonium nostrum non accipitis. 12 Si terrena dixi
vobis, et non creditis, quomodo, si dixero vobis cœlestia, credetis ? 13 Et nemo

ascendit in cœlum, nisi qui descendit de cœlo, Filius hominis, qui est in cœlo. 14 Et
sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis;
15 ut omnis qui credit in ipsum, non pereat, sed habeat vitam æternam. 16 Sic
enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret; ut omnis qui credit in
eum, non pereat, sed habeat vitam æternam. 17 Non enim misit Deus Filium suum
in mundum ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. 18 Qui credit in
eum, non judicatur; qui autem non credit, jam judicatus est : quia non credit in no-
mine unigeniti Filii Dei. 19 Hoc est autem judicium, quia lux venit in mundum, et
dilexerunt homines magis tenebras quam lucem : erant enim eorum mala opera.
20 Omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur
opera ejus, 21 qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera
ejus, quia in Deo sunt facta.

ỳ. 14. Num. XXI, 8, 9.

§ 26.

Ultimum Joannis Baptistæ de Christo testimonium, ad invidos discipulos.

Joan. III, 22-36.

22 Post hæc venit Jesus et discipuli ejus in terram Judæam; et illic demorabatur
cum eis, et baptizabat. 23 Erat autem et Joannes baptizans in Ænnon juxta Salim :
quia aquæ multæ erant illic, et veniebant, et baptizabantur. 24 Nondum enim missus
fuerat Joannes in carcerem. 25 Facta est autem quæstio ex discipulis Joannis cum
Judæis de purificatione. 26 Et venerunt ad Joannem, et dixerunt ei : Rabbi, qui
erat tecum trans Jordanem, cui tu testimonium perhibuisti, ecce hic baptizat, et omnes
veniunt ad eum. 27 Respondit Joannes et dixit : Non potest homo accipere quidquam,
nisi fuerit ei datum de cœlo. 28 Ipsi vos mihi testimonium perhibetis quod dixerim :
Non sum ego Christus, sed quia missus sum ante illum. 29 Qui habet sponsam,
sponsus est; amicus autem sponsi, qui stat, et audit eum, gaudio gaudet propter
vocem sponsi. Hoc ergo gaudium meum impletum est. 30 Illum oportet crescere, me
autem minui. 31 Qui desursum venit, super omnes est. Qui est de terra, de terra
est, et de terra loquitur. Qui de cœlo venit, super omnes est. 32 Et quod vidit et
audivit, hoc testatur, et testimonium ejus nemo accipit. 33 Qui accepit ejus testimo-
nium, signavit quia Deus verax est. 34 Quem enim misit Deus, verba Dei loquitur;
non enim ad mensuram dat Deus spiritum. 35 Pater diligit Filium, et omnia dedit
in manu ejus. 36 Qui credit in Filium, habet vitam æternam; qui autem incredulus
est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.

§ 27.

Jesu cum muliere Samaritana colloquium.

Joan. IV, 1-42.

1. Ut ergo cognovit Jesus quia audierunt Pharisæi quod Jesus plures discipulos
facit, et baptizat, quam Joannes, 2 (quanquam Jesus non baptizaret, sed discipuli
ejus), 3 reliquit Judæam, et abiit iterum in Galilæam. 4 Oportebat autem eum
transire per Samariam. 5 Venit ergo in civitatem Samariæ, quæ dicitur Sichar,
juxta prædium quod dedit Jacob Joseph filio suo. 6 Erat autem ibi fons Jacob. Jesus
ergo fatigatus ex itinere, sedebat sic supra fontem. Hora erat quasi sexta. 7 Venit
mulier de Samaria haurire aquam. Dicit ei Jesus : Da mihi bibere. 8 (Discipuli
enim ejus abierant in civitatem ut cibos emerent). 9 Dicit ergo ei mulier illa
Samaritana : Quomodo tu Judæus quum sis, bibere a me poscis, quæ sum mulier

Samaritana? non enim coutuntur Judæi Samaritanis. 10 Respondit Jesus et dixit
ei : Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi : Da mihi bibere, tu forsitan
petisses ab eo, et dedisset tibi aquam vivam. 11 Dicit ei mulier : Domine, neque
in quo haurias habes, et puteus altus est; unde ergo habes aquam vivam?
12 Numquid tu major es patre nostro Jacob, qui dedit nobis puteum, et ipse ex eo
bibit, et filii ejus, et pecora ejus? 13 Respondit Jesus et dixit ei : Omnis qui
bibit ex aqua hac, sitiet iterum; qui autem biberit ex aqua quam ego dabo ei, non
sitiet in æternum; 14 sed aqua quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis
in vitam æternam. 15 Dicit ad eum mulier : Domine, da mihi hanc aquam, ut non
sitiam, neque veniam huc haurire. 16 Dicit ei Jesus : Vade, voca virum tuum,
et veni huc. 17 Respondit mulier et dixit : Non habeo virum. Dicit ei Jesus :
Bene dixisti, quia non habeo virum; 18 quinque enim viros habuisti, et nunc
quem habes, non est tuus vir; hoc vere dixisti. 19 Dicit ei mulier : Domine,
video quia Propheta es tu. 20 Patres nostri in monte hoc adoraverunt, et vos
dicitis quia Jerosolymis est locus ubi adorare oportet. 21 Dicit ei Jesus : Mulier,
crede mihi, quia venit hora quando neque in monte hoc neque in Jerosolymis
adorabitis Patrem. 22 Vos adoratis quod nescitis; nos adoramus quod scimus :
quia salus ex Judæis est. 23 Sed venit hora, et nunc est, quando veri adoratores
adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Nam et Pater tales quærit qui adorent
eum. 24 Spiritus est Deus; et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet
adorare. 25 Dicit ei mulier : Scio quia Messias venit (qui dicitur Christus);
quum ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia. 26 Dicit ei Jesus : Ego sum
qui loquor tecum. 27 Et continuo venerunt discipuli ejus, et mirabantur quia
cum muliere loquebatur. Nemo tamen dixit : Quid quæris, aut quid loqueris cum
ea? 28 Reliquit ergo hydriam suam mulier, et abiit in civitatem, et dicit illis
hominibus: 29 Venite, et videte hominem, qui dixit mihi omnia quæcumque
feci; numquid ipse est Christus? 30 Exierunt ergo de civitate, et veniebant ad
eum. 31 Interea rogabant eum discipuli dicentes : Rabbi, manduca. 32 Ille
autem dicit eis : Ego cibum habeo manducare quem vos nescitis. 33 Dicebant
ergo discipuli ad invicem : Numquid aliquis attulit ei manducare? 34 Dicit eis
Jesus : Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam
opus ejus. 35 Nonne vos dicitis quod adhuc quatuor menses sunt, et messis
venit? Ecce dico vobis : Levate oculos vestros, et videte regiones quia albæ sunt
jam ad messem. 36 Et qui metit, mercedem accipit, et congregat fructum in
vitam æternam; ut et qui seminat, simul gaudeat, et qui metit. 37 In hoc enim
est verbum verum : quia alius est qui seminat, et alius est qui metit. 38 Ego
misi vos metere quod vos non laborastis; alii laboraverunt, et vos in labores
eorum introistis. 39 Ex civitate autem illa multi crediderunt in eum Samarita-
norum, propter verbum mulieris testimonium perhibentis : Quia dixit mihi
omnia quæcumque feci. 40 Quum venissent ergo ad illum Samaritani, rogave-
runt eum ut ibi maneret. Et mansit ibi duos dies. 41 Et multo plures crediderunt
in eum propter sermonem ejus. 42 Et mulieri dicebant : Quia jam non propter
tuam loquelam credimus; ipsi enim audivimus, et scimus quia hic est vere
Salvator mundi.

§ 28.

Joannes in carcerem ab Herode conjicitur.

Luc. iii, 19-20.

19 Herodes autem tetrarcha quum corriperetur ab illo de Herodiade uxore
fratris sui, et de omnibus malis quæ fecit Herodes, 20 adjecit et hoc super
omnia, et inclusit Joannem in carcere.

§ 29.

Jesus in Galilæam redux prædicat regnum cœlorum.

Matth. iv, 12.

12 Quum autem audisset Jesus quod Joannes traditus esset, secessit in Galilæam.

Marc. i, 14-15.

14 Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus in Galilæam, prædicans evangelium regni Dei, 15 et dicens : Quoniam impletum est tempus, et appropinquavit regnum Dei; pœnitemini, et credite evangelio.

Luc. iv, 14-15.

14 Et regressus est Jesus in virtute Spiritus in Galilæam, et fama exiit per universam regionem de illo. 15 Et ipse docebat in synagogis eorum, et magnificabatur ab omnibus.

Joan. iv. 43-46. *

43 Post duos autem dies exiit inde; et abiit in Galilæam. 44 Ipse enim Jesus testimonium perhibuit quia propheta in sua patria honorem non habet. 45 Quum ergo venisset in Galilæam, exceperunt eum Galilæi, quum omnia vidissent quæ fecerat Jerosolymis in die festo; et ipsi enim venerant ad diem festum.

§ 30.

Veniens Nazareth docet in synagoga et a civibus suis spernitur.

Luc. iv, 16-30. **

16 Et venit Nazareth ubi erat nutritus, et intravit secundum consuetudinem
suam die sabbati in synagogam, et surrexit legere. 17 Et traditus est illi liber
Isaiæ prophetæ. Et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat :
18 Spiritus Domini super me : propter quod unxit me, evangelizare pauperibus
misit me, sanare contritos corde, 19 prædicare captivis remissionem, et cæcis
visum, dimittere confractos in remissionem, prædicare annum Domini acceptum
et diem retributionis. 20 Et quum plicuisset librum, reddidit ministro, et sedit.
Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum. 21 Cœpit autem dicere
ad illos : Quia hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris. 22 Et omnes
testimonium illi dabant; et mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore
ipsius, et dicebant : Nonne hic est filius Joseph? 23 Et ait illis : Utique dicetis
mihi hanc similitudinem : Medice, cura teipsum; quanta audivimus facta in
Capharnaum, fac et hic in patria tua. 24 Ait autem : Amen dico vobis quia
nemo propheta acceptus est in patria sua. 25 In veritate dico vobis, multæ
viduæ erant in diebus Eliæ in Israel, quando clausum est cœlum annis tribus et
mensibus sex, quum facta esset fames magna in omni terra; 26 et ad nullam
illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ, ad mulierem viduam. 27 Et
multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta; et nemo eorum mundatus est
nisi Naaman Syrus. 28 Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes.
29 Et surrexerunt, et ejecerunt illum extra civitatem; et duxerunt illum usque

* Verisimile est (« persuasissimum habeo », ait Tischendorf, Synopsis evangelica, p. xxv) hic a Joanne idem tradi Jesu iter in Galilæam ac a Matthæo et parall. Plures tamen critici, inter quos Wieseler, Chronol. Synopse, p. 160 et ss., aliter sentiunt.

** Non desunt auctores qui locum hunc Lucæ cum Matth. xiii, 54-58 et Marc. vi, 1-6 (§ 58) connectant. Attamen non credimus eumdem eventum utrobique narrari, sed res magno temporis intervallo separatas, licet satis inter se similes. Vide commentaria nostra in Matth. xiii, 54 et ss.

ad supercilium montis super quem civitas illorum erat ædificata, ut præcipitarent eum. 30 Ipse autem, transiens per medium illorum, ibat.

ỳ. 17. Is. LXI, 1, 2. ỳỳ. 25-26. III Reg. XVII, 1-9. ỳ. 27. IV Reg. v, 14.

§ 31.

In Cana reguli filium sanat.

Joan. iv, 46-54.

46. Venit ergo iterum in Cana Galilææ, ubi fecit aquam vinum. Et erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur Capharnaum. 47 Hic quum audisset quia Jesus adveniret a Judæa in Galilæam, abiit ad eum, et rogabat eum ut descenderet, et sanaret filium ejus : incipiebat enim mori. 48 Dixit ergo Jesus ad eum : Nisi signa et prodigia videritis, non creditis. 49 Dicit ad eum regulus : Domine, descende priusquam moriatur filius meus. 50 Dicit ei Jesus : Vade, filius tuus vivit. Credidit homo sermoni quem dixit ei Jesus, et ibat. 51 Jam autem eo descendente, servi occurrerunt ei, et nuntiaverunt dicentes quia filius ejus viveret. 52 Interrogabat ergo horam ab eis in qua melius habuerit. Et dixerunt ei : Quia heri hora septima reliquit eum febris. 53 Cognovit ergo pater quia illa hora erat in qua dixit ei Jesus : Filius tuus vivit ; et credidit ipse, et domus ejus tota. 54 Hoc iterum secundum signum fecit Jesus, quum venisset a Judæa in Galilæam.

§ 32.

Migrat Capharnaum.

Matth. iv, 13-17.

13. Et, relicta civitate Nazareth, venit et habitavit in Capharnaum maritima, in finibus Zabulon et Nephthalim ; 14 ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam : 15 Terra Zabulon, et terra Nephthalim, via maris trans Jordanem, Galilæa gentium, 16 populus qui sedebat in tenebris vidit lucem magnam, et sedentibus in regione umbræ mortis lux orta est eis. 17 Exinde cœpit Jesus prædicare et dicere : Pœnitentiam agite ; appropinquavit enim regnum cœlorum.

ỳỳ. 14 et ss. Is. IX, 1, 2.

§ 33.

Vocatio Simonis et Andreæ, Jacobi et Joannis.

Matth. iv, 18-22.	Marc. i, 16-20.	Luc. v, 1-11. *
18. Ambulans autem Jesus juxta	16 Et prætereiens secus mare	1 Factum est autem, quum turbæ irruerunt in eum, ut audirent verbum Dei, et ipse

* « Vocationem quatuor discipulorum apud Matthæum et Marcum respondere piscatui Petri apud Lucam vix dubium est. » Tischendorf, Synops. evang., p. XXVIII. Negatum fuit tamen a pluribus, ob hanc præcipue rationem quod Lucas miraculosam piscationem postponit sanationi socrus Petri, dum Matthæus et Marcus contrarium ordinem sequuntur. Nobis autem accuratior visa est factorum series qualis in primo et in secundo Evangelio reperitur.

mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare : erant enim piscatores. 19 Et ait illis : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. 20 At illi continuo, relictis retibus, secuti sunt eum. 21 Et procedens inde, vidit alios duos fratres, Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem ejus, in navi cum Zebedæo patre eorum, reficientes retia sua ; et vocavit eos. 22 Illi autem statim relictis retibus et patre, secuti sunt eum.

Galilææ, vidit Simonem et Andream fratrem ejus, mittentes retia in mare : erant enim piscatores. 17 Et dixit eis Jesus : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. 18 Et protinus relictis retibus, secuti sunt eum. 19 Et progressus inde pusillum, vidit Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem ejus, et ipsos componentes retia in navi; 20 et statim vocavit illos. Et, relicto patre suo Zebedæo in navi cum mercenariis, secuti sunt eum.

stabat secus stagnum Genesareth. 2 Et vidit duas naves stantes secus stagnum ; piscatores autem descenderant, et lavabant retia. 3 Ascendens autem in unam navim, quæ erat Simonis, rogavit eum a terra reducere pusillum. Et sedens docebat de navicula turbas. 4 Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam. 5 Et respondens Simon dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus ; in verbo autem tuo laxabo rete. 6 Et quum hoc fecissent, concluserunt piscium multitudinem copiosam : rumpebatur autem rete eorum. 7 Et annuerunt sociis qui erant in alia navi ut venirent, et adjuvarent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, ita ut pene mergerentur. 8 Quod quum videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, quia homo peccator sum, Domine. 9 Stupor enim circumdederat eum et omnes qui cum illo erant, in captura piscium quam ceperant ; 10 similiter autem Jacobum et Joannem, filios Zebedæi, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere ; ex hoc jam homines eris capiens. 11 Et, subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum.

§ 34.

Sanatur dæmoniacus in Capharnaum.

Marc. I, 21-28.

21 Et ingrediuntur Capharnaum ; et statim sabbatis ingressus in synagogam, docebat eos. 22 Et stupebant super doctrina ejus ; erat enim docens eos quasi potestatem habens, et non sicut scribæ. 23 Et erat in synagoga eorum homo in spiritu immundo, et exclamavit, 24 dicens : Quid nobis et tibi, Jesu Nazarene ? venisti perdere nos ? scio qui sis, Sanctus Dei. 25 Et comminatus est ei Jesus, dicens : Obmutesce, et exi de homine. 26 Et discerpens eum spiritus immundus, et exclamans voce magna, exiit ab eo. 27 Et mirati sunt omnes, ita ut conquirerent inter se, dicentes : Quidnam est hoc ? quænam doctrina hæc nova ? quia in potestate etiam spiritibus immundis imperat, et obediunt ei.

Luc. IV, 31-37.

31 Et descendit in Capharnaum civitatem Galilææ, ibique docebat illos sabbatis. 32 Et stupebant in doctrina ejus : quia in potestate erat sermo ipsius 33 Et in synagoga erat homo habens dæmonium immundum, et exclamavit voce magna, 34 dicens : Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene ? venisti perdere nos ? scio te quis sis, Sanctus Dei. 35 Et increpavit illum Jesus, dicens : Obmutesce, et exi ab eo. Et quum projecisset illum dæmonium in medium, exiit ab illo, nihilque illum nocuit. 36 Et factus est pavor in omnibus, et colloquebantur ad invicem, dicentes : Quod est hoc verbum, quia in potestate et virtute imperat immundis spiritibus,

28 Et processit rumor ejus statim in om-
nem regionem Galilææ.

et exeunt? 37 Et divulgabatur fama
de illo in omnem locum regionis.

§ 35.

Ibidem Jesus sanat Petri socrum et alios multos.

Matth. VIII, 14-17.

14 Et quum venisset
Jesus in domum Petri,
vidit socrum ejus ja-
centem et febricitan-
tem; 15 et tetigit
manum ejus, et dimisit
eam febris, et surrexit,
et ministrabat eis.
16 Vespere autem
facto, obtulerunt ei
multos dæmonia ha-
bentes; et ejiciebat
spiritus verbo, et om-
nes male habentes cu-
ravit: 17 ut adim-
pleretur quod dictum
est per Isaiam prophe-
tam, dicentem: Ipse
infirmitates nostras ac-
cepit, et ægrotationes
nostras portavit.

ỷ. 17. Is. LIII, 4.

Marc. I, 29-34.

29 Et protinus egredientes
de synagoga, venerunt in do-
mum Simonis et Andreæ cum
Jacobo et Joanne. 30 Decum-
bebat autem socrus Simonis
febricitans; et statim dicunt
ei de illa. 31 Et accedens
elevavit eam apprehensa manu
ejus; et continuo dimisit eam
febris, et ministrabat eis.
32 Vespere autem facto, quum
occidisset sol, afferebant ad
eum omnes male habentes, et
dæmonia habentes; 33 et erat
omnis civitas congregata ad
januam. 34 Et curavit mul-
tos qui vexabantur variis lan-
guoribus, et dæmonia multa
ejiciebat, et non sinebat ea lo-
qui: quoniam sciebant eum.

Luc. IV, 38-41.

38 Surgens autem Jesus
de synagoga, introivit in
domum Simonis. Socrus
autem Simonis tenebatur
magnis febribus; et roga-
verunt illum pro ea. 39 Et
stans super illam imperavit
febri, et dimisit illam. Et
continuo surgens ministra-
bat illis. 40 Quum autem
sol occidisset, omnes qui
habebant infirmos variis
languoribus, ducebant illos
ad eum. At ille singulis
manus imponens, curabat
eos. 41 Exibant autem
dæmonia a multis, claman-
tia et dicentia: Quia tu es
Filius Dei. Et increpans
non sinebat ea loqui: quia
sciebant ipsum esse Chris-
tum.

§ 36.

Abit in desertum et circuit Galilæam docens et prodigia faciens.

Matth. IV, 23.

23 Et circui-
bat Jesus totam
Galilæam, do-
cens in synago-
gis eorum, et
prædicans evan-
gelium regni, et
sanans omnem
languorem et
omnem infirmi-
tatem in populo.

Marc. I, 35-39.

35 Et diluculo valde surgens,
egressus abiit in desertum locum,
ibique orabat. 36 Et prosecutus
est eum Simon, et qui cum illo
erant. 37 Et quum invenissent
eum, dixerunt ei: Quia omnes quæ-
runt te. 38 Et ait illis: Eamus
in proximos vicos et civitates, ut
et ibi prædicem; ad hoc enim veni.
39 Et erat prædicans in synagogis
eorum et in omni Galilæa, et dæ-
monia ejiciens.

Luc. IV, 42-44.

42 Facta autem die, egres-
sus ibat in desertum locum,
et turbæ requirebant eum, et
venerunt usque ad ipsum; et
detinebant illum ne discede-
ret ab eis. 43 Quibus ille
ait: Quia et aliis civitatibus
oportet me evangelizare
regnum Dei; quia ideo mis-
sus sum. 44 Et erat præ-
dicans in synagogis Gali-
lææ.

§ 37.

Leprosi sanatio.

Matth. VIII, 2-4.

2 Et ecce le-
prosus veniens,
adorabat eum,
dicens : Domine,
si vis, potes me
mundare. 3 Et
extendens Jesus
manum, tetigit
eum, dicens :
Volo, munda-
re. Et confestim
mundata est le-
pra ejus. 4 Et
ait illi Jesus :
Vide nemini di-
xeris : sed va-
de, ostende te
sacerdoti, et of-
fer munus quod
præcepit Moy-
ses, in testimo-
nium illis.

ỷ. 4. Lev. XIV, 2 et ss.

Marc. I, 40-45.

40 Et venit ad eum leprosus
deprecans eum ; et, genu flexo,
dixit ei : Si vis, potes me mun-
dare. 41 Jesus autem misertus
ejus, extendit manum suam, et
tangens eum, ait illi : Volo, mun-
dare. 42 Et quum dixisset, sta-
tim discessit ab eo lepra, et mun-
datus est. 43 Et comminatus est
ei, statimque ejecit illum ; 44 et
dicit ei : Vide nemini dixeris ; sed
vade, ostende te principi sacerdo-
tum, et offer pro emundatione tua
quæ præcepit Moyses, in testi-
monium illis. 45 At ille egressus
cœpit prædicare et diffamare ser-
monem, ita ut jam non posset
manifeste introire in civitatem,
sed foris in desertis locis esset, et
conveniebant ad eum undique.

ỷ. 44. Lev. XIV, 2 et ss.

Luc. V, 12-16.

12 Et factum est, quum
esset in una civitatum, et ecce
vir plenus lepra ; et videns
Jesum, et procidens in faciem,
rogavit eum, dicens : Domine,
si vis, potes me mundare.
13 Et extendens manum, teti-
git eum dicens : Volo, mun-
dare. Et confestim lepra dis-
cessit ab illo. 14 Et ipse præ-
cepit illi ut nemini diceret,
sed : Vade, ostende te sacer-
doti, et offer pro emundatione
tua sicut præcepit Moyses, in
testimonium illis. 15 Perambu-
labat autem magis sermo
de illo ; et conveniebant turbæ
multæ ut audirent, et cura-
rentur ab infirmitatibus suis.
16 Ipse autem secedebat in
desertum, et orabat.

ỷ. 14. Lev. XIV, 2 et ss.

§ 38.

Jesus Capharnaum rediens sanat paralyticum.

Matth. IX, 1-8.

1 Et ascendens in
naviculam trans-
fretavit, et venit
in civitatem suam.
2 Et ecce offere-
bant ei paralyti-
cum jacentem in
lecto. Et videns
Jesus fidem illo-
rum, dixit paraly-
tico : Confide, fili;
remittuntur tibi
peccata tua. 3 Et
ecce quidam de

Marc. II, 1-12.

1 Et iterum intravit Ca-
pharnaum post dies ; 2 et
auditum est quod in domo es-
set, et convenerunt multi, ita
ut non caperet neque ad ja-
nuam, et loquebatur eis ver-
bum. 3 Et venerunt ad eum
ferentes paralyticum qui a
quatuor portabatur. 4 Et
quum non possent offerre eum
illi præ turba, nudaverunt
tectum ubi erat, et patefa-
cientes, submiserunt grabatum
in quo paralyticus jacebat.

Luc. V, 17-26.

17 Et factum est in una die-
rum, et ipse sedebat docens. Et
erant Pharisæi sedentes, et legis
doctores, qui venerant ex omni
castello Galilææ et Judææ et
Jerusalem ; et virtus Domini
erat ad sanandum eos. 18 Et
ecce viri portantes in lecto ho-
minem qui erat paralyticus ; et
quærebant eum inferre et ponere
ante eum. 19 Et non invenien-
tes qua parte illum inferrent
præ turba, ascenderunt supra
tectum, et per tegulas submise-

scribis dixerunt intra se : Hic blasphemat. 4 Et quum vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris? 5 Quid est facilius, dicere : Dimittuntur tibi peccata tua, an dicere: Surge et ambula? 6 Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (tunc ait paralytico), Surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam. 7 Et surrexit, et abiit in domum suam. 8 Videntes autem turbæ timuerunt, et glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus.

5 Quum autem vidisset Jesus fidem illorum, ait paralytico : Fili, dimittuntur tibi peccata tua. 6 Erant autem illic quidam de scribis sedentes, et cogitantes in cordibus suis : 7 Quid hic sic loquitur? blasphemat. Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? 8 Quo statim cognito Jesus spiritu suo, quia sic cogitarent intra se, dicit illis : Quid ista cogitatis in cordibus vestris? 9 Quid est facilius, dicere paralytico : Dimittuntur tibi peccata, an dicere : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula? 10 Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico), 11 Tibi dico, surge, tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam. 12 Et statim surrexit ille; et, sublato grabato, abiit coram omnibus, ita ut mirarentur omnes, et honorificarent Deum, dicentes : Quia nunquam sic vidimus.

runt eum cum lecto in medium ante Jesum. 20 Quorum fidem ut vidit, dixit : Homo, remittuntur tibi peccata tua. 21 Et cœperunt cogitare scribæ et Pharisæi, dicentes: Quis est hic qui loquitur blasphemias? Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? 22 Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens dixit ad illos : Quid cogitatis in cordibus vestris? 23 Quid est facilius, dicere : Dimittuntur tibi peccata, an dicere : Surge et ambula? 24 Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico) : Tibi dico, surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam. 25 Et confestim consurgens coram illis, tulit lectum in quo jacebat; et abiit in domum suam, magnificans Deum. 26 Et stupor apprehendit omnes, et magnificabant Deum. Et repleti sunt timore, dicentes : Quia vidimus mirabilia hodie.

§ 39.

Matthæus a Domino vocatus ipsi facit convivium in domo sua.

Matth. ix, 9-17.

9 Et quum transiret inde Jesus, vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine. Et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum. 10 Et factum est, discumbente eo in domo, ecce multi publicani et peccatores venientes discumbebant cum Jesu et discipulis ejus. 11 Et videntes Pharisæi, dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus mandu-

Marc. ii, 13-22

13 Et egressus est rursus ad mare; omnisque turba veniebat ad eum, et docebat eos. 14 Et quum præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum. 15 Et factum est, quum accumberet in domo illius, multi publicani et peccatores simul discumbebant cum Jesu et discipulis ejus; erant enim multi qui et sequebantur eum. 16 Et scribæ et Pharisæi, videntes quia manducaret

Luc. v, 27-39.

27 Et post hæc exiit, et vidit publicanum nomine Levi, sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me. 28 Et, relictis omnibus, surgens secutus est eum. 29 Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua; et erat turba multa publicanorum et aliorum, qui cum illis erant discumbentes. 30 Et murmurabant Pharisæi et scribæ eorum, dicentes ad discipulos ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus

cat magister vester? 12 At Jesus audiens, ait : Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus. 13 Euntes autem discite quid est : Misericordiam volo et non sacrificium. Non enim veni vocare justos sed peccatores. 14 Tunc accesserunt ad eum discipuli Joannis, dicentes : Quare nos et Pharisæi jejunamus frequenter, discipuli autem tui non jejunant? 15 Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii sponsi lugere quamdiu cum illis est sponsus? Venient autem dies quum auferetur ab eis sponsus; et tunc jejunabunt. 16 Nemo autem immittit commissuram panni rudis in vestimentum vetus; tollit enim plenitudinem ejus a vestimento, et pejor scissura fit. 17 Neque mittunt vinum novum in utres veteres; alioquin rumpuntur utres, et vinum effunditur, et utres pereunt. Sed vinum novum in utres novos mittunt, et ambo conservantur.

ỳ. 13. Os. VI, 6.

cum publicanis et peccatoribus, dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat et bibit magister vester? 17 Hoc audito, Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, sed qui male habent. Non enim veni vocare justos, sed peccatores. 18 Et erant discipuli Joannis et Pharisæi jejunantes ; et veniunt, et dicunt illi : Quare discipuli Joannis et Pharisæorum jejunant, tui autem discipuli non jejunant? 19 Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii nuptiarum, quamdiu sponsus cum illis est, jejunare? Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare. 20 Venient autem dies quum auferetur ab eis sponsus; et tunc jejunabunt in illis diebus. 21 Nemo assumentum panni rudis assuit vestimento veteri ; alioquin aufert supplementum novum a veteri, et major scissura fit. 22 Et nemo mittit vinum novum in utres veteres; alioquin dirumpet vinum utres, et vinum effundetur, et utres peribunt. Sed vinum novum in utres novos mitti debet.

manducatis et bibitis? 31 Et respondens Jesus dixit ad illos : Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent. 32 Non veni vocare justos, sed peccatores, ad pœnitentiam. 33 At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant frequenter et obsecrationes faciunt, similiter et Pharisæorum, tui autem edunt et bibunt? 34 Quibus ipse ait : Numquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare? 35 Venient autem dies quum ablatus fuerit ab illis sponsus; tunc jejunabunt in illis diebus. 36 Dicebat autem et similitudinem ad illos : Quia nemo commissuram a novo vestimento immittit in vestimentum vetus; alioquin et novum rumpit, et veteri non convenit commissura a novo. 37 Et nemo mittit vinum novum in utres veteres; alioquin rumpet vinum novum utres. et ipsum effundetur, et utres peribunt. 38 Sed vinum novum in utres novos mittendum est, et utraque conservantur. 39 Et nemo bibens vetus, statim vult novum; dicit enim : Vetus melius est.

SECTIO III

A SECUNDO ITINERE JESU IN JERUSALEM USQUE AD PASCHA TERTIUM VITÆ PUBLICÆ.

---

§ 40.

Christus Jerosolymis ad probaticam piscinam ægrotum sanat et suam divinitatem Judæis luculenter demonstrat.

Joan. v, 1-47. *

1 Post hæc erat dies festus Judæorum, et ascendit Jesus Jerosolymam. 2 Est autem Jerosolymis probatica piscina, quæ cognominatur hebraice Bethsaida, quinque porticus habens. 3 In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, exspectantium aquæ motum. 4 Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam, et movebatur aqua. Et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat a quacumque detinebatur infirmitate. 5 Erat autem quidam homo ibi triginta et octo annos habens in infirmitate sua. 6 Hunc quum vidisset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri? 7 Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut, quum turbata fuerit aqua, mittat me in piscinam; dum venio enim ego, alius ante me descendit. 8 Dicit ei Jesus : Surge, tolle grabatum tuum et ambula. 9 Et statim sanus factus est homo ille; et sustulit grabatum suum, et ambulabat. Erat autem sabbatum in die illo. 10 Dicebant ergo Judæi illi qui sanatus fuerat : Sabbatum est; non licet tibi tollere grabatum tuum. 11 Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum et ambula. 12 Interrogaverunt ergo eum : Quis est ille homo qui dixit tibi : Tolle grabatum tuum et ambula? 13 Is autem qui sanus fuerat effectus, nesciebat quis esset. Jesus enim declinavit a turba constituta in loco. 14 Postea invenit eum Jesus in templo, et dixit illi : Ecce sanus factus es; jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. 15 Abiit ille homo, et nuntiavit Judæis quia Jesus esset qui fecit eum sanum. 16 Propterea persequebantur Judæi Jesum, quia hæc faciebat in sabbato.

17 Jesus autem respondit eis : Pater meus usque modo operatur, et ego operor. 18 Propterea ergo magis quærebant eum Judæi interficere, quia non solum solvebat sabbatum, sed et patrem suum dicebat Deum, æqualem se faciens Deo. Respondit itaque Jesus et dixit eis : 19 Amen, amen dico vobis : non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem; quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit. 20 Pater enim diligit Filium, et omnia demonstrat ei quæ ipse facit; et majora his demonstrabit ei opera, ut vos miremini. 21 Sicut enim Pater suscitat mortuos et vivificat, sic et Filius, quos vult, vivificat. 22 Neque enim Pater judicat quemquam; sed omne judicium dedit Filio; 23 ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem. Qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem qui misit illum. 24 Amen, amen

* Quodnam fuerit festum illud, de quo mentio fit apud solum Joannem, valde controvertitur, et forsan semper remanebit incertum. Nos movit testimonium S. Irenæi Lugdunensis, juxta quem non de alio Judæorum festo ageretur nisi de præstantissimo ac notissimo, Pascha scilicet, ideoque hanc Joannis narrationem immediate ante spicarum historiam (§ 41), quæ evenit, ut ait Lucas, *sabbato deuterosecundo*, id est post Paschæ celebrationem, posuimus. Vide commentaria nostra in Luc. vi, 1, et in Joan. v, 1.

dico vobis, quia qui verbum meum audit, et credit ei qui misit me, habet vitam
æternam, et in judicium non venit, sed transiit a morte in vitam. 25 Amen,
amen dico vobis quia venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii
Dei; et qui audierint, vivent. 26 Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic
dedit et Filio habere vitam in semetipso; 27 et potestatem dedit ei judicium
facere, quia Filius hominis est. 28 Nolite mirari hoc, quia venit hora in qua
omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei; 29 et procedent qui
bona fecerunt, in resurrectionem vitæ: qui vero mala egerunt, in resurrectionem
judicii. 30 Non possum ego a meipso facere quidquam. Sicut audio, judico, et
judicium meum justum est: quia non quæro voluntatem meam, sed voluntatem
ejus qui misit me. 31 Si ego testimonium perhibeo de meipso, testimonium
meum non est verum. 32 Alius est qui testimonium perhibet de me; et scio
quia verum est testimonium quod perhibet de me. 33 Vos misistis ad Joannem,
et testimonium perhibuit veritati. 34 Ego autem non ab homine testimonium
accipio: sed hæc dico ut vos salvi sitis. 35 Ille erat lucerna ardens et lucens.
Vos autem voluistis ad horam exsultare in luce ejus. 36 Ego autem habeo
testimonium majus Joanne. Opera enim quæ dedit mihi Pater ut perficiam ea,
ipsa opera quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me.
37 Et qui misit me Pater, ipse testimonium perhibuit de me; neque vocem ejus
unquam audistis, neque speciem ejus vidistis; 38 et verbum ejus non habetis
in vobis manens: quia quem misit ille, huic vos non creditis. 39 Scrutamini
Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere; et illæ sunt quæ
testimonium perhibent de me: 40 et non vultis venire ad me ut vitam habeatis.
41 Claritatem ab hominibus non accipio. 42 Sed cognovi vos, quia dilectionem
Dei non habetis in vobis. 43 Ego veni in nomine Patris mei, et non accipitis
me; si alius venerit in nomine suo, illum accipietis. 44 Quomodo vos potestis
credere, qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ a solo Deo est non
quæritis? 45 Nolite putare quia ego accusaturus sim vos apud Patrem; est qui
accusat vos Moyses, in quo vos speratis. 46 Si enim crederetis Moysi, crede-
retis forsitan et mihi; de me enim ille scripsit. 47 Si autem illius litteris non
creditis, quomodo verbis meis credetis?

ỹ. 46. Deut. xviii, 15.

§ 41.

Discipuli spicas evellunt in die sabbati.

Matth. xii, 1-8.

1 In illo tempore abiit Jesus
per sata sabbato; discipuli
autem ejus esurientes cœpe-
runt vellere spicas et mandu-
care. 2 Pharisæi autem vi-
dentes, dixerunt ei: Ecce dis-
cipuli tui faciunt quod non
licet facere sabbatis. 3 At
ille dixit eis: Non legistis
quid fecerit David quando
esuriit, et qui cum eo erant;
4 quomodo intravit in domum
Dei, et panes propositionis
comedit, quos non licebat ei
edere, neque his qui cum eo
erant, nisi solis sacerdotibus?

Marc. ii, 23-28.

23 Et factum est iterum,
quum Dominus sabbatis
ambularet per sata, et dis-
cipuli ejus cœperunt pro-
gredi, et vellere spicas.
24 Pharisæi autem dice-
bant ei: Ecce, quid faciunt
sabbatis quod non licet?
25 Et ait illis: Nunquam
legistis quid fecerit David,
quando necessitatem ha-
buit, et esuriit ipse, et qui
cum eo erant; 26 quo-
modo introivit in domum
Dei sub Abiathar principe
sacerdotum, et panes pro-

Luc. vi, 1-5.

1 Factum est autem in
sabbato secundo primo,
quum transiret per sata,
vellebant discipuli ejus
spicas, et manducabant
confricantes manibus.
2 Quidam autem Phari-
sæorum dicebant illis:
Quid facitis quod non
licet in sabbatis? 3 Et
respondens Jesus ad eos
dixit: Nec hoc legistis
quod fecit David, quum
esurisset ipse, et qui
cum illo erant; 4 quo-
modo intravit in domum

5 Aut non legistis in lege quia sabbatis sacerdotes in templo sabbatum violant, et sine crimine sunt? 6 Dico autem vobis quia templo major est hic. 7 Si autem sciretis quid est : Misericordiam volo, et non sacrificium, nunquam condemnassetis innocentes. 8 Dominus enim est Filius hominis etiam sabbati.

ỳ. 3 et ss. Cf. I Reg. xxi, 6. ỳ. 5. Cf. Num. xxviii, 9, 10. ỳ. 7. Os. vi, 6.

positionis manducavit, quos non licebat manducare, nisi sacerdotibus, et dedit eis qui cum eo erant? 27 Et dicebat eis : Sabbatum propter hominem factum est, et non homo propter sabbatum. 28 Itaque dominus est Filius hominis etiam sabbati.

ỳ. 25 et s. Cf. I Reg. xxi, 6.

Dei, et panes propositionis sumpsit, et manducavit, et dedit his qui cum ipso erant, quos non licet manducare, nisi tantum sacerdotibus? 5 Et dicebat illis : Quia dominus est Filius hominis, etiam sabbati.

ỳ. 3 et s. Cf. I Reg. xxi, 6.

§ 42.

Manus arida restituta.

Matth. xii, 9-14.

9 Et quum inde transisset, venit in synagogam eorum. 10 Et ecce homo manum habens aridam; et interrogabant eum, dicentes : Si licet sabbatis curare? ut accusarent eum. 11 Ipse autem dixit illis : Quis erit ex vobis homo qui habeat ovem unam, et si ceciderit hæc sabbatis in foveam, nonne tenebit et levabit eam? 12 Quanto magis melior est homo ove? Itaque licet sabbatis benefacere. 13 Tunc ait homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est sanitati sicut altera. 14 Exeuntes autem Pharisæi, consilium faciebant adversus eum, quomodo perderent eum.

Marc. iii, 1-6.

1 Et introivit iterum in synagogam. Et erat ibi homo habens manum aridam. 2 Et observabant eum, si sabbatis curaret, ut accusarent illum. 3 Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium. 4 Et dicit eis : Licet sabbatis benefacere, an male? animam salvam facere, an perdere? At illi tacebant. 5 Et circumspiciens eos cum ira, contristatus super cæcitate cordis eorum, dicit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus illi. 6 Exeuntes autem Pharisæi, statim cum Herodianis consilium faciebant adversus eum, quomodo eum perderent.

Luc. vi, 6-11.

6 Factum est autem et in alio sabbato, ut intraret in synagogam, et doceret. Et erat ibi homo, et manus ejus dextra erat arida. 7 Observabant autem scribæ et Pharisæi si in sabbato curaret, ut invenirent unde accusarent eum. 8 Ipse vero sciebat cogitationes eorum; et ait homini qui habebat manum aridam : Surge et sta in medium. Et surgens stetit. 9 Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos si licet sabbatis benefacere an male? animam salvam facere, an perdere? 10 Et circumspectis omnibus, dixit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus ejus. 11 Ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur ad invicem quidnam facerent Jesu.

§ 43.

Jesus secedit ad mare Galilææ. Multi ad eum concurrunt Ægrotos et dæmoniacos sanat.

Matth. xii, 15-21; iv, 24-25.

15 Jesus autem sciens recessit inde; et secuti sunt eum multi, et curavit

Marc. iii, 7-12.

7 Jesus autem cum discipulis suis secessit ad

Luc. vi, 17-19.

17 Et descendens cum illis,

eos omnes; 16 et præcepit eis ne manifestum eum facerent : 17 ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam, dicentem : 18 Ecce puer meus quem elegi, dilectus meus in quo bene complacuit animæ meæ. Ponam spiritum meum super eum, et judicium gentibus nuntiabit. 19 Non contendet neque clamabit, neque audiet aliquis in plateis vocem ejus. 20 Arundinem quassatam non confringet, et linum fumigans non exstinguet, donec ejiciat ad victoriam judicium ; 21 et in nomine ejus gentes sperabunt.

IV. 24 Et abiit opinio ejus in totam Syriam, et obtulerunt ei omnes male habentes, variis languoribus et tormentis comprehensos, et qui dæmonia habebant, et lunaticos, et paralyticos ; et curavit eos. 25 Et secutæ sunt eum turbæ multæ de Galilæa et Decapoli, et de Jerosolymis, et de Judæa, et de trans Jordanem.

mare ; et multa turba a Galilæa et Judæa secuta est eum, 8 et ab Jerosolymis, et ab Idumæa, et trans Jordanem ; et qui circa Tyrum et Sidonem, multitudo magna, audientes quæ faciebat, venerunt ad eum. 9 Et dixit discipulis suis ut navicula sibi deserviret propter turbam, ne comprimerent eum. 10 Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent, quotquot habebant plagas. 11 Et spiritus immundi, quum illum videbant, procidebant ei, et clamabant dicentes: 12 Tu es Filius Dei. Et vehementer comminabatur eis ne manifestarent illum.

stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa et Jerusalem, et maritima, et Tyri, et Sidonis, 18 qui venerant ut audirent eum, et sanarentur a languoribus suis. Et qui vexabantur a spiritibus immundis, curabantur. 19 Et omnis turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes.

℣℣. 18 et ss. Is. XLII, 1-4.

§ 44.

Apostolorum electio.

Matth. X, 2-4.

2 Duodecim autem apostolorum nomina sunt hæc : Primus, Simon qui dicitur Petrus et Andreas frater ejus, 3 Jacobus Zebedæi et Joannes frater ejus, Philippus et Bartholomæus, Thomas et Matthæus publicanus, Jacobus Alphæi et Thaddæus, 4 Simon Cananæus et Judas Iscariotes, qui et tradidit eum.

Marc. III, 13-19.

13 Et ascendens in montem, vocavit ad se quos voluit ipse ; et venerunt ad eum. 14 Et fecit ut essent duodecim cum illo, et ut mitteret eos prædicare. 15 Et dedit illis potestatem curandi infirmitates et ejiciendi dæmonia. 16 Et imposuit Simoni nomen Petrus : 17 et Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem Jacobi, et imposuit eis nomina Boanerges, quod est, Filii tonitrui ; 17 et Andream, et Philippum, et Bartholomæum, et Matthæum, et Thomam, et Jacobum Alphæi, et Thaddæum, et Simonem Cananæum, 19 et Judam Iscariotem, qui et tradidit illum.

Luc. VI, 12-16

12 Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei. 13 Et quum dies factus esset, vocavit discipulos suos, et elegit duodecim ex ipsis, quos et apostolos nominavit : 14 Simonem, quem cognominavit Petrum et Andream fratrem ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomæum, 15 Matthæum et Thomam, Jacobum Alphæi et Simonem qui vocatur Zelotes, 16 et Judam Jacobi, et Judam Iscariotem, qui fuit proditor.

§ 45.

Oratio montana.

1° Beatitudines et maledictiones, seu de conditionibus quibus patet regnum cœlorum

Matth. v, 1-12.

1 Videns autem Jesus turbas, ascendit in montem; et quum sedisset, accesserunt ad eum discipuli ejus. 2 Et aperiens os suum docebat eos, dicens : 3 Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. 4 Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram. 5 Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. 6 Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. 7 Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur. 8 Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. 9 Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. 10 Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. 11 Beati estis quum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos, mentientes, propter me. 12 Gaudete et exsultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis : sic enim persecuti sunt prophetas qui fuerunt ante vos.

Luc. vi, 20-26.

20 Et ipse, elevatis oculis in discipulos suos, dicebat : Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei. 21 Beati qui nunc esuritis, quia saturabimini. Beati qui nunc fletis, quia ridebitis. 22 Beati eritis quum vos oderint homines, et quum separaverint vos, et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum, propter Filium hominis. 23 Gaudete in illa die et exsultate, ecce enim merces vestra multa est in cœlo : secundum hæc enim faciebant prophetis patres eorum. 24 Verumtamen væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram. 25 Væ vobis qui saturati estis, quia esurietis. Væ vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis. 26 Væ quum benedixerint vobis homines : secundum hæc enim faciebant pseudoprophetis patres eorum.

2° Quænam sint Christi ministrorum officia.

Matth. v, 13-16.

13 Vos estis sal terræ. Quod si sal evanuerit, in quo salietur ? Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras et conculcetur ab hominibus. 14 Vos estis lux mundi. Non potest civitas abscondi supra montem posita. 15 Neque accendunt lucernam et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt. 16 Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est.

3° Legum veteris Testamenti ad novum Fœdus relatio.

Matth. v, 17-48.

17 Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas; non veni solvere, sed adimplere. 18 Amen quippe dico vobis, donec transeat cœlum et terra, iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant. 19 Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis,

et docuerit sic homines, minimus vocabi-
tur in regno cœlorum; qui autem fecerit
et docuerit, hic magnus vocabitur in
regno cœlorum. 20 Dico enim vobis
quia nisi abundaverit justitia vestra plus
quam scribarum et Pharisæorum, non
intrabitis in regnum cœlorum. 21 Au-
distis quia dictum est antiquis : Non
occides; qui autem occiderit, reus erit
judicio. 22 Ego autem dico vobis
quia omnis qui irascitur fratri suo,
reus erit judicio. Qui autem dixerit
fratri suo : Raca. reus erit concilio. Qui
autem dixerit : Fatue, reus erit gehennæ
ignis. 23 Si ergo offers munus tuum ad
altare, et ibi recordatus fueris quia frater
tuus habet aliquid adversum te, 24 re-
linque ibi munus tuum ante altare, et
vade prius reconciliari fratri tuo; et tunc
veniens offeres munus tuum. 25 Esto
consentiens adversario tuo cito dum es in
via cum eo : ne forte tradat te adversa-
rius judici, et judex tradat te ministro,
et in carcerem mittaris. 26 Amen dico
tibi, non exies inde, donec reddas novis-
simum quadrantem. 27 Audistis quia
dictum est antiquis : Non mœchaberis.
28 Ego autem dico vobis quia omnis qui
viderit mulierem ad concupiscendum
eam, jam mœchatus est eam in corde
suo. 29 Quod si oculus tuus dexter scan-
dalizat te, erue eum et projice abs te :
expedit enim tibi ut pereat unum mem-
brorum tuorum, quam totum corpus tuum
mittatur in gehennam. 30 Et si dextra
manus tua scandalizat te, abscide eam et
projice abs te : expedit enim tibi ut pe-
reat unum membrorum tuorum, quam
totum corpus tuum eat in gehennam.
31 Dictum est autem : Quicumque dimi-
serit uxorem suam, det ei libellum repu-
dii. 32 Ego autem dico vobis quia omnis
qui dimiserit uxorem suam, excepta for-
nicationis causa, facit eam mœchari; et
qui dimissam duxerit, adulterat. 33 Ite-
rum audistis quia dictum est antiquis :
Non perjurabis; reddes autem Domino
juramenta tua. 34 Ego autem dico vobis
non jurare omnino, neque per cœlum,
quia thronus Dei est; 35 neque per ter-
ram, quia scabellum est pedum ejus;
neque per Jerosolymam, quia civitas est
magni regis; 36 neque per caput tuum
juraveris, quia non potes unum capillum
album facere aut nigrum. 37 Sit autem

sermo vester : Est, est, Non, non ; quod
autem his abundantius est, a malo est
38 Audistis quia dictum est : Oculum pro
oculo, et dentem pro dente. 39 Ego au-
tem dico vobis non resistere malo : sed si
quis te percusserit in dexteram maxillam
tuam, præbe illi et alteram ; 40 et ei
qui vult tecum judicio contendere, et tu-
nicam tuam tollere, dimitte ei et pallium ;
41 et quicumque te angariaverit mille
passus, vade cum illo et alia duo. 42 Qui
petit a te, da ei, et volenti mutuari a te,
ne avertaris. 43 Audistis quia dictum
est : Diliges proximum tuum, et odio
habebis inimicum tuum. 44 Ego autem
dico vobis : Diligite inimicos vestros,
benefacite his qui oderunt vos, et orate
pro persequentibus et calumniantibus vos ;
45 ut sitis filii Patris vestri qui in cœlis
est, qui solem suum oriri facit super bo-
nos et malos, et pluit super justos et in-
justos. 46 Si enim diligitis eos qui vos
diligunt, quam mercedem habebitis ?
nonne et publicani hoc faciunt ? 47 Et si
salutaveritis fratres vestros tantum, quid
amplius facitis ? nonne et ethnici hoc fa-
ciunt ? 48 Estote ergo vos perfecti,
sicut et Pater vester cœlestis perfectus
est.

ỹ. 21. Ex. xx, 13. ỹ. 27. Ex. xx, 14. ỹ. 31. Deut. xxiv, 1. ỹ. 33. Lev. xix, 12; Deut. xxiii, 21. ỹ. 38. Ex. xxi, 24; Lev. xxiv, 20; Deut. xix, 21. ỹ. 43. Lev. xix, 18.

Luc. vi, 27-36.

27 Sed vobis dico, qui auditis : Dili-
gite inimicos vestros, benefacite his qui
oderunt vos. 28 Benedicite maledicenti-
bus vobis, et orate pro calumniantibus
vos. 29 Et qui te percutit in maxillam,
præbe et alteram. Et ab eo qui aufert tibi
vestimentum, etiam tunicam noli prohi-
bere. 30 Omni autem petenti te, tribue ;
et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas.
31 Et prout vultis ut faciant vobis homi-
nes, et vos facite illis, similiter. 32 Et si
diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis
est gratia ? nam et peccatores diligentes
se diligunt. 33 Et si benefeceritis his
qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gra-
tia ? siquidem et peccatores hoc faciunt.
34 Et si mutuum dederitis his a quibus
speratis recipere, quæ gratia est vobis ?
nam et peccatores peccatoribus fœneran-
tur, ut recipiant æqualia. 35 Verumta-
men diligite inimicos vestros; benefacite.
et mutuum date, nihil inde sperantes ; et
erit merces vestra multa, et eritis filii
Altissimi : quia ipse benignus est super
ingratos et malos. 36 Estote ergo mise-
ricordes, sicut et Pater vester misericors
est.

4° De pura intentione ad cujus normam actus subditorum Christi fieri debeant.

Matth. vi, 1-18.

1 Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab
eis ; alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum qui in cœlis est.
2 Quum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ
faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus. Amen dico
vobis, receperunt mercedem suam. 3 Te autem faciente eleemosynam, nesciat
sinistra tua quid faciat dextera tua ; 4 ut sit eleemosyna tua in abscondito, et
Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi. 5 Et quum oratis, non eritis
sicut hypocritæ, qui amant in synagogis et in angulis platearum stantes orare,
ut videantur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.
6 Tu autem, quum oraveris, intra in cubiculum tuum, et, clauso ostio, ora
Patrem tuum in abscondito ; et Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi.
7 Orantes autem nolite multum loqui, sicut ethnici : putant enim quod in
multiloquio suo exaudiantur. 8 Nolite ergo assimilari eis ; scit enim Pater vester
quid opus sit vobis, antequam petatis eum. 9 Sic ergo vos orabitis : Pater
noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum. 10 Adveniat regnum tuum.
Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra. 11 Panem nostrum supersubstan-
tialem da nobis hodie. 12 Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus

debitoribus nostris. 13 Et ne nos inducas in tentationem. Sed libera nos a malo. Amen. 14 Si enim dimiseritis hominibus peccata eorum, dimittet et vobis Pater vester cœlestis delicta vestra. 15 Si autem non dimiseritis hominibus, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra. 16 Quum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ, tristes; exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus jejunantes. Amen dico vobis quia receperunt mercedem suam. 17 Tu autem, quum jejunas, unge caput tuum, et faciem tuam lava, 18 ne videaris hominibus jejunans, sed Patri tuo qui est in abscondito; et Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi.

5° De christianorum circa divitias resque terrenas officiis.

Matth. vi, 19-34.

19 Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra, ubi ærugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur. 20 Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur. 21 Ubi enim est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum. 22 Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. 23 Si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit. Si ergo lumen quod in te est, tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt? 24 Nemo potest duobus dominis servire : aut enim unum odio habebit, et alterum diliget; aut unum sustinebit, et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ. 25 Ideo dico vobis, ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. Nonne anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum? 26 Respicite volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea; et Pater vester cœlestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis? 27 Quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum? 28 Et de vestimento quid solliciti estis? Considerate lilia agri quomodo crescunt : non laborant, neque nent. 29 Dico autem vobis quoniam nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis. 30 Si autem fœnum agri, quod hodie est et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit, quanto magis vos, modicæ fidei? 31 Nolite ergo solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur? 32 Hæc enim omnia gentes inquirunt. Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis. 33 Quærite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis. 34 Nolite ergo solliciti esse in crastinum; crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi. Sufficit diei malitia sua.

6° De quibusdam civium regni cœlestis mutuis relationibus.

Matth. vii, 1-6.

1 Nolite judicare, ut non judicemini. 2 In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini; et in qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis. 3 Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides? 4 Aut quomodo dicis fratri tuo : Sine, ejiciam festucam de oculo tuo; et ecce trabs est in oculo tuo? 5 Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo; et tunc videbis eji-

Luc. vi, 37-42.

37 Nolite judicare, et non judicabimini : nolite condemnare, et non condemnabimini. Dimittite, et dimittemini. 38 Date, et dabitur vobis: mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. Eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis. 39 Dicebat autem illis et similitudinem : Numquid potest cæcus cæcum ducere? nonne ambo in foveam cadunt? 40 Non est discipulus super magistrum : perfectus autem omnis erit, si sit sicut magister ejus. 41 Quid autem vides festucam in oculo

cere festucam de oculo fratris tui. 6 Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos, ne forte conculcent eas pedibus suis, et conversi dirumpant vos.

fratris tui, trabem autem quæ in oculo tuo est non consideras? 42 Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo ; ipse in oculo tuo trabem non videns? Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo ; et tunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.

7° De jure petitionis.

Matth. vii, 7-12.

7 Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis.
8 Omnis enim qui petit, accipit; et qui quærit, invenit; et pulsanti aperietur.
9 Aut quis est ex vobis homo, quem si petierit filius suus panem, numquid
lapidem porriget ei? 10 Aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei?
11 Si ergo vos, quum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris : quanto
magis Pater vester qui in cœlis est, dabit bona petentibus se? 12 Omnia ergo
quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. Hæc est enim lex
et prophetæ.

8° De quibusdam christianæ virtutis obicibus.

Matth. vii, 13-23.

13 Intrate per angustam portam : quia lata
porta, et spatiosa via est, quæ ducit ad perditionem ; et multi sunt qui intrant per eam. 14 Quam
angusta porta, et arcta via est, quæ ducit ad vitam; et pauci sunt qui inveniunt eam! 15 Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in
vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi
rapaces. 16 A fructibus eorum cognoscetis eos.
Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis
ficus? 17 Sic omnis arbor bona fructus bonos
facit; mala autem arbor malos fructus facit.
18 Non potest arbor bona malos fructus facere :
neque arbor mala bonos fructus facere. 19 Omnis
arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et
in ignem mittetur. 20 Igitur ex fructibus eorum
cognoscetis eos. 21 Non omnis qui dicit mihi :
Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum ;
sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cœlis
est, ipse intrabit in regnum cœlorum. 22 Multi
dicent mihi in illa die : Domine, Domine, nonne in
nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo dæmonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas
fecimus? 23 Et tunc confitebor illis : Quia nunquam novi vos; discedite a me, qui operamini
iniquitatem.

Luc. vi, 43-46.

43 Non est enim arbor bona
quæ facit fructus malos ; neque arbor mala faciens fructum
bonum. 44 Unaquæque enim
arbor de fructu suo cognoscitur.
Neque enim de spinis colligunt
ficus, neque de rubo vindemiant
uvam. 45 Bonus homo de bono
thesauro cordis sui profert bonum ; et malus homo de malo
thesauro profert malum. Ex
abundantia enim cordis os loquitur. 46 Quid autem vocatis
me : Domine, Domine, et non
facitis quæ dico?

9° Orationis montanæ conclusio.

Matth. vii, 24-viii, 1.

24 Omnis ergo qui audit verba mea
hæc, et facit ea, assimilabitur viro sa-
pienti qui ædificavit domum suam supra
petram ; 25 et descendit pluvia, et ve-
nerunt flumina, et flaverunt venti, et
irruerunt in domum illam, et non cecidit :
fundata enim erat super petram. 26 Et
omnis qui audit verba mea hæc, et non
facit ea, similis erit viro stulto qui ædi-
ficavit domum suam super arenam ;
27 et descendit pluvia, et venerunt flu-
mina, et flaverunt venti, et irruerunt in
domum illam, et cecidit ; et fuit ruina
illius magna.

28 Et factum est, quum consummasset
Jesus verba hæc, admirabantur turbæ
super doctrina ejus. 29 Erat enim docens
eos sicut potestatem habens, et non sicut
scribæ eorum et Pharisæi.

viii. 1. Quum autem descendisset de
monte, secutæ sunt eum turbæ multæ.

Luc. vi, 47-49.

47 Omnis qui venit ad me, et audit ser-
mones meos, et facit eos, ostendam vobis
cui similis sit. 48 Similis est homini
ædificanti domum, qui fodit in altum, et
posuit fundamentum super petram ; inun-
datione autem facta, illisum est flumen
domui illi, et non potuit eam movere :
fundata enim erat super petram. 49 Qui
autem audit, et non facit, similis est ho-
mini ædificanti domum suam super ter-
ram sine fundamento : in quam illisus est
fluvius, et continuo cecidit ; et facta est
ruina domus illius magna.

§ 46.

Sanatur servus centurionis.

Matth. viii, 5-13.

5 Quum autem introisset Caphar-
naum, accessit ad eum centurio, ro-
gans eum, 6 et dicens : Domine, puer
meus jacet in domo paralyticus, et
male torquetur. 7 Et ait illi Jesus :
Ego veniam, et curabo eum. 8 Et
respondens centurio, ait : Domine, non
sum dignus ut intres sub tectum
meum ; sed tantum dic verbo, et sana-
bitur puer meus. 9 Nam et ego homo
sum sub potestate constitutus, habens
sub me milites ; et dico huic : Vade,
et vadit ; et alii : Veni, et venit ; et
servo meo : Fac hoc, et facit. 10 Au-
diens autem Jesus miratus est, et se-
quentibus se dixit : Amen dico vobis,
non inveni tantam fidem in Israel.
11 Dico autem vobis quod multi ab
Oriente et Occidente venient, et re-
cumbent cum Abraham, et Isaac, et
Jacob in regno cœlorum ; 12 filii

Luc. vii, 1-10.

1 Quum autem implesset omnia verba
sua in aures plebis, intravit Carpharnaum.
2 Centurionis autem cujusdam servus male
habens erat moriturus, qui illi erat pretio-
sus. 3 Et quum audisset de Jesu, misit ad
eum seniores Judæorum, rogans eum ut ve-
niret et salvaret servum ejus. 4 At illi
quum venissent ad Jesum, rogabant eum sol-
licite, dicentes ei : Quia dignus est ut hoc
illi præstes. 5 Diligit enim gentem nostram,
et synagogam ipse ædificavit nobis. 6 Jesus
autem ibat cum illis. Et quum jam non longe
esset a domo, misit ad eum centurio amicos,
dicens : Domine, noli vexari ; non enim sum
dignus ut sub tectum meum intres. 7 Prop-
ter quod et meipsum non sum dignum arbi-
tratus ut venirem ad te ; sed dic verbo, et
sanabitur puer meus. 8 Nam et ego homo
sum sub potestate constitutus, habens sub
me milites ; et dico huic : Vade, et vadit ; et
alii : Veni, et venit ; et servo meo : Fac

autem regni ejicientur in tenebras exteriores : ibi erit fletus, et stridor dentium. 13 Et dixit Jesus centurioni : Vade, et sicut credidisti fiat tibi. Et sanatus est puer in illa hora.

hoc, et facit. 9 Quo audito, Jesus miratus est, et conversus sequentibus se turbis dixit : Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni. 10 Et reversi, qui missi fuerant, domum, invenerunt servum qui languerat, sanum.

§ 47.

Filius viduæ ad vitam revocatur.

Luc. VII, 11-17.

11 Et factum est, deinceps ibat in civitatem quæ vocatur Naim ; et ibant cum
eo discipuli ejus, et turba copiosa. 12 Quum autem appropinquaret portæ civitatis,
ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ, et hæc vidua erat ; et turba
civitatis multa cum illa. 13 Quam quum vidisset Dominus, misericordia motus
super eam, dixit illi : Noli flere. 14 Et accessit, et tetigit loculum. Hi autem
qui portabant, steterunt. Et ait : Adolescens, tibi dico, surge. 15 Et resedit qui
erat mortuus, et cœpit loqui. Et dedit illum matri suæ. 16 Accepit autem
omnes timor ; et magnificabant Deum, dicentes : Quia propheta magnus surrexit
in nobis, et quia Deus visitavit plebem suam. 17 Et exiit hic sermo in universam
Judæam de eo, et in omnem circa regionem.

§ 48.

Joannis Baptistæ legati ad Jesum et sermo quem tunc Dominus ad populum habuit.

1° Legati Præcursoris ad Christum veniunt.

Matth. XI, 2-6.

2 Joannes autem quum audisset in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis,
3 ait illi : Tu es qui venturus es, an alium exspectamus ? 4 Et respondens Jesus, ait illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis. 5 Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur. 6 Et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.

℣. 5. Is. XXXV, 5; LXI, 1.

Luc. VII, 18-23.

18 Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his. 19 Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit ad Jesum, dicens : Tu es qui venturus es, an alium exspectamus? 20 Quum autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes Baptista misit nos ad te, dicens : Tu es qui venturus es, an alium exspectamus? 21 In ipsa autem hora multos curavit a languoribus et plagis et spiritibus malis, et cæcis multis donavit visum.
22 Et respondens, dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis : Quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur.
23 Et beatus est quicumque non fuerit scandalizatus in me.

℣. 22. Is. XXXV, 5; LXI, 1.

2° Sermo Domini

a. *Præcursoris encomium.*

Matth. xi, 7-15.

7 Illis autem abeuntibus, cœpit Jesus dicere ad turbas de Joanne : Quid existis in desertum videre ? arundinem vento agitatam ? 8 Sed quid existis videre ? hominem mollibus vestitum ? Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt. 9 Sed quid existis videre ? prophetam ? Etiam dico vobis, et plus quam prophetam. 10 Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. 11 Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista ; qui autem minor est in regno cœlorum, major est illo. 12 A diebus autem Joannis Baptistæ, usque nunc, regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. 13 Omnes enim prophetæ et lex usque ad Joannem prophetaverunt; 14 et si vultis recipere, ipse est Elias qui venturus est. 15 Qui habet aures audiendi, audiat.

ỳ. 10. Mal. iii, 1. ỳ. 14. Cf. Mal. iv, 5, 6.

Luc. vii, 24-30.

24 Et quum discessissent nuntii Joannis, cœpit de Joanne dicere ad turbas : Quid existis in desertum videre ? arundinem vento agitatam ? 25 Sed quid existis videre ? hominem mollibus vestimentis indutum ? Ecce qui in veste pretiosa sunt et deliciis, in domibus regum sunt. 26 Sed quid existis videre ? prophetam ? Utique dico vobis, et plus quam prophetam. 27 Hic est de quo scriptum est : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. 28 Dico enim vobis : Major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista nemo est ; qui autem minor est in regno Dei, major est illo. 29 Et omnis populus audiens et publicani, justificaverunt Deum, baptizati baptismo Joannis. 30 Pharisæi autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab eo.

ỳ. 27. Mal. iii, 1.

b. *Quanti generatio præsens sive Joannem sive Jesum æstimaverit.*

Matth. xi, 16-19.

16 Cui autem similem æstimabo generationem istam ? Similis est pueris sedentibus in foro, qui, clamantes coæqualibus, 17 dicunt : Cecinimus vobis, et non saltastis; lamentavimus, et non planxistis. 18 Venit enim Joannes neque manducans, neque bibens ; et dicunt : Dæmonium habet. 19 Venit Filius hominis manducans et bibens; et dicunt : Ecce homo vorax, et potator vini, publicanorum et peccatorum amicus. Et justificata est sapientia a filiis suis.

Luc. vii, 31-35.

31 Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus ? et cui similes sunt ? 32 Similes sunt pueris sedentibus in foro, et loquentibus ad invicem, et dicentibus : Cantavimus vobis tibiis, et non saltastis ; lamentavimus, et non plorastis. 33 Venit enim Joannes Baptista neque manducans panem, neque bibens vinum ; et dicitis : Dæmonium habet. 34 Venit Filius hominis manducans et bibens; et dicitis : Ecce homo devorator, et bibens vinum, amicus publicanorum et peccatorum. 35 Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.

c. *Civitates incredulæ maledicuntur.*

Matth. xi, 20-24.

20 Tunc cœpit exprobrare civitatibus in quibus factæ sunt plurimæ virtutes ejus, quia non egissent pœnitentiam. 21 Væ tibi, Corozain ; væ tibi, Bethsaida :

quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in
cilicio et cinere pœnitentiam egissent. 22 Verumtamen dico vobis : Tyro et
Sidoni remissius erit in die judicii, quam vobis. 23 Et tu, Capharnaum, numquid
usque in cœlum exaltaberis ? usque in infernum descendes : quia si in Sodomis
factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in te, forte mansissent usque in hanc diem.
24 Verumtamen dico vobis quia terræ Sodomorum remissius erit in die judicii,
quam tibi.

d. *Fideles animæ ad Christum alliciuntur.*

Matth. xi, 25-30.

25 In illo tempore respondens Jesus, dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli
et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvu-
lis. 26 Ita, Pater : quoniam sic fuit placitum ante te. 27 Omnia mihi tradita
sunt a Patre meo. Et nemo novit Filium, nisi Pater ; neque Patrem quis novit,
nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare. 28 Venite ad me omnes qui laboratis
et onerati estis, et ego reficiam vos. 29 Tollite jugum meum super vos, et discite
a me : quia mitis sum et humilis corde ; et invenietis requiem animabus vestris.
30 Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.

§ 49.

Mulier peccatrix ungit pedes Domini Jesu.

Luc. vii, 36-50.

36 Rogabat autem illum quidam de Pharisæis ut manducaret cum illo. Et ingres-
sus domum Pharisæi, discubuit. 37 Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix,
ut cognovit quod accubuisset in domo Pharisæi, attulit alabastrum unguenti. 38 Et
stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis
sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat. 39 Videns autem
Pharisæus qui vocaverat eum, ait intra se dicens : Hic si esset propheta, sciret
utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum, quia peccatrix est. 40 Et
respondens Jesus, dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait :
Magister, dic. 41 Duo debitores erant cuidam fœneratori : unus debebat denarios
quingentos, et alius quinquaginta. 42 Non habentibus illis unde redderent,
donavit utrisque. Quis ergo eum plus diligit ? 43 Respondens Simon, dixit :
Æstimo quia is cui plus donavit. At ille dixit ei : Recte judicasti. 44 Et conversus
ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem ? Intravi in domum tuam ;
aquam pedibus meis non dedisti : hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, et
capillis suis tersit. 45 Osculum mihi non dedisti : hæc autem ex quo intravit,
non cessavit osculari pedes meos. 46 Oleo caput meum non unxisti : hæc autem
unguento unxit pedes meos. 47 Propter quod dico tibi, remittuntur ei peccata
multa, quoniam dilexit multum. Cui autem minus dimittitur, minus diligit.
48 Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata. 49 Et cœperunt qui simul
accumbebant dicere intra se : Quis est hic, qui etiam peccata dimittit ? 50 Dixit
autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit ; vade in pace.

§ 50.

Christus cum Duodecim, quibusdam piis feminis ministrantibus, Galilæam peragrat.

Luc. viii, 1-3.

1 Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat per civitates et castella, prædicans et evangelizans regnum Dei; et duodecim cum illo,
2 et mulieres aliquæ quæ erant curatæ a spiritibus malignis et infirmitatibus: Maria quæ vocatur Magdalene, de qua septem dæmonia exierant,
3 et Joanna uxor Chusæ procuratoris Herodis, et Susanna, et aliæ multæ, quæ ministrabant ei de facultatibus suis.

§ 51.

Occasione sanati dæmoniaci, Pharisæorum calumnias confutat. *

1° Parentes Jesu veniunt ut eum teneant.

Marc. iii, 20-21.

20 Et veniunt ad domum; et convenit iterum turba, ita ut non possent neque panem manducare.
21 Et quum audissent sui, exierunt tenere eum; dicebant enim: Quoniam in furorem versus est.

2° Dominus coram turba dæmoniacum sanat.

Matth. xii, 22-23.

22 Tunc oblatus est ei dæmonium habens, cæcus et mutus; et curavit eum, ita ut loqueretur et videret.
23 Et stupebant omnes turbæ, et dicebant: Numquid hic est filius David?

Luc. xi, 14.

14 Et erat ejiciens dæmonium, et illud erat mutum; et quum ejecisset dæmonium, locutus est mutus, et admiratæ sunt turbæ.

3° Horrenda calumnia Pharisæorum.

Matth. xii, 24.

24 Pharisæi autem audientes dixerunt: Hic non ejicit dæmones nisi in Beelzebub principe dæmoniorum.

Marc. iii, 22.

22 Et scribæ qui ab Jerosolymis descenderant dicebant: Quoniam Beelzebub habet, et quia in principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

Luc. xi, 15.

15 Quidam autem ex eis dixerunt: In Beelzebub principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

* Haud parva quidem adest difficultas circa hujus eventi chronologiam, nam varia est series factorum apud varios evangelistas. Dicemus tamen cum Tischendorf, Synops. evang., p. xxxi: « Egregie, hoc loco, Marcus restituendo ordini rerum subvenit. Tam enim accurate inde a iii, 19 ad iv, 1 seqq. singula describit, ut et locum et tempus et rerum cohærentiam doceat. » Posset etiam admitti eventum a Marco narratum esse diversum, licet ejusdem generis; non enim in eo fit ab iisdem rebus exordium.

4° Jesus Pharisæos refellit.

Matth. xii, 25-37.

25 Jesus autem sciens cogitationes
eorum, dixit eis : Omne regnum divi-
sum contra se, desolabitur; et omnis
civitas vel domus divisa contra se, non
stabit. 26 Et si Satanas Satanam eji-
cit, adversus se divisus est ; quomodo
ergo stabit regnum ejus ? 27 Et si ego
in Beelzebub ejicio dæmones, filii vestri
in quo ejiciunt ? Ideo ipsi judices vestri
erunt. 28 Si autem ego in Spiritu Dei
ejicio dæmones, igitur pervenit in vos
regnum Dei. 29 Aut quomodo potest
quisquam intrare in domum fortis et
vasa ejus diripere, nisi prius alligaverit
fortem ? Et tunc domum illius diripiet
30 Qui non est mecum, contra me est ;
et qui non congregat mecum, spargit.
31 Ideo dico vobis : omne peccatum et
blasphemia remittetur hominibus ; Spi-
ritus autem blasphemia non remittetur.
32 Et quicumque dixerit verbum contra
Filium hominis, remittetur ei ; qui au-
tem dixerit contra Spiritum sanctum,
non remittetur ei, neque in hoc sæculo
neque in futuro. 33 Aut facite arborem
bonam, et fructum ejus bonum : aut
facite arborem malam, et fructum ejus
malum ; siquidem ex fructu arbor
agnoscitur. 34 Progenies viperarum,
quomodo potestis bona loqui, quum sitis
mali ? ex abundantia enim cordis os
loquitur. 35 Bonus homo de bono the-
sauro profert bona, et malus homo de
malo thesauro profert mala. 36 Dico
autem vobis quoniam omne verbum
otiosum quod locuti fuerint homines,
reddent rationem de eo in die judicii.
37 Ex verbis enim tuis justificaberis, et
ex verbis tuis condemnaberis.

Marc. iii, 23-30.

23 Et convocatis
eis, in parabolis di-
cebat illis : Quo-
modo potest Sata-
nas Satanam eji-
cere ? 24 Et si
regnum in se divi-
datur, non potest
regnum illud stare.
25 Et si domus
super semetipsam
dispertiatur , non
potest domus illa
stare. 26 Et si
Satanas consur-
rexerit in semetip-
sum , dispertitus
est, et non poterit
stare, sed finem ha-
bet. 27 Nemo po-
test vasa fortis in-
gressus in domum
diripere, nisi prius
fortem alliget, et
tunc domum ejus
diripiet. 28 Amen
dico vobis, quoniam
omnia dimittentur
filiis hominum pec-
cata, et blasphemiæ
quibus blasphema-
verint. 29 Qui
autem blasphema-
verit in Spiritum
sanctum, non habe-
bit remissionem in
æternum, sed reus
erit æterni delicti.
30 Quoniam dice-
bant : Spiritum im-
mundum habet.

Luc. xi, 17-23.

17 Ipse autem ut
vidit cogitationes eo-
rum, dixit eis : Omne
regnum in seipsum
divisum desolabitur,
et domus supra do-
mum cadet. 18 Si
autem et Satanas in
seipsum divisus est,
quomodo stabit re-
gnum ejus ? quia di-
citis in Beelzebub me
ejicere dæmonia .
19 Si autem ego in
Beelzebub ejicio dæ-
monia, filii vestri in
quo ejiciunt ? Ideo
ipsi judices vestri
erunt. 20 Porro si
in digito Dei ejicio
dæmonia , profecto
pervenit in vos re-
gnum Dei. 21 Quum
fortis armatus custo-
dit atrium suum, in
pace sunt ea quæ
possidet. 22 Si au-
tem fortior eo super-
veniens vicerit eum,
universa arma ejus
auferet, in quibus
confidebat , et spo-
lia ejus distribuet.
23 Qui non est me-
cum, contra me est ;
et qui non colligit
mecum, dispergit.

5° « Beati qui audiunt verbum Dei. »

Luc. xi, 27-28.

27 Factum est autem, quum hæc diceret, extollens vocem quædam mulier de
turba, dixit illi : Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti. 28 At ille
dixit : Quinimo beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.

6° Signum de cœlo.

Matth. xii, 38-45.

38 Tunc responderunt ei quidam
de scribis et Pharisæis, dicentes :
Magister, volumus a te signum
videre. 39 Qui respondens ait
illis : Generatio mala et adultera
signum quærit; et signum non da-
bitur ei, nisi signum Jonæ pro-
phetæ. 40 Sicut enim fuit Jonas
in ventre ceti tribus diebus et tri-
bus noctibus, sic erit Filius homi-
nis in corde terræ tribus diebus et
tribus noctibus. 41 Viri Ninivitæ
surgent in judicio cum generatione
ista, et condemnabunt eam : quia
pœnitentiam egerunt in prædica-
tione Jonæ; et ecce plus quam
Jonas hic. 42 Regina Austri sur-
get in judicio cum generatione ista,
et condemnabit eam : quia venit a
finibus terræ audire sapientiam Sa-
lomonis; et ecce plus quam Salo-
mon hic. 43 Quum autem immun-
dus spiritus exierit ab homine,
ambulat per loca arida, quærens
requiem, et non invenit. 44 Tunc
dicit : Revertar in domum meam,
unde exivi. Et veniens invenit eam
vacantem, scopis mundatam et or-
natam. 45 Tunc vadit, et assumit
septem alios spiritus secum nequio-
res se, et intrantes habitant ibi; et
fiunt novissima hominis illius pe-
jora prioribus. Sic erit et genera-
tioni huic pessimæ.

ỷ. 40. Cf. Jon. ii, 1. ỷ. 41. Cf. Jon. iii, 5. ỷ. 42. Cf. III Reg. x, 1.

Luc. xi, 16, 29-36, 24-26.

16 Et alii tentantes, signum de cœlo quære-
bant ab eo. 29 Turbis autem concurrentibus
cœpit dicere : Generatio hæc, generatio nequam
est; signum quærit, et signum non dabitur ei,
nisi signum Jonæ prophetæ. 30 Nam sicut fuit
Jonas signum Ninivitis, ita erit et Filius homi-
nis generationi isti. 31 Regina Austri surget
in judicio cum viris generationis hujus, et con-
demnabit illos : quia venit a finibus terræ au-
dire sapientiam Salomonis; et ecce plus quam
Salomon hic. 32 Viri Ninivitæ surgent in ju-
dicio cum generatione hac, et condemnabunt
illam : quia pœnitentiam egerunt ad prædicatio-
nem Jonæ; et ecce plus quam Jonas hic.
33 * Nemo lucernam accendit, et in abscondito
ponit, neque sub modio, sed supra candelabrum;
ut qui ingrediuntur, lumen videant. 34 Lu-
cerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus
tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum
erit; si autem nequam fuerit, etiam corpus
tuum tenebrosum erit. 35 Vide ergo ne lumen
quod in te est, tenebræ sint. 36 Si ergo corpus
tuum totum lucidum fuerit, non habens aliquam
partem tenebrarum, erit lucidum totum, et si-
cut lucerna fulgoris illuminabit te. 24 Quum
immundus spiritus exierit de homine, ambulat
per loca inaquosa, quærens requiem; et non in-
veniens, dicit : Revertar in domum meam unde
exivi. 25 Et quum venerit, invenit eam scopis
mundatam, et ornatam. 26 Tunc vadit, et as-
sumit septem alios spiritus secum nequiores se,
et ingressi habitant ibi. Et fiunt novissima ho-
minis illius pejora prioribus.

ỷỷ. 29-30. Cf. Jon. ii, 1. ỷ. 31. Cf. III Reg. x, 1. ỷ. 32. Cf. Jon. iii, 5.

§ 52.

Quinam Jesu veri sint cognati.

Matth. xii, 46-50.

46 Adhuc eo loquente ad tur-
bas, ecce mater ejus et fratres

Marc. iii, 31-35.

31 Et veniunt mater ejus
et fratres, et foris stantes

Luc. viii, 19-21.

19 Venerunt au-
tem ad illum mater

* Versus 33-36 non sunt cum Matth. vi, 22 et ss. conjungendi, licet easdem sententias iisdem fere terminis referant; nam diversæ sunt circumstantiæ temporis, loci, etc. Minime repugnat Dominum quædam effata gravis momenti bis aut pluries variis temporibus repetiisse.

stabant foris, quærentes loqui ei. 47 Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua et fratres tui foris stant, quærentes te. 48 At ipse respondens dicenti sibi, ait : Quæ est mater mea, et qui sunt fratres mei ? 49 Et extendens manum in discipulos suos, dixit : Ecce mater mea et fratres mei. 50 Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater et soror et mater est.

miserunt ad eum, vocantes eum. 32 Et sedebat circa eum turba ; et dicunt ei : Ecce mater tua et fratres tui foris quærunt te. 33 Et respondens eis, ait : Quæ est mater mea, et fratres mei? 34 Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea et fratres mei. 35 Qui enim fecerit voluntatem Dei , hic frater meus et soror mea et mater est.

et fratres ejus, et non poterant adire eum præ turba. 20 Et nuntiatum est illi : Mater tua et fratres tui stant foris , volentes te videre. 21 Qui respondens, dixit ad eos : Mater mea et fratres mei hi sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt.

§ 53.

Parabolæ regni cœlorum.

1° Parabola de seminatore proponitur.

Matth. xiii, 1-9.

1 In illo die exiens Jesus de domo, sedebat secus mare. 2 Et congregatæ sunt ad eum turbæ multæ, ita ut in naviculam ascendens sederet ; et omnis turba stabat in littore. 3 Et locutus est eis multa in parabolis, dicens : Ecce exiit qui seminat, seminare. 4 Et dum seminat, quædam ceciderunt secus viam ; et venerunt volucres cœli , et comederunt ea. 5 Alia autem ceciderunt in petrosa , ubi non habebant terram multam ; et continuo exorta sunt, quia non habebant altitudinem terræ. 6 Sole autem orto æstuaverunt ; et quia non habebant radicem, aruerunt. 7 Alia autem ceciderunt in spinas ; et creverunt spinæ, et suffocaverunt ea. 8 Alia autem ceciderunt in terram bonam ; et dabant fructum , aliud centesimum, aliud sexagesimum , aliud trigesimum. 9 Qui habet aures audiendi, audiat.

Marc. iv, 1-9.

1 Et iterum cœpit docere ad mare. Et congregata est ad eum turba multa, ita ut navim ascendens sederet in mari ; et omnis turba circa mare super terram erat. 2 Et docebat eos in parabolis multa, et dicebat illis in doctrina sua : 3 Audite. Ecce exiit seminans ad seminandum. 4 Et dum seminat, aliud cecidit circa viam ; et venerunt volucres cœli, et comederunt illud. 5 Aliud vero cecidit super petrosa, ubi non habuit terram multam ; et statim exortum est, quoniam non habebat altitudinem terræ . 6 Et quando exortus est sol, exæstuavit ; et eo quod non habebat radicem, exaruit. 7 Et aliud cecidit in spinas ; et ascenderunt spinæ, et suffocaverunt illud, et fructum non dedit. 8 Et aliud cecidit in terram bonam ; et dabat fructum ascendentem et crescentem, et afferebat unum triginta , unum sexaginta , et unum centum. 9 Et dicebat : Qui habet aures audiendi, audiat.

Luc. viii, 4-8.

4 Quum autem turba plurima convenirent, et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem : 5 Exiit qui seminat, seminare semen suum. Et dum seminat, aliud cecidit secus viam ; et conculcatum est, et volucres cœli comederunt illud. 6 Et aliud cecidit supra petram ; et natum aruit, quia non habebat humorem. 7 Et aliud cecidit inter spinas ; et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud. 8 Et aliud cecidit in terram bonam ; et ortum fecit fructum centuplum. Hæc dicens clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat.

2° Quare Jesus loquatur in parabolis.

Matth. xiii, 10-17.

10 Et accedentes discipuli dixerunt ei : Quare in parabolis loqueris eis? 11 Qui respondens ait illis : Quia vobis datum est nosse mysteria regni cœlorum; illis autem non est datum. 12 Qui enim habet, dabitur ei, et abundabit; qui autem non habet, et quod habet auferetur ab eo. 13 Ideo in parabolis loquor eis : quia videntes non vident, et audientes non audiunt, neque intelligunt. 14 Et adimpletur in eis prophetia Isaiæ, dicentis : Auditu audietis, et non intelligetis; et videntes videbitis, et non videbitis. 15 Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos clauserunt : ne quando videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos. 16 Vestri autem beati oculi quia vident, et aures vestræ quia audiunt. 17 Amen quippe dico vobis, quia multi prophetæ et justi cupierunt videre quæ videtis, et non viderunt; et audire quæ auditis, et non audierunt.

ỳ. 14. Is. vi, 9, 10.

Marc. iv, 10-12.

10 Et quum esset singularis, interrogaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim, parabolam. 11 Et dicebat eis : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei; illis autem qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt : 12 ut videntes videant, et non videant; et audientes audiant, et non intelligant; nequando convertantur, et dimittantur eis peccata.

ỳ. 12. Cf. Is. vi, 9, 10.

Luc. viii, 9-10.

9 Interrogabant autem eum discipuli ejus quæ esset hæc parabola. 10 Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, cæteris autem in parabolis : ut videntes non videant, et audientes non intelligant.

ỳ. 10. Cf. Is. vi, 9, 10.

3° Explicatur parabola de seminatore

Matth. xiii, 18-23.

18 Vos ergo audite parabolam seminantis. 19 Omnis qui audit verbum regni et non intelligit, venit malus, et rapit quod seminatum est in corde ejus : hic est qui secus viam seminatus est. 20 Qui autem super petrosa seminatus est, hic est qui verbum audit, et continuo cum gaudio accipit illud : 21 non habet autem in se radicem, sed est temporalis; facta autem tribulatione et persecutione propter verbum, continuo scandalizatur. 22 Qui autem seminatus est in spinis, hic est qui verbum audit, et sollicitudo sæculi istius et fallacia divitiarum suffocat verbum, et sine fructu

Marc. iv, 13-20.

13 Et ait illis : Nescitis parabolam hanc? et quomodo omnes parabolas cognoscetis? 14 Qui seminat, verbum seminat. 15 Hi autem sunt qui circa viam, ubi seminatur verbum; et quum audierint, confestim venit Satanas, et aufert verbum quod seminatum est in cordibus eorum. 16 Et hi sunt similiter qui super petrosa seminantur, qui, quum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud : 17 et non habent radicem in se, sed temporales sunt; deinde orta tribulatione et persecutione propter verbum, confestim scandalizantur. 18 Et alii sunt qui in spinis seminantur; hi sunt qui verbum audiunt, 19 et ærumnæ sæculi, et de-

Luc. viii, 11-15.

11 Est autem hæc parabola : Semen est verbum Dei. 12 Qui autem secus viam, hi sunt qui audiunt; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant. 13 Nam qui supra petram, qui quum audierint, cum gaudio suscipiunt verbum : et hi radices non habent; qui ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt. 14 Quod autem in spinas cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus et divitiis et voluptatibus vitæ eun-

efficitur. 23 Qui vero in terram bonam seminatus est, hic est qui audit verbum et intelligit, et fructum affert, et facit aliud quidem centesimum, aliud autem sexagesimum, aliud vero trigesimum.

ceptio divitiarum, et circa reliqua concupiscentiæ introeuntes suffocant verbum, et sine fructu efficitur. 20 Et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt, qui audiunt verbum, et suscipiunt, et fructificant, unum triginta, unum sexaginta, et unum centum.

tes suffocantur, et non referunt fructum. 15 Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia.

4° De sermone divino attente audiendo.

Marc. IV, 21-25.

21 Et dicebat illis : Numquid venit lucerna ut sub modio ponatur, aut sub lecto? nonne ut super candelabrum ponatur? 22 Non est enim aliquid absconditum, quod non manifestetur ; nec factum est occultum, sed ut in palam veniat. 23 Si quis habet aures audiendi, audiat. 24 Et dicebat illis : Videte quid audiatis. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis, et adjicietur vobis. 25 Qui enim habet, dabitur illi; et qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.

Luc. VIII, 16-18.

16 Nemo autem lucernam accendens operit eam vase, aut subtus lectum ponit; sed supra candelabrum ponit, ut intrantes videant lumen. 17 Non est enim occultum quod non manifestetur, nec absconditum quod non cognoscatur et in palam veniat. 18 Videte ergo quomodo audiatis. Qui enim habet, dabitur illi; et quicumque non habet, etiam quod putat se habere auferetur ab illo.

5° Parabola de terra ultro fructum ferente.

Marc. IV, 26-29.

26 Et dicebat : Sic est regnum Dei, quemadmodum si homo jaciat sementem in terram, 27 et dormiat, et exsurgat nocte et die, et semen germinet, et increscat dum nescit ille. 28 Ultro enim terra fructificat, primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica. 29 Et quum produxerit fructus, statim mittit falcem, quoniam adest messis.

6° Parabola de bono semine et zizaniis.

Matth. XIII, 24-30.

24 Aliam parabolam proposuit illis, dicens : Simile factum est regnum cœlorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo. 25 Quum autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici, et abiit. 26 Quum autem crevisset herba et fructum fecisset, tunc apparuerunt et zizania. 27 Accedentes autem servi patrisfamilias, dixerunt ei : Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo? Unde ergo habet zizania? 28 Et ait illis : Inimicus homo hoc fecit. Servi autem dixerunt ei : Vis, imus et colligimus ea? 29 Et ait : Non, ne forte colligentes zizania, eradicetis simul cum eis et triticum. 30 Sinite utraque crescere usque ad messem ; et in tempore messis dicam messoribus : Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum; triticum autem congregate in horreum meum.

7° Parabolæ de grano sinapis et fermento.

Matth. xiii, 31-35.

31 Aliam parabolam proposuit eis, dicens : Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo ; 32 quod minimum quidem est omnibus seminibus; quum autem creverit, majus est omnibus oleribus, et fit arbor, ita ut volucres cœli veniant, et habitent in ramis ejus. 33 Aliam parabolam locutus est eis : Simile est regnum cœlorum fermento quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum.

34 Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis ad turbas ; et sine parabolis non loquebatur eis, 35 ut impleretur quod dictum erat per prophetam dicentem : Aperiam in parabolis os meum, eructabo abscondita a constitutione mundi.

Marc. iv, 30-34.

30 Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei? aut cui parabolæ comparabimus illud? 31 Sicut granum sinapis, quod, quum seminatum fuerit in terra, minus est omnibus seminibus quæ sunt in terra ; 32 et quum seminatum fuerit, ascendit, et fit majus omnibus oleribus, et facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aves cœli habitare.

33 Et talibus multis parabolis loquebatur eis verbum, prout poterant audire. 34 Sine parabola autem non loquebatur eis, seorsum autem discipulis suis disserebat omnia.

Luc. xiii, 18-21. *

18 Dicebat ergo : Cui simile est regnum Dei ? et cui simile æstimabo illud ? 19 Simile est grano sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum; et crevit, et factum est in arborem magnam, et volucres cœli requieverunt in ramis ejus. 20 Et iterum dixit : Cui simile æstimabo regnum Dei ? 21 Simile est fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ sata tria, donec fermentaretur totum.

ỳ. 35. Ps. lxxvii, 2.

8° Explicatur parabola de bono semine et zizaniis.

Matth. xiii, 36-43.

36 Tunc, dimissis turbis, venit in domum ; et accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes : Edissere nobis parabolam zizaniorum agri. 37 Qui respondens ait illis : Qui seminat bonum semen, est Filius hominis. 38 Ager autem, est mundus. Bonum vero semen, hi sunt filii regni. Zizania autem, filii sunt nequam. 39 Inimicus autem qui seminavit ea, est diabolus. Messis vero, consummatio sæculi est. Messores autem, angeli sunt. 40 Sicut ergo colliguntur zizania, et igni comburuntur, sic erit in consummatione sæculi. 41 Mittet Filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala, et eos qui faciunt iniquitatem ; 42 et mittent eos in caminum ignis : ibi erit fletus, et stridor dentium. 43 Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. Qui habet aures audiendi, audiat.

* Matthæo et Marco adjungimus Lucam xiii, 18-21. Sed forsan duas illas parabolas Dominus tempore quo a Luca referuntur denuo protulit.

9° Parabola de thesauro abscondito et margarita.

Matth. XIII, 44-46.

44 Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro; quem qui invenit homo, abscondit, et præ gaudio illius vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum. 45 Iterum simile est regnum cœlorum homini negotiatori, quærenti bonas margaritas. 46 Inventa autem una pretiosa margarita, abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emit eam.

10° Parabola de sagena missa in mare. Conclusio.

Matth. XIII, 47-53.

47 Iterum simile est regnum cœlorum sagenæ missæ in mare, et ex omni genere piscium congreganti. 48 Quam, quum impleta esset, educentes, et secus littus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos autem foras miserunt. 49 Sic erit in consummatione sæculi; exibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum, 50 et mittent eos in caminum ignis: ibi erit fletus, et stridor dentium.

51 Intellexistis hæc omnia? Dicunt ei: Etiam. 52 Ait illis: Ideo omnis scriba doctus in regno cœlorum, similis est homini patrifamilias qui profert de thesauro suo nova et vetera.

53 Et factum est, quum consummasset Jesus parabolas istas, transiit inde.

§ 54.

Tempestas sedata.

Matth. VIII, 18, 23-27.

18 Videns autem Jesus turbas multas circum se, jussit ire trans fretum..... 23 Et ascendente eo in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus. 24 Et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus: ipse vero dormiebat. 25 Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum, dicentes: Domine, salva nos, perimus. 26 Et dicit eis Jesus: Quid timidi estis, modicæ fidei? Tunc surgens, imperavit ventis et mari; et facta est tranquillitas magna. 27 Porro homines mirati sunt, dicentes: Qualis est hic,

Marc. IV, 35-40.

35 Et ait illis in illa die, quum sero esset factum: Transeamus contra. 36 Et dimittentes turbam, assumunt eum ita ut erat in navi; et aliæ naves erant cum illo. 37 Et facta est procella magna venti, et fluctus mittebat in navim, ita ut impleretur navis. 38 Et erat ipse in puppi super cervical dormiens; et excitant eum, et dicunt illi: Magister, non ad te pertinet quia perimus? 39 Et exsurgens comminatus est vento, et dixit mari: Tace, obmutesce. Et cessavit ventus, et facta est tranquillitas magna. 40 Et ait illis: Quid timidi estis? necdum habetis fidem? Et timuerunt timore magno, et dicebant

Luc. VIII, 22-25.

22 Factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus, et ait ad illos: Transfretemus trans stagnum. Et ascenderunt. 23 Et, navigantibus illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum, et complebantur, et periclitabantur. 24 Accedentes autem suscitaverunt eum, dicentes: Præceptor, perimus. At ille surgens, increpavit ventum et tempestatem aquæ, et cessavit; et facta est tranquillitas. 25 Dixit autem illis: Ubi est fides vestra? Qui timentes, mirati sunt ad invicem, dicentes:

quia venti et mare obediunt ei ?

ad alterutrum : Quis, putas, est iste, quia et ventus et mare obediunt ei ?

Quis, putas, hic est, quia et ventis et mari imperat, et obediunt ei?

§ 55.

Jesus dæmoniacos Gerasenos sanat.

Matth. VIII, 28-34.

28 Et quum venisset trans fretum in regionem Gerasenorum, occurrerunt ei duo habentes dæmonia, de monumentis exeuntes, sævi nimis, ita ut nemo posset transire per viam illam. 29 Et ecce clamaverunt dicentes : Quid nobis et tibi, Jesu fili Dei ? Venisti huc ante tempus torquere nos ? 30 Erat autem non longe ab illis grex multorum porcorum pascens. 31 Dæmones autem rogabant eum dicentes : Si ejicis nos hinc, mitte nos in gregem porcorum. 32 Et ait illis : Ite. At illi exeuntes abierunt in porcos ; et ecce impetu abiit totus grex per præceps in mare, et mortui sunt in aquis. 33 Pastores autem fugerunt ; et venientes in civitatem , nuntia-

Marc. V, 1-20.

1 Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerasenorum. 2 Et exeunti ei de navi statim occurrit de monumentis homo in spiritu immundo, 3 qui domicilium habebat in monumentis, et neque catenis jam quisquam poterat eum ligare : 4 quoniam sæpe compedibus et catenis vinctus, dirupisset catenas, et compedes comminuisset, et nemo poterat eum domare. 5 Et semper die ac nocte in monumentis et in montibus erat, clamans, et concidens se lapidibus. 6 Videns autem Jesum a longe, cucurrit, et adoravit eum ; 7 et clamans voce magna dixit : Quid mihi et tibi, Jesu fili Déi altissimi ? adjuro te per Deum, ne me torqueas. 8 Dicebat enim illi : Exi, spiritus immunde, ab homine. 9 Et interrogabat eum : Quod tibi nomen est ? Et dicit ei : Legio mihi nomen est, quia multi sumus. 10 Et deprecabatur eum multum, ne se expelleret extra regionem. 11 Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus pascens. 12 Et deprecabantur eum spiritus, dicentes : Mitte nos in porcos ut in eos introeamus. 13 Et concessit eis statim Jesus. Et exeuntes spiritus immûndi introierunt in porcos ; et magno impetu grex præcipitatus est in mare ad duo millia , et suffocati sunt in mari. 14 Qui autem pascebant eos fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in agros. Et egressi sunt videre quid esset factum , 15 et veniunt ad Jesum ; et vident illum qui a dæmonio vexabatur, sedentem , vestitum , et sanæ mentis ; et timuerunt. 16 Et

Luc. VIII, 26-39.

26 Et navigaverunt ad regionem Gerasenorum, quæ est contra Galilæam. 27 Et quum egressus esset ad terram, occurrit illi vir quidam, qui habebat dæmonium jam temporibus multis , et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis. 28 Is, ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamans voce magna, dixit: Quid mihi et tibi est, Jesu fili Dei altissimi ? obsecro te, ne me torqueas. 29 Præcipiebat enim spiritui immundo ut exiret ab homine. Multis enim temporibus arripiebat illum, et vinciebatur catenis, et compedibus custoditus, et ruptis vinculis agebatur a dæmonio in deserta. 30 Interrogavit autem illum Jesus dicens : Quod tibi nomen est ? At ille dixit : Legio ; quia intraverant dæmonia multa in eum. 31 Et rogabant illum ne imperaret illis ut in abyssum irent. 32 Erat autem ibi grex porcorum multorum pascentium in monte ; et rogabant eum ut permitteret eis in illos ingredi . Et permisit illis . 33 Exierunt ergo dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos ; et impetu abiit grex per præceps in stagnum, et suffocatus est. 34 Quod ut viderunt factum qui pascebant, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in villas. 35 Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum ; et invenerunt hominem sedentem, a quo dæmonia exierant, vestitum, ac sana mente , ad

verunt omnia, et de eis qui dæmonia habuerant. 34 Et ecce tota civitas exiit obviam Jesu; et, viso eo, rogabant ut transiret a finibus eorum.

narraverunt illis, qui viderant, qualiter factum esset ei qui dæmonium habuerat, et de porcis. 17 Et rogare cœperunt eum ut discederet de finibus eorum. 18 Quumque ascenderet navim, cœpit illum deprecari qui a dæmonio vexatus fuerat, ut esset cum illo. 19 Et non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit, et misertus sit tui. 20 Et abiit, et cœpit prædicare in Decapoli quanta sibi fecisset Jesus; et omnes mirabantur.

pedes ejus; et timuerunt. 36 Nuntiaverunt autem illis et qui viderant, quomodo sanus factus esset a legione. 37 Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerasenorum ut discederet ab ipsis : quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim. reversus est. 38 Et rogabat illum vir a quo dæmonia exierant, ut cum eo esset. Dimisit autem eum Jesus, dicens : 39 Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Et abiit per universam civitatem, prædicans quanta illi fecisset Jesus.

§ 56.

Hemorrhoissæ sanatio filiæque Jairi suscitatio.

Matth. IX, 18-26.

18 Hæc illo loquente ad eos, ecce princeps unus accessit, et adorabat eum, dicens : Domine, filia mea modo defuncta est; sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet. 19 Et surgens Jesus, sequebatur eum, et discipuli ejus. 20 Et ecce mulier quæ sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis, accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus. 21 Dicebat enim intra se : Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero. 22 At Jesus conversus

Marc. V, 21-43.

21 Et quum transcendisset Jesus in navi rursum trans fretum, convenit turba multa ad eum, et erat circa mare. 22 Et venit quidam de archisynagogis nomine Jairus; et, videns eum, procidit ad pedes ejus, 23 et deprecabatur eum multum, dicens : Quoniam filia mea in extremis est; veni. impone manum super eam, ut salva sit, et vivat. 24 Et abiit cum illo, et sequebatur eum turba multa, et comprimebant eum. 25 Et mulier quæ erat in profluvio sanguinis annis duodecim, 26 et fuerat multa perpessa a compluribus medicis, et erogaverat omnia sua, nec quidquam profecerat, sed magis deterius habebat, 27 quum audisset de Jesu, venit in turba retro, et tetigit vestimentum ejus. 28 Dicebat enim : Quia si vel vestimentum ejus tetigero, salva ero. 29 Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus; et sensit corpore quia sanata esset a plaga. 30 Et statim Jesus in semetipso cognoscens virtutem quæ exierat de illo, conversus ad turbam, aiebat : Quis tetigit vesti-

Luc. VIII, 40-56.

40 Factum est autem quum rediisset Jesus, excepit illum turba : erant enim omnes exspectantes eum. 41 Et ecce venit vir cui nomen Jairus, et ipse princeps synagogæ erat; et cecidit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus : 42 quia unica filia erat ei fere annorum duodecim, et hæc moriebatur. Et contigit, dum iret, a turbis comprimebatur. 43 Et mulier quædam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari. 44 Accessit retro. et tetigit fimbriam vestimenti ejus; et confestim stetit fluxus sanguinis ejus. 45 Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, et qui cum illo erant : Præceptor, turbæ te comprimunt et affligunt, et dicis : Quis me tetigit? 46 Et

et videns eam, dixit : Confide, filia ; fides tua te salvam fecit Et salva facta est mulier ex illa hora. 23 Et quum venisset Jesus in domum principis, et vidisset tibicines et turbam tumultuantem, dicebat : 24 Recedite ; non est enim mortua puella, sed dormit. Et deridebant eum. 25 Et quum ejecta esset turba, intravit, et tenuit manum ejus. Et surrexit puella. 26 Et exiit fama hæc in universam terram illam.

-menta mea ? 31 Et dicebant ei discipuli sui : Vides turbam comprimentem te, et dicis : Quis me tetigit ? 32 Et circumspiciebat videre eam quæ hoc fecerat. 33 Mulier vero timens et tremens, sciens quod factum esset in se, venit et procidit ante eum, et dixit ei omnem veritatem. 34 Ille autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit ; vade in pace, et esto sana a plaga tua. 35 Adhuc eo loquente, veniunt ab archisynagogo, dicentes : Quia filia tua mortua est ; quid ultra vexas Magistrum ? 36 Jesus autem, audito verbo quod dicebatur, ait archisynagogo : Noli timere ; tantummodo crede. 37 Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum et Jacobum et Joannem fratrem Jacobi. 38 Et veniunt in domum archisynagogi, et videt tumultum, et flentes, et ejulantes multum. 39 Et ingressus ait illis : Quid turbamini et ploratis ? Puella non est mortua, sed dormit. 40 Et irridebant eum. Ipse vero, ejectis omnibus, assumit patrem et matrem puellæ, et qui secum erant, et ingreditur ubi puella erat jacens. 41 Et tenens manum puellæ, ait illi : Talitha cumi, quod est interpretatum : Puella (tibi dico), surge. 42 Et confestim surrexit puella, et ambulabat : erat autem annorum duodecim. Et obstupuerunt stupore magno. 43 Et præcepit illis vehementer ut nemo id sciret ; et dixit dari illi manducare.

dixit Jesus : Tetigit me aliquis ; nam ego novi virtutem de me exiisse. 47 Videns autem mulier quia non latuit, tremens venit, et procidit ante pedes ejus, et ob quam causam tetigerit eum indicavit coram omni populo, et quemadmodum confestim sanata sit. 48 At ipse dixit ei : Filia, fides tua salvam te fecit ; vade in pace. 49 Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ, dicens ei : Quia mortua est filia tua ; noli vexare illum. 50 Jesus autem, audito hoc, respondit patri puellæ : Noli timere ; crede tantum, et salva erit. 51 Et quum venisset domum, non permisit intrare secum quemquam, nisi Petrum et Jacobum et Joannem, et patrem et matrem puellæ. 52 Flebant autem omnes, et plangebant illam. At ille dixit : Nolite flere ; non est mortua puella, sed dormit. 53 Et deridebant eum, scientes quod mortua esset. 54 Ipse autem tenens manum ejus, clamavit dicens : Puella, surge. 55 Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo. Et jussit illi dari manducare. 56 Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcepit ne alicui dicerent quod factum erat.

§ 57.

Sanantur duo cæci et mutus dæmonium habens.

Matth. IX, 27-34.

27 Et transeunte inde Jesu, secuti sunt eum duo cæci, clamantes, et dicentes : Miserere nostri, fili David. 28 Quum autem venisset domum, accesserunt ad eum cæci. Et dicit eis Jesus : Creditis quia hoc possum facere vobis ? Dicunt ei : Utique, Domine. 29 Tunc tetigit oculos eorum, dicens : Secundum fidem vestram fiat vobis. 30 Et aperti sunt oculi eorum. Et comminatus est illis Jesus, dicens : Videte ne quis sciat. 31 Illi autem exeuntes, diffamaverunt eum in tota terra illa. 32 Egressis autem illis, ecce obtulerunt ei hominem mutum, dæmonium habentem. 33 Et ejecto dæmonio, locutus est mutus ; et miratæ sunt turbæ,

dicentes : Nunquam apparuit sic in Israel. 34 Pharisæi autem dicebant : In principe dæmoniorum ejicit dæmones.

§ 58.

Jesus iterum docet in Nazareth et spernitur. *

Matth. XIII, 54-58.

54 Et veniens in patriam suam, docebat eos in synagogis eorum, ita ut mirarentur et dicerent: Unde huic sapientia hæc et virtutes? 55 Nonne hic est fabri filius? Nonne mater ejus dicitur Maria? et fratres ejus, Jacobus et Joseph et Simon et Judas? 56 Et sorores ejus nonne omnes apud nos sunt? Unde ergo huic omnia ista? 57 Et scandalizabantur in eo. Jesus autem dixit eis : Non est propheta sine honore, nisi in patria sua et in domo sua. 58 Et non fecit ibi virtutes multas propter incredulitatem illorum.

Marc. VI, 1-6ª.

1 Et egressus inde abiit in patriam suam; et sequebantur eum discipuli sui. 2 Et facto sabbato, cœpit in synagoga docere; et multi audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes : Unde huic hæc omnia? et quæ est sapientia quæ data est illi? et virtutes tales quæ per manus ejus efficiuntur? 3 Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi et Joseph et Judæ et Simonis? Nonne et sorores ejus hic nobiscum sunt? Et scandalizabantur in illo. 4 Et dicebat illis Jesus : Quia non est propheta sine honore, nisi in patria sua, et in domo sua, et in cognatione sua. 5 Et non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos, impositis manibus, curavit; 6 et mirabatur propter incredulitatem eorum.

§ 59.

Tertia vice circuit Galilæam prædicans et infirmos sanans.

Matth. IX, 35-38.

35 Et circuibat Jesus omnes civitates et castella, docens in synagogis eorum, et prædicans evangelium regni, et curans omnem languorem et omnem infirmitatem 36 Videns autem turbas, misertus est eis : quia erant vexati, et jacentes sicut oves non habentes pastorem. 37 Tunc dicit discipulis suis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. 38 Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.

Marc. VI, 6ᵇ.

Et circuibat castella in circuitu docens.

§ 60.

Apostolorum ad Israel legatio et instructio.

1º Legatio describitur.

Matth. X, 1.

1 Et convocatis duodecim discipulis suis, dedit illis potestatem spirituum

Marc. VI, 7.

7 Et vocavit duodecim, et cœpit eos mittere

Luc. IX, 1-2.

1 Convocatis autem duodecim apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia dæmonia, et

* Vide notam § 30 submissam.

immundorum, ut ejicerent eos, et curarent omnem languorem et omnem infirmitatem.

binos, et dabat illis potestatem spirituum immundorum.

ut languores curarent. 2 Et misit illos prædicare regnum Dei, et sanare infirmos.

2° Varia monita traduntur :

a. Pro apostolorum prædicatione præsenti.

Matth. x, 5-15.

5 Hos duodecim misit Jesus, præcipiens eis, dicens : In viam gentium ne abieritis, et in civitates Samaritanorum ne intraveritis; 6 sed potius ite ad oves quæ perierunt domus Israel. 7 Euntes autem prædicate, dicentes : Quia appropinquavit regnum cœlorum. 8 Infirmos curate, mortuos suscitate, leprosos mundate, dæmones ejicite; gratis accepistis, gratis date. 9 Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris, 10 non peram in via, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam; dignus enim est operarius cibo suo. 11 In quamcumque autem civitatem aut castellum intraveritis, interrogate quis in ea dignus sit; et ibi manete donec exeatis. 12 Intrantes autem in domum, salutate eam, dicentes : Pax huic domui. 13 Et si quidem fuerit domus illa digna, veniet pax vestra super eam; si autem non fuerit digna, pax vestra revertetur ad vos. 14 Et quicumque non receperit vos, neque audierit sermones vestros, exeuntes foras de domo vel civitate, excutite pulverem de pedibus vestris. 15 Amen dico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum et Gomorrhæorum in die judicii, quam illi civitati.

Marc. vi, 8-11.

8 Et præcepit eis ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum : non peram, non panem, neque in zona æs, 9 sed calceatos sandaliis, et ne induerentur duabus tunicis. 10 Et dicebat eis : Quocumque introieritis in domum, illic manete donec exeatis inde. 11 Et quicumque non receperint vos, nec audierint vos, exeuntes inde, excutite pulverem de pedibus vestris in testimonium illis.

Luc. ix, 3-5.

3 Et ait ad illos : Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam, neque duas tunicas habeatis. 4 Et in quamcumque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis. 5 Et quicumque non receperint vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos.

b. Pro apostolorum prædicatione futura.

Matth. x, 16-23.

16 Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. 17 Cavete autem ab hominibus. Tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos; 18 et ad præsides et ad reges ducemini propter me, in testimonium illis et gentibus. 19 Quum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini : dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini. 20 Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis. 21 Tradet autem frater fratrem in in mortem, et pater filium; et insurgent filii in parentes, et morte eos afficient. 22 Et eritis odio omnibus propter nomen meum; qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. 23 Quum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Amen dico vobis, non consummabitis civitates Israel, donec veniat Filius hominis.

c. Pro apostolis eorumque successoribus in ministerio verbi.

Matth. x, 24-42.

24 Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum.
25 Sufficit discipulo ut sit sicut magister ejus; et servo, sicut dominus ejus. Si
patremfamilias Beelzebub vocaverunt, quanto magis domesticos ejus? 26 Ne ergo
timueritis eos : nihil enim est opertum, quod non revelabitur; et occultum, quod
non scietur. 27 Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine; et quod in aure
auditis, prædicate super tecta. 28 Et nolite timere eos qui occidunt corpus,
animam autem non possunt occidere; sed potius timete eum qui potest et animam
et corpus perdere in gehennam. 29 Nonne duo passeres asse veneunt? et unus
ex illis non cadet super terram sine Patre vestro. 30 Vestri autem capilli
capitis omnes numerati sunt. 31 Nolite ergo timere : multis passeribus meliores
estis vos. 32 Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego
eum coram Patre meo qui in cœlis est; 33 qui autem negaverit me coram
hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo qui in cœlis est. 34 Nolite
arbitrari quia pacem venerim mittere in terram : non veni pacem mittere, sed
gladium. 35 Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam
adversus matrem suam, et nurum adversus socrum suam; 36 et inimici hominis,
domestici ejus. 37 Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me
dignus; et qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus. 38 Et qui
non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus. 39 Qui invenit
animam suam, perdet illam; et qui perdiderit animam suam propter me, inveniet
eam. 40 Qui recipit vos, me recipit; et qui me recipit, recipit eum qui me misit.
41 Qui recipit prophetam in nomine prophetæ, mercedem prophetæ accipiet; et
qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet. 42 Et quicumque
potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ tantum in nomine
discipuli, amen dico vobis, non perdet mercedem suam.

ỳ. 35 et s. Cf. Mich. vii, 6.

3° Jesus et apostoli disperguntur ad prædicandum.

Matth. xi, 1.

1 Et factum est, quum consummasset Jesus præcipiens duodecim discipulis suis, transiit inde, ut doceret et prædicaret in civitatibus eorum.

Marc. vi, 12-13.

12 Et exeuntes prædicabant ut pœnitentiam agerent;
13 et dæmonia multa ejiciebant, et ungebant oleo multos ægros, et sanabant.

Luc. ix, 6.

6 Egressi autem circuibant per castella, evangelizantes et curantes ubique.

§ 61.

Herodis opinio de Jesu.

Matth. xiv, 1-2.

1 In illo tempore audivit Herodes tetrarcha famam Jesu,
2 et ait pueris

Marc. vi, 14-16.

14 Et audivit rex Herodes (manifestum enim factum est nomen ejus), et dicebat : Quia Joannes Baptista resurrexit a mortuis, et propterea virtutes

Luc. ix, 7-9.

7 Audivit autem Herodes tetrarcha omnia quæ fiebant ab eo, et hæsitabat eo quod diceretur
8 a quibusdam : Quia Joannes surrexit a mortuis; a

suis : Hic est Joannes Baptista ; ipse surrexit a mortuis, et ideo virtutes operantur in eo.

operantur in illo. 15 Alii autem dicebant : Quia Elias est. Alii vero dicebant : Quia propheta est, quasi unus ex prophetis. 16 Quo audito, Herodes ait : Quem ego decollavi Joannem, hic a mortuis resurrexit.

quibusdam vero : Quia Elias apparuit ; ab aliis autem : Quia propheta unus de antiquis surrexit. 9 Et ait Herodes : Joannem ego decollavi ; quis est autem iste de quo ego talia audio? Et quærebat videre eum.

§ 62.

Joannis Baptistæ martyrium.

Matth. xiv, 3-12.

3 Herodes enim tenuit Joannem, et alligavit eum, et posuit in carcerem propter Herodiadem uxorem fratris sui. 4 Dicebat enim illi Joannes : Non licet tibi habere eam. 5 Et volens illum occidere, timuit populum : quia sicut prophetam eum habebant. 6 Die autem natalis Herodis saltavit filia Herodiadis in medio, et placuit Herodi. 7 Unde cum juramento pollicitus est ei dare quodcumque postulasset ab eo. 8 At illa præmonita a matre sua : Da mihi, inquit, hic in disco caput Joannis Baptistæ. 9 Et contristatus est rex : propter juramentum autem et eos qui pariter recumbebant, jussit dari. 10 Misitque, et decollavit Joannem in carcere. 11 Et allatum est caput ejus in disco, et datum est puellæ, et attulit matri suæ. 12 Et accedentes discipuli ejus, tulerunt corpus ejus, et sepelierunt illud ; et venientes nuntiaverunt Jesu.

Marc. vi, 17-29.

17 Ipse enim Herodes misit, ac tenuit Joannem, et vinxit eum in carcere propter Herodiadem uxorem Philippi fratris sui, quia duxerat eam. 18 Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui. 19 Herodias autem insidiabatur illi ; et volebat occidere eum, nec poterat. 20 Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum et sanctum ; et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat. 21 Et quum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit principibus et tribunis et primis Galilææ. 22 Quumque introisset filia ipsius Herodiadis, et saltasset, et placuisset Herodi simulque recumbentibus, rex ait puellæ : Pete a me quod vis, et dabo tibi. 23 Et juravit illi : Quia quidquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei. 24 Quæ quum exisset, dixit matri suæ : Quid petam ? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ. 25 Quumque introisset statim cum festinatione ad regem, petivit dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ. 26 Et contristatus est rex : propter jusjurandum et propter simul discumbentes, noluit eam contristare ; 27 sed misso spiculatore, præcepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum in carcere, 28 et attulit caput ejus in disco ; et dedit illud puellæ, et puella dedit matri suæ. 29 Quo audito, discipuli ejus venerunt, et tulerunt corpus ejus ; et posuerunt illud in monumento.

§ 63.

Prima panam multiplicatio.

Matth. xiv, 13-21.

13 Quod quum audisset Jesus, secessit inde in

Marc. vi, 30-44.

30 Et convenientes apostoli ad Jesum, renuntiaverunt ei omnia

Luc. ix, 10-17.

10 Et reversi apostoli narraverunt illi quæcum-

Joan. vi, 1-13.

1 Post hæc abiit Jesus trans mare Galilææ, quod est

navicula, in locum desertum seorsum; et quum audissent turbæ, secutæ sunt eum pedestres de civitatibus. 14 Et exiens vidit turbam multam, et misertus est eis, et curavit languidos eorum. 15 Vespere autem facto, accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes: Desertus est locus, et hora jam præteriit; dimitte turbas, ut euntes in castella, emant sibi escas. 16 Jesus autem dixit eis: Non habent necesse ire; date illis vos manducare. 17 Responderunt ei: Non habemus hic nisi quinque panes, et duos pisces. 18 Qui ait eis: Afferte mihi illos huc. 19 Et quum jussisset turbam discumbere super fœnum, acceptis quinque panibus et duobus piscibus, aspiciens in cœlum benedixit, et fregit, et dedit discipulis panes, discipuli autem turbis. 20 Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et tulerunt reliquias, duodecim

quæ egerant et docuerant. 31 Et ait illis: Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum. Erant enim qui veniebant et redibant multi; et nec spatium manducandi habebant. 32 Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum. 33 Et viderunt eos abeuntes et cognoverunt multi; et pedestres de omnibus civitatibus concurrerunt illuc, et prævenerunt eos. 34 Et exiens vidit turbam multam Jesus; et misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, et cœpit illos docere multa. 35 Et quum jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus, dicentes: Desertus est locus hic, et jam hora præteriit; 36 dimitte illos, ut euntes in proximas villas et vicos, emant sibi cibos quos manducent. 37 Et respondens ait illis: Date illis vos manducare. Et dixerunt ei: Euntes emamus ducentis denariis panes, et dabimus illis manducare. 38 Et dicit eis: Quot panes habetis? ite, et videte. Et quum cognovissent, dicunt: Quinque, et duos pisces. 39 Et præcepit illis ut accumbere facerent omnes secundum contubernia super viride fœnum. 40 Et discubuerunt in partes, per centenos et quinquagenos. 41 Et acceptis quinque panibus et duobus piscibus, intuens in cœlum, benedixit, et fregit panes, et dedit

que fecerunt. Et assumptis illis, secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidæ. 11 Quod quum cognovissent turbæ, secutæ sunt illum; et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei, et eos qui cura indigebant, sanabat. 12 Dies autem cœperat declinare. Et accedentes duodecim dixerunt illi: Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt, divertant, et inveniant escas: quia hic in loco deserto sumus. 13 Ait autem ad illos: Vos date illis manducare. At illi dixerunt: Non sunt nobis plus quam quinque panes, et duo pisces; nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas. 14 Erant autem fere viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos: Facite illos discumbere per convivia quinquagenos. 15 Et ita fecerunt. Et discumbere fecerunt omnes. 16 Acceptis autem quinque panibus et duobus piscibus, respexit in cœlum, et benedixit illis, et fregit, et distri-

Tiberiadis; 2 et sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa quæ faciebat super his qui infirmabantur. 3 Subiit ergo in montem Jesus, et ibi sedebat cum discipulis suis. 4 Erat autem proximum pascha, dies festus Judæorum. 5 Quum sublevasset ergo oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum: Unde ememus panes, ut manducent hi? 6 Hoc autem dicebat tentans eum: ipse enim sciebat quid esset facturus. 7 Respondit ei Philippus: Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat. 8 Dicit ei unus ex discipulis ejus, Andreas frater Simonis Petri: 9 Est puer unus hic qui habet quinque panes hordeaceos, et duos pisces; sed hæc quid sunt inter tantos? 10 Dixit ergo Jesus: Facite homines discumbere. Erat autem fœnum multum in loco. Discubuerunt ergo viri, numero quasi quinque millia. 11 Accepit ergo Jesus panes; et quum gratias egisset, distribuit discumbentibus; similiter et ex piscibus

cophinos fragmentorum plenos. 21 Manducantium autem fuit numerus quinque millia virorum, exceptis mulieribus et parvulis.

discipulis suis, ut ponerent ante eos; et duos pisces divisit omnibus. 42 Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. 43 Et sustulerunt reliquias, fragmentorum duodecim cophinos plenos, et de piscibus. 44 Erant autem qui manducaverunt quinque millia virorum.

buit discipulis suis, ut ponerent ante turbas. 17 Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et sublatum est quod superfuit illis, fragmentorum cophini duodecim.

quantum volebant. 12 Ut autem impleti sunt, dixit discipulis suis : Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant. 13 Collegerunt ergo, et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis quæ superfuerunt his qui manducaverant.

§ 64.

Quomodo Christus ambulaverit supra mare.

Matth. xiv, 22-33.

22 Et statim compulit Jesus discipulos ascendere in naviculam, et præcedere eum trans fretum, donec dimitteret turbas. 23 Et dimissa turba, ascendit in montem solus orare. Vespere autem facto, solus erat ibi. 24 Navicula autem in medio mari jactabatur fluctibus : erat enim contrarius ventus. 25 Quarta autem vigilia noctis, venit ad eos ambulans super mare. 26 Et videntes eum super mare ambulantem, turbati sunt, dicentes : Quia phantasma est. Et præ timore clamaverunt. 27 Statimque Jesus locutus est eis, dicens : Habete fiduciam; ego sum, nolite timere. 28 Respondens autem Petrus, dixit : Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas. 29 At ipse ait : Veni. Et descendens Petrus de navicula, ambulabat super aquam ut veniret ad Jesum. 30 Videns vero ventum validum, timuit; et quum cœpisset mergi, clamavit, dicens : Domine, salvum me fac. 31 Et continuo Jesus extendens manum, apprehendit eum, et ait illi : Modicæ fidei, quare dubitasti ? 32 Et quum ascendissent in naviculam, cessavit ventus. 33 Qui

Marc. vi, 45-52.

45 Et statim coegit discipulos suos ascendere navim, ut præcederent eum trans fretum ad Bethsaidam, dum ipse dimitteret populum ; 46 Et quum dimisset eos, abiit in montem orare. 47 Et quum sero esset, erat navis in medio mari, et ipse solus in terra. 48 Et videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis), et circa quartam vigiliam noctis venit ad eos ambulans supra mare ; et volebat præterire eos. 49 At illi ut viderunt eum ambulantem supra mare, putaverunt phantasma esse, et exclamaverunt. 50 Omnes enim viderunt eum, et conturbati sunt. Et statim locutus est cum eis, et dixit eis : Confidite; ego sum, nolite timere. 51 Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. Et plus magis intra se stupe-

Joan. vi, 14-21.

14 Illi ergo homines quum vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant : Quia hic est vere propheta qui venturus est in mundum. 15 Jesus ergo quum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus. 16 Ut autem sero factum est, descenderunt discipuli ejus ad mare. 17 Et quum ascendissent navim, venerunt trans mare in Capharnaum; et tenebræ jam factæ erant, et non venerat ad eos Jesus. 18 Mare autem, vento magno flante, exsurgebat. 19 Quum remigassent ergo quasi stadia viginti quinque aut triginta, vident Jesum ambulantem supra mare, et proximum navi fieri, et timuerunt. 20 Ille autem dicit eis : Ego sum, nolite timere.

autem in navicula erant, venerunt, et adoraverunt eum, dicentes : Vere filius Dei es.

bant. 52 Non enim intellexerunt de panibus : erat enim cor eorum obcæcatum.

21 Voluerunt ergo accipere eum in navim; et statim navis fuit ad terram in quam ibant.

§ 65.

Jesus terram Genesareth percurrit.

Matth. xiv, 34-36.

34 Et quum transfretassent, venerunt in terram Genesar. 35 Et quum cognovissent eum viri loci illius, miserunt in universam regionem illam, et obtulerunt ei omnes male habentes ; 36 et rogabant eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent. Et quicumque tetigerunt, salvi facti sunt.

Marc. vi, 53-56.

53 Et quum transfretassent, venerunt in terram Genesareth, et applicuerunt. 54 Quumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum ; 55 et percurrentes universam regionem illam, cœperunt in grabatis eos qui se male habebant circumferre, ubi audiebant eum esse. 56 Et quocumque introibat, in vicos, vel in villas, aut civitates, in plateis ponebant infirmos; et deprecabantur eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent. Et quotquot tangebant eum, salvi fiebant.

§ 66.

Sermo Domini Jesu de pane vitæ.

Joan. vi, 22 vii, 1.

22 Altera die, turba quæ stabat trans mare vidit quia navicula alia non erat
ibi nisi una, et quia non introisset cum discipulis suis Jesus in navim. sed soli
discipuli ejus abiissent; 23 aliæ vero supervenerunt naves a Tiberiade juxta
locum ubi manducaverant panem, gratias agente Domino. 24 Quum ergo vidisset
turba quia Jesus non esset ibi, neque discipuli ejus, ascenderunt in naviculas, et
venerunt Capharnaum quærentes Jesum. 25 Et quum invenissent eum trans mare,
dixerunt ei : Rabbi, quando huc venisti ? 26 Respondit eis Jesus, et dixit : Amen,
amen dico vobis : quæritis me non quia vidistis signa, sed quia manducastis ex
panibus, et saturati estis. 27 Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet
in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis. Hunc enim Pater signavit
Deus. 28 Dixerunt ergo ad eum : Quid faciemus ut operemur opera Dei ? 29 Respondit Jesus, et dixit eis : Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille.
30 Dixerunt ergo ei : Quod ergo tu facis signum, ut videamus, et credamus tibi ?
quid operaris ? 31 Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est : Panem de cœlo dedit eis manducare. 32 Dixit ergo eis Jesus : Amen,
amen dico vobis : non Moyses dedit vobis panem de cœlo, sed Pater meus dat vobis
panem de cœlo verum. 33 Panis enim Dei est qui de cœlo descendit, et dat vitam
mundo. 34 Dixerunt ergo ad eum : Domine, semper da nobis panem hunc.
35 Dixit autem eis Jesus : Ego sum panis vitæ. Qui venit ad me, non esuriet; et
qui credit in me, non sitiet unquam. 36 Sed dixi vobis quia et vidistis me, et non
creditis. 37 Omne quod dat mihi Pater, ad me veniet ; et eum qui venit ad
me, non ejiciam foras; 38 quia descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem
meam, sed voluntatem ejus qui misit me. 39 Hæc est autem voluntas ejus qui
misit me Patris, ut omne quod dedit mihi non perdam ex eo, sed resuscitem
illud in novissimo die. 40 Hæc est autem voluntas Patris mei qui misit me, ut

omnis qui videt Filium, et credit in eum, habeat vitam æternam, et ego resusci-
tabo eum in novissimo die. 41 Murmurabant ergo Judæi de illo, quia dixisset:
Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi; 42 et dicebant: Nonne hic est Jesus
filius Joseph, cujus nos novimus patrem et matrem? Quomodo ergo dicit hic:
Quia de cœlo descendi? 43 Respondit ergo Jesus, et dixit eis: Nolite murmurare
in invicem. 44 Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit
eum: et ego resuscitabo eum in novissimo die. 45 Est scriptum in prophetis:
Et erunt omnes docibiles Dei. Omnis qui audivit a Patre, et didicit, venit ad me.
46 Non quia Patrem vidit quisquam, nisi is qui est a Deo, hic vidit Patrem:
47 Amen, amen dico vobis: qui credit in me, habet vitam æternam. 48 Ego sum
panis vitæ. 49 Patres vestri manducaverunt manna in deserto, et mortui sunt.
50 Hic est panis de cœlo descendens, ut si quis ex ipso manducaverit, non moria-
tur. 51 Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi. 52 Si quis manducaverit
ex hoc pane, vivet in æternum; et panis quem ego dabo, caro mea est pro
mundi vita. 53 Litigabant ergo Judæi ad invicem, dicentes: Quomodo potest hic
nobis carnem suam dare ad manducandum? 54 Dixit ergo eis Jesus: Amen,
amen dico vobis: nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus
sanguinem, non habebitis vitam in vobis. 55 Qui manducat meam carnem, et
bibit meum sanguinem, habet vitam æternam; et ego resuscitabo eum in novis-
simo die. 56 Caro enim mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus.
57 Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego
in illo. 58 Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem; et qui
manducat me, et ipse vivet propter me. 59 Hic est panis qui de cœlo descendit.
Non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt. Qui manducat
hunc panem, vivet in æternum.

60 Hæc dixit in synagoga docens, in Capharnaum. 61 Multi ergo audientes
ex discipulis ejus, dixerunt: Durus est hic sermo, et quis potest eum audire?
62 Sciens autem Jesus apud semetipsum quia murmurarent de hoc discipuli ejus,
dixit eis: Hoc vos scandalizat? 63 Si ergo videritis Filium hominis ascendentem
ubi erat prius? 64 Spiritus est qui vivificat; caro non prodest quidquam. Verba
quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt. 65 Sed sunt quidam ex vobis
qui non credunt. Sciebat enim ab initio Jesus qui essent non credentes, et quis
traditurus esset eum. 66 Et dicebat: Propterea dixi vobis quia nemo potest
venire ad me, nisi fuerit ei datum a Patre meo. 67 Ex hoc multi discipulorum
ejus abierunt retro, et jam non cum illo ambulabant. 68 Dixit ergo Jesus ad duo-
decim: Numquid et vos vultis abire? 69 Respondit ergo ei Simon Petrus:
Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes. 70 Et nos credidimus, et
cognovimus quia tu es Christus Filius Dei. 71 Respondit eis Jesus: Nonne
ego vos duodecim elegi? et ex vobis unus diabolus est. 72 Dicebat autem
Judam Simonis Iscariotem: hic enim erat traditurus eum, quum esset unus ex
duodecim.

vii, 1 Post hæc autem ambulabat Jesus in Galilæam; non enim volebat in
Judæam ambulare, quia quærebant eum Judæi interficere.

ỹ. 31. Ps. LXXVII, 24. ỹ. 45. Is. LIV, 13. ỹ. 49. Ex. XVI, 15.

SECTIO IV.

A TERTIO PASCHA VITÆ PUBLICÆ CHRISTI USQUE AD PROXIMUM FESTUM SCENOPEGIÆ.

---

§ 67.

Jesus disputat cum Pharisæis et Scribis de traditionibus.

Matth. xv, 1-20.

1 Tunc accesserunt ad eum ab Jerosolymis scribæ et Pharisæi, dicentes : 2 Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum? non enim lavant manus suas quum panem manducant. 3 Ipse autem respondens ait illis : Quare et vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram ? Nam Deus dixit : 4 Honora patrem et matrem ; et : Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur. 5 Vos autem dicitis : Quicumque dixerit patri vel matri : Munus quodcumque est ex me, tibi proderit ; 6 et non honorificabit patrem suum aut matrem suam ; et irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram. 7 Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaias, dicens : 8 Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. 9 Sine causa autem colunt me, docentes doctrinas et mandata hominum. 10 Et convocatis ad se turbis, dixit eis : Audite, et intelligite. 11 Non quod intrat in os, coinquinat hominem : sed quod procedit ex ore, hoc coinquinat hominem. 12 Tunc accedentes discipuli ejus, dixerunt ei : Scis quia Pharisæi, audito verbo hoc, scandalizati sunt ? 13 At ille respondens ait : Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus cœlestis eradicabitur. 14 Sinite illos : cæci sunt, et duces cæcorum. Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt. 15 Respondens

Marc. vii, 1-23.

1 Et conveniunt ad eum Pharisæi et quidam de scribis, venientes ab Jerosolymis. 2 Et quum vidissent quosdam ex discipulis ejus communibus manibus, id est non lotis, manducare panes, vituperaverunt. 3 Pharisæi enim et omnes Judæi, nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum ; 4 et a foro nisi baptizentur, non comedunt ; et alia multa sunt quæ tradita sunt illis servare, baptismata calicum, et urceorum, et æramentorum, et lectorum. 5 Et interrogabant eum Pharisæi et scribæ : Quare discipuli tui non ambulant juxta traditionem seniorum, sed communibus manibus manducant panem ? 6 At ille respondens, dixit eis : Bene prophetavit Isaias de vobis hypocritis, sicut scriptum est : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. 7 In vanum autem me colunt, docentes doctrinas et præcepta hominum. 8 Relinquentes enim mandatum Dei, tenetis traditionem hominum, baptismata urceorum et calicum ; et alia similia his facitis multa. 9 Et dicebat illis : Bene irritum facitis præceptum Dei, ut traditionem vestram servetis. 10 Moyses enim dixit : Honora patrem tuum et matrem tuam ; et : Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur. 11 Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri aut matri : Corban (quod est donum) quodcumque ex me, tibi profuerit ; 12 et ultra non dimittitis eum quidquam facere patri suo aut matri, 13 rescindentes verbum Dei per traditionem vestram quam tradidistis ; et similia hujusmodi multa facitis. 14 Et advocans iterum turbam, dicebat illis : Audite me omnes, et intelligite. 15 Nihil est extra hominem introiens in eum quod possit eum coinquinare : sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ communicant hominem. 16 Si quis habet aures audiendi, audiat. 17 Et quum introisset in domum a turba,

autem Petrus dixit ei : Edissere nobis parabolam istam. 16 At ille dixit : Adhuc et vos sine intellectu estis? 17 Non intelligitis quia omne quod in os intrat, in ventrem vadit, et in secessum emittitur ? 18 Quæ autem procedunt de ore, de corde exeunt, et ea coinquinant hominem : 19 de corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, falsa testimonia, blasphemiæ. 20 Hæc sunt quæ coinquinant hominem. Non lotis autem manibus manducare, non coinquinat hominem.

interrogabant eum discipuli ejus parabolam. 18 Et ait illis : Sic et vos imprudentes estis ? Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem non potest eum communicare? 19 quia non intrat in cor ejus, sed in ventrem vadit, et in secessum exit, purgans omnes escas. 20 Dicebat autem, quoniam quæ de homine exeunt, illa communicant hominem. 21 Ab intus enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia, 22 furta, avaritiæ, nequitiæ, dolus, impudicitiæ, oculus malus, blasphemia, superbia, stultitia. 23 Omnia hæc mala ab intus procedunt, et communicant hominem.

℣. 4. Ex. xx, 12; xxi, 17. ℣. 8. Is. xxix, 13.

℣. 6. Is. xxix, 13. ℣. 10. Ex. xx, 12; xxi, 17.

§ 68.

Sanat filiam mulieris Syrophœnissæ.

Matth. xv, 21-28.

21 Et egressus inde Jesus, secessit in partes Tyri et Sidonis. 22 Et ecce mulier Chananæa a finibus illis egressa clamavit, dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David; filia mea male a dæmonio vexatur. 23 Qui non respondit ei verbum. Et accedentes discipuli ejus rogabant eum, dicentes : Dimitte eam, quia clamat post nos. 24 Ipse autem respondens ait : Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel. 25 At illa venit, et adoravit eum, dicens : Domine, adjuva me. 26 Qui respondens ait: Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. 27 At illa dixit : Etiam, Domine; nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum. 28 Tunc respondens Jesus ait illi : O mulier, magna est fides tua; fiat tibi sicut vis. Et sanata est filia ejus ex illa hora.

Marc. vii, 24-30.

24 Et inde surgens abiit in fines Tyri et Sidonis ; et ingressus domum, neminem voluit scire, et non potuit latere 25 Mulier enim statim ut audivit de eo, cujus filia habebat spiritum immundum, intravit, et procidit ad pedes ejus. 26 Erat enim mulier gentilis, Syrophœnissa genere. Et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia ejus. 27 Qui dixit illi : Sine prius saturari filios ; non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. 28 At illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine ; nam et catelli comedunt sub mensa de micis puerorum. 29 Et ait illi : Propter hunc sermonem vade ; exiit dæmonium a filia tua. 30 Et quum abiisset domum suam, invenit puellam jacentem supra lectum, et dæmonium exiisse.

§ 69.

De finibus Tyri per Sidonem ad mare Galilææ reversus multos infirmos sanat.

Matth. xv, 29-31.

29 Et quum transisset inde Jesus, venit secus mare Gali-

Marc. vii, 31-37.

31 Et iterum exiens de finibus Tyri, venit per Sidonem ad mare Galilææ inter medios fines Decapo-

læææ; et ascendens in montem, sedebat ibi. 30 Et accesserunt ad eum turbæ multæ, habentes secum mutos, cæcos, claudos, debiles, et alios multos; et projecerunt eos ad pedes ejus, et curavit eos: 31 ita ut turbæ mirarentur videntes mutos loquentes, claudos ambulantes, cæcos videntes; et magnificabant Deum Israel.

leos. 32 Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum. 33 Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus, et exspuens tetigit linguam ejus; 34 et suspiciens in cœlum, ingemuit, et ait illi: Ephphetha, quod est: Adaperire. 35 Et statim apertæ sunt aures ejus, et solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur recte. 36 Et præcepit illis ne cui dicerent. Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant; 37 et eo amplius admirabantur, dicentes: Bene omnia fecit; et surdos fecit audire, et mutos loqui.

§ 70.

Secunda panum multiplicatio.

Matth. xv, 32-39.

32 Jesus autem, convocatis discipulis suis, dixit: Misereor turbæ, quia triduo jam perseverant mecum, et non habent quod manducent; et dimittere eos jejunos nolo, ne deficiant in via. 33 Et dicunt ei discipuli: Unde ergo nobis in deserto panes tantos, ut saturemus turbam tantam? 34 Et ait illis Jesus: Quot habetis panes? At illi dixerunt: Septem, et paucos pisciculos. 35 Et præcepit turbæ ut discumberent super terram. 36 Et accipiens septem panes et pisces, et gratias agens, fregit, et dedit discipulis suis; et discipuli dederunt populo. 37 Et comederunt omnes, et saturati sunt. Et quod superfuit de fragmentis tulerunt, septem sportas plenas. 38 Erant autem qui manducaverunt quatuor millia hominum, extra parvulos et mulieres. 39 Et dimissa turba, ascendit in naviculam, et venit in fines Magedan.

Marc. viii, 1-10.

1 In diebus illis iterum quum turba multa esset, nec haberent quod manducarent, convocatis discipulis, ait illis: 2 Misereor super turbam, quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent; 3 et si dimisero eos jejunos in domum suam, deficient in via: quidam enim ex eis de longe venerunt. 4 Et responderunt ei discipuli sui: Unde illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine? 5 Et interrogavit eos: Quot panes habetis? Qui dixerunt: Septem. 6 Et præcepit turbæ discumbere super terram. Et accipiens septem panes, gratias agens, fregit, et dabat discipulis suis ut apponerent; et apposuerunt turbæ. 7 Et habebant pisciculos paucos; et ipsos benedixit, et jussit apponi. 8 Et manducaverunt, et saturati sunt, et sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas. 9 Erant autem qui manducaverunt quasi quatuor millia; et dimisit eos. 10 Et statim ascendens navim cum discipulis suis, venit in partes Dalmanutha.

§ 71.

Pharisæi et Sadducæi signum cœleste a Jesu postulant.

Matth. xvi, 1-4.

1 Et accesserunt ad eum Pharisæi et Sadducæi tentantes; et rogaverunt eum ut signum de cœlo ostenderet eis. 2 At ille respondens ait illis: Facto vespere dicitis: Serenum erit, rubicundum est enim cœlum. 3 Et mane: Hodie tempestas.

Marc. viii, 11-13.

11 Et exierunt Pharisæi, et cœperunt conquirere cum eo, quærentes ab illo signum de cœlo, tentantes eum. 12 Et ingemiscens spiritu, ait: Quid generatio

rutilat enim triste cœlum. 4 Faciem ergo cœli dijudicare nostis : signa autem temporum non potestis scire? Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Et relictis illis, abiit.

ista signum quærit? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum. 13 Et dimittens eos, ascendit iterum navim, et abiit trans fretum.

ỳ. 4. Cf. Jon. ii, 1.

§ 72.

De Pharisæorum et Sadducæorum exitioso fermento.

Matth. xvi, 5-12.

5 Et quum venissent discipuli ejus trans fretum, obliti sunt panes accipere. 6 Qui dixit illis : Intuemini, et cavete a fermento Pharisæorum et Sadducæorum. 7 At illi cogitabant intra se, dicentes : Quia panes non accepimus. 8 Sciens autem Jesus, dixit : Quid cogitatis intra vos, modicæ fidei, quia panes non habetis? 9 Nondum intelligitis, neque recordamini quinque panum in quinque millia hominum, et quot cophinos sumpsistis? 10 Neque septem panum in quatuor millia hominum, et quot sportas sumpsistis? 11 Quare non intelligitis quia non de pane dixi vobis : Cavete a fermento Pharisæorum et Sadducæorum? 12 Tunc intellexerunt quia non dixerit cavendum a fermento panum, sed a doctrina Pharisæorum et Sadducæorum.

Marc. viii, 14-21.

14 Et obliti sunt panes sumere, et nisi unum panem non habebant secum in navi. 15 Et præcipiebat eis, dicens : Videte, et cavete a fermento Pharisæorum et fermento Herodis. 16 Et cogitabant ad alterutrum, dicentes : Quia panes non habemus. 17 Quo cognito, ait illis Jesus : Quid cogitatis, quia panes non habetis? Nondum cognoscitis nec intelligitis? adhuc cæcatum habetis cor vestrum? 18 Oculos habentes non videtis? et aures habentes non auditis? nec recordamini? 19 Quando quinque panes fregi in quinque millia, quot cophinos fragmentorum plenos sustulistis? Dicunt ei : Duodecim. 20 Quando et septem panes in quatuor millia, quot sportas fragmentorum tulistis? Et dicunt ei : Septem. 21 Et dicebat eis : Quomodo nondum intelligitis?

§ 73.

Cæcus quidam Bethsaidæ sanatur.

Marc. viii, 22-26.

22 Et veniunt Bethsaidam, et adducunt ei cæcum, et rogabant eum ut illum tangeret. 23 Et, apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum; et exspuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si quid videret. 24 Et aspiciens, ait : Video homines velut arbores ambulantes. 25 Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus; et cœpit videre, et restitutus est ita ut clare videret omnia. 26 Et misit illum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam; et, si in vicum introieris, nemini dixeris.

§ 74.

Petri gloriosa confessio mercesque magnifica.

Matth. xvi, 13-19.

13 Venit autem Jesus in partes Cæsareæ Philippi; et interrogabat discipulos

Marc. viii, 27-29.

27 Et egressus est Jesus et disci-

Luc. ix, 18-20.

18 Et factum est, quum solus esset

suos, dicens : Quem dicunt homines esse
Filium hominis ? 14 At illi dixerunt :
Alii Joannem Baptistam, alii autem
Eliam, alii vero Jeremiam, aut unum ex
prophetis. 15 Dicit illis Jesus : Vos
autem quem me esse dicitis ? 16 Res-
pondens Simon Petrus dixit : Tu es
Christus, filius Dei vivi. 17 Respondens
autem Jesus dixit ei : Beatus es, Simon
Bar Jona, quia caro et sanguis non re-
velavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis
est. 18 Et ego dico tibi quia tu es
Petrus, et super hanc petram ædificabo
ecclesiam meam, et portæ inferi non
prævalebunt adversus eam. 19 Et tibi
dabo claves regni cœlorum. Et quodcum-
que ligaveris super terram, erit ligatum
et in cœlis ; et quodcumque solveris super
terram, erit solutum et in cœlis.

puli ejus in castella
Cæsareæ Philippi ;
et in via interroga-
bat discipulos suos,
dicens eis : Quem
me dicunt esse
homines ? 28 Qui
responderunt illi
dicentes : Joannem
Baptistam , alii
Eliam , alii vero
quasi unum de pro-
phetis. 29 Tunc
dicit illis : Vos vero
quem me esse di-
citis ? Respondens
Petrus ait ei : Tu
es Christus.

orans, erant cum
illo et discipuli ; et
interrogavit illos,
dicens : Quem me
dicunt esse turbæ ?
19 At illi responde-
runt et dixerunt :
Joannem Bapti-
stam, alii autem
Eliam, alii vero
quia unus propheta
de prioribus sur-
rexit. 20 Dixit au-
tem illis : Vos au-
tem quem me esse
dicitis ? Respondens
Simon Petrus dixit :
Christum Dei.

§ 75.

Jesus passionem suam prædicit proponitque crucis doctrinam.

Matth. xvi, 20-28.

20 Tunc præcepit discipu-
lis suis ut nemini dicerent
quia ipse esset Jesus Chri-
stus. 21 Exinde cœpit Jesus
ostendere discipulis suis quia
oporteret eum ire Jerosoly-
mam, et multa pati a senio-
ribus et scribis et principibus
sacerdotum, et occidi, et ter-
tia die resurgere. 22 Et as-
sumens eum Petrus, cœpit
increpare illum, dicens: Absit
a te, Domine ; non erit tibi
hoc. 23 Qui conversus, dixit
Petro : Vade post me, Sa-
tana , scandalum es mihi,
quia non sapis ea quæ Dei
sunt, sed ea quæ hominum.

24 Tunc Jesus dixit disci-
pulis suis : Si quis vult post
me venire, abneget semet-
ipsum, et tollat crucem su-
am, et sequatur me. 25 Qui
enim voluerit animam suam
salvam facere, perdet eam :
qui autem perdiderit animam
suam propter me, inveniet
eam. 26 Quid enim prodest

Marc. viii, 30-39.

30 Et comminatus est eis,
ne cui dicerent de illo. 31 Et
cœpit docere eos quoniam
oportet Filium hominis pati
multa, et reprobari a senio-
ribus et a summis sacerdoti-
bus et scribis, et occidi, et
post tres dies resurgere.
32 Et palam verbum loque-
batur. Et apprehendens eum
Petrus, cœpit increpare eum.
33 Qui conversus, et videns
discipulos suos, comminatus
est Petro, dicens : Vade
retro me, Satana, quoniam
non sapis quæ Dei sunt, sed
quæ sunt hominum.

34 Et convocata turba cum
discipulis suis, dixit eis : Si
quis vult me sequi, deneget
semetipsum, et tollat cru-
cem suam, et sequatur me.
35 Qui enim voluerit animam
suam salvam facere, perdet
eam : qui autem perdiderit
animam suam propter me et
Evangelium, salvam faciet

Luc. ix, 21-27.

21 At ille increpans
illos, præcepit ne cui
dicerent hoc, 22 di-
cens : Quia oportet
Filium hominis multa
pati, et reprobari a
senioribus et princi-
pibus sacerdotum et
scribis, et occidi, et
tertia die resurgere.

23 Dicebat autem ad
omnes : Si quis vult
post me venire, abne-
get semetipsum, et tol-
lat crucem suam quo-
tidie, et sequatur me.
24 Qui enim voluerit
animam suam salvam
facere, perdet illam :
nam qui perdiderit ani

hominisi mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua?
27 Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum angelis suis; et tunc reddet unicuique secundum opera ejus.
28 Amen dico vobis: sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis venientem in regno suo.

eam.
36 Quid enim proderit homini si lucretur mundum totum, et detrimentum animæ suæ faciat?
37 Aut quid dabit homo commutationis pro anima sua?
38 Qui enim me confusus fuerit et verba mea in generatione ista adultera et peccatrice, et Filius hominis confundetur eum, quum venerit in gloria Patris sui cum angelis sanctis.
39 Et dicebat illis: Amen dico vobis quia sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute.

mam suam propter me, salvam faciet illam.
25 Quid enim proficit homo si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum sui faciat?
26 Nam qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, quum venerit in majestate sua et Patris et sanctorum angelorum.
27 Dico autem vobis vere: sunt aliqui hic stantes qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei.

§ 76.

Jesus transfiguratur.

Matth. xvii, 1-13.

1 Et post dies sex assumit Jesus Petrum et Jacobum et Joannem fratrem ejus, et ducit illos in montem excelsum seorsum;
2 et transfiguratus est ante eos. Et resplenduit facies ejus sicut sol, vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix.
3 Et ecce apparuerunt illis Moyses et Elias cum eo loquentes.
4 Respondens autem Petrus, dixit ad Jesum: Domine, bonum est nos hic esse; si vis, faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, et Eliæ unum.
5 Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. Et ecce vox de nube dicens: Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui; ipsum audite.
6 Et audientes discipuli ceciderunt in faciem suam, et timuerunt valde.
7 Et

Marc. ix, 1-12.

1 Et post dies sex assumit Jesus Petrum et Jacobum et Joannem, et ducit illos in montem excelsum seorsum solos; et transfiguratus est coram ipsis.
2 Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, et candida nimis velut nix, qualia fullo non potest super terram candida facere.
3 Et apparuit illis Elias cum Moyse; et erant loquentes cum Jesu.
4 Et respondens Petrus, ait Jesu: Rabbi, bonum est nos hic esse; et faciamus tria tabernacula, tibi unum, et Moysi unum, et Eliæ unum.
5 Non enim sciebat quid diceret: erant enim timore exterriti.
6 Et factus est nubes obumbrans eos. Et venit vox de nube dicens: Hic est Filius meus carissimus; audite illum.
7 Et statim circumspicientes, ne-

Luc. ix, 28-36.

28 Factum est autem post hæc verba fere dies octo, et assumpsit Petrum et Jacobum et Joannem, et ascendit in montem ut oraret.
29 Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera, et vestitus ejus albus et refulgens.
30 Et ecce duo viri loquebantur cum illo. Erant autem Moyses et Elias,
31 visi in majestate; et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem.
32 Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno. Et evigilantes viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo.
33 Et factum est quum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum: Præceptor, bonum est nos hic esse; et faciamus tria tabernacula, unum tibi, et unum Moysi, et unum Eliæ: nesciens quid diceret.
34 Hæc autem illo loquente, facta est nubes et obumbravit eos; et timuerunt, intrantibus illis

accessit Jesus, et tetigit eos; dixitque eis : Surgite, et nolite timere. 8 Levantes autem oculos suos, neminem viderunt, nisi solum Jesum. 9 Et descendentibus illis de monte, præcepit eis Jesus dicens : Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat. 10 Et interrogaverunt eum discipuli, dicentes: Quid ergo scribæ dicunt quod Eliam oportet primum venire? 11 At ille respondens ait eis : Elias quidem venturus est, et restituet omnia. 12 Dico autem vobis quia Elias jam venit, et non cognoverunt eum, sed fecerunt in eo quæcumque voluerunt. Sic et Filius hominis passurus est ab eis. 13 Tunc intellexerunt discipuli quia de Joanne Baptista dixisset eis.

℣. 11. Cf. Mal. iv, 5.

minem amplius viderunt, nisi Jesum tantum secum. 8 Et descendentibus illis de monte, præcepit illis ne cuiquam quæ vidissent narrarent, nisi quum Filius hominis a mortuis resurrexerit. 9 Et verbum continuerunt apud se, conquirentes quid esset : Quum a mortuis resurrexerit. 10 Et interrogabant eum, dicentes : Quid ergo dicunt Pharisæi et scribæ quia Eliam oportet venire primum? 11 Qui respondens ait illis : Elias quum venerit primo, restituet omnia; et quomodo scriptum est in Filium hominis, ut multa patiatur et contemnatur. 12 Sed dico vobis quia et Elias venit (et fecerunt illi quæcumque voluerunt) sicut scriptum est de eo.

℣. 11. Cf. Mal. iv, 5.

in nubem. 35 Et vox facta est de nube, dicens : Hic est filius meus dilectus; ipsum audite. 36 Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. Et ipsi tacuerunt, et nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quæ viderant.

§ 77.

Sanatur puer lunaticus dæmonium habens.

Matth. xvii, 14-20

14 Et quum venisset ad turbam, accessit ad eum homo genibus provolutus ante eum, dicens : Domine, miserere filio meo, quia lunaticus est, et male patitur; nam sæpe cadit in ignem, et crebro in aquam. 15 Et obtuli eum discipulis tuis, et non potuerunt curare eum. 16 Respondens autem Jesus ait : O generatio incredula et perversa, quousque

Marc. ix, 13-28.

13 Et veniens ad discipulos suos, vidit turbam magnam circa eos, et scribas conquirentes cum illis. 14 Et confestim omnis populus videns Jesum, stupefactus est, et expaverunt, et accurrentes salutabant eum. 15 Et interrogavit eos : Quid inter vos conquiritis? 16 Et respondens unus de turba, dixit : Magister, attuli filium meum ad te, habentem spiritum mutum; 17 qui ubicumque eum apprehenderit, allidit illum, et spumat, et stridet dentibus, et arescit; et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, et non potuerunt. 18 Qui respondens eis, dixit : O generatio incredula, quamdiu apud vos ero? quamdiu vos patiar? Afferte illum ad me. 19 Et attulerunt eum. Et quum vidisset eum,

Luc. ix, 37-44a.

37 Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa. 38 Et ecce vir de turba exclamavit dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum, quia unicus est mihi ; 39 et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, et vix discedit dilanians

ero vobiscum? usquequo patiar vos? Afferte huc illum ad me. 17 Et increpavit illum Jesus, et exiit ab eo dæmonium, et curatus est puer ex illa hora. 18 Tunc accesserunt discipuli ad Jesum secreto, et dixerunt: Quare nos non potuimus ejicere illum? 19 Dixit illis Jesus: Propter incredulitatem vestram. Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis monti huic: Transi hinc illuc, et transibit, et nihil impossibile erit vobis. 20 Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium.

statim spiritus conturbavit illum; et elisus in terram, volutabatur spumans. 20 Et interrogavit patrem ejus: Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit? At ille ait: Ab infantia; 21 et frequenter eum in ignem et in aquas misit ut eum perderet: sed si quid potes, adjuva nos, misertus nostri. 22 Jesus autem ait illi: Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti. 23 Et continuo exclamans pater pueri, cum lacrymis aiebat: Credo, Domine; adjuva incredulitatem meam. 24 Et quum videret Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo, dicens illi: Surde et mute spiritus, ego præcipio tibi, exi ab eo, et amplius ne introeas in eum. 25 Et exclamans, et multum discerpens eum, exiit ab eo, et factus est sicut mortuus, ita ut multi dicerent: Quia mortuus est. 26 Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, et surrexit. 27 Et quum introisset in domum, discipuli ejus secreto interrogabant eum: Quare nos non potuimus ejicere eum? 28 Et dixit illis: Hoc genus in nullo potest exire, nisi in oratione et jejunio.

eum; 40 et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illum, et non potuerunt. 41 Respondens autem Jesus dixit: O generatio infidelis et perversa, usquequo ero apud vos, et patiar vos? Adduc huc filium tuum. 42 Et quum accederet, elisit illum dæmonium, et dissipavit. 43 Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus. 44 Stupebant autem omnes in magnitudine Dei.

§ 78.

Nova passionis et resurrectionis prædictio.

Matth. xvii, 21-22.

21 Conversantibus autem eis in Galilæa, dixit illis Jesus: Filius hominis tradendus est in manus hominum; 22 et occident eum, et tertia die resurget. Et contristati sunt vehementer.

Marc. ix, 29-31.

29 Et inde profecti, prætergrediebantur Galilæam; nec volebat quemquam scire. 30 Docebat autem discipulos suos, et dicebat illis: Quoniam Filius hominis tradetur in manus hominum; et occident eum, et occisus tertia die resurget. 31 At illi ignorabant verbum; et timebant interrogare eum.

Luc. ix, 44b-45

44b Omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos: Ponite vos in cordibus vestris sermones istos; Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum. 45 At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos ut non sentirent illud; et timebant eum interrogare de hoc verbo.

§ 79.

Didrachma in ore piscis.

Matth. xvii, 23-26.

23 Et quum venissent Capharnaum, accesserunt qui didrachma accipiebant, ad Petrum, et dixerunt ei: Magister vester non solvit didrachma? 24 Ait: Etiam.

Et quum intrasset in domum, prævenit eum Jesus, dicens : Quid tibi videtur, Simon ? Reges terræ a quibus accipiunt tributum vel censum ? a filiis suis, an ab alienis ? 25 Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus : Ergo liberi sunt filii. 26 Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare, et mitte hamum ; et eum piscem qui primus ascenderit, tolle; et aperto ore ejus, invenies staterem : illum sumens, da eis pro me et te.

§ 80.

Discipuli a Domino varia gravis momenti documenta recipiunt.

1° De humilitate.

Matth. xviii, 1-5.

1 In illa hora accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Quis, putas, major est in regno cœlorum ? 2 Et advocans Jesus parvulum, statuit eum in medio eorum, 3 et dixit : Amen dico vobis, nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum. 4 Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum. 5 Et qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit.

Marc. ix, 32-36.

32 Et venerunt Capharnaum. Qui quum domi essent, interrogabat eos : Quid in via tractabatis ? 33 At illi tacebant : siquidem in via inter se disputaverant, quis eorum major esset. 34 Et residens vocavit duodecim, et ait illis : Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus et omnium minister. 35 Et accipiens puerum, statuit eum in medio eorum; quem quum complexus esset, ait illis : 36 Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo, me recipit; et quicumque me susceperit, non me suscipit, sed eum qui misit me.

Luc. ix, 46-48.

46 Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset. 47 At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et statuit illum secus se, 48 et ait illis : Quicumque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit ; et quicumque me receperit, recipit eum qui me misit. Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est.

2° De tolerantia.

Marc. ix, 37-40.

37 Respondit illi Joannes dicens : Magister, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, qui non sequitur nos, et prohibuimus eum. 38 Jesus autem ait : Nolite prohibere eum ; nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, et possit cito male loqui de me ; 39 qui enim non est adversum vos, pro vobis est. 40 Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo, quia Christi estis, amen dico vobis, non perdet mercedem suam.

Luc. ix, 49-50.

49 Respondens autem Joannes dixit : Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum. 50 Et ait ad illum Jesus : Nolite prohibere ; qui enim non est adversum vos, pro vobis est.

3° De vitando scandalo.

Matth. xviii, 6-9.

6 Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me

Marc. ix, 41-49.

41 Et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis credentibus in me, bonum est ei magis si

credunt, expedit ei ut suspendatur
mola asinaria in collo ejus, et de-
mergatur in profundum maris.
7 Væ mundo a scandalis. Necesse
est enim ut veniant scandala: ve-
rumtamen væ homini illi per
quem scandalum venit. 8 Si au-
tem manus tua vel pes tuus scan-
dalizat te, abscide eum, et projice
abs te : bonum tibi est ad vitam
ingredi debilem vel claudum,
quam duas manus vel duos pedes
habentem mitti in ignem æter-
num. 9 Et si oculus tuus scan-
dalizat te, erue eum, et projice
abs te : bonum tibi est cum uno
oculo in vitam intrare, quam duos
oculos habentem mitti in gehen-
nam ignis.

circumdaretur mola asinaria collo ejus, et in mare
mitteretur. 42 Et si scandalizaverit te manus
tua, abscide illam : bonum est tibi debilem in-
troire in vitam, quam duas manus habentem ire
in gehennam, in ignem inexstinguibilem, 43 ubi
vermis eorum non moritur, et ignis non exstingui-
tur. 44 Et si pes tuus te scandalizat, amputa
illum : bonum est tibi claudum introire in vitam
æternam, quam duos pedes habentem mitti in
gehennam ignis inexstinguibilis, 45 ubi vermis
eorum non moritur, et ignis non exstinguitur.
46 Quod si oculus tuus scandalizat te, ejice eum :
bonum est tibi luscum introire in regnum Dei,
quam duos oculos habentem mitti in gehennam
ignis, 47 ubi vermis eorum non moritur, et
ignis non exstinguitur. 48 Omnis enim igne sa-
lietur, et omnis victima sale salietur. 49 Bo-
num est sal : quod si sal insulsum fuerit, in quo
illud condietis ? Habete in vobis sal, et pacem
habete inter vos.

4° De magno animarum pretio.

Matth. xviii, 10-14.

10 Videte ne contemnatis unum ex his pusillis : dico enim vobis quia angeli
eorum in cœlis semper vident faciem Patris mei qui in cœlis est. 11 Venit enim
Filius hominis salvare quod perierat. 12 Quid vobis videtur ? Si fuerint alicui
centum oves et erraverit una ex eis, nonne relinquit nonaginta novem in montibus,
et vadit quærere eam quæ erravit ? 13 Et si contigerit ut inveniat eam, amen
dico vobis quia gaudet super eam magis quam super nonaginta novem quæ non
erraverunt. 14 Sic non est voluntas ante Patrem vestrum qui in cœlis est ut
pereat unus de pusillis istis.

5° De modo fratres corripiendi.

Matth. xviii, 15-20.

15 Si autem peccaverit in te frater tuus, vade, et corripe eum inter te et ipsum
solum. Si te audierit, lucratus eris fratrem tuum. 16 Si autem te non audierit,
adhibe tecum adhuc unum, vel duos, ut in ore duorum vel trium testium stet
omne verbum. 17 Quod si non audierit eos, dic Ecclesiæ. Si autem Ecclesiam
non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. 18 Amen dico vobis, quæcum-
que alligaveritis super terram, erunt ligata et in cœlo ; et quæcumque solveritis
super terram, erunt soluta et in cœlo. 19 Iterum dico vobis quia si duo ex vobis
consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint, fiet illis a Patre
meo qui in cœlis est. 20 Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo,
ibi sum in medio eorum.

6° De injuriarum condonatione.

Matth. xviii, 21-35.

21 Tunc accedens Petrus ad eum, dixit : Domine, quoties peccabit in me frater
meus, et dimittam ei ? usque septies ? 22 Dicit illi Jesus : Non dico tibi usque

septies, sed usque septuagies septies. 23 Ideo assimilatum est regnum cœlorum homini regi qui voluit rationem ponere cum servis suis. 24 Et quum cœpisset rationem ponere, oblatus est ei unus qui debebat ei decem millia talenta. 25 Quum autem non haberet unde redderet, jussit eum dominus ejus venumdari, et uxorem ejus et filios et omnia quæ habebat, et reddi. 26 Procidens autem servus ille, orabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi. 27 Misertus autem dominus servi illius, dimisit eum, et debitum dimisit ei. 28 Egressus autem servus ille invenit unum de conservis suis qui debebat ei centum denarios; et tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes. 29 Et procidens conservus ejus, rogabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi. 30 Ille autem noluit; sed abiit, et misit eum in carcerem, donec redderet debitum. 31 Videntes autem conservi ejus quæ fiebant, contristati sunt valde ; et venerunt, et narraverunt domino suo omnia quæ facta fuerant. 32 Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi quoniam rogasti me. 33 Nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ? 34 Et iratus dominus ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum. 35 Sic et Pater meus cœlestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.

§ 81.

Jesus occasione Scenopegiæ Jerosolymam ascendit.

Joan. vii, 2-10.

2 Erat autem in proximo dies festus Judæorum, Scenopegia. 3 Dixerunt autem ad eum fratres ejus : Transi hinc, et vade in Judæam, ut et discipuli tui videant opera tua quæ facis. 4 Nemo quippe in occulto quid facit, et quærit ipse in palam esse ; si hæc facis, manifesta te ipsum mundo. 5 Neque enim fratres ejus credebant in eum. 6 Dicit ergo eis Jesus : Tempus meum nondum advenit; tempus autem vestrum semper est paratum. 7 Non potest mundus odisse vos; me autem odit, quia ego testimonium perhibeo de illo quod opera ejus mala sunt. 8 Vos ascendite ad diem festum hunc; ego autem non ascendo ad diem festum istum, quia meum tempus nondum impletum est. 9 Hæc quum dixisset, ipse mansit in Galilæa. 10 Ut autem ascenderunt fratres ejus, tunc et ipse ascendit ad diem festum, non manifeste, sed quasi in occulto.

§ 82.

Per Samariam iter aggrediens, rejicitur.*

Luc. ix, 51-56.

51 Factum est autem dum complerentur dies assumptionis ejus, et ipse faciem suam firmavit ut iret in Jerusalem. 52 Et misit nuntios ante conspectum suum; et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum, ut pararent illi. 53 Et non receperunt eum, quia facies ejus erat euntis in Jerusalem. 54 Quum vidissent autem discipuli ejus Jacobus et Joannes, dixerunt : Domine, vis dicimus ut ignis descendat de cœlo, et consumat illos ? 55 Et conversus increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis. 56 Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.

* Quæ Lucas eo loco refert de Jesu itinere in Jerusalem videntur apprime cum præcedenti Joannis narratione (§ 81) quadrare, ideoque ipsi postponuntur a multis et a nobis. Alii vero aliter.

§ 83.

De veri discipuli dotibus.

Matth. VIII, 19-22. *

19 Et accedens unus scriba, ait illi : Magister, sequar te quocumque ieris. 20 Et dicit ei Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos ; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. 21 Alius autem de discipulis ejus ait illi : Domine, permitte me primum ire, et sepelire patrem meum. 22 Jesus autem ait illi : Sequere me, et dimitte mortuos sepelire mortuos suos.

Luc. IX, 57-62.

57 Factum est autem, ambulantibus illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te quocumque ieris. 58 Dixit illi Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos ; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. 59 Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille autem dixit : Domine, permitte mihi primum ire, et sepelire patrem meum. 60 Dixitque ei Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos suos ; tu autem vade, et annuntia regnum Dei. 61 Et ait alter : Sequar te, Domine ; sed permitte mihi primum renuntiare his quæ domi sunt. 62 Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei.

§ 84.

Jesus ante se septuaginta duos discipulos mittit.

Luc. X, 1-16.

1 Post hæc autem designavit Dominus et alios septuaginta duos, et misit illos binos ante faciem suam in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus. 2 Et dicebat illis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam. 3 Ite : ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos. 4 Nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis. 5 In quamcumque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui. 6 Et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra : sin autem, ad vos revertetur. 7 In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt : dignus est enim operarius mercede sua. Nolite transire de domo in domum. 8 Et in quamcumque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis ; 9 et curate infirmos qui in illa sunt ; et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei. 10 In quamcumque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos, exeuntes in plateas ejus, dicite : 11 Etiam pulverem qui adhæsit nobis de civitate vestra extergimus in vos ; tamen hoc scitote quia appropinquavit regnum Dei. 12 Dico vobis quia Sodomis in die illa remissius erit quam illi civitati. ** 13 Væ tibi, Corozain ; væ tibi, Bethsaida : quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent. 14 Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit in judicio, quam vobis. 15 Et tu, Capharnaum, usque ad cœlum exaltata, usque ad infernum demergeris. 16 Qui vos

* Quidam interpretes autumant, sed, pro nostro sensu, minus bene, Matthæum hic veram rerum tradidisse seriem. Animadverte circumstantiam temporis tam liquido a Luca definitam : *Ambulantibus illis in via.*

** Eadem sunt verba ac in Matth. XI, 20-24 (§ 48, 2°, c) ; sed tempus et occasio, ut patet, omnino discrepant. Itaque Lucas et Matthæus non erant conjungendi. Idem dicendum de versibus 21-22 in sequenti §. Cf. Matth. XI, 25-27 (§ 48, 2°, d).

audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit. Qui autem me spernit, spernit eum qui misit me.

§ 85.

Ipsi gaudentes revertuntur ad Dominum.

Luc. x, 17-24.

17 Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam
dæmonia subjiciuntur nobis in nomine tuo. 18 Et ait illis : Videbam Satanam
sicut fulgur de cœlo cadentem. 19 Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra
serpentes et scorpiones, et super omnem virtutem inimici ; et nihil vobis nocebit.
20 Verumtamen in hoc nolite gaudere quia spiritus vobis subjiciuntur : gaudete
autem quod nomina vestra scripta sunt in cœlis. 21 In ipsa hora exsultavit
Spiritu sancto, et dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Etiam, Pater :
quoniam sic placuit ante te. 22 Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo
scit quis sit Filius, nisi Pater; et quis sit Pater, nisi Filius, et cui voluerit Filius
revelare. 23 Et conversus ad discipulos suos, dixit : Beati oculi qui vident quæ
vos videtis. 24 Dico enim vobis quod multi prophetæ et reges voluerunt videre
quæ vos videtis, et non viderunt; et audire quæ auditis, et non audierunt.

§ 86.

Parabola de misericorde Samaritano.

Luc. x, 25-37.

25 Et ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, et dicens : Magister, quid
faciendo vitam æternam possidebo? 26 At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum
est? quomodo legis? 27 Ille respondens dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex
toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente
tua, et proximum tuum sicut te ipsum. 28 Dixitque illi : Recte respondisti;
hoc fac, et vives. 29 Ille autem volens justificare se ipsum, dixit ad Jesum : Et
quis est meus proximus? 30 Suscipiens autem Jesus dixit : Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt
eum; et plagis impositis, abierunt, semivivo relicto. 31 Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via; et viso illo, præterivit. 32 Similiter et
levita, quum esset secus locum, et videret eum, pertransiit. 33 Samaritanus
autem quidam iter faciens, venit secus eum; et videns eum, misericordia motus
est. 34 Et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum; et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit. 35 Et
altera die protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait : Curam illius habe;
et quodcumque supererogaveris, ego, quum rediero, reddam tibi. 36 Quis horum
trium videtur tibi proximus fuisse illi qui incidit in latrones? 37 At ille dixit :
Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.

℣. 27. Deut. vi, 5; Lev. xix, 18.

§ 87.

Martha et Maria.

Luc. x, 38-42.

38 Factum est autem, dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum; et mulier quædam Martha nomine excepit illum in domum suam. 39 Et huic erat soror nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.
40 Martha autem satagebat circa frequens ministerium; quæ stetit, et ait : Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare; dic ergo illi ut me adjuvet. 41 Et respondens dixit illi Dominus : Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima; 42 porro unum est necessarium. Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

SECTIO V

A FESTO SCENOPEGIÆ USQUE AD SEQUENTEM DEDICATIONIS SOLEMNITATEM.

---

§ 88.

Christus mediante festo Scenopegiæ prodit et docet in templo.

Joan. vii, 11-viii, 1.

11 Judæi ergo quærebant eum in die festo, et dicebant : Ubi est ille? 12 Et murmur multum erat in turba de eo. Quidam enim dicebant : Quia bonus est. Alii autem dicebant : Non, sed seducit turbas. 13 Nemo tamen palam loquebatur de illo, propter metum Judæorum.
14 Jam autem die festo mediante, ascendit Jesus in templum, et docebat.
15 Et mirabantur Judæi, dicentes : Quomodo hic litteras scit, quum non didicerit?
16 Respondit eis Jesus et dixit : Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me. 17 Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de doctrina utrum ex Deo sit, an ego a me ipso loquar. 18 Qui a semetipso loquitur, gloriam propriam quærit; qui autem quærit gloriam ejus qui misit eum, hic verax est, et injustitia in illo non est. 19 Nonne Moyses dedit vobis legem? et nemo ex vobis facit legem. 20 Quid me quæritis interficere? Respondit turba et dixit : Dæmonium habes; quis te quærit interficere? 21 Respondit Jesus et dixit eis : Unum opus feci, et omnes miramini. 22 Propterea Moyses dedit vobis circumcisionem (non quia ex Moyse est, sed ex patribus); et in sabbato circumciditis hominem. 23 Si circumcisionem accipit homo in sabbato, ut non solvatur lex Moysi, mihi indignamini quia totum hominem sanum feci in sabbato? 24 Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate. 25 Dicebant ergo quidam ex Jerosolymis : Nonne hic est quem quærunt interficere? 26 Et ecce palam loquitur, et nihil ei dicunt. Numquid vere cognoverunt principes quia hic est

℣. 22. Cf. Lev. xii, 3; Gen. xvii, 10.

Christus? 27 Sed hunc scimus unde sit; Christus autem quum venerit, nemo
scit unde sit. 28 Clamabat ergo Jesus in templo docens, et dicens : Et me scitis,
et unde sim scitis; et a me ipso non veni, sed est verus qui misit me, quem vos
nescitis. 29 Ego scio eum : quia ab ipso sum, et ipse me misit.
30 Quærebant ergo eum apprehendere; et nemo misit in illum manus, quia
nondum venerat hora ejus. 31 De turba autem multi crediderunt in eum; et di-
cebant : Christus, quum venerit, numquid plura signa faciet quam quæ hic facit?
32 Audierunt Pharisæi turbam murmurantem de illo hæc; et miserunt prin-
cipes et Pharisæi ministros ut apprehenderent eum. 33 Dixit ergo eis Jesus :
Adhuc modicum tempus vobiscum sum, et vado ad eum qui me misit. 34 Quæretis
me, et non invenietis, et ubi ego sum vos non potestis venire. 35 Dixerunt
ergo Judæi ad semetipsos : Quo hic iturus est, quia non inveniemus eum? numquid
in dispersionem gentium iturus est, et docturus gentes? 36 Quis est hic sermo
quem dixit : Quæretis me, et non invenietis, et ubi sum ego vos non potestis venire?
37 In novissimo autem die magno festivitatis stabat Jesus, et clamabat dicens :
Si quis sitit, veniat ad me, et bibat. 38 Qui credit in me, sicut dicit Scriptura,
flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ. 39 Hoc autem dixit de Spiritu quem
accepturi erant credentes in eum; nondum enim erat Spiritus datus, quia Jesus
nondum erat glorificatus. 40 Ex illa ergo turba quum audissent hos sermones
ejus, dicebant : Hic est vere propheta. 41 Alii dicebant : Hic est Christus.
Quidam autem dicebant : Numquid a Galilæa venit Christus? 42 Nonne Scriptura
dicit : Quia ex semine David, et de Bethlehem castello, ubi erat David, venit Christus?
43 Dissensio itaque facta est in turba propter eum. 44 Quidam autem ex ipsis
volebant apprehendere eum : sed nemo misit super eum manus. 45 Venerunt
ergo ministri ad pontifices et Pharisæos. Et dixerunt eis illi : Quare non ad-
duxistis illum? 46 Responderunt ministri : Nunquam sic locutus est homo, sicut
hic homo. 47 Responderunt ergo eis Pharisæi : Numquid et vos seducti estis?
48 Numquid ex principibus aliquis credidit in eum, aut ex Pharisæis? 49 Sed
turba hæc, quæ non novit legem, maledicti sunt. 50 Dixit Nicodemus ad eos,
ille qui venit ad eum nocte, qui unus erat ex ipsis : 51 Numquid lex nostra
judicat hominem, nisi prius audierit ab ipso, et cognoverit quid faciat? 52 Res-
ponderunt et dixerunt ei : Numquid et tu Galilæus es? Scrutare Scripturas,
et vide quia a Galilæa propheta non surgit. 53 Et reversi sunt unusquisque
in domum suam. VIII, 1 Jesus autem perrexit in montem.

ỳ. 42. Ps. LXXXIX, 4; Mich. V, 1. ỳ. 51. Deut. XVII, 6; XIX, 15.

§ 89.

Mulier adultera.

Joan. VIII, 2-11

2 Et diluculo iterum venit in templum, et omnis populus venit ad eum, et
sedens docebat eos. 3 Adducunt autem scribæ et Pharisæi mulierem in adul-
terio deprehensam; et statuerunt eam in medio. 4 Et dixerunt ei : Magister,
hæc mulier modo deprehensa est in adulterio. 5 In lege autem Moyses mandavit
nobis hujusmodi lapidare. Tu ergo quid dicis? 6 Hoc autem dicebant tentantes
eum, ut possent accusare eum. Jesus autem inclinans se deorsum, digito scribebat
in terra. 7 Quum ergo perseverarent interrogantes eum, erexit se, et dixit
eis : Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat. 8 Et iterum
se inclinans, scribebat in terra. 9 Audientes autem unus post unum exibant,
incipientes a senioribus; et remansit solus Jesus, et mulier in medio stans.
10 Erigens autem se Jesus, dixit ei : Mulier, ubi sunt qui te accusabant? nemo

te condemnavit? 11 Quæ dixit : Nemo, Domine. Dixit autem Jesus : Nec ego te condemnabo; vade, et jam amplius noli peccare.

ỳ. 5. Lev. xx, 10.

§ 90.

Jesus tum de suo suique Patris testimonio tum de sua divina origine disputat cum Judæis.

Joan. VIII, 12-59.

12 Iterum ergo locutus est eis Jesus dicens : Ego sum lux mundi; qui sequitur
me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ. 13 Dixerunt ergo ei
Pharisæi : Tu de te ipso testimonium perhibes; testimonium tuum non est verum.
14 Respondit Jesus et dixit eis : Et si ego testimonium perhibeo de me ipso,
verum est testimonium meum : quia scio unde veni, et quo vado; vos autem
nescitis unde venio, aut quo vado. 15 Vos secundum carnem judicatis; ego non
judico quemquam; 16 et si judico ego, judicium meum verum est : quia solus
non sum, sed ego, et qui misit me Pater. 17 Et in lege vestra scriptum est
quia duorum hominum testimonium verum est. 18 Ego sum qui testimonium
perhibeo de me ipso, et testimonium perhibet de me qui misit me Pater. 19 Dicebant ergo ei : Ubi est pater tuus? Respondit Jesus : Neque me scitis, neque
Patrem meum; si me sciretis, forsitan et Patrem meum sciretis. 20 Hæc verba
locutus est Jesus in gazophylacio, docens in templo; et nemo apprehendit eum,
quia necdum venerat hora ejus.
21 Dixit ergo iterum eis Jesus : Ego vado, et quæretis me, et in peccato vestro
moriemini. Quo ego vado, vos non potestis venire. 22 Dicebant ergo Judæi :
Numquid interficiet semetipsum, quia dixit : Quo ego vado, vos non potestis venire?
23 Et dicebat eis : Vos de deorsum estis, ego de supernis sum. Vos de mundo
hoc estis, ego non sum de hoc mundo. 24. Dixi ergo vobis quia moriemini in
peccatis vestris : si enim non credideritis quia ego sum, moriemini in peccato
vestro. 25 Dicebant ergo ei : Tu quis es? Dixit eis Jesus : Principium, qui et
loquor vobis. 26 Multa habeo de vobis loqui et judicare; sed qui me misit verax
est : et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. 27 Et non cognoverunt quia
Patrem ejus dicebat Deum. 28 Dixit ergo eis Jesus : Quum exaltaveritis Filium
hominis, tunc cognoscetis quia ego sum, et a me ipso facio nihil, sed sicut
docuit me Pater, hæc loquor; 29 et qui me misit mecum est, et non reliquit
me solum : quia ego quæ placita sunt ei facio semper.
30 Hæc illo loquente, multi crediderunt in eum. 31 Dicebat ergo Jesus ad
eos, qui crediderunt ei, Judæos : Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli
mei eritis; 32 et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos. 33 Responderunt ei : Semen Abrahæ sumus, et nemini servivimus unquam; quomodo
tu dicis : Liberi eritis? 34 Respondit eis Jesus : Amen, amen dico vobis quia
omnis qui facit peccatum servus est peccati. 35 Servus autem non manet in
domo in æternum : filius autem manet in æternum. 36 Si ergo vos filius liberaverit, vere liberi eritis. 37 Scio quia filii Abrahæ estis; sed quæritis me
interficere : quia sermo meus non capit in vobis. 38 Ego quod vidi apud Patrem
meum, loquor; et vos quæ vidistis apud patrem vestrum, facitis. 39 Responderunt
et dixerunt ei : Pater noster Abraham est. Dicit eis Jesus : Si filii Abrahæ estis,
opera Abrahæ facite. 40 Nunc autem quæritis me interficere, hominem qui
veritatem vobis locutus sum, quam audivi a Deo : hoc Abraham non fecit.
41 Vos facitis opera patris vestri. Dixerunt itaque ei : Nos ex fornicatione
non sumus nati; unum patrem habemus, Deum. 42 Dixit ergo eis Jesus : Si

ỳ. 17. Deut. XVII, 6; XIX, 15.

Deus pater vester esset, diligeretis utique me : ego enim ex Deo processi, et veni; neque enim a me ipso veni, sed ille me misit. 43 Quare loquelam meam non cognoscitis? Quia non potestis audire sermonem meum. 44 Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere. Ille homicida erat ab initio, et in veritate non stetit, quia non est veritas in eo; quum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, et pater ejus. 45 Ego autem si veritatem dico, non creditis mihi. 46 Quis ex vobis arguet me de peccato? Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi? 47 Qui ex Deo est, verba Dei audit. Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis. 48 Responderunt ergo Judæi et dixerunt ei : Nonne bene dicimus nos quia Samaritanus es tu, et dæmonium habes? 49 Respondit Jesus : Ego dæmonium non habeo; sed honorifico Patrem meum, et vos inhonorastis me. 50 Ego autem non quæro gloriam meam; est qui quærat, et judicet. 51 Amen, amen dico vobis, si quis sermonem meum servaverit, mortem non videbit in æternum. 52 Dixerunt ergo Judæi : Nunc cognovimus quia dæmonium habes. Abraham mortuus est, et prophetæ; et tu dicis : Si quis sermonem meum servaverit, non gustabit mortem in æternum. 53 Numquid tu major es patre nostro Abraham, qui mortuus est? et prophetæ mortui sunt. Quem te ipsum facis? 54 Respondit Jesus : Si ego glorifico me ipsum, gloria mea nihil est; est Pater meus qui glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est. 55 Et non cognovistis eum; ego autem novi eum, et si dixero quia non scio eum, ero similis vobis, mendax. Sed scio eum, et sermonem ejus servo. 56 Abraham pater vester exsultavit ut videret diem meum : vidit, et gavisus est. 57 Dixerunt ergo Judæi ad eum : Quinquaginta annos nondum habes, et Abraham vidisti! 58 Dixit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, antequam Abraham fieret, ego sum. 59 Tulerunt ergo lapides ut jacerent in eum : Jesus autem abscondit se, et exivit de templo.

§ 91.

Die sabbati sanat cæcum a nativitate.

Joan. IX, 1-41.

1 Et præteriens Jesus vidit hominem cæcum a nativitate. 2 Et interrogaverunt eum discipuli ejus : Rabbi, quis peccavit, hic aut parentes ejus, ut cæcus nasceretur? 3 Respondit Jesus : Neque hic peccavit, neque parentes ejus; sed ut manifestentur opera Dei in illo. 4 Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est; venit nox, quando nemo potest operari. 5 Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi. 6 Hæc quum dixisset, exspuit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linivit lutum super oculos ejus, 7 et dixit ei : Vade, lava in natatoria Siloe (quod interpretatur Missus). Abiit ergo, et lavit, et venit videns. 8 Itaque vicini, et qui viderant eum prius quia mendicus erat, dicebant : Nonne hic est qui sedebat et mendicabat? Alii dicebant : Quia hic est. 9 Alii autem : Nequaquam, sed similis est ei. Ille vero dicebat : Quia ego sum. 10 Dicebant ergo ei : Quomodo aperti sunt tibi oculi? 11 Respondit : Ille homo qui dicitur Jesus lutum fecit, et unxit oculos meos, et dixit mihi : Vade ad natatoria Siloe, et lava. Et abii, et lavi, et video. 12 Et dixerunt ei : Ubi est ille? Ait : Nescio. 13 Adducunt eum ad Pharisæos qui cæcus fuerat. 14 Erat autem sabbatum quando lutum fecit Jesus et aperuit oculos ejus. 15 Iterum ergo interrogabant eum Pharisæi quomodo vidisset. Ille autem dixit eis : Lutum mihi posuit super oculos, et lavi, et video. 16 Dicebant ergo ex Pharisæis quidam : Non est hic homo a Deo, qui sabbatum non custodit. Alii autem dicebant : Quomodo potest homo peccator hæc signa facere? Et schisma erat inter eos. 17 Dicunt ergo cæco iterum : Tu quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos? Ille autem dixit : Quia propheta est. 18 Non crediderunt ergo Judæi de illo quia cæcus fuisset et vidisset, donec vocaverunt parentes ejus qui viderat. 19 Et interroga-

verunt eos, dicentes : Hic est filius vester, quem vos dicitis quia cæcus natus est;
quomodo ergo nunc videt? 20 Responderunt eis parentes ejus et dixerunt :
Scimus quia hic est filius noster, et quia cæcus natus est. 21 Quomodo autem nunc
videat, nescimus; aut quis ejus aperuit oculos, nos nescimus ; ipsum interrogate :
ætatem habet, ipse de se loquatur. 22 Hæc dixerunt parentes ejus. quoniam
timebant Judæos; jam enim conspiraverant Judæi, ut si quis eum confiteretur esse
Christum, extra synagogam fieret. 23 Propterea parentes ejus dixerunt : Quia
ætatem habet, ipsum interrogate. 24 Vocaverunt ergo rursum hominem qui
fuerat cæcus, et dixerunt ei : Da gloriam Deo. Nos scimus quia hic homo peccator
est. 25 Dixit ergo eis ille : Si peccator est, nescio ; unum scio, quia cæcus quum
essem, modo video. 26 Dixerunt ergo illi : Quid fecit tibi ? quomodo aperuit tibi
oculos ? 27 Respondit eis : Dixi vobis jam, et audistis ; quid iterum vultis audire ?
numquid et vos vultis discipuli ejus fieri ? 28 Maledixerunt ergo ei et dixerunt :
Tu discipulus illius sis ; nos autem Moysi discipuli sumus. 29 Nos scimus quia
Moysi locutus est Deus ; hunc autem nescimus unde sit. 30 Respondit ille homo
et dixit eis : In hoc enim mirabile est quia vos nescitis unde sit, et aperuit meos
oculos. 31 Scimus autem quia peccatores Deus non audit ; sed si quis Dei cultor
est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit. 32 A sæculo non est auditum quia
quis aperuit oculos cæci nati. 33 Nisi esset hic a Deo, non poterat facere quidquam.
34 Responderunt et dixerunt ei : In peccatis natus es totus, et tu doces nos? Et
ejecerunt eum foras. 35 Audivit Jesus quia ejecerunt eum foras, et quum invenisset
eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei ? 36 Respondit ille et dixit : Quis est,
Domine, ut credam in eum? 37 Et dixit ei Jesus : Et vidisti eum, et qui loquitur
tecum ipse est. 38 At ille ait : Credo, Domine. Et procidens adoravit eum. 39 Et
dixit Jesus : In judicium ego in hunc mundum veni. ut qui non vident videant, et qui
vident cæci fiant. 40 Et audierunt quidam ex Pharisæis qui cum ipso erant, et
dixerunt ei : Numquid et nos cæci sumus ? 41 Dixit eis Jesus : Si cæci essetis, non
haberetis peccatum ; nunc vero dicitis : Quia videmus. Peccatum vestrum manet.

§ 92.

Allegoria de bono pastore.

Joan. x, 1-21.

1 Amen, amen dico vobis, qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit
aliunde, ille fur est et latro. 2 Qui autem intrat per ostium, pastor est ovium.
3 Huic ostiarius aperit, et oves vocem ejus audiunt, et proprias oves vocat nomina-
tim, et educit eas. 4 Et quum proprias oves emiserit, ante eas vadit, et oves illum
sequuntur, quia sciunt vocem ejus. 5 Alienum autem non sequuntur, sed fugiunt
ab eo, quia non noverunt vocem alienorum. 6 Hoc proverbium dixit eis Jesus.
Illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis. 7 Dixit ergo eis iterum Jesus :
Amen, amen dico vobis quia ego sum ostium ovium. 8 Omnes quotquot venerunt
fures sunt et latrones, et non audierunt eos oves. 9 Ego sum ostium. Per me si
quis introierit, salvabitur, et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet. 10 Fur
non venit nisi ut furetur et mactet et perdat. Ego veni ut vitam habeant, et abun-
dantius habeant. 11 Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro
ovibus suis. 12 Mercenarius autem, et qui non est pastor, cujus non sunt oves
propriæ, videt lupum venientem, et dimittit oves, et fugit ; et lupus rapit et dis-
pergit oves. 13 Mercenarius autem fugit, quia mercenarius est, et non pertinet
ad eum de ovibus. 14 Ego sum pastor bonus ; et cognosco meas, et cognoscunt
me meæ. 15 Sicut novit me Pater, et ego agnosco Patrem ; et animam meam pono
pro ovibus meis. 16 Et alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili ; et illas
oportet me adducere : et vocem meam audient, et fiet unum ovile et unus pastor.
17 Propterea me diligit Pater, quia ego pono animam meam, ut iterum sumam

eam. 18 Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam a me ipso; et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam : hoc mandatum accepi a Patre meo. 19 Dissensio iterum facta est inter Judæos propter sermones hos. 20 Dicebant autem multi ex ipsis : Dæmonium habet, et insanit; quid eum auditis? 21 Alii dicebant : Hæc verba non sunt dæmonium habentis. Numquid dæmonium potest cæcorum oculos aperire?

§ 93.

Jesus discipulos orare docet.

Luc. xi, 1-13.

1 Et factum est, quum esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum : Domine, doce nos orare, sicut docuit et Joannes discipulos suos. 2 Et ait illis : Quum oratis dicite : Pater, sanctificetur nomen tuum. Adveniat regnum tuum. 3 Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. 4 Et dimitte nobis peccata nostra, siquidem et ipsi dimittimus omni debenti nobis. Et ne nos inducas in tentationem. 5 Et ait ad illos : Quis vestrum habebit amicum, et ibit ad illum media nocte, et dicet illi : Amice, commoda mihi tres panes; 6 quoniam amicus meus venit de via ad me, et non habeo quod ponam ante illum; 7 et ille deintus respondens dicat : Noli mihi molestus esse. Jam ostium clausum est, et pueri mei mecum sunt in cubili; non possum surgere, et dare tibi. 8 Et si ille perseveraverit pulsans, dico vobis, etsi non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios. 9 Et ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate. et aperietur vobis. 10 Omnis enim qui petit, accipit; et qui quærit, invenit; et pulsanti aperietur. 11 Quis autem ex vobis patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi? aut piscem, numquid pro pisce serpentem dabit illi? 12 Aut si petierit ovum, numquid porriget illi scorpionem? 13 Si ergo vos, quum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester de cœlo dabit spiritum bonum petentibus se!

§ 94.

Increpat Pharisæos et Legisperitos.

Luc. xi, 37-54.

37 Et quum loqueretur, rogavit illum quidam Pharisæus ut pranderet apud se, et ingressus recubuit. 38 Pharisæus autem cœpit intra se reputans dicere quare non baptizatus esset ante prandium. 39 Et ait Dominus ad illum : Nunc vos, Pharisæi, quod deforis est calicis et catini mundatis; quod autem intus est vestrum plenum est rapina et iniquitate. 40 Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam id quod deintus est fecit? 41 Verumtamen quod superest, date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis. 42 Sed væ vobis Pharisæis, quia decimatis mentham et rutam et omne olus, et præteritis judicium et caritatem Dei : hæc autem oportuit facere, et illa non omittere. 43 Væ vobis Pharisæis, quia diligitis primas cathedras in synagogis, et salutationes in foro. 44 Væ vobis, quia estis ut monumenta quæ non apparent, et homines ambulantes supra nesciunt. 45 Respondens autem quidam ex legisperitis, ait illi : Magister, hæc dicens etiam contumeliam nobis facis. 46 At ille ait : Et vobis legisperitis væ, quia oneratis homines oneribus quæ portare non possunt, et ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas. 47 Væ vobis qui ædificatis monumenta prophetarum; patres autem vestri occiderunt illos.

48 Profecto testificamini quod consentitis operibus patrum vestrorum ; quoniam
ipsi quidem eos occiderunt, vos autem ædificatis eorum sepulcra. 49 Propterea et
sapientia Dei dixit : Mittam ad illos prophetas et apostolos, et ex illis occident et
persequentur ; 50 ut inquiratur sanguis omnium prophetarum, qui effusus est a
constitutione mundi a generatione ista, 51 a sanguine Abel usque ad sanguinem
Zachariæ qui periit inter altare et ædem. Ita dico vobis : requiretur ab hac genera-
tione. 52 Væ vobis legisperitis, quia tulistis clavem scientiæ ; ipsi non introistis,
et eos qui introibant prohibuistis. 53 Quum autem hæc ad illos diceret, cœperunt
Pharisæi et legisperiti graviter insistere, et os ejus opprimere de multis, 54 insi-
diantes ei, et quærentes aliquid capere de ore ejus, ut accusarent eum.

§ 95.

Exhortationes variæ Domini Jesu tum ad discipulos tum ad turbas.

1° Ad discipulos, de hypocrisi Pharisæorum.

Luc. xii, 1-3. *

1 Multis autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit
dicere ad discipulos suos : Attendite a fermento Pharisæorum, quod est hypocrisis.
2 Nihil autem opertum est, quod non reveletur ; neque absconditum, quod non
sciatur. 3 Quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur ; et quod in aurem
locuti estis in cubiculis, prædicabitur in tectis.

2° Ad eosdem, de vano et de vero timore.

Luc. xii, 4-12.

4 Dico autem vobis amicis meis : ne terreamini ab his qui occidunt corpus, et post
hæc non habent amplius quid faciant. 5 Ostendam autem vobis quem timeatis :
timete eum qui, postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. Ita dico
vobis : hunc timete. 6 Nonne quinque passeres veneunt dipondio, et unus ex illis
non est in oblivione coram Deo ? 7 Sed et capilli capitis vestri omnes numerati
sunt. Nolite ergo timere ; multis passeribus pluris estis vos. 8 Dico autem vobis :
omnis quicumque confessus fuerit me coram hominibus, et Filius hominis confitebitur
illum coram angelis Dei ; 9 qui autem negaverit me coram hominibus, negabitur
coram angelis Dei. 10 Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur
illi ; ei autem qui in Spiritum sanctum blasphemaverit, non remittetur. 11 Quum
autem inducent vos in synagogas, et ad magistratus et potestates, nolite solliciti
esse qualiter aut quid respondeatis, aut quid dicatis : 12 Spiritus enim sanctus
docebit vos in ipsa hora quid oporteat vos dicere.

3° Ad turbas, contra avaritiam.

Luc. xii, 13-21.

13 Ait autem ei quidam de turba : Magister, dic fratri meo ut dividat mecum
hæreditatem. 14 At ille dixit illi : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem
super vos? 15 Dixitque ad illos : Videte, et cavete ab omni avaritia ; quia non in

* Quæ hoc Lucæ capitulo continentur non judicavimus separanda aliisque similibus Matthæi locis annectenda, ut sæpe fit in Harmoniis evangeliorum (v. g. apud Friedlieb). Narratio enim Lucæ indicat seriem continuam, quam disjungere plane arbitrarium foret.

abundantia cujusquam vita ejus est ex his quæ possidet. 16 Dixit autem simili-
tudinem ad illos, dicens : Hominis cujusdam divitis uberes fructus ager attulit.
17 Et cogitabat intra se dicens : Quid faciam, quia non habeo quo congregem fructus
meos? 18 Et dixit : Hoc faciam : destruam horrea mea, et majora faciam, et illuc
congregabo omnia quæ nata sunt mihi, et bona mea; 19 et dicam animæ meæ :
Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce, comede, bibe,
epulare. 20 Dixit autem illi Deus : Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te :
quæ autem parasti, cujus erunt? 21 Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in
Deum dives.

4° Ad discipulos, contra sæculares curas.

Luc. xii, 22-34.

22 Dixitque ad discipulos suos : Ideo dico vobis : nolite solliciti esse animæ vestræ
quid manducetis, neque corpori quid induamini. 23 Anima plus est quam esca, et
corpus plus quam vestimentum. 24 Considerate corvos, quia non seminant neque
metunt, quibus non est cellarium neque horreum; et Deus pascit illos. Quanto magis
vos pluris estis illis! 25 Quis autem vestrum cogitando potest adjicere ad staturam
suam cubitum unum? 26 Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de cæteris
solliciti estis? 27 Considerate lilia quomodo crescunt : non laborant neque nent;
dico autem vobis : nec Salomon in omni gloria sua vestiebatur sicut unum ex istis.
28 Si autem fœnum quod hodie est in agro, et cras in clibanum mittitur, Deus sic
vestit, quanto magis vos pusillæ fidei? 29 Et vos nolite quærere quid manducetis,
aut quid bibatis; et nolite in sublime tolli. 30 Hæc enim omnia gentes mundi
quærunt; Pater autem vester scit quoniam his indigetis. 31 Verumtamen quærite
primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis. 32 Nolite
timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum. 33 Vendite
quæ possidetis, et date eleemosynam. Facite vobis sacculos qui non veterascunt,
thesaurum non deficientem in cœlis, quo fur non appropiat neque tinea corrumpit.
34 Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit.

5° Ad eosdem, de vigilantiæ necessitate.

Luc. xii, 35-53.

35 Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris; 36 et vos
similes hominibus exspectantibus dominum suum quando revertatur a nuptiis; ut,
quum venerit et pulsaverit, confestim aperiant ei. 37 Beati servi illi quos, quum
venerit dominus, invenerit vigilantes : amen dico vobis quod præcinget se, et faciet
illos discumbere, et transiens ministrabit illis. 38 Et si venerit in secunda vigilia,
et si in tertia vigilia venerit, et ita invenerit, beati sunt servi illi. 39 Hoc autem
scitote quoniam si sciret paterfamilias qua hora fur veniret, vigilaret utique et non
sineret perfodi domum suam. 40 Et vos estote parati : quia qua hora non putatis
Filius hominis veniet. 41 Ait autem ei Petrus : Domine, ad nos dicis hanc para-
bolam, an et ad omnes? 42 Dixit autem Dominus : Quis, putas, est fidelis dispen-
sator et prudens, quem constituit dominus supra familiam suam, ut det illis in
tempore tritici mensuram? 43 Beatus ille servus quem, quum venerit dominus,
invenerit ita facientem. 44. Vere dico vobis quoniam supra omnia quæ possidet
constituet illum. 45 Quod si dixerit servus ille in corde suo : Moram facit dominus
meus venire; et cœperit percutere servos et ancillas, et edere et bibere, et inebriari;
46 veniet dominus servi illius in die qua non sperat, et hora qua nescit, et dividet
eum, partemque ejus cum infidelibus ponet. 47 Ille autem servus qui cognovit
voluntatem domini sui, et non præparavit, et non fecit secundum voluntatem ejus,
vapulabit multis; 48 qui autem non cognovit, et fecit digna plagis, vapulabit

paucis. Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo; et cui commen-
daverunt multum, plus petent ab eo. 49 Ignem veni mittere in terram, et quid
volo nisi ut accendatur? 50 Baptismo autem habeo baptizari, et quomodo coarctor
usquedum perficiatur! 51 Putatis quia pacem veni dare in terram? Non, dico
vobis, sed separationem. 52 Erunt enim ex hoc quinque in domo una divisi, tres
in duos, et duo in tres. 53 Dividentur pater in filium et filius in patrem suum,
mater in filiam et filia in matrem, socrus in nurum suam et nurus in socrum suam.

℣. 53. Mich. vii, 6.

6° Ad turbas, de signis temporum.

Luc. xii, 54-59.

54 Dicebat autem et ad turbas : Quum videritis nubem orientem ab occasu, statim
dicitis : Nimbus venit; et ita fit. 55 Et quum austrum flantem, dicitis : Quia æstus
erit; et fit. 56 Hypocritæ, faciem cœli et terræ nostis probare : hoc autem tempus
quomodo non probatis? 57 Quid autem et a vobis ipsis non judicatis quod justum
est? 58 Quum autem vadis cum adversario tuo ad principem, in via da operam
liberari ab illo, ne forte trahat te ad judicem, et judex tradat te exactori, et
exactor mittat te in carcerem. 59 Dico tibi : non exies inde, donec etiam novis-
simum minutum reddas.

§ 96.

Jesus pœnitentiam necessariam esse demonstrat.

Luc. xiii, 1-9.

1 Aderant autem quidam ipso in tempore, nuntiantes illi de Galilæis quorum
sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum. 2 Et respondens dixit illis :
Putatis quod hi Galilæi præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, quia talia passi
sunt? 3 Non, dico vobis; sed nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.
4 Sicut illi decem et octo, supra quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos : putatis
quia et ipsi debitores fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem?
5 Non, dico vobis; sed si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.
6 Dicebat autem et hanc similitudinem : Arborem fici habebat quidam plantatam in
vinea sua, et venit quærens fructum in illa, et non invenit. 7 Dixit autem ad
cultorem vineæ : Ecce anni tres sunt ex quo venio quærens fructum in ficulnea hac,
et non invenio : succide ergo illam; ut quid etiam terram occupat? 8 At ille
respondens dicit illi : Domine, dimitte illam et hoc anno, usque dum fodiam circa
illam, et mittam stercora; 9 et siquidem fecerit fructum : sin autem, in futurum
succides eam.

§ 97.

Die sabbati mulierem sanat ab infirmitatis spiritu.

Luc. xiii, 10-17.

10 Erat autem docens in synagoga eorum sabbatis. 11 Et ecce mulier quæ
habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo; et erat inclinata, nec omnino
poterat sursum respicere. 12 Quam quum videret Jesus, vocavit eam ad se, et ait
illi : Mulier, dimissa es ab infirmitate tua. 13 Et imposuit illi manus, et confestim

erecta est; et glorificabat Deum. 14 Respondens autem archisynagogus indignans
quia sabbato curasset Jesus, dicebat turbæ : Sex dies sunt, in quibus oportet operari;
in his ergo venite, et curamini, et non in die sabbati. 15 Respondens autem ad
illum Dominus dixit : Hypocritæ, unusquisque vestrum sabbato non solvit bovem
suum aut asinum a præsepio, et ducit adaquare? 16 Hanc autem filiam Abrahæ,
quam alligavit Satanas ecce decem et octo annis, non oportuit solvi a vinculo isto
die sabbati? 17 Et quum hæc diceret, erubescebant omnes adversarii ejus; et
omnis populus gaudebat in universis quæ gloriose fiebant ab eo.

§ 98.

Iter faciens in Jerusalem de angusta porta disserit.

Luc. XIII, 22-30.

22 Et ibat per civitates et castella, docens, et iter faciens in Jerusalem. 23 Ait
autem illi quidam : Domine, si pauci sunt qui salvantur? Ipse autem dixit ad illos :
24 Contendite intrare per angustam portam : quia multi, dico vobis, quærent
intrare, et non poterunt. 25 Quum autem intraverit paterfamilias, et clauserit
ostium, incipietis foris stare, et pulsare ostium, dicentes : Domine, aperi nobis; et
respondens dicet vobis : Nescio vos unde sitis. 26 Tunc incipietis dicere : Mandu-
cavimus coram te, et bibimus, et in plateis nostris docuisti. 27 Et dicet vobis :
Nescio vos unde sitis; discedite a me, omnes operarii iniquitatis. 28 Ibi erit fletus,
et stridor dentium, quum videritis Abraham et Isaac et Jacob et omnes prophetas
in regno Dei, vos autem expelli foras. 29 Et venient ab oriente, et occidente, et
aquilone, et austro, et accumbent in regno Dei. 30 Et ecce sunt novissimi qui
erunt primi, et sunt primi qui erunt novissimi.

§ 99.

Herodis insidiæ.

Luc. XIII, 31-35.

31 In ipsa die accesserunt quidam Pharisæorum, dicentes illi : Exi, et vade hinc,
quia Herodes vult te occidere. 32 Et ait illis : Ite, et dicite vulpi illi : Ecce ejicio
dæmonia, et sanitates perficio hodie et cras, et tertia die consummor. 33 Verum-
tamen oportet me hodie et cras et sequenti die ambulare, quia non capit prophetam
perire extra Jerusalem. *34 Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas
eos qui mittuntur ad te, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum avis
nidum suum sub pennis, et noluisti? 35 Ecce relinquetur vobis domus vestra
deserta. Dico autem vobis quia non videbitis me donec veniat quum dicetis : Bene-
dictus qui venit in nomine Domini.

* Versus 34-35 etiam reperiuntur apud Matthæum, sed juxta ordinem valde diversum. Constare videtur ex contextu (vide nostra commentaria in Lucam) verba hæc fuisse pluries a Domino prolata. Unde in Synopsi cuique Evangelistæ locum separatum assignavimus.

§ 100.

Quæ fecit et docuit Jesus in domo cujusdam principis Pharisæorum.

1° Hydropicum sanat.

Luc. xiv, 1-6.

1. Et factum est quum intraret Jesus in domum cujusdam principis Pharisæorum sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum. 2 Et ecce homo quidam hydropicus erat ante illum. 3 Et respondens Jesus dixit ad legisperitos et Pharisæos, dicens : Si licet sabbato curare? 4 At illi tacuerunt. Ipse vero apprehensum sanavit eum, ac dimisit. 5 Et respondens ad illos dixit : Cujus vestrum asinus aut bos in puteum cadet, et non continuo extrahet illum die sabbati? 6 Et non poterant ad hæc respondere illi.

2° Agit de humilitate.

Luc. xiv, 7-11.

7 Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent, dicens ad illos : 8 Quum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne forte honoratior te sit invitatus ab illo, 9 et veniens is qui te et illum vocavit, dicat tibi : Da huic locum ; et tunc incipias cum rubore novissimum locum tenere. 10 Sed quum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco ; ut, quum venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superius. Tunc erit tibi gloria coram simul discumbentibus. 11 Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur ; et qui se humiliat, exaltabitur.

3° Caritatem erga proximum docet.

Luc. xiv, 12-14.

12 Dicebat autem et ei qui se invitaverat: Quum facis prandium aut cœnam, noli vocare amicos tuos, neque fratres tuos, neque cognatos, neque vicinos divites, ne forte te et ipsi reinvitent, et fiat tibi retributio. 13 Sed quum facis convivium, voca pauperes, debiles, claudos, et cæcos ; 14 et beatus eris quia non habent retribuere tibi : retribuetur enim tibi in resurrectione justorum.

4° Parabola de invitatis ad cœnam magnam.

Luc. xiv, 15-24.

15 Hæc quum audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus qui manducabit panem in regno Dei. 16 At ipse dixit ei : Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos. 17 Et misit servum suum hora cœnæ dicere invitatis ut venirent, quia jam parata sunt omnia. 18 Et cœperunt simul omnes excusare. Primus dixit ei : Villam emi, et necesse habeo exire, et videre illam ; rogo te, habe me excusatum. 19 Et alter dixit : Juga boum emi quinque, et eo probare illa ; rogo te, habe me excusatum. 20 Et alius dixit : Uxorem duxi, et ideo non possum venire. 21 Et reversus servus nuntiavit hæc domino suo. Tunc iratus paterfamilias dixit servo suo : Exi cito in plateas et vicos civitatis ; et pauperes, ac debiles, et cæcos, et claudos introduc huc. 22 Et ait servus : Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est. 23 Et ait dominus servo Exi in vias et sepes, et compelle

intrare, ut impleatur domus mea. 24 Dico autem vobis quod nemo virorum illorum qui vocati sunt gustabit cœnam meam.

§ 101.

Quales esse debeant Christi sectatores.

Luc. xiv, 25-35.

25 Ibant autem turbæ multæ cum eo; et conversus dixit ad illos : 26 Si quis
venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et
sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus. 27 Et qui
non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus. 28 Quis
enim ex vobis, volens turrim ædificare, non prius sedens computat sumptus qui
necessarii sunt, si habeat ad perficiendum, 29 ne, posteaquam posuerit funda-
mentum, et non potuerit perficere, omnes qui vident, incipiant illudere ei, 30 dicen-
tes : Quia hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare? 31 Aut quis rex
iturus committere bellum adversus alium regem, non sedens prius cogitat si possit
cum decem millibus occurrere ei qui cum viginti millibus venit ad se? 32 Alioquin,
adhuc illo longe agente, legationem mittens rogat ea quæ pacis sunt. 33 Sic ergo
omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse disci-
pulus. 34 Bonum est sal. Si autem sal evanuerit, in quo condietur? 35 Neque in
terram neque in sterquilinium utile est, sed foras mittetur. Qui habet aures audiendi,
audiat.

§ 102.

Trium parabolarum ope peccatores ad se appropinquantes vindicat a Pharisæorum conviciis.

1° Parabola de ove perdita.

Luc. xv, 1-7.

1 Erant autem appropinquantes ei publicani et peccatores, ut audirent illum; 2 et
murmurabant Pharisæi et Scribæ dicentes: Quia hic peccatores recipit, et manducat
cum illis. 3 Et ait ad illos parabolam istam, dicens: 4 Quis ex vobis homo qui
habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem
in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam? 5 Et quum
invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens; 6 et veniens domum, convocat
amicos et vicinos, dicens illis: Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ
perierat. 7 Dico vobis quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœni-
tentiam agente, quam super nonaginta novem justis qui non indigent pœnitentia.

2° Parabola de amissa drachma.

Luc. xv, 8-10.

8 Aut quæ mulier habens drachmas decem, si perdiderit drachmam unam, nonne
accendit lucernam, et everrit domum, et quærit diligenter, donec inveniat? 9 Et
quum invenerit, convocat amicas et vicinas, dicens : Congratulamini mihi, quia
inveni drachmam quam perdideram. 10 Ita dico vobis, gaudium erit coram
angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente.

3° Parabola de filio prodigo.

Luc. xv, 11-32.

11 Ait autem : Homo quidam habuit duos filios; 12 et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. Et divisit illis substantiam. 13 Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose. 14 Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illa, et ipse cœpit egere. 15 Et abiit, et adhæsit uni civium regionis illius. Et misit illum in villam suam ut pasceret porcos. 16 Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant; et nemo illi dabat. 17 In se autem reversus, dixit : Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo! 18 Surgam, et ibo ad patrem meum, et dicam ei : Pater, peccavi in cœlum, et coram te; 19 jam non sum dignus vocari filius tuus : fac me sicut unum de mercenariis tuis. 20 Et surgens venit ad patrem suum. Quum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius, et misericordia motus est, et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum. 21 Dixitque ei filius : Pater, peccavi in cœlum, et coram te; jam non sum dignus vocari filius tuus. 22 Dixit autem pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam et induite illum, et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus; 23 et adducite vitulum saginatum et occidite, et manducemus, et epulemur : 24 quia hic filius meus mortuus erat et revixit, perierat et inventus est. Et cœperunt epulari.
25 Erat autem filius ejus senior in agro; et quum veniret et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum. 26 Et vocavit unum de servis, et interrogavit quid hæc essent. 27 Isque dixit illi : Frater tuus venit, et occidit pater tuus vitulum saginatum, quia salvum illum recepit. 28 Indignatus est autem, et nolebat introire. Pater ergo illius egressus cœpit rogare illum. 29 At ille respondens dixit patri suo : Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum præterivi, et nunquam dedisti mihi hœdum ut cum amicis meis epularer; 30 sed postquam filius tuus hic qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum. 31 At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt; 32 epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat et revixit, perierat et inventus est.

§ 103.

Aliæ parabolæ de terrenarum divitiarum usu.

1° Parabola de villico iniquitatis.

Luc. xvi, 1-13.

1 Dicebat autem et ad discipulos suos : Homo quidam erat dives qui habebat villicum, et hic diffamatus est apud illum quasi dissipasset bona ipsius. 2 Et vocavit illum, et ait illi : Quid hoc audio de te? redde rationem villicationis tuæ : jam enim non poteris villicare. 3 Ait autem villicus intra se : Quid faciam, quia dominus meus aufert a me villicationem? Fodere non valeo, mendicare erubesco. 4 Scio quid faciam, ut quum amotus fuero a villicatione, recipiant me in domos suas. 5 Convocatis itaque singulis debitoribus domini sui, dicebat primo : Quantum debes domino meo? 6 At ille dixit : Centum cados olei. Dixitque illi : Accipe cautionem tuam; et sede cito, scribe quinquaginta. 7 Deinde alii dixit : Tu vero quantum debes? Qui ait : Centum coros tritici. Ait illi : Accipe litteras tuas, et scribe octoginta 8 Et laudavit dominus villicum iniquitatis, quia prudenter fecis-

set : quia filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt. 9 Et ego vobis dico : facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut, quum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula. 10 Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est. 11 Si ergo in iniquo mammona fideles non fuistis, quod verum est quis credet vobis? 12 Et si in alieno fideles non fuistis, quod vestrum est quis dabit vobis? 13 Nemo servus potest duobus dominis servire : aut enim unum odiet et alterum diliget, aut uni adhærebit et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ.

2° Jesus murmurantibus Pharisæis respondet.

Luc. xvi, 14-18.

14 Audiebant autem omnia hæc Pharisæi, qui erant avari; et deridebant illum.
15 Et ait illis : Vos estis qui justificatis vos coram hominibus; Deus autem novit corda vestra : quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum. * 16 Lex et prophetæ usque ad Joannem; ex eo regnum Dei evangelizatur, et omnis in illud vim facit. 17 Facilius est autem cœlum et terram præterire, quam de lege unum apicem cadere. 18 Omnis qui dimittit uxorem suam et alteram ducit, mœchatur; et qui dimissam a viro ducit, mœchatur.

3° Parabola de divite epulone et de Lazaro mendico.

Luc. xvi, 19-31.

19 Homo quidam erat dives qui induebatur purpura et bysso, et epulabatur quotidie splendide. 20 Et erat quidam mendicus, nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus, 21 cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat; sed et canes veniebant, et lingebant ulcera ejus.
22 Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno. 23 Elevans autem oculos suos, quum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus; 24 et ipse clamans dixit : Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum ut intingat extremum digiti sui in aquam ut refrigeret linguam meam : quia crucior in hac flamma. 25 Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris. 26 Et in his omnibus inter nos et vos chaos magnum firmatum est; ut hi qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare. 27 Et ait : Rogo ergo te, pater, ut mittas eum in domum patris mei. 28 Habeo enim quinque fratres, ut testetur illis, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.
29 Et ait illi Abraham : Habent Moysen et prophetas; audiant illos. 30 At ille dixit : Non, pater Abraham; sed si quis ex mortuis ierit ad eos, pœnitentiam agent.
31 Ait autem illi : Si Moysen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.

§ 104.

Jesus ad discipulos de scandalo, offensarum remissione, fidei potentia et humilitate servanda.

Luc. xvii, 1-10.

1 Et ait ad discipulos suos : Impossibile est ut non veniant scandala; væ autem

* Applicanda est huic loco nota § 99 submissa, quæ valet etiam pro Luc. xvii, 1-6, 23-37, etc.

illi per quem veniunt. 2 Utilius est illi si lapis molaris imponatur circa collum
ejus, et projiciatur in mare, quam ut scandalizet unum de pusillis istis.
3 Attendite vobis : si peccaverit in te frater tuus, increpa illum ; et si pœniten-
tiam egerit, dimitte illi. 4 Et si septies in die peccaverit in te, et septies in die
conversus fuerit ad te, dicens : Pœnitet me, dimitte illi.
5 Et dixerunt apostoli Domino : Adauge nobis fidem. 6 Dixit autem Dominus :
Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori moro : Eradicare, et
transplantare in mare ; et obediet vobis.
7 Quis autem vestrum habens servum arantem aut pascentem, qui regresso de
agro dicat illi : Statim transi, recumbe ; 8 et non dicat ei : Para quod cœnem,
et præcinge te, et ministra mihi donec manducem et bibam, et post hæc tu mandu-
cabis et bibes? 9 Numquid gratiam habet servo illi, quia fecit quæ ei imperaverat?
10 Non puto. Sic et vos, quum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite :
Servi inutiles sumus ; quod debuimus facere fecimus.

§ 105.

Decem leprosi mundantur.

Luc. xvii, 11-19.

11 Et factum est, dum iret in Jerusalem, transibat per mediam Samariam et
Galilæam. 12 Et quum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem
viri leprosi qui steterunt a longe, 13 et levaverunt vocem dicentes : Jesu præcep-
tor, miserere nostri. 14 Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus. Et
factum est, dum irent, mundati sunt. 15 Unus autem ex illis, ut vidit quia munda-
tus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum. 16 Et cecidit in faciem
ante pedes ejus, gratias agens ; et hic erat Samaritanus. 17 Respondens autem
Jesus dixit : Nonne decem mundati sunt ? et novem ubi sunt ? 18 Non est inventus
qui rediret et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena. 19 Et ait illi : Surge, vade,
quia fides tua te salvum fecit.

§ 106.

Jesus Peræam transiens tum Pharisæis tum discipulis, de matrimonio interrogantibus, respondet.

Matth. xix, 1-12.

1 Et factum est, quum consummasset Jesus
sermones istos, migravit a Galilæa, et venit in
fines Judææ trans Jordanem. 2 Et secutæ sunt
eum turbæ multæ, et curavit eos ibi. 3 Et
accesserunt ad eum Pharisæi tentantes eum, et
dicentes : Si licet homini dimittere uxorem
suam quacumque ex causa? 4 Qui respondens
ait eis : Non legistis quia qui fecit hominem ab
initio, masculum et feminam fecit eos, et dixit :
5 Propter hoc dimittet homo patrem et matrem,
et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne
una? 6 Itaque jam non sunt duo, sed una caro.
Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.

Marc. x, 1-12.

1 Et inde exsurgens venit in fines
Judææ ultra Jordanem. Et conve-
niunt iterum turbæ ad eum ; et si-
cut consueverat, iterum docebat
illos. 2 Et accedentes Pharisæi
interrogabant eum : Si licet viro
uxorem dimittere ? tentantes eum.
3 At ille respondens dixit eis : Quid
vobis præcepit Moyses ? 4 Qui
dixerunt : Moyses permisit libellum
repudii scribere, et dimittere.
5 Quibus respondens Jesus ait : Ad
duritiam cordis vestri scripsit vobis

7 Dicunt illi : Quid ergo Moyses mandavit dare
libellum repudii, et dimittere? 8 Ait illis :
Quoniam Moyses ad duritiam cordis vestri per-
misit vobis dimittere uxores vestras : ab initio
autem non fuit sic. 9 Dico autem vobis quia
quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob for-
nicationem, et aliam duxerit, mœchatur; et qui
dimissam duxerit, mœchatur.

10 Dicunt ei discipuli ejus : Si ita est causa
hominis cum uxore, non expedit nubere. 11 Qui
dixit illis : Non omnes capiunt verbum istud,
sed quibus datum est. 12 Sunt enim eunuchi
qui de matris utero sic nati sunt ; et sunt eu-
nuchi qui facti sunt ab hominibus ; et sunt
eunuchi qui se ipsos castraverunt propter re-
gnum cœlorum. Qui potest capere, capiat.

℣. 4. Gen. i, 27. ℣. 5. Gen. ii, 24.
℣. 7. Deut. xxiv, 1.

præceptum istud. 6 Ab initio au-
tem creaturæ masculum et femi-
nam fecit eos Deus. 7 Propter hoc
relinquet homo patrem suum et
matrem, et adhærebit ad uxorem
suam, 8 et erunt duo in carne
una. Itaque jam non sunt duo, sed
una caro. 9 Quod ergo Deus con-
junxit, homo non separet.

10 Et in domo iterum discipuli
ejus de eodem interrogaverunt
eum. 11 Et ait illis : Quicumque
dimiserit uxorem suam et aliam
duxerit, adulterium committit su-
per eam. 12 Et si uxor dimiserit
virum suum, et alii nupserit,
mœchatur.

℣. 4. Deut. xxiv, 1.
℣. 6. Gen. i, 27. ℣. 7. Gen. ii, 24.

§ 107.

De adventu regni Dei dicit.

Luc. xvii, 20-37.

20 Interrogatus autem a Pharisæis : Quando venit regnum Dei? respondens eis
dixit : Non venit regnum Dei cum observatione ; 21 neque dicent : Ecce hic, aut
ecce illic. Ecce enim regnum Dei intra vos est. 22 Et ait ad discipulos suos :
Venient dies quando desideretis videre unum diem Filii hominis, et non videbitis.
23 Et dicent vobis : Ecce hic, et ecce illic. Nolite ire, neque sectemini. 24 Nam,
sicut fulgur coruscans de sub cœlo in ea quæ sub cœlo sunt fulget, ita erit Filius
hominis in die sua 25 Primum autem oportet illum multa pati, et reprobari a
generatione hac. 26 Et sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii
hominis. 27 Edebant et bibebant, uxores ducebant et dabantur ad nuptias, usque
in diem qua intravit Noe in arcam ; et venit diluvium, et perdidit omnes. 28 Simi-
liter sicut factum est in diebus Lot : edebant et bibebant, emebant et vendebant,
plantabant et ædificabant; 29 qua die autem exiit Lot a Sodomis, pluit ignem et
sulphur de cœlo, et omnes perdidit : 30 secundum hæc erit qua die Filius hominis
revelabitur. 31 In illa hora, qui fuerit in tecto, et vasa ejus in domo, ne descendat
tollere illa; et qui in agro, similiter non redeat retro. 32 Memores estote uxoris Lot.
33 Quicumque quæsierit animam suam salvam facere, perdet illam ; et quicumque
perdiderit illam, vivificabit eam. 34 Dico vobis : in illa nocte erunt duo in lecto uno:
unus assumetur, et alter relinquetur ; 35 duæ erunt molentes in unum : una assu-
metur, et altera relinquetur; duo in agro : unus assumetur, et alter relinquetur.
36 Respondentes dicunt illi : Ubi, Domine? 37 Qui dixit illis : Ubicumque fuerit
corpus, illuc congregabuntur et aquilæ.

℣. 26. Cf. Gen. vii, 7. ℣. 29. Cf. Gen. xviii, 20 et s.; xix, 24. ℣. 32. Cf. Gen. xix, 26.

§ 108.

Parabola de judice et vidua.

Luc. xviii, 1-8.

1 Dicebat autem et parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare et non
deficere, 2 dicens : Judex quidam erat in quadam civitate, qui Deum non timebat,
et hominem non reverebatur. 3 Vidua autem quædam erat in civitate illa, et
veniebat ad eum, dicens : Vindica me de adversario meo. 4 Et nolebat per
multum tempus. Post hæc autem dixit intra se : Etsi Deum non timeo, nec hominem
revereor, 5 tamen quia molesta est mihi hæc vidua, vindicabo illam, ne in novis-
simo veniens sugillet me. 6 Ait autem Dominus : Audite quid judex iniquitatis
dicit; 7 Deus autem non faciet vindictam electorum suorum clamantium ad se die
ac nocte, et patientiam habebit in illis ? 8 Dico vobis quia cito faciet vindictam
lorum. Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra ?

§ 109.

Parabola de Pharisæo et publicano.

Luc. xviii, 9-14.

9 Dixit autem et ad quosdam qui in se confidebant tanquam justi, et aspernaban-
tur cæteros, parabolam istam : 10 Duo homines ascenderunt in templum ut
orarent : unus Pharisæus, et alter publicanus. 11 Pharisæus stans, hæc apud se
orabat : Deus, gratias ago tibi quia non sum sicut cæteri hominum, raptores,
injusti, adulteri, velut etiam hic publicanus. 12 Jejuno bis in sabbato, decimas
do omnium quæ possideo. 13 Et publicanus a longe stans, nolebat nec oculos ad
cœlum levare; sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi
peccatori. 14 Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo : quia
omnis qui se exaltat, humiliabitur ; et qui se humiliat, exaltabitur.

§ 110.

Jesus parvulis benedicit.

Matth. xix, 13-15.

13 Tunc oblati sunt
ei parvuli, ut manus
eis imponeret, et ora-
ret. Discipuli autem in-
crepabant eos. 14 Je-
sus vero ait eis : Si-
nite parvulos, et nolite
eos prohibere ad me
venire : talium est e-
nim regnum cœlorum.
15 Et quum imposuis-
set eis manus, abiit
inde.

Marc. x, 13-16.

13 Et offerebant illi parvulos
ut tangeret illos. Discipuli autem
comminabantur offerentibus .
14 Quos quum videret Jesus,
indigne tulit, et ait illis : Sinite
parvulos venire ad me, et ne
prohibueritis eos : talium enim
est regnum Dei. 15 Amen dico
vobis : quisquis non receperit
regnum Dei velut parvulus, non
intrabit in illud. 16 Et com-
plexans eos, et imponens manus
super illos, benedicebat eos.

Luc. xviii, 15-17.

15 Afferebant autem ad
illum et infantes, ut eos
tangeret. Quod quum vi-
derent discipuli, increpa-
bant illos. 16 Jesus au-
tem convocans illos, dixit :
Sinite pueros venire ad
me, et nolite vetare eos :
talium est enim regnum
Dei. 17 Amen dico vobis,
quicumque non acceperit
regnum Dei sicut puer,
non intrabit in illud.

§ 111.

Occasione juvenis divitis pericula divitiarum ac voluntariæ paupertatis prœmium exponuntur.

Matth. xix, 16-30.

16 Et ecce unus accedens, ait illi : Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam æternam ? 17 Qui dixit ei : Quid me interrogas de bono ? Unus est bonus, Deus. Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata. 18 Dicit illi : Quæ ? Jesus autem dixit : Non homicidium facies. Non adulterabis. Non facies furtum. Non falsum testimonium dices. 19 Honora patrem tuum et matrem tuam ; et diliges proximum tuum sicut te ipsum. 20 Dicit illi adolescens : Omnia hæc custodivi a juventute mea ; quid adhuc mihi deest? 21 Ait illi Jesus : Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo ; et veni, sequere me. 22 Quum audisset autem adolescens verbum, abiit tristis : erat enim habens multas possessiones.

Marc. x, 17-31.

17 Et quum egressus esset in viam, procurrens quidam, genu flexo ante eum, rogabat eum : Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam ? 18 Jesus autem dixit ei : Quid me dicis bonum ? Nemo bonus, nisi unus Deus. 19 Præcepta nosti : Ne adulteres. Ne occidas. Ne fureris. Ne falsum testimonium dixeris. Ne fraudem feceris. Honora patrem tuum et matrem. 20 At ille respondens ait illi : Magister, hæc omnia observavi a juventute mea. 21 Jesus autem intuitus eum, dilexit eum, et dixit ei : Unum tibi deest : vade, quæcumque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo; et veni, sequere me. 22 Qui contristatus in verbo, abiit mœrens : erat enim habens multas possessiones.

Luc. xviii, 18-30.

18 Et interrogavit eum quidam princeps dicens : Magister bone, quid faciens vitam æternam possidebo ? 19 Dixit autem ei Jesus : Quid me dicis bonum ? Nemo bonus, nisi solus Deus. 20 Mandata nosti : Non occides. Non mœchaberis. Non furtum facies. Non falsum testimonium dices. Honora patrem tuum et matrem. 21 Qui ait : Hæc omnia custodivi a juventute mea. 22 Quo audito, Jesus ait ei : Adhuc unum tibi deest : omnia quæcumque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo ; et veni, sequere me. 23 His ille auditis, contristatus est, quia dives erat valde.

Matth.

23 Jesus autem dixit discipulis suis : Amen dico vobis quia dives difficile intrabit in regnum cœlorum. 24 Et iterum dico vobis : facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum. 25 Auditis autem his, discipuli mirabantur valde, dicentes : Quis ergo poterit salvus esse ? 26 Aspiciens autem Jesus, dixit illis : Apud homines hoc im-

Marc.

23 Et circumspiciens Jesus ait discipulis suis : Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei introibunt ! 24 Discipuli autem obstupescebant in verbis ejus. At Jesus rursus respondens ait illis : Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis in regnum Dei introire ! 25 Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. 26 Qui magis admirabantur, dicentes ad semetipsos : Et

Luc.

24 Videns autem Jesus illum tristem factum, dixit : Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei intrabunt ! 25 Facilius est enim camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. 26 Et dixerunt qui audiebant : Et quis potest salvus fieri ?

possibile est, apud Deum autem omnia possibilia sunt.

27 Tunc respondens Petrus dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te; quid ergo erit nobis? 28 Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis quod vos qui secuti estis me, in regeneratione, quum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel. 29 Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit. 30 Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi.

quis potest salvus fieri? 27 Et intuens illos Jesus, ait : Apud homines impossibile est, sed non apud Deum; omnia enim possibilia sunt apud Deum.

28 Et cœpit ei Petrus dicere : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te. 29 Respondens Jesus ait : Amen dico vobis, nemo est qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me et propter Evangelium, 30 qui non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc, domos, et fratres, et sorores, et matres, et filios, et agros, cum persecutionibus, et in sæculo futuro vitam æternam. 31 Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi.

27 Ait illis : Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum.

28 Ait autem Petrus : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te. 29 Qui dixit eis : Amen dico vobis, nemo est qui reliquit domum, aut parentes, aut fratres, aut uxorem, aut filios, propter regnum Dei, 30 et non recipiat multo plura in hoc tempore, et in sæculo venturo vitam æternam.

ỳ. 18. Cf. Ex. xx, 12-16.
ỳ. 19. Cf. Lev. xix, 18.

ỳ. 19. Ex. xx, 12-16. Lev. xix, 18.

ỳ. 20. Ex. xx, 12-16.

§ 112.

Parabola de operariis in vineam missis.

Matth. xx, 1-16.

1 Simile est regnum cœlorum homini patrifamilias qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam. 2 Conventione autem facta cum operariis ex denario diurno, misit eos in vineam suam. 3 Et egressus circa horam tertiam, vidit alios stantes in foro otiosos. 4 Et dixit illis : Ite et vos in vineam meam, et quod justum fuerit dabo vobis. 5 Illi autem abierunt. Iterum autem exiit circa sextam et nonam horam, et fecit similiter. 6 Circa undecimam vero exiit, et invenit alios stantes, et dicit illis : Quid hic statis tota die otiosi? 7 Dicunt ei : Quia nemo nos conduxit. Dicit illis : Ite et vos in vineam meam. 8 Quum sero autem factum esset, dicit dominus vineæ procuratori suo : Voca operarios, et redde illis mercedem, incipiens a novissimis usque ad primos. 9 Quum venissent ergo qui circa undecimam horam venerant, acceperunt singulos denarios. 10 Venientes autem et primi, arbitrati sunt quod plus essent accepturi : acceperunt autem et ipsi singulos denarios. 11 Et accipientes murmurabant adversus patremfamilias, 12 dicentes : Hi novissimi una hora fecerunt, et pares illos nobis fecisti, qui portavimus pondus diei et æstus. 13 At ille respondens uni eorum dixit : Amice, non facio tibi injuriam; nonne ex denario convenisti mecum? 14 Tolle quod tuum est, et vade : volo autem et huic novissimo dare sicut et tibi. 15 Aut non licet mihi quod volo facere? an oculus tuus nequam est quia ego bonus sum? 16 Sic erunt novissimi primi, et primi novissimi. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

SECTIO VI

A DEDICATIONIS FESTO USQUE AD CHRISTI TRIUMPHALEM INGRESSUM IN JERUSALEM.

---

§ 113.

Jesus Jerosolymis festum Dedicationis celebrat.

Joan. x, 22-39.

22 Facta sunt autem Encænia in Jerosolymis; et hiems erat. 23 Et ambulabat
Jesus in templo, in porticu Salomonis. 24 Circumdederunt ergo eum Judæi, et
dicebant ei : Quousque animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palam.
25 Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis. Opera quæ ego facio in
nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me; 26 sed vos non creditis,
quia non estis ex ovibus meis. 27 Oves meæ vocem meam audiunt; et ego cognosco
eas, et sequuntur me; 28 et ego vitam æternam do eis, et non peribunt in æternum,
et non rapiet eas quisquam de manu mea. 29 Pater meus quod dedit mihi majus
omnibus est; et nemo potest rapere de manu Patris mei. 30 Ego et Pater unum
sumus. 31 Sustulerunt ergo lapides Judæi ut lapidarent eum. 32 Respondit eis
Jesus : Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo : propter quod eorum opus me
lapidatis? 33 Responderunt ei Judæi : De bono opere non lapidamus te, sed de
blasphemia, et quia tu homo quum sis, facis te ipsum Deum. 34 Respondit eis Jesus :
Nonne scriptum est in lege vestra quia : Ego dixi : Dii estis? 35 Si illos dixit deos,
ad quos sermo Dei factus est, et non potest solvi Scriptura; 36 quem Pater sanctifi-
cavit, et misit in mundum, vos dicitis : Quia blasphemas, quia dixi : Filius Dei sum?
37 Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi. 38 Si autem facio, et si
mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis et credatis quia Pater in me
est, et ego in Patre. 39 Quærebant ergo eum apprehendere; et exivit de manibus
eorum.

ỳ. 34. Cf. Ps. LXXXI, 6.

§ 114.

Abit iterum trans Jordanem ibique commoratur.

Joan. x, 40-42.

40 Et abiit iterum trans Jordanem in eum locum ubi erat Joannes baptizans pri-
mum, et mansit illic. 41 Et multi venerunt ad eum, et dicebant : Quia Joannes
quidem signum fecit nullum. 42 Omnia autem quæcumque dixit Joannes de hoc, vera
erant. Et multi crediderunt in eum.

§ 115.

Lazarum ad vitam revocat.

Joan. XI, 1-46.

1 Erat autem quidam languens, Lazarus a Bethania, de castello Mariæ et Marthæ
sororis ejus. 2 (Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et extersit pedes

ejus capillis suis; cujus frater Lazarus infirmabatur.) 3 Miserunt ergo sorores ejus
ad eum dicentes : Domine, ecce quem amas infirmatur. 4 Audiens autem Jesus dixit
eis : Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei
per eam. 5 Diligebat autem Jesus Martham, et sororem ejus Mariam, et Lazarum.
6 Ut ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco duobus
diebus. 7 Deinde post hæc dixit discipulis suis : Eamus in Judæam iterum. 8 Di-
cunt ei discipuli : Rabbi, nunc quærebant te Judæi lapidare, et iterum vadis illuc?
9 Respondit Jesus : Nonne duodecim sunt horæ diei? Si quis ambulaverit in die,
non offendit, quia lucem hujus mundi videt; 10 si autem ambulaverit in nocte,
offendit, quia lux non est in eo. 11 Hæc ait, et post hæc dixit eis : Lazarus amicus
noster dormit; sed vado ut a somno excitem eum. 12 Dixerunt ergo discipuli ejus :
Domine, si dormit, salvus erit. 13 Dixerat autem Jesus de morte ejus; illi autem
putaverunt quia de dormitione somni diceret. 14 Tunc ergo Jesus dixit eis mani-
feste : Lazarus mortuus est; 15 et gaudeo propter vos, ut credatis, quoniam non
eram ibi. Sed eamus ad eum. 16 Dixit ergo Thomas, qui dicitur Didymus, ad condis-
cipulos : Eamus et nos, ut moriamur cum eo.
17 Venit itaque Jesus; et invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem.
18 (Erat autem Bethania juxta Jerosolymam quasi stadiis quindecim.) 19 Multi
autem ex Judæis venerant ad Martham et Mariam ut consolarentur eas de fratre suo.
20 Martha ergo ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi; Maria autem domi sedebat.
21 Dixit ergo Martha ad Jesum : Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mor-
tuus; 22 sed et nunc scio quia quæcumque poposceris a Deo, dabit tibi Deus.
23 Dicit illi Jesus : Resurget frater tuus. 24 Dicit ei Martha : Scio quia resurget in
resurrectione in novissimo die. 25 Dixit ei Jesus : Ego sum resurrectio et vita; qui
credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet; 26 et omnis qui vivit, et credit in me,
non morietur in æternum. Credis hoc? 27 Ait illi : Utique, Domine, ego credidi
quia tu es Christus filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti. 28 Et quum hæc
dixisset, abiit, et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens : Magister adest, et
vocat te. 29 Illa ut audivit, surgit cito, et venit ad eum. 30 Nondum enim vene-
rat Jesus in castellum, sed erat adhuc in illo loco ubi occurrerat ei Martha. 31 Judæi
ergo qui erant cum ea in domo, et consolabantur eam, quum vidissent Mariam quia
cito surrexit et exiit, secuti sunt eam, dicentes : Quia vadit ad monumentum ut
ploret ibi. 32 Maria ergo, quum venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad
pedes ejus, et dicit ei : Domine, si fuisses hic, non esset mortuus frater meus.
33 Jesus ergo, ut vidit eam plorantem, et Judæos qui venerant cum ea, plorantes,
infremuit spiritu, et turbavit seipsum, 34 et dixit : Ubi posuistis eum? Dicunt ei :
Domine, veni, et vide. 35 Et lacrymatus est Jesus. 36 Dixerunt ergo Judæi :
Ecce quomodo amabat eum. 37 Quidam autem ex ipsis dixerunt : Non poterat hic,
qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur? 38 Jesus ergo rursum
fremens in semetipso, venit ad monumentum. Erat autem spelunca, et lapis superpo-
situs erat ei. 39 Ait Jesus : Tollite lapidem. Dicit ei Martha soror ejus qui mortuus
fuerat : Domine, jam fœtet; quatriduanus est enim. 40 Dicit ei Jesus : Nonne dixi
tibi quoniam si credideris, videbis gloriam Dei? 41 Tulerunt ergo lapidem; Jesus
autem, elevatis sursum oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me.
42 Ego autem sciebam quia semper me audis, sed propter populum qui circumstat,
dixi; ut credant quia tu me misisti. 43 Hæc quum dixisset, voce magna clamavit :
Lazare, veni foras. 44 Et statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus
institis, et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis Jesus : Solvite eum, et sinite
abire. 45 Multi ergo ex Judæis qui venerant ad Mariam et Martham, et viderant
quæ fecit Jesus, crediderunt in eum. 46 Quidam autem ex ipsis abierunt ad Phari-
sæos, et dixerunt eis quæ fecit Jesus.

§ 116.

Caiphas cum Synedris; Jesus in Ephrem civitate.

Joan. xi, 47-56.

47 Collegerunt ergo pontifices et Pharisæi concilium, et dicebant : Quid facimus,
quia hic homo multa signa facit? 48 Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum;
et venient Romani, et tollent nostrum locum et gentem. 49 Unus autem ex ipsis
Caiphas nomine, quum esset pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quidquam,
50 nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota
gens pereat. 51 Hoc autem a semetipso non dixit ; sed quum esset pontifex anni
illius, prophetavit quod Jesus moriturus erat pro gente : 52 et non tantum pro gente,
sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. 53 Ab illo ergo die cogi-
taverunt ut interficerent eum.

54 Jesus ergo jam non in palam ambulabat apud Judæos, sed abiit in regionem
juxta desertum, in civitatem quæ dicitur Ephrem, et ibi morabatur cum discipulis
suis. 55 Proximum autem erat Pascha Judæorum ; et ascenderunt multi Jerosoly-
mam de regione ante Pascha, ut sanctificarent se ipsos. 56 Quærebant ergo Jesum ;
et colloquebantur ad invicem in templo stantes : Quid putatis quia non venit ad diem
festum? Dederant autem pontifices et Pharisæi mandatum, ut si quis cognoverit ubi
sit, indicet, ut apprehendant eum.

§ 117.

Jesus Jerosolymam ascendens mortem suam rursus discipulis prædicit.

Matth. xx, 17-19.

17 Et ascendens
Jesus Jerosolymam,
assumpsit duodecim
discipulos secreto, et
ait illis : 18 Ecce
ascendimus Jerosoly
mam, et Filius homi-
nis tradetur principi-
bus sacerdotum et
scribis, et condemna-
bunt eum morte,
19 et tradent eum
gentibus ad illuden-
dum, et flagellandum,
et crucifigendum; et
tertia die resurget.

Marc. x, 32-34.

32 Erant autem in via as-
cendentes Jerosolymam ; et
præcedebat illos Jesus, et stu-
pebant, et sequentes timebant.
Et assumens iterum duodecim,
cœpit illis dicere quæ essent
ei eventura : 33 Quia ecce
ascendimus Jerosolymam, et
Filius hominis tradetur princi-
pibus sacerdotum, et scribis,
et senioribus, et damnabunt
eum morte, et tradent eum
gentibus ; 34 et illudent ei,
et conspuent eum, et flagella-
bunt eum, et interficient eum;
et tertia die resurget.

Luc. xviii, 31-34.

31 Assumpsit autem Jesus
duodecim, et ait illis : Ecce
ascendimus Jerosolymam, et
consummabuntur omnia quæ
scripta sunt per Prophetas de
Filio hominis. 32 Tradetur
enim gentibus, et illudetur,
et flagellabitur, et conspue-
tur; 33 et postquam fla-
gellaverint, occident eum ; et
tertia die resurget. 34 Et
ipsi nihil horum intellexe-
runt, et erat verbum istud
absconditum ab eis, et non
intelligebant quæ diceban-
tur.

§ 118.

Reprimit ambitionem filiorum Zebedæi.

Matth. xx, 20-28.

20 Tunc accessit ad eum mater filio-
rum Zebedæi cum filiis suis, adorans

Marc. x, 35-45.

35 Et accedunt ad eum Jacobus et Joannes,
filii Zebedæi, dicentes : Magister, volumus

et petens aliquid ab eo. 21 Qui dixit
ei : Quid vis? Ait illi : Dic ut sedeant
hi duo filii mei, unus ad dexteram
tuam, et unus ad sinistram in regno
tuo. 22 Respondens autem Jesus,
dixit : Nescitis quid petatis. Potestis
bibere calicem quem ego bibiturus
sum? Dicunt ei : Possumus. 23 Ait
illis : Calicem quidem meum bibetis;
sedere autem ad dexteram meam vel
sinistram non est meum dare vobis,
sed quibus paratum est a Patre meo.
24 Et audientes decem, indignati sunt
de duobus fratribus. 25 Jesus autem
vocavit eos ad se et ait : Scitis quia
principes gentium dominantur eorum;
et qui majores sunt, potestatem exer-
cent in eos. 26 Non ita erit inter
vos : sed quicumque voluerit inter
vos major fieri, sit vester minister;
27 et qui voluerit inter vos primus
esse, erit vester servus. 28 Sicut
Filius hominis non venit ministrari,
sed ministrare, et dare animam suam
redemptionem pro multis.

ut quodcumque petierimus, facias nobis.
36 At ille dixit eis : Quid vultis ut faciam vo-
bis? 37 Et dixerunt : Da nobis ut unus ad dex-
teram tuam et alius ad sinistram tuam sedea-
mus in gloria tua. 38 Jesus autem ait eis :
Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem
quem ego bibo, aut baptismo quo ego bapti-
zor baptizari? 39 At illi dixerunt ei : Pos-
sumus. Jesus autem ait eis : Calicem quidem
quem ego bibo bibetis, et baptismo quo ego
baptizor baptizabimini; 40 sedere autem
ad dexteram meam vel ad sinistram, non est
meum dare vobis, sed quibus paratum est.
41 Et audientes decem cœperunt indignari
de Jacobo et Joanne. 42 Jesus autem vo-
cans eos, ait illis : Scitis quia hi qui viden-
tur principari gentibus, dominantur eis; et
principes eorum potestatem habent ipsorum.
43 Non ita est autem in vobis : sed quicum-
que voluerit fieri major, erit vester minister;
44 et quicumque voluerit in vobis primus
esse, erit omnium servus. 45 Nam et Fi-
lius hominis non venit ut ministraretur ei,
sed ut ministraret, et daret animam suam
redemptionem pro multis.

§ 119.

Prope Jericho duos cæcos sanat.

Matth. xx, 29-34.

29 Et egredientibus
illis ab Jericho, secuta
est eum turba multa.
30 Et ecce duo cæci
sedentes secus viam
audierunt quia Jesus
transiret; et clama-
verunt, dicentes : Do-
mine, miserere nostri,
fili David. 31 Turba
autem increpabat eos
ut tacerent. At illi
magis clamabant, di-
centes : Domine, mise-
rere nostri, fili David.
32 Et stetit Jesus, et
vocavit eos, et ait :
Quid vultis ut faciam
vobis? 33 Dicunt illi:
Domine, ut aperiantur
oculi nostri. 34 Mi-
sertus autem eorum
Jesus, tetigit oculos

Marc. x, 46-52.

46 Et veniunt Jericho; et
proficiscente eo de Jericho,
et discipulis ejus, et pluri-
ma multitudine, filius Timæi
Bartimæus cæcus sedebat
juxta viam mendicans.
47 Qui quum audisset quia
Jesus Nazarenus est, cœpit
clamare et dicere : Jesu, fili
David, miserere mei. 48 Et
comminabantur ei multi ut
taceret. At ille multo magis
clamabat : Fili David, mise-
rere mei. 49 Et stans Jesus
præcepit illum vocari. Et
vocant cæcum, dicentes ei :
Animæquior esto; surge,
vocat te. 50 Qui, projecto
vestimento suo exsiliens, ve-
nit ad eum. 51 Et respon-
dens Jesus dixit illi : Quid
tibi vis faciam? Cæcus au-
tem dixit ei : Rabboni, ut

Luc. xviii, 35-43.

35 Factum est autem,
quum appropinquaret Jeri-
cho, cæcus quidam sedebat
secus viam, mendicans.
36 Et quum audiret turbam
prætereuntem, interrogabat
quid hoc esset. 37 Dixerunt
autem ei quod Jesus Nazare-
nus transiret. 38 Et clama-
vit dicens : Jesu, fili David.
miserere mei. 39 Et qui
præibant, increpabant eum
ut taceret. Ipse vero multo
magis clamabat : Fili David,
miserere mei. 40 Stans au-
tem Jesus jussit illum adduci
ad se. Et quum appropin-
quasset, interrogavit illum,
41 dicens : Quid tibi vis
faciam? At ille dixit : Do-
mine, ut videam. 42 Et
Jesus dixit illi : Respice,
fides tua te salvum fecit.

eorum. Et confestim
viderunt, et secuti
sunt eum.

videam. 52 Jesus autem ait
illi : Vade, fides tua te sal-
vum fecit. Et confestim vi-
dit, et sequebatur eum in via.

43 Et confestim vidit, et
sequebatur illum magnifi-
cans Deum. Et omnis plebs
ut vidit, dedit laudem Deo.

§ 120.

Apud Zachæum hospitatur.

Luc. xix, 1-10.

1 Et ingressus perambulabat Jericho. 2 Et ecce vir nomine Zachæus; et hic prin-
ceps erat publicanorum, et ipse dives ; 3 et quærebat videre Jesum, quis esset, et
non poterat præ turba, quia statura pusillus erat. 4 Et præcurrens ascendit in
arborem sycomorum ut videret eum, quia inde erat transiturus. 5 Et quum venis-
set ad locum, suspiciens Jesus vidit illum, et dixit ad eum : Zachæe, festinans des-
cende, quia hodie in domo tua oportet me manere. 6 Et festinans descendit, et
excepit illum gaudens. 7 Et quum viderent omnes, murmurabant, dicentes quod ad
hominem peccatorem divertisset. 8 Stans autem Zachæus, dixit ad Dominum :
Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus ; et si quid aliquem defrau-
davi, reddo quadruplum. 9 Ait Jesus ad eum : Quia hodie salus domui huic facta est,
eo quod et ipse filius sit Abrahæ. 10 Venit enim Filius hominis quærere et salvum
facere quod perierat.

§ 121.

Parabola de mnarum usu.

Luc. xix, 11-28.

11 Hæc illis audientibus, adjiciens dixit parabolam, eo quod esset prope Jerusalem,
et quia existimarent quod confestim regnum Dei manifestaretur. 12 Dixit ergo :
Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum, et reverti.
13 Vocatis autem decem servis suis, dedit eis decem mnas, et ait ad illos : Negotia-
mini dum venio. 14 Cives autem ejus oderant eum ; et miserunt legationem post
illum, dicentes : Nolumus hunc regnare super nos. 15 Et factum est ut rediret
accepto regno ; et jussit vocari servos quibus dedit pecuniam, ut sciret quantum quis-
que negotiatus esset. 16 Venit autem primus, dicens : Domine, mna tua decem mnas
acquisivit. 17 Et ait illi : Euge, bone serve ; quia in modico fuisti fidelis, eris potes-
tatem habens super decem civitates. 18 Et alter venit, dicens : Domine, mna tua
fecit quinque mnas. 19 Et huic ait : Et tu esto super quinque civitates. 20 Et alter
venit, dicens : Domine, ecce mna tua, quam habui repositam in sudario; 21 timui
enim te, quia homo austerus es : tollis quod non posuisti, et metis quod non semi-
nasti. 22 Dicit ei : De ore tuo te judico, serve nequam. Sciebas quod ego homo aus-
terus sum, tollens quod non posui, et metens quod non seminavi : 23 et quare non
dedisti pecuniam meam ad mensam, ut ego veniens cum usuris utique exegissem
illam ? 24 Et adstantibus dixit : Auferte ab illo mnam, et date illi qui decem mnas
habet. 25 Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas. 26 Dico autem vobis, quia
omni habenti dabitur, et abundabit ; ab eo autem qui non habet, et quod habet aufere-
tur ab eo. 27 Verumtamen inimicos meos illos qui noluerunt me regnare super se,
adducite huc, et interficite ante me.
28 Et his dictis, præcedebat ascendens Jerosolymam.

§ 122.

Christus Bethaniæ inter epulas ungitur.

Matth. xxvi, 6-13.

6 Quum autem Jesus esset in Bethania in domo Simonis leprosi, 7 accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, et effudit super caput ipsius recumbentis. 8 Videntes autem discipuli, indignati sunt, dicentes : Ut quid perditio hæc? 9 Potuit enim istud venumdari multo, et dari pauperibus. 10 Sciens autem Jesus, ait illis : Quid molesti estis huic mulieri? Opus enim bonum operata est in me. 11 Nam semper pauperes habetis vobiscum : me autem non semper habetis. 12 Mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum, ad sepeliendum me fecit. 13 Amen dico vobis : Ubicumque prædicatum fuerit hoc evangelium in toto mundo, dicetur et quod hæc fecit in memoriam ejus.

Marc. xiv, 3-9.

3 Et quum esset Bethaniæ in domo Simonis leprosi, et recumberet, venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi, et fracto alabastro, effudit super caput ejus. 4 Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos, et dicentes : Ut quid perditio ista unguenti facta est? 5 Poterat enim unguentum istud venumdari plus quam trecentis denariis, et dari pauperibus. Et fremebant in eam. 6 Jesus autem dixit : Sinite eam ; quid illi molesti estis? Bonum opus operata est in me. 7 Semper enim pauperes habetis vobiscum ; et quum volueritis, potestis illis benefacere : me autem non semper habetis. 8 Quod habuit hæc, fecit : prævenit ungere corpus meum in sepulturam. 9 Amen dico vobis : Ubicumque prædicatum fuerit evangelium istud in universo mundo, et quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus.

Joan. xii, 1-11.

1 Jesus ergo ante sex dies Paschæ venit Bethaniam, ubi Lazarus fuerat mortuus, quem suscitavit Jesus. 2 Fecerunt autem ei cœnam ibi ; et Martha ministrabat : Lazarus vero unus erat ex discumbentibus cum eo. 3 Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici pretiosi, et unxit pedes Jesu, et extersit pedes ejus capillis suis ; et domus impleta est ex odore unguenti. 4 Dixit ergo unus ex discipulis ejus, Judas Iscariotes, qui erat eum traditurus : 5 Quare hoc unguentum non veniit trecentis denariis, et datum est egenis? 6 Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat, et loculos habens, ea quæ mittebantur portabat. 7 Dixit ergo Jesus : Sinite illam ut in diem sepulturæ meæ servet illud. 8 Pauperes enim semper habetis vobiscum ; me autem non semper habetis. 9 Cognovit ergo turba multa ex Judæis quia illic est, et venerunt, non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit a mortuis. 10 Cogitaverunt autem principes sacerdotum ut et Lazarum interficerent, 11 quia multi propter illum abibant ex Judæis, et credebant in Jesum.

TERTIA PARS

VITA CHRISTI PATIENTIS ET TRIUMPHANTIS.

SECTIO I

JESUS UTI REGEM MESSIAM SE MANIFESTAT IN TEMPLO HIEROSOLYMITANO.

---

§ 123.

Regis Messiæ in Jerusalem et in templum triumphalis ingressus.

Matth. xxi, 1-11.

1 Et quum appropinquassent Jerosolymis, et venissent Bethphage ad montem Oliveti, tunc Jesus misit duos discipulos, 2 dicens eis : Ite in castellum quod contra vos est, et statim invenietis asinam alligatam, et pullum cum ea: solvite, et adducite mihi. 3 Et si quis vobis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet, et confestim dimittet eos. 4 Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est per prophetam dicentem : 5 Dicite filiæ Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam, et pullum filium subjugalis. 6 Euntes

Marc. xi, 1-11.

1 Et quum appropinquarent Jerosolymæ, et Bethaniæ ad montem Olivarum, mittit duos ex discipulis suis, 2 et ait illis : Ite in castellum quod contra vos est, et statim introeuntes illuc, invenietis pullum ligatum, super quem nemo adhuc hominum sedit : solvite illum, et adducite. 3 Et si quis vobis dixerit : Quid facitis? dicite quia Domino necessarius est ; et continuo illum dimittet huc. 4 Et abeuntes invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio, et solvunt eum. 5 Et quidam de illic stantibus dicebant illis : Quid facitis solventes

Luc. xix, 29-44.

29 Et factum est, quum appropinquasset ad Bethphage et Bethaniam ad montem qui vocatur Oliveti, misit duos discipulos suos, 30 dicens : Ite in castellum quod contra est; in quod introeuntes, invenietis pullum asinæ alligatum, cui nemo unquam hominum sedit; solvite illum, et adducite. 31 Et si quis vos interrogaverit : Quare solvitis? sic dicetis ei : Quia Dominus operam ejus desiderat. 32 Abierunt autem qui missi erant; et invenerunt, sicut dixit illis, stantem pullum. 33 Solventibus autem illis pullum, dixerunt domini ejus ad illos : Quid solvitis pullum? 34 At illi dixerunt : Quia Dominus eum necessarium habet. 35 Et duxerunt illum ad Jesum. Et jactantes vestimenta sua supra pullum, imposuerunt Jesum. 36 Eunte autem illo, substernebant vestimenta sua in via.

Joan. xii, 12-19.

12 In crastinum autem turba multa quæ venerat ad diem festum, quum audissent quia venit Jesus Jerosolymam, 13 acceperunt ramos palmarum, et processerunt obviam ei, et clamabant : Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini, rex Israel! 14 Et invenit Jesus asellum, et sedit super eum, sicut scriptum est : 15 Noli timere, filia Sion : ecce rex tuus venit sedens super pullum asinæ. 16 Hæc non cognoverunt discipuli

autem discipuli fecerunt sicut præcepit illis Jesus. 7 Et adduxerunt asinam et pullum; et imposuerunt super eos vestimenta sua, et eum desuper sedere fecerunt. 8 Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via; alii autem cædebant ramos de arboribus, et sternebant in via. 9 Turbæ autem quæ præcedebant, et quæ sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna filio David ! Benedictus qui venit in nomine Domini; hosanna in altissimis ! 10 Et quum intrasset Jerosolymam, commota est universa civitas, dicens : Quis est hic? 11 Populi autem dicebant : Hic est Jesus propheta a Nazareth Galilææ.

ỳ. 5. Zach. ix, 9.
ỳ. 9. Ps. cxvii, 26.

pullum? 6 Qui dixerunt eis sicut præceperat illis Jesus, et dimiserunt eis. 7 Et duxerunt pullum ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua, et sedit super eum. 8 Multi autem vestimenta sua straverunt in via; alii autem frondes cædebant de arboribus, et sternebant in via. 9 Et qui præibant, et qui sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna ! 10 Benedictus qui venit in nomine Domini; benedictum quod venit regnum patris nostri David; hosanna in excelsis ! 11 Et introivit Jerosolymam in templum; et circumspectis omnibus, quum jam vespera esset hora, exiit in Bethaniam cum duodecim.

37 Et quum appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti, cœperunt omnes turbæ discipulorum gaudentes laudare Deum voce magna super omnibus quas viderant virtutibus, 38 dicentes : Benedictus qui venit rex in nomine Domini, pax in cœlo, et gloria in excelsis ! 39 Et quidam Pharisæorum de turbis dixerunt ad illum : Magister, increpa discipulos tuos. 40 Quibus ipse ait : Dico vobis quia si hi tacuerint, lapides clamabunt. 41 Et ut appropinquavit, videns civitatem, flevit super illam, dicens : 42 Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi ! nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis. 43 Quia venient dies in te, et circumdabunt te inimici tui vallo, et circumdabunt te, et coangustabunt te undique, 44 et ad terram prosternent te, et filios tuos qui in te sunt, et non relinquent in te lapidem super lapidem : eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.

ejus primum; sed quando glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt quia hæc erant scripta de eo, et hæc fecerunt ei. 17 Testimonium ergo perhibebat turba quæ erat cum eo quando Lazarum vocavit de monumento, et suscitavit eum a mortuis. 18 Propterea et obviam venit ei turba, quia audierunt eum fecisse hoc signum. 19 Pharisæi ergo dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil proficimus? Ecce mundus totus post eum abiit.

ỳ. 13. Psalm. cxii, 20. ỳ. 15. Zach. ix, 9.

§ 124.

Ficus maledicta.

Matth. xxi, 18-19.

18 Mane autem revertens in civitatem, esuriit. 19 Et videns fici arborem unam secus viam, venit ad eam; et nihil invenit in ea nisi folia tantum, et ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in sempiternum. Et arefacta est continuo ficulnea.

Marc. xi, 12-14.

12 Et alia die quum exirent a Bethania, esuriit. 13 Quumque vidisset a longe ficum habentem folia, venit si quid forte inveniret in ea; et quum venisset ad eam, nihil invenit præter folia : non enim erat tempus ficorum. 14 Et respondens dixit ei : Jam non amplius in æternum ex te fructum quisquam manducet. Et audiebant discipuli ejus.

§ 125.

Secunda templi purgatio.

Matth. xxi, 12-17.

12 Et intravit Jesus in templum Dei, et ejiciebat omnes vendentes et ementes in templo; et mensas nummulariorum et cathedras vendentium columbas evertit. 13 Et dicit eis : Scriptum est : Domus mea domus orationis vocabitur ; vos autem fecistis illam speluncam latronum. 14 Et accesserunt ad eum cæci et claudi in templo, et sanavit eos. 15 Videntes autem principes sacerdotum et scribæ mirabilia quæ fecit, et pueros clamantes in templo et dicentes : Hosanna filio David, indignati sunt, 16 et dixerunt ei : Audis quid isti dicunt? Jesus autem dixit eis : Utique. Nunquam legistis : Quia ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem? 17 Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam, ibique mansit.

Marc. xi, 15-19.

15 Et veniunt Jerosolymam. Et quum introisset in templum, cœpit ejicere vendentes et ementes in templo, et mensas nummulariorum, et cathedras vendentium columbas evertit; 16 et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum. 17 Et docebat, dicens eis : Nonne scriptum est : Quia domus mea, domus orationis vocabitur omnibus gentibus? Vos autem fecistis eam speluncam latronum. 18 Quo audito, principes sacerdotum et scribæ quærebant quomodo eum perderent : timebant enim eum, quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus. 19 Et quum vespera facta esset, egrediebatur de civitate.

Luc. xix, 45-48.

45 Et ingressus in templum, cœpit ejicere vendentes in illo, et ementes, 46 dicens illis ; Scriptum est : Quia domus mea domus orationis est. Vos autem fecistis illam speluncam latronum. 47 Et erat docens quotidie in templo. Principes autem sacerdotum et scribæ et principes plebis quærebant illum perdere. 48 Et non inveniebant quid facerent illi. Omnis enim populus suspensus erat, audiens illum.

ỷ. 13. Is. lvi, 7; Jer. vii, 11. ỷ. 16. Ps. lviii, 3.

ỷ. 46. Is. lvi, 7; Jer. vii, 11.

§ 126.

Occasione ficus arefactæ Jesus de fidei potestate disserit.

Matth. xxi, 20-22.

20 Et videntes discipuli, mirati sunt, dicentes : Quomodo continuo aruit? 21 Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis, si habueritis fidem et non hæsitaveritis, non solum de ficulnea facietis, sed et si monti huic dixeritis : Tolle, et jacta te in mare, fiet. 22 Et omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis.

Marc. xi, 20-26.

20 Et quum mane transirent, viderunt ficum aridam factam a radicibus. 21 Et recordatus Petrus, dixit ei : Rabbi, ecce ficus cui maledixisti aruit. 22 Et respondens Jesus ait illis : Habete fidem Dei. 23 Amen dico vobis quia quicumque dixerit huic monti : Tollere, et mittere in mare, et non hæsitaverit in corde suo, sed crediderit quia quodcumque dixerit, fiat, fiet ei. 24 Propterea dico vobis : Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis. 25 Et quum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem, ut et Pater vester qui in cœlis est dimittat vobis peccata vestra. 26 Quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester qui in cœlis est dimittet vobis peccata vestra.

§ 127.

Synedri Jesum interrogant de sua auctoritate.

Matth. xxi, 23-27.

23 Et quum venisset in templum, accesserunt ad eum docentem principes sacerdotum et seniores populi, dicentes : In qua potestate hæc facis? et quis tibi dedit hanc potestatem ? 24 Respondens Jesus, dixit eis : Interrogabo vos et ego unum sermonem ; quem si dixeritis mihi, et ego vobis dicam in qua potestate hæc facio. 25 Baptismus Joannis unde erat? e cœlo, an ex hominibus? At illi cogitabant inter se, dicentes : 26 Si dixerimus : E cœlo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis illi? Si autem dixerimus : Ex hominibus, timemus turbam. Omnes enim habebant Joannem sicut prophetam. 27 Et respondentes Jesu dixerunt : Nescimus. Ait illis et ipse : Nec ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

Marc. xi, 27-33.

27 Et veniunt rursus Jerosolymam. Et quum ambularet in templo, accedunt ad eum summi sacerdotes, et scribæ, et seniores, 28 et dicunt ei : In qua potestate hæc facis ? et quis dedit tibi hanc potestatem ut ista facias? 29 Jesus autem respondens ait illis : Interrogabo vos et ego unum verbum, et respondete mihi ; et dicam vobis in qua potestate hæc faciam. 30 Baptismus Joannis, de cœlo erat, an ex hominibus ? Respondete mihi. 31 At illi cogitabant secum, dicentes : Si dixerimus : De cœlo, dicet : Quare ergo non credidistis ei ? 32 Si dixerimus : Ex hominibus, timemus populum. Omnes enim habebant Joannem quia vere propheta esset. 33 Et respondentes dicunt Jesu : Nescimus. Et respondens Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc faciam.

Luc. xx, 1-8.

1 Et factum est in una dierum, docente illo populum in templo et evangelizante, convenerunt principes sacerdotum et scribæ cum senioribus, 2 et aiunt dicentes ad illum : Dic nobis in qua potestate hæc facis ? aut quis est qui dedit tibi hanc potestatem ? 3 Respondens autem Jesus dixit ad illos : Interrogabo vos et ego unum verbum. Respondete mihi. 4 Baptismus Joannis de cœlo erat, an ex hominibus ? 5 At illi cogitabant intra se, dicentes : Quia si dixerimus : De cœlo, dicet : Quare ergo non credidistis illi ? 6 Si autem dixerimus : Ex hominibus, plebs universa lapidabit nos. Certi sunt enim Joannem prophetam esse. 7 Et responderunt se nescire unde esset. 8 Et Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

§ 128.

Parabola de duobus filiis in vineam missis.

Matth. xxi, 28-32.

28 Quid autem vobis videtur ? Homo quidam habebat duos filios, et accedens ad primum, dixit : Fili, vade hodie, operare in vinea mea. 29 Ille autem respondens ait : Nolo. Postea autem, pœnitentia motus, abiit. 30 Accedens autem ad alterum, dixit similiter. At ille respondens ait : Eo, domine. Et non ivit. 31 Quis ex duobus fecit voluntatem patris ? Dicunt ei : Primus. Dicit illis Jesus : Amen dico vobis quia publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei. 32 Venit enim ad vos Joannes in via justitiæ, et non credidistis ei ; publicani autem et meretrices crediderunt ei : vos autem videntes, nec pœnitentiam habuistis postea, ut crederetis ei.

§ 129.

Parabola de perfidis vinitoribus.

Matth. xxi, 33-46.

33 Aliam parabolam audite : Homo erat paterfamilias qui plantavit vineam, et sepem circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et ædificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est. 34 Quum autem tempus fructuum appropinquasset, misit servos suos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus. 35 Et agricolæ, apprehensis servis ejus, alium ceciderunt, alium occiderunt, alium vero lapidaverunt. 36 Iterum misit alios servos plures prioribus, et fecerunt illis similiter. 37 Novissime autem misit ad eos filium suum, dicens : Verebuntur filium meum. 38 Agricolæ autem videntes filium, dixerunt intra se : Hic est hæres ; venite, occidamus eum, et habebimus hæreditatem ejus. 39 Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam et occiderunt. 40 Quum ergo venerit dominus vineæ, quid faciet agricolis illis? 41 Aiunt illi : Malos male perdet, et vineam suam locabit aliis agricolis qui reddant ei fructum temporibus suis. 42 Dicit illis Jesus : Nunquam legistis in Scripturis : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli ; a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris? 43 Ideo dico vobis quia auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus. 44 Et qui ceciderit super lapidem istum, confringetur ; super quem vero ceciderit, conteret eum. 45 Et quum audissent principes sacerdotum et Pharisæi parabo-

Marc. xii, 1-12.

1 Et cœpit illis in parabolis loqui : Vineam pastinavit homo, et circumdedit sepem, et fodit lacum, et ædificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est. 2 Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineæ. 3 Qui apprehensum eum ceciderunt, et dimiserunt vacuum. 4 Et iterum misit ad illos alium servum ; et illum in capite vulneraverunt, et contumeliis affecerunt. 5 Et rursum alium misit, et illum occiderunt ; et plures alios : quosdam cædentes, alios vero occidentes. 6 Adhuc ergo unum habens filium carissimum, et illum misit ad eos novissimum, dicens : Quia reverebuntur filium meum. 7 Coloni autem dixerunt ad invicem : Hic est hæres ; venite, occidamus eum, et nostra erit hæreditas. 8 Et apprehendentes eum, occiderunt, et ejecerunt extra vineam. 9 Quid ergo faciet dominus vineæ? Veniet, et perdet colonos, et dabit vineam aliis. 10 Nec scripturam hanc legistis : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli ; 11 a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris ? 12 Et quærebant

Luc. xx, 9-19.

9 Cœpit autem dicere ad plebem parabolam hanc : Homo plantavit vineam, et locavit eam colonis, et ipse peregre fuit multis temporibus. 10 Et in tempore misit ad cultores servum, ut de fructu vineæ darent illi. Qui cæsum dimiserunt eum inanem. 11 Et addidit alterum servum mittere. Illi autem hunc quoque cædentes, et afficientes contumelia, dimiserunt inanem. 12 Et addidit tertium mittere. Qui et illum vulnerantes ejecerunt. 13 Dixit autem dominus vineæ : Quid faciam ? Mittam filium meum dilectum ; forsitan, quum hunc viderint, verebuntur. 14 Quem quum vidissent coloni, cogitaverunt intra se dicentes : Hic est hæres ; occidamus illum, ut nostra fiat hæreditas. 15 Et ejectum illum extra vineam, occiderunt. Quid ergo faciet illis dominus vineæ ? 16 Veniet, et perdet colonos istos, et dabit vineam aliis. Quo audito, dixerunt illi : Absit. 17 Ille autem aspiciens eos, ait : Quid est ergo hoc quod scriptum est : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli ; 18 omnis qui ceciderit super illum lapidem, conquassabitur : super quem autem ceciderit, comminuet illum ? 19 Et quærebant principes sacerdotum et scribæ mit-

las ejus, cognoverunt quod de ipsis diceret. 46 Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas : quoniam sicut prophetam eum habebant.

eum tenere, et timuerunt turbam : cognoverunt enim quoniam ad eos parabolam hanc dixerit. Et relicto eo, abierunt.

tere in illum manus illa hora, et timuerunt populum : cognoverunt enim quod ad ipsos dixerit similitudinem hanc.

§ 130.

Parabola de convivio nuptiali.

Matth. xxii, 1-14.

1 Et respondens Jesus dixit iterum in parabolis eis, dicens : 2 Simile factum est
regnum cœlorum homini regi qui fecit nuptias filio suo. 3 Et misit servos suos
vocare invitatos ad nuptias, et nolebant venire. 4 Iterum misit alios servos, dicens :
Dicite invitatis : Ecce prandium meum paravi, tauri mei et altilia occisa sunt, et omnia
parata : venite ad nuptias. 5 Illi autem neglexerunt, et abierunt alius in villam
suam, alius vero ad negotiationem suam. 6 Reliqui vero tenuerunt servos ejus, et
contumeliis affectos occiderunt. 7 Rex autem cum audisset, iratus est, et missis
exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit. 8 Tunc ait
servis suis : Nuptiæ quidem paratæ sunt, sed qui invitati erant non fuerunt digni.
9 Ite ergo ad exitus viarum, et quoscumque inveneritis, vocate ad nuptias. 10 Et
egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos et bonos ; et
impletæ sunt nuptiæ discumbentium. 11 Intravit autem rex ut videret discumbentes,
et vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali. 12 Et ait illi : Amice, quomodo
huc intrasti non habens vestem nuptialem ? At ille obmutuit. 13 Tunc dixit rex
ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores ; ibi
erit fletus et stridor dentium. 14 Multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

§ 131.

Quæstio Pharisæorum de censu Cæsari reddendo.

Matth. xxii, 15-22.

15 Tunc abeuntes Pharisæi, consilium inierunt ut caperent eum in sermone.
16 Et mittunt ei discipulos suos cum Herodianis, dicentes : Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, et non est tibi cura de aliquo : non enim respicis personam hominum.
17 Dic ergo nobis quid tibi videtur : licet censum dare Cæsari, an non ? 18 Cognita autem Jesus nequitia eorum, ait : Quid me tentatis, hypocritæ ? 19 Ostendite mihi numisma census. At illi obtulerunt ei denarium. 20 Et ait illis Jesus : Cujus est

Marc. xii, 13-17.

13 Et mittunt ad eum quosdam ex Pharisæis et Herodianis, ut eum caperent in verbo. 14 Qui venientes dicunt ei : Magister, scimus quia verax es, et non curas quemquam : nec enim vides in faciem hominum, sed in veritate viam Dei doces. Licet dari tributum Cæsari, an non dabimus? 15 Qui sciens versutiam illorum, ait illis : Quid me tentatis ? Afferte mihi denarium ut videam.
16 At illi attulerunt ei. Et ait illis : Cujus est

Luc. xx, 20-27.

20 Et observantes miserunt insidiatores qui se justos simularent, ut caperent eum in sermone, ut traderent illum principatui, et potestati præsidis. 21 Et interrogaverunt eum dicentes : Magister, scimus quia recte dictis et doces ; et non accipis personam, sed viam Dei in veritate doces.
22 Licet nobis tributum dare Cæsari, an non ?
23 Considerans autem dolum illorum, dixit ad eos : Quid me tentatis ? 24 Ostendite mihi denarium. Cujus habet imaginem et inscriptionem ? Responden-

imago hæc et superscriptio? 21 Dicunt ei : Cæsaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari ; et quæ sunt Dei, Deo. 22 Et audientes mirati sunt, et relicto eo, abierunt.

imago hæc et inscriptio? Dicunt ei : Cæsaris. 17 Respondens autem Jesus dixit illis : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari ; et quæ sunt Dei, Deo. Et mirabantur super eo

tes dixerunt ei : Cæsaris. 25 Et ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari ; et quæ sunt Dei, Deo. 26 Et non potuerunt verbum ejus reprehendere coram plebe ; et mirati in responso ejus, tacuerunt.

§ 132.

Disputatio cum Sadducæis de resurrectione.

Matth. xxii, 23-33.

23 In illo die accesserunt ad eum Sadducæi, qui dicunt non esse resurrectionem ; et interrogaverunt eum, 24 dicentes : Magister, Moyses dixit, si quis mortuus fuerit non habens filium, ut ducat frater ejus uxorem illius, et suscitet semen fratri suo. 25 Erant autem apud nos septem fratres ; et primus, uxore ducta, defunctus est, et non habens semen, reliquit uxorem suam fratri suo. 26 Similiter secundus et tertius usque ad septimum. 27 Novissime autem omnium et mulier defuncta est. 28 In resurrectione ergo cujus erit de septem uxor ? omnes enim habuerunt eam. 29 Respondens autem Jesus, ait illis : Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei. 30 In resurrectione enim neque nubent neque nubentur ; sed erunt sicut angeli Dei in cœlo. 31 De resurrectione autem mortuorum non legistis quod dictum est a Deo dicente vobis : 32 Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et

Marc. xii, 18-27.

18 Et venerunt ad eum Sadducæi, qui dicunt resurrectionem non esse ; et interrogabant eum, dicentes : 19 Magister, Moyses nobis scripsit ut si cujus frater mortuus fuerit, et dimiserit uxorem, et filios non reliquerit, accipiat frater ejus uxorem ipsius, et resuscitet semen fratri suo. 20 Septem ergo fratres erant ; et primus accepit uxorem, et mortuus est non relicto semine. 21 Et secundus accepit eam, et mortuus est ; et nec iste reliquit semen. Et tertius similiter. 22 Et acceperunt eam similiter septem ; et non reliquerunt semen. Novissima omnium defuncta est et mulier. 23 In resurrectione ergo quum resurrexerint, cujus de his erit uxor ? septem enim habuerunt eam uxorem. 24 Et respondens Jesus, ait illis : Nonne ideo erratis, non scientes Scripturas, neque virtutem Dei ? 25 Quum enim a mortuis resurrexerint, neque nubent, neque nubentur, sed sunt sicut angeli in cœlis. 26 De mortuis autem quod resurgant, non legistis in libro Moysi,

Luc. xx, 27-40.

27 Accesserunt autem quidam Sadducæorum, qui negant esse resurrectionem ; et interrogaverunt eum, 28 dicentes : Magister, Moyses scripsit nobis : Si frater alicujus mortuus fuerit habens uxorem, et hic sine liberis fuerit, ut accipiat eam frater ejus uxorem, et suscitet semen fratri suo. 29 Septem ergo fratres erant ; et primus accepit uxorem, et mortuus est sine filiis. 30 Et sequens accepit illam, et ipse mortuus est sine filio. 31 Et tertius accepit illam. Similiter et omnes septem ; et non reliquerunt semen, et mortui sunt. 32 Novissime omnium mortua est et mulier. 33 In resurrectione ergo, cujus eorum erit uxor ? siquidem septem habuerunt eam uxorem. 34 Et ait illis Jesus : Filii hujus sæculi nubunt, et traduntur ad nuptias ; 35 illi vero qui digni habebuntur sæculo illo et resurrectione ex mortuis, neque nubent neque ducent uxores ; 36 neque enim ultra mori poterunt : æquales enim angelis sunt, et filii sunt Dei, quum sint filii resurrectionis. 37 Quia vero resurgant mortui, et Moyses ostendit secus rubum, sicut dicit Dominum, Deum Abraham, et Deum Isaac, et Deum Jacob. 38 Deus autem non est mortuorum, sed vivorum : omnes

Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed viventium. 33 Et audientes turbæ, mirabantur in doctrina ejus.

ỳ. 24. Deut. xxv, 5. ỳ. 32. Ex. iii, 6.

super rubum, quomodo dixerit illi Deus, inquiens: Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? 27 Non est Deus mortuorum, sed vivorum. Vos ergo multum erratis.

enim vivunt ei. 39 Respondentes autem quidam scribarum dixerunt ei: Magister, bene dixisti. 40 Et amplius non audebant eum quidquam interrogare.

§ 133.

De maximo legis mandato.

Matth. xxii, 34-40.

34 Pharisæi autem audientes quod silentium imposuisset Sadducæis, convenerunt in unum; 35 et interrogavit eum unus ex eis legis doctor, tentans eum: 36 Magister, quod est mandatum magnum in lege? 37 Ait illi Jesus: Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua. 38 Hoc est maximum et primum mandatum. 39 Secundum autem simile est huic: Diliges proximum tuum sicut te ipsum. 40 In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetæ.

ỳ. 37. Deut. vi, 4, 5. ỳ. 39. Lev. xix, 18.

Marc. xii, 28-34.

28 Et accessit unus de scribis, qui audierat illos conquirentes; et videns quoniam bene illis responderit, interrogavit eum quod esset primum omnium mandatum. 29 Jesus autem respondit ei: Quia primum omnium mandatum est: Audi, Israel: Dominus Deus tuus, Deus unus est; 30 et diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et ex tota virtute tua Hoc est primum mandatum. 31 Secundum autem simile est illi: Diliges proximum tuum tanquam te ipsum. Majus horum aliud mandatum non est. 32 Et ait illi scriba: Bene, magister, in veritate dixisti quia unus est Deus, et non est alius præter eum; 33 et ut diligatur ex toto corde, et ex toto intellectu, et ex tota anima, et ex tota fortitudine; et diligere proximum tanquam se ipsum, majus est omnibus holocautomatibus et sacrificiis. 34 Jesus autem videns quod sapienter respondisset, dixit illi: Non es longe a regno Dei. Et nemo jam audebat eum interrogare.

§ 134.

Quomodo Christus sit filius David.

Matth. xxii, 41-46.

41 Congregatis autem Pharisæis, interrogavit eos Jesus, 42 dicens: Quid vobis videtur de Christo? cujus filius est? Dicunt ei: David. 43 Ait illis: Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens: 44 Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum? 45 Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius

Marc. xii, 35-37.

35 Et respondens Jesus dicebat, docens in templo: Quomodo dicunt scribæ Christum filium esse David? 36 Ipse enim David dicit in Spiritu sancto: Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. 37 Ipse

Luc. xx, 41-44.

41 Dixit autem ad illos: Quomodo dicunt Christum filium esse David, 42 et ipse David dicit in libro Psalmorum: Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis, 43 donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum? 44 David ergo Dominum il-

ejus est? 46 Et nemo poterat ei respondere verbum, neque ausus fuit quisquam ex illa die eum amplius interrogare.

ỳ. 44. Ps. cix, 1.

ergo David dicit eum Dominum, et unde est filius ejus? Et multa turba eum libenter audivit.

lum vocat: et quomodo filius ejus est?

§ 135.

Sermo Jesu ad populum contra Pharisæos et Scribas.

Matth. xxiii, 1-39.

1 Tunc Jesus locutus est ad turbas et ad discipulos suos,
2 dicens : Super cathedram Moysi sederunt scribæ et Pharisæi. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis servate et facite : secundum opera vero eorum nolite facere : dicunt enim, et non faciunt. 4 Alligant enim onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum ; digito autem suo nolunt ea movere. 5 Omnia vero opera sua faciunt ut videantur ab hominibus : dilatant enim phylacteria sua, et magnificant fimbrias. 6 Amant autem primos recubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis, 7 et salutationes in foro, et vocari ab hominibus Rabbi. 8 Vos autem nolite vocari Rabbi : unus est enim magister vester ; omnes autem vos fratres estis. 9 Et patrem nolite vocare vobis super terram : unus est enim Pater vester qui in cœlis est. 10 Nec vocemini magistri : quia magister vester unus est, Christus. 11 Qui major est vestrum, erit minister vester. 12 Qui autem se exaltaverit, humiliabitur ; et qui se humiliaverit, exaltabitur.

13 Væ autem vobis, scribæ et Pharisæi hypocritæ, quia clauditis regnum cœlorum ante homines ; vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare. 14 Væ vobis, scribæ et Pharisæi hypocritæ, quia comeditis domos viduarum, orationes longas orantes ; propter hoc amplius accipietis judicium. 15 Væ vobis, scribæ et Pharisæi hypocritæ, quia circuitis mare et aridam ut faciatis unum proselytum ; et quum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos. 16 Væ vobis, duces cæci, qui dicitis : Quicumque juraverit per templum, nihil est ; qui autem juraverit in auro templi, debet. 17 Stulti et cæci : quid enim majus est, aurum, an templum quod sanctificat aurum? 18 Et quicumque juraverit in altari, nihil est ; quicumque autem juraverit in dono quod est super illud, debet. 19 Cæci: quid enim majus est, donum, an altare quod sanctificat donum ? 20 Qui ergo jurat in altari, jurat in eo, et in omnibus quæ super illud sunt ; 21 et quicumque juraverit in templo, jurat in illo, et in eo qui habitat in ipso ; 22 et qui jurat in cœlo, jurat in throno Dei, et in eo qui sedet super eum. 23 Væ vobis, scribæ et Pharisæi hypocritæ, qui decimatis mentham et anethum et cyminum, et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium et misericordiam et fidem. Hæc oportuit facere, et illa non omittere. 24 Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes. 25 Væ

Marc. xii, 38-40.

38 Et dicebat eis in doctrina sua : Cavete a scribis, qui volunt in stolis ambulare, et salutari in foro, 39 et in primis cathedris sedere in synagogis, et primos discubitus in cœnis ; 40 qui devorant domos viduarum sub obtentu prolixæ orationis. Hi accipient prolixius judicium.

Luc. xx, 45-47.

45 Audiente autem omni populo, dixit discipulis suis : 46 Attendite a scribis, qui volunt ambulare in stolis, et amant salutationes in foro, et primas cathedras in synagogis, et primos discubitus in conviviis: 47 qui devorant domos viduarum, simulantes longam orationem. Hi accipient damnationem majorem.

vobis, scribæ et Pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis, intus autem pleni estis rapina et immunditia.
26 Pharisæe cæce, munda prius quod intus est calicis et paropsidis, ut fiat id quod deforis est mundum.
27 Væ vobis, scribæ et Pharisæi hypocritæ, quia similes estis sepulcris dealbatis, quæ a foris parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum et omni spurcitia.
28 Sic et vos a foris quidem paretis hominibus justi, intus autem pleni estis hypocrisi et iniquitate.
29 Væ vobis, scribæ et Pharisæi hypocritæ, qui ædificatis sepulcra prophetarum, et ornatis monumenta justorum,
30 et dicitis : Si fuissemus in diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum in sanguine prophetarum.
31 Itaque testimonio estis vobismetipsis quia filii estis eorum qui prophetas occiderunt.
32 Et vos implete mensuram patrum vestrorum.
33 Serpentes, genimina viperarum, quomodo fugietis a judicio gehennæ ?
34 Ideo ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et scribas, et ex illis occidetis et crucifigetis, et ex eis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem :
35 ut veniat super vos omnis sanguis justus qui effusus est super terram, a sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariæ filii Barachiæ, quem occidistis inter templum et altare.
36 Amen dico vobis, venient hæc omnia super generationem istam.

37 Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti ?
38 Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.
39 Dico enim vobis, non me videbitis amodo, donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini.

ỳ. 39. Cf. Ps. cxvii, 26.

§ 136.

De viduæ munusculo.

Marc. xii, 41-44.

41 Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspiciebat quomodo turba jactaret æs in gazophylacium, et multi divites jactabant multa.
42 Quum venisset autem vidua una pauper, misit duo minuta, quod est quadrans.
43 Et convocans discipulos suos, ait illis : Amen dico vobis quoniam vidua hæc pauper plus omnibus misit qui miserunt in gazophylacium.
44 Omnes enim ex eo quod abundabat illis miserunt; hæc vero de penuria sua omnia quæ habuit misit, totum victum suum.

Luc. xxi, 1-4.

1 Respiciens autem vidit eos qui mittebant munera sua in gazophylacium, divites.
2 Vidit autem et quamdam viduam pauperculam mittentem æra minuta duo.
3 Et dixit : Vere dico vobis quia vidua hæc pauper plus quam omnes misit.
4 Nam omnes hi ex abundanti sibi miserunt in munera Dei; hæc autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum quem habuit, misit.

§ 137.

Sermo Domini Jesu de eversione Jerusalem, mundi fine ac proprio suo adventu.

Sermonis occasio.

Matth. xxiv, 1-3.

1 Et egressus Jesus de templo, ibat. Et accesserunt discipuli ejus ut ostenderent ei ædificationes templi. 2 Ipse autem respondens dixit illis : Videtis hæc omnia ? Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem qui non destruatur. 3 Sedente autem eo super montem Oliveti, accesserunt ad eum discipuli secreto, dicentes : Dic nobis quando hæc erunt, et quod signum adventus tui et consummationis sæculi.

Marc. xiii, 1-4.

1 Et quum egrederetur de templo, ait illi unus ex discipulis suis : Magister, aspice quales lapides, et quales structuræ. 2 Et respondens Jesus ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis super lapidem qui non destruatur. 3 Et quum sederet in monte Olivarum contra templum, interrogabant eum separatim Petrus et Jacobus et Joannes et Andreas : 4 Dic nobis, quando ista fient ? et quod signum erit quando hæc omnia incipient consummari?

Luc. xxi, 5-7.

5 Et quibusdam dicentibus de templo quod bonis lapidibus et donis ornatum esset, dixit : 6 Hæc quæ videtis, venient dies in quibus non relinquetur lapis super lapidem qui non destruatur. 7 Interrogaverunt autem illum dicentes : Præceptor, quando hæc erunt, et quod signum quum fieri incipient?

Prima pars sermonis, prophetica.

Matth. xxiv, 4-35.

4 Et respondens Jesus dixit eis : Videte ne quis vos seducat. 5 Multi enim venient in nomine meo, dicentes : Ego sum Christus ; et multos seducent. 6 Audituri enim estis prælia et opiniones præliorum. Videte ne turbemini : oportet enim hæc fieri, sed nondum est finis. 7 Consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum ; et erunt pestilentiæ, et fames, et terræ motus per loca. 8 Hæc autem omnia initia sunt dolorum. 9 Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos ; et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum. 10 Et tunc scandalizabuntur multi, et invicem tradent, et odio habebunt invicem. 11 Et multi pseudoprophetæ surgent,

Marc. xiii, 5-31.

5 Et respondens Jesus cœpit dicere illis : Videte ne quis vos seducat. 6 Multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum ; et multos seducent. 7 Quum audieritis autem bella et opiniones bellorum, ne timueritis : oportet enim hæc fieri, sed nondum finis. 8 Exsurget enim gens contra gentem, et regnum super regnum ; et erunt terræ motus per loca, et fames. Initium dolorum hæc. 9 Videte autem vosmetipsos. Tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides et reges stabitis propter me, in testimonium illis. 10 Et in omnes gentes primum oportet prædicari evangelium. 11 Et quum

Luc. xxi, 8-33.

8 Qui dixit : Videte ne seducamini. Multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum, et tempus appropinquavit ; nolite ergo ire post eos. 9 Quum autem audieritis prælia et seditiones, nolite terreri : oportet primum hæc fieri, sed nondum statim finis. 10 Tunc dicebat illis : Surget gens contra gentem, et regnum adversus regnum ; 11 et terræ motus magni erunt per loca, et pestilentiæ, et fames, terroresque de cœlo, et signa magna erunt. 12 Sed ante hæc omnia injicient vobis manus suas, et persequentur, tradentes in

et seducent multos. 12 Et
quoniam abundavit iniquitas,
refrigescet caritas multo-
rum. 13 Qui autem perse-
veraverit usque in finem, hic
salvus erit. 14 Et prædica-
bitur hoc evangelium regni
in universo orbe, in testimo-
nium omnibus gentibus; et
tunc veniet consummatio.
15 Quum ergo videritis abo-
minationem desolationis,
quæ dicta est a Daniele pro-
pheta, stantem in loco san-
cto (qui legit, intelligat),
16 tunc qui in Judæa sunt
fugiant ad montes; 17 et
qui in tecto, non descendat
tollere aliquid de domo sua;
18 et qui in agro, non rever-
tatur tollere tunicam suam.
19 Væ autem prægnantibus
et nutrientibus in illis diebus.
20 Orate autem ut non fiat
fuga vestra in hieme, vel
sabbato. 21 Erit enim tunc
tribulatio magna, qualis non
fuit ab initio mundi usque
modo, neque fiet. 22 Et nisi
breviati fuissent dies illi, non
fieret salva omnis caro: sed
propter electos breviabuntur
dies illi. 23 Tunc si quis
vobis dixerit: Ecce hic est
Christus, aut illic, nolite
credere. 24 Surgent enim
pseudochristi et pseudophro-
phetæ, et dabunt signa ma-
gna et prodigia, ita ut in er-
rorem inducantur, si fieri
potest, etiam electi. 25 Ecce
prædixi vobis. 26 Si ergo
dixerint vobis: Ecce in de-
serto est, nolite exire; Ecce
in penetralibus, nolite cre-
dere. 27 Sicut enim fulgur
exit ab oriente et paret usque
in occidentem, ita erit et
adventus Filii hominis.
28 Ubicumque fuerit corpus,
illic congregabuntur et aqui-
læ. 29 Statim autem post
tribulationem dierum illo-
rum, sol obscurabitur, et
luna non dabit lumen suum,

duxerint vos tradentes, no-
lite præcogitare quid loqua-
mini; sed quod datum vo-
bis fuerit in illa hora, id
loquimini: non enim vos
estis loquentes, sed Spiri-
tus sanctus. 12 Tradet
autem frater fratrem in
mortem, et pater filium; et
consurgent filii in parentes,
et morte afficient eos.
13 Et eritis odio omnibus
propter nomen meum. Qui
autem sustinuerit in finem,
hic salvus erit. 14 Quum
autem videritis abominatio-
nem desolationis stantem
ubi non debet (qui legit,
intelligat), tunc qui in Ju-
dæa sunt fugiant in mon-
tes; 15 et qui super te-
ctum, ne descendat in do-
mum, nec introeat ut tollat
quid de domo sua; 16 et
qui in agro erit, non rever-
tatur retro tollere vesti-
mentum suum. 17 Væ au-
tem prægnantibus et nu-
trientibus in illis diebus.
18 Orate vero ut hieme non
fiant. 19 Erunt enim dies
illi tribulationes tales, qua-
les non fuerunt ab initio
creaturæ quam condidit
Deus, usque nunc, neque
fient. 20 Et nisi brevias-
set Dominus dies, non fuis-
set salva omnis caro: sed
propter electos quos elegit
breviavit dies. 21 Et tunc
si quis vobis dixerit: Ecce
hic est Christus, ecce illic,
ne credideritis. 22 Exsur-
gent enim pseudochristi et
pseudoprophetæ, et dabunt
signa et portenta, ad sedu-
cendos, si fieri potest, etiam
electos. 23 Vos ergo vi-
dete: ecce prædixi vobis
omnia. 24 Sed in illis die-
bus, post tribulationem il-
lam, sol contenebrabitur,
et luna non dabit splendo-
rem suum, 25 et stellæ
cœli erunt decidentes, et

synagogas et custodias,
trahentes ad reges et
præsides, propter no-
men meum. 13 Contin-
get autem vobis in testi-
monium. 14 Ponite
ergo in cordibus vestris
non præmeditari que-
madmodum respondea-
tis: 15 ego enim dabo
vobis os et sapientiam,
cui non poterunt resi-
stere et contradicere
omnes adversarii vestri.
16 Trademini autem a
parentibus, et fratribus,
et cognatis, et amicis,
et morte afficient ex vo-
bis. 17 Et eritis odio
omnibus propter nomen
meum; 18 et capillus
de capite vestro non pe-
ribit. 19 In patientia
vestra possidebitis ani-
mas vestras. 20 Quum
autem videritis circum-
dari ab exercitu Jerusa-
lem, tunc scitote quia
appropinquavit desola-
tio ejus. 21 Tunc qui
in Judæa sunt fugiant
ad montes; et qui in
medio ejus, discedant,
et qui in regionibus, non
intrent in eam: 22 quia
dies ultionis hi sunt, ut
impleantur omnia quæ
scripta sunt. 23 Væ
autem prægnantibus et
nutrientibus in illis die-
bus: erit enim pressura
magna super terram,
et ira populo huic.
24 Et cadent in ore gla-
dii, et captivi ducentur
in omnes gentes; et Je-
rusalem calcabitur a
gentibus, donec im-
pleantur tempora natio-
num. 25 Et erunt si-
gna in sole et luna et
stellis; et in terris pres-
sura gentium præ con-
fusione sonitus maris et
fluctuum, 26 arescen-

et stellæ cadent de cœlo, et
virtutes cœlorum commove-
buntur. 30 Et tunc parebit
signum Filii hominis in cœlo;
et tunc plangent omnes tri-
bus terræ; et videbunt Fi-
lium hominis venientem in
nubibus cœli cum virtute
multa et majestate. 31 Et
mittet angelos suos cum tuba
et voce magna : et congrega-
bunt electos ejus a quatuor
ventis, a summis cœlorum
usque ad terminos eorum.
32 Ab arbore autem fici dis-
cite parabolam. Quum jam
ramus ejus tener fuerit, et
folia nata, scitis quia prope
est æstas. 33 Ita et vos
quum videritis hæc omnia,
scitote quia prope est in
januis. 34 Amen dico vobis
quia non præteribit genera-
tio hæc, donec omnia hæc
fiant. 35 Cœlum et terra
transibunt, verba autem
mea non præteribunt.

ỳ. 15. Dan. viii, 13; ix, 27.

virtutes quæ in cœlis sunt
movebuntur. 26 Et tunc
videbunt Filium hominis
venientem in nubibus cum
virtute multa et gloria.
27 Et tunc mittet angelos
suos, et congregabit electos
suos a quatuor ventis, a
summo terræ usque ad
summum cœli. 28 A ficu
autem discite parabolam.
Quum jam ramus ejus tener
fuerit, et nata fuerint folia,
cognoscitis quia in proximo
sit æstas 29 Sic et vos
quum videritis hæc fieri,
scitote quod in proximo sit
in ostiis. 30 Amen dico
vobis quoniam non transi-
bit generatio hæc, donec
omnia ista fiant. 31 Cœ-
lum et terra transibunt,
verba autem mea non
transibunt.

tibus hominibus præ ti-
more et exspectatione,
quæ supervenient uni-
verso orbi : nam virtu-
tes cœlorum movebun-
tur. 27 Et tunc vide-
bunt Filium hominis ve-
nientem in nube cum
potestate magna et ma-
jestate. 28 His autem
fieri incipientibus, res-
picite, et levate capita
vestra : quoniam appro-
pinquat redemptio ves-
tra. 29 Et dixit illis
similitudinem : Videte
ficulneam, et omnes ar-
bores. 30 Quum pro-
ducunt jam ex se fru-
ctum, scitis quoniam
prope est æstas. 31 Ita
et vos quum videritis
hæc fieri, scitote quo-
niam prope est regnum
Dei. 32 Amen dico vo-
bis quia non præteribit
generatio hæc, donec
omnia fiant. 33 Cœlum
et terra transibunt,
verba autem mea non
transibunt.

Secunda pars sermonis, parænetica.

a. *Adhortatio ad vigilantiam.*

Matth. xxiv, 36-51.

36 De die autem illa et hora nemo scit, ne-
que angeli cœlorum, nisi solus Pater. 37 Si-
cut autem in diebus Noe, ita erit et adventus
Filii hominis. 38 Sicut enim erant in diebus
ante diluvium comedentes et bibentes, nuben-
tes et nuptui tradentes, usque ad eum diem
quo intravit Noe in arcam; 39 et non cogno-
verunt donec venit diluvium, et tulit omnes :
ita erit et adventus Filii hominis. 40 Tunc
duo erunt in agro : unus assumetur, et unus
relinquetur. 41 Duæ molentes in mola : una
assumetur, et una relinquetur. 42 Vigilate
ergo, quia nescitis qua hora Dominus vester
venturus sit. 43 Illud autem scitote quoniam
si sciret paterfamilias qua hora fur venturus
esset, vigilaret utique, et non sineret perfodi
domum suam. 44 Ideo et vos estote parati,

Marc. xiii, 32-37.

32 De die autem
illo vel hora nemo
scit, neque angeli
in cœlo neque Fi-
lius, nisi Pater.
33 Videte, vigilate,
et orate ; nescitis
enim quando tem-
pus sit. 34 Sicut
homo qui peregre
profectus reliquit
domum suam, et
dedit servis suis
potestatem cujus-
que operis, et jani-
tori præcepit ut vi-
gilet. 35 Vigilate

Luc. xxi, 34-36.

34 Attendite
autem vobis,
ne forte gra-
ventur corda
vestra in cra-
pula et ebrieta-
te et curis hu-
jus vitæ, et
superveniat in
vos repentina
dies illa :
35 tanquam
laqueus enim
superveniet in
omnes qui se-
dent super fa-
ciem omnis

quia qua nescitis hora Filius hominis venturus
est. 45 Quis, putas, est fidelis servus et
prudens, quem constituit dominus suus super
familiam suam, ut det illis cibum in tempore ?
46 Beatus ille servus quem, quum venerit
dominus ejus , invenerit sic facientem.
47 Amen dico vobis quoniam super omnia
bona sua constituet eum. 48 Si autem dixe-
rit malus servus ille in corde suo : Moram
facit dominus meus venire ; 49 et cœperit
percutere conservos suos, manducet autem et
bibat cum ebriosis : 50 veniet dominus servi
illius in die qua non sperat, et hora qua igno-
rat ; 51 et dividet eum, partemque ejus po-
net cum hypocritis : illic erit fletus, et stridor
dentium.

ergo (nescitis enim
quando dominus
domus veniat: sero,
an media nocte, an
galli cantu, an ma-
ne), 36 ne, quum
venerit repente, in-
veniat vos dor-
mientes. 37 Quod
autem vobis dico,
omnibus dico : Vi-
gilate.

terræ. 36 Vi-
gilate itaque,
omni tempore
orantes, ut di-
gni habeamini
fugere ista om-
nia quæ futura
sunt, et stare
ante Filium
hominis.

b. *Parabola decem virginum.*

Matth. xxv, 1-13.

1 Tunc simile erit regnum cœlorum decem virginibus, quæ accipientes lampades
suas, exierunt obviam sponso et sponsæ. 2 Quinque autem ex eis erant fatuæ, et
quinque prudentes : 3 sed quinque fatuæ, acceptis lampadibus, non sumpserunt
oleum secum ; 4 prudentes vero acceperunt oleum in vasis suis cum lampadibus.
5 Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes et dormierunt. 6 Media
autem nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei. 7 Tunc sur-
rexerunt omnes virgines illæ, et ornaverunt lampades suas. 8 Fatuæ autem
sapientibus dixerunt : Date nobis de oleo vestro, quia lampades nostræ extinguuntur.
9 Responderunt prudentes dicentes : Ne forte non sufficiat nobis et vobis, ite potius
ad vendentes, et emite vobis. 10 Dum autem irent emere, venit sponsus ; et quæ
paratæ erant intraverunt cum eo ad nuptias, et clausa est janua. 11 Novissime
vero veniunt et reliquæ virgines, dicentes : Domine, Domine, aperi nobis. 12 At
ille respondens ait : Amen dico vobis, nescio vos. 13 Vigilate itaque, quia nescitis
diem neque horam.

c. *Parabola talentorum.*

Matth. xxv, 14-30.

14 Sicut enim homo peregre proficiscens vocavit servos suos, et tradidit illis bona
sua. 15 Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii vero unum, unicuique
secundum propriam virtutem ; et profectus est statim. 16 Abiit autem qui quinque
talenta acceperat, et operatus est in eis, et lucratus est alia quinque. 17 Similiter
et qui duo acceperat, lucratus est alia duo. 18 Qui autem unum acceperat, abiens
fodit in terram, et abscondit pecuniam domini sui. 19 Post multum vero temporis
venit dominus servorum illorum, et posuit rationem cum eis. 20 Et accedens qui
quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta, dicens : Domine , quinque
talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum. 21 Ait illi dominus
ejus : Euge, serve bone et fidelis ; quia super pauca fuisti fidelis, super multa te
constituam : intra in gaudium domini tui. 22 Accessit autem et qui duo talenta acce-
perat, et ait : Domine, duo talenta tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum.
23 Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis ; quia super pauca fuisti

fidelis, super multa te constituam : intra in gaudium domini tui. 24 Acce-
dens autem et qui unum talentum acceperat, ait : Domine, scio quia homo
durus es : metis ubi non seminasti, et congregas ubi non sparsisti ; 25 et
timens abii, et abscondi talentum tuum in terra : ecce habes quod tuum
est. 26 Respondens autem dominus ejus, dixit ei : Serve male et piger,
sciebas quia meto ubi non semino, et congrego ubi non sparsi : 27 oportuit
ergo te committere pecuniam meam nummulariis, et veniens ego recepissem utique
quod meum est cum usura. 28 Tollite itaque ab eo talentum, et date ei qui habet
decem talenta. 29 Omni enim habenti dabitur, et abundabit ; ei autem qui non
habet, et quod videtur habere auferetur ab eo. 30 Et inutilem servum ejicite in
tenebras exteriores : illic erit fletus, et stridor dentium.

Tertia pars sermonis, iterum prophetica : Extremi judicii descriptio.

Matth. xxv, 31-46.

31 Quum autem venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo,
tunc sedebit super sedem majestatis suæ ; 32 et congregabuntur ante eum omnes
gentes, et separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hædis ; 33 et
statuet oves quidem a dextris suis, hœdos autem a sinistris. 34 Tunc dicet rex
his qui a dextris ejus erunt : Venite, benedicti Patris mei ; possidete paratum vobis
regnum a constitutione mundi. 35 Esurivi enim, et dedistis mihi manducare ;
sitivi, et dedistis mihi bibere ; hospes eram, et collegistis me ; 36 nudus, et coo-
peruistis me ; infirmus, et visitastis me ; in carcere eram, et venistis ad me.
37 Tunc respondebunt ei justi, dicentes : Domine, quando te vidimus esurientem,
et pavimus te ; sitientem, et dedimus tibi potum ? 38 Quando autem te vidimus
hospitem, et collegimus te ; aut nudum, et cooperuimus te ? 39 Aut quando te vidi-
mus infirmum, aut in carcere, et venimus ad te ? 40 Et respondens rex dicet illis :
Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.
41 Tunc dicet et his qui a sinistris erunt : Discedite a me, maledicti, in ignem
æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. 42 Esurivi enim, et non
dedistis mihi manducare ; sitivi, et non dedistis mihi potum ; 43 hospes
eram, et non collegistis me ; nudus, et non cooperuistis me ; infirmus, et
in carcere, et non visitastis me. 44 Tunc respondebunt ei et ipsi, dicentes :
Domine, quando te vidimus esurientem, aut sitientem, aut hospitem, aut
nudum, aut infirmum, aut in carcere, et non ministravimus tibi ? 45 Tunc
respondebit illis dicens : Amen dico vobis, quamdiu non fecistis uni de minoribus
his, nec mihi fecistis. 46 Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam
æternam.

§ 138.

Græcis ad ipsum accedentibus, loquitur Jesus de morte sua

Joan. xii, 20-36.

20 Erant autem quidam gentiles, ex his qui ascenderant ut adorarent in die festo.
21 Hi ergo accesserunt ad Philippum, qui erat a Bethsaida Galilææ, et rogabant
eum dicentes : Domine, volumus Jesum videre. 22 Venit Philippus, et dicit
Andreæ ; Andreas rursum et Philippus dixerunt Jesu. 23 Jesus autem respondit
eis dicens : Venit hora ut clarificetur Filius hominis. 24 Amen, amen dico vobis,
nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, 25 ipsum solum manet ;
si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. Qui amat animam suam, perdet
eam ; et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.
26 Si quis mihi ministrat, me sequatur ; et ubi sum ego, illic et minister meus erit.

Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus 27 Nunc anima mea turbata est. Et quid dicam ? Pater, salvifica me ex hac hora. Sed propterea veni in horam hanc. 28 Pater, clarifica nomen tuum. Venit ergo vox de cœlo : Et clarificavi, et iterum clarificabo. 29 Turba ergo quæ stabat et audierat, dicebat tonitruum esse factum. Alii dicebant : Angelus ei locutus est. 30 Respondit Jesus et dixit : Non propter me hæc vox venit, sed propter vos. 31 Nunc judicium est mundi ; nunc princeps hujus mundi ejicietur foras. 32 Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum. 33 Hoc autem dicebat, significans qua morte esset moriturus. 34 Respondit ei turba : Nos audivimus ex lege quia Christus manet in æternum ; et quomodo tu dicis : Oportet exaltari Filium hominis ? Quis est iste Filius hominis ? 35 Dixit ergo eis Jesus : Adhuc modicum lumen in vobis est. Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant ; et qui ambulat in tenebris nescit quo vadat. 36 Dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis. Hæc locutus est Jesus, et abiit et abscondit se ab eis.

℣. 34. Cf. Ps. lxxxviii, 27 ; cix, 4.

§ 139.

De Judæorum excæcatione ac divina missione Christi.

Joan. xii, 37-50.

37 Quum autem tanta signa fecisset coram eis, non credebant in eum ; 38 ut sermo Isaiæ prophetæ impleretur, quem dixit : Domine, quis credidit auditui nostro ? et brachium Domini cui revelatum est ? 39 Propterea non poterant credere, quia iterum dixit Isaias : 40 Excæcavit oculos eorum, et induravit cor eorum ; ut non videant oculis, et non intelligant corde, et convertantur et sanem eos. 41 Hæc dixit Isaias quando vidit gloriam ejus, et locutus est de eo. 42 Verumtamen et ex principibus multi crediderunt in eum ; sed propter Pharisæos non confitebantur, ut e synagoga non ejicerentur : 43 dilexerunt enim gloriam hominum magis quam gloriam Dei. 44 Jesus autem clamavit et dixit : Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me ; 45 et qui videt me, videt eum qui misit me. 46 Ego lux in mundum veni, ut omnis qui credit in me in tenebris non maneat. 47 Et si quis audierit verba mea et non custodierit, ego non judico eum : non enim veni ut judicem mundum, sed ut salvificem mundum. 48 Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicet eum : sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die. 49 Quia ego ex me ipso non sum locutus, sed qui misit me Pater, ipse mihi mandatum dedit quid dicam et quid loquar. 50 Et scio quia mandatum ejus vita æterna est. Quæ ergo ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor.

℣. 38. Is. liii, 1. ℣. 39. Is. vi, 10.

§ 140.

Dies ultimi vitæ Jesu compendiose describuntur.

Luc. xxi, 37-38.

37 Erat autem diebus docens in templo ; noctibus vero exiens, morabatur in monte qui vocatur Oliveti. 38 Et omnis populus manicabat ad eum in templo audire eum.

SECTIO III

CHRISTUS PATIENS.

§ 141.

Synedri de Jesu necando consilium ineunt.

Matth. xxvi, 1-5.

1 Et factum est, quum consummasset Jesus sermones hos omnes, dixit discipulis suis : 2 Scitis quia post biduum Pascha fiet, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur. 3 Tunc congregati sunt principes sacerdotum et seniores populi in atrium principis sacerdotum, qui dicebatur Caiphas ; 4 et consilium fecerunt ut Jesum dolo tenerent, et occiderent. 5 Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

Marc. xiv, 1-2.

1 Erat autem Pascha et azyma post biduum ; et quærebant summi sacerdotes et scribæ quomodo eum dolo tenerent, et occiderent. 2 Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

Luc. xxii, 1-2.

1 Appropinquabat autem dies festus azymorum, qui dicitur Pascha : 2 et quærebant principes sacerdotum et scribæ quomodo Jesum interficerent ; timebant vero plebem.

§ 142.

Horrenda Judæ cum synedris pactio.

Matth. xxvi, 14-16.

14 Tunc abiit unus de duodecim, qui dicebatur Judas Iscariotes, ad principes sacerdotum ; 15 et ait illis : Quid vultis mihi dare et ego vobis eum tradam ? At illi constituerunt ei triginta argenteos. 16 Et exinde quærebat opportunitatem ut eum traderet.

Marc. xiv, 10-11.

10 Et Judas Iscariotes, unus de duodecim, abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis. 11 Qui audientes gavisi sunt ; et promiserunt ei pecuniam se daturos. Et quærebat quomodo illum opportune traderet.

Luc. xxii, 3-6.

3 Intravit autem Satanas in Judam qui cognominabatur Iscariotes, unum de duodecim. 4 Et abiit, et locutus est cum principibus sacerdotum et magistratibus, quemadmodum illum traderet eis. 5 Et gavisi sunt, et pacti sunt pecuniam illi dare. 6 Et spopondit. Et quærebat opportunitatem ut traderet illum sine turbis.

§ 143.

Jesus parari jubet cœnam ultimam ad quam discumbit cum duodecim.

Matth. xxvi, 17-20.

17 Prima autem die azymorum accesserunt discipuli

Marc. xvi, 12-17.

12 Et primo die azymorum, quando pascha immolabant, dicunt ei discipuli : Quo vis

Luc. xxii, 7-14.

7 Venit autem dies azymorum, in qua necesse erat occidi pascha. 8 Et misit Petrum

ad Jesum, dicentes: Ubi vis paremus tibi comedere pascha? 18 At Jesus dixit: Ite in civitatem ad quemdam, et dicite ei: Magister dicit: Tempus meum prope est, apud te facio pascha cum discipulis meis. 19 Et fecerunt discipuli sicut constituit illis Jesus, et paraverunt pascha. 20 Vespere autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis.

eamus, et paremus tibi ut manduces pascha? 13 Et mittit duos ex discipulis suis, et dicit eis: Ite in civitatem, et occurret vobis homo lagenam aquæ bajulans: sequimini eum; 14 et quocumque introierit, dicite domino domus quia Magister dicit: Ubi est refectio mea, ubi pascha cum discipulis meis manducem? 15 Et ipse vobis demonstrabit cœnaculum grande stratum; et illic parate nobis. 16 Et abierunt discipuli ejus, et venerunt in civitatem, et invenerunt sicut dixerat illis, et paraverunt pascha. 17 Vespere autem facto, venit cum duodecim.

et Joannem, dicens: Euntes parate nobis pascha, ut manducemus. 9 At illi dixerunt: Ubi vis paremus? 10 Et dixit ad eos: Ecce introeuntibus vobis in civitatem, occurret vobis homo quidam amphoram aquæ portans: sequimini eum in domum in quam intrat; 11 et dicetis patrifamilias domus: Dicit tibi Magister: Ubi est diversorium ubi pascha cum discipulis meis manducem? 12 Et ipse ostendet vobis cœnaculum magnum stratum, et ibi parate. 13 Euntes autem invenerunt sicut dixit illis, et paraverunt pascha. 14 Et quum facta esset hora, discubuit, et duodecim apostoli cum eo.

§ 144.

Reprimit Dominus contentionem inter apostolos ortam.

Luc. xxii, 24-30.

24 Facta est autem et contentio inter eos, quis eorum videretur esse major.
25 Dixit autem eis: Reges gentium dominantur eorum, et qui potestatem habent
super eos: benefici vocantur. 26 Vos autem non sic sed qui major est in vobis,
fiat sicut minor; et qui præcessor est, sicut ministrator. 27 Nam quis major est,
qui recumbit an qui ministrat? nonne qui recumbit? Ego autem in medio vestrum
sum sicut qui ministrat. 28 Vos autem estis qui permansistis mecum in tentationibus meis; 29 et ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum,
30 ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo, et sedeatis super thronos,
judicantes duodecim tribus Israel.

§ 145.

Jesus discipulorum pedes lavat.

Joan. xiii, 1-17.

1 Ante diem festum Paschæ, sciens Jesus quia venit hora ejus ut transeat ex hoc
mundo ad Patrem, quum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.
2 Et cœna facta, quum diabolus jam misisset in cor ut traderet eum Judas Simonis
Iscariotæ: 3 sciens quia omnia dedit ei Pater in manus, et quia a Deo exivit et
ad Deum vadit, 4 surgit a cœna, et ponit vestimenta sua; et quum accepisset
linteum, præcinxit se. 5 Deinde mittit aquam in pelvim, et cœpit lavare pedes
discipulorum, et extergere linteo quo erat præcinctus. 6 Venit ergo ad Simonem
Petrum. Et dicit ei Petrus: Domine, tu mihi lavas pedes? 7 Respondit Jesus et
dixit ei: Quod ego facio tu nescis modo, scies autem postea. 8 Dicit ei Petrus:
Non lavabis mihi pedes in æternum. Respondit ei Jesus: Si non lavero te, non

habebis partem mecum. 9 Dicit ei Simon Petrus : Domine, non tantum pedes meos,
sed et manus et caput. 10 Dicit ei Jesus : Qui lotus est, non indiget nisi ut pedes
lavet, sed est mundus totus. Et vos mundi estis, sed non omnes. 11 Sciebat enim
quisnam esset qui traderet eum ; propterea dixit : Non estis mundi omnes. 12 Post-
quam ergo lavit pedes eorum et accepit vestimenta sua, quum recubuisset iterum,
dixit eis : Scitis quid fecerim vobis? 13 Vos vocatis me Magister, et Domine ; et
bene dicitis ; sum etenim. 14 Si ergo ego lavi pedes vestros, Dominus et Magister,
et vos debetis alter alterius lavare pedes. 15 Exemplum enim dedi vobis, ut quem-
admodum ego feci vobis, ita et vos faciatis. 16 Amen, amen dico vobis, non est
servus major domino suo ; neque apostolus major est eo qui misit illum. 17 Si hæc
scitis, beati eritis si feceritis ea.

§ 146.

Denuntiatur proditor.

Matth. xxvi, 21-25.

21 Et edenti-
bus illis, dixit :
Amen dico vobis
quia unus ves-
trum me tradi-
turus est. 22 Et
contristati val-
de, cœperunt
singuli dicere :
Numquid ego
sum, Domine ?
23 At ipse res-
pondens ait : Qui
intingit mecum
manum in pa-
ropside, hic me
tradet. 24 Fi-
lius quidem ho-
minis vadit, si-
cut scriptum est
de illo ; væ au-
tem homini illi
per quem Filius
hominis trade-
tur : bonum erat
ei si natus non
fuisset homo il-
le. 25 Respon-
dens autem Ju-
das, qui tradidit
eum, dixit :
Numquid ego
sum, Rabbi ?
Ait illi : Tu
dixisti.

Marc. xiv, 18-21.

18 Et dis-
cumbentibus
eis et mandu-
cantibus, ait
Jesus : Amen
dico vobis quia
unus ex vobis
tradet me, qui
manducat me-
cum. 19 At
illi cœperunt
contristari et
dicere ei sin-
gulari : Num-
quid ego ?
20 Qui ait illis :
Unus ex duo-
decim qui in-
tingit mecum
manum in ca-
tino. 21 Et
Filius quidem
hominis vadit
sicut scriptum
est de eo ; væ
autem homini
illi per quem
Filius hominis
tradetur : bo-
num erat ei si
non esset na-
tus homo ille.

Luc. xxii, 21-23.

21 Ve-
rumtamen
ecce ma-
nus tra-
dentis me
mecum est
in mensa.
22 Et qui-
dem Filius
hominis
secundum
quod defi-
nitum est
vadit ; ve-
rumtamen
væ homi-
ni illi per
quem tra-
detur. 23
Et ipsi cœ-
perunt
quærere
inter se,
quis esset
ex eis qui
hoc factu-
rus esset.

Joan. xiii, 18-30.

18 Non de omnibus vobis dico ;
ego scio quos elegerim ; sed ut adim-
pleatur Scriptura : Qui manducat
mecum panem, levabit contra me
calcaneum suum. 19 Amodo dico
vobis priusquam fiat, ut quum fac-
tum fuerit, credatis quia ego sum.
20 Amen, amen dico vobis : qui ac-
cipit si quem misero, me accipit ;
qui autem me accipit, accipit
eum qui me misit. 21 Quum
hæc dixisset Jesus, turbatus est spi-
ritu ; et protestatus est, et dixit :
Amen, amen dico vobis quia unus
ex vobis tradet me. 22 Aspicie-
bant ergo ad invicem discipuli, hæsi-
tantes de quo diceret. 23 Erat
ergo recumbens unus ex discipulis
ejus in sinu Jesu, quem diligebat
Jesus. 24 Innuit ergo huic Simon
Petrus, et dixit ei : Quis est de quo
dicit ? 25 Itaque quum recubuisset
ille supra pectus Jesu, dicit ei : Do-
mine, quis est ? 26 Respondit Jesus :
Ille est cui ego intinctum panem
porrexero. Et quum intinxisset pa-
nem, dedit Judæ Simonis Iscariotæ.
27 Et post buccellam, introivit in
eum Satanas. Et dixit ei Jesus :
Quod facis, fac citius. 28 Hoc au-
tem nemo scivit discumbentium ad
quid dixerit ei. 29 Quidam enim
putabant, quia loculos habebat Judas,
quod dixisset ei Jesus : Eme ea quæ
opus sunt nobis ad diem festum ; aut
egenis ut aliquid daret. 30 Quum
ergo accepisset ille buccellam, exivit
continuo. Erat autem nox.

ỹ. 18. Ps. xl, 9.

§ 147.

Nova lex amoris.

Joan. xiii, 31-35.

31 Quum ergo exisset, dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis, et Deus clarificatus est in eo. 32 Si Deus clarificatus est in eo, et Deus clarificabit eum in semetipso ; et continuo clarificabit eum. 33 Filioli, adhuc modicum vobiscum sum. Quæretis me ; et sicut dixi Judæis : Quo ego vado, vos non potestis venire, et vobis dico modo. 34 Mandatum novum do vobis : Ut diligatis invicem, sicut dilexi vos, ut et vos diligatis invicem. 35 In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.

§ 148.

Sacratissimæ coenæ institutio.

Matth. xxvi, 26-29.

26 Cœnantibus autem eis, accepit Jesus panem, et benedixit, ac fregit, deditque discipulis suis, et ait : Accipite, et comedite ; hoc est corpus meum. 27 Et accipiens calicem, gratias egit, et dedit illis, dicens : Bibite ex hoc omnes. 28 Hic est enim sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum. 29 Dico autem vobis, non bibam amodo de hoc genimine vitis usque in diem illum quum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei.

Marc. xiv, 22-25.

22 Et manducantibus illis, accepit Jesus panem, et benedicens fregit, et dedit eis, et ait : Sumite, hoc est corpus meum. 23 Et accepto calice, gratias agens dedit eis; et biberunt ex illo omnes. 24 Et ait illis : Hic est sanguis meus novi testamenti , qui pro multis effundetur . 25 Amen dico vobis quia jam non bibam de hoc genimine vitis usque in diem illum quum illud bibam novum in regno Dei.

Luc. xxii, 15-20.

15 Et ait illis : Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar. 16 Dico enim vobis quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei. 17 Et accepto calice, gratias egit, et dixit : Accipite, et dividite inter vos. 18 Dico enim vobis quod non bibam de generatione vitis, donec regnum Dei veniat. 19 Et accepto pane, gratias egit, et fregit, et dedit eis, dicens : Hoc est corpus meum quod pro vobis datur : hoc facite in meam commemorationem. 20 Similiter et calicem, postquam cœnavit, dicens : Hic est calix novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur.

§ 149.

Prædicitur Petri lapsus.

Matth. xxvi, 30-35.

30 Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti. 31 Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte. Scriptum est

Marc. xiv, 26-31.

26 Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum. 27 Et ait eis Jesus : Omnes scandalizabimini in me in nocte ista, quia scriptum est :

Luc. xxii, 31-34.

31 Ait autem Dominus : Simon , Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cri-

Joan. xiii, 36-38.

36 Dicit ei Simon Petrus : Domine, quo vadis? Respondit Jesus :

enim : Percutiam pasto-
rem, et dispergentur oves
gregis. 32 Postquam
autem resurrexero, præ-
cedam vos in Galilæam.
33 Respondens autem Pe-
trus, ait illi : Et si omnes
scandalizati fuerint in te,
ego nunquam scandaliza-
bor. 34 Ait illi Jesus :
Amen dico tibi quia in
hac nocte, antequam gal-
lus cantet, ter me nega-
bis. 35 Ait illi Petrus :
Etiamsi oportuerit me
mori tecum, non te ne-
gabo. Similiter et omnes
discipuli dixerunt.

ỳ. 31. Zach. xiii, 7.

Percutiam pastorem, et
dispergentur oves.
28 Sed, postquam resur-
rexero, præcedam vos
in Galilæam. 29 Petrus
autem ait illi : Et si om-
nes scandalizati fuerint
in te, sed non ego.
30 Et ait illi Jesus :
Amen dico tibi quia tu
hodie in nocte hac,
priusquam gallus vocem
bis dederit, ter me es
negaturus. 31 At ille
amplius loquebatur : Et
si oportuerit me simul
commori tibi, non te
negabo. Similiter autem
et omnes dicebant.

braret sicut
triticum; 32
ego autem ro-
gavi pro te ut
non deficiat fi-
des tua; et tu
aliquando con-
versus confir-
ma fratres
tuos. 33 Qui
dixit ei : Do-
mine, tecum
paratus sum
et in carcerem
et in mortem
ire. 34 At ille
dixit : Dico ti
bi, Petre, non
cantabit hodie
gallus, donec
ter abneges
nosse me.

Quo ego va-
do, non potes
me modo se-
qui : sequeris
autem post-
ea. 37 Di-
cit ei Petrus:
Quare non
possum te se-
qui modo? a-
nimam meam
pro te po-
nam. 38 Re-
spondit ei Je-
sus: Animam
tuam pro me
pones ? A-
men, amen
dico tibi, non
cantabit gal-
lus, donec ter
me neges.

§ 150.

Brevis allocutio Christi de gladio.

Luc. xxii, 34b-38.

34b Et dixit eis : 35 Quando misi vos sine sacculo et pera et calceamentis, num-
quid aliquid defuit vobis? 36 At illi dixerunt : Nihil. Dixit ergo eis : Sed nunc
qui habet sacculum, tollat similiter et peram ; et qui non habet, vendat tunicam
suam, et emat gladium. 37 Dico enim vobis quoniam adhuc hoc quod scriptum
est, oportet impleri in me : Et cum iniquis deputatus est. Etenim ea quæ sunt de
me finem habent. 38 At illi dixerunt : Domine, ecce duo gladii hic. At ille dixit
eis : Satis est.

ỳ. 37. Is. liii, 12.

§ 151.

Ultimus Domini Jesu sermo ad apostolos.

Proximum se abiturum dicit ad Patrem et Paraclitum promittit.

Joan. xiv, 1-31.

1 Non turbetur cor vestrum. Creditis in Deum, et in me credite. 2 In domo Patris
mei mansiones multæ sunt : si quo minus, dixissem vobis : Quia vado parare vobis
locum. 3 Et si abiero, et præparavero vobis locum, iterum venio, et accipiam vos ad
me ipsum, ut ubi sum ego, et vos sitis. 4 Et quo ego vado scitis, et viam scitis.
5 Dicit ei Thomas : Domine, nescimus quo vadis ; et quomodo possumus viam scire ?
6 Dicit ei Jesus : Ego sum via, et veritas, et vita ; nemo venit ad Patrem, nisi

per me. 7 Si cognovissetis me, et Patrem meum utique cognovissetis ; et amodo
cognoscetis eum, et vidistis eum. 8 Dicit ei Philippus : Domine, ostende nobis
Patrem, et sufficit nobis. 9 Dicit ei Jesus : Tanto tempore vobiscum sum, et non
cognovistis me ? Philippe, qui videt me, videt et Patrem. Quomodo tu dicis :
Ostende nobis Patrem ? 10 Non creditis quia ego in Patre, et Pater in me est ?
Verba quæ ego loquor vobis, a me ipso non loquor. Pater autem in me manens ipse facit
opera. 11 Non creditis quia ego in Patre, et Pater in me est? 12 Alioquin propter
opera ipsa credite. Amen, amen dico vobis : qui credit in me, opera quæ ego facio et ipse
faciet, et majora horum faciet : quia ego ad Patrem vado. 13 Et quodcumque petie-
ritis Patrem in nomine meo, hoc faciam; ut glorificetur Pater in Filio. 14 Si quid
petieritis me in nomine meo, hoc faciam. 15 Si diligitis me, mandata mea servate.
16 Et ego rogabo Patrem, et alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum
in æternum, 17 Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere : quia non
videt eum, nec scit eum ; vos autem cognoscetis eum : quia apud vos manebit, et in
vobis erit. 18 Non relinquam vos orphanos ; veniam ad vos. 19 Adhuc modicum,
et mundus me jam non videt. Vos autem videtis me : quia ego vivo, et vos vivetis.
20 In illo die vos cognoscetis quia ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in
vobis. 21 Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est qui diligit me. Qui autem
diligit me, diligetur a Patre meo : et ego diligam eum, et manifestabo ei me ipsum.
22 Dicit ei Judas, non ille Iscariotes : Domine, quid factum est quia manifestaturus
es nobis te ipsum, et non mundo ? 23 Respondit Jesus et dixit ei : Si quis diligit
me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et
mansionem apud eum faciemus. 24 Qui non diligit me, sermones meos non servat.
Et sermonem quem audistis, non est meus, sed ejus qui misit me Patris. 25 Hæc
locutus sum vobis apud vos manens. 26 Paraclitus autem Spiritus sanctus quem
mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia
quæcumque dixero vobis. 27 Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non
quomodo mundus dat, ego do vobis. Non turbetur cor vestrum, neque formidet.
28 Audistis quia ego dixi vobis : Vado, et venio ad vos. Si diligeretis me, gauderetis
utique, quia vado ad Patrem ; quia Pater major me est. 29 Et nunc dixi vobis
priusquam fiat ; ut quum factum fuerit, credatis. 30 Jam non multa loquar vobis-
cum : venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam. 31 Sed ut
cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.
Surgite, eamus hinc.

2° Se veram vitem dicit et legem divini ac mutui amoris iterum profert.

Culpa mundi Christum et discipulos odio habentis.

Joan. xv, 1-27.

1 Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est. 2 Omnem palmitem in me
non ferentem fructum, tollet eum ; et omnem qui fert fructum, purgabit eum, ut
fructum plus afferat. 3 Jam vos mundi estis propter sermonem quem locutus sum
vobis. 4 Manete in me, et ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum a
semetipso, nisi manserit in vite, sic nec vos, nisi in me manseritis. 5 Ego sum
vitis, vos palmites ; qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum : quia
sine me nihil potestis facere. 6 Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut
palmes, et arescet, et colligent eum, et in ignem mittent, et ardet. 7 Si manseritis
in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis petetis, et fiet
vobis. 8 In hoc clarificatus est Pater meus, ut fructum plurimum afferatis, et
efficiamini mei discipuli. 9 Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. Manete in
dilectione mea. 10 Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea,
sicut et ego Patris mei præcepta servavi, et maneo in ejus dilectione. 11 Hæc
locutus sum vobis, ut gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur.
12 Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. 13 Majorem

hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. 14 Vos
amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis. 15 Jam non dicam vos servos,
quia servus nescit quid faciat dominus ejus. Vos autem dixi amicos, quia omnia
quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis. 16 Non vos me elegistis : sed ego
elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat : ut
quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis. 17 Hæc mando vobis, ut
diligatis invicem. 18 Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.
19 Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret; quia vero de mundo
non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus. 20 Mementote
sermonis mei quem ego dixi vobis : Non est servus major domino suo. Si me perse-
cuti sunt, et vos persequentur; si sermonem meum servaverunt, et vestrum serva-
bunt. 21 Sed hæc omnia facient vobis propter nomen meum : quia nesciunt eum
qui misit me. 22 Si non venissem, et locutus fuissem eis, peccatum non haberent;
nunc autem excusationem non habent de peccato suo. 23 Qui me odit, et Patrem
meum odit. 24 Si opera non fecissem in eis quæ nemo alius fecit, peccatum non
haberent; nunc autem et viderunt, et oderunt et me et Patrem meum. 25 Sed ut
adimpleatur sermo qui in lege eorum scriptus est : Quia odio habuerunt me gratis.
26 Quum autem venerit Paraclitus, quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum
veritatis, qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me; 27 et vos
testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis.

ỳ. 25. Ps. xxiv, 19.

3° Agit de discipulorum sorte futura, de Paracliti auxilio et de precibus in suo nomine factis.

Joan. xvi, 1-33.

1 Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini. 2 Absque synagogis facient
vos; sed venit hora, ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare
Deo. 3 Et hæc facient vobis : quia non noverunt Patrem, neque me. 4 Sed hæc
locutus sum vobis, ut quum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis.
5 Hæc autem vobis ab initio non dixi, quia vobiscum eram; et nunc vado ad eum
qui misit me; et nemo ex vobis interrogat me : Quo vadis? 6 Sed quia hæc locutus
sum vobis, tristitia implevit cor vestrum. 7 Sed ego veritatem dico vobis : expedit
vobis ut ego vadam; si enim non abiero, Paraclitus non veniet ad vos; si autem
abiero, mittam eum ad vos. 8 Et quum venerit ille, arguet mundum de peccato, et
de justitia, et de judicio. 9 De peccato quidem : quia non crediderunt in me;
10 de justitia vero : quia ad Patrem vado, et jam non videbitis me; 11 de judicio
autem : quia princeps hujus mundi jam judicatus est. 12 Adhuc multa habeo vobis
dicere; sed non potestis portare modo. 13 Quum autem venerit ille Spiritus
veritatis, docebit vos omnem veritatem; non enim loquetur a semetipso : sed quæ-
cumque audiet loquetur, et quæ ventura sunt annuntiabit vobis. 14 Ille me clarifi-
cabit : quia de meo accipiet et annuntiabit vobis. 15 Omnia quæcumque habet
Pater, mea sunt. Propterea dixi : Quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.
16 Modicum, et jam non videbitis me; et iterum modicum, et videbitis me : quia
vado ad Patrem. 17 Dixerunt ergo ex discipulis ejus ad invicem : Quid est hoc
quod dicit nobis : Modicum, et non videbitis me, et iterum modicum, et videbitis
me, et : Quia vado ad Patrem? 18 Dicebant ergo : Quid est hoc quod dicit : Modi-
cum? nescimus quid loquitur. 19 Cognovit autem Jesus quia volebant eum interro-
gare, et dixit eis : De hoc quæritis inter vos quia dixi : Modicum, et non videbitis
me; et iterum modicum, et videbitis me. 20 Amen, amen dico vobis quia plorabitis
et flebitis vos, mundus autem gaudebit; vos autem contristabimini; sed tristitia
vestra vertetur in gaudium. 21 Mulier quum parit, tristitiam habet, quia venit
hora ejus; quum autem pepererit puerum, jam non meminit pressuræ propter
gaudium : quia natus est homo in mundum. 22 Et vos igitur nunc quidem tristitiam

habetis; iterum autem videbo vos, et gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum
nemo tollet a vobis. 23 Et in illo die me non rogabitis quidquam. Amen, amen
dico vobis : si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. 24 Usque modo
non petistis quidquam in nomine meo : petite, et accipietis, ut gaudium vestrum
sit plenum. 25 Hæc in proverbiis locutus sum vobis. Venit hora quum jam non in
proverbiis loquar vobis, sed palam de Patre annuntiabo vobis. 26 In illo die in
nomine meo petetis ; et non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis : 27 ipse
enim Pater amat vos, quia vos me amastis, et credidistis quia ego a Deo exivi.
28 Exivi a Patre, et veni in mundum ; iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem.
29 Dicunt ei discipuli ejus : Ecce nunc palam loqueris, et proverbium nullum dicis.
30 Nunc scimus quia scis omnia, et non opus est tibi ut quis te interroget ; in hoc
credimus quia a Deo existi. 31 Respondit eis Jesus : Modo creditis ? 32 Ecce
venit hora, et jam venit, ut dispergamini unusquisque in propria, et me solum
relinquatis ; et non sum solus, quia Pater mecum est. 33 Hæc locutus sum vobis,
ut in me pacem habeatis. In mundo pressuram habebitis : sed confidite, ego vici
mundum.

§ 152.

Christi sacerdotalis deprecatio ad Patrem.

Joan. xvii, 1-26.

1 Hæc locutus est Jesus, et sublevatis oculis in cœlum, dixit : Pater, venit hora;
clarifica filium tuum, ut filius tuus clarificet te : 2 sicut dedisti ei potestatem
omnis carnis, ut omne quod dedisti ei, det eis vitam æternam. 3 Hæc est autem
vita æterna : Ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.
4 Ego te clarificavi super terram ; opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam :
5 et nunc clarifica me tu, Pater, apud temetipsum, claritate quam habui, priusquam
mundus esset, apud te. 6 Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de
mundo. Tui erant, et mihi eos dedisti ; et sermonem tuum servaverunt. 7 Nunc
cognoverunt quia omnia quæ dedisti mihi, abs te sunt ; 8 quia verba quæ dedisti
mihi, dedi eis ; et ipsi acceperunt, et cognoverunt vere quia a te exivi, et crediderunt
quia tu me misisti. 9 Ego pro eis rogo ; non pro mundo rogo, sed pro his quos
dedisti mihi, quia tui sunt ; 10 et mea omnia tua sunt, et tua mea sunt ; et clarifi-
catus sum in eis. 11 Et jam non sum in mundo, et hi in mundo sunt, et ego ad te
venio. Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi : ut sint unum
sicut et nos. 12 Quum essem cum eis, ego servabam eos in nomine tuo. Quos
dedisti mihi, custodivi ; et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis, ut Scriptura
impleatur. 13 Nunc autem ad te venio ; et hæc loquor in mundo, ut habeant
gaudium meum impletum in semetipsis. 14 Ego dedi eis sermonem tuum, et
mundus eos odio habuit, quia non sunt de mundo, sicut et ego non sum de mundo.
15 Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo. 16 De mundo non
sunt, sicut et ego non sum de mundo. 17 Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus
veritas est. 18 Sicut tu me misisti in mundum, et ego misi eos in mundum.
19 Et pro eis ego sanctifico me ipsum ; ut sint et ipsi sanctificati in veritate.
20 Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum
eorum in me ; 21 ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et
ipsi in nobis unum sint; ut credat mundus quia tu me misisti. 22 Et ego claritatem
quam dedisti mihi, dedi eis : ut sint unum, sicut et nos unum sumus. 23 Ego in eis,
et tu in me : ut sint consummati in unum, et cognoscat mundus quia tu me misisti.
et dilexisti eos sicut et me dilexisti. 24 Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum
ego, et illi sint mecum ; ut videant claritatem meam quam dedisti mihi : quia
dilexisti me ante constitutionem mundi. 25 Pater juste, mundus te non cognovit ;

ego autem te cognovi; et hi cognoverunt quia tu me misisti. 26 Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam: ut dilectio qua dilexisti me in ipsis sit, et ego in ipsis.

§ 153.

Agonia Jesu in horto Gethsemani.

Matth. xxvi, 36-46.

36 Tunc venit Jesus cum illis in villam quæ dicitur Gethsemani, et dixit discipulis suis: Sedete hic donec vadam illuc et orem. 37 Et assumpto Petro et duobus filiis Zebedæi, cœpit contristari et mœstus esse. 38 Tunc ait illis: Tristis est anima mea usque ad mortem; sustinete hic, et vigilate mecum. 39 Et progressus pusillum, procidit in faciem suam, orans et dicens: Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste: verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu. 40 Et venit ad discipulos suos, et invenit eos dormientes, et dicit Petro: Sic non potuistis una hora vigilare mecum? 41 Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. 42 Iterum secundo abiit, et oravit dicens: Pater mi, si non potest hic calix transire nisi bibam illum, fiat voluntas tua. 43 Et venit iterum, et invenit eos dormientes: erant enim oculi eorum gravati. 44 Et relictis illis, iterum abiit, et oravit tertio, eumdem sermonem dicens. 45 Tunc venit ad discipulos suos, et dicit illis: Dormite jam, et requiescite; ecce appropinquavit hora, et Filius hominis tradetur in manus peccatorum. 46 Surgite, eamus; ecce appropinquavit qui me tradet.

Marc. xiv, 32-42.

32 Et veniunt in prædium cui nomen Gethsemani. Et ait discipulis suis: Sedete hic donec orem. 33 Et assumit Petrum et Jacobum et Joannem secum; et cœpit pavere et tædere. 34 Et ait illis: Tristis est anima mea usque ad mortem; sustinete hic, et vigilate. 35 Et quum processisset paululum, procidit super terram; et orabat ut, si fieri posset, transiret ab eo hora. 36 Et dixit: Abba Pater, omnia tibi possibilia sunt, transfer calicem hunc a me: sed non quod ego volo, sed quod tu. 37 Et venit, et invenit eos dormientes. Et ait Petro: Simon, dormis? non potuisti una hora vigilare? 38 Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro vero infirma. 39 Et iterum abiens oravit, eumdem sermonem dicens. 40 Et reversus, denuo invenit eos dormientes: erant enim oculi eorum gravati, et ignorabant quid responderent ei. 41 Et venit tertio, et ait illis: Dormite jam, et requiescite. Sufficit; venit hora, ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum. 42 Surgite, eamus; ecce qui me tradet prope est.

Luc. xxii, 39-46.

39 Et egressus ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum. Secuti sunt autem illum et discipuli. 40 Et quum pervenisset ad locum, dixit illis: Orate, ne intretis in tentationem. 41 Et ipse avulsus est ab eis quantum jactus est lapidis, et positis genibus orabat, 42 dicens: Pater, si vis, transfer calicem istum a me: verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat. 43 Apparuit autem illi angelus de cœlo, confortans eum. Et factus in agonia, prolixius orabat. 44 Et factus est sudor ejus, sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram. 45 Et quum surrexisset ab oratione, et venisset ad discipulos suos invenit eos dormientes præ tristitia. 46 Et ait illis: Quid dormitis? Surgite, orate, ne intretis in tentationem.

Joan. xviii, 1.

1 Hæc quum dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis trans torrentem Cedron, ubi erat hortus, in quem introivit ipse et discipuli ejus.

§ 154.

Jesus a Judæis tentus.

Matth. xxvi, 47-56.

47 Adhuc eo lo-
quente, ecce Judas,
unus de duodecim, ve-
nit, et cum eo turba
multa cum gladiis et
fustibus, missi a prin-
cipibus sacerdotum et
senioribus populi.
48 Qui autem tradidit
eum, dedit illis si-
gnum, dicens : Quem-
cumque osculatus fue-
ro, ipse est, tenete
eum. 49 Et confes-
tim accedens ad Jesum,
dixit : Ave, Rabbi. Et
osculatus est eum.
50 Dixitque illi Jesus :
Amice, ad quid venis-
ti ? Tunc accesserunt,
et manus injecerunt in
Jesum, et tenuerunt
eum. 51 Et ecce unus
ex his qui erant cum
Jesu, extendens ma-
num, exemit gladium
suum, et percutiens
servum principis sa-
cerdotum, amputavit
auriculam ejus. 52
Tunc ait illi Jesus :
Converte gladium
tuum in locum suum :
omnes enim qui acce-
perint gladium, gladio
peribunt. 53 An putas
quia non possum roga-
re Patrem meum, et ex-
hibebit mihi modo plus
quam duodecim legio-
nes angelorum ? 54
Quomodo ergo imple-
buntur Scripturæ, quia
sic oportet fieri ? 55 In
illa hora dixit Jesus
turbis : Tanquam ad
latronem existis cum
gladiis et fustibus
comprehendere me.

Marc. xiv, 43-52.

43 Et adhuc eo
loquente, venit Ju-
das Iscariotes, unus
de duodecim, et
cum eo turba mul-
ta, cum gladiis et
lignis, a summis
sacerdotibus et scri-
bis et senioribus.
44 Dederat autem
traditor ejus sig-
num eis, dicens :
Quemcumque oscu-
latus fuero, ipse
est, tenete eum, et
ducite caute. 45 Et
quum venisset, sta-
tim accedens ad
eum, ait : Ave,
Rabbi. Et osculatus
est eum. 46 At illi
manus injecerunt
in eum et tenue-
runt eum. 47 Unus
autem quidam de
circumstantibus e-
ducens gladium,
percussit servum
summi sacerdotis,
et amputavit illi
auriculam. 48 Et
respondens Jesus
ait illis : Tanquam
ad latronem existis
cum gladiis et lignis
comprehendere me.
49 Quotidie eram
apud vos in templo
docens, et non me
tenuistis. Sed ut
impleantur Scrip-
turæ. 50 Tunc
discipuli ejus relin-
quentes eum, om-
nes fugerunt. 51
Adolescens autem
quidam sequebatur
eum amictus sindo-
ne super nudo ; et

Luc. xxii, 47-53.

47 Adhuc eo
loquente, ecce
turba ; et qui
vocabatur Ju-
das, unus de
duodecim, ante-
cedebat eos : et
appropinquavit
Jesu ut oscula-
retur eum. 48
Jesus autem
dixit illi : Juda,
osculo Filium
hominis tradis ?
49 Videntes au-
tem hi qui circa
ipsum erant,
quod futurum
erat, dixerunt
ei : Domine, si
percutimus in
gladio ? 50 Et
percussit unus
ex illis servum
principis sacer-
dotum, et am-
putavit auricu-
lam ejus dexte-
ram. 51 Res-
pondens autem
Jesus ait : Sinite
usque huc. Et
quum tetigisset
auriculam ejus,
sanavit eum.
52 Dixit autem
Jesus ad eos qui
venerant ad se,
principes sacer-
dotum et magis-
tratus templi et
seniores : Quasi
ad latronem
existis cum gla-
diis et fustibus ?
53 Quum quoti-
die vobiscum
fuerim in tem-
plo, non exten-

Joan. xviii, 2-11.

2 Sciebat autem
et Judas qui trade-
bat eum, locum :
quia frequenter Je-
sus convenerat illuc
cum discipulis suis.
3 Judas ergo quum
accepisset cohor-
tem, et a pontifici-
bus et Pharisæis
ministros, venit il-
luc cum laternis et
facibus et armis. 4
Jesus itaque sciens
omnia quæ ventura
erant super eum,
processit, et dixit
eis : Quem quæri-
tis ? 5 Responde-
runt ei : Jesum
Nazarenum. Dicit
eis Jesus : Ego
sum. Stabat autem
et Judas, qui trade-
bat eum, cum ipsis.
6 Ut ergo dixit eis :
Ego sum, abie-
runt retrorsum, et
ceciderunt in ter-
ram. 7 Iterum
ergo interrogavit
eos : Quem quæri-
tis ? Illi autem
dixerunt : Jesum
Nazarenum. 8 Res-
pondit Jesus : Dixi
vobis quia ego sum ;
si ergo me quæri-
tis, sinite hos abire.
9 Ut impleretur
sermo quem dixit :
Quia quos dedisti
mihi, non perdidi
ex eis quemquam.
10 Simon ergo Pe-
trus habens gla-
dium, eduxit eum,
et percussit ponti-
ficis servum, et

Quotidie apud vos sedebam docens in templo, et non me tenuistis. 56 Hoc autem totum factum est ut adimplerentur Scripturæ prophetarum. Tunc discipuli omnes, relicto eo, fugerunt.

tenuerunt eum. 52 At ille, rejecta sindone, nudus profugit ab eis.

distis manus in me : sed hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum.

abscidit auriculam ejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus. 11 Dixit ergo Jesus Petro : Mitte gladium tuum in vaginam. Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum?

§ 155.

Ducitur ad Annam.

Joan. xvii, 12-14.

12 Cohors ergo et tribunus et ministri Judæorum comprehenderunt Jesum, et ligaverunt eum. 13 Et adduxerunt eum ad Annam primum : erat enim socer Caiphæ, qui erat pontifex anni illius. 14 Erat autem Caiphas qui consilium dederat Judæis : Quia expedit unum hominem mori pro populo.

§ 156.

Accusatur coram Synedrio apud Caipham.

Matth. xxvi, 57-66.

57 At illi tenentes Jesum, duxerunt ad Caipham principem sacerdotum, ubi scribæ et seniores convenerant. 58 Petrus autem sequebatur eum a longe, usque in atrium principis sacerdotum. Et ingressus intro, sedebat cum ministris, ut videret finem. 59 Principes autem sacerdotum et omne concilium quærebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent; 60 et non invenerunt, quum multi falsi testes accessissent. Novissime autem venerunt duo falsi testes, 61 et dixerunt : Hic dixit : Possum destruere templum

Marc. xiv, 53-64.

53 Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem, et convenerunt omnes sacerdotes et scribæ et seniores. 54 Petrus autem a longe secutus est eum usque intro in atrium summi sacerdotis, et sedebat cum ministris ad ignem, et calefaciebat se. 55 Summi vero sacerdotes et omne concilium quærebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant. 56 Multi enim testimonium falsum dicebant adversus eum; et convenientia testimonia non erant. 57 Et quidam surgentes falsum testimonium ferebant adversus eum, dicentes : 58 Quoniam nos audivimus eum dicentem : Ego dissolvam templum hoc manu fac-

Luc. xxii, 54.

54 Comprehendentes autem eum, duxerunt ad domum principis sacerdotum : Petrus vero sequebatur a longe.

Joan. xviii, 19-24.

19 Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis, et de doctrina ejus. 20 Respondit ei Jesus : Ego palam locutus sum mundo; ego semper docui in synagoga et in templo, quo omnes Judæi conveniunt; et in occulto locutus sum nihil. 21 Quid me interrogas? interroga eos, qui audierunt quid locutus sim ipsis; ecce hi sciunt quæ dixerim ego. 22 Hæc autem quum dixisset, unus as-

Dei, et post triduum reædificare illud. 62 Et surgens princeps sacerdotum, ait illi : Nihil respondes ad ea quæ isti adversum te testificantur ? 63 Jesus autem tacebat. Et princeps sacerdotum ait illi : Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus Filius Dei. 64 Dicit illi Jesus : Tu dixisti; verumtamen dico vobis : Amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cœli. 65 Tunc princeps sacerdotum scidit vestimenta sua, dicens : Blasphemavit; quid adhuc egemus testibus ? Ecce nunc audistis blasphemiam. 66 Quid vobis videretur ? At illi respondentes dixerunt : Reus est mortis.

tum, et per triduum aliud non manu factum ædificabo. 59 Et non erat conveniens testimonium illorum. 60 Et exsurgens summus sacerdos in medium, interrogavit Jesum dicens : Non respondes quidquam ad ea quæ tibi objiciuntur ab his ? 61 Ille autem tacebat, et nihil respondit. Rursum summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus filius Dei benedicti ? 62 Jesus autem dixit illi : Ego sum ; et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem cum nubibus cœli. 63 Summus autem sacerdos, scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes ? 64 Audistis blasphemiam. Quid vobis videtur ? Qui omnes condemnaverunt eum esse reum mortis.

sistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici? 23 Respondit ei Jesus : Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene, quid me cædis ? 24 Et misit eum Annas ligatum ad Caipham pontificem.

§ 157.

Petri denegatio triplex.

Matth. xxvi, 69-75.

69 Petrus vero sedebat foris in atrio ; et accessit ad eum una ancilla, dicens : Et tu cum Jesu Galilæo eras. 70 At ille negavit coram omnibus, dicens : Nescio quid dicis. 71 Exeunte autem illo januam, vidit eum alia ancilla, et ait his qui erant ibi : Et hic erat cum Jesu Nazareno. 72 Et iterum negavit cum juramento : Quia

Marc. xiv, 66-72.

66 Et quum esset Petrus in atrio deorsum, venit una ex ancillis summi sacerdotis ; 67 et quum vidisset Petrum calefacientem se, aspiciens illum, ait : Et tu cum Jesu Nazareno eras. 68 At ille negavit dicens : Neque scio, neque novi quid dicas. Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit. 69 Rursus autem quum

Luc. xxii, 55-62.

55 Accenso autem igne in medio atrii, et circumsedentibus illis, erat Petrus in medio eorum. 56 Quem quum vidisset ancilla quædam sedentem ad lumen, et eum fuisset intuita, dixit : Et hic cum illo erat. 57 At ille negavit eum, dicens : Mulier, non novi illum. 58 Et post pusillum, alius videns eum, dixit : Et tu de illis es.

Joan. xviii, 15-18, 25-27.

15 Sequebatur autem Jesum Simon Petrus, et alius discipulus. Discipulus autem ille erat notus pontifici, et introivit cum Jesu in atrium pontificis. 16 Petrus autem stabat ad ostium foris. Exivit ergo discipulus alius qui erat notus pontifici, et dixit ostiariæ ; et introduxit Petrum. 17 Dicit ergo Petro ancilla ostiaria : Numquid et tu ex

non novi hominem. 73 Et post pusillum accesserunt qui stabant, et dixerunt Petro : Vere et tu ex illis es ; nam et loquela tua manifestum te facit. 74 Tunc cœpit detestari et jurare quia non novisset hominem. Et continuo gallus cantavit. 75 Et recordatus est Petrus verbi Jesu, quod dixerat : Priusquam gallus cantet, ter me negabis. Et egressus foras, flevit amare.

vidisset illum ancilla, cœpit dicere circumstantibus : Quia hic ex illis est. 70 At ille iterum negavit. Et post pusillum rursus qui adstabant, dicebant Petro : Vere ex illis es ; nam et Galilæus es. 71 Ille autem cœpit anathematizare, et jurare : Quia nescio hominem istum quem dicitis. 72 Et statim gallus iterum cantavit. Et recordatus est Petrus verbi quod dixerat ei Jesus : Priusquam gallus cantet bis, ter me negabis. Et cœpit flere.

Petrus vero ait : O homo, non sum. 59 Et intervallo facto quasi horæ unius, alius quidam affirmabat dicens : Vere et hic cum illo erat ; nam et Galilæus est. 60 Et ait Petrus : Homo, nescio quid dicis. Et continuo, adhuc illo loquente, cantavit gallus. 61 Et conversus Dominus respexit Petrum. Et recordatus est Petrus verbi Domini, sicut dixerat : Quia priusquam gallus cantet, ter me negabis. 62 Et egressus foras Petrus flevit amare.

discipulis es hominis istius ? Dicit ille : Non sum. 18 Stabant autem servi et ministri ad prunas, quia frigus erat, et calefaciebant se : erat autem cum eis et Petrus stans, et calefaciens se... 25 Erat autem Simon Petrus stans, et calefaciens se. Dixerunt ergo ei : Numquid et tu ex discipulis ejus es? Negavit ille, et dixit : Non sum. 26 Dicit ei unus ex servis pontificis, cognatus ejus cujus abscidit Petrus auriculam : Nonne ego te vidi in horto cum illo ? 27 Iterum ergo negavit Petrus ; et statim gallus cantavit.

§ 158.

Jesus a Synedrii ministris illuditur.

Matth. xxvi, 67-68.

67 Tunc exspuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt ; alii autem palmas in faciem ejus dederunt, 68 dicentes : Prophetiza nobis, Christe ; quis est qui te percussit ?

Marc. xiv, 65.

65 Et cœperunt quidam conspuere eum, et velare faciem ejus et colaphis eum cædere, et dicere ei : Prophetiza : et ministri alapis eum cædebant.

Luc. xxii, 63-65.

63 Et viri qui tenebant illum, illudebant ei, cædentes. 64 Et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus ; et interrogabant eum dicentes : Prophetiza ; quis est qui te percussit ? 65 Et alia multa blasphemantes dicebant in eum.

§ 159.

Iterum coram Synedris ductus damnatur ad mortem.

Matth. xxvii, 1.

1 Mane autem facto, consilium inierunt omnes principes sacer-

Marc. xv, 1ª.

1 Et confestim mane, consilium facientes summi sacerdo-

Luc. xxii, 66-71.

66 Et ut factus est dies, convenerunt seniores plebis et principes sacerdotum et scribæ, et duxerunt illum in concilium suum, dicentes : Si tu es Christus, dic nobis. 67 Et ait illis : Si

dotum et seniores populi adversus Jesum, ut eum morti traderent.

tes cum senioribus et scribis et universo concilio.

vobis dixero, non credetis mihi; 68 si autem et interrogavero, non respondebitis mihi, neque dimittetis. 69 Ex hoc autem erit Filius hominis sedens a dextris virtutis Dei. 70 Dixerunt autem omnes : Tu ergo es Filius Dei ? Qui ait : Vos dicitis quia ego sum. 71 At illi dixerunt : Quid adhuc desideramus testimonium ? Ipsi enim audivimus de ore ejus.

§ 160.

Traditur Pilato.

Matth. xxvii, 2.

2 Et vinctum adduxerunt eum, et tradiderunt Pontio Pilato præsidi.

Marc. xv, 1b.

1b Vincientes Jesum duxerunt, et tradiderunt Pilato.

Luc. xxiii, 1.

1 Et surgens omnis multitudo eorum, duxerunt illum ad Pilatum.

Joan. xviii, 28.

28 Adducunt ergo Jesum a Caipha in prætorium. Erat autem mane; et ipsi non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur, sed ut manducarent pascha.

§ 161.

Judas desperans laqueo se suspendit.

Matth. xxvii, 3-10.

3 Tunc videns Judas, qui eum tradidit, quod damnatus esset, pœnitentia ductus retulit triginta argenteos principibus sacerdotum et senioribus, 4 dicens : Peccavi, tradens sanguinem justum. At illi dixerunt : Quid ad nos ? tu videris. 5 Et projectis argenteis in templo, recessit; et abiens, laqueo se suspendit. 6 Principes autem sacerdotum, acceptis argenteis, dixerunt : Non licet eos mittere in corbonam, quia pretium sanguinis est. 7 Concilio autem inito, emerunt ex illis agrum figuli, in sepulturam peregrinorum. 8 Propter hoc vocatus est ager ille Haceldama, hoc est Ager sanguinis, usque in hodiernum diem. 9 Tunc impletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem : Et acceperunt triginta argenteos pretium appretiati, quem appretiaverunt a filiis Israel; 10 et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus.

§ 162.

Jesus ad tribunal Pilati.

Matth. xxvii, 11-14.

11 Jesus autem stetit ante præsidem, et interrogavit eum præses, dicens : Tu es rex Judæorum ? Dicit

Marc. xv, 2-5.

2 Et interrogavit eum Pilatus : Tu es rex Judæorum ? At ille respondens ait illi :

Luc. xxiii, 2-5.

2 Cœperunt autem illum accusare dicentes: Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohi-

Joan. xviii, 29-38.

29 Exivit ergo Pilatus ad eos foras, et dixit : Quam accusationem affertis adversus hominem hunc ? 30 Responderunt et dixerunt ei; Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum. 31 Dixit ergo eis

illi Jesus : Tu dicis. 12 Et quum accusaretur a principibus sacerdotum et senioribus, nihil respondit. 13 Tunc dixit illi Pilatus : Non audis quanta adversum te dicunt testimonia? 14 Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præses vehementer.

Tu dicis. 3 Et accusabant eum summi sacerdotes in multis. 4 Pilatus autem rursum interrogavit eum dicens : Non respondes quidquam ? vide in quantis te accusant. 5 Jesus autem amplius nihil respondit, ita ut miraretur Pilatus.

bentem tributa dare Cæsari, et dicentem se Christum regem esse. 3 Pilatus autem interrogavit eum dicens : Tu es rex Judæorum ? At ille respondens ait : Tu dicis. 4 Ait autem Pilatus ad principes sacerdotum et turbas : Nihil invenio causæ in hoc homine. 5 At illi invalescebant dicentes: Commovet populum docens universam Judæam. incipiens a Galilæa usque huc.

Pilatus : Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam. 32 Ut sermo Jesu impleretur, quem dixit, significans qua morte esset moriturus. 33 Introivit ergo iterum in prætorium Pilatus, et vocavit Jesum, et dixit ei : Tu es rex Judæorum ? 34 Respondit Jesus : A temetipso hoc dicis, an alii dixerunt tibi de me ? 35 Respondit Pilatus : Numquid ego Judæus sum ? Gens tua et pontifices tradiderunt te mihi; quid fecisti ? 36 Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo. Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent ut non traderer Judæis ; nunc autem regnum meum non est hinc. 37 Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu ? Respondit Jesus : Tu dicis quia rex sum ego. Ego in hoc natus sum et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati ; omnis qui est ex veritate, audit vocem meam. 38 Dicit ei Pilatus : Quid est veritas ? Et quum hoc dixisset, iterum exivit ad Judæos, et dicit eis : Ego nullam invenio in eo causam.

§ 163.

Jesus coram Herode.

Luc. xxiii, 6-12.

6 Pilatus autem audiens Galilæam, interrogavit si homo Galilæus esset. 7 Et ut cognovit quod de Herodis potestate esset, remisit eum ad Herodem, qui et ipse Jerosolymis erat illis diebus. 8 Herodes autem viso Jesu gavisus est valde : erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audierat multa de eo, et sperabat signum aliquod videre ab eo fieri. 9 Interrogabat autem eum multis sermonibus. At ipse nihil illi respondebat. 10 Stabant autem principes sacerdotum et scribæ constanter accusantes eum. 11 Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo ; et illusit indutum veste alba, et remisit ad Pilatum. 12 Et facti sunt amici Herodes et Pilatus in ipsa die : nam antea inimici erant ad invicem.

§ 164.

Jesus et Barabbas.

Matth. xxvii, 15-23.

15 Per diem autem solemnem consueverat præses populo dimittere unum vinctum, quem voluissent. 16 Habebat autem tunc vinctum insignem qui dicebatur Barabbas. 17 Congregatis ergo illis, dixit Pilatus : Quem vultis dimittam vobis : Barabbam, an Jesum qui dicitur Christus? 18 Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum. 19 Sedente autem illo pro tribunali, misit ad eum uxor ejus, dicens : Nihil tibi et justo illi ; multa enim passa sum hodie per visum propter eum. 20 Principes autem sacerdotum et seniores persuaserunt populis ut peterent Barabbam, Jesum vero perderent. 21 Respondens autem præses ait illis : Quem vultis vobis de duobus dimitti ? At illi dixerunt : Barabbam. 22 Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu qui dicitur Christus ? 23 Dicunt omnes : Crucifigatur. Ait illis præses : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur.

Marc. xv, 6-14.

6 Per diem autem festum solebat dimittere illis unum ex vinctis, quemcumque petissent. 7 Erat autem qui dicebatur Barabbas, qui cum seditiosis erat vinctus, qui in seditione fecerat homicidium. 8 Et quum ascendisset turba, cœpit rogare, sicut semper faciebat illis. 9 Pilatus autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis regem Judæorum ? 10 Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum summi sacerdotes. 11 Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barabbam dimitteret eis. 12 Pilatus autem iterum respondens ait illis : Quid ergo vultis faciam regi Judæorum ? 13 At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum. 14 Pilatus vero dicebat illis : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant : Crucifige eum.

Luc. xxiii, 13-23.

13 Pilatus autem, convocatis principibus sacerdotum et magistratibus et plebe, 14 dixit ad illos : Obtulistis mihi hunc hominem quasi avertentem populum ; et ecce ego coram vobis interrogans, nullam causam inveni in homine isto ex his in quibus eum accusatis. 15 Sed neque Herodes : nam remisi vos ad illum, et ecce nihil dignum morte actum est ei. 16 Emendatum ergo illum dimittam. 17 Necesse autem habebat dimittere eis, per diem festum, unum. 18 Exclamavit autem simul universa turba dicens : Tolle hunc, et dimitte nobis Barabbam. 19 Qui erat propter seditionem quamdam factam in civitate et homicidium missus in carcerem. 20 Iterum autem Pilatus locutus est ad eos, volens dimittere Jesum. 21 At illi succlamabant dicentes : Crucifige, crucifige eum. 22 Ille autem tertio dixit ad illos : Quid enim mali fecit iste ? nullam causam mortis invenio in eo ; corripiam ergo illum, et dimittam. 23 At illi instabant, vocibus magnis postulantes ut crucifigeretur ; et invalescebant voces eorum.

Joan. xviii, 39-40.

39 Est autem consuetudo vobis ut unum dimittam vobis in Pascha ; vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum ? 40 Clamaverunt ergo rursum omnes dicentes : Non hunc sed Barabbam. Erat autem Barabbas latro.

§ 165.

Dimisso Barabba, Jesus flagellatur et illuditur a Romanis. Ultimum conatur Pilatus eum liberare.

Matth. xxvii, 24-30.

24 Videns au-
tem Pilatus quia
nihil proficeret,
sed magis tu-
multus fieret,
accepta aqua,
lavit manus co-
ram populo, di-
cens : Innocens
ego sum a san-
guine justi hu-
jus : vos videri-
tis. 25 Et res-
pondens univer-
sus populus di-
xit : Sanguis e-
jus super nos et
super filios nos-
tros. 26 Tunc
dimisit illis Ba-
rabbam. Jesum
autem flagella-
tum tradidit eis
ut crucifigere-
tur. 27 Tunc
milites præsidis
suscipientes Je-
sum in prætor-
rium, congrega-
verunt ad eum
universam co-
hortem. 28 Et
exuentes eum,
chlamydem coc-
cineam circum-
dederunt ei ;
29 et plectentes
coronam de spi-
nis, posuerunt
super caput e-
jus, et arundi-
nem in dextera
ejus. Et genu
flexo ante eum,
illudebant ei,
dicentes : Ave,

Marc. xv, 15-19.

15 Pilatus
autem volens
populo satis-
facere, dimi-
sit illis Ba-
rabbam, et
tradidit Je-
sum flagellis
cæsum ut
crucifigere-
tur. 16 Mi-
lites autem
duxerunt e-
um in atri-
um prætor-
rii, et convo-
cant totam
cohortem.
17 Et in-
duunt eum
purpura, et
imponunt ei
plectentes
spineam co-
ronam. 18
Et cœperunt
salutare e-
um : Ave,
rex Judæo-
rum. 19 Et
percutiebant
caput ejus a-
rundine ; et
conspuebant
eum, et po-
nentes ge-
nua, adora-
bant eum.

Luc. xxiii, 24-25.

24. Et
Pilatus
adjudica-
vit fieri
petitio-
nem eo-
rum. 25
Dimisit
autem il-
lis eum
qui pro-
pter homi-
cidium et
seditio-
nem mis-
sus fue-
rat in car-
cerem,
quem pe-
tebant;
Jesum ve-
ro tradi-
dit volun-
tati eo-
rum.

Joan. xix, 1-16ᵃ.

1 Tunc ergo apprehendit Pilatus
Jesum, et flagellavit. 2 Et milites
plectentes coronam de spinis imposue-
runt capiti ejus, et veste purpurea
circumdederunt eum. 3 Et veniebant
ad eum, et dicebant : Ave, rex Judæo-
rum ; et dabant ei alapas. 4 Exivit
ergo iterum Pilatus foras, et dicit eis :
Ecce adduco vobis eum foras, ut co-
gnoscatis quia nullam invenio in eo
causam. 5 Exivit ergo Jesus portans
coronam spineam, et purpureum
vestimentum. Et dicit eis : Ecce
homo. 6 Quum ergo vidissent eum
pontifices et ministri, clamabant di-
centes : Crucifige, crucifige eum.
Dicit eis Pilatus : Accipite eum vos,
et crucifigite ; ego enim non invenio
in eo causam. 7 Responderunt ei
Judæi : Nos legem habemus ; et se-
cundum legem debet mori : quia
filium Dei se fecit. 8 Quum ergo
audisset Pilatus hunc sermonem, ma-
gis timuit. 9 Et ingressus est præ-
torium iterum ; et dixit ad Jesum :
Unde es tu ? Jesus autem responsum
non dedit ei. 10 Dicit ergo ei Pilatus :
Mihi non loqueris ? nescis quia potes-
tatem habeo crucifigere te, et potes-
tatem habeo dimittere te ? 11 Res-
pondit Jesus : Non haberes potesta-
tem adversum me ullam, nisi tibi
datum esset desuper. Propterea qui
me tradidit tibi, majus peccatum
habet. 12 Et exinde quærebat Pila-
tus dimittere eum. Judæi autem cla-
mabant dicentes : Si hunc dimittis,
non es amicus Cæsaris ; omnis enim
qui se regem facit, contradicit Cæsari.
13 Pilatus autem quum audisset hos
sermones, adduxit foras Jesum ; et
sedit pro tribunali, in loco qui dicitur
Lithostrotos, hebraice autem Gab-
batha. 14 Erat autem parasceve
Paschæ, hora quasi sexta, et dicit
Judæis : Ecce rex vester. 15 Illi

rex Judæorum.
30 Et exspuentes in eum, acceperunt arundinem, et percutiebant caput ejus.

autem clamabant : Tolle, tolle ! crucifige eum. Dicit eis Pilatus : Regem vestrum crucifigam ? Responderunt pontifices : Non habemus regem, nisi Cæsarem.
16 Tunc ergo tradidit eis illum ut crucifigeretur.

§ 166.

Via Crucis.

Matth. xxvii, 31-34.

31 Et postquam illuserunt ei, exuerunt eum chlamyde, et induerunt eum vestimentis ejus, et duxerunt eum ut crucifigerent.
32 Exeuntes autem, invenerunt hominem Cyrenæum, nomine Simonem ; hunc angariaverunt ut tolleret crucem ejus.
33 Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha, quod est, Calvariæ locus.
34 Et dederunt ei vinum bibere cum felle mistum. Et quum gustasset, noluit bibere.

Marc. xv, 20-23.

20 Et postquam illuserunt ei, exuerunt illum purpura, et induerunt eum vestimentis suis ; et educunt illum ut crucifigerent eum.
21 Et angariaverunt prætereuntem quempiam, Simonem Cyrenæum, venientem de villa, patrem Alexandri et Rufi, ut tolleret crucem ejus.
22 Et perducunt illum in Golgotha locum, quod est interpretatum Calvariæ locus.
23 Et dabant ei bibere myrrhatum vinum, et non accepit.

Luc. xxiii, 26-32.

26 Et quum ducerent eum, apprehenderunt Simonem quemdam Cyrenensem, venientem de villa, et imposuerunt illi crucem portare post Jesum.
27 Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum, quæ plangebant et lamentabantur eum.
28 Conversus autem ad illas Jesus, dixit : Filiæ Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros.
29 Quoniam ecce venient dies in quibus dicent : Beatæ steriles, et ventres qui non genuerunt, et ubera quæ non lactaverunt.
30 Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos, et collibus : Operite nos.
31 Quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ?
32 Ducebantur autem et alii duo nequam cum eo, ut interficerentur.

ỳ. 30. Cf. Ps. x, 8.

Joan. xix, 16b-17.

16b Susceperunt autem Jesum, et eduxerunt.
17 Et bajulans sibi crucem, exivit in eum qui dicitur Calvariæ locum, hebraice autem Golgotha ;

§ 167.

Jesus crucifigitur. Titulus crucis. Vestium partitio.

Matth. xxvii, 35-38.

35 Postquam autem crucifixerunt eum, diviserunt vestimenta ejus,

Marc. xv, 24-28.

24 Et crucifigentes eum, diviserunt vestimenta ejus, mit-

Luc. xxiii, 33-34, 38.

33 Et postquam venerunt in locum qui vocatur Calvariæ,

Joan. xix, 18-24.

18 Ubi crucifixerunt eum, et cum eo alios duos hinc et hinc, medium autem Jesum.
19 Scripsit

sortem mittentes : ut impleretur quod dictum est per prophetam dicentem : Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.
36 Et sedentes servabant eum.
37 Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam : Hic est Jesus, rex Judæorum.
38 Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones, unus a dextris, et unus a sinistris.

tentes sortem super eis, quis quid tolleret.
25 Erat autem hora tertia, et crucifixerunt eum.
26 Et erat titulus causæ ejus inscriptus : Rex Judæorum.
27 Et cum eo crucifigunt duos latrones, unum a dextris, et alium a sinistris ejus.
28 Et impleta est Scriptura quæ dicit : Et cum iniquis reputatus est.

ibi crucifixerunt eum, et latrones, unum a dextris, et alterum a sinistris.
34 Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt. Dividentes vero vestimenta ejus, miserunt sortes...
38 Erat autem et superscriptio scripta super eum litteris græcis et latinis et hebraicis : Hic est rex Judæorum.

autem et titulum Pilatus, et posuit super crucem. Erat autem scriptum : Jesus Nazarenus, Rex Judæorum.
20 Hunc ergo titulum multi Judæorum legerunt : quia prope civitatem erat locus ubi crucifixus est Jesus ; et erat scriptum hebraice, græce et latine.
21 Dicebant ergo Pilato pontifices Judæorum : Noli scribere : Rex Judæorum, sed quia ipse dixit : Rex sum Judæorum.
22 Respondit Pilatus : Quod scripsi, scripsi.
23 Milites ergo quum crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus (et fecerunt quatuor partes, unicuique militi partem), et tunicam. Erat autem tunica inconsutilis, desuper contexta per totum.
24 Dixerunt ergo ad invicem : Non scindamus eam, sed sortiamur de illa cujus sit. Ut Scriptura impleretur, dicens : Partiti sunt vestimenta mea sibi, et in vestem meam miserunt sortem. Et milites quidem hæc fecerunt.

ỳ. 35. Ps. xxi, 19.

ỳ. 28. Is. liii, 12.

ỳ. 24. Ps. xxi, 19.

§ 168.

Crudeliter deridetur Crucifixus. Boni latronis conversio.

Matth. xxvii, 39-44.

39 Prætereuntes autem blasphemabant eum, moventes capita sua,
40 et dicentes : Vah ! qui destruis templum Dei, et in triduo illud reædificas, salva temetipsum ; si Filius Dei es, descende de cruce.
41 Similiter et principes sacerdotum illudentes cum scribis et

Marc. xv, 29-32.

29 Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes capita sua, et dicentes : Vah ! qui destruis templum Dei, et in tribus diebus reædificas ;
30 salvum fac temetipsum descendens de cruce.
31 Similiter et summi sacerdotes illudentes,

Luc. xxiii, 35-37, 39-43.

35 Et stabat populus spectans, et deridebant eum principes cum eis, dicentes : Alios salvos fecit; se salvum faciat, si hic est Christus Dei electus.
36 Illudebant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes ei,
37 et dicentes : Si tu es rex Judæorum, salvum te fac...
39 Unus autem de his qui pendebant, latronibus, blasphemabat

senioribus dicebant : 42 Alios salvos fecit, se ipsum non potest salvum facere ; si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei ; 43 confidit in Deo : liberet nunc, si vult, eum ; dixit enim : Quia filius Dei sum. 44 Idipsum autem et latrones, qui crucifixi erant cum eo, improperabant ei.

ad alterutrum cum scribis dicebant : Alios salvos fecit, se ipsum non potest salvum facere. 32 Christus rex Israel descendat nunc de cruce, ut videamus, et credamus. Et qui cum eo crucifixi erant, conviciabantur ei.

eum, dicens : Si tu es Christus, salvum fac temetipsum, et nos. 40 Respondens autem alter increpabat eum, dicens : Neque tu times Deum, quod in eadem damnatione es. 41 Et nos quidem juste, nam digna factis recipimus; hic vero nihil mali gessit. 42 Et dicebat ad Jesum : Domine, memento mei, quum veneris in regnum tuum. 43 Et dixit illi Jesus : Amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso.

§ 169.

Moriens Jesus matrem suam Joanni commendat.

Joan. xix, 25-27.

25 Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus, Maria Cleophæ, et Maria Magdalene. 26 Quum vidisset ergo Jesus matrem, et discipulum stantem quem diligebat, dicit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus. 27 Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.

§ 170.

Christus in extremo spiritu.

Matth. xxvii, 45-50.

45 A sexta autem hora tenebræ factæ sunt super universam terram usque ad horam nonam. 46 Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magna, dicens : Eli, Eli, lamma sabacthani ? hoc est : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? 47 Quidam autem illic stantes, et audientes, dicebant : Eliam vocat iste. 48 Et continuo currens unus ex eis, acceptam spongiam implevit aceto, et imposuit arundini, et dabat ei bibere. 49 Cæteri vero dicebant : Sine, videamus an veniat Elias liberans

Marc. xv, 33-37.

33 Et facta hora sexta, tenebræ factæ sunt per totam terram usque in horam nonam. 34 Et hora nona, exclamavit Jesus voce magna, dicens : Eloi, Eloi, lamma sabacthani ? quod est interpretatum : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? 35 Et quidam de circumstantibus audientes, dicebant : Ecce Eliam vocat. 36 Currens autem unus, et implens spongiam aceto, circumponensque calamo, potum dabat

Luc. xxiii, 44-46.

44 Erat autem fere hora sexta, et tenebræ factæ sunt in universam terram usque in horam nonam. 45 Et obscuratus est sol... 46 Et clamans voce magna Jesus ait : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Et hæc di-

Joan. xix, 28-30.

28 Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, dixit : Sitio. 29 Vas ergo erat positum aceto plenum. Illi autem spongiam plenam aceto hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus. 30 Quum ergo accepisset Jesus acetum, dixit : Consummatum

eum. 50 Jesus autem iterum clamans voce magna, emisit spiritum.

ỳ. 46. Ps. xxi, 2.

ei, dicens : Sinite, videamus si veniat Elias ad deponendum eum. 37 Jesus autem, emissa voce magna, exspiravit.

cens, exspiravit.

est. Et inclinato capite, tradidit spiritum.

ỳ. 28. Ps. lxviii, 22.

§ 171.

Recensentur varia portenta, fides centurionis, contritio turbæ, præsentes noti Jesu mulieresque fideles

Matth. xxvii, 51-56.

51 Et ecce velum templi scissum est in duas partes a summo usque deorsum ; et terra mota est, et petræ scissæ sunt, 52 et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum qui dormierant surrexerunt. 53 Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, et apparuerunt multis. 54 Centurio autem, et qui cum eo erant, custodientes Jesum, viso terræ motu et his quæ fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste. 55 Erant autem ibi mulieres multæ a longe, quæ secutæ erant Jesum a Galilæa, ministrantes ei : 56 inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi, et Joseph mater, et mater filiorum Zebedæi.

Marc. xv, 38-41.

38 Et velum templi scissum est in duo, a summo usque deorsum. 39 Videns autem centurio, qui ex adverso stabat, quia sic clamans exspirasset, ait : Vere hic homo Filius Dei erat. 40 Erant autem et mulieres de longe aspicientes, inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi minoris, et Joseph mater, et Salome : 41 et quum esset in Galilæa, sequebantur eum, et ministrabant ei, et aliæ multæ, quæ simul cum eo ascenderant Jerosolymam.

Luc. xxiii, 45b, 47-49.

45b Et velum templi scissum est medium... 47 Videns autem centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum, dicens : Vere hic homo justus erat. 48 Et omnis turba eorum qui simul aderant ad spectaculum istud, et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertebantur. 49 Stabant autem omnes noti ejus a longe, et mulieres quæ secutæ eum erant a Galilæa, hæc videntes.

§ 172.

De lateris transfixione.

Joan. xix, 31-37.

31 Judæi ergo (quoniam parasceve erat), ut non remanerent in cruce corpora sabbato (erat enim magnus dies ille sabbati), rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura, et tollerentur. 32 Venerunt ergo milites; et primi quidem fregerunt crura, et alterius qui crucifixus est cum eo. 33 Ad Jesum autem quum venissent, ut viderunt eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura. 34 Sed unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua. 35 Et qui vidit testimonium perhibuit, et verum est testimonium ejus. Et ille scit quia vera dicit, ut et vos credatis. 36 Facta sunt enim hæc ut Scriptura impleretur : Os non comminuetis ex eo. 37 Et iterum alia Scriptura dicit : Videbunt in quem transfixerunt.

ỳ. 36. Ex. xii, 46. ỳ. 17. Zach. xii, 10.

§ 173.

Narratur sepultura Domini Jesu.

Matth. xxvii, 57-61.

57 Quum autem sero factum esset, venit quidam homo dives ab Arimathæa, nomine Joseph, qui et ipse discipulus erat Jesu. 58 Hic accessit ad Pilatum et petiit corpus Jesu. Tunc Pilatus jussit reddi corpus. 59 Et accepto corpore, Joseph involvit illud in sindone munda. 60 Et posuit illud in monumento suo novo, quod exciderat in petra. Et advolvit saxum magnum ad ostium monumenti, et abiit. 61 Erat autem ibi Maria Magdalene, et altera Maria, sedentes contra sepulcrum.

Marc. xv, 42-47.

42 Et quum jam sero esset factum (quia erat parasceve, quod est ante sabbatum), 43 venit Joseph ab Arimathæa nobilis decurio, qui et ipse erat exspectans regnum Dei, et audacter introivit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. 44 Pilatus autem mirabatur si jam obiisset. Et accersito centurione, interrogavit eum si jam mortuus esset. 45 Et quum cognovisset a centurione, donavit corpus Joseph. 46 Joseph autem mercatus sindonem, et deponens eum involvit sindone, et posuit eum in monumento quod erat excisum de petra, et advolvit lapidem ad ostium monumenti. 47 Maria autem Magdalene et Maria Joseph aspiciebant ubi poneretur.

Luc. xxiii, 50-56.

50 Et ecce vir nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus et justus: 51 hic non consenserat consilio et actibus eorum: ab Arimathæa civitate Judææ, qui exspectabat et ipse regnum Dei. 52 Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu; 53 et depositum involvit sindone, et posuit eum in monumento exciso, in quo nondum quisquam positus fuerat. 54 Et dies erat parasceves, et sabbatum illucescebat. 55 Subsecutæ autem mulieres quæ cum eo venerant de Galilæa, viderunt monumentum, et quemadmodum positum erat corpus ejus. 56 Et revertentes paraverunt aromata et unguenta; et sabbato quidem siluerunt secundum mandatum.

Joan. xix, 38-42.

38 Post hæc autem rogavit Pilatum Joseph ab Arimathæa (eo quod esset discipulus Jesu, occultus autem propter metum Judæorum) ut tolleret corpus Jesu. Et permisit Pilatus. Venit ergo, et tulit corpus Jesu. 39 Venit autem et Nicodemus, qui venerat ad Jesum nocte primum, ferens mixturam myrrhæ et aloes, quasi libras centum. 40 Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire. 41 Erat autem in loco ubi crucifixus est, hortus; et in horto monumentum novum, in quo nondum quisquam positus erat. 42 Ibi ergo propter parascevem Judæorum, quia juxta erat monumentum, posuerunt Jesum.

§ 174.

Curant Synedri de custodia sepulcri.

Matth. xxvii, 62-66.

62 Altera autem die, quæ est post parasceven, convenerunt principes sacerdotum et Pharisæi ad Pilatum, 63 dicentes: Domine, recordati sumus quia seductor ille

dixit adhuc vivens : Post tres dies resurgam. 64 Jube ergo custodiri sepulcrum
usque in diem tertium, ne forte veniant discipuli ejus, et furentur eum, et dicant
plebi : Surrexit a mortuis; et erit novissimus error pejor priore. 65 Ait illis
Pilatus : Habetis custodiam; ite, custodite sicut scitis. 66 Illi autem abeuntes,
munierunt sepulcrum, signantes lapidem, cum custodibus.

SECTIO III

CHRISTI RESURRECTIO ET ASCENSIO

---

§ 175.

Mulieres ad sepulcrum.

Matth. xxviii, 1.

1 Vespere autem sabbati, quæ lucescit in prima sabbati, venit Maria Magdalene, et altera Maria, videre sepulcrum.

Marc. xvi, 1-4.

1 Et quum transisset sabbatum, Maria Magdalene, et
Maria Jacobi, et Salome,
emerunt aromata ut venientes ungerent Jesum. 2 Et
valde mane una sabbatorum,
veniunt ad monumentum,
orto jam sole. 3 Et dicebant
ad invicem : Quis revolvet
nobis lapidem ab ostio monumenti? 4 Et respicientes
viderunt revolutum lapidem.
Erat quippe magnus valde.

Luc. xxiv, 1-2.

1 Una autem sabbati, valde diluculo, venerunt ad monumentum portantes quæ paraverunt aromata;
2 et invenerunt lapidem revolutum a monumento.

Joan. xx, 1.

1 Una autem sabbati, Maria Magdalene venit mane, quum adhuc tenebræ essent, ad monumentum; et vidit lapidem sublatum a monumento.

§ 176.

Quomodo lapis sepulcri revolutus fuerit ab Angelo.

Matth. xxviii, 2-4.

2 Et ecce terræ motus factus est magnus. Angelus enim Domini descendit de cœlo,
et accedens revolvit lapidem, et sedebat super eum. 3 Erat autem aspectus ejus
sicut fulgur, et vestimentum ejus sicut nix. 4 Præ timore autem ejus exterriti sunt
custodes, et facti sunt velut mortui.

§ 177.

Petrus et Joannes, a Magdalena moniti, veniunt ad sepulcrum.

Luc. xxiv, 12.

12 Petrus autem surgens, cucurrit ad monumentum; et procumbens vidit linteamina sola posita, et abiit secum mirans quod factum fuerat.

Joan. xx, 2-10.

2 Cucurrit ergo, et venit ad Simonem Petrum et ad alium discipulum quem amabat Jesus, et dicit illis : Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum. 3 Exiit ergo Petrus et ille alius discipulus, et venerunt ad monumentum. 4 Currebant autem duo simul, et ille alius discipulus præcucurrit citius Petro, et venit primus ad monumentum. 5 Et quum se inclinasset, vidit posita linteamina, non tamen introivit. 6 Venit ergo Simon Petrus sequens eum, et introivit in monumentum, et vidit linteamina posita, 7 et sudarium quod fuerat super caput ejus, non cum linteaminibus positum, sed separatim involutum in unum locum. 8 Tunc ergo introivit et ille discipulus qui venerat primus ad monumentum; et vidit, et credidit. 9 Nondum enim sciebant Scripturam, quia oportebat eum a mortuis resurgere. 10 Abierunt ergo iterum discipuli ad semetipsos.

§ 178.

Angeli in sepulcro mulieribus apparent.

Matth. xxviii, 5-7.

5 Respondens autem angelus dixit mulieribus: Nolite timere vos; scio enim quod Jesum, qui crucifixus est, quæritis. 6 Non est hic : surrexit enim, sicut dixit. Venite, et videte locum ubi positus erat Dominus. 7 Et cito euntes dicite discipulis ejus quia surrexit; et ecce præcedit vos in Galilæam; ibi eum videbitis. Ecce prædixi vobis.

Marc. xvi, 5-7.

5 Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem in dextris, coopertum stola candida, et obstupuerunt. 6 Qui dicit illis : Nolite expavescere; Jesum quæritis Nazarenum, crucifixum : surrexit, non est hic, ecce locus ubi posuerunt eum. 7 Sed ite, dicite discipulis ejus et Petro quia præcedit vos in Galilæam; ibi eum videbitis, sicut dixit vobis.

Luc. xxiv, 3-8.

3 Et ingressæ non invenerunt corpus Domini Jesu. 4 Et factum est, dum mente consternatæ essent de isto, ecce duo viri steterunt secus illas in veste fulgenti. 5 Quum timerent autem, et declinarent vultum in terram, dixerunt ad illas : Quid quæritis viventem cum mortuis? 6 Non est hic, sed surrexit; recordamini qualiter locutus est vobis, quum adhuc in Galilæa esset, 7 dicens : Quia oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum, et crucifigi, et die tertia resurgere. 8 Et recordatæ sunt verborum ejus.

§ 179.

Mulieres, fugientes a sepulcro, quæ viderant nuntiant discipulis.

Matth. xxviii, 8.

8 Et exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno, currentes nuntiare discipulis ejus.

Marc. xvi, 8.

8 At illæ exeuntes, fugerunt de monumento : invaserat enim eas tremor et pavor ; et nemini quidquam dixerunt, timebant enim.

Luc. xxiv, 9-11.

9 Et regressæ a monumento, nuntiaverunt hæc omnia illis undecim, et cæteris omnibus. 10 Erat autem Maria Magdalene, et Joanna, et Maria Jacobi, et cæteræ quæ cum eis erant, quæ dicebant ad apostolos hæc. 11 Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista; et non crediderunt illis.

§ 180.

In via Jesus illis occurrit.

Matth. xxviii, 9-10.

9 Et ecce Jesus occurrit illis, dicens : Avete. Illæ autem accesserunt, et tenuerunt pedes ejus, et adoraverunt eum. 10 Tunc ait illis Jesus : Nolite timere. Ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam; ibi me videbunt.

§ 181.

Apparet Mariæ Magdalenæ.

Marc. xvi, 9-11.

9 Surgens autem mane, prima sabbati, apparuit primo Mariæ Magdalene, de qua ejecerat septem dæmonia. 10 Illa vadens nuntiavit his qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus. 11 Et illi audientes quia viveret, et visus esset ab ea, non crediderunt.

Joan. xx, 11-18.

11 Maria autem stabat ad monumentum foris, plorans. Dum ergo fleret, inclinavit se et prospexit in monumentum. 12 Et vidit duos angelos in albis, sedentes, unum ad caput, et unum ad pedes, ubi positum fuerat corpus Jesu. 13 Dicunt ei illi : Mulier, quid ploras? Dicit eis : Quia tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum. 14 Hæc quum dixisset, conversa est retrorsum, et vidit Jesum stantem ; et non sciebat quia Jesus est. 15 Dicit ei Jesus ; Mulier, quid ploras ? quem quæris? Illa existimans quia hortulanus esset, dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego eum tollam. 16 Dicit ei Jesus : Maria. Conversa illa, dicit ei : Rabboni (quod dicitur Magister). 17 Dicit ei Jesus : Noli me tangere; nondum enim ascendi ad Patrem meum : vade autem ad fratres meos, et dic eis : Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum. 18 Venit Maria Magdalene annuntians discipulis : Quia vidi Dominum, et hæc dixit mihi.

§ 182.

Custodes sepulcri fugitivi et a Synedris corrupti.

Matth. xxviii, 11-15.

11 Quæ quum abiissent, ecce quidam de custodibus venerunt in civitatem, et nun-
tiaverunt principibus sacerdotum omnia quæ facta fuerant. 12 Et congregati cum
senioribus, consilio accepto, pecuniam copiosam dederunt militibus, 13 dicentes :
Dicite quia discipuli ejus nocte venerunt, et furati sunt eum, nobis dormientibus.
14 Et si hoc auditum fuerit a præside, nos suadebimus ei, et securos vos faciemus.
15 At illi, accepta pecunia, fecerunt sicut erant edocti. Et divulgatum est verbum
istud apud Judæos, usque in hodiernum diem.

§ 183.

Jesus duobus discipulis Emmaum euntibus apparet.

Marc. xvi, 12-13.

12 Post hæc autem duobus ex his ambulantibus ostensus est in alia effigie, euntibus in villam ; 13 et illi euntes nuntiaverunt cæteris, nec illis crediderunt.

Luc. xxiv, 13-35.

13 Et ecce duo ex illis ibant ipsa die in castellum quod erat in
spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem, nomine Emmaus.
14 Et ipsi loquebantur ad invicem de his omnibus quæ acciderant.
15 Et factum est, dum fabularentur, et secum quærerent, et ipse
Jesus appropinquans, ibat cum illis; 16 oculi autem illorum
tenebantur ne eum agnoscerent. 17 Et ait ad illos : Qui sunt hi
sermones quos confertis ad invicem ambulantes, et estis tristes ?
18 Et respondens unus cui nomen Cleophas, dixit ei : Tu solus
peregrinus es in Jerusalem et non cognovisti quæ facta sunt in illa
his diebus ? 19 Quibus ille dixit : Quæ ? Et dixerunt : De Jesu
Nazareno, qui fuit vir propheta, potens in opere et sermone coram
Deo et omni populo ; 20 et quomodo eum tradiderunt summi
sacerdotes et principes nostri in damnationem mortis, et crucifixe-
runt eum. 21 Nos autem sperabamus quia ipse esset redemptu-
rus Israel ; et nunc super hæc omnia, tertia dies est hodie quod
hæc facta sunt. 22 Sed et mulieres quædam ex nostris terruerunt
nos, quæ ante lucem fuerunt ad monumentum, 23 et non invento
corpore ejus, venerunt, dicentes se etiam visionem angelorum
vidisse, qui dicunt eum vivere. 24 Et abierunt quidam ex nostris
ad monumentum ; et ita invenerunt sicut mulieres dixerunt, ipsum
vero non invenerunt. 25 Et ipse dixit ad eos : O stulti, et tardi
corde ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ !
26 Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam
suam ? 27 Et incipiens a Moyse, et omnibus prophetis, inter-
pretabatur illis in omnibus Scripturis quæ de ipso erant. 28 Et
appropinquaverunt castello quo ibant, et ipse se finxit longius ire.
29 Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum, quoniam
advesperascit, et inclinata est jam dies. Et intravit cum illis.
30 Et factum est, dum recumberet cum eis, accepit panem, et
benedixit, ac fregit, et porrigebat illis. 31 Et aperti sunt oculi
eorum, et cognoverunt eum, et ipse evanuit ex oculis eorum.

32 Et dixerunt ad invicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur in via, et aperiret nobis Scripturas? 33 Et surgentes eadem hora regressi sunt in Jerusalem, et invenerunt congregatos undecim, et eos qui cum illis erant, 34 dicentes : Quod surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni. 35 Et ipsi narrabant quæ gesta erant in via, et quomodo cognoverunt eum in fractione panis.

§ 184.

Apparet congregatis apostolis, absente Thoma.

Marc. xvi, 14.

14 Novissime recumbentibus illis undecim apparuit, et exprobavit incredulitatem eorum et duritiam cordis : quia iis, qui viderant eum resurrexisse, non crediderunt.

Luc. xxiv, 36-43.

36 Dum autem hæc loquuntur, stetit Jesus in medio eorum, et dicit eis : Pax vobis; ego sum, nolite timere. 37 Conturbati vero et conterriti, existimabant se spiritum videre. 38 Et dixit eis : Quid turbati estis, et cogitationes ascendunt in corda vestra? 39 Videte manus meas et pedes, quia ego ipse sum ; palpate, et videte : quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere. 40 Et quum hoc dixisset, ostendit eis manus et pedes. 41 Adhuc autem illis non credentibus, et mirantibus præ gaudio, dixit : Habetis hic aliquid quod manducetur ? 42 At illi obtulerunt ei partem piscis assi et favum mellis. 43 Et quum manducasset coram eis, sumens reliquias dedit eis.

Joan. xx, 19-25.

19 Quum ergo sero esset die illo, una sabbatorum, et fores essent clausæ, ubi erant discipuli congregati propter metum Judæorum, venit Jesus, et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis. 20 Et quum hoc dixisset, ostendit eis manus et latus. Gavisi sunt ergo discipuli, viso Domino. 21 Dixit ergo eis iterum : Pax vobis. Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. 22 Hæc quum dixisset, insufflavit, et dixit eis : Accipite Spiritum sanctum. 23 Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis ; et quorum retinueritis, retenta sunt. 24 Thomas autem, unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus. 25 Dixerunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam.

§ 185.

Apparitio nova, præsente Thoma.

Joan. xx, 26-29.

26 Et post dies octo, iterum erant discipuli ejus intus, et Thomas cum eis. Venit Jesus januis clausis, et stetit in medio, et dixit : Pax vobis. 27 Deinde dicit Thomæ : Infer digitum tuum huc, et vide manus meas, et affer manum tuam et mitte in latus meum ; et noli esse incredulus, sed fidelis. 28 Respondit Thomas et dixit ei : Dominus meus et Deus meus. 29 Dixit ei Jesus : Quia vidisti me, Thoma, credidisti ; beati qui non viderunt et crediderunt.

§ 186.

Christus septem discipulis sese manifestat ad mare Tiberiadis.

Joan. xxi, 1-24.

1 Postea manifestavit se iterum Jesus discipulis ad mare Tiberiadis. Manifestavit
autem sic : 2 Erant simul Simon Petrus, et Thomas qui dicitur Didymus, et
Nathanael qui erat a Cana Galilææ, et filii Zebedæi, et alii ex discipulis ejus duo.
3 Dicit eis Simon Petrus : Vado piscari. Dicunt ei : Venimus et nos tecum. Et
exierunt, et ascenderunt in navim ; et illa nocte nihil prendiderunt. 4 Mane
autem facto stetit Jesus in littore ; non tamen cognoverunt discipuli quia Jesus est.
5 Dixit ergo eis Jesus : Pueri, numquid pulmentarium habetis ? Responderunt ei :
Non. 6 Dicit eis : Mittite in dextram navigii rete, et invenietis. Miserunt ergo,
et jam non valebant illud trahere præ multitudine piscium. 7 Dixit ergo discipulus
ille quem diligebat Jesus, Petro : Dominus est. Simon Petrus quum audisset quia
Dominus est, tunica succinxit se (erat enim nudus), et misit se in mare. 8 Alii
autem discipuli navigio venerunt (non enim longe erant a terra, sed quasi cubitis
ducentis), trahentes rete piscium. 9 Ut ergo descenderunt in terram, viderunt
prunas positas, et piscem superpositum, et panem. 10 Dicit eis Jesus : Afferte de
piscibus quos prendidistis nunc. 11 Ascendit Simon Petrus, et traxit rete in terram,
plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus. Et quum tanti essent, non est
scissum rete. 12 Dicit eis Jesus : Venite, prandete. Et nemo audebat discumbentium
interrogare eum : Tu quis es ? scientes quia Dominus est. 13 Et venit Jesus, et
accipit panem, et dat eis, et piscem similiter. 14 Hoc jam tertio manifestatus est
Jesus discipulis suis quum resurrexisset a mortuis. 15 Quum ergo prandissent,
dicit Simoni Petro Jesus : Simon Joannis, diligis me plus his ? Dicit ei : Etiam,
Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos. 16 Dicit ei iterum :
Simon Joannis, diligis me ? Ait illi : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei :
Pasce agnos meos. 17 Dicit ei tertio : Simon Joannis, amas me ? Contristatus est
Petrus quia dixit ei tertio : Amas me ? et dixit ei : Domine, tu omnia nosti ; tu scis
quia amo te. Dixit ei : Pasce oves meas. 18 Amen, amen dico tibi, quum esses
junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas; quum autem senueris, extendes
manus tuas, et alius te cinget, et ducet quo tu non vis. 19 Hoc autem dixit significans
qua morte clarificaturus esset Deum. Et quum hoc dixisset, dicit ei : Sequere me.
20 Conversus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat Jesus, sequentem, qui et
recubuit in cœna super pectus ejus, et dixit : Domine, quis est qui tradet te ?
21 Hunc ergo quum vidisset Petrus, dixit Jesu : Domine, hic autem quid ? 22 Dicit
ei Jesus : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te ? tu me sequere. 23 Exiit
ergo sermo iste inter fratres quia discipulus ille non moritur, et non dixit ei Jesus :
Non moritur, sed : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te ? 24 Hic est
discipulus ille qui testimonium perhibet de his, et scripsit hæc; et scimus quia verum
est testimonium ejus.

§ 187.

Apparet in monte Galilææ.

Matth. xxviii, 16-20.

16 Undecim autem discipuli abierunt in Galilæam, in montem ubi constituerat
illis Jesus. 17 Et videntes eum, adoraverunt; quidam autem dubitaverunt. 18 Et
accedens Jesus locutus est eis, dicens : Data est mihi omnis potestas in cœlo et in

terra. 19 Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti; 20 docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis : et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.

§ 188.

Instructiones variæ a Christo paulo ante Ascensionem discipulis traditæ.

Marc. xvi, 15-18.*

15 Et dixit eis : Euntes in mundum universum prædicate evangelium omni creaturæ. 16 Qui crediderit, et baptizatus fuerit, salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur. 17 Signa autem eos, qui crediderint, hæc sequentur : In nomine meo dæmonia ejicient; linguis loquentur novis; 18 serpentes tollent; et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit; super ægros manus imponent, et bene habebunt.

Luc. xxiv, 44-49.

44 Et dixit ad eos : Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos, quum adhuc essem vobiscum, quoniam necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moysi et prophetis et psalmis de me. 45 Tunc aperuit illis sensum ut intelligerent Scripturas. 46 Et dixit eis : Quoniam sic scriptum est, et sic oportebat Christum pati, et resurgere a mortuis tertia die, 47 et prædicari in nomine ejus pœnitentiam, et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Jerosolyma. 48 Vos autem testes estis horum. 49 Et ego mitto promissum Patris mei in vos. Vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto.

§ 189.

Ascensio Domini Jesu.

Marc. xvi, 19-20.

19 Et Dominus quidem Jesus, postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum, et sedet a dextris Dei. 20 Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante, sequentibus signis.

Luc. xxiv, 50-53.

50 Eduxit autem eos foras in Bethaniam; et elevatis manibus suis, benedixit eis. 51 Et factum est, dum benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cœlum. 52 Et ipsi adorantes regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno. 53 Et erant semper in templo, laudantes et benedicentes Deum. Amen.

190

Appendix ad vitam Christi. Conclusio Evangelii Joannis.

Joan. xx, 30-31 ; xxi, 25.

30 Multa quidem et alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum suorum, quæ non sunt scripta in libro hoc. 31 Hæc autem scripta sunt ut credatis quia Jesus est Christus Filius Dei, et ut credentes vitam habeatis in nomine ejus...

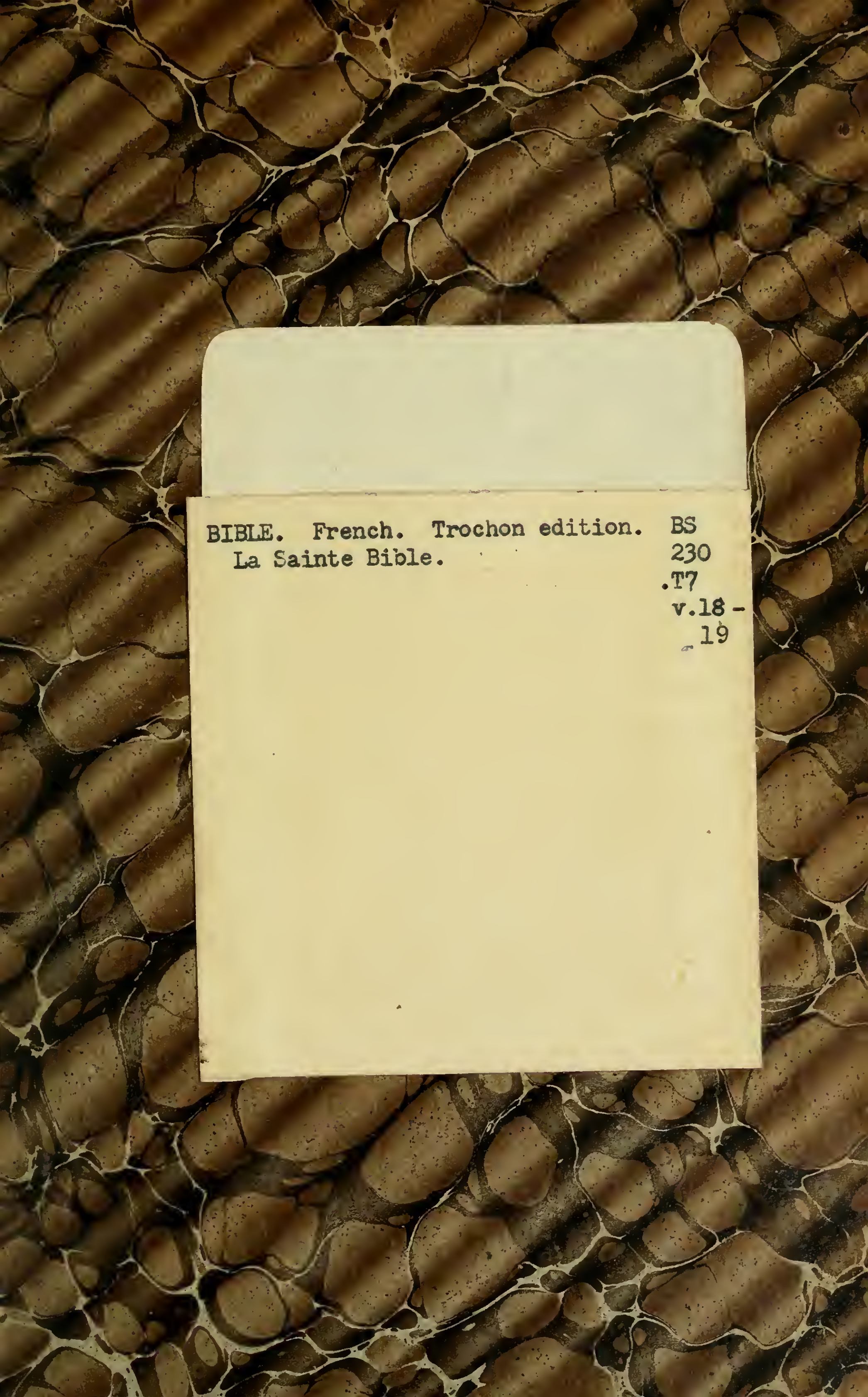
xxi, 25 Sunt autem et alia multa quæ fecit Jesus; quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos qui scribendi sunt libros.

* Marc. xvi, 15-18 posset etiam Matthæo xxviii, 16 et ss. (§ 187) annecti. Melius tamen, nostra sententia, locus hic conjungitur cum Luc. xxiv, 44 et ss., quia videtur ad dies Ascensioni proximos referri.

FINIS.

Typ. M. Schneider, 185, rue de Vanves — Paris.




BIBLE. French. Trochon edition.
La Sainte Bible.
BS
230
.T7
v.18 -
19

